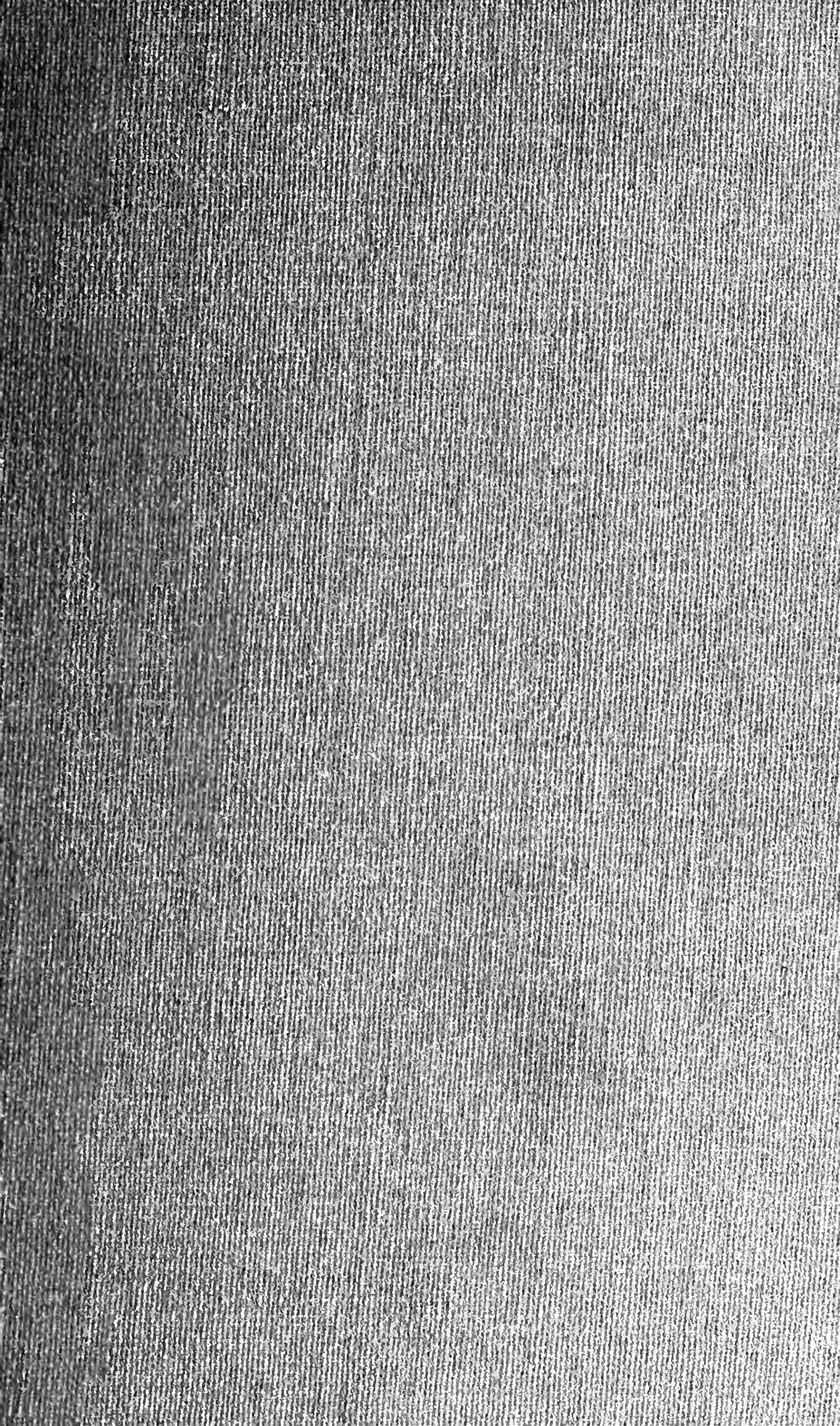










ŚIHÀB-AD-DÌN ÀHMAD AL-ÀBŚÌHÎ.

AL-MOSTAṬRAF.

SE VEND A TOULON

Chez Th. ISNARD et B. BRUN, imprimeurs,
Place d'Armes, 19

ou

Chez l'AUTEUR, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Toulon et du Var.

A PARIS

Chez Ernest LEROUX, éditeur,
Rue Bonaparte, 28.

Prix : **15 francs**; *franco* par la poste, **16 francs.**

AL-MOSTAṬRAF.

RECUEIL

DE MORCEAUX CHOISIS ÇÀ ET LÀ DANS TOUTES LES BRANCHES
DE CONNAISSANCES RÉPUTÉES ATTRAYANTES

PAR

L'IMÂM, L'UNIQUE, LE SAVANT, LE TRÈS ÉRUDIT, LE DISERT, LE PERSPICACE,

LE ŚAÏK

ŚIHÂB-AD-DÎN ÀḤMAD AL-ÀBŚIHÎ.

Que Dieu le couvre de sa Miséricorde et lui accorde des marques
de sa satisfaction! Amen!

OUVRAGE

PHILOLOGIQUE, ANECDOTIQUE, LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

G. RAT,

Membre de la Société Asiatique.

TOME PREMIER.

PARIS

ERNEST LEROUX

ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE.

TOULON

Th. ISNARD & B. BRUN

IMPRIMEURS - ÉDITEURS

19, PLACE D'ARMES

1899

—

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

EN COURS D'IMPRESSION :

Le deuxième volume du **Mostaṭraf.**

EN PRÉPARATION :

Les Mille et une Nuits, traduction complète d'après les éditions arabes imprimées à Boulaq et à Calcutta.

Je dédie ce livre,

fruit de mes veilles et de mes heures de loisir,

à la mémoire vénérée et chérie

de mon père et de ma mère.

G. Rat.



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

L'ouvrage arabe dont je publie aujourd'hui le premier volume de traduction est un recueil d'historiettes, d'anecdotes, de traits piquants, de bons mots, d'apophthegmes, d'aphorismes, de préceptes, de pensées philosophiques, de maximes et de sentences morales, de mélanges littéraires et philologiques.

Il a été composé dans les dernières années du XIVe siècle de notre ère et jouit auprès des Arabes d'une immense popularité.

Il constitue, pour ainsi dire, une vaste encyclopédie dans laquelle sont traités les points les plus divers et les questions les plus intéressantes et l'on pourrait même avancer, avec un semblant de raison, que l'Auteur s'est occupé *de omni re scibili*, tant il aborde, dans son livre, de sujets multiples et originaux.

Il embrasse l'ensemble des connaissances accessibles à un savant musulman de l'époque ; il peut, à ce titre, être regardé comme le compendium très complet des matières étudiées chez les Peuples de l'Islâm, dans la période qui correspond à la fin de notre Moyen-Age.

Bien des problèmes théologiques, qui ont agité l'Ecole, s'y trouvent développés, au chapitre des sciences religieuses et, parfois, avec une grande originalité.

Cette traduction en permettra l'étude aux personnes, assez peu familiarisées avec la langue arabe, pour tenter la lecture de textes généralement difficiles, mais désireuses, cependant, de connaître l'état des sciences scolastiques chez les Mahométans, au XIVe siècle de notre ère.

L'ouvrage est intitulé *Recueil de morceaux choisis çà et là* (1) *(mostaṭraf) dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes (mostaẓraf).* (2)

Le Mostaṭraf n'a jamais été traduit. Il n'existe sur cet ouvrage qu'une sorte de dissertation en turc, publiée à Constantinople, en deux volumes in-4°, dont le premier a été achevé d'imprimer, dans le mois de Raǵab de l'an 1261 de l'Hégire et le second, deux ans après, en 1263 (A. D. 1844-5 — 1846-7); mais, autant que j'ai pu m'en rendre compte, car le turc est une langue qui m'est insuffisamment connue, ce livre peut être regardé plutôt comme un commentaire que comme une véritable traduction. D'ailleurs, les parties les plus difficiles du texte arabe, notamment les proverbes, ont été, en général, laissées de côté par le commentateur turc.

On ne possède sur la vie de l'Auteur du Mostaṭraf que fort peu de renseignements. Je vais citer tous ceux qu'il m'a été donné de pouvoir recueillir.

On lit dans les commentaires du *Maǵâni-al-âdab* ou *fleurs de littérature*, publiés à Beyrouth, par le Révérend Père Cheikho, S. J., volume I, page 10, la notice suivante que je traduis :

« Al-Âbśîhi, autrement dit le Śaïḳ Śihâb-ad-dîn-Âḥmad al-
« Miṣri, est l'auteur du *Kitâb al-Mostaṭraf fi kolli fannin*
« *mostaẓraf.* (Recueil de morceaux choisis çà et là dans toutes
« les branches de connaissances réputées attrayantes). C'est un
« ouvrage encyclopédique d'une grande valeur, constituant un
« recueil de sentences philosophiques originales, d'anecdotes plai-

---

(1) Mot à mot, broutés çà et là.

(2) Dans le *Journal Asiatique*, année 1849, tome II, page 251, ce titre a été traduit par Hammer-Purgstall de la manière suivante : « *Celui qui cueille des fruits dans toutes les connaissances élégantes.* »

Je n'ai pas cru devoir adopter cette traduction, les mots *mostaṭraf* et *mostaẓraf* étant assurément deux participes à la voix passive. On pourrait bien lire, il est vrai, mostaṭrif et mostaẓrif, à la voix active, mais, dans ce cas, le sens de ce dernier mot dont la signification deviendrait transitive, c'est-à-dire, exigeant un complément direct, ne pourrait s'appliquer au substantif *fann* (branche de sciences) dont il est forcément le qualificatif.

« santes et de récits intéressants, qui témoignent, auprès des gens
« à l'esprit cultivé, d'une grande sagacité et d'un goût parfait
« de la part de leur compilateur.

« L'Auteur de ce livre était une personne vénérable, pieuse,
« instruite, digne, respectable et religieuse, qui s'adonna à l'en-
« seignement, durant un certain temps, dans les provinces égyp-
« tiennes, et mourut au commencement du neuvième siècle de
« l'Hégire. Il nous a été impossible de recueillir sur sa biogra-
« phie et sur son ouvrage de plus amples détails. »

En second lieu, dans le « Lexicon bibliographicum et encyclo-
pædicum a mustapha ben Abdallah, dicto Haji Khalfa », édition
de G. Fluegel, imprimée à Londres, en 1835, tome V, page 521,
on lit ce qui suit :

« El-Mostatraf min koll finn al-Mostatzraf, novissimum et quo-
« vis genere eleganti, auctore Sheïkh et Imâm Mohammed el-
« Khatib al-Abshihi, anno... mortuo. Complectitur hic liber omne
« genus literarum elegans, et argumenta e versibus Corani eruta
« sunt, e traditionibus sanis, narrationibus pulchris, quæ viros
« probos auctores habent, et auctor multa eorum depromsit, quæ
« Zamakhseri in Rebi' el-abrâr et Ibn-Abd-Rabbihi in el Ied attu-
« lerant. Præterea plurimi ibi leguntur loci elegantes, quos e
« libris utilibus cum delectu excerpserat, et proverbia facetiæ
« jocosæ, dicta rara et acuta, poemata, loci subtiles. Auctor librum
« in capita disposuit, et quorum ille octoginta quatuor continet.—
« Hæc ille.— Vixit circa annum 800 (inc. 21 sept. 1397). »

Enfin, dans la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot, volume in-
folio, publié en 1776, à Maestricht, page 631, on trouve sur notre
auteur la notice suivante :

« Mostathraf ou Mostathref. — Al-Mostathref men kull fen
« mostadref. C'est un florilège d'élégances arabiques, composé
« par Mohammed Ben Ahmed Al-Khatib Al-Aschbehi, qui vivait
« en l'an 800 de l'Hég.

« Cet ouvrage est assez semblable à celui qui porte le titre de

« Rabî alabrar, c'est-à-dire *le Printemps des Justes*, composé « par Zamakhschari et il est divisé en deux parties, dont cha« cune contient 42 chapitres. Ces deux parties se trouvent dans « la Bibliothèque du Roi, la première au nº 717, et la seconde « au nº 863.

« L'Auteur de ce livre est souvent cité sous le nom de Schehab « eddin Ahmed Al-Aschbehi. »

Je me suis servi pour ma traduction de deux éditions de l'ouvrage d'al-Âbśihi.

La première, en deux volumes grand in-8º, de 291 et 372 pages, imprimée au Caire, dont la révision et la correction ont été terminées, en cette ville, par le Śaïḳ Naṣr Abou-l-Wafâ, en l'année 1272 de l'Hégire (A. D. 1855-1856) ;

La seconde, en deux volumes in-8º, de 299 et 378 pages, lithographiée au Caire, en l'année 1275 de l'ère musulmane (A. D. 1858-1859).

L'édition lithographiée parait avoir eu pour prototype l'édition imprimée, par la raison que la majeure partie des erreurs, qui se sont glissées dans cette dernière, y ont été reproduites et n'ont point été signalées, ce qui semblerait confirmer mon assertion.

Je puis affirmer que les deux éditions dont j'ai fait usage sont supérieures, comme correction et exactitude, à tous les manuscrits de cet ouvrage qui peuvent exister dans les diverses bibliothèques.

On sait combien sont rares les manuscrits dont le texte ne renferme pas de nombreuses traces de négligence ou d'ignorance de la part du copiste. L'édition imprimée dont j'ai fait usage est établie avec assez de soins pour que l'on soit autorisé à conclure que l'éditeur était un homme de critique et de savoir.

Je dois faire observer que le commentaire turc, cité plus haut, présente, dans la citation des vers dont l'ouvrage d'al-Âbśihi est parsemé, quelques variantes ; je m'en suis inspiré, lorsque la mesure du vers ou le contexte l'exigeaient.

J'ai adopté, pour la transcription des lettres arabes, qui n'ont

généralement point d'équivalent dans les langues européennes, le turc excepté, les conventions universellement admises dans les dernières publications.

En conséquence, je représente le *Tsâ*, qui se prononce *ts* ou mieux comme le *Thèta* grec, ou encore comme le *th* des Anglais, dans le mot *thing* ou dans leur article défini *the*, par un ṯ, avec une barre en dessous (1);

Le *Djîm*, qui doit se prononcer comme le g italien dans le mot *giorno*, par un ǵ, surmonté d'un accent aigu;

Le *Hâ*, qui indique une aspiration bien plus forte que celle de notre h aspiré, dans le mot *heurter*, est figuré par un ḥ, muni d'un point en dessous;

Le *Khâ*, qui est la *jota* espagnole, comme dans le mot Badajoz, ou le ch allemand, tel qu'il est prononcé dans le mot *acht* (huit) ou encore le g de cette même langue, tel qu'il est articulé dans les mots *freytag* (vendredi), *sontag* (dimanche), mais d'une manière plus rude encore, est représenté par un ḳ, affecté d'un point en dessous;

Le *Dzâl*, qui est en arabe un dâl (d), surmonté d'un point, est figuré par un ḏ, avec une barre en dessous;

Le *Râ* est un r qui se prononce, en roulant la langue à la manière provençale, pour articuler les mots de cet idiome: *éri*, *éro*, *érian* (j'étais, il était, nous étions). Je le représente par un r;

Le *Chîn*, qui est une lettre à prononciation double (ch), est représenté par un ś, surmonté d'un accent aigu;

Le *Sâd*, qui est un s prononcé avec emphase, est figuré par un ṣ pointé en dessous;

Le *Dâd*, qui est un d emphatique, est figuré par un ḍ, avec un point en dessous;

---

(1) Consultez la Grammaire arabe de Silvestre de Sacy, seconde édition, tome I, page 17 et *passim*.

Le *Tâ*, t qui doit être articulé fortement et avec emphase, est représenté par un ṭ, pointé en dessous :

Le *Dâ*, dont la prononciation se rapproche du *dâd*, mais avec un peu moins d'emphase, est figuré par un ẓ pointé en dessous :

Le *Aïn* est une sorte d'a sourd et guttural : il constitue, dans l'alphabet arabe, une des lettres les plus difficiles à prononcer ; je le figure par le signe ʿ, placé un peu au-dessus de la ligne et sur l'avant des lettres ʿA, ʿO, I, suivant que le *Aïn* est affecté de la voyelle a, o, i, comme, par exemple, dans les mots ʿAmr, ʿOmar, ʿIkrimah :

Le *Raïn*, qui est un r prononcé du fond du gosier et qui participe de la prononciation du g et de l'r grasseyé, comme dans les mots provençaux *caretto* (charrette), *carra* (carré), est représenté par un g̅ surmonté d'une barre : (1)

Le *Qâf*, qui est un q prononcé gutturalement et emphatiquement, est figuré par un q :

Le *Hé*, qui est un h aspiré, est représenté par un h :

Le *Waou* se prononce ou en français. Je le représente, dans la transcription, soit par ou, soit par un w prononcé à la manière anglaise :

Le *Hamzah* est un signe orthographique dont la valeur est à peu près celle de l'esprit doux des Grecs. Eu égard à la petitesse de sa forme, on lui donne, généralement, un support et ce support est une des trois lettres *âlif*, *waou*, *ïa*. Il est affecté ou d'un fatah ou d'un dammah ou d'un kasrah, voyelles qui se prononcent respectivement a, o, i : par suite, je le figure, dans la transcription des mots arabes en français par un a, un o, ou un i, suivant la nature de la voyelle qu'il porte. Le *hamzah* peut être également djezmé, c'est-à-dire privé de voyelle.

---

(1) La différence de prononciation entre le *Râ* et le *Raïn* se trouve représentée dans l'articulation des deux mots français *héros* et *aurore*, l'r du premier se prononçant, en roulant la langue, et l'r du second, du fond du gosier.

Je ne dois point laisser ignorer au lecteur toutes les difficultés que j'ai rencontrées, en interprétant un ouvrage arabe de si longue haleine, qui traite de sujets d'une succession si variée et d'ordres d'idées parfois complètement opposées et différant souvent brusquement de ce qui précède. Un certain nombre de passages demeurent obscurs et je ne puis garantir l'exactitude de la traduction que j'en ai faite, soit que le texte étant défectueux, soit que la phrase étant trop concise, il ne m'ait point été donné d'en saisir le sens véritable. Je me suis efforcé de vaincre ces difficultés : jusqu'à quel point ai-je réussi à les surmonter, c'est au Public arabisant qu'il appartient de se prononcer.

La critique découvrira, sans doute, dans mon livre, des erreurs; mais, elle me jugera, je l'espère, avec indulgence, en considérant les difficultés qu'a eu à vaincre le traducteur : passages obscurs, images outrées, pensées recherchées et hyperboliques, idées les plus subtiles et les plus mystiques, paronomases, allitérations où le sens est complètement sacrifié aux assonnances, charades, énigmes, argot, chansons populaires, etc., etc., ce sont là autant d'écueils qui ont gêné ma route et dont le lecteur versé dans la connaissance de la langue arabe voudra bien me tenir compte. Il rendra justice aux consciencieux efforts de celui qui a osé entreprendre de traduire, pour la première fois et dans une ville de province où tant d'éléments d'informations lui ont fait défaut, un ouvrage dont on s'accorde à reconnaître les subtilités et les arguties.

Je ferai remarquer que la mesure prosodique de tous les vers dont le Mostaṭraf est parsemé a été régulièrement déterminée. Je me suis appliqué à les scander tous et à fixer le genre de mètre auquel ils appartiennent.

J'ai cru devoir, pour égaliser les deux volumes d'impression que comportera ma traduction de l'ouvrage entier d'al-Âbśihi et les rendre à peu près d'une égale importance, insérer, dans mon premier volume, les quatre premiers chapitres qui figurent dans

la deuxième partie du texte arabe de l'édition imprimée et de celle lithographiée.

Il n'y a, assurément, aucun inconvénient à procéder de la sorte, attendu que les divers chapitres dont est composé le Mostaṭraf sont complètement indépendants les uns des autres, chacun traitant un sujet différent et n'ayant, par suite, aucune corrélation avec celui qui précède ou celui qui le suit.

Pour la publication du second volume, mon manuscrit est prêt et, sauf quelques corrections de détail que je me propose d'y apporter, je pense pouvoir en commencer bientôt l'impression et être à même, s'il plaît à Dieu, de mener à bonne fin ma laborieuse entreprise.

Qu'il me soit permis, en terminant cette préface, d'exprimer mes plus vifs remerciements au Révérend Père Cheikho, de la Compagnie de Jésus, le savant professeur de l'Université de Beyrouth, qui, au début de mes travaux, m'a prêté l'appui de sa vaste érudition et de sa profonde connaissance de la langue arabe. Bien que j'aie cru devoir m'écarter quelquefois de ses leçons, je regrette que mon illustre et vénéré Maître n'ait pu me continuer, jusqu'à la fin de ma tâche, son bienveillant concours et que ses absorbantes occupations scientifiques l'aient contraint à interrompre, si prématurément, la correspondance dont il a bien voulu m'honorer tout d'abord.

Je dois également adresser ici un témoignage public de ma profonde reconnaissance à mon savant confrère de la Société Asiatique, M. G. Delphin, Directeur de la Medersa d'Alger ; il voudra bien agréer mes sincères remerciements pour le concours judicieux et éclairé qu'il ne cesse de me prêter, avec un si louable empressement, et dont la persévérance me permettra de mener à bonne fin une œuvre dont il s'accorde à reconnaître avec moi l'utilité et l'importance.

G. RAT.

Toulon, le 10 juin 1899.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Louanges à Dieu, le Souverain Tout-Puissant, le Haut, le Grand, le Possesseur de tous biens, le Glorieux, le Bon, le bien Informé, l'Unique par sa Puissance et sa Durée, sa Volonté et sa Sagesse, le Vivant, le Savant, Celui auquel rien ne ressemble, Qui entend et voit tout; qu'Il soit béni Celui qui tient en ses mains l'Autorité Suprême et dont le Pouvoir s'étend sur toutes choses! Je célèbre ses louanges en serviteur qui reconnaît son infériorité et son impuissance [à s'en acquitter dignement]. Je lui exprime ma reconnaissance de ce qu'Il m'a assisté dans l'accomplissement de mon projet et facilité la tâche ardue de mon entreprise; j'atteste qu'il n'y a pas d'autre Divinité que Dieu; qu'Il n'a ni associé, ni conseiller, ni auxiliaire, ni ministre; j'atteste que notre Seigneur Moḥammad est son Serviteur et son Envoyé, l'Apôtre de la bonne nouvelle, l'Avertisseur, le Flambeau éclatant, et qu'il a été envoyé vers toutes les créatures, sans exception, riches ou pauvres, sujets ou princes. Que Dieu répande ses grâces et ses bénédictions sur Lui, sur sa Famille et sur ses Compagnons! invocation qui vaudra à celui qui la profère, le pardon de Dieu et une haute récompense divine et le préservera, dans l'autre monde, des peines de l'Enfer. Il nous suffit (Q. III, 167; VIII, 41; XXII, 78) d'avoir Dieu comme protecteur! C'est le meilleur des patrons, le meilleur des maîtres, le meilleur des défenseurs! Mais entrons en matière : J'ai connu une foule de gens d'esprit qui ont réuni, en recueil, des quantités considérables de sujets littéraires, d'exhortations pieuses et de préceptes moraux; qui ont composé des volumes sur les chroniques, les faits curieux, les nouvelles, les anecdotes, les traits plaisants et les poésies charmantes et en ont formé des tomes nombreux dont chacun se distingue par des particularités originales qu'on

ne saurait trouver dans aucun autre livre de bibliothèque. Et moi aussi, après avoir imploré l'assistance du Dieu Très-Haut, puisant dans tous ces ouvrages, j'ai formé les matières du présent charmant recueil, dans lequel j'ai inséré tous les sujets qui m'ont paru intéressants, et je l'ai intitulé : « *Recueil de morceaux choisis çà et là dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes.* » J'ai illustré ce livre d'une foule de citations de versets du Saint Qorân, de traditions authentiques émanant de la bouche de notre Glorieux Prophète et je l'ai embelli de touchantes anecdotes ayant trait aux personnages les plus célèbres par leurs vertus. J'y ai consigné un grand nombre de ces faits que Zamakšari a rapportés, dans son livre intitulé : « *Le Printemps des hommes vertueux* », et une quantité de ceux qu'a relatés Ibn-'Abd-Rabbih, dans son livre qui a pour titre : « *Le Collier unique* », et j'espère que le lecteur qui daignera le parcourir y trouvera tout ce qui fera l'objet de ses recherches et de ses désirs. J'y ai réuni une multitude de particularités curieuses et de traits plaisants, puisés et choisis dans les ouvrages précieux et instructifs, et j'ai confié à ces pages, en fait de traditions du Prophète, de maximes en vers, de locutions philologiques, d'anecdotes sérieuses, de traits facétieux, de faits originaux, de délicates pensées, de vers et de fines idées, ce dont le récit orne les oreilles de riches pendants et dont la vue charme les regards et la lecture dilate d'aise tout cœur attristé. Vers :

Basîṭ (*). — « Toutes les pensées en sont si belles que peu s'en faut que « les morts eux-mêmes ne les comprennent et que le papier et la plume « n'en tombent amoureusement épris. »

---

(1) Contrairement à l'usage jusqu'ici suivi, j'ai cru devoir déterminer les pieds dont se composent les vers et fixer leur mesure, en les scandant de droite à gauche, c'est-à-dire, dans le sens de l'écriture arabe.

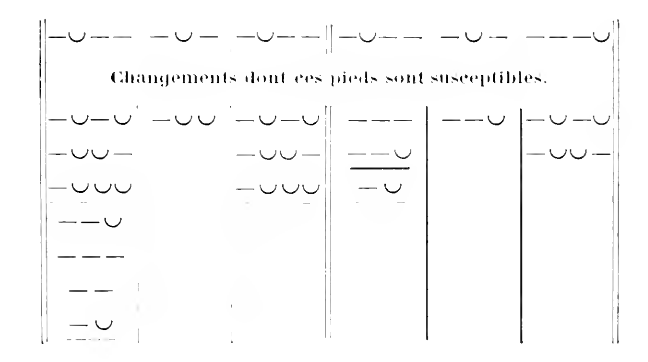
Cette manière de procéder me paraît plus rationnelle : elle a été, d'ailleurs, adoptée dans le traité de prosodie annexé à la Grammaire arabe du R. P. Donat Vernier, S. J. publiée à Beyrouth (Syrie), en 1892, tome II, p. 511 et sequentes.

Pour la prosodie arabe, consultez également : « Darstellung der Arabischen Verskunst », par Freytag, Bonn 1830. — « Traité de versification arabe », par Coupry, Leipzig 1875 et « Traité élémentaire de la prosodie et de l'art métrique des arabes », dans la Grammaire arabe de Silvestre de Sacy, 2e édition, tome II, p. 615, Paris 1831.

(*) Voir, à la page suivante, les diverses formes du *Basîṭ*.

J'ai disposé cet ouvrage de façon à ce qu'il comprît quatre-vingt-quatre chapitres, sur les sujets les plus attrayants et enrichis de locutions qui sont comme des perles renfermées dans leurs écrins.

(*) FORMES DIVERSES DU BASÎṬ.



Basîṭ de quatre pieds.

|| —◡— |—◡——| —◡— |—◡——||

NOTA. — Dans le mètre *Basîṭ*, les vers de six et de quatre pieds ne se rencontrent que fort rarement, et les pieds dont la mesure consiste en —◡◡◡, ——◡ et —◡ sont fort peu usités.

Un certain poète a exprimé la même pensée dans ce distique :

Ṭawîl (1). — « Dans chacun des chapitres de ce livre, se trouve une « perle artistement enchâssée : telle la disposition d'un collier dont les bril- « lants rehaussent encore l'éclat ;

« Si la parure qu'ornent ces brillants n'était pas montée avec ce goût exquis, « la perle dont elle est enrichie ne produirait point ce magnifique effet. »

Dans ce livre, j'ai inséré tout ce que j'ai trouvé de charmant ; j'ai disposé tout ce que j'ai rencontré d'intéressant et, aux points principaux, j'ai joint les accessoires ; aussi, ai-je bon espoir que l'entreprise que je poursuis sera couronnée d'un heureux succès.

En tête de mon ouvrage, j'ai donné la liste des chapitres dont j'ai, de nouveau, détaillé les articles, en leur lieu et place, aux endroits respectifs où ils ont été classés et disposés, afin que l'étudiant pût se référer à chacun de ceux qu'il aurait besoin de consulter ; il connaîtra, en jetant un coup d'œil sur ces titres, la place qu'ils occupent dans le corps de l'ouvrage et trouvera, s'il plaît au Dieu Très-Haut, au chapitre qui est affecté à chacun, le sujet qui y est traité.

---

(1) Diverses Formes du Ṭawîl.

2e *hémistiche.*				1er *hémistiche.*			
— — — ◡	— — ◡	— — — ◡	— — ◡	— — — ◡	— — ◡	— — — ◡	— — ◡
Changements dont ces pieds sont susceptibles.							
— ◡ — ◡	◡ — ◡	— ◡ — ◡	◡ — ◡	— ◡ — ◡	◡ — ◡	— ◡ — ◡	◡ — ◡
— — ◡		◡ — — ◡		— — ◡		◡ — — ◡	

Le pied dont la mesure consiste en ◡ — — ◡ est fort rare.

Nota. — Le traité de prosodie, annexé à la Grammaire arabe du R. P. Donat Vernier, loco citato, donne deux autres pieds que le Ṭawîl pourrait admettre, au commencement des deux hémistiches qui composent le vers. Ces pieds consisteraient en — — et ◡ —. Je dois faire observer que je n'ai jamais, dans mes nombreuses lectures, rencontré ces formes de pied. On les trouve bien dans les poèmes du Ḥamâsah, publiés par Freytag, mais seulement en tête du premier hémistiche commençant le poème et jamais ailleurs ; aussi, je suis d'avis que ces pieds sont tronqués et qu'il y a lieu de les rétablir, en faisant précéder le mot dont ils représentent la mesure de la particule conjonctive wa (et), ce qui ramènerait alors ces pieds à leur mesure normale : — — ◡ et ◡ — ◡.

Je demande à Dieu qu'Il daigne me faciliter [l'accomplisse-
nent de] l'œuvre que j'ai entreprise et inspirer à ceux qui y
etteront les yeux la pensée de couvrir, du voile [de l'indulgence],
es fautes et les erreurs qu'ils pourront y rencontrer. Certes, ce
u'Il veut, Il le peut et Il est à même d'exaucer les vœux de
elui qui l'implore.

Voici la table des matières de l'ouvrage :

Dieu aplanit les difficultés.

CHAPITRE XIV. — De l'État et du Prince ; de l'obéissance que l'on doit aux autorités investies du Gouvernement des Musulmans ; des devoirs qui incombent aux sujets envers le Sultan et des devoirs qui incombent au Sultan envers ses sujets.

CHAPITRE XV. — Des devoirs qui incombent à ceux qui sont attachés à la personne des Rois et de la sage réserve à laquelle ils sont tenus dans leurs rapports avec eux.

CHAPITRE XVI. — Des vizirs ; des qualités qui les distinguent ; des particularités qui les caractérisent et autres sujets de ce genre.

CHAPITRE XVII. — Des fonctions de chambellan et de gouverneur ; des risques et périls inhérents à ces fonctions.

CHAPITRE XVIII. — De ce qui a trait à l'administration de la justice ; des juges ; de l'acceptation des sommes d'argent et des cadeaux destinés à influencer leurs jugements. De ce qui a rapport aux dettes ; des conteurs d'histoires ; du Soufisme. (Plusieurs sections).

CHAPITRE XIX. — De la justice, de la bienfaisance, de l'équité, etc.

CHAPITRE XX. — De l'iniquité ; de ses fâcheuses conséquences et de ses effets désastreux ; des tyrans et de leurs particularités, etc.

CHAPITRE XXI. — Exposé des mesures à prendre à l'égard des percepteurs. Conduite du Sultan dans la perception des impôts ; des édits concernant les sujets tributaires. (Plusieurs sections).

CHAPITRE XXII. — Des œuvres de bienfaisance ; de l'assistance à prêter aux malheureux ; des services à rendre aux Musulmans et des procédés qui leur mettent la joie au cœur.

CHAPITRE XXIII. — Des bonnes et des mauvaises natures.

CHAPITRE XXIV. — Des bienséances en société ; de l'amitié, de la confraternité, des visites et autres choses de ce genre.

CHAPITRE XXV. — Des sentiments de pitié et de commisération envers les créatures du Dieu Très-Haut ; du mérite de ceux qui intercèdent et rétablissent les liens de l'amitié. (Deux sections).

CHAPITRE XXVI. — De la pudeur, de l'humilité, de l'aménité de caractère et de la condescendance. (Deux sections).

CHAPITRE XXVII. — De la fatuité, de l'orgueil, de la morgue ou autres défauts de ce genre.

CHAPITRE XXVIII. — Des titres de gloire ; des luttes pour la prééminence ; de l'inégalité des titres de gloire et des écarts qui existent entre eux.

CHAPITRE XXIX. — De la noblesse, des grands chefs et de la grandeur d'âme.

CHAPITRE XXX. — De la bonté d'âme et de la sainteté ; des nobles Compa-

gnons du Prophète; des saints et des hommes vertueux (puisse Dieu leur accorder à tous des marques de sa satisfaction!).

CHAPITRE XXXI. — Des mérites des hommes vertueux; des miracles des saints (puisse Dieu leur être à tous propice!).

CHAPITRE XXXII. — Des méchants et des pervers; des turpitudes, des infamies et des scandales qu'ils commettent.

CHAPITRE XXXIII. — De la générosité, de la libéralité, de la noblesse de sentiments, des hautes qualités de cœur et des œuvres de bienfaisance. Récits de faits glorieux et de traits généreux.

CHAPITRE XXXIV. — De l'avarice et de la ladrerie; des avares, de leurs traits et de ce qu'on rapporte d'eux.

CHAPITRE XXXV. — Des repas et des convenances à y observer. Des repas d'hospitalité et des bienséances auxquelles sont tenus l'amphitryon et son hôte, anecdotes sur les gros mangeurs et historiettes que l'on raconte à leur sujet, etc.

CHAPITRE XXXVI. — De la clémence, de la mansuétude et du pardon des offenses; de la répression de la colère; des excuses et de l'acceptation des excuses; des réprimandes et autres sujets de ce genre.

CHAPITRE XXXVII. — De la fidélité à la foi jurée; de l'observation des engagements et du respect des conventions.

CHAPITRE XXXVIII. — De la garde des secrets et de la discrétion dont on doit les entourer; de la vilenie de les divulguer.

CHAPITRE XXXIX. — De la perfidie, de la duplicité, du vol, de l'inimitié, de la haine et de l'envie. (Plusieurs sections).

CHAPITRE XL. — De la bravoure et des fruits qu'on en recueille; de la guerre et de la stratégie; des mérites de la guerre sainte; du courage intrépide et de l'excitation au combat. (Deux sections).

CHAPITRE XLI. — Nomenclature des hommes vaillants et des héros intrépides; de leurs catégories et des faits qui les concernent; des hommes pusillanimes et des traits qui s'y rattachent; du stigmate de la lâcheté.

CHAPITRE XLII. — De la louange, des éloges, de la reconnaissance des bienfaits reçus, de la rétribution (du bien et du mal). (Plusieurs sections).

CHAPITRE XLIII. De l'épigramme et de ses assauts mordants.

CHAPITRE XLIV. — De la vérité et du mensonge. (Deux sections).

CHAPITRE XLV. — De la piété filiale; de la réprobation des fils dénaturés; des enfants et des égards auxquels ils ont droit; des devoirs qui leur incombent; de l'assistance à donner aux père et mère et aux parents malheureux; des généalogies. (Plusieurs sections).

CHAPITRE XLVI. — Des gens, des qualités et des particularités qui les

distinguent; de la beauté et de la laideur; des grandes et petites tailles; des couleurs, des vêtements et autres choses de ce genre. (Plusieurs sections).

Chapitre XLVII. — Du port des bagues; des parures et des ornements d'or; des parfums et de leur usage et autres sujets analogues.

Chapitre XLVIII. — De la jeunesse; des robustes constitutions et de la santé; notices sur les gens qui ont eu une vie de longue durée et autres sujets de ce genre. (Plusieurs sections).

Chapitre XLIX. — Des noms; des surnoms patronymiques, des sobriquets et des appellations regardées comme honorables.

Chapitre L. — De ce qui a trait aux voyages et aux expatriements; de ce que l'on rapporte à propos des adieux, de la séparation et des encouragements à ne plus demeurer dans un lieu où on est méprisé; de l'amour du pays natal et de la nostalgie.

Chapitre LI. — De la richesse, de l'amour de l'argent et de la gloire [que l'on se fait] d'en amasser.

Chapitre LII. — De la pauvreté et de son éloge.

Chapitre LIII. — De la bienveillance envers les mendiants; traits de générosité de la part de personnes dont on sollicitait le secours.

Chapitre LIV. — Des présents, des cadeaux et de ce qui s'y rattache.

Chapitre LV. — Du travail manuel et du salaire; des professions, des métiers et autres sujets analogues.

Chapitre LVI. — Des doléances contre la fortune et ses revirements en ce monde; de la résignation aux tracas de la vie; de l'égalité d'âme en face des vicissitudes du sort. (Trois sections).

Chapitre LVII. — De ce que l'on rapporte au sujet des revirements favorables [de la fortune] qui surviennent après les situations critiques; des dénouements heureux qui succèdent aux revers; de la joie et de l'allégresse qui remplacent les angoisses et autres sujets de ce genre qui se rattachent à ce chapitre.

Chapitre LVIII. — Des serviteurs, des servantes et des domestiques. (Deux sections).

Chapitre LIX. — Notice sur les mœurs des anciens Arabes, du temps de l'ignorance; de leurs pratiques révoltantes, de leurs étranges coutumes et de leurs singulières superstitions.

Chapitre LX. — De l'art de prédire l'avenir; de la divination tirée de l'inspection des membres du corps et des empreintes de pas; des présages déduits du cri des bêtes; de la science augurale; des bons et mauvais pronostics, tirés du hasard, du vol des oiseaux et [de l'examen] des traits du visage; des rêves, des songes et autres sujets de ce genre.

Chapitre LXI. — Des ruses et des stratagèmes dont on use pour arriver à ses fins; de la vigilance et de la circonspection.

CHAPITRE LXII. — Des animaux domestiques, des bêtes fauves, des oiseaux, des reptiles, des insectes, etc., classés par ordre alphabétique.

CHAPITRE LXIII. — Notice sur quelques-uns des phénomènes de la création ; de leur description.

CHAPITRE LXIV. — De la création des Génies et de leur description.

CHAPITRE LXV. — Des mers et des merveilles qu'elles renferment ; des cours d'eau et des puits. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXVI. — Des merveilles de la terre, des montagnes, des cités et des édifices curieux qui s'y trouvent. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXVII. — Des métaux, des pierres et de leurs propriétés.

CHAPITRE LXVIII. — Des belles voix et des sons cadencés ; du chant et des diverses opinions émises à son sujet ; de ceux qui le condamnent et de ceux qui l'approuvent.

CHAPITRE LXIX. — Des chanteurs, des musiciens et notices les concernant ; des bons mots des courtisans en la société des grands.

CHAPITRE LXX. — Des jeunes chanteuses et des chansons.

CHAPITRE LXXI. — De la passion d'amour et de ceux qui en ont souffert ; de l'exaltation de la chasteté. Anecdotes sur les personnes qui sont mortes d'amour et autres sujets analogues. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXII. — De la poésie aux tendres sentiments ; des Mawâliâ (couplets), du Doû-baït (distique), du Kân-wa-kân, des Mowaśśaḥât (stances, sonnets), du Zaǵal (ballade), du Himâq (baliverne), du Qoumâ (chansons populaires), des logogriphes (ou charades), de l'éloge des noms et des nobles qualités et autres sujets de ce genre.

CHAPITRE LXXIII. — Des femmes et des qualités qui les caractérisent ; de l'union conjugale et de la répudiation ; de ce qui est un sujet d'éloge et de blâme dans leur conduite. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXIV. — De la prohibition du vin et de sa réprobation ; de la défense d'en faire usage.

CHAPITRE LXXV. — Des plaisanteries et de leur interdiction : des exemples de tolérance admise que l'on cite à ce sujet ; de ce qui fait rire et amuse. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXVI. — Des traits plaisants et des anecdotes [singulières]. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXVII. — Des prières adressées à Dieu ; des convenances et des devoirs à observer dans la prière. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXVIII. — Du sort et du destin ; de leurs arrêts immuables ; de l'entière confiance en Dieu, le Très-Grand, le Très-Glorieux.

CHAPITRE LXXIX. — De la repentance et des prières adressées à Dieu, en vue d'obtenir la rémission des péchés.

CHAPITRE LXXX. — De ce que l'on cite ayant trait aux maladies et aux infirmités, à la médecine et aux remèdes. De ce qui est rapporté dans la Sonnah (tradition des actes et des paroles du Prophète), concernant les visites aux malades et autres choses de ce genre. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXXI. — De la mort et de ce qui s'y rapporte, en ce qui concerne la sépulture et les détails qu'elle comporte.

CHAPITRE LXXXII. — De la patience et de la résignation : des témoignages de condoléance à l'occasion des décès ; des éloges funèbres et autres sujets de ce genre. (Plusieurs sections).

CHAPITRE LXXXIII. — De l'existence dans le monde d'ici-bas ; des vicissitudes et des revirements de la fortune auxquels les hommes peuvent être en butte ; du détachement des biens de ce monde.

CHAPITRE LXXXIV. — De ce que l'on rapporte au sujet des grâces que l'on recueille en appelant sur l'Apôtre de Dieu les bénédictions divines.

Ce chapitre est le dernier et je le termine en appelant les bénédictions de Dieu sur le meilleur des hommes, dans l'espoir d'obtenir, par cette invocation, son intercession au jour de la résurrection.

AL-MOSTAṬRAF.

RECUEIL

DE

Morceaux choisis çà et là dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes.

CHAPITRE PREMIER.

Des Dogmes fondamentaux de l'Islâm.

(CINQ SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE LA PURETÉ DE CŒUR ENVERS LE DIEU TRÈS-HAUT ET DE LA CÉLÉBRATION DE SES LOUANGES.

Ce dogme consiste en ce qu'on doit être bien pénétré que le Dieu Très-Haut est unique et qu'Il n'a point d'associé; qu'Il est le seul de son essence et n'a point de semblable; qu'Il est le perpétuel et n'a point de pareil; qu'Il existe de toute éternité et qu'Il existera à jamais; qu'il est le durable; que son existence n'a jamais eu de commencement et que sa durée n'aura jamais de fin; qu'Il est l'immuable; que l'éternité ne saurait l'entamer ni le temps le modifier; bien plus, qu'Il est, à la fois, le commencement et la fin, le manifeste et le caché, qu'Il est dénué de toute forme tangible et que rien ne Lui ressemble; qu'Il est au-dessus de tout ce qui est et que sa supériorité ne vient point de

l'étendue de l'espace qui le sépare de ses serviteurs ; qu'Il est plus près d'eux que leur veine jugulaire ; qu'Il est le témoin de tout ; qu'Il est avec vous en quelque endroit que vous soyez ; que sa présence n'a rien de commun avec celle des corps, de même que son essence n'a aucun rapport avec celle des formes matérielles ; que les siècles sont impuissants à mettre un terme à sa durée ; qu'Il est trop saint pour que l'espace puisse le circonscrire ; que les regards des hommes vertueux jouiront de sa vue, dans le séjour de l'Éternité, ainsi qu'en témoignent les versets du [Qorân] et les traditions ; qu'Il est le Dieu vivant et puissant, le Dieu fort et irrésistible ; que toute défaillance, toute infériorité est étrangère à sa nature ; qu'Il n'est sujet ni à la fatigue ni au sommeil ; qu'à Lui appartiennent le domaine du Monde apparent et le domaine du Monde invisible, la grandeur et la toute-puissance ; qu'Il est le Créateur de tous les êtres et de leurs œuvres ; qu'Il pourvoit, dans une sage mesure, à leurs besoins journaliers et fixe l'heure de leur trépas ; que sa puissance est illimitée, sa science sans bornes ; que son savoir embrasse toutes les connaissances ; que le poids même d'un seul atôme, et sur la Terre et dans les Cieux, ne Lui est point inconnu ; qu'Il connait les secrets et les dérobe aux regards ; qu'Il lit, au fond des cœurs, les intentions les plus intimes, les pensées les plus cachées ; que l'Univers entier est soumis à son omnipotente domination ; qu'Il dirige, à son gré, le cours des événements ; que, dans son Empire, toute chose, petite ou grande, importante ou insignifiante, bonne ou mauvaise, profitable ou nuisible, ne se produit qu'en vertu de ses arrêts, de son pouvoir, de son autorité et de sa volonté ; que ce qu'Il veut, est ; que ce qu'Il ne veut pas, n'est point ; que c'est de Lui que tout procède, que c'est à Lui que tout retourne ; qu'Il fait ce qu'Il veut ; que rien ne peut entraver ses décisions, faire obstacle à ses arrêts ; que nul ne saurait échapper aux conséquences de sa désobéissance envers Lui, à moins d'être favorisé de son assistance divine et de sa miséricorde, et ne saurait être en état de se concilier ses bonnes grâces, à moins que ce ne soit par un effet de sa tendresse et de sa volonté ; que les hommes, les génies, les anges et les démons se ligueraient-ils ensemble pour tenter de déplacer ou d'immobiliser, dans le monde, en dehors de sa volonté, le moindre atôme, ils en demeureraient impuissants ; qu'Il est le Dieu qui entend tout, qui voit tout, qui parle un langage auquel

nulle parole humaine ne ressemble ; que tout ce qu'Il a façonné (que sa louange soit proclamée et son saint nom exalté !) sont des œuvres qu'Il a tirées du Néant par sa toute-puissance ; que, dans ce qui se meut, comme dans ce qui est fixe, il n'est rien où l'on ne trouve, de sa part, un art infini qui démontre l'unité de son Essence. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 159) « Certes, dans la création des cieux et de la terre... » et le reste du verset (1).

Abou-l-ʿAtâhiyah a dit :

Motaqârib (2). — « Chose étrange ! comment l'impie peut-il se « montrer rebelle envers Dieu, ou comment peut-il en nier l'existence ?

« Alors qu'il ressort de toutes choses des signes irrécusables qui prouvent « son Unité,

« Alors que, dans ce monde, tout ce qui se meut et tout ce qui est immobile, « proclame sa Grandeur ! »

---

(1) La teneur complète de ce verset du Qorân est ainsi conçue :

« Certes, dans la création du Ciel et de la Terre, dans la révolution successive du jour et de la nuit, dans le navire qui navigue sur la mer, portant dans ses flancs ce qui est profitable aux hommes, dans l'eau [de la pluie] que Dieu fait descendre du ciel et par laquelle Il vivifie la terre desséchée et la remplit de toutes sortes d'animaux, dans le changement des vents et dans les nuages qui sont astreints au service entre le Ciel et la Terre, il y a des signes pour tous ceux qui sont doués d'intelligence. »

(2) FORMES DIVERSES DU MOTAQÂRIB.

2e hémistiche.				*1er hémistiche.*			
— — ◡	— — ◡	— — ◡	— — ◡	— — ◡	— — ◡	— — ◡	— — ◡
Changements dont ces pieds sont susceptibles.							
— ◡	◡ — ◡	◡ — ◡	◡ — ◡	◡ — ◡	◡ — ◡	◡ — ◡	◡ — ◡
— —			— —	— ◡			— —
—							◡ —

Maǵzou-l-Motaqârib (*Motaqârib* dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

— ◡	— — ◡	— — ◡	— ◡	— — ◡	— — ◡
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
—	◡ — ◡	◡ — ◡	—	◡ — ◡	◡ — ◡

Un autre poète a dit encore :

Ḳafîf (1). — « Tout ce que ta pensée peut se figurer de plus majes-
« tueux, de plus puissant, de plus glorieux,
« Eh bien ! Celui qui a créé le monde est plus grand encore. Gloires soient
« rendues au souverain Créateur de toutes choses ! »

ʿAli (que Dieu l'agrée !), dans une de ses dernières recommandations à son enfant, lui disait : « Sache, ô mon cher fils, que si ton Dieu avait un associé, les envoyés de ce dernier seraient venus auprès de toi et tu aurais déjà reconnu des marques de son autorité et de sa puissance et constaté ses œuvres ainsi que ses attributs ; mais non ! Dieu est unique ; nul ne saurait lui faire obstacle dans l'exercice de son pouvoir. » — L'Apôtre de Dieu

---

Formes diverses du Ḳafîf.

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
	—			—	
— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —	— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
— — ∪ ∪	— ∪ — ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— ∪ — ∪	— — ∪ ∪
— ∪ —	— ∪ ∪ —	∪ — ∪ —	— ∪ —	— ∪ ∪ —	∪ — ∪ ∪
— ∪ ∪	∪ ∪ — —		— ∪ ∪	∪ ∪ — —	
— — —	∪ ∪ — ∪		— — —		
— — ∪			∪ — ∪ ∪		
— —					

Maǵzou-l-ḳafîf (*Ḳafîf* dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

— ∪ — —	— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.			
— ∪ — ∪	— — ∪ ∪	— ∪ — ∪	— — ∪ ∪
— — ∪		— — ∪	

Nota. — Les pieds soulignés sont d'un usage très rare : je ne les ai rencontrés que dans des vers cités par le R. P. Donat Vernier, dans sa Grammaire Arabe, tome II, p. 569 et *passim*.

(que les bénédictions et la paix reposent sur lui !) a dit : « Toutes les plus hautes idées que l'imagination peut se faire de Dieu, eh bien ! Dieu (que sa louange soit proclamée !) est encore plus grand. » — Labîd fils de Rabî'ah a dit :

Tawîl. — « Oui donc ! toute chose, en dehors de Dieu, est vaine !
« tout bonheur n'est assurément que passager !
« Tout homme, quelque reculé que puisse être le terme de sa vie, finira
« par descendre au tombeau !
« Nul ne manquera d'être visité par ce terrible fléau qui frappe de
« lividité les extrémités des membres :
« Tout le monde connaîtra un jour la conduite qu'il aura tenue, alors
« que les produits nets [de toutes les actions] se trouveront étalés devant
« Dieu. »

On raconte que le Prophète (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !) dit un jour qu'il était en chaire : « Certes, la plus belle pensée en vers qu'aient jamais exprimée les Arabes est celle-ci : « Oui donc ! toute chose qui exclut Dieu est chose vaine ».

Après cet article de foi vient celui du témoignage par lequel on atteste que Moḥammad est l'Apôtre de Dieu ; que Dieu l'a envoyé porter son message à toutes les créatures, sans exception, et a clos par lui la série de ses Prophètes ; que, par sa loi [qu'Il l'a chargé d'apporter], Il a abrogé toutes les autres lois ; qu'Il l'a constitué le Prince du Genre humain et l'intercesseur dont les demandes seront exaucées, au jour du jugement dernier ; qu'Il a fait une obligation pour toutes ses créatures de croire fermement à ce qu'Il a enseigné, par son intermédiaire, dans ce qui a trait aux affaires du Monde d'ici-bas et du Monde de là-haut. La foi de l'homme n'est donc parfaite que s'il croit fermement à ce que le Prophète a rapporté touchant l'interrogatoire que font subir aux morts Monkar et Nakîr, c'est-à-dire les deux d'entre les Anges du Dieu Très-Haut qui interrogent l'homme, dans son tombeau, sur sa croyance en l'unité de Dieu et la mission du Prophète, en lui posant ces questions : « Quel est ton Dieu ? Quelle est ta religion ? Quel est ton Prophète ? » que s'il croit aux peines du tombeau et les tient comme vraies ; que s'il reconnait comme vraie la balance [dont se servira Dieu, au jugement dernier, pour peser les actions des hommes : comme

vrai, le Ṣirâṭ (1) ; comme vraie, la reddition de compte ; comme vrai, le Paradis ; comme vrai, le Feu de l'Enfer ; que s'il reconnaît comme vrai que Dieu (que son nom soit exalté!) fera entrer en Paradis, sans compter, qui bon Lui semble, c'est-à-dire ceux qui auront mérité la faveur d'être admis auprès de sa Personne et qu'Il retirera des flammes, après l'expiation de leurs fautes, ceux des pécheurs qui auront professé le dogme de l'unité de Dieu, en sorte que quiconque aura possédé, dans son cœur, la valeur d'un atôme de foi, ne restera pas dans la Géhenne ; que s'il croit fermement à l'intercession des Prophètes, puis à l'intercession des Docteurs de la loi et encore à celle des Martyrs de la Foi ; que s'il croit fermement à la transcendance des Compagnons du Prophète (puisse Dieu leur accorder des marques de sa satisfaction!) et que s'il professe des sentiments respectueux envers eux tous, conformément à ce que les annales nous apprennent et les traditions nous attestent. Quiconque donc croit fermement à tous ces principes et a en eux une foi entière et inébranlable, celui-là est au nombre des adeptes de la vérité et de la sunnah (2) et fait scission avec les sectateurs de l'erreur et de l'hérésie. Puisse Dieu nous faire la faveur de demeurer ferme dans cette croyance, nous conserver parmi ceux qui la professent et nous prêter son assistance, pour que nous y demeurions jusqu'à la mort constamment attaché et retenu dans ses [doux] liens : Il est le Dieu qui entend et qui exauce. Cette croyance constitue un des cinq dogmes fondamentaux de l'Islâm.

L'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut!) a dit : « L'Islâm repose sur cinq principes fondamentaux, à savoir : le témoignage par lequel on atteste qu'il n'y a pas de Dieu, en dehors du Dieu unique, et que Moḥammad est son Envoyé ; l'observance de la prière ; l'acquittement de la dîme des pauvres ; le jeûne du Ramaḍân et le pèlerinage à la Maison Sainte, pour quiconque se trouve en mesure de l'accomplir. »

---

(1) Le Ṣirâṭ est le nom d'un pont suspendu au milieu de l'Enfer, plus affilé que la lame d'un sabre et plus mince qu'un cheveu, sur lequel auront à passer toutes les créatures.

(2) La sunnah est la loi traditionnelle tirée des pratiques de Mahomet dans ce qui n'est pas expressément ordonné ou défendu par le Qorân.

SECTION II.

DE LA PRIÈRE ET DE SES GRACES.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 239) « Acquittez-vous ponctuellement des prières prescrites et de la prière du milieu (1) et tenez-vous devant Dieu, pénétrés de dévotion. »

Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. LVIII, 14) « Acquittez-vous de la prière et pratiquez l'aumône. » Il a encore dit (que son nom soit exalté!) : (Q. IV, 104) « Certes la prière, à des heures déterminées, est, pour les croyants, un devoir qui leur est prescrit. »

On n'est point d'accord sur l'étymologie du mot « ṣalâh » (prière) et d'où il dérive. Il y en a qui disent qu'il est synonyme de « do'â » (invocation); en effet, le mot « ṣalâh » est une expression usitée, dans le langage des Arabes, dans le sens d'invocation; aussi la prière a-t-elle été appelée « ṣalâh » parce que ce mot a également pour acception celle d'invocation; selon d'autres, il serait synonyme de raḥmah (miséricorde).

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXIII, 56) « Certes Dieu et ses anges bénissent le Prophète. » L'emploi du mot « ṣalâh », dans la bouche de Dieu, c'est, de sa part, l'acte de se montrer miséricordieux envers quelqu'un : dans la bouche des anges, c'est l'action d'appeler sur lui la clémence de Dieu et, dans la bouche des hommes, celle d'adresser à Dieu une prière. L'Apôtre de Dieu (que Dieu le comble de bénédictions et lui accorde le salut!) a dit, [en employant le verbe ṣallâ] : « O mon Dieu, accorde tes bénédictions (ṣalli) à la famille d'Abou-'Awfâ! » c'est-à-dire, fais-lui miséricorde! D'autres disent que le verbe « ṣallâ » a le sens de « istiqâmah » (action de redresser, rendre droit), comme dans cette phrase : « J'ai redressé (ṣallaïtou) le bois en le chauffant sur le feu », autrement dit, je l'ai rendu droit. En effet, la prière maintient droit [le cœur de] l'homme, dans sa soumission à Dieu

(1) G. Sale-al-Koran, page 28, note *b*. — « (The middle prayer) Yahiâ interprets this from a tradition of Moḥammad, who being asked which was the middle prayer, answered, the evening prayer, which was instituted by the prophet Salomon. But Jallalo'ddin allows a greater latitude, and supposes it may be the afternoon prayer, the morning prayer, the noon prayer, or any other. »

et ses devoirs envers Lui et l'empêche de Lui désobéir. — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXIX, 44) « Certes la prière préserve des turpitudes et des actions blâmables. » — La prière, est dit-on, le trait d'union entre le serviteur et son Dieu. — On rapporte que l'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !) a dit : « Le trait caractéristique de la foi, c'est la prière ; quiconque y épanche tout entier son cœur et s'en acquitte religieusement, avec les obligations qu'elle comporte, celui-là est un vrai croyant. » — On rapporte qu''Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !), a dit, un jour qu'il se trouvait en chaire : « Certes la barbe de l'homme blanchit, sur ses joues, dans le culte de l'Islâm, sans qu'il ait jamais pu adresser au Dieu Très-Haut une prière qui soit parfaite ! » — « Et comment cela ? » lui demanda-t-on. — « C'est que, répondit-il, dans l'accomplissement de la prière, il y a [toujours] quelque chose d'imparfait, soit dans les inclinations du corps, dans les prosternements, dans l'humilité des postures, soit sous le rapport de la contrition et du maintien devant Dieu. » — 'Âïšah (que le Dieu Très-Haut lui soit propice !) a dit : « L'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut !) devisait avec nous et nous devisions avec lui, mais, lorsqu'arrivait l'heure de la prière, on aurait dit qu'il ne nous connaissait pas et que nous ne le connaissions point. » — « Comment se fait-il, demanda-t-on à al-Ḥasan, que ceux qui prient pendant la nuit ont un visage des plus beaux ? » — « La raison en est, répondit-il, qu'ils se sont trouvés en tête à tête avec le Dieu miséricordieux et qu'Il les a enveloppés d'un reflet de sa propre auréole. » — Un certain auteur a dit : « Personne ne manque à une prière faite en commun, sans qu'il y ait faute de sa part. » — Durant l'espace d'un jour et d'une nuit, Rabi'ah, femme de la tribu des Banou-'Adi, avait coutume d'accomplir une prière de mille inclinations et de s'écrier : « J'en atteste Dieu ! Par cette prière, mon but n'est pas de mériter une récompense céleste, mais de faire plaisir à l'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut !) et qu'il puisse dire aux autres Prophètes (que la paix et la bénédiction soient sur eux !) : Remarquez une femme d'entre mon peuple ; voilà ce qu'elle fait dans l'espace d'un jour et d'une nuit ! » — « Je priais, rapporte une certaine personne, derrière Ḏou-n-Noun al-Miṣri. Au moment de prononcer le *Takbîr*, il leva les mains et, après avoir proféré le

mot de Dieu, il tomba en extase et demeura comme un corps sans vie, tant il était absorbé par sa vénération envers son Dieu (que sa Gloire soit proclamée et exaltée!), puis il dit : Dieu est le plus grand! Il y avait tant de respect et de vénération, dans son éjaculation, que je crus que mon cœur allait se briser en morceaux. » — On dit que le Dieu Très-Haut révéla ces paroles à David, (que la paix soit sur lui!) : « Il s'abuse celui qui prétend m'aimer et qui, lorsque la nuit a étendu sur lui son voile, s'endort sans plus penser à moi : est-ce que tout amoureux n'aime point à se trouver seul, en tête à tête, avec l'objet de son amour? »

ʿAbd-Allah, fils d'al-Mobârak, (puisse le Dieu Très-Haut lui donner des marques de sa satisfaction!), est l'auteur de ce distique :

Wâfir (1). — « Dès que la nuit a étendu son voile de ténèbres, les » voilà qui se mortifient et le jour vient les éclairer qu'ils sont encore en « prières ;

« La crainte [de Dieu] bannit le sommeil de leurs paupières et ils demeu-

(1) FORMES DIVERSES DU WÂFIR.

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
———∪	———∪	———∪	———∪	———∪	———∪
——∪	—∪—∪	—∪—∪	——∪	—∪—∪	—∪—∪
					—∪∪—
					∪——
					—∪—
					———

Maǵzou-l-wâfir (*Wâfir*, dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪
Changements dont ces pieds sont susceptibles.			
———∪	———∪	———∪	———∪
——∪		——∪	

NOTA. — Les pieds soulignés sont très rares et même douteux.

« rent levés, tandis qu'autour d'eux les gens insouciants se livrent au « sommeil. »

Le Šaïḳ, l'Imâm très savant, le Juge vénérable, Fatḥ-ad-dîn, fils d'Âmîn-ad-dîn, (que Dieu lui fasse miséricorde!), répétait bien souvent, sous forme de sentence, les vers suivants :

Sarîʿa (1). — « O dormeur, que de temps tu passes à dormir! Lève-toi, « ô mon ami, le jour de la résurrection approche!
« Alors que le monde sommeille, prends sur ta nuit, ne fût-ce même « qu'une heure; cette heure te profitera.
« Celui qui passe toute sa nuit à dormir n'arrivera point à la [céleste] « demeure, se donnât-il beaucoup de peine. »

Saïdi Owaïs al-Qarani ne dormait point de la nuit et disait souvent : « Pourquoi donc les Anges ne sont-ils point sujets à céder au sommeil, tandis que, nous, nous le sommes? » — Ḥoḏaïfah (que Dieu l'agrée!) a dit : « L'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut!) avait recours à la prière, lorsque quelque chose le chagrinait. » — Hišâm, fils d'ʿOrwah, a dit : « Mon père consacrait une grande partie de son temps à la prière prescrite par la Loi et disait : c'est un capital que j'amasse pour l'autre monde. » — Abou-ṭ-Tofaïl a dit : « J'ai entendu Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée!), dire : ô hommes, allez [par la prière] au-devant de vos flammes [de l'Enfer] et éteignez-les; j'ai entendu l'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut!) proférer ces paroles : « La prière, jusqu'à la suivante, efface les péchés qu'on commet dans l'inter-

---

(1) FORMES DIVERSES DU SARIʿA

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
— ∪ —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ —	— ∪ — —	— ∪ — —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
— ∪ ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— — —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— — —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— —	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— — ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
			— —		

NOTA. — Le pied — ∪ ∪ ∪ est fort rarement employé.

valle, pourvu qu'on évite les fautes graves. » — Moḥammad, fils de Monkadir, [pour prier] avait partagé la nuit en trois parties, entre lui, sa mère et sa sœur ; sa sœur étant venue à mourir, il la partagea entre lui et sa mère ; puis cette dernière étant décédée, il la passait tout entière, lui seul, à prier. — Moslim, fils d'Yasâr, au moment de faire sa prière, dans sa maison, disait à sa famille : « Vous pouvez causer, car je n'entendrai point votre conversation. » Lorsqu'il rentrait dans sa demeure, sa famille se taisait et on n'entendait plus leur bouche proférer aucune parole : mais, lorsqu'il se levait pour prier, ils se mettaient à jaser et à rire bruyamment. Un jour qu'il priait, un incendie éclata à côté de lui, mais il ne s'en aperçut que lorsqu'il fut éteint. — Dans le Temple de l'Enceinte Sacrée, les pigeons s'abattaient sur la tête d'Ibn-az-Zobaïr, le prenant, tant il demeurait longtemps debout dans sa prière, pour un tronc de palmier planté là. — Les moineaux venaient s'abattre sur le dos d'Ibrâhîm, fils de Šarîk, pendant qu'il était prosterné, comme s'ils se fussent abattus sur un mur. — Quatre d'entre les Imâms, à savoir : 'Otmân, fils d''Affân, Tamîm ad-Dâri, Sa'îd, fils de Ǵobaïr, et Abou Ḥanîfah (que le Dieu Très-Haut leur accorde des marques de sa satisfaction !) récitaient, dans une prière composée d'une seule prosternation, le Qorân d'un bout à l'autre. — Al-Âwzâ'i aperçut, entre le tombeau et la chaire, un jeune homme qui, lorsque l'aurore parut, tomba à la renverse et s'écria : « Au point du jour, la caravane se félicitera du voyage fait pendant la nuit (1). » — « O fils de mon frère, lui dit al-Âwzâ'i, c'est bon à dire pour toi et pour tes compagnons, mais non point pour les chameliers ! » — Ḳalaf, fils d'Âiioub, ne chassait point les mouches de dessus sa figure, pendant qu'il priait. Comme on lui demandait pourquoi il les souffrait, il répondit : « Il est à ma connaissance que les méchants endurent, sans sourciller, les coups de fouet, pour qu'on dise : un tel est demeuré impassible et, moi, en présence de mon Dieu, pourquoi donc ne supporterais-je point [avec la même constance] les mouches qui s'abattent sur moi ! » — Abou-Ṣafwân, fils d''Awânah, a dit : « Il n'est pas de spectacle plus beau que celui d'un homme habillé de blanc

(1) Freytag, *Arabum proverbia*, tome II, page 7[illegible].

qui, debout, prie, au clair de la lune : on dirait qu'il ressemble aux Anges. » — Al-Ḥasan a dit : « Il n'y avait pas, dans la communauté musulmane, de personne plus pieuse que Fâṭimah (sur elle soit la paix!), fille de l'Apôtre de Dieu, (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut!) ; dès le point du jour, elle demeurait, debout, [à prier], jusqu'à ce que ses pieds devinssent enflés. » L'Apôtre de Dieu (que Dieu le comble de ses bénédictions et lui accorde le salut!), lui aussi, demeurait debout, [à prier], jusqu'à ce que ses pieds en devinssent enflés — et cependant Dieu lui avait fait remise de ses fautes passées et de ses fautes futures — et ses larmes tombaient, à l'endroit où il priait, comme si elles eussent été des gouttes de pluie. — Dans le cœur d'Abraham, l'ami de Dieu, (sur lui soit la paix!), on percevait des palpitations et des bouillonnements : chez le Chéri [Moḥammad], de même que chez l'ami de Dieu [Abraham], c'était là un effet de leur crainte divine et ils éprouvaient ces sensations, malgré la vénération, le respect, la haute considération dont ils étaient entourés : aussi serait-il singulier de voir demeurer impassible le cœur d'un individu que ses péchés bourrèlent de remords. — L'Apôtre de Dieu (que Dieu le comble de ses bénédictions et lui accorde le salut!), à une personne qui lui disait : « Prie Dieu qu'Il fasse que je sois ton compagnon dans le Paradis », fit la réponse suivante : « Facilite-moi, toi-même, cette tâche, en multipliant tes prosternements. » — Ḥâtim al-Âṣamm (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) a dit : « Je manquai une fois la prière faite en commun et il n'y eut qu'Abou-Isḥaq al-Boḳâri qui m'en exprima ses sentiments de condoléance, tandis que s'il m'était mort un enfant, plus de dix mille personnes seraient venues s'associer à ma douleur : c'est qu'aux yeux de ces gens-là une circonstance fâcheuse concernant la religion était moins douloureuse qu'une perte matérielle. » — Les Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme (que Dieu les agrée!) se désolaient, pendant trois jours, lorsqu'ils manquaient le premier *Takbîr* [de la prière], et sept jours, lorsqu'ils manquaient la prière en commun. — Le fils d'Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils!) a dit : « Une prière de deux rak'ahs (1), faite

(1) Le mot rak'ah désigne un certain nombre de prosternations, d'invocations et de prières.

vec recueillement, vaut mieux que de prier toute la nuit, l'esprit distrait. » — Un certain poète a dit :

Kâmil (1). — « Il se fait tort à lui-même celui qui néglige la prière : il s'abuse et se ferme l'accès du bienheureux séjour et de la céleste demeure :

« [De la prière], s'il en nie les grâces, qu'il soit bien avéré pour toi qu'il se montre, envers ton Dieu, impie et sacrilége ;

« Si, c'est par une sorte de paresse qu'il la néglige, c'est un voile épais qu'il jette sur la face de la vérité.

---

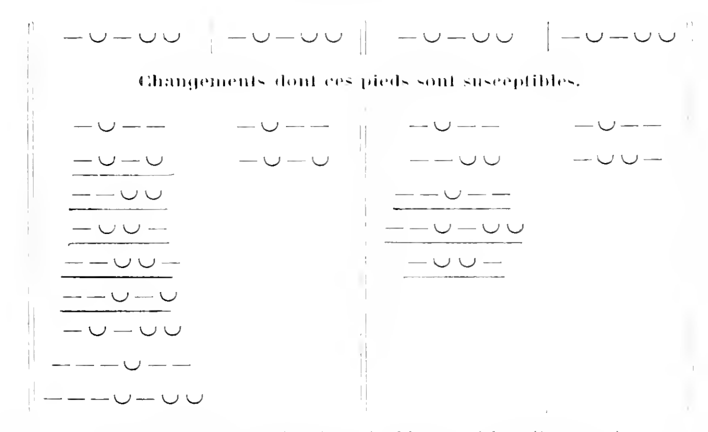
(1) Formes diverses du KÂMIL.

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
— ∪ — ∪ ∪	— ∪ — ∪ ∪	— ∪ — ∪ ∪	— ∪ — ∪ ∪	— ∪ — ∪ ∪	— ∪ — ∪ ∪

Changements dont ces pieds sont susceptibles.

— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
— — ∪ ∪			— — ∪ ∪		
— — —			— — —		
— ∪ ∪			— ∪ ∪		
— —			— —		

Magzou-l-kâmil (*Kâmil* dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché.



Nota. — Les huit pieds soulignés, dans le Magzou-l-kâmil, sont fort rares.

« Aš-Šâfi'aï et Mâlik estiment que, s'il ne vient point à résipiscence, il « mérite, comme châtiment, le tranchant du glaive [d'être mis à mort];
« Pour moi, je suis de l'avis de cet Imâm qui pense qu'il mérite, à juste « titre, tous les châtiments. »

O mon Dieu, aide-nous dans l'accomplissement de la prière et, dans ta bonté, accueille-la de notre part favorablement! O le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde, fais que nous ne soyons point au nombre de ceux qui sont indifférents! Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur tous ses Compagnons, sans exception!

Nous croyons qu'il est bon, entre autres, d'annexer, à cette section de ce chapitre, quelques considérations sur les vertus du cure-dent et les mérites des Mouaḏḏins [crieurs qui appellent, du haut des minarets, les croyants à la prière].

Du Cure-dent.

L'Apôtre de Dieu (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut!) a dit : « N'était la crainte d'imposer à mon peuple une tâche pénible, je lui prescrirais de faire usage du cure-dent, au moment de chaque prière. » — Il a dit encore : « Une prière, faite immédiatement après qu'on vient de faire usage du cure-dent, vaut mieux que soixante-quinze prières [faites sans qu'on s'en soit servi]. » — Ḥoḏaïfah, fils d'al-Yaman, (que Dieu l'agrée!), a dit : « L'Apôtre de Dieu (1), au moment où il allait se coucher, se nettoyait la bouche avec le cure-dent. » L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Le cure-dent est un instrument de propreté, pour la bouche, agréable à Dieu. » On cite aussi de lui ces paroles : « Si on connaissait les vertus que possède le cure-dent, les hommes le tiendraient la nuit sous leurs draps de lit; » et cette autre sentence : « Vos bouches sont des voies par lesquelles vous vous adressez à votre Dieu : tenez-les donc propres. » — Si vous avez à faire le choix d'un cure-dent, faites qu'il soit en bois d'*ârâk* (acacia) : cependant, on peut employer, pour cet usage,

(1) Dorénavant, je m'abstiendrai de faire suivre le nom de Moḥammad de la formule de bénédictions et de salut dont il est *toujours* accompagné.

out autre bois et se servir aussi de la racine de souchet, d'une oudre alcaline, d'un morceau de toile grossière et de tout autre bjet, bon pour enlever la saleté. — L'Apôtre de Dieu se nettoyait es dents avec le cure-dent horizontalement, en commençant par e côté droit de la bouche, ainsi que nous l'ont appris les traditions qui nous sont parvenues [sur les faits et gestes du Prophète]. Le cure-dent, en bois d'olivier, enlève le tartre des ents. — D'après le dire de ses Compagnons, l'Apôtre de Dieu, u moment de se servir du cure-dent, disait : « O mon Dieu, ô 'oi le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde, fais qu'il roduise sur moi des effets salutaires! » Alors, il s'en frottait les arois extérieures et intérieures de la machoire et le passait sur es extrémités de ses incisives et de ses molaires, puis, plusieurs ois, légèrement sur la voûte du palais; il se servait d'un cure-ent de grosseur moyenne, ni trop sec, ni trop frais, et, s'il tait trop sec, il le ramollissait en le trempant dans de l'eau. Une es vertus du cure-dent, c'est, dit-on, de rappeler, au moment e la mort, la confession du témoignage de la Foi musulmane t d'aider à rendre le dernier soupir.

De l'appel à la Prière.

On cite les paroles suivantes, comme ayant été dites par le 'rophète : « La main de Dieu est sur la tête du Mouaddin, jusqu'à e qu'il ait terminé son appel à la prière. » — On dit que la évélation de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XLI, 33) « Qui st-ce qui tient un plus beau langage que celui qui appelle au ulte de Dieu et fait le bien? » s'applique aux Mouaddins. —)n tient d'Abou-Sa'îd al-Kodri (que Dieu l'agrée!) que le Prophète dit : « Dieu sera d'autant plus indulgent pour les fautes du Iouaddin que sa voix aura eu plus d'étendue, et tout brin d'herbe, rais ou sec, qui l'aura entendue, témoignera en sa faveur, au our de la résurrection. » — On rapporte que Mo'âwiyah (que Dieu agrée!) a tenu ce propos : « J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : u jour de la résurrection, le Mouaddin aura, de tous les hommes, e cou le plus long [c'est-à-dire, il sera le plus rapproché du 'aradis, à cause du grand mérite que lui donne son ministère]. » 'est Moslim qui cite cette tradition. — On rapporte, sur l'autorité

d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée!), que le Prophète a tenu ce propos : « Lorsque l'appel à la prière se fait entendre, Satan s'enfuit et lâche des pétarades, pour ne point percevoir la voix du Mouaḏḏin. » Cette tradition est citée par al-Boḳâri et par Moslim. — On tient d'Abou-Sa'ïd al-Ḳoḏri (que Dieu l'agrée!) ces paroles : « J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Aussi loin que la voix du Mouaḏḏin se fait entendre, il ne se trouve ni Génie, ni Être humain, ni quoi que ce soit, qui ne témoignera en sa faveur, au jour de la résurrection. » C'est al-Boḳâri qui cite cette tradition. Il existe une foule d'autres traditions connues, sur les mérites [attachés au ministère] du Mouaḏḏin. Dieu (que sa louange soit proclamée et son saint nom exalté!) sait le mieux ce qui en est.

SECTION III.

DE L'AUMÔNE ET DES MÉRITES QUI Y SONT ATTACHÉS.

Dieu (qu'Il soit béni et exalté!), dans différents passages de son Livre, a associé l'aumône avec la prière ; [en effet] le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 40) « Acquittez-vous exactement de la prière et faites l'aumône » ; le Dieu béni a dit encore : (Q. XXIV, 37) « Ce sont des hommes que ni négoce, ni trafic ne détournera du souvenir de Dieu, de l'observance de la prière et de la pratique de l'aumône. » — Il a encore dit, ce Dieu béni : (Q. XCVIII, 4) « [Que ne leur commande-t-on, si ce n'est qu'] ils s'acquittent exactement de la prière et pratiquent l'aumône, et c'est là la religion de la résurrection. »

On rapporte, sur l'autorité de Boraïdah, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a tenu ce propos : « Un peuple n'a jamais cessé de faire l'aumône, sans que Dieu l'ait privé de pluie. » — On donne, sur la foi d''Âïšah, (que le Dieu Très-Haut lui accorde des marques de sa satisfaction!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « L'argent et la charité ne se sont jamais trouvés en relations sans que celle-ci ait complètement épuisé celui-là. » — D'après le témoignage du fils d''Abbâs, (que Dieu leur soit propice à tous deux!) l'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque possédant par devers lui de quoi faire l'aumône ne s'en acquitte point et celui qui, possédant par devers lui de quoi faire le pèlerinage, ne l'accomplit point, demanderont

tous deux à revenir [sur la terre]; » propos qui fait allusion à ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXIII, 101) « Seigneur! fais-moi retourner [à la vie], afin que je me conduise bien dans ce que j'ai négligé. »

Nous joindrons, comme complément à cette section, quelques considérations sur l'aumône, sur ses mérites, sur les anecdotes que l'on cite à ce sujet, et sur les récompenses et les rémunérations que Dieu réserve dans le ciel aux personnes charitables et les peines qu'il leur épargnera.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XII, 88) « Dieu récompensera ceux qui font l'aumône. » — Il a dit encore (qu'Il soit béni!) : (Q. LVII, 17) « Ceux qui font l'aumône, hommes et femmes. » — Il existe, à ce sujet, une foule de saints versets et des traditions authentiques fort connues. — At-Tirmiḏi rapporte dans son recueil [de traditions], avec les autorités à l'appui, sur la foi d'ʿAbd-Allah, fils d'ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, (que Dieu lui soit propice!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le meilleur des compagnons, aux yeux de Dieu, est celui d'entre eux qui est le meilleur pour son voisin. » — On lit dans le *Ṣaḥiḥ* de Moslim, le *Mowaṭṭâ* de Mâlik et le *Ǵâmiʿa* d'at-Tirmiḏi, (1) qu'on tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu lui soit propice!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Aucune fortune n'a jamais été amoindrie par l'aumône, » et, suivant une autre version : « L'aumône d'une partie de la fortune n'a jamais diminué cette dernière et, plus Dieu rend son serviteur compatissant, plus Il l'augmente en puissance : jamais un homme ne se fait petit sans que le Dieu Très-Haut l'élève. »

Une femme, ayant la main paralysée, vint trouver ʿÂïšah (que Dieu l'agrée!) et lui tint ce langage : « Mon père aimait à faire l'aumône et ma mère en avait une telle horreur que, durant sa vie, elle ne fit l'aumône que d'un morceau de graisse et d'un chiffon d'étoffe. Or, je fis un rêve où il me sembla voir que le jour de la résurrection était arrivé et que ma mère n'avait ses nudités couvertes que par le chiffon d'étoffe et elle tenait, dans sa main, le morceau de graisse que, altérée de soif, elle léchait. Je me rendis auprès de mon père et le trouvai, sur le rebord

---

(1) Le *Ṣaḥiḥ*, le *Mowaṭṭâ* et le *Ǵâmiʿa* sont les titres que portent trois recueils de traditions.

d'une citerne, occupé à donner à boire aux gens. Je lui demandai un verre d'eau que je donnai à boire à ma mère. A ce moment même, j'entendis, au-dessus de moi, une voix qui me disait : « Oui donc! la personne qui lui a donné à boire, que Dieu dessèche [paralyse] sa main! » Là-dessus, je me réveillai dans l'état où tu me vois. »

Un mendiant s'arrêta, [un jour], auprès d'une femme en train de souper. Celle-ci se leva, lui mit une bouchée dans la bouche, puis se rendit aussitôt auprès de son mari qui était aux champs et, après avoir déposé auprès de lui un garçon qu'elle avait, elle se mit à vaquer à une besogne qu'elle désirait terminer. Or, un loup enleva son enfant et la pauvre mère prit une attitude suppliante et s'écria : « O le Maître de mon enfant! [viens à mon aide]. » A ces mots, un inconnu se présenta tout à coup à elle ; il saisit le loup par le cou et la mère arracha de la gueule de l'animal son enfant [qu'elle retira] sain et sauf, sans qu'il eut éprouvé aucun mal, ni aucun dommage. « Cette bouchée-ci, lui dit alors l'inconnu, est en échange de celle que tu as mise dans la bouche du mendiant. »

Une tourterelle avait fait sa nichée sur un arbre, au milieu de l'habitation d'un homme. Lorsque les petits de cette tourterelle furent sur le point de s'envoler, la femme de cet individu enjôla si bien son mari qu'elle l'amena à s'emparer de la couvée; l'individu renouvela le fait plusieurs fois: la tourterelle, faisait-elle une nouvelle nichée, l'homme lui enlevait encore ses petits. La tourterelle alla se plaindre à Salomon (que la paix repose sur lui!) et lui dit : « O Envoyé de Dieu, j'aurais voulu avoir des petits qui célébrassent, après moi, les louanges du Dieu Très-Haut, mais cet homme, poussé par sa femme, me les enlève. » Cependant, la tourterelle s'étant plainte de nouveau, Salomon dit à deux démons : « Lorsque vous verrez mon individu grimper sur l'arbre, coupez-le en deux. » Or, au moment où cet homme se disposait à monter sur l'arbre, voilà qu'il fut accosté par un mendiant auquel il donna à manger un morceau de pain d'orge, puis il grimpa sur l'arbre et enleva, comme d'habitude, les petits de la tourterelle. Cette dernière étant venue encore se plaindre à Salomon (que la paix soit sur lui!), celui-ci dit aux deux démons : « Pourquoi donc n'avez-vous pas fait ce que je vous ai commandé? » — « C'est que, lui répondirent-ils, nous en avons

été empêchés, [en raison de l'aumône qu'il avait faite], par deux anges qui nous ont rejetés aux extrémités de la terre. »

An-Naḳaʿî a dit : « Ils [les anciens Arabes] pensaient que l'homme méchant, en donnant quelque chose en aumône, se préservait de toute calamité. On mettait son aumône dans la main du pauvre et on se tenait debout devant lui, en le priant de l'accepter, dans une attitude qui faisait croire que le véritable mendiant était celui qui donnait. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « L'aumône ferme aux maux soixante-dix portes. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit encore : « Repoussez les rudes coups du sort, en donnant à manger, ne fût-ce même qu'une parcelle [de nourriture] grosse comme la tête d'un oiseau. » — On cite également de lui ces paroles : « Libérez-vous de vos obligations envers les pauvres, ne fût-ce même qu'en donnant une bagatelle [m. à m., un sabot de chameau carbonisé]. » — On raconte qu'il a tenu aussi ce propos : « Préservez-vous du feu de l'Enfer, ne fût-ce même qu'avec l'aumône d'une moitié de datte. » — Jésus (que Dieu répande sur lui ses grâces et ses bénédictions !) a dit : « Celui qui repousse un pauvre et le laisse désappointé, les Anges ne visitent plus sa maison durant sept jours. » — Notre prophète Moḥammad faisait, de sa propre main, l'aumône aux malheureux. — On cite ces paroles comme ayant été proférées par l'Apôtre de Dieu : « Il n'y a pas un musulman qui donne un vêtement à un de ses coreligionnaires, sans qu'il demeure en la garde de Dieu, tant qu'un lambeau de ce vêtement se trouve sur ce dernier. » — ʿAbd-al-ʿAziz, fils d'ʿOmaïr, a dit : « La prière te conduira à moitié chemin du royaume [de Dieu]; le jeûne t'en fera parvenir à la porte et l'aumône t'amènera en la présence divine. » — On rapporte qu'Ar-Rabîʿa, fils de Ḳaïtam, sortit, par une nuit pluvieuse, couvert d'un burnous en soie écrue (le burnous est une espèce de manteau à capuchon) et qu'ayant rencontré un mendiant il lui donna son burnous, en récitant ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. III, 86) « Vous ne serez réellement charitables que si vous donnez de ce que vous aimez [le mieux]. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a tenu ce propos : « Il n'y a que la prière qui conjure le destin ; il n'y a que la bienfaisance qui prolonge la vie ; certes, c'est une calamité que d'avoir un mauvais caractère, une bonne qualité que d'être bon envers ses esclaves et l'aumône préserve d'une mauvaise mort. » Yaḥiâ, fils de Moʿâḏ, a dit : « Je ne

connais rien qui représente le poids d'une montagne de la terre, si ce n'est l'aumône. » — On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Remédiez à vos chagrins et à vos soucis par les œuvres de charité ; [par elles], Dieu vous préservera de tout mal et vous assistera contre vos ennemis. » — On raconte qu''Obaïd, fils d''Omaïr, a tenu ce propos : « Au jour de la résurrection, les hommes ressusciteront plus affamés et plus altérés qu'ils ne le furent jamais ; celui qui aura donné à manger, pour l'amour de Dieu, Dieu le rassasiera : celui qui aura donné à boire, pour l'amour de Dieu, Dieu étanchera sa soif ; celui qui aura, pour l'amour de Dieu, donné des vêtements [aux malheureux], Dieu le vêtira à son tour. » Aš-Ša'bi a dit : « Celui qui ne sent point le besoin d'obtenir la récompense réservée à l'aumône plus vivement que le pauvre ne ressent le besoin de la demander, perd le mérite de cette aumône et s'en frappe le visage [c'est-à-dire, l'homme doit comprendre la nécessité de faire l'aumône plus que le pauvre n'éprouve la nécessité de la demander, s'il ne veut pas en perdre le mérite et la voir tourner à son désavantage]. » — Al-Ḥasan, fils de Ṣâliḥ, quand un pauvre venait le trouver, avait-il par devers lui de l'or ou de l'argent ou de quoi manger, il le lui donnait : s'il n'avait par devers lui rien de tout cela, il lui donnait de la graisse ou autre chose dont on peut tirer profit : enfin, s'il n'avait absolument rien, il lui donnait du koḥl (cosmétique ou remède employé pour les yeux) ou bien il tirait de sa poche une aiguille et du fil et se mettait à lui rapiécer ses vêtements.

Un certain individu avait expédié son fils au dehors, pour une affaire de commerce. Des mois se passèrent sans qu'il reçût aucune nouvelle de lui. Alors, il fit l'aumône de deux pains et nota le jour où il les donnait. Au bout d'une année, son fils revint sain et sauf et ayant fait de bonnes affaires. « T'est-il arrivé, durant ton voyage, lui demanda son père, quelque fâcheux accident? » — « Oui, répondit-il ; le navire sur lequel nous étions sombra, au milieu de la mer, et je fus submergé avec tous ceux qui se trouvaient à bord : soudain deux jeunes gens me saisirent, me tirèrent sur la plage et me dirent : « Informe ton père que ceci est en échange des deux pains [qu'il a donnés]. » — « Que n'eussent-ils pas fait, [ajouta le fils] si tu en eusses donné davantage ! » — 'Ali (que Dieu lui soit propice et couvre son visage de gloire !) a dit :

« Si tu trouves, dans la classe des indigents, quelqu'un qui te porte tes provisions de bouche et te les remette fidèlement, au moment où tu en as besoin, saisis l'occasion de le récompenser du transport qu'il a effectué. » Que Dieu bénisse ce poète qui a dit :

Sarî'a. — « Il déplore ce qui s'en est allé de sa fortune : il n'y a pas « de quoi s'en désoler ! Dans ce cas, ce qui s'en va, reste. » [Le poète veut dire que ce que l'on donne en aumône n'est pas perdu].

On raconte qu'un individu adorait Dieu, depuis soixante-dix ans. Or, une certaine nuit, pendant qu'il était dans son oratoire, voilà que se présenta à lui une jolie femme qui le pria de vouloir bien l'assister, dans son indigence. C'était par une nuit pluvieuse. L'ascète ne fit nulle attention à elle et se remit à prier. Alors la femme s'en retourna. A ce moment, il jeta les yeux sur elle et la vue de cette personne le charma ; elle venait de s'emparer de son cœur et de lui ravir son âme. Aussitôt, il abandonna ses pratiques de dévotion et, s'attachant aux pas de la dame, il s'écria : « Jusqu'où en arriverons-nous ? » — « Jusqu'au point que l'on désirera, » répondit-elle. — « Quel malheur ! s'exclama l'ascète, celui que l'on désirait pour sa piété est aujourd'hui en proie au désir, et l'homme libre a été changé en esclave. » Là-dessus, il entraîna la dame et la fit entrer dans sa cellule où elle demeura durant sept jours. Au bout de ce temps, l'ascète se rappela les exercices pieux auxquels il se consacrait naguère et comment il avait vendu une vie de dévotion de soixante-dix ans, en échange d'un acte coupable d'une durée de sept jours. Alors, il pleura jusqu'à en perdre connaissance. Lorsqu'il revint à lui, la dame lui dit : « O mon cher, toi, tu n'as péché envers Dieu qu'avec moi seule et moi, je n'ai péché envers Dieu qu'avec toi seul. Je remarque sur ta figure des signes d'amendement ; aussi, je te conjure, au nom de Dieu, lorsque tu te seras réconcilié avec ton Souverain Maître, de te ressouvenir de moi. » Cet homme, rapporte le narrateur, sortit, marchant droit devant lui, comme un forcené, et la nuit le conduisit, pour s'y abriter, dans une vieille masure où logeaient dix aveugles, tout près desquels vivait un moine qui, toutes les nuits, leur envoyait dix petits pains. Or, le serviteur du moine étant venu, comme d'habitude, porter les dix pains, le pécheur tendit la main et, prenant le pain, fut cause qu'il y eut

un des dix aveugles qui ne reçut rien. — « Où est mon pain ? » demanda alors ce dernier. — « Je vous les ai distribués tous les dix, » répondit le serviteur. — « Eh bien ! je passerai la nuit, le ventre vide, » reprit l'aveugle. Là-dessus, notre pécheur se prit à pleurer et remit le pain à celui auquel il était destiné, en se disant en lui-même : Il est plus juste que ce soit moi qui passe la nuit, le ventre vide, car je suis un pécheur, tandis que cet autre est un saint homme, et il s'endormit. Cependant, il finit par tomber d'inanition et en arriva à ses derniers moments. Le Dieu Très-Haut ordonna à l'Ange de la mort de prendre son âme. Alors, les Anges de la miséricorde et les Anges du châtiment eurent une altercation au sujet de cet homme ; il s'est amendé, disaient les Anges de la miséricorde et il est venu à résipiscence. — Non pas ! soutenaient les Anges du châtiment, il est mort en état de péché. A ce moment, le Dieu Très-Haut leur révéla ces paroles : « Pesez [dans une balance] sa piété de soixante-dix ans, avec sa désobéissance de sept nuits. » — En effet, ils effectuèrent cette pesée et le plateau de la désobéissance l'emporta sur l'autre. — « Pesez maintenant, leur révéla Dieu, la désobéissance de sept nuits, avec le pain qu'il a mieux aimé donner à un autre que de le garder pour lui. » Les Anges firent cette pesée et le poids du pain l'emporta. Les Anges de la miséricorde recueillirent donc cet homme et Dieu agréa sa repentance.

On raconte qu'un individu et sa femme étaient, un jour, assis occupés à manger ; ils avaient devant eux une volaille rôtie. Un mendiant s'étant arrêté devant leur porte, l'individu s'avança vers lui et le chassa. Le mendiant se retira. Or, dans la suite, il arriva que cet homme se ruina ; l'aisance dont il jouissait disparut et il répudia sa femme. Une fois divorcée, celle-ci épousa un autre homme. Un certain jour, celui-ci était assis en train de manger avec sa femme, ayant devant eux une volaille rôtie, lorsque soudain un mendiant frappa à la porte. « Tiens ! dit le mari à son épouse, va lui porter cette volaille. » En effet, la dame sortit pour aller lui remettre la volaille et reconnut, dans le mendiant, son premier époux. Après lui avoir remis la volaille, elle s'en revint, les yeux mouillés de larmes. Son mari lui ayant demandé ce qui la faisait pleurer, elle lui apprit que ce mendiant n'était autre que son premier époux et lui raconta son aventure avec ce pauvre mendiant que son ancien mari avait brutalement chassé.

— « J'en atteste Dieu, lui dit alors son second mari, ce pauvre dont tu parles, c'était moi-même ! »

On raconte, sur l'autorité de Makḥoul, qu'un homme vint trouver Abou-Horaïrah (que Dieu lui soit propice !) et lui dit : « Prie Dieu en faveur de mon fils, car la crainte qu'il ne périsse s'est emparée de moi. » — « Eh bien ! lui dit Abou-Horaïrah, je vais t'indiquer une action qui sera plus efficace que ma prière, qui aura plus de chance d'être couronnée de succès et donnera une solution satisfaisante plus prompte. » — « Je ne demande pas mieux, » observa notre homme. — « Voici, reprit Abou-Horaïrah ; fais, au nom de ton fils, une aumône dans la pensée que, grâce à elle, ton fils se tirera heureusement d'affaire et échappera sain et sauf au danger où il se trouve. » En effet, cet homme sortit de chez Abou-Horaïrah et fit à un pauvre l'aumône d'un dirhem, en disant : « Que ce soit pour le salut de mon fils et la cause de la préservation de sa personne et de ce qu'il a avec lui ! » A ce même moment, on entendit en mer une voix qui criait : « Oui donc ! la rançon est agréée et Zaïd est secouru ! » Lorsque le fils arriva, son père lui demanda des nouvelles de son voyage. — « O mon cher père, tel et tel jour, à telle et telle heure, lui dit son fils, — et c'était précisément le jour où son père avait, à son intention, fait l'aumône d'un dirhem, — j'ai été témoin d'un fait surprenant. Voici ce qui s'est passé : Nous étions en danger imminent de périr corps et biens, lorsque nous entendîmes dans les airs une voix qui disait : « Oui donc ! la rançon est agréée et Zaïd est secouru ! » En même temps, nous vîmes arriver à nous des hommes, habillés de vêtements blancs, lesquels conduisirent notre bateau à une île qui se trouvait dans notre voisinage et nous nous tirâmes ainsi sains et saufs du péril et fûmes tous heureusement sauvés. »

Il existe, à ce sujet, une foule de traditions mémorables et d'anecdotes, mais celles que nous venons de citer suffisent amplement pour ceux qui ont l'intuition des choses ; certes, l'homme ne recueille les fruits que de ce qu'il a semé. Au surplus, Dieu sait le mieux ce qui en est !

SECTION IV.

DU JEÛNE ET DE SES MÉRITES ; DES RÉMUNÉRATIONS ET DES RÉCOMPENSES CÉLESTES QUE DIEU A PROMISES A L'HOMME QUI PRATIQUE LE JEÛNE.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 179) « O vous qui croyez, le jeûne vous est prescrit, de même qu'il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés ; j'espère que vous craindrez votre Seigneur. »

On dit que le jeûne est général, spécial ou exceptionnel. Le jeûne, commun à tous, consiste à s'abstenir de manger, de se livrer aux relations sexuelles, [en un mot] à empêcher tous les organes de s'abandonner à leurs appétits sensuels ; le jeûne spécial consiste à interdire, à l'ouïe, à la vue, à la langue, au pied et, en général, à tous les organes, de commettre des actions coupables ; enfin, le jeûne exceptionnel consiste à bannir du cœur tous vils sentiments et à se détacher complètement de tout ce qui ne se rapporte pas directement à Dieu.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Le jeûne est la purification du cœur. » — Il a dit encore : « L'homme qui jeûne éprouvera deux joies : l'une, lorsqu'il rompra le jeûne, et l'autre, lorsqu'il comparaîtra devant son Dieu. »

Waki'a a dit que, dans ce verset du Dieu Très-Haut : (Q. LXIX, 24) « Mangez et buvez gaiement, en récompense de vos actions dans les temps passés, » ces paroles s'appliquent aux jours de jeûne où l'on s'abstenait de manger et de boire. — On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque s'abstient de jeûner un jour, dans le mois de Ramaḍân, en dehors des dispenses que Dieu, dans son indulgence, lui accorde, ne saurait le compenser par un jeûne de toute sa vie. » — On lit, dans le recueil de traditions authentiques d'an-Nasâï, que l'Apôtre de Dieu a dit encore : « Lorsque le mois de Ramaḍân arrive, les portes du Paradis sont ouvertes, celles de la Géhenne, fermées, et les démons sont enchaînés. » — Az-Zohri rapporte qu'une seule louange de Dieu, dans le mois de Ramaḍân, est plus méritoire que mille louanges dans un autre mois. — On raconte que Qotâdah disait souvent : « Celui à qui Dieu ne pardonne point,

dans le mois de Ramaḍân, ce ne sera assurément point dans un autre mois qu'Il lui pardonnera. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Si l'on savait ce qu'il y a de bénédictions dans le mois de Ramaḍân, mon peuple souhaiterait que la période de ce mois embrassât l'année tout entière, et si Dieu permettait aux Cieux et à la Terre de parler, ils attesteraient que celui qui jeûne ce mois va droit en Paradis. » — Il a dit encore : « Nul ne prie dans une nuit du mois de Ramaḍân, sans que Dieu lui inscrive à son avoir, en récompense de chacune de ses génuflexions, quinze cents bonnes œuvres, sans qu'il lui élève dans le Paradis une maison formée d'une pierre précieuse rouge, munie de soixante-dix mille portes, ayant chacune d'elles deux battants en or, et lui donne, pour chaque prosternement qu'il effectue, un arbre à l'ombre duquel un cavalier pourrait voyager durant cent ans. » — L'Apôtre de Dieu a dit aussi : « Toute personne qui jeûne a le droit de faire un souhait ; si elle veut que ce souhait soit exaucé, qu'elle dise chaque nuit, au moment où elle rompt le jeûne : O Dieu, Toi dont la clémence est infinie, pardonne-moi ! » — On rapporte qu'Abd-Allah, fils de Mas'aoud, (que Dieu l'agrée !), a dit : « Quiconque jeûne un jour de Ramaḍân est pur de tout péché, comme le jour où il est sorti du sein de sa mère et, si le mois s'écoule qu'il soit encore en vie, aucune faute ne lui est imputée, tout le temps que l'année n'est pas expirée. Quiconque supporte la soif, pour l'amour de Dieu, dans une journée de chaleur excessive du monde d'ici-bas, a droit à ce que Dieu le désaltère, au jour de la résurrection. » — Un certain auteur a dit : « Le jeûne est la purification du corps et quiconque jeûne continuellement se donne tout entier au Dieu Très-Haut. » — On lit dans le Ṣaḥiḥ de Moslim, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée !), que l'Apôtre de Dieu a dit : « Les cinq prières quotidiennes, la prière d'un vendredi à l'autre, le jeûne d'un mois de Ramaḍân au suivant, constituent des œuvres expiatoires pour les fautes que l'on commet dans leur intervalle, pourvu qu'on évite de tomber dans des fautes graves. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « Jeûner chaque mois, durant trois jours, équivaut à un jeûne continuel. » Ces trois jours sont ceux où le clair de lune est le plus vif, c'est-à-dire, le 13e, 14e et 15e jour de chaque mois. — On lit dans le Ṣaḥiḥ d'al-Boḳâri, sur l'autorité d'Abou-Salamah, qui le tenait d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !), qui l'avait recueilli

de la bouche même du Prophète, que celui-ci a dit : « Quiconque jeûne le mois de Ramaḍân, animé d'une foi sincère et en vue de s'en faire un mérite auprès de Dieu, est pardonné de ses fautes passées. »

Multiples sont les grâces que l'on recueille par le jeûne; car le Dieu Très-Haut a distingué particulièrement le jeûne, en le mettant en corrélation directe avec lui, ainsi que cela appert de cette tradition authentique, émanant du Prophète lui-même qui rapporte les propres paroles dont Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !) s'est servi, quand il a dit : « Toutes les actions du fils d'Adam sont pour lui, à l'exception du jeûne, car le jeûne [étant accompli pour ma gloire] m'appartient; aussi, c'est Moi qui en récompense. » Cette sainte tradition suffit pour démontrer le mérite du jeûne; Dieu nous suffit; on ne saurait se confier en de meilleures mains.

SECTION V.

DU PÈLERINAGE ET DES GRACES QUI Y SONT ATTACHÉES.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. III, 91) « Le pèlerinage à la Maison Sainte est un devoir envers Dieu pour quiconque est en état de l'effectuer. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque, sorti de chez lui pour accomplir le pèlerinage de la Mekke ou bien pour visiter les lieux saints, vient à mourir, Dieu le fait bénéficier, jusqu'au jour de la résurrection, des récompenses accordées au pèlerin et au visiteur des lieux saints. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Quiconque est en mesure d'accomplir le pèlerinage de la Mekke et ne le fait point, qu'il meure, s'il le veut, en juif, ou s'il le veut, en chrétien ! » — « Il y a une tradition qui dit : « Certes, parmi les fautes, il en est qui ne peuvent être expiées que par la station faite à 'Arafah ; » et cette tradition ajoute : « L'homme, le plus criminel du monde, est celui qui, s'arrêtant à 'Arafah, s'imagine que Dieu ne lui a pas pardonné, alors que c'est, ici-bas, le jour le plus riche en bénédictions. » — D'après une tradition, la pierre noire [de la Ka'bah] est une gemme d'entre les gemmes du Paradis et Dieu, au jour de la résurrection, la fera surgir, munie de deux yeux et d'une langue, douée de la faculté de la

parole, dont elle se servira pour témoigner en faveur de ceux qui l'auront baisée, avec foi et sincérité. — On lit, dans une tradition authentique, que lorsque Adam (que la paix repose sur lui!) se fut acquitté de sa visite aux lieux saints, les Anges vinrent le trouver et lui dirent : « O Adam, nous avons fait le pèlerinage de cette Maison Sainte, deux mille ans avant toi. » — Moǵâhïd a dit : « Lorsque les pèlerins arrivent à la Mekke, les Anges se portent à leur rencontre, saluent ceux qui sont montés sur des chameaux, serrent la main de ceux qui sont montés sur des ânes et se jettent au cou de ceux qui sont à pied et les embrassent. » C'était une coutume chez les Musulmans des premiers temps (que Dieu leur soit propice!), de faire la conduite aux guerriers qui partaient en campagne, de se porter à la rencontre des pèlerins qu'ils embrassaient sur le front et auxquels ils demandaient de prier Dieu pour eux ; ils se dépêchaient de faire cette démarche auprès des pèlerins avant qu'ils ne se fussent souillés d'aucun péché. Au dire du Prophète Dieu a promis à la Maison Sainte, que chaque année, sept cent mille personnes y viendraient en pèlerinage et que, si ce chiffre n'était pas atteint, le Dieu Très-Haut le compléterait par les anges. Aussi, la Ka'bah est-elle entourée comme une fiancée que l'on conduit en grande pompe à son mari; tous ceux qui s'y rendent en pèlerinage s'attachent à ses tentures et s'empressent autour d'elle, en attendant le temps où elle entrera en Paradis et où ils entreront avec elle.

On raconte que Ǵamîlah, la Mossoulite, fille de Nâṣir-ad-Dawlah, Abou Moḥammad, fils de Ḥamdân, accomplit le pèlerinage de la Mekke, en l'an 386, et que cette date demeura célèbre. On dit qu'elle donna à boire, à toutes les personnes qui assistèrent aux fêtes du pèlerinage, de la limonade au sucre blanc et à la glace; qu'elle se faisait accompagner, portés sur des chameaux, de tous les légumes qu'on avait pu recueillir dans les champs d'alentour; qu'elle mit à la disposition des pieux voyageurs, cinq cents montures, versa, sur la Ka'bah, dix mille pièces d'or et n'y fit brûler, tant dans l'enceinte intérieure que dans les parvis, que des cierges parfumés à l'ambre ; qu'elle affranchit trois cents esclaves mâles et deux cents du sexe féminin et assura les besoins des pauvres et des étudiants des mosquées.

Lorsque Adam (sur lui soit la paix!) eut fini la construction de la Maison Sainte, il dit : « O mon Dieu, tout travail mérite un

salaire; quel est donc le salaire du mien? » — « Si tu accomplis autour d'elle les tournées saintes, lui répondit le Seigneur, tes péchés te seront pardonnés. » — « Accorde-moi davantage. » — « Eh bien! j'en fais une qiblah (direction vers laquelle on doit tourner ses regards pour faire la prière), pour toi et pour tes descendants. » — « Je voudrais que tu m'accordes davantage encore. » — « Je pardonnerai à tous ceux de tes descendants professant le Culte Unitaire qui, accomplissant les tournées saintes autour de ce temple, imploreront ma clémence. » — « O mon Seigneur, dit Adam, me voilà [maintenant] satisfait. »

On lit dans une tradition : « Le pèlerinage, accompli saintement, n'est pas récompensé autrement que par le Paradis. » — « Quel est le pèlerinage accompli saintement? » demanda-t-on à al-Ḥasan. — « C'est, répondit-il, d'en revenir totalement détaché des biens de ce monde et plein de désirs pour ceux du monde de là-haut. »

Le premier qui recouvrit la Ka'bah d'une draperie en brocart fut 'Abd-Allah, fils d'az-Zobaïr : jusqu'à cette époque, elle était recouverte d'étoffes en crin et de pièces en cuir. Il la parfumait à tel point que la bonne odeur s'en faisait sentir au dehors de l'enceinte sacrée. — Ḥakîm, fils de Ḥizâm, le soir [de la journée] d''Arafah [le 9 du mois de Ḏou-l-ḥiǧǧah], disposait de cent victimes et de cent esclaves; les cent esclaves, il les affranchissait, le soir d''Arafah, et il immolait les cent victimes, le jour de la fête des Sacrifices. En faisant ses tournées saintes autour du temple, il s'écriait : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu véritable; Il est unique; Il n'a pas d'associé : ah! l'excellent Seigneur, l'excellent Dieu! je l'aime et je le crains. » — On voyait al-Ḥasan, fils d''Ali, (que Dieu soit propice à tous les deux!) faire, autour du temple sacré, les tournées saintes, puis se rendre à la station d'Abraham (1) et y faire une prière de deux rak'ahs. Il appliquait ensuite sa joue sur la station et, se prenant à pleurer, il s'écriait : « Ton humble serviteur est à ta porte! ton serviteur respectueux est à ta porte! à ta porte est ton serviteur qui t'implore! à ta porte est ton pauvre serviteur! » répétant ces paroles plusieurs fois; puis, il se retirait (que Dieu lui accorde des

(1) C'est l'endroit où, dit-on, Abraham se tenait pour la construction du temple.

arques de sa satisfaction !). — Passant [un jour] auprès de uvres indigents qui tenaient un morceau de pain qu'ils étaient 1 train de manger, il les salua et, ceux-ci l'ayant invité à parger leur repas, il s'assit à côté d'eux et leur dit : « Si ce que ous mangez n'était pas le produit de l'aumône, certes, j'en angerais avec vous ; mais, levez-vous, leur dit-il, et venez rec moi à ma maison. » Les pauvres l'ayant suivi, al-Ḥasan les ébergea, les habilla et leur fit donner de l'argent. — ʿAbd-Allah, ls de Ġaʿfar, (que Dieu l'agrée !), fit le pèlerinage, accompagné e trente chameaux, et lui-même marcha à pied jusqu'au moent où il fit halte à ʿArafah. Là, il affranchit trente esclaves lanes, leur donna pour montures les trente chameaux et leur fit ompter trente mille dirhems, en disant : « Je vous ai affranchis, our l'amour du Dieu Très-Haut, et dans l'espoir qu'à son tour m'affranchira du feu de l'Enfer. — Al-Ḥasan, fils d'ʿAli (que ieu leur accorde à tous les deux des marques de sa satisfaction !), dit : « Je rougirais de me présenter devant Dieu, si je ne me endais point à pied à sa Maison Sainte ; » aussi, fit-il vingt fois à ied le trajet de Médine à la Mekke.

Voici un joli distique que chantait ʿAmr, fils de Ḥabbân, l'aveule, quand les pèlerins [retournant de la Mekke] ne lui faisaient adeau de rien :

Ṭawîl. — « On dirait qu'aujourd'hui les pèlerins ne vont plus à Mina ; aussi, n'en rapportent-ils pas même un cure-dent ou une sandale :
« Ils nous sont arrivés, mais ils ne nous ont pas même fait la largesse d'un morceau de bois d'ârâk [bois dont on fait les cure-dents] ! ils n'ont pas même mis, dans la main d'un de nos petits-enfants, la moindre friandise ! »

Un autre poète a dit, sur le même sujet :

Ṭawîl. — « Ils vont en pèlerinage, à l'Antique et Sainte Maison, avec l'argent qu'ils amassent illégalement :
« Et chacun d'eux se figure que ses péchés lui seront remis ; mais, ils reviendront de leur erreur, quand ils seront dans la Géhenne ! »

Un autre poète a dit encore :
[L]e poète, dans les vers suivants, joue sur le double sens que comporte le mot « Âḥrama » qui signifie à la fois, revêtir le manteau pénitentiel « Iḥrâm » et commettre une action illicite, se

conduire indignement et sur la double acception dont sont susceptibles les mots *Ḏou-l-ḥiǵǵah* et *Moḥarram*, le premier étant la dénomination que porte le dernier mois de l'année lunaire musulmane et signifiant aussi *pèlerin* et le second étant le nom donné au premier mois de l'année musulmane et comportant, en outre, le sens de *honoré*, *respecté* et celui de *défendu*, *illicite* ; par suite, ces vers peuvent être interprétés dans les deux sens respectifs ci-après] :

Ḳafîf. — (*Premier Sens.*) « Il fit, dans le temps, un pèlerinage dans « lequel [il est vrai], il accomplit les rites prescrits, mais où il se conduisit « indignement,
« Et il nous arriva du Ḥiǵâz, tel qu'il était parti, avec une conduite peu « édifiante.
« C'est comme qui dirait le mois de Ḏou-l-ḥiǵǵah qui ne peut éviter le « mois d'al-Moḥarram. »

[Le cycle des mois lunaires n'est pas plus tôt terminé par le mois de Ḏou-l-ḥiǵǵah que la nouvelle année commence par le mois d'al-Moḥarram].

(*Deuxième Sens.*) « Il fit, dans le temps, un pèlerinage pendant lequel il « accomplit les rites prescrits et se constitua en état pénitentiel,
« Et il revint du Ḥiǵâz, comme il était parti, [estimé et] respecté.
« Ah ! le bon pèlerin est celui qui s'abstient de ce qui est illicite ! »

Au moment où les gens allaient se retirer, un Bédouin eut une altercation avec un pèlerin. « Comment oses-tu, lui dit-on, te disputer avec un homme d'entre les pèlerins ? » — Et le Bédouin de riposter par ce vers :

Ṭawîl. — « Il fait le pèlerinage pour que Dieu lui pardonne ses « fautes, mais, il en revient chargé de plus nombreuses encore. »

Abou-ś-Śamaqmaq a dit :

Basîṭ. — « Si tu vas en pèlerinage avec des richesses dont la source « est impure, ce n'est pas toi qui as fait le pèlerinage, c'est le chameau qui « t'a porté :
« Dieu n'agrée que ce qui est pur et ils n'ont pas tous le cœur pur ceux « qui vont en pèlerinage à la Maison Sainte. »

Mais Dieu (qu'Il soit glorifié et exalté !) est le plus savant.

CHAPITRE II.

De l'intelligence et de la sagacité ; de la sottise et de la réprobation qu'elle suscite, etc.

Dieu (que son Nom soit loué et sa Puissance exaltée !), dans le
exte si précis de son Saint Livre et, dans les allocutions si net-
es de ses révélations divines, a parlé de l'intelligence, en des
ermes formels. Le Dieu Béni et Glorieux s'est servi [lui-même]
e paraboles dont il a fait saisir clairement le sens : Il a fait un
ableau frappant des merveilles de ses œuvres et les a mises en
umière. En effet, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. xxi, 12) « Il a
ssujetti à votre service la nuit et le jour ; le soleil, la lune et les
toiles vous ont été également soumis par son ordre ; ce sont là,
ssurément, des signes manifestes pour ceux qui ont de l'intelli-
ence. »

On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « La première chose
ue le Dieu Très-Haut créa, ce fut l'intelligence ; avance, lui cria-
Il, et elle avança ; puis, recule, et elle recula. Alors Dieu (que
es paroles sont augustes !) dit : Par ma Puissance et ma Majesté !
 n'ai rien créé qui me soit plus cher que toi ! grâce à toi, je
ecevrai [les hommages des mortels] ; grâce à toi, je [leur] don-
erai [mes bienfaits] ; grâce à toi, je [leur] demanderai compte
le leur conduite] ; grâce à toi, enfin, je [les] punirai [par le
emords éternel de leur conscience]. »

Les gens érudits et les savants disent que l'intelligence est une
ubstance lumineuse que le Dieu Très-Haut et Très-Glorieux a
éée dans le cerveau et dont l'éclat se reflète dans le cœur.
râce à la lumière de cette substance, l'esprit perçoit les objets
nmatériels, au moyen des facultés intellectuelles, et les objets
nsibles, par l'organe de la vue.

Sachez bien que l'intelligence se divise en deux espèces : il y
celle qui n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution,
 celle qui admet l'une et l'autre. La première, c'est l'intelli-

gence naturelle qui est commune aux gens sensés; la seconde, c'est l'intelligence que donne l'expérience, c'est-à-dire, celle qui s'acquiert et se perfectionne par la longue pratique des choses et des circonstances [de la vie]. C'est sur cette raison qu'on s'appuie pour dire que le vieillard est [ordinairement] un homme d'un jugement consommé et possédant des connaissances générales des plus étendues et que l'individu, instruit par une longue expérience, a un esprit des plus développés et un savoir des plus accomplis : c'est aussi pour la même raison que l'on dit que celui dont les malheurs des temps ont blanchi le noir de ses cheveux, dont les dures épreuves de la vie ont usé les vêtements de sa jeunesse, à qui le Dieu Très-Haut a montré, par les nombreuses péripéties auxquelles il a été en butte, les vicissitudes de ses arrêts et de ses décrets, est un homme qui est à même d'avoir un jugement solide et des connaissances supérieures. Mais, Dieu honore particulièrement de ses faveurs cachées qui Il veut de ses serviteurs et, des trésors de ses dons, déverse sur lui une intelligence supérieure et un savoir étendu, sans l'astreindre au temps nécessaire pour les acquérir, et, grâce à eux, il devient supérieur aux gens doués d'expérience et d'instruction; et ce qui le prouve, c'est l'histoire de Yaḥiâ, fils de Zacharie, (que le salut soit sur eux deux!), suivant ce que nous apprend le Dieu Très-Haut dans le texte si précis de son Saint Livre, dans ce passage où il dit : (Q. XIX, 13) « Nous avons donné à Yaḥiâ la sagesse, dès son enfance. » C'est ainsi que les personnes qui, avant le temps, reçoivent, de la part du Dieu Très-Haut, de grands talents, en partage et se trouvent l'objet d'une assistance divine, voient jaillir du fond de leur âme des lumières célestes qui les éclairent et les guident et, soudain, malgré leurs tendres années et leur peu d'expérience, voilà que leur cœur s'élève à une grande hauteur de perception et d'intelligence et que leur esprit découvre les horizons de la vérité; c'est, d'ailleurs, ce que nous apprend l'histoire de Salomon, fils de David (que la paix repose sur eux deux!), lorsque, tout enfant encore, il n'admit point le jugement qu'avait rendu son père David, (sur lui soit le salut!), dans l'affaire des moutons du champ cultivé. Voici le fait tel qu'il est raconté par les commentateurs : Deux hommes se présentèrent devant David, (sur lui soit le salut!); l'un d'eux était le propriétaire d'un troupeau de brebis et l'autre, d'un champ cultivé. Les brebis de cet homme, dit l'un

d'eux, sont entrées, de nuit, dans mon champ cultivé, l'ont détruit, y ont tout dévoré et ne m'y ont plus rien laissé. — « Eh bien! dit David (que la paix repose sur lui!), les moutons appartiendront dorénavant au propriétaire du champ, pour le dédommager [de la perte] de sa récolte. » En sortant de chez David, ces deux hommes passèrent auprès de Salomon (sur lui soit le salut!), qui, à cette époque, au dire des commentateurs les plus autorisés, était âgé de onze ans, et qui leur dit : « Quel est le jugement qu'a rendu le Roi, dans l'affaire qui vous divise? » Ces hommes lui ayant rendu compte de l'arrêt qui avait été prononcé, il observa qu'il y aurait eu une autre solution plus conciliante pour les deux parties. Les deux adversaires retournèrent alors auprès de David (que la paix repose sur lui!) et lui rapportèrent ce que venait de dire son fils Salomon (sur lui soit la paix!). Aussitôt David le fit appeler et lui dit : « Cette sentence, plus conciliante pour les deux parties, quelle est-elle? » — « Fais remettre, répondit Salomon, le troupeau de brebis au propriétaire du champ — or, d'après le dire de la plupart des commentateurs, ce champ était un vignoble dont les vignes étaient chargées de grappes de raisin — et le propriétaire de la vigne prendra les brebis, se nourrira de leur lait, bénéficiera de leur beurre et des agneaux qu'elles mettront bas et remettra son champ de vigne au propriétaire des brebis, afin que celui-ci l'entretienne. Lorsque la vigne se retrouvera dans le même état, au même degré de culture où elle était la nuit où les brebis y sont entrées, alors le propriétaire du champ rendra les moutons à leur ancien maître et celui-ci lui restituera la vigne, telle qu'elle était précédemment avec ses raisins et comme elle se trouvait dans le temps. » — « Ma sentence, dit David à son fils, est réformée dans le sens que tu viens d'exprimer. » Et, en effet, il rendit un nouveau jugement conforme à l'avis de Salomon (que la paix repose sur lui!). C'est à propos de cette affaire que le Dieu Très-Haut révéla ce verset : (Q. XXI, 78 et 79) « [Souviens-toi aussi de] David et [de] Salomon, quand ils prononcèrent une sentence concernant un champ où les troupeaux d'une [certaine] famille étaient venus paître, la nuit, sans gardien. Nous étions présent à leur jugement. Nous donnâmes à Salomon l'intelligence de cette affaire et, à tous deux, nous leur départîmes la sagesse et le savoir. » Cette connaissance et ce savoir n'étaient donc point chez Salomon le résultat d'une grande expérience ni

le produit de longues années, mais, au contraire, l'effet d'un don divin et de faveurs célestes. Lorsque le Dieu Très-Haut jette, dans le cœur de qui bon lui semble de ses créatures, une part de ses grâces lumineuses, cette personne est sûre d'être guidée dans la voie droite; elle l'emporte, dans une foule de cas, sur les gens instruits par l'expérience et le long usage de la vie. Chez l'homme, ce qui démontre qu'il possède une haute intelligence, ce sont ses œuvres propres, ses actions personnelles. En effet, l'intelligence est une vertu cachée qui échappe à la vue et la vue est une des propriétés corporelles; pour moi, j'ajouterai qu'il y a une foule de choses qui dénotent qu'un homme est intelligent, par exemple, son amour pour les nobles vertus, son aversion pour les actions indignes, son penchant à accomplir de bonnes œuvres, son horreur pour tout ce qui peut lui susciter du déshonneur et lui attirer une mauvaise réputation.

Comme on demandait à un certain philosophe à quoi l'on reconnaissait l'intelligence d'un homme, il répondit : « On la reconnaît à ce qu'il fait rarement erreur, lorsqu'il parle, et que son raisonnement est, pour la plupart du temps, juste. » — « Mais s'il est absent? » demanda-t-on. — « De l'une de ces trois manières, poursuivit-il : soit par son envoyé, soit par ses écrits, soit par ses présents. » En effet, son envoyé est un autre lui-même; ses écrits sont l'image de la façon dont il s'exprime et ses présents, le reflet de la magnanimité de son âme; or, on se prononce d'autant plus en la défaveur d'une personne que ces trois choses laissent à désirer chez elle.

Un des signes, dit-on, qui dénotent le plus sûrement qu'un homme est intelligent, c'est l'urbanité de son caractère, dans ses rapports avec les gens, et cette amabilité chez un individu suffit pour attester qu'il jouit de l'assistance du Dieu Très-Haut. En effet, une tradition qui remonte jusqu'à l'Apôtre de Dieu rapporte qu'il a dit : « Celui qui manque d'amabilité envers son prochain, c'est que l'assistance divine lui fait défaut »; d'où il découle que celui qui est doué d'un caractère aimable n'est point privé de l'assistance du ciel. — L'homme intelligent, dit-on, est celui qui entretient, avec ses contemporains, des relations courtoises. — L'Apôtre de Dieu a dit : « Il y a cent escaliers qui mènent au Paradis; sur ce nombre, quatre-vingt-dix-neuf sont réservés aux gens intelligents et un seul pour tous les autres. » — 'Ali fils d''Obaïdah

a dit : « L'intelligence est une reine dont les autres qualités sont les sujets ; lorsque l'intelligence s'affaiblissant ne peut plus prendre le même soin d'elles, ces qualités tombent en dégénérescence. » Un Arabe, ayant entendu ce propos, s'écria : « Voilà des paroles qui sentent le miel ! » — On dit : L'intelligence tient, dans ses mains, les rênes des cœurs. — Toute chose qui devient abondante baisse de prix, à l'exception de l'intelligence, car plus elle augmente, plus elle hausse de valeur. — On a dit : Toute chose a un terme et une limite ; l'intelligence seule n'a ni terme ni limite, mais elle est clair-semée, parmi les hommes, comme le sont les fleurs dans les prairies. — Les philosophes ne sont point d'accord sur la nature de l'intelligence ; il y en a qui disent que c'est un sens optique, semblable à celui de l'œil, que Dieu a placé, comme un organisme propre et naturel, dans le cœur ; qu'il est susceptible d'augmentation et de diminution, de s'éteindre et de se raviver et que, de même que la vue perçoit les choses qui frappent les regards, ainsi on perçoit, avec la lumière du cœur, les choses cachées et voilées. Le cœur, de même que la vue, peut être frappé de cécité. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXII, 45) « Ce ne sont point leurs yeux qui sont frappés de cécité, mais ce sont leurs cœurs qui se trouvent dans leurs poitrines qui sont aveugles. » — On dit que le siège de l'intelligence se trouve dans le cerveau : c'est l'opinion d'Abou-Ḥanîfah (que Dieu lui fasse miséricorde !) ; d'autres ont émis l'avis que son siège est dans le cœur, comme on rapporte que l'a dit aś-Śâfiʿaï (que Dieu ait pitié de lui !). Ces derniers s'appuient sur ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. VII, 178) « Et ils ont des cœurs avec lesquels ils ne comprennent pas », et sur cet autre verset du Saint Livre : (Q. XXXIX, 22) « Certes, il y a dans ceci un avertissement pour ceux qui ont un cœur », c'est-à-dire, une intelligence. — On dit que l'expérience est le miroir où se reflète l'intelligence ; c'est pour cela que les conseils des gens âgés sont prisés, au point que l'on a pu dire que les vieillards sont des arbres d'une imposante majesté, que leurs flèches portent et que leur intellect n'est jamais en défaut. — Suivez les conseils des personnes âgées, car si la promptitude d'esprit naturelle leur fait défaut, du moins, les années leur ont donné les avantages que procurent la réflexion et l'expérience. Le poète a dit :

Ṭawîl. — « Ne vois-tu point que l'intelligence est une brillante

« parure pour ceux qui en sont doués, mais l'apogée de l'intelligence n'est « atteint qu'après une longue expérience. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « L'homme vivrait-il de nombreuses années, [même] sans « avoir éprouvé de malheurs, qu'à la longue le temps, avec les perturba- « tions qu'il amène, assagirait son esprit. »

'Âmir, fils d''Abd-al-Qaïs, a dit : « Lorsque ton intelligence t'empêche de te mêler de ce qui ne te regarde point, tu es réellement un être intelligent. » — Il n'y a, dit-on, de véritable noblesse que celle de l'intelligence, de réelle satisfaction que celle du cœur. — L'homme d'esprit, dit-on, trouve à vivre, grâce à son intelligence, en quelque endroit qu'il soit, de même que le lion pourvoit à sa pâture, grâce à sa force, partout où il est. Le poète a dit :

Tawîl. — « L'homme, sans intelligence, fût-il d'une noble extraction, « ne jouit, auprès des gens, d'aucune considération.
« Tandis que l'homme qui est intelligent est, par cela même, honoré ; « l'intelligence la plus méritoire est celle qui réside chez la personne qui « s'acquitte avec ferveur de ses devoirs religieux. »

L'homme intelligent, dit-on, n'est point infatué des positions les plus brillantes : telle la montagne reste impassible devant le vent qui rage contre elle ; le sot, au contraire, est infatué des positions les plus infimes : telle l'herbe que le moindre vent agite. — Comme on demandait à 'Ali (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !) de faire la description de l'homme intelligent, il répondit : « C'est celui qui met les choses à leur place véritable. » — « Fais-nous maintenant, lui dit-on ensuite, le portrait du sot. » — « Je l'ai déjà fait », répondit-il, voulant dire par là que c'était celui qui ne mettait rien à sa place. — « Retiens de moi, dit al-Manṣour à son fils, ces deux choses : « Ne parle jamais sans avoir réfléchi et n'agis jamais sans en avoir bien pesé les conséquences. » — Ârdaśîr a dit : « Il y a quatre choses qui ne peuvent aller sans quatre autres : il n'y a pas de véritable noblesse, sans bonne éducation, pas de bonheur, sans sécurité, pas de proche parenté, sans affection, pas de bon sens, sans expérience. » — Le Kisra Ânouśirwân a dit : « Quatre choses mènent à quatre

utres : l'intelligence, au commandement, un esprit juste, à une
age administration, la science, aux premières places et la man-
uétude, à la considération.» — Al-Qâsim, fils de Moḥammad, a dit :
Celui dont l'intelligence n'est point chez lui la qualité maîtresse
uccombe aux sentiments qui ont le plus d'empire sur lui. » —
)n dit que la suprême intelligence consiste à se connaître soi-
nême. — Il y a, dit-on, trois choses qui sont la base de l'intelli-
ence : l'affabilité dans les rapports sociaux, la modestie dans le
rain de vie et l'affection envers le prochain. — On dit que qui-
onque se complaît dans son propre jugement, sans valeur est son
ugement, et que quiconque se passe d'écouter l'avis de gens sen-
és, morte est son intelligence. — Il y a une tradition qui rap-
orte qu'Amr, fils d'al-'Âṣ, (que Dieu l'agrée!) a dit : « Les Egyp-
iens, dans leur jeune âge, sont les gens les plus intelligents; dans
n âge avancé, les gens les plus compatissants. » — On dit qu'un
omme intelligent et misérable vaut mieux qu'un sot opulent. —
)n dit qu'il ne sied point à l'homme intelligent de faire l'éloge
'une femme, avant qu'elle ne soit morte, d'un mets avant qu'il
e l'ait goûté, ni de regarder quelqu'un comme son bon ami,
vant de lui avoir demandé de l'argent à emprunter. — On dit
u'une longue barbe est un sûr garant de bon sens. — Comme
n demandait à quelqu'un ce qu'on devait le plus louer chez un
nfant, la timidité ou la peur, il répondit que c'était la timidité,
ar la timidité révèle l'intelligence, tandis que la peur est un
igne de poltronnerie. — On dit que l'homme intelligent est désolé
e ses actes et le sot de ses paroles. Le sage agit sans parler et
e repent de ses actes et le sot se repent de parler, car il parle
rop]. — Abou-d-Dardâ (que Dieu l'agrée!) a tenu ce propos :
L'Apôtre de Dieu me dit : « O mon cher petit 'Omaïr, crois en
ntelligence et tu te rapprocheras de plus en plus de Dieu. » —
O toi qui m'es plus cher que mon père et ma mère, lui
emandai-je, qu'est-ce qui peut me donner de l'intelligence? » —
Evite, me répondit-il, ce que le Dieu Très-Haut a défendu,
onforme-toi aux prescriptions qu'il a imposées et tu seras un
arçon intelligent, puis, adonne-toi aux bonnes œuvres et alors
u croîtras ici-bas en intelligence, tu te rapprocheras de plus en
lus de Dieu et tu lui deviendras de plus en plus cher. » — On
aconte qu'un certain savant a dit : « La vie du corps réside dans
'âme, la vie de l'âme dans la pensée, la vie du cœur dans l'in-

telligence, la vie de l'intelligence dans la science. » — Une tradition rapporte qu'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire!) se plaisait à réciter ces vers qu'il fredonnait en mesure :

Basîṭ. — « Certes! Les vertus sont de nobles qualités du cœur! La « première de ces vertus, c'est l'intelligence; la seconde, la foi religieuse;
« La troisième, la science; la quatrième, la mansuétude; la cinquième, la « générosité; la sixième, la bienfaisance :
« La septième, la piété filiale; la huitième, la patience; la neuvième, la « reconnaissance et la dixième, l'affabilité.
« L'œil lit, dans les regards de son interlocuteur, s'il a devant lui un ami « ou un ennemi.
« Mes passions savent bien que je ne leur céderai jamais et que je ne « serai dans la droite voie qu'autant que je leur résisterai. »

Un certain philosophe a dit : « Le sage est celui que la raison tient dans la voie droite et qu'un jugement sain étaye; aussi, judicieux est son langage, dignes d'éloges, ses actions. L'insensé est celui que l'ignorance égare; aussi, malsain est son langage, blâmable, sa conduite. » — Ce n'est point une preuve d'intelligence chez l'homme que ces dehors trompeurs, [tels que] l'élégance de sa mise, l'exquise urbanité de ses manières, la culture soignée de sa barbe, les grands airs de hauteur dont si souvent il se pare, la fraîcheur de ses vêtements; car, combien ne voit-on point de latrines, badigeonnées, et de [misérables] peaux, argentées. — Al-Âṣmaʿî a dit : « J'aperçus [un jour] à al-Baṣrah, un vieillard, à la belle prestance et vêtu d'un riche costume; à son entour, se pressait un nombreux personnel et régnait un grand mouvement : c'était, autour de lui, un va et vient continuel de personnes. Désirant me rendre compte de son intelligence, je le saluai et lui dis : « Quel est le surnom que porte monseigneur? » — « Abou-ʿAbd-ar-Raḥmân ar-Raḥîm, mâlik yaoum-ad-dîn » (Q. I, 1 et 2). [Père du serviteur du Clément, du Miséricordieux, du Souverain, au jour de la rétribution]. Cette réponse de sa part, dit al-Âṣmaʿî, me fit rire et je reconnus que j'avais affaire à une personne pauvre d'esprit et d'une bêtise sans égale, ce qui ne l'empêchait point de recevoir de nombreuses visites. Ce vieillard avait, cependant, une figure qui respirait l'intelligence et des dehors qui dénotaient un homme supérieur, mais les paroles qui

sortaient de sa bouche révélaient ce qu'il était réellement et témoignaient, à son désavantage, de la faiblesse de son esprit et du dérangement de ses facultés mentales. » — On dit que le Qâḍi Iyâs, fils de Moʿâwiyah, était au nombre des gens qui ont une intelligence supérieure et il avait tant d'esprit qu'il s'engageait dans des voies dont il savait parfaitement se tirer et d'où il s'en eut fallu de beaucoup que d'autres s'en fussent sortis avec honneur. Au nombre des traits qu'on lui attribue et qui témoignent de la supériorité de son intelligence et de la fertilité de son imagination, on cite le suivant : Il y avait, de son temps, un homme qui jouissait dans le monde d'une grande réputation d'honnêteté ; or, il arriva qu'un individu qui allait partir pour faire le pèlerinage, laissa en dépôt chez cet homme, très estimé pour sa loyauté, une bourse renfermant une forte somme en or. L'individu partit et, de retour de son pèlerinage, alla trouver le dépositaire de son argent et lui demanda sa bourse. Celui-ci lui dit qu'il ne le connaissait point et nia le dépôt qu'il avait reçu. Devant cette dénégation, le pèlerin se rendit chez le Qâḍi Iyâs et lui raconta son affaire. — « As-tu parlé à d'autres qu'à moi de la chose ? » lui demanda le Qâḍi. — « Non », répondit-il. — « Et ton homme sait-il que tu es venu me trouver ? » — « Non », répondit-il encore. — « Eh bien ! reprit le Qâḍi, tu peux t'en aller ; seulement, ne dis pas un mot de ton affaire et tu reviendras me voir après-demain. » En effet, l'individu se retira. Le Qâḍi fit alors appeler l'homme à qui avait été confié le dépôt et lui dit : « Je viens de recevoir de fortes sommes d'argent et j'ai pensé les mettre en dépôt chez toi ; va et dispose un endroit pour les recevoir. » L'homme partit et, après son départ, arriva l'individu qui avait fait le dépôt. — « Rends-toi chez ton adversaire, lui dit le Qâḍi Iyâs, et réclame-lui [de nouveau] ton dépôt ; s'il le nie, dis-lui : « Viens-t'en avec moi chez le Qâḍi Iyâs et nous exposerons tous les deux devant lui notre affaire. » En effet, il se rendit chez son dépositaire qui [devant cette menace] lui remit son argent. Il retourna alors chez le Qâḍi et lui rendit compte de ce qui s'était passé. Un instant après, le dépositaire arriva chez le Qâḍi, avide de recevoir l'argent [dont lui avait parlé ce dernier], mais le Qâḍi le couvrit de honte et le chassa. C'est là un de ces traits qui prouvent l'intelligence qu'il avait et la supériorité de l'esprit inventif dont il était doué.

Un certain Kalife vint à mourir et les gens du Roum ne sachant quel parti prendre, leurs rois s'assemblèrent et dirent : « Maintenant que les Musulmans sont en révolution et qu'ils ne pensent plus à nous, ce serait le bon moment de tomber sur eux. » Après avoir tenu plusieurs conseils à ce sujet et avoir longuement délibéré sur ce projet, ils demeurèrent d'accord que c'était une occasion favorable de la fortune. Cependant, un certain personnage, homme d'esprit, de savoir et de jugement, n'ayant point assisté à leurs délibérations, ils dirent : « Il serait sage de lui faire part de la détermination [que nous venons de prendre]. » Lorsqu'ils l'eurent mis au courant de ce qu'ils avaient arrêté entre eux, ce personnage leur observa qu'il ne considérait point leur décision comme étant le parti le plus sage. Ils lui en demandèrent la raison. — « Demain, leur répondit-il, s'il plaît au Dieu Très-Haut, je vous la donnerai. » Le lendemain matin, ils vinrent le trouver et lui dirent : « Tu nous a promis que tu nous donnerais aujourd'hui la réponse à la consultation que nous t'avons faite. » — « Bien volontiers ! » répliqua-t-il, et, aussitôt, il se fit amener deux énormes molosses qu'il avait disposés pour la circonstance. Après les avoir bien excités entre eux, il les lâcha tous les deux l'un contre l'autre. Les deux chiens se sautèrent dessus et se battirent avec un tel acharnement que leur sang coulait. Au moment où leur fureur était arrivée à son comble, notre personnage ouvrit la porte d'un de ses appartements et lâcha, sur les deux chiens, un loup qu'il tenait là tout prêt pour ce but. Ceux-ci ne l'eurent pas plus tôt aperçu qu'ils cessèrent aussitôt la lutte dans laquelle ils étaient engagés, se réconcilièrent et, se ruant ensemble sur le loup, le tuèrent. Notre homme s'avança alors vers les gens de l'assemblée et leur dit : « Il vous arrivera précisément avec les Musulmans ce qui vient d'arriver à ce loup avec ces chiens. La discorde ne cessera de régner parmi les Musulmans, tant qu'ils ne se trouveront point en face d'un ennemi qui ne sera pas des leurs ; mais, dans le cas contraire, ils mettront aussitôt un terme à leur dissensions et se ligueront contre l'ennemi commun. » L'assemblée approuva les paroles de cet homme et trouva son avis fort judicieux ; c'est là un des traits caratéristiques auxquels on reconnaît les gens sensés.

Des sentiments de désapprobation dont la sottise est l'objet. — Ibn-al-Â'arâbi a dit : « Le mot sottise (ḥamâqah) dérive de cette expression (ḥamoqati-ssouq) que l'on emploie pour dire que le marché est languissant; c'est comme si l'on disait que la raison et le jugement du sot sont frappés de stagnation : aussi ne le consulte-t-on jamais et ne se soucie-t-on point de lui, en quelque circonstance que ce soit. » — La sottise est un défaut naturel auquel nul expédient ne saurait remédier; c'est une maladie que la mort seule peut guérir. Le poète a dit :

Basît. — « Toute maladie a un remède qui lui fait du bien; la sottise « seule déroute celui qui cherche à la guérir. »

La sottise est un défaut condamnable. L'Apôtre de Dieu a dit : « L'homme sot est la créature la plus abhorrée du Dieu Très-Haut, puisqu'Il lui a refusé la plus précieuse des choses, c'est-à-dire, l'intelligence. » — Le trait caractéristique du sot, quant au physique, c'est la longueur de la barbe, car la barbe a sa racine dans le cerveau et le cerveau est d'autant plus faible que la barbe est plus longue. Or, qui a peu de cervelle a peu d'intelligence et qui a peu d'intelligence est un sot. Le trait caractéristique du sot, sous le rapport moral, c'est sa négligence à peser les conséquences des choses, sa confiance dans les personnes qu'il ne connait point, sa présomption, l'incontinence de son langage, l'inconsidération de ses réponses, ses fréquentes incohérences, son manque de savoir, sa précipitation, sa légèreté, son étourderie, ses procédés tyranniques, son insouciance, son absence d'esprit, son arrogance, s'il se sent riche, son abattement, s'il est dans la misère, ses expressions malsonnantes, s'il parle, ses réponses évasives, si on le consulte, sa loquacité importune, si on l'interroge, ses propos inconséquents, s'il prend la parole, son peu d'intelligence à comprendre, si l'on s'adresse à lui, ses éclats de rire convulsifs, s'il se met à rire, ses cris braillards, s'il pleure. Cependant, en observant ces sortes de défauts, nous les rencontrons chez un grand nombre de gens, de sorte qu'on ne peut guère distinguer par eux l'homme intelligent d'un sot. — 'Isà [Jésus] (sur lui soit le salut!) a dit : « J'ai traité le lépreux et l'aveugle de naissance et je les ai guéris; j'ai aussi traité le sot, mais il m'a dérouté. » — La meilleure réponse qu'on puisse faire à un sot, c'est de ne rien

lui répondre du tout. — Un certain philosophe apercevant un sot, [assis] sur une pierre, s'écria : « C'est pierre sur pierre! »

On raconte que deux niais faisaient route ensemble et que l'un dit à l'autre : « Adressons à Dieu des souhaits, car la conversation fait paraître le chemin moins long. » — « Moi, dit l'un d'eux, je souhaite [que Dieu m'accorde] des troupeaux de moutons, pour bénéficier de leur lait, de leur chair et de leur laine. » — « Et moi, dit l'autre, je souhaite [qu'il m'accorde] des troupeaux de loups que je lâcherais contre tes moutons jusqu'à ce qu'ils les aient tous détruits. » — « Misérable que tu es! s'écria son compagnon, est-ce là une conduite digne d'un camarade et des égards qu'on se doit entre personnes liées d'amitié? » Ils continuèrent à se disputer et à se chamailler de la sorte, et leur querelle s'envenima au point qu'ils se saisirent par le cou. Cependant, ils convinrent de prendre, pour arbitre de leur dispute, la première personne qu'ils rencontreraient. En effet, ils aperçurent un vieillard conduisant un âne sur lequel se trouvaient chargées deux outres de miel. Nos deux individus lui ayant alors exposé leur affaire, le vieillard déchargea ses deux outres et, les débouchant, en versa le contenu, en disant : « Que Dieu répande mon sang comme je viens de répandre le miel que voici, si vous n'êtes point l'un et l'autre deux imbéciles! »

On raconte, d'après Ǵâbir, fils d'ʿAbd-Allah, (que Dieu l'agrée!) l'anecdote suivante : « Il y avait, dit-il, un individu qui se consacrait, dans un ermitage, au culte de Dieu. Or, la pluie étant venue à tomber, la terre se couvrit de végétation et il vit son âne qui broutait ces verts pâturages. « O mon Dieu, s'écria-t-il là-dessus, si tu avais un âne, je serais heureux de lui faire brouter cette herbe avec le mien! » Ce propos fut rapporté à l'un d'entre les Prophètes (que la paix repose sur eux!) et celui-ci allait appeler les malédictions du ciel sur cet anachorète, lorsque Dieu lui fit cette révélation : « Ne le maudis point, car mes serviteurs, je les rétribue en proportion de leur intelligence. »

On dit communément : « Un tel est d'une bêtise sans bornes et d'une intelligence rebelle ; il n'a tout juste en fait d'esprit que ce qu'il lui faut pour être responsable devant Dieu de ses actes. » — Sahl demanda en mariage Hind, fille d'ʿOtbah, et celle-ci l'ayant taxé de simplicité, il s'exclama :

Ṭawîl. — « Ma simplicité, ô Hind, est, certes, une disposition natu-

« celle qui, eu égard à mes brillantes qualités de cœur, est pour moi un
« sujet de gloire; [Je suis simple, il est vrai, ô Hind, mais les belles qualités
« que je possède me rendent fier de ma simplicité.]

« Car, si je le voulais, je ravirais la jeune chamelle sous son cavalier même,
« et je purgerais la vallée de la Mekke de tous les voleurs qui y rôdent la
« nuit. »

On donne le nom d'Àblah (homme simple en apparence, mais sage au fond) à l'individu qui a le cœur droit; c'est aussi le nom d'un des bœufs du Paradis, qui, ni ne frappe de ses cornes ni ne rue. — Al-Âḥmaq al-Moudi (le sot malfaisant) est le nom que l'on donne à un des bœufs de l'Enfer. — Mais, Dieu (qu'Il soit béni et exalté!) est le mieux renseigné. (Que Dieu répande ses bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut!

CHAPITRE III.

Du Qorân ; de son Excellence et de sa Sainteté ; des hautes récompenses et des grâces abondantes que le Dieu Très-Haut a promises aux lecteurs de ce Livre vénéré.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LIV, 17) « Nous avons rendu facile le Qorân pour la commémoration des louanges de Dieu, mais se trouvera-t-il quelqu'un qui en fasse le sujet de ses méditations ? » —Le Dieu Très-Haut a qualifié le Qorân de Généreux ; en effet, le Dieu Grand a dit : (Q. LVI, 76) « Certes, c'est un Qorân généreux ! » — Il l'a qualifié de Sage, car le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXXVI, I.) « Yâ.Sîn. Je jure par le Qorân sage ! » — Il l'a encore appelé Glorieux : en effet, le Dieu Grand a dit : (Q. L, 1) « Qâf. Je jure par le Qorân glorieux ! » — Le Dieu Très-Haut l'a envoyé du Ciel au Prince du Genre humain, le sceau des Saints Prophètes (que sur lui et sur eux repose la meilleure des bénédictions et des salutations !). Une des plus grandes merveilles de ce Livre, c'est que Dieu a fait que les hommes les plus éloquents sont impuissants à l'imiter, à produire même un seul verset qui lui ressemble. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. X, 39) « Dis : produisez donc un seul chapitre qui lui soit semblable. » — Le Très-Haut a dit encore : (Q. XVII, 90) « Quand les Hommes et les Génies se réuniraient pour produire quelque chose de semblable à ce Qorân, ils ne produiraient rien de pareil, lors même qu'ils s'aideraient mutuellement. » En effet, le Qorân est la Lumière évidente, la Vérité manifeste ; rien de plus lumineux que ses indications, de plus clair que ses préceptes, de plus éloquent que sa dialectique entraînante, de supérieur à l'élégance de ses expressions, de plus considérable comme avantages, de plus attrayant comme lecture.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Dans le Qorân, se trouve l'histoire de ceux qui vous ont précédés, l'histoire de ceux qui viendront après vous et la solution de vos différends. » Il a dit encore : « Certes, la plus vide des maisons est celle qui se trouve dépourvue du livre du Dieu Très-haut ! »

Aś-Śa'bi a dit : « Celui qui récite le Qorân, c'est comme s'il était le porte-voix du Dieu Grand et Glorieux. » — Ĝâlib, fils de Ṣa'ṣa'ah, arriva chez 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !) accompagné de son fils al-Farazdaq. — « Qui es-tu ? » lui demanda 'Ali. — « Je suis Ĝâlib, fils de Ṣa'ṣa'ah. » — « Le propriétaire de nombreux chameaux ? » — « Parfaitement ! » — « Et qu'as-tu fait de tes chameaux ? » — « Les vicissitudes du temps les ont emportés et l'inévitable destinée les a balayés. » — « C'est là la meilleure des fins qu'ils aient pu faire. » — « O Abou-l-Âkṭal, lui demanda alors 'Ali, quelle est la personne qui est là avec toi ? » — « C'est mon fils, un poète. » — « Apprends-lui le Qorân, cela vaudra mieux pour lui que la poésie. » Ces paroles firent une telle impression sur l'esprit d'al-Farazdaq qu'il s'attacha avec des cordes et fit le serment de ne point les dénouer qu'il n'eut appris le Qorân par cœur. En effet, il l'apprit dans une année et c'est à ce propos qu'il a dit :

Tawîl. — « Mes pieds n'ont été mis aux fers de Moǵâśi'a et chargés « d'entraves que pour arriver à un but auquel j'aspirais. »

Ânas (que Dieu l'agrée !) rapporte ce qui suit : L'Apôtre de Dieu me dit : « O mon cher enfant, ne néglige point de réciter le Qorân, matin et soir, car le Qorân ranime le cœur mort et préserve des turpitudes et des actions répréhensibles. » — Az-Zamakśari relate, dans son livre intitulé *le Printemps des hommes vertueux*, le fait suivant : « Au nombre des historiettes des Ḥaśouiyah (secte de matérialistes musulmans), rapporte-t-il, se trouve celle où l'on raconte qu'Ibrâhim al-Ḳawwâṣ, passant auprès d'un épileptique, colla, pour écouter, son oreille sur la sienne et voilà que le Diable lui cria de l'intérieur du corps : « Laisse-moi le tuer, car il soutient que le Qorân a été créé. » — Sofiân aṯ-Ṯawri (que Dieu lui fasse miséricorde !) avait l'habitude, lorsqu'était venu le mois de Ramaḍân, de cesser tout acte de dévotion et de s'adonner entièrement à la récitation du Qorân. — L'Imâm

Mâlik, fils d'Ânas, (que le Dieu Très-Haut leur fasse miséricorde !) avait la coutume, lorsqu'était arrivé le mois de Ramaḍân, de fuir les réunions où l'on causait et la société des hommes de science, pour se livrer entièrement à la lecture, dans un exemplaire du Qorân. — Abou-Ḥanifah et aś-Śa'bi (que le Dieu Très-Haut daigne avoir pitié d'eux !) avaient coutume de réciter pendant le mois de Ramaḍân, soixante fois le Qorân d'un bout à l'autre. — 'Ali (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quiconque a récité le Qorân et, venant à décéder, entre en Enfer, c'est qu'il était au nombre de ceux qui prennent les signes de Dieu comme une plaisanterie. » Aś-Śa'bi a dit : « La langue est un juge pour l'oreille et le cœur [c'est-à-dire que l'oreille et le cœur ne saisissent point le vrai sens, si la langue prononce mal ou ne donne pas aux mots leur véritable accent] ; faites donc des lectures que l'oreille entende et que le cœur comprenne. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque a lu le Qorân, puis s'imagine que quelqu'un a reçu des grâces supérieures à celles qu'il a reçues lui-même, celui-là ravale ce que Dieu a exalté. » — Sur la foi d'une autre tradition, il a dit encore : « Certes, les cœurs se rouillent comme se rouille le fer. » — « O Apôtre de Dieu, lui demanda-t-on, qu'est-ce qui peut les dérouiller ? » — « La récitation du Qorân et la pensée de la mort », répondit-il. — 'Omar, fils de Maïmoun, a dit : « Celui qui, au moment où il fait sa prière du matin, déplie un exemplaire du Qorân et en récite cent versets, Dieu met en réserve pour lui autant de bonnes actions qu'en ont accomplies toutes les créatures du monde. » — 'Ali (que Dieu couvre son visage de gloire !) a dit : « Quiconque récite le Qorân, pendant que, debout, il prie, il lui est tenu compte, pour chaque lettre, de cent bonnes actions ; quiconque le récite, pendant qu'il prie, étant assis, chaque lettre lui est comptée pour cinquante bonnes actions : celui qui le récite en dehors de la prière, pendant qu'il fait ses ablutions, cela lui gagne vingt-cinq bonnes actions et dix seulement, s'il le récite en dehors des ablutions. » — Ibn-'Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) a dit : « Si, du Qorân, je récite le chapitre de la Vache (ch. II) et celui de la Famille d'Imrân (ch. III), en les déclamant d'une voix lente et sonore et en méditant bien leurs termes, j'éprouve un plaisir plus grand que celui de réciter, en me pressant, le Qorân tout entier. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Récitez le Qorân et pleurez ; si vous

ne pleurez point, du moins, efforcez-vous de pleurer. » — On rapporte que Ṣâliḥ al-Mozani a dit : « Je fis un rêve où je lisais le Qorân, devant l'Apôtre de Dieu. » — « O Ṣâliḥ, me dit-il, voilà bien la lecture, mais où sont les pleurs? » — ʿOṯmân (que Dieu l'agrée!) avait coutume de commencer sa nuit du vendredi par la récitation du chapitre de la Vache et de poursuivre inclusivement jusqu'à celui de la Table [du chapitre II au chapitre VI]; celle du samedi, par la récitation [du chapitre intitulé] Les Troupeaux, jusqu'à [celui ayant pour titre] Houd [du chapitre VI au chapitre XI inclus]; celle du dimanche, par la récitation [du chapitre intitulé] Joseph, jusqu'à [celui ayant pour titre] Marie [du chapitre XII au chapitre XIX]; celle du lundi, par [la récitation du chapitre intitulé] Marie, jusqu'à [celui intitulé] Ṭâ.Sîn.Mîm. Moïse et Pharaon [du chapitre XIX au chapitre XXVIII, inclus]; la nuit du mardi, par [la récitation du chapitre intitulé] L'Araignée, jusqu'à [celui ayant pour titre Ṣâd [du chapitre XXIX au chapitre XXXVIII inclus]; la nuit du mercredi, par [la récitation du chapitre qui commence par ces mots] : « La révélation du Livre », jusqu'à [celui ayant pour titre] Le Miséricordieux [du chapitre XXXIX au chapitre LV] : enfin, dans la nuit du jeudi, il finissait de lire le Qorân en entier.

On attribue à ʿAli (que Dieu l'agrée!) ces paroles : « C'est une triste dévotion que celle qui n'a aucune connaissance des lois divines : c'est une triste lecture [du Livre Saint] que celle qui est faite sans discernement. » — ʿIkrimah, fils d'Abou-Ǵahl, (que Dieu soit satisfait de lui et maudisse son père!) tombait en défaillance, lorsqu'il ouvrait un exemplaire du Qorân et s'écriait : « Voilà la parole de mon Dieu! » — ʿÂïšah (que Dieu l'agrée!) s'étant fait attendre une nuit à l'Apôtre de Dieu, celui-ci lui demanda ce qui l'avait retenue. — « C'est, lui répondit-elle, la lecture d'un homme qui possède la plus belle voix que j'aie jamais entendue. » Le prophète se leva, et, après avoir prêté, un long moment, une oreille attentive aux sons de cette voix, s'écria : « C'est Sâlim, affranchi d'Abou-Hoḏaïfah : que Dieu soit loué d'avoir mis, dans mon peuple, une voix pareille! » — Ibn ʿOyaïnah rapporte ce qui suit : Je vis en rêve, dit-il, le Prophète de Dieu et je lui dis : « O Apôtre de Dieu, je suis embarrassé sur les diverses manières de réciter le Qorân : quelle est celle que tu me prescris de suivre? » — « Conforme-toi à celle d'Abou-ʿAmr », me répondit le Prophète. — On tient

d'Abou 'Amr ces paroles : « Je ne cessai de m'appliquer à réciter le Qorân comme le récitait l'Apôtre de Dieu et tel qu'il lui avait été révélé. [Un jour], je vins à la Mekke et y rencontrai une foule de Tâbi'as (1), de ceux qui récitaient le Qorân, à la manière des Compagnons du Prophète, (puisse Dieu leur accorder à tous des marques de sa satisfaction !) et je le récitai de la même façon qu'eux. » Appliquez-vous donc à la lecture du Qorân, car il convient à l'homme de s'y adonner ponctuellement, le jour et la nuit, que l'on soit en voyage ou chez soi. — Le Śaïḳ Moḥi-d-dîn an-Nawawi (que Dieu l'agrée !) dit, dans son livre intitulé *al-Idkâr* (l'avertissement) (2) : « Les Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme (que Dieu les agrée !) suivaient des usages différents, quant au laps de temps qu'ils employaient pour effectuer une récitation complète du Qorân. Il y en avait qui, chaque mois, le récitaient d'un bout à l'autre ; d'autres, toutes les dix nuits ; d'autres encore, toutes les trois nuits ; il y en avait beaucoup qui, dans un jour et une nuit, le récitaient une fois tout entier ; d'autres qui, dans le même espace de temps, le récitaient deux fois : quelques-uns le récitaient dans un jour et une nuit, huit fois, quatre fois la nuit et quatre fois le jour. » — On raconte que Moǵâhid (que Dieu lui fasse miséricorde !) avait coutume, durant le mois de Ramaḍân, de réciter le Qorân, d'un bout à l'autre, dans l'intervalle qui sépare le coucher du soleil de la nuit close. Quant à ceux qui récitaient le Qorân en entier, dans une seule rak'ah, ils sont si nombreux qu'on ne saurait les compter ; parmi eux, on cite 'Otmân, fils d''Affân, Tamîm-ad-Dâri et Sa'îd, fils de Ǵobaïr (puisse le Dieu Très-Haut leur accorder des marques de sa satisfaction !). — Dans le Misnad (3) de l'Imâm Abou-Moḥammad ad-Dârimi (que Dieu lui fasse miséricorde !), sur la science des traditions, la distinction, le solide jugement et le rare talent duquel tout le monde s'accorde, nous lisons cette tradition, qui est donnée sur l'autorité de Sa'd, fils d'Abou-

---

(1) Cette dénomination s'applique spécialement aux Musulmans qui avaient vécu avec des Compagnons de Moḥammad, mais qui ne l'avaient jamais vu lui-même.

(2) Voyez *le lexicon bibliographicum et encyclopædicum* de Haji khalfa, publié à Londres, en 1835, par Gustave Fluegel, tome I, p. 228.

(3) Recueil de traditions où l'on cite les autorités par l'intermédiaire desquelles elles ont été transmises.

Waqqâs (que Dieu l'agrée !) : « Quand quelqu'un est assez heureux pour terminer la récitation entière du Qorân, dans les premières heures de la nuit, les Anges le bénissent jusqu'au lendemain au soir. » — « C'est là, ajoutait ad-Dârimi, une sublime tradition donnée sur la foi du père de Sa'd. »

La récitation du Qorân la plus méritoire est celle que l'on fait pendant la prière ; quant à la récitation qui est accomplie, en dehors de la prière, la plus méritoire est celle que l'on fait, pendant la nuit, et la seconde partie de la nuit est plus méritante que la première ; la récitation que l'on accomplit, dans l'intervalle qui sépare le coucher du soleil de la nuit close, est fort appréciée ; quant à celle que l'on fait pendant le jour, la plus méritoire est celle que l'on pratique après la prière du matin. La récitation du Qorân peut se faire, sans inconvénient, à n'importe quel moment et même dans les circonstances qui mettent empêchement à s'acquitter de la prière ; la récitation du Qorân d'un bout à l'autre, faite en commun, est jugée comme très efficace pour attirer sur soi les bénédictions du Ciel. — On dit que la prière adressée à Dieu, au moment où l'on effectue une récitation complète du Qorân, est exaucée et que la miséricorde divine descend du Ciel, pendant qu'on accomplit cette récitation. — La prière adressée à Dieu, au moment où l'on vient de terminer de réciter le Qorân tout entier, est exaucée sûrement, certainement et abondamment. — Quand on récite le Qorân, on doit y procéder avec un cœur fervent et, par cette récitation, avoir en vue la gloire du Dieu Très-Haut et non viser à arriver à toute autre chose qui soit étrangère à ce but ; il faut être rempli de vénération pour ce Livre sacré, avoir sans cesse présent à l'esprit qu'on s'entretient avec son Dieu (que ses louanges soient célébrées et son nom exalté !) et qu'on rapporte ses propres paroles ; on doit, en le récitant, se considérer comme étant en présence du Dieu Très-Haut, car si on ne le voit point, certes Lui nous voit. Quand on se dispose à réciter le Qorân, on doit préalablement se nettoyer la bouche avec le cure-dent, être rempli d'humilité, de ferveur, et de recueillement. C'est là le but auquel on doit viser, auquel doivent tendre nos efforts ; en agissant ainsi, l'on sentira son cœur se dilater et ses espérances s'affermir ; les preuves de ce que nous disons là sont trop nombreuses pour être énumérées, trop connues pour être citées.

Al-Wâḥid, un des musulmans des premiers âges de l'Islâmisme, mettait toute une nuit à réciter un seul verset du Qorân, tant il le méditait. — On regarde, comme un acte de haute dévotion, de pleurer ou, du moins, si on ne le peut pas, de s'efforcer de pleurer, car les pleurs, quand on récite le Qorân, sont le signe caractéristique de ceux qui possèdent la connaissance de Dieu et la marque distinctive de ses serviteurs vertueux. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXVII, 109) « Ils se prosternent le front dans la poussière; ils pleurent et leur humilité ne fait que s'accroître. » — Le Maître illustre, le Saint doué de vertus surnaturelles et imbu de la connaissance de Dieu, le favorisé de ses dons et de ses grâces divines, Ibrâhîm al-Kawwâṣ (que Dieu l'agrée!) a dit : « Cinq choses sont les baumes salutaires du cœur : la lecture du Qorân faite avec recueillement, l'état de jeûne, la prière la nuit, la contrition au point du jour et la fréquentation des gens vertueux. » L'on cite des traditions qui préconisent, comme méritoire, la lecture du Qorân faite à haute voix; d'autres qui célèbrent les mérites de celle faite à voix basse. Si le lecteur, disent les Docteurs de la loi, veut, par une récitation à voix basse, écarter de lui tout soupçon d'hypocrisie, cela vaut mieux pour le bon renom de celui qui redoute une pareille accusation; cependant, si le lecteur ne craint point qu'on le taxe d'hypocrisie, il est plus honorable pour lui d'élever la voix, mais à la condition de ne point gêner ceux qui prient ou ceux qui dorment ou toute autre personne. Les traditions, sur les avantages [que l'on recueille] de la récitation du Qorân et sur les mérites des personnes qui l'ont appris par cœur, abondent; on ne saurait en supputer le nombre. Le lecteur qui désirerait de plus amples détails n'a qu'à s'en référer au livre intitulé : *Traité des mérites des personnes qui savent le Qorân par cœur*, par le Śaiḳ des Śaiḳs de l'Islâm, Moḥi-ḥi-d-dîn-an-Nawawi (que Dieu sanctifie son âme et illumine son tombeau!). — On rapporte, sur le mérite [de la lecture du Qorân], une foule de traditions. Sur l'excellence de la récitation de certains chapitres du Qorân, pendant le jour et la nuit, et les nombreuses grâces qu'on en retire, on cite [les chapitres intitulés] Yâ.Sîn (XXXVI), l'Événement (LVI), la Fumée (XLIV) et [celui dont le premier verset commence par ces mots] : « Béni soit [Celui entre les mains duquel est] l'empire (LXVII). » — On rapporte, sur la foi d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée!), que l'Apôtre de Dieu

a dit : « Celui qui effectue, dans un jour et une nuit, la récitation du chapitre Yâ.Sîn, en vue de la plus grande gloire du Dieu Très-Haut, ses péchés lui sont remis. » — Suivant une autre tradition, il a dit encore : « Celui qui récite, dans une nuit, le chapitre [intitulé] la Fumée, se trouve, le matin, avoir ses péchés pardonnés. » — Une tradition, basée sur le témoignage d'Ibn Abbâs et d'Ibn-Mas'aoud, (que Dieu les agrée!) rapporte qu'ils ont entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Celui qui, chaque nuit, récite le chapitre [intitulé] la Fumée est à l'abri des atteintes de la misère. » — On rapporte, sur l'autorité de Gâbir (que Dieu l'agrée!), que l'Apôtre de Dieu ne s'endormait, chaque nuit, qu'après avoir récité le chapitre qui commence par ces mots : « Âlif. Lâm. Mîm. La révélation de ce livre (XXXII) » et celui [qui commence par] : « Béni soit [Celui entre les mains duquel est] l'empire (LXVII). » — On tient d'Abou-Horaïrah le propos suivant : « Celui qui récite, dans une nuit [le chapitre qui commence par ces mots] : « Lorsque la terre tremblera (XCIX) », c'est comme s'il avait récité la moitié du Qorân ; celui qui récite [le chapitre dont le premier verset consiste en ces mots] : « Dis : ô infidèles (CIX) », c'est comme s'il avait récité le quart du Qorân : celui qui récite [le chapitre dont le premier verset est] : « Dis, Dieu est Un (CXII) », cela équivaut, à son profit, à la récitation du tiers du Qorân. »

Les traditions se rapportant, à peu près, au sujet que nous venons de traiter sont nombreuses et nous avons signalé ci-dessus [l'ouvrage] où l'on peut en trouver : du reste le Dieu Très-Haut connaît le mieux l'exacte vérité. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut!

CHAPITRE IV.

De la Science, de l'Instruction et du Mérite du Savant et de l'Etudiant.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXXV. 25) « Il n'y a que ceux de ses serviteurs qui sont doués d'intelligence qui craignent Dieu. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. LVIII. 12) « Le Seigneur élèvera, à des places éminentes, ceux d'entre vous qui auront cru et qui auront reçu la science. » — On rapporte, sur l'autorité de Mo'ad, fils de Gabal (que Dieu lui soit propice!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Cultivez la science, car l'étude des sciences pour [la gloire de] Dieu est une bonne action, leur recherche, un acte méritoire, leur culture approfondie, une sainte lutte, leur poursuite, une œuvre pie, leur enseignement, une œuvre de charité, l'action d'en faire part à ceux qui en sont dignes, un acte qui rapproche de Dieu. » La science, en effet, c'est la connaissance des choses licites et illicites; c'est le tracé manifeste du chemin du Paradis, l'ami qui nous console de nos ennuis, qui nous égaie de ses causeries, dans notre solitude, de son agréable société, dans notre isolement; c'est notre compagnon, dans l'exil, notre guide, dans la bonne fortune, notre soutien, dans l'adversité, notre ornement, auprès de nos camarades, notre engin de guerre, contre nos ennemis; c'est par la science que l'homme arrive aux positions éminentes et aux places élevées, qu'il est admis en ce monde, dans la société des rois et qu'il sera, dans l'autre, le compagnon des gens vertueux. Occuper son esprit à la recherche de la science est aussi méritoire que jeûner; faire des conférences, sur des sujets qui y ont trait, est aussi méritoire que prier; c'est par la science que l'on vient en aide à ses parents malheureux, par la science que l'on prononce les jugements et, c'est grâce encore à elle que l'on peut distinguer le licite de

l'illicite; c'est par la science qu'on reconnait Dieu et que l'on proclame son unité; c'est par la science qu'on obéit à Dieu et qu'on l'adore; c'est par la science que notre esprit et nos oreilles arrivent à se rendre compte de l'état réel des choses.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Les biens du monde d'ici-bas et du monde de là-haut sont attachés à la science et les maux de ce bas monde et de l'autre sont attachés à l'ignorance. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit encore : « Au jour de la résurrection, l'encre des savants et le sang des martyrs seront pesés et aucun d'eux ne surpassera l'autre en mérite; certes, une matinée passée à la poursuite de la science est plus chère, aux yeux de Dieu, que cent expéditions militaires et personne ne sort à la recherche de la science, sans qu'un ange soit chargé de lui annoncer la bonne nouvelle qu'il ira en Paradis. Celui qui, en mourant, laisse en héritage des encriers et des *qalams* (plumes) entre en Paradis. »

ʿAli (que Dieu couvre son visage de gloire!) a dit : « L'homme le plus infime comme valeur est celui qui est le plus infime comme science. » — Il a dit encore (puisse Dieu lui être propice!) : « La science est un fleuve et la sagesse, une mer; les savants se promènent autour de ce fleuve, les anges plongent au fond de cette mer et les personnes, instruites dans la connaissance de Dieu, naviguent sur les barques du salut. » — Moïse (que le salut soit sur lui!), lors de son entretien intime avec Dieu, lui demanda : « O mon Seigneur, quelle est la personne qui t'est la plus chère? » — « C'est, lui répondit Dieu, l'homme instruit qui cherche à s'instruire encore. »

Un des Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme (puisse Dieu leur être à tous propice!) a dit : « Les sciences sont au nombre de quatre, savoir : la connaissance du droit, pour ce qui a trait aux lois divines, la médecine, pour ce qui concerne les corps, l'astronomie, pour ce qui se rapporte aux temps, et la grammaire, pour ce qui concerne la langue. » — On dit sous forme d'adage : « Le savant est le médecin de ce peuple et les biens de ce monde en sont les maladies; si le médecin recherche lui-même les maladies, comment voulez-vous qu'il guérisse les autres? » — On posa à aś-Śaʿbi une question et il répondit qu'il ne le savait point. — « Ne rougis-tu point de ne pas le savoir? » lui observa-t-on. — « Et pourquoi rougirais-je, répliqua-t-il, de ce qui ne fait point

rougir les anges eux-mêmes, puisqu'ils ont dit : (Q. II, 30) « Nous ne possédons aucune science. » — Une tradition rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le savant est aussi supérieur aux autres hommes que je le suis moi-même au plus infime d'entre vous, et suivant une autre version, [aussi supérieur] que l'est la lune, la nuit de son plein, à toutes les autres étoiles. » — 'Ali (que Dieu couvre son visage de gloire!) a dit : « Quiconque se donne comme le guide spirituel des gens doit commencer par s'instruire, avant d'instruire les autres, et faire que sa bonne éducation se révèle par sa langue. » — On dit que celui qui s'instruit et se forme lui-même est plus digne de considération que celui qui donne des leçons aux autres et les instruit. On déclame, sur ce sujet, les vers suivants :

Kâmil. — « O homme! ô toi qui instruis les autres, que n'appliques-« tu à toi-même les leçons que tu donnes!
« Tu prescris, aux personnes malades et souffrantes, des remèdes, dans le « but de rétablir leur santé, et toi-même tu es malade;
« Nous te voyons sans cesse t'évertuer à améliorer nos cœurs, en nous « montrant la voie droite et cette voie droite te fait totalement défaut :
« Commence par donner l'exemple toi-même; affranchis ton cœur des « passions qui l'égarent et, lorsque ton cœur en sera débarrassé, tu seras « alors sage;
« C'est, en ce moment, qu'on pourra accueillir tes conseils, se guider sa-« gement d'après tes avis et profiter de tes leçons;
« Ne défends point aux autres les actions que tu commets toi-même; si tu « en agissais ainsi, ce serait un grand opprobre pour toi! »

Un autre poète a dit sur le même sujet :

Sarî'a. — « De nos jours, on ne voit point les hommes chercher à « s'instruire, dans le but d'acquérir des connaissances;
« C'est, tout simplement, dans un but de parade aux yeux de la société et « comme un instrument pour la fraude et l'iniquité. »

Un individu apercevant sa femme qui montait l'escalier lui cria : « Tu es répudiée, si tu montes, répudiée, si tu descends, répudiée, si tu t'arrêtes! » — Alors la femme se jeta par terre. — « Que mon père et ma mère te servent de rançon, pour racheter ta vie! s'écria, là-dessus, le mari; si l'Imâm Mâlik venait à mourir, les habitants de Médine recourraient à tes lumières pour juger leurs différends. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Il y a deux

choses qui peuvent entraîner la ruine de mon peuple : l'abandon de la science et l'accumulation des richesses. » — Comme on demandait à l'Apôtre de Dieu quelle était l'œuvre la plus méritoire, il répondit, en répétant la chose plusieurs fois : « C'est la connaissance de Dieu et des saints préceptes de sa religion. » — « O Apôtre de Dieu, lui observa son interlocuteur, ma question vise les œuvres et ta réponse a trait à la science. » — « C'est que, lui répondit le Prophète, avec la science, quelque faibles que soient tes œuvres, elles te seront profitables, tandis que si tu es ignorant, quelque grandes qu'elles puissent être, tu n'en retireras aucun fruit. » — Jésus (que la paix repose sur lui !) a dit : « L'homme qui a du savoir et y conforme sa conduite sera considéré comme grand dans le ciel le plus grand. » — [Abraham], l'ami [de Dieu], (sur lui soit la paix !) a dit : « Les sciences sont des serrures dont les questions sont les clefs. » — Il a dit encore (puisse Dieu lui accorder le salut !) : « Le savant, commet-il une bévue, on bat du tambour pour l'annoncer ; l'ignorant, en commet-il une, son ignorance fait qu'elle passe inaperçue. » — Al-Ḥasan a dit : « J'ai vu bien des gens qui étaient des Compagnons de l'Apôtre de Dieu tenir ce propos : « Quiconque agit sans savoir bouleverse plus de choses qu'il n'en arrange ; l'homme qui agit sans savoir ressemble au voyageur qui chemine hors de son chemin ; aussi, poursuivez la science, sans nuire pour cela à votre piété ; poursuivez la piété, sans nuire pour cela à la science. » — Yazîd, fils de Maïsarah, a dit : « Quiconque, par son savoir, a en vue la gloire du Dieu Très-Haut, Dieu tourne vers lui son visage ainsi que ceux de ses serviteurs, et quiconque, par son savoir, a en vue autre chose que la gloire du Dieu Très-Haut, Dieu détourne de lui son visage ainsi que ceux de ses serviteurs. » — On rapporte, sur l'autorité d'Ânas (que Dieu lui soit propice !), que l'Apôtre de Dieu a tenu ce propos : « Voyons, dit-il, voulez-vous que je vous fasse connaître quel est l'être le plus excellent parmi les excellents ? » — « Certainement, ô Apôtre de Dieu ! », lui répondit-on. — « Eh bien ! reprit le Prophète, le plus excellent des excellents, c'est Dieu, et moi, je suis le plus excellent des enfants d'Adam. Le plus excellent après moi, c'est l'homme qui, possédant une science, la répand, — au jour de la résurrection, par une faveur spéciale, celui-ci ressuscitera d'entre les morts, à part — et celui qui sacrifie sa vie, pour

la cause de Dieu, jusqu'à ce qu'il soit tué. » — Aṯ-Ṯawri a dit : « On dit communément que le savant dépravé est un fléau pour tous les insensés. » — On rapporte qu'al-Foḍaïl (que le Dieu Très-Haut ait pitié de lui !) a dit : « Si les savants se respectaient et honoraient leur savoir, s'ils ne le profanaient point et le transmettaient tel que Dieu le leur a inspiré, certes, les cous les plus altiers s'inclineraient devant eux, tout le monde leur serait soumis et se conformerait à leurs préceptes ; mais ils se ravalent, ils trafiquent de leur savoir, en faveur des opulents de ce monde ; aussi sont-ils déconsidérés, avilis. Ah ! nous appartenons à Dieu et c'est à Lui assurément que nous retournerons. Hélas ! les biens de ce monde constituent la plus grande des calamités !» Mais Dieu sait le mieux ce qui en est véritablement. Le Savantissime Qâḍi, Abou-l-Ḥasan, ʿAli, fils d'ʿAbd-al-ʿAziz, al-Ǵorǵâni, est l'auteur des vers suivants où se revèle un art si parfait qu'on pourrait les comparer aux broderies qui ornent une robe somptueuse :

Ṭawîl. — « C'est fouler aux pieds les droits de la science si, chaque « fois qu'on a une ambition à satisfaire, on s'en sert comme d'un marche-« pied :

« Ce n'est point pour être le serviteur du premier venu, mais bien pour « être servi moi-même, que je me voue, corps et âme, à la science ;

« Serait-ce pour en arroser une plantation et n'en recueillir que de mau-« vais fruits ! mais, en ce cas, il serait bien préférable d'être un sectateur « de l'ignorance !

« Si l'on m'objecte que le briquet de la science ne produit plus d'étincelles, « [je réponds que] si le feu n'en jaillit plus ; s'il demeure sombre, c'est que « nous n'avons plus pour elle les égards dont nous devrions l'entourer.

« Si les savants honoraient la science, la science les honorerait ; si leurs « cœurs avaient de la vénération pour elle, elle aurait, à son tour, de la « vénération pour eux :

« Mais ils la ravalent et ravalés ils sont ; dans leur cupidité, ils souillent « son front si pur et en arrivent à lui donner un aspect repoussant. »

Il y a un proverbe qui dit : « Celui qui ne s'instruit point étant petit ne commandera point étant grand. » — Al-Foḍaïl a dit : « Le pire des savants est celui qui fait société avec les Emirs ; le meilleur des Emirs est celui qui fait société avec les savants. » — Loqmân a dit : « Cultive la société des savants et vis, avec eux, côte à côte [m. à m. presse-les de tes genoux], car Dieu vivifie les cœurs avec la lumière de la science, de même qu'il vivifie la

terre avec l'eau du ciel. » — Il y a un proverbe qui dit : « L'homme qui est connu pour son savoir, les regards l'entourent de respect. » — Ibn-Mas'aoud (que Dieu l'agrée !) avait coutume, quand il rencontrait des étudiants, de leur dire : « Soyez les bienvenus ! ô vous qui êtes les sources de la science, ô vous qui êtes les flambeaux des ténèbres ! vieux sont vos vêtements, mais neufs sont vos cœurs, ô vous qui êtes les parfums embaumés de toutes les tribus ! » — Ali (que Dieu l'agrée !) a dit : « Il suffit pour démontrer la haute valeur de la science de savoir que celui qui est loin d'y exceller y prétend cependant et s'estime très heureux, quand on lui en attribue une part ; il suffit, d'un autre côté, pour démontrer la turpitude de l'ignorance, de connaître que celui qui a ce défaut s'en défend et qu'il se fâche, quand on l'en accuse. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « Dieu ne donne à personne une science sans lui faire prendre l'engagement de ne jamais la cacher. » — Une certaine personne souhaitant du bien à une autre, lui disait : « Que Dieu te mette au nombre de ceux qui recherchent la science pour y conformer leur conduite et non pour l'enseigner aux autres ; qu'Il te compte au nombre de ceux qui prouvent la vérité de ce qu'ils enseignent par la conduite qu'ils tiennent ! » — On tient d'Omar (que Dieu lui soit propice !) que le Prophète a dit : « Au seuil du Paradis se trouve un arbre, qui porte des fruits ressemblant à des seins de femme, du pied duquel jaillit une source où s'abreuvent les savants et les étudiants et dont l'eau est comme du lait frais à des lèvres altérées de soif. » — On rapporte qu'Ibn-Mas'aoud (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quiconque apprend une branche de la science pour l'enseigner aux hommes, en vue de la gloire de Dieu, Dieu lui donne la récompense de soixante-dix prophètes. » — On rapporte, sur l'autorité d'Ânas (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !), que l'Apôtre de Dieu a dit : « Quel malheur pour mon peuple que ces indignes savants qui considèrent leur science comme un article de commerce et en trafiquent ! Puisse Dieu ne point faire fructifier leur [odieux] négoce ! » Vers :

Basîṭ. — « La science est le trésor le plus précieux que tu puisses « amasser ; quiconque se voue à la science en recueille une gloire impé- « rissable ;

« Adonne-toi à la science et va droit dans les sentiers qui y mènent, car « la science n'est que félicité du commencement jusqu'à la fin. »

Aś-Śaʿbi raconte ce qui suit : « Je me présentai, dit-il, à al-Ḥaǵǵâǵ, au moment où il arrivait dans l'ʿIrâq et il me demanda mon nom que je lui déclinai. » — « O Śaʿbi, me dit-il, quelles sont tes connaissances sur le Livre de Dieu ? » — « J'en donne des leçons », répondis-je. — « Et sur le dogme de la doctrine musulmane jusqu'où s'étend ton savoir? » — « Je les possède à fond. » — « Sur la science des généalogies jusqu'où va ton érudition ? » — « Je suis, sur cette matière, un juge fort compétent. » — « Et en poésie, tes connaissances, quelles sont-elles ? » — « J'en suis un recueil vivant. » — « Quel heureux père que le tien ! » s'écria là-dessus al-Ḥaǵǵâǵ ; puis, il me fit allouer une grosse somme d'argent et m'investit du commandement de ma tribu. J'étais entré chez lui [ajoutait aś-Śaʿbi], comme un mendiant d'entre les mendiants de Hamadân, et j'en sortis le principal personnage de cette tribu. » — Al-Bosti (1) a dit :

Ṭawîl. — « Si la science ne rend point le cœur de l'homme plus « sage, sa conduite plus équitable, ses mœurs plus libérales,
« Apprends-lui que, dans ce cas, Dieu l'a frappé d'un fléau qui le remplira « de déceptions et l'accablera d'ennuis. »

Al-Haïṯam, fils de Ǵamil, a dit : « Je fus témoin de quarante-huit questions qu'on adressa à Mâlik, fils d'Ànas, (que Dieu l'agrée !) et à trente-deux d'entre elles, il répondit : Je ne sais pas. » — Al-Âwzâʿï (1) raconte que les cercueils s'étant plaints [un jour], au Dieu Très-Haut, de la puanteur qu'exhalaient les [cadavres des] infidèles, le Seigneur leur fit cette révélation : « Les cadavres des mauvais savants exhalent une puanteur encore plus nauséabonde que celle dans laquelle vous êtes. » — ʿAli (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quiconque rend aux hommes une sentence juridique, sans connaissance de cause, les anges du ciel et de la terre le maudissent. » — Ṣâliḥ, le Laḳmite, est l'auteur du distique suivant :

Ṭawîl. — « Étudie, puisque tu es loin d'être savant ; la science, en « effet, ne se trouve que chez ceux qui l'ont étudiée :

---

(1) Busti means belonging to Bus, a well-watered and wooded city in Kabul between Herat and Gazna, de Slane, trad. d'Ibn-Kallikân.

(1) Âwzâʿï means belonging to Âwzâʿa which is a branch of a tribe in Yemen called Zu-Kalâa, de Slane, trad. d'Ibn Kallikân.

« Étudie, car chez l'homme qui converse, la science est pour lui un orne-
« ment plus beau que la robe [la plus] somptueuse. »

ʿAbd-Allah, fils de Moslim, le Hodaïlite, se présenta chez al-Mahdi, avec les lecteurs du Qorân, et reçut de ce prince dix mille dirhems; puis, il y entra, au nombre des archers, et reçut encore dix mille dirhems; il se présenta de nouveau devant lui, tour à tour, parmi les chanteurs et les conteurs d'anecdotes et reçut, chaque fois, encore la même somme. — « Je n'ai jamais vu, comme aujourd'hui, s'écria là-dessus al-Mahdi, que Dieu ait réuni, en une seule personne, plus de talents que ceux qu'il t'a départis. » — Une réunion de philosophes, ennuyée de la société d'un individu, s'en débarrassa en allant se cacher dans un appartement. Alors notre individu monta sur la terrasse de la maison et se mit à écouter par une lucarne, se résignant même à la neige qui tombait sur lui. Dieu, pour récompenser cet homme de sa constance, l'établit chef de ces philosophes qui, à partir de ce moment, ne furent divisés d'opinion, sur quoi que ce soit, que lorsqu'ils s'écartaient de son avis. — Un homme se plaignit [un jour] à Wakîʿa, fils d'al-Garrâḥ, de sa mauvaise mémoire. — « Aide ta mémoire, lui répondit-il, en renonçant au péché. » — Alors l'individu se mit à réciter ce distique :

Wâfir. — « Je me plains à Wakîʿa de ma mauvaise mémoire et il
« me donne le salutaire conseil de renoncer au péché :
« Et en voici la raison : c'est que retenir ce que l'on sait est un don [du
« Ciel] et les dons de Dieu ne sont point départis à ceux qui lui désobéis-
« sent. »

On trouve, dans un certain recueil de faits mémorables, qu'un individu a dit : « Si tu veux avoir la meilleure mémoire possible, lis, au moment de prendre le Livre [Saint] ou exemplaire du Qorân, ou de commencer n'importe quelle lecture tu comptes faire : « Au nom de Dieu! que Dieu soit glorifié! Il n'y a de Dieu que Dieu! Dieu est le plus grand! Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le Haut, le Grand! » [et cela] autant de fois qu'il y a de lettres écrites dans cette invocation ou qu'il faudra, à jamais, à perpétuité, jusqu'à la consommation des siècles, en écrire pour l'exprimer : Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons

et leur accorde le salut! » — On dit encore : « Si tu veux ne point oublier de mots, dis, avant de commencer ta lecture : « O mon Dieu, assiste-nous de ton savoir infini et répands sur nous ta miséricorde, ô Dieu vénérable et généreux! » Si tu veux être favorisé d'une bonne mémoire, dis, immédiatement après toute prière écrite : « Je crois en Dieu, le seul, l'unique, le véritable; Il n'a point d'associé; Il repousse tout ce qui est en dehors de Lui! » — Une des remarques instructives faites par mon Maître, le Śaïḳ vertueux, le Flambeau de la religion, Âḥmad, fils de Mousâ, fils d'ʿOġaïl (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!), c'est que, pour avoir une bonne mémoire, il faut réciter, chaque jour, dix fois [ces paroles du Qorân] (XXI, 79) : « Nous donnâmes à Salomon l'intelligence de cette affaire, et à tous les deux, [à David et à lui] nous leur départîmes la sagesse et la science, etc., jusqu'à ces paroles du Très-Haut (Q. XXI, 104) : Nous l'accomplirons », et ajouter : « O Dieu vivant et immuable! ô Dieu de Moïse et d'Aaron! ô Dieu d'Abraham! ô Dieu de Moḥammad! (que sur lui et sur eux reposent la bénédiction et la paix!) fais-moi la faveur de me départir l'intelligence et de m'accorder la science, la sagesse et la saine raison, par un effet de ta clémence, ô le plus miséricordieux des miséricordieux! » — On rapporte qu'Abou-Mousâ a dit : « Il me mourut un garçon et je désignai quelqu'un pour s'occuper de sa sépulture, mais je ne quittai point la conférence d'Abou-Ḥanifah, de peur de manquer un seul jour à ses leçons. » — Moḥammad, fils d'Isḥâq, fils de Ḳozaïmah, a dit : « Je n'ai pas connu, sous la voûte du ciel, un homme plus versé dans la science des traditions et les possédant mieux que Moḥammad, fils d'Ismâʿîl, al-Boḳâri ; c'est au point que l'on disait qu'une tradition qui n'était point connue de Moḥammad, fils d'Ismâʿîl, était apocryphe. » Al-Boḳâri (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) a dit : « Je sais par cœur cent mille traditions authentiques et deux cent mille apocryphes. » — « Je n'ai consigné, a-t-il dit encore, dans mon ouvrage intitulé *al-Saḥiḥ*, aucune tradition, sans avoir préalablement fait mes ablutions et accompli une prière de deux rakʿahs. Ce livre, je l'ai tiré de six cent mille traditions : j'ai mis seize années à l'élaborer et j'en ai fait une œuvre qui me servira d'argument entre moi et le Dieu Très-Haut [c'est-à-dire qui me servira de titre à la miséricorde divine, au jour du jugement]. » — Moġâhid a dit : Nous vînmes trouver ʿOmar,

fils d'ʿAbd-al'Azîz, pour l'instruire et ce fut nous, au contraire, qui, tout le temps, ne cessâmes d'apprendre de lui. » — On disait, en parlant de Laïṯ, fils de Saʿd, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) : « Toute sa science est morte avec lui; » c'est ce qui fit dire à aś-Śâfiaʿï, lorsqu'il arriva à Miṣr, après sa mort : « Oui, par Dieu! tu étais plus instruit que Mâlik, seulement, tes disciples ne t'ont pas apprécié à ta juste valeur! » — Al-Laïṯ, fils de Saʿd, a dit : « Jamais aucun savant n'est mort, sans que les deux tiers de sa science aient disparu avec lui, quelque appliqué qu'on ait été à ses leçons. » — On dit : « Lorsqu'on interroge un savant, gardez-vous de répondre [à sa place] : ce serait une inconvenance, et envers la personne qui interroge et envers celle qui est interrogée. » — On dit : « L'homme qui rend hommage aux écritoires, les chaires lui rendent hommage. » Vers :

Kâmil. — « N'amasse que de la science, car la science est le plus plus précieux des trésors ;
« L'homme gagnât-il, par l'ignorance, l'immortalité, qu'il serait encore le perdant. »

Voici un distique dont aś-Śâfiaʿï (que Dieu l'agrée!) est l'auteur :

Tawîl. — « O mon frère, tu n'arriveras à être savant qu'à six conditions; ces conditions, je vais t'en donner clairement le détail :
« [Il te faut] un esprit ouvert, une application soutenue, un travail opiniâtre, ton strict nécessaire assuré, les leçons d'un bon maître et, enfin, beaucoup de temps devant toi. »

Az-Zohri a dit : « On compte quatre savants, à savoir : Saʿîd, fils de Mosaiyab, à Médine, ʿÂmir aś-Saʿbi, à Koufah, Ḥasan, le Baṣrite, à Bassora, et Makḥoul, à Damas, en Syrie. » — Un certain auteur a dit : « Les savants sont les flambeaux des temps et tout savant est, pour son siècle, un flambeau à la lumière duquel s'éclairent les gens de son époque. » — On demandait à Ibrâhîm, fils d'ʿOyaïnah, quels étaient les gens qui devaient avoir le plus de regrets? — « Ici, dans ce bas monde, répondit-il, ce sont les personnes qui font du bien à ceux qui ne leur en sont point reconnaissants; dans le monde de là-haut, ce sont les savants qui ont négligé leurs devoirs. » Vers :

Sarîʿa. — « Sois savant et contente-toi d'occuper la place réser-

« vée aux sandales : n'occupe point la place d'honneur, sans un mérite « accompli ;

« Car, si tu prends la place d'honneur sans bagage [suffisant], tu trans- « formes cette place d'honneur en la place réservée aux sandales [la place « la plus infime]. »

Lorsque Moïse, raconte-t-on, rencontra al-Ḳiḍr (1) (que la paix repose sur eux deux !), il survint un passereau, qui, après avoir pris, à la mer, une goutte d'eau dans son bec, vint se poser sur la hanche de ce dernier et s'envola ensuite. Al-Kiḍr leva les yeux vers Moïse (sur lui soit le salut !) et lui dit : « O Prophète de Dieu, ce passereau vient de dire : O Moïse, en fait de connaissances de Dieu, tu en possèdes que Dieu t'a apprises et qu'al-Ḳiḍr ignore ; de même al-Ḳiḍr, en fait de connaissances de Dieu, en possède que Dieu lui a enseignées et que tu ne connais point ; en outre, moi, des connaissances de Dieu, j'en possède que Dieu m'a apprises et que toi et al-Ḳiḍr ignorent. Eh bien ! mes connaissances, les tiennes et celles d'al-Ḳiḍr, par rapport aux connaissances de Dieu, ne sont que comme cette goutte d'eau comparée à la mer. » — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 256) « Ils n'embrassent de la science que ce qu'Il a bien voulu [leur en apprendre]. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. LXXIV, 34) « Personne autre que Lui ne connaît les armées de ton Seigneur. » — ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbbâs, (que Dieu lui accorde à tous deux des marques de sa satisfaction !) a dit : « Le Dieu Très-Haut a créé quarante mille mondes ; la race des Génies et des Hommes, en voilà deux, les autres, il n'y a que Lui qui les connaisse. » — Moïse (que la paix soit avec lui !) a dit : (Q. XLI, 10) « O Seigneur, tu as dit aux cieux et à la terre : Venez à moi, de votre bon gré ou à contre cœur, et ils ont répondu : Nous venons à toi, humbles et soumis » ; si les cieux et la terre ne t'avaient point obéi, quelle mesure aurais-tu prise contre eux ? » — « O Moïse, lui répondit le Seigneur, j'aurais donné l'ordre à un monstre d'entre

---

(1) Al-Ḳiḍr est un personnage mystérieux. Suivant l'opinion générale des savants musulmans, ce n'était point un prophète, mais un homme juste, un saint, le vizir et le conseiller de Dou-l-Qarnaïn, qui fut un grand conquérant ; c'est un personnage également douteux qui vivait du temps du patriarche Abraham. On dit qu'al-Ḳiḍr a bu à la fontaine de la vie et qu'en conséquence il vivra jusqu'au jour du jugement dernier ; il apparaît fréquemment aux musulmans en détresse. (Lane, manners and customs of the modern Egyptians, page 211, note.)

mes monstres de les avaler. » — « O Seigneur, demanda Moïse, où se trouve ce monstre dont tu parles ? » — « Dans une prairie d'entre mes prairies. » — « O Seigneur, reprit Moïse, où se trouve cette prairie ? » — « Dans un monde d'entre mes mondes que moi seul connais », lui répondit Dieu. — On rapporte qu'ʿAbd-Allah, fils d'ʿOmar, (que Dieu leur soit propice à tous deux !) a dit : « L'Apôtre de Dieu parut tout à coup au milieu de nous, pendant que nous avions l'esprit préoccupé. » — « A quoi pensez-vous ? nous demanda-t-il : préoccupez-vous des créatures de Dieu et ne vous préoccupez point de Lui, car Dieu a créé, du côté de l'Occident, une terre appelée al-Baïdâ, [la Blanche], que le soleil met quarante jours à parcourir et dans laquelle sont reléguées les créatures qui lui ont désobéi, [même] l'espace d'un clin d'œil. » — « O Apôtre de Dieu, lui demanda Ibn-ʿOmar, chez eux, dans quelle situation se trouve Satan ? » — « Ils ignorent si Satan a été créé, oui ou non. » — « Sont-ils des fils d'Adam ? » — « Ils ignorent si Adam a été créé, oui ou non, car toutes ces choses font partie de celles que Dieu a établies dans le monde invisible ; il découle de son essence même que s'Il veut quelque chose, Il n'a qu'à dire à cette chose : Sois, et elle est. Gloires soient rendues à Celui qui tient entre ses mains le domaine de toutes choses et vers Lequel vous retournerez ! » — Qatâdah a dit : « Si un d'entre vous eut pu se considérer, sous le rapport de la science, comme suffisamment savant, c'eut été certainement Moïse (que la paix repose sur lui !) ; cependant, il a dit : (Q. XVIII, 65) « Me permets-tu de te suivre, afin que tu m'enseignes une portion de ce qu'on t'a enseigné à toi-même concernant la vraie doctrine ? » — « La meilleure des sciences, disent les philosophes, consiste en ce que le savant se tienne à la limite de sa science [qu'il n'aille pas au delà, qu'il ne force point sont talent]. » — Un certain sage a dit : « La science ne consiste point en ce qui est conservé dans les livres, mais bien en ce qui se grave dans les cœurs. » Il y a un adage qui dit : « La science mène aux plus hautes fonctions. » — C'est un dicton que quiconque se montre plein de déférence envers la science arrive à la posséder et que quiconque n'a point de déférence pour elle n'y arrive point. — Il y a un proverbe qui dit : « Celui dont la science est radieuse, radieux aussi est son visage ; quiconque, par la science, n'arrive point à la fortune, en retire, du moins, un profit comme qualités morales ;

la science, c'est la lumière, c'est le droit chemin; l'ignorance, c'est la fausse route, c'est la perdition. » — Un certain auteur a dit : « Le savant reconnaît l'ignorant, mais l'ignorant ne distingue point le savant; c'est que le savant a été ignorant et que l'ignorant n'a jamais été savant. »

Il y a quatre choses, dit-on, qui font arriver l'homme au premier rang, à savoir : la science, la bonne éducation, la sincérité et la loyauté. — On dit que les gens de l''Irâq sont, de tous, les plus grands amateurs de science. — Ḥammâd, fils de Salamah, a dit : « Quiconque s'adonne à l'étude des traditions, sans être versé dans [la connaissance de] la grammaire, ressemble à l'âne qui porte un sac sans orge dedans. » — Voici un distique dont Ibrâhîm, fils de Ḳalaf, est l'auteur :

Kâmil. — « [L'application des règles de] la grammaire corrige chez « l'homme sa difficulté d'élocution et on a de la considération pour celui qui « ne fait point de fautes de langage ;

« Si tu recherches la science la plus élevée, [sache que] la plus haute science « est celle qui consiste à s'exprimer correctement. »

'Ali, fils de Baśśâr, a dit :

Tawîl. — « J'ai remarqué que, chez l'homme, son langage est l'in- « dice et l'enseigne [le criterium] de son intelligence; fais donc attention à « l'enseigne que tu étales :

« Ne néglige point de soigner ton langage, car le langage révèle et met au « jour les sentiments de l'homme ;

« L'extérieur d'un individu, ses grâces me font plaisir, mais le charme « tombe de mes yeux, au moment où il commet des fautes de langage. »

Un Arabe du désert entra au marché et y entendant les gens faire des fautes de langage, s'écria : « Que Dieu soit loué! ils estropient leur langue et [encore] ils gagnent de l'argent. » — Abou-Mousâ s'adressa à un de ses généraux qui [en lui répondant] estropia l'arabe. — « Pourquoi, lui observa Abou-Mousâ, ne soignes-tu pas mieux ton langage? » — « J'ai entendu dire, lui répondit le général, que celui qui veille sur son langage est sobre de paroles. » — « O mon brave, reprit Abou-Mousâ, il vaudrait mieux pour toi que tu parles peu mais correctement que de parler beaucoup et de faire des fautes. » — C'est un dicton que la société de l'ignorant est un supplice pour le savant. — Abou-l-Âswad ad-Dowali a dit : « Si tu veux faire souffrir un savant, associe-le avec un ignorant. »

Un poète a dit :

Tawîl. — Tu es un ignorant et tu n'as pas conscience de ton igno-
« rance; comment m'y prendrai-je pour que tu saches que tu ne sais rien. »

Une personne dit à al-Hasan : « Je suis le plus éloquent des hommes. » — « Ne dis pas cela », lui observa al-Hasan. — « Eh bien! trouve chez moi une seule phrase que tu puisses blâmer. » — « Celle que tu viens précisément de prononcer en constitue une. » — Abou-Ǵahl (le père de l'ignorance) était ainsi surnommé par les Musulmans, tandis que les Qoraïchites le surnommaient Abou-l-Ḥakam (le père de la sagesse); aussi Ḥassàn, (que Dieu l'agrée!), a dit :

Sarî'a. — « Les hommes l'avaient surnommé Abou-Ḥakam, mais
« Dieu le surnomma Abou Ǵahl. »

Quant à ce qui a trait à l'instruction, un certain sage a dit : « L'intelligence a besoin de l'assistance de l'instruction, de même que le corps a besoin d'être soutenu par les aliments. » 'Ali, (que Dieu couvre son visage de gloire!), a dit : « Dans la gêne, l'instruction est un trésor, un soutien des qualités viriles; en société, un ami; dans la solitude, un bon compagnon; elle relève les cœurs abattus; elle ranime les âmes mourantes et, grâce à elle, les solliciteurs obtiennent ce qu'ils désirent. » — L'intelligence sans instruction est, dit-on, un guerrier sans armes. » — On raconte qu'un homme discourut, en présence d'al-Mâmoun, et parla très bien. — « De qui es-tu le fils? », lui demanda ce prince. — « Je suis le fils de l'Instruction, ô Prince des croyants », répondit-il. — « Quelle admirable noblesse d'origine que celle dont tu te réclames! », lui dit al-Mâmoun. » — C'est pour cela que l'on a dit : « L'homme se juge d'après son propre mérite et non d'après son origine; il se juge tel qu'il est et non tel qu'il est né. » — Le poète a dit :

Monsariḥ (1). — « Sois le fils de qui tu voudras, mais acquiers
« de l'instruction : la considération qu'elle te vaudra te tiendra lieu d'ancê-
« tres :
« Certes, l'homme de cœur est celui qui dit : Voilà ce que je suis ; ce n'est
« point celui qui dit : Voilà ce qu'était mon père. »

---

(1) Voir, à la page suivante, les formes diverses du *Monsariḥ*.

Un certain sage a dit : « Quiconque augmente en instruction augmente en noblesse, fût-il roturier ; sa renommée se répand au loin, quelque obscur qu'il soit ; il parvient aux plus hautes positions, fût-il étranger et, quoiqu'il soit pauvre, tout le monde s'empresse d'avoir recours à ses services. » — Un certain poète a dit :

Sarî'a. — « En ce monde, toute chose a une parure ; chez l'homme, « sa parure, c'est sa parfaite érudition ;
« Chez nous, l'homme s'ennoblit par son instruction, bien qu'il soit d'une « obscure origine. »

Un certain poète, d'origine étrangère, a dit en s'en glorifiant :

Monsariḥ (1). — « Ma fortune à moi, c'est mon intelligence ; ma « valeur personnelle, mon instruction ; je ne suis ni un affranchi, ni un « Arabe ;
« Si on recherche mon origine, d'ancêtres, je n'en ai point : comme aïeuls, « je me prévaux de la culture de mon esprit. »

---

(1) FORMES DIVERSES DU MONSARIH.

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
—∪——	∪—∪—	—∪——	—∪——	∪—∪—	—∪——
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
—∪—∪	∪———	—∪—∪	—∪—∪	∪———	—∪—∪
—∪∪—		—∪∪—	—∪∪—	∪—∪∪	—∪∪—
———	∪—∪∪	—∪∪∪	———		—∪∪∪
——∪			——∪		
——			——		

MONSARIḤ réduit à quatre pieds.

(*) ‖ ——— | —∪—— ‖ ——— | —∪—— ‖

MONSARIḤ réduit à deux pieds

(*) ‖ ——— ‖ —∪—— ‖

(*) Le pied ——— se change quelquefois en ——∪.

NOTA. — Les pieds —∪∪∪, ∪—∪∪ et ∪——— sont d'une très rare occurrence.

La supériorité consiste, dit-on, dans l'intelligence et dans l'instruction : ce n'est point l'origine, la naissance qui la donne. — On dit que ce qui fait l'homme, ce sont ses vertus et non point sa naissance ; ses talents et non point ses charmes physiques ; sa culture d'esprit et non point ses habits.

Comme on demandait à un individu à qui il devait son instruction, il répondit : « J'ai remarqué que la sottise des ignorants était une ignominie ; aussi ai-je pris ce défaut en aversion et me suis-je instruit. »

Celui qui donne à son fils une bonne instruction, dès son bas âge, son fils sera pour lui un sujet de joie, quand il sera grand. — L'homme qui connaît le prix d'une bonne instruction arrive par elle à la fortune et à la considération. — La meilleure des qualités, c'est une bonne instruction et la pire des paroles, c'est le mensonge. — Comme on demandait à Hippocrate quelle différence il y avait entre une personne instruite et une personne qui ne possédait aucune instruction, il répondit : « Il y a la même différence que celle qui existe entre l'animal qui parle et celui qui ne parle point. » — Abou-l-ʿÂliyah s'étant présenté chez le fils d'ʿAbbâs, (que Dieu agrée le père et le fils !), celui-ci lui donna une place auprès de lui, sur son canapé, et fit asseoir, des personnes appartenant à la noble famille Qoraïchite, à un siège plus bas. Le fils d'ʿAbbâs remarquant que ces gens le regardaient d'un mauvais œil et que leurs figures dénotaient leur mécontentement, leur dit : « D'où vient que vous me regardez du même œil qu'un Arabe regarde son créancier insolvable ? [ma conduite n'a rien qui doive vous surprendre] ; il est avéré que l'instruction élève le petit au-dessus du grand, met l'esclave au-dessus du maître et fait asseoir les simples particuliers sur les trônes princiers. » — Galien a dit : « L'homme de basse extraction, s'il est instruit, son manque de naissance ne fait que donner plus de relief à son élévation : de même que l'homme de haute lignée, la noblesse de son origine ne fait que rendre plus apparent son abaissement. » — Le meilleur des hommes instruits est, dit-on, celui qui ne s'enorgueillit point de son savoir. — Moʿâwiyah entendant un individu qui disait : « Je suis un étranger », lui cria : « C'est une erreur, il n'y a d'étranger que l'homme qui n'a pas d'instruction. » — Il y a un dicton qui dit : « Lorsque tu manques d'instruction, condamne-toi au silence, car le silence est le comble

de la bonne instruction. » — ʿAbd-al-Malik, fils de Ṣâliḥ, est l'auteur de ce distique :

Basît. — « Parmi les hommes, il y a des gens qui discréditent la « gloire de leurs aïeux ; des nobles sentiments et de la crainte de Dieu, « ils n'en ont cure ;
« Leur mauvaise instruction les perd et les déshonore : ah ! une bonne « instruction rehausse encore l'éclat d'une authentique et illustre origine. »

On dit : « Il y a quatre choses qui mènent l'homme aux plus hautes fonctions ; ce sont, l'instruction, le savoir, la sincérité et la loyauté. » — Un certain sage a dit : « Cinq choses sont le complément indispensable de cinq autres ; la noblesse d'origine ne saurait aller sans l'instruction ; la beauté, sans la douceur ; la richesse, sans la générosité ; l'énergie, sans l'audace, et la guerre contre les infidèles, sans l'assistance divine. » D'ailleurs, le Dieu Très-Haut est le plus savant.

CHAPITRE V.

Des principes reçus, des sentences morales et autres sujets de ce genre.

Les philosophes ont dit : « Lorsque Dieu veut du bien à quelqu'un, il lui inspire l'obéissance (divine), lui inculque le contentement de son sort, l'instruit dans les principes religieux et lui prête le secours de la vraie foi ; aussi, cet homme se contente-t-il alors du strict nécessaire et se trouve-t-il revêtu du manteau de la tempérance : au contraire, lorsque Dieu veut du mal à quelqu'un, il lui inspire l'amour des richesses, multiplie ses aspirations, lui donne la préoccupation de ses intérêts mondains et le livre à ses passions : aussi mène-t-il une vie de désordre et fait-il tort à ses semblables. — La foi en Dieu est la croyance la plus pure, la complète soumission à sa volonté, l'acte le plus parfait. — Quiconque ne trouve point, dans ses principes religieux, une retenue morale, les sermons ne lui profitent guère. — Quiconque se complaît dans le vice en sera navré, au jour de la résurrection. — Chacun récolte ce qu'il sème et est rétribué suivant ses œuvres. — Ne te laisse point séduire par la vigueur de ta santé ni par la quiétude de tes nuits passées, car courte est la durée de la vie et fragile est la santé du corps.

Quiconque obéit à ses passions sacrifie son bonheur futur aux douceurs du monde présent. — Le fruit de la science, c'est d'agir en connaissance de cause. — Quiconque accepte de bonne grâce ce que Dieu décrète, personne ne le fait mettre en colère, et quiconque est content des biens que Dieu lui a dévolus, l'envie n'entre point dans son cœur. — Le plus méritant des hommes est celui dont les appétits sensuels n'altèrent point les sentiments religieux : le meilleur des hommes est celui qui chasse de son cœur les désirs immodérés et résiste à ses passions pour rester soumis à son Dieu. — Défendre la vérité est une vertu et défendre

l'erreur est un péché. — L'avare est le gardien de son trésor et le caissier de ses héritiers. — Quiconque se laisse aller à la convoitise perd tout scrupule religieux. — Lorsque la pudeur disparait, l'infortune surgit. — Une science qui n'a aucune utilité est comme un remède qui ne produit aucun effet. — C'est une ineptie chez l'homme que de désobéir à son Dieu, pour complaire à ses passions, et que de s'avilir pour flatter ses jouissances matérielles. — Il y a, ici bas, trois sortes de jours : le jour écoulé que tu ne reverras plus, le jour présent qui ne te survivra point et le jour futur que tu ignores comment il se passera et que tu ne sais point à qui il appartiendra. — Celui que de simples cadeaux font exulter de joie est d'autant plus impressionné, quand le malheur le frappe.

Ne va jamais te coucher le soir, sans avoir fait tes dernières recommandations, quelque bien portant que soit ton corps, et quelque longue que puisse être ton existence. — Moralise le méchant, par l'honnêteté de tes actions, et montre-lui le chemin de la vertu, par l'exemple de tes nobles qualités. — Evite l'intempérance de langage, car, de tes défauts, elle trahit les cachés et, de tes ennemis, elle réveille les haines apaisées. — L'homme qui agit avec précipitation ne trouve point de joie ; l'homme irascible, de plaisir, et l'homme blasé, de camarade. — Être animé des meilleures intentions, c'est de la piété ; être aimable en société, de la bonne politique. — Plus on se fait valoir, plus on perd en considération (1). — Il s'abuse, celui qui se fie à sa fortune. — Celui-là fait montre d'une affection plus grande qui a un abord plus sympathique. — Les sentiments religieux de l'homme ne sont parfaits qu'autant qu'il réunit ces quatre qualités : il faut qu'il s'abstienne de toute convoitise des biens d'autrui ; qu'il entende mal parler de lui, sans s'émouvoir ; qu'il souhaite aux autres ce qu'il se désire à lui-même et qu'il ait une entière confiance dans les promesses de Dieu. — Garde-toi de l'envie, car l'envie vicie les sentiments religieux, affaiblit la foi et annihile les mâles vertus. — On demandait à Platon quelle était la chose qu'il ne convenait

(1) Peut-être conviendrait-il de traduire ce proverbe de la manière suivante : «Vos chances de réussite sont d'autant moindres que vos vêtements sont plus en loques», en lisant, « kalaq », vêtements déguenillés.

point de dire, malgré que cela fût vrai ? — « C'est de faire l'éloge de soi-même », repondit-il.

Quatre choses conduisent à quatre autres : le silence, à la sécurité ; la bienfaisance, à la considération ; la générosité, au pouvoir, et la gratitude, à un surcroît de bienfaits. — Celui dont le discernement est mauvais périt victime de ses efforts. — La méchanceté est le fruit de la sottise. — Le mauvais côté de la force, c'est de faire dédaigner son adversaire ; le mauvais côté des bienfaits reçus, c'est la honte de l'obligation ; le mauvais côté de la faute commise, c'est de la pallier. — Une ferme résolution est la plus sage des décisions, l'insouciance, le plus nuisible des ennemis. — Celui qui s'abstient de mettre en œuvre les ressources dont il dispose est mis en alerte par l'adversité, et celui qui dort sans se préoccuper de son ennemi se réveille, [un beau jour], victime des embûches de ce dernier. — Quiconque honore la canaille et ne fait aucun cas des gens respectables et aux sentiments élevés mérite d'être honni. — Qui pardonne est un être supérieur. — Quiconque réprime sa colère est un homme sage, et qui est sage est patient, et qui est patient est sûr de réussir.

Quiconque se maitrise en quatre circonstances, à savoir, lorsqu'il est en colère, lorsqu'un désir l'obsède, lorsqu'il a peur, lorsqu'il est en butte à une passion, Dieu le préserve du feu de l'Enfer. — Quiconque poursuit les biens de ce monde, au détriment de la vie future, les perd l'un et l'autre, et quiconque poursuit la vie future, au détriment des biens de ce monde, les gagne tous les deux. — Le langage de l'homme est le critérium de son mérite et l'interprète de son intelligence ; que ton langage se borne donc à exprimer de nobles pensées et s'évertue à les exposer en peu de mots. — Tout homme se distingue par son langage et est remarqué pour ses actions ; que tes paroles soient donc empreintes de sagesse et tes actes dignes d'éloges. — Quiconque a conscience de lui-même, retient sa langue, se garde de s'immiscer dans ce qui ne le regarde point et sauvegarde l'honneur de son semblable, durable est sa sécurité et il a rarement à se repentir de sa conduite.

Sois discret et sincère, car la discrétion est un bastion et la sincérité, une force invincible. — Qui parle beaucoup lasse ; qui harcèle de demandes est éconduit. — Quiconque dédaigne ses semblables s'aliène leur amitié, et qui brave son roi court à sa

perte. — Il n'est pas estimé, celui qui humilie ses voisins : il n'est pas heureux, celui qui repousse ses frères. — Le meilleur des bienfaits est celui que l'on dispense avant qu'on ne l'ait demandé. — L'homme le plus digne d'un bienfait est celui à qui il répugne le plus de le solliciter. — L'homme dont le cœur est pur, son choix s'impose. — Quiconque t'irrite, en t'injuriant indignement, vexe-le en te montrant envers lui plein de douceur. — Celui qui est avare envers lui-même de ses propres biens, en est libéral envers celui que sa femme épousera (après sa mort) (1). — Si tu fais du bien, cache-le ; si on te fait du bien, proclame-le. — Celui qui a pour voisin des hommes généreux est à l'abri de la misère. — Celui dont l'origine est pure, purs sont ses rejetons. — Quiconque méconnaît les bienfaits mérite d'en être privé. — Quiconque reproche le bien qu'il a fait n'a plus droit à ce qu'on lui en soit reconnaissant, et quiconque s'enorgueillit de ses actions en perd tout le mérite. — Quiconque se complaît dans le mal témoigne, à son encontre, de sa mauvaise origine. — Quiconque revient sur ses dons, s'évertue à se rendre méprisable. — Quiconque gravit les degrés des nobles vertus grandit aux yeux des peuples. — Plus on est magnanime, plus on est estimé. — L'homme qui a un mauvais caractère, étroits sont ses moyens de subsistance. — Quiconque est sincère, dans ses paroles, rehausse sa personne d'un nouveau charme. — Qui fait peu de cas de l'argent, vers lui affluent les espérances, (cela veut dire que tout le monde s'attache, pour en obtenir une part, à celui qui fait peu de cas de l'argent). — Quiconque est prodigue de sa fortune se rehausse : quiconque est prodigue de son honneur s'avilit. — La meilleure des richesses est celle que l'on a acquise honnêtement et que l'on dispense en bienfaits ; la pire des richesses, celle que l'on a acquise malhonnêtement et que l'on dépense en débauches. — Le plus méritant des bienfaits consiste à secourir le malheureux. — C'est le comble de la noblesse de cœur que d'oublier les égards qu'on te doit et de te rappeler ceux que tu dois aux autres ; que de grossir à tes yeux tes propres fautes et d'atténuer celles des

(1) Il y aurait peut-être lieu de traduire ce proverbe de la manière suivante : « Se montrer avare envers soi-même de ses propres biens, c'est en être libéral envers celui que votre femme aura choisi pour époux, après votre mort. »

autres. — C'est une des plus nobles vertus que de pardonner quand on est au pouvoir. — L'homme, par sa générosité, se concilie l'amour de ses ennemis; par son avarice, il se fait haïr de ses amis. — Ne fais pas de mal à celui qui te fait du bien et ne soutient personne contre celui qui te comble de ses bienfaits. — On court d'autant plus à sa perte et à sa ruine qu'on est plus injuste et pervers. — On a d'autant plus d'ennemis que l'on demeure plus longtemps méchant. — Le pire des hommes est celui qui soutient l'oppresseur et abandonne l'opprimé.— Qui creuse un traquenard pour son frère y périt lui-même dedans. — Qui dégaine le sabre de l'inimitié s'expose à voir sa tête lui servir de fourreau (c'est-à-dire, en sera la victime). — Qui n'a point pitié des larmes du prochain, se verra ravir le bien-être dont il jouit. — Qui ne pardonne point un faux pas sera dépouillé de sa puissance.

Ne discute point avec une personne dont la crainte trouble ton esprit et dont l'épée est suspendue sur ta tête. — Le silence qui te donne la sécurité vaut mieux que la parole que tu regrettes d'avoir proférée. — Qui dit ce qui ne sied point entend ce qu'il ne désire point. — Les blessures de la langue sont plus douloureuses que les blessures du glaive. — S'abstenir de répondre à un sot, c'est la réponse la plus catégorique qu'on puisse lui faire et le reproche le plus sensible qu'on puisse lui adresser. — Qui fait taire ses passions vivifie ses nobles sentiments. — Qui fait beaucoup de bien se fait beaucoup d'amis. — Celui dont on n'agrée point le repentir, grande est sa faute. — Evite la débauche, car la débauche terrasse les hommes et coupe le fil de leur existence. — Pour le bien, il y a quatre catégories d'hommes : il y a ceux qui le font naturellement, ceux qui le font, par imitation, ceux qui s'en abstiennent, par avarice, et enfin ceux qui le mettent de côté parce qu'ils trouvent que ce procédé est plus avantageux : celui qui fait le bien, de son propre mouvement, est un noble cœur : celui qui le fait, par imitation, est un homme sage ; celui qui s'en abstient, par avarice, est un misérable, et enfin celui qui le met de côté parce qu'il augure bien de ce procédé est un triste sire. — Qui vit en paix (avec tout le monde) vit tranquille, et qui fait le bien y gagne. — Qui s'attache à dormir n'atteint point son but. — Qui persiste dans son indolence est déçu dans son espérance. — L'homme qui agit avec précipitation, fût-il roi, manque le but, tandis que celui qui agit avec une sage lenteur,

fût-il le plus réprouvé des hommes, réussit. — C'est un des traits caractéristiques d'une nature indigne que d'être hostile à ses semblables. — Traiter un ami de façon à s'attirer sa désaffection est une malechance. — La bonté est la clef de la pitance quotidienne. — Quiconque réfléchit aux conséquences des choses se garantit d'événements fâcheux et celui qui se hâte de répondre [sans réfléchir], sa réponse manque de justesse. — Qui prend la précipitation pour monture [qui s'engage sur un terrain argileux] ne tarde pas à glisser. — Celui dont les qualités mentales déclinent, ses ennemis s'enhardissent. — Qui a peu de qualités, faibles sont ses moyens. — Qui fait ce qui lui plaît recueille ce qui lui déplait. — Plus on cherche à profiter des exemples d'autrui, moins on fait de faux pas. — Qui prend la persévérance pour monture surmonte les obstacles. — Peu, avec de l'ordre, dure davantage que beaucoup avec du désordre. — La conjecture de l'homme intelligent est plus sûre que la certitude de l'ignorant. — Peu dont la fin est digne de louanges vaut mieux que beaucoup dont le résultat est déplorable. — Qui redoute ta violence souhaite ta mort. — Si tu prends conseil de l'ignorant, tu te ménages une déconvenue. — Qui est infatué de son propre jugement devient la proie de ses ennemis. — Qui est incapable de bien se diriger est incapable de commander. — Garde-toi de te plaindre à ton ennemi de ta faiblesse, car tu le ferais exulter de joie et tu l'enhardirais à te braver. — Qui ne travaille point pour soi travaille pour les autres.

Qui ne se résigne point à son labeur se résigne à la misère. — Qui divulgue son secret gâte son affaire. — L'homme prudent est celui qui conserve ce qu'il possède et qui ne remet point au lendemain ce qu'il a à faire le jour même. — Qui poursuit l'impossible, long est son labeur. — N'ouvre point une porte que tu auras de la peine à fermer et ne lance point une flèche que tu serais impuissant à arrêter. — Une mauvaise administration entraîne à la ruine. — Tiens ton sabre dans le fourreau, tant que ta langue sera assez acérée pour te défendre. — Il n'y a rien d'étonnant à ce que le sot hante le sot, mais ce qu'il y a de surprenant c'est que l'homme d'esprit fraye avec le sot ; car les choses opposées se repoussent et les choses de même nature s'attirent. — Quand le destin doit s'accomplir, vaines sont les précautions. — Que de fois le danger ne gît-il point sous le but de nos aspi-

rations, et le trépas, sous le but de nos désirs. — L'homme ne manque jamais d'un ami qui le loue ni d'un ennemi qui le déchire. — La faim vaut mieux que l'humiliation. — Le menteur est suspect, alors même qu'il dit la vérité et que ses raisons sont évidentes. — Celui qui est l'esclave de ses yeux se prépare une fin terrible. — Celui à qui l'existence ne fait pas de joie, la mort ne fait pas de peine. — C'est une des plus grandes fautes que d'approuver le vice. — La noblesse consiste dans les nobles idées et non point dans les débris vermoulus. — Quand la canaille est au pouvoir, perdus sont les honnêtes gens. — On se trouve bien de s'isoler de l'homme aux mœurs perverses et de frayer avec celui qui possède de généreux sentiments. — L'éloignement qui engendre la sympathie vaut mieux que le rapprochement qui engendre la froideur. — La langue est un glaive acéré au tranchant duquel il ne faut pas se fier et la parole est un trait perçant qu'on ne saurait esquiver. — Qui espionne son voisin déchire les voiles qui devraient le cacher aux regards. — Le plus sot des hommes est celui qui manque de jugement et est pétri de fatuité. — L'homme le plus manifestement hypocrite est celui qui prêche l'obéissance à Dieu et ne la pratique pas lui-même, qui condamne la désobéissance envers Dieu et ne s'en défend point lui-même. — Qui se console de ce qu'il a perdu, c'est comme s'il n'avait rien perdu et qui se résigne au malheur qui le frappe, c'est comme s'il n'en avait point éprouvé. — La supériorité consiste dans la multiplicité des connaissances intellectuelles et non point dans de fringantes montures. — Plus fortes sont les passions, moindre est la noblesse de cœur. — Quiconque est connu pour être attaché à une chose, on la lui impute, et qui est coutumier d'une chose y tient fortement [y prend un vif intérêt]. — C'est dans la controverse que se révèle le talent des hommes. — Qui retarde l'heure de son repas, n'en trouve les aliments que meilleurs. — Qui diffère l'heure de son sommeil, ne le trouve que plus doux. — Mourir au sein de la puissance et de la grandeur vaut mieux que de vivre dans l'avilissement et la gêne. — Souffrir de misère, voilà la mort rouge ; mendier auprès des gens, voilà la honte suprême. — La vérité qui nuit vaut mieux que le mensonge qui réjouit. — Que de choses qu'on ambitionne au fond desquelles il n'y a que déceptions et déboires ; que de choses que l'on redoute dont on tire profit et qui ne nuisent point. — Le faux pas de la

jambe abîme le pied, le faux pas de la langue détruit la félicité. — Les mauvaises plaisanteries engendrent la haine. — Qui est bon arrive au premier rang : qui cherche à comprendre grandit en science. — La fréquentation des gens sensés est le jardin des cœurs. — Le pire des compagnons de l'homme c'est l'envie. — Il arrive souvent que l'aveugle trouve son droit chemin tandis que l'homme clairvoyant fait fausse route.

Le désespoir vaut mieux que l'humiliation devant les hommes. — Ne ris point sans motif et ne marche point sans but déterminé. — Qui fait des rapports calomnieux, ses proches le fuient, et les étrangers le détestent. — Se renseigner, c'est la voie la plus sûre pour être dans le bon chemin et qui se fie entièrement à son propre jugement s'expose. — La plus noble des richesses, c'est de renoncer à ses désirs. — L'homme au caractère acariâtre, les siens même l'importunent. — Jalouser un ami est une plaie de l'amitié. — Chacun est satisfait de son esprit. — Le moment où tu te trouves, voilà tout ce qui est à toi en ce monde. — Cache les défauts de ton frère, en considération de ce qu'il sait sur ton compte. — Nom ignoré vaut mieux que réputation tarée. — La précipitation est la sœur du repentir. — L'homme qui est d'une noble origine a le cœur bon et l'homme qui manque de cœur, grande est sa fatuité. — Souvent on arrive par simple conjecture à la vérité. — L'homme vaniteux n'a pas de jugement, l'homme orgueilleux, pas de véritable ami. — Informe-toi de ton compagnon de voyage, avant de te mettre en route, et du voisin, avant d'aller habiter une maison. — Ne sois hostile à personne, car tu n'es point à l'abri de l'inimitié d'un sot ou d'un homme intelligent ; défie-toi donc, à la fois, et de la sagesse de l'homme sensé et de la bêtise du sot. — L'homme qui confesse ses fautes, en riant, vaut mieux que celui qui offense son Dieu, en pleurant. — Quiconque n'est pas heureux, la mort est pour lui un soulagement. — Ne gronde point un coupable de sa faute, de crainte qu'il ne profite de ta leçon et ne te regarde comme un ennemi. — Aie la pudeur de ne point dénigrer une personne que tu louerais en termes chaleureux, si elle était présente, et de ne point faire l'éloge d'une personne que tu t'empresserais de dénigrer, si elle était absente.

Il y a un dicton qui dit : « Les bons offices entraînent l'amitié ; les mauvais, la haine ; les dissentiments, l'inimitié ; la conformité

de vue, l'intimité ; l'équité, la sympathie des cœurs ; l'injustice, la répulsion ; le bon caractère, l'affection ; le mauvais, l'antipathie ; la bonne humeur, le rapprochement ; la mauvaise humeur, l'isolement ; l'orgueil, la haine ; l'humilité, l'élévation ; la générosité, la louange ; l'avarice, le dénigrement ; la négligence, la ruine ; la prudence, la joie ; la circonspection, le salut ; la bonne administration, la durée de la prospérité. »

Avec la temporisation les difficultés s'aplanissent. — Les bonnes relations entretiennent l'amitié. — L'amabilité de caractère charme les cœurs. — L'homme d'humeur facile vit heureux. — Le dédain engendre l'éloignement. — En gardant fréquemment le silence, on s'attire le respect ; en parlant juste, on se concilie l'estime. — L'équité cimente les liens de l'amitié. — Les talents rehaussent le rang. — De la part des natures vertueuses, pures sont les actions. — C'est en supportant les peines qu'on mérite de commander. — Par votre longanimité envers l'insensé, vous augmentez le nombre de ceux qui vous aideront contre lui. — Par la bonté et la douceur, on mérite l'épithète de noble cœur. — Laisser de côté ce qui ne vous regarde point, c'est le comble de l'habileté. — Sachez bien qu'un bon gouvernement revêt d'affection ceux qui en sont à la tête.

C'est faire preuve d'un petit caractère que de jalouser son ami de sa prospérité. — Réfléchir aux conséquences des choses, c'est le salut. — Qui n'est pas indulgent s'en repent. — Qui prend patience réussit. — Qui se tait assure sa sécurité. — Qui profite des exemples d'autrui est perspicace; et qui est perspicace comprend; et qui comprend apprend. — Qui obéit à ses passions s'égare. — Dans la précipitation, réside le repentir et, dans la sage lenteur, le salut. — Qui sème le bien récolte le contentement. — Envié est le sort de l'homme intelligent. — L'amitié du sot est un embarras. — Lorsque tu ne sais pas, renseigne-toi ; lorsque tu glisses, rebrousse chemin. — Quand tu fais mal, aie-s-en du regret ; quand tu as du regret, corrige-toi. — Toutes les nobles qualités du cœur dépendent de l'intelligence et le jugement est le vassal de l'expérience. — L'intelligence a, pour base, la fermeté de caractère et, pour avantage, la sécurité. — Toutes les actions sont soumises au destin. — Les savants ont puisé, dans quatre livres, quatre maximes ; dans le Pentateuque, celle-ci : « Qui est tempérant assouvit sa faim ; » dans l'Evangile,

cette autre : « Qui vit dans la retraite est sauvé : » dans les Psaumes [de David], cette troisième : « Qui se tait jouit de la sécurité » et enfin dans le Qorân, cette dernière : (III, 96) « Qui met fermement son appui en Dieu est infailliblement dirigé dans la droite voie. » — Il y a quatre maximes sur lesquelles les Philosophes arabes et étrangers sont en communion d'idée, à savoir : Ne charge point ton ventre de ce que tu ne peux supporter ; ne fais point une action dont tu ne retires aucun avantage ; ne te laisse point tromper par une femme ; ne te fie point à ta fortune, quelque grande qu'elle soit. — Mais le Dieu Très-Haut est le plus savant.

CHAPITRE VI.

Des Proverbes courants.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DES PROVERBES QUI SONT RAPPORTÉS DANS LE SAINT QORÂN ET DANS LES TRADITIONS DU GLORIEUX PROPHÈTE.

Sachez bien que les proverbes sont une des choses les plus nobles que l'homme distingué puisse mêler à ses discours et dont il puisse rehausser, par leurs joyaux, ses écrits. Le Livre du Dieu Très-Haut, qui est le livre le plus Auguste des Ecritures révélées, a énoncé une foule de proverbes et les paroles de notre maître, l'Apôtre de Dieu, l'homme le plus éloquent des Arabes, comme élocution, et le plus parfait, comme raisonnement, n'en sont point dépourvues; en effet, dans les sentences et les maximes émanant de sa bouche, que de proverbes qui, comme force de persuasion, défient tous les hommes les plus hardis d'en produire de semblables. Après cela, nous relaterons, s'il plaît au Dieu Très-Haut, un certain nombre de proverbes ayant cours chez les Arabes proprement dits, chez les Arabes naturalisés et parmi le vulgaire.

Entr'autres proverbes contenus dans le Livre du Dieu Très-Haut, on lit les suivants : (III, 86) Vous n'arriverez à la piété parfaite que quand vous ferez l'aumône de ce que vous aimez. — (XII, 51) Maintenant la vérité est devenue manifeste. — (XII, 41) La chose sur laquelle vous cherchez à être renseignés est irrévocablement décrétée. — (XI, 83) Le matin n'est-il pas proche? — (VII, 93) Ensuite nous leur donnâmes en échange le bien au lieu du mal. — (LIII, 58) Il n'y a personne, en dehors de Dieu, qui puisse révéler ce jour. — (II, 41) Commanderez-vous aux hommes d'être justes, pendant que vous vous oublierez vous-mêmes? — (XXXIV, 53) Une barrière sera placée entre eux et ce

qu'ils désirent. — (VI. 66) Chaque prophétie a son terme [d'accomplissement] fixé. — (XVII. 86). Dis : Chacun agit à sa manière. — (IV. 23) Il se peut que vous ayez de l'éloignement pour une chose dans laquelle Dieu ait déposé un bien considérable. — (III. 116) S'il vous arrive un malheur, ils s'en réjouissent. — (LXXIV. 41) Toute âme sera donnée en nantissement pour ce qu'elle aura produit. — (VI. 44) Jusqu'au moment où se réjouissant de ce qui leur avait été donné, nous les saisîmes tout à coup. — (V. 93) Le seul devoir qui incombe à notre Apôtre est de [prêcher] pour persuader. — (II. 250) Combien de fois, par la permission de Dieu, une troupe nombreuse ne fut-elle point vaincue par une petite troupe! — (IX. 92) Il n'y a pas moyen [de blâmer] ceux qui font le bien. — (LIX. 14) Tu les croirais unis, mais leurs cœurs sont divisés. — (LV. 60) La récompense du bien est-ce autre chose que le bien? — (XXXV. 15) Personne ne te renseignera comme celui qui est bien informé. — (VIII. 23) Si Dieu eut connu qu'il y eut quelque chose de bon en eux, il leur eut certainement donné la faculté d'entendre. — (XXIII. 55) Chaque secte se réjouit de la religion qu'elle suit. — (II. 286) Dieu n'imposera à une âme que ce qu'elle sera en mesure de pouvoir faire. — (V. 100) On ne saurait mettre, sur le même pied d'égalité, le mal et le bien — (XXVI. 20) Aussi ai-je fui du milieu de vous, parce que je vous craignais. — (XXXVIII. 23) Un grand nombre de gens qui s'associent se font du mal les uns aux autres. — (LXI. 2) O vous qui croyez, pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? — (IV. 52) N'avez-vous pas observé ceux qui se justifiaient, mais Dieu justifie qui Il lui plaît. — (V. 101) O vous qui croyez, ne nous interrogez point au sujet de choses qui, si elles vous étaient dévoilées, pourraient vous faire de la peine. — (VI. 4) Il ne leur apparaît pas un seul signe d'entre les signes de leur Dieu, sans qu'ils ne s'en détournent. — (VI. 28) Et s'ils étaient renvoyés [sur la terre], ils retourneraient sûrement à ce qui leur était défendu, car ils sont, en vérité, des menteurs. — (V. 98) Apprenez que Dieu est terrible dans les châtiments, mais qu'Il est, aussi, indulgent et miséricordieux. — (XXIII. 77) Si nous avions eu compassion d'eux et si nous les avions délivrés du mal qui leur était survenu, ils n'en auraient certes pas moins obstinément persisté dans leurs débordements, se conduisant comme des insensés. — (LXXXVIII. 21) Prêche donc [les hommes], car tu

es seulement un prédicateur. — (LXXXVIII, 22) Tu n'es pas investi du pouvoir d'agir sur eux avec autorité. — (XLIII, 21) En vérité, nous avons trouvé nos pères pratiquant une religion, et certes nous marchons sur leurs traces. — (XLIII, 37) Plut à Dieu qu'il y eut entre moi et toi [Satan] la distance qui sépare l'Est de l'Ouest! ah! quel affreux compagnon que tu es! — (LI, 36) Mais nous n'y avons trouvé qu'une seule famille de Musulmans. — (VII, 186) Personne ne saurait en révéler le terme fixé si ce n'est Lui. — (LIII, 33) Ne cherchez point à vous disculper; Il connaît mieux que personne celui qui le craint. — (LV, 29) Chaque jour, Il est occupé à quelque œuvre nouvelle. — (LXXVII, 50) En quelle nouvelle révélation croiront-ils, après ceci? — (II, 69) Mais Dieu ne demeure point indifférent à ce que vous faites. — (LXXXIII, 10) Et sépare-toi d'eux d'une manière convenable. — (XLI, 46) Quiconque fait le bien, le fait à son propre avantage, et celui qui fait le mal, le fait à son propre détriment. — (VII, 154) Certes ceci est seulement ton épreuve. — (LIX, 2) Prenez donc exemple sur eux, ô vous qui êtes doués d'intelligence. — (LVI, 75) Et c'est assurément un grand serment, si vous le saviez. — (LXVII, 3) Tu ne saurais trouver, dans une créature du Dieu miséricordieux, aucune imperfection. — (XXXVIII, 88) Au bout d'un certain temps, vous apprendrez sûrement la nouvelle. — (XXV, 67) Mais, il y a entre cela un juste milieu. — (XXXVII, 59) Pour obtenir une félicité pareille à celle-là, que les travailleurs se mettent à l'œuvre! — (LV, 26) Toute créature qui vit sur terre est soumise au trépas. — (III, 182) Toute âme goûtera de la mort. — (LII, 15) Est-ce une illusion magique ou bien ne voyez-vous pas?

Entre autres proverbes contenus dans les paroles que l'on cite du Prophète [se trouvent les suivants] : Les actions ne se jugent que par les intentions, et tout homme ne sera responsable que de ce qu'il aura fait sciemment. — L'intention de l'homme vaut mieux que son action. — Le revers de la science, c'est l'oubli. — Une des plus nobles qualités d'un bon Musulman, c'est de ne point s'occuper de ce qui ne le regarde pas. — Lorsqu'un homme, honoré chez les siens, vient chez vous, honorez-le aussi. — Recevez les gens suivant leurs rangs. — La main supérieure [qui donne] vaut mieux que la main inférieure [qui reçoit]. — Qui meurt en exil meurt martyr. — Différer le paiement d'une dette envers un créancier, parce qu'il est riche, est une action malhon-

nête. — La main de Dieu est avec les assemblées. — [Informe-toi] du voisin avant de la maison et de ton compagnon de voyage avant de la route. — Qui nous trompe n'est pas des nôtres. — Le chef d'une tribu en est le serviteur. — La pudeur est une branche de la Foi. — Faites un choix de celles que vous prenez pour épouses. — Commence par toi-même, puis par ceux qui sont à ta charge [dont les dépenses t'incombent]. — Parle de [l'homme inépuisable dans ses dons comme] la mer et [célèbre-le sans réserve], il n'y aura pas de mal. — Ce que l'on dit, dans les salons, doit demeurer confidentiel [ou bien : les réunions se jugent aux sentiments de loyauté qui y règnent]. — La chance de tout jeu de hasard échoit à celui à qui elle a été départie. — Cherchez les bienfaits auprès des personnes dont la beauté du visage révèle la bonté. — Gardez-vous de ce dont il vous faudrait vous excuser. — Il vaut mieux être seul que d'avoir un mauvais compagnon. — Venez en aide à vos affaires en les tenant secrètes. — Le regret est un repentir. — Le vrai croyant n'est ni calomniateur, ni imprécateur. — Laisse de côté ce qui t'inspire du doute et passe à ce qui ne t'inspire aucun soupçon. — Quiconque augmente la grandeur d'une tribu est un des siens. — Viens au secours de ton frère, oppresseur ou opprimé. — L'attente de jours meilleurs est un acte de piété. — Peu s'en faut que la pauvreté ne soit un vice. — Pour l'homme, quel excellent ermitage que sa maison ! — Les œuvres se jugent à leurs résultats finals.

SECTION II.

DES PROVERBES DES ARABES.

Il y a assurément de la magie dans une certaine éloquence. — Certes, le bon cheval bronche [quelquefois]. — Certes, le malheur est [souvent] la conséquence de la parole. — Ton vrai compagnon d'armes est celui qui marche avec toi et qui se porte préjudice à lui-même pour te rendre service. — Le nez dans le ciel et le derrière dans l'eau. — Bien disgracié est celui qui n'a point de soutien. — Quel est donc l'homme qui est sans défaut ? — Il est comme l'éclair qui ne donne point de pluie. — Quand la fortune

abandonne une tribu, cela fait l'affaire de son ennemi. — C'est à toi que mes paroles s'adressent, écoute-moi, ô voisine. — Si l'on ne peut s'entendre, que l'on se sépare. — D'une ronce, tu ne recueilleras point du raisin. — Quand le moment de la mort arrive, étroit devient l'espace. — Des épouses, les meilleures sont les vierges. — Si tu donnes des coups de cornes, donne-les contre ceux qui en ont. — Il se réfugia auprès d'une colonne sans fondements. — Prends garde de te faire couper le cou par ta langue. — Manger et louer valent mieux que manger et se taire. — La plaie des nobles sentiments, c'est de manquer à sa promesse. — Lorsque tu lui dis : pèse, il baisse la tête, tout contrit. — Lorsque l'un des deux adversaires vient te trouver, ayant un œil arraché, ne lui donne point raison avant que tu n'aies vu l'autre, car il peut se faire que ce dernier ait, lui, les deux yeux arrachés. — Il est plus facile de se corriger d'un défaut que de chercher à s'en repentir. — Crains les mauvais procédés de celui à qui tu as fait du bien. — Les hommes sont frères, mais quelle différence entre leurs caractères. — Le torrent a atteint les hauteurs [le mal a dépassé toute limite, est arrivé à son comble]. — Affame ton chien, il te suivra. — Défends ton ami, fût-il dans une fournaise. — Redouble de constance, ô Àzmah, ton affliction finira par se dissiper. — Fais suivre une mauvaise action d'une action honorable qui l'efface. — Les chevaux connaissent le mieux leurs cavaliers. — Elle me frappa de sa maladie et s'esquiva. — Souvent un trait est sans archer [souvent un trait qui vous déchire n'a été lancé par aucun archer]. — On gagne à être bienfaisant. — Souvent une bouchée en empêche plusieurs autres. — L'homme qui n'a pas de tête a l'âme tranquille [parce qu'il ne se fait souci de rien]. — Souvent frère est pour toi une personne que ta mère n'a pas enfantée. — Que de fois la cupidité conduit à la perdition. — Souvent le silence est une réponse. — Souvent celui que l'on réprimande n'a commis aucune faute. — Que Dieu fasse miséricorde à celui qui m'a signalé mes défauts ! — Souvent l'œil est plus dénonciateur que la langue. — Chevaucher sur des scarabées et ne pas marcher sur des tapis [La plus mauvaise monture vaut mieux que la marche à pied la plus commode]. — Le sabre a devancé la réprimande. — Avoir un mari de bois vaut mieux que de rester assise [à la maison paternelle]. — Il te fait injure, celui qui te rapporte les insul-

tes des autres. — Le nuage d'été se dissipe bien vite. — Le plus mauvais jour du coq est celui où on lui lave les pattes. — La condescendance envers les femmes [engendre] le repentir. — Cherche, tu trouveras. — Le regard de l'homme décèle ce que dirait sa langue. — Une franche semonce vaut mieux qu'une haine dissimulée. — C'est au point du jour que la caravane se félicitera de la route faite pendant la nuit. — Il est malsain de paître dans les champs de l'injustice. — Dans une lutte à coups de cornes, le bélier sans cornes est vaincu. — L'esclave, on le frappe à coups de bâton ; l'homme libre, le blâme lui suffit. — Attache-[la] et aie confiance. — Avertis, avant de punir. — C'est dans la lutte de vitesse que l'on reconnaît les chevaux les meilleurs coureurs, [c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan]. — C'est à l'examen que l'homme est honoré ou méprisé. — C'est dans le malheur que tu reconnais ton frère. — La lune a de l'éclat, mais le soleil est plus éclatant encore. — C'est l'exacte vérité que le propos qu'a tenu Hadâm. — Tu te serais fait entendre, si tu t'étais adressé à un vivant. — Sois sobre de nourriture, tu t'applaudiras de ton sommeil. — Tout chien aboie à sa porte. — Il s'en faut de peu que le fiancé ne se considère comme un roi. — Les semonces multipliées engendrent la haine. — Toutes les filles sont fières de leur père. — Ce sont les foudres de la cupidité qui terrassent la plupart des intelligences. — Les paroles sont des femelles et les réponses, des mâles. — Tout vase suinte de ce qu'il contient. — Comme on sème, on récolte. — Tout homme, dans sa maison, est un enfant. — Le chien qui va çà et là vaut mieux que le lion qui reste accroupi. — Il est bien abject celui sur lequel urinent les renards. — Ce que l'on entend dire n'est point comme ce que l'on a vu de ses propres yeux. [Entendre dire et voir sont deux]. — Tout bon sabre s'ébrèche ; tout bon cheval bronche. — Toute personne qui se présente [quelque part] éprouve une certaine émotion. — A toute chose tombée par terre, il y a une glaneuse [toute parole inconsidérée est recueillie ; toute parole prononcée est parole entendue, elle sera rapportée]. — Peut-être a-t-elle une excuse et, toi, tu la blâmes. — Pour chaque endroit, il y a une manière de parler. — Tu as une langue de dattes mûres et deux mains de bois [se dit du menteur dont les actes ne répondent pas aux paroles]. — Le mensonge parcourt une carrière, puis s'évanouit. — Ce n'est point la même chose que la mère qui pleure d'avoir perdu son enfant

et celle dont on loue les services comme pleureuse. — Tout lendemain a sa pitance. — Chaque époque a ses révolutions et ses hommes. — Il n'y a plus de parfum, 'Arous mort. — Le croyant n'est pas piqué deux fois par un serpent sortant d'un trou. — L'aboiement des chiens ne fait aucun mal au nuage. — N'achète point le petit chien d'un mauvais chien. — La perte de l'homme réside entre ses deux mâchoires [la langue est la perte de l'homme]. — Il n'y a pas comme tes ongles pour te bien gratter la peau. — C'est toi qui feras le mieux ce qui te regarde. — Qui gourmande la fortune n'a pas encore fini de la gourmander. — Réprimander ses frères vaut mieux que de les laisser se perdre. — L'âme est portée à aimer l'homme qui se hâte. — Ceci pour cela [c'est un prêté pour un rendu], mais celui qui a commencé est le plus coupable. — Que le commandement est doux, fût-il même exercé sur des pierres ! — Il habille les gens et lui a le derrière nu. — Ta main, fût-elle paralysée, fait partie de ton corps.

SECTION III.

DES PROVERBES USITÉS CHEZ LE VULGAIRE ET PARMI LES POPULATIONS ARABISÉES.

C'est une mauvaise action que d'opprimer vos esclaves. — Assieds-toi là où, te prenant par la main, on t'accueille avec bonté et non là où, te prenant par les pieds, on te traîne. — Les hommes les plus hardis envers le lion sont ceux qui se sont trouvés le plus souvent en face de lui. — Le besoin paralyse la ruse. — Le charmeur de serpents n'est pas à l'abri de leurs morsures. — Le grain tourne et finit par se rendre à la meule. — Le méchant est un glaive que plus on fourbit plus il se rouille. — Les marchés sont la table de Dieu [servie] sur terre. — La vie sauve est un des deux butins. — La brebis égorgée ne souffre point, quand on lui enlève la peau. — On chasse l'oiseau avec l'oiseau. — Le singe regarda dans une latrine et s'écria : C'est là un miroir qui convient bien à cette charmante figure. — L'habitude est une cinquième nature.

L'absent emporte avec lui son argument [ce qui peut le défendre]. — Se soumettre, lorsque la nécessité l'exige, est une mâle

vertu. — Les hommes se rangent du côté de ceux qui sont les plus forts. — Le coït blase l'amour. — Un avertissement amical donné en public est une réprimande. — L'homme bien né demeure noble, même quand le malheur le frappe ; l'esclave est toujours esclave, possédât-il des trésors. — L'importun, lorsqu'il fait l'aimable, est une peste. — Plus inutiles que des ornements sur une négresse du Zanguebar. — L'effet en est dû à l'arsenic, mais la chaux vive en porte le nom. — Plus ardente que la verge qui [n'] en a introduit [que] la moitié. — Le vieux mulet n'est pas effrayé par le bruit des grelots. — Corps parfait, mais cœur perfide. — Rendez-vous mutuellement visite, mais ne soyez point voisins. — Ayez ensemble des relations de frères ; mais, en affaires, traitez-vous comme des étrangers. — Le fruit de la précipitation, c'est le repentir. — Le commerce des hommes aigrit les caractères les plus heureusement doués. — En quelque endroit qu'il tombe, il glane. — Prends le voleur avant qu'il ne te prenne. — Reçois peu du vilain et vilipende-le. — Bien vil est celui qui ne trouve pas un sot [pour le défendre]. — La salive de l'ennemi est un poison mortel. — Souvent une personne court pour une autre qui est assise. — La maladie est la dîme des corps. — L'âne a glissé, mais ç'a été par la négligence du loueur. — Le faux pas du pied est un os qui se remet, mais le faux pas de la langue, ni ne vous épargne ni ne vous laisse tranquille. — Un monarque arbitraire est préférable à une anarchie permanente. — Son langage et son urine sont identiques. — Le négociateur inhabile empire les situations déjà tendues. — Le mois où tu as manqué de ta pitance quotidienne, les jours ne doivent point en être comptés. — L'ami du père, c'est l'oncle paternel du fils. — Battre du tambour sous les vêtements. — L'obéissance envers les chefs est le piédestal de la force. — C'est un pique-assiette et, de plus, un individu qui vous fatigue de ses questions importunes. — Le discernement du juge vaut mieux que deux témoins irrécusables. — La chienne Barâqiś enseigne le chemin de sa maison. [Barâqiś est le nom d'une chienne qui, en aboyant, signala où était l'armée, laquelle fut massacrée.] — La perfidie des cœurs se révèle, dans les paroles que l'on laisse échapper et sur les fronts des visages. — La richesse de l'homme, dans l'exil, est une patrie. — Il fuit la mort et il y tombe au beau milieu. — Bouche qui loue et cœur qui égorge. — Un tel est

comme la Ka'bah; on lui rend visite, mais, lui, ne visite point. — « Prends tes dispositions pour jouer de la flûte, dit-on à un joueur de flûte. » — « Ma flûte, répondit-il, est dans ma manche et le vent dans ma bouche [c'est-à-dire, je n'ai pas besoin de me préparer d'avance]. » — Mange peu, tu vivras beaucoup. — Son langage, c'est du vent en cage. — Telle que l'aiguille qui habille les hommes, alors qu'elle-même est nue. — La parole de la sagesse émane d'un ventre à jeun [quand on est à jeun, on raisonne mieux]. —Peu s'en faut que l'homme qui n'a pas la conscience pure, ne dise : Prenez-moi, [je suis le coupable]. — J'étais enclume et je suis devenu marteau. — Toute jouissance de ce monde qui t'échappe est pour toi une heureuse aubaine. — Toutes les fois qu'il vole, on lui raccourcit les ailes. — Si l'ironie était un bel étalon, elle n'engendrerait que le mal. — La langue du sot est la clef de son trépas. — Tout ce qui est nouveau est beau. — Si une claque était perdue, ce n'est que sur sa nuque qu'on la retrouverait. — Si le hibou eût été bon à quelque chose, les chasseurs ne l'eussent pas laissé échapper. — Quiconque se repose sur la noblesse de ses ancêtres se montre envers eux mauvais fils. — C'est un bonheur pour l'homme que d'avoir pour adversaire un être intelligent! — C'est en Dieu que réside l'assistance divine.

SECTION IV.

DES PROVERBES EN VERS, CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Lettre Âlif.

Ṭawîl. — « Oui donc! Toute chose, en dehors de Dieu, est vaine et « toute félicité [ici bas] est assurément passagère! »

Motaqârib. — « Lorsque Moïse arriva et qu'il jeta son bâton, « sortiléges et sorcier échouèrent. »

Ṭawîl. — « Puisque vous ne produisez ni ombrage ni fruit, que « Dieu vous maudisse, arbres de malheur! »

Ṭawîl. — « Puisque tu es, et dans ma pensée, et dans mon cœur, et dans « ma prunelle, quelle place pourrait-elle m'être plus douce que la tienne? »

Basîṭ. — « Lorsqu'un noble cœur veut défendre son ami, il n'est « point sans connaître comment il pourra lui être utile. »

Ṭawîl. — « Quand tu entreprendras une affaire, sans passer par la « porte [qui doit t'y conduire], tu feras fausse route, te dirigerais-tu en « tenant le beau milieu du chemin. »

Ṭawîl. — « Si tu ne te montres pas juste envers ton frère, tu le « trouveras, s'il a du cœur, tout prêt à te tourner le dos. »

Ṭawîl. — « Si je n'ai rien à te donner, tu me délaisses, mais, si j'ai « de l'argent, oh ! alors, tu es mon bon ami. »

Kâmil. — « Tout le monde travaille à gagner sa vie, et celui qui y « arrive, ne l'obtient qu'avec peine. »

Ramal. (1) — « O toi qui m'interroges sur mes années depuis long- « temps écoulées, [je te répondrai en te demandant] si un vêtement neuf « est pareil à un vêtement usé? »

---

(1) FORMES DIVERSES DU RAMAL.

2e hémistiche.			*1er hémistiche.*		
— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪
— ∪ —	— ∪ — ∪	∪ — ∪ —	— ∪ —	∪ — ∪ ∪	∪ — ∪ ∪
— ∪ ∪	∪ — ∪ ∪	∪ — ∪ ∪	— ∪ ∪	∪ — ∪ —	∪ — ∪ —
— — —					
— — ∪					

Maǵzou-l-Ramal (Ramal dont un pied a été retranché dans chaque hémistiche).

— ∪ — —	— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.			
— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪	— — ∪ ∪
— ∪ —			
— ∪ ∪			

NOTA. — Les pieds ∪ — ∪ —, ∪ — ∪ ∪, sont d'une très rare occurrence.

Ramal. — « Certes, notre vie n'est qu'un prêt et tout prêt, il est de « règle qu'on en exige la restitution. »

Basîṭ. — « Certes! ton ennemi, bien qu'il te montre des sentiments « pacifiques, s'il te voit un jour n'être plus sur tes gardes, il t'assaillira. »

Kafîf. — « C'est me faire illusion que de demander au temps que mes « regards puissent voir la silhouette d'un homme de cœur ! »

Motaqârib. — « Lorsqu'un roi n'est pas généreux, abandonne-le, « car son empire court à sa ruine. »

Wâfir. — « Si, un jour, tu es assailli par les vicissitudes de la for- « tune, oppose-leur un cœur ferme et résolu. »

Sarî'a. — « Puisque tu n'es pas content de ce que tu viens de voir, eh « bien ! prends une corde et étrangle-toi. »

Kâmil. — « C'est lorsque les choses commencent à être sur leur « déclin qu'apparaissent les signes de leur décadence. »

Ṭawîl. — « Lorsqu'un objet a disparu entre la mère et la fille, il « est évident que l'une d'elles a dû s'en emparer. »

Ṭawîl. — « Lorsque le maître de la maison joue du tambour, il ne « faut point trouver à redire que les enfants y dansent. »

Ṭawîl. — « Lorsque Dieu veut la perte d'une fourmi, il lui donne » des ailes pour s'élever dans les airs. »

Ṭawîl. — « Si tu ne te gardes point de la sottise et de propos ordu- « riers, tu blesseras l'homme sensé [qui ne mérite pas un pareil traitement], « ou bien un sot. [enhardi par ton langage], te blessera à son tour. »

Wâfir. — « Quand une entreprise est au-dessus de tes forces, laisse- « la de côté et passe à ce que tu es à même de pouvoir faire. »

Ṭawîl. — « Un passereau vient-il à pousser un cri, le voilà qui perd « la tête; mais, devant la soupe, il a des dents de fer. »

Basîṭ. — « Méprise 'Âmir, tu grandiras dans son estime, car n'est « l'ami d''Âmir que celui qui le traite avec mépris. »

[Le poète veut dire qu'il est des hommes dont on ne devient les amis qu'en les traitant avec hauteur].

Basîṭ. — « Si les bonnes actions que je commets sont considérées « comme des fautes, dis-moi comment je puis m'en disculper ? »

Kâmil. — « Ce sont de bons amis, tant qu'ils te voient dans la pros-
« périté, mais viens-tu à tomber dans la misère, il en croule avec toi ce qu'il
« en croule. »

Wâfir. — « Quand l'homme s'est habitué à braver la mort, c'est
« pour lui la chose la plus facile que de franchir des fondrières. »

Ṭawîl. — « Ne vois-tu pas que l'homme dont la main est gangre-
« née la coupe, exprès, pour préserver le reste de son corps ? »

Ṭawîl. — « Si tu ne fais point connaître à ton médecin tout ce qui
« te fait mal, tu repousses de ta maladie le remède. »

Ṭawîl. — « Si tu confies ce que tu as de précieux à un homme délo-
« yal, [sache que] ton dépôt, tu l'as confié en la pire des mains [m. à m. tu
« l'as appuyé contre le pire des appuis]. »

Ṭawîl. — « Tous les amis sont-ils ainsi, sans équité ? toute époque
« est-elle [ainsi] avare de nobles cœurs ? »

Ṭawîl. — « Si tu blâmes quelqu'un d'une faute que tu commets
« ensuite toi-même, toi et celui que tu blâmes, vous êtes tous les deux du
« même acabit. »

Sarîʿa. — « J'ai mal fait, lorsque j'ai conçu une bonne opinion de
« vous ; il est prudent d'avoir sur les gens une opinion défavorable. »

Kâmil. — « Dans le cours de la vie, lorsque des catastrophes sur-
« viennent, il en résulte parfois du bien et du mal. »

Kâmil. — « Le bien ne t'arrive jamais l'un à la suite de l'autre, tan-
« dis que le torrent du mal fond sur toi avant même que ne l'ait déchaîné
« l'orage. »

Ṭawîl. — « La science grandit l'homme de basse extraction et
« l'ignorance ravale l'homme d'illustre origine. »

Sarîʿa. — « L'ingratitude envers les bienfaits en appelle la cessa-
« tion, tandis que la reconnaissance en assure la continuation. »

Ṭawîl. — « O maison [de ceux que j'aime] tu n'étais pas leur demeure,
« [c'était mon cœur qui l'était] et moi, depuis que la caravane les a emme-
« nés, je ne suis plus moi-même. »

Ṭawîl. — « Je porte mes regards de tous côtés et je ne vois que
« des gens aduler les biens de ce monde, en quelque endroit qu'ils se trou-
« vent. »

Ṭawîl. — « Si tu acquittes une dette en en contractant une nouvelle,
« tu n'as rien acquitté du tout ; tu n'as fait, au contraire, qu'ajouter une
« dette à une autre dette. »

Lettre Bâ, *marquée d'un seul point diacritique.*

Ṭawîl. — « Nos maux sont plus douloureux que ceux dont tu te « plains et nous prenons patience, dans l'espoir qu'il se produira sous peu « un dénouement heureux qui nous rendra à la santé. »

Bâsiṭ. — « Par le sel, nous conservons ce dont nous craignons la « détérioration ; mais, par le sel, comment conserver ce qui s'est déjà dété- « rioré. »

Ṭawîl. — « O cousins germains ! notre inimité est due aux haines « que nourrissent les cœurs de nos proches parents. »

Lettre Tâ, *marquée de deux points diacritiques en dessus*

Wâfir. — « Le cœur de tout le monde est épris d'affection pour lui « et toutes les créatures l'aiment pour en avoir entendu parler. »

Wâfir. — « Tu blâmes quiconque est l'auteur d'une brouillerie et « toi-même tu en as donné l'exemple avant moi. »

Monsariḥ. — « Dans le cours de la vie, la nécessité oblige [sou- « vent] de faire ce qui ne s'accorde point avec les usages reçus. »

Wâfir. — « Les antilopes se dispersèrent devant la poursuite du « chien et le chien, lancé, ne sut plus quoi chasser. »

Kafîf. — « Son oreille brille d'un plus vif éclat que l'œil des visa- « ges beaux comme des pleines lunes. »

Lettre Ġim.

Sarî'a. — « La fortune l'a enveloppé dans ses plis [lui a souri] et il « est devenu riche ; malheur à celui envers qui la fortune se montre indif- « férente. »

Basîṭ. — « J'ai fait l'expérience des miens et des siens et cette double « expérience n'a laissé en mon cœur aucun sentiment d'affection pour per- « sonne. »

Lettre Ḥâ, *dépourvue de point diacritique.*

Basîṭ. — « Il t'a félicité, celui dont tu n'espérais point les compli- « ments ; n'eût été ton argent, personne ne t'eût congratulé. »

Lettre Kâ, *dépourvue de point diacritique.*

Kafîf. — « Arme-toi de courage et attends patiemment ; car, lorsque « les calamités fondent en foule, elles ne tardent point à disparaître. »

Ṭawîl. — « O mes amis ! en vérité, l'amour est un redoutable cham-
« pion ; il subjugue les plus puissants de la terre. »

Kâmil. — « Expose ta vie dans le but d'acquérir un pécule ; il est
« vraiment honteux de demeurer [constamment] auprès de sa famille. »

Ṭawîl. — « Ton image chérie est dans mon œil, ton nom dans ma
« bouche, ta demeure dans mon cœur ; où donc peux-tu t'absenter ? »

Basîṭ. — « Défie-toi de celui en qui tu as confiance et ne te repose
« sur personne ; c'est un conseil que je te donne basé sur ma propre expé-
« rience. »

Lettre Dâl, *dépourvue de point diacritique.*

Kâmil. — « David est loué et toi conspué ; c'est là une chose fort
« singulière, alors que tous les deux vous provenez de la même souche [il
« est étonnant qu'étant de même extraction, vous possédiez des sentiments
« si diamétralement opposés].

Wâfir. — « [Femme], laisse-moi dilapider mes biens et les emplo-
« yer à garantir des fripons les hommes au cœur noble et généreux. »

Lettre Ḏâl, *marquée d'un point diacritique.*

Kâmil. — « L'homme intelligent, avec son intelligence, est malheu-
« reux au sein de l'opulence, tandis que le sot est heureux, au sein de la
« misère. »

Lettre Râ.

Ramal.— « Que de gens, maigres [de corps], sont gras en bonne répu-
« tation ; que de gens, gras de corps, sont maigres en mérite. »

Kâmil. — « Rendez-moi les libelles que j'ai noircis contre vous sans
« vérité ni fondement. »

Ṭawîl. — « J'ai consenti, mais jamais je n'aurais consenti, si, dans
« l'ordre qui m'irrite, je ne voyais le bon plaisir de celui qui me le donne. »
« (Je me soumets, mais jamais je ne me serais soumis à cet ordre qui me
« déplaît, si ce n'était pas pour vous plaire).

Kafîf. — « Que de jours m'ont fait pleurer et que, cependant, j'ai
« regrettés lorsqu'ils ont été passés. »

Lettre Zâ.

Wâfir. — « Un bâtard ignore qui est son père ; le séducteur de la
« mère, fût-il de noble extraction, est un gueux. »

Lettre Sìn, *dépourvue de point diacritique.*

Ṭawîl. — « Mon bonheur est que tu vives heureux et prospère ;
« Oui ! en fait des biens de ce monde, je me contente de celui-là. »

Ḳafîf. — « Une mauvaise chance a fait que tu m'as délaissé ; la
« faute en est à mon [malheureux] sort et non à toi. »

Wâfir. — « Nous l'avons fait fondre, croyant que c'était du bon
« argent, mais le creuset a montré que ce n'était que des scories de fer. »

Wâfir. — « Tu te souviendras de moi, lorsque tu en auras éprouvé
« d'autres et tu reconnaîtras alors que j'étais un excellent ami. »

Lettre Sìn, *pourvue de points diacritiques.*

Ṭawîl. — « Mon intercesseur auprès de toi, c'est Dieu, ce Dieu dont
« la puissance est sans partage, et cet intercesseur, tu ne saurais le repous-
« ser. »

Ṭawîl. — « Je t'exprimerai mes sentiments de gratitude avant
« d'avoir reçu tes bienfaits, si je suis convaincu qu'alors que tu me les auras
« conférés, je t'en témoignerai indubitablement ma reconnaissance. »

Lettre Ṣàd, *sans point diacritique.*

Sarî'a. — « Rends-nous d'abord à la santé son père et on te fera
« grâce de la mère. »

Lettre Ḍàd, *avec point diacritique.*

Monsarih. — « Elle a connu la peine et si elle n'eût point connu
« la peine, elle n'eut point connu le bonheur ; la mauvaise fortune est la clef
« de la bonne. »

Lettre Ṭà, *sans point diacritique.*

Basîṭ. — « Longue est toujours la vie des nobles actions et de la
« générosité [grâce aux éloges qu'on leur décerne et qui se perpétuent] ;
« courte est celle des violences et des menaces [parce que le souvenir s'en
« efface bien vite]. (1)

---

(1) Ce vers pourrait peut être se traduire aussi de la manière suivante : « ses nobles actions et ses largesses ont une longue durée (sont inépuisables), mais, il rend courte la vie de ses ennemis et court [l'accomplissement de] ses promesses ».

Basîṭ. — « Qu'ils sont heureux les regards des gens au milieu desquels tu vis ; grâce à ta ravissante figure, ils sont [constamment] sous le « charme. »

Lettre Ẓâ, *à la queue retroussée* [Mośâl].

[Le mot mośâl est peut-être un terme de lexicographie dont on se servait autrefois, alors que les lettres n'étaient point ponctuées, pour différencier le Ẓâ du Ḍâd].

Kâmil. — « La mauvaise foi des gens [qui passent pour] fiables et « de tant d'autres est si manifeste que nous en sommes arrivés à soupçon- « ner même ce que nous voyons de nos propres yeux. »

Ṭawîl. — « C'est être injuste que d'imposer à quelqu'un une tâche « qui n'est point dans ses aptitudes; Les aptitudes sont-elles autre chose « que des qualités naturelles ? »

Lettre ʿAìn, *dépourvue de point diacritique.*

Ḳâfif. — « Dieu sait ce que tu es ; aussi t'a-t-il assigné, dans sa [toute] « puissance, un rang élevé. »

Ṭawîl. — « Il est du devoir de l'homme de travailler à ce qui lui « procure des avantages; mais, la fortune n'est pas tenue de seconder ses « efforts. »

Ṭawîl. — « Il peut se faire que Dieu amène un dénouement heu- « reux ; Dieu, chaque jour, amène des changements parmi ses créatures. »

Ṭawîl. — « Je grondais ʿAmr, mais, lorsque je l'ai eu renvoyé et « que j'en ai eu mis d'autres à l'épreuve, je l'ai regretté. »

Lettre Ġaìn, *avec point diacritique.*

Ṭawîl. — « Ne devant rien, il est assez riche pour pouvoir se pas- « ser de tout le monde ; la richesse consiste assurément à pouvoir se passer « d'une chose et non dans sa possession. »

Ṭawîl. — « C'est pour ses fautes personnelles que l'homme doit « être honni et non pour celles qu'ont commises sa mère et son père. »

Lettre Fâ.

Ṭawîl. — « Je ne vois rien comme la succession des temps pour « servir d'exemple salutaire à l'homme, ni rien comme les vicissitudes de « la fortune pour lui tenir lieu d'excellent guide. »

Ṭawîl. — « Respecte-toi toi-même, car si tu te méprises, tu ne verras jamais la fortune avoir pour toi de la considération. »

Ṭawîl. — « La patience est une noble vertu ; c'est un adoucissement dans le désespoir, alors même qu'une pluie bienfaisante ne viendrait point arroser vos terres. »

Ṭawîl. — « Que le nombre de nos amis est grand, lorsque nous les comptons, mais qu'il est petit, quand nous sommes dans le malheur. »

Ṭawîl. — « Si nos corps sont éloignés l'un de l'autre, rapprochée est la distance qui sépare nos cœurs. »

Ṭawîl. — « Si la gloire avait pu rendre [quelqu'un] immortel, il ne serait point mort, mais la gloire de l'homme ne saurait le rendre immortel. »

Wâfir. — « Si tu es bien au dessus des autres hommes, tout en étant de leur race, [il n'y a à cela rien d'étonnant], car le musc odorant est, en effet, une sécrétion du sang de la gazelle et, cependant, quelle différence entre ces deux substances ? »

Lettre Qâf.

Monsariḥ. — « Celui qui amasse l'argent n'est pas celui qui le mange ; celui qui mange l'argent n'est pas celui qui l'amasse. »

Basîṭ. — « La puissance de Salomon disparut, mais elle lui revint ; tel le soleil, dans sa course, descend et remonte. »

Basîṭ. — « L'homme qui agit avec une sage lenteur arrive heureusement à son but, tandis que l'homme qui agit avec précipitation trébuche en route. »

Kâmil. — « L'homme peut s'élever en dignité, tout en ayant son manteau déguenillé et la poche de sa tunique rapiécée. »

Lettre Kâf.

Ṭawîl. — « Mangez aujourd'hui la pitance que Dieu vous a départie et réjouissez-vous, car, il incombe à Dieu de pourvoir à votre pitance de demain. »

Ṭawîl. — « Il suffit, comme sage retenue pour l'homme, que tous les jours de son existence lui fournissent, matin et soir, des leçons salutaires. »

Ḳafîf. — « Je cherchais auprès d'eux un refuge contre mes chagrins ; mais où me réfugierai-je [maintenant], alors que ce sont eux qui sont la cause de ma douleur. »

Kâmil. — « Ils étaient fils de la même mère, mais leur manque « d'intelligence et la légèreté de leur jugement les ont désunis. »

Kâmil. — « Tous les malheurs peuvent fondre sur un homme, sans « qu'il y soit sensible ; mais, il faut en excepter la joie maligne que son infor- « tune cause à ses ennemis. »

Ṭawîl. — « On dirait que tu es un composé de tous les cœurs, car « tu es chéri de tout le monde. »

Basîṭ. — « Tel le chien qui, lorsqu'il a faim, remue la queue et ne « t'empêche point d'avancer et qui, s'il est repu, aboie avec insolence. »

Lettre Lâm.

Ṭawîl. — « Par ta vie ! l'homme ne saurait comment se garder, s'il « ne faisait point de Dieu son propre gardien. »

Ṭawîl. — « Sois-en convaincu ! la terre n'est pas trop étroite pour « ceux qui l'habitent : ce sont les esprits des hommes qui sont étroits. »

Basîṭ. — « La mort est armée contre nous de flèches et ces flèches « ne manquent jamais leur but ; celui qu'une flèche a manqué aujourd'hu « n'y échappera point demain. »

Kâmil. — « Si la légèreté de son esprit était dans ses jambes, il sur- « passerait en vitesse la gazelle, et le lièvre ne le dépasserait point. »

Basîṭ. — « Si les feux qui m'embrasent étaient dans un rocher, ils « le consumeraient ; comment donc voulez-vous qu'une créature, formée du « limon de la terre, puisse y résister. »

Ṭawîl. — « Je te l'assure ! l'existence n'est rien autre qu'un prê « dont on ne peut connaître le terme de l'échéance ; que tes provisions de « départ soient donc toujours prêtes ! »

Ṭawîl. — « La vie de l'homme est composée de deux phases diffé- « rentes : d'heur et de malheur ; dans les jours mauvais, c'est auprès de « siens qu'il trouve le plus de sympathie. »

Monsariḥ. — « Qui loue les hommes, les hommes le louent ; qu « les critique, en est critiqué. »

Monsariḥ. — « Celui qui ne vient point nous voir, lorsque nou « sommes malades, nous n'assisterons point, s'il meurt, à son convoi funè- « bre. »

Ṭawîl. — « Quand donc la construction atteindra-t-elle son couron- « nement si, pendant que tu l'édifies un autre la démolit. »

Ṭawîl. — « Celui dont la puissance plane au-dessus des régions d « soleil, rien ne saurait ni l'élever ni l'abaisser. »

Ṭawîl. — « Il y a des gens qui comblent de biens les étrangers et « qui font, jusqu'à leur mort, le désespoir de leurs proches parents. »

Sarî'a. — « La conduite que vous avez tenue n'a pas eu un caractère privé, car vous avez agi en pleine mosquée cathédrale, [elle a eu son « retentissement dans le public]. »

Kâmil. — « A peine 'Amr fut-il installé dans son gouvernement qu'il « en fut renversé. »

Lettre Noun.

Ṭawîl. — « Nous noircissons bien nos cheveux, mais leurs racines « résistent : il n'y a pas moyen de revenir à la jeunesse. »

Sarî'a. — « Nous sommes des créatures vouées à la mort ; pourquoi « donc avoir du dégoût pour la coupe à laquelle il nous faut absolument « nous abreuver ? »

Wâfir. — « Je fus pris des mêmes regrets qu'éprouva al-Kosai, lors- « que ses yeux virent ce que ses mains avaient fait. »

Lettre Hâ.

Basîṭ. — « Que Dieu vous favorise des biens de ce monde et vous « en fasse jouir comme nous le souhaitons pour vous de tout cœur. »

Basîṭ. — « Faut-il s'étonner des revirements et des vicissitudes de « la fortune ; faut-il chercher à faire revenir ce qui est passé ? »

Sarî'a. — « Suppose que, par une faveur spéciale, tous les biens de « ce monde te soient octroyés, tout cela n'aboutira-t-il point, [un jour], à une « fin ? »

Ṭawîl. — « Heureux celui que la fortune n'a abreuvé d'aucune angois- « se et sur lequel les vicissitudes du temps n'ont exercé aucun outrage. »

Basîṭ. — « Ils me jalousent sur ma mort ; ô douleur de ne pouvoir « être affranchi de l'envie, alors même qu'il s'agit de ma mort ! »

Lettre Waou.

Ṭawîl. — « Je ne vois rien de tel que la bienfaisance ; délicieuse « est sa saveur, charmants sont ses traits ! »

Kâmil. — « Si tu redoutes les arrêts immuables du destin dont tous « les évènements [ici-bas] dépendent et que tu cherches à t'y soustraire, tu « courras, au contraire, au devant d'eux. »

Kâmil. — « Les biens de ce monde manquent la porte de l'homme « intelligent et s'établissent, comme concierges, à la porte du sot. »

Wâfir. — Que ma longanimité ne t'abuse point, car tu ne me trouve-
« ras pas toujours aussi patient. »

Ṭawîl. — « Il n'y a rien de bon à espérer d'une personne qui ne se
« raidit point contre les revers qu'amènent les vicissitudes de la fortune. »

Kâmil. — « Lorsqu'un homme de peu de valeur vient me dénigrer
« auprès de toi, c'est un témoignage que ma conduite est irréprochable. »

Wâfir. — « L'existence de l'homme est bien triste, s'il est considéré
« comme un article de rebut. »

Ṭawîl. — « On ne saurait mieux comparer l'homme qu'à l'éclat de
« la lune nouvelle qui ne fait que durer un mois, puis disparaît. »

Ṭawîl. — « Le temps dépouille les créatures d'ici bas de leurs for-
« mes extérieures; [des êtres aussi vils que] des renards s'attaquent à des
« hommes aussi puissants que des lions. »

Ṭawîl. — « Il y en a qui se tient à la perfidie de la fortune; pour
« moi, je suis l'exemple de ceux qui, au contraire, s'en méfient. »

Kâmil. — « Si tu sens la nécessité de posséder des trésors, tu n'en
« trouveras point de plus précieux que celui des bonnes œuvres. »

Wâfir. — « Celui auquel le corbeau sert de guide passe avec lui
« devant des charognes de chiens. »

Ṭawîl. — « Quiconque est comme moi chargé de famille et manque
« de quoi manger se jette partout où il peut, et Dieu sait comme. »

Kâmil. — « Il arrive souvent qu'on ne peut trouver accès auprès
« d'un homme généreux ; ce n'est point qu'il soit avare, mais cela vient de
« ce que le solliciteur n'a pas de chance. »

Ṭawîl. — « Il ne nous donna à boire pas autre chose que de l'eau
« claire; c'est ce à quoi on doit s'attendre, lorsqu'on se trouve être l'hôte des
« grenouilles. »

Ṭawîl. — « Celui qui vit dans le monde d'ici bas ne peut faire dif-
« féremment que de voir, dans le cours de son existence, des périodes serei-
« nes et des périodes troublées. »

Ṭawîl. — Si les dynasties étaient durables, les autres rois auraient
« vu leurs sujets leur demeurer fidèles; mais durables ne sont point les
« dynasties. »

Ṭawîl. — « Fais le bien, car l'homme est inévitablement voué au
« trépas et tu seras, assurément, récompensé de la bonne conduite que tu te
« seras appliqué à tenir. »

Ṭawîl. — « Ne cesse de montrer aux hommes de la fermeté d'âme
« tes mains fussent-elles vides et ton ventre plissé par la faim. »

Ṭawîl. — « L'homme ne saurait être immortel, seulement les éloges, qui lui sont décernés, tout le temps de sa vie, perpétuent sa mémoire et son nom demeure impérissable. »

Kâmil. — « Que de fois l'homme se trouve dans une position si critique qu'il est impuissant à s'en tirer et dont il ne se sort qu'en recourant à Dieu. »

Ṭawîl. — « J'espérais revenir heureux et content, mais maintenant, mon espoir se borne à revenir avec la vie sauve. »

Kâmil. — Aux ennemis qui se réjouissent de mes malheurs, je leur montrerai de la fermeté d'âme; devant les revers de la fortune, je ne demeurerai point atterré. »

Ṭawîl. — « Tes doléances, il te faut les adresser à des gens de noble cœur qui, ou te consoleront, ou dissiperont tes peines, ou compâtiront à ta douleur. »

Ṭawîl. — « Ce qui allège ma douleur de la perte de mon ami, c'est de voir, si je le veux, d'autres personnes qui ont perdu, comme moi, leur camarade. »

Motaqârib. — « Un jour nous est défavorable, un autre favorable ; aujourd'hui, nous sommes dans la peine, le lendemain, dans la joie. »

Lettre Lâm-Âlif.

Kâmil. — « Ne considérez ni la sottise, ni l'habileté, mais préoccupez-vous, au contraire, des bonnes et mauvaises chances. »

Monsariḥ. — Ne demande point à l'homme quelles sont ses qualités; sur sa figure, qui en témoigne, tu puiseras ces renseignements. »

Monsariḥ. — « L'homme de cœur ne se résigne point à l'oppression ; il n'y a que l'âne qui s'y résigne. »

Kâmil. — « Ne défends point aux autres une action que tu commets toi-même; ce serait une grosse ignominie pour toi que d'en agir ainsi. »

Ramal. — La généralité des hommes ne s'arrête point aux injures, car tout le monde s'injurie et se dénigre. »

Kâmil. — « Ne cherche point à découvrir chez un homme quelle est son origine, mais considère ses actions et juge ensuite. »

Basîṭ. — « Ce n'est que lorsqu'il ne peut faire autrement ou faute de ressources, que l'homme se résout à vivre dans un pays où il est méprisé. »

Kâmil — « Ils ne veulent point entendre parler de remerciements, tant qu'ils n'ont point conféré des bienfaits qui soient dignes d'éloges. »

Basîṭ. — « Je ne demande point aux gens ce que leurs cœurs pen-
« sent; ce que mon cœur pense à leur égard me suffit. »

Lettre Yâ, *marquée de deux points diacritiques en dessous.*

Wâfir. — « Tout être vivant cherche à échapper à la mort; mais
« quelque précaution que l'on prenne, on ne saurait se soustraire au des-
« tin. »

Ṭawîl. — « Il te fait bonne mine, mais la haine déborde de se
« paupières; ses yeux parlent et sa bouche reste muette. »

Wâfir. — « Voit il l'orge, il hennit de joie; voit-il la silhouette d
« mors, il régimbe. »

Ṭawîl. — « Celui dont je ne puis supporter l'absence me quitt
« tandis que celui dont je ne désire point la présence s'attache à mes pas. »

Wâfir. — « Il me comble de bienfaits et je le comble de reconnais-
« sance; c'est là toujours son habitude et la mienne. »

Ṭawîl. — « Le corbeau est l'acolyte du loup dans toutes ses captu-
« res; ah! les corbeaux ne s'attaquent point aux feuilles sèches du palmier. »

Ṭawîl. — « Peu nous importe que nos corps soient entamés, s
« notre honneur et notre intelligence demeurent intacts. »

Ṭawîl. — « L'homme se laisse séduire par le calme trompeur d
« nuits qui se succèdent, mais il ne se passe pas longtemps, avant qu'elles n
« lui fassent sentir leurs perfidies. »

Sarî'a. — « Il me met en colère et, lui, demeure impassible; l'homm
« en colère est bien différent de l'homme qui reste calme. »

Motaqârib. — « Quand il te rencontre, il te fait bonne min
« mais, à la sourdine, il te taille comme on taille une plume. »

SECTION V.

DES PROVERBES, USITÉS CHEZ LES HOMMES ET CHEZ LES FEMMES, CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (1).

Lettre Àlif.

Si tu ne fais point du bien agis [du moins] comme on agit envers oi. — Si ton voisin te prend en grippe, change la porte de ta naison. — Si ton ami est de miel, ne le lèche point tout entier. — L'homme qui se presse et celui qui va lentement se rencon-rent au bac, [par la raison que le bac ne se presse point de lémarrer. — Périssent plutôt mille têtes et que sur vous ne soit oint le salut ! — Périssent mille têtes plutôt que la mienne ! — si son origine t'échappe, sa conduite t'indiquera quelle est sa aissance. — Lorsque tu arrives et que Dieu t'a accordé un heu-eux voyage, sois généreux des biens que le ciel t'a départis. — Si tu es aveugle et dur d'oreille, flaire l'odeur des peintures. Quand on est privé d'un sens, il faut s'aider de l'autre, pour le emplacer.] — Si le vin est de la lie, l'amant un kurde, le dessert, les fèves rôties, et le souper, fort peu de chose, quelle sera la si-uation ? — Si le coton est rouge, le laveur, borgne, la planche où n le lave, disloquée, le brancard cassé, sache que le mort est u nombre des habitants de l'Enfer et de la Vallée Rouge. — A uoi servent les pets, au moment où l'on rend l'âme ? — A dégoû-er les gens présents et à faire fuir les anges, répondit-il. — Hâble-ie, charlatanisme et, pour le souper, de la mauve. [Mauvaise ompagnie et maigre pitance.] — Manger peu, dormir dans les ues, plutôt que des poulets rôtis, à la suite d'un rude labeur. — Qu'es-tu dans le quartier, ô tamis, sans sarche ? [c'est-à-dire, tu es n pauvre hère sans importance]. — Plutôt être lapidé à coups de

---

(1) Cette partie de l'ouvrage est celle qui m'a donné le plus de peine. L'absence e tout commentaire a rendu ma tâche très ardue. Pour plusieurs proverbes, je e suis point sûr d'en avoir bien saisi le sens. Je sollicite la bienveillante attention u lecteur et, surtout, l'indulgence des arabisants qui se rendront compte de la ifficulté de traduction que présente le texte.

briques que de fuir. — Si tu tombes, ô beau parleur, ne crie point. — Un teigneux dit à un teigneux : allons ensemble, nous sèmerons, sous les bons auspices des teigneux ; tout ce qui poussera, la moitié sera pour moi, le quart pour moi, le huitième pour moi et le huitième restant sera pour toi et pour moi. [C'est le teigneux, pris ici pour l'homme vil et avare, qui spécule sur la sottise d'un autre aussi vil que lui]. — L'ennemi ne deviendra ami que lorsque l'âne deviendra médecin. — Reste en place, ô âne, jusqu'à ce que l'orge pousse pour toi. — Partout où va une âme désolée, c'est un convoi funèbre qu'elle rencontre. — Un poète a dit :

Sarî'a. — « O Mas'aoud, si cette marche se prolonge, ni vieux chameau, ni jeune chamelle ne résisteront. »

Kâmil. — « Si je ne puis compter sur ton assistance, alors que la « fortune adverse me déchire et me martyrise, je n'ai que faire de toi, alors « que la fortune se montre envers moi propice. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « La fortune (la chance) se montre-t-elle propice, on la « guiderait presque avec un cheveu, mais tourne-t-elle le dos, peu s'en fau- « drait qu'elle ne cassât des chaînes. »

Lettre Bâ, *avec un seul point diacritique*.

Pendant que l'avare réfléchit (hésite), l'homme généreux réalise ce qu'il (l'avare) aurait dû faire. — Au moment où le pauvre va être heureux, son existence prend fin. — Pendant le temps que je me rends à son tombeau, j'oublie la douleur de sa perte. — Au moment où le pauvre va équilibrer sa situation, la mort arrive et l'emporte. — En attendant que Dieu m'ait fait rentrer dans mes droits, la noix de mon gosier aura claqué (de faim), [je serai mort de faim, avant de rentrer dans mes droits]. — Pendant le temps qu'on coupe la branche de palmier, Dieu fait ce qu'il veut. — En attendant que l'antidote arrive de l' Irâq, l'homme mordu par la vipère a déjà succombé. — Entre Ḥânah et Bânah, notre barbe a été complètement épilée, [Ḥânah et Bânah étaient les noms de deux femmes, dont l'une arrachait à son mari les poils blancs et l'autre, les poils noirs de la barbe]. — Un bédouin, possédant toutes ses dents, trouva des dattes par terre : peut-il vrai-

semblablement les laisser et s'en aller [sans les avoir mangées]! — Au lieu [de manger] de la viande et de la colocase, procure-toi [plutôt] de quoi te ceindre la tête. — Au lieu de [manger de] la viande et des aubergines, procure-toi [plutôt] une chemise, ô toi qui es nu! — Au lieu de [manger] trois fois de la viande, procure-toi une coiffure, ô toi objet de risée et de honte.— Voilà que maintenant les chiens ont une selle, une housse, des valets et un train de maison! — Voilà que l'homme de rien possède une femme et, déjà, il profère le serment de répudiation! — Après la faim et la disette, te voilà possesseur d'un âne et d'une mule.

Lettre Ṯà, *avec deux points diacritiques en dessus*

Le faucon meurt l'œil [fixé] sur sa proie. — Venez avec nous vous livrer à la débauche et, demain, nous viendrons à résipiscence.— Des excréments d'homme roulèrent près de la fiente de vache et celle-ci de s'écrier : « Qu'est-ce que vous êtes? » et les excréments de répondre : « Nous sommes frères. » — S'abstenir de bavardage inutile dénote un esprit pondéré. — La poussière du travail plutôt que le safran du désœuvrement. — Tu t'enivres [pour avoir le cœur joyeux] et tu te querelles; ce sont là deux choses qui ne s'accordent guère. — Le commerce auquel se livre le sot est, pour sa famille, ce qu'est le vent qui, soulevant les vagues, jette l'inquiétude dans le cœur des mariniers. — Visitez-vous mutuellement, mais ne soyez point voisins. — Le soir, elle se couche feu; le matin, elle est cendre; elle a un Dieu qui prendra soin d'elle. [Du soir au matin, cette personne aisée est devenue pauvre; il lui reste Dieu qui prendra soin d'elle].

Lettre Ṯà, *marquée de trois points diacritiques en dessus.*

L'habit emprunté ne tient pas chaud. — C'est un être pesant et son nom est Rocher, fils de [la] Montagne. — Un taureau que l'on avait attaché [à une roue hydraulique] s'évanouit; il devait, au moins, attendre, s'écria-t-on, qu'il eut tiré un peu d'eau pour l'en asperger. — Un taureau débile ne saurait faire tourner la roue hydraulique. — Un importun, doublé d'un vaurien, est le pire des fléaux. — Un vêtement sur lui, c'est un vêtement sur un bâton et encore il s'écrie : « Je suis plus beau que n'importe qui dans la ville! »

Lettre Ǵim.

La tyrannie du chat plutôt que l'équité du rat. — Un chameau s'agenouille où un autre chameau s'est agenouillé avant lui. — Les efforts de l'indigent, ce sont ses larmes. — Un chameau, je l'aime, [ce chameau, je l'aime] mais, lui dit-on, où est l'amour? [où est le sentiment d'amour? tu n'es pas capable d'aimer]. — Je vins pour chasser et c'est moi qu'ils chassèrent. — Un voisin qui a des droits, un voisin qui n'en a pas, un autre auquel puisse Dieu n'accorder jamais une bonne santé (?). — Ton voisin est [comme] ton miroir; s'il ne voit pas ta figure, il voit ta nuque. — Un tel a reçu une lettre de son oncle [maternel]; on dit: chacun pour soi; il a reçu une lettre de son oncle [paternel]; on dit: chacun est absorbé par ses soucis. [Cela revient à dire: Chacun pour soi et Dieu pour tous] (1). — On vint pour ferrer les chevaux du Pacha et la chouette tendit sa patte. — Ils la lui ont donné en mariage et ça a fait un couple bien assorti. — On maria Miśkâḥ à Rimah; ni l'un ni l'autre ne valaient pas grand'chose. [Miśkâḥ, pauvre hère, Rimah, femme misérable.]

Lette Hâ, *dépourvue de point diacritique.*

Une chose qui ne doit point te faire souci, c'est celle que te recommande le mari de ta mère (ton parâtre). — Mon ami a transporté ailleurs sa vaisselle, sa marmite et son fourneau. — Un âne dont on frotte le gosier de mûres meurt à la porte du jardin. — Nous mîmes à la voile, puis nous mouillâmes et, le lendemain matin, nous étions au point où nous nous trouvions la veille. — Aime et dissimule; hais et ménage (la personne que tu hais, car il peut arriver que tu en aies besoin). — Tu m'as entretenu et tu m'as donné un bon conseil; tu m'as éclairé et tu m'as fait plaisir. — Mets ta menue monnaie dans ta manche et achète ton père et ta mere (ce que tu veux). [Du moment que tu as l'ar-

(1) On a bien d'autres chiens à fouetter que de s'occuper des affaires des autres. — On pourrait encore traduire ce proverbe de la manière suivante: Un tel a reçu une lettre de. . . . .: on répond: chacun a assez de ses affaires: un tel a reçu une lettre de. . . . .: on dit: chacun est absorbé par ses soucis.

gent en poche, achète ce que tu veux et comme il te plaît, même ton père et ta mère]. — Il suffit d'un tout petit insecte pour saccager un pays.

Lettre Kâ, *avec un point diacritique.*

Prends-moi comme mari et attache-toi à moi [entoure-moi de beaucoup de soins, montre beaucoup d'inclination, de désirs pour moi]: je suis un moissonneur de Gombo: devant des pains, j'en mangerais cent; mais de travailler, je n'en ai nulle envie. — Tu as été pour moi une mauvaise [épouse], tandis que j'ai été un bon mari pour toi (1). — Prends ce garçon, en outre des tiens, tu mettras ainsi le comble à tes soucis, [se dit de quelqu'un qui a de la peine à porter son fardeau et qu'on veut encore surcharger davantage]. — Des objets précieux, dans une jarre, et le sel, dans un coffre-fort. — Du pain [sec], sans ragoût, et il invite les voisins.

Lettre Dâl, *sans point diacritique.*

La maison du méchant est sûre de crouler, au bout d'un certain temps. — Un dirhem qu'on te doit et un dirhem que tu dois font qu'on ne te doit rien et que tu ne dois rien. — Une drogue que les cœurs ne désirent point, c'est une séparation précipitée.

Lettre Ḏâl, *marquée d'un point diacritique.*

C'est une rue qui n'arrête point le vent [elle est ouverte des deux extrémités]. — Ce n'est pas une grenade [que vous me donnez] mais des cœurs pleins [de colère que vous dégonflez contre moi [se dit à quelqu'un qui, gardant quelque rancune au fond du cœur, profite d'une occasion, pour lancer des paroles aigres-douces et à double sens]. — Ceci m'appartient et cela, je m'en empare. — C'est là une table devant laquelle ne s'assied point un Tofaïlite (parasite). — Ce pain-ci n'est pas fait de cette pâte-là.

(1) En ponctuant ce proverbe autrement, on pourrait le traduire de la manière suivante : « Tu étais pour moi en réserve (gardée jusqu'à ce que je te prisse) et je te conviens (c'est-à-dire nous étions créés l'un pour l'autre).

— Ce petit enfant, malgré sa gentillesse, a fait caca ; qui lui relève les robes, se frotte le nez (ça sent mauvais). — On vantait la ville du Caire et Bâb-al-Louq, avec ses [mauvaises] herbes, de se dresser [de toute sa hauteur, pour se mettre en parallèle avec elle]. — On vantait les villes et les bourgades d'arriver en sautillant de joie.

Lettre Râ, *sans point diacritique*.

Il n'est plus ce temps [d'autrefois], avec ses hommes généreux, et la voilà arrivée, cette époque-ci, avec sa hache ; quiconque s'avise de dire la vérité, on lui casse la tête. — On vit un tailleur de pierres à cheval sur un mur ; — « Où vas-tu, ô tailleur de pierres ? » lui cria-t-on. — « Je m'en vais en voyage », répondit-il. — « Celui qui a, lui observa-t-on, une monture pareille à la tienne, ne va ni en Orient ni en Occident. » — On remarqua un homme ivre qui récitait [le Qorân, à haute voix] : — « Chante, lui cria-t-on, ce sera plus en harmonie avec ton état d'esprit. » — On vit un vieillard qui épelait, lettre par lettre, [le Qorân] et les gens s'écrier : « Il n'en finira qu'au jour du jugement dernier [tellement il va lentement]. » — On remarqua un cafard dans une fosse d'aisance et on s'écria : « A un tel bassin [ne convenait] qu'une telle barbue. » [Barbue est le *labrus niloticus*, poisson plat, du genre du turbot.] — On vit sur un tombeau cette inscription : « Heureux celui qui y repose. » et les gens de dire : « Qui, par hasard, lui ferait concurrence ? » [Personne ne le jalousera pour jouir de cette félicité (1).] — Il s'est embarqué à bord, sans payer son passage, et encore il fait la cour à la femme du capitaine, [se dit d'une personne qui abuse de la bonté de quelqu'un]. — Je t'ai fait monter en croupe derrière moi et tu as fourré la main dans la sacoche, [même signification que le proverbe précédent]. — Le milicien s'en est allé et a laissé chez moi ses guenilles. — La pâture des chiens incombe aux fous, (sans les fous, les chiens ne seraient pas nourris, se dit de quelqu'un qui donne son bien à celui qui n'en est pas digne). — Deux têtes ne sauraient aller

(1) Peut-être conviendrait-il de traduire le dernier membre de phrase de ce proverbe de cette manière : et les gens de dire : « Il voit la chose plus clairement que ceux qui se pressent à son entour. »

dans un même bonnet. — Elle est partie [montée] sur un chameau et elle est revenue [montée] sur une chatte; et les gens de dire : « à cette élévation ne convenait que cet abaissement, [plus elle est montée haut, plus elle est tombée bas]. » Un poète a dit :

Kâmil. — « Ils ne sont plus ces gens sur la libéralité desquels nous
« vivions en ce monde :
« Mais ils sont restés, ceux dont la vie et l'existence sont [aussi viles que]
« des excréments humains ! »

Lettre Zâ, *avec un point diacritique.*

Un francolin (?) se moque d'un canard, alors que lui-même est un objet de dérision. — Un hospice, sans moyens d'existence, pourquoi l'a-t-on bâti ? — Une femme de petite taille paraît toute jeune aux yeux de son mari. — J'ai marié ma fille, afin d'aller demeurer chez elle ; elle est retournée chez moi, traînant, à sa suite, quatre [enfants avec elle].

Un poète a dit :

Rağaz. — « J'ai marié ma fille pour qu'elle trouvât [chez son mari]
« aide et protection et pour que ma maison se remplît d'étoffes (pour que
« l'aisance y entrât); [mais pas du tout], elle a gagné sa subsistance en filant
« et, [par dessus le marché], le mari jouissait de sa femme pour rien (1). »

Un frelon bourdonnait autour d'une pierre à aiguiser : — « Que désires-tu ? » lui demanda cette dernière. — « Te lécher, » répondit-il — « Moi, je lèche l'acier, » répliqua la pierre. — Un frelon bourdonnait autour du derrière d'un ânon. — « Que cherches-tu ?» lui demanda ce dernier. — « Du miel » répondit-il. — « Oh alors ! insecte bourdonnant, lui dit l'ânon, tu es venu là où s'en trouve le dépôt. »

Lettre Sîn, *sans point diacritique.*

Interroge les gens d'expérience et n'oublie point le médecin. — On ne t'a pas plus tôt nommé Mosaḥḥar (nom que l'on donne

(1) Je ne suis point sûr de la traduction que je donne de ce distique.

à celui qui a fait le repas de l'aurore, durant le mois de Ramadân), que le mois de Ramaḍân s'est trouvé fini, [c'est-à-dire : pas plus tôt une chose a été commencée qu'elle s'est trouvée finie]. — On t'a nommé corde : « Oui, répondit-elle, et même je me suis allongée. » — On t'a nommé Raǵiḥ (qui l'emporte, qui fait pencher la balance) ; « Il serait à désirer, répondit-il, que j'arrivasse au poids juste. » [se dit de quelqu'un qu'on accuse d'avoir toujours plus qu'on lui doit et qui n'a pas même ce qui lui est dû]. — Un lion commet des déprédations et ne se cache point. Le poète a dit :

Wâfir. — « Dieu n'a que faire d'Hippocrate qui bredouille. Il four-
« nit [en abondance] du lait frais et nourrissant. » (?)

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Dieu se passe d'un Zaïd et d'un 'Amr et il amène un
« prompt soulagement [aux afflictions.] »

Lettre Šîn, *pourvue de points diacritiques.*

Il est glouton, vil et prompt à se mettre en colère. — Il ne lui est arrivé aucun accident fâcheux et, cependant, il s'est déchiré les vêtements (que serait-il donc advenu s'il avait fallu qu'il luttât contre des difficultés). — Poils que l'on rase et poils que l'on ne rase point. — Plutôt boire des poisons meurtriers que d'en être réduit à avoir recours à des gens vils et méprisables ! — Sens-moi, mais ne me frotte point. — Une chose pour laquelle le cœur reste indifférent, c'est une corvée que de s'en occuper. — Acheter l'esclave et non le dresser. — Une mule a uriné, un crottin a surnagé ; un catard est monté dessus, un frelon a joué de la flûte, et le monde de dire : « Un si magnifique cortège ne convient qu'aux barques qui servent de bacs pour traverser le Nil. »

Lettre Ṣad, *dépourvue de point diacritique.*

Il jeûna [toute] une année et rompit le jeûne avec un oignon. — Plutôt patienter envers l'ami que de le perdre. — Un ami qui nuit [est] un ennemi déclaré. — Le bonjour du marchand de fèves et non le bonjour du parfumeur. — « Eh ! bonjour, ô borgne ! » et celui-ci de répondre : « C'est une querelle de la veille ! »

(se dit de quelqu'un à qui l'on dit bonjour, en lui jetant au nez son infirmité, ou en lui en imputant une, insulte qu'on voulait faire depuis la veille et qui a passé la nuit). — « Bonjour, voisin ! toi, reste dans ta maison et, moi, dans la mienne. »

Lettre Dàd, *surmontée d'un point diacritique.*

Être frappé par un ami est aussi doux que si l'on mangeait du raisin sec. — Deux coups sur la tête font souffrir. — C'est lui qui frappe et il se met à pleurer : c'est lui qui commence et il se plaint. — Quand on puise dans la bourse d'un autre, cela me fait le même effet que si l'on puisait dans un sac à fourrage. — On confia à un milan la garde d'un corbeau et un quidam de dire : « Ils fileront ensemble. » — Comme on fustigeait le vendeur de coriandre, le vendeur d'ail faisait dans ses culottes, et un plaisant de dire : « C'est une calamité qui atteint tous les marchands de légumes. »

Lettre Ṭà, *dépourvue de point diacritique.*

Les oiseaux s'envolèrent avec leur pâture. — C'est un parasite et, encore, il s'arroge la place d'honneur. — C'est un parasite et, de plus, il vous assomme de questions importunes. — C'est un individu qui se donne de l'importance, un fat qui, à la maison, procure bien peu de satisfaction. — Un plateau et une servante devant un plat de goujons. — Jouez du tambour, [voilà que] 'Otmàn vous arrive, une main derrière, une main devant (c'est-à-dire avec rien). — De tes mets, je n'en ai pas vu la couleur, mais la fumée [de tes fourneaux] m'a aveuglé. — Ton oiseau s'est envolé et un autre l'a pris. — Tout le temps que je vivrai, je me contenterai de brouter de l'herbe. — Il resta longtemps absent et il revint désappointé.

Lettre Ẓà, *surmontée d'un point diacritique.*

Quand c'est midi pour toi, c'est minuit pour moi, (nous sommes à l'antipode l'un de l'autre).

Lettre ʿAïn, *dépourvue de point diacritique.*

Une grappe de raisin est pendue en l'air; celui qui ne peut l'atteindre s'écrie : « Les raisins sont verts; ils ne sont pas encore à point.» — Une passion d'amour l'a envahi, ô le malheureux qu'il est! — Un amoureux n'entend pas les pleurs d'un enfant; un amoureux n'entend pas les paroles d'une personne dont on se sépare. — Un amoureux pauvre n'a rien semé, que va-t-il donc récolter? — C'est un repas mis à ta charge, (à ton compte), mange donc et ouvre de grands yeux (c'est-à-dire avec du toupet, sans honte). — C'est en passant le gué que la taille du courtaud ressort. — C'est au sein de la mêlée que l'on distingue le brave du poltron. — Il a le derrière nu, mais, dans le châle, qui entoure sa ceinture, est un poignard. (Il est misérable, mais il s'arroge des manières de riches.) — Il est [à moitié] nu, mais dans sa main, est une balance (même signification que le proverbe précédent).

Lettre Gaïn, *surmontée d'un point diacritique.*

Les lions sont absents, les hyènes dansent. — Exil et chagrin constituent une situation insupportable. — Oiseau plongeur et colocase sont deux choses malencontreuses dans une marmite, (elles sont dures à cuire). — Cher au marché et pas à bas prix à la maison.

Lettre Fâ.

Un spectacle (panorama que l'on montre au public pour de l'argent), sans rien payer, aveugle la vue (1). — Il est pauvre, misérable, fort bavard et il s'écrie : « Donnez-moi du ragoût pour souper » (malgré son indigence, il est gourmet). — En outre des maux qui lui arrachent de sourds gémissements, il y a l'épuisement que lui causent ses pénibles labeurs (?). — Mauvais cavalier (m. à mot : cavalier de m...) et il [ne] mène [sa monture que] dans le bourbier; mauvais guerrier et il porte le nom

(1) Il y aurait peut-être lieu de traduire ce proverbe de la manière suivante : Une fente, sans fissure [apparente], aveugle la vue [pour la découvrir].

d'ʿAntar (brave) : mauvais cavalier et il veut dépasser les chevaux [à la course]. — Un seul coup sur la tête suffit. — Comme on saignait un singe, il se mit à lâcher un pet ; [là-dessus] le monde de dire : « C'est chez lui l'effet d'une surabondance de sang. » — Tu as épuisé la sottise, ô mon cher !

Lettre Qâf.

« Embellis ton bâton », dit-on à l'aveugle ; il répond : « Est-ce que j'en raffole ? » (ce n'est par plaisir que je le porte, mais par nécessité). — « Rumine », dit-on à l'âne, et lui de répondre : « Mâcher ce qui n'existe pas (l'air) ne m'offre aucun plaisir. » — « Trouble l'eau », dit-on au singe, et lui de répondre : « Mes mains sont [trop] délicates et ce serait leur faire injure que de [les forcer à] toucher l'eau (?) ». — « Demande quelque chose à ton maître », dit-on au singe, et lui de répondre : « Est-ce que mon visage lui fait plaisir ? » (m. à mot : est-ce que je suis à ses yeux d'un visage agréable, qui réjouit) ? [au contraire, il ne peut pas me supporter]. — « Joue donc de la flûte », dit-on au chameau, et lui de répondre : « Pas assez serrées sont mes lèvres, pas assez découpées sont mes mains. » — « Brode », dit-on à l'ourse, et elle de répondre : « C'est un travail qui exige une légèreté (adresse) dans les mains (c'est un travail trop délicat pour mes mains). » — « Battez-vous donc » dit-on aux chiens, et eux de répondre : « Ce n'est point dans nos habitudes. » — On demandait au corbeau comment il se faisait qu'il volait du savon, et il répondit : « Il est dans ma nature de faire du mal. » — « Lorsque vous mourrez, dit-on aux butors (vaches) du Divan (lieu où se traitent les affaires de l'État), on vous ensevelira dans un linceul en soie », mais eux de répondre : « Nous désirerions bien mieux nous en aller avec nos peaux. » — « Éloigne-toi », dit-on à la gazelle, et la voilà qui remue la queue. — « Changez de campement », dit-on aux Bédouins, et les voilà qui emportent leurs instruments à vanner (le principal métier des Bédouins est de confectionner les tamis, des cribles, etc.).

Lettre Kâf.

Celui que tu habitues à manger avec toi a faim toutes les fois qu'il te voit. — De grossiers aliments, [de la farine grossière],

mais tous les jours, plutôt que de la farine fine, à de rares intervalles. — Mange ce qui n'est pas de ton goût, bois ce qui n'est pas de ton goût, mais ne fréquente point ceux qui ne sont point de ton goût. — Que tout chagrin poignant vienne s'abriter auprès du mien! — Toute chose, qui n'est pas en rapport avec la condition de celui qui la possède, constitue un mal. — Chaque cent passereaux n'arrivent pas à valoir un milan. — Chaque mille succions n'arrivent pas à valoir un repas qui vous gave (1). — Mille baisers [de lui] ne compensent point un seul de ses airs rébarbatifs. — C'est tout ce qu'il y a de plus affreux, ô Kamân, que la puanteur de tes aisselles (?)! — Mon ami réunit en sa personne tous les charmes: [il est] boiteux, courtaud et vaniteux. — Mon ami est parfait, des plus parfaits: [il est] boiteux, courtaud et louche: il a de plus une autre habitude, c'est de ch.... lorsqu'il coïte. — On le prendrait pour une hôtellerie de mauvaises femmes: il n'est point désolé par le départ de ceux qui s'en vont, ni charmé par l'arrivée de ceux qui viennent. — On le prendrait pour une des meules à farine: il tourne autour du pied de l'essieu (?) [c'est-à-dire il se démène, mais il ne bouge pas de place]. — On dirait de lui un passereau: il coïte pour rien et, la nuit, il se remise dans les nids (il a une femme et un logis pour rien).

Lettre Lâm.

Si ce n'était toi, ô ma main, tu n'aurais point mangé, ô ma bouche. — Si ce n'était toi, ô ma langue, tu n'aurais pas été courbée, ô ma nuque (pour recevoir des coups). — Si ce n'était la jalousie et l'envie, une vieille femme aurait suffi à approvisionner une ville. — Si ce n'avait été ta sœur, je ne serais point devenu ton neveu.— Si nous l'avions fait frire [un morceau de viande], dans la graisse de la queue d'un mouton, il ne serait pas ce qu'il est. — S'il y eut eu en elle quelque chose de bon un oiseau ne l'eut point rejetée. — Tu dois de l'argent, on t'en doit aussi, que ta situation ne te fasse point souci [?] — Tu peux puiser dans [les enseignements] d'autrui une ligne de conduite

(1) Suivant la leçon de l'édition lithographiée: Chaque mille succions n'arrivent point à valoir un seul bon coup de dents.

— Une simple bouchée, (offerte) de bonne grâce, plutôt qu'un agneau offert avec parcimonie (?). — Mieux vaut une bouchée que l'on mange tranquillement qu'un agneau en se disputant.— Si le champ de vignes échappait aux déprédations de celui qui est chargé de le garder, ses ceps prospèreraient (souvent, ceux qui sont chargés de garder quelque chose sont les premiers à s'en servir à leur profit). — On lui couperait la main et on la suspendrait à sa bouche, que sa bienfaisance ne la laisserait point encore tranquille. — Me ferait-il un festin d'or (somptueux), que je ne cesserais point de le regarder du même œil qu'auparavant (je garderais pour lui la même haine). — Lors même que, [par orgueil], il lèverait la tête aussi haut que le ciel, il ne vaudrait pas mieux que de la bouillie faite avec de l'eau. — Si le chameau eût été conscient de sa force, il l'eut lacéré à belles dents. — N'étaient les râclures et les rognures (les revenant-bon et les profits qu'on en retire), les enfants de m... ne se feraient point secrétaires.

Lettre Mîm.

L'amour, sans la possession de la personne aimée, ne vaut pas un grain de mil. — O ma larme, il n'y a que ma détresse qui t'a fait couler. — Quand on se fait avec des gens qui ne sont point de votre espèce, les ennuis finissent par vous briser le cœur en morceaux. — Celui qui met en avant (fait aller devant) l'homme vil se fatiguera, lorsqu'il voudra le faire reculer. — Qui fait société avec le forgeron est [susceptible d'être] brûlé par le feu de sa forge. — Qui fréquente les gargotiers s'imprègne de l'odeur de leurs sauces. — Qui monte à cheval, avec une selle et des étriers qui ne sont point les siens, l'air entre dans son derrière et le secoue (?). — Qui ne met point la main sur son briquet ne sent point s'il est chaud ou froid. — O clarté de ma vue, je n'ai su t'apprécier que lorsque mes yeux sont devenus blancs (lorsque je fus devenu aveugle). — Je ne saurais avoir la force de me séparer de vous qu'en m'expatriant (loin) de mon pays. — Ce n'a pas été assez pour nous que d'avoir le souci de notre père, notre père nous a encore amené le sien et a dit : « Tenez, voilà votre grand-père, ayez soin de lui. » — Qui a perdu ses dents, sa fortune, ses hardes et sa jeunesse, mieux vaudrait pour lui la

mort. — Qui parle d'une façon indigne se perd de réputation et se déshonore. — Ne cherchez point à en faire un triage, aucun d'eux n'est de bon aloi; il n'y en a, parmi eux, aucun qui soit de nature à satisfaire le vérificateur.

Lettre Noun.

Un simple noyau soutient la petite jarre; il soutient aussi la grande jarre (c'est à une petite cause qu'est dû souvent un grand effet). — (Si) tu t'ôtes la vie, par quoi la remplaceras-tu? — La moitié de l'infortune et non l'infortune tout entière. — Elle manque de poids et [encore] elle est en cuivre. — Un moucheron passa la nuit sur un arbre et le lendemain, au jour, il dit à ce dernier : « Excuse-moi! » mais l'arbre de lui dire, [tout surpris] : « Sur quelle feuille étais-tu donc? » — Ta volonté [constitue] ta monture (1). — Tu as oublié, ô laboureur, la situation où étais : ton talon meurtri et couvert de boue. — Coïte, afin que tu tu sois considéré comme un coq (de coq, emblème de la virilité)

Lettre Hâ.

(Si) commune est devenue la zalâbiah (sorte de beignets sucrés au beurre) que même les Banou-wâïl en mangent. — (Si) commun est devenu le musc qu'il est répandu partout. — Un cadeau qui blesserait la personne qui en serait l'objet doit être abandonné plutôt que d'encourir le reproche qu'il vous attirerait. — Le présent des amis (est offert) sur les feuilles [étroites] de rue; quelqu'un a dit : « [Cet ami, qui offre le présent sur les feuilles de rue] est-il aveugle pour ne pas voir les feuilles [larges] du bananier? » (La première partie de cette phrase forme un proverbe pour donner à entendre qu'un ami agit sans cérémonie avec son ami et qu'il peut lui apporter un présent de peu de valeur). Quelqu'un a dit (en entendant la deuxième partie de ce proverbe) : « S'il apportait un cadeau considérable (sur les feuilles de bananier

(1) (Ton intention [sera, fera, constituera] ta monture; ou ta monture sera en rapport avec ton intention : si tu as une intention bonne, ta monture sera bonne; en d'autres termes, les gens n'ont que ce qu'ils méritent.)

ce serait bien mieux ». — C'est un repas de noces : tu t'en empiffres, puis tu files en cachette. — Apportez ce fil entortillé [pour qu'il le démêle], à cet être sans énergie. (Se dit de quelqu'un qui donne à faire une chose qui exige beaucoup de patience à une personne qui est incapable d'aucun effort).

Lettre Waou.

L'un lui arrache les poils, un autre les lui enlève prestement et un troisième s'écrie : O mort, viens vite le soulager [de ses maux]. — On avait demandé une femme en mariage pour quelqu'un qui était tout prêt à le consommer, et l'individu de dire à la femme : « J'avais justement besoin de toi. » — Un certain passant vit un singe qui concassait des lupins et l'individu de s'écrier : « De si splendides fruits n'étaient faits que pour une si lumineuse figure. » — Un certain individu qu'on avait appelé Ambre exerçait le métier de vidangeur ; « Ce qu'il gagne comme nom, observa-t-on, il le perd comme métier !» — C'est un être grossier et grincheux, qui se pose en face de vous, en criant : « Vous êtes mes fléaux ! » — Au moment où ils mangent du poulet, ils ne pensent pas à moi, mais, au moment où il faut remuer de la terre, [ils disent] : « Viens nous donner un coup de main. » — Quel service une gousse d'ail peut-elle rendre à un gouvernement ? — A l'heure du rôti et du ragoût, tu n'as pas dit : « Viens, ô mon frère, partager mon repas », mais, au moment où on me frappait à coups de fouet, tu t'es écrié : « Frappez-le et frappez-moi. » [Il n'a pas voulu partager avec lui les mets, mais il veut partager les coups.]

Lettre Lâm-Âlif.

Ne m'adresse point de reproches et je ne t'en adresserai point ; c'est la fortune qui nous a fait perdre la tête à l'un et à l'autre. — Ni noble origine, ni visage aimable. — Ce n'est ni ton frère, ni le fils de ton oncle paternel, pourquoi donc déchires-tu, (en signe de douleur), tes vêtements ? — Périsse Bolaïq, puisqu'il n'est ni cultivateur, ni moissonneur (puisqu'il n'est propre à rien). — A bas le déshonneur et qu'aucune maison ne lui soit élevée ! — Il n'a pas gagné la récompense de cette bonne action

et il n'a pas laissé ses compagnons la gagner. — Nous ne trouvons de repos, ni dans la séparation, ni dans l'union. — Ne faites l'éloge d'une personne qu'autant que vous l'aurez mise à l'épreuve. — Ne vous réjouissez point du départ d'une personne, avant que vous n'ayez vu celle qui arrive. — L'aboiement des chiens ne nuit point aux nuages. — Que mes manières câlines ne te séduisent point, l'important chez moi réside dans ma salive (dans les voluptés) de ma couche (?).

Lettre Yâ.

O beau jeune homme, que tes qualités sont admirables, (pris dans un sens ironique)! [Il n'y a rien à louer chez toi] ni dans ta main, ni dans tes regards! [ni sous le rapport de la générosité, ni sous le rapport de ta beauté]. — Malheur à celui qui a goûté la richesse, après avoir éprouvé la faim; il meurt le cœur assailli de regrets. — O toi qui viens frapper à la porte après le souper; à la porte, ne frappe point, car [du souper], il ne reste plus rien. — O toi qui commences à te fatiguer de nous, il n'en est pas encore temps (c'est-à-dire : c'est trop tôt, tu ne devrais pas déjà l'être); depuis que nous vivons ensemble, il ne s'est pas même encore écoulé une année. — Que sa venue vous réjouisse! (félicitations adressées aux parents de celui qui revient) : le voilà qui vous arrive avec un air sinistre (qui porte malheur). — O plût à Dieu que nous eussions été défaits plutôt que d'avoir été secourus par toi! — O malheur pour celui dont le souper provient de la maison de son frère! — O toi qui cherches une querelle, sans motif, viens trouver le jeûneur, après l'heure de la prière de l'Aṣr (vers trois heures de l'après-midi, alors que la faim se fait bien sentir et où il faut un rien pour exciter la colère du jeûneur).

Proverbes des Femmes.

Lettre Âlif.

O mon bracelet, je t'aime autant que mon poignet. — Ce que Omm Ḥonaïn [nom propre pour désigner une femme quelconque]

ı dans le cœur, elle en rêve la nuit. — Si tu es une femme ıonnête, ne perds point ton voile dehors. — Si tu ne peux rien 'aire qui te fasse honneur, tiens-toi, du moins, tranquille et ·ouvre-toi de poussière [ne te fais point remarquer].— Si la bonne ·st plus tendre [pour l'enfant] que la mère, on s'écrie : « C'est ıne affreuse calamité ! ». — C'est à toi à parler, ô voisine, à moins ue tu ne sois une ânesse.— Que peut faire la dame d'atours pour ·mbellir une figure d'une affreuse laideur! — Qu'est-ce qui a donc u pousser la malheureuse à se farder et à s'attifer? — A quoi bon outfler dans un visage impassible [se dit d'une personne insen-ible]? — Veuve, ce sont des lentilles [pour sa nourriture], ıariée, [ce seraient] encore des lentilles, reste donc avec tes entilles ! — [Plutôt] le nom [seul] du mari que la nourriture du euvage! — Chez nous, la femme [même] sensée se prostitue our un potiron [se donne pour une chose de peu de valeur].— i mon mari est content [de moi], de quoi se mêle le Qadi? — .a sotte! elle emprunta quelque chose [un objet] qu'elle consi-éra comme étant sa propriété; [voilà qu'] elle prit les ciseaux t le façonna à son usage. — Reste assise dans ton nid, jusqu'à e qu'il arrive quelqu'un qui t'en fasse envoler.

Lettre Bà, *marquée d'un point diacritique.*

Après t'avoir eue exclusivement en ma possession, voilà que › n'ai plus de tes nouvelles que par ouï dire. — Au bout d'une nnée et deux mois, elle ne mit au monde qu'une fille avec deux ›vres [vaginales]. — Après avoir été son mari, il se trouva être › cuisinier de son repas de noces. — Après que tu as marché ans le champ, couvert de joncs épineux (champ d'ḥalfah), te oilà maîtresse d'escalier et d'une chambre haute et on t'appelle ıère madame [tu as passé de l'indigence à la richesse]. — Après ıa mère et ma sœur, chacun est mon voisin. — Pendant que la ouche se voile, le Qadi s'en va. — La fille de m. est conduite en rande pompe et au son du tambour, comme fiancée au fils de m.. -Un moucheron, ayant passé la nuit sur un sycomore, dit à ce ›rnier : « Puisse Dieu t'accorder une bonne matinée ! » mais le rcomore de lui répondre : « Qui donc, avant cela, s'était aperçu de présence ? ». — Au lieu de marcher et de dandiner les épaules, ·cupe-toi plutôt de te raccommoder l'un de tes souliers. — Elle

a une haleine fétide et elle se prodigue en baisers. — Voilà que la souris (Omm-Sîsâ) fait usage du voile et la grenouille de la flûte. — Après ta marche, dans le champ de roseaux, tu t'es revêtue d'une robe éclatante. — Tant s'en faut que la femme affligée fasse usage de parures !

Lettre Tâ.

Une courtisane étant venue à résipiscence, durant un jour et une nuit, s'écriait : « Il n'y a donc plus, dans la ville, de magistrats [chargés de veiller sur les bonnes mœurs] ! » — La folle et la niaise s'administraient une râclée et une autre imbécile s'imaginait que le motif en était sérieux. — C'est elle qui frappe, qui s'enlève ses habits, [pour mieux se battre], et elle crie à tue-tête : « Que j'ai peu de soutiens ! » — Vous nous prenez notre père et vous nous regardez du haut de votre grandeur ! — Tartânah et bibânah [le mot tartânah qui n'a aucune signification est employé ici pour sonner avec le mot bibânah qui est le nom donné à un tout petit oiseau, une espèce de pierrot] et les clefs de l'armoire. [Ce proverbe s'applique à une femme étourdie qui n'a pas d'ordre et qui, cependant, porte les clefs d'une armoire, comme une femme qui prend bien soin de son ménage]. — La femme sotte s'enorgueillit de la beauté des cheveux de la fille de sa sœur. — Laissez-moi tranquille, sinon je considèrerai comme légitime d'avoir affaire avec notre voisin. — « Si ce sont là tes sentiments, lui dit-on, fais-le sans t'en arroger le droit. » — Elle se pavane dans [une robe qui a l'air d'] un grand sac, plutôt que de renoncer à la coquetterie. — 'Oïaousah (nom de femme, diminutif de 'Aïšah, vie) garde sa maison ; qu'a-t-on besoin de venir la voir ?

Lettre Ṭa.

Le linge de mon maître est le linge de mon ami ; le linge de ma maîtresse est le linge d'une catin.

Lettre Ǵîm.

[Autant] une voisine qu'une autre, l'inimitié [de l'une d'elles] serait un dommage [que je m'attirerai]. — Mon censeur vint me

oir et compâtit à ma douleur; ce n'était pas par affection, mais oien pour prendre un malin plaisir à mon malheur. — Une ervante et un grand plat pour une seule aubergine frite. — Notre ennemie est venue nous voir, les yeux teintés de goudron, en guise de collyre, pour afficher une extrême affliction et cela], on sous l'inspiration de nobles sentiments, mais, au contraire, a joie dans le cœur. — Il apporta ses vêtements pour les faire aver, mais sans avoir avec eux du savon.

Lettre Ḥâ, *sans point diacritique.*

Elle est louche et elle se voile la figure avec une natte grossière. — Ils étaient désolés de ce qu'ils n'avaient pas [même] de arine et ils se sont acheté un tamis fin. — Ils étaient désolés de ce u'ils n'avaient pas [même] de pain et ils se sont acheté pour ix [paras] de gombo. — [Quoique] affligée, elle conserve sa préence d'esprit [la douleur ne lui fait point perdre la tête]. — Elle st enceinte; elle a un enfant à la mamelle; elle en porte quatre utres sur l'épaule et elle gravit la montagne pour aller y cherher un remède pour devenir encore grosse. — Elle est louche et hrétienne, par suite, ni belle ni de noble origine. — Elle est ialheureuse; elle n'a pas un seul esclave; aussi a-t-elle nommé es pudenda ḳoškaldim (mot turc qui signifie, « je suis le bienenu »). [Elle est malheureuse, sans un sou vaillant; aussi ppelle-t-elle ses pudenda sa seule ressource]. — Elle est malheueuse, elle ne possède absolument rien et, néanmoins, elle a loué our elle un portier. — Elle est malheureuse, n'a pas même ne robe à se mettre, et elle réclame pour elle des bottines et es cordons [pour se parer et s'attifer les cheveux].

Lettre Khâ, *avec un point diacritique.*

On la demanda en mariage, mais elle fit la difficile et la morte aison survint. — Elle a laissé son mari dans la peine et elle est llée voir le pendu [s'applique à une personne qui néglige ce qui ı regarde et s'occupe de ce qui ne la concerne point]. — « Prends ne pièce de velours et cache mon secret », mais elle de répondre: Mon cœur ne m'obéit point [cela m'est impossible]. » — Elle a

laissé de côté ce qui l'intéressait [une occupation importante] et elle s'est mise à se gratter les pieds.

Lettre Dâl, *sans point diacritique.*

Ton mari a su ton escapade ; achève ta journée et ta nuit [puisque ta faute est découverte, va jusqu'au bout : ne t'astreins plus à aucune réserve]. — Tape à la porte d'en bas, mais ne monte point, car tu n'es pas sympathique.

Lettre Ḏâl, *avec un point diacritique.*

La vieille femme parle [souvent] de son bon vieux temps passé.

Lettre Râ.

Tu as dansé, mais tu ne t'en es pas bien tirée ; il eut mieux valu que tu fusses restée assise [dans un coin]. — C'est une sotte dont on se rit et qui, elle-même, se met de la partie en riant comme les autres. — On vit un buffle affublé d'une natte et le monde de s'écrier : « A ce corps fluet, il n'y avait que cette fine étoffe qui convînt. » — Elle s'en alla vendre un panier de parfums et elle demeura dehors toute une semaine. — Les braves gens s'en vont et les malhonnêtes gens restent. — Les gens qui mangent de la viande et de la colocase s'en vont et ceux qui mangent le pain avec la chicorée restent [c'est-à-dire, l'élite est partie et il n'est resté que la lie]. — On vit un cafard sur un balai et les gens de s'écrier : « Il n'y avait qu'un pareil canapé qui convînt à cet âne sans queue. »

Lettre Zâ.

Joue de la petite flûte, tu reconnaîtras la femme intelligente de la petite folle. — Mon mari lui-même ne m'a pas fait sentir son autorité : mon amant, lui, vient à moi avec une bougie [pour me forcer à me retirer]. — Ils ont marié la fille de l'étameur au vidangeur et l'on s'est écrié : « Les pots de m. roulent les uns sur les autres ! »

Lettre Sîn, *sans point diacritique.*

Elle est noire et elle se farde avec de la terre noirâtre. — Une négresse vêtue d'un voile, c'est une serrure sur un coffre-fort. — Comme on lui demandait qui était son père, elle répondit : « Śoa'ib a été mon aïeul. »

Lettre Sîn, *avec points diacritiques.*

Ramasse tes colifichets que tu as achetés chez Mousà (marchand juif quelconque) et le monde de dire : « C'est une chose dont tu n'as pas joui, lorsque tu étais nouvelle mariée. » — Elle prend un malin plaisir au malheur d'autrui, et elle en exprime, [néanmoins], ses sentiments de condoléance.

Lettre Ṣâd, *sans point diacritique.*

Voilà maintenant la courtisane qui se met à prêcher la morale! Voilà maintenant la chouette qui se met à faire des vers !

Lettre Ḍâd, *avec un point diacritique.*

Un enfant, âgé d'un an, se mit à rire ; sa mère se pâma d'aise et s'écria : « Qu'il a le sang léger ! [qu'il est gentil, qu'il a bon caractère !] »

Lettre Ṭâ, *sans point diacritique.*

Elle sortit pour faire des visites de condoléance [dans un bon but] et elle revint avec des envies de femme enceinte (des caprices).

Lettre Ẓâ, *avec un point diacritique.*

Elle est gracieuse et chaste et, de plus, elle a un cœur d'or.

Lettre 'Aïn, *sans point diacritique.*

Une aveugle épile une folle et s'écrie : « Tes sourcils sont noirs et bien arqués! » — Elle était stérile et elle a mis au monde une

fille : des visiteurs sont venus la voir et lui ont acheté de la colocase mâle, du bois vert, en un jour pluvieux, puis lui ont dit : « Fais cuire, dans un clin d'œil, ce sera à point. » [Ce proverbe vise la réunion de circonstances qui ne peuvent jamais coïncider entre elles, des choses qui sont absurdes et incompatibles les unes par rapport aux autres]. — Elle est vieille et elle mit au monde un garçon ; si elle devient folle, elle ne sera pas à blâmer. — Elle est vieille et encore radoteuse ; [c'est une] calamité de plus.

Lettre Gaïn, *avec point diacritique.*

Une autre peut tenir ta place et alors, ô mon cœur, pourquoi te tourmenterais-je ?

Lettre Fâ.

Pour un plaisir qu'a eu une malheureuse, toute une ville a été détruite. [Ce proverbe indique que les malheureux n'ont pas de chance ; que, si les personnes qui n'ont que des déboires éprouvent une joie quelconque, cette joie est immédiatement accompagnée d'un grand malheur].

Lettre Qâf.

On a dit aux filles de joie : « Mettez vos parures » : elles ont mis leurs bandeaux à l'envers. [Ce proverbe indique l'indigence de ces personnes qui, malgré les gains qu'elles font, n'ont jamais rien]. — Une courtisane ne balayait pas même sa chambre, mais elle balayait la chapelle : « Cette prostituée, s'écria-t-on, vise aux récompenses célestes. »

Lettre Kâf.

Toute femme, qui se laisse aller à ses passions, fait de ses pantalons son manteau [perd toute pudeur, au point que, de son pantalon, elle en fait son manteau : qu'elle étale son impudeur]. — Tu as grandi, ô prune sauvage, et tu t'es même entourée de glu. [se dit de quelqu'un qui n'était rien et qui, devenu quelque chose, use de son pouvoir pour faire le mal]. — Elles étaient

hanteuses, elles sont devenues bouffonnes; il n'y a rien de hangé, elles sont toujours ce qu'elles étaient. — Mange une simple] friture, mais passe la nuit exempte de soucis. — On la irait de Bastia (?): c'est un bâton de palmier habillé, [c'est-à-ire, elle est longue, sèche, raide comme une perche]. — On la rendrait pour une botte de radis jaunes, aux tiges vertes [c'est-à-dire, c'est une femme laide, jaunâtre, portant des habits bariolés]. — On dirait qu'elle dérive des turbans des juifs; elle est ongue, jaune, étriquée. — On la dirait de la famille du gouverneur; il n'y a que les valets qui en parlent. [Les valets d'un rince ne parlent que de lui et des personnes qui l'entourent; il aut donc qu'une femme dont les valets parlent beaucoup soit de a famille de leur maître]. — On la prendrait pour un loquet 'une misérable maison, qui serait en mauvais état, et n'aurait lus aucune prise.

Lettre Lâm.

Si on ne tatouait que les grosses femmes, il y aurait longtemps ue les femmes d'atours auraient renoncé à leur métier [soit arce que le métier ne serait pas assez lucratif, soit, parce u'elles trouveraient peu de clientes]. — Avant même qu'elle fût nceinte, elle se fit apporter des feuilles de myrte. [En Orient, n bourre le matelas du nouveau-né de plantes aromatiques: ce roverbe s'applique donc à une personne qui se presse de faire ne chose avant le temps: il répondrait au proverbe français: 'endre la peau de l'ours avant de l'avoir tué]. — N'était la honte le respect humain], il n'y aurait pas de femmes vertueuses.

Lettre Mîm.

Elle est coiffeuse et elle coiffe sa fille, [cela ne peut mieux ller, c'est parfait]. — Celui qui se rappelle à nous, [même] par ne simple fleur de jasmin, nous ne l'oublions point. [Les petits adeaux entretiennent l'amitié].

Lettre Noun.

Un petit noyau soutient la petite jarre: il soutient aussi, dit-

on, la grande [un grand événement peut dépendre d'une petite cause; peu de chose peut amener un grand résultat].

Lettre Hâ.

Va-t-en, ô mouche! [ne vois-tu point que] je suis enceinte des œuvres de notre maître? (Ce proverbe tourne en ridicule une femme qui fait la précieuse, la nonchalante, au point qu'elle ne trouve point la force de lever la main pour chasser une mouche et se contente de lui dire de s'en aller.)

Lettre Waou.

Un visage que l'on ne voit point s'achète à prix d'or. [La femme, élevée au fond du Gynécée, loin des regards, est beaucoup plus prisée que les autres].

Lettre Lâm-âlif.

Tu n'es ni belle, ni musicienne, avec quoi donc alors éprendrais-tu les cœurs?

Lettre Yâ.

L'ami de ses aises vit [comme un sultan], bien qu'il ne porte point de couronne. — O soleil des lunes! où étais-tu pendant le jour? — Oh! ce qu'il y a de calamités de toutes sortes, sous ces voiles et derrière ces grillages [qui cachent les belles aux regards]. — O toi qui commences à te fatiguer de nous, il n'en était pas encore temps [c'est-à-dire, c'est trop tôt; tu n'aurais pas dû déjà l'être], car il n'y a pas même une année que nous vivons ensemble.

CHAPITRE VII.

De la clarté du Langage, de la bonne Diction et de l'Eloquence. — Des Hommes et des Femmes qui se sont distingués par leur talent de parole.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE LA CLARTÉ DU LANGAGE ET DE LA BONNE DICTION.

De la clarté du langage. — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LV, 1, 2, 3) « Le miséricordieux a enseigné le Qorân : Il a créé l'homme ; Il lui a enseigné la clarté du langage. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Certes ! il y a un genre d'éloquence qui est assurément de la magie. » — Ibn-al-Moʿatazz a dit : « La clarté du langage est l'interprète du cœur et le glaive acéré de l'intelligence. » Quant à sa définition, voici celle qu'en donne al-Gâḥiz : « Le mot baïân, (clarté du langage), est un substantif qui s'applique à tout langage qui expose avec clarté ce que l'on pense. » Le mot balâğah, (bonne diction), considéré dans son acception absolue, signifie l'action de parvenir à un endroit, lorsqu'on est sur le point d'y arriver, bien qu'on n'y soit point encore parvenu. — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LXV, 2) « Lorsqu'elles auront atteint leur terme, retenez-les avec bienveillance. » Un des commentateurs du Qorân, à propos de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XVIII, 39) « Où avez-vous reçu de nous des serments efficaces (bâliğah) ? », explique le qualificatif bâliğah, comme signifiant « solides » ; c'est comme s'il eût dit des serments arrivés à leur plus haut degré de force. — Al-Younâni a dit : « La balâğah est l'argumentation claire, la démonstration péremptoire, l'exposé élégant. » — Al.Hindi a dit : « La balâğah est l'agencement correct

des [diverses] parties [du discours], le choix dans les expres-
sions. » — Al-Kindi a dit : « Pour qu'un homme soit éloquen
(bâliḡ), il faut que son discours soit sobre de paroles, mais rich
en pensées. » — On rapporte que Mo'âwiyah demanda à 'Am
fils d'al-'Âṣ, quel était l'homme le plus éloquent? — « C'est, ré
pondit ce dernier, l'homme dont le langage est le plus sobr
de paroles, le plus convaincant comme idées, le plus entraînan
comme forme originale. » Si ce n'étaient point là les qualité
dont on puisse se faire, comme éloquence, le plus beau titre d
gloire, certes le Prince des Arabes et des Étrangers, n'en aura
point été tout particulièrement doué et ne s'en serait point glo
rifié. Il a dit, en effet : « J'ai reçu le don du langage cadencé e
en partage, la faculté de dire beaucoup de choses en peu d
mots, » ce qui signifie, en d'autres termes, que l'Apôtre de Die
s'exprimait d'une manière concise, mais qui démontrait que so
langage était riche en pensées. — « Trois choses, dit-on, prouven
l'intelligence de celui de qui elles émanent : l'ambassadeur d
note l'esprit de celui qui l'a délégué ; les présents, l'esprit d
donateur, et le style épistolaire, l'esprit de l'écrivain. » — Abo
'Abd-Allah, vizir d'al-Mahdi, a dit : « La véritable éloquence e
celle qui est à la portée de l'intelligence du vulgaire et que go
tent les gens de la haute classe. — Al-Bohtori a dit : « Le meilleu
des discours est celui qui est concis, digne, probant et qui n
fatigue point. » — On dit que l'éloquence est un champ de cours
que l'on ne franchit qu'avec les coursiers de l'intelligence et do
on ne suit la piste qu'avec les arguments du langage clair e
précis. — Un poète a dit :

Basîṭ. — « Pour toi, la bonne diction est un champ de course où
« as grandi, et chacun de nous reconnaît que, [dans cet art], il n'arrive poi
« à ta hauteur ;
« Sur les vers que je te fais parvenir, étends, en ma faveur, le voile de t
« indulgence ; chez eux, les perles n'ont point encore été séparées de leu
« coquilles. »

On raconte que Laïlà-al-Âḳialiyah ayant fait l'éloge d'al-Ha
ǵâǵ, celui-ci s'écria : « O page, va trouver un tel et dis-lui d
couper la langue à Laïlà. » Ce dernier, rapporte le narrateu
ayant envoyé chercher un chirurgien, Laïlà l'apostropha en c
termes : « Puisse ta mère te perdre ! ce n'est pas ça ! L'Emir

t'a donné l'ordre que de me couper la langue par un cadeau. » Ainsi, si ce n'eût été sa profonde connaissance des figures du langage, des façons d'agir des Arabes, des acceptions diverses dont les expressions sont susceptibles et des différents sens attachés aux formes de la parole, c'en eût été fait d'elle, par suite de l'ignorance de cet homme. — At-Ta'âlibi a dit : « L'homme éloquent est celui qui donne à son discours une tournure appropriée à l'élévation de ses idées et qui agence ses expressions, suivant la hauteur de ses pensées. » — Un discours éloquent consiste dans la mâle énergie des expressions et l'originalité des pensées. — L'Imâm Fakr-ad-dîn ar-Râzi, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !), a donné de l'éloquence la définition suivante : « La véritable éloquence consiste à arriver à exprimer, par la parole, les sentiments que l'âme éprouve, tout en se gardant d'une concision obscure et d'une prolixité fatigante ». On a écrit, sur ce sujet, des tômes et des volumes, mais, le cadre de ce recueil ne comporte point de les passsr en revue et ce que nous venons d'en dire remplit le but [que nous nous sommes proposé]. C'est en Dieu que nous mettons notre confiance pour nous diriger dans la voie la plus droite !

SECTION II.

DE L'ÉLOQUENCE.

L'Imâm Fakr-ad-dîn ar-Râzi, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !), a dit : « Sachez que l'éloquence est le langage exempt de toute défectuosité ». Le mot faṣâḥah, [qui signifie l'état d'une chose exempte de tout mélange préjudiciable], dérive de cette expression des Arabes : « Le lait est pur de tout mélange », qu'ils emploient pour dire que l'on en a enlevé l'écume. — La plupart des grands orateurs n'établissent guère de distinction entre l'éloquence dite « balâġah » et celle dite « faṣâḥah » ; bien plus, ils se servent de ces deux mots, comme de deux expressions synonymes, comportant la même signification, et comme ayant, tous les deux, une acception identique. Quelques-uns avancent que l'éloquence, dite « balâġah », consiste dans la force des pensées

et que celle dite « faṣâḥah », consiste dans la richesse des expressions et ils donnent, comme preuve à l'appui de leur assertion, que l'on emploie le qualificatif « baliḡ », quand il s'agit des pensées et le qualificatif « faṣiḥ », quand il s'agit des expressions. — Yaḥià, fils de ḳâlid, a dit : « Je n'ai jamais vu un homme, sans éprouver pour lui, avant qu'il ne parlât, un sentiment de respect; puis, s'il était éloquent, il grandissait dans mon estime; mais, si l'éloquence lui faisait défaut, il baissait à mes yeux. » — On n'est point d'accord sur la véritable acception du mot faṣâḥah (éloquence) : il en est qui disent que ce mot s'applique aux expressions, sans avoir égard aux pensées; d'autres qui disent qu'il ne s'applique point exclusivement aux expressions. Ceux qui l'appliquent spécialement aux expressions donnent pour raison que l'on entend dire communément : « C'est là une expression éloquente; ce sont là des expressions éloquentes », [en se servant du qualificatif « faṣiḥ »] et que l'on n'entend point dire : « Voilà une pensée éloquente » [avec l'emploi du même qualificatif], ce qui prouve que le mot « faṣâḥah » s'applique aux formes des expressions, sans avoir égard aux pensées. Pour soutenir que ce terme s'applique, à la fois, aux expressions et aux pensées, il faudrait pour cela que l'adjectif « faṣiḥ » pût se construire avec le mot pensée, ce qui n'est point usité dans le langage des gens. Mon opinion à moi, à ce sujet, est que [le qualificatif] « faṣiḥ » est un mot consacré par l'usage, pour exprimer un discours éloquent, pourvu toutefois aussi que l'argumentation qui en découle soit vraie et judicieuse. — Un des points qu'il faut rechercher dans le langage, c'est d'éviter le concours rapproché de consonnances difficiles à prononcer, car, quand ces mots d'une émission gênante sont éloignés les uns des autres et se trouvent à la place qui leur convient, leur articulation s'effectue sans effort ni fatigue. Ce défaut dont nous parlons ressort dans ce vers du poète :

Basîṭ. — « Si tu avais caché ton amour, tu aurais été comme nous
« l'étions et comme tu l'étais, mais la chose n'a pas eu lieu. »

Et encore, dans le vers de cet autre :

Tawîl. — « Ce n'est une véritable maladie que lorsque le mal empire
« du double et le mal n'a pas empiré du double mais bien de mille fois plus. »

Et également, dans le vers de cet autre :

Rağaz (1). — « Le tombeau de Ḥarb est situé dans un endroit désert et il n'existe point d'autre tombeau, dans le voisinage du tombeau de Ḥarb. » (Voyez Ibn-Kallikân, éd. de de Slane p. 217, pour un autre xemple.)

La plupart des gens, dit-on, sont incapables de réciter ce vers, ix fois de suite, sans se tromper, car le rapprochement de

---

(1) FORMES DIVERSES DU MÈTRE RAǴAZ.

2e hémistiche.			1er hémistiche.		
— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.					
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
— — ∪			— — ∪		
— — —			— — —		
— —					
— ∪					

Mağzou-l-Rağaz (RAǴAZ dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
		— ∪ ∪ ∪	
		— ∪ ∪	

VERS DE DEUX PIEDS.

‖ — ∪ — — | — ∪ — — ‖

VERS D'UN SEUL PIED.

‖ — ∪ — — ‖

} très peu usités.

Les pieds — ∪ ∪ ∪, — ∪ ∪, — — et — ∪ sont d'une très rare occurrence.

NOTA. — Il est permis, dans ce mètre, de changer la rime de chaque vers, à con-tion de faire rimer entre eux les deux hémistiches. Ce mètre est appelé *L'âne 's poètes*, à cause de la facilité de sa mesure (*Gramm. arabe* de DONAT VERNIER, . p. 559).

plusieurs lettres d'une difficile émission, rend ce vers pénible à articuler. — On dit que celui qui se distingue par son langage éloquent, est regardé avec respect par tout le monde. — Ce fut, grâce à son éloquence et à la pureté de son langage, qu'Yousof aṣ-Ṣiddîq, (que la paix repose sur lui !), se rendit maître de l'Egypte et s'empara des rênes du gouvernement ; la possession de ces qualités oratoires fut cause qu'il put connaître des choses qui l'intéressaient et qu'on cherchait à lui cacher et à lui dissimuler. Un poète a dit :

Ṭawîl. — « La langue de l'homme constitue la moitié de lui-même « et son cœur, l'autre moitié ; le reste n'est plus qu'un amas de chair et de « sang. »

Le Prophète, entendant son oncle paternel al-ʿAbbâs parler avec éloquence, s'écria : « O mon oncle, que Dieu te comble de ses bénédictions, en considération du talent que tu possèdes ! » Il voulait dire, eu égard à ton éloquence. — Comme on proposait, à al-Motawakkil, une jeune esclave poètesse, Abou-l-ʿAïnâ [qui se trouvait présent] demanda à cette dernière de compléter par un hémistiche de sa façon, un vers qui commençait ainsi « Je rends grâce bien souvent à Dieu » — « De ce qu'il t'a rendu aveugle », ajouta la jeune fille. — « O Prince des croyants » s'écria là-dessus Abou-l-ʿAïnâ, dans sa méchanceté, elle s'en est tirée à merveille, achète-la donc. » — Un philosophe a dit : « De même qu'on éprouve les vases en terre, en les faisant résonner, pour s'assurer s'ils sont en bon état ou fêlés, de même on reconnaît ce que vaut un homme, en l'entendant parler. » — Al-Mobarrad ayant dit à al-Magnoun : « Complète-moi, par un vers de ta façon, le vers que voici :

Ṭawîl. — « Je vois que c'est aujourd'hui un jour où les nuages « s'amoncellent et les éclairs se succèdent ; ce sera sans doute une journée « pluvieuse. »

celui-ci ajouta [en complétant le distique] :

« Les nuages y ont déjà masqué le soleil ; tels les voiles dérobent aux « regards les visages radieux. »

Comme ʿAbd-al-Malik demandait à quelqu'un de lui raconter quelque chose, celui-ci lui répondit : « O Prince des croyants, je

e prie de commencer toi-même, car une causerie en amène une utre. » — Al-Haïtam, fils de Ṣâliḥ, dit à son fils : « O mon her fils, plus tu seras sobre de paroles, moins tu seras susceptible de te tromper. » — « Mais, ô mon père, observa le fils, si e suis abondant et riche en même temps, » voulant dire par là, i je parle beaucoup et bien. — « O mon fils, s'écria là-dessus le père, je n'ai jamais connu personne qui fût plus digne que toi le passer du rôle d'admonesté à celui d'admoniteur. » — Aś-Śa'bi aconte le trait suivant : « Je causais un jour, dit-il, avec Abd-al-Malik, fils de Marwân, pendant qu'il mangeait. Ce prince étant venu à retenir une bouchée [au moment où je parlais], je lui dis : « Que Dieu te garde ! veuille bien ne point nterrompre ton repas, car ce que j'ai à te dire passe après. » — Non pas certes ! s'écria là-dessus 'Abd-al-Malik, ta conversation n'est plus agréable que cette bouchée ! » — Ibn-'Oyaïnah a dit : Le silence est le sommeil de la science et la parole, son réveil : l n'y a point de sommeil sans réveil, ni de réveil sans sommeil. » Ibn-al-Mobârak a dit :

Motaqârib. — « Cette langue est la messagère de l'âme ; elle révèle aux gens l'intelligence dont elle est douée. »

Un individu, tenant un vêtement à la main, passa un jour uprès d'Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu lui soit propice !). - « Vends-tu ce vêtement ? » lui demanda Abou-Bikr. — « Non, épondit notre homme, que Dieu te fasse miséricorde ! » [Réponse ui, en arabe, peut également se traduire par « Puisse Dieu ne oint te faire miséricorde ! »] — « Si vous étiez demeurés dans droite voie, certes ! vos langues ne se seraient point fourvoyées ! écria Abou-Bikr ; que n'as-tu répondu : Non, et que Dieu te fasse iséricorde ! » — On raconte, sur le même sujet, qu'al-Mâmoun yant interrogé Yaḥiâ, fils d'Âkṯam, sur quelque chose, celui-ci ui répondit : « Non ; et que Dieu comble de faveurs le Prince des royants ! » — « Quelle courtoisie dans ce waou [et], observa al-âmoun, et qu'il est bien à sa place ! » [Sans ce waou, la réponse ouvait se traduire : Puisse Dieu ne point combler de ses faveurs Prince des croyants !] — Aṣ-Ṣâḥib [Ibn-'Abbâd] se plaisait à re : « L'emploi [dans ce cas] de ce waou est plus charmant que us les waous [cheveux frisés] qui ornent les fronts. » — Il y

a un dicton qui dit : « La langue est une bête féroce, petite de corps et grosse de méchanceté ». — Un certain poëte a dit :

Kâmil. — « Saḥbân, devant les flots de son éloquence, rien ne sau-
« rait résister; sous leurs vagues en furie, tout plonge submergé ;
« Tel Qoss, discourant à la foire d'ʿOkâẓ ; contre [la puissance] de ses
« arguments et de ses réponses, tous les efforts viennent en vain s'épuiser. »

On rapporte qu'Ibn-al-Monkadir faisait le pèlerinage, en société de deux jeunes gens, et que ces derniers, lorsqu'ils apercevaient une jolie femme, se mettaient à crier : Quel éclair éblouissant ! s'imaginant que leur compagnon ne comprenait point. Cependant nos deux jeunes gens ayant aperçu un palanquin, dans lequel se trouvait une femme, se mirent encore à crier : O quel éclair ! or, la femme en question était laide et Ibn-al-Monkadir s'écria, [en guise de correctif à leur exclamation] : Mais aussi, quel coup de foudre ! — Les compagnons d'Abou-ʿAli, le Taqafite, avaient coutume de s'écrier, lorsqu'ils voyaient une jolie femme : C'est un argument ! [Un jour] une femme laide s'étant présentée à eux, ils ajoutèrent : [C'est bien un argument, mais] un argument réfuté. — Ibrâhîm, fils d'al-Mahdi, dit à son secrétaire : « Garde-toi de faire usage d'expressions recherchées, dans le but de te montrer éloquent, car ce serait là une rude tâche que tu t'imposerais ; emploie, au contraire, des termes faciles, tout en évitant les locutions triviales. » — L'effet que produit un discours est, dit-on, en raison directe de l'esprit de celui qui le prononce, de même qu'un glaive coupe en proportion de la vigueur du bras de celui qui frappe. — Al-Âḥnaf a dit : « J'ai entendu discourir Abou-Bikr, jusqu'à sa mort, ʿOmar, jusqu'à sa mort, ʿOṯmân, jusqu'à sa mort, ʿAli, jusqu'à sa mort, (puisse Dieu être propice à tous les quatre !) et, j'en atteste Dieu, j'ai constaté qu'aucun d'eux n'a été, comme éloquence, supérieur à ʿAïšah. » — Moʿâwiyah (que Dieu l'agrée !) a dit : « Je n'ai connu aucune personne plus éloquente qu'ʿAïšah, (puisse le Dieu Très-Haut lui être propice !) ; elle ne fermait jamais une porte, sans être à même de la rouvrir, si elle le désirait ; elle n'ouvrait jamais une porte, sans être à même de la fermer, si elle en avait l'idée. — Au nombre des expressions à mots couverts que l'on rapporte, comme comportant un double sens, on cite les suivantes qui constituent des traits d'ingéniosité et d'éloquence. Un individu se trouvait prison-

nier chez les Banou-Bakr, fils d'Wâil; ceux-ci, ayant résolu de faire une expédition contre sa tribu, notre homme leur demanda l'autorisation d'envoyer un messager auprès des siens. — « Tu ne l'enverras, lui dirent-ils, qu'en notre présence, afin d'éviter que tu ne les avertisses et que tu ne les mettes sur leurs gardes.» Ils lui amenèrent un esclave noir et il lui dit : « Comprendras-tu ce que je vais te dire? » — « Parfaitement, répondit l'esclave, je me flatte d'être un être intelligent. » — Là dessus, le prisonnier lui montra, de la main, la nuit et lui demanda ce que c'était. — « La nuit », répondit-il. — « Ah! il n'y a pas d'erreur, je vois que tu es intelligent, reprit le prisonnier; puis, remplissant ses deux mains de sable, il ajouta : « Combien de grains de sable y a-t-il là dedans? » — « Je n'en sais rien; tout ce que je puis dire c'est qu'il y en a beaucoup. » — « Lesquels sont les plus nombreux, les étoiles ou les feux? » — « Fort nombreux sont les uns et les autres. » — « Eh bien! poursuivit le prisonnier, transmets mes compliments aux gens de ma tribu et dis-leur de traiter, avec bonté, un tel », — il désignait un prisonnier, appartenant aux Banou-Bakr-ben-wâil, qui se trouvait en leurs mains, — car, sa tribu a pour moi beaucoup d'égards; dis-leur, de plus, que l'ʿarfaǵ, [espèce d'arbuste à épines qui croît dans les plaines et dont les bourgeons, semblables par leur forme aux petites sauterelles, se mangent], vient de bourgeonner et que les femmes se lamentent; qu'ils feraient bien de laisser de côté ma chamelle rouge, car, il y a longtemps qu'ils s'en servent de monture, et de monter mon chameau alezan, en reconnaissance de ce que j'ai mangé avec vous du ḥaïs [mets fait de dattes, mêlées avec du beurre et du lait caillé]; que, d'ailleurs, ils demandent des renseignements sur ce que je veux dire à mon frère al-Ḥariṯ. » — Lorsque l'esclave leur eut transmis ce message, ils s'écrièrent : « Le malheureux! il faut qu'il soit devenu fou! Par Dieu! nous ne lui connaissons ni de chamelle rouge, ni de chameau alezan. » Cependant ils firent appeler son frère al-Ḥariṯ et lui racontèrent la chose. — « Ce sont des avertissements que vous envoie mon frère », leur dit ce dernier. En vous faisant dire que l'ʿarfaǵ vient de se couvrir de bourgeons, il veut vous avertir que les ennemis ont endossé leurs cuirasses et se sont ceints de leurs armes; en vous annonçant que les femmes se lamentent, il veut vous dire que les femmes poussent des gémissements, à cause du départ

[de leurs maris] ; quant au conseil qu'il vous donne d'abandonner sa chamelle rouge et de monter son chameau alezan, il faut entendre qu'il vous recommande de quitter la plaine et de vous enfuir sur la montagne ; enfin, par cette expression : « J'ai mangé avec vous du ḥaïs », il vous donne à entendre qu'un ramassis de gens de toute espèce se propose de tomber sur vous ; car le ḥaïs est un mets composé d'un mélange de dattes, de beurre et de lait caillé.» La tribu, comprenant alors le sens [caché] de ces paroles, se conforma aux indications données, agit en conséquence et fut sauvée, grâce à ces précautions.

Les Ṭaiytes avaient fait prisonnier un jeune Arabe. Le père de ce dernier vint pour le racheter, mais les Ṭaiytes lui ayant imposé de trop dures conditions de rachat, il s'écria : « Je jure, par celui qui fait se coucher et se lever, sur la montagne des Ṭaiytes, les deux étoiles Farqad, que je ne possède rien autre que ce que j'ai offert », puis il se retira en disant : « Je viens de proférer pour mon fils des paroles qu'il aura comprises, s'il a un peu d'esprit. » En effet, c'était comme s'il eût dit : « Ne perds pas de vue les deux étoiles Farqad » [étoiles qui servent de guides aux voyageurs], voulant lui dire par là de les prendre pour direction, dans sa fuite, sur la montagne des Ṭaiytes. Le fils comprit ce que son père lui avait donné à entendre, agit en conséquence et se sauva.

'Olayiah, fille d'al-Mahdi, aimait un jeune page qui s'appelait Ṭall. Ar-Rašîd fit jurer à la princesse de ne plus adresser la parole au jeune homme et de ne plus prononcer son nom dans ses vers. Cependant, le kalife la surprit un jour qui récitait ces paroles de la fin du chapitre [intitulé] la vache : (Q. II, 267) « Si une averse n'y tombe point, [ce sera de la rosée (Ṭall)], et c'était précisément là ce que lui avait défendu le Prince des croyants; c'est ainsi que cette expression [usitée chez les Arabes] : « J'ai laissé un tel qui, se trouvant dans ses derniers moments, ordonnait et défendait » signifie que cette personne exprimait ses dernières volontés et défendait qu'on se lamentât. Le verbe Râa, avec accusatif, [qui signifie généralement voir] comporte aussi la signification de blesser quelqu'un au poumon ; le verbe kallama, avec accusatif, [qui signifie ordinairement parler], a aussi l'acception de blesser quelqu'un, d'où le nom d'action koloum, blessure ; le mot rabî'a [printemps] a aussi la signification de « quantité d'eau nécessaire pour arroser une terre » et celle de « ruisseau ». L'ex-

ression « Je n'ai vu ni infidèle (kâfir), ni méchant (fâsiq) » [com-
orte une autre signification], car les mots « kâfir » (infidèle) et
fâsiq » (méchant) ont aussi l'acception, le premier de « nuage »
, le second de « personne qui s'est dépouillée de ses vêtements» ;
même, dans l'expression : « Je n'ai vu un tel, ni inclinant le
orps (râkiʿa), ni se prosternant (sâǧid), ni priant (moṣalli), les
ots « râkiʿa » (qui incline le corps), « sâǧid » (qui se prosterne),
moṣalli » (qui prie), comportent également, le premier, la signi-
cation de « personne qui trébuche et tombe la face contre terre »,
second de « personne qui a constamment les yeux baissés » et,
nfin, le dernier celle de « cavalier qui, dans une course, suit
e près le premier ». L'expression : « Je n'ai porté à un tel
dağâğah (poule) ni farrouğ (poulet) » [comporte également
ne autre signification], car le mot qui signifie « poule » a
ussi l'acception de « peloton de fil » et celui qui signifie « pou-
t », celle de « tunique ». L'expression : « Je n'ai porté à un tel
baqarah (vache) ni ṯawr (taureau) », [comporte une autre signi-
cation], car le mot baqarah a aussi l'acception de « famille nom-
euse ». — (on dit, en effet : « Un tel est arrivé en amenant sa
aqarah », c'est à sa famille) — et le mot ṯawr, celle de « gros
orceau de fromage fait de lait caillé. »

On raconte que Moʿâwiyah, (que Dieu lui soit propice !), se
ouvait [un jour] assis, dans une de ses réunions littéraires,
ntouré de personnages considérables, au nombre desquels était
-Âḥnaf, fils de Qaïs, lorsqu'entra un individu, originaire de
Syrie, lequel se mit à faire un discours qu'il termina en disant
u'il maudissait ʿAli, (que Dieu l'agrée !) et qu'il maudissait
également ceux qui proféraient des malédictions contre lui. —
O Prince des croyants, dit là-dessus al-Âḥnaf, si cet homme
ui vient de parler savait qu'il te fût agréable qu'on maudisse les
rophètes, il n'aurait pas manqué de le faire ; crains Dieu, ô
rince des croyants, et laisse en paix la mémoire d'ʿAli (que
ieu l'agrée !) car, en ce moment, il a déjà comparu devant son
ieu et se trouve seul, dans son tombeau, en face de ses actions.
en atteste le Ciel ! ʿAli fut un homme dont le glaive était au
ervice du droit, dont les vêtements demeurèrent purs [de toute
ouillure] et dont les malheurs furent grands. » — « O Âḥnaf,
ui dit là-dessus Moʿâwiyah, ce que tu viens de dire ne saurait
tre rétracté ; j'en atteste Dieu ! tu vas monter en chaire et mau-

dire ʿAli, que tu le fasses de bon gré ou à contre cœur. » — « O Prince des croyants, lui dit al-Àḥnaf, si tu m'en dispensais, cela vaudrait mieux pour toi, mais si tu m'y contrains, je t'assure, par Dieu! que jamais mes lèvres ne s'ouvriront pour proférer une pareille infamie. » — « Voyons, monte en chaire », lui dit Moʿâwiyah. — « J'en atteste Dieu! s'écria al-Àḥnaf, je t'assure que, par mes paroles et par ma conduite, je vais te rendre pleine et entière justice! » — « Que diras-tu donc, lui dit Moʿâwiyah, si tu demeures juste envers moi? » — « Je vais monter en chaire, répondit al-Àḥnaf, puis, après avoir glorifié Dieu et célébré ses louanges, et après avoir appelé ses bénédictions sur son Prophète Moḥammad, je dirai : O Musulmans! certes, le Prince des croyants vient de me donner l'ordre de maudire ʿAli; or donc, [vous savez que] Moʿâwiyah et ʿAli se sont battus et n'ont pas pu s'entendre, chacun d'eux prétendant mutuellement que l'autre était injustement en rébellion contre lui et ses partisans; dites : Ainsi soit-il! puisse Dieu vous faire miséricorde! puis, j'ajouterai : O mon Dieu, que Toi, tes Anges, tes Prophètes et toutes tes créatures maudissent celui des deux qui s'est injustement révolté contre l'autre! qu'ils maudissent également la bande rebelle! ô mon Dieu, maudis-les et maudis-les encore! dites : *Amen*, que Dieu vous fasse miséricorde! C'est là ce que je dirai, ô Moʿâwiyah, pas un mot de plus, pas un mot de moins, dussé-je perdre la vie, en agissant ainsi. » — « Dans ce cas, je t'en dispense », ô Abou-Baḥr, lui observa Moʿâwiyah.

Moʿâwiyah dit à ʿOqaïl, fils d'Abou-Ṭâlib : « Certes, ʿAli t'a mis de côté et moi je t'ai comblé de faveurs; je ne serai content de toi qu'autant que tu le maudiras en chaire. » — « Je le ferai », lui répondit ʿOqaïl. En effet, ce dernier monta en chaire, puis, après avoir glorifié Dieu, célébré ses louanges et avoir appelé sur le Prophète les bénédictions et les grâces divines : « O Musulmans, dit-il, certes, Moʿâwiyah, fils d'Abou-Sofiân, vient de m'ordonner de maudire ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib; maudissez-le donc et que sur lui soit la malédiction de Dieu! » Après avoir proféré ces paroles, il descendit. — « Tu n'as pas spécifié clairement, lui observa Moʿâwiyah, lequel des deux tu maudissais, veuille bien le désigner, sans équivoque. » — « Par Dieu! lui répondit ʿOqaïl, je ne dirai pas un mot de plus, pas un mot de moins; les paroles doivent être interprétées suivant les sentiments de celui qui les profère. »

Une femme se présenta devant Hâroun-ar-Rašid auprès duquel se trouvaient un certain nombre de ses familiers les plus marquants. — « O Prince des croyants, lui dit cette femme, puisse Dieu donner à tes yeux le repos, te réjouir des biens qu'il t'a octroyés et mettre le comble à ta félicité ! Tu as prononcé une sentence dans laquelle tu t'es écarté de la droite voie. » — « O femme, qui es-tu ? » lui demanda ar-Rašid. — « Je suis, répondit-elle, de la famille de Barmak, de cette famille dont tu as mis à mort les hommes, pris les biens, et que tu as privée de tes bienfaits. » — « Pour ce qui est des hommes, dit le kalife, les desseins de Dieu se sont accomplis sur eux, et ses arrêts immuables se trouvent consommés à leur encontre; quant à leurs biens, ils te sont rendus »; puis, se tournant vers ses familiers qui assistaient à cette scène : « Savez-vous, leur dit-il, ce que vient de dire cette femme ? » — « Nous ne voyons point qu'elle ait dit autre chose que du bien », répondirent-ils. — « Je m'imaginais bien, reprit ar-Rašid, que vous n'aviez point compris sa pensée : en me disant : « Puisse Dieu donner le repos à tes yeux », elle a voulu dire : « Puisse Dieu tenir tes yeux en repos, les immobiliser », et, quand les yeux ne bougent plus, c'est qu'ils sont frappés de cécité ; en me disant : « Puisse Dieu te réjouir des biens qu'il t'a octroyés », elle faisait allusion à ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. VI, 44) « Jusqu'au moment où plongés dans la joie, à cause des biens qu'ils avaient reçus, nous les saisîmes tout à coup »; en me disant : « Puisse Dieu mettre le comble à ton bonheur ! » elle avait en vue ce vers du poète :

Motaqârib. — « Une situation est-elle arrivée à son comble de prospérité, c'est alors que son déclin commence ; attend-toi donc à la descente, quand on a dit qu'on est parvenu au sommet. »

Enfin, en me disant : « Tu as prononcé une sentence dans laquelle tu t'es écarté de la droite voie », elle faisait allusion à ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXII, 15) « Ceux qui s'écartent de la droite voie serviront d'aliment à la géhenne. » Là dessus tout le monde demeura ravi de la perspicacité du kalife.

On raconte qu'un certain individu se présenta chez son ennemi, qui était un chrétien, et lui dit : « Puisse Dieu prolonger tes jours, donner le repos à tes yeux et faire que mon jour arrive

avant le tien ! Par Dieu ! je t'assure que ce qui te fait plaisir me fait plaisir également ! » Le chrétien le traita avec bienveillance et le récompensa de ses bons souhaits à son égard, en lui faisant remettre un cadeau. Or, ces souhaits n'étaient, en réalité, que des imprécations contre lui. En effet, le sens véritable de ces mots : « Puisse Dieu prolonger tes jours ! » était celui-ci : « Puissent les Musulmans jouir longtemps de la perception de ta capitation ! » ; en disant : « Puisse Dieu donner le repos à tes yeux ! », son intention réelle était de lui dire : « Puisse Dieu priver tes yeux de tout mouvement », c'est-à-dire les rendre aveugles ; quant à ses paroles : « Fasse Dieu que mon jour arrive avant le tien ! » il avait dans la pensée de lui dire : « Puisse Dieu faire arriver le jour où j'entrerai en Paradis avant le jour où tu entreras en Enfer » ; enfin, en lui disant : « Je t'assure que ce qui te fait plaisir me fait plaisir également », il entendait lui dire que la santé lui faisait plaisir comme elle faisait plaisir aux autres (c'est-à-dire que tout le monde convenait que la santé était un bien). Remarquez ces expressions, à double entente, et leur utilité ; sans ces expressions, à double sens, il ne serait pas possible aux personnes qui ont en vue de dire toute autre chose que ce que leurs paroles expriment, d'arriver à leur but et elles n'auraient plus aucun moyen efficace de sortir d'embarras. — Ḥammâd, le conteur, ne récitait point le Qorân. Or, un certain kalife l'ayant mis en demeure de s'acquitter de ce devoir, sur un exemplaire du Saint-Livre, Ḥammâd y falsifia l'orthographe dans vingt et quelques passages, entre autres dans ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XVI, 70) « Ton seigneur a fait cette révélation à l'abeille : Sers-toi des montagnes et des arbres, comme maisons, et de ce quoi ils (les hommes) construisent » où il prononçait le mot qui signifie « construisent », avec un ḡaïn ponctué [au lieu du 'aïn] et un sîn, dépourvu de points diacritiques [au lieu du śîn], [ce qui signifiait alors : de ce quoi ils plantent, au lieu de ce quoi ils construisent] ; dans celle-ci : (Q. IX, 115) « Abraham n'implora le pardon en faveur de son père, qu'en vertu d'une promesse que Dieu lui avait faite », où il prononçait le pronom possessif qui signifie « à lui » [iiyâ-hou] avec un bâ, marqué d'un point diacritique, [ce qui dénaturait le sens du verset, lequel devenait alors : Abraham n'implora le pardon de son père qu'en raison d'une promesse qu'il avait faite à son père à

ai]; dans celle-ci : (Q. xxviii, 7) « Afin qu'il devînt pour eux
n ennemi et une affliction », [où il proférait le mot qui signifie
affliction »] avec un bâ (b), ponctué d'un seul point, [au lieu
'un noun (n), ce qui alors signifiait : afin qu'il devînt pour eux
n ennemi et un confédéré]; dans celle-ci : (Q. xxxi, 31) « Et
ersonne ne niera nos miracles, excepté tout perfide », [où il
rononçait le mot perfide « ḳattâr »], avec un ǵim [au lieu du
a] et un bâ, avec point diacritique [au lieu d'un tâ, ce qui don-
ait le mot « ǵabbar », lequel signifie tyran]; dans celle-ci :
Q. xix, 75) « et elles étaient supérieures en richesses et en splen-
eur » [où il prononçait le mot « splendeur » (ri-amn)] avec un zâ
t en supprimant le hamzah, [ce qui transformait le sens de ce mot
n « fausse dévotion »] : dans celle-ci : (Q. vii, 135) « J'infligerai
non châtiment à quiconque je voudrai », [où il prononçait le
mot « je voudrai »], avec un sîn, sans point diacritique, [au lieu
'un śîn, ce qui signifiait alors « J'infligerai mon châtiment à
uiconque se conduira mal]; dans celle-ci : (Q. ii, 132) « C'est le
aptême de Dieu et qui peut mieux que Dieu donner le baptême ?»
où il prononçait le mot qui signifie « baptême » (sibḡah)], avec
n noun [au lieu d'un bâ] et un 'aïn, dépourvu de point diacriti-
ue, [au lieu d'un ḡaïn, ce qui transformait le sens du verset en
elui-ci :« C'est l'œuvre de Dieu et quelle œuvre peut être meilleure
ue celle de Dieu ?] ; dans celle-ci encore : (Q. xxviii, 35) « Que
paix soit sur vous ! nous ne recherchons point (les insensés) »
où il prononçait le mot « recherchons » (nabtaḡi)], en suppri-
ant le tâ, [ce qui transformait la phrase en celle-ci : « Que la paix
oit sur vous ! nous ne commettons point d'injustice »], et enfin
ans celle-ci : (Q. xxxviii, 1) « Certes ceux qui sont infidèles vi-
ent dans l'orgueil et dans la rébellion », [où il prononçait le mot
ui signifie « orgueil » ('izzah)], avec un ḡaïn, pourvu d'un point
iacritique, [au lieu d'un 'aïn], et un râ, sans point diacritique
u lieu d'un zâ, ce qui transformait le mot en « ḡirrah », lequel
gnifie « aveuglement »], mettant [par la suppression du waou
t)] le mot aveuglement en rapport d'annexion avec celui de
ébellion, [et le sens du verset devenait alors : « Certes les mé-
réants vivent dans l'aveuglement de la rébellion »]. Il n'y a que
s gens d'esprit qui font de pareils changements.

On raconte qu'al-Mâmoun nomma, au gouvernement d'une pro-
nce, une personne qu'il savait sujette à abuser de son autorité.

Il lui envoya, pour le surveiller, un personnage appartenant aux grands de son empire. Celui-ci, en arrivant auprès du gouverneur, fit semblant d'être venu pour des affaires de commerce le concernant et se garda bien de lui dire que le Prince des croyants avait l'œil sur lui. Le gouverneur eut pour cet individu beaucoup de considération, le combla de prévenances et le pria d'écrire, au Prince des croyants al-Mâmoun, une lettre dans laquelle il lui ferait l'éloge de sa conduite à son égard, afin que cela le fît grandir en estime auprès du kalife. En effet, notre individu écrivit à al-Mâmoun une lettre dans laquelle, après les salutations d'usage adressées au Prince des croyants, il lui disait: « Nous sommes arrivé chez un tel et nous avons constaté qu'il s'est mis résolûment à l'œuvre et qu'il agit avec prudence ; que ses administrés sont traités avec une égale justice et que, dans ses arrêts, il ne fait, entre eux, aucune distinction ; qu'il contente et renvoie satisfaits ceux qui viennent le trouver et s'adressent à lui et qu'il apaise les haines et les dissentiments qui les divisent ; que, grâce à lui, le peuple se remet à fréquenter les mosquées [qu'il avait] désertées, se désintéresse des biens temporels pour se consacrer aux œuvres spirituelles ; qu'en un mot, chacun bénit le Prince des croyants et brûle de voir son Auguste personne, salut. » Or, l'auteur de cette lettre, par ces mots : « il s'est mis résolûment à l'œuvre », donnait à entendre au kalife que, quand ce gouverneur avait résolu de commettre une injustice ou une iniquité, c'était sur l'heure qu'il y procédait ; en disant qu'il traitait ses administrés avec un égal sentiment de justice et d'équité et que, dans ses arrêts, il ne faisait aucune distinction entre eux, son idée était de donner à entendre qu'il s'était emparé de tout ce que possédait le peuple, en sorte que ses exactions avaient mis le riche au même niveau que le pauvre ; en écrivant que, grâce à lui, le peuple s'était remis à fréquenter les mosquées [qu'il avait] abandonnées et se désintéressait des biens temporels pour se vouer aux œuvres spirituelles, son but était de dire qu'il avait réduit tout le monde à la misère et que chacun ne possédait plus rien ; enfin, en disant que chacun bénissait le Prince des croyants et désirait voir son Auguste personne, il faisait entendre [d'une manière détournée] que chacun désirait se plaindre à lui de sa situation et de ce dont il était victime. Dès que cette lettre fut parvenue à al-Mâmoun, ce prince destitua

sur-le-champ ce gouverneur et en nomma un autre à sa place.

On raconte, sur le même sujet, que le Qadi al-Fâḍil avait un ami auquel il était sincèrement attaché. Cet ami, qui était un homme d'un mérite accompli, jouissait d'une grande faveur auprès du roi an-Nâṣir, Ṣalâḥ-ad-dîn. Or, un dissentiment ayant éclaté entre ce prince et lui, an-Nâṣir, furieux contre ce dernier, résolut de le faire périr, mais notre homme se sauva dans le pays des Tartares et, de grade en grade, ayant fini par devenir vizir chez ce peuple, il se mit à leur indiquer de quelle manière on pouvait arriver à faire du mal au roi an-Nâṣir. Celui-ci, informé de la chose, en eut peur et dit à al-Fâḍil : « Écris à ton ami une lettre dans laquelle tu l'informeras que je lui ai rendu mes bonnes grâces, que je suis animé pour lui des meilleures dispositions et fais en sorte qu'il vienne. Lorsqu'il sera arrivé, je le ferai mettre à mort et m'en trouverai ainsi débarrassé. » Al-Fâḍil, flottant entre les deux, entre son ami qui lui était cher et le roi, dont il lui était impossible d'enfreindre les ordres, écrivit à son ami une lettre dans laquelle il lui donnait les assurances d'amitié les plus formelles de la part du roi et lui promettait que celui-ci lui ferait tout le bien possible. La lettre terminée, il la clôtura, par la formule célébrant la gloire de Dieu et appelant ses bénédictions divines sur le Prophète, et ajouta, comme il avait l'habitude de le faire dans toutes ses lettres, ces mots : « S'il plaît au Dieu Très-Haut », mais en mettant un taśdîd, (signe de redoublement), sur le noun de la particule in (si). Cela fait, avant de cacheter sa lettre, il la présenta au roi, qui la lut, la trouva admirablement rédigée et ne saisit point l'importance du noun redoublé. Or, l'intention d'al-Fâḍil était de dire à son ami : (Q. XXVIII, 19) « Les magistrats délibèrent à ton sujet pour te mettre à mort... » La lettre étant parvenue à son destinataire, celui-ci comprit l'allusion et écrivit, en réponse, qu'il allait s'empresser d'arriver, mais en finissant sa lettre et en écrivant les mots : « S'il plaît au Dieu Très-Haut », il prolongea le noun de [la particule] in (si) et le fit suivre d'un âlif [ce qui transformait in en innâ], voulant dire par là : (Q. V, 27) « Nous n'y entrerons jamais tant qu'ils y demeureront. » Cette réponse étant parvenue à al-Faḍil, ce dernier comprit le sens qui y était attaché et la présenta, telle qu'il l'avait reçue, au roi qui s'en montra satisfait.

On raconte qu'un certain roi monta, un jour, sur la terrasse

de son palais pour y prendre l'air. En portant ses regards dans une certaine direction, il aperçut sur la terrasse d'une maison, située près de son palais, une femme d'une beauté comme on n'en avait jamais vue. Il s'adressa à une de ses esclaves et lui demanda à qui était cette dame. — « O mon maître, répondit l'esclave, c'est la femme de ton serviteur Fîrouz. » Le roi, rapporte le narrateur, descendit de la terrasse, le cœur troublé par l'amour que lui avait inspiré la vue de cette femme et, éperdûment amoureux d'elle, il manda auprès de lui Fîrouz et lui dit : « O Fîrouz ! » — « Plaît-il ! ô mon maître », répondit celui-ci. — « Prends, lui dit le roi, cette lettre, va la porter dans telle ville et rapporte-m'en la réponse. » Fîrouz prit la lettre, se rendit chez lui, la mit au chevet de son lit et, après avoir fait ses préparatifs de départ, se coucha. Le lendemain matin, au jour, il fit ses adieux à sa famille et partit pour remplir sa mission. Il ignorait le plan qu'avait ourdi le roi à son égard. Or, ce dernier, après le départ de Fîrouz, se leva en toute hâte et gagna clandestinement la demeure de son serviteur. Il frappa tout doucement à la porte et la femme de Fîrouz cria : « Qui est là ? » — « C'est moi, le Roi, le maître de ton mari ! » L'épouse ouvrit la porte et le roi entra et s'assit. — « A quoi dois-je l'honneur de voir notre Maître aujourd'hui chez nous ? » demanda la jeune dame. — « Je viens te faire une visite, » lui répondit le roi. — « Que Dieu me préserve, s'écria la dame, des conséquences d'une pareille visite ! je n'en augure rien de bon. » — « Malheureuse que tu es ! s'exclama le roi, je suis le souverain, le maître de ton mari et il m'est avis que tu ne m'as point reconnu. » — « Au contraire, ô mon seigneur, lui répliqua la dame, je vous ai bien reconnu et je sais parfaitement que vous êtes le Roi, mais les Anciens vous ont déjà prévenu, quand ils ont dit :

Wâfir. — « Je renonce à votre aignade et n'y viendrai point m'y « désaltérer ; la raison en est que trop de gens viennent y barboter ;

« Lorsque les mouches tombent sur un mets, bien que j'aie envie d'en « manger, je retire ma main du plat ;

« Les lions se gardent bien de venir boire là où ont lappé les chiens,

« Et l'homme, aux nobles sentiments, s'en retourne, le ventre vide, plutôt « que de se résoudre à être le concurrent du sot. »

Et qu'ils sont beaux, ô mon maître, les vers de cet autre poète :

Monsarih. — « Dis à celui que son amour pour nous torture :

« — D'ailleurs, l'homme perfide est un être avec lequel on ne doit point
« frayer.

« — Par Dieu! jamais personne n'a dit que le lion ait parfois mangé les
« restes du loup. »

« O Roi, poursuivit-elle, vous êtes venu, là où boit votre chien, pour y boire vous-même. » Ces paroles, continue le narrateur, remplirent de confusion le roi qui sortit, laissa la jeune dame et oublia, [en s'en allant], ses sandales dans la maison. Mais, quittons un instant le roi et revenons maintenant à Fîrouz. Celui-ci, après son départ, s'apercevant qu'il n'avait point sur lui la lettre et ne la trouvant point dans son bonnet, se rappela qu'il l'avait laissée au chevet de son lit. Il retourna chez lui et il advint qu'il arriva au moment même où le roi venait d'en sortir et qu'il y trouva les sandales de son souverain. 'ette découverte le bouleversa et il comprit que le roi ne l'avait ait partir pour ce voyage que pour mettre un dessein à exécuion. Il ne dit mot de la chose et ne parla de rien. Il prit la letre et partit pour s'acquitter de la commission du roi. Après 'avoir remplie, il retourna auprès de son maître qui le gratifia le cent pièces d'or. Fîrouz se rendit alors au marché, y acheta les objets, à l'usage des femmes, se munit d'un magnifique résent et s'en vint trouver son épouse. Après l'avoir saluée, il ui dit : « Viens, allons faire une visite à la maison de ton ère. » — » Et pourquoi donc ? » lui demanda-t-elle. — « Le roi, ui répondit son mari, m'a fait des cadeaux et je voudrais que u les montres à ta famille. » — « Bien volontiers », dit la dame ui, à l'instant, se leva et se rendit à la maison de son père. a famille fut enchantée de sa visite et de ce qu'elle apportait vec elle. Elle demeura, chez les siens, l'espace d'un mois, sans ue son mari parlât d'elle et vînt la voir. Alors le frère de a jeune dame alla trouver le mari et lui dit : « O Fîrouz, de eux choses l'une, ou tu nous apprendras le motif de ta colère, u nous comparaîtrons par devant le roi pour lui soumettre otre différend. » — « Si vous voulez un procès, répondit le ari, faites-le ; je ne récuse point les droits que ma femme peut voir sur moi. » Ils lui demandèrent donc de se rendre auprès u Juge et, en effet, le mari s'y rendit avec eux. Or, le Qâḍi se ouvait, à ce moment, auprès du Roi, assis à ses côtés. — « Que ieu assiste notre maître, le Qâḍi des Qâḍis! dit le frère de la

jeune dame, j'ai loué, à ce jeune homme [que voici], un jardin aux murs de clôture en bon état, contenant un puits d'eau d source pure et limpide, un jardin bien cultivé et rempli d'ar bres fruitiers. Mon locataire a mangé les fruits du jardin, en démoli les murs et détruit les fruits. » — Là dessus, le Qâḍ se tourna vers Fîrouz et lui dit : « O jeune homme qu'as-tu répondre à cela ? » — « O mon Qâḍi, répondit ce dernier, en effet j'ai pris possession de ce jardin, mais je le lui ai rendu dans u meilleur état qu'il ne l'était. » — « Le jardin t'a-t-il été rend comme il était », demanda le Qâḍi. — « Parfaitement ! » répondi le frère de la femme, mais je voudrais bien savoir le motif pou lequel il m'a été rendu ? » — « Que réponds-tu à cela ? » dit l Qâḍi. — « Par Dieu ! ô mon maître, reprit le mari, ce n'est pa parce que j'en étais dégoûté que j'ai rendu le jardin, seulemen y étant venu, un certain jour, j'y ai trouvé des traces [de la pré sence] du lion ; j'ai eu peur qu'il ne m'enlevât et, par déférenc pour le lion, je me suis défendu l'accès du jardin.» — A ce mots, le roi, qui était étendu, se mit sur son séant et dit : « Fîrouz, retourne à ton jardin, le cœur tranquille, car, par Dieu le lion y est bien entré, mais il n'y a laissé aucune trace ; il n' a touché aucune feuille, aucun fruit, ni quoi que ce soit ; il n' est resté qu'un bien petit moment, après quoi il en est sorti, sa avoir fait aucun mal. Par Dieu ! je n'ai pas vu de jardin comm le tien, un jardin dont les fruits soient si bien protégés par s murs. » Fîrouz, poursuit le narrateur, retourna chez lui, repr sa femme, et le Qâḍi ni personne autre ne surent rien de ce q s'était passé ; mais Dieu sait le mieux ce qui en est.

Ce sont là autant de façons curieuses de s'exprimer à mots co verts que l'homme combine, dans le but de se faire comprendr tout en voilant sa pensée. Il en est de même de ces réponses q l'homme imagine pour assurer sa sécurité et dissimuler sa vé table situation, réponses qui, tout en étant conformes à la vérit satisfont l'interlocuteur, en répondant parfaitement à ce qu'il demandé ; en effet, les réponses vagues sont susceptibles d'êt interprétées, dans un sens différent de l'exacte vérité ; c'est ain qu'à propos de l'expédition de Badr, on raconte que le Prophè cheminait, avec ses compagnons, dans la direction de cet endro lorsqu'ils furent rencontrés par un Arabe qui [leur] demanda quelle famille ils descendaient ? — « De mâ [eau] », lui répon

le Prophète. Là dessus, notre Arabe se mit à réfléchir et à dire « de mâ, de mâ », répétant ce mot et cherchant, dans sa tête, quelle était la famille qui portait ce nom. Pendant ce temps, le Prophète continuait, avec ses compagnons, sa marche vers sa destination. Or, en répondant de la sorte, le Prophète avait voulu cacher sa situation et, cependant, sa réponse était d'une scrupuleuse exactitude, car Dieu, (que son nom soit glorifié et exalté !), a dit [dans son Saint-Livre] : (Q. LXXXVI, 56) « Que l'homme considère donc de quoi il a été créé ; il a été créé d'une goutte d'eau (mâ) répandue.» De même, on raconte qu'Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !), répondit à un idolâtre qui lui demandait quelle personne était le Prophète, au moment où ce dernier gagnait la caverne : « C'est un homme qui me guide dans mon chemin » et Abou-Bikr, (que Dieu lui soit propice !), en répondant ainsi, disait l'exacte vérité, car le Prophète l'a guidé et nous a guidés, nous tous, dans notre chemin, et il n'y a point de voie plus manifestement belle et plus droite que celle de l'Islâm.

De même on raconte qu'un certain Moʿatazilite (1) ayant demandé, en présence d'ar-Rašîd, à l'Imâm Aś-Śâfiʿaï, (que Dieu l'agrée !), quelle était son opinion sur le Qorân, celui-ci lui dit : « Est-ce à moi que ta demande s'adresse ? » — « Parfaitement », répondit-il. — « Il a été créé », reprit aś-Śafiʿaï, réponse qui satisfit l'individu, mais qui, dans l'idée du Docteur, ne s'appliquait qu'à sa propre personne à lui.

On raconte, sur le même sujet, qu'Ibn-Ǵawzi, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !), se trouvait en chaire ayant, comme auditeurs, un groupe d'individus appartenant aux serviteurs du calife et aux officiers de sa maison lesquels se divisaient en deux sectes, en Sunnites et en Chiites, lorsqu'il fut interpellé et qu'on lui demanda lequel des deux, après le Prophète, d'Abou-Bikr ou d'ʿAli, était le plus méritant ? — « Après le Prophète, répondit Ibn-Ǵawzi, le plus méritant des deux autres fut celui qui eut sa fille mariée à lui. » Par cette réponse [ambiguë], il contenta les

(1) Secte dissidente qui déclarait qu'on ne pouvait concevoir la justice divine que comme abandonnant à l'homme tout pouvoir sur ses actions, de manière à le rendre lui-même auteur de son bonheur et de son malheur, en cette vie et dans l'autre.

deux sectes, mais, dans sa pensée, il entendait désigner Abou-Bik (que Dieu l'agrée !), car, dans l'expression « sa fille », le pro nom se rapportait à Abou-Bikr et le substantif s'appliquait à Aïsah qui fut mariée au Prophète de Dieu, tandis que les Chiites crurent que dans le mot « sa fille », le pronom possessif se rapportait au Prophète et que le substantif désignait [sa fille] Fatimah (que Dieu l'agrée !), laquelle était mariée à ʿAli. Cette réponse d'Ibn-Gaw est fort remarquable et, grâce à elle, chacune des deux sectes se montra satisfaite (mot à mot, réponse par laquelle les paupières des deux sectes passèrent la nuit dans un paisible sommeil); mais Dieu sait le mieux ce qui en est.

SECTION III.

DES HOMMES ÉLOQUENTS.

Al-Ḥasan, fils d'al-Faḍl, se présenta, [un jour], chez un certain kalife auprès duquel se trouvait, en ce moment, une foule de savants. Al-Ḥasan voulut prendre la parole, mais le kalife l'en empêcha, en lui disant : « Jeune homme, oserais-tu prendre la parole dans une pareille assemblée ? » — « O Prince des croyants, observa al-Ḥasan, si je suis encore petit, je ne suis pas plus petit que la huppe de Salomon et, toi, tu n'es pas plus grand que Salomon, (que la paix repose sur lui !), et cependant la huppe dit à ce dernier : (Q. XXVII, 22) « J'ai appris ce que tu ne sais pas. » Puis, il ajouta : « Ne vois-tu point que Dieu a inculqué la sagesse à Salomon, tandis que si c'eût été le privilège de l'âge, elle serait revenue plutôt à David. »

Lorsque le kalifat échut à ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, ce prince reçut des ambassades et, au nombre de ces dernières, se trouvait une députation de l'Ḥigâz. Omar, ayant aperçu un tout jeune homme qui se disposait à prendre la parole : « Laisse parler, lui dit-il, ceux qui sont plus âgés, car ils ont plus de droits que toi à prendre la parole. » — « O Prince des croyants, répondit le jeune homme, s'il en était ainsi que tu viens de le dire, il y aurait dans cette assemblée-ci où tu es, des gens plus dignes que toi d

prendre la parole. » — « Tu as raison, parle. » — « O Prince des croyants, reprit le jeune homme, nous avons quitté notre pays pour venir te voir, bénissant Dieu de nous avoir favorisés de ton avènement au trône : nous ne sommes point venus te voir, dans un but d'intérêt personnel, ni par crainte de ton autorité ; nous ne sommes guidés par aucun intérêt personnel, attendu que, grâce à toi, nous vivons tranquilles dans nos demeures : nous n'avons aucune crainte, parce que nous possédons, grâce à ta justice, une sauvegarde contre tout procédé injuste de ta part ; nous ne sommes donc venus que pour te complimenter, salut ! » — « Jeune homme, donne-moi un conseil salutaire », lui dit 'Omar (que Dieu l'agrée !). — « O Prince des croyants, lui dit le jeune homme, il y a des gens qui se laissent séduire par la mansuétude de Dieu et par la flatterie des hommes à leur égard, eh bien ! ne sois point au nombre de ceux que la mansuétude de Dieu et la flatterie des hommes égarent, de crainte que tes pieds ne glissent et que tu ne fasses partie de ceux à propos desquels Dieu a dit : (Q. VIII, 21) « Ne soyez point comme ceux qui disent : nous avons entendu, alors qu'ils n'entendent rien. » 'Omar s'informa du jeune orateur et il se trouva qu'il n'avait que douze ans. Là dessus, 'Omar (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) leur récita ce distique :

Ṭawîl. — « Instruis-toi, car l'homme ne naît point avec la science « infuse et le savant est bien différent de l'ignorant :

« En vérité, le vieillard d'une tribu, s'il est ignorant, est, [tel qu'] un enfant, alors qu'autour de lui la foule assemblée se presse. »

On raconte que, sous le règne d'Hiśâm, la campagne souffrit d'une grande sécheresse. Les Arabes, étant venus trouver ce prince, avaient crainte de lui parler. Parmi eux se trouvait Dirwâs, fils de Ḥabîb, jeune garçon âgé de seize ans, aux cheveux tressés des deux côtés de son front, et vêtu de deux śamlahs (sorte de manteau ou tunique). Les yeux d'Hiśâm étant tombés sur lui, ce prince dit à son chambellan : « [Il paraîtrait que] chacun n'a qu'à vouloir entrer chez moi, pour qu'on le laisse faire, même les enfants. » A ces mots, Dirwâs se précipita en face du kalife et, les yeux baissés, lui dit : « O Prince des croyants, la parole est dépliée et pliée et l'on ne sait ce qu'il y a dans son pli que lorsqu'on la déplie ; si le Prince des croyants me permet de la déplier, je la déplierai. » Le Prince, charmé de ces paroles,

lui dit : « Déplie-la et que Dieu te bénisse ! » — « O Prince des croyants, reprit le jeune homme, nous venons d'être frappés de trois années de disette : l'une a fait fondre notre graisse, l'autre nous a dévoré les chairs et la troisième nous a broyé les os. Vous avez, vous autres, des biens en excédant ; si ces biens sont la propriété de Dieu, distribuez-les à ses serviteurs : s'ils leur appartiennent, pour quelle raison les leur retenez-vous ? s'ils sont votre propriété : (Q. xi, 88) « Faites-leur en l'aumône, car Dieu récompensera ceux qui font l'aumône. » — « Ce jeune homme, dit alors Hiśâm, ne nous a point laissé d'excuse, sur aucune des trois raisons qu'il vient de donner », et il fit compter aux campagnards cent mille pièces d'or et au jeune homme cent mille pièces d'argent; puis, s'adressant à ce dernier, il lui dit : « As-tu quelque demande à m'adresser qui te concerne spécialement ? » — « Non, répondit-il, en dehors de tous les autres Musulmans, je n'ai aucune demande personnelle à te faire » ; ce disant, le jeune homme, qui était un des personnages les plus marquants de sa tribu, se retira de chez le Prince.

On raconte que Sa'd, fils de Ḍamrah al-Àsadi, ne cessait d'envahir les états d'an-No'mân, fils de Moundir, et de piller ses troupeaux ; il finit par épuiser la patience de ce dernier, qui lui envoya dire qu'il lui donnerait mille chamelles, à la condition qu'il ferait sa soumission. En effet, Sa'd vint trouver an-No'mân, mais, comme il était d'une faible corpulence, le prince le regarda avec dédain et fit peu de cas de lui. — « Doucement, ô Roi, lui dit Sa'd, on ne doit pas juger les hommes d'après la grosseur de leur corps : l'homme ne se recommande que par les deux plus petites parties de son être : son cœur et sa langue ; s'il parle [on doit regarder] s'il s'exprime avec éloquence ; s'il se bat, [il faut voir] s'il se comporte courageusement. » Et Sa'd de s'exclamer en ces vers :

Basîṭ. — « Grand Roi, ô toi dont on ambitionne les faveurs ! j'ap« partiens à cette catégorie d'hommes qui ont l'âme fière et le cœur haut ;
« Ne te laisse point induire en erreur par [la petitesse de] notre taille ; car « malgré notre corps chétif, nous possédons le caractère énergique des « 'Adites ;
« Que de fois, en voyant la corpulence d'un gros homme, ne t'es-tu point « écrié : Voilà un gaillard qui, au jour de la mêlée, doit avoir ongles et « griffes !

« Et, cependant, ce même homme, si un malheur fond sur lui, tu le vois
« devenir une honte pour sa famille et ceux de son parti. »

« Tu dis vrai », observa an-No'amân. — « As-tu quelque connaissance des affaires ? » lui demanda alors le Prince. — « Certes, lui répondit Sa'd, des affaires, les tordues, je les détords, les dénouées, je les renoue ; je m'y applique pour les mener à bonne fin ; je considère où elles peuvent me conduire, car celui qui n'envisage point les conséquences des choses n'a point pour compagne la fortune. » An-No'amân, charmé de son éloquence et de son esprit, lui fit donner mille chamelles et lui dit : « O Sa'd, si tu demeures auprès de nous, nous te ferons du bien ; si tu nous quittes, nous te comblerons de présents. » — « La société du Prince, répondit Sa'd, m'est plus chère que le monde entier et tout ce qu'il renferme. » An-No'amân combla donc Sa'd de biens, le rapprocha de sa personne et en fit un de ses plus intimes compagnons de plaisir.

On raconte qu'Héraclius, roi de Roum, écrivit à Mo'âwiyah, fils d'Abou-Sofiân, (que Dieu l'agrée !), pour lui demander quelle était la chose par excellence ; quelle était celle qui n'était rien du tout ; quelle était la religion, la seule que Dieu agréât ; quelle était la clef de la prière ; quelle était la bouture du Paradis ; quelle était la prière qui embrassait tout ; quels étaient les quatre êtres animés qui ne s'étaient point agités, ni dans les reins des hommes ni dans les seins des femmes ; quel était l'homme qui n'avait point eu de père et celui qui n'avait point eu de mère ; quel était le tombeau qui s'était déplacé avec celui qui l'habitait ; ce que c'était que l'arc-en-ciel ; quel était le terrain sur lequel le soleil s'était levé une seule fois et ne s'y était montré ni avant ni après ; quel était le voyageur qui avait voyagé une seule fois et n'avait voyagé ni avant ni après ; quelle était la plante qui avait poussé sans eau ; quelle était la chose qui respirait sans avoir de souffle ; quel était le jour d'aujourd'hui, le jour d'hier, le jour du lendemain et le jour du surlendemain ; ce que c'était que l'éclair, le tonnerre et sa détonation ; enfin, ce que c'était que l'obscurcissement que l'on voyait dans la lune. — « Tu n'es point de force à répondre à ces questions, dit-on à Mo'awiyah, et si tu venais à te tromper sur l'une d'elles, tu serais discrédité à ses yeux ; écris donc à Ibn-'Abbâs, pour qu'il t'en

donne la solution. » En conséquence, Mo'âwiyah écrivit à ce dernier qui lui répondit : « La chose par excellence, c'est l'eau. » Le Dieu Très-Haut a dit, en effet : (Q. xxi, 31) « Nous avons fait que toute chose vivante procédât de l'eau » ; « La chose qui n'est rien du tout, c'est le monde présent qui est condamné à périr et à disparaître ; la religion, la seule que Dieu accepte, c'est celle où l'on proclame qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; la clef de la prière consiste en cette exclamation : Dieu est le plus grand ! la bouture du Paradis, en cette éjaculation : Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ! ; la prière qui embrasse tout, en cette exclamation : Que Dieu soit glorifié et ses louanges célébrées ! ; les quatre êtres animés qui ne se sont jamais agités ni dans les reins de l'homme, ni dans le sein de la femme, ce sont : Adam, Eve, la chamelle de Sâlih (1) et le bélier d'Ismaël ; l'homme qui n'a point eu de père, c'est le Messie ; celui qui n'a point eu de mère, c'est Adam, (que la paix repose sur lui !) ; le tombeau qui marchait avec celui qui l'habitait, c'est le poisson de Jonas, (que la paix soit sur lui !) qui cheminait dans la mer, portant dans ses flancs ce dernier ; quant à l'arc-en-ciel, c'est la promesse formelle que Dieu a faite à ses serviteurs qu'il n'y aura plus de déluge ; le terrain sur lequel le soleil n'a lui qu'une fois, c'est le fond de la mer, lorsqu'elle se sépara devant les enfants d'Israël ; le voyageur qui n'a voyagé qu'une seule fois et qui ne voyagea ni avant ni après, c'est le mont Sinaï qui était distant de la Terre Sainte de quatre journées de marche. Or, lorsque les enfants d'Israël se montrèrent rebelles, le Dieu Très-Haut fit voler cette montagne, sur deux ailes, et un héraut proclama ces paroles : « Si vous acceptez le Pentateuque, je vous délivrerai de la chute de cette montagne, sinon je la laisserai tomber sur vous. » Les Israélites, repentants, reçurent le Pentateuque et Dieu ramena la montagne à sa place. C'est à ce propos que le Dieu Très-Haut a dit : (Q. vii, 170) « Quand nous agitâmes la montagne de Sinaï, au-dessus de leurs têtes, comme si c'eût été un parasol, ils croyaient qu'elle allait tomber sur eux. » Quant à la plante qui avait poussé sans eau, (Q. xxxvii, 146) c'est la citrouille que le Dieu Très-Haut fit germer et croître à côté de

(1) Voyez George Sale, *al. Qorân*, page 121, note *d*.

nas (que la paix repose sur lui!). La chose qui respire sans oir du souffle, c'est l'Aurore, car le Dieu Très-Haut a dit : (Q. xxi, 18) « J'en jure par l'Aurore, quand elle respire! ». Le ur d'aujourd'hui, ce sont les œuvres présentes, le jour d'hier, est l'exemple salutaire, le jour du lendemain, le trépas, le jour i surlendemain, l'espérance; les éclairs, ce sont les traits flammés qui sont dans les mains des anges et avec lesquels ils appent les nuages; le tonnerre, c'est le nom de l'Ange qui asse devant lui les nuages, ses détonations, les grondements de t ange; l'obscurcissement que l'on voit dans la lune est expliqué r ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. xvii, 13) « Nous fîmes de nuit et du jour deux signes [de notre puissance]; nous obscur- mes le signe de la nuit et nous rendîmes éclatant celui du ur. » Si ce n'était cet obscurcissement, on ne pourrait pas dis- iguer la nuit du jour, ni le jour de la nuit.

Un certain individu, homme éloquent, appelant sur un de ses nis les faveurs du ciel, lui disait : « Puisse Dieu mettre le comble la prospérité dont tu jouis! puisse-t-il réaliser les espérances ie ton cœur entretient et t'accorder, par surcroît, les biens sur squels tu ne comptes point! »

On raconte qu'un jour al-Ḥaǵǵaǵ posa, pour le mettre à l'épreu- . plusieurs questions à al-Gaḍbân, fils de Qabʿaṭarâ, entre tres les suivantes : Il lui demanda quel était le plus noble des mmes. — « C'est l'homme, répondit ce dernier, le mieux versé ns la connaissance du droit divin, le plus fidèle à ses serments, plus généreux envers les Musulmans, le plus bienveillant vers les faibles, le plus hospitalier envers les pauvres. » — « Quel it le plus vil des hommes? » — « Le plus vil des hommes, c'est lui que l'on récompense de sa bassesse, qui lésine sur la nour- ure de ses semblables, tandis que lui se gorge de mets. » — Quel était le plus exécrable des hommes? » — « C'est celui qui complait le plus dans la méchanceté, se consacre davantage x amusements frivoles, vit le plus à l'écart de la société et se ontre le plus endurci au mal. » — « Quel était le plus brave des mmes? » — « C'est l'homme le plus passionné pour les com- ts, le plus hospitalier envers ses hôtes, le plus ennemi de njustice. » — « Quel était le plus lâche des hommes? » — « Celui i évite de se trouver aux premiers rangs et se garde bien de ire partie des troupes qui marchent en tête au combat, qui fris-

sonne de peur sur le champ de bataille, aime à se mettre à l'abri des maisons et a horreur de frapper et d'estoc et de taille. » — « Quel était le plus importun des hommes ? » — « C'est celui qui trouve à redire sur tout, qui est avare de saluts, prolixe dans ses discours et qui grogne constamment pour qu'on lui donne à manger. » — « Quel était le meilleur des hommes ? » — « C'est celui qui se montre le plus bienfaisant, qui tient sa balance (sa justice) la plus droite, qui aime le plus à pardonner, dont la table a le plus de surface [pour héberger une plus grande quantité de malheureux]. » — « Heureux le père qui t'a donné le jour ! lui dit al-Ḥaǵǵâǵ ; comment reconnais-tu, chez un étranger, si c'est une âme bien née ou de basse extraction ? » — « Que Dieu protège l'Emir ! répondit al-Ġadbân, ce sera sa bonne éducation, son esprit, ses vertus, la dignité de sa personne, la fréquence de sa modération, sa figure avenante et l'exquise urbanité de ses manières qui te feront distinguer sa noble origine ; l'homme intelligent, à la perspicacité duquel les mérites des gens n'échappent point, reconnaîtra les nobles qualités d'un étranger, tandis que l'inepte ignorant ne s'en rendra point compte. C'est ainsi qu'une perle, tombée entre les mains d'une personne qui n'en connaît pas la valeur, est dédaignée, tandis que si elle tombe sous les yeux de personnes intelligentes, celles-ci la distinguent et l'apprécient et, alors, comme elles en connaissent le prix, elles l'ont en haute estime et en font grand cas. »

« Heureux le père qui t'a donné le jour ! lui dit al-Ḥaǵǵâǵ ; comment distingue-t-on l'homme intelligent et l'homme ignorant ? » — « Que Dieu protège l'Emir ! lui répondit al-Ġadbân, l'homme intelligent est celui qui se garde de dire des sottises, qui ne regarde personne de travers, qui ne médite aucune perfidie, qui ne recherche aucun faux-fuyant ; l'homme ignorant est celui qui parle inconsidérément, qui cultive son ventre, qui est avare de saluts, traite avec hauteur ceux qui sont chargés de le diriger et se conduit impudiquement envers ses pages. » — « Heureux le père qui t'a donné le jour ! quel est l'homme sage et avisé ? » — « C'est celui qui s'occupe de ses propres affaires et laisse de côté ce qui ne le regarde point. » — « Quel est l'homme faible d'esprit ? » — « C'est celui qui se complaît dans son propre jugement et qui jette les yeux derrière lui [pour voir ce qui se passe]. » — « As-tu quelque connaissance des femmes ? »

lui demanda encore al-Ḥaǵǵâǵ. — « Que Dieu protège l'Emir ! lui répondit al-Ǧaḍbân, les femmes, grâce au Dieu Très-Haut, je connais à fond ce qu'elles sont ; certes, les femmes, les mères de nos enfants, sont comme les côtes [du corps humain] ; on les casse, lorsqu'on cherche à les redresser ; elles sont d'une nature dont on ne saurait trop se défier ; qui se tient en garde contre elles, en retire des avantages et en recueille de la satisfaction ; tandis que celui qui prend conseil d'elles, elles empoisonnent ses jours ; son existence lui devient à charge et troublé se trouve son bonheur ; les femmes les plus honorables sont celles dont la conduite est la plus chaste et, chez elles, la qualité la plus digne d'éloges, c'est la chasteté : quand cette vertu leur fait défaut, elles sont plus puantes qu'une charogne. » — « O Ǧaḍbân, lui dit alors al-Ḥaǵǵâǵ, je vais t'envoyer en mission auprès d'Ibn-al-Âš'aṯ, quel langage lui tiendras-tu ? » — « Que Dieu protège l'Emir ! je lui dirai des choses qui le tracasseront, l'incommoderont, le rendront malade. » — « Je ne crois point, observa al-Ḥaǵǵâǵ, que tu lui parles comme tu viens de le dire, et il me semble déjà entendre le bruit de tes chaînes retentir ici dans mon palais. » — « Ah ! ma foi, non ! que Dieu protège l'Emir ! je lui ferai sentir les traits acérés de ma langue et le trainerai [pantelant] dans mon arène. » Là dessus, al-Ḥaǵǵâǵ lui donna l'ordre de se rendre dans le Kirmân. Lorsque al-Ǧaḍbân fut parti pour se rendre auprès d'Ibn-al-Âš'aṯ, qui se trouvait dans le Kirmân, l'Emir envoya, pour surveiller sa conduite, un agent ou, pour mieux dire, un espion ; il en agissait ainsi à l'égard de tous ses délégués.

Cependant al-Ǧaḍbân arriva chez Ibn-al-Âš'aṯ et lui dit : « Al-Ḥaǵǵaǵ a l'intention de te révoquer et de te destituer de ton commandement ; prends tes précautions, déjeune de lui avant qu'il ne soupe de toi ! » Ainsi prévenu, Ibn-al-Âš'aṯ se tint sur ses gardes et fit donner à al-Ǧaḍbân une gratification considérable et de magnifiques pelisses d'honneur, après quoi celui-ci se mit en route pour retourner. Il arriva à Ramlah-Kirmân, par une forte chaleur du cœur de l'été, — or, Ramlah est un endroit où les sables sont brûlants, — et là il planta sa tente et déchargea ses bagages de dessus ses montures. Pendant qu'il prenait ces dispositions, voilà qu'il vit arriver vers lui, monté sur un chameau, un Arabe appartenant à la tribu des Banou-Bakr-ben-

wâil. C'était vers midi : il faisait une chaleur accablante ; le soleil dardait des rayons de feu et cet Arabe était en proie à une soif dévorante. « Que le salut soit sur toi, dit l'Arabe, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! » — « Tu viens de me saluer, lui dit al-Ġadbân, conformément à l'exemple donné par le Prophète : c'est un devoir obligatoire de rendre ce salut ; heureux celui qui s'en acquitte, malheureux celui qui y manque ! que demandes-tu, ô Arabe ? » — « Les pieds brûlés par le sable, lui répondit l'Arabe, accablé de chaleur, dévoré de soif, je me suis dirigé vers ta tente, dans l'espoir d'y trouver un soulagement à mes maux. » — « Que ne t'es-tu dirigé plutôt vers une tente plus grande que celle-ci et plus spacieuse ? » — « De quelle tente veux-tu parler ? » — « De la tente de l'Emir Ibn-al-Âśʿaṯ. » — « C'est une tente où on n'a pas accès. » — « Eh bien ! celle-ci est plus inabordable encore. » — « Quel est ton nom, ô serviteur de Dieu ? » demanda l'Arabe. — « Âḳod » (je reçois). — « Et que donnes-tu ? » — « Oh ! il me répugnerait d'avoir deux noms ! » — « Je te conjure, au nom de Dieu, de me dire d'où tu viens ? » — « De la terre. » — « Et où vas-tu ? » — « Je chemine dans ses régions. » — « Est-ce que tu récites des vers de ta composition ? » (Le mot que nous traduisons par réciter des vers de sa composition, signifie aussi ronger) poursuivit l'Arabe qui, par suite de la forte chaleur, levait tour à tour un pied et reposait l'autre. — « Non, il n'y a que les rats qui rongent. » — « Tiens, tu fais des assonances » (en arabe, le verbe qui signifie faire des assonances signifie également roucouler). — « Mais non, il n'y a que les tourterelles qui roucoulent. » — « Voyons, mon brave, me permets-tu d'entrer dans ta tente ? » — « Tu aurais plus de place en demeurant dehors. » — « La chaleur du soleil me brûle. » — « A cela je ne puis absolument rien. » — « Le sable brûlant me calcine les pieds. » — « Pisse dessus, il se refroidira. » — « Je t'assure que je ne vise point à ce que tu me donnes à manger et à boire. » — « Ne songe point à ce qu'il te serait impossible d'obtenir, ferais-tu même le sacrifice de ta vie. » — « Que Dieu soit loué ! » s'écria l'Arabe. — « Mais oui, avant que tu n'étales tes molaires. » — « C'est donc là tout ce que tu as à m'offrir. » — « Pardon, j'ai encore un gros gourdin pour te casser la tête. » — Là-dessus l'Arabe se mit à crier : « Venez à mon secours, ô protecteurs des Banou-Kaʿb ! » — « Que le

iable t'emporte! lui dit al-Ġadbân, par Dieu! personne ne te
noleste et tu cries au secours. » — « Je n'ai pas connu de per-
onne plus méchante que toi, lui dit l'Arabe; comment! je viens
toi implorer ton assistance et tu me tiens à l'écart et tu me
epousses! que ne m'as-tu fait plutôt entrer dans ta tente et
ntretenu de tes compositions poétiques. » — « Je n'ai nulle
nvie de causer avec toi. » — « Au nom de Dieu, s'écria l'Arabe,
is-moi ton nom et qui tu es! » — « Je suis al-Ġadbân, fils de
ab'atarâ. » — « Voilà deux noms accolés qui sonnent bien
nal et qui ont été inventés pour exprimer des sentiments de
olère (ġadab). » — « Tiens, appuie contre la porte de ma tente
a jambe torte. » — « Que Dieu me la coupe, si elle ne vaut pas
nieux que la pauvre jambe que tu as! » — « Si tu étais juge,
u aurais rendu une sentence inique, car ma jambe est étendue
l'ombre, tandis que la tienne est debout sur le sable brûlant. »
– « Je suis persuadé que tu appartiens à la secte hérétique de
arourâ » [ville distante de deux milles de Koufah, où ceux
ui s'y assemblèrent la première fois, professèrent la doctrine
ue l'Autorité appartient à Dieu seul]. (Voir le dictionnaire de
ane au mot Ḥarouri.) — « O mon Dieu, mets-moi au nombre
e ceux qui ont en vue le bien et le désirent, » observa al-
adbân. — « Je suis convaincu que tu es d'une mauvaise
ature. » — « Le ciel ne m'a pas donné la faculté de l'amender. »
– « Puisse Dieu ne point te satisfaire ni te faire vivre longtemps! »
e disant, l'Arabe s'éloigna en récitant ce distique :

Basîṭ. — « Que Dieu n'accorde point ses bénédictions à la tribu dont tu es le chef! Par le Dieu miséricordieux, je crois que tu es un satané démon!

« Je suis venu à ta tente dans l'espoir que tu m'y donnerais l'hospitalité; mais le vieillard, aux deux cornes, a trompé mon espérance. »

Cependant al-Ġadbân revint auprès d'al-Ḥaǧǧâǧ qui connais-
ait déjà, par le rapport de son espion, ce qui s'était passé entre
ui et Ibn-al-Aš'aṯ et l'altercation qu'il avait eue avec l'Arabe.
O Ġadbân, lui dit al-Ḥaǧǧâǧ, comment as-tu trouvé le pays
e Kirmân? » — « Que Dieu comble de faveurs l'Émir! c'est un
ays sec et aride, où les troupes sont maladives et décharnées :
ne armée y meurt de faim, si elle est nombreuse; elle y est

anéantie, si elle n'est pas en force. » — « N'es-tu point, lui de
manda al-Ḥaǵǵâǵ, l'auteur de ce propos, qui est venu à me
oreilles, à savoir que tu aurais dit à Ibn-al-Âṣ'aṯ : « Déjeune d'al
Ḥaǵǵâǵ, avant qu'il ne soupe de toi ! » J'en atteste Dieu, je vai
te priver de ton oreiller, te faire descendre de tes magnifique
chevaux et t'infliger un châtiment qui te fera servir d'exempl
dans le pays. » — « Veuille bien me faire grâce, ô Émir ; pa
Dieu ! le propos que j'ai tenu n'a été ni nuisible à celui contr
lequel il était proféré, ni profitable à celui à qui il était adressé.
— « Ne t'ai-je point dit, reprit al-Ḥaǵǵâǵ, qu'il me semblai
déjà entendre le bruit de tes chaînes résonner ici dans mo
palais ? Qu'on le conduise en prison ! » ajouta l'Émir. E
effet, on l'emmena, on le garrotta et il fut jeté en prison, où
demeura un long espace de temps. Cependant al-Ḥaǵǵâǵ fit bâ
tir à Wâsiṭ [le château appelé] al-Ḳadrâ. Enchanté de cet édific
il dit à ceux qui l'entouraient : « Comment trouvez-vous cet
coupole et cette architecture ! » — « O Émir, lui répondit-o
c'est un monument qui constitue un château-fort et dont on au
gure bien pour l'avenir : il est de difficile accès, splendide, m
gnifique ; il y a peu à redire et beaucoup à louer. » — « Que
m'indiquez-vous quelqu'un qui soit à même de me donner un jud
cieux avis ? » — « Il n'y a qu'al-Ǧaḍbân qui puisse faire une cr
tique consciencieuse de l'édifice. » — Aussitôt l'Émir envoy
chercher ce dernier et lorsqu'on le lui eut amené, il lui dit
« Comment trouves-tu ce palais que voici et son architecture ?
— « Que Dieu ait l'Émir en sa sainte garde ! Tu l'as fait bât
dans un pays qui n'est pas le tien ; il n'est fait ni pour toi, ni po
tes enfants ; tu n'en jouiras pas et ton héritier ne l'habite
point ; c'est un édifice qui ne te survivra point et auquel tu
survivras point, toi non plus. » — « Al-Ǧaḍbân a raison, obser
al-Ḥaǵǵâǵ, ramenez-le en prison. » Comme on l'y transportai
il s'écria : (Q. XLIII, 12) « Gloire à Celui qui nous a soumis [c
êtres], alors que nous n'aurions jamais pu en venir à bout nou
mêmes. » — « Faites-le descendre, » s'écria al-Ḥaǵǵâǵ. Lor
qu'on l'eut déposé à terre, al-Ǧaḍbân s'exclama : (Q. XXIII, 3
« Seigneur, fais-moi descendre avec une descente bénie, car
es le mieux à même de procurer une heureuse descente. » — « J
tez-le par terre ! » cria al-Ḥaǵǵâǵ. Lorsqu'on l'eut jeté à terr
le prisonnier récita encore ce verset : (Q. XX, 57) « Nous vo

vons créés de la terre et nous vous y ferons retourner, puis nous ous en ferons sortir une seconde fois. » — « Qu'on le traîne par es pieds ! » — On se mit à le traîner par les pieds et lui de s'é-rier encore : (Q. xi, 43) « Il voguera de l'avant et il jettera 'ancre ; certes, mon seigneur est indulgent et miséricordieux. » – « Allons, dit alors al-Ḥaǧǧâǧ, lâchez-le, car, en fait d'esprit t de malice, il est plus fort que moi. » Cependant l'Émir lui par-onna, le combla de faveurs et, depuis lors, le laissa tranquille.

Az-Zobaïr raconte l'anecdote suivante : Moḥammad, fils d''Abd-l-Malik, fils de Ṣâliḥ, dont les métairies avaient été confisquées, e présenta, [un jour], devant al-Mâmoun. « Salut, ô Prince des royants, lui dit-il, Moḥammad, fils d''Abd-al-Malik, issu de ta oble race, rejeton d'entre les rejetons de ta haute lignée, se rouve devant toi ; lui permets-tu d'exposer ce qu'il a à dire. » — Parle », lui dit le Prince. — « Louanges à Dieu, le Seigneur es mondes, reprit Moḥammad ; il n'y a pas d'autre Dieu que le ieu unique, le Seigneur du Trône Glorieux ; que Dieu et les nges répandent leurs bénédictions sur Moḥammad, le sceau des 'rophètes ! Nous demandons à Dieu, ô Prince des croyants, de ous faire la grâce de t'accorder une longue existence, à cause e la sollicitude avec laquelle tu veilles sur notre foi religieuse t nos biens personnels, et eu égard à l'intérêt que tu portes à ut ce qui nous touche ou de près ou de loin ; nous prions Dieu e prolonger tes jours, au détriment des nôtres, et de te préserver e tous maux, aux dépens même de notre ouïe et de notre vue. On e saurait, en effet, effacer les traces de la vérité absolue, détruire ı lumière éclatante, en briser les liens et la faire disparaître ınt que tu demeureras l'intermédiaire, entre Dieu et ses servi-urs, et son fidèle représentant sur terre. Mon attitude devant i, ô Prince des croyants, est celle d'une personne qui vient abriter sous ta protection, se réfugier sous ton égide, implorer clémence et faire appel à tes sentiments équitables, contre les ssauts de la mauvaise fortune, les flèches des calamités, les gueurs de l'adversité et la perte de son bien-être ; il y a, dans contemplation du Prince des croyants, de quoi dissiper les ngoisses de l'homme éperdu de douleur et rafraîchir la soif 'dente des cœurs. On a exécuté les ordres du Prince des 'oyants, à l'encontre des métairies que m'avaient accordées la béralité de ses dignes aïeux et la générosité de ses saints et

vertueux ancêtres, et moi, me voilà devant toi, implorant to
appui, au nom de tes nobles aïeux, d'ar-Rasid, le meilleur de
Guides orthodoxes, d'al-Mahdi, le défenseur des Musulmans, d'a
Manṣour, le fléau des méchants, de Moḥammad, le plus glorieu
des glorieux, après celui qui a été le sceau des Prophète
me voilà devant ton Auguste personne, avec les sentiments d
soumission que t'assure mon origine, que te garantit l'expérienc
de mes ans et dont respire tout mon être, invoquant ton assis
tance contre la joie maligne de mes ennemis, le déchaînemen
de mes afflictions, les attaques de la mauvaise fortune auxquelle
moi, naguère si heureux, je suis en butte actuellement. O Prin
des croyants, ton grand-père al-Manṣour et ton oncle patern
Sâliḥ, fils d'ʿAli, mon grand-père, ne sont plus ! Entre eux exi
taient des liens qui résultent d'avoir été nourris d'un même sei
et de descendre de la même tige, liens qui sont à la connaissan
du Prince des croyants et dont il a conscience ; Dieu a inculqu
dans le cœur de ses aïeux, les sentiments de la Vérité immu
ble ; Il en a imbu tous les membres de ta famille, tous les dign
taires de ta maison. O Prince des croyants, la fortune e
fertile en coups inattendus ; tantôt, c'est sur l'un qu'elle s'app
santit, tantôt, c'est sur l'autre ; aie pitié, ô Prince des croyant
de faibles enfants et de femmes courbées par l'âge qui, naguè
prospères et heureux, se trouvent, en ce moment, abreuvés pa
la malignité du sort, de misères et d'amertumes ; continue-no
les faveurs de tes ancêtres, bienfaits qui nous ont nourris, jeun
et grands, adolescents et vieillards, embryons dans les reins d
nos pères et fœtus dans les seins de nos mères ; comme parent
nous occupons le premier rang, puisque Dieu, grâce aux liens d
sang qui nous unissent à toi, nous a élevés à la première plac
aussi, nos têtes se courbent-elles humblement devant ton aut
rité et nos regards s'abaissent-ils respectueux devant tes volo
tés ; ô Prince des croyants, pardonne-nous nos erreurs ; certe
Dieu t'a suscité pour aplanir les difficultés, pour dissiper le cah
des ténèbres ; Il a rempli de ta crainte les cœurs et les poitrine
grâce à toi, les méchants ont été maîtrisés ; grâce à toi, les hyp
crites ont été domptés ! Assure-toi les faveurs de Dieu par t
clémence et tes bienfaits ; car tout prince aura à rendre comp
de la manière dont il aura gouverné ses sujets et, en vérité, l
faveurs du Ciel ne cessent d'augmenter tant qu'on ne ces

point de s'en montrer reconnaissant; ô Prince des croyants, il n'y a pas de clémence plus méritante que celle d'un Chef puissant qui pardonne les erreurs dont s'est rendu coupable un pécheur. Dieu (que ses louanges soient proclamées et sa puissance exaltée!) a dit : (Q. XXIV, 22) « Qu'ils pardonnent et se montrent indulgents! Vous, ne désirez-vous point aussi que Dieu vous pardonne? Il est Indulgent et Miséricordieux. » Puisse Dieu, ô Prince des croyants, t'envelopper de son voile protecteur et te couvrir de son égide si préservatrice. » Et Moḥammad de s'exclamer en ces vers :

Wâfir. — « O Prince des croyants, une caravane, composée de tes « propres parents et ne comptant, parmi elle, aucune personne de basse « extraction, est venue te trouver;

« Ce sont les principaux et les plus marquants personnages des Qoreïchites et toi, devant l'autorité duquel tout le monde s'incline, tu es le « Chef de cette famille;

« L'Univers entier est heureux de posséder un Prince tel que toi; il est « en liesse et j'espère bien que, dans l'autre monde, tu en feras également « le charme;

« Comment serait-il possible que des regards méchants pussent se fixer « sur toi; comment serait-il possible que le Genre Humain pût amoindrir « ta souveraine majesté! »

Al-Mâmoun, ajoute le narrateur, enchanté de l'allocution de son parent, lui fit donner de somptueux habits et des présents magnifiques; il prescrivit qu'on lui restituât ses terres; il lui témoigna une haute estime, le rapprocha de sa personne et le mit en possession de sommes qui l'enrichirent.

Au nombre des anecdotes, se rapportant à des personnages éloquents, et des traits curieux attribués à des gens doués du talent de la parole, on cite les suivants :

'Abd-al-Malik, fils de Marwân, se trouvait un jour assis, entouré d'une foule d'officiers de sa maison et de personnes avec lesquelles il se plaisait à deviser. « Celui d'entre vous, leur dit ce prince, qui en me faisant la nomenclature des diverses parties du corps humain, y emploiera toutes les lettres, dans l'ordre alphabétique, aura droit de ma part à ce qu'il souhaitera. » Là-dessus Sowaïd, fils de Ġaflah, s'avança devant 'Abd-al-Malik et lui dit : « Je suis ton homme, ô Prince des croyants. » — « Eh bien, tu as la parole », lui dit ce dernier. — « C'est entendu! ô Prince des cro-

yants, et je commence : nez (ânf), ventre (baṭn), clavicule (tarqwah), dent de devant (ṯaġr), crâne (ǵomǵomah), gosier (ḥalq), joue (ḳadd), cerveau (dimâġ), verge (ḏakar), cou (roqbah), poignet (zand), jambe (sâq), lèvre (śafah), poitrine (ṣadr), côte (ḍil'a), rate (ṭiḥâl), dos (ẓahr), œil ('aïn), gorge (ġabab), bouche (fam), nuque (qafâ), paume de la main (kaff), langue (lisân), narine (manḳar), œsophage (noġnouġ), sinciput (hamah), visage (ouǵh), main droite (yad). Voilà la dernière lettre de l'alphabet; mes respects au Prince des croyants! ».

Un des compagnons d' 'Abd-al-Malik se leva alors et dit : « O Prince des croyants, cette nomenclature des diverses parties du corps humain, moi, je me charge de la donner en double. » Cette proposition fit rire le Prince des croyants qui dit à Sowaïd : « As-tu entendu ce que celui-là vient de dire ? » — « Que Dieu garde le Prince des croyants! répliqua Sowaïd, moi, je me charge de les donner en triple.» — « Tu as la parole et, [si tu t'en tires], tu recevras ce que tu souhaiteras. » En effet, Sowaïd commença et dit : « nez, dent, oreille (ânf, âsnân, 'oḏn) ; ventre, doigt annulaire, téton (baṭn, binṣir, bizzah) ; clavicule, prépuce, anus (tarqwah, tomrah, tînah) ; dent de devant, incisive, mamelle (ṯaġr, ṯanaïâ, ṯadi) ; crâne, flanc, front (ǵomǵomah, ǵanab, ǵabhah) ; gosier, palais, sourcil (ḥalq, ḥanak, ḥâǵib)) ; joue, petit doigt, hanche (ḳadd, ḳinṣir, ḳâṣirah) ; derrière, cerveau, mâchoire (dabr, dimâġ, darâdir) ; menton, verge, coude, (ḏaqn, ḏakar, ḏirâ'a) ; cou, tête, genou (roqbah, râs, rokbah) ; poignet, larynx, pénis (zand, zardamah, zabb) ; à ce dernier mot 'Abd-al-malik éclata d'un fou rire, au point d'en tomber à la renverse. [Sowaïd continua] : jambe, nombril, index (sâq, sorrah, sabbâbah) ; lèvre, vagin, moustache (śafah, śafr, śârib) ; poitrine, tempe, front (ṣadr, ṣodǵ, ṣol'ah) ; côte, tresse de cheveux, dent molaire (ḍil'a, ḍafirah, ḍirs) ; rate, raie (cheveux), regard, (ṭiḥâl, ṭorrah, ṭarf) ; dos, ongle, émail (des dents), (ẓahr, ẓifr, ẓalm) ; œil, cou, épaule ('aïn, 'onq, 'âtiq) ; gorge, vertèbre du cou, orifice du nez (?), (ġabab, ġalṣamah, ġonnah) ; bouche, mâchoire, viscère du cœur, (fam, fakk, fouâd) ; cœur, nuque, pied (qalb, qafâ, qadam) : paume de la main, omoplate, talon, (kaff, kitf, ka'b) ; langue, barbe, os plat du corps, (lisân, liḥiah, lawḥ) ; narine, coude, épaule, (manḳar, marfaq, mankib) ; œsophage, dent canine, cheveu fin, (noġnouġ, nâb, namm) ; sinciput, charpente du corps, minceur de

ı taille (hâmah, hiyah, haïf) : visage, front, fémur (ough, ouag-ah, ouarak) : main droite, main gauche, occiput (yamin, yasâr, âfouk). A ce dernier mot, Sowaïd se leva précipitamment et se rosterna aux pieds du Prince des croyants. 'Abd-al-Malik, rap-orte le narrateur, se mit à rire et s'écria : « Par Dieu ! ne nous joute à cela absolument rien de plus ; qu'on lui donne ce qu'il ésirera. » En effet, il le récompensa, le combla de faveurs et fut ès large dans les bienfaits qu'il lui accorda.

Al-Ḥaǵǵâǵ, fils de Yousof, le Taqafite, passait pour un des ommes les plus éloquents. Malgré sa brutalité et son excessive ıdesse, il avait un cœur excellent : riait-il, et se laissait-il aller un rire désordonné, il en demandait, immédiatement après, ardon plusieurs fois. Il avait mille tables où il donnait à man-er et il avait l'habitude de parcourir ces tables et de dire : « O euple de Syrie, ayez soin de briser le pain, afin qu'on ne vous resserve point une seconde fois. » A chacune de ces tables, renaient place dix convives et la chose se renouvelait tous les ours. « Je m'aperçois, se plaignit-il [un jour], qu'on délaisse s repas que je donne. » — « On se fait un scrupule, lui répondit-ı, d'y venir sans être invité. » — « [S'il en est ainsi], reprit-, que l'on considère tous les jours, comme mon délégué chargé e mes invitations, le soleil, le matin lorsqu'il se lève, et le oir lorsqu'il se couche. »

On tient d''Abd-al-Malik, fils d''Omair, le récit suivant : « Lors-ue le Prince des croyants 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, apporte-t-il, apprit le soulèvement des habitants de l''Irâq, il éunit les membres de sa famille et les chefs les plus valeureux e son armée et leur tint ce langage : « Messieurs, les eaux de Irâq sont troublées, les mauvais insectes y pullulent, l'eau ouce y est devenue saumâtre et la situation y a atteint une xcessive gravité : l'incendie y règne et il sera difficile d'en rrêter les flammes : y a-t-il parmi vous quelqu'un qui soit dis-osé à faire sentir à ces révoltés le tranchant acéré de son glaive, leur opposer toute l'énergie de son caractère, la vigueur de ses esures, le poids de son courroux et à arriver à éteindre l'incendie qui dévore cette province], à la purger des mauvais garnements ui la désolent, à y faire revivre la justice, à y guérir les plaies les cicatriser, en un mot, à rendre au pays la tranquillité et ıx habitants la sécurité ? » Tout le monde se tut et personne

ne prit la parole. Al-Ḥaǵǵâǵ seul se leva et dit : « O Prince des croyants, de l'ʿIrâq, je m'en charge! » — « Béni soit ton père Qui es-tu? » lui demanda ʿAbd-al-Malik. — « Je suis, répondit il, le lion valeureux, le lion qui broie et réduit en miettes; je suis al-Ḥaǵǵâǵ, fils de Yousof. » — « De quelle famille es-tu? » — « J'appartiens à la famille des Taqafites, si renommée pour son hospitalité et pour sa bravoure au sein des mêlées. » — « Assieds-toi, fils d'esclave, tu n'es pas l'homme qu'il faut! Eh quoi! continua ʿAbd-al-Malik, je vois toutes les têtes baissées toutes les langues paralysées! »; mais personne ne souffla mot Seul al-Ḥaǵǵâǵ s'avança de nouveau vers le Prince et lui dit « Je suis l'exterminateur des méchants, l'extincteur du feu de l'hypocrisie. » — « Qui es-tu donc encore? » — « Je suis le bourreau de l'injustice, le coryphée de la sagesse, al-Ḥaǵǵâǵ fils de Yousof, le puits de la clémence et du châtiment, le fléau des idolâtres et des sceptiques. » — « Retire-toi, lui dit le Prince je vois que tu n'es pas l'homme qu'il faut »; et lui de répéter pour la troisième fois : « Qui se charge [de venir à bout] de l'ʿIrâq? » Tout le monde demeura silencieux et, seul encore, al-Ḥaǵǵâǵ se leva en s'écriant : « Moi, je m'en charge! » — « Approche, lui dit ʿAbd-al-Malik, je crois que tu es l'homme qui lui convient et que tu auras la bonne fortune de la mettre à la raison; mais [ajouta-t-il] toute chose, ô fils de Yousof, a son signe et son trait caractéristique : eh bien! à toi, quel est ton signe et ton trait caractéristique? » — « Châtiment et indulgence, répondit-il; main ferme, cœur avenant et moyens détournés; sympathie et aversion; rudesse et bonté; prévoyance et énergie; irruption dans les gouffres des combats, avec un cœur étranger à la crainte : qui me résistera, je le briserai; qui me contredira, je le casserai; qui me désobéira, je le destituerai; qui se rangera sous mon autorité, je l'honorerai; qui implorera grâce, je la lui accorderai; qui s'empressera de se soumettre, je le comblerai d'égards! Tel est mon signe et mon trait caractéristique. Il ne faudrait pas m'en vouloir, ô Prince des croyants, si, dans l'intérêt de ton gouvernement, je fais tomber une foule de têtes si je confisque une masse de biens; si je fais mourir une multitude de personnes; s'il en était autrement, que le Prince des croyants en choisisse un autre à ma place; certes, les hommes ne manquent point, mais ceux qui sont à même de se charg

d'une pareille besogne sont rares. » — « Eh bien! lui dit ʿAbd-al-Malik, je te confie cette mission; qu'est-ce qu'il te faut? » — « Un peu de troupes et un peu d'argent. » ʿAbd-al-Malik manda le chef des troupes et lui dit : « Mets aux ordres d'al-Ḥaǵǵâǵ la quantité de soldats qu'il désirera; ordonne-leur de lui obéir et de bien se garder de méconnaître son autorité »; il appela ensuite son trésorier et lui donna des ordres analogues. Al-Ḥaǵǵâǵ partit donc et fit route pour l'ʿIrâq. Or, raconte ʿAbd-al-Malik, fils d'ʿOmaïr, pendant que nous étions dans la grande mosquée d'al-Koufah, soudain se présenta à nous un individu qui dit : « Voilà qu'arrive al-Ḥaǵǵâǵ, le nouveau gouverneur de l'ʿIrâq! » Là-dessus, tous les cous s'allongèrent pour le voir et on évacua, pour le laisser passer, la cour intérieure de la mosquée. Nous le vîmes arriver à pied, portant un turban rouge dont sa figure était enveloppée comme d'un liṯâm (voile ou bandeau qui couvre le bas du visage). Il monta aussitôt en chaire, mais, il ne dit point un seul mot; il ne proféra pas une seule parole et attendit que la mosquée fût pleine de monde. A cette époque, les habitants d'al-Koufah étaient dans une situation prospère et très élégamment vêtus. L'un d'eux entra dans la mosquée, accompagné de vingt à trente membres de sa famille, de ses affranchis et des gens de sa maison, habillés en costumes de soie et de brocart. A ce moment, dans la mosquée, raconte le narrateur, se trouvait ʿOmaïr, fils de Dâbi, le Tamimite, lequel apercevant al-Ḥaǵǵâǵ, dans la chaire, dit à un sien ami : « Je vais l'invectiver pour vous. » — « Attends, lui dit ce dernier, que nous ayions entendu ce qu'il va nous dire. » Ibn-Dâbi ne fut pas de cet avis et s'écria : « Que Dieu maudisse les fils d'Omaiyah, du moment qu'ils confient et donnent le gouvernement de l'ʿIrâq à un homme de cette espèce : il faut que Dieu veuille la ruine de cette province, puisque un être pareil en est nommé gouverneur; par Dieu! tant que nous aurons pour Emir un individu de cet acabit, rien n'ira. » Al-Ḥaǵǵâǵ, silencieux, regardait à droite et à gauche. Lorsqu'il vit que la mosquée était pleine de monde, « Êtes-vous au complet? » demanda-t-il, mais personne ne répondit mot. « Je ne connais point, reprit-il, le nombre de gens qui viennent ici; vous y trouvez-vous tous? » — « Nous sommes tous arrivés, cria à ce moment, une voix dans l'assemblée, que Dieu garde l'Emir! » Alors al-Ḥaǵǵâǵ, écartant le liṯâm qui lui couvrait la

figure, se leva debout et les premières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Par Dieu ! je vois des têtes mûres et le moment est venu de les moissonner ; j'en fais mon affaire ; je vois déjà le sang couler en grosses gouttes entre les turbans et la barbe ; par Dieu ! peuple de l'ʿIrâq, le Prince des croyants a vidé son carquois devant lui et en a essayé les flèches. Il a trouvé, en moi, la flèche au bois le plus solide, la plus dure à casser ; il m'a choisi pour vous dompter ; car, il y a trop longtemps que vous suivez le chemin du désordre et que vous vous prélassez sur les couches de l'erreur ; par Dieu ! je vous promets de vous châtier d'une façon dont on parlera partout, de faire de vous un exemple [dont on s'entretiendra] dans toutes les vallées et de vous frapper comme des chameaux récalcitrants. O peuple de l'ʿIrâq, je vous assure que je ne promets rien que je ne tienne, que je ne décide rien que je n'accomplisse ; à vos attroupements, à vos conciliabules, à vos commérages, à vos cancans, c'est moi qui me charge d'y mettre un terme ! O peuple de l'ʿIrâq, vous me faites tout l'effet de gens (Q. xvi, 113) « d'une bourgade qui était tranquille et paisible, à laquelle arrivait en abondance, de tous côtés, sa subsistance, mais qui se montra ingrate envers les bienfaits de Dieu », en sorte que sur elle s'appesantit de la part de son Dieu le châtiment des bourgades ; montrez-vous fermes et résolus et marchez dans le droit sentier ; conduisez-vous bien et ne vous écartez point de la droite voie ; suivez vos chefs et prêtez-leur le serment d'obéissance ; recueillez-vous et écoutez-moi d'une oreille attentive, car il n'est pas dans ma nature de bavarder et de m'étendre. D'ailleurs, c'est le sabre que voici qui aura raison de vous tous ; oui ! l'hiver n'aura point encore succédé à l'été que déjà Dieu aura soumis, au Prince des croyants, ceux d'entre vous qui se montrent récalcitrants, et courbé, sous son autorité, ceux dont la conduite est tortueuse ; j'ai remarqué que la sincérité et la bonté ne font qu'un et j'ai constaté que la bonté est au Paradis ; par contre, j'ai remarqué que le mensonge et la méchanceté, c'est tout un, et j'ai constaté que la méchanceté est en Enfer ; le Prince des croyants m'a envoyé vers vous et m'a prescrit de pourvoir à vos besoins et de vous expédier combattre votre ennemi, sous les ordres de Mohallab, fils d'Abou-Ṣofrah ; je vous jure que tout individu que je trouverai ici, trois jours après qu'il aura reçu sa solde, je lui ferai trancher la tête ! Page,

[ajouta-t-il], donne-leur maintenant lecture de la lettre du Prince des croyants. »

En effet, le page lut ce qui suit : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! le serviteur de Dieu, ʿAbd-al-Malik, fils de Marwân, aux Musulmans d'al-Koufah, que le salut soit sur vous ! » Personne n'ayant répondu à ce salut, al-Ḥaǵǵâǵ s'écria : « Page, arrête-toi là ! » ; puis, s'adressant au peuple : « Comment ! s'exclama-t-il, le Prince des croyants daigne vous saluer et vous ne lui répondez rien ! est-ce là la politesse qu'on vous a enseignée ? J'en atteste Dieu ! je vous apprendrai à être autrement polis et respectueux ! Page, recommence ta lecture. » Le page reprit sa lecture et lorsqu'il fut arrivé aux mots : « Que le salut soit sur vous ! », personne ne manqua de dire : « Et que le salut soit sur le Prince des croyants ! » Lorsque al-Ḥaǵǵâǵ eut terminé son allocution et que la lecture de la lettre fut finie, l'Emir descendit de la chaire et fit distribuer la solde. Chacun était en train de la recevoir, lorsqu'un vieillard, aux membres tremblotants, s'avança vers al-Ḥaǵǵâǵ et lui dit : « O Emir, je suis, comme tu le vois, un vieillard infirme ; j'ai un fils qui est plus vigoureux que moi pour faire campagne : veux-tu l'accepter pour me remplacer ? » — « Je te l'accorde, vénérable vieillard », lui répondit al-Ḥaǵǵâǵ. Ce vieillard s'éloignait, lorsque quelqu'un s'avisa de dire à l'Emir : « Sais-tu, ô Emir, quel est cet homme ? — « Non », répondit-il. — « C'est ʿOmaïr, fils de Ḍâbi, le Tamimite, celui-là même qui a dit :

Ṭawîl. — « J'y avais bien songé, mais je ne l'ai pas mis à exécu-
« tion ; néanmoins, peu s'en est fallu que je le fisse : plût à Dieu que j'eusse
« laissé les épouses d'ʿOṯmân pleurer sur son cadavre ! »

Ce vieillard était celui qui s'était introduit chez ʿOṯmân, (que Dieu lui soit propice !), au moment où il venait d'être assassiné, avait piétiné sur son corps et lui avait cassé deux côtes. — « Qu'on le ramène ! » s'écria al-Ḥaǵǵâǵ, et quand on le lui eut ramené, l'Emir lui dit : « C'est donc toi qui t'es conduit de la sorte envers le Prince des croyants ʿOṯmân, le jour où il fut assassiné chez lui ! ô vieillard, ta mort sera un soulagement pour les Musulmans ; ô bourreau, tranche-lui la tête ! » Cet ordre fut exécuté. On connaît — et l'histoire l'a consigné par

écrit — quelle fut, dans la suite, la conduite que tint al-Ḥaǵǵâǵ.

Au nombre des traits de cet Emir, on raconte encore le suivant : Al-Ḥaǵǵâǵ massacra, en dépassant toute mesure, les prisonniers [faits dans le combat de] Daïr-al-Ǵamâǵim et prodigua l'immense butin qu'il y avait pris. Le Prince des croyants, 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, instruit de sa conduite, en fut affligé et lui écrivit une lettre dans laquelle, après le préambule d'usage, il lui disait : « J'ai appris que tu as versé des flots de sang et fait un usage immodéré des donations ; en ce qui touche le sang que tu as versé, je te condamne, s'il s'agit d'un meurtre involontaire, à payer le prix du sang et, s'il s'agit d'un meurtre prémédité, à la peine du talion ; quant aux richesses [dont tu t'es emparé], je t'ordonne de les restituer là où tu les as prises et de n'en disposer que suivant mes instructions, car ces biens ne sont rien autre que les biens du Dieu Très-Haut et nous ne devons en être que les fidèles dépositaires : si ton but était de me concilier l'affection du peuple, en ce cas, je pouvais grandement me passer d'eux ; si, au contraire, tu avais en vue de te le rendre favorable, dans ton intérêt personnel, combien il t'était facile également de te dispenser d'eux (1)! je te recommande expressément deux choses : la modération et la vigueur ; songe que ta sécurité dépend entièrement de ton obéissance, et ta ruine, de ton insoumission. Si Dieu (que son nom soit honoré et glorifié!) t'accorde la victoire, ne fais mettre à mort, ni les coupables ni les prisonniers. » Puis il ajouta, au bas de sa lettre, ces vers :

Ṭawîl. — « Si tu ne renonces point à des agissements que j'abhorre, « si tu ne cherches point à me complaire dans le but que je poursuis ;

« [Sache que, suivant ta conduite], tu éprouveras, de ma part, ou une indifférence de Qoraïchite, — ah ! bien souvent l'eau même que l'on boit vous étouffe ! —

« Ou une impétuosité d'Omaiyade ; ces deux qualités, en effet, celle-ci ou « celle-là, je les possède l'une et l'autre ;

« Garde-toi bien de compter sur moi : car, c'est en masse que fondent les « calamités de la fortune, et sois bien convaincu que tu seras traité comme « tu l'auras mérité :

(1) Le texte arabe me semble corrompu ; aussi ne suis-je pas sûr de ma traduction.

« N'enfreins point les ordres que tu reçois de moi, car si tu les transgres-
« ses, cela sera cause qu'un jour les pleureuses feront entendre, sur ton cada-
« vre, leurs cris de lamentations ;
« Ne prive personne d'un droit que tu sais lui appartenir : ne donne à qui
« que ce soit rien qui ne lui soit dû ;
« Il t'incombe d'octroyer à chacun ce qui lui revient : quant aux largesses,
« c'est une chose dont le véritable Dispensateur ne saurait t'avoir aucun
« gré. »

Al-Ḥaǵǵâǵ, ayant reçu cette lettre, adressa au Prince des croyants la réponse suivante : « J'ai reçu, lui écrivit-il après les salutations d'usage, la lettre du Prince des croyants, dans laquelle il me reproche de m'être laissé aller à une trop grande effusion de sang et d'avoir gaspillé des sommes considérables : j'assure que, dans les châtiments que j'ai infligés aux rebelles, je n'ai point dépassé la mesure et que, pour ceux qui sont demeurés dans l'obéissance, je ne les ai point récompensés autant qu'ils y avaient droit : d'ailleurs, si, en massacrant les révoltés, j'ai trop répandu de sang, si, en récompensant les gens restés soumis, j'ai dépensé de trop fortes sommes, que le Prince des croyants veuille bien ratifier ce qui est passé. En vérité, je n'ai frappé aucune personne innocente qui ferait que je serais responsable de son sang répandu ; je n'ai commis, de propos délibéré, envers qui que ce soit, aucune injustice qui lui donnerait droit à des représailles contre moi : si j'ai mis à mort des personnes, ce n'est que dans ton intérêt ; si j'ai fait des largesses, ce n'est qu'en ton honneur. Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! » Au bas de la lettre, il ajouta ces vers :

Ṭawîl. — « Si je ne cherche point à te complaire, si je ne crains point
« de t'indisposer, puissé-je ne pas voir, cette nuit même, les astres dispa-
« raître du firmament !
« En dehors du kalife, personne ne saurait trouver une égide qui le pro-
« tège contre les difficultés où il peut se trouver engagé !
« Si al-Ḥaǵǵâǵ a commis à ton égard quelque faute, puissent les pleureu-
« ses faire entendre sur son cadavre leurs cris de lamentations !
« Si je n'honore point l'ami fidèle qui m'assiste de ses bon conseils ; si je
« n'extermine point l'ennemi qui me darde, dans l'ombre, ses traits enveni-
« més ;
« Si je ne donne point, au partisan dévoué qui est dans le malheur, des

« secours en argent, en vue de rétablir la situation de celui [qui s'est sacri
« fié pour moi et] que les difficultés étreignent,

« Qui pourrait donc redouter la force de mon bras et se fier à mon amitié
« qui pourrait craindre pour son lendemain ? car, de la fortune, les événe
« ments fâcheux se succèdent en foule !

« Dès aujourd'hui, ma conduite sera entièrement subordonnée à ta volont
« mes paroles seront conformes aux tiennes; ce que tu n'auras pas exprimé
« je ne dirai pas un mot qui y fasse la moindre allusion ;

« Dorénavant, quelle que soit ta volonté, cette volonté sera la mienne
« dorénavant ce que tu ne voudras point, je me garderai bien d'y contreve
« nir ;

« Tiens-toi, à mon égard, dans la sphère de tes bonnes grâces et cett
« sphère, jamais de ma vie, je ne la franchirai ; jamais, tant que le lait revier
« dra à celui qui l'a trait (proverbe).

« Allons! laisse-moi la direction des affaires, car je suis un serviteu
« fidèle et dévoué que l'expérience a assagi. »

Au reçu de cette lettre, 'Abd-al-Malik s'écria : « Abou-Moḥam mad redoute ma colère et il ne s'exposera plus, s'il plait au Die Très-Haut, à commettre des choses que je réprouve. Qui m reprochera donc, dorénavant, les sentiments d'affection que j'é prouve pour lui ? Secrétaire, [ajouta-t-il], réponds-lui ceci : « Celu qui est sur les lieux voit ce que ne peut voir celui qui en es éloigné et, par conséquent, tu es plus à même de te rendre compt de ce qui se passe là-bas. »

On lit, dans les « Prairies d'or », de Mas'oudi, que la mèr d'al-Ḥaǵǵâǵ, dont le nom était al-Fâri'ah, fille d'Hammâm, l mit au monde tout difforme : il avait l'anus bouché et on fu obligé de le lui percer. L'enfant refusait de prendre le sein de s mère, ce qui désespérait ses parents. On prétend que Satan s présenta devant eux, sous les traits d'al-Harit, fils de Kaladal sage Arabe, et leur demanda la cause de leur inquiétude. Un personne de la famille lui ayant fait part de ce qui en était, a Ḥarit leur dit : « Egorgez pour cet enfant un bouc et faites-lu en lécher le sang et y laper ; puis vous lui en frotterez l figure. » En effet, les parents suivirent ce conseil et l'enfant pr la mamelle : c'est à cette circonstance qu'il devait de ne pouvoi se passer de répandre le sang et il avouait lui-même que sa plu grande jouissance était de le verser et d'entreprendre des chose dans lesquelles nul autre n'osait se lancer. Sa mère, avant d'êtr la femme de son père, avait épousé al-Ḥarit, fils de Kaladah. So

mari, étant entré chez elle, un matin, à l'aube du jour, et l'ayant trouvée occupée à se curer les dents, la répudia. Comme elle lui demandait pourquoi il la répudiait, il répondit : « Si tu as déjeuné avant l'heure, c'est que tu es une gloutonne ; si, au contraire, des débris de ton souper te sont restés dans les dents, c'est que tu es une malpropre. » — « Tes deux suppositions, répondit la femme, sont également fausses : j'étais en train d'extraire de ma bouche des fragments de cure-dents [qui y étaient demeurés attachés]. » — « La chose est irrévocable », lui dit son mari. Ce fut alors qu'elle épousa Yousof, fils d'ʿOqaïl, le Taqafite, et de cette union naquit al-Ḥaǵǵâǵ.

Al-Ḥaǵǵâǵ fut, dit-on, nommé gouverneur, à l'âge de vingt ans et mourut âgé de cinquante-trois ans. C'était un homme d'une humeur si violente, d'une autorité si despotique, d'une conduite si tyrannique, d'une nature si sanguinaire qu'il est impossible d'en donner une idée. On a fait le compte des personnes qui ont été mises à mort par son ordre, en dehors de celles qui succombèrent dans les guerres qu'il soutînt et on a trouvé que leur nombre atteignait cent vingt mille. On trouva, dans ses prisons, cinquante mille hommes et trente mille femmes dont aucun, ni aucune ne méritait d'avoir la main coupée ou la tête tranchée ; les hommes et les femmes étaient incarcérés pêle-mêle, dans les mêmes prisons, et ces prisons n'avaient point de toits qui pussent garantir les détenus de la chaleur ou du froid. On demanda, rapporte-t-on, à al-Śaʿbi si al-Ḥaǵǵâǵ était un croyant. « Oui, répondit-il, il croyait au Génie malfaisant » et il ajouta : « Tous les autres peuples produiraient-ils la somme de leurs infamies et de leurs vices, et nous, produirions-nous al-Ḥaǵǵâǵ seul, que nous l'emporterions encore sur eux. » Mais Dieu connaît mieux que personne ce qui en est réellement.

Ici se termine ce que j'avais à dire sur les hommes éloquents, sur les histoires qui s'y rattachent et ce que le Dieu Très-Haut m'a mis à même de pouvoir relater, ainsi que sur les anecdotes, y ayant trait, qui me sont venues à l'esprit ; maintenant, s'il plaît au Dieu Grand, je vais faire le récit de ce que ma mémoire me permettra de me rappeler concernant les femmes éloquentes et les anecdotes et nouvelles qui s'y rapportent. Je demande à Dieu de m'aider dans ce but.

Des Femmes éloquentes.

(ANECDOTES QUI S'Y RATTACHENT.)

On raconte, sur l'autorité d''Abd-Allah an-Nomaïri, le fait suivant : « Un jour, rapporte ce dernier, que j'étais avec al-Mâmoun, qui se trouvait, en ce moment à al-Koufah, ce prince partit pour la chasse, escorté par une petite troupe de soldats. Chemin faisant il aperçut tout à coup, une pièce de gibier. Le kalife lança son cheval, qui était un des meilleurs coursiers, à toute bride, et arriva sur le bord d'une petite rivière dépendant de l'Euphrate. Là, il se trouva face à face avec une jeune Arabe, d'une taille de cinq palmes, aux seins relevés et belle comme la lune, la nuit de son plein. La jeune fille tenait par la main une outre qu'elle venait de remplir d'eau et qu'elle portait sur son épaule. Elle gravissait la berge du cours d'eau, lorsque l'attache de [l'orifice de] l'outre étant venue à se défaire, elle se mit à crier d'une voix sonore : « O mon père, arrive vite à la bouche de l'outre ; la bouche m'en échappe, je ne puis plus la contenir ! » (1) Al-Mâmoun, poursuit le narrateur, demeura ravi du langage correct de la jeune Arabe. Cependant, cette dernière laissa tomber l'outre de ses mains. « Jeune fille, lui dit al-Mâmoun, de quelle tribu arabe es-tu ? » — « Je suis de la tribu des Banou-Kilâb. » — « Quelle idée as-tu eue d'être d'une famille de chiens (Kilâb) ? » — « Je ne suis point du tout d'une famille de chiens, ah ! ma foi non ! j'appartiens, au contraire, à une tribu de gens honorables, incapables de n'importe quelle vilenie, hospitaliers envers leurs hôtes et valeureux sur les champs de bataille ; mais toi, beau chevalier, dis-moi, de quelle lignée es-tu ? » — « Voyons, lui demanda al-Mâmoun, as-tu quelque connaissance des généalogies ? » — « Certainement ! » — « Eh bien ! reprit le kalife, je suis de la famille de Modar-al-Ḥamrâ. » — « De quelle branche des Modar ? » — De la branche la plus illustre comme origine, la plus importante comme aïeux, la plus estimable, à la fois, et du côté maternel et du côté paternel, pour les membres

(1) Dans cette exclamation, la jeune fille observait les désinences grammaticales qui, pour le mot *bouche*, exigeaient tantôt l'inflexion du nominatif, tantôt celle de l'accusatif et enfin celle du cas indirect (en latin *os*, OREM, *ore*).

e laquelle tous les enfants de Modar ont une profonde vénéra-
on. » — « Il m'est avis alors que tu appartiens à la branche des
anou-Kinânah. » — « Tu l'as dit : j'appartiens, en effet, aux
anou-Kinânah. » — « De quelle branche des Banou-Kinânah ? »
– « De celle dont la descendance est la plus noble, l'origine la
lus illustre, dont la main est la plus prodigue de bienfaits,
e celle que les enfants de Kinânah vénèrent et respectent. »
– « C'est que tu appartiens alors aux Banou-Qoraïch. » — « En
ffet, je suis Qoraïchite ! » — « De quelle branche des Qoraïchi-
es ? » — « De celle qui a la plus brillante réputation, qui possède
es plus beaux titres de gloire, de celle que tous les Qoraïchites
énèrent et respectent. » — « Par Dieu ! tu es, en ce cas, un des
escendants d'Hâŝim (bisaïeul du Prophète). » — « Parfaitement !
e suis un descendant d'Hâŝim. » — « Et de quelle branche des
Banou-Hâŝim ? » — « De celle qui occupe la plus haute position,
ont les membres sont les plus illustres, de celle que tous les
Iâŝimites vénèrent et respectent. » A cette dernière réponse, la
eune Arabe se prosterna le front dans la poussière et s'écria :
Que le salut soit sur toi ! ô Prince des croyants, ô Vicaire du
eigneur des Mondes ! » Al-Mâmoun, transporté d'une grande
oie, s'exclama : « Par Dieu ! je veux épouser cette admirable
eune fille : ce sera là une des meilleures aubaines qui me soient
amais échues ! » Al-Mâmoun demeura en cet endroit jusqu'à ce
ue son escorte l'eût rejoint. Il envoya chercher le père de la
eune fille, lui demanda sa main et l'épousa. Le kalife emmena
a nouvelle épouse et en demeura enchanté. Ce fut cette jeune
Arabe qui devint la mère de son fils al-'Abbâs, mais Dieu sait le
nieux ce qui en est véritablement.

On raconte que Hind, fille d'an-No'amân, était une des plus
elles femmes de son époque. On parla de sa beauté à al-Ḥaǵǵâǵ
ui envoya la demander en mariage et dépensa pour elle des
ommes considérables. Il l'épousa et s'engagea envers elle à lui
emettre, en dehors de sa dot, deux cent mille pièces d'argent.
Après avoir consommé le mariage, il se rendit avec elle au pays
u père de cette dernière, dans le Ma'rrah. Hind était douée
'une parole éloquente et d'un esprit cultivé. Elle demeura assez
ongtemps, avec son mari, dans le Ma'rrah, puis, al-Ḥaǵǵâǵ
artit avec elle pour l''Irâq où tous les deux vécurent ce qu'il
lut à Dieu (un certain laps de temps). Or, un certain jour, le

mari, entrant chez sa femme, la trouva occupée à se regarder dans le miroir et en train de fredonner ce distique :

Tawîl. — « Hind est une jeune cavale arabe, issue de nobles cour« siers, qu'un vil mulet s'est appropriée légalement ;
« Si elle donne le jour à un bel étalon, c'est à elle que le mérite en revien« dra ; mais si elle met au monde un vil mulet, ce sera dû à son mulet de « père. »

[En entendant ces paroles], al-Ḥaǵǵâǵ se retira et revint sur ses pas, sans entrer chez sa femme qui ne s'était point aperçue de sa présence. Al-Ḥaǵǵâǵ résolut alors de la répudier. Il dépêcha auprès d'elle, dans ce but, ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir et lui donna pour les lui remettre, les deux cent mille pièces d'argent qu'il s'était engagé à lui payer, [lors de son mariage]. « O fils de Ṭâhir lui dit-il, pour lui annoncer que je l'ai répudiée, tu n'emploieras que deux mots et rien de plus. » En effet, ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, se présenta chez Hind et lui adressa ces paroles : « Tu étais [sa femme] et tu es répudiée (sans retour) [konti fabinti]. » « Voici, [ajouta ʿAbd-Allah], les deux cent mille pièces d'argent qu'il s'était engagé à te donner, en cas de divorce. » — « Par Dieu ! ô fils de Ṭâhir, lui dit la dame, sache que nous étions [unis] et nous ne nous en félicitions guère ; nous voilà séparés et nous n'en avons aucun regret ; les deux cent mille pièces d'argent que tu m'apportes là, je t'en fais cadeau en récompense de l'heureuse nouvelle que tu viens de m'apprendre, à savoir que je suis débarrassée de ce chien de Ṯaqafite. »

Quelque temps après, la nouvelle de ce divorce parvint à la connaissance du Prince des croyants, ʿAbd-al-Malik, fils de Marwân. On vanta à ce Prince la beauté de Hind et celui-ci envoya la demander en mariage. Hind écrivit alors au kalife une lettre où, après les compliments d'usage, elle disait : « O Prince des croyants, sache qu'il s'agit d'un vase où a lapé un chien. » ʿAbd-al-Malik, en lisant cette lettre, rit de la [malicieuse] observation de Hind et lui écrivit, à son tour, ceci : « Lorsqu'un chien a lapé dans le vase de l'un de vous, qu'il le lave sept fois, dont une fois avec de la terre ; nettoie donc le vase et l'emploi en sera licite. » Devant une pareille réponse, Hind ne put refuser les propositions du kalife, mais elle lui écrivit, après les formules de politesse, ce qui suit : « Dieu a établi qu'un contra

'est légitime qu'autant qu'il y a une condition stipulée : si tu e demandes quelle est cette condition, je te dirai que je stipule ı'al-Ḥaǧǧâǧ, (mon ancien mari), conduira, par la bride, le ıameau qui me transportera, d'al-Maʿrrah, dans la ville où tu trouveras ; qu'il marchera devant lui, pieds nus, et vêtu ı même riche vêtement qu'il portait dans le temps [où il est ·nu me demander en mariage]. Après avoir lu cette lettre, ›bd-al-Malik partit d'un immense éclat de rire. Il expédia ıssitôt un exprès à al-Ḥaǧǧâǧ, pour transmettre à ce dernier ·t ordre. L'Emir, ayant pris connaissance de la lettre du Prince ·s croyants, acquiesça et se conforma, sans faire aucune résis-nce, à la volonté de son maître. Il envoya dire à Hind de se ·éparer à partir, ce que celle-ci fit. Al-Ḥaǧǧâǧ partit, en grand ›rtège, et se rendit à la ville d'al-Maʿrrah, où se trouvait Hind. ·lle-ci monta sur un chameau, garni d'une somptueuse litière, se fit escorter de ses femmes esclaves et de ses servantes, qui ıevauchaient à côté d'elle. Al-Ḥaǧǧâǧ prit en mains la longe ı chameau, et conduisant l'animal, il servait de guide à Hind. lors celle-ci se prit à ridiculiser son chamelier et à pouffer de re avec Haïfâ, sa caméristе. « O ma bonne, dit-elle à cette der-ère, relève un peu le rideau du palanquin. » En effet, la camé-ste entr'ouvrit le rideau et Hind, se trouvant face à face avec ›n ancien mari, se moqua de lui. Là-dessus al-Ḥaǧǧâǧ l'apos-opha par ce vers :

Ṭawîl. — « Tu te moques de moi [maintenant]! mais, que dut te paraître longue cette nuit où je ne fis pas plus d'attention à toi qu'à une vieille capote toute trouée. »

Et la dame de riposter :

Basîṭ. — « Nous nous soucions fort peu, quand notre vie reste sauve, de ce que nous pouvons avoir perdu de biens et de richesses ;
« L'argent se récupère, les honneurs se retrouvent, pourvu que Dieu pré-serve notre vie d'une mort imminente. »

Hind continua à se divertir et à s'égayer aux dépens de son ex-ari, jusqu'à ce qu'enfin on approchât de la ville où se trouvait kalife. Alors elle jeta une pièce d'or par terre, et de s'écrier : O chamelier ! je viens de laisser tomber une pièce d'argent.

veuille bien nous la ramasser. » Al-Ḥaǵǵâǵ regarda à terr et, apercevant une pièce d'or, de dire : « C'est une pièc d'or! » — « Mais non, observa Hind, c'est une pièce d'argent! — « Non pas, c'est bien une pièce d'or! » — « Que Dieu so loué! reprit-elle, j'ai laissé tomber une pièce d'argent et voil que Dieu me la remplace par une pièce d'or! » Devant cett sanglante ironie, al-Ḥaǵǵâǵ devint blême, mais il garda l silence et ne répondit point. Cependant il conduisit, 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, Hind qui fut épousée par c prince. Dans la suite, il advint, concernant cette princesse, c que l'on sait. J'ai trouvé, dans un certain livre, cette anecdot racontée plus au long; mais j'ai cru devoir l'abréger, attend que ce que j'en ai dit suffit; au surplus, Dieu sait le mieux c qui en est exactement.

On proposa à ar-Rašîd, raconte-t-on, de lui vendre une jeun esclave. Ce kalife, après l'avoir examinée, dit à son maître « Emmène ton esclave; je l'aurais bien achetée, n'étaient l taches de rousseur qu'elle a sur la figure et son nez camard. A cette apostrophe du Prince des croyants, la jeune fille repart vivement : « Ecoute ce que je vais te dire, ô Prince des cr yants. » — « Parle », dit le kalife. Et la jeune fille de réciter c distique :

Sarî'a. — « La jeune biche, malgré ses grâces, n'est point parfai « assurément, ni la pleine Lune que l'on vante tant!
« En effet, la jeune biche a un nez camard qui saute aux yeux et la plein « lune a des taches que tout le monde connaît. »

Le kalife, ajoute le narrateur, enchanté de cette spirituel repartie de la jeune fille, donna l'ordre de l'acheter.

On proposa, dit-on, à al-Mâmoun de lui vendre une jeune esclav d'une beauté merveilleuse, aux grâces accomplies; seulemen elle avait un défaut, elle était boiteuse. « Prends-la par la mai dit le kalife à son maître, et emmène-la; si elle n'avait point ét boiteuse, je l'aurais achetée. » — « O Prince des croyants, ob serva spirituellement la jeune fille, au moment où tu feras to affaire, tu ne seras point placé de façon à t'apercevoir que je su boiteuse. » Cette prompte répartie plut au kalife qui donna l'ord de l'acheter.

Entre autres traits de ce genre, on raconte que Karim-al-Mol

était un secrétaire des plus spirituels. Comme il passait un jour devant un pavillon qui se trouvait dans une villa, il aperçut une jeune fille douée d'une figure ravissante et d'une beauté si éclatante qu'elle était au-dessus de toute description. En la voyant, il perdit la tête et sa raison s'égara. Il rentra chez lui et envoya, par l'intermédiaire d'une vieille femme qu'il avait à son service, un présent magnifique à cette jeune personne qui n'était point mariée encore. Il joignit à cet envoi un mot de billet dans lequel il proposait à la dame d'aller la voir dans son pavillon. Celle-ci lut le mot de billet, accepta le présent et lui envoya, par la vieille, un morceau d'ambre dans lequel elle mit un bouton en or, et qu'elle attacha à un mouchoir. « Voici la réponse à la lettre », dit-elle à la vieille. Karîm-al-Molk, recevant cette missive, ne comprenait point ce que cela pouvait signifier et la chose le rendait perplexe. Or, Karîm avait une fille, toute jeune encore, qui voyant son père fort embarrassé de sa situation, lui dit : « Ô mon cher père, je vais, moi, t'expliquer ce que cela signifie. » — « Et qu'est-ce que cela signifie, ô mon enfant? » — Alors cette dernière de lui réciter ce distique :

Sarî'a. — « Elle t'a envoyé un morceau d'ambre, dans l'intérieur « duquel, caché sous la surface extérieure, se trouvait un bouton en or :
« Le bouton et l'ambre, voici ce qu'ils signifient : viens me voir, de la « manière que cela t'indique, en dissimulant ta venue, sous le couvert de « l'obscurité. » (1)

Le père, ajoute le narrateur, fut ravi de la sagacité et de l'éloquence de son enfant et trouva bonne son explication.

On raconte qu'une fraction des Banou-Tamîm avait l'habitude d'affecter d'un kasra la première lettre d'un verbe. Une jeune fille, à la figure gracieuse, appartenant à cette branche des Tamimites, étant venue à passer devant une réunion de personnes, une de ces dernières l'interpella et, dans le but de lui faire commettre la faute dans laquelle on accusait sa tribu de tomber, c'est-à-dire d'affecter d'un kasra la première lettre d'un verbe, lui dit : « D'où vient donc, ô Banou-Tamîm, que chez vous on ne porte point de surnoms patronymiques? » — « Et pourquoi

(1) Les arabisants saisiront le jeu de mots qui donnait à la missive de la demoiselle une double signification.

donc ne porterions-nous pas de surnoms patronymiques? » répondit-elle, en affectant d'un kasra la première lettre du verbe [niktani, au lieu de naktani, ce qui changeait tout à fait la signification de la réponse et signifiait : pourquoi ne te livres-tu point avec moi à la fornication ?] L'individu se moqua d'elle et dit : « Je le veux bien, s'il plaît à Dieu », réponse qui couvrit de confusion la jeune fille et la fit changer de couleur. Cependant cette dernière voulant faire commettre à son interlocuteur une faute comme il avait fait pour elle, lui dit : « As-tu quelque connaissance de la prosodie ? » — « Parfaitement ! » — « Eh bien ! scande-moi ce vers :

Madîd. (1) — « Détournez de nos yeux votre église, ô descendants « de la porteuse de fagots (surnom donné par le Prophète à la femme d'Abou- « Lahb, son ennemie acharnée). »

---

(1) DIVERSES FORMES DU MADÎD.

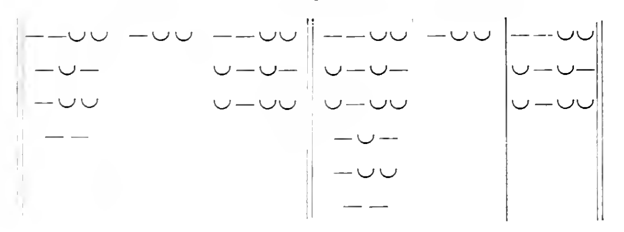
2e hémistiche. || *1er hémistiche.*

|| — ∪ — | — — ∪ — | — ∪ — | — — ∪ — || — ∪ — | — — ∪ — | — ∪ — | — — ∪ — ||

Ce madîd de huit pieds est fort rare.

|| — — ∪ — | — ∪ — | — — ∪ — || — — ∪ — | — ∪ — | — — ∪ — ||

Changements dont ces pieds sont susceptibles.



Maǵzou-l-Madîd (Madîd dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

|| — ∪ ∪ | — — ∪ — || — ∪ — | — — ∪ — ||

NOTA. — Les pieds ∪ — ∪ — et ∪ — ∪ ∪, sont d'une très rare occurrence.

En effet, l'individu se mit à scander ce vers et s'arrêta sur la
yllabe ʿan, puis poursuivit en énonçant le noun et l'alif et le
este du mot [nakani, ce qui signifiait : détournez vos yeux de
elui qui s'est livré sur moi à la fornication]. Là-dessus, la jeune
lle se moqua de notre homme et fit rire les personnes qui se
ouvaient avec lui. — « Ah ! coquine, lui cria notre individu,
ı n'as pas eu de répit que tu n'eusses pris ta revanche sur
ıoi ! »

On raconte qu'un poète avait un ennemi. Un certain jour,
endant qu'il cheminait sur une route, voilà qu'il se trouva nez
nez avec lui. Notre poète, comprenant que ce dernier allait
ıdubitablement le tuer, lui dit : « O un tel, je sais que ma der-
ière heure est venue; seulement, je te demanderai, au nom de
ieu, une grâce; c'est, lorsque tu m'auras tué, d'aller à ma
ıaison, de t'arrêter devant la porte et de crier ces mots : « Oui
onc ! ô les deux filles, certes votre père... » — « Tu peux y
ompter », lui répondit son ennemi. En effet, ce dernier le tua,
lorsqu'il l'eut tué, il se rendit à la maison de sa victime,
arrêta devant la porte et se mit à crier : « Oui donc ! ô
s deux filles, certes votre père... » Or, ce poète avait deux
lles. Lorsque celles-ci entendirent cet homme crier : « Oui donc,
les deux filles, certes votre père...», elles lui répondirent d'une
oix unanime : « a été assassiné ; tirez-en vengeance sur la per-
onne qui est venue vous trouver. » [C'était la citation d'un vers
ont le père n'avait prononcé que le premier hémistiche et dont
second consistait en ces paroles : « vengez-vous-en, toutes
s deux, sur celui qui est venu vous trouver.] » Aussitôt elles se
ampponnèrent à l'individu, le traduisirent devant le Juge qui
nterrogea et lui fit avouer l'assassinat qu'il venait de commettre.
Juge le fit mettre à mort ; mais Dieu sait le mieux ce qui en
t véritablement.

On raconte le fait suivant : Un jour que Koṯaiyir [l'amant]
ʿOzzah, passait sur la route, voilà qu'il se trouva face à face
ec une vieille femme aveugle qui marchait au beau milieu du
chemin. « Range-toi d'un côté du chemin, lui cria Koṯaiyir.
« Et qui es-tu, ô mon brave ? » lui demanda la vieille. — « Je
is, répondit-il, Koṯaiyir [l'amant] d'ʿOzzah. » — « Que Dieu te
nfonde ! s'écria la vieille, est-ce qu'on se dérange de sa route

pour un être de ton espèce? » — « Et pourquoi pas? » — « N'est-ce point toi l'auteur de ce distique :

Tawîl. — « Une prairie en fleurs, au sol embaumé, où le Ǵaṯǵâṯ et
« l'ʿArâr (plantes odoriférantes) répandent leurs douces senteurs,
« N'exhale point une odeur plus suave que les manches de mon ʿOzzah,
« lorsque, au sein de la nuit, son feu flambe dans sa superbe cassolette à
« parfums. »

« Eh quoi! ô mon brave, si une personne comme moi ou encore ta mère faisait brûler des parfums dans une cassolette, je t'assure qu'une odeur parfumée s'en exhalerait; que n'as-tu plutôt dit comme ton maître Imr-ol-Qaïs :

Tawîl. — « Toutes les fois que je venais la voir, dans la nuit, je trou-
« vais qu'il s'exhalait de sa personne une odeur embaumée, malgré qu'elle
« ne fît point usage de parfums. »

Cette verte apostrophe déconcerta Koṯaiyir qui ne répondit mot.

On amena, dit-on, à al-Ḥaǵǵâǵ une femme ḳaraǵite (1). Que pensez-vous qu'il faille lui faire? » demanda ce dernier à ses amis. — « Hâte-toi, ô Emir, de la mettre à mort », répondirent-ils. — « Certes, les vizirs de ton confrère, s'écria là-dessus la ḳaraǵite, étaient meilleurs que les tiens, ô Ḥaǵǵâǵ. » — « Et quel est donc ce confrère à moi dont tu parles? » — « Je veux parler de Pharaon, répondit-elle, qui consultant ses ministres, au sujet de Moïse, (sur lui soit le salut!), reçut d'eux cette réponse : (Q. VII, 108) « Fais-le espérer lui et son frère. » — Une autre femme ḳaraǵite lui ayant été amenée, il se mit à lui parler et comme elle ne le regardait point, « Eh quoi! lui observa-t-on, l'Emir t'adresse la parole et tu ne daignes pas même le regarder! » — « J'ai honte assurément, répondit-elle, de regarder une personne que Dieu ne regarde point. »

Ibn-Ǵawzi raconte, dans son livre (intitulé) al-Montaẓim, à

(1) Hérétique d'une secte née dans les commencements de l'Islâm. (Voir le divan de Farazdaq, traduction de R. Boucher, page 4, note 2).

opos des vertus d'ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée!), e lorsque ce Prince, (que Dieu lui accorde des marques de sa tisfaction!), fut investi du kalifat, il apprit que les dots des nmes du Prophète avaient été de cinq cents pièces d'argent et e pour Fâṭimah, (que Dieu l'agrée!), la dot qui avait été impo- à ʿAli, (que Dieu couvre son visage de gloire!), était de quatre nts pièces d'argent. Le Prince des croyants ʿOmar, (que Dieu grée!), fit tous ses efforts pour que personne, dorénavant, ne fît dot supérieure à celle qui avait été donnée à Fâṭimah, fille du ophète. A cet effet, il monta en chaire, et, après avoir invoqué eu et célébré ses louanges: « Musulmans, dit-il, pour les dots s femmes, ne dépassez pas la somme de quatre cents pièces rgent: quiconque dépassera ce chiffre, j'en verserai l'excédent ns le Trésor public. » Tout le monde craignait de lui faire la oindre objection; seule, une femme, jouissant d'une grande nsidération, se leva et lui dit: « Comment peux-tu te permettre prescrire une pareille chose, alors que le Dieu Très-Haut a : (Q. IV, 25) « Si vous avez donné à l'une d'elles même un ent d'argent, ne lui en ôtez rien. » — « Une femme, s'écria là-ssus ʿOmar, a parlé juste et un homme s'est trompé. »

On raconte qu'une femme vint trouver le Prince des croyants nar, (que Dieu l'agrée!), et lui dit: « O Prince des croyants, on mari jeûne le jour et, la nuit, il la passe levé [en prières]. » « Ton mari est un digne et saint homme », lui répondit ʿOmar. , dans la société de ce Prince se trouvait un personnage du nom Kaʿb qui dit: « O Prince des croyants, cette femme se plaint e son mari délaisse sa couche. » — « Eh bien! lui dit ʿOmar, isque tu as saisi le sens de ses paroles, juge toi-même leur férend. » — « Qu'on me fasse venir le mari », dit Kaʿb. Lors-on le lui eut amené, « Ta femme que voici, dit-il au mari, vient déposer une plainte contre toi. » — « Est-ce au sujet du man- ou du boire », demanda le mari. — « Non, elle se plaint que délaisses sa couche. » Là-dessus, la femme de réciter ce distique:

Ragaz. — « ô mon Qâḍi, ô mon juge, — c'est un distique que j'im-rovise à l'adresse de mon mari, — la piété excessive de mon tendre époux ui fait négliger ma couche;

Ni le jour, ni la nuit, il ne se met au lit; ah! je ne lui fais point com-liment sur ses devoirs conjugaux. »

Et le mari de lui répondre par cet autre distique :

Rağaz. — « [Si] je vis dans l'abstinence de sa couche et de ses léga-
« les caresses, c'est que je suis un homme dont l'esprit est exclusivement
« absorbé par ce que Dieu a révélé,

« Dans le chapitre [intitulé] la Fourmi et dans les sept longs [les sept pre-
« miers chapitres du Qorân], et, quand il s'agit du [saint] Livre de Dieu, la
« crainte est un acte des plus méritoires. »

Mais le Juge lui dit :

Rağaz. — « Assurément ! ta femme a des droits sur toi ; pour qui
« raisonne sagement, il est constant qu'il lui revient une part sur quatre ;
« Eh bien ! cette part donne-la lui et abandonne tes prétextes. »

« Le Dieu Très-Haut, ajouta le Juge, te permet d'avoir légalement deux, trois et quatre femmes : tu peux donc disposer de trois jours et de trois nuits ; mais ton épouse a droit à un jour et une nuit [sur quatre]. » — « Je ne saurais dire, s'écria là-dessus 'Omar, (que Dieu l'agrée !), ce qu'il faut le plus admirer, des paroles de cette femme ou du jugement que tu viens de rendre entre elle et son mari : retire-toi, tu es investi du gouvernement d'al-Basrah.

Anecdote de la femme dont les réponses à son interlocuteur consistèrent en des versets du Qorân.—'Abd-Allah, fils d'al-Mobârak, (que Dieu lui fasse miséricorde !), raconte le fait suivant :«Je partis, dit-il, pour accomplir le pèlerinage à la Maison sainte de Dieu et pour visiter le tombeau de son Prophète. Or, pendant que j'étais sur une certaine route, voilà que j'aperçus de loin quelque chose de noir. Je regardai attentivement et reconnus que c'était une vieille femme, vêtue d'une chemise de laine et d'un voile de même étoffe. « Que le salut soit sur toi, lui dis-je, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! » — (Q. XXXVI, 58) « Salut ! me répondit-elle, sera la parole qui leur sera adressée de la part d'un Seigneur Miséricordieux. » — Je lui dis, poursuit le narrateur : « Que Dieu te fasse miséricorde ! que fais-tu [seule] ici en ce lieu ? » — (Q. VII, 185) « Celui que Dieu veut égarer ne trouvera pas de guide. » — Je compris par cette réponse

qu'elle se trouvait égarée de son chemin.— « Où veux-tu aller? » lui demandai-je. — (Q. XVII, 1) « Gloire à Celui qui a transporté, pendant la nuit, son serviteur du Temple sacré de la Mekke au Temple éloigné de Jérusalem. » — Je compris par là qu'elle avait terminé son voyage à la Mekke et qu'elle se rendait à Jérusalem. « Combien de temps y a-t-il que tu te trouves ici en cet endroit? » — (Q. XIX, 11) « Il y a trois nuits, en parfaite santé. » — « Je ne vois point que tu aies avec toi de quoi manger. » — (Q. XXVI, 79) « C'est Lui qui me nourrit et me donne à boire. » — « Avec quoi fais-tu tes ablutions? » — (Q. V, 9) « Si vous ne trouvez pas d'eau, prenez du sable fin, propre, et frottez-vous-en le visage et les mains. » — « J'ai avec moi de quoi manger, te plairait-il de prendre quelque chose? » — (Q. II, 183) « A partir de ce moment, observez strictement le jeûne jusqu'à la nuit. » — « Nous ne sommes point dans le mois de Ramadan. » — (Q. II, 153) « Celui qui accomplit volontairement une bonne œuvre [recevra une récompense], car Dieu est reconnaissant et sait tout. » — « Il nous a été permis en voyage de rompre le jeûne. » — (Q. II, 189) « Mais si vous jeûnez, cela vaudra mieux pour vous, si vous le savez. » — « Pourquoi ne me parles-tu point comme je te parle? » — (Q. L, 17) « Il ne profère pas une parole, sans qu'il n'y ait auprès de lui un observateur tout prêt [à la noter]. » — « A quelle famille appartiens-tu? » — (Q. XVII, 38) « Ne poursuis point ce dont tu n'as aucune connaissance, car de l'ouïe, de la vue, du cœur, de tout cela on vous demandera compte. » — « Je viens de commettre une indiscrétion, veuille bien m'en tenir quitte. » — (Q. XII, 92) « Je ne vous ferai point de reproches aujourd'hui. Dieu vous pardonne vos fautes. » — « Te plairait-il que je te prisse sur ma chamelle que voici et que je te fisse rejoindre la caravane? » — (Q. II, 193) « Le bien que vous faites, Dieu le connaît. » — Comme je faisais, poursuit le narrateur, agenouiller ma chamelle, elle s'écria : (Q. XXIV, 30) « Commande aux Musulmans de baisser leurs regards. » — Je détournai donc mes regards pour ne plus la voir et je lui dis : « Monte. » Au moment où elle allait monter, la chamelle se déroba et les vêtements de la vieille se déchirèrent, et elle de s'écrier : (Q. XLII, 29) « Quelle que soit la calamité qui vous frappe, elle est due à ce que vos mains se sont attiré. » — « Attends, lui dis-je, je vais lui attacher les jambes. » — (Q. XXI, 79) « Nous donnâmes à Salomon

l'intelligence de cette affaire. » — J'attachai les jambes de m chamelle et je lui dis de monter. Lorsqu'elle eut monté, (Q. XLII 12) « Gloire à celui, dit-elle, qui nous a soumis ces choses, ca nous n'aurions jamais pu en venir à bout; certes, nous retourne rons à notre Seigneur. » — Je pris la longe de ma chamelle e je me mis en route, d'un pas alerte, et en criant fort [pour stimu ler notre monture]. — (Q. XXXI, 18) « Cherche à modérer ton pa et à baisser ta voix. » — Je me mis à marcher tout doucemen et à fredonner des vers. — (Q. LXXIII, 20) « Récitez donc d Qorân, ce qui vous sera facile. » — « J'ai été favorisé d'un bie immense », lui dis-je. — (Q. II, 273) « Il n'y a que les homme doués de sens qui y songent. » Après avoir marché un momen avec elle : « As-tu un mari », lui demandai-je. — (Q. V, 10 « O vous qui croyez, ne nous interrogez point au sujet des cho ses qui, si elles vous étaient dévoilées, pourraient vous faire d la peine. » — Je me tus et ne lui adressai plus la parole jusqu' ce que je l'eusse fait rejoindre la caravane, mais alors je lui dis « Dans cette caravane, qui y as-tu ? » — Elle me répondit : (Q. XVII 44) « Les richesses et les fils sont l'ornement de la vie de c monde. » Je compris qu'elle y avait des fils. — « Et quelle e leur situation parmi les pèlerins ? » — (Q. XVI, 16) « Il y a des si gnes par lesquels les hommes reconnaissent leur route et ils s dirigent d'après les étoiles. » — Je compris par là que ses fi étaient les guides de la caravane. Je la conduisis aux tentes et au parties habitées et lui dis : « Dans ces tentes, qui y as-tu ? » — (Q. IV, 124) « Dieu a pris Abraham pour ami ; (Q. IV, 162) Il adressé la parole à Moïse ; (Q. XIX, 13) ô Yaḥiâ, prends ce livr avec une résolution ferme. » — « O Abraham, ô Moïse, ô Yaḥiâ » criai-je. A cet appel, je vis accourir à moi des jeunes gens beaux comme des lunes, auxquels la vieille dit, dès qu'ils furen remis de cette alerte : (Q. XVIII, 18) « Envoyez l'un de vous, ave votre argent que voici, à la ville ; qu'il cherche celui qui possèdera les meilleurs aliments et qu'il vous en apporte pour votre nourri ture. » Aussitôt l'un d'eux partit et acheta des aliments que l'o me servit devant moi. (Q. LXIX, 24) « Mangez et buvez, dit-elle, e que cela vous soit de facile digestion, en récompense de vos ac tions dans les jours écoulés. » — « Maintenant, leur dis-je, je n toucherai point aux aliments que vous ne m'ayiez renseigné su cette femme. » — « Voici, me dirent-ils, cette femme est notr

mère; depuis quarante ans, elle n'emploie, en parlant, que des versets du Qorân, de crainte de commettre des erreurs et d'encourir le courroux du Dieu miséricordieux; (Q. xxxvi, 83) « Gloires soient rendues à Celui qui peut tout ce qu'il veut. » — (Q. lvii, 21) « C'est une faveur de Dieu, m'exclamai-je, qu'il accorde à qui il veut; car Dieu est souverainement bon. » Mais Dieu connaît le mieux ce qui en est; puisse-t-il répandre ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorder à tous le salut!

CHAPITRE VIII.

Des réponses péremptoires et pleines d'à-propos ; des traits mordants que la langue décoche et des saillies qui produisent le même effet.

On raconte que Ma'n, fils de Zâïdah, entrant un jour chez al Mansour, ce prince lui dit : « Fi de toi ! ô Ma'n, de toi qui a donné cent mille pièces d'argent à Marwân, fils d'Abou-Ḥafsah en récompense de ce vers :

Kâmil. — « C'est Ma'n, fils de Zâïdah, grâce auquel les Banou Śa
« bân ajoutent gloire sur gloire ! »

— « Tu fais erreur, ô Prince des croyants ; c'est pour le dis tique que voici que je lui ai donné cette somme :

Kâmil. — « A la journée d'al-Ḥaśimiyah, tu n'as cessé de brand
« ton sabre, pour garantir la personne du vicaire du Dieu clément ;
« Tu as défendu son approche et protégé sa vie contre toute atteinte de
« glaives acérés et des lances. »

« Par Dieu ! ô Ma'n, s'écria là-dessus le kalife, voilà qui es fort bien » et, en même temps, il donnait l'ordre qu'on décernât à Ma'n, de somptueuses récompenses et de magnifiques robe d'honneur.

Ibn-Abou-Miḥǵan se présenta un jour chez Mo'âwiyah et s mit à faire un discours dont il se tira à merveille. Mo'âwiyah e demeura jaloux et, voulant le faire se fourvoyer, lui dit : « Tu e le fils auquel le père fit, à son lit de mort, cette recommandation

Tawîl. — « Quand je serai décédé, enterre-moi à côté d'une vign
« afin que mes os, après ma mort, puissent s'abreuver à ses racines ;

« Fais attention de ne point m'enterrer dans un lieu désert, car je redoute,
« une fois mort, de ne plus goûter sa douce liqueur.

« Non pas, Sire, je suis le fils dont le père a dit :

Basîṭ. — « Ne demande point aux gens quelle est ma fortune, quel
« en est le chiffre, mais demande-leur quelle est ma générosité, ma nature ?
« Au jour de la mêlée, je fournis à mon sabre son contingent [de beso-
« gne] et j'abreuve, à satiété, de sang le fer de ma lance ;
« Je porte, de côté et d'autre, des coups de lance qui ouvrent de larges et
« béantes blessures et je sais garder un secret d'où dépend la perte d'une
« tête ;
« Les gens savent que je suis un de ceux sur la générosité desquels ils
« peuvent compter, lorsqu'ils élèvent vers le ciel des regards tremblant de
« crainte. »

« Voilà, par Dieu ! qui est parfaitement répondu, ô Abou-Miḥǵan, lui dit Moʿâwiyah, et ce prince lui fit donner un cadeau et une récompense.

ʿAbd-al-Malik, fils de Marwân, raconte-t-on, s'étant emparé d'un des partisans de Šabîb, le ḳaraǵite, lui dit : « N'est-ce point toi l'auteur de ce vers :

Ṭawîl. — « Nous comptons parmi nous Šarîd, al-Baṭîn et Qaʿnab
« également des nôtres est le Prince des croyants Šabîb. »

« Oui, sire, [c'est bien moi l'auteur de ce vers] seulement j'ai dit : « Des nôtres, ô Prince des croyants, est Šabîb. » et c'est à toi que, dans ma pensée, j'adressais ce vers. » Cette réponse fut la cause qu'il sauva sa tête.

Šarîk, fils d'al-Âʿwar, vint un jour chez Moʿawiyah. Or, Šarîk était mal conformé et ce kalife lui dit : « Tu es mal conformé et l'homme bien conformé est préférable à celui qui est difforme ; tu es Šarîk (associé) et Dieu n'admet pas d'associé : ton père est Âʿwar (borgne) et celui qui a ses deux yeux vaut mieux que le borgne : comment veux-tu que dans ta famille on soit droit ? » — « Tu es Moʿawiyah, lui riposta Šarîk, et qu'est-ce que c'est que Moʿawiyah, si ce n'est une chienne qui hurle et fait hurler les chiens : tu es le descendant de Ṣaḳr (sol rocailleux) et un sol uni est préférable à un sol rocailleux : tu es le fils de Ḥarb (guerre) et la paix vaut mieux que la guerre :

tu es un descendant d'ʿOmaiyiah (petite esclave) et une petite esclave n'est rien autre qu'une esclave toute jeune; comment donc as-tu pu devenir Prince des croyants? » Et là-dessus Šarîk de se retirer en disant :

Wâfir. — « Moʿawiyah, fils d'Ḥarb, oserait-il m'insulter, alors que « mon glaive est acéré et que ma langue est encore bien pendue!
« Alors que se pressent autour de moi des guerriers de la tribu de Ḏou-« Yazan, lions intrépides qui se précipitent, alertes, au combat!
« Il me fait une honte de ma difformité! Par les nobles dames des lits « nuptiaux! quelle sottise de sa part! »

Yazîd, fils d'Abou-Moslim, chef de la police d'al-Ḥaǵǵâǵ, se présenta, après la mort de ce dernier, chez Solaïmân, fils d' ʿAbd-al-Malik et ce prince lui dit : « Que Dieu flétrisse cet homme qui t'a laissé faire ce que tu as voulu et t'avait investi de sa confiance! » — « O Prince des croyants, lui dit Yazîd, tu me vois alors que le pouvoir est entre tes mains et qu'il s'est détourné des miennes; si tu m'avais vu, alors qu'il me souriait, tu aurais exalté en moi ce que tu dédaignes à cette heure; tu aurais respecté ce que tu méprises chez moi en ce moment! » — « Qui sait, lui dit Solaïmân, peut-être al-Ḥaǵǵâǵ est déjà installé en Enfer! » — « O Prince des croyants, lui répondit Yazîd, ne parle point de la sorte; al-Ḥaǵǵâǵ a usé, à votre service, les [marches des] chaires; il a courbé pour vous les têtes altières; aussi, au jour de la résurrection, viendra-t-il à la droite de ton père et à la gauche de ton frère et, par conséquent, en quelque endroit qu'ils soient, il y sera avec eux. »

Un juif dit, un jour, à ʿAli, fils d'Abou-Tâlib, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction!) : « D'où vient donc que vous n'êtes restés, après la mort de votre Prophète, que quinze ans sans vous battre entre vous? » — « Et vous autres, lui répondit ʿAli, (que Dieu couvre son visage de gloire!), d'où vient donc que l'humidité de vos pieds n'avait point encore séché [du passage de la mer Rouge], que déjà vous aviez dit à Moïse : (Q. VII, 134) « Fais-nous un Dieu de la même sorte que ces gens en ont. »

Al-Haǵǵâǵ, ayant trouvé, un jour, tracés sur sa chaire, ces mots : (Q. XXXIX, 11) « Dis [à un tel homme] : jouis, dans ton infidélité, [de cette vie] durant quelques instants; [mais après], tu seras assurément [un] des habitants de l'Enfer » écrivit en dessous

(Q. III, 115), « Mourez dans votre colère; certes, Dieu connaît le fond de vos cœurs ! »

ʿOqaïl dont la vue s'affaiblissait entra, un jour, chez Moʿâwiyah qui le fit asseoir avec lui sur son canapé et lui dit : « Vous autres, descendants d'Hâšim, vous n'êtes pas heureux sous le rapport de la vue. » — « Et vous autres, riposta ʿOqaïl, ô descendants d'Omaiyiah, vous n'êtes pas heureux sous le rapport de l'intelligence. »

Des Hachémites se trouvant, un jour, réunis chez Moʿawiyah, ce prince s'avança vers eux et leur dit : « O Hachémites, le bien que je vous fais, je vous le fais de bon cœur et ma porte vous est toujours ouverte. Je vous assure que je ne cesserai de vous faire du bien et que ma porte ne sera jamais fermée pour vous. Cependant, lorsque je considère ma manière d'agir et la vôtre, je les trouve diamétralement opposées ; vous semblez vous croire plus dignes de ce qui est en ma possession que moi, et lorsque je vous fais des donations qui devraient satisfaire vos exigences, vous vous écriez : il nous donne moins que ce qui nous revient et il nous traite en dessous de notre rang ; de sorte que je suis comme quelqu'un qui ne sait plus où donner de la tête — et ce n'est pas chose louable que ne plus savoir ce que l'on se fait, — et cela, malgré l'équité dont j'ai fait preuve envers ceux de vous qui se sont adressés à moi ; malgré l'assistance que j'ai prêtée à ceux d'entre vous qui me l'ont demandée. » Là-dessus, rapporte le narrateur, le fils d'al-ʿAbbâs, (que Dieu les agrée tous deux !), s'avança vers Moʿawiyah et lui dit : « Tu ne nous as jamais rien donné que nous ne l'ayions demandé ; tu ne nous as jamais ouvert de porte que nous n'y ayions préalablement frappé ; si tu nous retires le bien que tu nous fais, sache que le bien de Dieu est plus vaste que le tien ; si tu fermes sur nous ta porte, nous nous passerons de venir te voir ; quant à cet argent, tu n'as droit à en distraire que ce qui peut être dû à des Musulmans et si à cet argent nous n'avions point droit, personne de nous, à même de monter un chameau ou un cheval, ne serait jamais venu t'importuner de notre visite. En ai-je assez dit ou veux-tu que je poursuive ? » — « Cela me suffit, ô Ibn-ʿAbbâs », lui dit Moʿawiyah.

Moʿawiyah dit un jour : « O vous qui êtes ici présents, Dieu a parlé trois fois des Qoraïchites, en termes élogieux. Il a dit à son

Prophète : (Q. XXVI. 214) « Prêche tes plus proches parents. » — et ses plus proches parents c'est nous. Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XLIII. 43) « Le Qorân est une admonition pour toi et pour ton peuple » — et c'est nous qui sommes son peuple. Il a dit encore : (Q. CVI. 1) « Pour l'union des Qoraïchites, à leur union! » — et nous sommes des Qoraïchites. » Alors un Ansarite prit la parole et lui dit : « Un moment ! ô Moʿawiyah, car le Dieu Très-Haut a dit : (Q. VI. 66) « Ton peuple l'accuse (le Qorân) de mensonge, quoiqu'il soit l'expression de la Vérité immuable » — et vous autres, vous êtes le peuple dont il parle : Il a dit encore : (Q. XLIII. 57) « Si l'on propose à ton peuple le fils de Marie, pour exemple, voilà qu'ils ne veulent pas en entendre parler » — et vous êtes également ce peuple. Le Très-Haut a dit encore : (Q. XXV. 32) « Le Prophète a dit : « Seigneur, mon peuple considère le Qorân comme une œuvre absurde » — et c'est vous autres le peuple dont il parle ; trois contre trois : d'ailleurs, si tu nous avais donné un nombre supérieur d'arguments nous t'en aurions fourni, nous de notre côté, davantage. »

Moʿâwiyah dit à un homme du Yaman : « Faut-il que ta nation ait été stupide pour s'être donné pour roi une femme. » — Plus stupide que la mienne, répliqua l'individu, est ta nation qui a dit lorsque le Prophète de Dieu les appelait [à sa sainte religion] (Q. VIII. 32) « O Dieu, si le Qorân est réellement la Vérité émanée de toi, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nos têtes ou fais nous éprouver quelque autre châtiment douloureux. » Que n'ont-ils dit plutôt : « O Dieu, si le Qorân est réellement la Vérité émanée de toi, dirige-nous y. »

Moʿâwiyah dit un jour à Ǧâriah, fils de Qodâmah : « Faut-il que ta famille ait bien fait peu de cas de toi pour t'avoir donné le nom de Ǧâriah (jeune esclave) ! » — « Faut-il que ta famille, lui riposta Ǧâriah, t'ait eu en bien minime estime, pour te donner le nom de Moʿâwiyah qui signifie la femelle du chien. » — « Tais-toi ! fils sans mère ! » lui cria Moʿâwiyiah. — « Il a bien fallu qu'une mère me donnât le jour, reprit Ǧâriah, c'est incontestable ! Ah ! sois persuadé que les cœurs avec lesquels nous t'avons haï battent encore dans nos poitrines ; que les sabres avec lesquels nous t'avons combattu sont encore dans nos mains ; certes, tu n'as pas pu arriver à nous exterminer par la violence, ni à nous réduire par la force ; tu as, au contraire, stipulé avec nous de

ictes et des engagements solennels et nous t'avons donné, en
change, obéissance et soumission; si tu tiens tes engagements,
ous tiendrons les nôtres; si tu adoptes une autre conduite, eh
en! sois assuré que nous laisserons derrière nous des guerriers
aleureux et des lances acérées. » — « Puisse Dieu, ô Ǧâriah, ne
oint multiplier ici-bas les gens de ton espèce », lui dit Moʿawiyah.
- « Que n'as-tu plutôt, répliqua Ǵâriah, proféré des paroles obli-
eantes! un souhait méchant retombe sur celui qui l'exprime! »

Moʿâwiyah, prêchant un jour en chaire, s'exprima en ces ter-
es : « Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. xv, 21) « Il n'y a pas de
hose dont les trésors ne soient en nos mains et nous ne les dis-
ibuons que dans une mesure déterminée », pourquoi donc alors
e reprochez-vous de vous faire si peu de largesses? » — « Par
ieu! lui répondit al-Âḥnaf, les reproches que nous t'adressons
e s'appliquent pas aux trésors de Dieu, mais ils ont trait aux
ésors que Dieu nous a envoyés, à ceux que tu as versés dans
s caisses et que par conséquent tu nous as interceptés. »

On raconte qu'un fou pénétra [un jour], par une lucarne, dans
s bains, sans caleçon [qui couvrît sa nudité]. Abou-Ḥanifah, qui
e trouvait aux bains, le vit et ferma les yeux. — « Depuis quand,
ui cria le fou, Dieu t'a-t-il rendu aveugle? » — « A partir du
oment où il a déchiré ton voile, [où tu as violé le respect qui
ous est dû] », lui riposta Abou-Ḥanifah.

Entre autres choses de ce genre, on raconte qu'al-Ḥaǧǧâǧ sor-
t un jour pour aller se promener dans la campagne. Lorsqu'il
ut terminé sa promenade, il congédia sa suite et demeura tout
ul. Tout à coup, il se trouva face à face avec un vieillard de la
ibu des Banou-ʿIǵl. « D'où es-tu, ô vieillard? » lui demanda-t-il.
- « Je suis de ce bourg-ci. » — « Que pensez-vous de vos gou-
ernants? » — « Les pires des gouvernants sont ceux qui pressu-
nt le peuple et se croient permis de s'approprier leurs biens. »
- « Quelle est ton opinion sur al-Ḥaǧǧâǧ? » — « Oh! quant à
lui-là, jamais l'ʿIrâq n'a eu un plus mauvais gouverneur; que
eu le flétrisse, lui et celui qui l'a nommé à ce poste! » — « Sais-
 qui je suis? » — « Ma foi, non! » — « Eh bien! c'est moi al-
aǧǧâǧ. » — « Puissé-je te servir de rançon! et moi, sais-tu qui
 suis? » — « Je l'ignore. » — « Je suis un tel, fils d'un tel, le
u des Banou-ʿIǵl, et, deux fois par an, j'ai le malheur d'être

possédé du démon. » Cette réponse fit rire al-Haǵǵâǵ qui fit donner à l'individu une gratification.

Un individu dit à son propriétaire de maison : « Fais consolider la charpente de la toiture, car elle craque. » — « Ne crains rien, lui répondit le propriétaire, ce sont les louanges du Seigneur qu'elle chante. » — « Oh ! alors, reprit notre homme, je crains bien qu'elle ne soit prise de quelque transport d'attendrissement et qu'elle ne se prosterne. »

Une vieille femme dit à son mari : « N'as-tu pas honte de te livrer à la fornication avec d'autres femmes, alors que la tienne est légitime et excellente. » — « Oh ! reprit le mari, légitime, je te l'accorde, mais excellente, non. »

Un roi demanda à son vizir quelle était la meilleure chose dont l'homme pût être doué, pour pourvoir à ses moyens de subsistance. « L'intelligence, répondit-il, qui lui sert à assurer ses besoins matériels. » — « Et s'il n'en a pas? » — « Une bonne éducation qui le rehausse. » — « Et si elle lui fait défaut? » — « Une fortune qui le mette à l'abri ! » — Et si la fortune lui fait défaut encore? » — « Oh ! alors, un coup de foudre qui le consume (1) et débarrasse de sa personne les hommes et l'univers ! »

Sous le règne d'al-Manṣour, un homme se disait être Prophète. — « Tu es un prophète de bas étage », lui dit ce Prince. — — « Puissé-je racheter ta vie au prix de la mienne, riposta notre homme, tout prophète est envoyé vers les gens de son espèce. »

Au nombre des réponses péremptoires, pleines d'à-propos, on cite la suivante : On raconte qu'Ibrâhîm, musicien d'ar-Rašîd, chanta un jour devant ce prince qui le complimenta et lui dit : « Que Dieu soit généreux envers toi ! » — « O Prince des croyants, répondit Ibrâhîm, Dieu ne peut être généreux envers moi que par ton intermédiaire. » A cette réponse, ar-Rašîd lui fit donner cent mille pièces d'argent.

Un homme ayant dit à un certain personnage des Alides : « Tu es un jardin », celui-ci lui répliqua spirituellement : « C'est vrai! mais tu es, toi, le cours d'eau qui l'arrose. »

---

(1) Cette imprécation répond textuellement à notre juron provençal : « Oh! alors qu'ûn troun dé l'air lou curè ! »

ʿAïšah (que le Dieu Très-Haut lui accorde des marques de sa tisfaction!) tua une brebis, la distribua en aumônes et ne garda ur elle qu'une épaule. « Que te reste-t-il encore de la brebis ? » i demanda le Prophète. — « Il ne me reste plus qu'une épaule», pondit-elle. — « Dis plutôt, lui observa le Prophète, que tout st resté, à l'exception d'une épaule. »

ʿAbd-Allah, fils de Yahiâ, dit un jour à Abou-l-ʿAïnâ : « Dans uelle situation te trouves-tu ? » — « Ma situation, répondit ce rnier, c'est en toi qu'elle réside ; c'est donc à toi à juger ce e tu dois faire pour nous. » Là-dessus, ʿAbd-Allah lui fit donner e somme considérable et un présent magnifique.

ʿAmr, fils de Saʿd, fils de Sâlim, faisait partie, une nuit, de la trouille d'al-Mâmoun. Ce prince, étant sorti pour contrôler le rvice de cette patrouille, dit à ʿAmr : « Qui es-tu ? » — « Je is ʿAmr, répondit ce dernier, que Dieu te conserve, fils de Saʿd! e Dieu te rende prospère, fils de Sâlim ! (1) que Dieu te donne santé ! » — « C'est toi qui veilles cette nuit à notre sûreté ? » i dit al-Mâmoun. « Celui qui veille à ta sûreté, ô Prince des oyants, c'est Dieu et (Q. XII, 64) « Il est le meilleur des gardiens le plus miséricordieux des miséricordieux. » Là-dessus al-âmoun de réciter ce distique :

Raǵaz. — « Ton véritable frère est celui qui, dans la mêlée, combat à tes cotés et protège ta vie au détriment de la sienne :
Qui, si les vicissitudes de la fortune t'éloignent, quitte pour toi les siens afin de te rejoindre. »

d'ajouter] : « Qu'on lui compte quatre mille pièces d'or. »
« Oh ! que j'aurais voulu, rapporte lui-même ʿAmr, que ces s eussent été plus longs ! »

Al-Moʿtaṣim dit à al-Fatḥ, fils de Ḳâqân, qui était un tout ne garçon encore, en lui montrant le châton d'une bague qu'il it au doigt : « As-tu vu, ô Fatḥ, quelque chose de plus beau e cette pierre ? » — « Certainement ! ô Prince des croyants, ondit spirituellement le jeune garçon, plus belle encore est la

(1) Fils de Saʿd, fils de Sâlim: ces qualifications adressées par Âmr à al-Mâmoun, vent être comprises au figuré et considérées comme des expressions de bon ure, Saʿd signifiant « bonheur » et Sâlim, « bien portant ».

main qui la porte. » Le kalife, charmé de cette réponse, fit donner au jeune homme une bourse d'argent et un [riche] vêtement.

On raconte qu'un individu demanda à al-ʿAbbâs, (que Dieu l'agrée !) lequel était le plus âgé (le plus grand), de lui ou du Prophète de Dieu? — « Le Prophète, répondit al-ʿAbbâs, est le plus âgé (le plus grand), bien que je sois né avant lui. »

Moʿawiyah dit un jour à Saʿïd, fils de Morrah, (Saʿïd signifie heureux), le Kindite : « Est-ce toi Saʿïd? » — « C'est le Prince des croyants qui est Saʿïd, observa ce dernier, et moi, je suis le fils de Morrah. »

Al-Mâmoun dit à as-Saiyd (le Seigneur), fils d'Ânas : « Est-ce toi as-Saiyd ? » — « C'est le Prince des croyants qui est le Saiyd, répondit ce dernier, et moi, je suis le fils d'Ânas. »

Al-Ḥaǧǧâǧ dit à al-Mohallab, un jour que ce dernier marchait à son côté : « Est-ce moi qui suis le plus grand ou bien est-ce toi ? » — « C'est l'Emir, répondit al-Mohallab, qui est le plus grand, mais c'est moi qui suis le plus haut de taille », entendant spécifier par les mots « le plus grand », le mérite [et non la stature].

Les réponses de cette nature sont si nombreuses que si je cherchais à en faire l'énumération, je ne pourrais y parvenir. Je me suis borné aux quelques citations succinctes qui précèdent et celles que j'ai rapportées, à ce sujet, suffisent. Je demande au Dieu Très-Haut son assistance et son secours divin.

CHAPITRE IX.

)es discours et des orateurs; de la poésie et des poètes; de leurs plagiats; des étourderies commises par des esprits supérieurs et des bévues imputées à des personnages éminents.

Al-Mâmoun, haranguant [un jour le peuple], s'exprima en ces ermes : « O serviteurs de Dieu, craignez Dieu, alors que vous en vez le temps encore; hâtez-vous de vous préparer au trépas et ie vous laissez point séduire par des espérances trompeuses; il ne semble déjà voir la mort, là, présente! Voilà qu'elle accom-lit sur l'homme son œuvre de destruction et que les membres le ce dernier se disloquent! Voilà qu'on prépare son linceul, que es voisins le pleurent et qu'on transporte son corps inanimé lans la terre nue! Le voilà descendu dans la fosse et ayant besoin le ce que je viens de vous recommander! »

« Je n'ai jamais entendu prêcher personne, a dit Aś-Śa'bi, sans lésirer qu'il ne se taise de crainte de le voir se tromper, à l'ex-eption de Ziâd, car plus il parlait, plus il disait d'excellentes hoses. »

'Ali, (que Dieu l'agrée!), haranguant [un jour le peuple], s'ex-primait en ces termes : « O serviteurs de Dieu! songez à la mort; ongez à la mort à laquelle nul ne saurait se soustraire : si ous restez, elle vous prend; si vous fuyez, elle vous atteint : a mort est cramponnée à vos cheveux; préoccupez-vous de votre alut, de votre salut! dépêchez-vous, ne perdez pas un moment; ar, derrière vous, est quelqu'un qui vous guette, qui vous épie, our vous saisir : c'est le tombeau; ah! le tombeau est un jardin l'entre les jardins du Paradis ou bien une fosse d'entre les fosses le l'Enfer; oui donc! le tombeau, chaque jour, profère trois entences : il dit : je suis la demeure des ténèbres; je suis la lemeure de la désolation; je suis la demeure de la pourriture.

Ah ! après le jour de la mort, un jour plus terrible encore y succèdera, un jour où blanchiront les cheveux de l'enfant, où le vieillard se sentira l'esprit troublé, où toutes les mères ne songeront plus aux bébés qu'elles allaitent, où toutes les femmes enceintes avorteront : un jour où l'on verra tout le monde ivre ; ce n'est point qu'on sera ivre, mais ce sera un effet du châtiment terrible de Dieu : ce jour sera suivi d'un autre plus effroyable encore, où le feu flambera, avec une flamme des plus intenses, dont la fournaise sera sans fond, où l'on entendra des cris déchirants, où le pus suintera de la peau des réprouvés, où Dieu sera sans miséricorde ! »

Là dessus, rapporte le narrateur, les Musulmans fondirent en larmes. Puis, ʿAli reprenant : « Par ma foi ! dit-il, ce jour sera suivi d'un jardin de délices, vaste comme le ciel et la terre, et destiné à ceux qui craignent Dieu : puisse Dieu nous faire entrer, nous et vous, dans ce séjour de félicité ; puisse-t-il nous préserver, nous et vous, du douloureux châtiment ! »

Al-Ḥaǵǵâǵ, fils de Yousof, dans un de ses sermons, s'exprima en ces termes : « Ibrâhîm, fils d'ʿAbd-Allah, fils d'Al-Ḥasan, (que Dieu l'agrée !), haranguant la foule à al-Baṣrah, leur tint ce langage : « Futile est toute parole dont la glorification de Dieu est exclue ; vain est tout silence, s'il est exempt de méditation ; le monde d'ici bas est un rêve dont le monde de là haut sera le réveil ; entre eux deux et la mort, nous sommes donc les jouets d'un amas de songes incohérents. »

Le peuple, rapporte-t-on, se trouvait rassemblé autour de Moʿâwiyah et les orateurs discouraient pour prêter le serment d'obéissance à [son fils] Yazîd. Comme il y avait des gens qui s'y montraient opposés, un des orateurs de la tribu des ʿOḏrah, du nom d'Yazîd, fils de Moqannaḥ, se leva et, tirant d'un empan son sabre hors du fourreau, s'écria : « Le Prince des croyants, le voici ! — et il désignait Moʿâwiyah ; — s'il vient à mourir, ce sera celui-ci — et il montrait Yazîd : — quiconque n'est point de cet avis, voici pour lui ! » — et il désignait son sabre. « Toi, lui dit Moʿâwiyah, tu es le Prince des orateurs. »

SECTION.

DE LA POÉSIE, DES POÈTES ET DE LEURS PLAGIATS.

Il n'y a rien, dit-on, qui excite la verve du poète, comme la
vue d'une eau courante, un fait glorieux, et la solitude d'un lieu
riant et couvert de verdure.

An-Nâbiġah, le Ga'dite, demeura, dit-on, quarante jours la
langue liée, sans pouvoir proférer un seul vers. Cependant les
Banou-Ga'dah ayant fait une expédition et ayant été victorieux,
an-Nâbiġah en fut transporté de joie et d'allégresse. Alors, il
chercha à versifier de nouveau et les difficultés qu'il avait éprou-
vées courbèrent devant lui leurs têtes. « Nous sommes beaucoup
plus heureux, lui dirent ses contribules, de voir la langue de no-
tre poète déliée que de la victoire que nous avons remportée sur
nos ennemis. »

Abou-Nowâs a dit : « Je n'ai jamais composé de poésie qu'a-
près avoir récité les poèmes de soixante femmes, au nombre des-
quelles se trouvaient al-Kansâ et Laïlâ, et [le poème qui com-
mence ainsi] : « Quelle est donc ton opinion sur les hommes? »

Al-Kalil a dit : Les poètes sont les princes de la parole; ils la
modulent au gré de leurs désirs; dans les vers, il leur est permis
des licences dont les autres n'ont point le droit d'user, sous le
rapport de la hardiesse et de l'enchaînement des pensées, du
laisser aller et du sens métaphorique des expressions. »

Ziyâd, fils d' 'Abd-Allah, étant venu en délégation chez Mo'â-
wiyah, ce prince lui dit : « As-tu lu le Qorân? » — « Parfaite-
ment! », lui répondit Ziyâd. — « As-tu récité des vers de ta com-
position? » — « Mais oui, sire. » — « As-tu déclamé des poésies
d'un autre? » — « Non », répondit Ziyâd. A la suite de cette
conversation, Mo'âwiyah écrivit à 'Abd-Allah, père de Ziyâd, ce
qui suit : « Dieu t'a comblé en ton fils de bénédictions, seulement
je t'engage à lui faire déclamer des poésies : je l'ai bien trouvé
accompli, mais j'ai entendu 'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu
l'agrée!), dire : « Déclamez de la poésie, car les vers révèlent les
vertus du cœur et mettent en garde contre les turpitudes; appre-
nez aussi la science des généalogies, car bien souvent une

alliance obscure dépend du peu de connaissance que l'on a de la basse extraction des familles ; apprenez également, en fait d'astronomie, de quoi reconnaître votre route, et sur terre et sur mer. » — « Moi-même, ajoutait Mo'âwiyah, dans la journée de Ṣiffîn, je pensais à fuir, mais je ne tins ferme que grâce à ce vers du poète :

Wâfir. — « Je dis à mon âme, quand elle palpite de peur et d'épou-« vante : tiens ferme ! [tu vaineras et par là] tu acquerras de la gloire ou « bien [tu succomberas et] tu jouiras du repos [de l'autre vie]. »

On n'a pas connu, rapporte-t-on, de personne plus versée dans la connaissance de la poésie et des poètes, que Kalf-al-Âḥmar. Les vers qu'il composait étaient dans le genre de ceux des poètes anciens les plus remarquables et il était difficile de distinguer les siens des leurs. Plus tard, il devint très pieux et, chaque nuit, il récitait le Qorân d'un bout à l'autre. Un certain roi lui offrit une somme considérable pour qu'il critiquât un vers dans lequel on se plaignait de lui, mais il refusa.

Al-Ḥasan, fils d''Ali, (que Dieu l'agrée !), était généreux envers les poètes. Comme on lui en demandait la raison, il répondit : « Le meilleur usage que l'on puisse faire de son argent, c'est de s'en servir à préserver son honneur. »

« Je n'ai jamais connu, a dit Abou-Zinâd, quelqu'un qui fût plus versé dans la connaissance des poètes, qu'il pouvait réciter à l'occasion, qu''Orwah. « Quel rapsode émérite tu fais, ô 'Abd-Allah ! » lui dis-je un jour. — « J'en suis un bien modeste, me répondit-il, à côté d''Aïšah, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !), à qui il n'arrivait jamais un événement quelconque, sans qu'elle ne récitât aussitôt une poésie faisant allusion à ce qui s'était passé. »

L'Apôtre de Dieu récita, sous forme de sentence, cet hémistiche d'un certain poète : « L'Islâm et la vieillesse suffisent à l'homme comme retenue (1), » et le prononça sans observer la

(1) Il aurait fallu dire pour que la mesure de l'hémistiche fût régulière : La vieillesse et l'Islâm, etc.

mesure prosodique. Là-dessus, Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée!), s'écria : « J'atteste que tu es, en vérité, l'Envoyé de Dieu », et lui de réciter ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXXVI, 69) « Nous ne lui avons pas enseigné l'art de la poésie et elle ne lui sied point. »

Nous allons citer maintenant quelques-uns des plagiats faits par les poètes et quelques-unes des bévues dans lesquelles ils sont tombés ; nous citerons, entre autres, ces vers de Qaïs, fils d'al-Ḳaṭîm, poète et guerrier des Banou-Âws :

Ṭawîl. — « Les richesses et les dons naturels ne sont qu'un prêt ;
« fais donc provision des avantages que tu es à même d'en retirer. »

Comment était-il possible de cacher ce plagiat, alors que si connu est le poème de Ṭarafah, fils d'al-'Abd, poème suspendu au temple de la Ka'bah et dans lequel ce poète dit :

Ṭawîl. — « Je te l'assure ! la vie n'est rien autre qu'un prêt ; aussi,
« fais provision des avantages que tu es à même d'en retirer. »

Un autre plagiat est ce vers d''Abdah, fils d'aṭ-Ṭayib :

Ṭawîl. — « La mort de Qaïs n'est pas la mort d'un seul homme ;
« c'est l'édifice de tout un peuple qui s'est effondré. »

qui a été copié de ce vers d'Imr-ol- Qaïs :

Ṭawîl. — « Si c'eût été une existence seule qui eût passé de vie à
« trépas, je m'en fusse moqué, mais c'était une vie qui allait entraîner la
« perte de bien d'autres. »

Cependant, on convient que celui qui s'approprie la pensée d'un autre et la revêt d'une forme plus élégante mérite d'en être l'auteur, comme, par exemple, le poète qui s'approprie une pensée, sans les expressions. Au nombre des plagiats impudents, on cite ce vers de Koṯaiyir, à l'adresse d''Abd-al-Malik, fils de Marwân :

Ṭawîl. — « Lorsqu'il a résolu une expédition militaire, sa noble
« épouse dont un collier de perles rehausse encore la beauté ne saurait le
« détourner de son projet. »

vers qu'il a emprunté littéralement, en ne changeant que la rime, sur celui d'al-Hoṭaiyah, qui est ainsi conçu :

Ṭawîl. — « Lorsqu'il a résolu une expédition militaire, sa noble « épouse, que parent des perles et des pendants d'oreilles, ne saurait le « détourner de son dessein. »

Le poète Ǵarîr, malgré sa vaste érudition, son talent supérieur pour composer des vers remarquables, et l'originalité de ses expressions, a copié ce vers :

Wâfir. — « Si l'immortalité était la conséquence de la supériorité « d'une tribu sur une autre, certes l'immortalité nous serait acquise. »

de celui de Zohaïr, vers célèbre qu'apprennent par cœur les enfants et que récitent les femmes, et qui est ainsi conçu :

Ṭawîl. — « Si la gloire pouvait rendre l'homme immortel, il ne fut « point mort ; mais la gloire d'un homme ne saurait le rendre immortel. »

Aś-Śammâḳ a dit :

Ṭawîl. — « Souvent une chose que le cœur convoite est loin de vous « être profitable, tandis qu'une autre dont on appréhende les conséquences « funestes ne vous est point préjudiciable. »

Cette pensée est empruntée à ce vers du poète :

Ṭawîl. — « Souvent on ambitionne une chose qu'on ne saurait obte- « nir et l'on en redoute d'autres qui ne nous seraient point désavantageu- « ses. »

Abou-Tammâm, malgré son génie et son talent de parole, a exprimé cette pensée :

Ṭawîl. — « Le plus bel éclat est celui que fait resplendir la jeunesse ; « telle la blancheur des dons sur le fond noir de la demande. »

qu'il a empruntée de ce vers d'al-Àkṭâl :

Ṭawîl. — « J'ai vu une tache blanche sur un fond noir ; telle la blan- « cheur des dons sur le fond noir de la demande. »

Entre autres bévues commises par les poètes, on cite la suivante : On rapporte qu'Abou-l-ʿAtâhiyah, malgré son talent supérieur en poésie, commettait souvent des balourdises. Il rencontra à la Mekke, raconte-t-on, Moḥammad, fils de Mobâdir et il le plaisanta et le tourna en dérision ; puis, se rendant, [avec lui], chez ar-Rašîd : « O Prince des croyants, lui dit-il, je t'amène le poète d'al-Baṣrah qui compose un poème, par an, tandis que moi, chaque année, j'en compose deux cents. » Là dessus ar-Rašîd fit approcher de lui le poète Moḥammad et lui dit : « Qu'est-ce que vient de dire là Abou-l-ʿAtâhiyah ? » — « O Prince des croyants, répondit Moḥammad, si je faisais comme lui des vers de cette espèce :

Hazaǵ (1). — « Ah! ʿOtbah, le moment où je mourrai, à ce mo-« ment, à ce moment. »

---

(1) DIVERSES FORMES DU HAZAǴ.

2ᵉ *hémistiche.*	1ᵉʳ *hémistiche.*
— — — ◡ | — — — ◡ | — — — ◡	— — — ◡ | — — — ◡ | — — — ◡

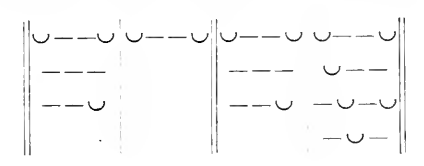
Changements dont ces pieds sont susceptibles.

‖ ◡ — — ◡ | ◡ — — ◡ | ◡ — — ◡ ‖ ◡ — — ◡ | ◡ — — ◡ | ◡ — — ◡ ‖

Maǵzou-l-Hazaǵ (Hazaǵ dont un pied, dans chaque hémistiche, a été retranché).

‖ — — — ◡ | — — — ◡ ‖ — — — ◡ | — — — ◡ ‖

Changements dont ces pieds sont susceptibles.



NOTA. — Tous les pieds autres que — — — ◡ et ◡ — — ◡, sont fort rares.

j'en ferais, moi aussi, des quantités; mais voici ceux que je compose :

Kafîf. — « Certes le serviteur du Dieu Glorieux, le jour où le Seigneur l'accueille dans son sein, brise une colonne, mais une colonne qui « est loin d'être détruite!

« Le brancard, où il est étendu, et ceux qui le portent ne se rendent point « compte de ce que ce cercueil renferme de vertu et de générosité. »

Ar-Rašîd, charmé de ces vers, fit compter à Moḥammad dix mille pièces d'argent et Abou-l-'Atâhiyah faillit en mourir de dépit et de douleur.

On appelait Baššâr, fils de Bord, le père des traditionnistes et on lui décernait la palme de l'excellence et de la supériorité; certains philologues donnaient même ses vers comme exemple; mais, malgré tout cela, ce poète a fait ces vers [de si mauvais goût] :

Ramal. — « Oui! Les membres de Solaïmâ, mon amante, c'est, « dirait-on, des tiges de cannes à sucre [tant ils sont sveltes]; ce ne « sont point les membres [lourds et épais] du chameau;

« Lorsque j'approche d'elle un oignon, le parfum du musc [qui s'exhale « de sa personne] l'emporte sur l'odeur de ce bulbe. »

et encore le suivant :

Wâfir. — « Lorsqu'elle se lève pour marcher, elle s'incline, [avec « tant de flexibilité], qu'on dirait de ses os des bambous. »

et cet autre encore où il se glorifie :

Ṭawîl. — « Cette poussière [qui est] au-dessus de nos têtes et [l'éclat « de nos glaives offrent le spectacle d'une nuit où les étoiles tomberaient « [du haut du firmament]. »

et celui-ci encore :

Ṭawîl. — « Si, à cause d'un fétu [qui se trouve dans l'eau] tu ne « bois point à ta satiété, tu souffriras de la soif; et quel homme est sûr de « s'abreuver [toujours] à une eau claire et limpide? »

Abou-ṭ-Ṭayib al-Motanabbi, malgré son esprit supérieur, son habileté à manier la parole à son gré, son talent à exprimer d'ex-

uises pensées, malgré la saine morale et les maximes couran-s dont sont remplis ses vers, a cependant dit :

Basîṭ. — « La terre était devenue tellement étroite aux fuyards qu'alors qu'ils ne voyaient rien, ils s'imaginaient voir, dans ce rien, un homme (1). »

Or, un rien signifie quelque chose qui n'existe pas et que, par tite, on ne saurait voir ; c'est donc là une faute grossière de la urt d'al-Motanabbi.

Un de ses vers que l'on critique et que les oreilles repoussent our ainsi dire [tant il est dur] est celui-ci :

Ṭawîl. — « Sous le poids du chagrin qui agitait mon âme, je courais, avec l'agilité d'une chamelle ʿîs, qui toutes sont rapides à la course. » The camels thus termed are said to be of good bred (2).]

Et cet autre vers du même poète où l'impudence du langage allie à la médiocrité de la pensée :

Kâmil. — « S'il était comme toi ou s'il devait l'être ou qu'il le devînt, j'eusse renoncé, dans ce cas, à l'Islâmisme (3). »

Au nombre des pensées qu'il a copiées se trouve celle-ci :

Wâfir. — « Ravir la vie aux troupes ennemies est plus digne des héros que de se mettre à piller leurs dépouilles (4). »

u'il a empruntée de ce vers d'Abou-Tamâmm :

Basîṭ. — « Certes, les lions, les lions du fourré, au jour du danger, se préoccupent de leurs adversaires et non de leurs dépouilles. »

Abou-ʿAbd-Allah az-Zobaïri raconte le fait suivant : « Le rap-ode de Ǵarîr, celui de Koṯaiyir, celui de Ǵamîl, celui d'al-Âḥ-vas et celui de Noṣaiyib, se trouvaient [un jour] réunis ensemble ; hacun d'eux se vantait et disait : mon patron est le poète qui a e plus de talent. Ils choisirent, comme juge de leur différend, la lame Sokaïnah, fille d'al-Ḥosaïn, à cause de son esprit et de sa profonde connaissance en poésie. Ils se rendirent auprès d'elle

(1) Voir Fr. Dieterici, *Mutanabbii Carmina*, éd. de Berlin, page 27. — (2) *Idem*, age 50. — (3) *Idem*, page 592. — (4) *Idem*, page 357.

et, après lui avoir demandé audience, ils lui exposèrent ce dont il s'agissait. « Ton patron, dit-elle, au chanteur de Ǵarîr, n'est-ce point lui qui a dit :

Kâmil. — « Une belle qui captive les cœurs vint te trouver, la nuit; « [mais tu lui dis], ce n'est pas l'heure de la visite, retourne et que la paix « t'accompagne ! »

Et quelle heure est plus propice [pour une belle] que celle d'une visite faite la nuit ? que Dieu confonde ton maître et ses vers ! Que n'a-t-il dit plutôt « Entre et que la paix t'accompagne ! »

Puis, s'adressant au chanteur de Koṯaiyir : « Ton patron, lui dit-elle, n'est-ce point lui qui a dit :

Ṭawîl. — « Ce qui réjouit les yeux de ma belle, ce qui les fait le « mieux s'épanouir d'aise, réjouit également les miens. »

Or, rien ne délecte mieux les yeux d'une belle que les caresses voluptueuses de la couche : ton patron désirait donc avoir avec elle des liaisons intimes. Que Dieu confonde ton maître et flétrisse ses vers ! » Sokaïnah, s'adressant ensuite au chanteur de Ǵamil : « Ton patron, lui dit-elle, n'est-ce point lui qui a dit :

Ṭawîl. — « Si elle m'eut laissé la raison, je ne l'aurais plus ambi- « tionnée, mais je l'ambitionne du moment qu'elle m'a ravi la raison. »

Je ne constate point chez l'auteur de ce vers des sentiments d'amour ; c'est uniquement le retour de sa raison qu'il poursuit. Que Dieu confonde ton patron et qu'il ait ses vers en abomination ! » ; s'adressant alors au chanteur de Noṣaiyib : « N'est-ce point ton patron, lui dit-elle, qui a dit :

Ṭawîl. — « Tant que je vivrai, je serai amoureux fou de Da'd ! « une fois mort, ciel ! que je plains celui qui, après moi, en tombera « amoureux ! »

Son unique souci est pour celui qui en tombera amoureux après lui ! que Dieu le confonde et disgracie ses vers ! que n'a-t-il dit plutôt :

Ṭawîl. — « Tant que je vivrai, je serai amoureux passionné de

)a'd! Puisse Da'd, apres ma mort, ne plus se sentir à l'aise auprès d'un
amant ! »

Enfin, s'adressant au chanteur d'al-Âḥwaṣ : « N'est-ce point, lui
manda-t-elle, ton patron qui a dit :

Kâmil. — « La nuit, lorsque la constellation des Pléïades est entou-
ée d'un cercle, deux amants s'épanchent en promesses, en communica-
ons mutuelles ;
Ils passent la plus délicieuse, la plus agréable des nuits, jusqu'au
noment où l'aurore venant à briller, ils sont obligés de se quitter. »

Que Dieu le confonde et flétrisse ses vers ! que n'a-t-il dit plu-
 : « [Jusqu'au moment où l'aurore venant à briller] ils s'étrei-
ent l'un l'autre [dans des transports amoureux]. »

Sokaïnah, (Puisse Dieu lui accorder des marques de sa satis-
ction !), ne se prononça donc en faveur d'aucun de ces poètes
leurs rapsodes s'abstinrent de lui répondre.
Ibn-al-Kalbi raconte le fait suivant : « Lorsque le kalifat, dit-il,
hut à 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, les poètes vinrent à sa cour,
mme ils étaient venus à celle des kalifes, ses prédécesseurs.
étaient, depuis plusieurs jours, à la porte du palais, sans avoir
obtenir encore l'autorisation d'être introduits, lorsque arriva,
ur voir 'Omar, 'Adi, fils d'Àrṭâh, qui jouissait auprès de ce prince
une grande considération. Ǵarîr lui barra le chemin en lui
sant :

Basîṭ. — « O homme, ô toi qui conduis ta monture, avec une douce
llure, voilà ton tour arrivé, tandis que le mien est passé :
Informe notre kalife, puisque tu vas être admis en sa présence, que je
uis à sa porte, comme un homme que des entraves aux pieds retiennent :
N'oublie point ma commission ; on te pardonnera cette liberté, car voilà
bien longtemps que je suis loin de ma famille et de mon pays. »

« Je n'y manquerai point, ô père d''Abd-Allah, lui répondit
di ». En effet, celui-ci introduit auprès d''Omar, fils d''Abd-al-
ziz, (que Dieu l'agrée !) : « O Prince des croyants, lui dit-il, les
ètes sont à ta porte ; [songe que] leurs langues sont empoison-
es et [que] leurs flèches ne manquent point le but. » — « Et que
ut-il y avoir de commun entre moi et les poètes ? », lui dit
mar, (que Dieu l'agrée !). — « O Prince des croyants, reprit

ʿAdi, l'apôtre de Dieu fut loué [par les poètes] et se montra gén reux [envers eux] et tout bon Musulman doit imiter son exemple — « Tu as raison, répliqua ʿOmar ; voyons, quels sont ceux q se trouvent à ma porte ? » — « Il y a le fils de ton oncle paterne ʿOmar, fils d'Abou-Rabiʿah, le Qoraïchite. » — « Puisse Die s'écria ʿOmar, ne point rapprocher sa parenté [de la nôtre] et r point prolonger ses jours ! n'est-ce point lui l'auteur de ces vers

Ṭawîl. — « Puissé-je, le jour où ma dernière heure sera prête à so « ner, aspirer à longs traits ton haleine embaumée ! [à la lettre : aspirer « qui est entre tes deux yeux et ta bouche].
« Puissent ta salive tout entière servir à laver mon corps, la moëlle « tes os et ton sang servir à l'embaumer !
« Ah ! Puisse ma [chère] Salmâ être, dans mon tombeau, ma compag « de couche, soit ici, soit dans le Paradis, soit dans la Géhenne ! »

Que n'a-t-il plutôt souhaité, cet ennemi de Dieu, de la renco trer ici-bas, dans ce monde, et accompli ensuite une bon œuvre ! Par Dieu ! je ne le recevrai jamais ! Qui y a-t-il encore ma porte des personnes dont tu as parlé ? » — « Il y a Ǵamil, fi de Maʿmar, l'ʿOdrite ». — « N'est-ce point lui qui a dit :

Ṭawîl. — «Plût à Dieu que nous eussions pu vivre constamme « ensemble ! ah ! une fois morts l'un et l'autre, ma fosse viendra chercher « sienne à travers les cadavres !
« Je n'aurais nulle envie de vivre plus longtemps, si l'on venait me dir « la pierre sépulcrale s'est refermée sur elle !
« Je passe toute la journée sans la voir, mais la nuit, mon âme et « sienne, se rencontrent en songe. »

Par Dieu ! qu'il ne se présente jamais devant moi ! Qu'est-c qu'il y a encore, à ma porte, des personnes en question ? » — « y a Koṭaiyir [l'amant] d'ʿOzzah. » — « N'est-ce point lui qui a di

Kâmil. — « Les moines de Madian et ceux que j'ai connus, fonda « en larmes, atterrés par la crainte de la mort,
« S'ils avaient entendu la douce conversation d'ʿOzzah comme je l' « entendue moi-même, ils seraient tombés à ses pieds, prosternés et en ad « ration devant elle. »

Que Dieu le maudisse ! Par Dieu ! je ne le recevrai jamais ! Qu y a-t-il encore de ces gens-là, à ma porte ? » — « Il y a al-Âḥwa

nsarite. » — « Que Dieu l'ait en abomination ! qu'il ne se pré-
nte jamais devant moi ! N'est-ce pas lui qui a dit, après avoir
erché à débaucher la jeune esclave d'un habitant de Médine,
point que ce dernier s'était vu obligé de s'enfuir avec elle loin
lui :

Monsariḥ. — « Il n'y a que Dieu entre moi et son maître ; il fuit
avec elle loin de moi, mais je m'attache à ses pas. »

Quel autre, de ces gens-là, y a-t-il encore à la porte ? » — « Il
a al-Farazdaq, Hammâm, fils de Ġâlib. » — « N'est-ce point lui
uteur de ces vers dans lesquels il se fait une gloire de son
pudicité ?

Tawîl. — « Elles m'affalèrent de quatre-vingts brasses de haut ; tel
s'abat, du haut des airs, un faucon, aux plumes légères et bien fournies ;
« Lorsque mes pieds furent posés solidement à terre, elles se mirent à
crier : est-il vivant et, par suite, avons-nous encore l'espoir de le revoir,
ou est-il mort et, dans ce cas, devons-nous être sur nos gardes ?
« Cessez vos cris, leur dis-je : qu'ils n'attirent point l'attention sur nous,
et moi, aussitôt, de détaler en me lançant dans les profondeurs de la nuit. »

Par Dieu ! je ne l'admettrai jamais chez moi ! Quel autre, des
rsonnages en question, y a-t-il encore à ma porte ? » — « Il y a
-Âkṭal, le Ṯa'labite. » — « N'est-ce point lui qui est l'auteur de
s vers :

Wâfir. — « Jamais de ma vie, je ne jeûnerai le mois de Ramaḍân ;
jamais je ne mangerai de la viande de brebis offerte en sacrifice ;
« Jamais, je ne conduirai, aux plaines de la Mekke, des chamelles encore
vierges, pour y être immolées ;
« Jamais, je ne ferai comme l'homme pieux qui crie avant l'aurore : Venez
au salut !
« Tout au contraire, je passerai ma vie à boire du bon vin et ne me pros-
ternerai que devant le visage éclatant des belles ! »

Un tel poète, puisse Dieu nous en débarrasser ! Par ma foi !
'il ne s'avise point de jamais venir chez moi, ni de fouler, de
s pieds, mes tapis ; car c'est un indigne mécréant ! Qui y a-t-il
core à ma porte des poètes en question ? » — « Il y a Ġarîr. »
« N'est-ce point lui l'auteur de ce vers :

Kâmil. — « Une belle, qui captive les cœurs, vint frapper à ta porte

« la nuit [et toi de lui dire] : ce n'est point l'heure de la visite ; retourne-t-e
« et que Dieu t'accompagne ! »

Cependant, puisqu'il en est ainsi et que je ne puis pas faire di
féremment, je veux bien recevoir ce dernier. » Et, en effet, 'Oma
donna l'ordre de l'introduire. « Je sortis donc, rapporte 'Adi, fi
d'Ârṭâh, et je dis à Ǵarîr d'entrer. Aussitôt ce dernier s'avanç
tout en récitant ces vers :

Kâmil. — « En vérité ! Celui qui a envoyé le Prophète Moḥamma
« a confié le kalifat aux mains d'un Imâm plein d'équité ;
« Sa justice et sa sollicitude s'étendent sur tous ses sujets ; aussi sont-i
« pleins de respect envers lui et s'est-il concilié l'amour de tous les cœurs
« J'espère, de sa munificence, qu'il me fera promptement du bien ; on aim
« les personnes qui donnent sans tarder ;
« Dieu, dans son Saint Livre a édicté des obligations envers les voyageu
« et les pauvres indigents. »

Lorsque Ǵarîr fut arrivé devant le kalife, celui-ci lui dit : «
Ǵarîr, crains Dieu et ne parle qu'avec sincérité. » Là dessus, l
poète se mit à réciter ces vers :

Basîṭ. — « Dans le Yamamah, que de pauvres veuves éperdues [tu a
« [secourues] ! Que d'orphelins, à la voix et au regard débiles,
« Pour lesquels ta sollicitude a remplacé la perte de leur père ; telle l
« mère, dans leur nid, pour ses petits qui ne peuvent encore ni marche
« ni voler ;
« Parlerai-je des peines et des malheurs qui me sont survenus ? Non
« L'heureuse nouvelle que j'ai apprise [de ton avènement au trône] a effac
« tous mes maux.
« Ah ! nous espérons du kalife, puisque la pluie nous a fait défaut, ce qu
« nous attendons d'une ondée bienfaisante.
« Oui ! la dignité du kalifat lui est échue, en vertu de la volonté divine, d
« même que (Q. xx, 42) Moïse vint trouver son Dieu, en vertu d'un arrê
« [divin].
« Les pauvres veuves, tu as déjà pourvu à leurs besoins, mais ce pauvr
« indigent du sexe masculin, qui pourvoiera aux siens ?
« Tant que tu vivras, la prospérité ne nous abandonnera pas ; puiss
« Dieu, ô 'Omar, te favoriser d'une existence heureuse ! »

« Par Dieu ! ô Ǵarîr, lui dit le kalife, tu t'en es tiré à merveille
mais je ne possède plus que trente pièces d'or ; or, dix ont ét
prises par 'Abd-Allah, mon fils ; dix autres par la mère d''Abd

llah ; page, ajouta-t-il, remets-lui les dix autres qui restent ».
-« Par Dieu, ô Prince des croyants, observa Ǵarîr, de l'argent
ıe j'ai gagné, c'est celui qui me procure le plus de plaisir » ; ce
sant, il se retira. — « Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau, ô
ırîr? » lui demandèrent les autres poètes. — « J'apporte une
ouvelle, répondit-il, qui va être loin de vous satisfaire ; je sors
chez le Prince des croyants qui donne, il est vrai, aux pau-
es, mais qui repousse les poètes. Cependant je suis content de
i. » Et Ǵarîr d'improviser ce vers :

Tawîl. — « J'ai constaté que la magie des Ǵinn n'avait aucun effet
sur lui et certes mon Satan était un magicien d'entre les Ǵinn. »

De ce que l'on cite concernant les étourderies imputées à des gens d'esprit et les bévues commises par des hommes distingués.

Al-Âḥnaf a dit : « L'homme distingué est celui dont les lapsus se
mptent et dont les bévues sont rares. — Toute fine lame, dit-on,
ébrèche, tout excellent coursier bronche. — Al-Âḥnaf, fils de
ıïs, était un grand personnage, d'une douceur de caractère qui
t passée en proverbe : on lui attribue, cependant, le mouvement
impatience que voici : ʿAmr, fils d'al-Âhtam, pour lui faire com-
ettre une étourderie, soudoya un individu qu'il lui dépêcha et
ui lui dit : « O Abou-Baḥr, quelle situation occupait ton père,
ns sa tribu ? » — « Il en était, lui répondit al-Âḥnaf, le person-
ge le plus considérable, le chef, et il ne le cédait en mérite à
i que ce fût. » L'individu revint une seconde fois et al-Âḥnaf
mprit alors qu'il était envoyé par ʿAmr, fils d'al-Âhtam [fils de
denté]. Comme l'individu lui demandait encore quelle situation
cupait son père, il répondit : « Mon père était un homme d'un
ractère mâle et énergique et était doué de nobles qualités de
eur ; ce n'était point un édenté (Âhtam), ni un Arabe glouton.
Saʿîd, fils de Mosaiyab, assurait que, depuis quarante ans, il
avait jamais manqué de se trouver, au moment de l'appel
blic à la prière fait par le Muaḏḏin, dans la mosquée de l'Apô-
e de Dieu : ce disant, il se levait pour aller y prier, lorsqu'il
aperçut que le monde venait de sortir de la Mosquée. — « Je
ai jamais commis aucun oubli », disait [un jour] Qatâdah ; au
ême moment, il appelait son page et lui disait de lui apporter ses

sandales. — « Tes sandales, lui observa le page, tu les as aux pieds. » — Hiśâm, fils d'ʿAbd-al-Malik, appartenait à la famille des Omaiyades et en était un des esprits les plus avisés : cependant, on lui impute quelques étourderies, entre autres, la suivante : un jour, son chamelier, pour stimuler la marche de sa monture, étant venu à chanter ce vers :

Sariʿa. — « O noble chamelle, assurément tu portes l'être le plus « noble qu'ait jamais porté une monture ! »

[Ce vers avait été prononcé à l'adresse du Prophète]. Hiśâm lui dit : « C'est la vérité ! » — [Un autre jour], comme on parlait devant lui de son frère Solaïmân, il s'écria : « Par Dieu ! je ne manquerai point, au jour de la résurrection, de me plaindre de lui au Prince des croyants ʿAbd-al-Malik. » Ce même Prince, à son avènement au trône, s'écria : « Louanges à Dieu qui m'a sauvé du feu de l'Enfer, en m'élevant à cette dignité ! » — An-Nâbiġah a dit : « Quel est l'homme qui est sans défauts ? » Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le Salut !

CHAPITRE X.

De la confiance dans le Dieu Très-Haut ; de la satisfaction du sort que Dieu nous a départi ; du contentement de ce que l'on a ; de la réprobation de la cupidité, de la convoitise et autres défauts de ce genre.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE LA CONFIANCE DANS LE DIEU TRÈS-HAUT.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXV, 60) « Mets ta confiance dans le Dieu Vivant, qui ne meurt point. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XVI, 44) « Et ils mettent leur confiance en leur Dieu. » — Il a dit encore, (que son nom soit exalté!) : (Q. LXV, 3) « Celui qui met sa confiance en Dieu, Dieu sera pour lui un soutien suffisant. »

On donne, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée!), que l'Apôtre de Dieu a dit : « Il entrera en Paradis des personnes dont les cœurs sont semblables aux cœurs des oiseaux. » C'est Moslim qui rapporte cette tradition. Suivant les uns, ces paroles s'appliquent aux personnes qui mettent en Dieu leur confiance et, suivant d'autres, aux personnes dont le cœur est tendre. — On donne sur l'autorité d'al-Barâ, fils d'Âzib, (que Dieu l'agrée!), que l'Apôtre de Dieu a dit : « Si vous mettez en Dieu votre confiance, avec toute la foi qu'il convient, il sera pourvu à vos besoins, comme il est pourvu à la pâture des oiseaux qui, le matin, ont le ventre vide, et le soir, s'en retournent le ventre plein. » — Le Dieu Très-Haut fit cette révélation à David (que la paix repose sur lui!) : « O David, qui m'invoque, je l'exauce ; qui implore mon secours, je viens à son aide ; qui demande mon assistance, je le secours ; qui met sa confiance en moi,

je le protège; car je suis le protecteur de ceux qui mettent leur confiance en moi, le défenseur de ceux qui implorent mon secours, l'auxiliaire de ceux qui demandent mon aide, l'exauceur de ceux qui m'invoquent. »

On raconte que, sous le règne d'Hâroun ar-Rašîd, il se produisit, dans le pays, une telle cherté dans les denrées alimentaires, une disette si grande, que tout le monde en était profondément désolé et affligé. Le kalife Hâroun ar-Rašîd ordonna de redoubler de prières et de larmes et fit briser les instruments de musique. Or, un certain jour, on trouva un esclave qui battait des mains en cadence, dansait et chantait. On le conduisit devant le kalife Hâroun ar-Rašîd qui lui demanda compte de sa conduite, laquelle contrastait avec celle de tous les autres. « Mon maître, répondit-il, possède un grenier [plein] de froment et j'ai en lui pleine confiance qu'il m'en donnera à manger; c'est ce qui fait que je ne me tourmente point, que je danse et me divertis. » A cette réponse de l'esclave, le kalife s'écria : « Si cet homme se repose entièrement sur une créature de son espèce, à plus forte raison est-il plus digne encore de se remettre entre les mains de Dieu ! »; aussi laissa-t-il les gens libres d'agir comme il leur plairait et prescrivit-il de se remettre totalement entre les mains du Dieu Très-Haut.

On raconte que Ḥâtim-al-Âṣamm était un homme qui avait une nombreuse famille, composée de garçons et de filles et qu'il ne possédait pas un seul grain de froment. Il se faisait remarquer par sa foi absolue en Dieu. Une nuit qu'il était assis à causer avec ses camarades, on vint à parler du pèlerinage à la Mekke et le désir d'y aller s'empara de son cœur. Il alla trouver ses enfants, se mit à causer avec eux et leur dit : « Si vous permettiez à votre père d'aller, cette année, en pèlerinage à la Maison de son Seigneur et d'appeler sur vous les bénédictions divines, quel inconvénient y verriez-vous pour vous, si vous le faisiez? » — « Eh quoi ! lui objectèrent sa femme et ses enfants, dans la situation où tu te trouves, alors que tu n'as en ta possession absolument rien, en présence du dénûment où tu nous vois, de la misère dans laquelle nous sommes, comment peux-tu songer à pareille chose? » Or, Ḥâtim avait une fille toute jeune encore qui se mit à dire : « Quel inconvénient verriez-vous pour vous à lui accorder l'autorisation qu'il vous demande? que cela ne vous

asse pas souci : laissez-le aller où il voudra, car le pain quoti-
lien lui échoiera et ce n'est point lui qui est chargé d'y pourvoir » ;
it elle de s'étendre sur ce sujet. — « Par Dieu ! s'écrièrent les
utres, notre jeune sœur a raison ; ô notre père, va où tu vou-
lras. » En effet le père se leva à l'instant, se revêtit du manteau
iénitentiel pour le pèlerinage et se mit en route. Le lendemain,
es voisins vinrent trouver sa famille et lui reprochèrent vive-
nent de l'avoir laissé partir pour le pèlerinage ; ses camarades
it ses voisins étaient désolés de son départ. Les enfants se mi-
ent alors à blâmer leur jeune sœur, en disant : « Si tu t'étais
ue, nous n'aurions rien dit. » Là-dessus la petite fille leva les
eux vers le ciel et s'écria : « O mon Dieu, ô mon Seigneur,
mon Maître, j'ai amené ces gens à avoir foi en ta sollicitude ;
ertes, tu ne les abandonneras point, tu ne tromperas point leur
ttente, tu ne me couvriras point de confusion devant eux. »
)r, pendant qu'ils étaient dans cette situation, voilà que l'Emir
le la ville qui était sorti pour une partie de chasse, s'égara loin
le son escorte et de ses compagnons et fut pris d'une soif
rdente. Comme il passait auprès de la maison du juste Ḥâtim-
l-Âṣamm, il frappa à la porte pour demander à boire. « Qui est
à ! » lui cria-t-on. « L'Emir est à votre porte, répondit-il, et vous
lemande à boire. » L'épouse de Ḥâtim levant alors ses yeux
ers le ciel s'écria : « O mon Dieu, ô mon Seigneur, que tes louan-
ges soient proclamées ! Hier, nous avons passé la journée sans
nanger et, aujourd'hui, voilà l'Emir, à notre porte, qui nous
lemande à boire. » Aussitôt, elle prit une cruche toute neuve,
a remplit d'eau et dit à la personne qui la lui prit des mains :
Excusez-nous. » L'Emir prit la cruche, y but et en trouva l'eau
lélicieuse. « Cette maison, demanda-t-il, appartient [sans doute]
un Emir ? » — « Non pas certes, lui répondit-on, elle ap-
artient, au contraire, à un serviteur d'entre les serviteurs de
)ieu, connu sous le nom de Ḥâtim-al-Âṣamm. » — « En effet,
en ai déjà entendu parler, » observa l'Emir. — O mon prince,
ui dit le vizir, je viens d'apprendre qu'hier il a revêtu le man-
eau pénitentiel du pèlerinage, qu'il est parti sans rien laisser à
a famille et je me suis laissé dire qu'ils ont passé la journée
l'hier sans rien manger. » — « Nous aussi, reprit l'Emir, nous
enons aujourd'hui de déranger ces gens et il n'est point cour-
ois que des gens comme nous dérangent des gens comme eux. »

Ce disant, l'Emir détacha la ceinture qu'il avait autour des reins et la jeta dans la maison ; puis, s'adressant aux gens de sa suite « Que celui qui m'aime, leur dit-il, jette, comme moi, sa ceinture. » En effet, tous les courtisans défirent la ceinture qu'ils portaient et la leur jetèrent. Au moment de partir : « O vous gens de la maison, dit le vizir, que le salut soit sur vous ! je ne vais pas manquer de vous apporter, à l'instant même, le prix de ces ceintures. » Lorsque l'Emir fut parti, le vizir revint les trouver et leur compta, comme prix des ceintures et en échange de leur restitution, une somme considérable. En voyant cela, la jeune fille se prit à fondre en larmes. « Que signifient ces pleurs, lui dit sa famille, alors qu'au contraire, il conviendrait que tu te réjouisses, car Dieu vient de nous combler de ses faveurs. » — « O ma mère, répondit-elle, ce qui me fait pleurer, c'est de voir qu'hier nous avons passé la nuit sans manger et qu'il a suffi qu'une créature jetât sur nous un de ses regards, pour nous faire passer de la gêne à l'opulence ; car le Dieu généreux, le Dieu créateur, lorsqu'il daigne jeter ses regards sur nous ne charge personne autre que lui, d'en prendre soin, fût-ce même l'espace d'un clin d'œil. O mon Dieu, (ajouta-t-elle), veuille bien jeter tes regards également sur notre père et le diriger dans la meilleure direction ! » Laissons là un instant la famille et voyons ce que devenait leur père Ḥatim. Ce dernier, après avoir quitté la maison, revêtu du manteau pénitentiel, rejoignit la caravane des pèlerins. L'Emir de la troupe étant tombé souffrant, on chercha pour lui un médecin, mais on n'en trouva point. « Y a-t-il parmi nous (, demanda-t-on, quelque saint homme ? » On désigna Ḥâtim et celui-ci vint trouver l'Emir, lui parla, appela sur lui les bénédictions divines et voilà que l'Emir fut soudainement guéri. Le chef de la caravane fit immédiatement donner à Ḥâtim une monture pour voyager, de quoi manger et de quoi boire. Ḥâtim s'endormit, cette nuit là, en pensant à sa famille et, dans son sommeil, une voix lui dit : « O Ḥâtim, quiconque se conduit bien envers nous, nous nous conduisons bien envers lui » et la voix mystérieuse de lui apprendre l'heureux changement qui était survenu dans sa famille. Et Ḥâtim de redoubler de louanges envers le Dieu Très-Haut. Son pèlerinage terminé, il revint. Ses enfants se portèrent à sa rencontre ; il embrassa sa petite fille et pleura. « Les petits d'une famille, dit-il, sont parfois les grands de cette même

amille; ce n'est pas aux plus grands d'entre vous que Dieu s'in-éresse, mais bien à ceux qui le connaissent le mieux; je vous ngage donc à vous appliquer à le connaître et à mettre en lui otre entière confiance; car quiconque met sa confiance en Dieu, ieu lui suffit. »

Au nombre des sages préceptes des philosophes, on cite celui-ci : Quiconque est convaincu que la pitance qui lui est départie ne ui fera point défaut, assure, par anticipation, sa tranquillité; qui-onque est pénétré qu'il ne saurait échapper au sort qui lui est éservé a le cœur exempt de toute idée inquiétante; quiconque ent parfaitement que son maître est meilleur à son égard que les erviteurs et s'adresse à lui, ce maître le préserve de tout cha-rin et le réconforte. »

Voici une tradition que l'on tient du fils d' Abbâs, (que Dieu aigne accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction!). e me trouvais, un jour, rapporte-t-il, auprès du Prophète, lors-u'il me dit : « Jeune homme, je vais t'apprendre quelques ages maximes : Pense à Dieu et Dieu pensera à toi : pense à ieu et tu le trouveras en face de toi; si tu as une demande à ire, adresse-toi à Dieu; si tu as à implorer le secours de quel-u'un, implore celui de Dieu; pénètre-toi bien de ceci, que les peu-les, dussent-ils se liguer pour te favoriser en quoique ce soit, ne ourraient faire pour toi autre chose que ce que Dieu a écrété à ton sujet; et que, dussent-ils se coaliser pour te faire u mal en quoi que ce soit, ils ne pourraient te porter d'autre réjudice que celui que Dieu a encore décrété à ton égard; les vres [de la destinée] ont été ramassés et les plumes sont sèches! 'est-à-dire, les livres où la destinée des hommes est inscrite ont définitivement clos et la plume ne saurait plus rien y hanger]. »

On dénonça à ar-Rašîd qu'il y avait, à Damas, un homme de famille des Banou-Omaiyah dont l'immense fortune, la haute ifluence, les nombreux chevaux et troupes qu'il possédait, mena-aient l'autorité royale. « Ar-Rašîd, se trouvant à al-Koufah, rsqu'on lui fit ce rapport, raconte Manârah, eunuque de ce prince, ie fit appeler et me dit : Pars immédiatement pour Damas; rends avec toi cent satellites et ramène-moi le nommé un l, l'Omaiyade; voici pour le Gouverneur une lettre que tu e lui remettras que si l'individu t'empêchait de remplir ta mis-

sion ; s'il n'y met point d'obstacle, tu garrotteras l'Omaiyade et tu le feras cheminer à côté de toi, sans le perdre de vue, et en ayant soin de noter tout ce que tu verras et tout ce qu'il dira ; tu me rendras compte de ce qui se sera passé et du résultat de ta mission ; va : je te donne pour aller, un délai de six jours, pour revenir, six jours encore, et un jour, pour rester là-bas ; est-ce compris ? » — « Parfaitement ! », répondis-je. — « Eh bien ! pars et que la bénédiction de Dieu t'accompagne ! » — « Je partis donc, continue Manârah, et enroulant les étapes, nuit et jour, et ne descendant de cheval que pour faire mes prières ou pour satisfaire mes besoins naturels, j'arrivai à la porte de Damas, dans la nuit du septième jour de mon départ. Lorsqu'on ouvrit la porte de la ville, j'entrai et me dirigeai vers la maison de l'Omaiyade ; je remarquai qu'elle consistait en un immense hôtel, à l'aspect imposant et dénotant une grande opulence, aux nombreux serviteurs et domestiques, aux dehors grandioses, au train de maison considérable, avec des banquettes larges sur lesquelles se trouvaient assis des pages. Je fis irruption dans la maison, sans être annoncé et, tout ahuris, ils demandèrent qui j'étais. On leur dit que j'étais l'envoyé du Prince des croyants. Arrivé dans la cour intérieure de la maison, j'aperçus plusieurs individus, à l'aspect vénérable. Je crus que la personne que j'étais venu chercher se trouvait parmi eux. Je demandai après elle et on me répondit qu'elle était aux bains. On me reçut avec distinction et on me pria de m'asseoir, tandis qu'on faisait conduire dans un autre appartement les personnes de ma suite et celles qui m'accompagnaient. Pendant ce temps, je me mis à scruter, dans tous ses détails, la maison et à examiner les lieux, jusqu'au moment où le personnage en question sortit des bains, suivi d'une foule considérable d'hommes dans la force de l'âge, de jeunes gens, de serviteurs et de pages. Il me salua et me demanda des nouvelles du Prince des croyants. Comme je répondis qu'il était en parfaite santé, il en rendit grâces au Dieu Très-Haut. On lui apporta alors les plateaux de fruits et il me dit : « Approche-toi, ô Manârah, et mange avec nous. » Je le regardai longuement d'un œil scrutateur, pour découvrir s'il n'avait pas une arrière pensée, et je lui dis : « Je n'ai pas envie de manger. » Il n'insista point. Je vis chez lui ce que je n'avais vu que dans le palais du kalife. On apporta ensuite les mets et j'en atteste Dieu ! je ne vis jamais une table mieux servie, des mets à

l'odeur plus parfumée, une vaisselle plus complète. « Viens te mettre à table, ô Manârah, me dit-il, et manger. » — « Je n'en sens point le besoin », lui répondis-je. Il n'insista point auprès de moi. A ce moment, je cherchai des yeux mes compagnons et n'en trouvant aucun à côté de moi, je demeurai frappé de stupeur de me voir tout seul, au milieu de cette foule de gens à son service. Lorsqu'il se fut lavé les mains, il se fit apporter les cassolettes à parfums et il se parfuma ; cela fait, il se leva, fit sa prière de midi et, après s'être acquitté complètement des génuflexions et des prosternements qu'elle comporte, il adressa encore à Dieu de longues prières.

Lorsqu'il eut fini, il s'avança vers moi et me dit : « Quel est le motif qui t'amène, ô Manârah ? » Je lui remis alors la lettre du Prince des croyants. Il la baisa, la porta sur sa tête, puis la décacheta et la lut. Lorsqu'il eut fini d'en prendre connaissance, il appela auprès de lui tous ses fils, ses principaux camarades, ses serviteurs et tous les membres de sa famille que la maison, toute grande qu'elle était, pouvait à peine contenir. A cette vue, je perdis la tête et je ne doutai point qu'il ne voulût s'emparer de ma personne. Alors, par le serment irrévocable du divorce, du pèlerinage, de l'affranchissement, de l'aumône et par tous les autres serments les plus solennels, [il les adjura] de ne point se rassembler deux d'entre eux, dans le même lieu, avant que son affaire ne fût éclaircie ; puis, il leur recommanda son harem. Ces dispositions prises, il s'avança vers moi et, me tendant les pieds, il me dit : « Tiens, ô Manârah, mets-moi aux pieds tes fers. » En effet, j'appelai le forgeron qui l'enchaîna, puis on le porta et on alla le déposer dans la litière où je montai avec lui et nous partîmes. Lorsque nous fûmes parvenus hors des murs de Damas, il se mit à me causer d'un air riant et à me dire : « Cette ferme-ci m'appartient ; elle donne chaque année tel et tel revenu ; ce jardin là est aussi à moi ; il contient, en fait d'arbres rares et de fruits exquis, ça et ça ; ces champs que voici me rapportent chaque année tant et tant. » — « O mon brave, interrompis-je, ne sais-tu donc point que le Prince des croyants est tellement inquiété par l'autorité dont tu jouis qu'il m'a envoyé à tes trousses ; qu'il se trouve, en ce moment, à al-Koufah, à t'attendre et que toi tu te rends auprès de lui, sans savoir au devant de quoi tu vas ? Eh quoi ! Je viens de t'arracher de ta demeure, du sein de ta famille, de ton bien-être ; te voilà, seul, isolé, et tu te

mets à me parler de choses dont tu ne retireras ni profit ni utilité et que je ne t'ai point demandées, alors qu'il vaudrait mieux que tu te préoccupes de ce que tu vas devenir. » — « Nous appartenons à Dieu, me répliqua-t-il, et c'est à lui que nous retournerons; ma perspicacité à ton égard, ô Manârah, se trouve en défaut; je croyais que le poste que tu occupes auprès du kalife n'était dû qu'à ta haute intelligence; mais voilà que je m'aperçois que tu es un vulgaire ignorant et que tu n'es pas digne d'adresser la parole aux kalifes. Je ne t'ai suivi, malgré ce que tu viens de m'exposer, que parce que j'ai une entière confiance en mon Dieu qui tient, entre ses mains, mon sort et celui du kalife et ce sort ne saurait être changé, ni en bien ni en mal, qu'autant que le Dieu Très-Haut le voudra bien. Or, s'il a décrété que quelque chose doit m'arriver, aucun expédient de ma part ne saurait l'empêcher et il n'est pas en mon pouvoir de le prévenir; si au contraire, Dieu n'a rien décrété à mon égard, le Prince des croyants et l'univers entier se ligueraient-ils pour me faire du mal, qu'ils ne le pourraient qu'avec la permission du Dieu Très-Haut. Je n'ai rien à me reprocher qui puisse me faire craindre quoi que ce soit; tout cela ne doit être que le résultat de quelque malveillant qui a dû tenir au kalife des propos calomniateurs sur mon compte. Le Prince des croyants est un homme d'un esprit supérieur et, s'il reconnait mon innocence, il ne permettra point assurément qu'on me fasse aucun mal; j'en atteste Dieu, je te jure que dorénavant, je ne te parlerai plus que pour te répondre. » A ces mots, il me tourna le dos et se mit à réciter le Qorân, ce qu'il ne cessa de faire jusqu'au moment de notre arrivée à al-Koufah qui eut lieu, de très bon matin, le treizième jour de ma mise en route. Je vis venir à ma rencontre, envoyés par le kalife, les principaux personnages de la cour qui arrivaient pour apprendre le résultat de ma mission. En entrant chez le kalife, je me prosternai à ses pieds et il me dit : « Voyons, ô Manârah, fais-moi le récit de ta mission, depuis le moment où tu nous as quitté jusqu'à celui de ton retour auprès de nous. » — Je me mis alors à lui raconter, dans les moindres détails, tout ce que j'avais fait et la colère se peignait sur ses traits. Lorsque dans mon récit, j'arrivai à l'endroit où l'Omaiyade ayant réuni ses enfants, ses pages et ses intimes que la maison pouvait à peine contenir, je cherchai mes compagnons, sans en trouver un seul présent,

on visage devint pourpre; lorsque je relatai les serments irrévoables par lesquels il les avait adjurés, ses traits se déridèrent; orsque je lui dis qu'il me tendit les pieds [pour se les faire enhaîner], son visage devint radieux et exprima la plus entière atisfaction; lorsque je lui racontai ma conversation avec lui, à ropos de ses métairies et de ses jardins, et les paroles que nous vions échangées à ce sujet, le kalife s'écria : « Cet homme été jalousé, à cause de son bien-être, et on l'a calomnié; nous avons inquiété et troublé; nous l'avons tracassé, lui, ses enfants t sa famille; va le trouver, enlève-lui les liens, détache-le et mène-le moi, en ayant pour lui les plus grands égards. » J'exéutai cet ordre. En entrant il se prosterna aux pieds d'ar-Rašîd t ce prince l'accueillit avec affabilité, le fit asseoir et s'excusa uprès de lui. L'Omaiyade lui répondit en des termes éloquents. — « Demande-moi ce que tu voudras, » lui dit le Prince des royants. — « Je demande, répondit-il, à retourner promptement lans mon pays et à rejoindre ma famille et mes enfants. » — « C'est accordé, lui dit le Prince, mais demande encore autre hose. » — « Je demande que le Prince des croyants soit juste nvers ses sujets et que, quant à ce qui me concerne, il veuille ien ne point me forcer à demander quoi que ce soit. » Alors rapporte Manârah] le Prince des croyants lui fit cadeau d'une elisse d'honneur et [s'adressant à moi], il me dit : « O Manârah, nonte immédiatement à cheval avec lui et ramène-le à l'endroit ù tu l'as pris; » puis, [se tournant vers l'Omaiyade] : « Va, dit-l, et que Dieu t'ait en sa garde et te couvre de son égide proectrice! ne manque point de nous donner de tes nouvelles et de ous informer de tes besoins. »

Remarquez ce trait admirable de la confiance de cet homme en on créateur; ah! qui met sa confiance en Dieu, Dieu le protège! ui l'invoque, Dieu l'exauce; qui l'implore, Dieu lui donne ce u'il désire!

On raconte que Ka'b al-Âḥbâr trouva consignées dans le Pentaeuque, les sentences suivantes dont il prit copie et qui étaient insi conçues : « O fils d'Adam, n'aie point peur des puissants, ant que durera ma puissance, et ma puissance est à jamais duable. » — « O fils d'Adam, n'aie point peur que ton pain quotilien te manque, tant que mes greniers seront pleins, et mes greniers sont à jamais inépuisables. » — « O fils d'Adam, ne te

complais qu'en ma société et je serai tout à toi; si tu me demandes, tu me trouveras; mais si tu te complais en la société d'un autre, je te mettrai de côté et tout bien t'échappera. » — « O fils d'Adam, je t'ai créé pour que tu m'adores et fais que ce devoir ne soit point pour toi un jeu; je t'ai départi ta pitance quotidienne, ne te tracasse donc pas et n'ambitionne point de t'en procurer davantage; si ta part est exiguë, n'en sois point désolé, car si tu te contentes de ce que Dieu t'a départi, tu y gagneras la tranquillité de ton cœur et [la satisfaction] de ton ventre et tu seras auprès de moi honoré; si, au contraire, tu ne te contentes point de ce que je t'ai assigné, j'en atteste ma Puissance et ma Majesté, je te ferai l'esclave des biens de ce monde et on t'y piétinera comme la terre est piétinée par les animaux; tu arriveras à n'en avoir, d'ailleurs, que ce que je t'en aurais départi et, de plus, tu seras honni à mes yeux. » — « O fils d'Adam, alors que j'ai créé les sept cieux et les sept continents, sans que cette œuvre m'ait occasionné la moindre fatigue, un pain qu'il m'est donné de t'octroyer sans peine me fatiguerait-il? » — « O fils d'Adam, je t'aime et, comme j'y ai droit de ta part, aime-moi aussi. » — « O fils d'Adam, ne me demande point le pain du lendemain, de même que je ne te demande point le labeur du lendemain; pénètre-toi bien que je n'oublie point celui qui me désobéit; à plus forte raison, je n'oublie point celui qui m'obéit; je suis le Dieu qui peut tout, le Dieu qui embrasse tout. »

Le poète a dit :

Ṭawîl. — « Quelle que soit la situation [difficile] où tu puisses te « trouver, il n'y a que Dieu qui soit à même de la dénouer favorablement; ne « mets donc jamais ta confiance que dans sa bonté;

« Que d'évènements surgissent que l'homme redoute et qui, contrairement « à son attente, tournent à son avantage! (Q. II, 213.) »

L'auteur de ce livre, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!], a composé ce distique [exprimant la même pensée] :

Ṭawîl. — En quelque circonstance que ce soit, mets ta confiance « dans le Dieu miséricordieux, car, il n'a jamais déçu celui qui a mis sa con- « fiance en lui;

« En Dieu, mets une foi entière et résigne-toi à ses arrêts; tu obtiendras « de sa bonté plus que tu n'en espères. »

SECTION II.

DU CONTENTEMENT [DE CE QUE L'ON A] ET DE LA SATISFACTION DU LOT QUE DIEU VOUS A DÉPARTI.

On lit dans le commentaire de ces paroles du Dieu Très-Haut: Q. xvi, 99) « Quiconque se conduit honnêtement et est [en même temps] bon croyant, qu'il soit homme ou femme, nous lui accorderons certainement une vie heureuse », qu'il faut entendre par « vie heureuse » le contentement de son sort.

L'Apôtre de Dieu a dit: « Le contentement est un trésor inépuisable.» — « O Apôtre de Dieu, lui demanda-t-on, qu'est-ce que c'est que le contentement? » — « Le contentement, répondit-il, c'est la renonciation absolue à ce qui se trouve entre les mains des autres; gardez-vous de la convoitise, car la convoitise, c'est la pauvreté en personne. » — Pour ce qui a trait au contentement de son sort, notre seigneur 'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée!), était animé des sentiments les plus élevés; avait-il envie de quelque chose, il se le refusait pendant une année. — Al-Kindi a dit: « L'esclave est un homme libre, du moment qu'il est content de son sort; l'homme libre, un esclave, du moment que l'ambition le domine. » — Bišr, fils de Ḥariṯ, rapporte le fait suivant: « Un homme, dit-il, sortit, [un jour], à la recherche de sa pitance. Chemin faisant, il se sentit fatigué et gagna une masure pour s'y reposer. Là, en portant ses regards de côté et d'autre, ses yeux tombèrent sur des lignes d'écriture tracées sur un mur. Il les examina de près et voilà qu'elles consistaient en ces vers:

Kâmil. — « Je t'ai aperçu, assis là en face de moi, et j'ai compris que tu étais en butte aux chagrins;
« Ne te laisse point abattre par la douleur et mets ta confiance en ton Seigneur; car celui qui s'en remet entièrement à lui trouve le soulagement à ses maux.
« Il bannit de son cœur tout souci, au sujet de son pain quotidien, lorsqu'il fut convaincu que ce pain lui était assuré. »

L'individu, rapporte le narrateur, s'en retourna chez lui et,

se remettant entièrement entre les mains de Dieu, il s'écria : « O mon Dieu, tu viens de nous donner une salutaire leçon ! »

Al-Gâhiz a dit : « Le Dieu Très-Haut n'a départi à ses créatures des aptitudes différentes que pour établir entre elles une bonne harmonie ; car, si ce n'étaient ces aptitudes diverses, chacun aspirerait au commandement, à la direction des affaires, à se livrer au négoce, à l'agriculture, et il en résulterait que cette bonne harmonie serait détruite et que les choses nécessaires aux besoins de la vie feraient défaut. Chaque espèce d'artisans prône le métier qu'il exerce ; c'est ainsi que le tisserand, constatant qu'un de ses confrères est en défaut ou ne se trouve point à la hauteur de sa profession, lui crie : « Malheureux ! tu n'es qu'un chirurgien ! » ; de même, le chirurgien, dans une circonstance analogue, crie à son confrère : « Tu n'es qu'un mauvais tisserand ! » Le Dieu Très-Haut a départi à chacun ces aptitudes diverses pour concourir à la bonne harmonie de la société ; qu'Il soit donc loué à jamais cet Ordonnateur par excellence, ce Dieu Tout-Puissant et Sage ! Ne voyons-nous point ce Bédouin, dans sa tente formée de lambeaux d'étoffes grossières et à laquelle des os d'animaux servent de piquets ? son chien est à côté de lui, dans sa hutte ; son vêtement consiste en une śimlah (manteau) en poils de chameau ou en crin ; ses remèdes, en la fiente du chameau ; son parfum, en la résine du pin ou l'excrément des gazelles ; les ornements de son épouse, en cauries ; ses fruits, en pousses de palmiers nains sauvages, son gibier de chasse, en gerboises ; dans son désert, il n'entend que les cris du hibou ou les hurlements du chacal ; eh bien ! ce Bédouin se sent heureux de son sort et en est fier. » — Sa'd, fils d'Abou-Waqqâs, (que le Dieu Très-Haut l'agrée !), a dit : « O mon cher fils, si tu poursuis la richesse, cherche-la dans le contentement de ton sort, car le contentement est une fortune inépuisable ; garde-toi, au contraire, de la convoitise, car la convoitise, c'est la misère en personne ; interdis-toi tous désirs ; car, quelle que soit la chose que tu t'interdises, Dieu fera que tu t'en passeras. » — Dâwoud le Tayite, étant tombé dans une profonde misère, Ḥammâd, fils d'Ḥanifah, (que Dieu daigne lui accorder des marques de sa satisfaction !), lui apporta quatre mille pièces d'argent, provenant de la succession de son père, et lui dit : « Cet argent vient d'un homme au-dessus duquel je ne mets personne, sous le rapport

de l'austérité, de la piété et de la parfaite honorabilité de ses gains. » — « Si j'avais à recevoir quelque chose de quelqu'un, lui dit Dâwoud, j'accepterais, par respect pour le pauvre défunt et par estime pour le vivant, ce que tu m'offres, mais je préfère vivre dans l'auréole du contentement de mon sort. » — Jésus, (que le salut et la bénédiction soient sur lui!), a dit : « Servez-vous des maisons comme hôtelleries, des mosquées comme logements ; nourrissez-vous des légumes des champs ; désaltérez-vous aux sources pures et limpides et sortez de ce monde avec le salut (de votre âme). » — Al-Mobarrad est l'auteur de ce distique :

Basîṭ. — « Si Zaïd est avare de ce qu'il détient dans la paume de sa « main [est avare de ce qu'il possède] eh bien ! la terre est vaste et le pain « quotidien abondant :

« Certes, Celui qui, dans sa sagesse, a fixé la mesure de toutes choses, ne « m'oubliera point, alors même que je demeurerais assis et que le bât de « mon chameau resterait déposé à terre. »

ʿAbd-al-Wâḥid, fils de Zaïd, a dit : « Je ne pense point qu'il y ait une vertu qui soit supérieure à la patience, si ce n'est le contentement [du sort que Dieu nous a départi], et je ne connais rien de plus sublime que cette satisfaction qui est la base de notre affection [pour lui]. » Comme on lui demandait à quoi on reconnaissait que l'homme était satisfait du sort que Dieu lui avait dévolu, il répondit : « C'est quand on le voit heureux aussi bien dans le malheur que dans la prospérité. » — ʿAbd-Allah, fils de Mazrouq, était un des compagnons de plaisir d'al-Mahdi. Un jour, se trouvant pris d'ivresse, il manqua la prière. Une jeune esclave de la maison vint à lui, avec un morceau de charbon incandescent et le lui mit sur le pied. ʿAbd-Allah se réveilla, saisi d'épouvante. « Si tu ne peux supporter le feu de cette terre, lui dit l'esclave, comment supporteras-tu le feu de l'autre monde? » Là dessus, ʿAbd-Allah se leva, fit ses prières, distribua en aumônes ce qu'il possédait et se mit à vendre des légumes. Foḍaïl et Ibn-ʿOyaïnah étant venus le voir, le trouvèrent ayant, sous sa tête, [comme oreiller] une brique et rien sous son corps. « Personne, lui dirent-ils, n'abandonne jamais rien à Dieu, sans que Dieu ne lui donne quelque chose en échange : à toi que t'a-t-il donné en échange de ce que tu lui as abandonné ? » — « Il m'a donné, leur répondit-il, le contentement de la situation où je me trouve. » —

At-Tawri a dit : « Jamais personne n'a mis sa main dans l'écuelle d'un autre, sans se faire petit devant lui. » — Al-Fodaïl a dit : « Quiconque est content des biens que Dieu lui a départis, Dieu les lui fait prospérer. » — Jésus (sur lui soient le salut et la bénédiction !) disait souvent : « Le soleil est, en hiver, ma couverture ; la lueur de la lune, mon flambeau ; les légumes des champs, mes fruits ; le poil des bestiaux, mes vêtements ; je me couche là où me surprend la nuit ; je n'ai pas d'enfants qui meurent ni de maisons qui tombent en ruines ; je suis celui qui a culbuté les jouissances de ce monde sur leur nez. » Vers isolé :

Basîṭ. — « Le contentement ! C'est l'homme qui faisant halte, dans « son enceinte, n'éprouve, grâce à son ombre salutaire, aucun souci qui le « livre à l'insomnie. »

Jésus (sur lui soient la bénédiction et le salut !) a dit : « Voyez les oiseaux ; ils se lèvent et reviennent au gîte, le soir, sans avoir avec eux rien de leur pâture ; ils ne sèment ni ne moissonnent et Dieu leur donne leur pitance. Si vous objectez que vous avez le ventre plus grand que les oiseaux, [je vous répondrai que] les bêtes, elles aussi, par exemple, le bœuf, l'âne, etc., ni ne sèment ni ne moissonnent et, cependant, Dieu pourvoit à leur pâture. » — On raconte qu''Orwah, fils d'Odaïnah, arriva chez Hiśâm, fils d''Abd-al-Malik, et se plaignit à lui de son indigence. — « N'est-ce point toi, lui dit ce prince, l'auteur de ce distique :

Basîṭ. — « Je sais fort bien — et il n'est pas dans ma nature de pé-« cher par excès d'insouciance — que la pitance qui m'a été départie ne « manquera point de m'échoir ;

« Je cours après elle et sa poursuite me lasse ; si je ne bouge pas de place, « elle m'arrive d'elle-même sans que je me donne le moindre mal. »

et, cependant, voilà que tu t'es donné la peine de venir de l'Ḥigâz en Syrie, à la poursuite de cette pitance. » — « O Prince des croyants, lui répondit 'Orwah, ton observation est excellente et des plus à propos », et ce disant, il se retira, monta sur sa chamelle et reprit le chemin de l'Ḥigâz. La nuit arrivée, Hiśâm se coucha sur son lit et, pensant à 'Orwah, il se fit ce raisonnement : « Eh quoi ! un membre de la famille des Qoraïchites, auteur d'une sage maxime, est venu me trouver et voilà que je

l'accueille fort mal et que je le renvoie, déçu dans ses espérances. » Le lendemain, au jour, il expédia à ʿOrwah deux mille pièces d'or. Le messager frappa à la porte d'ʿOrwah, à Médine, et lui remit la somme. « Présente, dit ce dernier au messager, mes respectueuses salutations au Prince des croyants et demande-lui comment il trouve cette sentence que j'ai émise : « Je me suis donné une peine énorme et j'ai été éconduit ; je m'en suis retourné et la pitance est venue me trouver d'elle-même dans ma demeure. »

Lorsqu'ʿAbd-Allah, fils d'Âmir, fut investi du gouvernement de l'ʿIrâq, deux de ses amis, un Ansarite et un Taqafite, partirent pour aller le voir. En chemin, l'Ansarite ne voulut plus poursuivre sa route, en disant : « Celui qui a donné, au fils d'Âmir, le gouvernement de l'ʿIrâq peut également me faire à moi des dons. » Le Taqafite continua en se disant : « [Tant mieux], j'aurai les deux parts. » Lorsqu'il se présenta chez ʿAbd-Allah, fils d'ʿÂmir, celui-ci lui demanda ce qu'était devenu son compagnon de voyage, l'Ansarite. — « Il est retourné dans sa famille », répondit-il. Alors ʿAbd-Allah fit remettre, au Taqafite, quatre mille pièces d'or et en envoya à l'Ansarite huit mille. Là-dessus, le Taqafite sortit en récitant ces vers :

Ṭawîl. — « Par Dieu ! l'avidité de l'homme cupide ne lui est d'aucune utilité ; elle ne lui sert de rien et le désintéressement de l'homme, satisfait de ce qu'il a, est loin de lui être nuisible.

« Nous sommes partis ensemble de notre pays natal, pleins d'espoir que nous étions en la générosité d'Ibn-ʿÂmir ;

« Lorsque nous eûmes fait agenouiller nos chameaux devant sa porte, le Médinois Ibn-Ǵâbir me laissa entrer tout seul,

« En disant : Je me décide à cette heure à m'en tenir uniquement aux dons de Celui qui fait ce qu'il veut, de Celui auquel sont soumises toutes les créatures ;

« Car Celui qui a donné à Ibn-ʿÂmir le gouvernement de l'ʿIrâq, c'est certes, le Seigneur, mon Dieu, qui, je l'espère, bouchera la porte de mon dénûment.

« Je vais être donc seul à le voir, observai-je, et, sans doute, il me donnera à moi la part du visiteur (la plus grosse part) ;

« Mais, lorsqu'il me vit, il s'enquit auprès de moi, avec beaucoup d'intérêt, de mon compagnon : telle la tendresse des chamelles pour leurs petits !

« Je m'en revins donc et, dès lors, j'acquis la certitude que rien d'avantageux ni de nuisible ne peut arriver, en dehors des arrêts du destin. »

On rapporte que le Dieu Très-Haut révéla à Moïse (sur lu soient les bénédictions et le salut !) ces paroles : « Sais-tu pour quoi je donne au sot sa pitance? » — « Non, ô mon Seigneur, » répondit Moïse. — « Eh bien ! reprit Dieu, c'est pour que l'intelli gent sache que l'obtention des moyens de subsistance ne dépend point de l'habileté. » Un certain Arabe a dit en vers :

Wâfir. — « Si, parfois, tu te trouves dans l'infortune, ne te désole
« point ; car, à la longue, la bonne fortune succèdera à la mauvaise ;
« Garde-toi d'avoir du Seigneur, ton Dieu, une mauvaise opinion, ca
« Dieu est le plus excellent des bienfaiteurs :
« A la gêne succèdera l'aisance [a dit Dieu, Q. xciv, 5 et 6] et la parole d
« Dieu est la plus véridique de toutes :
« Si la pitance quotidienne dépendait de l'intelligence, certes la richess
« serait l'apanage des hommes intelligents. »

Le Dieu Très-Haut révéla à Joseph (que la bénédiction et la paix reposent sur lui !) ces paroles : « Regarde la terre ! » — Joseph regarda la terre qui s'illumina et il vit, sur un rocher un vermisseau qui avait avec lui sa pâture. — « Pourrais-tu admettre, lui dit le Seigneur, que je me préoccupe de ce vermis seau et que toi, qui es un prophète et fils de prophète, je te laisse de coté ? »

[Un jour] 'Ali, fils d'Abou-Ţâlib, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !) entrant dans la mosquée dit à un indi-vidu qui se trouvait à la porte : « Tiens-moi ma mule ! » Or, l'indi-vidu enleva la bride de l'animal et s'esquiva en abandonnant la mule. 'Ali sortit de la mosquée, tenant à la main deux pièces d'argent [qu'il se proposait de donner à l'individu], pour le rému-nérer de sa peine d'avoir tenu sa mule ; mais il trouva cette dernière livrée à elle-même et n'ayant plus sa bride. Cependant, 'Ali enfourcha sa monture et partit, après avoir remis à son page les deux pièces d'argent, pour qu'il allât lui acheter, avec cette somme, une autre bride, et celui-ci retrouva au marché la bride volée que l'individu venait de vendre pour deux pièces d'argent. « L'homme, s'écria à ce sujet 'Ali, (que Dieu l'agrée !) en ne sachant point attendre, se prive des moyens d'existence licites et il ne lui est pas alloué davantage que ce que le destin lui a assigné. » Comme on demandait à un moine de quoi il vivait, il répondit en montrant sa bouche : « Celui qui a créé cette meule

lui donnera de quoi moudre. » Salîm, fils d'al-Mohâǵir, le Ǵaïlite, a dit :

Ṭawîl. — « Je me suis drapé la figure du voile de la noble résignation et,
« grâce à elle, Dieu m'a préservé d'avoir recours à n'importe quel avare ;
« Ah ! tant que je vivrai, nul ladre ne recevra ma visite ; je n'irai jamais
« me poster à sa porte, dans une attitude humiliante.
« Le peu que l'on possède et qui empêche de s'abaisser devant les autres,
« pour mendier leurs faveurs, n'est assurément pas peu de chose ! »

Ma'rouf, de Karḳ, priait derrière un Imâm. Lorsqu'il eut terminé sa prière, l'Imân dit à Ma'rouf: « De quoi vis-tu? » — « Donne-moi le temps de répéter la prière que je viens de réciter derrière toi, lui observa ce dernier. » — « Et pourquoi cela? » — « C'est que celui qui doute de ses moyens de subsistance doute de son Créateur. » Abou-Ḥâzim a dit : « Ce qui n'a point été décrété pour moi, irais-je sur les ailes du vent, que je ne l'atteindrais point. » 'Omar, fils d'Abou-'Omar al-Younâni, a dit :

Ṭawîl. — « Les vivres sont chers à Bagdad, après avoir été bon
« marché ; pour moi, qu'ils soient chers ou bon marché, je me repose entiè-
« rement sur Dieu ;
« Je ne crains point la misère : car les biens de Dieu abondent et il n'y a
« point de mécompte, quand Dieu est le Pourvoyeur. »

Al-Qahistâni a dit :

Ṭawîl. — « Sans rien posséder, je me sens assez riche pour me pas-
« ser de tout le monde ; par ma foi! la véritable richesse consiste à savoir
« se passer d'une chose et non à la posséder. »

Manṣour, le légiste, a dit :

Moǵtaṭṭ. — « Pour moi, il me serait plus doux de mourir, au
« milieu des lances et des pointes acérées,
« Alors que les chevaux courent ventre à terre, la bride coupée,
« Que d'être redevable à un homme indigne d'un service ou d'une
« obligation. »

Un Arabe a dit en vers :

Ṭawîl. — « Oui ! ô Mâlik, ne demande rien aux hommes, mais cram-

(1) Voir, à la page suivante, les formes du Moǵtaṭṭ.

« ponne-toi, des deux mains, à la bonté de Dieu ; car inépuisable est la bonté
« divine :
« Demanderais-tu aux gens, ne serait-ce que de la terre, qu'il pourrait se
« faire qu'au moment où tu leur diras de te la donner, ils se montrent
« ennuyés et te la refusent. »

Comme, quelqu'un demandait à l'Apôtre de Dieu de lui donner un bon conseil, il répondit : « Désintéresse-toi totalement de ce qui est en la possession des gens et garde-toi de la cupidité ; car la cupidité, c'est la pauvreté en personne. » — Il y a un proverbe qui dit : « Si tu peux te procurer une chose au marché, ne va pas la demander à ton meilleur ami. » — Comme on demandait à une bédouine quels étaient ses moyens de subsistance, elle répondit : « Si nous ne vivions que de ressources qui nous soient connues, nous ne vivrions point. » — Un Arabe a dit : « La meilleure des situations est celle que t'envient ceux qui sont en dessous de toi et qui ne te fait point dédaigner par ceux qui sont au dessus de toi. » Al-Maʿarri a dit :

Tawîl. — « Si tu souhaites une vie agréable, souhaite-la modeste,
« car la puissance, arrivée à son apogée, tend à décroître ;

Formes diverses du MOĠTAṬṬ.

2e hémistiche.			1er hémistiche.		
— — ∪ —	— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —	— — ∪ —	— ∪ — —

Cette espèce de vers ne comporte que deux pieds par hémistiche : il n'est employé avec trois pieds que par exception.

2e hémistiche.		1er hémistiche.	
— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —	— ∪ — —
Changements dont ces pieds sont susceptibles.			
— — ∪ ∪	— ∪ — ∪	— — ∪ ∪	— ∪ — ∪
— — —	∪ ∪ — ∪	— — —	∪ ∪ — ∪
— ∪ —	∪ ∪ — —	— ∪ —	∪ ∪ — —
— ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪

Nota. — Les pieds ∪ ∪ — ∪, ∪ ∪ — —, et — ∪ ∪ ∪ sont d'une très rare occurrence.

« La Lune, alors qu'elle n'est qu'un croissant nouveau, n'a pas à redouter de déclin ; ce n'est que lorsqu'elle a atteint tout son développement qu'elle commence à décroître. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Contente-toi des moyens d'existence que tu te procures le plus facilement et prends garde de te laisser entraîner aux désirs immodérés ;

« Vois ; le fleuve n'est limpide que lorsque ses eaux sont en décroissance et il ne perd sa limpidité que dans ses crues. »

Un Arabe nomade a dit : « Dompte la mauvaise fortune par l'allègement de tes charges de famille. » — Hiśâm, fils d'Ibrâhîm, le Baṣrite, a dit :

Tawîl. — « Que de princes m'ont dégoûté d'avoir des rapports avec eux, parce qu'ils tenaient leurs portes fermées ou à cause de la morgue de leurs chambellans ;

« Ma doctrine, mes principes à moi, lorsque tous les moyens m'échappent, c'est de leur opposer le contentement du cœur. »

Il faut, dit-on, que l'homme tienne, à l'égard des biens de ce monde, la même conduite que celui qui est invité à un festin ; un plat, arrive-t-il à lui, il en prend ; dans le cas contraire, il doit ne point le chercher des yeux ni le demander. — Śaqiq, fils d'Ibrâhîm, originaire de Balḳ, rapporte ce qui suit : « Ibrâhîm, fils d'Âdham, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !), me dit [un jour] : « Fais-moi part de la situation où tu te trouves. » — « Si j'ai de la pitance, répondis-je, je mange ; si elle me fait défaut, je prends patience. » — « C'est exactement là, m'observa-t-il, ce que font les chiens de Balḳ. » — « Et toi, comment fais-tu ? » lui demandai-je. — « Moi, me répondit-il, si j'ai de quoi manger, c'est tant mieux ! si j'en suis privé, j'en témoigne ma reconnaissance (à Dieu). » Un certain poète a dit :

Basîṭ. — « Le contentement du cœur, voilà à quoi il faut t'attacher ;
« tu vivras comme un roi, ne posséderais-tu seulement que la santé du corps ;
« Regarde le Souverain qui a régné sur l'Univers entier ; a-t-il emporté de
« ce monde autre chose que du coton et un linceul ? » [C'est-à-dire, le coton
« avec lequel on bourre la bouche et les narines du mort]. »

Un autre a dit encore :

Motaqârib. — « Oui ! Le contentement du cœur est un trésor de
« richesses, aussi me suis-je cramponné aux pans de sa robe ;
« Ah ! celui-ci ne me verra point à sa porte ; celui-là ne me verra point
« devant lui dans une attitude obséquieuse !
« Car, je me sens riche, sans un sou vaillant, et je passe à côté des gens
« fier comme un roi. »

Fatḥ, originaire de Mossoul, après la prière de la nuit close, rentra chez lui et trouva ses gens qui n'avaient rien pour souper et qui étaient sans lumière. Il passa la nuit à pleurer de joie, en disant : « Quelle œuvre méritoire ai-je donc faite, [ô mon Dieu], pour que tu aies laissé un homme comme moi dans une situation pareille ? (1) » Mais le Dieu Très-Haut sait le mieux ce qui en est.

SECTION III.

DE LA RÉPROBATION DE LA CUPIDITÉ, DE L'AMBITION ET DES ESPÉRANCES DÉMESURÉES.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. CII, 1) « Le désir d'augmenter [vos richesses et le nombre de vos enfants] vous préoccupe jusqu'au moment où vous descendez dans la tombe. » — On raconte que le Prophète de Dieu, après avoir récité, [un jour], ces paroles du Qorân : « Le désir d'augmenter [vos richesses et le nombre de vos enfants] vous préoccupe jusqu'au moment où vous descendez dans la tombe », ajouta : « L'homme a l'habitude de dire : Ce que je possède ! ce que je possède ! mais, possèdes-tu quelque chose, en ton tien propre, en dehors de ce que tu as mangé et que tu as digéré, des vêtements que tu as portés et que tu as usés, des aumônes que tu as faites et que tu as accomplies ? » — 'Orwah, fils d'az-Zobaïr, a raconté, sur l'autorité d''Aïšah, (que Dieu l'agrée !), que le Prophète a dit : « O 'Aïšah, si tu désires t'élever à ma

(1) Il considérait la pauvreté comme une chance considérable, comme une récompense divine qui devait lui valoir plus tard le ciel.

auteur, use des biens de ce monde comme un voyageur use de es provisions; garde-toi de faire société avec les riches et ne emplace un vêtement que lorsque tu l'auras [bien des fois] apiécé. » — On rapporte que le Prophète de Dieu a dit : « Au ommencement, ce qui sauva ce peuple, ce fut son austérité et a foi religieuse; à la fin, ce qui le perdit, ce fut son avarice et on ambition. » — Il y a un adage qui dit : « La cupidité rabaisse e mérite de l'homme et n'augmente point ses ressources. » — On emandait à un philosophe comment il se faisait que le vieillard ût plus avide des biens de ce monde que le jeune homme? – « C'est que le vieillard, répondit-il, a goûté, des douceurs de e monde, ce que n'a pas goûté encore le jeune homme. » Ah! u'il est beau ce vers d'un certain poète :

Wâfir — « Si tu obéis à ta cupidité, tu es [son] esclave; il n'y aura alors point de bassesse à laquelle tu ne sois entraîné. »

Un autre poète a dit et en des termes excellents :

Basîṭ. — « Ma tête a blanchi, mais celle du temps, elle, n'a point blanchi. Certes celui qui convoite les biens de ce monde est engagé dans un rude labeur. »

« En quoi consiste le bonheur en ce monde? » demandait-on Alexandre. — « Dans le contentement des biens qui vous ont été épartis », répondit-il. — « Qu'est-ce qui fait qu'on y est malheu-eux? » lui demanda-t-on encore. — « C'est la convoitise de ces nêmes biens », ajouta-t-il. — Al-Ḥasan a dit : « Si tu voyais ton eure dernière et son calice d'amertume, certes tu oublierais tes spérances et leurs déceptions. » — Abou-Sa'ïd al-Ḳodri, (que Dieu agrée!), a rapporté ce qui suit : « Osâmah, fils de Zaïd, acheta un jour], pour la somme de cent pièces d'or, une jeune esclave ui devait lui être remise dans un mois et, à ce sujet, j'entendis e Prophète de Dieu s'écrier : « Cette manière d'agir d'Osâmah ne ous surprend-elle point? il vient d'acheter une esclave dont il e prendra possession que dans un mois; en vérité, Osâmah ousse l'espérance bien loin. » — Ibn-ʿAbbâs, (que Dieu accorde u Père et au Fils des marques de sa satisfaction!), est l'auteur u récit suivant : « Le Prophète de Dieu avait l'habitude, dit-il, e sortir pour épancher de l'eau, puis il s'essuyait avec de la

terre. — « Tu as de l'eau là tout près de toi, lui observai-je, [un jour], » mais il me répondit : « Que sait-on? Il aurait pu se faire que je n'eusse pas pu y arriver. » — On rapporte, sur des autorités qui remontent jusqu'à lui, qu'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée !), a dit : « Le vieillard demeure toujours jeune pour deux choses : l'amour de l'argent et l'étendue de ses espérances. » — Comme on demandait à Moḥammad, fils de Wâsi'â, comment il se trouvait, il répondit : « Je me trouve court d'existence, long d'espérances, mauvais de conduite. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui court, en laissant flotter les rênes de ses espérances, trébuche sous le trépas qui l'atteint ; si notre heure dernière était connue, nos espérances en rougiraient de honte. » — Abou-l-'Abbâs, Âḥmad, fils de Marwân, a dit en termes excellents :

Wâfir. — « Tu vois l'homme cupide amasser des richesses pour son « héritier et s'en interdire l'usage ;

« Tel un chien de chasse affamé qui capture une proie destinée à être « mangée par un autre. »

C'est avec beaucoup de raison encore qu'un autre poète a dit, en se servant de la figure d'allitération [dite] réelle (1) :

Wâfir. — « Lorsque ton cœur te poussera à la convoitise, résiste à « ses appétits ; oui, résiste-leur ;

« Ne porte pas même ta convoitise sur le jour présent et qui fait déjà quan- « tième ; ton pain [assuré] du jour, c'est ton pain de la veille. »

Il y a une des maximes des sages qui dit : « Garde-toi des espérances à perte de vue, car celui qui se berce de [folles] espérances, en arrivera, en agissant ainsi, à éprouver des mécomptes qui le rempliront de confusion. »

'Abd-aṣ-Ṣamad, fils d'al-Mo'addil, a dit :

Wâfir. — « Je nourris une espérance qui résiste aux vicissitudes du « temps ; je constate que cette espérance m'use et qu'elle persiste. »

Al-Ḥasan a dit : « Gardez-vous des espérances trompeuses, car les vaines espérances n'ont jamais procuré à qui que ce soit rien de bon, ni dans ce bas monde, ni pour le monde futur. »

---

(1) Consultez Garcin de Tassy, « Rhétorique des nations musulmanes ». *Journal Asiatique*, cahier d'avril 1847.

Qoss, fils de Sâʿidah a dit :

Ṭawîl. — « Ce qui est passé est assurément bien passé ; alors à quoi peuvent donc me servir les « que j'aurais bien voulu », les « que j'aurais bien espéré ! »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Ne te nourris point d'espérances illusoires, car les vaines espérances sont les dons trompeurs dont se bercent les cœurs. »

Un autre poète a dit et en termes excellents :

Basîṭ. — « Dieu est celui dont la parole est la plus véridique [et il a dit que] les espérances sont trompeuses ; la plupart d'entre elles sont des suggestions [qui jettent la perturbation] dans le cœur. »

Un autre a dit :

Basîṭ. — « Bien loin est l'endroit où je pourrais voir [ma chère] Soʿadâ ; reculé à ses dernières limites est l'espoir [de la revoir ; dorénavant] plus de douce image de sa personne, plus de vestiges, plus de traces [de son habitation] ;
« Plus rien que l'espérance et [encore] je ne sais point si je verrai cette espérance se réaliser ou bien si elle m'échappera par suite que la mort viendra y mettre obstacle. »

Abou-l-ʿAtâhiyah a dit :

Basîṭ. — « Je me divertissais et la mort était activement à mes trousses ; j'aurais dû me préoccuper du trépas plutôt que de m'amuser ;
« Si mon esprit s'était attaché aux choses pour lesquelles j'ai été créé, je n'aurais point été dévoré d'ambition pour les biens de ce monde ; je ne les aurais point poursuivis. »

Ce même poète a encore dit :

Wâfir. — « Glorifié soit Dieu ! ô Salm, fils d'ʿAmr, l'ambition fait courber la tête des hommes !
« Admets [pour un instant] que tous les biens de ce monde te soient spontanément octroyés ; de tous ces biens ne faudra-t-il point un jour te séparer ? »

[Et moi, auteur de ce livre] j'ai adapté le dernier vers de ce istique à ces deux vers de ma composition :

Wâfir. — O toi qui vis depuis longtemps au sein des jouissances et qui passes ton temps à bavarder à tort et à travers ;

« O toi qui te fatigues à la poursuite de biens périssables et qui « amasses per fas et nefas, »
« Admets [pour un instant] que tous les biens de ce monde te soient « spontanément octroyés, ne faudra-t-il point un jour t'en dessaisir ? »

De ce que l'on rapporte, entre autres, au sujet de la cupidité et de la réprobation qui y est attachée.

ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !), a dit : « La plupart des malheurs qui terrassent les hommes proviennent des foudres de la cupidité. » — Il a dit encore, (Puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction !) : « Le vin pur est moins pernicieux à la raison humaine que la cupidité. » — « Garde-toi de la cupidité, est-il rapporté dans une tradition, car, la cupidité, c'est la pauvreté en personne. » — Un philosophe a dit : « Il y a trois sortes d'esclaves : l'esclave proprement dit ; l'esclave de ses passions et l'esclave de sa cupidité. » — Un certain auteur a dit : « Qui veut vivre libre, durant sa vie, doit exclure de son cœur la cupidité. » — Kaʿb et ʿAbd-Allah, fils de Sallâm, se trouvaient [un jour] ensemble. « O fils de Sallâm, demanda Kaʿb, quels sont les maîtres de la science ? » — « Ce sont ceux qui y conforment leur conduite, » répondit-il. — Et qu'est-ce qui fait disparaître la science du cœur des savants, alors qu'ils la possèdent ? » — « C'est la cupidité, la rapacité du cœur, la convoitise du bien des autres. » — Al-Faḍl, Sofîân et Ibn-Karîmah al-Yarbouʿai se trouvaient, [un jour], réunis et s'adressaient les uns les autres de sages recommandations. Ils se séparèrent ensuite, après avoir été unanimes à reconnaître que l'action la plus méritoire, c'était le calme dans la colère et la modération dans les désirs. — On raconte que lorsque Dieu eut créé Adam, (que la paix soit sur lui !), il pétrit, avec l'argile dont il l'avait formé, trois choses, à savoir, la convoitise, la cupidité et l'envie, vices qui auront cours chez ses descendants jusqu'au jour de la résurrection. Or, ces vices, l'homme intelligent les dissimule et le sot les étale ; il découle de là que le Dieu Très-Haut a créé, chez l'homme, les désirs immodérés dont ces passions sont la source.

Ismâʿil, fils de Qaṭari-al-Qarâṭisi, a dit :

Ragaz. — « Je me contente de ce que je sais, si ce que je sais peut « être utile ; la cupidité n'est qu'une source d'humiliations.

« L'homme qui craint Dieu s'affranchit des vilains vices auxquels il a pu se laisser aller ;
« L'oiseau qui vole et s'élève dans les airs ne s'abat pas différemment que de la façon dont il a pris son essor. »

Sâbiq al-Barbari a dit :

Tawîl. — « L'homme cherche sottement à éluder les vicissitudes du sort; mais ce sont, au contraire, les perfidies de la fortune qui déroutent ses précautions ;
« Il se berce d'espérances et il périt avant de les avoir vues se réaliser. Ah ! que d'ambitieux ont succombé victimes de leur ambition. »

Comme on demandait à Âs'ab à quoi lui servait sa cupidité, l répondit : « C'est à voir la fumée de [la cuisine de] mon voi-in et moi-même à manquer de pain. » — On prête également . ce personnage le propos suivant : « Je n'ai jamais vu deux .ommes chuchoter à voix basse, à un enterrement, sans m'ima-giner que le défunt m'avait laissé, par testament, quelque chose de a fortune, ni une fiancée conduite en pompe à son mari, sans que e n'aie approprié ma maison, dans l'espoir qu'on se tromperait t qu'on la conduirait chez moi. » Un certain poète a dit :

Kâmil. — « Garde-toi de te fâcher contre quelqu'un qui te refuse ce que ses mains ont en leur possession.
« Mais, fâche-toi, au contraire, contre la convoitise qui te pousse à lui demander ce dont il peut disposer. »

Au surplus, Dieu est le mieux informé. Que Dieu répande ses énédictions sur notre maître Moḥammad, sur sa Famille et sur es Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XI.

Des sages conseils et des bons avis ; de l'expérience et du mûr examen des conséquences des choses.

Le Dieu Très-Haut a dit à son Prophète : (Q. III, 153) « Consulte-les dans cette affaire. » Les commentateurs du Qorân interprètent cet ordre donné à son Prophète de les consulter, quelque grande que fût l'assistance divine dont le Dieu Très-Haut l'entourait, de trois manières différentes : les uns disent que cet ordre donné par ces paroles s'applique à la guerre et lui prescrivait de s'arrêter à une sage détermination et d'y conformer sa conduite ; telle est l'opinion d'al-Ḥasan ; les autres disent qu'Il lui a enjoint de les consulter, parce qu'Il connaissait les avantages qu'il retirerait de cette consultation et telle est l'opinion d'aḍ-Ḍaḥḥâk ; enfin, d'autres avancent qu'Il lui a ordonné de les consulter, afin que l'avis qu'il en recevrait servît de règle de conduite aux Musulmans, bien qu'il eût pu se dispenser de prendre leur avis, et cette dernière opinion est celle de Sofiân. — Ibn-'Oyaïnah rapporte que l'Envoyé de Dieu avait l'habitude, quand il se proposait de faire une chose, de prendre conseil des gens, à ce sujet ; et quel besoin avait-il de consulter les gens, lui dont le Créateur dirigeait toutes les actions ! Il découle tout simplement de sa manière d'agir un enseignement pour nous, c'est que l'on doit, quelque expérimenté que l'on soit, prendre conseil des autres. — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Il n'est point déçu celui qui consulte Dieu sur le meilleur parti à prendre ; il n'a pas lieu de s'en repentir, celui qui prend conseil ; il ne tombe point dans la misère, celui qui s'entoure de toutes les précautions. » — Il a encore dit : « Qui se complaît dans son propre jugement s'égare ; qui se fie à sa propre intelligence trébuche. » — Il y a un adage qui dit : « Il n'y a rien qui fasse découvrir la meilleure ligne de conduite à suivre comme de prendre conseil. » — Un sage a dit : « Prendre

conseil, c'est s'assurer l'assistance divine pour la ligne de conduite la plus sage à suivre. » — « Il y a trois catégories d'hommes, disait al-Ḥasan : l'homme qui est homme, dans toute l'acception du mot; l'homme qui ne l'est qu'à moitié et l'homme qui ne l'est point du tout; l'homme, totalement homme, est celui qui est doué d'un bon jugement et qui, néanmoins, prend conseil ; l'homme, qui ne l'est qu'à moitié, est celui qui est doué d'un bon jugement, mais qui ne prend point conseil; enfin, l'homme qui ne l'est point du tout est celui qui n'a point de jugement et ne demande point conseil. » — « Apprends de moi, dit al-Manṣour à son fils, deux choses : ne parle jamais sans réflexion et n'agis jamais sans discernement. » — « C'est une [source] de bénédictions, disait al-Faḍl, que de prendre conseil; et moi, en vérité, je prendrais conseil même de cette Abyssinienne qui n'est pas de race arabe. » — « Il n'y a pas de richesse, disait un Arabe, plus considérable que l'intelligence; de pauvreté plus grande que l'ignorance ; de dos plus solide que [celui que donne] une décision délibérée en commun. » — On dit que celui qui, tout d'abord, consulte Dieu, sur l'issue de ce qu'il veut entreprendre et s'entoure de sages conseils, mérite de ne point être déçu dans le parti qu'il a pris. — « Une sage résolution, dit-on, est une meilleure sauvegarde que le défenseur le plus valeureux. » Abou-l-Qâsim an-Nahrawandi a dit :

Ṭawîl. — « Mille pluies de traits, habilement lancés, ne valent « point, au jour de la mêlée, une sage direction. »

'Ali (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !), disait : « Il s'expose [à faire fausse route] celui qui s'en tient totalement à son propre jugement. » — Moḥammad, fils de Dâwoud, vizir d'al-Mâmoun, entendant citer ce vers du poète :

Ṭawîl. — « Si tu es un homme de sage jugement, sois aussi un « homme de ferme résolution ; car un bon jugement est chose stérile s'il « n'est pas mis en pratique. »

y adapta cet autre de sa composition :

Ṭawîl. — « Si tu es homme de résolution énergique, mets promp- « tement à exécution ce que tu as résolu, car l'énergie est chose stérile si « elle est entravée. »

Moḥammad, fils d'Idrîs, le Ṭayite, est l'auteur du distique suivant :

Kâmil. — « Son jugement est marqué au coin du bon sens, c'est au « point qu'on dirait que ses avis émanent de la faveur divine;
« Un événement malheureux vient-il assombrir la situation, que ses « conseils, grâce au Ciel qui l'assiste et à la solidité de son jugement, « l'éclairent d'une vive lumière. »

et Moḥammad al-Warrâq, de cet autre distique :

Kâmil. — « Ses affaires vont-elles en désarroi, l'homme sensé les « remet en bon ordre, en s'entourant de judicieux conseils et en les sou-« mettant à un examen approfondi ;
« Le sot, au contraire, s'en tient à son propre jugement : aussi, le voit-on, « dans ses entreprises, faire fausse route et s'embourber. »

Lorsque ar-Rašîd s'aperçut des conséquences qu'aurait la priorité de succession au trône d'al-Âmîn sur al-Mâmoun, il s'écria :

Ṭawîl. — « Ce qu'il y aurait eu de mieux à faire m'apparaît mainte-« nant clairement ; seulement, je me suis écarté de la ligne de conduite qui « eut été la plus sage ;
« Comment faire retourner à la mamelle le lait [qu'on en a extrait], alors « qu'il a été distribué et qu'il est devenu une proie partagée ;
« Je crains que les affaires, si claires aujourd'hui, ne s'embrouillent et que « la corde, si solidement tressée, ne vienne à se casser. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « O mes deux amis, la bonne solution de l'affaire ne repose « point dans l'avis d'un seul : veuillez donc me faire part aujourd'hui, l'un « et l'autre, de ce que vous en pensez. »

Une certaine personne faisait le portrait d''Aḍd-ad-Dawlah. « C'est un prince, disait-elle, qui a une figure aux mille yeux, une bouche aux mille langues, une poitrine aux mille cœurs. » — Ârdašîr, fils de Bâbak, disait : « Quatre choses en requièrent quatre autres : la considération implique une bonne éducation; le bonheur, la réussite; la proche parenté, l'affection et le bon jugement, l'expérience. » — « On ne doit point dédaigner, disait-il encore, un bon conseil venant d'une personne intime, de même

qu'on ne fait point fi de la perle, par le fait que celui qui la pêche est un pauvre hère. » — « Gardez-vous, disait G'afar, fils de Moḥammad, d'être le premier à émettre un avis; abstenez-vous de prendre une décision irréfléchie ; évitez de parler inconsidérément ; de donner des conseils à une personne entichée de son propre jugement, à un homme à l'esprit versatile, ou à un entêté. » — « Un bon conseiller doit être, dit-on, un savant aux idées saines, une personne au jugement droit, car tout savant n'est point à même de distinguer le parti le plus sage ; en effet, que de gens, bons pour une chose, laissent à désirer pour d'autres. »

Abou-l-Àswad ad-Dowali a dit :

Ṭawil. — « Il n'est pas dit que toute personne te donne de salutaires « conseils, ni que tous ceux qui te donnent de salutaires conseils soient des « personnes sensées ;

« Mais, lorsqu'une personne réunit ces deux qualités, elle a quelque droit « à ce que l'on se range à son avis. »

Les Grecs et les Persans ne réunissaient point leurs ministres en conseil, pour délibérer sur les affaires publiques ; chacun de ces derniers était consulté, séparément, à l'insu des autres, et cela pour des raisons différentes dont l'une, entre autres, consistait à éviter de faire naître entre les conseillers une question d'amour-propre et, par suite, d'en arriver à perdre le fruit d'un bon conseil ; car, c'est le propre des hommes qui participent à la direction des affaires de se jalouser entre eux et de médire les uns des autres. En effet, il peut arriver que l'un des ministres soit le promoteur, par ses conseils, d'une sage résolution et que les autres, alors, le jalousent et lui fassent de l'opposition. Ils craignaient encore qu'en les réunissant en conseil, on ne fût exposé à voir un secret s'ébruiter et que, dans ce cas, le roi ne pût savoir exactement à qui s'en prendre de cette divulgation et que, les punissant tous, il ne leur fît supporter la faute d'un seul ou que leur pardonnant à tous, il ne traitât, sur le même pied, le coupable et l'innocent. — « Lorsque ton ami, dit-on, t'aura donné un sage conseil, mais un conseil du résultat duquel tu n'auras pas eu à te louer, garde-toi de lui en faire un sujet de blâme et de reproches, en lui disant : C'est toi qui en es la cause ; c'est toi qui me l'as fait faire ; si ce n'était toi, etc..... Toutes ces paroles seraient de ta

part une offense, une injure, une inconséquence à son égard. » — « Lorsque ton ennemi te consultera, disait Platon, donne-lui les plus sages conseils que tu pourras, car, en agissant ainsi, d'ennemi qu'il est, il deviendra ton ami. » — On dit que quiconque se prodigue en bons conseils et en soins empressés, envers une personne qui ne lui en est point reconnaissante, ressemble à celui qui sème sur un terrain ingrat. — Un poète, faisant l'éloge d'une personne à l'esprit judicieux et sagace, a dit :

Ṭawîl — « Il prévoit les conséquences des choses ; on dirait que « toutes les affaires lui font part de leur résultat final. »

Ibn-al-Mo'atazz a dit : « Une consultation est un soulagement pour toi, une peine pour les autres. » — Al-Âḥnaf a dit : « Ne prends conseil d'un homme qui a faim qu'après que sa faim est apaisée ; d'un homme qui a soif, qu'après que sa soif a été étanchée ; d'un captif, que lorsqu'il aura été mis en liberté ; d'un homme ruiné, que lorsque ses affaires auront été rétablies. » — Noé, fils de Mariam, Qâḍi de Marw, désirant marier sa fille, alla consulter un sien voisin qui professait la religion des Mages. — « Que Dieu soit glorifié ! lui dit ce dernier, eh quoi ! tout le monde va te trouver pour te consulter et tu viens, toi, prendre conseil de moi. » — « Je tiens absolument à ce que tu me donnes ton avis. » — « Eh bien ! lui dit le Mage, l'Empereur des Perses, Chosroës, recherchait la fortune ; l'Empereur des Grecs, César, la beauté ; le Roi des Arabes, les nobles qualités, et votre Chef, Moḥammad, recherchait la piété ; c'est à toi de voir, maintenant, de ces lignes de conduite, quelle est celle que tu adoptes. » — Il y a un adage qui dit : « Qui est doué de quatre choses est assuré de quatre autres ; qui est doué des sentiments de la gratitude ne se voit point privé de nouveaux bienfaits ; qui est gratifié des sentiments de la repentance, le pardon ne lui fait point défaut ; qui est favorisé de la qualité de consulter Dieu sur la meilleure conduite à suivre, dans telle ou telle circonstance, est assuré de choisir le parti le plus sage qu'il convient de prendre ; qui a reçu en partage le don de prendre conseil, la ligne de conduite la meilleure à tenir ne lui échappe point. » — « L'homme, dit-on, qui, avant d'entreprendre quelque chose, consulte son Dieu sur la meilleure ligne de conduite à suivre, s'entoure des sages conseils de ses amis, consacre tous

ses efforts au succès de la résolution qu'il a prise, est assuré de la réussite de l'affaire qu'il poursuit et Dieu décrète pour elle la solution que l'individu désire. » — Il y a quelqu'un qui a dit : « Une décision, mûrement pesée, vaut mieux qu'une décision irréfléchie ; une décision prompte vaut mieux qu'une décision différée. » — « Ne prends conseil, ont dit les sages, ni d'un maître d'école, ni d'un gardeur de moutons, ni d'un homme assidu auprès des femmes, ni d'un individu préoccupé d'une affaire qu'il cherche à mener à bonne fin, ni d'un homme qui a peur, ni de celui que le besoin d'uriner presse. » — « Il y a, dit-on, sept personnes qu'il ne convient point à un homme sensé de consulter. Ce sont : l'ignorant, l'homme hostile, l'envieux, l'hypocrite, le pusillanime, l'avare et l'individu qu'une passion domine. L'ignorant, en effet, vous induit en erreur ; l'homme hostile cherche à vous perdre ; l'envieux souhaite la cessation de votre bonheur ; l'hypocrite s'attache à contenter tout le monde ; le pusillanime n'a en vue que d'esquiver de donner son avis ; l'avare ne pense qu'à amasser de l'argent et n'a pas d'autre préoccupation ; et, enfin, l'homme, dominé par une passion, est l'esclave de cette passion et n'a pas la force d'y résister. »

On raconte qu'un homme de Yatrab (Médine), connu sous le nom d'al-Âslami, a rapporté le fait suivant : « J'étais pressé, dit-il, par une dette, lourde comme mes charges de famille, et ceux à qui je devais me réclamaient le paiement de leurs créances. J'étais acculé à une situation à laquelle je ne voyais point d'issue ; j'étais dans le plus grand embarras et je ne savais plus quel parti prendre. Je consultai une de ces personnes affectueuses et expérimentées en qui j'avais une entière confiance et cette personne me conseilla d'aller trouver al-Mohallab, fils d'Abou-Ṣofrah, en ʿIrâq. La fatigue et la longueur du voyage, la morgue d'al-Mohallab m'empêchent de suivre ton conseil, lui observai-je. Je ne me rangeai donc point à cet avis et j'allai prendre, au contraire, conseil d'un autre. Or, par Dieu ! ce dernier ne me conseilla pas autre chose que ce que m'avait dit le premier ami que j'avais consulté et je compris qu'il valait mieux suivre le conseil qui m'avait été donné que de le décliner. Je montai donc sur ma chamelle, me joignis à une caravane qui faisait même route et me dirigeai vers l'ʿIrâq. Lorsque je fus arrivé, je me présentai chez al-Mohallab, le saluai et lui dis : « Que Dieu pro-

tège l'Emir! Je viens de franchir, pour te voir, le désert et d'éreinter ma monture : j'arrive de Yaṯrab ; une personne intelligente et judicieuse m'a conseillé de venir te trouver pour que tu me sortes d'embarras. » — « Viens-tu auprès de moi, me demanda l'Emir, appuyé de quelque lettre de recommandation ou te réclamant de quelque lien de parenté ou de famille? » — « Non, lui répondis-je, je suis venu te trouver tout simplement parce que je te crois dans une situation à me sortir d'affaire et si tu me tires d'embarras, c'est que tu es homme à le faire; d'ailleurs, s'il y avait quelque empêchement qui y mît obstacle, je ne maugréerai point contre ton jour et je ne désespérerai point de ton lendemain. » — « Va avec lui, dit al-Mohallab à son chambellan et remets-lui immédiatement tout l'argent que nous avons en caisse. » En effet, le chambellan m'emmena et trouva dans le trésor de l'Emir deux cent mille dirhems qu'il me compta. Quand je vis cela, je ne me sentis plus de joie et de bonheur. Nous retournâmes sans perdre de temps, le chambellan et moi, auprès d'al-Mohallab qui me dit : « Ce qu'on t'a remis te suffit-il pour te mettre à niveau ? » — « Oui, noble Emir, et au delà, » lui répondis-je. « Gloires soient rendues à Dieu, s'écria-t-il là-dessus, de la bonne réussite de ta démarche, de ce que tu as recueilli le fruit du bon conseil qu'on t'a donné et d'avoir ajouté foi à l'avis de celui qui t'a suggéré l'idée de venir nous trouver. » — En entendant ces [bonnes] paroles, rapporte al-Àslami, je mis en bourse la somme qu'il m'avait fait remettre et, debout devant lui, m'exclamai en ces vers :

Basîṭ. — « O toi dont Dieu a façonné la main pour la libéralité! ah,
« rien n'est beau comme la largesse et la générosité !
« Tes bienfaits s'étendent sur l'Univers entier! Toi et la Générosité,
« vous êtes, tous deux, taillés dans le même bois !
« Qui prend conseil trouve, pour ce qu'il désire, la porte de la réus-
« site grand'ouverte; il n'est point éconduit. »

Je retournai ensuite à Médine, payai mes dettes, rendis ma famille à l'aisance et récompensai celui qui m'avait donné le conseil. Je jurai, par devant le Dieu Très-Haut, de ne jamais négliger, ma vie durant, en quelque circonstance que je pusse me trouver, les conseils qui me seraient donnés. »

On raconte au sujet du kalife al-Manṣour que ce prince fut en

butte, de la part de son oncle paternel ʿAbd-Allah, fils d'ʿAli, fils d'ʿAbd-Allah, fils d'al-ʿAbbâs, à des procédés fort pénibles que la sûreté du kalife ne pouvait tolérer, ni la bonne politique de l'Empire laisser impunis. Quelque temps après, ce dernier apprit encore sur son cousin germain ʿIsà, fils de Mousà, fils d'ʿAli, alors gouverneur d'al-Koufah, des faits qui altérèrent la confiance qu'il avait en lui, l'attristèrent et lui enlevèrent l'affection qu'il lui portait. Al-Manṣour fut douloureusement impressionné de la conduite de son cousin à son égard; il en demeura vivement contrarié et cette découverte lui fit perdre le sommeil. Il ne se crut plus en sûreté; ses craintes et ses inquiétudes s'accrurent et ses réflexions lui suggérèrent un plan qu'il médita et qu'il cacha à tout son entourage en le tenant secret. Il manda auprès de lui le fils de son oncle paternel, ʿIsà, fils de Mousà, et le reçut avec les mêmes honneurs que d'habitude; puis, congédiant tous ceux qui se trouvaient en sa présence, il s'avança vers son parent et lui tint ce langage: « O mon cousin, lui dit-il, je vais te faire part d'un dessein dont tu es, à mon avis, le seul digne de recevoir la confidence et pour laquelle je ne vois que toi qui puisses m'aider à en supporter le fardeau. Es-tu réellement à la hauteur de l'opinion que je me fais de toi? Es-tu prêt à accomplir une chose d'où dépend le maintien de ton bonheur, qui est lui-même intimément lié à la durée de mon règne? » — « Je suis, lui répondit ʿIsà, fils de Mousà, le serviteur du Prince des croyants et je suis prêt à exécuter les ordres qu'il me donnera, quels qu'ils soient. » — « Voici, reprit al-Manṣour, la conduite d'ʿAbd-Allah, son oncle paternel et aussi le mien, est exécrable et une partie seule de ses agissements suffirait pour me permettre de répandre son sang; la tranquillité de mon Empire est au prix de sa mort; fais-le venir chez toi et tue-le secrètement. » Al-Manṣour, après le lui avoir ainsi livré, résolut de partir pour le pèlerinage, avec l'arrière-pensée que, lorsque son cousin aurait tué son oncle ʿAbd-Allah, il le rendrait responsable de ce meurtre et le livrerait à ses oncles, les frères d'ʿAbd-Allah, pour qu'ils le missent à mort en expiation de son assassinat, se promettant de se débarrasser ainsi, à la fois, d'ʿAbd-Allah et d'ʿIsà.

Quand on m'eut remis mon oncle, rapporte lui-même ʿIsà, et que je réfléchissais pour le mettre à mort, il me vint à l'esprit qu'il était prudent de consulter auparavant, à ce sujet, une per-

somme de bon conseil, dans l'espoir que l'on m'indiquerait le parti le plus sage à tenir en semblable occurrence. Je mandai auprès de moi Younos, fils de Qorrah, le secrétaire, du jugement duquel j'avais la meilleure opinion et qui, par ses connaissances, m'inspirait une entière confiance. « Le Prince des croyants, lui dis-je, m'a remis son oncle ʿAbd-Allah, avec l'ordre de le faire périr et de tenir la chose secrète ; que penses-tu de cela et que me conseilles-tu de faire? » — « O Emir, me dit Younos, sauve tes jours en épargnant ceux de ton oncle qui est aussi l'oncle du Prince des croyants : pour moi, je te donne pour conseil de le confiner dans un appartement, dans l'intérieur de ta maison, en ayant bien soin de cacher la chose à qui que ce soit de ton entourage, de te charger toi-même de lui porter à manger et à boire et de le tenir enfermé, sous clef et sous verrou, pour que personne ne puisse avoir accès auprès de lui ; puis, tu donneras à entendre au Prince des croyants que tu l'as assassiné ; que les ordres que tu as reçus de lui, à son égard, ont été exécutés et que tu as mené à bonne fin, suivant ses instructions, la mission qu'il t'avait confiée. Il me semble le voir, quand il sera convaincu que tu as exécuté l'ordre qu'il t'a donné et que tu as assassiné son oncle, te prescrire, en présence de témoins, de le lui amener. Si tu allègues que tu l'as fait mourir, d'après son ordre, il te dira que ce n'est pas vrai, te reprochera son meurtre et te mettra à mort pour l'avoir commis. » En effet, rapporte ʿIsà, je suivis le conseil d'Younos et j'agis d'après ses indications. Je donnai à entendre au Prince des croyants que j'avais ponctuellement exécuté ses ordres. Quelque temps après, le kalife partit pour le pèlerinage. Quand il en fut revenu et qu'il fut bien convaincu que j'avais fait mettre à mort son oncle ʿAbd-Allah, il dépêcha en secret un émissaire vers ses oncles, les frères d'ʿAbd-Allah, pour les pousser à s'enquérir de leur frère, auprès d'al-Mansour, et lui demander de le leur rendre. En effet, ces derniers vinrent trouver le kalife, au moment où celui-ci présidait une assemblée dans laquelle chacun siégeait suivant son rang, et ils intercédèrent auprès de lui en faveur de leur frère ʿAbd-Allah. — « Certainement, leur dit al-Mansour, vos droits exigent qu'on accueille favorablement votre demande, d'autant plus qu'elle est appuyée par les liens du sang et par les bons procédés envers moi d'un parent que je regarde comme mon

père. » Là dessus, il manda auprès de lui 'Isâ, fils de Mousâ, et celui-ci étant arrivé sur-le-champ, le kalife lui dit : « O 'Isâ, je t'ai remis, avant mon départ pour le pèlerinage, mon oncle 'Abd-Allah, pour que tu le gardasses chez toi jusqu'à mon retour. » — « C'est ce que j'ai fait, ô Prince des croyants, » lui répondit 'Isâ. — « Eh bien ! reprit al-Manṣour, tes oncles viennent d'intercéder auprès de moi en sa faveur et j'ai jugé à propos de lui pardonner et de satisfaire leur désir ; nos liens de parenté exigeaient que j'accueillisse favorablement leur demande en sa faveur; allons! amène-le moi sur l'heure. » — « O Prince des croyants, lui dis-je, (continue 'Isâ) ne m'as-tu pas ordonné de le mettre à mort et cela sans perdre de temps? » — « Tu mens, s'écria là-dessus al-Manṣour : je ne t'ai jamais donné un ordre semblable et si j'avais voulu le faire mourir, je l'aurais remis en des mains qui n'y auraient apporté aucun obstacle. » Puis, faisant semblant de s'emporter, il dit à ses oncles : « Il vient de reconnaître qu'il a tué votre frère et, en soutenant que c'est moi qui lui en ai donné l'ordre, il ment effrontément. » — « O Prince des croyants, s'exclamèrent-ils, livre-nous le, afin que nous le tuïons et tirions vengeance de ce qu'il a fait. » — « Saisissez-vous de sa personne et faites de lui ce que vous voudrez, » leur répondit le kalife. En effet, continue 'Isâ, ils me traînèrent dans la cour et la foule se rassembla autour de moi. Alors, un de mes oncles s'avança vers moi et dégaina son sabre pour m'en frapper. — « O frère de mon père, lui dis-je, oserais-tu commettre cette mauvaise action ? » — « Oui, par Dieu ! pourquoi ne te tuerais-je point, alors que toi-même tu as tué mon frère? » — « N'agissez point avec tant de précipitation, leur observai-je, et veuillez bien me ramener devant le Prince des croyants. » En effet, ils me ramenèrent devant le Prince. — « O Prince des croyants, lui dis-je, en m'ordonnant de le tuer, tu ne visais qu'à une chose, te débarrasser de moi et le guet-apens que tu m'as tendu, le Dieu Très-Haut m'a épargné d'y tomber : ton oncle n'est pas mort : il vit, il est bien portant ; si tu me donnes l'ordre de le leur remettre, je vais le faire à l'instant. » Al-Manṣour baissa la tête et comprit que le vent de sa combinaison avait rencontré un ouragan (que, dans sa combinaison, il avait eu affaire à plus fin que lui) et que son plan, secrètement ourdi, avait été déjoué. Cependant il releva la tête et dit : « Fais-nous le venir. » 'Isâ sor-

tit et amena ʿAbd-Allah. Quand al-Manṣour le vit, il dit à ses oncles : « Laissez-le auprès de moi et retirez-vous ; je vais prendre une décision à son égard. » Je laissai donc ʿAbd-Allah, continue ʿIsà, et me retirai ainsi que ses frères. Je sauvai de la sorte mes jours et mon inquiétante situation prit fin. Or, ce résultat, je le devais à l'heureuse inspiration que j'avais eue de consulter Younos, d'avoir suivi ses conseils et d'y avoir conformé ma conduite. » Plus tard, al-Manṣour donna pour logement à ʿAbd-Allah une maison dont les fondements avaient été bâtis sur le sel. Une nuit, il amena l'eau autour de cette maison et, le sel étant venu à fondre, la maison s'écroula. ʿAbd-Allah y périt et fut enterré dans le cimetière de la porte de Syrie. C'est ainsi qu'ʿIsà échappa à ce guet-apens et à des flèches dont la portée était si considérable.

De ce que l'on rapporte, entre autres, au sujet des sages conseils.

Soyez bien pénétrés que les sages conseils, donnés aux Musulmans et à toutes les créatures en général, constituent une conduite qui repose sur les préceptes émanant de l'exemple des Envoyés [de Dieu]. Le Dieu Très-Haut, en effet, a dit, en parlant de Noé (que la paix repose sur lui !) : (Q. XI, 36) « Mes conseils, bien que je m'efforce de vous donner des avis salutaires, ne vous profiteraient point, s'il plaisait à Dieu de vous égarer. Il est votre Seigneur et c'est à Lui que vous retournerez. » — Śoʿaïb (sur lui soit le salut !) a dit : (Q. VII, 91) « Je vous ai donné de sages conseils : mais pourquoi m'affligerais-je du sort d'un peuple de mécréants ? » — Ṣaliḥ (sur lui soit le salut) a dit : (Q. VII, 77) « Je vous ai donné de sages conseils ; mais vous n'aimez point ceux qui vous donnent de salutaires avis. »

On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) que le prophète a dit : « La religion, c'est la sincérité ! la religion, c'est la sincérité ! la religion, c'est la sincérité ! » — « Envers qui, ô Prophète de Dieu ? » lui demanda-t-on. — « Envers Dieu, répondit-il, envers son [Saint] Livre, envers son Envoyé, envers les chefs spirituels des Musulmans et le commun du peuple. » La sincérité envers Dieu consiste à lui décerner les éloges qui lui

sont dus; à s'abstenir de ce qui est contraire à sa Majesté; à célébrer sa Grandeur; à s'humilier devant lui ostensiblement et dans son for intérieur: à aimer ce qui lui plaît; à éviter ce qui suscite son courroux; à chérir ceux qui le servent; à haïr ceux qui lui désobéissent; à chercher à ramener à son obéissance, et par paroles et par actions, ceux qui sont en rébellion contre lui; la sincérité envers son [Saint] Livre consiste à s'adonner assidûment à sa lecture; à être plein de componction pendant qu'on l'effectue; à chercher à comprendre ce qu'il renferme; à repousser l'interprétation de ceux qui en dénaturent le sens et les calomnies de ses détracteurs et, enfin, à en enseigner les préceptes à toutes les créatures, en général. Le Dieu Très-Haut a dit: (Q. XXXVIII, 28): « C'est un Livre Béni que celui que nous t'avons envoyé, [ô Moḥammad], afin que les hommes doués d'intelligence puissent en méditer attentivement les signes et y puiser de salutaires leçons. » La sincérité envers l'Envoyé de Dieu (que la paix soit sur lui!) consiste à perpétuer ses manières d'agir, en s'évertuant à conformer sa conduite à la sienne; à faire fleurir ses préceptes en propageant ses doctrines, en recueillant ses paroles et en imitant ses actions extérieures; la sincérité envers les chefs spirituels consiste à les aider dans l'accomplissement des devoirs qu'ils s'efforcent de remplir, à secouer leur apathie [s'ils y tombent]; à les remettre dans le droit sentier, s'ils s'en écartent; à leur apprendre ce qu'ils ignorent; à les prémunir contre ceux qui veulent leur faire du mal; à les instruire des mœurs de leurs représentants et de leur conduite envers le peuple; à voiler leurs erreurs, quand c'est nécessaire, et à ramener vers eux les cœurs qui s'en éloignent; la sincérité envers la généralité des Musulmans consiste à se montrer plein de sollicitude pour eux; à honorer les personnes âgées et à être indulgent pour les jeunes; à dissiper leurs angoisses; à les préserver de tout ce qui peut attrister leurs cœurs et leur ouvrir la porte des sombres préoccupations.

Sachez bien que la gorgée des franches admonestations est amère et qu'il n'y a que les hommes de sage résolution qui l'accueillent. Maïmoun, fils de de Mihrân, rapporte ce qui suit: « 'Omar, fils d''Abd-al-'Aziz (que Dieu l'agrée!) me tint [un jour] ce langage: « Dis-moi, à la face, quelque chose qui me soit désagréable, car l'homme n'est vraiment sincère et loyal envers son

semblable que lorsqu'il lui dit en face ce qu'il sait lui être désagréable. » On lit dans le Manṯour al-Ḥikam (1) : « Il t'aime celui qui te donne de bons conseils : il te hait celui qui flatte tes passions. » — Abou-d-Dardâ (que Dieu l'agrée !) a dit : « Si vous le voulez bien, je vais vous donner un conseil salutaire : les créatures de Dieu qui lui sont les plus chères sont celles qui font aimer, par leurs semblables, le Dieu Très-Haut et qui s'appliquent à donner sur terre de sages conseils. » — Waraqah, fils de Nawfal, a dit :

Basîṭ — « J'ai donné de salutaires avis à bien des gens ; je vous « assure, leur disais-je, que je vous conseille [dans votre intérêt] : Puisse « personne ne jamais vous induire en erreur !
« Rien de ce que tu vois, à l'aspect si riant, ne durera, si ce n'est Dieu ; « richesses, progéniture, tout cela disparaîtra.
« A Hormuz, ses trésors amassés ne lui ont servi de rien ; le peuple d''Âd « ambitionnait l'immortalité, mais ils ont été loin d'être immortels ! »

Un certain kalife dit à Yazîd, fils de Mazîd : « Je t'ai réservé pour telle affaire. » — « O Prince des croyants, lui répondit ce dernier, certes le Dieu Très-Haut m'a réservé pour toi un cœur disposé à te bien conseiller, une main toujours prête à te servir, un sabre dégaîné pour combattre ton ennemi. » Al-Âṣma'ï est l'auteur de ce distique :

Basîṭ — « Les sages conseils, c'est ce que les hommes vendent de « meilleur marché ; ne repousse donc point quelqu'un qui te donne des « avis salutaires et ne maugrée point contre lui ;
« Certes les hommes sensés et éclairés n'ignorent point les sources où on « peut s'abreuver de sages conseils. »

et Mo'âḏ, fils de Moslim, du distique suivant :

Wâfir. — « Je t'ai donné un sage conseil, mais les sages conseils, « quand ils contrarient les passions de ceux à qui on les donne, ne sont pas « écoutés (m. à m. : l'agrément en est repoussé).
« Aussi as-tu décliné des avis qui eussent été pour toi salutaires et, au « lieu de ce que tu espérais, tu as recueilli, au contraire, des ennuis. »

Fîrouz, fils d'Ḥoṣain, conseilla, dit-on, à Yazîd, fils d'al-Mohallab, de se garder de mettre la main dans celle d'al-

(1) *Recueil de pensées philosophiques* ; voyez : Ḥagi Ḳalfa, éd. de Fluegel, tome VI, page 181.

Ḥaǧǧâǧ; mais Yazid n'écouta point cet avis et se rendit auprès de cet Emir qui le fit jeter en prison, lui et sa famille. Firouz, à ce sujet, s'écria:

Ṭawîl. — « Je t'avais conseillé une prudente résolution, mais tu n'en as pas tenu compte et, bientôt, tu t'es trouvé privé de ton commandement et repentant;
« Je t'avais averti de te méfier d'al-Ḥaǧǧâǧ, quand tu le pouvais encore; si tu as un reproche à adresser, c'est toi tout le premier qu'il faut gourmander;
« Aussi, suis-je loin de pleurer de regrets sur le sort qui te frappe; aussi, me garderai-je de faire des vœux pour que tu reviennes sain et sauf. »

Il y a un adage qui dit: « Celui dont le visage change de couleur, devant un sage conseil qu'on lui donne, est exposé à voir son visage rougir de honte. » Le poète Ṭarafah a dit:

Ṭawîl. — « N'assiste point de tes conseils une personne qui ne le mérite point et estime-toi heureux du moment qu'on se passe de tes avis;
« L'homme qui s'en tient toujours à son propre jugement, laisse-le de côté, soit qu'il prenne le bon chemin ou qu'il fasse fausse route. »

Un autre poète a dit:

Ṭawîl. — « Il y a des gens qui, s'ils te consultent et lors même que tu t'évertues à leur donner de sages avis, te regardent comme un homme faux, du moment que ton opinion n'est pas conforme à la leur;
« Ne favorise donc point de tes conseils une personne qui ne le mérite point, car elle ne t'en saurait aucun gré et ne profiterait point de tes avis. »

Mais Dieu est le mieux informé. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Maître Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut!

CHAPITRE XII.

Des sages recommandations; des louables admonitions et autres sujets du même genre.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XVI. 126) « Appelle les hommes dans la voie de ton Dieu, par la sagesse et de douces exhortations; dispute avec eux de la façon la plus courtoise. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XVI. 92) « Dieu ordonne la justice et de faire le bien, de donner aux parents [ce qui leur est nécessaire]; il défend la méchanceté, l'iniquité et l'oppression : il vous avertit afin que vous puissiez vous souvenir. » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. III. 100) « Qu'il y ait, parmi vous, un peuple qui appelle à la meilleure religion : qui commande ce qui est juste et défende ce qui est mauvais! » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. IX. 72) « Les croyants, hommes et femmes, sont amis les uns des autres : (Q. III. 110) : « Ils recommandent le bien, défendent le mal et s'évertuent à accomplir de bonnes œuvres. » Les versets, sur ce point, sont nombreux et fort connus et les enseignements salutaires qu'on y puise sont importants et manifestes.

On lit dans le Ṣaḥîḥ (recueil de traditions) de Moslim, que Sa'îd al-Ḳodri a dit : « J'ai entendu le Prophète de Dieu dire : Quiconque remarque chez quelqu'un d'entre vous un acte répréhensible, qu'il le désapprouve du geste : s'il ne le peut par le geste, que ce soit par la parole; s'il ne le peut par la parole, que ce soit par la pensée; c'est là le plus haut degré de la foi. » — A propos de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. V. 104) (1) « O vrais croyants, prenez soin [du salut] de vos âmes; l'égarement des autres ne vous nuira point, si vous êtes bien dirigés », notre Šaïḳ Moḥi-ad-Dîn an-Nâwaï (que la Miséricorde de Dieu soit sur lui!) a dit que ce saint verset était un de ceux par lesquels la plupart des ignorants se laissaient égarer, et auquel ils attribuaient un sens tout à fait différent de celui qu'il comporte

---

(1) This was revealed when the infidels reproached those who embraced mohammedism and renounced their old idolatry, that by so doing they arraigned the wisdom of their forefathers. (*The Koran*, by George Sale, p. 96, note c.)

qu'en effet le véritable sens à lui donner était celui-ci : Si vous faites ce qu'on vous a prescrit, l'égarement de ceux qui sont dans l'erreur ne vous nuira point et, entre autres prescriptions qui leur ont été faites, se trouve celle de pratiquer le bien et de fuir le mal. Le sens de ce verset est corroboré, d'ailleurs, par ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. v, 93) « Le seul devoir qui incombe à notre apôtre, c'est de prêcher publiquement. » — Moḥammad, fils de Tammâm, a dit : « L'admonition est une milice d'entre les milices du Dieu Très-Haut : telle l'argile que l'on applique sur un mur ; si l'argile tient, c'est tant mieux ; si elle tombe, du moins elle laisse des traces. » — Au nombre des sages sentences émises par ʿAli, (puisse le Dieu TrèsHaut lui accorder des marques de sa satisfaction !) se trouve celle-ci : « Ne soyez point du nombre de ces gens auxquels les remontrances ne profitent que lorsqu'elles sont faites en termes durs et blessants ; l'homme raisonnable cède aux admonestations faites poliment et il n'y a que les bêtes que l'on fait marcher à coups de trique. » — Al-Ǵâḥiẓ est l'auteur de ce vers :

Basîṭ. — « Les remontrances qu'on vous adresse vous laissent in-« différents ; les bêtes, au contraire, le pâtre n'a qu'à les stimuler par ses « cris et les voilà qui s'élancent en avant. »

Un individu écrivit à un de ses amis, après les compliments d'usage, ce qui suit : « Moralise les gens par tes actions et ne les moralise point simplement du bout des lèvres : aie pour Dieu d'autant plus de vénération qu'il est plus près de toi et crains-le (en proportion de la puissance) qu'il a sur toi ; adieu ! » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui possède, dans son for intérieur, une voix qui l'admoneste, possède un gardien, délégué de Dieu, qui veille sur lui. » Loqmân a dit : « Pour le sot, les sages admonestations sont aussi pénibles que l'est la montée d'un sol rocailleux pour le vieillard avancé en âge. » — Le Dieu Très-Haut révéla ces paroles à David (que la paix repose sur lui !) : « Si tu me ramènes une créature égarée, tu seras classé, à mes yeux, comme une créature digne d'éloges et la personne que j'ai classée, dans mon esprit, comme digne d'éloges, je ne la punis jamais plus. » — Ar-Raśîd dit à Manṣour, fils d'ʿAmmâr : « Donne-moi un sage conseil et en peu de mots. » — O Prince des croyants, demanda ce dernier, y a-t-il quelqu'un qui te soit plus cher que ta propre

personne ? » — « Non, » répondit-il. — « Eh bien ! si tu ne veux point [par une conduite répréhensible] nuire à la personne que tu aimes [c'est-à-dire à toi-même], agis en conséquence. » — Le Prophète de Dieu dit, un jour, dans un de ses sermons : « Ô hommes, le temps s'enroule, les générations disparaissent, les corps dans la terre pourrissent, le jour et la nuit, précipitant à l'envi leur marche, courent la poste, rapprochant toutes les distances et usant tout ce qui est neuf ; c'est en considération de ce monde fugitif, ô créatures de Dieu que vous devez renoncer à vos passions et poursuivre avec ardeur les bonnes œuvres qui, elles, sont durables. » — Maïmoun, fils de Mihrân rencontrant, [un jour], al-Ḥasan le Baṣrite, lui dit : « Je souhaitais de te rencontrer : veuille bien me donner un sage conseil. » — Là-dessus, Ḥasan le Baṣrite, de réciter [ces versets du Qorân (XLV, 22)] « Que penses-tu de celui qui fait, de ses passions, son Dieu ? » (XXVI, 205 et 206) « Que t'en semble-t-il ! si nous les laissons jouir [des biens de ce monde] pendant de longues années, puis qu'ensuite le supplice dont ils sont menacés les surprenne, à quoi leur serviront leurs jouissances ? » — Que le salut soit sur toi ! ô Abou-Sa'îd, s'écria Maïmoun, tu viens de me faire la meilleure admonition qui soit possible. » — 'Ali, (que Dieu l'agrée !) après avoir été frappé par Ibn-Molǵam, (que Dieu l'ait en exécration !) rentra chez lui et perdit connaissance. Lorsqu'il eut repris ses sens, il manda auprès de lui [ses deux fils] al-Ḥasan et al-Ḥosaïn, (que Dieu leur accorde à tous deux des marques de sa satisfaction !) et leur dit : « Je vous recommande la crainte du Dieu Très-Haut, l'amour de la vie future, le renoncement aux biens de ce monde : ne vous désolez point de perdre en moi un bien du monde d'ici-bas ; car ce monde, il vous faudra, vous autres également, le quitter ; pratiquez donc la vertu ; soyez l'adversaire de l'oppresseur, le défenseur de l'opprimé. » Il fit approcher ensuite [son autre fils] Moḥammad et lui dit : « Tu as entendu les recommandations que je viens de faire à tes deux frères ? » — « Parfaitement ! » répondit Moḥammad. — « Eh bien ! reprit 'Ali, je te fais à toi les mêmes recommandations ; il te faut être dévoué envers tes frères, les respecter et reconnaître leur supériorité ; ne décide jamais rien sans leur concours » ; puis s'adressant à al-Ḥasan et à al-Ḥosaïn : « Je vous recommande, leur dit-il, d'être bons pour Moḥammad, car c'est votre frère et

e fils de votre père et vous savez que son père l'aimait; aimez-le lonc à votre tour; ô mes chers enfants, ajouta-t-il encore, je ous recommande (de nouveau) la crainte de Dieu, et ostensiblenent et dans votre for intérieur; de dire [toujours] la vérité, que ous soyiez de bonne humeur ou en colère; de bien vous con- uire dans l'opulence comme dans la pauvreté; d'être justes nvers vos amis comme envers vos ennemis; de pratiquer le ien, que vous soyiez diligents ou nonchalants; d'être entièrenent soumis à la volonté de Dieu, dans le malheur comme dans a prospérité; ô mes chers enfants, ce n'est pas un mal que le nal au bout duquel est le Paradis; ce n'est pas un bien que le ien au bout duquel est l'Enfer; tout bonheur qui exclut du 'aradis est de peu de valeur; toute calamité qui exclut de Enfer est un bienfait; ô mes chers enfants, qui considère ses ropres défauts ne s'occupe point de ceux des autres; qui est atisfait du sort que Dieu lui a départi ne s'attriste point de ce ui lui échappe; qui dégaîne le glaive de l'injustice périt du nême glaive; qui creuse un puits pour son frère y tombe luinême dedans; qui déchire le voile [qui couvre les fautes] de son ère, ce sont les nudités de ses propres enfants qu'il dévoile; ui passe sur ses travers grossit ceux des autres; qui se complaît ans son propre jugement fait fausse route; qui se fie exclusivenent à sa propre intelligence trébuche; qui est orgueilleux envers s gens est rabaissé; qui fréquente les gens vils est méprisé; qui anchit le seuil du mal est mis à l'index; qui fait société avec les ıvants est honoré; qui plaisante est regardé comme un homme ger; qui fait souvent une chose, on la lui attribue pour toujours; ui parle beaucoup se trompe souvent et qui se trompe souvent perd e sa pudeur, et qui perd de sa pudeur n'est plus aussi scrupuleux; ui n'est plus aussi scrupuleux a le cœur mort et qui a le cœur nort va en Enfer; ô mes chers enfants, la politesse est le criterium e l'homme et un bon caractère le meilleur compagnon; ô mes ıers enfants, la sécurité repose sur dix bases dont neuf con- stent à se taire, à moins de célébrer les louanges du Dieu rès-Haut, et la dixième, à s'abstenir de faire société avec les ɔts; ô mes chers enfants, la parure de la pauvreté, c'est la ésignation; la parure de la richesse, c'est la gratitude; ô es chers enfants, il n'y a point de noblesse plus grande que Islâm, de grandeur morale plus élevée que la crainte de Dieu.

d'intercesseur plus influent que le repentir, de costume plu beau que la santé : ô mes chers enfants, la cupidité est la mèr de la fatigue et la monture du tracas. » Hiśâm, fils d'ʿAbd-a Malik, étant sur le point de mourir, jeta les yeux sur sa famil qui pleurait autour de lui et leur dit : « Hiśâm vous a prodigu les biens de ce monde et, vous autres, vous lui prodiguez le pleurs ; il vous laisse tout ce qu'il a amassé et, vous, vous lu laissez ce qu'il s'est mis sur le dos ; quelle chute terrible pou Hiśâm, si Dieu ne lui pardonne point ! »

Al-Âwzâʿî dit [un jour] à al-Manṣour, dans une conversatio qu'il avait avec ce prince : « O Prince des croyants, tu a sans doute appris que l'Envoyé de Dieu portait à la main un petite branche sèche de palmier dont il se servait en guis de cure-dents et pour tenir à l'écart les hypocrites. [Un jour] Gabriel (sur lui soit le salut !) étant venu le trouver, lui dit « O Moḥammad, qu'est-ce que c'est que cette baguette que tu a « là dans la main ? jette-la, ne remplis point leurs cœurs de crai « te. » Qu'eût-il donc dit, s'il se fût agi de ceux qui répandent l sang des Musulmans et leur ravissent leurs biens ? O Prince de croyants, certes celui à qui les fautes passées et les fautes futu res étaient pardonnées, demanda à ce qu'on se vengeât sur lu d'une simple égratignure qu'il avait faite inconsciemment à u Arabe. O Prince des croyants, si un simple tonneau de feu d l'enfer était versé et répandu sur la terre, ce feu l'incendierait que serait-ce donc pour quelqu'un qui en avalerait une gorgée Si une simple tunique de ce feu était placée sur la terre, ell l'embraserait, que serait donc l'effet de cette tunique sur que qu'un qui s'en revêtirait ? Si un simple maillon des chaînes de l Géhenne était placé sur une montagne, cette montagne fondrait quel effet ne produirait-il donc point sur quelqu'un qui s'e trouverait le corps enveloppé et en rejetterait les pans hors d son épaule ? » — Zaïd, fils d'Âslam, relate, comme le tenant d son père, le fait suivant : « Je dis un jour, rapportait ce dernie à Gaʿfar, fils d'Abou-Ṭâlib, (que le Dieu Très-Haut l'ait en s sainte grâce !) qui était alors gouverneur de Médine : Prend garde qu'il n'arrive demain un homme qui n'ait, dans l'Islâ misme, ni origine, ni père, ni grand-père et qui soit plus respec tueux que toi de la mémoire du Prophète, de même que la femm de Pharaon fut plus respectueuse de la mémoire de Moïse et

comme encore, la femme de Noé et celle de Loth se montrèrent plus respectueuses envers Pharaon. Celui que les actions tiennent en arrière, sa noblesse d'origine ne saurait le porter en avant; de même celui que les actions portent en avant, la bassesse de son origine ne saurait le tenir en arrière. » — Ziyâd raconte, comme le tenant de Mâlik, fils d'Ânas, (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) le fait suivant : « Abou-Ǵaʿfar avait mandé chez lui Ibn-Ṭâwous et Mâlik, fils d'Ânas. Nous entrâmes, rapporte ce dernier, chez Abou-Ǵaʿfar, et nous le trouvâmes assis sur un tapis, ayant devant lui, étendues à terre, les pièces en cuir pour les exécutions, et des bourreaux, le sabre en mains, qui tranchaient les têtes. Il nous fit signe de nous asseoir et nous primes place. Abou-Ǵaʿfar demeura longtemps la tête baissée, puis, levant ses regards et s'adressant à Ibn-Ṭâwous, il lui dit : « Rapporte-moi quelques traditions que tu aies entendues de la bouche de ton père. » — « J'ai entendu, répondit-il, mon père dire : Le Prophète de Dieu a dit : L'homme le plus sévèrement puni, au jour de la résurrection, sera celui à qui le Dieu Très-Haut ayant délégué une partie de son pouvoir, se sera laissé aller à abuser de son autorité. » Abou-Ǵaʿfar se contint un moment pendant lequel il régna un froid entre nous et lui. « Je serrai autour de moi, rapporte Mâlik, mes vêtements, de peur que quelque éclaboussure du sang d'Ibn-Ṭâwous ne jaillît sur eux. » — « O Ibn-Ṭâwous, dit Abou-Ǵaʿfar, passe-moi cet encrier. » Ibn-Ṭâwous ne bougea point. « Qu'est-ce qui t'empêche de me passer l'encrier? » reprit Abou-Ǵaʿfar. — « Je crains, lui répondit-il, que tu ne t'en serves pour commettre une iniquité et que je ne participe ainsi à ta mauvaise action. » A ces mots, Abou-Ǵaʿfar s'écria : « Retirez-vous tous les deux loin de ma présence ! » — « C'est précisément là, observa Ibn-Ṭâwous, ce que nous désirions. » — « A partir de ce jour, ajoutait Mâlik, je ne cessai de reconnaître la haute supériorité d'Ibn-Ṭâwous. » — On raconte qu'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction!) dit un jour à Kaʿb al-Âḥbâr : « O Kaʿb, inspire-moi de la crainte. » — « N'avez-vous donc point en vos mains, lui répondit Kaʿb, le livre de Dieu et les pratiques de son Prophète ? » — « Si fait ! ô Kaʿb, répondit ʿOmar, mais [n'importe] inspire-moi une crainte salutaire. » — « O Prince des croyants, reprit Kaʿb, fais de bonnes œuvres, car arriverais-tu

au jour de la résurrection, avec les œuvres de soixante-d prophètes, que tu les considérerais comme de bien faible valeu en raison de ce que tu verras. » ʿOmar (que Dieu l'agrée!) bais la tête et tint ses regards fixés à terre pendant quelque temp puis, levant les yeux, « O Kaʿb, dit-il, inspire-moi encore de crainte. » — O Prince des croyants, poursuivit Kaʿb, ouvrirait-c de l'Enfer un orifice pas plus gros qu'une narine d'homme, q la cervelle d'un taureau, situé en Orient, et celle d'une créatu humaine, située en Occident, entreraient immédiatement en ébu lition et fondraient par la chaleur qu'elles en éprouveraient. ʿOmar baissa de nouveau la tête, puis la relevant : « O Kaʿb, dit- continue encore. » — « O Prince des croyants, reprit Kaʿb, a jour de la résurrection, la Géhenne lancera des jets de flamm devant lesquels tout ange, honoré même de la Présence divin tout Prophète, Envoyé de Dieu, ne pourra faire autrement q de tomber, à l'instant, sur ses genoux, en s'écriant : O mon Die je ne te demande, en ce jour, que le salut de mon âme.»

Mon seigneur, le Śaïḳ Abou-Bikr aṭ-Ṭourṭouśi (que le Di Très-Haut lui fasse miséricorde !) a rapporté le fait suivan « Je me présentai, [un jour] dit-il, chez al-Àfḍal, fils d'Emir-a Ǵoïouś, qui se trouvait alors gouverneur de l'Egypte et je lui di » Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu ses bénédictions ! » Il me rendit mon salut courtoisement, peu près de la même façon dont je l'avais salué, me fit l'accue le plus gracieux, m'invita à entrer dans son salon et me pria c m'y asseoir. « Noble Prince, lui dis-je, le Dieu Très-Haut t placé dans une haute et brillante situation ; il t'a investi d'u position honorable et élevée ; il t'a délégué une partie de son po voir : il t'a fait participer à sa puissance et n'a pas voulu qu l'autorité de personne fût au-dessus de la tienne ; fais donc e sorte que personne ne soit plus digne que toi de cette particip tion ; que ta gratitude envers lui ne se manifeste point des l vres, mais bien par tes actes et tes vertus. Le Dieu Très-Haut dit : (Q. XXXIV, 12) « O famille de David, pratiquez le bien, en no rendant des actions de grâces. » Songe que le rang suprême qu tu occupes à cette heure ne t'est échu que par suite du décès d celui qui t'a précédé et qu'il sortira de tes mains de la même m nière qu'il t'est parvenu. Crains donc Dieu dans l'exercice du po voir qu'il t'a octroyé sur ce peuple, car le Dieu Très-Haut t

demandera compte de la moindre vétille, de la plus petite peccadille, du rien le plus insignifiant [dont tu te seras rendu coupable]. Le Dieu Très-Haut a dit en effet : (Q. xv, 92 et 93) « Par ton Seigneur ! nous leur demanderons à tous compte de ce qu'ils auront fait. » Le Très-Haut a dit encore : (Q. xxi, 48) « [Le mérite ou la culpabilité d'une action], n'eût-il même que le poids d'un grain de sénevé, [ce poids, quelque minime qu'il soit] nous le produirons [publiquement] : et il y aura avec nous assez d'épurateurs de compte. » Sache noble Prince, que le Dieu Très-Haut donna le royaume de ce monde, avec ses dépendances, à Salomon fils de David, (que la paix repose sur eux deux !) et qu'il soumit à son autorité les hommes, les génies, les démons, les bêtes fauves et tous les autres animaux ; (Q. xxxviii, 35) « Qu'il lui soumit également le vent qui courait, gentiment, à son commandement, de quelque côté qu'il le dirigeât ; » puis, l'affranchissant de toute reddition de compte à cet égard, il lui dit : (Q. xxxviii, 38) « Tel est notre don ; sois-en libéral ou parcimonieux, [envers qui tu voudras] sans avoir à en rendre compte » ; mais, par Dieu ! ce don n'eut point à ses yeux la valeur que vous vous imaginez : il ne le considéra point comme une faveur telle que vous l'estimez ; au contraire, il craignit que ce ne fût un piège du Dieu Très Haut, une ruse de sa part et il s'écria : (Q. xxvii, 40) « C'est là une faveur de la part de mon Dieu, dans le but de m'éprouver et le savoir si je serai reconnaissant ou si je me montrerai ingrat. » Tiens donc, poursuivit Abou-Bikr, ta porte ouverte; facilite l'accès auprès de ta personne; viens en aide à l'opprimé, au secours du malheureux. Puisse Dieu te prêter son appui pour assister l'opprimé; puisse-t-il te faire le refuge des malheureux, le palladium du craintif ! puis, je terminai la séance en disant : « J'ai parcouru le monde de l'Est à l'Ouest, et je dois dire qu'il n'y a pas d'autre royaume que le tien qui ait eu ma préférence, qui ait eu le don de m'attirer vers lui et dont le séjour m'ait charmé », et moi, là dessus, de m'exclamer en ce vers :

Basîṭ. — « Les gens sont trop avisés pour se laisser aller à faire l'éloge d'une personne avant qu'ils n'aient constaté chez elle des marques de sa bienfaisance. »

Hâroun-ar-Raśîd, raconte al-Faḍl, fils de Rabîʿa, accomplis-

sait, une certaine année, le pèlerinage (1). Or, une nuit, alors que j'étais couché, j'entendis frapper à ma porte. « Qui est là ? » criai-je. — « Viens parler au Prince des croyants, me répondit Hâroun. » A ces mots, je sortis précipitamment et m'écriai : « O Prince des croyants, que ne m'as-tu envoyé chercher, je me serais rendu chez toi ! » — « O mon cher, me dit-il, j'ai quelque chose qui me trotte par la tête et qu'un savant seul pourra dissiper ; cherche-moi, dans ton esprit, quelqu'un que je puisse consulter à ce sujet. » — « Il y a Sofiân, fils d'ʿOyaïnah. » — « Mène-moi chez lui. » En effet, nous nous rendîmes à sa demeure et je frappai à sa porte. — « Qui est là ? » cria-t-il. — « Le Prince des croyants te demande, » lui dis-je. Là dessus, Sofiân sortit en toute hâte et s'écria: « O Prince des croyants, que ne m'as-tu envoyé chercher, je me serais rendu chez toi ! » — « C'est une chose sérieuse que celle pour laquelle je suis venu, » lui dit le kalife, qui, au bout d'un moment d'entretien avec lui, lui demanda s'il avait des dettes. Sur la réponse affirmative de Sofiân, « O père d'al-ʿAbbâs, me dit-il, paye-lui ses dettes. » A ces mots, nous nous retirâmes, et ar-Raśîd me dit : « Ton homme ne m'a pas servi à grand'chose, indique-m'en un autre à qui je puisse m'adresser. » — Il y a ʿAbd-ar-Razzâq, fils d'Hammâm. » — « Mène-moi chez lui. » En effet, nous nous rendîmes à sa demeure et je frappai à sa porte. — « Qui est là ? demanda-t-il. — « Le Prince des croyants te demande, » lui répondis-je. Il sortit en toute hâte et [en voyant le kalife] il s'écria : « O Prince des croyants, que ne m'as-tu fait appeler, je serais allé chez toi ! » — « C'est une chose sérieuse que celle pour laquelle je suis venu », lui dit ar-Raśîd qui, après avoir conversé avec lui un instant, lui demanda s'il avait des dettes ; sur sa réponse affirmative, « O Père d'al-ʿAbbâs, me dit-il, paye-lui ses dettes. » Nous sortîmes ensuite et le kalife me dit : « Ton homme ne m'a pas été bon à grand'chose, indique-m'en un autre que je puisse consulter. » — » Il y a, lui dis-je, al-Foḍaïl, fils d'ʿIyâḍ. » — « Eh bien ! allons chez lui. » Nous nous rendîmes à sa demeure et nous le trouvâmes levé, qui priait sous sa verandah et psalmodiait un verset du Livre du Dieu Très-Haut qu'il répétait. Je

(1) Voir, pour cette anecdote, la *Chrestomathie* de Kosegarten, texte arabe, p. 35.

rappai à sa porte. « Qui est là? » demanda-t-il. — Le Prince les croyants te demande, » lui dis-je. — « Et qu'y a-t-il de commun entre moi et le Prince des croyants? » m'observa-t-il. — Grand Dieu! m'écriai-je, n'est-il point de ton devoir de lui obéir! » Là-dessus, il ouvrit la porte, remonta au haut de sa erandah, éteignit sa lampe et alla se blottir dans un coin de la galerie. Nous nous mîmes à le chercher des mains, en tâtonnant. Dans ce mouvement, la main d'ar-Rašîd, devançant la nienne, le toucha et al-Fodaïl s'écria : « Quel malheur pour cette nain! Quelle serait douce, si elle était préservée demain des hâtiments du Dieu Très-Haut! » Certes, me dis-je, à part moi, l lui adresse cette nuit de saintes paroles, émanant d'un cœur mbu de la crainte de Dieu. » Cependant le kalife lui dit: C'est n cas grave que celui pour lequel nous sommes venus (puisse e Dieu Très-Haut te faire miséricorde!). — « Et quel est le motif ui t'amène? » lui demanda al-Fodaïl; [puis poursuivant] tu s assumé sur toi une lourde responsabilité et tous ceux qui 'entourent ont concouru à charger sur toi ce fardeau; mais, i tu leur demandais de te décharger de la plus petite partie 'une de tes fautes, ils s'en garderaient bien et certes celui qui 'aime le plus serait le premier à t'abandonner. 'Omar, fils 'Abd al-'Azîz, (que Dieu l'ait en sa sainte grâce!) fit appeler, ès qu'il fut investi du kalifat, Sâlim, fils d''Abd-Allah, Moammad al-Qarazi, fils de Ka'b, Ragâ, fils d'Haïwah, et leur it: « Je viens d'être frappé de cette rude épreuve; veuillez n'aider de vos bons conseils »; il regardait donc le pouvoir uprême comme une calamité, tandis que toi et tes compagnons ous le considérez comme une bonne fortune. » — « Si tu veux, ui dit Sâlim, fils d''Abd-Allah, être préservé demain du châtinent de Dieu, eh bien! abstiens-toi des plaisirs de ce monde et ue cette abstention se continue jusqu'à ta mort. » — « Si tu eux échapper demain au châtiment du Dieu Très-Haut, lui dit lohammad, fils de Ka'b, considère le Musulman âgé, comme un ère; celui d'un âge moyen, comme un frère; celui qui est jeune ncore, comme un fils; par suite, honore ton père, sois bieneillant envers ton frère et affectueux envers ton fils. » — « Si tu eux, lui dit à son tour Ragâ, fils d'Haïwah, échapper demain au hâtiment du Dieu Très-Haut, désire pour les Musulmans ce que u désires pour toi-même, et abhorre pour eux ce que tu abhorres

pour toi-même : puis, meurs, quand tu voudras. Voilà le langage que je me plais à te tenir et je redoute pour toi la plus terrible des épouvantes, le jour où les pieds glisseront. As-tu, à ton entour, (que Dieu te fasse miséricorde !) [continua al-Fodaïl] des personnes de cette trempe qui te prescrivent de semblables choses ? » A ces mots, Hâroun versa des torrents de larmes et perdit connaissance. — « Aie compassion du Prince des croyants, dis-je alors à al-Fodaïl. » — « Eh quoi ! ô Ibn-ar-Rabî'a, s'écria-t-il, c'est toi et tes compagnons qui l'avez tué et c'est moi qui aurais compassion de lui ! » Cependant Hâroun, étant revenu de son évanouissement, dit à al-Fodaïl de continuer. « O Prince des croyants, reprit ce dernier, il est à ma connaissance qu'un préfet d''Omar, fils d''Abd-al-'Azîz (que Dieu l'agrée !) se plaignit à ce Prince d'avoir l'insomnie. 'Omar lui écrivit alors une lettre ainsi conçue : « Songe, ô mon frère, à l'insomnie des gens condamnés au feu de l'Enfer et à l'éternité de leur supplice, cette pensée te ramènera constamment vers ton Dieu, que tu sois dans un état d'assoupissement ou de veille ; prends garde que tes pieds ne glissent hors de cette voie, car c'en serait fait de toi et toute espérance te serait ravie ; salut ! »

Après avoir lu cette lettre, le préfet se mit en route sur-le-champ et vint trouver 'Omar. « Qu'est-ce qui t'amène ? » lui demanda ce prince. — « Avec ta lettre, lui répondit le préfet, tu as jeté l'épouvante dans mon âme ; je ne veux plus désormais être à la tête d'aucun gouvernement, afin que je puisse me trouver face à face avec Dieu (qu'il soit honoré et glorifié !). » Hâroun fondit de nouveau en larmes, puis il pria al-Fodaïl de poursuivre. « O Prince des croyants, reprit ce dernier, certes, al-'Abbâs, oncle paternel du Prophète, vint trouver celui-ci et lui dit : « O Prophète de Dieu, investis-moi d'un commandement. » — « O 'Abbâs, lui dit le Prophète, le salut de ton âme vaut mieux qu'un commandement, quelque grand qu'il soit ! Oui, le commandement est une source de regrets et de repentir, au jour de la résurrection ; si donc tu peux éviter d'être chef, fais-le. » Là-dessus Hâroun versa de nouveau des torrents de larmes et dit à al-Fodaïl : « Continue encore et que Dieu te fasse miséricorde ! » — « O noble figure, reprit al-Fodaïl, c'est toi que Dieu interrogera au sujet de ton peuple, le jour de la résurrection ; si donc tu peux préserver cette figure du feu de l'Enfer, fais-le ; garde-toi

le ne jamais, ni le matin, ni le soir, nourrir en ton cœur de perfides sentiments envers tes sujets, car le Prophète a dit : « Quiconque nourrira contre eux des sentiments perfides ne sentira point l'odeur du Paradis. » Après avoir versé de nouveau des larmes abondantes, Hâroun demanda à son interlocuteur s'il avait des dettes. « Oui, répondit-il, j'ai envers mon Seigneur une dette dont il me fera rendre compte; oh ! alors, malheur à moi, s'il épluche mes actes ! malheur à moi, s'il m'interroge ! malheur à moi, s'il ne m'inspire point les excuses que je pourrais alléguer ! » — « Je voulais parler, lui dit Hâroun, de ce que tu peux devoir aux gens (1). » — « Mon Dieu ne m'a fait, à ce sujet, aucune prescription; Il m'a prescrit seulement de croire à ses promesses et d'obéir à ses injonctions. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LI, 56, 57 et 58) « Je n'ai créé les hommes et les génies qu'afin qu'ils me servent; je ne leur demande aucun moyen de subsistance; je ne leur demande point qu'ils me nourrissent; en vérité, Dieu est celui qui pourvoit aux besoins [de toutes les créatures]; il est le Fort, le Puissant. » — « Tiens, voici mille pièces d'or, lui dit Hâroun; prends-les et dépense-les pour les besoins de ta famille et pour fortifier encore ta piété envers Dieu. » — « Que Dieu soit glorifié ! s'écria là-dessus al-Fodaïl. Je t'ai indiqué le chemin de la droite voie et tu m'en rétribues de cette façon ! (que Dieu te conserve et t'assiste !) » Là-dessus, il se tut et ne nous ouvrit plus la bouche. Nous sortîmes de chez lui et Hâroun me dit : « Lorsque tu m'adresseras à quelqu'un, adresse-moi à une personne qui soit dans son genre, car al-Fodaïl est, de nos jours, le Prince des guides spirituels. »

Sachez que la prescription de faire le bien et de s'abstenir de faire le mal est soumise à certaines clauses et considérations. Solaïman al-Kawwâs a dit : « Adresser des admonestations à son semblable, discrètement, seul en tête à tête avec lui, voilà la bonne manière de lui faire la morale; tandis que ces mêmes remontrances, adressées en présence de témoins, constituent pour lui une offense. » — Omm-ad-Dardâ (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) a dit : « Quiconque adresse, en particulier, des remon-

(1) L'observation faite par Hâroun constitue un jeu de mots, involontaire de sa part, et par suite, comporte un double sens, ce qui résulte de la réponse d'al-Fodaïl.

trances à son prochain lui fait plaisir et l'honore ; celui qui les lui adresse, en public, lui fait de la peine et l'humilie. »

Il y a un adage qui dit : « Quiconque adresse, discrètement, des remontrances à son frère agit sagement envers lui et lui fait plaisir, tandis que celui qui les lui adresse, en public, lui fait affront et lui cause préjudice. » — On rapporte qu'ʿAbd al-ʿAzîz, fils de Rawouâd, a dit : « L'homme qui, remarquant chez son semblable quelque chose [de mal], l'en avertit discrètement, le lui reproche en particulier, est récompensé de sa discrétion, est récompensé de son admonestation, est récompensé de sa réprimande. » — On attribue à ʿOmar (que le Dieu Très-Haut lui accorde des marques de sa satisfaction !) ces paroles : « Si vous voyez votre frère glisser, soutenez-le et remettez-le en bonne voie ; priez Dieu qu'il le fasse se repentir de sa faute et qu'il lui pardonne ; ne soyez point les aides du Démon contre vos frères. »

C'est à Dieu seul à qui nous avons recours pour nous conduire dans la voie la plus droite ! Dieu nous suffit : Il est le meilleur des protecteurs ! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XIII.

De savoir se taire et retenir sa langue ; de la défense de médire et des préjudices résultant des propos calomnieux ; des avantages de la vie civile et des inconvénients de la vie publique.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE SAVOIR SE TAIRE ET RETENIR SA LANGUE.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. L, 17) « Il ne profère pas une seule parole, sans qu'il n'y ait auprès de lui un observateur prêt [à la noter]. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. LXXXIX, 13) « Certes ton seigneur est assurément dans un poste de veille [d'où il observe les actions des hommes]. »

Sachez bien qu'il sied à l'homme intelligent et circonspect de garder sa langue de toute parole, à moins de tenir un langage dont l'utilité est manifeste. Quand un entretien est épuisé et qu'il convient de ne plus le continuer, il est de bonne tradition d'y mettre fin, car d'un entretien bienséant, on en vient à passer à des conversations peu édifiantes ou désagréables ; c'est, d'ailleurs, ce qui arrive souvent et, d'ordinaire, la plupart du temps ; or, le salut de notre âme, il n'y a rien qui l'égale.

Nous lisons dans les deux recueils de traditions d'al-Bokâri et de Moslim, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée !) que le Prophète a dit : « Que quiconque croit en Dieu et au jour dernier, parle sagement ou bien qu'il se taise. » — « Lorsque quelqu'un de vous, a dit aś-Sâfiʿaï, dans [son livre intitulé] *la Mère*, se dispose à prendre la parole, qu'il réfléchisse à ce qu'il va dire ; s'il juge qu'il y a utilité, qu'il parle : mais, s'il est dans le doute, qu'il s'en abstienne jusqu'au moment où il estime qu'il

y a lieu de parler. » — Nous lisons encore, dans les deux recueils de traditions précités, qu'Abou-Mousâ al-Âś'ari (que Dieu l'agrée !) a dit : « O Envoyé de Dieu, demandai-je, quel est le plus méritant des Musulmans ? » — « C'est celui, me répondit-il, dont les gens sont à l'abri de sa langue et de sa poigne. » — On lit, dans le livre d'at-Tirmidi, qu''Oqbah, fils d''Âmir, (que Dieu l'agrée !) a dit : « O Envoyé de Dieu, demandai-je, en quoi réside le salut ? » — « A te préserver de ta langue, répondit-il, à te sentir à l'aise dans ta maison et à pleurer sur tes péchés ; » paroles admirables, ajoute at-Tirmidi. — On lit, dans le livre d'at-Tirmidi et [dans celui] d'Ibn-Mağah, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Une des plus belles qualités de l'homme, dans la religion de l'Islâm, consiste à mettre de côté ce qui ne le regarde point. »

Il existe une foule de traditions authentiques, à ce sujet, et les quelques-unes que nous venons de citer suffisent pour ceux que Dieu assiste. Quant aux traits mémorables se rapportant aux Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme et à d'autres et pouvant être classés sous ce chapitre, ils sont nombreux, incalculables ; nous nous bornerons à appeler l'attention sur quelques-uns. Au nombre de ces traits historiques qui sont parvenus à notre connaissance, nous relaterons le suivant : «Qoss, fils de Sâ'idah, et Aktam, fils de Ṣaïfi, se trouvant un jour réunis, l'un demanda à l'autre ; « Combien as-tu trouvé que l'homme avait de défauts? » — « Oh ! lui répondit son interlocuteur, ils sont trop nombreux pour pouvoir les énumérer; mais j'ai remarqué qu'une seule vertu, quand l'homme la pratiquait, effaçait tous ses défauts. » — « Et quelle est cette vertu ? » demanda l'autre. — « C'est de savoir retenir sa langue. »

L'Imâm aś-Śâfi'aï (que Dieu l'agrée !) dit [un jour] à son collêgue ar-Rabi'a : « O Rabi'a, ne parle point de ce qui ne te regarde pas; car ne dirais-tu qu'un mot, que ce mot est ton maitre et que tu ne peux plus en avoir raison. » Un certain auteur a dit : « La langue est comme une bête féroce ; si on ne l'attache point solidement, elle se rue sur vous et on est en butte à sa méchanceté. » Voici, entre autres, quelques distiques que l'on a composés sur le sujet traité dans ce chapitre :

Kâmil. — « O homme, retiens ta langue et veille à ce qu'elle ne te « pique point, car c'est un serpent [venimeux] !

« Combien de gens que de valeureux guerriers redoutaient d'affronter « [sur le champ de bataille] gisent, au fond du tombeau, victimes de leur « langue. »

Al-Fârisi a dit :

Wâfir. — « J'en jure par ta vie ! certes, mes propres fautes me préoccupent assez pour ne point m'occuper des fautes des Banou-Omaiyah !
« C'est à mon Dieu qu'il appartient de leur en demander compte ; c'est à Lui et non pas à moi qu'il appartient d'en connaître. »

'Ali (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) a dit : « Quand on a une intelligence supérieure, on est sobre de paroles. » — Un Arabe nomade a dit : « Souvent un seul mot fait battre des armées et le silence rétablit la concorde entre des multitudes. » — Wahb, fils d'al-Ward, a dit : « J'ai ouï dire que la sagesse se subdivisait en dix parties dont neuf consistaient à savoir se taire et la dixième, à vivre à l'écart des hommes. » — 'Ali, fils d'Hišâm, (que la miséricorde du Dieu Très-Haut soit sur lui !) a dit :

Ṭawîl. — « Je te l'assure ! La mansuétude est une parure pour celui qui en est doué ; mais la mansuétude n'est qu'une habitude et une bonté de cœur.
« Pour l'homme, si son silence n'est point dû à un regret [d'avoir trop parlé] ou à une difficulté d'élocution, c'est chez lui la qualité la plus recommandable. »

Ibn-'Oyaïnah a dit : « Que celui à qui il est refusé de faire le bien, du moins qu'il se taise ; s'il lui est refusé l'un et l'autre, la mort est préférable pour lui. » — On rapporte que le Prophète dit [un jour] à Abou-Ḏarr (que Dieu l'agrée !) : « N'ouvre jamais la bouche pour parler, à moins que ce ne soit dans un but louable ; le silence, en effet, est une arme puissante contre le démon et un auxiliaire pour les sentiments religieux. » — Qui parle, dit une maxime des sages, sans avoir en vue le bien, parle pour ne rien dire ; quiconque observe, sans faire de sages réflexions, est un étourdi, et quiconque garde le silence, sans méditer, est un insouciant. » — Il y a un adage qui dit : Si tu lisais le livre où sont inscrites tes actions, tu remettrais ton sabre dans le fourreau ; si tu voyais ce qui est dans ta balance, tu mettrais les scellés sur ta langue. » — Jonas, (sur lui soit le salut !) après être sorti du ventre de la baleine, demeura

longtemps sans mot dire. « Pourquoi ne parles-tu pas? » lui demanda-t-on. — « C'est le parler, répondit-il, qui m'a fait enfermer dans le ventre de la baleine. » — Un philosophe a dit: « Si tu aimes à parler, tais-toi; si tu aimes à te taire, parle. » — Il y a dans le silence, dit un adage, quelque chose de plus éloquent que dans la parole; car le sot, si on s'abstient de lui répondre, en est désolé. » — « Comment, demandait-on à un individu, al-Âḥnaf est-il arrivé à être votre chef, car, par Dieu! il n'est ni le plus âgé, ni le plus riche d'entre vous? » — « C'est grâce, répondit notre homme, à l'énergie avec laquelle il sait maîtriser sa langue. » — « La parole, dit-on, est la prisonnière étroitement garrottée de l'homme; ce dernier vient-il à parler, c'est lui qui en devient alors le prisonnier étroitement garrotté.» — On raconte que quatre rois se réunirent et engagèrent un entretien. « Je n'ai jamais eu à me repentir une seule fois, dit le roi des Perses, de ne point avoir parlé, tandis que j'ai regretté, bien des fois, ce que j'avais dit. » — « Moi, dit l'empereur des Grecs, pour réfuter ce que je n'ai pas dit, je suis plus fort que pour réfuter ce que j'ai dit. » — « Tant que je n'ai pas proféré un mot, dit à son tour le roi de Chine, je suis le maître de ce mot; mais une fois que je l'ai prononcé, c'est lui qui est mon maître. » — « Je suis étonné, dit le roi de l'Inde, de voir des gens qui se laissent aller à proférer des paroles qui, dites à haute voix, sont préjudiciables et qui, prononcées à voix basse, ne servent à rien. »

Bahrâm étant assis, une certaine nuit, au pied d'un arbre et entendant la voix d'un oiseau, lui décocha une flèche et l'abattit. « Que l'oiseau et l'homme font bien de retenir leur langue, s'écria-t-il, car si cet oiseau avait retenu la sienne, il n'eut point péri. » — 'Ali (que Dieu l'agrée!) a exprimé cette pensée: « Plus on sait se taire, plus on se concilie le respect. » — 'Amr, fils d'al-'Âṣ, (que Dieu l'agrée!) a dit: « La parole est comme une médecine; si tu l'emploies à petite dose, elle fait du bien; si tu en fais usage à forte dose, elle tue. » — Loqmân dit à son fils: « O mon cher enfant, lorsqu'on se fera gloire de savoir bien parler, toi, fais-toi gloire, au contraire, de savoir bien te taire; tous les matins et tous les soirs, la langue dit aux membres du corps: « Comment allez-vous, vous autres? » et eux de

répondre : « [Nous irons toujours] bien, si tu nous laisses tranquilles. » Un poète a dit :

Kâmil. — « Retiens ta langue, et ne parle point de crainte qu'il ne « t'arrive malheur ; en vérité, les désagréments sont suspendus à la langue « de l'homme ! »

SECTION II.

DE LA DÉFENSE DE MÉDIRE.

Sachez que la médisance est un des vices les plus honteux et celui auquel les hommes sont le plus en butte, au point que bien peu de personnes y échappent. La médisance consiste à dire d'un individu des choses qui lui feraient de la peine, soit pour ce qui a trait à ses sentiments religieux, ou ce qui concerne son corps, sa personne, son caractère, sa tournure, sa fortune, ses enfants, son père, sa femme, son serviteur, sa coiffure, ses vêtements, sa démarche, ses mouvements, sa frivolité, son dévergondage, ou autres choses de celles qui ont trait à son individualité : soit qu'on s'entretienne de lui, oralement ou par écrit ; soit qu'on le désigne des yeux, ou de la main, ou de la tête, ou d'une manière analogue.

On médit de quelqu'un au sujet de ses principes religieux, en disant de lui, par exemple, que c'est un voleur, un fourbe, un fripon, un être qui néglige de dire ses prières, qui mène une vie désordonnée, qui n'a point de respect pour ses père et mère, manque d'éducation, place mal ses aumônes et ne se prive point de médire ; on médit de quelqu'un, au sujet de son corps, en disant, par exemple, de lui, que c'est un aveugle, un boiteux, un chassieux, un gringalet, une longue perche, un moricaud, un albinos, ou, en dehors de ces deux espèces de médisance, quand on dit : un tel manque d'éducation ; il ne respecte personne ; il se croit au-dessus de tout le monde ; il ne fait que dormir ; c'est un glouton ou autres qualificatifs de ce genre ; ou bien, quand on dit, dans le but de le rabaisser, un tel, son père est charpentier, ou savetier, ou forgeron, ou tisserand, ou encore, un tel est

un mauvais sujet, un orgueilleux, un hypocrite, un vaniteux, un emporté, un méchant et autres épithètes de ce genre, ou encore, un tel a les manches larges, les pans de sa robe longs, [il est fier et vaniteux] les vêtements crasseux et autres qualifications analogues.

On lit dans le Ṣaḥîḥ [recueil de traditions] de Moslim et dans les recueils des faits et gestes du Prophète d'Abou-Dâwoud, d'at-Tirmiḏi et d'an-Nisâï, sur la foi d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée!) que le Prophète de Dieu dit [un jour] : « Savez-vous ce que c'est que la médisance? » — « Dieu et son Prophète, lui répondit-on, le savent mieux que personne. » — La médisance, reprit-il, c'est de dire, sur le compte de son semblable, des choses désobligeantes. » — « Mais, si ce prochain mérite ces reproches? » lui observa-t-on. — « S'il mérite ce qu'on dit de lui, poursuivit le Prophète, c'est de la médisance; s'il ne le mérite point, c'est de la calomnie. » — « C'est là, ajoute at-Tirmiḏi, une tradition authentique admirable! » — On lit dans les recueils des faits et gestes du Prophète d'Abou-Dâwoud et d'at-Tirmiḏi, sur la foi d'ʿÂïšah, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction!) le fait suivant : Je dis [un jour] au Prophète, rapporte cette dernière : « Il te suffit de savoir que Ṣafiyah a tel et tel défaut! » Suivant un autre traditionniste, ces paroles étaient à l'adresse de Qaṣirah. — « Tu viens de proférer des paroles, s'écria le Prophète, qui, si elles étaient mélangées avec l'eau de la mer, la décomposeraient »; il voulait dire que si elles étaient mélangées avec l'eau de la mer, elles en corrompraient le goût et l'odeur, tant elles étaient nauséabondes. — On lit, dans le recueil des faits et gestes du Prophète, d'Abou-Dâwoud, sur l'autorité d'Ânas, (que Dieu l'agrée!) la tradition suivante : « Lorsque je fus transporté au Ciel, a dit le Prophète de Dieu, je passai à côté de gens qui avaient des ongles d'airain avec lesquels ils se déchiraient la figure et la poitrine; « Quelles sont ces gens? » demandai-je à Gabriel. » — « Ce sont ceux qui dévorent la chair de leurs semblables et s'attaquent à leur réputation », me répondit-il. — On raconte, sur l'autorité de Ǵâbir, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Gardez-vous de médire, car la médisance est un péché plus grave que l'adultère. L'homme, en effet, ajoutait-il, peut se rendre coupable d'adultère, se repentir ensuite et Dieu agréer sa repentance.

tandis que le médisant, Dieu ne lui pardonne que lorsque lui a pardonné celui qui a été l'objet de sa médisance. » — On attribue à Ânas (que Dieu l'agrée!) ces paroles : « Quiconque a mal parlé des Musulmans, dévoré leur chair sans raison, les a desservis auprès du Sultan, sera amené, au jour de la résurrection, les yeux hagards et s'écriant : « O malheur! ô malédiction! il reconnaît les siens, mais eux ne le reconnaissent point! » — Moʿâwiyah, fils de Qorrah, a dit : « Le plus méritant des hommes aux yeux de Dieu est l'homme au cœur le plus pur, l'homme qui a le moins médit de son prochain. » — Al-Âḥnaf a dit : « J'ai deux principes : je ne dis jamais du mal d'une personne avec laquelle je me suis trouvé en société, quand elle n'est plus là auprès de moi; je ne m'immisce jamais dans les affaires des autres, à moins qu'ils ne m'appellent à y prendre part. » — On disait [un jour] à ar-Rabiʿa, fils de Ḳaïṯam : « Nous ne te voyons jamais dénigrer personne. » — « Je ne suis point, répondit-il, assez satisfait de moi-même pour me laisser aller à critiquer les autres »; et il récita ce vers :

Ṭawîl. — « C'est pour [le salut de] mon âme que je verse des lar-« mes! ce n'est point pour celle d'une autre que je pleure! Le salut de mon « âme me donne assez de préoccupation pour ne point m'occuper des affai-« res des autres! »

Koṯaiyir, [l'amant] d'ʿOzzah, a dit :

Kâmil. — « Des femmes se sont évertuées à dénigrer, à mes yeux, « ma [chère] ʿOzzah; Puisse Dieu faire de leurs joues la semelle de ses « souliers! »

Moḥammad, fils de Ḥazm, a dit : « Le premier qui fabriqua du savon, ce fut Salomon; le premier qui fabriqua de la farine d'orge, ce fut Ḏou-l-Qarnaïn (Alexandre); le premier qui fabriqua du ḥaïs (espèce de gâteau), ce fut Joseph; le premier qui écrivit sur des feuilles de papier, ce fut al-Ḥaǵǵâǵ; le premier qui tint des propos malveillants, ce fut Iblis [Satan] (que Dieu le maudisse!) qui dénigra Adam (que la paix repose sur lui!). Dieu révéla à Moïse (que la paix soit sur lui!) ces paroles : « Le médisant, lorsqu'il se repent, est le dernier de ceux qui entrent en Paradis; lorsqu'il demeure endurci, il est le premier de ceux

qui entrent en Enfer. » — Il y a un adage qui dit : « Ne sois point certain qu'une personne, qui ment en ta faveur, ne mente point à ton détriment ; qu'une personne, qui en dénigre une autre en ta présence, ne te dénigre point toi-même par derrière. » — On dit [un jour] à al-Ḥasan, le Baṣrite, (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) : « Un tel a dit du mal de toi. » Là-dessus, al-Ḥasan fit présent à son détracteur d'une corbeille de dattes fraîches. L'individu vint le trouver et lui dit : « Comment ! je t'ai dénigré et tu me fais un cadeau ! » — « J'ai été l'objet d'un bienfait de ta part, lui répondit al-Ḥasan, et j'ai voulu t'en récompenser. » — On rapporte qu'Ibn-al-Mobârak (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit : « Si j'avais à dénigrer quelqu'un, je dénigrerai mes père et mère, car ce sont eux qui ont le plus de titres à mes bienfaits. »

Quand une personne en contrefait une autre parce qu'elle marche en boitant, ou le corps voûté, ou parce qu'elle possède d'autres défectuosités de ce genre, et que son but est par là de la ravaler, cette action de sa part est une faute condamnable. Certaines personnes ayant des principes religieux et pieuses lancent des insinuations malveillantes qui se comprennent comme si elles étaient énoncées clairement ; ainsi, par exemple, si l'on demande à l'une d'elles : Comment va un tel ? et qu'elle vous réponde : « Puisse Dieu nous maintenir dans la droite voie ! Puisse-t-il nous pardonner ! Puisse Dieu le faire s'amender ! Nous demandons à Dieu le salut de notre âme ! Nous louons Dieu de ce qu'il nous préserve du malheur de tomber dans les ténèbres de l'erreur ! Nous nous réfugions auprès de Dieu contre le péché de l'orgueil ! Que Dieu nous préserve du manque de pudeur ! Que Dieu nous fasse venir à résipiscence ! ou autres invocations de ce genre, par lesquelles on comprend qu'on a l'intention de rabaisser l'individu ; eh bien ! c'est là tout autant d'insinuations ayant le caractère d'une médisance répréhensible.

Sachez que, de même qu'il est défendu de répéter des propos injurieux qu'on a pu tenir sur le compte de quelqu'un, de même il est défendu à celui qui les entend d'y prêter l'oreille : il convient donc à une personne qui entend quelqu'un se mettre à médire de l'arrêter, si elle n'a rien à en redouter ; mais s'il y a du danger pour elle, il est de son devoir de réprouver le détracteur, dans son for intérieur, et de quitter, s'il lui est donné de

pouvoir le faire, la société où se tiennent ces propos. « Si on dit de bouche : Dieu ! c'en est assez, c'en est assez ! et qu'en conscience on désire que l'on poursuive, a dit un certain sage, une pareille conduite est de la pure hypocrisie. » Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. VI, 67) « Lorsque tu vois des gens engager une conversation [pour tourner en ridicule] nos signes, éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils aient abordé un autre sujet. » Entre autres vers, composés sur cet ordre d'idées, on cite les suivants :

Motaqârib. — « Ton oreille, préserve-la d'entendre des propos « indignes, de même qu'il te faut préserver ta langue d'en proférer ;
« En effet, en prêtant l'oreille à de vilains propos, tu t'associes à celui qui « les débite ; prends-en donc bonne note ;
« Que de gens dont une ambition malsaine pour le but qu'ils poursui- « vent détraque l'esprit et que la mort surprend au milieu même de leurs « agissements ! »

SECTION III.

DE LA DÉFENSE DE DESSERVIR LES GENS EN FAISANT DE MAUVAIS RAPPORTS CONTRE EUX.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LXVIII, 10 et 11) « N'écoute point celui qui jure à tout propos, c'est un homme méprisable, ni le détracteur (hammâz) qui s'en va colportant la médisance » et le reste du verset. Qu'il te suffise d'avoir conscience de l'ignominie et de la honte où le ravale son indigne conduite. Le hammâz (détracteur), c'est l'homme qui dévore la chair de ses semblables, qui attaque leur réputation. Suivant al-Ḥasan, le Baṣrite, c'est celui qui, dans un salon, dénigre son prochain ; il est le synonyme de homazah, lomazah (médisant, diffamateur). — Au dire d'ʿAli et d'al-Ḥasan, le Baṣrite, (Puisse Dieu leur accorder à tous deux des marques de sa satisfaction !) l'ʿotoll, c'est le fripon, l'homme au naturel pervers. — Ibn-ʿAbbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) a dit : « L'ʿotoll, c'est le fieffé coquin, le faux frère. » — Au dire d'ʿObaïd, fils d'ʿOmaïr, l'ʿotoll, c'est le gros mangeur, le gros buveur, le fier à bras, l'homme violent qui, mis dans la balance de la justice, ne pèserait pas le poids d'un grain d'orge. — Au dire d'al-Kalbi, l'ʿotoll, c'est l'homme impie à l'excès ; suivant d'au-

tres, l'ʿotoll, c'est l'individu qui se plaît à chercher querelle pour un rien.

Le zanîm (bâtard), c'est l'homme qui ne connaît point quel est son père. Le poète a dit :

Wâfir. — « Le zanîm, c'est celui dont le père est inconnu, le fils « d'une mère impudique, un individu dont la naissance est impure. »

On lit dans les deux [recueils de traditions intitulés] Ṣaḥiḥs, d'al-Boḳâri et de Moslim, sur l'autorité d'Ḥodaïfah, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Aucun détracteur de son prochain n'entrera en Paradis. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu passant auprès de deux tombeaux s'écria : « Ces deux morts sont torturés et ils ne le sont point pour un bien grand méfait ; l'un d'eux s'en allait, médisant de son prochain, et l'autre ne prenait point garde de ne point se souiller de son urine. » — L'Imâm Abou-Ḥâmid al-Ġazzâli (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit : « Le mot namîmah (action de rapporter des propos vrais ou faux) est le terme dont on se sert généralement pour exprimer l'action de celui qui répète les propos des autres à la personne contre laquelle ils ont été tenus, comme, par exemple, quand on dit : « Un tel a tenu sur toi un tel propos. » Il est du devoir de chacun de garder le silence, sur tout ce qu'il a pu voir des affaires de son prochain, à moins qu'il y ait intérêt, pour un Musulman, d'en parler, ou pour empêcher un acte répréhensible aux yeux de Dieu.

Il est du devoir de celui auquel on vient rapporter des propos et dire : « Un tel a dit de toi telle et telle chose », de ne point ajouter foi à la personne qui lui rapporte ces propos ; car le rapporteur est un triste homme et on ne doit tenir aucun compte de sa dénonciation ; c'est encore un devoir pour lui de défendre à l'individu de pareils procédés, de lui faire des remontrances, de flétrir sa conduite, de l'avoir en horreur, en considération du Dieu Très-Haut ; car une personne de cette nature est haïssable aux yeux de Dieu et la haine, quand il s'agit de Dieu, s'impose ; c'est un devoir encore de ne point se faire une mauvaise opinion de celui dont on vous rapporte, dans une intention malveillante, les propos, ainsi qu'il le découle de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XLIX, 12) « Evitez soigneusement les soupçons, car il y a des soupçons qui sont des crimes. »

Un individu, étant venu faire de mauvais rapports contre un autre à Bilâl, fils d'Abou-Bordah, qui se trouvait être gouverneur d'al-Baṣrah, celui-ci lui dit : « Retire-toi, je vais prendre des renseignements sur ton compte. » En effet, il prit des renseignements sur lui et voilà que cet individu était le fils d'une prostituée, c'est-à-dire un bâtard. — Abou-Mousâ al-Âś'ari (que Dieu l'agrée !) a dit : « Il n'y a que les fils de prostituées qui s'en vont rapporter aux autres les propos du prochain. » — On rapporte que le Prophète a dit : « Voulez-vous que je vous indique quels sont vos fléaux ? » — « Parfaitement ! ô Envoyé de Dieu », lui répondit-on. — « Eh bien ! reprit-il, vos fléaux sont ceux qui s'en vont colportant les propos de leur prochain, qui jettent la zizanie entre les amis et qui cherchent à étaler les fautes d'autrui. »

On rapporte qu'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) a dit : « Le Prophète s'est écrié : Maudit soit l'homme à deux faces ! Maudit soit l'homme à deux langues ! Maudits soient tous les śaǧǧâz ! Maudits soient tous les qattâts ! Maudits soient tous les nammâms ! » Or, le mot « śaǧǧâz » signifie un individu qui excite les gens les uns contre les autres et sème la zizanie entre eux ; le mot « qattât » signifie colporteur de potins, et le mot « nammâm» s'applique à une personne qui fait du bien et le reproche ensuite.

Quant aux délations faites au Sultan et à tous les détenteurs de l'autorité, c'est une œuvre d'assassin et de scélérat ; car dans ce cas, la délation est, non-seulement, la source de tous les maux abominables qu'engendrent la calomnie et la vilaine médisance, mais encore elle met en péril les existences, les fortunes, par les revirements et les changements qu'elle amène ; c'est le dignitaire, privé de ses honneurs ; le haut fonctionnaire, dépossédé de son emploi ; le grand personnage, destitué de ses fonctions ; que de sang la dénonciation du délateur n'a-t-elle point fait verser ! que de crimes les faux rapports du calomniateur n'ont-ils point légalisés ! Par eux, que d'amitiés rompues, que de relations brisées, que d'amants séparés, que d'amis brouillés, que de conjoints désunis ! Ah ! que celui à qui la fortune sourit et que la destinée laisse vivre tranquille, craigne Dieu, son Souverain Maître, et se garde bien de prêter l'oreille au délateur et d'écouter le calomniateur !

Parmi les maximes des anciens, on en trouve une qui dit :

« L'homme le plus odieux aux yeux de Dieu, c'est le Moṯliṯ. » « Le moṯliṯ [celui qui complète le nombre trois], a dit al-Âṣma'ï est l'homme qui dessert, auprès de l'Imâm, son semblable et cause, à la fois, la ruine de sa propre personne, de son semblable et de l'Imâm. » — Un certain sage a dit : « Défiez-vous des ennemis de la pensée et des voleurs d'amitiés », c'est-à-dire des délateurs et des faux rapporteurs; si les voleurs vous volent vos biens, eux vous volent vos affections.

Il y a un proverbe courant qui dit : « L'homme qui prête l'oreille aux rapports des délateurs se prive de son ami ; on coupe un arbre et il repousse ; un sabre fait une coupure dans la chair et la chair se cicatrise : la blessure que fait la langue demeure toujours béante. » — « Un individu remit à aṣ-Ṣâḥib, fils d' 'Abbâd, un billet par lequel il engageait ce dernier à s'emparer des biens d'un orphelin, biens qui étaient considérables. Aṣ-Ṣâḥib lui répondit, sur le dos du billet, en lui écrivant ceci : « La dénonciation est une infamie, fût-elle même vraie ; puisse Dieu faire miséricorde au pauvre défunt, accorder son appui à l'orphelin et avoir en exécration le dénonciateur ! Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ! » — On lit dans le livre d'Abou-Dâwoud et [dans celui] d'at-Tirmiḏi, sur l'autorité d'Abou-Mas'aoud (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Que personne d'entre mes Compagnons ne me rapporte rien d'un autre, car il m'est doux de vous aborder avec un cœur exempt de toute arrière-pensée ; il y a des gens qui changent d'aspect et ont deux figures et deux langues ; celui-ci, ils l'abordent avec telle figure ; celui-là, avec telle autre ; les hommes à deux figures ne jouissent d'aucune considération aux yeux de Dieu. »

Ṣâliḥ, fils d''Abd al-Qaddous (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit :

Basîṭ. — « Dis à celui dont j'ignore quelle est la couleur : Est-ce un « homme qui veut me donner un bon conseil que celui qui me parle tout « bas à l'oreille ou bien est-ce pour m'induire en erreur ?

« Je ne saurais assez m'étonner du spectacle écœurant que tu m'offres : « une de tes mains me flagelle et l'autre me caresse ;

« Tu me dénigres auprès des uns et tu me flattes auprès des autres ; et « tout cela me vient de ta même personne ;

« Ce sont là deux choses que je trouve incompatibles entre elles ; fais donc « que ta langue ni ne me dénigre ni ne me flatte. »

Il y a un adage qui dit : « Mille têtes brûlées, intraitables, plutôt qu'un seul individu à double face ! » On compare souvent l'homme à double face au pinson (le père des bigarrures) et à la moire. Le pinson est, en effet, un oiseau, bariolé de teintes diverses, qui change de couleur, plusieurs fois par jour ; la moire est une espèce d'étoffe de soie que l'on fabrique dans le pays de Roum et qui prend des couleurs diverses. — On donne à l'homme versatile, qui n'a point d'idée fixe, l'épithète d'Abou-Riyâḥ (girouette), le comparant à la statue équestre, en bronze, qui se trouve sur un pivot en fer, dans la ville d'Emesse, au haut d'une coupole qui surmonte la porte de la grande mosquée. Cette statue tourne avec le vent et sa main droite est étendue en avant, les doigts fermés, à l'exception de l'index. Lorsqu'on n'est pas sûr de la direction du vent, cette girouette l'indique, car elle tourne sous l'impulsion de la plus petite brise qui lui arrive. On donne aussi la dénomination d'Abou-Riyâḥ au jouet en papier que font les enfants et qu'ils mettent au bout d'une canne. — On dit que le caractère des rois, sous le rapport de la versatilité, est passé en proverbe. — Un certain poète a dit :

Ṭawîl. — « Le temps est changeant comme le caractère des rois ;
« tantôt le ciel est pur, tantôt nuageux ; tantôt, c'est une pluie fine, tantôt
« une averse.

« C'est au temps que je te compare, ô toi, dont le caractère est tantôt
« affable, tantôt rébarbatif, tantôt ladre, tantôt généreux. »

Mo'âwiyah faisant à al-Âḥnaf des observations sur un acte de ce dernier dont il avait entendu parler, celui-ci nia la chose. — « Je me suis laissé dire, cependant, lui dit Mo'âwiyah, que tu étais un honnête homme. » — « Eh bien ! répliqua al-Âḥnaf, un honnête homme ne se laisse jamais aller à dire quelque chose de répréhensible. » — Al-Faḍl, fils de Sahl, avait en horreur la délation. Lorsque quelqu'un venait lui faire un rapport, il se mettait à lui dire : « Si tu nous as dit la vérité, nous t'exécrons ; si tu nous a menti, nous te punirons ; si tu implores notre pardon, nous te l'accorderons. » Il écrivit cette réponse à un dénonciateur : « Nous considérons qu'admettre une délation est un méfait encore plus grand que la délation elle-même ; la délation, en effet, n'est qu'une simple proposition, et l'admettre, c'est la reconnaître comme vraie ; or, quelqu'un qui cherche à prouver quelque

chose, à la démontrer, est bien différent de celui qui l'admet et la regarde comme vraie ; écartez donc le dénonciateur, car fût-il véridique dans sa délation, sa véracité est encore une infamie, puisqu'il foule aux pieds les lois de l'honnêteté et ne jette point un voile sur les ignominies. » — Il y a un adage qui dit : « L'homme qui fait de mauvais rapports [pour nuire à son semblable], l'étranger l'évite et son concitoyen l'abhorre. » — Al-Mâmoun a dit : « Le calomniateur ne touche à aucune amitié, sans la gâter ; à aucune inimitié, sans l'attiser ; à aucune société, sans la disperser ; il faut donc éviter une personne qui est connue pour telle et qui est accusée d'une pareille vilenie, craindre de faire sa connaissance et ne point se fier à sa position sociale. » — Un certain poète a composé ce distique :

Basîț. — « L'homme qui médit de son prochain, son meilleur ami « n'est pas à l'abri des piqûres de sa langue de scorpion ; il n'est point à « l'abri des morsures de sa langue de vipère :
« Tel, la nuit, un torrent déchaîné : personne ne sait d'où il vient, ni d'où « il l'assaille :
« O malheur, pour la fidélité qu'il témoigne : comme il la foule aux « pieds ! ô malheur, pour l'amitié qu'il prodigue : comme il n'en tient nul « compte ! »

Un autre poète a dit :

Basîț. — « Il te dénigre comme, auprès de toi, il dénigre les autres ; « ne te crois donc point à l'abri des morsures de l'homme à deux faces, de « ce fourbe fieffé. »

Ṣâliḥ, fils d'Abd-al-Qaddous, (que Dieu lui fasse miséricorde !) a dit :

Ramal. — « Celui qui vient te rapporter des paroles injurieuses « prononcées contre toi par ton prochain, c'est lui qui est l'offenseur et non « point l'autre ;
« Ce sont des injures que l'individu n'a pas osé te dire en face ; aussi « l'infamie en retombe sur celui qui te les a rapportées. »

Un autre poète a dit encore :

Basîț. — « Ont-ils connaissance de quelque chose de bien, ils le « cachent ; ont-ils connaissance de quelque chose de mal, ils le publient ; « ne savent-ils rien, ils inventent. »

Un autre poète a encore dit :

Basîṭ. — « Entendent-ils quelque chose de scabreux sur mon compte, « ils bondissent de joie: ce qu'ils entendent dire de bon, ils le cachent :
« Entendent-ils dire de moi du bien, ils font la sourde oreille; parle-t-on « mal de moi, leurs oreilles sont grand'ouvertes. »

Al-Ḥasan a dit : « Cacher ce que l'on voit de mal [chez son semblable] vaut mieux que divulguer ce que l'on en pense. » — 'Abd-ar-Raḥmân, fils d' Awf, (que le Dieu Très-Haut l'agrée!) a dit : « Celui qui a entendu une ignominie et la répète est aussi coupable que celui qui l'a proférée. »

A propos de la défense de proférer des malédictions, on cite, entre autres, ce qui est relaté dans le Ṣaḥîḥ d'al-Boḳârî et [dans celui] de Moslim, sur l'autorité de Ṯâbit, fils d'aḍ-Ḍaḥḥâk, (que Dieu l'agrée!). L'Apôtre de Dieu, rapporte ce dernier, a dit : « Maudire un vrai croyant, c'est comme si on l'assassinait. » — On lit encore dans le Ṣaḥîḥ de Moslim, sur l'autorité d'Abou-d-Dardâ, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Au jour de la résurrection, ceux qui se seront laissé aller à proférer souvent des imprécations ne jouiront ni du droit d'intercession, ni de celui des martyrs de la Foi. » — On lit, dans le recueil des traditions des faits et gestes du Prophète d'Abou-Dâwoud, sur l'autorité d'Abou-d-Dardâ, que l'Apôtre de Dieu a dit : « Lorsque l'homme maudit quelque chose, son imprécation monte au ciel et, devant elle, les portes se ferment; alors l'imprécation redescend sur terre et, devant elle, les portes de la terre se ferment également; et alors, elle d'errer à droite et à gauche et, si elle ne trouve point d'issue, elle retourne à celui contre lequel elle a été prononcée, si l'individu l'a méritée; dans le cas contraire, elle retourne à celui qui l'a proférée. »

En général, la malédiction est permise contre ceux qui possèdent des qualités méprisables, comme, par exemple, quand on dit : « Que Dieu maudisse les méchants! que Dieu maudisse les infidèles! que Dieu maudisse les Juifs et les Chrétiens! et autres imprécations analogues. Des traditions authentiques nous assurent que l'Apôtre de Dieu a maudit, tant les femmes qui allongent, avec de faux cheveux, la chevelure d'une autre femme, que celles qui se les allongent elles-mêmes de la même manière; qu'il a maudit les personnes qui vivent de l'usure; qu'il a maudit

les faiseurs d'images; qu'il a dit: « Que Dieu maudisse ceux qui maudissent leurs père et mère! »; qu'il a dit: « Que Dieu maudisse ceux qui immolent des victimes à d'autres qu'à Dieu! »; qu'il a dit: « Que Dieu maudisse les Juifs et les Chrétiens qui prennent pour mosquées les tombeaux de leurs Prophètes! »; qu'il a dit encore: « Que Dieu maudisse les hommes qui cherchent à ressembler à des femmes et les femmes qui cherchent à ressembler à des hommes! » Toutes ces exclamations [imprécatives] se trouvent mentionnées dans al-Boḳâri et dans Moslim, les unes chez ces deux auteurs, les autres chez l'un d'eux; au surplus, Dieu est le plus savant.

Au sujet de la vie retirée, du prix attaché à l'existence ignorée, et du mépris de la vie de renom, on rapporte, entre autres, ce qui suit: L'Apôtre de Dieu a dit: « Une vie obscure est une félicité, mais tout le monde la répudie; une vie de renom, un fléau, mais tout le monde y aspire. » Un certain poète a dit:

Wâfir. — « Drape-toi du voile d'une vie ignorée, tu vivras tranquille;
« et cultive la société de tous les gens bien élevés et au noble cœur. »

Abou-Ǵa'far, fils d'al-Forât, a dit:

Basît. — « Celui qui mène une vie retirée y trouve la paix et la
« tranquillité du cœur; il ne passe point de nuits, le cœur brisé d'angoisses;
« Certes les vents, lorsqu'ils soufflent en tempête, n'abattent que les
« arbres aux cimes élevées. »

Un Arabe nomade a exprimé cette pensée: « Souvent il est plus avantageux d'être seul que d'être en société, plus profitable d'être isolé que d'avoir un compagnon. » — Abou-Mo'âwiyah, l'aveugle, disait souvent: « Il y a en moi deux motifs qui font qu'il ne me serait point agréable de recouvrer la vue: [le premier], c'est que j'ai bien peu d'admiration pour moi-même; [le second], c'est que mon cœur se soucie peu de voir beaucoup de monde auprès de moi. » — 'Omar (que Dieu l'agrée!) a dit: « Cherchez votre bonheur dans une vie retirée. » — Ḥassân monta un jour au haut d'un des fortins de Médine et cria de sa voix la plus retentissante: « A moi, mes compagnons! » Les Kazraǵites accoururent à son appel et lui demandèrent ce qu'il avait. — « Je viens, leur dit-il, de faire un vers et j'ai voulu vous

en donner connaissance. » — « Récite-le-nous, ô Ḥassân », lui dirent-ils.

Tawîl. — « En vérité, il est heureux, pourvu, néanmoins, qu'il ait la « conscience pure, celui qui, du soir au matin et du matin au soir, vit à « l'abri des atteintes des hommes ! »

Lorsque Sa'd, fils d'Abou-Waqqâs, (que Dieu l'agrée !) eut construit son palais d'al-'Aqiq, on lui dit : « Comment ! tu abandonnes les demeures de tes frères, les centres populeux, et tu vas te fixer à al-'Aqiq ? » — J'ai constaté, répondit-il, que ces centres populeux sont des foyers de futilités, que les gens ne pensent qu'à s'y divertir et j'ai reconnu qu'il était sain de m'isoler d'un pareil milieu. » — Comme on disait à 'Orwah, frère de Mirdâs : « Pourquoi ne nous fais-tu point part d'un peu de cette érudition que tu possèdes ? » il répondit : « C'est que je redoute qu'en me trouvant au milieu de vous, mon cœur n'ait des velléités de commandement et que je perde ainsi les fruits du monde d'ici-bas et ceux du monde de là-haut. » — Sofiân, fils d''Oyaïnah, rapporte le fait suivant : « Nous nous présentâmes, dit-il, chez al-Faḍl, durant sa maladie, pour lui faire une visite.» «Quel est le motif qui vous amène ? nous demanda-t-il; j'en atteste Dieu ! si vous n'étiez point venus, la chose m'eut été plus agréable » ; puis il ajouta : « Quelle bonne chose que d'être malade, si ce n'étaient toutes ces personnes qui viennent vous voir ! » — « Ton fils, fit-on remarquer à al-Faḍl, dit qu'il serait heureux d'être dans un endroit où il pourrait voir le monde sans en être vu. » — « Ce brave fils, observa al-Faḍl, que n'a-t-il parlé d'une manière plus absolue et dit plutôt : « Dans un endroit où je ne pourrai les voir, ni eux me voir. » — 'Ali (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) a dit : « Heureux celui dont les propres défauts détournent son attention de ceux des autres ! Heureux celui qui garde la maison, mange de ses propres aliments, ne se préoccupe que de sa soumission envers Dieu et pleure sur ses péchés et qui, de cette manière, n'a souci que de lui-même et laisse les autres entièrement tranquilles ! » — Sofiân a dit : « Le détachement des biens de ce monde consiste à vivre retiré loin des gens. » — « Pourquoi ne descends-tu point ? », dit-on un jour à un moine qui demeurait confiné dans son ermitage. — « Celui qui

marche, sur la surface du globe, répondit-il, risque de glisser. »

Il existe, à ce sujet, une foule de sentences, mais nous nous bornerons à celles que nous venons de citer. Puisse Dieu répandre ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorder le salut !

CHAPITRE XIV.

De l'Etat et du Prince ; de l'obéissance que l'on doit aux Autorités investies du Gouvernement des Musulmans ; des devoirs qui incombent aux sujets envers le Sultan et des devoirs qui incombent au Sultan envers ses sujets.

On raconte qu'al-Ḥasan dit à al-Ḥaǵǵâǵ : « J'ai entendu le fils d'ʿAbbâs (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction !) dire que l'Apôtre de Dieu a proféré ces paroles : « Honorez les Sultans et respectez-les, car, quand ils sont justes, ils représentent, sur terre, la puissance de Dieu et en sont l'image. » — « De ceux qui sont justes, demanda al-Ḥaǵǵâǵ, n'en faisons-nous point partie ? » — « Je répondis affirmativement », dit al-Ḥasan. — On rapporte qu'ʿOmar (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) a dit : « Je demandai à l'Apôtre de Dieu de m'apprendre ce que l'on entendait par ce sultan devant lequel s'inclinent les cous et se prosternent les corps ? » — « C'est le Sultan, me répondit-il, qui est l'image de Dieu sur terre ; lorsqu'il est bon, il en recevra la récompense et vous devez lui en être reconnaissant ; lorsqu'il est mauvais, c'est une responsabilité qu'il assume et il faut vous résigner. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit encore : « Y a-t-il donc un pasteur qui, chargé de la garde d'un troupeau, ait veillé à sa sûreté, l'ait entouré de ses soins vigilants, et auquel la miséricorde du Dieu Très-Haut, qui s'étend sur toutes choses, ait fait défaut ? » — Mâlik, fils de Dînâr, (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) a dit : « J'ai trouvé, dans un certain livre, que le Dieu Très-Haut a dit : « Je suis le Roi des Rois ; la vie des Rois est entre mes mains ; celui qui m'obéit, je lui concilie leur bienveillance ; celui qui me désobéit, je fais qu'il est l'objet de leur vindicte ; ne vous laissez point

aller à insulter les Rois, mais élevez humblement vos cœurs vers Dieu et Dieu vous les rendra bienveillants. » — Ga'far, fils de Moḥammad, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit : « L'expiation de la conduite du Sultan, c'est sa bienfaisance envers le prochain. » — Kisrâ dit [un jour] à [son épouse] Śîrîn : « Quelle bonne chose que cette royauté, si elle était durable ! » — « Si la royauté était durable pour qui que ce soit, elle ne nous serait jamais échue », lui observa son épouse. — Ṭâriq-aś-Śorṭi, passant auprès d'Ibn-Śobromah qui était au milieu de son cortège, s'écria :

Ṭawîl. — « [La royauté], bien qu'on l'ambitionne, je la considère « comme un nuage d'été qui s'évanouit très vite. »

Alexandre siégea un jour et, comme aucune réclamation ne lui avait été soumise, il s'écria : « Je ne compte point ce jour comme un jour de mon règne ! (1) » — Al-Ġâḥiẓ a dit : « Il n'y a rien de plus doux et de plus agréable que l'exercice de l'autorité souveraine ; que de triompher de ses ennemis ; que d'entourer de ses bienfaits les cous des hommes ; car ces trois choses donnent la félicité de l'âme, le contentement de l'esprit et la satisfaction du cœur. » — « Le Roi est, dit-on, le mandataire de Dieu envers ses créatures et l'autorité du mandataire n'est jamais solidement établie, lorsqu'elle est en contradiction avec celui dont émane le mandat. » — Al-Ḥaǵǵâǵ a dit : « Un sultan que ses sujets craignent vaut mieux qu'un sultan qui craint ses sujets. » — Ârdaśîr dit [un jour] à son fils : « La royauté et la religion sont sœurs : l'une ne saurait se passer de l'autre ; c'est que la religion est la base de la royauté et la royauté la gardienne de la religion ; or, ce qui n'a point de base s'écroule et ce qui n'a point de gardien périt. » — On raconte qu'Hormuz, étant sur le point de mourir, attacha la couronne sur le sein de son épouse qui se trouvait enceinte et prescrivit à ses vizirs de gérer les affaires du royaume, en attendant qu'il lui naquît un fils et que ce fils prît les rênes du gouvernement. Les Arabes envahirent les

---

(1) Al-Âbśîhî attribue à Alexandre le propos tenu par l'empereur romain Titus qui a dit, dans une circonstance semblable : « Meam diem perdidi. »

provinces de la Perse, dans la jeunesse de ce prince, mais celui-ci, étant parvenu à l'âge de l'adolescence, monta à cheval, choisit, parmi les plus valeureux de son peuple, une troupe de cavaliers et, faisant irruption chez les Arabes, les tailla en pièces et les extermina. Il enleva les omoplates à soixante-dix mille tués, ce qui lui fit donner le surnom de Dou-l-Àktâf (l'homme aux omoplates). Il prescrivit aux Arabes de cette époque de laisser pendre leurs cheveux, de porter des vêtements de couleur, d'habiter des tentes en étoffes de crin et de ne monter à cheval qu'à poil. — « Il est, dit-on, dans le caractère des rois d'aimer à se distinguer spécialement des autres. » Àrdaśîr, quand il se ceignait la tête de sa couronne, personne [de son entourage] ne se permettait de se mettre sur la tête [même] une tige de basilic ; lorsqu'il portait un costume, on ne voyait aucun autre en porter de semblable et, quand il se mettait une bague au doigt, il était défendu aux gens de ses Etats de s'en mettre une qui fût pareille à la sienne. — Sa'îd, fils d'al-'Âṣ, à la Mekke, lorsqu'il se ceignait la tête d'un turban, personne n'avait le droit de porter un turban semblable au sien, tant qu'il l'avait sur la tête. — Lorsque al-Ḥaǵǵâǵ mettait sur sa tête un turban, personne des créatures de Dieu n'osait se présenter devant lui avec un turban semblable. — 'Abd al-Malik, lorsqu'il chaussait des bottines jaunes, personne n'en mettait de semblables jusqu'à ce qu'il les eut enlevées. — Une personne qui était allée dans le Yaman m'a raconté que personne n'y mangeait de l'oie à l'exception du roi.

« Il est, dit-on, du devoir des rois de s'intéresser à ce qui peut faire plaisir à leurs sujets, comme une mère qui allaite s'intéresse à son enfant. — Àrdaśîr, s'il en avait envie, pouvait dire au personnage de son empire le plus haut placé comme au plus infime de ses sujets : « Il s'est passé chez toi, cette nuit, telle et telle chose », à tel point qu'on disait qu'il recevait du ciel la visite d'un ange ; mais tout cela n'était dû qu'à la sollicitude et à la vigilance dont il entourait ses sujets. — 'Omar (que Dieu l'agrée !) était aussi bien informé de ce que faisaient ceux qui étaient loin de lui que de la conduite de ceux qui dormaient auprès de sa personne, sur le même oreiller, et Mo'âwiyah suivit son exemple. — Un certain individu déclinant son nom à Ziyâd, celui-ci lui dit : « Comment ! tu me dis qui tu es, alors que je te connais mieux que ne te connaissent et ton père et ta mère, que je connais

même ce manteau que tu portes. » A ces paroles, notre homme fut rempli d'effroi et trembla de tous ses membres. — On attribue à un certain Abbasside le récit suivant : « Je parlai [un jour], rapporte-t-il, à al-Mâmoun, (puisse le Dieu Très-Haut lui faire miséricorde !) d'une femme que j'avais demandée en mariage et le priai de prendre des renseignements sur son compte. » — « O père d'un tel, me répondit-il, [cette femme, je la connais parfaitement] : tiens ! voici sa manière de vivre, son signalement, sa conduite, ses particularités, et par Dieu ! il la décrivit si bien, il dépeignit si exactement tout ce qui la caractérisait, que j'en demeurai stupéfait. »

A propos de l'obéissance que l'on doit aux autorités investies du gouvernement de l'Islâm, on rapporte, entre autres, ce qui suit :

Le Dieu Très-Haut a prescrit, dans son Saint Livre, cette obéissance, par la bouche de son glorieux Prophète ; en effet, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV, 62) : « O vous qui croyez ! obéissez à Dieu, obéissez à l'Apôtre de Dieu et à ceux d'entre vous qui sont investis de l'autorité. »

On lit dans le recueil de traditions d'al-Bokâri que Ǵâbir, fils d'ʿAbd-Allah, l'Anṣarite, (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction !) a dit : « Je prêtai solennellement le serment de fidélité à l'Apôtre de Dieu, en proclamant qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu Véritable, que Moḥammad est l'Envoyé de Dieu, qu'on est tenu de pratiquer la prière, de s'acquitter de la dîme aumônière, d'être obéissant et soumis envers l'Autorité et de donner de bons conseils à tous les Musulmans. » — Comme on demandait à Kaʿb al-Aḥbâr ce que c'était qu'un sultan, il répondit : « C'est l'image de Dieu sur terre ; celui qui lui donne de bons conseils est dans la droite voie ; celui qui le trompe, fait fausse route. » — Ḥodaïfah, fils d'al-Yamân, (que Dieu l'agrée !) a dit : « N'injuriez point le sultan, car il est l'image de Dieu sur terre ; c'est grâce à lui que fleurit la justice, que prospère la religion ; c'est grâce à lui que Dieu combat l'injustice et fait périr les méchants. » — ʿOmar, fils d'ʿAbd al-ʿAziz, dit [un jour] à son précepteur : « Comment trouves-tu que je t'ai obéi ? » — « On ne peut mieux », répondit ce dernier. — « Eh bien, reprit ʿOmar, obéis-moi comme je t'obéissais ; enlève-toi, de tes deux moustaches, ce qu'il faut pour que tes deux lèvres

araissent et, de ton vêtement, ce qu'il faut pour qu'on voie tes
eux talons. » — On relate, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que
Dieu l'agrée!) que le Prophète a dit : « Qui m'obéit obéit à
Dieu; qui me désobéit désobéit à Dieu : qui se conforme à mes
rdres m'obéit; qui ne se soumet point à mes ordres me déso-
éit. »

Des traditions authentiques rapportent que le Prophète a pres-
rit l'obéissance et la soumission envers les détenteurs légitimes
e l'autorité, de leur donner de bons conseils, de les aimer et de
s bénir : si je m'étendais sur ce sujet, certes j'aurais beaucoup
dire encore, mais sache [ô lecteur] — puisse Dieu nous diriger
oi et moi dans la voie qu'il a tracée; puisse-t-il nous préserver,
n fait de doctrine, de l'erreur des innovations dangereuses! —
ue, d'après les saints dogmes de la Loi divine et du vrai
ulte révélé par Dieu, c'est un devoir obligatoire pour tous les
ujets d'obéir à leurs chefs spirituels; que l'obéissance envers le
ultan est intimement liée à la religion et à la bonne administra-
on des affaires des Musulmans, tandis que la rébellion envers
ui détruit les bases du vrai culte; que la sphère de prospérité la
us élevée réside dans l'obéissance envers le sultan et que cette
béissance est un frein à tous les désordres; que c'est grâce à
ette obéissance que les limites sont sauvegardées, les devoirs
bligatoires remplis, le sang épargné, la sécurité des routes
ssurée. Les savants ont exprimé une bien belle pensée en disant
ue l'obéissance envers le sultan est un phare qui indique le bon
hemin à tous ceux qui s'éclairent à ses rayons lumineux.
homme qui se soustrait à l'autorité du sultan se prive de sa
rotection, n'a plus droit à sa garantie tutélaire. En vérité, l'obéis-
nce envers le sultan est un frein émanant du Dieu Puissant et
sa religion impérissable, et s'y soustraire, c'est sortir de la
licité que procure la soumission [aux volontés de Dieu], pour
ntrer dans la désolation qu'engendre la rébellion envers Lui.
uiconque trompe le sultan fait fausse route et trébuche : celui
ui lui est sincèrement attaché et l'entoure de ses conseils désin-
ressés s'assure, ici-bas et dans le monde de là haut, la place la
us élevée; l'obéissance envers le sultan est un devoir que le Dieu
rès-Haut a prescrit dans son Livre révélé à son Saint Prophète.
ous nous bornerons, sous ce rapport, à ce que nous venons de
later et nous nous contentons de ce que nous venons d'exposer.

Nous demandons au Dieu Très-Haut de nous inspirer le chemin de la droite voie, de préserver nos âmes de toute turpitude, nos actions de toute ignominie et de nous rendre vertueux ; certes Il est le Dieu présent et qui exauce ; Dieu nous suffit et c'est un excellent protecteur ! Puisse Dieu répandre ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur tous ses Compagnons.

CHAPITRE XV.

)es devoirs qui incombent à ceux qui sont attachés à la personne des rois et de la sage réserve à laquelle ils sont tenus dans leurs rapports avec eux.

De ceux qui sont attachés à la personne des rois. — ,e fils d'ʿAbbâs (puisse Dieu accorder au père et au fils des mar-ues de sa satisfaction!) a rapporté ce qui suit : « O mon cher ls, me dit mon père, je remarque que le Prince des croyants te rend souvent à part, te consulte et a pour toi plus de considéra-on qu'il n'en a pour les plus marquants d'entre les Compagnons e Moḥammad ; aussi te recommanderai-je trois points capitaux : e divulgue jamais un secret qu'il t'aura confié ; ne te laisse ımais aller à lui mentir ; ne médis jamais auprès de lui de ersonne. » Aś-Śaʿbi (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) it à ce propos à Ibn-ʿAbbâs : « Chacune de ces recommandations aut mieux que mille. » — « Oui, par Dieu ! répliqua-t-il, elles alent [chacune] plus de dix mille. » — Un certain d'entre les ıges a dit : « Plus le sultan t'admet dans son intimité, plus res-ectueux tu dois être envers lui ; s'il te regarde comme un frère, onsidère-le, toi, comme un père ; plus il a d'égards envers toi, plus efforts tu dois faire pour te conduire envers lui comme un servi-ur se conduit envers son maître ; si tu es obligé de te présenter evant le sultan avec d'autres personnes et que ces personnes se ettent à lui offrir leurs compliments, adresse-lui aussi, de ton ɔté, des vœux de prospérité ; mais garde-toi de lui souhaiter ɔnheur, à tout propos, car tu aurais l'air d'un inconnu et d'un ranger. » Sâlim, fils d'Ibn-ʿOmar, dit [un jour] à une personne ıi était au service du sultan : « Ne te laisse point éblouir par la veur du sultan, s'il te rapproche de sa personne ; de même, ne ıange point de sentiments à son égard, s'il t'en éloigne. »

On raconte qu'un certain roi pria un sage d'être son camarade et que celui-ci lui dit : « Je veux bien me lier d'amitié avec toi, mais ce sera sous trois conditions. » — « Et quelles sont ces trois conditions ? » demanda le roi. « La première, reprit le sage, c'est que tu ne déchireras point le voile qui couvre mes défauts ; la seconde, c'est que tu ne t'attaqueras pas à ma réputation ; la troisième, c'est que tu ne te rangeras point au dire d'une personne, avant de m'avoir consulté. » — « Je te les accorde, dit le roi, mais toi, à quoi t'engages-tu envers moi ? » — « Je ne divulguerai point tes secrets ; je ne t'épargnerai point mes bons conseils et je ne préfèrerai personne autre à toi. » — « Quel excellent camarade tu constitues pour celui qui se l'est attaché ! » s'écria là-dessus le roi. — Bozorgmihr a dit : « Lorsque tu es au service d'un roi d'entre les rois ne lui obéis point, si, par ce fait, il te faut désobéir à ton Créateur, car les bienfaits de Dieu envers toi sont plus grands que ceux que peuvent te conférer les rois, et les châtiments qu'il peut t'infliger sont plus sévères que les leurs. » — Il y a un adage qui dit : « Quand tu seras admis dans l'intimité des rois, sois pour eux plein de respect et de vénération ; car, c'est pour assurer la crainte respectueuse de leur personne qu'ils s'isolent de leurs sujets, et tu devras être d'autant plus circonspect que tu auras à passer plus longtemps dans leur intimité. » — On dit : « Instruis le sultan et fais, au contraire, comme s'il t'instruisait ; donne-lui de salutaires conseils et comporte-toi comme si c'était lui qui t'en donnât ; si le sultan t'honore au point de suivre tes avis et de se fier à toi, fais bien attention de ne point intervenir entre lui et son ami intime, car tu ne sais point, dans le cas où le sultan viendrait un jour à ne plus être animé envers toi des mêmes sentiments, si tu ne trouveras point, en cet ami, un défenseur qui prenne tes intérêts ; garde-toi aussi de te faire un ennemi de la personne qui, lorsqu'elle veut jeter à bas ses vêtements et se glisser sous les draps de la couche du roi, est en mesure de le faire. Il y a un vieux proverbe qui dit : « Méfiez-vous de la favorite de la couche », et à ce propos on a dit :

Basît. — « L'intercesseur qui vient te trouver tout habillé n'a pas « auprès de toi la même influence que la personne qui vient te trouver « toute nue. »

Yaḥiâ, fils de Kâlid, a dit : « Si tu es attaché à la personne

lu sultan, observe-toi, par rapport à lui, comme la femme intelligente s'observe pour conserver l'affection d'un mari niais. »

De ce que l'on rapporte, entre autres, au sujet des précautions à prendre en la société du sultan.

Les philosophes arabes et persans sont unanimes à conseiller le ne point lier société avec le sultan. On lit, dans le livre [intitulé] Kalilah et Dimnah : « Il y a trois situations dont il est donné à bien peu de se tirer indemnes, savoir : faire société avec le sultan, confier ses secrets aux femmes et avaler du poison à titre d'essai. » — On dit que celui qui va sur mer, expose sa vie, mais que celui qui vit en la société du sultan l'expose bien davantage. — Un certain philosophe se plaisait à dire : « Les affaires qui demandent le plus de tact sont celles du sultan; aussi celui qui, attaché à la personne du sultan, n'est pas intelligent, a endossé la livrée d'un étourdi. » — Il y a une maxime indienne qui dit : « La société du sultan, malgré les honneurs et l'opulence qu'elle procure, est pleine de périls. » — On demandait à al-'Attâbi pourquoi, avec sa grande culture d'esprit, il ne faisait point société avec le sultan ? — « C'est que, répondit-il, j'ai vu le sultan donner à un individu dix mille pièces d'argent, pour un rien, et faire jeter un autre, du haut des remparts, pour un rien également, et que j'ignore lequel de ces deux individus je pourrais être. » — Mo'âwiyah dit [un jour] à un individu de la famille des Qoraïchites : « Méfie-toi du sultan, car il se met en colère comme un enfant et se rue sur vous terrible comme un lion. » — Maïmoun, fils de Mihrân, rapporte ce qui suit : « 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, me dit [un jour] : « ô Maïmoun, grave-toi dans la mémoire les quatre choses que je vais te dire : Garde-toi de faire société avec le sultan, aurais-tu le pouvoir de lui prescrire le bien et de lui défendre le mal ; de demeurer seul en tête à tête avec une femme, lui lirais-tu le Qorân ; de t'unir par des liens de parenté avec quelqu'un qui s'est brouillé avec ses proches, car il romprait d'autant plus facilement avec toi ; enfin, garde-toi de prononcer aujourd'hui des paroles dont tu serais obligé de t'excuser demain. » Combien d'individus, gens de mérite, d'intelligence, de savoir, de religion, n'avons-nous pas connus ou n'avons-nous pas appris

avoir été attachés à la personne des rois et leur avoir parlé pour leur bien et ceux-ci leur avoir fait du mal. Ils se sont trouvés dans cette situation décrite par le poète :

Kâmil. — « Prompte à éclater est l'inimitié du sot envers l'homme « de cœur ; le charbon incandescent qu'on recouvre de cendres cesse de « flamber. »

Celui qui lie société avec le sultan, pour le rendre meilleur, ressemble à cette personne qui entreprend d'étayer un mur qui menace ruine ; il s'y arc-boute pour le maintenir, mais le mur tombe sur lui et le tue. — Un poète a dit :

Kâmil. — « Les gens attachés à la personne du sultan ressemblent « à ces frêles esquifs, sur mer, qui, dans leur crainte des flots, sont dans « des transes continuelles ;

« Ont-ils laissé pénétrer l'eau dans leurs flancs que, sous le poids de cette « eau, la mer les engloutit dans les abîmes. »

On lit dans le livre de Kalilah et Dimnah : « Il n'est pas heureux celui qui a le malheur d'être attaché à la personne des rois ; car les rois n'ont ni loyauté, ni bonne foi et [ne reconnaissent] ni proches, ni parents. Ils ne recherchent ta société que parce qu'ils ont envie de ce qui se trouve chez toi : c'est pour cela qu'ils te rapprochent de leur personne ; mais, dès qu'ils ont satisfait leurs désirs de ce qu'ils attendent de toi, les voilà qui te délaissent et te mettent de côté ; le sultan ne connaît ni affection, ni amitié ; à leurs yeux, toute faute est impardonnable. » — « Le compagnon du sultan, disent les sages, est comme un individu qui aurait un lion pour monture ; tout le monde le craint, mais, lui, craint encore bien davantage sa monture. » — Moḥammad, fils de Wâsiʿa, a dit : « J'en atteste Dieu ! certes, manger de la terre, ronger des os, vaut mieux que s'approcher des portes des sultans. » — Moḥammad, fils d'as-Sammâk, a dit : « La mouche, sur les immondices, vaut mieux que celui qui passe devant les portes des rois. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui s'attache à la personne des rois, avant de s'être bien rompu à l'étiquette, court aveuglément à sa perte. » — Ibn-al-Moʿatazz a dit : « Quiconque partage, dans ce bas monde, la puissance du sultan, partagera, dans l'autre, son humiliation. » Il a dit encore : « Sois d'autant plus circonspect et

éservé envers le sultan qu'il te manifeste plus d'amitié et de onsidération. » — Abou-ʿAli aṣ-Ṣaġâni a dit : « Défiez-vous des ois ; les personnes leur sont-elles dévouées, ils s'emparent de eurs biens ; leur sont-elles hostiles, ils s'emparent de leurs êtes. » — On dit que, sur la porte d'un des villages de la Bacriane, nommé Bakâr, se trouve tracée cette inscription : « Les ortes des rois requièrent trois choses : de l'esprit, de la patience, e la fortune », et en dessous, cette autre : « Le mensonge est l'enemi de Dieu. Que celui qui ne possède qu'une de ces qualités se arde bien d'approcher de la porte du sultan. » — Ḥassân, fils le Rabiʿa, l'Ḥimyarite, a dit : « Garde-toi bien d'avoir confiance ans le roi, car le roi est un être blasé ; ni dans la femme, car a femme est une créature essentiellement trompeuse ; ni dans ta nonture, car ta monture est un animal ombrageux. » ʿObaïd, fils ʿOmaïr, a dit : « Plus une personne approche du sultan, plus lle s'éloigne de Dieu : plus le sultan a de gens à son service, lus grand est le nombre des vauriens qui l'entourent ; plus ses iens sont nombreux, plus nombreux seront les comptes [qu'il ura à rendre à Dieu]. » — Ibn-al-Mobârak (que Dieu lui fasse iséricorde !) a dit :

Basîṭ. — « Je remarque que les rois s'accommodent des principes religieux les plus faciles, tandis que je constate qu'ils ne s'accommodent point d'un train de vie modeste :
« Par tes sentiments religieux, sache te passer des faveurs mondaines des rois, comme les rois, par leurs jouissances terrestres, se passent de la religion. »

Un certain poète a dit contre les gouverneurs des Banou-arwân :

Ṭawîl. — « Puisque vous passez vos nuits entières à boire du vin et que vous consacrez le jour à dormir,
« Quel est celui qui viendra vous voir, si vous êtes jamais dans le malheur ? Quel est celui qui vous abordera, en appelant sur vous les bénédictions divines ?
« Vous vous plaisez à mener, en ce monde, la vie la plus commode, à caresser de jeunes garçons ou à boire du vin ;
« Et vous semblez ignorer que la langue est chargée de louer les nobles cœurs et de réprouver les malhonnêtes gens. »

Les sages ne conseillent point de s'attacher au service des rois

et ils donnent pour raison que les rois considèrent, comme une insigne récompense, de vous adresser la parole et, comme une bien faible punition, de vous trancher la tête. — Il y a un adage qui dit : « Le pire des rois est celui qui rassure les méchants et fait trembler les bons. » Au surplus, Dieu connaît mieux que personne où réside la vérité; c'est à Lui que tout revient, que tout retourne; Dieu seul nous suffit, c'est un excellent protecteur, un excellent maître, un excellent défenseur! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut!

CHAPITRE XVI.

Des vizirs, des qualités qui les distinguent; des particularités qui les caractérisent et autres sujets de ce genre.

Le Dieu Très-Haut parlant par la bouche de Moïse (que la paix repose sur lui!) a dit : (Q. XX. 30) (1) « Donne-moi un vizir choisi dans ma famille. » Or, si le sultan pouvait se passer de vizirs, Moïse fils d'ʿImrân, l'interlocuteur de Dieu (que la paix repose sur lui!) en eut été plus à même que personne. Moïse parle ensuite des fonctions du vizirat, en disant : (Q. XX. 32 et 33) « Fortifie par lui mes reins et fais-en le collaborateur de mon œuvre. » Ces versets prouvent que le vizirat consolide les bases de l'Empire et que les pouvoirs en sont confiés au vizir, s'il en possède complètement les qualités désirables; puis, Moïse ajoute : (Q. XX. 34) « Afin que nous puissions célébrer grandement tes louanges et glorifier souvent ton saint nom. » Ce dernier verset indique que c'est, en s'assurant le concours des savants, des hommes vertueux, des gens de bien et de savoir que la direction des affaires temporelles et spirituelles est sagement menée; de même que le plus intrépide guerrier a besoin d'armes, le plus fougueux coursier, d'un fouet, la lame la mieux trempée, d'un affûtoir, de même le plus digne, le plus grand, le plus savant des monarques a besoin de l'assistance du vizir. — On raconte qu'Abou-Saʿid al-Ḳodri (puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction!) a dit : « Dieu n'a envoyé aucun Prophète, il n'a institué aucun kalife, sans qu'ils ne possédassent deux sens intimes, l'un leur prescrivant

(1) The arabic word wazir (vizir) signifies one who has the chief administration of affairs under a prince. (G. sale, the Koran, 257 note f.).

de faire le bien et les y incitant, l'autre leur prescrivant de faire le mal et les y poussant ; il n'y a que celui que Dieu soutient qui est dirigé dans la droite voie. » — Wahb, fils de Monabbih, rapporte ce qui suit : « Moïse dit à Pharaon : « Crois et tu auras le Paradis et tu auras ton royaume. » — « Attends, lui répondit Pharaon, que je consulte Hâmân. » — En effet, Pharaon consulta Hâmân à ce sujet, et celui-ci lui dit : « Tant que tu seras une divinité, tu seras adoré ; si tu changes, il te faudra toi-même adorer. » — Alors Pharaon, bouffi d'orgueil, refusa et il advint à son encontre ce que l'on sait. — Le vizir d'al-Ḥaǵǵâǵ, Yazîd, fils de Moslim, fut un personnage du même acabit que son maître. Il avait tous les défauts réunis. Quelle affreuse association [que ces deux personnages] ! Le plus pervers des hommes associé au plus exécrable des individus ! — La plus haute des dignités humaines, c'est d'abord la mission prophétique, puis le kalifat et ensuite le vizirat.

Il y a une maxime qui dit : « Ah ! quel excellent collaborateur que le vizir ! » — Ce qui, dès le principe, fait ressortir les hautes qualités du sultan, la grande justesse de son discernement et l'excellence de son jugement, c'est le choix judicieux qu'il fait de ses ministres, des personnes qu'il admet à son entour et les conférences qu'il tient avec les hommes d'un esprit supérieur. Ce sont là trois particularités qui dénotent sa haute capacité et c'est, grâce à elles, que son nom se trouve béni dans la bouche de tous ses sujets et que son respect se grave profondément dans les cœurs. — L'homme se juge à ses collaborateurs. — On dit communément : « Les parures et les ornements des rois, ce sont leurs vizirs. » — On lit dans le livre de Kalilah et Dimnah : « Le sultan ne gouverne bien que grâce à l'assistance de ses vizirs et de ses co-adjuteurs. »

Śoraïḥ, fils d''Obaïd, a dit : « Il n'y a pas eu un seul roi chez les Israélites qui n'ait eu, auprès de lui, un homme sage. Lorsque ce dernier voyait le roi en colère, il écrivait pour lui des pages où on lisait, sur chacune d'elles, ces mots : « Aie pitié des malheureux ! crains la mort ! songe à la vie future ! » Toutes les fois que le roi se mettait en colère, le sage lui remettait un de ces feuillets, jusqu'à ce que sa colère fût apaisée. » — Tel un bon roi et un mauvais vizir qui l'empêche de faire du bien à ses sujets et ne leur permet point d'en approcher;

telle une eau pure et limpide où se trouvent des crocodiles, ce qui fait qu'on ne peut y entrer, bien qu'on sache nager et qu'on ait besoin de cette eau. — Le sultan est pour ses sujets ce que le médecin est pour les malades ; le vizir est, pour ainsi dire, l'intermédiaire entre le malade et le médecin ; quand l'intermédiaire ment, le traitement ne produit aucun effet. De même que l'intermédiaire, quand il a envie de se défaire d'un des malades, décrit au médecin tout le contraire de la maladie qu'il a, et le médecin administrant à ce dernier une potion, suivant la déclaration de l'intermédiaire, le tue ; de même, le vizir, faisant au roi contre un individu un rapport, tout contraire à ce qui en est véritablement, est cause que le roi met ce dernier à mort. Il découle de là que c'est un devoir pour le vizir de dire, quand il parle, l'exacte vérité ; de ne point s'écarter des principes religieux ; d'être de mœurs irréprochables et bien pénétré des besoins du peuple ; il faut aussi que les personnes qui l'entourent soient des gens honnêtes et intelligents. Le roi doit bien se garder de confier le vizirat aux mains d'un homme indigne : car le manant, quand il arrive au pouvoir, est dur envers ses proches, renie ses connaissances, dédaigne les quartiers de noblesse et traite, du haut de sa grandeur, les gens de mérite. Un certain vizir se présenta chez un kalife. Ce vizir qui était un homme d'esprit et d'une bonne éducation rencontra, chez le kalife, un individu, appartenant à la classe des tributaires, auquel le prince montrait beaucoup de considération et d'égards. Là dessus le vizir se mit à réciter ce distique :

Sarî'a. — « O roi, toi envers qui l'obéissance est un devoir absolu, « et pour qui l'affection est une obligation impérieuse,
« Certes, celui dont tu traites la personne avec tant d'honneur prétend « que ce que je viens d'émettre là est une assertion purement mensongère. »

en désignant de la main ce sujet tributaire. « O Prince des croyants, ajouta le vizir, demande-lui ce qu'il en est ? » En effet, le roi lui posa la question et notre individu ne put faire différemment que de reconnaître que le vizir avait dit la vérité. Là-dessus le kalife avoua son tort envers l'Islâm. — Un certain roi rédigea trois notes et dit à son vizir : « Lorsque tu me verras en colère, tu me remettras successivement, l'un après l'autre, ces trois avertissements. Or, sur le premier de ces avertissements se lisaient ces

mots : « Tu es loin d'être une divinité, tu mourras donc et tu retourneras à la terre où une partie de toi-même mangera l'autre »; sur le second se lisait ceci : « Aie pitié de ceux qui sont sur terre. Celui qui est dans le ciel aura pitié de toi ! » Enfin le troisième portait ces mots : « Rends justice aux hommes, suivant les lois de Dieu, car ce n'est que de cette manière que tu les rendras meilleurs. » Puisque le soin des affaires du royaume incombe aux vizirs et que la direction de l'Empire est entre leurs mains, c'est à eux que s'adresse tout particulièrement cette maxime populaire des sages où il est dit : « Ne te laisse point séduire par l'amitié de l'émir, si le vizir t'est hostile ; si tu possèdes l'amitié du vizir, dors tranquille et ne crains point l'émir. » Le sultan est comme une maison dont le vizir serait la porte. Or, quiconque aborde la maison par la porte, y entre, tandis que celui qui ne l'aborde point par la porte, n'y trouve point accès. Les fonctions du vizir sont au royaume ce que le miroir est pour la vue ; de même que celui qui ne se regarde point dans un miroir ne voit point sa figure et ses défectuosités, de même le sultan qui n'a point de vizir ne connaît ni les beautés ni les défectuosités de son royaume. Un des devoirs du vizir, c'est d'être extrêmement bon et bienveillant envers le peuple. Sachez que le vizir ne doit épargner aucun bon avis à son Souverain, celui-ci n'en tiendrait-il même point compte.

Les fonctions du vizir sont au royaume ce que les fonctions des yeux sont pour la tête, et de même que le miroir ne reflète bien les traits que s'il est parfaitement étamé, bien poli, et exempt de toute tache, de même le gouvernement du sultan ne laissera rien à désirer qu'autant que l'intelligence de son vizir sera parfaite, son jugement sain et son cœur pur. Mais le Dieu Très-Haut connaît le mieux ce qui est la vérité ; c'est à Lui que nous reviendrons et retournerons : Dieu nous suffit, Il est le meilleur des Protecteurs ; il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ; puisse Dieu répandre ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur adresser de nombreux saluts jusqu'au jour de la résurrection ! Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes !

CHAPITRE XVII.

Des fonctions de chambellan et de gouverneur ; des risques et périls inhérents à ces fonctions.

Des fonctions de chambellan. — On dit qu'il n'y a rien de
plus pernicieux, de plus meurtrier pour le peuple qu'un cham-
bellan qui rend l'accès auprès du prince trop difficile. Il y a un
adage qui dit : « Quand l'accès auprès du prince est facile, les
sujets se gardent bien de commettre des injustices ; l'accès en
est-il difficile, ils se ruent dans les injustices. » — Maïmoun, fils
de Mihrân, rapporte le fait suivant : « J'étais, dit-il, auprès
d'ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, un jour que ce Prince demanda à
son chambellan qui il y avait à la porte du palais. — « Il y a,
répondit le chambellan, un homme qui vient de faire agenouiller
sa chamelle et qui prétend être le fils de Bilâl, le Mouaḏḏin de
l'Apôtre de Dieu. » Le prince donna l'autorisation de le faire entrer.
Arrivé devant ʿOmar, notre individu s'écria : « Mon père m'a ra-
conté qu'il a entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Quiconque, chargé
de l'administration de quelque chose des affaires des Musulmans,
interdit l'accès de sa personne, Dieu, au jour du jugement der-
nier, le tiendra à l'écart à son tour. » — Rends-toi aux arrêts
dans ta chambre », cria là-dessus ʿOmar à son chambellan et, à
partir de ce moment, on ne vit plus à la porte de son palais de
chambellan. Ḳâlid, fils d'ʿAbd-Allah al-Qasri, disait souvent à son
chambellan : « Quand j'aurai pris siège dans mon prétoire, gar-
de-toi bien d'empêcher qui que ce soit de venir me trouver ; car
un gouverneur ne se séquestre que pour un de ces trois motifs :
soit, parce qu'il a quelque défaut qu'il lui serait désagréable de
laisser voir, soit quelque vice qu'il craindrait de laisser paraître,
soit, parce qu'étant avare, il lui serait pénible qu'on lui demandât
quelque chose. » Les Persans disaient qu'il n'y avait rien de plus

pernicieux pour un Empire qu'une consigne défendant trop sévèrement l'accès auprès du prince; que rien, au contraire, n'inspirait une crainte plus salutaire au peuple et ne les empêchait davantage de commettre des iniquités qu'un accès facile auprès de sa personne. — Comme on demandait à un certain philosophe quelle était la blessure qui ne se cicatrisait jamais, il répondit que c'était celle faite à un homme de cœur qui, adressant une supplique à une personne indigne, se voyait éconduit sans obtenir satisfaction : on lui demanda quelle était la blessure qui était plus grave encore et il répondit que c'était celle de l'homme noble, obligé de faire antichambre à la porte d'un manant et de ne pas être reçu. — ʿAbd-Allah, fils d'al-ʿAbbâs, l'Alide, s'étant arrêté, un jour, devant la porte du palais d'al-Mâmoun, le chambellan jeta les yeux sur lui et baissa la tête. Là-dessus ʿAbd-Allah, s'adressant aux gens qui l'accompagnaient, s'écria : « S'il nous eût donné audience, nous serions entrés; s'il nous eût renvoyés, nous nous serions retirés; s'il se fût excusé auprès de nous, nous aurions agréé ses excuses; mais nous regarder, coup sur coup, et nous laisser là, après nous avoir reconnus, je ne comprends pas ce que cela signifie. » Et ʿAbd-Allah de faire allusion à cette situation en récitant ce vers :

Ṭawîl. — Ce n'est point que je sois content d'avoir un âne pour « monture, mais celui qui voyageait à pied se trouve heureux, quelle que « soit la bête qu'on lui a donné à monter. »

Ce disant ʿAbd-Allah se retira. Ce propos ayant été rapporté à al-Mâmoun, ce prince fit infliger une sévère bastonnade à son chambellan et donner à ʿAbd-Allah un riche cadeau et dix montures. Le poète a dit :

Ṭawîl. — « Je vois le monde accourir avec empressement, lorsque « le concierge ouvre ta porte d'un doigt.

« Mais nous, nous restons tranquillement et gravement assis, sans rien « dire, et attendons qu'il ouvre la porte dans toute sa largeur. »

Un homme du Ḳorasân s'arrêta devant la porte d'Abou-Dolaf, l'ʿIǵlite, pendant un instant, et ne recevant point l'autorisation d'entrer écrivit une requête qu'il trouva moyen de faire parvenir adroitement à ce dernier. Cette requête consistait en ce vers :

Wâfir. — « Si l'homme, au noble caractère, défend sa porte, il ne « vaut pas mieux que l'homme, au cœur vil. »

Or, Abou-Dolaf riposta par ce distique :

Wâfir. — « Quand l'homme, au noble cœur, a peu d'argent et qu'on « n'en tient point compte, c'est là pour lui un bon motif de défendre sa « porte ;
« Les rois eux-mêmes défendent leurs portes ; ne trouve donc point mau- « vais que je défende la mienne. »

Au nombre des beaux vers que l'on a faits pour stigmatiser ceux qui condamnent leurs portes, on cite ce distique d'un certain poète :

Ṭawîl. — « Je romprai avec vous toutes relations jusqu'à ce que vous « soyiez devenu moins sévère à défendre votre porte et par cette raison « qu'il faudra bien, un jour, que votre porte soit plus accessible (1) ;
« Méfiez-vous des sourires de la fortune, car si elle ne vous a point trahi « encore, elle ne manquera point de le faire plus tard. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Quelle consigne a donc reçue le portier de votre maison, pour qu'il ne nous ait point donné l'autorisation d'entrer et qu'il ne l'ait pas même demandée ?
« Si, encore, il nous avait refusé l'accès auprès de votre personne, d'une manière polie, ou éconduit d'une façon plus courtoise ! »

Un autre a dit :

Sarî'a. — « Tu as donné l'ordre qu'on me facilitât l'accès auprès de ta personne, et ton concierge a jugé à propos de ne point me laisser entrer :
« Aussi ne me verras-tu plus dorénavant venir te voir, et ne verras-tu jamais plus ton concierge aller te demander l'autorisation de me recevoir. »

Un autre a dit :

Kâmil. — « J'ai rencontré, à la porte de ta demeure, une dureté qui contraste singulièrement avec la bonté de tes procédés :

---

(1) Il y a dans cette dernière phrase un sous-entendu : Il faudra bien, un jour ou autre, que cette porte s'ouvre, ne serait-ce que pour laisser passer la civière qui transportera vos restes mortels.

« D'où vient donc que ta maison, quand on en franchit le seuil, est un
« Paradis et qu'à la porte on trouve Monkar et Nakîr (1). »

Un autre a dit :

Tawîl. — « Quand j'arrive, je trouve à ta porte un concierge dont
« la figure, tant il est bourru, en est noire ;
« Il est étrange que ta demeure soit un véritable Paradis pour celui qui y
« vient et que son concierge soit un ange qui soit loin d'être un Riḍwân. » (2)

Un autre a dit :

Tawîl. — « J'abandonnerai une porte dont tu es le maître d'accorder
« l'accès, ne saurais-je même plus du tout où passer ;
« Si tu étais le portier du Paradis, je n'y aspirerais plus ; je me hâterais
« de diriger mes pas vers Mâlik. » (3)

Un autre a dit :

Kâmil. — « A quoi donc te sert de défendre ta porte ? Le monde
« afflue toujours à la porte de l'homme généreux !
« Tu n'es, à mon point de vue, qu'un assiégé ; ne te donne donc point tant
« de peine, car tout assiégé finit toujours par être pris ! »

Abou Tammâm a dit :

Tawîl. — « J'abandonnerai cette porte, tant que l'accès en demeu-
« rera ce que je vois, à moins que la consigne n'en devienne moins sévère.
« Celui qui se décide à ne point y venir ne perd pas grand' chose et celui
« qui a obtenu l'autorisation d'y entrer n'en sort guère satisfait ;
« Aussi, puisque nous ne trouvons point le moyen d'accéder auprès de ta
« personne, nous trouverons bien le moyen de ne plus y venir ! »

Un individu ayant demandé à être introduit auprès d'un émir, celui-ci dit à son chambellan : « Va lui dire que le sommeil sollicite mes paupières. » Or, ce prétendu sommeil n'était autre que la répugnance qu'il éprouvait à délier les cordons de sa bourse. Le chambellan sortit et notre homme lui demanda ce que lui

(1) Ce sont les noms que portent les deux anges chargés de faire subir aux morts un interrogatoire dans le tombeau.
(2) Riḍwân est le nom de l'ange qui ouvre la porte du Paradis.
(3) Malik est le nom de l'ange qui préside aux châtiments de l'enfer.

vait dit l'émir. « Il m'a dit, répondit-il, des paroles que je n'ai oint comprises, mais son intention est de ne point te recevoir. » – 'Ali, fils d'Âbou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée !) a dit : « Dieu ne fut ndulgent envers Pharaon, malgré ses prétentions à se faire paser pour un être divin, qu'à cause de la facilité qu'il octroyait 'accéder auprès de sa personne et de sa générosité à donner à nanger. — 'Amr, fils de Morrah, al-Gohani, dit à Mo'âwiyah : J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Il n'y a pas un seul Émir qui ferme sa porte, pour ne point recevoir les gens qui ont n service ou un secours à lui demander ou une requête à lui dresser, sans que Dieu ne lui ferme aussi les portes du ciel, pour ui refuser ce dont il a besoin, ce qui lui est nécessaire et ce u'il demande. » — Le Poète an-Nâmi, étant venu pour voir un ertain émir, celui-ci lui refusa sa porte. Alors le poète improvisa es vers :

Wâfir. — « Si tu es inhumain, nous prendrons patience ; car, que de fois ne nous sommes-nous pas montrés résignés devant un émir ou un vizir de ton genre ;
« Nous avions mis, en eux, notre espoir et ils ne nous avaient pas plutôt repoussés que les malheurs des temps s'appesantissaient sur leurs têtes !
« Nous, nous passions la nuit en paix, — et la paix est une bonne fortune, — tandis qu'eux passaient la nuit dans les prisons ou au fond des tombeaux !
« Et, alors que nous n'avions pu obtenir d'eux la moindre satisfaction, voilà que nous nous trouvions, contrairement à eux, comblés de félicités de toutes sortes. »

On récite encore, sur ce sujet, le distique suivant :

Kâmil. — « Dis à ceux qui se dérobent aux personnes qui désirent avoir accès dans des demeures dont les concierges défendent impitoyablement la porte :
« Si vos portiers m'empêchent de parvenir auprès de vous, [sachez que] Dieu n'a point de portier à sa porte ! »

Sa'd, fils de Mâlik, demanda à être admis auprès de Mo'âwiyah; ais ce prince lui ayant refusé sa porte, Sa'd éclata en sanglots. s gens accoururent vers lui et Ka'b qui se trouvait parmi eux i dit : « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? » — « Et comment ne eurerais-je point, lui répondit Sa'd, alors que les plus marquants des Compagnons du Prophète ne sont plus et que Mo'âwiyah

se joue de ce peuple! » — « Ne pleure plus, lui dit Sa'd, car il y a, dans le Paradis, un château en or qui s'appelle Eden, lequel sert de demeure aux hommes de foi sincère et aux martyrs de la foi et j'espère bien que tu seras du nombre de ses habitants. » — Un individu demanda à être reçu auprès d'un kalife, au cœur magnanime, mais dont le chambellan était un malotru. Celui-ci lui ayant refusé l'entrée, notre homme s'écria :

Kâmil. — « Chaque jour, je viens faire une pause devant ta porte « et, en m'y rendant, toutes les portes par lesquelles je passe s'ouvrent « devant moi,

« Mais, en arrivant à la tienne, je n'ai nulle envie de te voir ; c'est une « faute dont la responsabilité incombe à ton portier. »

Des fonctions de gouverneur; des fâcheuses conséquences auxquelles elles exposent. — Le Dieu Très-Haut a dit à David (que la paix repose sur lui !) : (Q. XXXVIII, 25) « O David, nous t'avons institué [notre] vicaire sur la terre ; juge donc entre les hommes avec équité et ne te laisse point aller à tes passions, de crainte qu'elles ne te fassent dévier de la voie de Dieu ; car ceux qui en dévient seront soumis à un châtiment terrible, parce qu'ils auront oublié le jour de la reddition de compte. » Dieu, disent les commentateurs, a voulu lui dire ceci : « Ce serait te laisser aller à tes passions, si deux adversaires comparaissant devant toi, il te plaisait de donner gain de cause à celui pour lequel tu aurais en ton cœur une plus haute affection ; c'est pour ce motif qu'il dépouilla Salomon, fils de David, de son royaume. » Le fils d'Abbâs (puisse Dieu accorder des marques de sa satisfaction au Père et au Fils !) a dit : « Voici ce qui fut cause du désagrément qui arriva à Salomon, fils de David, (que la paix repose sur eux deux !) : des gens de la famille de son épouse Ǵarâdah, qui était une de ses femmes pour lesquelles il avait le plus d'affection, portèrent devant lui un différend qu'ils avaient avec d'autres personnes; or, il lui plut de donner gain de cause aux gens de la famille de Ǵarâdah et de prononcer un jugement en leur faveur ; c'est pour ce motif qu'il fut puni, attendu qu'il n'avait point traité les deux adversaires avec des sentiments égaux. » — On raconte, sur la foi d''Abd-ar-Raḥmân, fils de Samorah, (que Dieu l'agrée !) ce qui suit : « L'Apôtre de Dieu, rapporte ce dernier, me dit : O 'Abd-ar-Raḥmân, ne demande

oint à avoir un commandement; car, si je t'en donnais un, sans ue tu me l'eusses demandé, je t'assisterais dans cette charge et, je t'en donnais un sur ta propre demande, tu en aurais la esponsabilité tout entière. » — Maʿqil, fils de Yasâr, (que Dieu agrée !) a dit : « J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Il n'y aura as un seul individu, auquel Dieu aura confié la garde d'un troueau, qui ne soit condamné à ne point sentir l'odeur du Paradis, il n'a point entouré ce troupeau de sa plus vigilante sollitude. » — Il y a une tradition qui dit : « Quiconque aura été hargé d'administrer quelque chose des affaires des Musulmans n'aura point entouré ces derniers de la même vigilante sollitude dont il entoure sa propre famille, qu'il aille prendre posession de sa place en Enfer ! » — On raconte qu'ʿOmar, fils al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !) envoya chercher ʿÂṣim, pour le harger de la perception de la dîme aumônière et que celui-ci efusa d'accepter cette fonction, en disant : « J'ai entendu l'Apôe de Dieu dire : « Lorsque le jour de la résurrection sera arrivé, ut détenteur de l'Autorité, sur terre, sera amené et se tiendra r le pont de la Géhenne. Le Dieu Très-Haut ordonnera alors i pont de produire un craquement qui fera que toutes les parties i corps de l'individu se désagrègeront. Le Dieu Très-Haut donnera ensuite aux os de reprendre leur place et, si l'individu obéi à Dieu, Dieu le prendra par la main et lui octroiera deux rts doubles de sa clémence ; si, au contraire, l'individu s'est ontré rebelle envers Dieu, le pont s'écroulera et roulera avec i dans le feu de la Géhenne, durant l'espace de soixante-dix nées. » — « Tu as entendu de la bouche du Prophète, observa mar, (que Dieu l'agrée !) ce que je n'ai pas ouï dire moiême ? » — « Parfaitement ! » lui répliqua ʿÂṣim. Or, Salmân et Abou-Ḏarr étaient présents à cette conversation et le premier ceux-ci ajouta : « C'est parfaitement vrai, ô ʿOmar, et, en tre des soixante-dix années en question, il en roulera soixantex autres dans une vallée en combustion. » — Là-dessus, ʿOmar frappa le front avec la main et s'écria : « Certes ! nous apparions à Dieu et c'est à Lui qu'infailliblement nous retournerons ! i se chargera donc de ces fonctions, en présence des maux auxels elles exposent ? » — « Ce sera quelqu'un, répliqua Salin, dont Dieu voudra jeter le nez dans la poussière et coller face contre terre ! » — Abou-Dâwoud raconte, dans son re-

cueil des faits et gestes du Prophète, qu'un homme vint trouver l'Apôtre de Dieu et lui dit : « O Envoyé de Dieu, mon père est inspecteur des eaux et je te demande à ce que tu me désignes pour lui succéder dans ses fonctions, quand il sera mort. » — « Les inspecteurs sont en Enfer », lui répondit le Prophète. — Abou-Sa'îd al-Ḳodri (que Dieu l'agrée!) raconte ce qui suit : L'Apôtre de Dieu a dit : « L'homme qui sera soumis au châtiment le plus rigoureux, au jour de la résurrection, c'est l'Imâm tyrannique. » — 'Âïšah (que Dieu l'agrée!) a dit : « J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Le jour de la résurrection, le magistrat intègre comparaîtra et on lui fera rendre un compte si sévère de son ministère qu'il s'estimerait heureux de ne point avoir rendu un jugement entre deux personnes, même au sujet d'une simple datte. »

Al-Ḥasan, le Baṣrite, a dit : « Le Prophète fit appeler 'Abd-ar-Raḥmân, fils de Samorah, pour l'investir d'un gouvernement. — « O Envoyé de Dieu, lui dit ce dernier, choisis-m'en un bon. » — « Eh bien! lui répondit le Prophète, reste chez toi. » — Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée!) a dit : « Il n'y a pas un chef, qui ait commandé à dix personnes, qui ne soit amené le jour de la résurrection, le carcan au cou. Sa conduite le sauvera ou le damnera. » — Ṭâwous dit à Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik : « Sais-tu, ô Prince des croyants, quel est celui qui sera soumis au châtiment le plus rigoureux, le jour de la résurrection? » — « Parle », lui répondit Solaïmân. — « L'homme qui sera soumis au châtiment le plus rigoureux, le jour de la résurrection, reprit Ṭâwous, sera celui qui, Dieu lui ayant délégué une partie de sa puissance, en aura fait un usage tyrannique. » Là dessus, Solaïmân, fondant en larmes, tomba à la renverse sur son siège et ne cessa de pleurer jusqu'au moment où ses courtisans le quittèrent. — Ibn-Sîrîn a dit : « De jeunes garçons vinrent trouver Abou-'Obaïdah as-Salmâni, pour qu'il désignât, parmi leurs tablettes, celle à laquelle il donnait la préférence; mais celui-ci ne jeta pas même les yeux dessus et s'écria : « C'est là une cause dont je ne me chargerai jamais d'être juge! »

Abou-Bikr, fils d'Abou-Miriam, rapporte le fait suivant : « Des gens, dit-il, partirent pour le pèlerinage et une personne de la troupe étant venue à mourir, dans un pays désert et aride, ils ne trouvèrent point d'eau pour laver son corps]. Ils rencontrèrent

n individu et lui dirent : « Indique-nous où nous pourrons rouver de l'eau? » — Jurez-moi, par trente-trois serments, leur bserva ce dernier, que cet homme n'était ni banquier, ni percep- eur du fisc, ni inspecteur, — et suivant une autre tradition, — ni evin, ni maître de poste. » — Ils le lui jurèrent par trente-trois erments, comme il l'avait demandé, et alors notre homme leur nontra où il y avait de l'eau. — « Aide-nous, lui dirent-ils, à aver son corps. » — « Ma foi non! leur répondit-il; je ne le erai qu'autant que vous m'aurez juré par trente-trois serments, omme précédemment. » Ces serments, il les lui firent et notre omme les aida à laver le corps du défunt. — « Approche, lui irent-ils alors, et récite sur lui les prières funéraires. » — Pas avant que vous ne m'ayiez fait encore trente-trois serments, omme auparavant. » Et, en effet, ces serments ayant été proférés, pria sur le corps du décédé. A ce moment ils se retournèrent t ne virent plus personne; ils pensèrent qu'ils avaient eu affaire al-Ḳiḍr (que la paix repose sur lui!). — Abou-Ḏarr (que Dieu agrée!) rapporte ce qui suit : « L'Apôtre de Dieu me dit, [un our] : « O Abou-Ḏarr, je te souhaite ce que je me souhaite à noi-même; je vois que tu es faible, aussi, garde-toi de comman- er, ne fût-ce même qu'à deux personnes, et de te charger d'ad- ninistrer les biens d'un orphelin. »

Au nombre des faits curieux qui sont survenus et des évène- nents tragiques qui se sont passés dans le temps, on rapporte le uivant. Il y avait un roi d'entre les rois de Perse, raconte-t-on, ui se nommait Àrdaśìr. Ce souverain possédait un empire im- nense, des troupes nombreuses et jouissait d'un pouvoir absolu. n lui dépeignit la merveilleuse beauté de la fille du roi [des ves] du fleuve le Jourdain et on lui dit qu'elle était vierge et evée loin de tous les regards. Àrdaśìr l'envoya demander en ariage à son père; mais celui-ci n'accueillit point favorable- ent cette demande et ne voulut point consentir à cette union. rdaśìr, profondément vexé de ce refus, jura par les serments s plus inviolables, d'envahir les Etats du père de la jeune fille, infliger, au père et à la fille, la mort la plus affreuse et de faire eux l'exemple le plus ignominieux. En effet, Àrdaśìr marcha ntre ce roi, le combattit et le tua, lui, ainsi que tous ses géné- ux. Alors il s'enquit de la princesse qu'il avait demandée en ariage; mais on lui amena une jeune esclave du palais, demoi-

selle des plus belles et fille des plus parfaites, comme beauté, comme grâce, comme taille et comme tournure. A sa vue, Ârdaśîr demeura ébahi d'admiration. « O roi, lui dit-elle, je suis la fille du roi un tel, souverain de telle ville et le roi que tu viens de tuer avait envahi nos Etats, tué mon père et massacré tous ses compagnons, avant que tu ne l'eusses tué à ton tour. Il m'avait fait prisonnière au nombre des autres captifs et m'avait conduite dans ce palais. Lorsque sa fille que tu as fait demander en mariage me vit, elle m'aima et demanda à son père de me laisser auprès d'elle, pour jouir de ma société et, en effet, son père le lui accorda. Nous étions, elle et moi, comme deux âmes dans un même corps. Quand tu l'envoyas demander en mariage, son père craignant pour elle de ta part, l'expédia dans une des îles situées sur la mer salée, auprès d'un des rois, ses parents. — « J'aurais bien voulu, dit Ârdaśîr, m'emparer d'elle et je l'aurais mise à mort de la manière la plus terrible. Cependant il regarda attentivement la jeune esclave et la trouvant d'une beauté exquise, il en eut le cœur épris et l'emmena pour en faire sa concubine, en disant : « C'est une étrangère au roi et je ne suis point parjure à mon serment en la prenant. » Il eut avec elle des liaisons intimes, la déflora et la rendit enceinte de ses œuvres. Lorsque sa grossesse se manifesta, il arriva un jour que s'entretenant avec lui et, le voyant le cœur épanoui d'aise, elle se laissa aller à lui dire : « Tu as vaincu mon père et moi je t'ai vaincu. » — « Et quel est ton père? » lui demanda-t-il. — « Mon père, lui répondit-elle, était le roi [des rives] du fleuve le Jourdain et moi je suis sa fille que tu lui avais demandée en mariage. J'avais appris que tu avais juré de me tuer et c'est ce qui me fit, sachant cela, agir de ruse avec toi. Maintenant voilà ton enfant dans mon sein et il ne t'est plus possible de me tuer.

Ârdaśîr fut vexé de voir qu'une femme était venue à bout de lui et avait si bien agi de ruse à son égard qu'elle s'était mise à l'abri de ses coups. Il la repoussa, sortit de chez elle furieux et résolut de la faire mettre à mort. Cependant il raconta à son vizir ce qui lui était arrivé avec elle et celui-ci, voyant que le roi était absolument décidé à la tuer, craignit que les rois ne vinssent à jaser sur son souverain, à propos de cette affaire et qu'alors ce dernier, ne voulût plus admettre que qui que ce fût intercédât en faveur de son épouse. « Sire, lui dit le vizir, le meilleur parti à prendre

st celui auquel tu as pensé, le plus sage plan est celui que tu as
oncerté et le meurtre de cette esclave, sur-le-champ, est ce qu'il
a de mieux à faire ; c'est là la mesure sage par excellence, car
n agir ainsi est plus digne que si l'on disait que le roi, cédant à
, sensualité, une femme lui a fait perdre l'esprit et parjurer son
erment. Cependant, sire, ajouta le vizir, il y a lieu d'avoir pitié
'elle, par la raison qu'elle se trouve enceinte de tes œuvres et il
aut mieux, dans son intérêt, que rien ne transpire au dehors ;
ussi j'estime qu'il n'y a pas de mort dont le secret sera mieux
ardé et qui, en même temps, lui sera la plus douce, que celle de
 noyer. » — « Ton idée est excellente, lui dit le roi ; oui, emmène-
 et va la noyer. » En effet le vizir emmena la malheureuse prin-
esse et, sortant avec elle, pendant la nuit, il la conduisit sur les
ords du Jourdain, éclairé par un falot et escorté de gardes et
e satellites. Il s'arrangea de telle sorte qu'il jeta dans la rivière
n paquet que les gens qui l'accompagnaient s'imaginèrent être la
une femme ; puis il cacha cette dernière chez lui. Le lendemain
atin, il se présenta au roi, lui annonça qu'il avait noyé sa
oncubine et celui-ci le remercia de ce qu'il avait fait. Le vizir
emit ensuite au roi une petite boîte cachetée, en lui disant :
J'ai tiré l'horoscope de ma naissance et j'ai constaté que, sui-
ant les supputations déduites des observations des astres effec-
ées par les sages des Perses, ma dernière heure approchait.
, j'ai des enfants et je possède une fortune que j'ai amassée,
âce à tes bontés ; si tu le juges à propos, cette fortune, tu la
endras, quand je serai mort. Cette petite boîte renferme une
erre précieuse dont je te prierai de partager le prix entre
es enfants, par égale portion ; car c'est un héritage que j'ai
çu moi-même de mon père et je ne possède rien autre me
nant de lui que cette pierre précieuse. » — « Puisse Dieu, lui
 le roi, t'accorder encore de longs jours ; ta fortune t'appar-
nt à toi et à tes enfants, que tu sois vivant ou mort », mais
vizir insista pour qu'il gardât en dépôt, auprès de lui, la petite
ite. En effet, le roi la prit et la déposa chez lui dans un coffre.
pendant les mois de grossesse de la jeune esclave expirèrent
elle mit au monde un enfant du sexe masculin, superbe, beau
nme le disque de la lune. Le vizir, lorsqu'il s'agit de lui donner
 nom, examina avec toute l'attention voulue, la question des
nséances et reconnut que si, d'une part, il imaginait un

nom quelconque et qu'il le donnât au nouveau-né, et que, plus tard, le père vint à reconnaître que c'était son enfant, il se trouverait avoir violé les usages reçus; que, d'autre part, le laisser sans nom, la chose ne lui était pas possible. En conséquence, il lui donna le nom de Śâh-Bour, ce qui signifie, en langue persane, fils de roi, car le mot śâh signifie roi et bour fils et, dans cette langue, le mot qui devrait être le premier se place le dernier et le dernier, le premier. Il ne se trouvait plus alors, dans ce nom donné à l'enfant, rien à redire. Le vizir ne cessa de prodiguer ses soins à la jeune mère et à son enfant, jusqu'à ce que celui-ci fût parvenu à l'âge où l'on commence l'instruction des enfants et, à partir de ce moment, il lui fit enseigner tout ce qui convient aux fils des rois, à savoir, l'écriture, la morale, l'équitation. Le jeune homme, jusqu'à l'époque où il arriva à sa majorité, passait pour être un mamelouk du vizir, portant le nom de Śâh-Bour. Cependant Ârdaśir n'avait pas d'enfant; il était d'un âge fort avancé et accablé de vieillesse. Il tomba malade et, étant sur le point de mourir, il dit à son ministre: « O vizir, me voilà devenu infirme; mes forces m'abandonnent et je vois que je vais indubitablement trépasser. Ce royaume tombera, à ma mort, en la possession de la personne qui y est prédestinée. » — « Que Dieu n'a-t-il voulu, lui répondit le vizir, que le roi eût un fils, il l'aurait nommé son successeur au trône, à sa mort! » Le vizir lui rappela alors l'affaire de la fille du souverain [des rives] du fleuve le Jourdain et sa grossesse. — « Je me suis bien repenti, lui dit le roi, de l'avoir fait noyer et, si je l'avais épargnée jusqu'au moment où elle aurait accouché, il aurait pu se faire qu'elle mît au monde un garçon. » En présence de ces bonnes dispositions du roi, le vizir lui dit: « Sire, cette princesse se trouve vivante chez moi et elle a mis au monde un enfant mâle, un des plus superbes garçons, au physique et au moral. » — « Serait-ce bien vrai ce que tu me dis là? » lui demanda le roi. Le vizir lui jura que c'était l'exacte vérité et ajouta: « Sire, ce garçon a quelque chose d'indéfinissable qui témoigne de qui il est le fils, et le père a quelque chose d'insaisissable qui témoigne de qui il est le père et, à ces signes, il n'est guère possible de se tromper. Je vais amener ce jeune homme, au milieu de vingt autres, du même âge, de la même tournure, portant le même costume et dont tous les pères sont connus, à l'exception du sien; je

onnerai à chacun d'eux un bâton et une boule et leur ordonne-
ai de se livrer, en ta présence, ici devant ton trône, à une partie
e mail. Le roi observera la figure, la tournure et les qualités de
haeun des jeunes gens et celui pour lequel il sentira battre son
œur et son âme, ce sera celui-là. » — « Le plan que tu viens de
l'exposer est excellent », lui dit le roi. En effet, le vizir fit venir
es jeunes gens, dans les conditions que nous venons d'indi-
uer, et ils se mirent à faire une partie de mail, en présence du
oi. Quand l'un d'eux lançait la boule et qu'elle venait tomber
evant le trône du souverain, le respect que lui inspirait la royauté
empêchait de s'approcher pour la ramasser; Śâh-Bour, seul,
orsqu'il la lançait et qu'elle tombait devant le siège de son père,
approchait et la ramassait, sans que celui-ci lui inspirât la
oindre crainte. Ârdaśir, ayant remarqué plusieurs fois cette
ssurance chez le jeune homme, lui dit : « Comment t'appel-
es-tu ? » — « Śâh-Bour », répondit-il. — « Tu as dit vrai, ob-
erva le roi, tu es réellement mon fils ! » et son père de le
errer sur son cœur et de l'embrasser sur le front. — « Sire,
t alors le vizir, oui, c'est bien là ton fils ! » ; puis il fit venir
s autres jeunes gens ; ils étaient accompagnés de témoins par
squels il fit certifier, par devant le roi, que chacun d'eux avait
n père connu, ce qui corrobora, d'une manière incontestable,
exactitude du fait ; ensuite arriva la jeune dame qui était deux
is plus belle et plus gracieuse encore qu'autrefois ; elle baisa la
ain du roi qui l'accueillit avec des marques de sa satisfaction. —
Sire, dit alors le vizir, il y a nécessité, en ce moment, que tu
nvoies chercher la petite boîte cachetée. Le roi se l'étant fait
pporter, le vizir la prit, en brisa le cachet, l'ouvrit et voilà qu'elle
nfermait les parties viriles qu'il s'était fait couper et qu'il
ait soigneusement recueillies, avant de recevoir des mains du
i la jeune femme ; il fit venir, comme témoins, les médecins qui
aient pratiqué sur lui cette opération et ceux-ci certifièrent le fait
vant le roi, en disant : « C'est nous qui lui avons fait subir ces mu-
tations, une nuit avant qu'il ne reçût la jeune dame. » Le roi Âr-
śir, rapporte le narrateur, demeura stupéfait et ahuri devant la
euve que son vizir venait de lui donner de sa force d'âme, de son
vouement et de l'énergie de ses judicieuses décisions ; il exultait
joie, il débordait de bonheur de ce que l'honneur de sa jeune
mme était demeuré intact ; que l'origine du garçon avait été net-

tement établie et de ce qu'il l'avait retrouvé. Cependant le roi se releva de sa maladie et son corps redevint bien portant ; il continua à mener une existence pleine de félicités, heureux de posséder son fils, jusqu'au jour où l'heure de sa mort arriva et, après lui, son fils Šâh-Bour lui succéda au trône. Le même vizir servit le fils du roi Ardaśir, Śâh-Bour, et ce prince le maintint dans sa dignité et lui conserva son rang, jusqu'au moment où le Dieu Très-Haut l'appela à lui. Au surplus, Dieu connaît le mieux la vérité ; c'est à Lui que tout retourne et que tout revient ; Dieu nous suffit et c'est un excellent Protecteur : il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde de nombreux saluts jusqu'au jour de la résurrection !

CHAPITRE XVIII.

De ce qui a trait à l'administration de la justice; des juges, de l'acceptation des sommes d'argent et des cadeaux destinés à influencer leurs jugements; de ce qui a rapport aux dettes; des conteurs d'histoires; du ṣoufisme.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE CE QUE L'ON RAPPORTE AU SUJET DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE; DES JUGES, DE LEURS FONCTIONS ET DES DEVOIRS QUI LEUR INCOMBENT.

Le Dieu Très-Haut a dit: (Q. xxxviii. 25) « O David, nous avons institué notre vicaire sur la terre; juge donc entre les hommes avec équité et garde-toi de suivre tes passions, de crainte qu'elles ne t'égarent hors du sentier de Dieu; en vérité, ceux qui s'égareront hors du sentier de Dieu seront soumis à un châtiment terrible, parce qu'ils auront oublié le jour de la reddition de compte. » Le Dieu Très-Haut a dit encore: (Q. xxxviii, 21) « Juge donc entre nous avec droiture et ne sois point injuste. » Le Dieu Très-Haut a encore dit: (Q. v. 48) « Ceux qui ne jugent point conformément à ce que Dieu a révélé, ceux-là sont des pervers. »

Le Prophète de Dieu a dit: « Celui qui, chargé de prononcer entre deux parties qui lui ont soumis leurs différends et se sont engagées à accepter sa sentence, ne rend point un jugement conforme à l'équité, que la malédiction de Dieu s'appesantisse sur lui! » — Abou-Ḥâzim rapporte le trait suivant: « 'Omar, dit-il, vint trouver Abou-Bikr (que Dieu leur accorde à tous deux

des marques de sa satisfaction!) et le salua; mais celui-ci ne lui rendit point son salut. — « Je crains, dit alors ʿOmar à ʿAbd-ar-Raḥmân, fils d'ʿAwf, que le successeur du Prophète n'ait quelque chose qui le tracasse. » ʿAbd-ar-Raḥmân en fit l'observation à Abou-Bikr et celui-ci lui répondit : « ʿOmar est venu me trouver au moment où j'avais devant moi deux adversaires dont le différend absorbait entièrement, et mon cœur et mon ouïe et ma vue, sachant que Dieu m'interrogerait sur leur compte, sur ce qu'ils ont dit et sur ce que j'ai répondu. » — Un individu porta, par devant ʿOmar, une réclamation contre ʿAli (que Dieu soit propice à tous les deux!). ʿOmar, s'adressant à ʿAli, qui se trouvait assis, lui dit : « O père d'al-Ḥasan, lève-toi et prends place à côté de ton adversaire. » En effet, ʿAli se leva et s'assit à côté de son adversaire; puis tous les deux exposèrent leurs raisons; après quoi l'individu se retira et ʿAli retourna à son siège. Cependant ʿOmar remarquant qu'ʿAli avait la figure toute bouleversée, lui dit : « O père d'al-Ḥasan, d'où vient que tu es ainsi tout décomposé; serais-tu contrarié de ce qui vient de se passer? » — « Oui, » lui répondit ʿAli. — « Et à propos de quoi? » — « C'est que, reprit ʿAli, tu m'as appelé par mon surnom de paternité [appellation affectueuse] en présence de mon adversaire; que n'as-tu dit plutôt : « O ʿAli, dresse-toi et va t'asseoir à côté de ton adversaire! » Là dessus, ʿOmar prit, dans ses mains, la tête d'ʿAli (que Dieu les agrée tous les deux!) et s'écria : « Vous m'êtes plus chers que mon père! c'est, grâce à vous, que Dieu nous a conduits dans le droit sentier! c'est, grâce à vous, qu'il nous a fait sortir des ténèbres [de l'erreur] et nous a amenés à la lumière [de la vérité]! » — Abou-Ḥanîfah (que Dieu l'agrée!) a dit : « Le juge est comme un naufragé au milieu du golfe Arabique; combien de temps se maintiendra-t-il à la surface de l'eau, quelque bon nageur qu'il soit! » — ʿOmar, fils d'Hobaïrah, voulut nommer Abou-Ḥanîfah aux fonctions de qâḍi mais celui-ci ayant refusé, il jura qu'il le ferait frapper de coups de verges et jeter en prison. En effet, il le fit frapper si durement que la figure et la tête d'Abou-Ḥanîfah en demeurèrent enflées; mais ce dernier de s'exclamer : « Être fustigé, en ce monde, à coups de verges, est pour moi plus facile à endurer que d'être frappé avec des pointes de fer, dans l'autre monde! » — On rapporte, sur l'autorité d'ʿAbd-al-Malik, fils d'ʿOmaïr, qu

le tenait d'un habitant du Yaman, le fait suivant : « Il survint, racontait ce dernier, dans le Yaman, sous le kalifat d'Abou-Bikr, le véridique, (que Dieu l'agrée !), une inondation et cette inondation mit à découvert une porte fermée. Nous crûmes que c'était un trésor ; nous écrivîmes à Abou-Bikr (que Dieu l'agrée !), pour l'informer de cette découverte et le kalife nous répondit de ne point toucher à cette porte avant d'avoir reçu ses instructions. Alors, on l'ouvrit et voilà que l'on trouva, [dans l'intérieur], étendu sur son lit, un homme revêtu de soixante-dix tuniques, tissées d'or, et tenant, dans sa main droite, un tableau sur lequel était écrit ce distique :

Wâfir. — « Quand l'Emir et ses secrétaires manquent de loyauté et que le Juge, sur cette terre, n'est point consciencieux dans ses décisions,
« Anathème, trois fois anathème sur le juge de cette terre de la part du Juge du ciel ! »

« Au chevet du lit de cet individu, se trouvait un sabre, d'un vert plus tranché que la feuille de chou, sur lequel étaient tracés ces mots : « Ceci est le sabre d'ʿAd, fils d'Iram. »

On rapporte, sur l'autorité d'Ibn-Abou-Àwtâ, que le Prophète dit : « Certes Dieu est avec le qâḍi, tant qu'il ne commet point l'injustice ; mais s'il en commet, Dieu le réprouve et Satan s'en empare. » — Moḥammad, fils de Ḥariṯ, rapporte ce qui suit : Il est venu à ma connaissance, dit-il, que Naṣr, fils d'ʿAli, fut sollicité de remplir les fonctions de qâḍi, à al-Baṣrah, et que le peuple le pressait d'accepter, mais qu'il ne consentit point à leur demande. Cependant, comme ils insistaient vivement, il rentra chez lui, se coucha sur le dos et, se jetant une couverture sur la figure, il s'écria : « O mon Dieu, puisque tu connais ma répugnance pour ces fonctions, veuille bien m'appeler à toi. » En effet, il fut rappelé au sein de Dieu. — On tient d'Ànas (que Dieu l'agrée !) que le Prophète a dit : « Les qâḍis serviront de ponts à la foule qui passera sur leurs dos, au jour de la résurrection. » — Ḥafṣ, fils de Ġiyâṯ, répondit à un individu qui lui posait des questions sur les fonctions de qâḍi : « Peut-être désires-tu le devenir ; eh bien ! [crois-moi] si quelqu'un s'enfonçait les doigts dans les yeux, les arrachait et les jetait par terre, cela vaudrait mieux pour lui que d'être qâḍi. » — On rapporte que, parmi les qâḍis, le pre-

mier qui se rendit coupable d'une injustice, ce fut Bilâl, fils d'Abou-Bordah, fils d'Abou-Mousâ al-Âś'ari. Il était émir d'al-Baṣrah et remplissait les fonctions de qâḍi dans cette ville. « Les deux parties, avait-il l'habitude de dire, comparaissaient devant moi et, celle des deux que je trouvais plus sympathique à mon cœur que l'autre, je jugeais en sa faveur. » — Al-Mâmoun comparut par devant le qâḍi Yaḥiâ, fils d'Akṯam, avec un individu qui lui réclamait trente mille pièces d'or. On étendit par terre un tapis qui servait à réciter les prières pour qu'al-Mâmoun s'assît dessus ; mais Yaḥiâ fit alors observer à ce prince de ne point s'arroger un siège plus élevé que celui de son adversaire. Or, l'individu, n'ayant point de preuve, voulut déférer le serment à al-Mâmoun ; mais le kalife lui remit les trente mille pièces d'or, en disant : « Par Dieu ! je ne te compte cette somme que pour éviter que le peuple ne dise que tu as été victime de ma haute influence ! » De plus, al-Mâmoun fit remettre à Yaḥiâ une somme d'argent et un riche présent. — Un eunuque d'al-Mo'taḍid bi-llah comparut, dans un procès, devant Abou-Yousof, fils d'Y'aqoub. Cet eunuque s'étant placé, dans le tribunal, à un siège plus élevé que celui de son adversaire, l'huissier le lui défendit ; mais comme il résistait, Abou-Yousof lui dit : « Comment ! on vient de te donner l'ordre de te tenir, à l'audience, sur un pied d'égalité avec ton adversaire et tu n'obéis point ! Garde, va me chercher 'Amr, fils d'Abou-'Amr, le vendeur d'esclaves ; car si je le voyais arriver, en ce moment, je lui donnerais l'ordre de vendre cet esclave et d'en porter le prix au Prince des croyants. » Cependant l'huissier prit l'eunuque par la main et le fit poster à la même hauteur que son adversaire. Lorsque le jugement fut rendu, l'eunuque retourna auprès d'al-Mo'taḍid et, les larmes aux yeux, lui raconta ce qui s'était passé. — « S'il t'avait vendu, lui dit le kalife, j'aurais ratifié la vente et je n'aurais point cherché à te ravoir, car tes services auprès de ma personne sont loin de faire contre-poids à l'égalité des parties devant la loi ; cette égalité, en effet, est le pilier de la royauté et le piédestal de la religion. » Mais le Dieu Très-Haut sait le mieux ce qui en est.

Al-Àbraś al-Kalbi, faisant l'éloge d'un certain qâḍi, a dit :

Kâmil. — « Avant lui, les jugements rendus étaient communé-« ment regardés comme entachés d'hérésie et dénués de valeur ; ceux « mêmes qui en bénéficiaient en étaient écœurés ;

« Mais, à peine fut-il arrivé au pouvoir qu'il y introduisit l'équité et qu'il « réorganisa tous les rouages de la justice jusqu'alors disloqués. »

Dans un sens différent, un autre poète a dit :

Kâmil. — « Je plains et je déplore [le sort de] la religion de l'Islâm, « depuis que tu as pris place sur ce fauteuil des juges ;
« Certes, je le sais fort bien, il y a en ce monde une foule de fléaux et je « te regarde, toi, comme étant de leur nombre. »

Une dame s'étant présentée à un qâḍi, celui-ci lui dit : « As-tu amené avec toi tes témoins ? » [Phrase, à double entente, qui pourrait signifier aussi : Les témoins ont-[ils] eu des accointances avec toi ?] Comme la dame ne répondait mot, le secrétaire dit à cette dernière : « Le qâḍi t'a demandé si tu avais amené avec toi tes témoins. » — « Oui », répondit-elle ; puis s'adressant au qâḍi : « Pourquoi donc, lui cria-t-elle, ne m'as-tu point posé ta question comme vient de le faire ton secrétaire ? vieux décrépit que tu es ! cerveau ramolli ! toi dont la barbe est si longue qu'elle voile ton intelligence ! Avant toi, je n'avais jamais vu encore un mort qui rendît la justice aux vivants ! »

La sottise, les jugements ineptes des qâḍis de Mina, de Kaskar et d'Àïḍaǵ sont passés en proverbe. Le qâḍi de cette dernière ville est celui à propos duquel Abou-Isḥâq aṣ-Ṣâbi a dit :

Ragaz. — « Ciel ! c'est la plus grande bête brute du monde ! on dirait de lui un chameau en rut !
« Je le vis sortir de derrière une porte dont il bouchait complètement « l'issue ;
« Son corps était un monceau de graisse qui ballotait et de ci et de là ;
« Quel est donc ce mastadonte ? demandai-je. — C'est le qâḍi d'Àïḍaǵ, « me répondit-on.

Le qâḍi de Śalbah est celui sur lequel Abou-l-Ḥasan al-Ǵahwari a fait ce distique :

Moǵtatt. — « J'aperçus une tête [comme celle] d'un ours, une « barbe pareille à un chasse-mouche ;
« Qui es-tu ? m'écriai-je, dis-le-moi. » — « [Je suis] le qâḍi de Śalbah. »

Une jolie femme comparut, par-devant aś-Śa'bi, plaida sa

cause auprès de lui et celui-ci rendit un jugement en sa faveur, ce qui fit dire à Hodail al-Âśga'ï :

Ramal. — « Aś-Śa'bi fut fasciné, lorsqu'il eut levé ses regards « sur elle ;
« La belle l'avait séduit par le bout de ses doigts ; qu'eût-ce donc été s'il « eût vu ses poignets ?
« Elle était arrivée, d'un pas nonchalant, en dandinant les épaules ;
« Aussi rendit-il un jugement inique contre son adversaire et ne la con- « damna-t-il point ! »

Cette épigramme devint une chanson populaire ; elle courut de bouche en bouche et finit par arriver aux oreilles d'aś-Śa'bi qui fit administrer à al-Âśga'ï trente coups de fouet. Ibn-Abou-Laïla raconte le fait suivant : « Un jour, dit-il, aś-Śa'bi sortait de la salle de justice et nous nous trouvions avec lui. Nous passâmes à côté d'une négresse qui, tout en lavant son linge, chantait : « Aś-Śa'bi fut fasciné, lorsque... » et ne savait point le reste du vers. Aś-Śa'bi le lui apprit en lui criant : « [Lorsqu'] il eut levé ses regards sur elle », puis il s'exclama : « Que Dieu le confonde ! Pour moi, j'ai conscience de n'avoir jugé que suivant l'équité. » Un certain poète fit cette épigramme contre un administrateur de la justice :

Kâmil. — « Si tu marches, tu feins, comme humilité, de rendre l'âme, « mais c'est afin de [mieux] t'attirer en dépôt les biens de l'orphelin. »

SECTION II.

DES SOMMES D'ARGENT REMISES ET DES CADEAUX FAITS DANS LE BUT DE CORROMPRE LES JUGES ; DE CE QUI A TRAIT AUX DETTES.

De la corruption des juges par des pots-de-vin. — On raconte que le Prophète a dit : « Que Dieu maudisse le corrupteur et celui qui se laisse corrompre ! » — 'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭab, (que Dieu l'agrée !) a dit : « N'investissez les juifs et les chrétiens d'aucune fonction publique, car ils acceptent les pots-de-vin et, dans la religion du vrai Dieu, ces cadeaux corrupteurs ne sont

point permis. » Aś-Śahìdi s'est écrié : « Nos coreligionnaires sont, de nos jours, encore plus accessibles à la corruption qu'eux ! » — On lit dans le livre des sentences remarquables [de Zamakśari] : « Ce sont les pots-de-vin qui font triompher les causes injustes ! » — On rapporte qu'Ibn-Mas'aoud (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quiconque s'entremet, soit pour faire écarter une juste revendication, soit pour arrêter la répression d'une injustice et accepte la gratification qu'on lui offre dans ce but, se rend par là coupable de forfaiture. » — « Nous estimions, lui observa-t-on, qu'il n'y avait forfaiture qu'autant qu'on recevait de l'argent, pour rendre un faux jugement. » — Recevoir de l'argent pour rendre un faux jugement, répondit-il, c'est agir en mécréant ! »

Al-Mobarrad (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit :

Tawîl. — « Avais-je un différend avec quelqu'un, je l'emportais toujours sur lui, (mot à mot : je le culbutais la face contre terre) tant que je n'avais point l'argent pour adversaire.
« Dans ce dernier cas, je débattais bien mon affaire, mais le jugement me condamnait et disait : Va-t-en, c'est toi qui as tort ! »

Des dettes et de ce qui s'y rapporte. — (Que Dieu nous préserve d'être accablés de dettes et d'être traqués par les hommes !)

On rapporte, sur l'autorité d'Abou-Omàmah, (que Dieu l'agrée !) qui le tenait de la bouche du Prophète, que ce dernier a dit : « Quiconque contracte une dette avec l'intention de s'en acquitter et vient à mourir, Dieu l'en tient quitte et désintéresse son créancier comme il l'entend ; mais quiconque contracte une dette avec l'arrière-pensée de ne point la payer et vient à mourir, Dieu, au jour de la résurrection, se venge sur lui, en faveur de son créancier. » Cette tradition est rapportée par al-Ḥàkim. — On raconte, sur le témoignage d''Ali, fils d''Abou-Ṭàlib (que Dieu l'agrée !), le fait suivant : « Quand on apportait, disait ce dernier, au Prophète de Dieu, le cercueil d'un mort, il ne s'informait nullement de la conduite du défunt : mais il s'enquérait s'il avait laissé des dettes ; si on lui répondait affirmativement, il s'abstenait de prier sur son corps : mais si on lui disait que non, il récitait sur lui les prières funéraires. [Un jour], on lui apporta un cercueil et, après s'être levé pour prononcer le takbir [célébra-

tion des louanges de Dieu], il posa cette question : « Votre défunt a-t-il laissé des dettes ? » — « Oui, ô Prophète de Dieu, lui répondit-on : il a laissé une dette de deux pièces d'or. » A cette réponse, le Prophète s'écarta du cercueil en disant : « Priez, vous autres, sur lui ! » — « Ces deux pièces d'or, je les prends à mon compte, s'écria là-dessus ʿAli (que Dieu couvre son visage de gloire !) ; il en est déchargé. » Alors le Prophète s'avança et, après avoir récité les prières funéraires sur le corps du défunt, il dit à ʿAli (que Dieu l'agrée !) : « Puisse Dieu t'en donner pour lui la juste récompense ! Puisse Dieu te délier de tes engagements comme tu viens de délier ton prochain des siens ! Il n'y a personne qui meure en laissant une dette, sans qu'il ne soit responsable de cette dette, et quiconque libère un mort de ses engagements, Dieu le libère des siens, au jour de la résurrection. » — Un certain sage a dit : « Une dette est un souci, la nuit; une honte, le jour ; c'est un carcan que Dieu a établi ici-bas et, quand il veut humilier une de ses créatures, il le lui met en collier au cou. »

Saʿd, fils d'Abou-Waqqâṣ, (que Dieu l'agrée !) étant venu pour réclamer à un individu une dette que ce dernier avait contractée envers lui, on lui dit qu'il était parti en expédition. « J'atteste, s'écria-t-il là-dessus, que l'Apôtre de Dieu a dit : « Un homme serait-il tué, en combattant pour la cause de Dieu, puis ressuscité et tué de nouveau, qu'il ne rentrerait en Paradis que lorsque sa dette aurait été acquittée. » — On rapporte qu'az-Zohari a dit : « Le Prophète ne récitait point les prières funéraires sur le corps de tout défunt qui avait laissé des dettes ; puis il dit dans la suite : « Je suis plus soucieux de la mémoire des Musulmans qu'eux-mêmes ; quiconque mourra en laissant une dette, je m'engage à l'acquitter » et, à partir de ce moment, il pria sur leurs corps. — On donne comme ayant été dit par Ǧâbir: « S'il y a un souci, c'est celui d'une dette; s'il y a une souffrance, c'est la souffrance des yeux. » — On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !), qui l'avait entendue de la bouche même du Prophète, la tradition suivante : « Quiconque épouse une femme moyennant une dot qu'il n'a point l'intention de lui payer, commet un adultère et quiconque contracte une dette avec l'intention de ne point l'acquitter est un voleur. » — Ḥabîb, fils de Ṯâbit, a dit : « Je n'ai pas besoin d'une chose qu'il me faut emprunter, à moins que je ne puisse me l'emprunter à moi-

même : » il voulait dire par là qu'il attendait que ses moyens le missent en mesure de se la procurer. Un poète a exprimé une semblable pensée, en disant :

Kâmil. — « Quand une chose est trop chère pour moi, je m'en « passe, de sorte que, toute chère qu'elle puisse être, elle est [pour moi] « tout ce qu'il y a de meilleur marché au monde. »

Un autre poète a dit encore [sur le même sujet] :

Wâfir. — « Le prêteur était le doux ami de mon cœur, mais les « prêts [qu'il m'a faits] ont été cause que je me suis détourné de lui. »

Ǵaïlân, fils de Morrah, le Tamimite a dit :

Ṭawîl. — « Je m'acquitte d'une dette, en en contractant une nou- « velle, de sorte que celui qui m'a réclamé ma dette s'aperçoit que je n'ai « rien acquitté du tout. »

Ce qui fit que Ṯa'labah, fils d''Omaïr, lui répondit :

Ṭawîl. — « Si tu t'acquittes d'une dette, en en contractant une nou- « velle, tu n'as rien acquitté du tout ; c'est, au contraire, une dette ajoutée « à une autre. »

Un ami d'al-Âṣma'ï demanda à ce dernier de lui prêter de l'argent. — « Très volontiers, lui répondit al-Âṣma'ï ; seulement je ne serai rassuré qu'autant que tu m'auras fourni une caution du double de la valeur de ce que tu me demandes. » — « O Abou-Sa'ïd, lui dit l'individu, tu n'as donc point confiance en moi ? » — « Si fait ! lui répliqua-t-il ; certes Abraham, l'ami de Dieu, avait bien confiance en son Seigneur ; mais cela ne l'empêcha pas de lui dire : (Q. II, 262) « C'est afin que mon cœur soit parfaitement rassuré. » O mon Dieu, affranchis-nous des dettes de ce monde, en nous accordant l'aisance, et des dettes de l'autre, en nous octroyant, dans ta clémence, ton pardon, ô Toi le plus miséricordieux des miséricordieux !

SECTION III.

DE CE QUI A TRAIT AUX CONTEURS D'HISTOIRES, AUX ADEPTES DU ṢOUFISME, AUX FAUX DÉVOTS ET AUTRES SUJETS DE CE GENRE.

De ce qui a trait aux diseurs de contes et aux adeptes du ṣoufisme (1). — On raconte, sur l'autorité de Ḳabbâb, fils d'al-Âraṯṯ, que l'Apôtre de Dieu a dit : « Certes les enfants d'Israël, lorsqu'ils se mirent à raconter des histoires, furent perdus. » On rapporte que Kaʿb avait coutume de raconter des histoires, mais que, lorsqu'il eut connaissance de ce ḥadit, il cessa d'en raconter. — Ibn-ʿOmar (puisse Dieu être propice au père et au fils !) a dit : « Personne ne contait des histoires, du temps de l'Apôtre de Dieu, ni du temps d'Abou-Bikr, d'ʿOṯmân et d'ʿAli (que Dieu les agrée !) Ce ne fut que lorsque la guerre civile éclata que la mode en vint. — « Je demandai à aṯ-Ṯawri, rapporte Ibn-al-Mobârak, quels étaient ceux auxquels on pouvait donner la qualification d'hommes ? » — « Les savants », me répondit-il. — « La qualification de nobles ? » — « Ceux qui craignent Dieu. » — « La qualification de rois ? » — « Ceux qui ont renoncé au monde. » — « La qualification de misérables ? » — « Les conteurs de nouvelles qui vident, par leurs sornettes, la bourse des gens. » — « La qualification d'insensés ? » — « Les tyrans. » — On dit qu'un individu ayant fait cadeau, à un diseur de contes, d'une bague sans châton, celui-ci s'écria : « Que Dieu te donne, dans le Paradis, une chambre sans toiture ! » — Qaïs, fils de Gobair, an-Nahšali, a dit : « Le brouhaha qui se produit, autour des diseurs de contes, provient de Satan. » — « Il y a, dit-on à ʿAïšah, (que Dieu l'agrée !) des gens qui, en entendant le Qorân, vocifèrent. » — « Le Qorân,

(1) Suivant le dictionnaire Arabe-Français de Kazimirski, le ṣoufi est un homme adonné à la vie contemplative, indifférent à la pratique extérieure du culte et qui fait consister la perfection dans l'amour de l'essence divine et l'anéantissement de l'individualité humaine en Dieu. Suivant le dictionnaire Arabe-Anglais de Lane, the ṣoufi is a mystic who seeks to raise himself to a high degree of spiritual excellence by contemptation of divine things so as to elicit the mysteries thereof.

répondit-elle, est trop noble, trop majestueux, pour que les hommes perdent la tête en l'entendant. » — On demandait à Ibn-Sîrîn ce qu'il pensait de ces gens qui se mettaient à brailler, en entendant le Qorân? — « Convenons, dit-il, une bonne fois, avec ces gens [qui ne comprennent rien à cette lecture et qui braillent ainsi, sans trop savoir pourquoi] qu'ils s'assiéront, sur un pan de mur, et qu'on leur lira le Qorân d'un bout à l'autre; si, alors, ils vocifèrent, ce sera comme on l'a dit. » — Il y avait à Marw, un diseur de contes qui pleurait en débitant ses sornettes sentimentales. Quand il avait bien pleuré, il sortait de sa manche une petite guitare, en pinçait les cordes et s'exclamait: « Après tant de tristesse, il faut bien un moment d'allégresse! » — « Comme je disais à un ṣoufi, rapporte un individu: « Vends-moi ton costume », il me répondit: « Si un pêcheur vend son filet, avec quoi pêchera-t-il? » — Comme on demandait à un certain savant ce que c'était que le ṣoufisme, il répondit que c'était une ripaille de danses. — Comme Jésus (que la paix repose sur lui!) exhortait au bien les enfants d'Israël, ceux-ci se mirent à déchirer leurs habits. — « Que vous ont donc fait vos habits? s'écria-t-il, scrutez plutôt vos consciences et gourmandez-les. »

De ce qui a trait à la fausse dévotion. — Le Dieu Très-Haut a dit: (Q. IV, 141) « Ils en font étalage devant les hommes, mais ils ne pensent que très peu à Dieu. » — On tient de Moa'ḍ, fils de Gabal, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu lui tint [un jour] ce propos: « Ô Moa'ḍ, prends garde que l'on ne voie se refléter, sur tes traits, les signes distinctifs des gens vertueux, alors que vertueux tu ne le serais point, ce qui ferait qu'au jour de la résurrection tu comparaîtrais parmi les hypocrites. » — « Si un homme, dit-on, commet une bonne œuvre et la cache, puis est bien aise que le monde connaisse qu'il l'a tenue cachée, cet individu est le pire des hypocrites. » — « Tout acte de piété, dit-on, que son auteur est bien aise, en dehors de Dieu, que l'on sache, n'a aucune valeur, auprès de Dieu. » — On tient de Šaddâd, fils d'Âws, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit: « Ce que je crains le plus pour vous, c'est la petite idolâtrie. » — « Et qu'est-ce que c'est que la petite idolâtrie, ô Prophète de Dieu? » lui demanda-t-on. — « C'est,

répondit-il, l'hypocrisie. » — Pendant qu'un saint homme, raconte-t-on, marchait, ayant au-dessus de sa tête un nuage qui l'abritait de son ombre, voilà qu'il fut accosté par un individu qui voulait se mettre à l'ombre à côté de lui; mais le saint homme l'en empêcha en disant : « Si tu te places à mon côté, le monde ne saura plus que c'est moi que le nuage abrite de son ombre. » — « Les gens savent bien, lui répondit l'individu, que je ne suis point de ceux que les nuages couvrent de leur ombre. » Et le Dieu Très-Haut fit passer, du saint à cet homme, l'ombre du nuage. — ʿAbd-al-Âʿlà, le Solaïmite, dit un jour : « Les gens prétendent que je suis un hypocrite, cependant, j'en atteste Dieu ! j'ai jeûné hier et je ne l'ai dit à personne. »

O mon Dieu, fais tourner au bien la perversité de nos cœurs et, par un effet de ta miséricorde, ô toi le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde, couvre de ton voile protecteur nos ignominies ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XIX.

De la justice, de la bienfaisance, de l'équité, etc.

Sachez (que Dieu vous dirige dans le droit sentier!) que le Dieu Très-Haut nous a prescrit la justice, puisqu'Il (que la gloire de son saint nom soit proclamée et exaltée!) [nous] a appris que toutes les personnes ne sont point aptes à être justes, mais qu'elles peuvent prétendre à faire le bien, ce qui est encore supérieur à la justice. Le Dieu Très-Haut a dit, en effet: (Q. xvi, 92) « Certes, Dieu commande la justice, de faire le bien et d'être charitable envers les parents, etc. » Si tout le monde était à même d'être juste, Dieu n'aurait pas accolé ensemble les mots de justice et de bienfaisance. La justice est la balance du Dieu Très-Haut sur terre; c'est grâce à elle, que le faible est assisté contre le fort; celui qui a droit contre celui qui a tort. Sachez que la justice des rois commande l'affection et que leur tyrannie la leur aliène. Les meilleures époques sont celles où règne la justice. Nous savons par Ṭarîq, fils d'Abou-Noʿaïm, qui le tenait sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, qui le tenait de la bouche du Prophète, que celui-ci a dit: « Certes, les œuvres d'un seul jour d'un Imâm juste envers ses sujets sont plus méritantes que les œuvres de cent ans ou de cinquante ans d'un saint homme envers sa famille. » On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit encore: « Une heure de justice vaut mieux que soixante-dix ans de piété. » — On lit chez Abou-Dâwoud, dans son recueil des faits et gestes du Prophète, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, que l'Apôtre de Dieu a dit: « Il y a trois personnes dont la prière n'est point repoussée; c'est celle d'un Imâm juste; celle d'un homme en état de jeûne, tant qu'il ne l'a point rompu, et enfin celle d'un opprimé, laquelle est portée sur l'aile des nuages et devant

laquelle s'ouvrent les portes du ciel. » — On rapporte qu'ʿOmar fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !) dit à Kaʿb al-Âḥbâr : « donne-moi des renseignements sur le jardin de l'Eden. » — « O Prince des croyants, lui répondit ce dernier, il n'y aura que les prophètes, les hommes à la foi sincère, les martyrs de la Foi et les Imâms justes qui y seront admis. » — « Prophète, je ne le suis point, observa ʿOmar ; mais, j'ai en l'Apôtre de Dieu, une foi sincère ; pour ce qui est de l'Imâm juste, j'espère bien que je ne manquerai jamais à l'équité et, quant à mourir martyr de la Foi, je souhaite d'obtenir ce bonheur. » En effet, rapporte al-Ḥasan, Dieu voulut qu'il fût un homme de foi sincère, un martyr de la Foi et un prince juste.

Alexandre demanda aux sages de la ville de Babylone ce qu'ils appréciaient le plus, de la bravoure ou de la justice ? — Ils répondirent : « Quand fleurit chez nous la justice, nous pouvons nous passer, grâce à elle, de la bravoure. » — Il y a un adage qui dit : « La justice du roi est plus profitable qu'une température qui donne une récolte abondante. » — « Lorsque le sultan, dit-on, s'écarte des principes de l'équité, ses sujets s'écartent de l'obéissance qui lui est due. » — Un certain préfet d'ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, (que Dieu l'agrée !) écrivit à ce kalife, pour se plaindre que la ville où il se trouvait tombait en ruines et lui demandait de l'argent pour la restaurer. — « Je me suis rendu compte [du contenu] de ta lettre, lui répondit ʿOmar, et lorsque tu auras pris connaissance du contenu de la mienne, entreprends de fortifier ta ville par la justice et d'en purger les voies de toute exaction ; c'est là le véritable moyen de la remettre en bon état ; salut ! » — On dit que le revenu des impôts des villages et des pays cultivés de l'ʿIrâq, du temps du Prince des croyants, ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, que Dieu l'agrée !) s'élevait à la somme de cent trente-sept millions [de dirhems] et qu'il ne cessa de diminuer, à tel point qu'il était tombé, du temps d'al-Ḥaǵǵâǵ, à dix-huit millions. A l'avènement au trône d'ʿAbd-al-ʿAzîz, (que Dieu l'agrée !] ce revenu remonta, la première année de son règne, à trente millions et atteignit, la seconde année, soixante millions ; d'autres disent davantage. « Si je vis, disait ce prince, je ferai remonter ce revenu à ce qu'il était du temps du Prince des croyants ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !) », mais il mourut cette même année. — Un des propos d'un certain empereur des

Perses consistait à dire : « Il n'y a pas de royaume sans armée, pas d'armée sans argent, pas d'argent sans Etats, pas d'Etats sans sujets, pas de sujets sans justice. »— Salamah, fils de Sa'ïd, étant mort en laissant des dettes envers les particuliers et le Prince des croyants al-Mansour, celui-ci écrivit à son agent ce qui suit : « Commence par faire payer intégralement au Prince des croyants ce qui lui est dû ; puis, ce qui restera, tu le distribueras aux autres créanciers. » — L'agent ne tint aucun compte de ces instructions et ne préleva pour al-Mansour qu'une somme d'argent en proportion de celle qu'il avait assignée aux autres créanciers; puis, il écrivit à ce Prince : « J'ai considéré le Prince des croyants au même titre que n'importe quel autre créancier. » — « L'Univers entier proclamera ton équité! » lui écrivit al-Mansour. — Âhmad, fils de Touloun, gouverneur du Caire, malgré son caractère hautain et sa nature sanguinaire, était animé d'une grande équité. Il présidait le tribunal des demandes en réparation de griefs et l'opprimé était sûr d'obtenir de lui justice contre son oppresseur. On raconte que son fils al-'Abbâs, buvant un jour le coup du matin, envoya chercher une chanteuse. Un saint homme du Caire rencontra cette chanteuse, accompagnée d'un page qui lui portait son luth, et lui brisa son instrument. Al-'Abbâs alla trouver son père, lui raconta ce qui s'était passé et celui-ci ordonna qu'on lui amenât ce saint homme. Quand il fut arrivé devant lui : « Est-ce toi, lui dit-il, qui as brisé le luth? » — « Oui », répondit-il. — « Savais-tu à qui il appartenait? » — « Parfaitement! il appartenait à ton fils al-'Abbâs. » — « Comment se fait-il, lui observa le gouverneur, qu'en considération de moi tu n'aies pas eu plus d'égards pour lui? » — « Fallait-il pour toi que je l'honorasse, au détriment de mon obéissance envers Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!), alors que le Très-Haut a dit : (Q. IX, 72) « Les croyants, hommes et femmes, sont amis les uns des autres ; ils se recommandent mutuellement le bien et s'interdisent mutuellement le mal », et que l'Apôtre de Dieu a dit, de son côté : « L'obéissance n'est point due envers une créature qui est en rébellion envers son Créateur. » Devant cette fière réponse, Âhmad, fils de Touloun, baissa la tête, puis s'écria : « Tout ce que tu verras de répréhensible, désapprouve-le hautement et je suis là derrière toi pour te soutenir. » Un juif s'arrêta devant 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, et s'écria : O Prince des

croyants, une personne de ton entourage m'a fait du tort ; rends-moi justice contre lui et fais-moi goûter la douceur de l'équité. » 'Abd-al-Malik lui tourna le dos [sans lui répondre]. Le juif se posta de nouveau devant lui, mais le kalife ne lui prêta encore aucune attention. Le juif se posta devant 'Abd-al-Malik une troisième fois en disant : « O Prince des croyants, nous trouvons, nous autres, dans le Pentateuque, qui a été révélé à Moïse, l'interlocuteur de Dieu, (que les bénédictions et la paix de Dieu reposent sur lui !) que l'Imâm n'est le complice d'une injustice qu'autant qu'on en a appelé auprès de lui ; si une injustice lui est déférée et qu'il ne la fasse point cesser, il devient le complice de cette injustice et de cette oppression. 'Abd-al-Malik, entendant ces paroles, fut mis en émoi ; il envoya immédiatement quelqu'un auprès de l'individu qui avait été injuste envers le juif, le destitua et fit rendre justice à ce dernier de ce dont il avait été victime.

On raconte qu'un certain gouverneur enleva de vive force à une personne intelligente une métairie dont elle était propriétaire. Celle-ci vint trouver al-Manṣour et lui dit : « Que Dieu te garde ! ô Prince des croyants ; faut-il tout d'abord t'exposer mon affaire ou bien, avant de t'en entretenir, me servirai-je d'une parabole ? » — « Je préfère, lui dit le Prince, que tu emploies une parabole. » — « Le tout petit enfant, dit l'individu, lorsqu'il lui arrive quelque chose qui le contrarie, ne recourt pas à d'autre personne que sa mère, par la raison qu'il ne connaît qu'elle et qu'il a dans l'idée qu'il ne trouvera d'appui qu'auprès d'elle ; devenu plus grand, plus fort, alors il a recours à son père ; puis, lorsqu'il est parvenu à l'âge de puberté et qu'il se sent homme, s'il lui arrive quelque chose, il s'en plaint au gouverneur, parce qu'il comprend que ce dernier a plus d'autorité que son père. Plus tard, quand son intelligence s'est développée, il s'adresse au sultan, parce qu'il se rend compte que le sultan a plus de pouvoir que tout autre ; si le sultan ne lui fait point justice, il se plaint alors au Dieu Très-Haut, car il sait bien que Dieu est plus fort que le sultan. Or, je suis victime d'un acte arbitraire et il n'y a personne au-dessus de toi, personne qui, en dehors du Dieu Très-Haut ait une autorité supérieure à la tienne ; fais-moi donc rendre justice, sinon je porterai mon affaire par devant le Dieu Très-Haut durant les fêtes du pèlerinage, car je vais partir pour me rendre

à son saint Temple et dans son enceinte sacrée. » — « Ce n'est pas nécessaire, lui répondit al-Manṣour ; nous allons te faire rendre justice » et, en effet, il fit écrire à son gouverneur de restituer la métairie à l'individu. — Alexandre disait souvent : « O serviteurs de Dieu, vous n'avez pas d'autre Dieu que Celui qui est au ciel, que Celui qui secourut Noé dans un instant ; que Celui qui vous donne de la pluie, quand vous en avez besoin ; que Celui à qui vous avez recours, quand vous êtes affligés. Par ma foi ! il ne sera jamais à ma connaissance que Dieu veuille quelque chose sans que je ne la veuille aussi moi-même et ne m'y consacre jusqu'au jour de ma mort ; que Dieu déteste quelque chose, sans que cette chose, je ne l'abhorre aussi moi-même et ne m'en abstienne jusqu'au jour de mon trépas. Or, j'ai ouï dire que le Dieu Très-Haut aime qu'on soit juste envers ses serviteurs et qu'il déteste qu'on soit mutuellement injuste, les uns envers les autres : malheur donc à l'oppresseur ! qu'il redoute mon sabre et mon fouet ! que celui de mes gouverneurs, qui fera preuve d'équité, se prélasse, comme bon lui semblera, dans ma salle d'audience ; qu'il me demande ce qu'il voudra, il ne sera point déçu dans ses espérances. Le Dieu Très-Haut rétribue tout le monde suivant ses œuvres. » — Il y a un adage qui dit : « Lorsque le roi ne fait point prospérer son royaume par la justice, son royaume s'écroule sous les effets de la révolte. »

On raconte qu'un certain empereur, étant venu à mourir, on rouva chez lui un écrin. On ouvrit cet écrin et on trouva dans 'intérieur un grain de grenade qui était aussi gros que possible, t, à côté de ce grain de grenade, une note sur laquelle étaient crits ces mots : « Voilà un grain de grenade récolté dans un ays où les contributions foncières étaient basées sur l'équité. » —On rapporte que les habitants d'al-Koufah, se sentant opprinés par leur gouverneur, portèrent plainte contre lui à al-Mânoun qui leur répondit que, de tous ses préfets, il n'en connaisait point de plus juste, de plus soucieux des intérêts de ses dministrés et de plus bienveillant envers eux que lui. — « O 'rince des croyants, lui dit l'un d'entre eux, personne n'est plus artisan de la justice que toi et, si ce gouverneur est réellement el que tu le dis, il serait du devoir du Prince des croyants de nommer successivement au gouvernement de toutes les villes, une après l'autre, afin que chacune d'elles pût bénéficier de son

équité, comme nous en avons déjà joui nous-mêmes et en avoir sa part comme nous en avons eu la nôtre; s'il en agit ainsi, nous en serons débarrassés, pendant plus de trois ans. » Ces paroles firent rire al-Mâmoun qui déplaça alors ce gouverneur.

Avant son avènement au kalifat, al-Manṣour, étant venu à al-Baṣrah, descendit chez Wâṣil, fils d''Aṭâ, et lui dit : « J'ai eu connaissance de certains vers que Solaïm, fils d'Yazîd, al-'Adawï, a composés sur la justice; viens, allons le trouver. » Celui-ci les ayant aperçus, du haut d'un balcon, demanda à Wâṣil quelle était la personne qui se trouvait avec lui. — « C'est 'Abd-Allah, fils de Moḥammad, fils d''Ali, fils d''Abd-Allah, fils d''Abbâs (que Dieu leur soit propice!) », répondit-il. — « Recevez tous les deux mes compliments de bienvenue, s'écria Solaïm; c'est un double honneur que vous me faites! » — « Mon compagnon, reprit Wâṣil, désirerait entendre les vers [que tu as composés] sur la justice. » — « Comment donc! avec plaisir », répondit Solaïm qui se mit à réciter ces vers :

Basîṭ. — « Combien de temps encore resterons-nous sans voir régner « cette équité qui fait nos délices, sans voir ces auxiliaires qui prêtaient « leur appui aux partisans de la justice.

« Et à ceux qui s'attachent au bon droit et le font triompher, alors que « les oppresseurs revêtent mille formes diverses [pour arriver à leurs per- « verses fins].

« A moi les gens de cœur contre un fléau sans remède! contre un juge « [sans probité] qui, aveugle lui-même, conduit d'autres aveugles! »

« Je voudrais, s'écria là-dessus al-Manṣour, voir un seul jour où aurait régné la justice, puis mourir! » — On dit qu''Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, à son avènement au trône, s'occupa de mettre un terme aux exactions; il commença par les gens de sa famille. Alors ceux-ci allèrent trouver une de ses tantes paternelles pour laquelle il avait beaucoup d'estime et la prièrent d'intervenir en leur faveur. — « Certes, dit 'Omar à sa tante, le Prophète de Dieu a suivi une ligne de conduite et, à sa mort, ses Compagnons ont suivi la voie qu'il avait tracée. Quand l'autorité royale échut à Mo'âwiyah, ce prince dévia, à droite et à gauche, de cette voie et, j'en atteste Dieu! s'il avait vécu jusque de mon vivant, je l'aurais forcé à demeurer dans la voie qu'avaient suivie le Prophète et ses Compagnons. » — « O fils de mon frère, lui

dit sa tante, je crains pour toi, de leur part, un jour de révolte. » — « Tous les jours que je puis craindre, en dehors du jour de la résurrection, s'écria là-dessus 'Omar, fasse Dieu ne m'y faire jouir d'aucune sécurité ! » — Wahb, fils de Monabbih, a dit : « Quand le souverain est porté à la tyrannie ou s'y livre, Dieu fait naître le déficit chez son peuple, dans le commerce, dans les moissons, dans le laitage, dans toutes choses ; par contre, si le souverain est porté au bien et à l'équité et s'y adonne, Dieu fait fleurir la prospérité chez les sujets de ses Etats. » — Al-Walid, fils d'Hiśâm, a dit : « La situation des sujets est prospère, quand le souverain est honnête : malheureuse, quand le souverain est pervers. » — Le fils d''Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) a dit : « Un certain roi sortit, sous un déguisement, pour visiter ses Etats. Il descendit chez un individu possédant une vache qui donnait autant de lait que trois vaches ensemble. Le roi fut émerveillé de ce rendement et l'idée lui vint de s'emparer de la vache. Le lendemain matin, la bête ne donnait plus à l'individu que la moitié du lait qu'elle avait donné la veille. Le roi lui demanda comment il se faisait qu'elle fournissait une quantité de lait moindre et s'il l'avait fait paître dans un autre pâturage que celui de la veille. — « Non, répondit l'individu ; seulement je crois que notre roi l'a vue ou qu'il en a entendu parler et il a eu l'idée de s'en emparer ; cela a fait que son lait a diminué ; c'est que le roi, quand il est injuste ou qu'il a l'idée de l'être, c'en est fait de l'abondance. » Ce roi vint alors à résipiscence et jura, dans son for intérieur, à son Dieu qu'il ne la prendrait pas et qu'il ne porterait envie à personne de ses sujets. Or, dès le lendemain, le lait de la vache redevint aussi abondant qu'auparavant.

C'est un fait notoire, dans le pays du Moġrab, qu'un sultan, ayant appris qu'une femme possédait un champ où il y avait des cannes à sucre qui donnaient chacune un verre de jus, résolut de la dépouiller de ce champ. Il vint trouver cette femme, s'informa auprès d'elle de la chose et celle-ci lui confirma le fait. Cependant elle exprima le jus d'une canne et il n'en sortit point un demi-verre. — « Où est donc ce que l'on disait ? » demanda le roi. — « La chose était bien telle qu'elle est venue à ta connaissance, observa la dame, seulement le sultan a dû avoir l'idée de me dépouiller de mon champ et, par suite, la bénédiction qui y

était attachée a été supprimée. » Le roi se repentit, purifia devant Dieu sa conscience, par un acte de contrition sincère, et lui jura qu'il ne lui prendrait jamais le champ. Il fit exprimer ensuite par la femme le jus d'une autre canne et celle-ci donna encore un plein verre de jus. — Mon maître Abou-Bikr aṭ-Ṭorṭouśi (que Dieu lui fasse miséricorde !), dans son livre [intitulé] « le Flambeau des rois », raconte le fait suivant : « Un śaïḳ, rapporte-t-il, de ceux qui, au Caire, contaient des nouvelles, narrait celle-ci : Il y avait, disait-il, dans la Haute Egypte, un palmier qui produisait dix ardabs (de dattes) et il n'existait point, à cette époque, de palmier qui donnât même la moitié de cette quantité. Le sultan se l'étant arbitrairement approprié, le palmier, cette année là, ne produisit absolument rien, pas même un seul fruit. Un śaïḳ d'entre les śaïḳs de la Haute Egypte, m'assura qu'il connaissait ce palmier, qu'il l'avait vu de ses propres yeux et que cet arbre rapportait dix ardabs de dattes, soit soixante waïbahs, que le propriétaire vendait, dans les années de disette, une pièce d'or chaque. » Ce même historien (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) racontait encore ce qui suit : « J'ai vu, disait-il, à Alexandrie où la pêche était libre pour tout le monde, le poisson nager, à la surface de l'eau, tant il était abondant. Les enfants, malgré leur maladresse, en pêchaient, au bord de la mer, [des quantités]. Cependant, le gouverneur ayant interdit la pêche et défendu aux gens de pêcher, le poisson disparut, au point que, jusque de nos jours, on n'en a presque plus trouvé. L'on voit par là que le bon plaisir des rois, leurs machinations, leurs secrets desseins, sont préjudiciables à leurs sujets ; si c'est l'amour du bien qui les inspire, c'est la prospérité qui en résulte ; si c'est le mal, c'est la ruine qui se produit.

Les annalistes rapportent, dans leurs ouvrages, le fait suivant : Du temps d'al-Ḥaǵǵâǵ, disent-ils, lorsqu'on se rencontrait le matin, on se demandait qui avait été mis à mort la veille, qui avait été pendu, écorché vif, qui avait eu les mains coupées et on se posait d'autres questions analogues. Al-Walîd, fils d'Hiśâm, avait la passion des métairies et des belles constructions ; aussi, sous son règne, le peuple ne parlait-il que de bâtisses, d'édifices, de fermes, de creusement de canaux, de plantations d'arbres. A l'avènement au trône de Solaïmân, fils d'ʿAbd-al-Malik, qui était un grand amateur de bonne chère et de femmes, les gens se

plaisaient alors à parler, à s'entretenir de mets recherchés, à s'adonner au commerce des femmes et des concubines et faisaient de ces divers thèmes le sujet de leurs conversations. Quand le pouvoir échut à 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, (que Dieu l'agrée!) les gens se demandaient les uns aux autres combien ils avaient appris du Qorân par cœur, quelle portion ils s'en imposaient comme lecture, chaque nuit, combien un tel en savait de mémoire, quel nombre de fois il l'avait récité en entier, combien de fois il jeûnait chaque mois et se posaient d'autres questions de ce genre.

Il est du devoir d'un Imâm de suivre la voie tracée par les Compagnons du Prophète et par les Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme (que Dieu les agrée!) et de conformer sa conduite à la leur, sous le rapport des paroles et des actions, car celui qui agit différemment est assurément un homme damné. — Il n'y a personne, à l'exception des prophètes, envoyés par Dieu, ou des anges qui l'approchent, qui jouisse d'une considération supérieure à celle d'un sultan juste. — On dit qu'un sultan juste est semblable aux vents que le Dieu Très-Haut fait se répandre dans l'espace, en présence de sa miséricorde infinie, au moyen desquels il pousse les nuages et dont il se sert pour féconder les fruits et donner le bien-être à ses serviteurs. Si je voulais m'étendre plus longuement sur ce qui a été dit sur la justice et l'équité et sur les mérites d'un Imâm juste, il me faudrait, pour remplir cette tâche, composer un gros recueil; mais je me bornerai à ce que je viens de relater, de crainte de lasser le lecteur et de fatiguer l'auditeur. C'est en Dieu que l'on doit mettre sa confiance pour être dirigé dans la voie la plus droite. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'il leur accorde le salut!

CHAPITRE XX.

De l'iniquité ; de ses conséquences fâcheuses et de ses effets désastreux ; des tyrans et de leurs particularités, etc.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. VII. 42) « Oui donc ! que la malédiction de Dieu soit sur les méchants ! » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XIV. 43) « Soyez loin de penser que Dieu ne se préoccupe point des actions des méchants. » On dit que ce verset renferme une consolation pour l'opprimé, une menace pour l'oppresseur. Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. XVIII, 28) « Nous avons sûrement préparé pour les injustes un feu dont la flamme et la fumée les entoureront de leurs parois. » — Le Dieu Très-Haut a dit également : (Q. XXVI. 228) « Ceux qui agissent injustement apprendront plus tard de quel affreux bouleversement ils seront bouleversés. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque marche avec le méchant pour l'assister, tout en sachant que c'est un méchant, se met, par ce fait, en dehors de l'Islâm. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Que Dieu fasse miséricorde à celui qui a porté préjudice à son semblable, en l'offensant, soit dans son honneur, soit dans ses biens et qui, étant venu trouver ce dernier, en a reçu, avant que le jour de la résurrection ne soit arrivé, l'absolution, pourvu qu'il ne possède plus ni un dinar ni un dirhem. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Quiconque retient par devers lui ce qui revient de droit à un Musulman, Dieu le condamnera au feu de l'enfer et le privera du paradis. » — « O Apôtre de Dieu, lui observa là-dessus un individu, même si c'était une chose insignifiante ? » — « Oui, répondit le Prophète, ne s'agît-il même que d'un simple rameau d'acacia. »

On raconte, sur l'autorité d'Ḥodaïfah, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le Dieu Très-Haut m'a fait cette révélation : « O frère des envoyés, m'a-t-il dit, ô frère des avertisseurs, avise ton peuple qu'aucun de mes serviteurs, ayant sur sa conscience une injustice envers un de ses semblables, n'entre dans un de mes temples, car je le maudirais tout le temps qu'il serait à y prier devant moi, tant qu'il n'aura point réparé cette injustice envers la personne qui en est la victime ; mais, du moment qu'il aura fait cette réparation, je serai l'oreille avec laquelle il entend et l'œil avec lequel il voit ; il sera au nombre de mes saints, de mes élus ; il sera mon voisin dans le paradis, au même titre que les Prophètes, les gens à la foi sincère, les martyrs de la Foi et les hommes vertueux. » — On rapporte, sur l'autorité d''Ali (que Dieu l'agrée !), que le Prophète a dit : « Prenez garde à la prière de l'opprimé, car il ne demande au Dieu Très-Haut que ce qui lui est dû. » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « Il n'y a pas un seul opprimé qui ne lève ses regards vers le ciel, sans que le Dieu Très-Haut ne lui réponde : Me voici ! ô mon serviteur ; je t'assure que je ne vais point manquer de venir à ton secours à l'instant même ! » — On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit encore : « Oui, il y a trois sortes d'iniquités : l'iniquité qui ne sera point pardonnée ; l'iniquité qui ne saurait être tolérée, et, enfin, l'iniquité que l'on pardonne et dont on ne demandera aucun compte. » L'iniquité à laquelle tout pardon sera refusé, c'est celle de donner à Dieu des égaux (puisse le Dieu Très-Haut nous préserver d'une pareille monstruosité !). En effet, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV, 51) « Assurément Dieu ne pardonne point qu'on lui donne un égal ; mais, en dehors de cette abomination, Il pardonne à qui Il lui plait » ; quant à l'iniquité qui ne saurait être tolérée, c'est celle qui consiste à se faire mutuellement du mal les uns aux autres ; enfin l'iniquité qui est pardonnée et dont il ne sera demandé aucun compte, c'est celle qui consiste à se porter préjudice à soi-même. — Un individu, passant devant la silhouette d'un homme que venait de faire pendre al-Ḥaǧǧâǧ, s'écria : « O mon Dieu, en vérité ta longanimité envers les méchants est une calamité pour les opprimés ! » Or, l'individu fit, cette nuit même, un rêve dans lequel il vit que le jour de la résurrection était venu et qu'il entrait dans le paradis et, en y entrant, il aperçut le pendu au plus haut des cieux et entendit

une voix qui criait : « Ma longanimité envers les méchants fait que les opprimés occupent les plus hautes bienheureuses régions du ciel ! » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui ravit le bonheur d'un autre, un autre lui ravit le sien. » — Moslim, fils de Baśśâr, entendant un individu éclater en imprécations contre une personne qui lui avait fait du mal, lui dit : « Abandonne le méchant à sa méchanceté, car elle lui sera plus vite préjudiciable que tes imprécations. » — On dit : « Celui qui persiste dans sa tyrannie, c'en est fait de sa puissance. » — 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée !) a dit : « Le jour de l'opprimé contre son oppresseur sera plus terrible que le jour de l'oppresseur contre l'opprimé » ; [c'est-à-dire que le jour où l'opprimé demandera justice, au tribunal de Dieu, contre son oppresseur, sera plus terrible pour ce dernier que celui où l'opprimé était victime de son oppresseur]. — Il apparut, au haut du ciel, un écriteau sur lequel étaient tracés ces mots : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu véritable ; Moḥammad est l'Envoyé de Dieu » et, au-dessous, on lisait ce vers :

Ṭawîl. — « Je n'ai rien connu qui grandisse davantage l'homme
« que la justice ; rien qui le rabaisse davantage que l'injustice. »

Un poète a dit :

Basîṭ. — « Tu es bien portant et nous, par suite de ta tyrannie, nous
« sommes malades ! Demain, à ton tour, si tu es malade, nous serons
« bien portants !
« Des mains longtemps opprimées par toi se sont élevées vers le ciel
« pour te maudire et la main suppliante de l'opprimé n'est jamais repous-
« sée ! »

Mo'âwiyah disait souvent : « En vérité, je rougirais d'opprimer quelqu'un qui ne trouverait pas contre moi d'autre défenseur que Dieu. » — « J'avais affaire, a dit Abou-l-'Aïnâ, à des adversaires méchants. Je portai plainte contre eux à Âḥmad, fils d'Abou-Dâwoud, en lui disant : « Ils se sont coalisés pour me lacérer de leurs griffes et ils marchent la main dans la main. » — (Q. XLVIII, 10) « La main de Dieu, me répondit-il, est au-dessus des leurs. » — « Ce sont des gens fourbes », ajoutai-je. — (Q. XXXV, 41) « L'inique fourberie, reprit-il, n'enveloppe que ceux qui s'en servent ! » — « Ils sont une bande nombreuse, observai-je encore. — (Q. II,

150) « Que de fois, m'objecta-t-il, une troupe nombreuse n'a-t-elle point été, avec la permission de Dieu, vaincue par une petite ! » — Yousof, fils d'Âsbaṭ, a dit : « Quiconque souhaite que Dieu accorde une longue vie à un méchant se plaît à ce que ce dernier se montre sur terre rebelle à Dieu. » — On raconte, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, qu'Abou-l-Qâsim [le Prophète] a dit : « Quiconque menace son semblable simplement d'un morceau de fer, fût-il même son frère et de père et de mère, est assurément maudit des anges. » — Moǵâhid a dit : « Dieu livre impitoyablement au pouvoir de la gale les gens de l'enfer et ils se grattent le corps au point de mettre leurs os à nu. » — « Cela vous fait-il souffrir ? » leur demanda-t-on et eux de répondre : « Oui, par Dieu ! » — « Eh bien, leur observa-t-on, c'est là votre châtiment pour avoir fait du mal aux Musulmans. » — Ibn-Masʿaoud (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quand Dieu délivra du châtiment le peuple de Jonas, (que la paix repose sur lui !) ils réparèrent les torts qu'ils s'étaient faits les uns aux autres ; ce fut au point qu'on en vint à enlever les pierres des fondations des maisons et à les rendre à leurs propriétaires. » — Abou-Ṯawr, fils d'Yazîd, a dit : « La pierre d'une construction, dont la possession est illégitime, pronostique la ruine de cette maison. » — Un autre a dit encore : « Si le Paradis, qui est une demeure impérissable, avait pour fondement des pierres injustement extorquées, il pourrait certainement se faire qu'il tombât en ruines. »

Un certain sage a dit : « Si on te fait une injustice, proclame la justice de Dieu envers toi ; si quelqu'un te fait sentir son autorité, proclame la puissance de Dieu sur toi ; que le potentat, verseur de sang, ne te déconcerte pas ; car, à ses trousses, est un meurtrier qui ne meurt point. » — Saḥnoun, fils de Saʿîd, a dit : « Yazîd, fils de Ḥâtim, disait souvent : « Je n'ai jamais eu peur de rien ; ma seule crainte était de commettre une injustice envers quelqu'un que j'aurais su n'avoir pas d'autre protecteur que Dieu et qui se fût écrié : « Dieu t'en demandera compte ! Dieu est entre toi et moi ! » — Bilâl, fils de Masʿaoud, a dit : « Redoute Dieu par rapport à celui qui n'a pas d'autre protecteur que Dieu ! » — Un jour, comme ʿAli, fils d'al-Faḍl, pleurait, on lui demanda ce qui le faisait pleurer. — « Je pleure, répondit-il, pour celui qui m'a opprimé, quand demain il comparaîtra par devant le Dieu Très-Haut et qu'il n'aura aucune bonne raison

à donner. » On raconte que le Prophète a tenu ce propos : « Je serai terrible, a dit le Dieu Très-Haut, dans mon courroux contre le persécuteur d'une personne qui ne trouve pour le protéger pas d'autre défenseur que moi. » — Un individu interpella Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, pendant qu'il était en chaire et lui cria : « O Solaïmân, songe au jour de la proclamation ! » — Là-dessus, Solaïmân descendit du haut de la chaire et, appelant cet individu, lui demanda ce qu'il entendait par le jour de la proclamation. — Le Dieu Très-Haut, répondit-il, a dit : (Q. VII, 42) « Un héraut proclamera parmi eux [ces paroles] : La malédiction de Dieu sera sur les oppresseurs ! » — « Et de quelle oppression as-tu à te plaindre ? » demanda Solaïmân. — « J'avais une terre située à tel et tel endroit et ton représentant m'en a dépouillé. » — Immédiatement Solaïmân écrivit à son représentant de restituer à l'individu sa terre et, en outre de cette terre, de lui en donner une autre. — On rapporte que Kisrâ Ânoușirwân eut un professeur fort distingué qui lui donna des leçons jusqu'à ce qu'il fût devenu très instruit dans les sciences. Un jour, ce professeur le frappa sans raison et lui fit du mal. Ânoușirwân lui en garda rancune et lorsqu'il fut monté sur le trône, il dit à ce professeur : « Qu'est-ce qui t'a porté à me frapper tel et tel jour, sans raison ? » — « Quand je t'ai vu, lui répondit-il, si appliqué à t'instruire, j'ai été convaincu que tu monterais sur le trône, à la mort de ton père, et j'ai voulu te faire goûter la saveur [amère] de l'injustice, afin que tu ne tombasses point dans cette abomination. » — « Bravo ! c'était là bien penser ! » s'exclama Ânoușirwân. — Moḥammad, fils de Sowaïd, vizir d'al-Mâmoun, a dit :

Ṭawîl. — « Ne te fie jamais à un homme de cœur que tu auras « persécuté ; car l'homme de cœur que tu auras persécuté ne dort point la « nuit. »

On raconte qu'un certain roi fit broder, sur son tapis, ce distique :

Basît. — « Garde-toi de commettre des injustices, lorsque tu es à « même de pouvoir le faire ; car l'injustice, en fin de compte, engendre le « repentir.

« Tes yeux sommeillent, mais la victime de ton oppression demeure,

« elle, éveillée, appelant sur toi les malédictions divines : et l'œil de Dieu
« ne dort point. »

C'est avec beaucoup de raison qu'un autre poète a dit :

Wâfir. — « Te moquerais-tu des prières adressées à Dieu et les
« dédaignerais-tu ? c'est que tu n'aurais point conscience alors de ce que
« peuvent faire les prières ;

« Les flèches de la nuit (1) traversent de part en part ; elles visent un but
« et ce but, elles l'atteignent sûrement.

« Ces flèches, Dieu les arrête, quand Il veut ; Il les déchaîne, suivant ce
« que lui dicte sa volonté ! »

Abou-d-Dardâ a dit : « Méfie-toi des larmes de l'orphelin et des prières de l'opprimé, car elles montent la nuit vers le ciel, pendant que le monde est plongé dans le sommeil. » — Al-Haïtam, fils de Firâs, le Sâmite, de la tribu des Banou-Sâmah, fils de Lowaï, a dit à l'encontre d'al-Faḍl, fils de Marwân :

Tawîl. — « Tu te conduis, ô Faḍl, fils de Marwân, en tyran, mais que le passé te serve de leçon ; avant toi, il y a eu trois al-Faḍl :

« Ils étaient tous de grands personnages ; ils ont disparu de la scène du monde : la mort qui disperse et l'assassinat en sont venus à bout. »

Le poète faisait par là allusion à al-Faḍl, fils de Rabi'a, à al-Faḍl, fils de Yaḥiâ et à al-Faḍl, fils de Sahl.

On trouva sous le matelas d'Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, le Barmécide, un billet sur lequel était écrit ce distique :

Wâfir. — « J'en atteste Dieu ! oui, l'injustice est une infamie ! oui, l'injustice est un malsain pâturage !

« Au jour de la rétribution, il nous faudra nous présenter devant le Grand Justicier ; devant Dieu comparaîtront ceux qui ont des différends à vider. »

---

(1) Les flèches de la nuit : ce sont les prières qui s'élèvent, durant la nuit, du cœur du juste vers Dieu. Le poète fait allusion aux prières adressées à Dieu, la nuit, contre les oppresseurs, prières qui, d'après les traditions, sont toujours exaucées.

Al-Qâsim, fils d'ʿObaïd-Allah, vizir d'al-Moktafi, trouva, sur son tapis de prière, un billet sur lequel étaient écrits ces mots :

Ragaz. — « C'est un tyran, et contre les tyrans il y a des flèches « toutes prêtes qui pénètrent dans les chairs mieux que la pointe d'une « aiguille ;
« Ce sont les flèches lancées, au point du jour, par les cœurs vertueux. »

Al-Manṣour, fils de Moʿatamir, dit à Ibn-Hobaïrah, à l'époque où celui-ci se proposait de le nommer aux fonctions de qâḍi : « Je ne veux point accepter une pareille charge, après ce que m'a raconté Ibrâhim. » — « Et que t'a-t-il raconté ? » — « Ibrâhîm m'a raconté, sur l'autorité d'ʿAlqamah, fils d'Abou-Masʿaoud, que l'Envoyé de Dieu a dit : « Lorsque sera arrivé le jour de la résurrection, un héraut criera : « Où sont les oppresseurs, leurs sbires, leurs sicaires, même ceux qui leur ont taillé une plume ou rempli une écritoire ? et voilà qu'ils seront entassés dans un coffre en fer que l'on jettera ensuite, avec eux dedans, dans le feu de la Géhenne. » — Hâroun, fils de Moḥammad, fils d'ʿAbd-al-Malik, az-Zaïyât, raconte ce qui suit : « Mon père, dit-il, tenait un jour une audience pour recevoir les demandes en réparation de griefs. A l'issue de l'audience, mon père apercevant un individu assis, lui dit : « As-tu quelque réclamation à faire ? » — « Oui, répondit-il, fais-moi approcher de toi, car je suis victime d'une iniquité et j'ai besoin qu'on me rende justice et qu'on me fasse mon droit. » — « Et de qui as-tu à te plaindre ? » — J'ai à me plaindre de toi auprès de qui je ne pouvais parvenir pour t'exposer ma réclamation. » — « Et qu'est-ce qui t'en empêchait, puisque tu voyais que mon audience était publique ? » — « Ce qui m'en empêchait, lui répondit l'individu, c'est le respect que tu m'inspirais et ton langage disert et éloquent. » — « Et à propos de quoi t'ai-je fait injustice ? » — « Au sujet de ma métairie portant tel nom dont ton représentant m'a arbitrairement dépouillé, sans me la payer. Quant cette ferme fut frappée d'un impôt, cet impôt, je le payai, afin qu'il ne fût point établi pour toi qu'elle était sous le nom d'un autre propriétaire et que, par suite, mes droits à cette propriété étaient nuls ; or, ton représentant retire les produits de cette terre et j'en paye les impôts ; on n'a pas entendu dire encore qu'une affaire semblable soit venue devant une juridiction en réparation de griefs. » — « C'est là

ıne assertion de ta part, lui observa Moḥammad, qui demande à ɪtre prouvée, certifiée par des témoins et autres choses. » — « Le 'izir me garantit-il, reprit l'individu, que je n'encourrai pas sa olère, si je lui réponds ? » — « Oui, parle, je te le promets. » — « La preuve de ce que j'avance, poursuivit notre homme, ce eront les témoins et, lorsqu'ils l'auront certifié, il n'y aura plus esoin, après eux, d'autres choses ; qu'as-tu donc voulu dire en arlant de preuves, de témoins et d'autres choses et qu'est-ce que a peut donc être que ces autres choses ? je ne vois là que de 'injustice et ton intention de t'écarter de la droiture. » — « Tu as aison, lui dit Moḥammad en riant, et c'est un malheur que de rop parler ; d'ailleurs, je ne suis animé envers toi que de onnes intentions. » Ce disant, Moḥammad fit dresser, en faveur le l'individu, une ordonnance prescrivant qu'on lui rendît sa nétairie et qu'on le gratifiât de cent pièces d'or pour les appliuer à l'entretien de la propriété et, de plus, il l'admit au nombre le ses compagnons. Or, avant d'avoir obtenu qu'on lui rendît ustice et qu'on lui restituât sa propriété, lorsqu'on lui disait : O un tel, les gens, comment sont-ils ? » Il répondait : « Les ;ens, il y a ceux que l'on opprime, sans espoir qu'on les assiste t ceux qui oppriment, sans qu'on puisse demander assistance ontre eux. » Plus tard, quand il fut devenu un des compaнons de Moḥammad, fils d''Abd-al-Malik et que ce prince lui ut rendu justice et fait restituer sa propriété, comme celui-ci lui emandait, une nuit, comment les gens étaient actuellement, il épondit : « Ils sont contents à cette heure ; tu t'es appliqué à ur faire rendre justice ; tu as réparé les torts qu'on leur faisait ; ı leur as fait restituer ce qu'on leur avait indûment extorqué et ı as dissipé leurs angoisses ; aussi, j'espère pour eux que tu vras assez longtemps pour qu'ils voient l'accomplissement de urs désirs et la réalisation de tous leurs vœux. »

On raconte entre autres, dans les Annales israélites, qu'au mps de Moïse (que Dieu le bénisse et le salue !), vivait un pau-'e hère, appartenant aux enfants d'Israël et chargé de famille. exerçait la profession de pêcheur et nourrissait, du produit de pêche, sa femme et ses enfants. Or, un jour qu'il était allé ècher, un gros poisson se prit dans son filet, ce qui le rendit ntent. Il prit ce poisson et alla au marché pour le vendre affecter l'argent qu'il en retirerait aux besoins de sa famille.

[Chemin faisant], il fut rencontré par un soldat de la garde qui, voyant qu'il avait avec lui un poisson, voulut le prendre, mais le pêcheur le repoussa. Alors le soldat leva un morceau de bois qu'il avait à la main, en frappa d'un coup douloureux la tête du pêcheur et lui enleva de force le poisson, sans le lui payer. Le pêcheur invoqua Dieu contre lui, en disant : « O mon Dieu, tu as fait que je suis faible et que cet homme est fort et violent; venge-moi, en ce monde, de la spoliation dont je suis victime de sa part, car il vient de m'opprimer et je n'ai pas la patience d'attendre jusqu'à l'autre monde. » Cependant l'inique spoliateur se rendit chez lui avec le poisson qu'il remit à sa femme, en lui ordonnant de le faire rôtir. Lorsqu'il fut rôti, sa femme le lui apporta et le plaça devant lui sur la table afin qu'il en mangeât. A ce moment, le poisson ouvrit la bouche et lui fit au doigt une morsure si douloureuse qu'il en perdit la tête et qu'il ne pouvait plus rester un moment en place, par suite de ses souffrances. Il se plaignit au médecin de son mal à la main et de l'accident qui lui était arrivé. Après avoir examiné sa main, le médecin lui dit : Il n'y a pas d'autre remède que de te couper le doigt, afin d'empêcher que le mal ne gagne le reste de la main. En effet, il lui coupa le doigt, mais le mal et la douleur gagnèrent la main ; les souffrances n'en devinrent que plus vives ; tous les muscles du malade en frissonnaient d'épouvante. Il faut maintenant, lui dit le médecin, couper la main jusqu'au poignet, de crainte que le mal ne gagne l'avant-bras. En effet, il se fit couper la main, mais le mal envahit l'avant-bras et ainsi de suite; toutes les fois qu'il se coupait une partie d'un membre, le ma[l] gagnait la partie qui était immédiatement contiguë. Il sorti[t] désespéré, allant droit devant lui et implorant son Dieu de l[e] délivrer du malheur qui le frappait. Apercevant un arbre, il s'y dirigea et, sous cet arbre, le sommeil le prit et il s'endormit. Durant son sommeil, il vit en songe quelqu'un qui lui dit : « [O] malheureux que tu es ! jusques à quand continueras-tu à te cou[per] les membres ; va trouver ton offensé, la victime de to[n] oppression, et demande-lui grâce. Lorsqu'il se réveilla, il réflé[chit] sur la conduite qu'il avait tenue et comprit que ce qui lu[i] était arrivé venait du fait du pêcheur. Il entra en ville et ayant demandé après ce dernier, il alla le trouver, tomb[a] devant lui et, se roulant à ses pieds, lui demanda pardon du to[rt]

qu'il lui avait causé, lui remit quelque argent et se repentit de sa mauvaise action. Le pêcheur, son offensé, lui rendit ses bonnes grâces et, à l'instant, sa douleur s'apaisa. Il passa la nuit et le Dieu Très-Haut lui fit revenir la main comme elle était auparavant. [A ce sujet], Moïse (que la paix repose sur lui !) reçut du ciel une révélation qui lui disait : « Par ma Puissance et ma Majesté, si cet homme n'avait point satisfait la personne qu'il avait offensée, je l'aurais torturé, tant que se serait prolongée son existence ! » — Au nombre des anecdotes ayant trait à des personnages illustres se trouve celle-ci que raconte Ânaś (que Dieu l'agrée !). Pendant que le Prince des croyants, 'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que le Dieu Très-Haut lui accorde des marques de sa satisfaction !) était [un jour] assis, voilà que se présenta à lui un individu, habitant du Caire, lequel lui dit : « Tu as devant toi une personne qui vient se mettre sous ta protection. » — « Tu es venu te mettre sous la protection de quelqu'un qui te défendra, lui dit 'Omar, (que Dieu l'agrée !) : quelle est ton affaire ? » — « J'ai dépassé sur mon cheval, un fils d''Amr, fils d'al-'Âṣ. — 'Amr était à cette époque le gouverneur du Caire, — et il m'a cinglé la figure d'un coup de fouet, en me criant : « Je suis le fils d'une des plus illustres familles ! » Son pere 'Amr, ayant eu connaissance de ce fait et craignant que je ne vinsse te trouver, me fit jeter en prison ; mais j'ai réussi à m'en échapper et me voilà, en ce moment, arrivé devant toi. » Immédiatement 'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, écrivit à 'Amr, fils d'al-'Âṣ, ce qui suit : « Quand cette lettre te sera parvenue, viens assister, toi et ton fils un tel, aux fêtes du pèlerinage » ; et, en même temps, il dit à l'habitant du Caire : « Demeure ici jusqu'à ce qu''Amr soit arrivé. » En effet, l'individu resta jusqu'à ce qu''Amr fût arrivé et eût assisté aux fêtes du pèlerinage. Quand 'Omar eut terminé le pèlerinage et, au moment où il se trouvait assis, avec la foule, ayant à ses côtés 'Amr, fils d'al-'Âṣ, et son fils, l'habitant du Caire se leva, et 'Omar (que Dieu l'agrée !) lui jeta le nerf de bœuf. Alors, rapporte Ânas, (que Dieu l'agrée !) l'individu se mit à frapper le fils d''Amr et il nous faisait plaisir qu'il lui administrât une correction; mais il le frappa tellement que nous souhaitâmes le voir cesser, tant il s'acharnait contre lui et, tout le temps, 'Omar de crier : « Frappe le fils d'une des plus illustres familles ! » Cependant l'individu finit par dire : « O Prince des croyants, voilà que j'ai bien

pris ma revanche et je suis satisfait. » — « Tourne maintenant ton fouet, lui dit le kalife, contre les côtes d'ʿAmr. » — « O Prince des croyants, lui observa l'individu, j'ai frappé celui qui m'avait frappé [et cela me suffit]. » — « Assurément, par Dieu ! lui dit ʿOmar, si tu l'avais fait, personne ne t'en aurait empêché, aussi longtemps que tu n'y aurais pas mis un terme toi-même »; puis, se tournant vers ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, il lui dit : « O ʿAmr, depuis quand vous permettez-vous, vous autres, de traiter les gens en esclaves, alors que leurs mères les ont mis au monde libres ! » Là-dessus ʿAmr de s'excuser auprès du kalife et de lui dire : « Je n'en avais pas eu connaissance ! » — On raconte qu'à l'époque où Âḥmad, fils de Ṭouloun, se conduisait en tyran, avant qu'il ne fût revenu à des sentiments d'équité, tout le monde jetait des cris de détresse contre sa méchanceté. Les gens allèrent trouver, pour se plaindre de lui, la princesse Nafîsah qui leur demanda : « Quand doit-il monter à cheval ? » — « Demain », lui répondit-on. Alors Nafîsah écrivit un billet et se posta, avec ce billet à la main, sur son passage et cria : « O Âḥmad, fils de Ṭouloun ! » Celui-ci, en la voyant, la reconnut. Il descendit de dessus son cheval, lui prit des mains le billet et voici ce qu'il y lut : « Vous avez été investis de l'autorité suprême et vous traitez les gens en captifs ; vous avez eu le pouvoir et vous avez agi en tyrans ; vous avez été favorisés de Dieu et vous vous êtes conduits en oppresseurs ; les biens de ce monde vous ont été dispensés avec largesse et vous les avez interceptés ; cependant vous savez que les flèches, décochées à l'aube du jour, sont acérées et ne manquent point le but, surtout quand elles émanent de cœurs que vous avez persécutés, d'estomacs que vous avez affamés et de corps que vous avez mis à nu. Il serait déraisonnable que l'opprimé meure et que l'oppresseur lui survive ; agissez comme bon vous semblera ; quant à nous, nous prendrons patience ; conduisez-vous en tyrans ; pour nous, nous nous mettrons sous l'égide de Dieu ; soyez méchants ; quant à nous, nous nous plaindrons à Dieu de votre méchanceté et (Q. XXVI, 228) « Ceux qui agissent injustement apprendront plus tard de quel bouleversement ils seront bouleversés ! »

On rapporte qu'al-Ḥaǧǧâǧ fit incarcérer injustement, dans sa prison, un individu et que celui-ci lui écrivit un billet ainsi conçu : « Les jours de notre misère prendront fin, de même que

les jours de ta puissance ; nous t'assignons pour le jour de la résurrection ; ta prison sera la Géhenne et le Dieu. Souverain Juge, n'aura pas besoin de preuve ; ensuite, au bas du billet, il traça ces vers :

Wâfir. — « Tu apprendras, insouciant que tu es ! le jour où nous
« comparaîtrons tous les deux devant Dieu, quel est l'oppresseur ;
« Ah ! oui, par Dieu ! la tyrannie est une infamie ; le méchant est tou-
« jours un être réprouvé ;
« Les gens seront privés des jouissances auxquelles ils se cramponnent ;
« leur bonheur aura un terme ;
« Au jour de la rétribution, il nous faudra tous aller devant le Grand
« Justicier ; devant Dieu comparaîtront les adversaires [qui ont des diffé-
« rends à régler]. »

Abou-Moḥammad al-Ḥosaïn, fils de Moḥammad, aṣ-Ṣâliḥi a raconté ce qui suit : « Nous nous trouvions, rapporte-t-il, un certain jour, à midi, autour du lit d'al-Mo'taḍid-bi'llah, qui s'endormit, après avoir mangé. Tout à coup il se réveilla effaré, en criant : « Oh serviteurs ! » Nous nous hâtâmes de lui répondre. « O mes braves, s'écria-t-il, assistez-moi ! Courez au bord de la rivière et le premier batelier que vous apercevrez descendant le cours de l'eau, dans une embarcation vide, saisissez-vous de lui ; vous me l'amènerez et vous chargerez quelqu'un de garder l'embarcation. Nous courûmes donc et, en effet, nous trouvâmes un marinier, dans une barque, qui descendait la rivière et la barque était vide. Nous nous saisîmes de l'individu et, confiant la garde de l'embarcation à quelqu'un, nous retournâmes avec le batelier auprès d'al-Mo'taḍid. En voyant le prince, le batelier manqua mourir [de frayeur]. Le kalife jeta contre lui un cri si terrible qu'il faillit en rendre l'âme et dit : « Avoue-moi la vérité, maudit chenapan, sur la conduite que tu as tenue envers la femme que tu as assassinée aujourd'hui ; sinon, je te fais couper le cou. » L'individu balbutia et répondit : « Oui, [c'est vrai] je me trouvais hier, à l'aube du jour, dans tel carrefour, lorsque passa [auprès de moi] une dame telle que je n'avais jamais vu sa pareille. Elle portait des vêtements somptueux et elle était couverte de bijoux et de diamants. A sa vue, je fus pris de tentation et je m'arrangeai de telle manière que je lui bâillonnai la bouche et, après l'avoir noyée, je lui enlevai tout ce qu'elle portait

sur elle et jetai son cadavre à l'eau. N'osant point transporter ce que je lui avais enlevé à la maison, de peur que la chose ne me fît découvrir, je jugeai à propos de m'enfuir et de descendre, avec mon bateau, le cours de l'eau jusqu'à Wâsiṭ. J'attendis donc qu'il n'y eut plus sur les bords de la rivière de mariniers et, alors, je me mis à descendre le cours de l'eau. A ce moment, ces gens là me mirent la main dessus et me conduisirent auprès de toi. » — « Où sont les bijoux et ce que tu as pris? » lui demanda le kalife. — « Au fond du bateau, répondit le marinier, sous les paillassons. » — « Qu'on aille me les chercher à l'instant! » Lorsqu'on les lui eut apportés, il donna l'ordre de noyer le marinier; puis, il fit publier par un héraut, dans Bagdad, cette proclamation: « Que la famille dont une femme s'est rendue, au point du jour, à tel passage, portant sur elle des vêtements somptueux et des bijoux, veuille bien se présenter! » — En effet, le lendemain, la famille de cette femme s'étant présentée et ayant donné le signalement de la dame et fait la description des objets qu'elle avait dessus, al-Moʿtaḍid leur fit remettre le tout. — « O mon prince, lui dis-je, rapporte le narrateur, qui t'a donc informé du fait? est-ce une révélation du ciel qui t'a donné connaissance de ce qui s'était passé et de ce qui était arrivé à cette dame? » — « Non pas, certes, me répondit-il; seulement j'ai vu dans mon sommeil un vieillard, à la barbe, aux cheveux et aux vêtements blancs, qui m'a crié: « O Âḥmad! fais arrêter le premier batelier qui descend la rivière, en ce moment, et fais-lui avouer le meurtre de la femme qu'il vient d'assassiner aujourd'hui et dont il a volé les effets; barre-lui la route et qu'il ne t'échappe point »; et il est arrivé ce dont vous avez été témoins. »

Il est du devoir de tout Prince de s'attacher à deux choses: à être juste dans ses sentences et à veiller avec sollicitude aux intérêts de ses sujets; il est du devoir de tout homme sensé de se garder de toute injustice, de suivre les voies de l'équité, de pratiquer la vertu, d'avoir la crainte de Dieu et dans son for intérieur et ostensiblement, d'être bien pénétré que Dieu récompense le bien et punit le mal; qu'il châtie le méchant de sa méchanceté, vient en aide à l'opprimé et lui fait faire son droit au sujet des injustices dont il est victime et que, lorsqu'il saisit le pervers, il ne le lâche plus. Mais Dieu (qu'Il soit glorifié et

exalté !) connaît le mieux ce qui est le plus sage; c'est à Lui que nous retournerons et que nous reviendrons forcément ! Dieu nous suffit ! c'est le meilleur des protecteurs ! il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Très-Haut, le Très-Grand ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde de nombreux saluts, jusqu'au jour de la rétribution ! Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes !

CHAPITRE XXI.

Exposé des mesures à prendre à l'égard des percepteurs. — Conduite du sultan dans la perception des impôts. — Des édits concernant les sujets tributaires.

(PLUSIEURS SECTIONS)

SECTION PREMIÈRE.

DE LA CONDUITE DU SULTAN DANS LA PERCEPTION DES IMPOTS ; DES DÉPENSES DÉFRAYÉES PAR LE TRÉSOR PUBLIC ; DE LA CONDUITE DES AGENTS DU FISC.

Ğa'far, fils de Yaḥiâ, a dit : « Les impôts sont les piliers des rois ; rien ne consolide leur puissance comme la justice ; rien ne la sape comme l'iniquité ; rien ne dévaste plus vite un pays que de laisser les terres sans culture ; rien ne ruine plus promptement les sujets et ne tarit plus vite la source des impôts que la tyrannie. » Le sultan, quand il pressure les contribuables au point de leur rendre difficile la culture de leurs terres, est comme celui qui couperait des tranches de sa propre chair et les mangerait pour apaiser sa faim ; si, d'un côté, il se rassasie, d'un autre côté, il s'affaiblit ; l'affaiblissement et l'exténuation qu'ainsi il s'attire lui sont beaucoup plus préjudiciables que les tourments de la faim dont il se débarrasse. Le sultan, qui impose à ses sujets des contributions qui dépassent la mesure de leurs ressources, ressemble à cet individu qui crépirait la terrasse de sa maison avec de la terre enlevée à ses fondations. Quand le paysan est misérable, il ne peut plus cultiver son champ, ce qui fait qu'il l'abandonnne et que le sol en devient inculte ; il s'ensuit que l'agriculteur émigre, que la culture dépérit et que le rendement

les impôts baisse. Il en résulte un affaiblissement dans les troupes et, quand les troupes sont faibles, le sultan est exposé aux convoitises de ses ennemis.

On raconte qu'al-Mâmoun, une certaine nuit, ne pouvant dormir, fit appeler un conteur pour lui raconter des histoires. « O Prince des croyants, lui dit celui-ci, il y avait à al-Mawṣil (Mossoul) un hibou et un autre à al-Baṣrah (Bassora). Le hibou de Mossoul demanda en mariage, pour son fils, la fille du hibou de Bassora, mais ce dernier lui dit : « Je ne consentirai à la demande en mariage de ton fils qu'autant que tu me donneras, comme douaire pour ma fille, cent fermes en ruines. » — « Je ne puis point le faire, en ce moment, lui répondit le hibou de Mossoul, mais, si nous continuons à avoir encore durant une année, le gouverneur que Dieu nous a donné, je pourrai alors le faire. » Cette apologue fit sortir al-Mâmoun de son assoupissement ; il tint des audiences en réparation de griefs, jugea avec justice les différends de ses sujets et contrôla les agissements de ses gouverneurs, de ses préfets et de ses sujets. — Abou-l-Ḥasan, fils d'ʿAli, al-Àsadi, a dit : « Mon père m'a raconté ce qui suit : « J'ai trouvé, me dit-il, dans un livre copte, écrit en langue thébaïque, de ceux qui ont été traduits en arabe, que le montant des impôts que Pharaon, au temps de Joseph le Véridique, (que les bénédictions et la paix de Dieu reposent sur lui !) retirait des terres de l'Egypte, comme contributions d'une seule année, s'élevait à vingt-quatre millions quatre cent mille dinars, en pièces monnayées. Sur cette somme, on dépensait huit cent mille dinars pour les besoins du pays, tels que creusements de canaux, entretien des ponts, barrages pour les eaux, secours en grains pour les gens qui avaient besoin de semences, sans qu'ils fussent tenus de les rendre, traitement des fonctionnaires, subventions aux municipalités et autres frais, tels que instruments aratoires, salaires des ouvriers que l'on employait au transport des céréales et les différentes allocations accordées pour l'arrosement des terres. Les subventions affectées aux veuves et aux orphelins, même quand ils n'en avaient point besoin, afin que les personnes de cette catégorie ne restassent point en dehors des bienfaits de Pharaon, s'élevaient à quatre cent mille dinars ; les dotations, pour les prêtres et les monuments de leur culte, montaient à deux cent mille dinars ; les allocations pour les aumônes,

pour les œuvres de charité qu'on répandait à profusion et pour lesquelles un héraut criait : « Puisse ma responsabilité être dégagée à l'égard de celui qui, honteux de sa misère, s'est tenu à l'écart et ne s'est point présenté ! », proclamation qui faisait précisément qu'il s'en présentait un grand nombre, ces allocations, dis-je, s'élevaient à deux cent mille dinars. Quand on avait distribué l'argent à ceux qui avaient à le recevoir, les fondés de pouvoirs de Pharaon se présentaient devant ce prince et, après l'avoir félicité de cette distribution, lui souhaitaient une longue existence, la durée de sa puissance, de sa prospérité et de sa sécurité et lui remettaient l'état nominatif des personnes indigentes. Pharaon ordonnait alors qu'on les fît venir et, après les avoir fait se débarbouiller, leur faisait dresser des tables où ils mangeaient et buvaient en sa présence; puis, il s'informait auprès de chacun d'eux de la cause de son dénuement; si leur misère était due aux malheurs des temps, il les remettait dans la même situation que ceux auxquels la fortune était demeurée favorable; les dépenses de la liste civile de Pharaon étaient, chaque année, de deux cent mille dinars et, tout compte fait, il restait, sur les recettes de l'Etat que percevait Joseph le Véridique, au nom du roi, un excédent de quatorze millions six cent mille dinars que celui-ci versait dans la caisse de l'Etat, pour faire face aux vicissitudes de la fortune.

Abou-Rohm a dit : « Le royaume d'Egypte était un pays admirablement administré, à tel point que l'eau coulait au pied des maisons et des cours; on l'emmagasinait à volonté et on la faisait couler où on désirait; c'est ce que prouvent, d'ailleurs, ces paroles de Pharaon : (Q. XLIII, 50) « Le royaume d'Egypte et les ruisseaux qui coulent à mes pieds ne sont-ils pas à moi, etc? » L'Egypte était un grand royaume; il n'en existait point de plus grand sur terre; des deux côtés du Nil, était une suite contiguë de jardins n'offrant entre eux aucune solution de continuité; il en était de même des champs cultivés qui s'étendaient depuis Oswân jusqu'à Rosette. A partir de seize coudées de hauteur, toutes les terres de l'Egypte étaient arrosées, tant les ponts et les canaux étaient admirablement disposés, et tout l'espace compris entre les deux montagnes n'était que champs cultivés, d'un bout à l'autre, ce qui est corroboré par ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XLIV, 24 et 25) « Combien de jardins et de fontai-

es, de champs de blé et d'habitations splendides n'ont-ils point
ıissés derrière eux ? »

'Abd-Allah, fils d''Omar, (que Dieu les agrée tous deux !) a
it : « Pharaon préposa Hâmân au creusement du canal Sardous
; celui-ci se mit à le faire creuser et à en diriger les travaux.
es habitants des bourgades lui demandèrent à ce qu'il fît pas-
er le canal, au pied de leurs bourgs, et lui donnèrent de l'argent.
n effet, il le fit passer de bourgade en bourgade, de l'est à
ouest et du nord au sud, le dirigeant comme il le voulait et du
ôté qu'il désirait ; aussi n'existe-t-il point, en Egypte, de canal
yant plus de ramifications que celui-là. Il recueillit de cette
anière de grosses et importantes sommes qu'il porta à Pharaon
uquel il rendit compte de sa gestion. « Il est du devoir du
aître, lui dit Pharaon, d'être bienveillant envers ses serviteurs,
e répandre sur eux à profusion ses trésors et ses économies
de ne rien convoiter de ce qu'ils possèdent : rends aux habi-
nts des bourgades leur argent » et, en effet, Hâmân leur rendit
qu'il avait reçu d'eux. Or, si telle a été la conduite d'un roi
i ne connaissait point le Dieu véritable, qui n'avait point l'espoir
se trouver face à face avec lui, qui ne craignait point son
âtiment et qui ne croyait point au jour de la reddition de
mpte, quelle eût donc été la conduite d'un roi qui peut dire
'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu unique et que Moḥam-
ıd est son Envoyé : qui croit à la reddition de compte, aux
compenses et aux châtiments de l'autre monde ?

Le fils d''Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) a
, à propos de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XII, 55)
Donne-moi l'intendance des greniers de la terre », que ces
roles désignaient les greniers de l'Egypte. Lorsque la direc-
n générale des affaires de l'Egypte eut été remise aux soins
Joseph (que la paix soit sur lui !), qu'elles furent en parfaite
e et que toutes les choses passèrent par ses mains, le Dieu
ès-Haut voulut le dédommager de sa persévérance à ne rien
mmettre de ce qu'il avait défendu. L'Egypte avait alors une
ndue de quarante parasanges, en tous les sens, et Joseph
béit au Pharaon qui se trouvait être, à cette époque, Raiyân,
de Moṣa'b, et ne lui servit de ministre que lorsqu'il eut appelé
ui-ci à l'Islâm et qu'il s'y fut converti. Ce fut, pendant les
ıées où éclatèrent en Egypte la disette et la famine, que le

roi mourut et que Joseph lui succéda. Cependant Zolaïḳâ (1), qui était dans la misère et avait perdu la vue, tendait, pour vivre, la main aux gens. — « Si tu allais au devant du roi, lui dit-on, peut-être te pardonnerait-il, viendrait-il à ton secours et t'enrichirait-il? car, durant longtemps, tu as pris soin de lui et tu l'as honoré »; mais après, on lui dit : « N'en fais rien, car il pourrait se faire qu'il se rappelât la conduite que tu as tenue autrefois envers lui, quand tu cherchas à le séduire et que tu le fis emprisonner et que, sous cette impression, il ne te fît du mal et ne te punît de ce que tu lui as fait dans le temps. » — « Je connais, observa-t-elle, sa mansuétude et sa générosité d'âme. » Elle s'assit donc sur un monticule devant lequel Joseph devait passer, le jour de sa sortie, et, ordinairement, il marchait à cheval, au milieu d'un cortège, composé de cent mille grands personnages de son entourage et des gens de son royaume. Lorsqu'elle sentit qu'il était arrivé à sa hauteur, elle se leva et se mit à crier : « Gloires soient rendues à Celui qui change les rois, à cause de leur désobéissance, en esclaves, et les esclaves, à cause de leur obéissance envers lui, en rois! » — « Qui es-tu? » lui demanda Joseph (que la paix repose sur lui!). — « Je suis la femme qui t'a servi de sa personne, qui a démêlé tes cheveux de sa propre main; qui a cherché à honorer ta demeure de son mieux et à laquelle il est arrivé ce que tu sais; qui a goûté les peines de sa conduite et dont les forces sont épuisées; qui, se trouvant ruinée et ayant perdu l'usage de la vue, est obligée de tendre la main à des personnes dont les unes ont pitié d'elle et les autres n'ont pour elle aucune commisération; je suis la femme qui, après avoir été l'objet de l'envie de tous les habitants de l'Egypte, est devenue l'objet de leur pitié, que dis-je, l'objet de leur répulsion; telle est la punition de ceux qui se conduisent mal. » Là-dessus, Joseph (que la paix soit sur lui!) versa des larmes abondantes et lui dit : « Te reste-t-il encore dans le cœur quelque affection pour moi? » — « Oui, répondit-elle, j'en atteste Celui qui a pris Abrâham comme ami! certes, un simple regard jeté sur toi m'est plus cher que le plein de la terre en or et en

(1) Nom de la prétendue amante du patriarche Joseph (voir le *Qorân*, chapitre XII, verset 23 et *passim*).

.rgent ! » Cependant Joseph se retira et envoya quelqu'un lui
lire :« Si tu es libre de tout époux, nous t'épouserons ; si tu es en
uissance de mari, nous te rendrons riche. » — « Je comprends,
lit-elle à l'envoyé, que Joseph me tourne en dérision ; il n'a
oint voulu de moi, alors que j'étais jeune et belle ; comment
n'accepterait-il aujourd'hui que je suis vieille, aveugle et pau-
re ? » Joseph (que la paix repose sur lui !) lui donna l'ordre de
rendre ses dispositions pour le mariage et épousa Zolaïkâ qui
ntra avec lui dans la chambre nuptiale. Alors Joseph (que la
aix repose sur lui !) aligna ses pieds, se mit à prier et, invoquant
e Dieu Très-Haut par son Saint et son plus Grand Nom, Dieu
endit à son épouse sa beauté, ses grâces, sa jeunesse, sa vue,
en un mot, Il la rendit] telle qu'elle était le jour où elle avait
oulu le séduire. Il consomma avec elle le mariage, la trouva
ierge et eut d'elle deux fils Ifrâïm et Manaśâ ; ils vécurent
eureux, dans l'Islâm, jusqu'au moment où la mort vint les
éparer. Il convient donc au fort de ne point oublier le faible et
u riche de ne point oublier le pauvre ; car, que de fois ne
oit-on point le sollicité devenir lui-même le solliciteur ; le désiré,
désireur ; le quémandé, le quémandeur ; le pris en pitié, le
ommisérateur ! Nous demandons au Dieu Très-Haut que, dans
clémence, il nous reçoive au sein de sa miséricorde et nous
nrichisse de sa bonté ? Lorsque Joseph (que la paix repose sur
i !) se trouvait en possession des trésors de la terre, il endurait
faim et mangeait du pain d'orge. « Eh quoi ! lui observait-on,
souffres la faim, alors que tu as à ta disposition les trésors du
onde ? » — « Je crains, répondait-il, de me rassasier et alors
ne plus penser à ceux qui ont faim ! »

Au nombre des beaux traits des gouverneurs de province, on
e le suivant : 'Omar (que Dieu lui soit propice !) nomma,
mme gouverneur d'Emesse, un certain personnage appelé
maïr, fils de Sa'd. Au bout d'une année, 'Omar (que Dieu
grée !) écrivit à ce gouverneur de venir le trouver, mais, sou-
in, il le vit arriver, marchant nu-pieds, un bâton ferré à la
ain, et portant, sur son dos, un bidon, une besace et une écuelle.
nar, en l'apercevant, lui dit : « Est-ce sur notre invitation que
nous arrives, ô 'Omaïr, ou bien est-ce parce que le pays va
l ? » — « O Prince des croyants, lui répondit-il, Dieu ne t'a-t-il
nt défendu (Q. IV, 148) « de parler mal de qui que ce soit en

public » et (Q. XLIX, 12) « de te laisser aller à de mauvaises suppositions ? » ; je suis venu te trouver avec les biens de ce monde que je traîne avec moi dans leur grand complet. » — « Et quels sont les biens de ce monde que tu apportes ? » — « Un bâton pour m'appuyer dessus et me défendre contre un ennemi, le cas échéant : une besace dans laquelle je porte de quoi manger ; un bidon qui contient mon eau pour boire et me nettoyer, et une écuelle qui sert à faire mes ablutions, à me laver la tête et à manger mes aliments ; j'en atteste Dieu ! ô Prince des croyants, il n'y a en ce monde pas d'autres biens que ceux que je porte avec moi. » Là-dessus, rapporte le narrateur, 'Omar (que Dieu lui soit propice !) se leva de son siège et, se rendant aux tombeaux de l'Apôtre de Dieu et d'Abou-Bikr (que Dieu l'agrée !), versa des torrents de larmes et s'écria : « O mon Dieu, fais-moi rejoindre mes deux compagnons, pur de toute tache et sans avoir dévié du droit sentier ! », puis, il retourna à son siège et dit « Qu'as-tu fait dans ton gouvernement, ô 'Omaïr ? » — « J'ai reçu, comme impôt, des chameaux de ceux qui en possédaient j'ai perçu, (Q. IX, 29) « comme marque de leur abjection, la capitation des sujets tributaires, lesquels courbaient humblement la tête » ; ensuite, j'ai distribué tout cela aux pauvres, aux malheureux et aux voyageurs indigents et je t'assure, par Dieu ! ô Prince des croyants, que s'il m'était resté quelque chose des sommes que j'ai perçues, je te l'aurais apporté. » — « C'est bien ô 'Omaïr, retourne dans ton gouvernement. » — « O Prince des croyants, lui dit 'Omaïr, je t'adjure, au nom de Dieu, de me rendre à ma famille. » En effet, 'Omar lui en donna l'autorisation et 'Omaïr retourna auprès des siens. Alors 'Omar expédia un individu appelé Ḥabib auquel il remit cent dinars, en lui disant « Apporte-moi des renseignements sur 'Omaïr ; descends chez lui pendant trois jours, afin de te rendre compte de sa situation et savoir s'il est dans l'aisance ou dans la gêne ; s'il est dans la gêne, remets-lui les cent dinars. » En effet, Ḥabib se rendit auprès d''Omaïr, demeura chez lui trois jours, mais ne lui vit que du pain d'orge et de l'huile. Lorsque les trois jours furent écoulés 'Omaïr lui dit : « O Ḥabib, si tu jugeais bon de te transporter chez nos voisins, il pourrait se faire qu'ils puissent t'offrir une nourriture plus confortable que la nôtre ; car, par Dieu ! je te le jure, si nous avions eu autre chose à t'offrir, nous n'aurions

point manqué de le mettre entièrement à ta disposition. » Alors Ḥabîb lui remit les cent dinars, en disant : « Le Prince des croyants m'a envoyé te les apporter. » Là-dessus, ʿOmaïr se fit donner une vieille pelisse de sa femme et, avec des morceaux de ce vêtement, se mit à faire des paquets de cinq, six et sept dinars et les envoya à ceux de ses amis qui étaient dans l'indigence, jusqu'à ce que toute la somme fût épuisée. Ḥabîb retourna auprès d'ʿOmar et lui dit : « Je t'arrive, ô Prince des croyants, venant de chez le plus austère des hommes ; il n'a chez lui, en fait des biens de ce monde, ni peu ni beaucoup. » Alors ʿOmar prescrivit qu'on donnât à ʿOmaïr deux charges de chameau de denrées comestibles et deux vêtements complets, mais celui-ci lui dit : « O Prince des croyants, pour les deux vêtements, je les accepte ; mais quant aux deux charges de comestibles, je n'en ai nullement besoin ; ma famille possède une mesure de froment qui lui suffira jusqu'à ce que je retourne auprès d'elle. »

On raconte qu'ʿOmar (que Dieu l'agrée !) mit dans une bourse quatre cents pièces d'or [dinars] et dit à un page : « Va les porter à Abou-ʿObaïdah, fils de Ǧarrâḥ, puis demeure chez lui dans sa maison, un moment aux aguets, pour voir ce qu'il en fera. En effet, le page se rendit chez Abou-ʿObaïdah et lui dit : « Le Prince des croyants, ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, te fait dire d'employer cet argent à quelques-uns de tes besoins. » — « Que Dieu le comble de ses faveurs et lui fasse miséricorde ! » s'écria-t-il ; puis il appela sa servante et lui dit : « Porte ces sept dinars à un tel, ces cinq autres à tel autre et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la somme eût été employée. Le page revint auprès d'ʿOmar et lui en rendit compte. Il trouva ce Prince qui avait préparé un envoi d'égale somme pour Moʿâḏ, fils de Ǧabal, et qui lui dit : « Porte cet argent à Moʿâḏ, fils de Ǧabal, et vois ce qui se passera. En effet, le page alla trouver ce dernier et lui tint le même langage que celui qu'il avait tenu à Abou-ʿObaïdah, fils de Ǧarrâḥ Or, Moʿâḏ en agit exactement comme l'avait fait Abou-ʿObaïdah. Le page retourna et en informa ʿOmar qui s'écria : (Q. XLIX, 10) « En vérité, [les vrais croyants] sont frères les uns à l'égard des autres ! » Puisse le Dieu Très-Haut leur accorder à tous des marques de sa satisfaction !

SECTION II.

DES ÉDITS CONCERNANT LES SUJETS TRIBUTAIRES.

On tient d'ʿAbd-ar-Rahmân, fils de Ḡonm, ce qui suit : « Nous transmimes, dit-il, à ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !) quand il accorda la paix aux chrétiens de Syrie [une pièce ainsi conçue] : « Au nom du Dieu Clément et Miséricordieux, ceci est la lettre adressée, par les chrétiens de telle ville, au serviteur de Dieu, ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, Prince des croyants. Quand vous êtes venus dans ce pays, nous vous avons demandé des lettres de sauvegarde pour nous, pour nos familles, pour nos biens et pour nos coreligionnaires, et nous avons pris par devers vous l'engagement que nous ne construirions plus, dans nos villes ou dans leurs environs, ni église, ni couvent, ni communauté, ni monastère; que nous ne réparerions point, de ces édifices, ni pendant la nuit, ni pendant le jour, ceux qui tomberaient en ruines ou ceux qui se trouvent construits dans les quartiers des Musulmans (consultez J. A. 1852, tome I, p. 100); que nous tiendrions, grand'ouvertes nos portes aux passants et aux voyageurs ; que nous donnerions l'hospitalité durant trois jours à tous les Musulmans qui passeraient chez nous et les hébergerions; que nous ne donnerions asile, ni dans nos églises, ni dans nos demeures, à aucun espion que nous ne cacherions rien aux Musulmans ; que nous n'enseignerions point le Qorân à nos enfants ; que nous ne ferions aucune manifestation publique de notre culte ; que nous n'appellerions personne à l'embrasser ; que nous n'empêcherions aucu de nos parents d'entrer dans la religion musulmane, s'il le dési rait ; que nous serions pleins de respect envers les Musulmans que nous nous lèverions de nos sièges à leur approche, s'il voulaient s'asseoir ; que nous ne chercherions à leur ressembl en rien, sous le rapport des vêtements, tels que la coiffure, turban, les souliers ; que nous ne parlerions point comme eux que nous ne prendrions point leurs surnoms ; que nous ne mo terions point à cheval sur des selles ; que nous ne porterio point de sabre en bandoulière ; que nous ne nous servirio d'aucune espèce d'armes et n'en porterions point sur nous; q

nous ne ferions point graver sur nos cachets d'empreintes en arabe ; que nous ne vendrions point de vin ; que nous nous raserions le devant de nos têtes ; que nous garderions nos costumes, en quelque endroit que nous soyions ; que nous porterions une ceinture autour des reins ; que nous n'étalerions ni nos croix, ni nos livres, sur aucune place publique des Musulmans ni sur aucun de leurs chemins ; que nous ne sonnerions les cloches dans nos églises que très doucement ; que nous n'élèverions point la voix, en présence de nos morts ; que nous ne promènerions point dehors des cierges, sur aucun chemin, ni sur aucune place publique des Musulmans ; que nous ne les croiserions point avec nos morts ; que nous ne reprendrions point les esclaves que les armes des Musulmans auraient fait tomber en leur pouvoir ; que nous n'aurions point vue sur leurs maisons. Telles sont les conditions auxquelles nous nous soumettons envers vous, nous, et nos coreligionnaires, et en échange desquelles nous avons reçu l'âmân. Si nous venions à contrevenir à quelques-unes de ces clauses que nous avons pris l'engagement envers vous d'observer et auxquelles nous nous sommes obligés, nous n'aurions, dès lors, plus droit à votre protection et nous serions susceptibles d'être traités comme le sont les séditieux et les rebelles. » ʿOmar (que Dieu l'agrée !) répondit à cette communication d'ʿAbd-ar-Raḥmân ce qui suit : « Sanctionne ce qu'ils ont demandé ; seulement ajoutes-y deux articles et impose-les-leur, en outre des autres conditions auxquelles ils se sont engagés, à savoir : 1° qu'ils ne pourront acquérir, de quelque manière que ce soit, les prisonniers faits par les Musulmans ; 2° que celui qui aura frappé, de propos délibéré, un Musulman sera mis hors la loi. »

On raconte que les Banou-Ṯaʿlabah vinrent trouver ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-Azîz, (que Dieu lui soit propice !) et lui dirent : « O Prince des croyants, nous sommes un peuple de race arabe ; dis-nous les obligations qui nous incombent. » — « Vous êtes chrétiens ? », leur demanda ʿOmar. — « Nous sommes chrétiens », lui répondirent-ils. — « Eh bien ! faites-moi venir un barbier. » En effet, ils allèrent chercher un barbier et ʿOmar leur fit raser les cheveux du devant de la tête, couper dans leurs manteaux des ceintures pour qu'ils s'en ceignissent les reins et leur prescrivit de ne point monter à cheval sur des selles, mais de chevaucher sur les bâts, les deux pieds du même côté.

On raconte que le Prince des croyants, le kalife Ǵaʿfar al-Motawakkil, tint à distance les juifs et les chrétiens, ne leur donna aucun emploi, les traita avec dédain et établit une distinction entre leur costume et celui des Musulmans ; mais qu'au contraire, il rapprocha de sa personne les sectateurs de la vraie Foi et en éloigna les adeptes de l'erreur : aussi Dieu par lui fit-il fleurir la vérité et disparaître l'erreur et, grâce à cette conduite, son nom sera-t-il célébré dans toutes les bouches et appellera-t-on sur lui la miséricorde divine tant que durera le monde. — ʿOmar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !), disait souvent : « Ne confiez aucune fonction, ni aux juifs, ni aux chrétiens : car, par leur religion, ce sont des gens à pots-de-vin et, dans la religion de l'Islâm, les pots-de-vin ne sont point permis. » — ʿOmar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu lu soit propice !) ayant fait venir d'al-Baṣrah Abou-Mousâ al-Âśaʿri (que Dieu l'agrée !) qui remplissait, dans cette ville, les fonction de moḥtasib [commissaire de police chargé de veiller à l'exacti tude des mesures et des poids], celui-ci se présenta à lui, alor que ce kalife se trouvait dans son oratoire, et lui demanda la per mission de faire entrer son secrétaire qui était un chrétien. — « Qu Dieu te confonde ! lui cria ʿOmar, tout en le frappant, avec s main, sur la cuisse ; comment ! tu as investi un sujet tributair d'un commandement qui lui donne autorité sur les Musulmans ne sais-tu donc point que le Dieu Très-Haut a dit : (Q. v, 56) « (vous qui croyez, ne prenez point, pour amis, ni les juifs ni le chrétiens ; ils sont amis les uns des autres, etc. » ; que n'as-t pris plutôt un vrai croyant ? » — « O Prince des croyants, lu répondit Abou-Mousâ, j'utilise ses services de secrétaire et je lu laisse sa religion. » — « Ne les honore point, lui observa ʿOmar puisque Dieu les a méprisés ; ne les élève point en dignité, puis que Dieu les a rabaissés ; ne les rapproche point de ta personne puisque Dieu les a tenus à l'écart. »

Un certain préfet écrivit à ʿOmar (que Dieu l'agrée !) ce qu suit : « Les ennemis ont augmenté, les capitations payées par le sujets tributaires se sont accrues ; faut-il avoir recours aux se vices des peuples non arabes ? » ʿOmar lui répondit : « Ce so des ennemis de Dieu ; ce sont, pour nous, des gens douteux tiens-les dans un état d'avilissement, puisque Dieu les a abaissés. — Le Prophète de Dieu étant parti pour Badr, un individu d culte idolâtre le rejoignit à al-Ḥarrah et lui dit : « Je désire

suivre et mourir en combattant à tes côtés. » — « Crois-tu en Dieu et en son Envoyé? » lui demanda le Prophète. — « Non », répondit-il. — « Eh bien! va-t-en; car jamais nous ne demanderons assistance à un idolâtre! » Le même individu le rejoignit de nouveau à al-Šagarah et lui dit: « Je suis venu pour te suivre et tomber avec toi. » — « Crois-tu en Dieu et en son Prophète? » lui demanda encore l'Apôtre de Dieu. — « Non », répondit-il. — « Eh bien! retire-toi, car jamais nous ne nous ferons assister d'un idolâtre! » Enfin notre homme rejoignit de nouveau le Prophète auprès de Ẓahr-al-Baïda, fit à ce dernier la même demande et en reçut la même réponse qu'auparavant. Cependant l'individu ayant fini par dire oui, le Prophète sortit avec lui et les Musulmans en furent enchantés, car c'était un homme fort et énergique. C'est là une preuve péremptoire qu'on ne doit point recourir à l'assistance d'un infidèle et, cependant, cet individu était venu pour combattre à côté du Prophète et verser son sang pour lui; à plus forte raison n'y a-t-il pas lieu de leur donner des fonctions où ils aient autorité sur les Musulmans. — ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-Azîz, ayant écrit à ses agents de ne confier la gestion les affaires, dans les provinces, qu'à des personnes dont le Qorân était le guide, ceux-ci lui répondirent qu'ils avaient constaté chez es derniers des actes de déloyauté. ʿOmar leur écrivit alors que s'il n'y avait point d'honnêteté chez les sectateurs du Qorân, on levait en trouver bien moins encore chez les autres. — Suivant 'opinion des disciples d'aš-Šâfiʿaï, les sujets tributaires doivent être tenus de s'habiller d'une manière différente de celle des Musulnans, de se coiffer de bonnets qui se distinguent, par le rouge, le ceux des vrais croyants, de porter autour des reins des ceintues, d'avoir suspendu à leurs cous, en entrant aux bains, un nneau en cuivre ou en plomb ou bien une sonnette et de ne e coiffer ni d'un turban ni d'un ṭaïlasân (espèce de chaperon à outs flottants); quant à ce qui est des femmes, elles doivent être ssujetties à s'entourer la taille d'une ceinture portée en dessous e l'izâr (voile), — d'aucuns disent par dessus, ce qui est d'ailleurs a version la plus accréditée, — d'avoir, en entrant aux bains, un nneau suspendu à leurs cous; d'être chaussées de sandales, une noire l'autre blanche; de ne monter sur les chevaux, sur s mules et sur les ânes qu'assises sur des bâts en travers [les eux jambes d'un même côté]; les hommes ne doivent point

monter à cheval, sur des selles, ne point se mettre aux premières places, dans les assemblées, et ne point saluer les premiers ; ils doivent être tenus de prendre la partie la plus étroite du chemin et de se garder d'élever leurs constructions au-dessus de celles des Musulmans ; mais, il leur est permis de les élever à la même hauteur ; d'autres disent cependant que non ; s'ils possèdent une une maison élevée, ils sont soumis, par ce fait, à un impôt ; il leur est défendu de mettre en évidence des choses scandaleuses, comme par exemple les boissons fermentées, les cochons, les cloches, d'étaler publiquement le Pentateuque et l'Evangile et d'habiter sur le territoire de l'Ḥigâz, c'est-à-dire à la Mekke, à Médine et dans le Yamâmah ; s'ils refusent d'acquitter les taxes de capitation et de se conformer aux prescriptions des gens de la vraie Foi, leur pacte de garantie est dissous ; si l'un d'eux commet un adultère avec une femme musulmane et la déshonore, en contractant avec elle des liens de mariage ; s'il donne abri chez lui à un espion des infidèles mécréants, ou signale un point faible et attaquable du côté des Musulmans, ou induit en erreur un vrai croyant pour le détacher de sa religion, ou le tue ou l'attaque sur un grand chemin, son pacte de garantie ou de protection est rompu. Quant au montant de la capitation [qu'ils doivent payer] les 'Olamâ [docteurs de la loi] ne sont pas d'accord entre eux sur ce point. Il en est qui sont d'avis que le montant le plus faible comme le plus élevé doit être conforme à ce qu'écrivit à 'Oṯmân fils de Ḥonaïf, à al-Koufah, 'Omar (que Dieu l'agrée !), lequel imposait, à la classe riche, une capitation de quarante-huit dirhems à la classe moyenne, vingt-quatre dirhems et, à la classe inférieure, douze dirhems, taxation qui avait été établie en présence d'un certain nombre de Compagnons du Prophète (que la grâce de Dieu repose sur eux tous !) et à laquelle aucun d'eux n'avait fait d'objection ; le change était de douze dirhems pour un dinar. Telle est la doctrine d'Abou-Ḥanifah, d'Âḥmad, fils d'Ḥanbal, et l'une des deux opinions d'aś-Śâfi'ai. Il est permis à l'Imâm d'augmenter la taxe fixée par 'Omar, mais il lui est interdit d'y apporter aucune diminution. Les femmes, les esclaves, les enfants et les fous, ne sont soumis à aucune capitation. Quant aux églises 'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, décréta qu'à partir de l'Islâm, on devait toutes les détruire et il empêcha qu'on y fît aucune réparation ; il défendit qu'on montrât, en dehors des églises, aucune bannière ni

aucune croix, et ordonna, dans le cas contraire, de les casser sur la tête de celui qui les porterait. ʿOrwah, fils de Moḥammad, fit démolir à Ṣanʿâ les églises et c'est là la doctrine professée par tous les ʿOlamâ Musulmans en général. ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, fut, sur ce point, encore plus sévère ; il ordonna de ne point laisser subsister, sur le territoire de l'Islâm, ni synagogue, ni église, soit qu'elles fussent anciennes ou récentes. Mais le Dieu Très-Haut connaît le mieux la vérité ; c'est à Lui que nous reviendrons, que nous retournerons ! c'est en Dieu seul que nous mettons toute notre confiance et, certes, Il est le meilleur des mandataires ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde ses grâces !

CHAPITRE XXII.

Des œuvres de bienfaisance ; de l'assistance à prêter aux malheureux ; des services à rendre aux Musulmans et des procédés qui leur mettent la joie dans le cœur.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 238) « N'oubliez point d'être bons dans vos rapports mutuels. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. V. 3) « Assistez-vous les uns les autres, suivant la justice et la piété. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Quiconque court au secours de son frère et lui rend service recevra la récompense de ceux qui combattent pour la cause de Dieu. » — On tient d'Ânas (que Dieu l'agrée !) que le Prophète a dit : « Toutes les créatures sont la famille de Dieu, mais la créature qui est la plus chère à Dieu est celle qui est la plus utile à sa famille. » Cette tradition est rapportée par al-Bazzâr et par aṭ-Ṭabârani, dans son livre [intitulé] « le Mo'ağam (1) » On doit entendre par la famille de Dieu, les pauvres du Dieu Très-Haut, puisque c'est Dieu qui les nourrit. — Dans le Misnad [recueil de traditions appuyées sur des autorités authentiques] d'aś-Śihâb, il est raconté, sur la foi d''Abd-Allah, fils d''Abbâs, (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !) que le Prophète a dit : « Le meilleur des hommes est celui qui lui rend le plus de services. » — Koṭaiyir, fils d''Obaïd, fils d''Amr, fils d''Awf, al-Mozani, a raconté, sur l'autorité de son père, qui le tenait de son grand-père (que Dieu l'agrée !), que le Prophète a dit : « Dieu a des créatures qu'Il a créées pour satisfaire

---

(1) Dictionnaire alphabétique des docteurs de traditions. Voyez Ibn-Kallikân, édité par de Slane, texte arabe, p. 302.

aux besoins des hommes et qu'il s'est juré de ne jamais soumettre aux tortures de l'Enfer. Lorsque le jour de la résurrection sera arrivé, il sera dressé pour elles des chaires, faites de lumière, du haut desquelles elles converseront avec le Dieu Très-Haut, pendant que les autres rendront compte de leurs actions. » — On tient du fils d'Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !), que l'Envoyé de Dieu a dit : « Celui qui s'évertue à rendre un service à son frère musulman, soit qu'il arrive à le lui rendre ou qu'il ne puisse y parvenir, Dieu lui pardonne ses fautes passées et ses fautes futures et il est inscrit, à son avoir, deux immunités : l'immunité du feu de l'enfer et celle de l'hypocrisie. » — On tient de Nâfi'a, qui le donnait sur l'autorité du fils d'Omar, (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !) que l'Envoyé de Dieu a dit : « Je me tiendrai posté auprès de la balance de celui qui aura rendu service à son frère musulman ; si ses bonnes actions l'emportent, ce sera très bien ; dans le cas contraire, j'intercèderai en sa faveur. C'est Abou-Noa'îm qui rapporte cette tradition dans son [livre intitulé] al-Ḥilyah. — Nous lisons, dans le [livre qui a pour titre] Makârim-al-âḳlâq [les nobles vertus] et dont l'auteur est Abou-Bikr al-Ḳaraîṭi, sur l'autorité d'Ânas (que Dieu l'agrée !), que l'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui va et vient pour rendre un service à un Musulman, Dieu lui assigne, pour chaque pas qu'il fait, soixante-dix bonnes actions et lui en pardonne soixante-dix mauvaises ; si, grâce à lui, le service est rendu, il est purifié de ses fautes [et se trouve] comme le jour où sa mère l'a mis au monde ; s'il meurt sur ces entrefaites, il entre immédiatement en Paradis, sans avoir à subir aucun interrogatoire [sur sa conduite]. » — On tient du fils d'Abbâs (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !) que l'Envoyé de Dieu a dit : « Quiconque s'évertue à rendre un service à son frère et l'assiste, dans ce but, de ses conseils, Dieu établit entre lui et l'Enfer, sept fossés, aussi distants l'un de l'autre que le ciel l'est de la terre. » Cette tradition est rapportée par Abou-Noa'îm et Ibn-Abou-d-Doniâ. — On tient d'Abd-Allah, fils d'Omar, (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !) que l'Envoyé de Dieu a dit : « Dieu dispense à certaines personnes des faveurs qu'Il leur maintient tant qu'elles s'occupent des besoins des hommes et que cela ne les ennuie point ; mais si elles s'en lassent, Dieu transfère ces faveurs à

d'autres. » C'est At-Ṭabârani qui rapporte cette tradition. — Nous avons appris par la voie d'aṭ-Ṭabârani, qui le rapporte sur la foi d'excellentes autorités, que, d'après le fils d''Abbâs (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !), l'Apôtre de Dieu a dit : « Il n'y a pas un homme à qui Dieu accorde une faveur et la lui étende, sans qu'il ne mette, en même temps, entre ses mains les besoins des gens : si cet homme ne se montre point reconnaissant (m. à m. se montre dégoûté) de cette faveur, Dieu la lui fait courir vers sa fin. » On tient d'Ânas, fils de Malik, (que Dieu l'agrée !) que l'Envoyé de Dieu a dit : « Quiconque vient en aide à un malheureux, Dieu inscrit à son avoir soixante-treize bonnes actions, dont une seule suffit pour rendre méritoire sa conduite, dans le monde de là-haut et dans le monde d'ici-bas, et dont les autres restantes lui donneront droit à occuper une place plus élevée dans le ciel. » — On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) que l'Envoyé de Dieu a tenu ce propos : « Savez-vous ce que dit le lion quand il rugit ? » — « Dieu et son Prophète connaissent le mieux l'exacte vérité, » lui répondit-on. — « Eh bien ! reprit-il, il dit : « O mon Dieu, fais qu'il ne tombe jamais sous mes griffes aucune personne appartenant aux gens bienfaisants ! » Cette tradition est rapportée par Abou-Manṣour, le Daïlamite, dans [son livre intitulé] le « Mosnad-al-Firdous ». — « On tient du fils d''Omar (que Dieu soit propice au père et au fils !) la tradition suivante : « Comme on demandait un jour, dit-il, à l'Envoyé de Dieu quelle était la personne qui lui était la plus chère, il répondit que c'était celle qui se montrait la plus serviable envers les gens. » — « O Prophète de Dieu, lui demanda-t-on encore, quelle est celle des actions qui est la plus méritante ? » — « C'est, répondit-il, celle qui consiste à faire plaisir à un bon croyant. » — « Et qu'est-ce qui lui fait plaisir ? » lui observa-t-on. — « C'est d'apaiser sa faim, de soulager ses misères et d'acquitter ses dettes. Quiconque prête son concours à son semblable pour lui rendre service, c'est comme s'il jeûnait et se livrait, durant un mois à des exercices continuels de piété ; quiconque prend le parti de l'opprimé et sa défense, Dieu raffermira ses pieds, le jour où tous les pieds glisseront ; quiconque réprime sa colère, Dieu jette un voile sur ses nudités et, en vérité, le mauvais caractère gâte les bons procédés comme le vinaigre gâte le miel. » — On tient d'Ânas (puisse Dieu lui être

propice!) que l'Envoyé de Dieu a dit: « Quiconque aborde son frère Musulman de la façon qu'il aime, dans le but de lui faire plaisir, Dieu lui fera plaisir, à lui aussi, au jour de la résurrection. » Cette tradition, appuyée sur de bonnes autorités, est rapportée par aṭ-Ṭabârani dans le petit [Moaʿǵam, recueil de traditions]. — On tient d'ʿÂïšah (que Dieu l'agrée!) que l'Envoyé de Dieu a dit: « Quiconque apporte une joie dans la maison d'une famille de Musulmans, Dieu ne se trouve satisfait qu'autant qu'il a accordé à cette personne une félicité pas moindre que celle du Paradis. » C'est aṭ-Ṭabârani qui rapporte cette tradition. — On tient de Ǵaʿfar, fils de Moḥammad, dont le grand-père (que Dieu l'agrée!) l'avait appris à son père, que l'Envoyé de Dieu a dit: « Une personne ne fait jamais naître une joie dans le cœur d'un croyant, sans que Dieu ne crée, de cette joie, un ange qui l'adore et célèbre son unité. Lorsque cette personne se trouve dans son tombeau, cette joie vient le trouver et lui dit: « Ne me reconnais-tu point? » — « Qui es-tu donc? » lui demande-t-elle, et elle de répondre: « Je suis la joie que tu as fait naître dans le cœur d'un tel; c'est moi qui, aujourd'hui, vais récréer ta solitude, te suggérer les arguments que tu devras présenter [pour ta défense], t'inculquer les raisons péremptoires que tu auras à donner et, au jour de la résurrection, je corroborerai tes témoignages; j'intercèderai auprès de ton Seigneur et te montrerai ta demeure dans le Paradis. » Cette tradition est rapportée par Ibn-Abou-d-Doniâ. On tient d'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu 'agrée!) la tradition suivante qu'il donnait en citant toutes les utorités, en remontant jusqu'à sa source: « Quand l'un de ous a l'intention d'entreprendre quelque chose, qu'il se lève lans ce but, le jeudi matin de bonne heure, et récite, lorsqu'il ort de chez lui, la fin du chapitre du Qorân, intitulé « La amille d'ʿImrân » (chapitre III), le verset du trône (II, 256), le hapitre qui commence par ces mots: (XCVII, 1) « Certes nous vons fait descendre le Qorân, dans la nuit d'al-Qadr », et le prenier chapitre de ce Saint Livre; car leurs versets renferment tous s souhaits qu'on peut faire et, dans ce bas monde et dans le onde futur. » Ce sont là des paroles du Prophète rapportées xtuellement. — Il y a une maxime des sages qui dit: « Quand demanderas un service à un honnête homme, donne-lui le emps de la réflexion, car il ne réfléchira que pour le bien;

mais, quand tu demanderas un service à un malhonnête homme presse-le d'agir de crainte que son naturel ne lui suggère de ne rien faire. » — Un certain individu demanda à un autre un service, puis s'attarda à aller chercher ce qu'il avait demandé. — « Est-ce que tu ne penses plus au service que tu m'as demandé? » lui dit l'autre. — « Il est loin de ne plus y penser, lui répondit l'individu, celui qui t'a tenu en éveil pour le lui accorder; il ne s'est point écarté de la voie du succès, celui qui s'est adressé à toi pour l'obtenir! » Notre homme, charmé de la spirituelle repartie du solliciteur, satisfit à sa demande et lui fit, de plus, cadeau d'une somme considérable. — Maslamah dit [un jour] à Noṣaiyib: « Demande-moi quelque chose. » — « Ta main, lui répondit ce dernier, est, pour donner, plus longue que ma langue ne l'est pour demander. » Alors Maslamah lui fit donner mille dinars. — ʿAli, fils d'ʿAbou-Tâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire!) a dit: « Se passer d'une chose est moins pénible que de la demander à des gens qui ne méritent point qu'on leur en fasse la demande. » — On rapporte que le même a dit: « N'accablez point votre frère de demandes, car le veau, quand il est toujours pendu aux mamelles de sa mère, celle-ci le repousse à coups de cornes. » Ḏou-r-Riâsataïn dit à Ṯomâmah, fils d'Âśras: « Je ne sais plus vraiment quoi faire, tant je suis assailli de solliciteurs! » — Démets-toi de tes fonctions, lui observa Ṯomâmah, et je te donne ma parole qu'aucun d'eux ne viendra plus te trouver! » — « Tu as raison! » lui répliqua Ḏou-r-Riâsataïn, qui, à partir de ce moment, tint des audiences pour satisfaire à leurs demandes.

Abou-Ǵaʿfar, fils d'al-Qâsim, de Karḳ, raconte le fait suivant: « Je présentai, dit-il, à Abou-l-Ḥasan, ʿAli fils de Moḥammad, fils d'al-Forât, une requête pour un service que j'avais à lui demander. Il lut ma requête et la déposa de ses mains, sans y mettre aucune apostille. Je la repris et me retirai, tout en récitant de manière à ce qu'il l'entendît, ce distique qui faisait allusion à la situation:

Kâmil. — « Quand tu demandes à un homme généreux un service
« et qu'il te le refuse, ne fronce point les sourcils, devant son refus,
« Car, il arrive bien souvent que l'homme généreux refuse, sans que ce
« soit avarice de sa part; c'est seulement une mauvaise chance qu'a rencontrée le demandeur. »

Il entendit ce que je venais d'exprimer, rapporte-t-il, et il me dit : « Retourne, ô Abou-Ǧa'far, sans crainte que le demandeur n'ait mauvaise chance ; seulement, quand vous nous demanderez un service, relancez-nous souvent, car les cœurs sont entre les mains du Dieu Très-Haut. » Ce disant, il prit ma requête et y mit une apostille m'accordant ce que je désirais. — Isḥâq, fils de Rab'aï, ayant prié Isḥâq, fils d'Ibrâhîm al-Moṣa'bi, de faire parvenir une requête à al-Mamoun et ce prince ayant dit à son secrétaire de joindre cette requête à celle d'un tel, celui-ci s'écria :

Wâfir. — « Examine avec bienveillance ma requête et accorde-lui « toute ton attention (mot à mot consolides-en les gânses), car, à cette heure, « elle se trouverait bien compromise :

« Si tu lui faisais partager le lait d'un autre ; cette participation dans l'al- « laitement lui porterait préjudice. »

Abou-Daqâqah al-Biṣri, a dit :

Kâmil. — « Les requêtes que nous t'adressons demeurent arrêtées, « entravées [au seuil de ta porte], en attendant que tu veuilles bien leur « donner accès :

« Fais-moi le plaisir, ô toi pour qui je donnerais ma vie pour racheter la « tienne ! de retirer ces entraves, afin que, dégagées des liens qui les retien- « nent, elles puissent prendre, toutes ensemble, un libre essor. »

Salm, fils d'al-Ḳâsir, a dit :

Motaqârib. — « Si Dieu permet que tes vœux s'accomplissent, « leur réalisation t'en écherra, tout naturellement, sans peine et sans « effort ;

« Ne te réclames donc point de la bonté des gens, mais réclame-toi plutôt « de la bonté de Dieu. »

Quel homme d'esprit que le poète qui a dit :

Ḳafîf. — « O toi qui célèbres les louanges des hommes, afin d'ob- « tenir leurs dons, certes, ce qui se trouve en la possession des hommes « appartient à Dieu ;

« Demande donc à Dieu ce que tu sollicites d'eux et attends-toi, de la part « du Dieu Généreux, du Dieu Distributeur, au lot qui t'est dévolu. »

ʿAbd-Allah, fils d'al-Ḥasan, fils d'al-Ḥosaïn, (que Dieu leur soit propice!) rapporte le fait suivant : « Je vins, dit-il, pour une affaire, à la porte d'ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, qui me dit : Lorsque tu auras besoin de moi pour quelque chose, envoie-moi quelqu'un ou écris-moi un mot, car je rougirais que Dieu te vît au seuil de ma porte! » — On rapporte qu'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée!) a dit : « J'en atteste Celui dont l'oreille est assez vaste pour entendre toutes les invocations, il n'y a personne qui ne fasse naître dans un cœur une joie, sans que le Dieu Très-Haut ne crée aussitôt, de cette joie, une faveur; si un malheur s'appesantit sur cette personne, cette faveur, telle qu'une eau qui coule sur un terrain en pente, court après cette personne et chasse loin d'elle le malheur qui la frappe, comme on chasse un chameau turbulent. » — ʿAli s'adressant à Ǵâbir, fils d'ʿAbd-Allah, l'Ansarite, (puisse Dieu accorder à tous deux des marques de sa satisfaction!) lui dit : « O Ǵâbir, celui vers lequel affluent en abondance les biens de Dieu, vers lui aussi affluent nombreux les besoins des hommes; s'il fait de ces biens un usage qui convienne à Dieu, il en appelle la durée et la continuité; si, au contraire, il en fait un usage qui ne convienne point à Dieu, il en appelle la cessation. » Puisse Dieu nous préserver de la cessation de ses faveurs et nous implorons son appui et sa protection! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde des grâces nombreuses, continuelles, jusqu'au jour de la rétribution dernière! Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!

CHAPITRE XXIII.

Des nobles et des mauvaises natures.

Le Dieu Très-Haut a dit à son Prophète : (Q. LXVIII, 4) « Tu es assurément d'une noble nature. » Le Dieu Très-Haut a donc doué tout particulièrement son Prophète d'une noble nature et de généreux sentiments de cœur qu'il n'accorda à aucun autre [à un si haut degré], tels que la modestie, la générosité, la clémence et la loyauté; puis le Dieu Très-Haut ne fit, pour aucune de ses nobles vertus, un aussi pompeux éloge que celui qu'Il lui a décerné pour la bonté de son caractère, car Il a dit (qu'Il soit exalté !) : « Tu es assurément d'une noble nature ! » — 'Âïšah, (que Dieu l'agrée !) a dit : « Les sentiments du Prophète étaient ceux du Qorân; il s'indignait des actions que le Saint Livre réprouve; il était heureux devant celles qu'il approuve. » — Al-Ḥasan, (que Dieu l'agrée !) lorsqu'il parlait de l'Envoyé de Dieu, avait coutume de dire : « Le plus honoré des enfants des hommes aux yeux de Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !), celui des Prophètes (que les grâces et les bénédictions divines reposent sur eux !) qui occupe auprès de lui la première place, reçut en don les clefs des biens de ce monde; mais il préféra, de ces biens, ceux qui conduisent auprès du Dieu Très-Haut; il mangeait par terre; il s'asseyait par terre : « Je ne suis, disait-il souvent, qu'un homme comme les autres; je mange comme mange toute personne; je m'assieds comme le fait tout individu. » Il ne mangeait point en prenant ses aises, ni devant une table; il se nourrissait de pain d'orge, sans l'humecter de miel; il mangeait des concombres avec des dattes et se plaisait à dire : « La fraîcheur de cela éteint la chaleur de ceci. » L'aliment qu'il aimait le plus, c'était la viande et il disait que ce mets augmentait la finesse de l'ouïe;

« Si je demandais à mon Dieu, disait-il, qu'il m'en donnât à manger tous les jours, Il le ferait. » Il aimait beaucoup la courge et il disait : « O ʿÂïšah, quand vous ferez bouillir la marmite, mettez-y beaucoup de courge ; car la courge raffermit le cœur de l'homme attristé. » « Quand vous ferez cuire de la courge, disait-il encore, faites qu'il y ait beaucoup de bouillon. » Il se colorait le bord des paupières avec de l'antimoine et, en voyage, il portait toujours avec lui son pot d'onguent, sa boite à collyre, son miroir, son peigne et son aiguille pour raccommoder lui-même ses vêtements ; il ne riait jamais aux éclats ; il trouvait bon qu'on s'amusât aux jeux innocents et ne les désapprouvait point ; il se plaisait à lutter de vitesse, à la course, avec les siens. « Je luttai [un jour] à la course, avec lui, rapporte ʿÂïšah, (que Dieu l'agrée !) et je le gagnai ; mais lorsque j'eus pris de l'embonpoint, je luttai de nouveau avec lui et, comme il me gagna, il me frappa sur l'épaule et me dit : « [Nous sommes quittes] cette fois-ci va pour l'autre. » Il possédait des esclaves, en hommes et en femmes, mais il ne s'élevait au-dessus d'aucun d'eux, ni sous le rapport du boire et du manger, ni sous le rapport des vêtements ; c'était un homme du peuple, ne sachant ni lire ni écrire ; il avait été élevé dans des pays arriérés et à la campagne, orphelin de père et de mère, mais le Dieu Très-Haut l'avait doté de toutes les nobles qualités du cœur ; c'était le plus éloquent des hommes comme élocution, le plus agréable comme langage et il se plaisait à dire : « Je suis le plus éloquent des Arabes. » — Ânas (que Dieu l'agrée !) a dit : « J'en atteste Celui qui l'a envoyé, en qualité de Prophète, apporter la Vérité absolue, il ne m'a jamais dit, à propos de quelque chose qui lui avait fait de la peine : « Pourquoi l'as-tu fait ? » ni, à propos de quelque chose que je n'avais pas fait : « Pourquoi ne l'as-tu point fait ? » Personne de sa famille ne me gronda jamais sans qu'il ne dît : « Laissez-le tranquille ; ce qui est arrivé ne doit être mis que sur le compte du sort et du destin. » — Un de nos šaïḳs (que le Dieu Très-Haut leur fasse miséricorde à tous !) a dit : « Il n'y avait rien qui pût priver le Prophète, [même] lorsqu'il se faisait petit et s'humiliait, rien qui pût le dépouiller de ce rang, qui était au-dessus de tous ceux qu'une créature humaine est à même d'occuper, car le Dieu Très-Haut lui avait donné le rang de roi, bien qu'il fût un serviteur humblement soumis à sa volonté ; aussi

alliait-il, en sa personne, ces deux situations, celle de serviteur et celle de roi et, malgré cela, il portait des vêtements rapiécés et de bure, raccommodait lui-même son linge, ressemelait ses souliers, se servait d'ânes sans bâts, comme monture, et prenait [souvent] des personnes en croupe; il se nourrissait d'aliments grossiers et ne se rassasia jamais, durant trois jours consécutifs, de pain de froment et cela jusqu'au jour où il se présenta devant le Dieu Très-Haut; celui qui faisait appel à lui, il s'empressait de se mettre à son service; quand quelqu'un lui donnait une poignée de main, il ne retirait jamais la main sans que l'autre ne l'eût retirée le premier; il visitait fréquemment les malades, suivait les enterrements et se plaisait au milieu des pauvres; c'était l'homme qui craignait le plus Dieu, qui se mortifiait le plus le corps, pour l'amour de Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!), le plus zélé pour le service de Dieu; pour ce qui touchait à Dieu, il n'encourut jamais le blâme de personne; il possédait l'absolution de ses fautes passées et de ses fautes futures; oui, par Dieu! il ne fermait jamais ses portes pour défendre l'accès auprès de sa personne et n'eut jamais de portier qui empêchât d'arriver jusqu'à lui; que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut! » — 'Âïšah (que le Dieu Très-Haut l'agrée!) a dit : « L'Envoyé de Dieu ne frappa jamais une femme, ni aucun de ses serviteurs, ni qui que ce fût, de sa propre main, à moins qu'il ne combattît pour la cause de Dieu; de deux partis dont il avait le choix, il optait toujours pour la solution la plus praticable, à moins qu'il ne s'agît d'un acte coupable ou d'une brouillerie entre parents, car, dans ce cas, c'était le plus intraitable des hommes. » — Ibrâhîm, fils d''Abbâs, a dit : « Si l'on pesait, d'un côté, une maxime de l'Envoyé de Dieu et, de l'autre, toutes les bonnes actions du genre humain, elle l'emporterait en poids. » Cette maxime du Prophète est celle-ci : « Ne cherchez point à éclipser les gens par vos richesses, mais cherchez à les surpasser par vos bonnes qualités », et, suivant une autre version : « Cherchez à l'emporter sur eux par votre air avenant et la bonté de votre cœur. »

On rapporte que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le bon caractère est une longe dont la miséricorde du Dieu Très-Haut est le point fixe et qui vient s'attacher au nez de la personne qui est douée de ce bon naturel; la longe est entre les mains du Dieu souve-

rain qui la tire dans la direction du bien et le bien la tire dans la direction du Paradis; le mauvais caractère est, au contraire, une longe dont le châtiment du Dieu Très-Haut constitue le dormant et qui est attachée au nez de la personne qui est douée de ce mauvais naturel; la longe est entre les mains du Diable qui la tire dans la direction du mal et le mal la tire dans la direction de l'Enfer. » — Un certain Musulman des premiers âges de l'Islâmisme a dit: « Un bon caractère vous fait considérer chez des étrangers comme un parent; un mauvais caractère, au milieu de votre propre famille, comme un intrus. » — Al-Foḍaïl a dit: « J'aime mieux frayer avec un impie qui ait un bon caractère qu'avec un saint homme qui en ait un mauvais, car l'impie qui a un bon caractère se rend supportable aux gens et se concilie leur bienveillance, tandis que l'homme pieux qui a un mauvais caractère s'en fait détester. » — Vers isolé:

Wâfir. — « Cherche-t-il à dissimuler son caractère, son naturel le « ramène [toujours] à ses qualités primitives. » [Chassez le naturel, il revient au galop!]

Dieu, dit-on, a refusé à celui qui a un mauvais caractère la faculté de s'amender, car, par suite de son mauvais caractère, ne s'est-il pas plus tôt corrigé d'un défaut qu'il retombe dans un autre. — On rapporte qu'ʿÂïšah a dit: « Lorsque le Prophète apprenait quelque chose sur le compte de quelqu'un, il ne disait point: « Comment se fait-il qu'un tel.... ? », mais il disait: « D'où vient donc que ces gens.... ? » et cela dans le but de n'inculper personne. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore: « Il n'y a rien de plus pesant dans la balance qu'un bon caractère. » — Il a dit aussi: « Il y a trois qualités qui, se trouvant chez un individu, lui sont profitables: celui dont la parole est sincère, pures sont ses œuvres; celui dont les intentions sont droites voit son pain quotidien s'accroître; celui qui est bon envers les gens de sa maison s'assure une plus longue existence »; puis il ajoutait: « Un bon caractère et s'abstenir du mal augmentent les moyens d'existence. » Un mauvais caractère, dit-on, est un ennemi personnel; car il pousse à ce qu'on le paye de retour. — Al-Ḥasan, fils d'ʿAli, écrivit à son frère al-Ḥosaïn (que Dieu les agrée!), pour lui faire des représentations sur sa libéralité envers les

poètes et ce dernier lui répondit : « Tu sais mieux que moi que l'argent le plus sagement dépensé est celui qui sert à maintenir intacte la réputation. » Remarquez cette exquise urbanité, cette bonté de caractère qui lui faisait commencer sa lettre par ces mots : « Tu sais mieux que moi ». Les deux frères ayant eu ensemble une altercation, on dit à al-Ḥosaïn : « Va trouver ton frère, car il est plus âgé que toi [et il convient que tu fasses le premier pas], mais il répondit : « J'ai entendu dire à mon grand-père, l'Apôtre de Dieu, que, de deux individus qui ont eu des discussions, celui qui fait le premier pas pour se réconcilier, entre avant l'autre dans le Paradis ; or, il me répugnerait d'entrer dans le Paradis avant mon frère aîné. » Ces paroles ayant été rapportées à al-Ḥasan, celui-ci s'empressa de venir trouver son frère et récita, à ce propos, ce distique :

Ṭawîl. — « Oui ! j'irai au devant d'un homme que je sais être mon « ennemi et dont la haine couve au fond du cœur ;

« Je le gratifierai d'un air riant et, aussitôt, la rancune expirant dans son « âme, son cœur reviendra à des sentiments meilleurs. »

Une personne attachée au service de Ǧa'far, fils de Solaïmân, vola un bijou de prix et le vendit pour une somme considérable. Ǧa'far ayant transmis le signalement de ce joyau aux bijoutiers, ceux-ci lui firent savoir qu'un tel l'avait vendu, il y avait quelque temps. Cependant l'individu, qui avait commis ce vol, fut arrêté et conduit devant Ǧa'far. Ce prince, voyant que la charge était accablante, dit à l'individu : « Je vois que tu as la figure toute bouleversée ; n'est-ce pas tel jour que tu m'as demandé ce bijou et que je t'en ai fait cadeau ; vraiment, je jure par Dieu que je l'avais complètement oublié. » Ce disant, il ordonna de rembourser au bijoutier la valeur du joyau, puis il dit à l'individu : « Prends-le maintenant, légalement et à bon droit, et vends-le à un prix qui te satisfasse ; ne le vends point comme un individu qui est sous l'influence de la crainte. » — Moḥammad, fils d''Iyâḍ, s'étant présenté chez al-Mâmoun, ce prince se mit à lui arranger son turban, de sa propre main ; une jeune esclave, qui se trouvait devant lui, étant venue à sourire, al-Mâmoun lui demanda de quoi elle riait. — « Je vais, ô Prince des croyants, observa Ibn-'Iyâḍ, te l'apprendre moi-même ; elle est étonnée de ma laideur

et de l'honneur que tu me fais. » — « N'en sois point étonnée, dit al-Mâmoun à la jeune esclave, car sous ce turban est un noble cœur et une illustration. » Le poète a dit :

Tawîl. — « Est-ce que la beauté de leur figure sert aux hommes
« à quelque chose, lorsque leur réputation n'est pas bonne ?
« Ne t'imagine point que la beauté dénote un homme de mérite ; tout
« glaive poli et luisant n'est point forcément une lame du Yamân. »

On raconte que le roi Bahrâm, étant allé un jour à la chasse, s'écarta de ses compagnons. Il aperçut du gibier à la poursuite duquel il se lança, dans l'espoir de l'atteindre, et s'éloigna ainsi de son escorte. Avisant, sous un arbre, un berger, il descendit de cheval, pour épancher de l'eau, et dit à ce dernier : « Garde mon cheval, pendant que je vais uriner. » Le berger s'avança pour prendre les rênes du cheval qui étaient toutes garnies d'or et, profitant de l'inattention de Bahrâm, sortit un couteau, coupa les bouts des rênes et enleva l'or qui s'y trouvait enchâssé. Bahrâm leva les yeux sur lui et le vit, mais il les baissa aussitôt. Il tint ses regards fixés par terre et demeura sans bouger, jusqu'à ce que notre homme eût enlevé ce qu'il désirait. Alors Bahrâm se leva, se mit la main sur les yeux et dit au berger : « Amène-moi mon cheval, car le vent m'a fait entrer de la poussière dans les yeux, et je ne puis les ouvrir. » En effet, le berger lui amena sa monture et Bahrâm, montant à cheval, galopa jusqu'à ce qu'il eût rejoint son escorte. « J'ai fait cadeau, dit-il au chef de ses écuries, des bouts de mes rênes ; ne soupçonne donc personne de les avoir dérobés. »

On rapporte qu'Ânouśirwân, le premier jour de l'an, donna au peuple, dans son palais, des banquets qu'il présida et où assistaient les grands personnages de son royaume. Lorsque les convives eurent fini de manger, on apporta les vins et on servit les fruits et les bouquets, dans de la vaisselle en or et en argent. Quand on enleva le service de table, une des personnes présentes déroba une coupe en or d'un poids de mille onces et la cacha sous ses vêtements ; mais Ânouśirwân le vit. Le maître d'hôtel, s'apercevant que cette coupe manquait, cria d'une voix retentissante : « Que personne ne sorte avant d'avoir été fouillé ! » — « Pourquoi donc ? » demanda l'empereur. L'échanson lui ayant

rendu compte de ce qui en était, Ânouśirwân lui dit : « Celui qui l'a prise ne la rendra pas et quelqu'un l'a vu qui ne le dénoncera point ; ne fouille donc personne. » L'individu emporta donc la coupe et partit. Il la cassa en morceaux et s'en servit pour se confectionner une ceinture, des ornements pour son sabre ainsi que pour se faire faire un joli costume neuf. L'année suivante, à pareil jour, l'empereur présidait de nouveau et notre homme arriva avec les dites parures. Ânouśirwân l'interpella et lui dit : « Ceci provient de cela. » L'individu se prosterna à terre en disant : « C'est vrai, que Dieu te conserve ! » — 'Abd-Allah, fils de Ṭâhir, rapporte le fait suivant : « Je me trouvais, un jour, raconte-t-il, chez al-Mâmoun et il appela un serviteur en criant : « O page ! », mais personne ne lui répondit. Il appela une seconde fois en criant encore : « O page ! » Là dessus arriva un page turc qui s'exclama : « Eh quoi ! ne faut-il point que les pages mangent et boivent ? chaque fois que nous ne sommes plus là devant toi, tu te mets à crier : O page ! ô page ! jusques à quand crieras-tu : ô page ! » [Devant cette impertinence], al-Mâmoun demeura longtemps la tête baissée et je ne doutais nullement qu'il allait m'ordonner de lui trancher le cou ; mais il leva ses regards vers moi et me dit : « O 'Abd-Allah, quand on a des sentiments débonnaires, les serviteurs deviennent récalcitrants ; mais, si l'on est rude envers eux, ils filent doux ; pour nous, il n'est point dans notre nature de nous montrer d'un caractère méchant et d'obtenir ainsi que nos serviteurs soient plus dociles. »

Le fils d''Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) est l'auteur du récit suivant : « Il nous arriva, dit-il, à Médine, comme gouverneur, al-Walid, fils d''Otbah, fils d'Abou-Sofiân. Sa figure était comme une feuille d'entre les feuilles du Saint-Livre et, par Dieu ! il ne laissa parmi nous aucun pauvre, sans lui donner l'aisance, ni aucun débiteur, sans lui payer ses dettes. Il nous regardait d'un œil plus limpide que l'eau et nous parlait en des termes plus doux que le miel. Je fus témoin des funérailles qu'on lui fit, funérailles dont la grandeur m'eût fait impression, même s'il se fût agi des obsèques de Mo'âwiyah. Nous dinions un jour chez lui. Le maître d'hôtel arriva avec un plat, mais ayant heurté du pied contre un coussin, le plat lui glissa des mains et, par Dieu ! ce ne fut que le menton d'al-Walid qui l'empêcha de tomber par terre et tout ce que le plat contenait coula sur lui. Le domestique

demeura atterré, immobile : il n'avait plus d'autre conscience de lui-même que celle de se tenir sur ses jambes. Al-Walîd se leva, rentra [dans ses appartements] et, après avoir changé de vêtements, revint nous trouver, les traits de son visage radieux. Il s'approcha du maître d'hôtel et lui dit : « Nous n'avons jamais rien vu de plus attristant que l'épouvante que nous t'avons causée ; retire-toi ; toi et tes enfants, vous êtes libres, en l'honneur de la Gloire du Dieu Très-Haut. » — Âḥmad, fils d'Abou-Dâwoud, étant tombé malade, al-Mo'ataṣim vint le voir et lui dit : « J'ai fait vœu que si le Dieu Très-Haut te rendait à la santé, je donnerais en aumônes dix mille dinars. » — « O Prince des croyants, lui dit Âḥmad, tu ferais bien de les réserver pour les habitants des deux villes saintes, car ils sont dans la détresse, par suite de la cherté des denrées. » — « Je me proposais, lui dit al-Mo'ataṣim, de distribuer cette somme en aumônes aux habitants d'ici et de faire une semblable distribution à ceux des deux villes saintes. » — « Que Dieu, ô Prince des croyants, s'exclama Âḥmad, fasse la grâce à l'Islâm et à ses adeptes, de te conserver, car, on peut t'appliquer ce qu'a dit an-Nomaïri, en l'honneur de ton père ar-Raśîd (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !).

Basîṭ. — « Certes, les actions généreuses et la bienfaisance sont des « ruisseaux et Dieu t'a placé à l'endroit où ils se réunissent ;

« Quiconque ne met point toute sa confiance dans le fidèle serviteur de « Dieu, [Âmîn-Allah, surnom d'ar-Raśîd] les cinq prières de la journée ne « lui sont guère profitables. »

Comme on demandait à al-Âḥnaf, fils de Qaïs, de qui il avait appris à avoir un caractère si doux, il répondit que c'était de Qaïs, fils d''Âṣim. « Un certain jour, dit-il, que ce dernier était assis dans sa maison, voilà qu'une négresse à lui vint le trouver, portant une broche sur laquelle était un rôti tout chaud. La négresse retira la broche du rôti et, la jetant par derrière son dos, cet ustensile tomba sur un fils de Qaïs et le tua sur le coup. L'esclave demeura atterrée. « Ne t'effraie point, lui dit Qaïs, je te donne la liberté pour l'amour du Dieu Très-Haut. »

Ibn-'Omar (que Dieu l'agrée !), quand il voyait quelqu'un de ses esclaves s'acquitter, avec conscience, de ses prières, lui donnait la liberté. Comme on lui connaissait cette disposition de

caractère, ses esclaves s'acquittaient de leurs prières avec ferveur, hypocritement devant lui, et il les affranchissait. On lui en fit l'observation et il répondit : « Celui qui nous trompe, à propos de Dieu, ce n'est pas nous qu'il trompe, c'est lui-même. »

On raconte qu'Abou-ʿOṯmân, le pieux, passant dans une certaine rue, au moment de la grosse chaleur du jour, reçut sur lui, du haut d'une terrasse, une cuvette de cendre brûlante. Ses compagnons changèrent de couleur et se répandirent en invectives contre celui qui avait jeté cette cendre. — « Ne dites rien, leur observa Abou-ʿOṯmân, car celui qui mérite qu'on verse sur lui du feu et s'en tire en ne recevant que de la cendre, il ne lui est pas permis de se mettre en colère. »

Comme on demandait à Ibrâhîm, fils d'Àdham, (que le Dieu Très-Haut étende sur lui sa miséricorde !), s'il avait jamais éprouvé quelque plaisir, en ce monde, il répondit : « Oui, deux fois ; la première, ce fut un jour où, me trouvant assis, un homme arriva et urina sur moi ; la seconde où, étant également assis, il survint un homme qui me donna un soufflet. »

On raconte, qu'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib,(que Dieu couvre son visage de gloire !), appela, [un jour], un de ses pages et celui-ci ne répondit point. Il l'appela une seconde et une troisième fois et s'aperçut que le page était étendu de son long. — « O page, lui cria-t-il, tu n'entends donc point ? » — « Si fait ! j'ai entendu. » — « Alors d'où vient que tu ne me réponds point ? » — « C'est qu'étant parfaitement sûr que tu ne me punirais point, je me suis laissé aller à la paresse. » — « Retire-toi, lui dit ʿAli, je te donne la liberté pour l'amour du Dieu Très-Haut. »

On raconte qu'Abou-ʿOṯmân al-Ḥiri fut invité à un repas par un individu qui désirait le traiter. Lorsqu'il fut arrivé à la porte de la maison, son amphitryon lui dit : « O maître, il m'est impossible de te recevoir ; retire-toi, que Dieu te fasse miséricorde ! » En effet, Abou-ʿOṯmân se retira. Lorsqu'il fut de retour chez lui, l'individu vint le trouver et lui dit : « O mon maître, j'ai regretté ce que j'ai fait » et, s'excusant auprès de lui, il le pria de revenir à l'instant ; Abou-ʿOṯmân le suivit et, arrivé à la maison, notre homme lui répéta les mêmes paroles que la première fois. Il renouvela ce manège, durant quatre fois consécutives et, chaque fois, Abou-ʿOṯmân se retirait et revenait. — « O maître, lui dit alors l'individu, je n'ai agi de la sorte envers toi que pour te

mettre à l'épreuve et pour connaître ton caractère » et il se mit à lui présenter des excuses et à lui décerner des éloges. — « Ne me loue point, lui observa Abou-ʿOṯmân, d'une qualité que tu trouves chez les chiens, car c'est le propre de ces animaux de venir, quand on les appelle, et de s'en aller, quand on les chasse. » — Al-Ḥariṯ, fils de Qoṣaï, a dit : « Des lecteurs du Qorân, tous ceux qui sont éloquents et aiment à rire me plaisent ; quant à ceux que l'on aborde d'un air riant et qui vous reçoivent avec une figure renfrognée, puisse Dieu ne point multiplier leurs pareils parmi les Musulmans ! »

Au nombre des traits d'un bon caractère, on cite le suivant qui est donné sur l'autorité du qâḍi Yaḥiâ, fils d'Âkṯam : « Je couchais une certaine nuit, rapporte-t-il, chez al-Mâmoun. Ce prince se trouvait avoir soif, mais il n'osait point appeler un page, pour lui demander à boire, par ce que j'étais couché et qu'il craignait de troubler mon sommeil. Je le vis se lever, marcher sur la pointe des pieds, pour se rendre à l'endroit où était l'eau ; il lui fallait, pour arriver à la place où se trouvaient les brocs, faire près de trois cents pas. Il prit un broc et but ; puis, il retourna et avançant toujours sur la pointe des pieds, il s'approcha du lit sur lequel j'étais couché ; il marchait d'un pas des plus circonspects de peur de me réveiller et regagna ainsi son lit. Vers la fin de la nuit, je le vis se lever pour uriner et, d'habitude, il se levait [pour satisfaire ce besoin] au commencement et à la fin de la nuit. Il resta longtemps à attendre que je bougeasse pour appeler le page et, lorsque je remuai, il sauta à bas de son lit, appela ce dernier et se disposa à faire sa prière ; puis, il vint me trouver et me dit : « Comment vas-tu, ce matin, ô Abou-Moḥammad, et comment as-tu passé la nuit ? » — « J'ai passé une très bonne nuit, ô Prince des croyants, lui répondis-je ; puisse Dieu prendre ma vie en rançon de la tienne ! » — « J'étais déjà réveillé, me dit-il, pour la prière ; mais je n'ai pas voulu appeler mon page, de crainte de troubler ton sommeil. » — « O Prince des croyants, lui dis-je, Dieu t'a tout particulièrement doué de la bonne nature des Prophètes et a voulu que tu te conduisisses noblement comme eux ; le Dieu Très-Haut t'a, en effet, favorisé de cette qualité et l'a portée chez toi au plus haut degré. » Al-Mâmoun me fit donner mille dinars ; je les pris et me retirai. — « Une autre nuit, rapporte-t-il encore, que j'étais

couché chez lui, il se réveilla et fut pris d'un accès de toux. Je me mis à le regarder du coin de l'œil et je le vis qui se bouchait la bouche, avec la manche de sa chemise, pour s'empêcher de tousser, mais la toux l'emportant sur sa volonté, il toussa en se jetant par terre, afin d'en comprimer le bruit et ne point me réveiller. » — Le même personnage raconte encore le trait suivant : « J'étais un jour, dit-il, avec ce Prince, dans un jardin, en train de nous promener. Nous passâmes devant une plante de basilic ; il en prit une ou deux poignées et dit au chef jardinier : « Il faudra me soigner ce parterre et n'y planter aucun légume. » Nous parcourûmes, continue Yaḥiâ, le jardin d'un bout à l'autre et moi j'étais du côté où se trouvait le soleil et al-Mâmoun, du côté de l'ombre. Il me tirait pour que je passasse du côté de l'ombre et pour qu'il fût, lui, du côté du soleil, mais je m'en défendais et nous arrivâmes ainsi au bout du jardin. Quand nous retournâmes, il me dit : « Par Dieu ! ô Yaḥiâ, tu vas prendre ma place et moi je prendrai la tienne, afin que j'aie ma part de soleil, comme tu as eu la tienne et que tu aies ta part d'ombre comme j'ai eu la mienne. » — « Par Dieu ! ô Prince des croyants, lui dis-je, si je pouvais te préserver, le jour de la rude épreuve, au prix de ma vie, certes je le ferais ! » Cependant al-Mâmoun insista jusqu'à ce que j'eusse passé du côté de l'ombre et qu'il eût pris le côté du soleil ; puis me mettant la main sur l'épaule, il s'écria : « Je t'en conjure par ta vie, d'où vient que tu ne me mets point la main sur l'épaule, comme je le fais moi-même ; car il n'est pas bon d'avoir un camarade qui ne vous traite point sur le pied d'égalité. » Remarquez de quelle bonne nature étaient tous ces gens là (puisse Dieu leur accorder des marques de sa satisfaction !) et combien noble était leur manière d'agir. Nous demandons au Dieu Très-Haut de nous accorder un bon caractère et de nous bénir dans nos moyens de subsistance ; Il est le Dieu qui peut tout et Il est à même d'exaucer [ce qu'on lui demande]. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le Haut, le Grand ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde ses grâces !

CHAPITRE XXIV.

Des bienséances en société ; de l'amitié, de la confraternité, des visites et autres choses de ce genre.

Sachez que l'amitié, la confraternité et les visites sont les bases des bons rapports sociaux ; que ces bons rapports donnent la force ; que la force inspire la piété et que la piété est une citadelle inexpugnable et un pilier inébranlable avec lesquels on se défend contre l'oppression, on arrive au but de ses désirs et on mène à bonne fin ses entreprises. Le Dieu Très-Haut se montra plein d'affection envers des gens et leur rappela les bienfaits dont il les avait comblés, dans le but de ramener leurs cœurs à la concorde et de rétablir entre eux, alors qu'ils étaient désunis, la bonne harmonie et la fraternité. En effet, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. III, 98) « Souvenez-vous des bienfaits dont vous a comblés Dieu qui, alors que vous étiez ennemis, a reconcilié vos cœurs et a fait que, par les effets de sa grâce, vous êtes devenus frères. » En décrivant les délices du Paradis et ce qu'il y a préparé de distinctions magnifiques pour les saints, Il établit qu'ils vivront (Q. XV, 47) « comme des frères se faisant face les uns aux autres sur des couches. » — L'Apôtre de Dieu donnait l'exemple de la bonne confraternité et la recommandait. Il établit des liens d'amitié entre ses Compagnons (que la grâce du Dieu Très-Haut repose sur eux tous !). — Le Dieu Très-Haut, parlant des habitants de la Géhenne et des tortures auxquelles ils y seront soumis, leur fait s'écrier : (Q. XXVI, 101 et 102) « Nous n'avons point d'intercesseurs, ni aucun ami qui prenne soin de nous. » — 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !) a dit : « L'homme, sans frère, est comme une

main gauche, sans main droite. » Cette maxime a donné naissance à ce distique :

Motaqârib. — « L'homme, par rapport à ses camarades, est
« exactement ce qu'est la main attenante au poignet ;
« La main, séparée du poignet, ne vaut plus rien ; le poignet, amputé de
» la main, n'est plus bon à rien. »

Ziyâd a dit : « La meilleure acquisition que puisse faire l'homme, ce sont des amis ; car il trouve, en eux, un aide contre les vicissitudes du temps et les revirements du sort et une assistance, dans la bonne et la mauvaise fortune. » Voici une sentence d''Ali (que Dieu l'agrée et couvre son visage de gloire !) :

Tawîl. — « Cherche à te faire de bons et véritables amis, car ils
« seront, pour toi, un appui et un soutien, si tu les appelles un jour à ton
« aide ;
« Ce n'est pas grand'chose que de posséder mille amis et camarades et
« c'est beaucoup que d'avoir un seul ennemi. »

Al-Âwzâ'î a dit : « Un camarade est à son camarade ce qu'une pièce est à un vêtement ; si la pièce n'est point de la même étoffe, elle l'enlaidit. » — 'Abd-Allah, fils de Ṭâhir, a dit : « La richesse est une chose qui va et vient ; la puissance, une ombre qui passe ; mais les amis sont des trésors inépuisables. » — Al-Mâmoun dit [un jour] à al-Ḥasan, fils de Sahl : « J'ai passé en revue les [diverses] jouissances et j'ai reconnu qu'on finissait par être blasé sur toutes, à l'exception de sept. » — « Et quelles sont ces sept, ô Prince des croyants ? », lui demanda al-Ḥasan. — « Ce sont, répondit al-Mâmoun, le pain de froment, la viande de mouton, l'eau fraîche, les vêtements moëlleux, les doux parfums, les voluptés de la couche et le spectacle de tout ce qui est beau. » — « Et qu'est-ce que tout cela, ô Prince des croyants, lui observa al-Ḥasan, en comparaison de la jouissance que tu éprouves à deviser avec d'aimables causeurs ? » — « Tu as raison, c'est encore, de toutes les jouissances, la préférable. » — Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, a dit : « J'ai mangé des mets succulents, j'ai porté des vêtements moëlleux, j'ai monté des chevaux fringants, j'ai défloré des vierges et, de tous les plaisirs, il ne m'est

resté que celui d'un ami auprès duquel je mets de côté tout détail d'étiquette. » C'est ainsi également que Moʿâwiyah (que Dieu l'agrée!) a dit : « J'ai possédé tant de femmes que je ne fais plus de différence entre une femme et un mur ; j'ai mangé tant de mets [succulents] que je ne trouve plus rien de bon ; j'ai bu tant de boissons que j'en suis revenu à l'eau pure ; j'ai fait usage de tant de montures que j'ai fini par opter pour mes souliers ; j'ai tant porté de costumes que mon choix s'est fixé sur le blanc et, de toutes les jouissances auxquelles mon cœur aspirait, il ne m'est plus resté que celle de causer avec un noble frère. » C'est à une pensée semblable que fait allusion ce distique :

Wâfir. — « Comme plaisir, il ne me reste plus que celui de causer « avec des gens d'esprit ;
« Nous en comptions un petit nombre ; mais ce nombre est devenu encore « plus petit. »

Labîd a dit :

Kâmil. — « Il n'y a pas comme la conscience pour censurer un « homme de cœur et la société des gens vertueux le rend meilleur. »

Un autre poète a dit encore :

Ṭawîl. — « Lorsqu'un de tes amis commet une bévue, évertue-toi à « trouver une excuse à sa méprise. »

Comme on demandait à Ibn-as-Sammâk quel était le camarade qui méritait le mieux qu'on lui conservât son amitié, il répondit que c'était celui qui était profondément religieux et possédait un esprit solide ; qui, près de soi ne vous ennuyait point, loin de soi, ne vous oubliait point ; qui, si on était à son entour, vous choyait ; si on était loin, vous faisait respecter ; qui, si on implorait son assistance, venait à votre aide ; si on avait besoin de lui, accourait à votre secours et dont l'affection envers vous se manifestait plutôt par des actions que par des paroles. C'est une pensée semblable que le poète a exprimée dans ce distique :

Ragaz. — « Celui-là est ton véritable frère qui fait cause commune « avec toi et qui, pour t'être utile, se porte même préjudice à lui-même ;

« Qui, lorsque les vicissitudes des temps te terrassent, abandonne [même]
« les siens pour accourir à ton secours. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Celui-là n'est point mon frère qui ne m'aime que de
« bouche ; mais celui-là est mon frère, qui m'aime alors qu'il est loin de
« moi,
« Dont la bourse est la mienne, si je suis dans l'indigence et ma bourse,
« la sienne, si les vicissitudes des temps l'ont réduit à la misère. »

Abou-Tammâm a dit :

Kâmil. — « Qui me fera trouver cet homme qui, si je le mets en
« colère et l'outrage, répond par la douceur à mon indigne conduite.
« Qui, si moi je m'abreuve de vin, lui, m'abreuve de bons procédés, me
« grise de ses exquises manières,
« Et que tu vois prêter à ce dont je l'entretiens et son oreille et son regard
« et son âme, alors que peut-être il est plus au courant de la chose
« [que moi]. »

Comme on demandait à Ḳâlid, fils de Ṣafwân, quel était celui de ses amis qui lui était le plus cher, il répondit : « C'est celui qui couvre mes défauts, me pardonne mes erreurs et est indulgent pour mes fautes. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui ne se fait l'ami que de ceux qui n'ont pas de défauts, rares sont ses amis ; celui qui n'est content de son ami que lorsque celui-ci lui donne la préférence sur lui-même, de longue durée est son dépit ; celui qui censure toutes les fautes, censure en pure perte et rude est son labeur.

Un poète a dit :

Ṭawîl. — « Celui qui ne ferme point les yeux sur les fautes de son ami et sur les quelques défauts qu'il peut avoir mourra ayant encore le reproche sur ses lèvres. »

Un autre poète a dit encore :

Ṭawîl. — « Si, à tout propos, tu trouves à redire à ton ami, tu n'en rencontreras pas un que tu n'aies lieu de censurer ;

« Si, pour un rien qui te répugne, tu t'abstiens de boire à ton saoul, tu « souffriras de la soif ; et quel est l'homme qui est assuré de boire toujours « clair et limpide ? »

Il y a une maxime qui dit : « Lorsque tu remarques chez ton frère quelque chose que tu réprouves ou un vice que tu condamnes, ne romps point les liens d'amitié qui t'unissent à lui et ne lui retire point ton affection ; cherche, au contraire, à guérir ses plaies, à voiler ses défauts, à le faire venir à résipiscence et dégage ta responsabilité par rapport à sa conduite. » Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXVI, 216) S'ils te désobéissent, tu leur diras : Je dégage ma responsabilité à l'égard de ce que vous faites. » Il n'a donc point ordonné à son Prophète de rompre avec eux ; il lui a tout simplement prescrit de dégager sa responsabilité, à l'égard de leur indigne conduite. — Le Prophete a dit : Les âmes forment des corps de troupe ; celles qui se reconnaissent sympathisent entre elles ; celles qui ne se reconnaissent point se combattent. » — Il a dit encore : « Les âmes de deux bons croyants sympathisent entre elles, à une journée de distance, bien que l'une et l'autre ne se soient jamais vues. »

Un certain poète a dit à ce sujet :

Ṭawîl. — Je suis tombé amoureux de vous, en entendant parler de « votre personne, avant de vous avoir rencontré ; l'homme, en effet, je « l'atteste, s'amourache aussi bien par l'oreille que par le regard :

« J'avais ouï dire que vous étiez un modèle de générosité et de distinction « et, lorsque nous nous sommes rencontrés, vous avez été au-dessus même « des éloges qu'on faisait de vous. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Les bouches étaient heureuses de célébrer vos vertus ; « elles rayonnaient de plaisir en parlant de votre personne ; aussi ont-elles « suscité notre admiration [à votre égard],

« Et, à partir de ce moment, sans vous avoir vu, nous sommes tombés « épris de vous ; c'est que le cœur s'amourache parfois d'une personne en « en entendant parler et avant de la voir. »

Deux frères en Dieu ne se sont jamais affectionnés entre eux, sans que le plus méritant aux yeux de Dieu n'ait été celui qui a

montré le plus de tendresse pour l'autre ; un frère ne visite jamais un frère en Dieu, avec le désir de le voir et ayant à cœur de se trouver auprès de lui, sans que les anges ne lui crient par derrière : « C'est très bien ! tu seras heureux dans le Paradis ! » — « Il n'y a pas de plaisir, dit-on, qui égale celui de revoir des frères, ni de peine qui égale celle de les quitter. » — « Le pire des frères, dit-on, est celui qui vous adule, quand vous êtes dans l'opulence, et qui vous abandonne, quand vous êtes dans le malheur. » — « C'est une marque de fidélité, dit-on, que d'être l'ami de l'ami et l'ennemi de l'ennemi de son ami. » — « C'est une chose des plus rares, dit-on, que de trouver de l'affection chez un juif, de la constance chez un chrétien, de l'austérité chez un matérialiste, de la générosité chez un barbare. » — Méfie-toi de l'homme de cœur que tu méprises, de l'homme vil que tu honores, de l'homme d'esprit que tu molestes, du sot que tu plaisantes, du méchant que tu fréquentes. — On dit : « En fait de frères, cultive la société de celui qui te comble d'une foule de bons procédés et qui, en échange d'une seule attention de ta part, oublie toutes celles qu'il t'a prodiguées, se confond pour la tienne en remerciements, en témoignages de gratitude, en éloges, répand sur toi de multiples et importants bienfaits et se considère encore comme ne t'ayant payé de retour que dans une faible proportion. » Ibn-'Âïsah a dit : « Mourrait-on de soif que la soif se calme en revoyant un ami. » — Un certain sage a dit : « Lorsque tes regards tombent sur quelqu'un et que sa vue te déplaît, évite-le du mieux que tu peux. » — 'Abd-Allah, fils de Ṭâhir, a dit :

Ṭawîl. — « O mon ami, quand on a une haine au cœur, ce sentiment se lit sur le visage, de même que, quand on aime, les traits et la physionomie en reflètent la sensation ;

« C'est qu'en effet ce qui répugne au cœur répugne aux yeux, de même que ce qui plaît aux yeux plaît au cœur. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Un ami veut-il me mettre en colère et me fait-il, malgré la soif qui me dévore, remonter à la gorge une salive si abondante qu'elle me suffoque,

« Je lui pardonne ses indignes procédés et réprime ma fureur, de craint
« d'être obligé de vivre sans un ami. »

Un autre poète a dit encore :

Ṭawîl. — « Le coryphée des nobles chevaliers, ce n'est pas celu
« dont le plus grand souci consiste à vider la coupe du matin et, le soir,
« s'adonner à de copieuses libations,
« Mais le vrai chevalier est celui qui, le matin ou le soir, va et vient pou
« faire du mal à l'ennemi et rendre service à l'ami. »

Des bienséances en société. — La bienséance en sociét consiste à se montrer affable, aimable, doux et poli. On rapport sur l'autorité de Ǧâbir, fils d'ʿAbd-Allah, (que la grâce de Die repose sur le père et le fils!) que le Prophète a dit: « C'est l propre des Prophètes et des hommes à la foi sincère de se mon-trer affables, lorsqu'ils se présentent à quelqu'un et de lui donne des poignées de main, lorsqu'ils l'abordent. » — Al-Qaʿqâʿa, fil de S̄awr, l'Hoḏaïlite, se plaisait, quand un individu faisait sociét avec lui, à lui donner une partie de ce qu'il possédait et à l'aide dans ses besoins. Un jour qu'il était allé chez Moʿâwiyah, c prince lui fit donner mille dinars. Or, il se trouvait là une per-sonne qui, pendant la réception, lui avait montré les plus grande marques de déférence et il donna à cet individu, qui lui avait manifesté tant de considération, les mille dinars qu'il avait reçus. Là-dessus notre homme de s'exclamer en ces vers :

Wâfir. — « Je me suis trouvé en société de Qaʿqâʿa, fils de S̄awr, et
« il n'est pas malheureux celui qui est en société de Qaʿqâʿa !
« Tient-on un langage honnête, il a le sourire aux lèvres ; un langage
« pervers, il baisse les yeux et fronce le sourcil. »

Le fils d'ʿAbbâs (que Dieu soit propice au père et au fils!) a dit : « J'ai trois devoirs à remplir envers mon invité ; il me faut l'accueillir avec un regard bienveillant, quand il arrive, le mettre à son aise, quand il s'assied, et lui prêter une oreille attentive, quand il parle. » — « Chaque chose, dit-on, a son moment propice ; le moment propice pour l'esprit, c'est de se trouver en société. » — Un aimable compagnon de société est comme un marchand de

parfums ; si de ses parfums, il ne t'est rien dévolu, du moins, participes-tu à leurs douces senteurs ; un mauvais compagnon, au contraire, est comme un soufflet de forgeron ; s'il ne te brûle point les vêtements avec le feu qu'il attise, du moins, t'incommode-t-il par la fumée qu'il soulève. » — Les anciens Arabes disaient, en guise de compliments : « Puissent les plaisirs et les mets savoureux te saluer dès l'aurore ! » ; ils disaient encore : « Puissent les bons pronostics et tout vol d'heureux augure te saluer dès l'aurore ! » — Ṯomâmah, faisant à al-Mâmoun l'éloge des rapports courtois de société, disait qu'ils agissaient sur les cœurs comme les vents du sud agissent sur les nuages. — Le premier devoir qui incombe à un compagnon de société, c'est d'avoir la juste notion de la place que chacun doit occuper et, par suite, de considérer d'un œil bienséant le siège qu'il occupe par rapport à celui de son voisin, de telle sorte que l'un et l'autre se sentent bien à leur place. — L'Apôtre de Dieu a dit : « Le savant et le souverain sont ceux qui ont le plus de droit à la place d'honneur. » Ǧaʿfar aṣ-Ṣâdiq (que Dieu l'agrée !) a dit : « Lorsque tu entres dans la demeure de ton frère, accueille avec empressement tous les honneurs qu'il e rend, excepté celui de te faire asseoir à la place d'honneur. » — Il convient à l'homme de ne point entrer en conversation avec une personne qui n'y est point disposée. — Il y a une maxime qui dit : « La verve du causeur est en proportion de l'attention le celui qui l'écoute et il est de son devoir de ne causer que de hoses qui soient à la portée de l'intelligence de son auditeur et le ne point se lancer dans des sujets qui seraient déplacés, dans a société où il se trouve » ; en effet, un adage dit : « Chaque ituation a un langage qui lui est propre et le meilleur langage st celui qui est approprié à la situation. » — Il est du devoir, it-on, de la personne qui écoute, quand son interlocuteur l'enetient d'un fait qu'il a déjà ouï dire, de ne point interompre sa conversation ; mais, au contraire, de l'écouter relijieusement, de manière à ne pas perdre un mot de son récit ; est là un principe que l'on regarde comme faisant partie des ègles de la politesse. En agissant de cette façon réservée et iscrète, il peut se faire qu'il en retire des enseignements insuctifs auxquels il n'avait point tout d'abord songé. — « Il y a uit personnes, dit-on, qui, si elles sont méprisées, ne doivent en prendre qu'à elles-mêmes ; ce sont : l'homme qui se trouve

dans une société où il n'est pas à sa place ; celui qui entre en conversation avec une personne qui ne l'écoute point ; celui qui se mêle à la conversation de deux individus, sans qu'ils l'y aient convié ; celui qui s'occupe de ce qui ne le regarde pas ; celui qui donne des ordres à un maître de maison, dans sa maison même ; celui qui vient s'attabler, sans être invité ; celui qui demande service à ses ennemis et, enfin, celui qui fait peu de cas de l'autorité du sultan.

Il est du devoir d'un homme, en société, de faire attention à ses expressions et de veiller à ce que sa langue ne fasse point de faux pas, surtout lorsque son interlocuteur est un homme respectable ; il y a, en effet, un adage qui dit qu'une seule parole a souvent ravi le bonheur. — Abou-l-ʿAbbâs as-Saffâḥ a dit : « Je n'ai jamais connu de mémoire plus prodigieuse que celle d'Abou-Bikr, l'Hodaïlite ; jamais il ne me répéta deux fois le même fait. On raconte qu'Abou-l-ʿAbbâs causant un jour avec lui, un coup de vent fit tomber une cuvette du haut d'une terrasse, au milieu du salon ; toutes les personnes présentes frémirent de peur ; l'Hodaïlite seul ne bougea point et ses yeux demeurèrent attachés sur ceux d'as-Saffâḥ. — « Que j'admire ton calme, ô Hodaïlite ! » lui dit ce dernier. (Q. XXXIII, 4) « Certes Dieu, répliqua-t-il, n'a point mis, dans l'intérieur du corps de l'homme, deux cœurs »; je n'ai donc qu'un seul cœur : or, quand ce cœur est ébloui de lumière par sa conversation avec le Prince des croyants, il n'y a plus chez lui de place pour toute autre chose, et le ciel se fût-il écroulé sur la terre que je ne m'en serais point aperçu, que je n'y eusse point pris garde. » — « Je t'assure, lui dit as-Saffâḥ, que, si je te survis, je ne manquerai point de t'élever à une situation plus haute ! », et ce disant, il lui fit donner une somme d'argent considérable et un magnifique présent.

Ibn -Ḳârigah disait souvent : « Jamais personne n'a exercé sur moi autant d'empire que celui qui prêtait une oreille attentive à ma conversation. » Dans le livre des maximes remarquables [de Zamaḳśari, il est dit] : « Honore la conversation de ton frère, en y prêtant une religieuse attention, et évite-lui le désagrément de te montrer distrait en l'écoutant. » — On dit qu'il sied comme un devoir envers le souverain, quand il bâille ou qu'il laisse tomber de ses mains son éventail, ou qu'il allonge les jambes, ou qu'il s'étire les bras ou qu'il s'accoude, ou encore qu'il fait quelque chose qui

indique sa lassitude, que les gens qui se trouvent auprès de lui se retirent. — Quand Ârdašîr commençait à s'étirer les bras en bâillant, ses compagnons de causerie se retiraient. — C'est encore un devoir envers le souverain de ne point lui raconter un fait deux fois, se fût-il même écoulé un long espace de temps.

Rawḥ, fils de Zinbâʿa, a dit : « Je vécus avec ʿAbd-al-Malik dix-sept ans ; je ne lui racontai un fait deux fois qu'en une seule occasion et il m'observa : « Je te l'ai déjà entendu dire. » — Aš-Šaʿbi a rapporté qu'il n'avait jamais raconté à la même personne un fait deux fois. — ʿAṭâ, fils d'Abou-Rabâḥ, a dit : « Quelqu'un me raconte-t-il une histoire, je l'écoute toujours religieusement, comme si je ne l'avais jamais entendue, et cependant, cette histoire, je la connaissais avant même qu'il fût né. » — Il y a un adage qui dit : « Une figure avenante dénote de l'affection et de la sympathie pour les gens. » — Moʿâḍ, fils de Ǧabal, (que Dieu l'agrée !) a dit : « Quand deux Musulmans se rencontrent, s'abordent tous les deux, le sourire aux lèvres, et se touchent la main, leurs fautes tombent comme tombent les feuilles des arbres. » — Il y a une maxime qui dit : « Un visage riant dénote un cœur généreux, de la même manière que la fleur dénote le fruit. » — Il est de tradition, dit-on, que, lorsqu'on parle à plusieurs personnes, on ne doit point s'adresser uniquement à une seule d'entre elles, mais faire en sorte, au contraire, que chacune ait part à la conversation. — Si l'on veut être convenable en société, il faut aborder son ennemi et son ami, l'air riant, le visage content et le sourire aux lèvres, ne point se montrer infatué de sa personne, ne point jeter les yeux à tort et à travers, ni scruter les gens ; quand on a pris place, il ne faut se croire au-dessus de personne, se garder de croiser les doigts, de s'amuser avec sa barbe, de jouer avec sa bague, de se curer les dents, de se fourrer les doigts dans le nez, de trop cracher, de trop s'étirer, de bâiller à la face des gens et durant la prière ; il faut se tenir tranquillement assis, avoir une conversation suivie et bien ordonnée ; prêter une oreille attentive aux paroles de son interlocuteur ; s'abstenir de trop rire, ne point s'attifer comme des femmes, sous le rapport des parures ; ne point importuner les gens de demandes ; n'exciter personne à commettre des injustices ; ne plaisanter ni avec ses gens ni avec ses esclaves, de crainte de perdre la considération dont on jouit auprès d'eux. Quand on

a une discussion, il faut se montrer logique, se garder de dire des sottises, maîtriser ses élans, peser ses arguments, ne pas trop brandir les mains, ni trop regarder les personnes qui sont derrière vous, calmer sa colère et exposer ses raisons. Si le souverain vous admet auprès de sa personne, tenez-vous à son égard dans une sage réserve et évitez de perdre son estime; parlez-lui de ce qui lui fait plaisir et que la bienveillance dont il vous honore ne vous porte point à vous interposer entre lui, sa famille et les gens de sa maison, bien qu'il vous juge digne de remplir une semblable mission; méfiez-vous de l'ami intéressé, car c'est le pire de vos ennemis; n'ayez point pour votre argent plus de considération que pour votre honneur; évitez de faire société avec les rois, mais, si vous ne pouvez faire autrement, faites-vous un devoir de ne point vous laisser aller à la médisance et gardez-vous de mentir; soyez discret, sobre de demandes, correct dans vos expressions et souvenez-vous des caprices des souverains; observez-vous par rapport à eux, bien qu'ils vous témoignent de l'amitié; gardez-vous d'éructer en leur présence, de vous curer les dents, après avoir mangé à leur table. Ne frayez point avec les gens du peuple : mais, si vous ne pouvez point vous en dispenser, il est bienséant de se garder de se mêler à leur conversation, de fort peu prêter l'oreille à leurs criailleries et de ne point s'arrêter aux expressions malsonnantes de leur langage; gardez-vous de plaisanter avec un homme sensé ou avec un sot, car l'homme sensé vous en garderait rancune et le sot se laisserait aller à des impertinences avec vous; c'est qu'en effet la plaisanterie détruit le respect, fait perdre la considération, suscite la haine, dissipe les heureux effets de la foi et de l'amitié, vicie la décision juridique du légiste, enhardit le sot, atrophie le cœur, éloigne du Dieu Très-Haut et engendre l'indifférence et le mépris. Celui qui, en société, se laisse aller malheureusement à plaisanter ou est cause d'un scandale, qu'il songe à Dieu, au jour de la résurrection. La tradition rapporte, en effet, que le Prophète a dit : « Celui qui, se trouvant dans un salon, y a causé un esclandre et profère, avant de sortir de ce salon, ces paroles : « O mon Dieu, loué sois-tu ! en ton honneur, j'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu que toi ! je te prie de me pardonner, je reviens à toi repentant ! Dieu lui pardonnera l'esclandre dont il a été cause dans ce salon. »

Des convenances à observer quand on voyage en société. — On raconte que l'Envoyé de Dieu, 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !) et un autre personnage des Compagnons du Prophète, se servaient alternativement, dans un voyage, d'un même chameau pour monture. Le tour du Prophète étant venu de marcher, il allait à pied ; ses deux compagnons de route l'adjuraient bien de demeurer en selle, mais le Prophète refusait en disant : « Vous n'êtes, vous autres, pas plus forts que moi pour la marche et je ne saurais me passer pas plus que vous d'une récompense céleste. » — Le Prophète a dit encore : « Ne considérez point les dos de vos montures comme des sièges. » — Il y a un adage qui dit : « Que les jeunes gens ne marchent point en tête des plus âgés, excepté dans trois circonstances, à savoir : quand on chemine la nuit ; quand on franchit un torrent et quand on s'en va au devant de gens montés sur des chevaux. » — 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !) a dit : « Un ami n'est un véritable ami que lorsqu'il prend les intérêts de son frère, dans les trois circonstances suivantes : lorsque ce dernier est dans le malheur ; quand il est absent et quand il est décédé. »

De ce qui a trait aux frères peu fidèles dans l'amitié, qui manquent de reconnaissance et font preuve de peu d'affection envers un ami. — Wahb, fils de Monabbih, a dit : « J'ai vécu en la société des gens, durant cinquante ans, et je n'ai pas trouvé un seul individu qui m'ait pardonné une faute, qui m'ait absout d'un faux pas, qui ait jeté un voile sur une de mes turpitudes. » — 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire !) a dit : « Puisque la perfidie est dans la nature humaine, c'est une sottise que de se fier à tout le monde. » — Comme on demandait à quelqu'un ce que c'était qu'un véritable ami, il répondit : « C'est le nom que l'on donne à un être imaginaire, à un animal qui n'existe point. » Un poète a dit :

Wâfir. — « Nous avons bien entendu parler du véritable ami ;
« mais, en vérité, nous ne pensons point qu'on puisse en trouver chez les
« hommes :
« Je crois, pour ma part, que c'est un mythe, une expression dont on se
« sert dans un sens figuré. »

Abou-d-Dardâ a dit : « Les hommes étaient des feuilles sans épines et les voilà devenus des épines sans feuilles. » — Ǧa'far-aṣ-Ṣâdiq dit à l'un de ses frères : « Réduis le nombre des gens de ta connaissance et ignore ceux que tu connais ; si tu as cent amis, rejettes-en quatre-vingt-dix-neuf et tiens-toi sur la réserve avec le centième. » — Comme on demandait à un certain gouverneur combien il avait d'amis, il répondit : « Oh ! maintenant que je suis en place, j'en ai beaucoup ! » et il récita ce vers :

Basîṭ. — « Les gens sont les amis de celui dont la prospérité dure,
« mais, malheur à celui que les pieds ont fait glisser par terre ! » (1)

Le vizir 'Ali, fils d''Isà, étant tombé en disgrâce, ne vit plus, à sa porte, aucun de ses amis qui avaient l'habitude de s'y trouver, alors qu'il était en place. Lorsqu'il fut redevenu ministre, ses amis accoururent de nouveau à sa porte, ce qui lui fit réciter ce distique :

Basîṭ. — « Les hommes ne sont que les adulateurs des biens de ce
« monde et de ceux qui les détiennent ; mais, ceux-ci viennent-ils à être
« l'objet d'un revirement de la fortune, les voilà, eux aussi, qui leur tour-
« nent le dos ;
« Ils exaltent les riches, mais la fortune contraire vient-elle à fondre sur
« eux, les voilà qui s'en détournent avec précipitation. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Que nos amis sont nombreux, quand nous les comptons,
« mais qu'ils sont en petit nombre, quand nous sommes dans le malheur ! »

Al-Boḥtori a dit :

Basîṭ. — « Garde-toi de te laisser séduire ou éprendre par les dehors
« brillants d'une personne trompeuse qui te fait bonne mine et te cajole,
« Car, fouillerais-tu le monde entier de fond en comble, parcourrais-tu la
« terre de long en large,

---

(1) Ce vers rappelle ce distique d'Ovide :

Donec eris felix, multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

« Que tu ne réussirais jamais à y trouver un ami véritable, ni un frère « qui, d'un cœur sincère, te traite avec des sentiments équitables. »

Un autre poète a exprimé une pensée analogue dans ce distique :

Ṭawîl. — « O mes amis, j'ai fait l'expérience de la fortune et des « gens et je n'ai recueilli d'eux que peines et désagréments ;
« J'ai fréquenté les hommes et je n'ai pas trouvé un seul ami qui tînt « fidèlement ses promesses, pas même moi-même. »

Un autre poète a dit encore :

Kâmil. — « Lorsque j'eus expérimenté les hommes de ce siècle et « [reconnu] qu'il n'y avait, parmi eux, aucun ami véritable qui vous « demeurât fidèle dans le malheur,
« Il me fut avéré qu'il y avait trois choses impossibles à trouver : l'ogre, « le phénix (l'ʿAnqâ) et un ami sincère. »

Vers isolé :

Ṭawîl. — « Chez tous les amis, l'affection n'a point pour base « l'amour de Dieu ; aussi, je ne me fie point à l'amitié qu'ils me prodiguent. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Quand tu prends quelqu'un pour ami, ne sois point « certain que cet ami ne te trompera point.
« Un ami sûr ne te trompera assurément point, mais rarement rencon- « treras-tu un ami sûr. »

Un autre poète a dit encore :

Ṭawîl. — « Tu aimes mon ennemi et tu te figures que je t'aime ; en « vérité ta raison s'égare ;
« Il n'est point mon frère celui qui ne m'aime que de bouche : mon « véritable frère est celui qui m'aime, alors qu'il est loin,
« Celui dont la bourse est la mienne, alors que je suis dans la détresse, « et ma bourse la sienne, si les vicissitudes de la fortune l'ont réduit à la « misère. »

Le sultan irrité contre le vizir Ibn-Moqlah parce qu'on lui avait rapporté que ce ministre avait écrit, comme émanant de

lui, une fausse lettre à ses ennemis, lui fit couper la main et le destitua. Alors, pas une seule des personnes qui fréquentaient ce dernier ne vint le voir et ne prit part à son malheur. Cependant, à la fin de la journée, le souverain, ayant reconnu que son vizir était innocent de ce dont on l'avait accusé, lui conféra une robe d'honneur et le rétablit dans ses fonctions. Alors Ibn-Moqlah récita ces vers :

Monsariḥ. — « Les hommes et la fortune font cause commune ;
« telle est la fortune, tels ils sont ;

« La fortune me fut contraire une demi-journée et, soudain, tout le monde
« de s'esquiver et de disparaître ;

« O vous tous qui m'avez délaissé, revenez, car la fortune m'a souri de
« nouveau ! »

Un autre poète a dit dans le même sens :

Wâfir. — « Ton véritable frère est celui dont le cœur bat à l'unis-
« son du tien ; sur l'amitié duquel tu peux compter ; qui, lorsque tu l'appel-
« les, s'empresse d'accourir à ta voix,

« Qui, en guerre, combat ceux qui t'attaquent et te défend à outrance, en
« te couvrant de son corps. »

Abou-Bikr al-Ḳâlidi a dit :

Kâmil. — « Que de frères ont peu de valeur à mes yeux et en sont
« arrivés à me dégoûter d'eux ; c'est qu'en effet on se dégoûte d'une chose
« qui a peu de valeur ;

« Il n'y a rien de plus difficile à trouver, à notre époque, si on en cherche,
« qu'un ami sincère. »

Il convient à l'homme de ne faire société qu'avec des gens qui ont de la religion et de la piété, car l'amour qui a Dieu pour objectif est un bien et en ce monde et dans l'autre.

Quelle admirable pensée a exprimée le poète qui a dit :

Wâfir. — « Toute affection qui a Dieu pour objectif est durable,
« dans les deux cas, que l'on soit heureux ou malheureux :

« Toute affection, au contraire, qui exclut Dieu est comme de l'herbe sèche
« dans un foyer incandescent. »

Il convient donc à l'homme d'éviter de faire société avec les méchants, de se garder de fréquenter les gens corrompus et de fuir les personnes dont la nature est perverse et dont le monde regarde la conduite comme mauvaise. Le Dieu Très-haut a dit : (Q. XLIII, 67) « Les amis les plus intimes deviendront, en ce jour, ennemis les uns des autres, à l'exception de ceux qui craignent [Dieu]. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. VI, 38) « Il n'y a aucune bête sur la terre, aucun oiseau volant avec ses ailes, qui ne forme une communauté pareille à vous. » Dieu a donc établi une analogie entre nous et les bêtes ; mais cette analogie ne s'applique exclusivement qu'aux caractères, car il n'y a pas un individu qui ne possède quelque instinct de la nature des bêtes et c'est pour cela que l'on trouve que les caractères de l'espèce humaine sont si variés. Voyez-vous un homme, à l'esprit obtus, au naturel grossier, à la puissante carrure, dont le tempérament violent ne vous dit rien qui vaille, classez cet homme parmi la race des panthères. Les Arabes disent, en effet, en proverbe : « plus stupide que la panthère ». En voyez-vous un autre se ruer brutalement au devant des gens, c'est qu'il tient de la nature des chiens, car le propre des chiens est de molester ceux qui les laissent tranquilles et de faire du mal à ceux qui ne leur en font aucun ; agissez donc envers lui comme vous agissez envers le chien qui aboie après vous ; ne vous retirez point et ne le laissez point tranquille. Rencontrez-vous un homme qui est toujours d'un avis contraire, qui dit oui, quand vous dites non ; non, quand vous dites oui : classez-le dans la catégorie des ânes, car c'est le propre des ânes de reculer, quand on veut les faire avancer, d'avancer, quand on veut les faire reculer : on ne retire aucune utilité d'un être pareil, et il est impossible de s'en débarrasser ; en voyez-vous un autre se ruer sur les troupeaux et sur les personnes, rangez-le dans la catégorie des lions et méfiez-vous de lui, comme on se méfie du lion ; si vous avez le malheur d'avoir affaire à un mauvais sujet, plein d'astuce, tenez-le comme étant de la race des renards ; voyez-vous un individu qui s'en va, colportant partout la calomnie et semant la zizanie entre les amis, rangez-le dans la classe des putois, animaux tout petits. Les Arabes disent, en effet, en proverbe, quand les gens se brouillent : « Les putois ont vessé au milieu d'eux et ils se sont brouillés. » En voyez-vous

un autre qui demeure insensible aux leçons de morale et devant le savoir, qui fuit la société des savants, se complaît dans les commérages des gens mondains, rangez-le dans la catégorie des escarbots, car l'escarbot se plaît à vivre dans les matières fécales et à se vautrer dans les saletés, fuit l'odeur du musc et de la rose et, lorsqu'il respire des odeurs parfumées, meurt sur-le-champ : en voyez-vous un autre prendre de sa personne le même soin que la femme prend de la sienne pour plaire à son mari, être recherché dans sa mise, arranger coquettement son turban, s'éprendre d'admiration pour lui-même, rangez cet homme dans la catégorie des paons ; avez-vous le malheur d'avoir affaire à un homme haineux, qui n'oublie point les injures, se venge bien longtemps après de vos moindres offenses, tenez-le comme participant de la race des chameaux. Les Arabes disent, en effet, en proverbe : « plus rancunier qu'un chameau » ; évitez donc de frayer avec un individu de cette espèce. Dans un ordre d'idées semblable, que l'homme sensé s'abstienne de faire société avec les méchants et les gens fourbes et de mauvaise foi, car en agissant ainsi, il se mettra à l'abri des artifices des hommes et donnera à son cœur et à son corps la quiétude. Mais Dieu sait le mieux ce qui en est.

Des visites et des raisons qui y convient. — Suivant l'Apôtre de Dieu, le Dieu Très-Haut se plaît à dire : « Il est de mon devoir d'aimer ceux qui, pour l'amour de moi, se prodiguent une affection réciproque ; ceux qui, pour l'amour de moi, se montrent pleins de dévouement les uns envers les autres ; ceux qui, pour l'amour de moi, se rendent entre eux visite ; au jour [du rassemblement dernier], en ce jour où il n'y aura pas d'autre protection que la mienne, je les couvrirai de ma protection. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Pour celui qui va voir un malade ou rendre visite à un ami, il y a une voix qui lui crie : « Béni sois-tu ! Béni soit le sol où tu poses tes pas ! Puisses-tu avoir ta demeure dans le Paradis ! » — Il y a un adage qui dit : « L'affection est un arbre dont les visites sont les racines. » Un poète a dit :

Basîṭ. — « Visite les personnes que tu chéris, la maison fût-elle loin
« et te fallût-il, pour arriver auprès d'elles, franchir grilles et portières ;

« Que la distance ne t'empêche point de leur rendre visite ; certes l'ami « est prodigue de visites envers ceux qu'il affectionne. »

Faites que vos visites soient assez espacées, en conformité de ce précepte de l'Apôtre de Dieu : « Que vos visites soient espacées, on ne vous en aimera que davantage ! » — Un poète a exprimé une pensée semblable dans ce distique :

Ṭawîl. — « Ayez soin d'espacer vos visites : si on en fait trop, elles « ouvrent la porte à la désaffection ;
« Voyez la pluie ; persiste-t-elle, elle lasse ; vient-elle à faire défaut, on la « réclame avec des mains suppliantes. »

Il y a un adage qui dit : « Les visites trop fréquentes importunent, tandis que les visites trop rares aigrissent. » Un ami écrivit à son ami ce vers :

Ṭawîl. — « Si nous nous abstenons de nous visiter, alors que nous « habitons dans la même ville, il n'y a pas plus d'avantage à ce que nos « demeures soient voisines qu'éloignées. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Si je passe auprès de la demeure qu'habite ma chère « Salmâ et que je ne m'y arrête point, c'est assurément un mauvais procédé « de ma part. »

Un autre poète a dit :

Ḳafîf. — « Il nous est arrivé un messager de la part de la famille de « ma [chère] So'adâ. Oh ! les délicieuses paroles échangées entre moi et lui ! »

Un autre poète a dit encore :

Ṭawîl. — « Je visite des demeures attenantes à celle de ma belle et mon cœur est dans la demeure que je ne visite point. »

Al-Mosta'în fit une visite à Moḥammad, fils d'Yazîd, le Mohalabite, lui fit cadeau de deux cent mille dirhems et lui donna une terre en fief ; aussi celui-ci de s'exclamer :

Kâmil. — « Tu m'as particulièrement honoré d'une visite dont l'honneur subsistera pour nous à jamais !

« Et tu as acquitté mes dettes, dettes considérables, qu'al-Motawakkil,
« malgré sa générosité, n'avait point soldées. »

Al-Mâmoun, engageant sa jeune esclave al-Ḳaïzorân à venir le voir, lui écrivit ces vers :

Ḳâfîf. — « Nous sommes très heureux, mais notre bonheur n'est
« à son comble que lorsque nous vous possédons auprès de nous :
« Le seul ennui auquel nous sommes en butte, ô vous l'objet de notre
« amour, c'est que vous êtes absente d'où nous nous trouvons.
« Hâtez-vous donc de venir; que dis-je, si vous pouvez voler avec les ailes
« du vent, faites-le. »

Comme on demandait à un philosophe quel était l'ambassadeur qui avait le plus de succès, il répondit que c'était celui qui était aimable et spirituel. — Il y a un adage qui dit : « Si vous envoyez en mission un ambassadeur, choisissez-le beau de figure et beau de nom. » — Loqmân a dit à son fils : « O mon cher enfant, n'envoie jamais un ambassadeur ignorant et, si tu n'en trouves point de sage et d'expérimenté, sois toi-même ton propre ambassadeur. » Un certain poète a dit :

Wâfir. — « L'ambassadeur temporise-t-il, dis-toi que c'est là le
« succès; ne te réjouis point s'il fait preuve de précipitation. »

Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XXV.

Des sentiments de pitié et de commisération envers les Créatures du Dieu Très-Haut ; du mérite de ceux qui intercèdent et rétablissent les liens de l'amitié.

(DEUX SECTIONS.)

SECTION PREMIÈRE.

DES SENTIMENTS DE PITIÉ ET DE COMMISÉRATION ENVERS LES CRÉATURES DU DIEU TRÈS-HAUT.

Dieu (qu'Il soit exalté !) a dit : (Q. IX. 129) « Il est venu vers ‹ous un prophète pris parmi vous : les excès que vous commet-ez lui font de la peine : il est pour vous plein de sollicitude : il ›st compatissant et miséricordieux envers les vrais croyants. » — Dieu (qu'Il soit glorifié et exalté !) s'est dépeint lui-même à ses erviteurs, lorsqu'Il a dit : (Q. II. 138) « Certes, Dieu est assuré-nent plein de bonté et de miséricorde pour les hommes. » — Le)ieu Très-Haut a dit encore : (Q. I. 1 et 2) « Louange à Dieu, le eigneur des mondes, le Clément, le Miséricordieux. » Les com-nentateurs disent que le mot clément est une expression de ten-resse qui indique l'affection, la douceur, la bienveillance, la énérosité, la bonté, la mansuétude envers les créatures et que mot miséricordieux a les mêmes acceptions. On dit que le 1ot Raḥmân (clément) s'applique au monde présent et le mot aḥîm (miséricordieux) au monde futur.

On rapporte, sur l'autorité d'Ânas, fils de Mâlik, (que Dieu agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Par Celui qui tient ma vie itre ses mains, Dieu ne répand jamais les trésors de sa clé-ence que sur un homme qui est clément lui-même. » — « O pôtre de Dieu, lui observâmes-nous, cléments, nous le sommes

tous. » — « L'homme véritablement clément, objecta le Prophète, n'est point celui qui est, en particulier, indulgent pour lui-même et pour sa famille, mais bien celui qui est indulgent envers tous les Musulmans. » Cette tradition est rapportée par Abou-Yʿalâ et aṭ-Ṭabarâni. — On rapporte, sur l'autorité de Ǵâbir, fils d'ʿAbd-Allah, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui n'est point indulgent, on ne sera point indulgent envers lui ; celui qui ne pardonne point, il ne lui sera point pardonné. » On donne, sur la même autorité, que le Prophète de Dieu a dit : « Soyez miséricordieux, on sera miséricordieux envers vous ; pardonnez et il vous sera pardonné. » — On donne sur l'autorité d'Abou-Bikr le Véridique que l'Apôtre de Dieu a tenu ce propos : « Le Dieu Très-Haut et Très-Glorieux a dit : « Si vous désirez ma clémence, soyez vous-mêmes cléments envers mes créatures. » Cette tradition est rapportée par Abou-Moḥammad, fils d'ʿAdi, dans son livre [intitulé] al-Kâmil. — Nous avons appris par la voie d'aṭ-Ṭabarâni, qui le donnait sur l'autorité d'aś-Śaʿbi, qui le tenait d'an-Noʿamân, fils de Bośaïr, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Il en est des sentiments de commisération, d'affection et de bonne amitié qu'entretiennent entre eux les vrais croyants, comme de la santé du corps ; lorsqu'un de ses membres souffre, tout le reste du corps se plaint de fièvre et d'insomnie. » « Je vis en songe, rapporte aṭ-Ṭabarâni, l'Apôtre de Dieu et je le questionnai sur cette tradition : le Prophète me répondit, en me faisant signe de la main : « Authentique, authentique, authentique », [en répétant ce mot] trois fois.

On rapporte, sur l'autorité d'Ibn-Masʿaoud, (que Dieu l'agrée!) que le Prophète a dit : « Celui qui essuie de sa main la tête d'un orphelin, à chaque cheveu sur lequel sa main aura passé, se trouvera, pour l'honorer, un flambeau, au jour de la résurrection. » Un gouverneur, entrant chez ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée!) trouva ce kalife, couché sur le dos, et ses enfants qui jouaient sur son ventre. Le gouverneur s'en étant montré scandalisé, ʿOmar lui demanda comment il en agissait avec sa famille. — « Quand je rentre, lui répondit le Gouverneur, tout le monde se tait. » — « Eh bien! reprit ʿOmar, résigne tes fonctions, car, si tu n'es pas bon envers ta famille et tes enfants, comment pourrais-tu l'être envers le peuple de Moḥammad! » — On rapporte, sur l'autorité d'Abou-Saʿïd al-Ḳodri (que Dieu

l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Ce ne sera point grâce à leurs actions que les nobles cœurs de mon peuple entreront en Paradis, mais ils y entreront, grâce à la miséricorde de Dieu, à leur générosité d'âme, à la quiétude de leur cœur et à leur indulgence envers les Musulmans. »

SECTION II.

DE CEUX QUI INTERCÈDENT ET RÉTABLISSENT LES LIENS DE L'AMITIÉ.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV. 87) « Celui qui intercède, dans un but louable, en recueillera une part ; celui qui intercède, dans un but mauvais, en recueillera également une part, car Dieu surveille toutes choses. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Le Dieu Très-Haut demandera compte à son serviteur de la haute considération dont il aura joui, de même qu'il lui demandera compte de sa conduite ici-bas et lui dira : « Je t'ai accordé une haute influence ; t'es-tu servi de ce crédit pour venir en aide aux opprimés, pour terrasser les oppresseurs ou pour secourir les affligés ? » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « La plus méritante des aumônes consiste à assister de son influence celui qui n'en a aucune. » — On rapporte, sur l'autorité d'Abou-Bordah, qui le tenait d'Abou-Mousâ, al-Âś'ari, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Quand quelqu'un vient me demander quelque chose, intercédez en sa faveur, afin que vous soyez récompensés de votre intercession et que le Dieu Très-Haut daigne accorder ce qu'il [lui] plaît par la bouche de son Prophète. » — On rapporte, sur l'autorité de Samorah, fils de Gondob, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « La plus méritoire des aumônes, c'est l'aumône de la langue. » — « O Apôtre de Dieu, lui demanda-t-on, qu'est-ce que c'est que l'aumône de la langue ? » — « C'est, répondit-il, l'intercession par laquelle on fait mettre en liberté un captif, on empêche que le sang de quelqu'un soit versé, on attire du bien sur la tête de son semblable et on le préserve d'un désagrément. » C'est aṭ-Ṭabarâni qui rapporte

cette tradition dans [son livre intitulé] al-Makârim. — ʿAli (que Dieu l'agrée!) a dit : « L'intercesseur est l'aile du solliciteur. » — Un individu dit à un certain gouverneur : « Les gens sollicitent par des intermédiaires ton appui ; ils reçoivent tes bienfaits et c'est à d'autres qu'à toi qu'ils en expriment leur gratitude ; pour moi, je suis moi-même, auprès de toi, mon intercesseur, afin de t'exprimer, à toi et non à d'autres, mes sentiments de reconnaissance. »

On rapporte qu'al-Manṣour se plaisait beaucoup à causer avec Moḥammad, fils de Ǵaʿfar, fils d'ʿAbd-Allah, fils d'ʿÂbbâs, (que la grâce de Dieu repose sur eux tous!) : aussi les gens, eu égard à la haute influence de ce dernier, avaient-ils recours à lui pour qu'il leur servît d'intercesseur. Al-Manṣour finit par en être importuné et lui refusa sa porte, pendant quelque temps ; mais ne pouvant se passer de sa société, il prescivit à ar-Rabiʿa de lui en parler. En effet, ce dernier s'acquitta auprès de Moḥammad de sa commission et lui dit : « Laisse tranquille le Prince des croyants et ne l'importune plus de tes intercessions. Moḥammad y consentit. Or, comme il se rendait à la porte du palais, il fut accosté par une troupe de Qoraïchites, porteurs de suppliques, qui le prièrent de les remettre à al-Manṣour. Moḥammad leur fit part de la fausse position où il se trouvait ; mais ils ne voulurent rien entendre et exigèrent qu'il s'en chargeât. « Eh bien! leur dit-il, glissez-moi vos pétitions dans la manche » ; puis, il entra chez al-Manṣour qui se trouvait dans [son palais d']al-Ḳaḍrâ dont la position dominait la ville de Bagdad et les jardins environnants. « N'admires-tu point ce magnifique spectacle, ô Abou-ʿAbd-Allah ? » lui demanda al-Manṣour. — « Que Dieu te bénisse, ô Prince des croyants, dans ce qu'il t'a octroyé et te fasse prospérer, en mettant le comble à ses faveurs dans ce qu'il t'a départi ; car aucun Arabe sous le règne de l'Islâm, ni aucun barbare dans les temps anciens, n'a fondé une ville plus inexpugnable, ni plus magnifique que la tienne ; mais, à mes yeux, il y a un défaut qui la dépare. » — « Et quel est ce défaut ? » demanda al-Manṣour. — « C'est que, lui répondit Moḥammad, je n'y possède aucun domaine. » — Eh bien! lui dit al-Manṣour en riant, je l'embellis à tes yeux, en t'accordant trois domaines que je te donne en fief. » — « Tu es, ô Prince des croyants! s'écria là-dessus Moḥammad, l'honneur des aiguades, la provi-

dence des abreuvoirs : fasse le Dieu Très-Haut que les jours qui te restent à vivre soient plus longs que ceux que tu as vécus ! » Cependant Moḥammad passa toute la journée avec le Prince et, lorsqu'il se leva pour se retirer, les pétitions apparurent hors de sa manche et il se mit à les refouler dedans, en disant : « Retournez désappointées et déçues ! » A ces paroles, al-Manṣour se mit à rire et s'écria : « Au nom des droits que j'ai sur toi, que ne m'as-tu informé et fait part de ce qui en est de ces pétitions ! » Moḥammad lui ayant exposé ce qu'il en était, al-Manṣour s'exclama : « O rejeton de celui qui enseignait le bien, ce n'est pas à d'autres qu'à un prince généreux que tu t'adresses » ; et lui de réciter, sous forme de sentence, ces paroles d'ʿAbd-Allah, fils de Moʿâwiyah, fils d'ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar :

Kâmil. — « Bien que nous soyons issus d'une illustre famille, nous « ne nous reposons point sur notre noble origine ;

« Nous bâtissons comme ont bâti nos ancêtres et nous agissons comme « ils ont agi. »

Puis, il examina les requêtes et accorda à toutes, sans exception, ce qu'elles demandaient. « Je sortis donc, rapporte Moḥammad, du palais impérial, avec un double gain, bénéfice pour moi et bénéfice pour d'autres. » — Un individu, rapporte al-Mobarrad, vint me trouver pour que je m'employasse à lui faire obtenir quelque chose et il me récita ces vers de sa composition :

Basîṭ.— « Je viens te trouver, ne me prévalant d'aucune relation, « ni d'aucune parenté, mais me réclamant de ce que la renommée de tes « bienfaits s'est répandue au loin ;

« J'ai passé la nuit, perplexe et désolé ; mon état précaire d'étranger m'em- « pêchait de fermer l'œil, mais en pensant à ta générosité, mes paupières « s'assoupissaient :

« Je ne cesse de chanceler, au point que mes pieds se dérobent sous moi ; « trouve donc le moyen de les raffermir et puissent les tiens ne jamais « trébucher !

« Lors même que tu aurais l'intention de faire ce qui serait en désaccord « avec tes sentiments de générosité, tes mains ne sauraient s'y résoudre, ni « ton noble caractère t'y convier. »

« Je m'employai, en effet, pour lui, rapporte le narrateur, et je lui fis obtenir, en fait de bienfaits, ce que je pus. » — Un

individu adressa à Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, une pétition dans laquelle se trouvait ce vers :

Tawîl. — « Mon intercesseur auprès de toi, c'est Dieu, pas d'autre « que lui, et il n'y a pas moyen de repousser un pareil intercesseur. »

Yaḥiâ invita cet homme à se tenir assidûment dans le vestibule et, tous les jours, dans la matinée, il lui donnait mille dirhems. Lorsqu'il fut arrivé au chiffre de trente mille dirhems, l'individu s'esquiva et Yaḥiâ s'écria : « S'il était demeuré là jusqu'à la fin de ses jours, je ne lui aurais jamais supprimé cette allocation. » Vers :

Tawîl. — Nous sommes venus te trouver, nous recommandant de « l'Elu (Moḥammad) et il n'est point déçu, dans ses espérances, celui qui « se prévaut d'une pareille recommandation ;
« C'est à la porte de notre [souverain] Maître que j'en appelle de mon oppres- « sion et j'espère bien qu'il me délivrera de mes angoisses et de mes infortu- « nes. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Recommande-toi du Prophète, car, tout serviteur est « protégé, quand il se prévaut de sa recommandation ;
« Ne te désole point, si tu es dans des circonstances critiques ; car que de « bontés cachées Dieu recèle dans son sein ! »

On raconte que Gabriel (que la paix repose sur lui !) a dit : « O Moḥammad, si notre culte du Dieu Très-Haut s'exerçait sur la surface de la terre, nous pratiquerions trois vertus : celle de donner à boire aux Musulmans ; celle de venir en aide aux pères chargés de famille et, enfin, celle de jeter un voile sur les fautes des Musulmans, lorsqu'ils tombent dans le péché. » O mon Dieu, couvre nos fautes de ton voile protecteur et absous-nous des conséquences de nos actions ! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XXVI.

De la pudeur, de l'humilité, de l'aménité de caractère et de la condescendance.

(DEUX SECTIONS.)

SECTION PREMIÈRE.

DE LA PUDEUR.

ʿÂïšah (que le Dieu Très-Haut l'agrée!) a dit : « Il y a dix nobles qualités du cœur : la véracité dans les traditions, la sincérité du langage, la fidélité à la foi promise, le soulagement des parents malheureux, la gratitude envers les bienfaiteurs, la charité, le respect des engagements contractés, la pratique de l'hospitalité et, par dessus toutes, la pudeur. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « La pudeur est une branche de la foi. » Il a dit encore : « Parmi les maximes des anciens prophètes qui sont parvenues jusqu'à nous, se trouve celle-ci : « Si tu n'as pas de pudeur, conduis-toi comme bon te semble. » — ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu couvre son visage de gloire!) a dit : « Celui qui se drape dans le vêtement de la pudeur, les hommes ne voient point ses fautes. » — On cite, sur l'autorité d'ʿAli, fils de Zaïd, sur la foi de ses aïeux, la tradition suivante que ces derniers donnaient, en nommant toutes les personnes qui l'avaient transmise depuis son origine : « Celui qui n'a pas de pudeur est un infidèle mécréant. » — Abou-Mousâ al-Âšʿari (que Dieu l'agrée!) a dit : « Certes, en entrant dans le cabinet obscur, pour m'y laver, après la cohabitation charnelle, je ne manque jamais d'y courber les reins, par honte de mon Dieu. » — Un certain auteur a dit : « Le visage que la pudeur garde est comme le joyau enfermé dans l'écrin. » — Al-Ḳawwâṣ a dit : « Les hommes agissent sous l'in-

fluence de quatre mobiles, à savoir : la crainte, l'espérance, le respect et la pudeur, et le plus noble de ces mobiles, c'est la pudeur. Comme ils sont sûrs qu'en toutes circonstances Dieu les voit, ils disent : « C'est absolument la même chose pour nous que nous le voyions ou qu'il nous voie. Pour eux, ce qui les retient de commettre des actes coupables envers lui, c'est la honte qu'ils en ont. » Il y a un proverbe qui dit : « Le contentement du cœur est l'indice de la sécurité; la sécurité, l'indice des sentiments de reconnaissance; la reconnaissance, l'indice de nouveaux bienfaits; les nouveaux bienfaits, l'indice du maintien du bien-être ; mais la pudeur est le pronostic de tous ces biens. »

SECTION II.

DE L'HUMILITÉ, DE L'AFFABILITÉ DE CARACTÈRE ET DE LA CONDESCENDANCE.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XV, 88) « Sois plein de condescendance envers les vrais croyants. » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. XXVIII, 83) « Cette demeure de la vie future, nous la donnerons à ceux qui ne cherchent point à s'élever sur terre, ni à faire le mal. L'avantage final est réservé aux hommes pieux. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « La meilleure des dévotions, c'est l'humilité. » — Il a dit encore : « Ne m'exaltez point au-delà de mon propre mérite, de crainte que vous ne disiez de moi ce que les chrétiens ont dit du Messie; car le Dieu Très-Haut et Très-Glorieux m'a pris comme serviteur avant de me prendre comme Prophète. » L'Apôtre de Dieu ayant adressé la parole à un individu qui était venu le trouver, celui-ci fut pris de tremblement. « Remets-toi, lui dit le Prophète, car je ne suis point un souverain; je suis tout bonnement le fils d'une femme de la famille de Qoraïch, qui mange du qadid (lanières de viande séchées au soleil, puis salées pour être conservées). » L'Apôtre de Dieu raccommodait lui-même ses vêtements, ressemelait ses souliers et faisait, dans sa famille, le service d'un domestique; il n'était ni orgueilleux, ni hautain ; c'était le plus modeste des hommes et le plus humble d'entre eux. Quand il racontait quel-

que chose que le Dieu Très-Haut lui avait révélé, il le disait simplement et sans forfanterie. L'Apôtre de Dieu a dit : « La clémence ne fait que donner plus de puissance à l'homme ; soyez donc cléments et Dieu ne vous en rendra que plus puissants. L'humilité ne fait que l'élever davantage ; soyez donc humbles et Dieu vous élèvera. L'aumône ne fait qu'augmenter la fortune ; soyez donc charitables et Dieu augmentera vos biens. » — ʿAdi, fils d'Ârṭâh, dit à Iyâs, fils de Moʿâwiyah : « Tu marches vraiment bien vite. » — « C'est l'allure, répondit Iyâs, qui est la plus incompatible avec la fierté et celle qui fait le plus rapidement les affaires. » — Moʿâwiyah ʿAli, fils d'az-Zobaïr, et Ibn-ʿÂmir étant sortis ensemble, ce dernier resta debout et Ibn-az-Zobaïr s'assit. — « Veuille bien t'asseoir, dit celui-ci à Ibn-ʿÂmir, car j'ai entendu le Prophète de Dieu s'écrier : « Que celui qui aime que les gens restent debout devant lui prenne possession de sa place en Enfer ! » — Il y a un adage qui dit : « L'humilité est le marchepied de la grandeur. » — Moṭarrif, fils d'ʿAbd-Allah, portait des vêtements de bure et s'asseyait parmi les malheureux. Comme on lui demandait l'explication de sa conduite, il répondit : « Mon père était un homme altier et j'ai voulu me faire petit devant mon Dieu, dans l'espoir qu'il se montrerait plus indulgent pour la morgue qu'avait étalée mon père. » — Mogâhid a dit : « Lorsque le Dieu Très-Haut submergea dans les flots le peuple de Noé, fières étaient les montagnes de leur élévation et pleines d'humilité étaient les collines d'al-Goudi (1) ; aussi Dieu éléva-t-il ces dernières au-dessus des montagnes et y fit-il reposer les fonds de l'arche. » — Le Dieu Très-Haut dit à Moïse : « Sais-tu pourquoi tu es le seul de tous les hommes à qui j'aie adressé la parole ? » — « Non, Seigneur », lui répondit Moïse. — « C'est que je t'ai vu, reprit Dieu, dans ton humilité, te rouler à mes pieds le front dans la poussière. » On dit sous forme d'adage : « Celui qui s'élève au-dessus de son mérite, s'attire la haine des hommes. » — Abou-Moslim, l'auteur du Ḏaḳîrah, a dit : « Il n'y a que les gens de peu qui soient fiers, les gens de rien qui soient or-

(1) Al-Goudi est une montagne, située à l'Est du Tigre, dans la province de Mossoul, sur laquelle, d'après le Qorân, l'arche de Noé s'arrêta, après le déluge. Cette assertion est détruite par l'autorité du Pentateuque qui fait s'arrêter l'arche sur le mont Ararat en Arménie.

gueilleux ; quiconque se fait petit devant Dieu, Dieu l'élève. » Gloires soient rendues à Celui devant la Grandeur de la Toute-Puissance duquel tout s'abaisse ! Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XXVII.

De la fatuité, de l'orgueil, de la morgue et autres défauts de ce genre.

Sachez que l'orgueil et la fatuité sont le tombeau des vertus et la source des vices ; entre autres vilenies auxquelles ils donnent naissance qu'il vous suffise de savoir qu'ils empêchent de prêter l'oreille aux bons conseils et d'accepter les réprimandes. L'orgueil suscite la haine et met obstacle aux sentiments affectueux. L'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui possède, dans son cœur, le poids d'un grain d'orgueil n'entrera pas en Paradis. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Celui qui traîne avec orgueil les pans de sa robe, Dieu ne le regarde point. » — Al-Âḥnaf, fils de Qaïs, a dit : « Tout individu qui se donne des airs de grandeur, c'est qu'il trouve dans sa personne quelque défaut. » — Les sages se sont toujours préservés du péché d'orgueil et l'ont continuellement abhorré. Platon, ayant aperçu un sot infatué de sa personne, s'écria : « Je voudrais être comme tu t'imagines que tu es et que mes ennemis fussent comme tu es en réalité ! » — Un individu en apercevant un autre qui faisait le beau en marchant lui cria : « Puisse Dieu avoir pour moi les mêmes sentiments que tu as pour ta personne et ne point professer pour moi les mêmes sentiments que je professe pour la tienne ! » — Al-Âḥnaf a dit : « Je suis vraiment étonné de voir comment des gens, qui ont passé deux fois par le canal de l'urètre, peuvent oser être fiers ! » — Un des fils d'al-Mohallab, passant auprès de Mâlik, fils de Dînâr, affectant des airs de grandeur, dans ses allures, celui-ci lui cria : « O mon cher enfant, que ne te défais-tu de ces airs de grandeur ; cela n'en vaudrait que mieux pour toi ! — « Tu ne me connais donc point ? » lui observa le jeune homme. — « Si fait ! je te connais parfaitement bien ; tu as commencé par être une goutte infecte de sperme ; tu finiras par être une sale charo-

gne et, entre temps, tu es le récipient de matières fécales. » [Devant cette sanglante apostrophe], le jeune homme baissa la tête et s'abstint, dans la suite, d'en agir comme il le faisait. — Il y a un adage qui dit : « Avec l'orgueil, la royauté ne se maintient pas longtemps. » Qu'il vous suffise de savoir que l'orgueil est un défaut qui fait perdre le rang de chef et de maître et ce qu'il y a encore de pis, c'est que le Dieu Très-Haut exclut du Paradis les orgueilleux ; le Dieu Très-Haut a dit en effet : (Q. xxviii, 83) « Cette demeure de la vie future, nous la donnerons à ceux qui ne cherchent point à s'élever sur la terre ni à semer la corruption » ; il a donc mis sur la même ligne l'orgueil et la corruption. Le Très-Haut a encore dit : (Q. vii, 143) « J'écarterai de mes enseignements ceux qui se conduisent sur terre orgueilleusement, sans raison. » Un certain sage a dit : « Je n'ai jamais vu un orgueilleux, sans que son orgueil ne passât de lui à moi ; » il voulait dire : « sans que je ne me montrasse plus fier que lui. » Soyez bien pénétrés que l'orgueil engendre la haine et celui que les hommes haïssent, ses affaires ne prospèrent point. Les Arabes regardaient Ǵadimah al-Âbraś, comme étant d'un orgueil démesuré. On raconte qu'il était si orgueilleux qu'il ne s'asseyait à la table de personne, et qu'il disait : « Je ne veux avoir pour commensaux que les deux étoiles polaires. » — Ibn-ʿAwânah était, comme orgueil, l'homme le plus dégoûtant qu'il y eut au monde. On rapporte qu'il dit un jour à son page de lui verser à boire de l'eau et que celui-ci lui ayant dit oui, il se mit à crier : « Il n'y a que celui qui peut dire non qui répond oui ! qu'on le calotte ! », ce que l'on fit. [Une autre fois] il appela un fossoyeur et lui adressa la parole ; puis, lorsqu'il eut fini, il se fit apporter de l'eau avec laquelle il se rinça la bouche, se regardant comme s'étant sali en lui ayant parlé. Il y a un adage qui dit : « Un tel s'est placé à une hauteur telle qu'il se briserait s'il en tombait. » Al-Ǵâḥiẓ a dit : « Parmi les Qoraïchites, les familles réputées pour leur fierté, étaient les Banou-Maḳzoum et les Banou-Omaiyah ; chez les Arabes, les Banou-Ǵaʿfar, fils de Kilâb, et les Banou-Zorârah, fils d'ʿAdi. » — Les monarques persans ne regardaient leurs sujets que comme des esclaves et se considéraient eux-mêmes comme des dieux. — Comme on disait à un individu de la tribu des Banou-ʿAbd-ad-Dâr : « Que ne vas-tu trouver le kalife ? » il répondit : « Je crains que le pont ne s'effondre, sous le

poids de ma noblesse ! » — Comme on demandait à al-Ḥaǵǵâǵ, fils d'Àrṭâh, comment il se faisait qu'il ne venait point à l'assemblée congrégationnelle, il répondit qu'il craignait de se trouver coudoyé par des maraîchers. — Wâïl, fils de Ḥoǵr, étant venu trouver le Prophète, celui-ci lui donna une terre en fief et dit à Moʿâwiyah : « Montre-lui cette terre et dresse-lui-en l'acte de possession. » Moʿâwiyah sortit avec Wâïl, par une chaleur intense de midi et marcha derrière la chamelle de ce dernier ; les pieds calcinés par les rayons brûlants du soleil, il dit à Wâïl : « Fais-moi monter en croupe derrière ta chamelle » ; mais celui-ci lui répondit : « Je ne suis point de ces rois qui prennent des personnes en croupe sur leurs montures. » — « Donne-moi alors tes sandales. » — « Ce n'est point, ô Ibn-Abou-Sofiân, par avarice, que je te les refuse, mais il me répugnerait que les princes du Yaman vinssent à savoir que tu as chaussé mes sandales ; seulement, tu peux marcher à l'ombre de ma chamelle, ce sera assez d'honneur pour toi. » On rapporte que Wâïl vécut jusqu'à l'avènement de Moʿâwiyah au trône et qu'étant venu voir ce kalife, celui-ci le fit asseoir à ses côtés, sur son canapé, et s'entretint avec lui. — Al-Masrour, fils d'Hind, demanda à un individu s'il le connaissait et celui-ci lui répondit que non. — « Je suis al-Masrour, fils d'Hind. » — « Je ne te connais pas davantage. » — « Peste et malédiction, s'écria là-dessus al-Masrour, sur celui qui, ne connaît point la lune ! » Le Poète a dit :

Basîṭ. — « [O mes deux amis], dites à cet insensé dont l'orgueil gonfle « les veines du cou : « Si tu savais tous les maux qu'engendre l'orgueil, « tu ne serais point si fier !

« L'orgueil corrompt les sentiments religieux, affaiblit l'esprit, détruit la « bonne réputation ; prends-en donc bonne note ! »

Il n'y a que les gens de peu qui soient orgueilleux ; il n'y a que les cœurs élevés qui soient humbles ; mais Dieu est le mieux informé. Puisse Dieu répandre ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et les bénir !

CHAPITRE XXVIII.

Des titres de gloire ; des luttes pour la prééminence ; de l'inégalité des titres de gloire et des écarts qui existent entre eux.

Au nombre des textes qui ont trait aux luttes pour la prééminence, on cite ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXXII, 18) « Celui qui est un vrai croyant, serait-il donc comme celui qui est un impie trangresseur ? Ils ne seront point regardés comme égaux. » Ce verset fut révélé, à propos d'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib (que Dieu couvre son visage de gloire !) et d'ʿOqbah, fils d'Abou-Moʿaîṭ, qui se disputaient la palme de la prééminence ; et encore celles où le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XLI, 40) « L'impie qui sera jeté dans le feu de l'Enfer serait-il mieux partagé, ou bien est-ce celui qui se présentera, en toute sécurité, au jour de la résurrection ? » Ce verset fut révélé, à propos d'Abou-Ǵahl et d'ʿOmar, fils de Yâsir. La descendance généalogique de notre Seigneur, l'Envoyé de Dieu, est la plus illustre des origines ; l'Apôtre de Dieu a dit en effet : « Je suis un prince des enfants d'Adam, mais, je ne m'en prévaux point. » — Le Dieu Très-Haut s'est refusé à reconnaître la gloire tirée de la noblesse des ancêtres, dans ces paroles de son Saint-Livre : (Q. XLIX, 13) « En vérité, le plus honorable d'entre vous, aux yeux de Dieu, est le plus pieux d'entre vous » ; par suite, le seul mérite dont on puisse se faire un titre de gloire, dans l'Islâm, c'est la piété envers Dieu. De son côté, l'Apôtre de Dieu a dit : « Votre prophète et votre père sont deux personnes d'un seul et même genre ; l'Arabe n'a de supériorité sur une personne de race non arabe, le blanc, sur le noir, que par la piété ! ne vous l'ai-je donc point toujours enseigné ! » — Al-Âṣmaʿî a dit : « Une certaine nuit que je faisais mes tournées autour de la Maison Sainte, voilà que j'aperçus un jeune homme

qui, cramponné aux tentures de la Ka'bah, s'exclamait en ces vers :

Basîṭ. — « O toi qui exauces la prière que t'adresse l'opprimé dans « [le silence de] la nuit ; ô toi qui délivres des maux, des afflictions, des ma- « ladies !

« Autour de ta Maison Sainte, tes hôtes dorment et s'éveillent : mais, toi, « ô le Dieu vivant, ô le Dieu sempiternel, tu ne dors point !

« Triste, éperdu, désolé, je t'implore, ô mon Dieu ! je te supplie, au nom « de ta Maison Sainte, de ton Enceinte Sacrée, d'avoir pitié de moi !

« Si l'impie désespère de ta bonté, [il n'y a rien d'étonnant] ; qui donc « comble de ses bienfaits ceux qui lui désobéissent ! »

Puis, fondant en larmes, il s'exclamait encore en ces vers :

Ṭawîl. — « O toi à qui on a recours dans toutes les détresses ! c'est à « toi que je me plains de ma misère ; daigne avoir pitié de mes souffrances !

« O toi qui peux dissiper mes angoisses, tu es mon [unique] espérance ! « pardonne-moi toutes mes fautes et exauce ma prière !

« J'ai commis de vilaines, de honteuses actions ! il n'y a personne au « monde qui soit aussi coupable que moi !

« O toi, le but suprême de mes vœux, me condamnerais-tu au feu éternel ? « mais alors que deviendraient mes espérances, que deviendrait mon épou- « vante ? »

A ces mots, le jeune homme tomba par terre sans connaissance. Je m'approchai de lui et je reconnus que c'était l'ornement des serviteurs de Dieu, 'Ali, fils d'al-Ḥosaïn, fils d''Ali, fils d'Abou-Ṭâlib (que la grâce de Dieu repose sur eux tous !). Je lui pris la tête sur mes genoux et me mis à pleurer. Une de mes larmes étant tombée sur sa joue, il ouvrit les yeux et s'écria : « Quelle est donc la personne qui vient nous déranger ? » — « C'est ton serviteur al-Âṣma'ï, lui répondis-je ; ô mon cher Maître, pourquoi ces pleurs et cette désolation, alors que tu es un membre de la famille du Prophète et de la mine de l'Apostolat. Le Dieu Très-Haut n'a-t-il pas dit : (Q. XXXIII, 33) « Dieu désire seulement éloigner de vous l'abomination, [de la vanité, attendu que vous êtes] la famille [du Prophète] et vous purifier par une [parfaite] purification. » — « Tant s'en faut ! tant s'en faut ! ô Âṣma'ï, s'écria-t-il ; certes Dieu a créé le Paradis pour ceux qui lui obéissent, fussent-ils des esclaves abyssiniens, et il a créé l'Enfer pour ceux qui lui désobéissent, fussent-ils de nobles Qoraï-

chites ! Le Dieu Très-Haut n'a-t-il pas dit : (Q. XXIII. 103, 104, 105) « Or donc, lorsque la trompette sonnera, il n'y aura plus, en ce jour, de parenté entre eux ; on ne se demandera plus assistance les uns aux autres. Ceux dont les balances seront pesantes [de bonnes œuvres], ceux-là seront les heureux ; mais ceux dont les balances seront légères, ce seront ceux qui auront perdu leurs âmes ; ils resteront pour toujours dans l'Enfer. » Bien que la glorification de soi-même soit condamnée par les traditions émanant du Prophète et rejetée par les esprits consciencieux, néanmoins, [il faut dire que] les anciens Arabes se faisaient un titre de gloire de l'éloquence qu'ils déployaient en cette occasion, de cette éloquence naturelle, coulant de source et sans effort, fruste et sans apprêt ; eux seuls se jugeaient aptes à célébrer dignement leurs propres mérites ; ils ne se fiaient qu'à eux seuls pour glorifier leurs propres vertus. Ka'b, fils de Zohaïr, quand il récitait une poésie, s'adressait à lui-même ces paroles : « Voilà qui est bien ! par Dieu, c'est plus que bien ! » — « Eh quoi ! lui observait-on, tu exaltes toi-même tes propres vers ! » — « Parfaitement ! répondait-il, car je sais mieux les apprécier que vous. » — Al-Komaït, quand il avait déclamé un poème, lui adressait une allocution élogieuse ; venait-il de le réciter, il s'exclamait : « Quelle érudition dans mes flancs ! quelle éloquence dans ma bouche ! » — Al-Ǵâḥiẓ a dit : « Si le médecin ne prônait point les vertus de ses remèdes aux malades, il ne trouverait point de clients. » Lorsque Ibn-al-Moqannah publia son opuscule auquel il donna le nom d'al-Yatîmah (la perle sans pareille), pour indiquer qu'il était l'unique dans son genre, son œuvre obtint, comme il y aspirait, un grand succès auprès du public, tandis que s'il ne l'avait point présentée sous cette dénomination, elle aurait subi le sort de tous ses autres opuscules.

Dans ce chapitre, nous allons relater, s'il plaît au Dieu Très-Haut, quelques morceaux en vers et en prose composés par des orateurs éminents qui ont célébré leur propre gloire et par des personnes qui ont chanté leurs propres mérites.

Abou-Bikr al-Hoḏali a raconté le fait suivant : « J'escortais al-Manṣour, lorsque nous rencontrâmes un individu, monté sur une chamelle alezan qui dévorait l'espace. Cet homme portait une tunique (ǵobbah) en filoselle et un turban de manufacture d'Aden et avait à la main un fouet qui touchait presque à terre. Quand

al-Manṣour l'aperçut, il me donna l'ordre de le lui amener. Je l'appelai, le questionnai sur sa généalogie, son pays, sa tribu, ses parents et sur les administrateurs de la dîme aumônière et il me répondit d'une manière fort spirituelle. Ses réponses ayant plu à al-Manṣour, ce prince lui dit : « Récite-moi des vers. » En effet, notre individu lui déclama une poésie d'Âws, fils de Ḥoǵr et des vers d'autres poètes appartenant à la tribu des Banou-ʿAnbar, fils de Tamîm et, gardant la parole, finit par citer un vers de Ṭarîf, fils de Tamîm, dont voici les paroles :

Basîṭ. — « Oui ! les affaires, lorsque je les commence, sont sûres « d'aboutir ; certes les affaires ont un commencement et une fin. »

Eh ! mon brave, lui dit al-Manṣour, Ṭarîf, qu'était-il parmi vous, quand il a exprimé ce vers ? » — « Il était, répondit notre homme, celui des Arabes qui faisait sentir le plus pesamment à son ennemi le poids de son bras, qui était le plus hospitalier envers ses hôtes, qui veillait le mieux à la défense de ses protégés. » — « O frère des Banou-Tamîm, lui observa al-Manṣour, c'est très bien de ta part de faire l'éloge de ton contribule, mais son vers conviendrait assurément mieux à ma personne qu'à la sienne. »

Voici des vers d'Abou-ṭ-Ṭamaḥân :

Ṭawîl, — « Je suis issu de cette race d'hommes, de vrais hommes, « qui, lorsqu'elle vient à perdre un de ses chefs, un autre comme lui surgit « à sa place (1) ;

« Tels les astres du firmament ; l'un d'eux vient-il à disparaître, un autre « s'élève à l'horizon, bientôt suivi par d'autres encore.

« [Si éclatante est] leur gloire et [si brillantes sont] leurs figures, qu'elles « illuminent les ténèbres de la nuit, au point [qu'à leur lueur] le joaillier « pourrait enfiler les perles qu'il a percées ;

« Dans cette tribu, partout où est le chef, partout où ses escadrons se por- « tent, là le trépas accourt [accomplissant son œuvre de destruction !]. »

Moʿâwiyah, en arrivant à Médine, monta en chaire et fit un sermon dans lequel il demanda qu'était [en somme] le fils d'ʿAli ?

---

(1) Virgile, *Enéide*, livre XII. . . . *uno avulso, non deficit alter.*

(que le Dieu Très-Haut l'agrée !). Là-dessus, al-Ḥasan se leva et, après avoir loué Dieu et lui avoir rendu des actions de grâces, s'écria : « Le Dieu Très-Grand et Très-Glorieux n'a jamais envoyé un Prophète, sans lui susciter un ennemi, de ces gens sans aveu ; moi, je suis le fils d'ʿAli, et toi, tu es le fils de Saḵr ; tu as pour mère Hind et moi, j'ai pour mère Fâṭimah ; tu as eu pour grand'mère Qaïlah et ma grand'mère à moi a été Ḳadîǵah. Que Dieu maudisse le plus vil de nous, comme origine, le plus obscur de nous, comme nom, le plus grand de nous en impiété, le plus profond de nous en hypocrisie ! » A ces mots tous les gens de la mosquée de s'écrier : Amen ! Amen ! Immédiatement Moʿâwiyah mit fin à son sermon et rentra chez lui. — On raconte que Moʿâwiyah, étant parti pour le pèlerinage, passa par Médine où il distribua aux habitants de l'argent ; mais al-Ḥasan, fils d'ʿAli, (que la grâce de Dieu repose sur le père et le fils !) se garda bien de se présenter. Quand il fut sorti de la ville, al-Ḥasan, fils d'ʿAli, l'aborda et Moʿawiyah lui dit : « Bienvenu soit celui qui nous a mis de côté jusqu'au moment où nous avons eu tout dépensé et qui vient maintenant à notre rencontre pour nous taxer d'avarice ! » — « Tu n'as pas pu dépenser tout ce que tu as, lui observa al-Ḥasan, alors que les impôts du monde entier affluent dans tes caisses. » — « Eh bien ! reprit Moʿâwiyah, je vais donner l'ordre qu'on te compte exactement ce que j'ai fait donner aux autres habitants de cette ville, malgré que je sois le fils de Hind. » — « Eh bien ! moi qui suis le fils de Fâṭimah, lui riposta al-Ḥasan, ce que tu veux me donner, je le refuse. » — Al-Ḥosaïn étant venu un jour chez Yazîd, fils de Moʿâwiyah, celui-ci se mit à se glorifier et à dire : « Nous autres, nous autres !...., nous possédons tels et tels titres de gloire et de noblesse ! », devant al-Ḥosaïn qui ne dit mot. Sur ces entrefaites, le Muaḏḏin fit entendre son appel à la prière et lorsqu'il cria : « J'atteste que Moḥammad est l'Envoyé de Dieu », al-Ḥosaïn s'exclama : « O Yazîd, l'Envoyé de Dieu, de qui est-il le grand-père ? » Là-dessus, Yazîd rougit et ne répondit mot. C'est à ce propos qu'ʿAli, fils de Moḥammad, fils de Ǵaʿfar, a dit :

Ṭawîl. — « Une bande de Qoraïchites nous dispute la palme de la
« prééminence, d'un air dédaigneux et avec force gesticulations :
« Après une lutte des deux côtés pour la palme de la gloire, un appel

« [parti du haut] des minarets se prononçait, ainsi que nous le soutenions,
« en notre faveur et contre eux :
« Nous ne disions plus mot, lorsqu'une voix retentissante se faisant
« entendre du haut de toutes les mosquées proclama notre supériorité sur
« eux. »

et qu'il a dit encore [sur le même sujet] :

Basîṭ. — « Comme noblesse d'origine, entre ma tribu et la leur, il y
« a la même différence que celle qui existe entre la chapelle de Minâ et le
« versant sur lequel elle s'élève ;
« Chez nous, on n'a jamais suspendu un glaive à la ceinture d'un garçon
« de dix ans, sans qu'il ne sentît sa bravoure devenir plus impétueuse et
« plns tranchante que ce glaive ! »

Al-ʿAbbâs, fils d'ʿAbd-al-Moṭṭalib, Ṭalḥah, fils de Ŝaïbah et ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, se disputaient la palme de la prééminence. « Moi, disait al-ʿAbbâs, je suis le chef de la Siqâyah (1) et l'administrateur de ce service ! » — « Moi, disait Ṭalḥah, je suis le gardien de la Maison Sainte et en mes mains en sont les clefs ! (2) » — « Je ne connais pas, disait ʿAli à son tour, ce dont vous arguez ; pour moi, j'ai prié dans la direction de cette Qiblah, six mois avant vous, et le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IX, 19) « Donner à boire aux pèlerins et visiter le Saint Temple, comptez-vous ces actions comme [des œuvres aussi méritoires que] celles accomplies par celui qui croit en Dieu et au jour dernier, etc. ? » — Deux individus, au temps de Moïse, (que la paix repose sur lui !) se disputaient la palme de la prééminence. « Je suis, disait l'un, un tel, fils d'un tel » et il citait successivement neuf de ses ancêtres idolâtres. — « Moi, disait l'autre, je suis le fils d'un tel et si mon père n'avait pas été un vrai croyant, je ne l'aurais point cité. » A ce sujet, le Dieu Très-Haut fit cette révélation à Moïse (que la paix soit sur lui !) : « Pour ce qui est de celui qui argue de neuf aïeux idolâtres, il incombe à Dieu de les condamner tous, lui faisant le dixième, au feu de l'Enfer :

(1) La Siqâyah était une espèce d'administration des eaux. (Voir *Essai sur l'histoire des Arabes*, par Caussin de Perceval, tome I, p. 239.)

(2) Cette dignité s'appelait Ḥigâbah : elle consistait en la garde des clefs de la Kaʿbah etc. et avait dans ses attributions tout ce qui était relatif à l'intendance et au ministère du temple (*loco citato*, même page).

quant à celui qui fait remonter son origine seulement à son père, vrai croyant, il incombe à Dieu de l'admettre avec son père, vrai croyant, dans le Paradis. »

Salmân, le Persan, a dit :

Wâfir. — « S'ils se glorifient de descendre de Qaïs ou de Tamîm,
« [moi, je proclame que] mon père, c'est l'Islâm, que je n'ai pas d'autre
« ancêtre que lui ! »

Ǵarîr et al-Farazdaq se disputaient la palme de la prééminence, devant Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik. « Je suis, disait al-Farazdaq, le fils de celui qui rendait les morts à la vie ! » — Solaïman ayant désapprouvé ces paroles, al-Farazdaq lui dit: « O Prince des croyants, le Dieu Très-Haut a dit: (Q. v, 35) « Celui qui sauve une âme vivante, c'est comme s'il avait sauvé la vie à tout le genre humain et, de plus, ajouta-t-il, mon grand-père est celui qui a aboli la coutume d'enterrer les filles vivantes. » Al-'Abbâs, fils d''Abd-al-Moṭṭalib, est l'auteur du distique suivant :

Kâmil. — « Certes, les tribus des Qoraïchites, en général, nous
« regardent comme les princes des habitants de la vallée de la Mekke ;
« Elles jugent que notre supériorité sur leurs plus hauts personnages est
« comme celle d'un phare qui éclaire la route de sa lumineuse clarté. »

Al-Ḥakam, fils d''Abd-ar-Raḥmân, al-Marwâni, écrivit, de l'Andalousie, au gouverneur de Miṣr (Le Caire), ce distique où il se glorifiait de son origine :

Ṭawîl. — « Peu importe que notre situation ait changé ou que les
« revirements du sort se soient appesantis sur nous ! Ne sommes-nous pas
« toujours les descendants de Marwân ?
« Quand il nous naît un enfant, la terre en est dans la jubilation, les
« chaires en tressaillent d'aise ! »

Ce distique était suivi d'une épitre dans laquelle il lui décochait des traits satiriques et l'insultait. Le gouverneur de Miṣr lui fit cette réponse : « Or sus, tu savais qui nous sommes et tu nous as tourné en dérision ; si nous savions qui tu es, nous te répondrions. » — Abou-l-'Abbâs as-Saffâḥ se plaisait à deviser pendant la nuit et à entendre les gens discuter entre eux. Une

certaine nuit, Ibrâhîm, fils de Makramah, le Kindite, Kâlid, fils de Ṣafwân, fils d'al-Âhtam, se trouvant chez lui, engagèrent entre eux une conversation et s'entretinrent [des enfants] de Moḍar et du Yaman. — « O Prince des croyants, dit Ibrâhîm, fils de Makramah, les habitants du Yaman furent les Arabes auxquels le monde entier obéissait, qui régnèrent constamment et qui se transmettaient le trône de père en fils et de l'un à l'autre ; parmi eux on cite an-Noʿamân, al-Mondir, ʿIyâd le souverain du Baḥraïn, et encore tous ceux qui (Q. XVIII, 78) « s'emparaient de vive force de tous les navires » ; il n'y a pas une seule entreprise, qui ait offert de la difficulté, qui ne leur soit attribuée ; quand on leur demandait, ils donnaient ; si un hôte descendait chez eux, ils l'hébergeaient ; ce sont les Arabes pur sang et les autres les Arabes métis. » — « Je ne pense pas, dit Abou-l-ʿAbbâs, que le Tamîmite se rende à tes prétentions ; que t'en semble-t-il à toi, ô Kâlid ? » — « Si le Prince des croyants, répondit ce dernier, me permet de prendre la parole, je parlerai. » — « Parle, lui dit le Prince, et ne redoute personne. » — « L'étourdi ! dans son ignorance, dit Kâlid, il s'est grossièrement trompé et a parlé en dépit du bon sens ; comment cette supériorité pourrait-elle exister pour des gens qui n'ont jamais possédé de langues éloquentes, ni ne furent jamais les dépositaires de paroles authentiques que leur ait apportées un livre divin, ou que des traditions leur aient léguées ; ils arguent de leur supériorité sur nous parce qu'ils ont eu an-Noʿamân et al-Mondir ; mais nous, nous revendiquons, en notre faveur, cette supériorité, par ce fait que nous avons possédé le meilleur des hommes, le plus généreux des généreux, Moḥammad (que les grâces et les bénédictions de Dieu reposent sur lui !), faveur dont Dieu nous a comblés, nous et eux. Nous comptons donc, parmi nous, le Prophète, l'Élu de Dieu, le kalife agréé ; à nous appartiennent le temple vénéré des fidèles, le puits de Zamzam, le mur sacré de la Kaʿbah, la station d'Abraham, l'Ḥiǵâbah (la garde des clefs du Saint Temple), la vallée de la Mekke et d'autres glorieuses prérogatives héréditaires sans nombre; à notre race appartiennent le Très Véridique [surnom d'Abou-Bikr], le Discernateur [ʿOmar], le Possesseur des deux lumières [ʿOtmân, parce qu'il avait épousé Roqaïah qui était très belle et que lui, aussi, était très beau], l'Agréé, l'Ami, le Lion de Dieu [ʿAli], et le Prince des martyrs [Ḥamzah] ; c'est par nous qu'ils ont

connu la vraie Foi et qu'ils ont reçu la vérité absolue; qui nous maltraite, nous le maltraitons; qui nous est hostile, nous l'exterminons. » Ḳâlid s'avança ensuite vers Ibrâhim et lui dit: « Connais-tu la langue de ta nation? » — « Parfaitement! », répondit-il. — « Eh bien! comment appelle-t-on, chez vous, l'œil? » — « al ǵamǵamah »; — les dents? « al-midan »; — l'oreille? « as-sinnârah »; — les doigts? « aś-śanâtir »; — le loup? « al-kaniʿa. » — Est-ce que tu connais le livre du Dieu Très-Grand et Très-Glorieux? — « Comment donc! » — « Eh bien! le Dieu Très-Haut a dit: (Q. xii, 2) « Nous l'avons fait descendre du ciel en un Qorân arabe. » Le Dieu Très-Haut s'est encore servi de cette expression: (Q. xxvi, 195) « en langue arabe claire »; Il a dit encore: (Q. xiv, 4) « Nous n'avons envoyé aucun apôtre qui n'ait parlé dans la langue de son peuple », or, c'est nous qui sommes les Arabes, et c'est en notre langue que le Qorân a été révélé; ne vois-tu point que le Dieu Très-Haut a dit: (Q. v, 49) « Œil pour œil » et qu'il ne s'est point servi dans cette expression du mot « ǵamǵamah », pour exprimer l'œil, [mais bien du mot arabe « ʿain »]. Le Dieu Très-Haut a dit encore: (Q. v, 49) « dent pour dent », [en langue arabe], et il n'a pas dit « dent pour dent » en dialecte ḥimyarite; il a dit aussi : (Q. v, 49) « oreille pour oreille », [toujours en langue arabe], et non en dialecte ḥimyarite. Le Dieu Très-Haut a également dit: (Q. ii, 18) « Ils se mettent les doigts dans les oreilles », et il ne s'est point servi pour exprimer les mots « doigts et oreilles », des mots ḥimyarites qui comportent ces significations. Le Dieu Très-Haut a enfin dit: (Q. xii, 17) « Et un loup l'a dévoré » et il n'a pas employé le mot ḥimyarite al-kaniʿa qui signifie « le loup ». Je vais, poursuivit Ḳâlid, te faire quatre questions que si tu reconnais fondées, tu es mâté et que, si tu déclines, tu fais acte d'impiété. » — « Quelles sont ces questions? » — « Le Prophète est-il des nôtres ou des vôtres? » — « Il est des vôtres. » — « Le Qorân nous a-t-il été révélé à nous ou à vous? » — « A vous. » — « La chaire est-elle chez nous ou chez vous? » — « Chez vous. » — « Le temple sacré, est-il à nous ou à vous? » — « A vous. » — Eh bien! tu peux te retirer; car, en dehors de ces quatre choses, je vous accorde le reste; mais, vous autres, il n'y a chez vous que des montreurs de singes, des tanneurs de peaux et des tisseurs de manteaux! » Là-dessus, rapporte le narrateur, Abou-l-ʿAbbâs éclata de rire.

donna droit à Ḳalid et congédia les deux adversaires chacun avec un présent.

Baśśâr, fils de Bord, se glorifiant, a dit :

Ṭawîl. — « Quand nous attaquons avec notre impétuosité de Moḍa-
« rites, nous obscurcissons [de nos traits] l'éclat du soleil ou bien des flots
« de sang ruissellent ;
« Quand nous prêtons à un prince d'une tribu une enceinte où s'élève une
« chaire, il y monte pour nous bénir et nous saluer. »

As-Samawâl, fils d'ʿÂdîyâ, a dit (1) :

Ṭawîl. — « Si l'honneur de l'homme n'est souillé par aucune vilenie,
« tout manteau dont il se revêt est honorable ;
« Si son âme ne supporte point avec résignation les injustices dont elle
« est victime, il n'y a pas lieu de lui décerner de pompeux éloges ;
« Elle nous fait un reproche de ce que nous ne sommes qu'un petit nombre,
« mais je lui objecte que fort peu nombreux sont les cœurs magnanimes.
« Ah ! il n'est pas bien petit le nombre de ceux dont les survivants sont
« comme nous; qui, jeunes ou vieux, rivalisent de gloire !
« Nous n'éprouvons aucun dommage d'être peu nombreux, alors que nos
« clients sont respectés, tandis que les clients de ceux qui sont nombreux
« sont, au contraire, méprisés.
« Nous possédons une montagne où se sent à l'abri celui que nous pro-
« tégeons, une montagne inexpugnable, si haute que les regards s'y buttent
« émoussés,
« Dont les fondements sont solidement fixés en terre, dont le sommet
« se perd dans les nues et dont la hauteur est si élevée qu'elle est inac-
« cessible.
« Nous sommes des gens qui ne regardent point la mort comme un déshon-
« neur, ainsi que le professent les ʿÂmir et les Saloul ;
« Notre amour de la mort rapproche le terme de nos existences, tandis
« qu'eux, ce terme, ils l'abhorrent et, par suite, leurs jours se prolongent ;
« Chez nous, un chef ne meurt jamais de mort naturelle, et le sang d'un
« des nôtres n'est point impunément versé ;
« C'est sous les pointes des lances que notre vie s'échappe ; ce n'est pas
« autrement que nous passons de vie à trépas.
« Nous sommes généreux comme la pluie des nuages ; il n'est point dans
« notre nature de nous laisser abattre ; chez nous, on ne compte point
« d'avares.
« Nous, si tel est notre bon plaisir, nous mettons en doute les paroles

---

(1) Voyez *Hamasæ Carmina*, édition de Freytag, texte arabe, *pars prior*, page 49.

« des autres, mais on ne saurait mettre en doute les nôtres, quand nous « avons parlé :

« Un de nos héros succombe-t-il, un autre surgit à sa place, éloquent « dans sa parole, magnanime dans sa conduite, résolu dans ses actions ;

« Notre feu ne s'éteint point, pour écarter ceux qui peuvent venir, la nuit, « frapper à notre porte, et aucun des hôtes que nous recevons ne fait enten- « dre contre nous des paroles de blâme.

« Mémorables sont les combats que nous avons livrés à nos ennemis ; ils « ont l'éclat de la tache blanche au front du cheval, de la tache blanche « dont son sabot est marqué ;

« Nos glaives sont ébréchés, à force de frapper, et d'estoc et de taille, sur « tous ceux qui portent des cuirasses, en Orient et en Occident ;

« Leurs lames ne sont point habituées à êtres tirées et remises au fourreau, « avant qu'il ne leur ait été donné de faire un immense carnage.

« Demande [noble dame] aux gens, si tu l'ignores, de nos nouvelles et des « leurs ; car ce n'est pas la même chose que de savoir et d'ignorer.

« Ah ! certes les enfants d'ar-Raiyân sont pour leur tribu le pivot autour « duquel tournent et circulent leurs meules (1). »

Une délégation de Tamimites, ayant avec eux leur orateur et leur barde, vint trouver l'Envoyé de Dieu. L'orateur fit un discours dans lequel il célébra la gloire de sa tribu. Lorsqu'il eut fini, le Prophète invita Ṯâbit, fils de Qaïs, à faire un discours dans le même sens que celui de l'orateur qui avait pris la parole. En effet, Ṯâbit, fils de Qaïs, prononça un discours des plus remarquables. Ensuite, le poète des Banou-Tâmîm, qui se trouvait être az-Zibriqân, fils de Badr, se leva et s'exprima en ces termes (2) :

Basîṭ. — « La royauté est notre domaine ; aussi, aucune tribu ne « saurait nous disputer la palme de l'excellence ; la gloire [des armes] est « notre apanage et [partout] chez nous se dressent des édifices religieux ;

« C'est nous qui, dans les temps de disette, alors que tout appel à la pitié « se trouve sans écho, les pourvoyons de cette belle viande tendre que l'on « y mange ;

« Nous égorgeons, [ainsi que cela se fait] dans notre [noble] race, de « grasses et superbes chamelles pour nos hôtes qui, lorsqu'ils descendent « chez nous, se retirent rassasiés.

« Ces nobles vertus, nous les possédons par apanage, tandis que les autres

---

(1) Je lis comme dans l'édition de Freytag : *fa-inna* au lieu de *fa-innâ* que porte l'édition de Boulaq.

(2) Voyez Ibn-al-Aṯîr, édition Tornberg, tome II, p. 220 et le *Magânî ou fleurs de littérature* du R. P. Cheïkho, tome VI, p. 294.

« hommes généreux, pour en posséder de pareilles, les tirent au sort [les « possèdent par un pur hasard]. »

Ceci dit, il s'assit. Alors l'Apôtre de Dieu dit à Ḥassân, fils de Ṯâbit : « A ton tour ! » En effet, celui-ci se leva et s'exprima en ces termes :

Basîṭ. — « Certes, les plus hauts personnages de [la famille de] Fihr « et leurs coreligionnaires ont exposé, au grand jour, pour le peuple, des « règles de conduite à suivre ;

« Tous ceux qui ont, au fond du cœur, la crainte de Dieu s'associent à « ces préceptes et aux prescriptions qu'ils ont établies comme lois.

« Ce sont des gens qui, en guerre, malmènent leurs ennemis, ou qui, s'ils « ont en vue de faire du bien à leurs partisans, y procèdent.

« Ces qualités sont innées chez eux ; elles ne sont point nouvelles. En « fait de mœurs, les pires d'entre elles, sachez-le bien, ce sont les innova- « tions.

« Chercherait-on à rivaliser de gloire avec eux, que tout compétiteur « n'arriverait à être, par rapport au plus infime d'entre eux, que son hum- « ble serviteur ;

« Les gens n'écartent point ce qui, pour s'en débarrasser, écorche leurs « mains ; mais eux, de ce qu'ils écartent, rien ne les meurtrit ;

« Ils ne sont point avares envers leurs protégés des avantages que leur « confère leur supériorité ; jamais aucun désir n'a inspiré à leurs cœurs une « vile cupidité ;

« Acceptez d'eux, alors qu'ils y sont tout disposés, ce qu'ils offrent à « pleines mains et n'ayez aucun souci des intérêts dont ils ont pris la « défense ;

« Honorez ces gens à la famille desquels l'Apôtre de Dieu appartient, au « moment où les cœurs et les partisans se divisent. »

Là-dessus, les Tamîmites s'écrièrent : « Nous en attestons votre Dieu, l'orateur de votre tribu est plus éloquent que le nôtre ; votre poète est supérieur au nôtre ; nous ne sommes point arrivés à mi-carrière; nous n'avons point approché ! »

Un poète des Banou-Tamîm a dit :

Wâfir. — « Le peuple de Šaddâd oserait-il user de violence envers « nous, alors qu'aucune enceinte ne saurait le garantir [de nos attaques]. (1)

---

(1) Peut-être conviendrait-il de traduire le dernier hémistiche du second vers de la manière suivante : « Alors que ces gens là n'ont pas même un petit chameau à faire paître [c'est-à-dire, se trouvent dans une indigence extrême]. »

« Alors que, si l'on palpe nos membres, on les trouve trapus, sous les « étreintes des doigts de ceux qui ont du nerf ! »

Sâlim, fils d'Abou-Wâbisah, a dit :

Basîṭ. — « Applique-toi résolûment à ce que tu entreprends; certes, « le travail opiniâtre l'emporte sur les aptitudes naturelles !

« Que de fois, combattant pour la défense de mes droits, me suis-je « trouvé, dans une situation aussi aiguë que le tranchant d'un glaive et où « j'étais le point de mire de tous les regards,

« Sans broncher d'une ligne, sans montrer la moindre défaillance, alors « que les autres, dans de semblables circonstances, perdaient tout leur « sang-froid. »

De l'inégalité, des titres de gloire et des écarts qui existent entre eux. — On raconte que l'Apôtre de Dieu, regardant Ḳâlid, fils d'al-Walîd, et ʿIkrimah, fils d'Abou-Ǵahl, prononça ces paroles : (Q. x, 32) « Il fait surgir un être vivant d'un être mort et un être mort d'un être vivant. » C'est que tous les deux étaient au nombre de ses meilleurs Compagnons et que le père de l'un et celui de l'autre avaient été les pires ennemis de Dieu et de son Envoyé. — Au nombre des paroles qu'ʿAli (que Dieu l'agrée !) adressa à Moʿâwiyah, on cite celles-ci : « Tu proclames que vous descendez d'Abou-l-Manâf; nous aussi, nous en descendons ; mais il y a loin d'Omaiyah à Hâśim, de Ḥarb à ʿAbd-al-Moṭṭalib, d'Abou-Sofiân à Abou-Ṭâlib ! » — Âḥmad, fils de Sahl, a dit : « Il y a trois catégories d'hommes ; il y a ceux qui tiennent la tête [dont le mérite est supérieur et l'emporte sur les autres]; ceux qui arrivent à marcher de front et, enfin, ceux qui effacent [les traces]; ceux qui tiennent la tête, ce sont ceux qui, grâce à leurs mérites, occupent le premier rang ; ceux qui arrivent à marcher de front, ce sont ceux qui parviennent à se maintenir à la hauteur de l'illustration de leurs ancêtres ; et, enfin, ceux qui font disparaître les traces, ce sont ceux qui détruisent la gloire de leurs aïeux. » — On rapporte qu'Âïśah, fille d'Oṯmân, fut la tutrice d'Abou-z-Zinâd, le traditionniste, et d'Âśʿaṯ, le rapace, et qu'elle les éleva tous les deux. « Moi, rapporte Âśʿaṯ, je ne faisais que déchoir ; lui, au contraire, ne faisait que s'élever, à tel point que l'un

et l'autre nous atteignîmes les deux extrémités opposées. » — Abou-l-ʿAwâḍil Zakariyâ, fils d'Hâroun, a dit :

Ṭawîl. — « ʿAli et ʿAbd-Allah ont tous les deux le même père ; mais « quelle différence entre eux, sous le rapport du caractère et de la conduite !
« Ne vois-tu point qu'ʿAbd-Allah blâme ʿAli de sa générosité et qu'ʿAli « reproche à ʿAbd-Allah son avarice ? »

Abou-l-Âswad ad-Dowâli, se trouvant en pèlerinage, avec sa femme qui était jeune et jolie, celle-ci fut accostée par ʿOmar, fils d'Abou-Rabiʿah, qui lui tint des propos galants. La femme en fit part à son mari Abou-l-Âswad qui vint trouver Abou-Rabiʿah [et lui fit des observations], mais celui-ci s'exclama :

Ṭawîl. — « Certes ! quatre qualités me préservent de la sottise, du « dévergondage et d'outrager les gens :
« La décence, l'Islâm, la crainte de Dieu et enfin mes nobles sentiments ; « de plus, je suis de ceux qui peuvent faire du mal et du bien ;
« Ah ! quelle différence il existe entre moi et toi ! Moi, en effet, en toutes « circonstances, droite est la voie que je suis, tandis que la tienne, au con- « traire, est tortueuse. »

Rabiʿa ar-Raqqî a dit :

Ṭawîl. — « Ah ! quelle différence, sous le rapport de la générosité, « entre les deux Yazîds, entre Yazîd de la tribu de Solaïm et le très illustre « fils de Ḥâtim !
« D'Yazîd Solaïm, rebondie est toujours la bourse ; mais toujours vide, « au contraire, est celle de cet homme de cœur, de ce noble chevalier des « Âzdites ;
« Le grand souci du magnanime Âzdite, c'est de prodiguer son argent ; « celui du Qaïsite, d'amasser des écus !
« Que le Qaïsite ne s'imagine point que j'ai voulu le satiriser ! Non ! mon « but a été tout bonnement de proclamer la supériorité des gens aux nobles « sentiments ! »

ʿObaïd-Allah, fils d'ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, a dit à l'adresse de son frère al-Ḥosaïn :

Wâfir. — « Je suis l'aîné, observe-t-il, vous me devez donc le res- « pect ! Ah ! puisse ta mère te perdre ! de droit d'aînesse, je n'en reconnais « point !

« Si le plus jeune possède davantage de bonnes qualités ; s'il oppose « un cœur plus ferme aux revers de la fortune,

« Et que l'aîné n'ait pas produit un seul jour de bien, quelle supériorité « l'aîné peut-il donc avoir sur le cadet ! »

Mais Dieu est le plus savant. Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XXIX.

De la noblesse; des grands chefs et de la grandeur d'âme.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Celui à qui Dieu ayant accordé la fortune prodigue le bien et s'abstient du mal, celui-là est [un véritable] chef. » — Comme on demandait à Qaïs, fils d''Âṣim, de quelle manière il était devenu chef de sa tribu, il répondit : « Je ne me suis jamais querellé avec personne, sans laisser une porte ouverte à la réconciliation. » — Sa'îd, fils d'al-'Âṣ, a dit : « Depuis que je suis homme, je n'ai jamais injurié personne, car je n'aurais eu à injurier que l'une de ces deux catégories de gens : ou un homme de bien et, dans ce cas, il valait mieux pour moi, au contraire, que je l'honorasse, ou bien un malhonnête homme et, dans ce cas, il me convenait mieux de ne point m'occuper de lui. » — Il y a un proverbe courant qui dit : « C'est le propre d'un chef de charmer les regards, par sa noble attitude, et l'oreille, par son éloquente parole. » — On raconte qu'une troupe d'Arabes, parmi lesquels se trouvait al-Âḥnaf, fils de Qaïs, étant venue pour voir Mo'âwiyah, le chambellan leur dit : « Le Prince des croyants invite chacun de vous à ne prendre la parole que pour son compte personnel. » Lorsqu'ils furent arrivés auprès du Prince, al-Âḥnaf s'exprima en ces termes : « N'était l'invitation que nous a faite le Prince des croyants, j'aurais porté à sa connaissance qu'il est survenu une catastrophe, arrivé un malheur ; qu'il s'est produit un événement fâcheux qui met tout le monde dans la nécessité d'avoir recours à la générosité du Prince des croyants. » — « Cela suffit, ô Abou-Baḥr, lui dit le Prince, car tu as été l'interprète des présents et des absents. » — Quelqu'un ayant demandé à al-Âḥnaf, comment il était arrivé à être chef de sa tribu, alors qu'il n'était, parmi

eux, ni le plus noble comme naissance, ni le plus remarquable comme traits de figure, ni le plus beau comme tournure, il répondit que c'était en se conduisant d'une manière tout à fait différente de la sienne. — « Et comment cela ? » demanda l'individu. — « C'est que, reprit al-Àḥnaf, je ne m'occupe point de tes affaires auxquelles je n'ai rien à voir, comme tu t'occupes des miennes lesquelles ne te regardent absolument point. » — Il y a un adage qui dit : « Chef est celui qui est, envers ses amis, comme l'ondée bienfaisante du matin, et, envers ses ennemis, comme le lion impétueux. » La cause qui fit qu''Arâbah al-Âwsi s'éleva et arriva jusqu'au rang de chef est celle-ci : comme il retournait de voyage, il se rencontra en route avec aś-Śammâḳ fils de Ḍirâr al-Mozani. Tous les deux s'étant mis à causer, 'Arâbah dit à ce dernier : « Qu'est-ce qui t'amène à Médine, ô Śammâḳ ? » — « J'y vais, lui répondit-il, pour m'y procurer des vivres. » — Là-dessus, 'Arâbah lui remplit ses sacoches de froment et de dattes et lui fit encore d'autres cadeaux. Alors aś-Śammâḳ de s'exclamer en ces vers :

Wâfir. — « J'ai vu 'Arâbah al-Âwsi gravir les marches des nobles « vertus et se couvrir d'une gloire sans pareille ;

« Voit-on se déployer un glorieux drapeau, 'Arâbah accourt et se range « à sa droite. »

De la grandeur d'âme, première qualité d'un chef. — Au nombre des personnes, à l'âme grande, au cœur noble, on cite 'Omârah, fils de Ḥamzah. On raconte qu'il se présenta, un jour, chez al-Manṣour et qu'il prit place dans la salle des audiences. Alors un individu se leva et cria : « On m'a fait du tort, ô Prince des croyants ! » — « Et qui donc t'a fait du tort ? » lui demanda le Prince. — « C'est 'Omârah, fils de Ḥamzah ; il m'a dépouillé, de vive force, de ma ferme. » — « O 'Omârah, dit al-Manṣour, lève-toi et va t'asseoir à côté de ton adversaire. » — « Ce n'est point du tout mon adversaire, observa 'Omârah ; si la ferme lui appartient, je ne lui en conteste point la propriété ; si elle est à moi, je lui en fais cadeau ; je ne me lèverai donc point de la place dont m'a honoré le Prince des croyants, où il m'a élevé, et je n'irai point m'asseoir, pour une

question de ferme, à une place qui lui soit inférieure! » — As-Saffâḥ et Omm-Salamah causaient un jour ensembe de la noblesse d'ʿOmârah et de la fierté de son caractère. « Fais-le appeler, dit Omm-Salamah, et je lui ferai cadeau de ce mien chapelet que voici, lequel vaut cinquante mille dinars; s'il l'accepte, j'en déduirai qu'il n'a pas l'âme aussi fière [que tu le prétends]. » En effet, as-Saffâḥ l'envoya chercher et ʿOmârah se présenta. Omm-Salamah s'entretint avec lui un instant, puis lui jeta son chapelet, en lui disant: « Il est en or je te le donne. » — ʿOmârah déposa le chapelet devant lui, puis se leva et le laissa. — « Il l'a, peut-être, laissé là par oubli », dit Omm-Salamah et elle le lui envoya par un domestique. Celui-ci revint et informa sa maîtresse qu'ʿOmârah lui avait donné le chapelet. Là-dessus, Omm-Salamah fit cadeau au serviteur de mille dinars et l'invita à lui rendre le chapelet. — ʿObaïd-Allah, fils d'as-Sari, pendant qu'il était Gouverneur de l'Egypte, fit cadeau à ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, de cent négresses auxquelles il joignit cent dinars pour chacune d'elles et fit transporter le tout chez ce dernier, pendant la nuit. ʿAbd-Allah lui renvoya son présent et lui écrivit: « Si j'avais dû agréer ton présent, de jour, je l'aurais [tout aussi bien] agréé, de nuit, et (Q. XXVII, 36) « en vérité ce que Dieu m'a donné vaut mieux que ce qu'il vous a donné; mais, vous autres, vous tirez vanité de vos dons. »

La cause de la prise d'assaut de la ville d'ʿAmouriyah, par al-Moʿtaṣim, fut qu'une femme de la frontière ayant été faite prisonnière s'écria: « Au secours, Moḥammad! au secours Moʿtaṣim! » Ce Prince, en ayant eu connaissance, monta aussitôt à cheval, suivi de son armée. Lorsqu'il eut pris la ville d'assaut, il s'écria: « Me voici! ô toi qui m'as appelé. » — Saʿid, fils d'ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, était d'une nature fière et magnanime. Durant sa maladie, on lui dit: Le malade éprouve du soulagement à gémir et à expliquer au médecin ce dont il souffre. — « Pour ce qui est des gémissements, observa-t-il, c'est une défaillance et une honte; aussi, je le jure, Dieu ne m'entendra jamais gémir, car je serais, à ses yeux, un pusillanime; quant à exposer ce que j'éprouve à un médecin, par ma foi! il n'y a que Dieu qui puisse disposer de ma vie; s'Il le veut, Il me la prendra. » — Au nombre des traits de grandeur d'âme, il y a celui que l'on raconte de Qaïs, fils de Zohaïr. Réduit à la misère et au plus complet dénuement, il se

prit à manger du sénevé, jusqu'à ce qu'il en mourût, et il ne fit part à personne de son indigence.

Il appartient aux cœurs magnanimes et aux chefs de veiller sur leurs protégés et de défendre leurs droits. Les Arabes considéraient cette conduite comme un devoir qu'ils prescrivaient et comme un droit sacré qu'ils observaient religieusement. — Abou-Sofîân, fils de Ḥarb, quand un protégé descendait chez lui, s'écriait : « O mon brave, tu m'as choisi comme protecteur ; tu as choisi comme maison ma maison ; les fautes que tu pourras commettre, c'est à moi qu'en incombera la responsabilité et non à toi et si quelqu'un vient à te faire du tort, procède à mon égard, comme le fait un enfant par rapport à ses parents [c'est-à-dire viens te plaindre à moi comme étant ton soutien naturel].

Al-Farazdaq se constituait le défenseur de quiconque se réfugiait auprès du tombeau de son père Ġâlib, fils de Ṣaʿṣaʿah. Au nombre des personnes qui cherchèrent un refuge auprès du tombeau de son père et qu'il protégea, il y eut une femme des Banou-Ġaʿfar, fils de Kilâb. Quand al-Farazdaq fit des satires contre les Banou-Ġaʿfar, cette femme craignit que le poète ne la nommât et ne l'injuriât. Alors elle se réfugia encore auprès du tombeau du père d'al-Farazdaq et celui-ci s'abstint de citer son nom et sa généalogie, mais il dit :

Ṭawîl. — « Une vieille matrone, qui s'acquitte ponctuellement de « ses cinq prières, a cherché refuge auprès [de la tombe] de Ġâlib ; ah ! « certes non, j'en atteste celui auprès duquel elle a cherché refuge, je ne « la molesterai point ! »

Marwân, fils d'Abou-Ḥafṣah, a dit :

Ṭawîl. — « Ils défendent leurs protégés, [avec une telle énergie], « qu'on dirait que la demeure de ces derniers se trouve [tant elle est inex- « pugnable] entre les deux Simâks (1). »

Ibn-Nobâtah a dit :

Basîṭ. — « Si le noir de leurs cheveux était sous leur protection, la « canitie n'aurait point de prise sur leurs têtes. »

---

(1) Les deux Simâks sont l'Epi de la Vierge et Arcturus.

On dit qu'al-Ḥaǵǵâǵ s'étant emparé d'Yazîd, fils de Mohallab, fils d'Abou-Ṣofrah, le tortura au point qu'il faillit lui faire rendre l'âme, puis le fit jeter en prison. Yazîd, par ses aimables procédés, se concilia les bonnes grâces du geôlier, le corrompit et le gagna complètement à sa cause; puis tous les deux prirent la fuite et se réfugièrent en Syrie, auprès de Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, fils de Marwân.

A cette époque, c'était al-Walîd, fils d''Abd-al-Malik, qui se trouvait kalife. Lorsque Yazîd fut arrivé auprès de Solaïman, fils d''Abd-al-Malik, ce prince l'accueillit avec distinction, le traita avec bonté et le garda auprès de sa personne. Cependant al-Ḥaǵǵâǵ écrivit à al-Walîd, pour l'informer qu'Yazîd s'était échappé de prison et qu'il se trouvait à la cour de Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, frère du Prince des croyants et le légitime successeur au trône musulman et que le kalife savait mieux que personne la décision qu'il convenait de prendre, [en cette circonstance]. Al-Walîd, ayant écrit, à ce sujet, à son frère Solaïmân, celui-ci lui fit la réponse suivante : « O Prince des croyants, je n'ai pris sous ma protection Yazîd, fils de Mohallab, que parce que, lui, son père et ses frères, ont été, de tout temps, autrefois et aujourd'hui, au nombre de nos protégés et je n'ai pas accordé ma protection à un ennemi du Prince des croyants. Al-Ḥaǵǵâǵ l'a déjà saigné, torturé et, après l'avoir injustement condamné à payer une somme de quatre millions de dirhems, lui en a encore réclamé trois autres. Il est venu me trouver, a imploré ma protection et je la lui ai accordée; ces trois millions de dirhems, je les paierai pour lui; si le Prince des croyants daigne ne point me causer de la peine, dans cette malheureuse circonstance, qu'il le fasse, car il est bon et généreux. » Al-Walîd répondit à son frère qu'il fallait absolument qu'il lui envoyât Yazîd, le carcan au cou et enchaîné. Quand cet ordre arriva à Solaïmân, celui-ci fit venir son fils Aiioub, l'enchaîna, puis il manda auprès de lui Yazîd, fils de Mohallab, et l'enchaîna également. Cela fait, il attacha, avec une chaîne, les fers de l'un à ceux de l'autre, leur mit à tous deux un collier en fer au cou et les expédia ainsi à son frère al-Walîd, avec un mot d'écrit ainsi conçu : « Or sus, [c'est-à-dire, après les salutations d'usage] ô Prince des croyants, je t'ai expédié Yazîd et le fils de ton frère, Àiioub, fils de Solaïmân, et

j'ai songé un moment à me joindre à eux comme troisième; si tu te décides, ô Prince des croyants, à faire mettre à mort Yazîd, je te supplie, au nom de Dieu, de commencer par faire tuer, avant lui, mon fils Âiioub, puis, en second lieu, Yazîd et d'en agir ensuite, si cela te plait, de même pour moi; Salut! » Lorsque Yazîd, fils d'al-Mohallab, et Âiioub, fils de Solaïman, arrivèrent enchaînés à la même chaîne, al-Walîd baissa la tête, tout confus, et s'écria: « Il a fallu que nous ayons fait beaucoup de peine à Abou-Âiioub, pour le porter à une pareille extrémité! » Alors Yazîd se mit à parler et à se disculper; mais al-Walîd lui dit: « Il est inutile que tu t'étendes plus longuement, car nous avons agréé tes excuses et nous avons reconnu l'injustice d'al-Ḥaǵǵâǵ. » Ce disant, il envoya chercher un forgeron, fit enlever à tous deux leurs fers et les traita avec distinction. Il fit cadeau à Âiioub, fils de son frère, de trente mille dirhems et à Yazîd, fils de Mohallab, de vingt mille autres et les expédia tous deux à Solaïmân; il écrivit, en outre, à al-Ḥaǵǵâǵ une lettre dans laquelle il lui disait: « Tu n'as plus aucun droit sur Yazîd, fils de Mohallab, et prends bien garde, dorénavant, de me tracasser encore à son égard. » Yazîd retourna auprès de Solaïman, fils d''Abd-al-Malik, et vécut, à sa cour, dans un rang des plus honorables et une situation des plus élevées.

On raconte qu'un individu des partisans d''Ali, travaillait à causer du désordre dans l'Empire et al-Mahdi promit une récompense de cent mille dinars à quiconque le ferait découvrir ou le lui amènerait. Un habitant de Bagdad mit la main sur cet individu qui se crut perdu. Sur ces entrefaites, Ma'n, fils de Zâïdah, passa à côté de lui et l'individu arrêté lui cria: « O père d'al-Walîd prends-moi sous ta protection et Dieu te prendra sous la sienne! » — « Qu'avez-vous à démêler ensemble? » demanda Ma'n au Bagdadien. — « C'est le Prince des croyants qui le réclame, » répondit ce dernier. — « Laisse-le donc aller son chemin. » — « Non je ne le ferai pas. » — A cette réponse, Ma'n ordonna à ses gens de le délivrer de vive force et l'un d'eux l'ayant fait monter en croupe derrière lui, l'individu se sauva. Le Prince des croyants ayant été informé de ce qui s'était passé, envoya chercher Ma'n et celui-ci lui fut amené. En arrivant chez le Kalife, « O Ma'n, lui cria ce dernier, comment! tu prends, à mon encontre, des gens sous ta protection! » — « Parfaitement! ô Prince des croyants

lui répondit Ma'n ; j'ai tué en un seul jour, en combattant sous tes ordres, cinq mille hommes, et cela sans compter de nombreux engagements dans lesquels j'ai fait preuve de mon dévouement ; aujourd'hui, ne me croirais-tu donc plus digne de me laisser accorder à un seul individu la protection qu'il a implorée auprès de moi ? » Al-Mahdi, confus, demeura longtemps les regards baissés, puis levant la tête, « O père d'al-Walid, dit-il, nous avons accordé notre protection à la personne à laquelle tu as octroyé la tienne. » « Si le Prince des croyants jugeait bon, reprit Ma'n, de donner un cadeau à celui qui a imploré ma protection et auquel lui-même vient d'accorder la sienne et de lui faire cette [insigne] faveur, [quel inconvénient y verrait-il] ? » — « Je donne l'ordre de lui compter cinquante mille dirhems. » — « O Prince des croyants, reprit Ma'n, il convient que les dons des Kalifes soient en rapport direct des méfaits de leurs sujets ; or, l'offense de cet homme est grande et si le Prince des croyants pense qu'il y a lieu de lui faire un plus riche présent, qu'il le fasse. » — « Je prescris qu'on lui donne cent mille dirhems. » — Cependant M'an retourna chez lui, fit appeler l'individu, lui remit l'argent et le sermonna en disant : « Ne t'expose plus dorénavant aux colères des Kalifes ! » — Ǵa'far, fils d'Abou-Ṭâlib disait souvent à son père : « En vérité, ô mon cher père, j'ai honte de goûter à des mets dont mes voisins ne sont point en situation de pouvoir manger les pareils. » Et son père de lui répondre : « Ah ! j'espère bien que tu seras le digne rejeton des 'Abd-al-Moṭṭalib ! » — Des sauterelles s'étant abattues près de la tente d'un certain Arabe, les gens de la tribu accoururent et s'écrièrent : « Ces sauterelles réclament ta protection ! » — « Ah ! puisque vous les mettez sous ma protection, dit l'Arabe, eh bien ! par Dieu ! vous n'y toucherez point et, en effet, il les protégea jusqu'à ce qu'elles se fussent envolées ; c'est ce qui fit donner à cet Arabe que l'on dit être Abou-Ḥanbal, le surnom de « Protecteur des sauterelles ». Il existe, à ce sujet, une foule d'autres anecdotes ; au surplus, Dieu est le plus savant. Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XXX.

De la bonté d'âme et de la sainteté ; des nobles Compagnons du Prophète ; des Saints et des hommes vertueux. (Puisse Dieu leur accorder à tous des marques de sa satisfaction !).

Sachez bien que la plus noble des créatures, après l'Apôtre de Dieu, est Abou-Bikr, puis 'Omar, ensuite 'Otman et, après, 'Ali (Puisse Dieu leur être à tous propice !). Leurs mérites sont trop nombreux pour être énumérés et trop connus pour qu'on les rappelle. J'en atteste Dieu ! je les affectionne et j'affectionne ceux qui les aiment ; je prie Dieu de me faire mourir dans l'amour du Prophète Moḥammad et dans celui de ces saints personnages et, le jour de la résurrection, de nous réunir au nombre de leurs fidèles et sous leur bannière ; certes Dieu peut faire ce qu'il veut et il est à même d'exaucer toutes les prières. Vers :

Basîṭ. — « Assurément ! j'aime le père de Ḥafṣ ('Omar) et ses adep-
« tes, comme j'aime également 'Atîq (Abou-Bikr), le compagnon de la
« caverne ;

« 'Ali, ce modèle de vertu et de savoir, a mes sympathies et je réprouve
« le meurtre, dans sa maison, [d''Otmân] de cet homme vénérable ;

« Tous les Compagnons [du Prophète] sont mes maîtres et l'objet de ma
« vénération ; y a-t-il pour moi une honte à le proclamer hautement ? »

On rapporte, sur l'autorité d'Abou-Horaïrah, (que Dieu l'agrée !) le fait suivant : « L'Apôtre de Dieu, dit-il, demanda : « Quel est celui d'entre vous qui se trouve, aujourd' hui, en état de jeûne ? » — « Moi, ô Apôtre de Dieu », répondit Abou-Bikr. — « Quel est celui d'entre vous, reprit le Prophète, qui, aujourd' hui, a donné à manger aux malheureux ? » — « Moi », répondit Abou-Bikr.

— « Qui d'entre vous a visité, aujourd'hui, un malade ? » — « Moi », répondit encore Abou-Bikr. — « Eh bien ! poursuivit l'Apôtre de Dieu, ces trois choses réunies chez un individu font qu'il va tout droit en Paradis. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Si, après moi, il eût dû y avoir un autre prophète, c'eût été ʿOmar. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « J'en atteste Celui qui m'a envoyé annoncer la vérité immuable, je n'ai jamais suivi une route, sans que le Diable n'en ait suivi un autre ! » — Quand ʿOmar, (que Dieu lui soit propice !) eut embrassé l'Islâmisme, il s'écria : « O Prophète de Dieu, ne sommes-nous point dans la vérité ? » — « Si fait ! » lui répondit le Prophète. — « Eh bien ! reprit ʿOmar, j'en atteste Celui qui t'a envoyé comme Prophète apporter la vérité, à partir de ce jour, nous n'adorerons plus Dieu en secret ! » — En se rendant en Syrie, ʿOmar campa devant le mont Sinaï. Le Patrice [du couvent] dépêcha auprès de lui un Père Supérieur, en lui disant : « Observe le Roi des Arabes. » — L'envoyé trouva ʿOmar à cheval, vêtu d'une chemise de laine toute rapiécée, la figure exposée aux rayons du soleil, et sa besace placée sur l'arçon de sa selle. Il le vit y introduire sa main et en retirer un morceau de pain sec qu'il essuya, pour en enlever la paille, et qu'il se mit à ronger. L'envoyé en fit la description au Patrice qui s'écria : « Nous ne voyons point la possibilité de lutter contre un homme de cette trempe; donnez-lui ce qu'il demandera. » — Le Prince des croyants ʿOṯmân (que Dieu l'agrée !) possédait une foule de mérites et de nobles vertus. Ce fut lui qui réunit, en livre, [les versets épars] du Qorân et c'était lui (que Dieu l'agrée !) devant lequel les Anges du Dieu Miséricordieux demeuraient confondus d'admiration.

Ǧamîʿa, fils d'ʿOmaïr, a dit : « J'allai trouver ʿÂïśah (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfation !) et je lui dis : « Veuille bien m'apprendre quelle était la personne pour laquelle l'Apôtre de Dieu avait le plus d'affection ? » — « C'est Fâṭimah », me répondit-elle. — « Dans la question que je viens de te faire, lui observai-je, je n'entendais parler que des hommes. » — « C'est alors le mari de Fâṭimah (ʿAli), reprit-elle ; car, par Dieu ! c'était un jeûneur infatigable, un rigide observateur [des préceptes religieux] ; le sang de l'Apôtre de Dieu ayant coulé, [un jour], sur sa main, ʿAli la porta à sa bouche. » — « Mais alors, lui demandai-je, quel est le mobile qui t'a poussé à te conduire envers lui comme tu l'as fait ? » A cette demande, ʿÂïśah ramena son voile sur sa figure et

s'écria, en pleurant : « C'était une chose qui était décrétée comme devant m'arriver infailliblement. » — Mo'âwiyah ayant demandé à Ḍirâr, fils de Ḥamzah, le Kinanite, de lui faire le portrait d''Ali, celui-ci s'en excusa ; mais Mo'âwiyah ayant insisté, il s'exprima en ces termes : « Puisqu'on m'y autorise et que je ne puis m'en dispenser, [je dirai qu'] 'Ali était, par Dieu ! un homme d'un esprit profond et étendu, et d'une fermeté peu commune ; le savoir rayonnait de tout son être ; la sagesse émanait, par sa bouche, de toute sa personne, il fuyait le monde et ses splendeurs et se plaisait dans la solitude de la nuit et des ténèbres ; j'en atteste Dieu ! il était riche en enseignements salutaires ; il s'absorbait en lui-même, durant de longues heures de méditation, pendant lesquelles il scrutait sa conscience et se reprochait ses fautes ; il se plaisait à être modestement vêtu, à se nourrir de mets grossiers ; j'en atteste Dieu ! si nous l'interrogions, il nous répondait ; si nous l'appelions, il accourait auprès de nous. En vérité, nous autres, malgré sa condescendance envers nous, malgré notre proche parenté avec lui, nous n'osions lui adresser la parole, tant il nous inspirait de respect ; il honorait les gens pieux, il aimait les malheureux ; le fort ne pouvait se bercer de l'espoir de lui en imposer et le faible était confiant dans sa justice. J'en prends Dieu à témoin, je le vis, dans une de ses stations [du pèlerinage de la Mekke], alors que la nuit venait d'étendre son voile de ténèbres et le soleil de descendre au-dessous de l'horizon, debout dans son sanctuaire, la main cramponnée à sa barbe, le front couvert d'une sueur froide, comme un homme frappé d'épouvante, et fondre en larmes, comme une âme désespérée. Il me semble, en ce moment, encore l'entendre s'écrier : « O monde, soit que tu me sois défavorable, soit que tu veuilles me prodiguer tes faveurs, va-t-en, je ne veux point de toi ; réserve tes déceptions pour un autre ; je te répudie, par un triple serment, et, je romps avec toi irrévocablement ; car passagère est ta durée, méprisable est ta vie et nombreux sont tes déboires ! Anathème sur ton peu de ressources ! Anathème sur ton chemin désolé ! » Là-dessus, rapporte le narrateur, les larmes de Mo'âwiyah que ce Prince ne pouvait plus contenir, ruisselèrent sur sa barbe et il les essuyait, tandis que les assistants suffoquaient de sanglots. — « Que Dieu fasse miséricorde au père d'al-Ḥasan, s'écria-t-il ; par Dieu ! 'Ali était bien comme tu viens de le dépeindre et toi.

ô Ḍirâr, [ajouta-t-il] quelle douleur éprouves-tu à son égard? » — « Ma douleur est celle d'une mère qui voit égorger son fils sur son sein, qui ne cesse de pleurer et demeure inconsolable! » A ces mots Ḍirâr se leva et sortit.

On dit que la première personne qui tira son glaive du fourreau, pour la cause du Dieu Très-Haut, fut az-Zobaïr, fils d'al-ʿAwwâm, (que Dieu l'agrée!) et voici dans quelle circonstance : Un individu s'étant mis, pendant la nuit, à crier aux Mekkois que Moḥammad avait été tué, az-Zobaïr sortit en chemise, son sabre nu à la main. L'Apôtre de Dieu l'ayant rencontré lui dit : « Que t'arrive-t-il donc, ô Zobaïr? » — « J'ai entendu crier que tu avais été tué. » — « Et que voulais-tu faire? » — « Mon intention, répondit-il, était de m'en prendre à tous les Mekkois sans exception — et suivant une autre version — de frapper de mon sabre tous ceux que j'aurais pu atteindre. » Là-dessus, l'Apôtre de Dieu le serra sur son cœur, lui donna un izâr (pièce d'étoffe de laine dont on s'enveloppe les épaules) dont celui-ci se couvrit et s'écria : « Tu es mon disciple! » et le Prophète d'appeler sur lui les bénédictions du ciel. — Al-Âwazâʿî rapporte qu'az-Zobaïr possédait mille mamelouks qui lui payaient des impositions et que pas un seul dirhem de cet argent n'entrait dans sa caisse, mais qu'il distribuait le tout en aumônes. Il vendit une maison qui lui appartenait pour le prix de six cent mille dirhems et on lui dit : « O père d'ʿAbd-Allah, tu as fait là une sottise! » — « Pas du tout, s'écria-t-il, j'en atteste Dieu! je suis loin d'avoir fait une sottise et je vous en prends à témoin; car l'argent que j'en ai retiré sera consacré à la cause du Dieu Très-Haut. » — Gabriel (que la paix repose sur lui!) descendit, à la journée d'Oḥod, auprès du Prophète, et lui demanda qui l'avait porté sur son dos; — or, c'était Talḥah, qui l'avait porté sur son dos, jusqu'au moment où il avait été déposé sur la pierre. — « C'est Talḥah », répondit-il. — « Eh bien, reprit Gabriel, présente-lui mes compliments et informe-le que je ne le verrai point, au jour de la résurrection, dans une des épreuves de cette terrible journée, sans que je ne l'en délivre. » — « Quelle est la personne qui est à ta droite? » lui demanda encore Gabriel. — « C'est Miqdâd, fils d'al-Âswad. » — « Dieu le chérit et il t'ordonne de le chérir. » — « Quel est donc cet autre qui est devant toi et qui protège ta personne? » — « C'est ʿAmmâr, fils d'Yâsir. »

— « Annonce-lui qu'il ira en Paradis et qu'il sera préservé du feu de l'Enfer. » — Abou-Ḏarr passa devant le Prophète, auprès duquel se trouvait Gabriel, sous les traits de Diḥiah le Kalbite, et ne salua pas. — « Tiens ! voilà Abou-Ḏarr, observa Gabriel ; s'il avait salué, nous n'aurions point manqué de lui rendre son salut. » — « Le connais-tu, ô Gabriel ? » lui demanda le Prophète. — « Par celui qui t'a envoyé comme Prophète, porteur de la vérité immuable, répondit Gabriel, il est plus connu dans les sept royaumes des cieux que sur la terre ! » — « A quoi doit-il cette haute distinction ? » — « A son détachement des biens périssables de ce monde », répliqua Gabriel.

Ibn-'Omar (que Dieu soit propice au Père et au Fils !) a dit : « J'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Certes ! pour chaque Musulman vertueux, Dieu écarte l'affliction de mille maisons de ses voisins », puis, il récita ce verset du Saint-Livre : (XXII, 41) « Si Dieu n'épargnait point [les pénibles épreuves à] certains hommes, grâce aux mérites de certains autres, etc. » — Abou-Bikr as-Saffâḥ ayant demandé à Abou-Bikr l'Hoḏaïlite comment al-Ḥasan était parvenu au rang qu'il occupait, celui-ci répondit : « A l'âge de douze ans, il connaissait en entier le Livre du Dieu Très-Haut et il n'avait point passé d'un chapitre à un autre avant d'en connaître les commentaires ; il n'avait jamais touché un dirhem dans un but commercial, n'avait jamais été chargé pour un sultan du gouvernement d'une province, n'avait jamais ordonné une chose qu'il ne l'eût préalablement exécutée lui-même, ni rien défendu, sans qu'il ne s'en fût lui-même abstenu. » — « Oui, observa as-Saffâḥ, c'est en se conduisant de la sorte qu'il est parvenu à être ce qu'il était. » — Al-Ǧâḥiẓ a dit : « Al-Ḥasan possédait, au suprême degré, toutes les supériorités ; c'est ainsi qu'on disait : un tel, en dehors d'al-Ḥasan, est le plus pieux des hommes ; en dehors d'al-Ḥasan, l'homme le plus versé dans le droit canonique ; si l'on en excepte al-Ḥasan, l'homme le plus éloquent ; al-Ḥasan excepté, le plus grand orateur qui existe. » — Un certain auteur a dit : « 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, fut plus austère qu'Owaïs, car il possédait les biens de ce monde et il vécut dans leur détachement, tandis qu'Owaïs ne les possédait point. » Comme on lui observait que si Owaïs les avait possédés, il eut agi comme 'Omar l'avait fait, il répondit : « Que celui qui n'avait pas été mis à l'épreuve n'était point à comparer à celui

qui avait été éprouvé. » — Ânas a dit, en parlant de Ṯâbit al-Bonâni : « Certes, il y a des clefs pour le bien et Ṯâbit est une de ces clefs. » — Ḥabîb al-Fârisi était un homme des plus vertueux ; c'est lui qui racheta son âme à Dieu, quatre fois, pour la somme de quarante mille dirhems : il sortait une bourse contenant dix mille dirhems et s'écriait : « O mon Dieu, je te rachète mon âme au prix de cette somme », et il distribuait l'argent en aumônes. — Âiioub as-Saḳtiâni était un homme des plus austères et des plus pieux. Comme on parlait de lui devant Abou-Ḥanîfah, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) celui-ci s'écria : « Que Dieu ait pitié d'Âiioub ! je l'ai vu auprès de la chaire de l'Apôtre de Dieu, dans une posture que je ne puis me rappeler sans que mes chairs en frissonnent ! » Sofiân aṯ-Ṯawri a dit : « J'ai fait tous mes efforts pour me conduire trois jours, durant l'année, comme se conduisait Ibn-al-Mobârak, mais je n'ai jamais pu y parvenir. » — Al-Ḳalil, fils d'Âḥmad, le grammairien, était un homme des plus religieux et d'un cœur des plus magnanimes. Les rois allaient le voir et lui offraient des trésors ; mais il ne voulut jamais rien accepter d'eux. Chaque année, jusqu'à sa mort, (que Dieu lui fasse miséricorde !) il fit, tour à tour, ou le pèlerinage à la Mekke ou une expédition militaire. — Ibn-Ḳâriġah a dit : « J'ai vécu en la société d'Ibn-ʿAwn, durant vingt ans, et je ne pense point que les deux anges [gardiens de ses actions] aient jamais relevé quelque chose de mal sur son compte. » — On rapporte que, quand on fit sur le corps de Korz, fils de Wabarah, les lotions funéraires, on n'y trouva point le poids d'une once de de chair. — On rapporte que Moḥammad, fils d'al-Ḥasan, a dit : « Abou-Hanifah était l'unique de son temps. Si la terre s'était entr'ouverte sous ses pas, c'eût été une montagne qui se fût effondrée, sous le rapport de l'érudition, de la générosité, de l'austérité et de la piété. — Wakiʿa, fils d'al-Ġarrâḥ, accomplit quarante fois le pèlerinage à la Mekke, passa, à ʿAbbâdan, à prier quarante nuits de suite, pendant lesquelles il récita quarante fois le Qorân en entier ; il distribua en aumônes quarante mille dirhems, recueillit quarante mille traditions et on ne le vit jamais étendu sur le flanc [pour se reposer]. — ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-Aziz, s'étant arrêté devant ʿAṭâ, fils d'Abou-Rabâḥ, qui était noir et avait les cheveux crépus, pendant que celui-ci donnait à la foule

des décisions juridiques, sur ce qui était permis et défendu, récita cet hémistiche, sous forme de sentence :

Basîṭ. — « De telles nobles vertus plutôt que deux écuelles de lait. »

Au nombre des Pères de la doctrine Musulmane, (que Dieu les agrée tous !) on compte Saïdi (mon maître) Abou-ʿAbd-Allah Moḥammad, fils d'Ismâʿîl, le moghrébin, percepteur d'Ibrâhîm, fils de Šaibân, homme remarquable, par son caractère de sainteté. Durant de longues années, il ne mangea jamais de ce que les mains des hommes pouvaient lui procurer ; sa nourriture consistait en quelques racines d'herbe qu'il s'était habitué à manger ;

Saïdi Fatḥ, fils de Šaḥraf, fils de Dâwoud, surnommé Abou-Naṣr, homme austère et pieux, qui vécut trente années, sans manger de pain. Âḥmad, fils d'ʿAbd-al-Ǧabbâr, rapporte ce qui suit : « J'ai entendu mon père dire qu'il avait vécu en la société de Fatḥ, fils de Šaḥraf, durant trente ans et qu'il ne l'avait jamais vu lever la tête vers le ciel, mais qu'un jour il la leva et s'écria : « Il y a assez longtemps que je brûle de te voir ; hâte-toi de m'appeler dans ton sein ! » Moḥammad, fils de Ǧaʿfar, raconte qu'il avait entendu dire à un individu ceci : « Nous lavâmes le corps de Fatḥ, fils de Šaḥraf, et nous vîmes, tracés au haut de sa cuisse, ces mots : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu » ; nous supposions que c'était une inscription tracée à la plume, mais pas du tout, c'était une veine sous la peau [qui formait cette sentence]. » Il mourut à Bagdad et on récita sur son corps trente fois les prières funéraires ; le plus petit nombre de personnes qui prièrent [chaque fois] sur son corps se composait d'environ vingt-cinq à trente mille ;

Saïdi Fatḥ, fils de Saʿîd, le Mossoulite, surnommé Abou-Naṣr, l'un des émules de Bišr al- Ḥâfi et de Sari-as-Saqati, homme remarquable par la sainteté de son caractère et par ses mortifications. Au dire d'Ibrâhîm, fils de Nouḥ, le Mossoulite, Fatḥ le Mossoulite, étant rentré chez lui, en état de jeûne, après la prière de la nuit close, dit à ses gens de lui donner à souper. — « Nous n'avons rien pour te faire souper », lui répondirent-ils. — « Comment se fait-il que vous êtes assis là, dans l'obscurité ? » leur demanda-t-il. — « C'est que, lui observèrent-ils, nous n'avons rien pour nous éclairer. » Là-dessus Fatḥ se prit à

pleurer de joie et s'écria : « O mon Dieu ! un homme aussi indigne que moi est laissé sans souper ni lumière ! qu'ai-je donc fait pour mériter une si insigne faveur (1) ? » et Fatḥ ne cessa de pleurer jusqu'au lendemain au jour. Je rencontrai, dans la campagne, raconte Fatḥ, un jeune garçon qui n'était pas encore parvenu à l'âge de puberté et qui marchait, tout seul, en remuant les lèvres. Je le saluai et il me rendit mon salut. « Où vas-tu ? » lui demandai-je. — « Je me rends, me dit-il, au temple de mon Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !). » — « Qu'est-ce que tu disais donc, repris-je, en remuant les lèvres ? » — « Je récitais les paroles de mon Dieu. » — « La loi (mot à mot la plume) qui fixe les responsabilités [en ce qui concerne l'observation des devoirs religieux] n'a encore tracé pour toi aucune obligation, [vu ton jeune âge]. » — « J'ai vu la mort enlever des personnes plus jeunes que moi », me répondit-il. — « Tes pas sont courts et la route est longue. » — « C'est moi, m'observa-t-il, à qui il incombe de porter mes pas et c'est Lui à qui il incombe de me faire arriver au but. » — « Où sont tes provisions et ta monture ? » — « Mes provisions, c'est ma foi ; ma monture, ce sont mes deux jambes. » — « Je te demanderai où est ton pain et ton eau ? » — « O mon oncle ! s'écria-t-il, crois-tu que, si quelqu'un t'invitait à sa maison, il serait décent que tu apportes, avec toi, chez lui, des provisions de bouche ? » — « Ma foi, non ! » — « Eh bien ! poursuivit-il, mon Seigneur invite ses serviteurs à sa Maison, leur permet d'aller le visiter : mais le peu de foi dont ils sont animés fait qu'ils emportent avec eux des provisions : pour moi, j'ai jugé indigne d'agir de la sorte et j'ai observé envers lui les convenances ; crois-tu qu'il me laissera périr ? » — « Loin de moi cette pensée et que Dieu m'en garde ! » Là-dessus, le jeune garçon disparut à mes regards et je ne le revis plus qu'à la Mekke. Dès qu'il m'aperçut, il me cria : « Eh bien ! ô Šaïk, est-ce que tu as encore cette même tiédeur dans ta foi ? »

[On compte encore] Saïdi Abou-ʿOṯmân, Saʿîd, fils d'Ismâʿîl, de Ḥirâ, contemporain et compagnon de Šâh, al-Kirmani et de Yaḥiâ, fils de Moʿâḏ, natif de Raï. On disait qu'il y avait trois personnes au monde dont il n'existait point la quatrième, à savoir

(1) Voir la note de la page 228.

Abou-ʿOṯmân de Ḥirâ, à Naïsapour, Ǵonaïd, à Bagdad, et Abou-ʿAbd-Allah al-Ḥallâǵ, à Damas. On attribue à Abou-ʿOṯmân ces paroles : « L'homme n'est réellement parfait que lorsque quatre choses sont entièrement égales à son cœur, à savoir : [Lorsqu'il lui est parfaitement indifférent] qu'on lui refuse ou qu'on lui donne ; qu'on l'estime ou qu'on le méprise. » — « Depuis quarante ans, disait-il encore, je n'ai jamais pris en dégoût une situation dans laquelle le Dieu Très-Haut me maintenait, ni regardé, de mauvais œil, les changements qu'il opérait dans mon existence ;

Saïdi Solaïmân al-Ḳawwâṣ, surnommé Abou-Torâh; on le rangeait parmi les hommes renommés pour leur austérité et célèbres pour leur piété. Il habitait Damas, puis il vint à Baïrout. La plupart du temps, il vivait dans la Ville Sainte [Jérusalem]. On raconte qu'Ḥodaïfah al-Morʿaïši, Ibrâhîm, fils d'Âdham, Yousof, fils d'Âsbâṭ, se trouvaient réunis ensemble et devisaient de la pauvreté et de la richesse ; Solaïmân ne disait mot. « Riche, disait l'un d'eux, est celui qui a une maison pour s'y abriter, un vêtement pour se couvrir, un morceau de pain pour satisfaire sa faim et qui sait se passer des choses superflues de la vie. » — « Riche, disait l'autre, est celui qui n'a pas besoin de son semblable. » — « Et toi, ô Solaïmân, lui demanda-t-on, quel est ton avis à cet égard ? » Là-dessus, Solaïman, les larmes aux yeux, s'écria : « A mon avis, la richesse, pour résumer toutes les acceptions que comporte ce mot, consiste à mettre en Dieu son entière confiance ; selon moi, la pauvreté, pour résumer toutes les acceptions que comporte ce mot, consiste à ne plus avoir espoir en lui ; riche, véritablement riche, est celui dans le cœur duquel Dieu dépose, [tirée] des biens qu'il départit, une foi sincère ; celui qui, grâce à la connaissance [de son essence divine] qu'Il lui inculque, est animé d'une entière confiance en lui ; qui, grâce aux faveurs qu'Il lui dispense, se soumet entièrement à sa volonté ; voilà la personne riche, véritablement riche, se couchât-elle, le soir, le ventre vide, et se levât-elle, le matin, manquant de tout. » Ces paroles arrachèrent des larmes à toute l'assemblée.

Saïdi, Abou-Solaïmân, fils d'ʿAbd-ar-Raḥmân, fils d'Âḥmad, fils d'Aṭiyiah, ad-Dârâni, un des disciples de la vie spirituelle. (Puisse le Dieu Très-Haut sanctifier son âme !) Il était au nombre des personnages les plus révérés des hommes, les plus adonnés aux mortifications. On cite de lui ces paroles : « Celui qui fait du bien

le jour, heureuse est sa nuit ; celui qui fait du bien la nuit, heureux est son jour ; celui qui cherche sincèrement à se défaire d'une mauvaise passion, Dieu la chasse de son cœur, car le Dieu Très-Haut est trop bon pour torturer un cœur d'une passion qui lui a été dévolue. » — « Toute chose, disait-il, a son trait caractéristique ; le trait caractéristique de l'ignominie, c'est de cesser de pleurer » ; « Toute chose, disait-il encore, a sa rouille ; la rouille de la lumière du cœur, c'est la satiété du ventre. » Âḥmad, fils d'Abou-l-Ḥawari, rapporte qu'il se plaignit un jour à Abou-Solaïmân, d'être en proie aux suggestions du Diable et que celui-ci lui dit : « Si tu veux t'en débarrasser, chaque fois que tu les sentiras venir, mets-toi en joie, car si tu les reçois, le cœur joyeux, elles n'auront pas de prise sur toi ; le Diable, en effet, n'a rien autant en horreur que la joie d'un bon croyant ; tandis que si tu les reçois, le cœur attristé, tu y seras d'autant plus en butte. » Ḍou-n-Noun al-Miṣri, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) rapporte ce qui suit : « On se réunissait, la nuit, chez Abou-Solaïmân ad-Dârâni et on l'entendait [souvent] s'exclamer : « O mon Dieu, si tu me demandais compte de mes fautes secrètes, je t'adjurerais par ton unité, [c'est-à-dire je t'adjurerais par le fait que tu es le seul à même de pouvoir me les pardonner]. Si tu me demandais compte de mes fautes [publiques] je me réclamerais de ta bienveillance ; si tu me mettais au nombre des habitants de l'Enfer, je proclamerais aux habitants de l'Enfer mon amour pour toi (1). » 'Ali, fils d'al-Ḥosaïn al-Ḥaddâd, a dit : « Je demandai à Abou-Solaïmân à quel signe on reconnaissait les gens vertueux et il me répondit [qu'ils se reconnaissaient] au secret dont ils enveloppaient leurs épreuves [à ce qu'ils ne se plaignaient point] et à la réserve dont ils entouraient les dons surnaturels [dont Dieu les avait comblés] (2). » On raconte de lui qu'il a dit : « Je m'endormis, une nuit, sans avoir lu la portion du Qorân que je m'étais imposée et voilà qu'une Houri me dit : « Eh quoi ! tu dors, alors que moi, depuis cinq cents ans, je soupire après toi au fond de mon gynécée ;

(1) Je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi le sens de ces paroles d'ad. Dârâni.

(2) Le texte, dans ce passage, est d'une concision extrême.

Saïdi Abou-Moḥammad, ʿAbd-Allah, fils d'Ḥonaïf, un des hommes austères de la classe des ṣoufis, originaire d'al-Koufah, mais résidant à Antioche. On cite de lui ces paroles : « Ne te chagrine que de ce qui doit t'être préjudiciable demain ; de même ne te réjouis que de ce qui doit faire ta joie demain. » Il est l'auteur de miracles manifestes et d'une foule de grâces divines ;

Saïdi Abou-ʿAbd-Allah, Moḥammad, fils de Yousof, al-Bannâ [le maçon], natif d'Ispahan. Il écrivit sous la dictée de six cents docteurs, puis il céda à sa vocation pour la retraite et l'isolement jusqu'au moment où, s'astreignant à la règle de vie des ṣoufis, il partit pour la Mekke et parcourut la campagne, dans un but de mortification. Au commencement de sa carrière, il gagnait chaque jour trois dirhems et un tiers : sur cette somme, il se réservait un dânik (1) et distribuait le reste en aumônes. Chaque jour, en outre de son labeur manuel, il récitait le Qorân, en entier. Après avoir accompli, dans son oratoire, la prière de la nuit close, il gagnait la montagne où il demeurait jusqu'aux approches de l'aurore, puis il retournait au travail ; quand il était dans la montagne, il avait l'habitude de s'écrier : « O mon Dieu, accorde-moi la connaissance de ton essence divine ou bien ordonne à la montagne de s'effondrer sur moi, car je ne veux point vivre sans ta connaissance » ;

Saïdi Yaḥiâ, fils de Moʿâḍ, originaire de Raï, (que Dieu sanctifie son âme !) surnommé Abou-Zakariyâ, un des disciples de la vie spirituelle, l'unique de son époque. On cite de lui ces paroles : « Ne sois point au nombre de ceux dont l'héritage, le jour de leur décès, et les balances, le jour de la résurrection, couvriront de confusion. » On lui attribue encore ces paroles : « Que le bon croyant ait l'heureuse fortune de trouver chez toi ces trois qualités, à savoir : si tu ne lui fais pas du bien, ne lui fais pas du mal ; si tu ne le réjouis point, du moins ne l'attriste pas ; si tu n'en fais point l'éloge, du moins, ne le dénigre pas » ; et encore celles-ci : « se résigner à l'isolement est un des indices de la pureté de sentiments. » On lui attribue aussi cette sentence : « C'est un triste ami que celui qui a besoin qu'on lui dise : Ne m'oublie

(1) Le dânik était une pièce de monnaie valant la sixième partie d'un dirhem : la valeur du dirhem était d'environ un demi-shilling.

point dans tes prières » ; et encore celle-ci : « L'affection des hommes pour toi sera en proportion de ton amour pour Dieu ; la crainte des hommes à ton égard sera en raison directe de ton amour pour Dieu ; on s'intéressera d'autant plus à ta situation que tu te préoccuperas davantage de Dieu. » On lui attribue également la sentence suivante : « Celui dont la richesse réside dans son coffre est toujours pauvre, tandis que celui dont la richesse réside dans son cœur est toujours riche ; celui qui, pour ses besoins, s'adresse aux gens ne manque point d'éprouver des mécomptes. » On raconte que lorsqu'il arriva à Śirâz, il se mit à parler au peuple sur l'art de deviner les intimes pensées. Alors une des dames de la ville vint le trouver et lui dit : « Quel chiffre de recettes te proposes-tu de faire en cette ville ? » — « Trente mille dirhems, répondit-il, que je consacrerai à acquitter une dette que j'ai dans le Ḳorasân. » — « Eh bien ! je m'engage à te compter cette somme à la condition qu'une fois que tu l'auras reçue, tu partiras immédiatement. » Il accepta cette proposition et, la dame lui ayant apporté l'argent, il partit dès le lendemain. Comme on reprochait à cette dame ce qu'elle avait fait, elle répondit : « Il allait révéler les pensées secrètes des Saints du Dieu Très-Haut à la populace et au commun du peuple, et j'en étais jalouse » ;

Saïdi Yousof, fils d'al-Ḥosaïn, originaire de Raï, surnommé Abou-Yaʿqoub, l'unique de son siècle, sous le rapport de la pauvreté de sa mise ; homme savant et lettré et disciple de Ḏou-n-Noun al-Miṣri et d'Abou-Torâb an-Naḳśibi. On lui attribue ces paroles : « Quand tu désires savoir si un homme est intelligent ou un sot, raconte-lui des choses absurdes ; s'il les accepte, sois certain que tu as affaire à un sot. » On lui doit aussi cette autre sentence : « Si tu vois un disciple se préoccuper de son bien-être, sois assuré que tu n'en tireras jamais rien. » Il a dit encore : « J'aime certainement mieux me présenter devant le Dieu Très-Haut, chargé de tous les péchés, que de me présenter devant lui avec la plus petite parcelle de recherche dans ma mise ? » — « Je partis de Bagdad, rapporte Abou-l-Ḥasan ad-Darrâǵ, pour aller faire une visite à Ibn-al-Ḥosaïn, al-Râzi (de Raï). En arrivant dans la ville où il résidait, je m'informai de sa demeure, et tous ceux à qui je m'adressais me répondirent : « Qu'as-tu à faire avec cet hérétique ? » Ils me serrèrent tellement le cœur que je résolus de repartir. Je passai la nuit dans une chapelle ; puis, je me fis à

part moi cette réflexion : Je suis venu dans cette ville et c'est bien le moins que j'aille le voir. Je ne cessai de demander après lui jusqu'à ce que je fusse arrivé à son oratoire. Je le trouvai assis dans le miḥrâb (chœur d'une chapelle), ayant devant lui un exemplaire du Saint Livre dans lequel il lisait. Je m'avançai vers lui et le saluai. Il me rendit mon salut et me dit : « D'où arrives-tu ? » — « De Bagdad », lui dis-je. — « Approuves-tu quelques-uns de leurs dictons ? » — « Oui », répondis-je, et je récitai ce vers :

Ṭawîl. — « Je remarque que tu bâtis constamment dans mon « domaine et, si j'étais un homme d'une virile énergie, je détruirais assuré- « ment ce que tu bâtis. »

Là dessus, il ferma son exemplaire du Qorân et pleura si longtemps qu'il en mouilla sa barbe et ses vêtements et que j'eus pitié de le voir pleurer si abondamment. Cependant il se tourna vers moi et me dit : « O mon cher fils, blâmes-tu les habitants de la ville de ce qu'ils disent, à savoir qu'Yousof, fils d'al-Ḥosaïn, est un hérétique ? je suis moi-même cet Yousof [dont ils parlent] ; depuis le moment de la prière de l'aurore, je m'adonne à la lecture du Qorân et pas une larme ne s'était échappée de mes paupières ; mais, en t'entendant citer ce vers, il m'a semblé voir le jour de la résurrection se dresser devant moi ;

Saïdi Ḥâtim, fils d''Âlwân al-Âṣamm, [le sourd] (que Dieu sanctifie son âme !) surnommé Abou-'Abd ar-Raḥmân, un des plus grands docteurs du Ḳorasân et contemporain de Šaqiq, de Balḳ. On lui attribue ces paroles : « Consacre-toi au service de ton Souverain Maître : les biens de ce monde t'arriveront, malgré eux, et ceux de la vie future, de leur plein gré » ; et cette autre sentence : « Quiconque s'attribue trois choses sans [en posséder] trois autres est un menteur impudent. Celui qui prétend aimer le Dieu Très-Haut, sans s'abstenir de ce qu'Il a défendu, celui-là est un fieffé menteur ; celui qui prétend aimer le Prophète, sans aimer la pauvreté, celui-là est encore un menteur impudent ; celui qui prétend aimer le Paradis, sans dépenser son argent [en œuvres de charité], celui-là est également un effronté menteur ». Un individu lui ayant demandé pourquoi il avait basé sa manière de vivre sur l'entière confiance en Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !), il répon-

dit que c'était pour quatre raisons : « Je sais, disait-il, que la pitance qui m'est accordée, personne autre que moi ne la mangera et, de ce côté, mon cœur est tranquille : je sais que mon travail, personne autre que moi ne le fera, aussi, je m'en occupe ; je sais que la mort me surviendra à l'improviste, aussi je cherche à la devancer ; enfin, je sais que je ne puis me soustraire à l'œil de Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !), en quelque endroit que je me trouve, et c'est ce qui fait que je suis plein de retenue à cause de lui. » Au dire d'Abou-'Ali ad-Daqqâq, le surnom de Sourd [al-Àṣamm] qu'on lui donna est dû à la circonstance suivante : une dame étant venue le trouver pour lui demander un renseignement, il arriva qu'elle laissa échapper un vent qui la fit rougir. — « Parle plus fort », lui dit alors Ḥâtim, pour lui faire croire qu'il était sourd. La dame, enchantée de cela, se dit : Il n'a pas entendu le bruit ! et c'est ainsi que ce surnom lui demeura. (Puisse le Dieu Très-Haut lui faire miséricorde !) :

Al-Ḥasan, fils d'Àḥmad, le scribe, un des šaïḳs les plus éminents de l'Egypte, contemporain d'Abou-Bikr, l'Egyptien, et d'Abou-'Ali ar-Roudabâri, et l'unique des docteurs de son époque. On cite de lui ces paroles : « Les douces senteurs des effluves de l'amour s'exhalent des personnes aimantes, bien qu'elles cachent cet amour ; les signes évidents en éclatent sur leurs traits, bien qu'elles le dissimulent ; cet amour les trahit, bien qu'elles le voilent. » On a exprimé une pensée analogue dans ce distique :

Ṭawîl. — « Alors que les cœurs de ces hommes ne célèbrent que « dans leur for intérieur la gloire de son Saint nom, on lit distinctement « sur leurs traits, sans qu'ils aient besoin de le dire, les sentiments qui les « animent ;

« Leurs âmes en sont tellement épanouies d'aise qu'elles trahissent ces sentiments :

« Est-il possible de dissimuler la douce senteur du musc, quelque précaution que l'on prenne pour le cacher ? »

On lui attribue également ces paroles : « Lorsque le serviteur se consacre exclusivememt au culte du Dieu Très-Haut, le premier avantage qu'il en retire, c'est de pouvoir se passer du monde. » — « La société des méchants, a-t-il encore dit, est une maladie dont le remède consiste à rompre avec eux. » — « Lors-

que la crainte, [de Dieu] a-t-il dit aussi, réside dans le cœur, la langue se garde bien de parler de ce qui lui est étranger » ;

Saïdi Ğa'far, fils de Naṣr, al-Ḳoldi, surnommé Abou-Mohammad, élevé à Bagdad et originaire de cette ville, contemporain d'al-Ğonaïd et appartenant à la même confrérie. Il accomplit près de soixante fois le pèlerinage à la Mekke. On rapporte que passant par le cimetière de Šouniziyah, au moment où une dame se lamentait et pleurait à chaudes larmes, auprès d'une tombe, il lui demanda pourquoi elle pleurait. — « J'ai perdu mon enfant », répondit-elle. A cette réponse, Ğa'far s'exclama en ces vers :

Motaqârib. — « Ils disent : C'est une mère qui a perdu son « enfant ; ah ! celui qui n'a pas goûté [l'amertume de] la séparation d'avec « les personnes aimées, n'a jamais ressenti la douleur que l'on éprouve, en « perdant son enfant ;

« Hélas ! les nuits de la séparation m'ont abreuvé d'un breuvage plus « amer que la coloquinte. »

On rapporte qu'il avait [à une bague] une pierre précieuse qui tomba un jour dans le Tigre. Or, il possédait une prière efficace pour retrouver les objets perdus et, quand il récitait cette prière, il retrouvait les objets égarés. En effet, il proféra cette prière et il retrouva la pierre précieuse en question, au milieu des pages du livre qu'il feuilletait. Les termes de cette prière consistaient en ces mots : « O toi qui rassembleras les hommes dans un jour au sujet duquel il n'y a point de doute, fais-moi retrouver mon objet perdu. » On rapporte, cependant, que, préalablement, il récitait trois fois le chapitre [du Qorân intitulé] l'Aurore, (LXXXIX). — Le traditionniste Abou-Bikr, al-Ḳatib, raconte dans ses annales le fait suivant : « Dans un de mes pèlerinages à la Mekke, rapporte-t-il, en faisant mes adieux à al-Mozaïn al-Kabîr, le ṣoufi, je lui dis : « Munis-moi de quelques provisions de route. » — « Si tu perds quelque chose, me dit-il, ou bien si tu désires que Dieu nous fasse retrouver ensemble ou encore qu'il te fasse retrouver avec une autre personne, dis : « O toi qui rassembleras les hommes dans un jour au sujet duquel il n'y a pas de doute, fais-moi retrouver telle et telle chose », car Dieu te fera retrouver cette chose ou l'individu ;

Saïdi Ma'rouf, fils de Fîrouz, originaire de Karḳ (que Dieu sanctifie son âme !), surnommé Abou-Maḥfouẓ, un des plus émi-

nents docteurs, homme dont les prières étaient exaucées et professeur d'as-Sari. Son père et sa mère qui étaient chrétiens le confièrent, alors qu'il était encore enfant, aux soins de l'instituteur de la famille et cet instituteur avait coutume de lui dire : « Proclame que Dieu est le troisième des trois », mais lui toujours de répondre : « Pas du tout ! Il est l'Unique, l'Eternel ! » Pour ce motif, l'instituteur le frappa si rudement que l'enfant s'échappa. « Nous voudrions bien, dirent le père et la mère, le voir revenir à la maison, quelle que soit la religion qu'il ait choisie et à laquelle nous nous conformerions nous-mêmes. » En effet, il revint à la maison paternelle et on lui cria : « Qui est là ? » — « C'est moi Ma'rouf », répondit-il. — « Avec quelle religion ? » — « Avec la religion de l'Islâm. » En conséquence, son père et sa mère embrassèrent l'Islâmisme. Ma'rouf était célèbre, grâce à ses prières, qui étaient toujours exaucées. On cite de lui (que Dieu l'agrée !) ces paroles : « Quand Dieu veut du bien à une de ses créatures, il lui ouvre la porte du travail et lui ferme la porte de l'oisiveté et de la fainéantise. » Il avait l'habitude de se sermonner lui-même et de dire : « O pauvre malheureux, jusques à quand pleureras-tu et te lamenteras-tu ? que ta conduite soit pure, et tu seras sauvé ! » A propos des gens pleins de dévotion, je demandai à Ma'rouf, rapporte Sari, ce qui les rendait si dociles envers Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !) et il me répondit : « C'est en chassant de leurs cœurs l'amour des biens de ce monde, car, si cet amour se trouvait dans leurs cœurs, leur dévotion ne serait point sincère. » Voici un vers que Ma'rouf récitait :

Basîṭ. — « L'eau nettoie la crasse dont le linge est imprégné, mais l'eau ne saurait laver le cœur du pécheur. »

Un jour Ma'rouf, rapporte Ibrâhîm-al-Oṭrouś (le sourdaud), était assis, à Bagdad, sur le bord du Tigre, lorsque vinrent à passer, auprès de nous, dans un canot, des jeunes gens qui jouaient de divers instruments de musique et buvaient. « Vois donc ! lui dirent ses compagnons, comme ces jeunes gens se mettent, sur cette rivière, en rébellion envers le Dieu Très-Haut : appelle sur eux les malédictions divines ! » Là-dessus Ma'rouf leva les mains vers le ciel et s'écria : « O mon Dieu, ô mon Maître, de même que tu les réjouis en ce monde, je te demande à

ce que tu les réjouisses dans l'autre. » — « Nous t'avions demandé, lui observèrent ses compagnons, d'appeler sur eux les malédictions du ciel et non d'invoquer Dieu en leur faveur. » — « Eh bien ! répliqua-t-il, si Dieu les réjouit dans l'autre monde, c'est qu'Il les aura fait venir à résipiscence en ce bas monde, qu'Il leur aura pardonné et cela ne vous préjudiciera en rien. » — « Il me sembla voir en songe, rapporte Sari, Maʿrouf posté au pied du trône céleste et le Dieu Très-Haut demandait aux anges quel était cet individu. « O Seigneur, lui répondirent-ils, Tu le sais mieux que personne. » — « C'est, reprit Dieu, Maʿrouf al-Karḳi ; il est entièrement absorbé dans mon amour et ce n'est qu'en ma présence qu'il reviendra à avoir conscience de lui-même. » — Comme on lui demandait, durant sa maladie, de faire ses dernières recommandations, il répondit : « Quand je serai mort, faites l'aumône de la chemise que je porte, car j'ambitionne de sortir de ce monde dans un état complet de nudité, tel que j'y suis venu. » — « Je rêvai, rapporte Abou-Bikr al-Ḳaiyâṭ (le tailleur) que j'entrais dans le cimetière et que je voyais les habitants des tombeaux, assis dans leurs tombes et tenant dans leurs mains des branches de basilic ; Maʿrouf al-Karḳi était au milieu d'eux, allant et venant. — « Abou-Maḥfouẓ, lui criai-je, comment Dieu t'a-t-il traité ; tu n'es donc pas au premier rang ? » — « Si fait ! » me répondit-il, et lui de réciter ce vers :

Basît. — « La mort de l'homme pieux est une vie qui n'a point de « fin ; il y a des gens qui sont morts mais qui restent vivants parmi les « hommes. »

On cite encore Qâsim, fils d'ʿOṯmân, al-Karḳi, surnommé Abou-ʿAbd-al-Malik, un des plus illustres docteurs, disciple d'Abou-Solaïmân ad-Dârâni et d'autres saints personnages, un des émules d'as-Sari et d'al-Ḥariṯ al-Moḥâsibi, et le maître d'Abou-Ṭorâb al-Nakʿsibi (originaire de Naḳšib), son élève assidu. On cite de lui ces paroles : « A celui qui pratique le bien durant le temps qu'il lui reste à vivre, il sera pardonné et ses fautes passées et ses fautes futures ; au contraire, celui qui fait le mal, durant le temps qu'il lui reste à vivre, sera puni et de ses fautes passées et de ses fautes futures. » — « Le salut tout entier, a-t-il dit encore, consiste à vivre retiré loin des hommes : le bonheur tout

entier consite à vivre seul dans l'intimité de Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié !). » — Comme on lui demandait ce que c'était que la repentance, il répondit que la repentance, consistait à repousser les injustices, de renoncer aux péchés, de rechercher ce qui était permis et d'accomplir les prescriptions divines obligatoires. « Je vous recommande, disait-il à ses compagnons, cinq choses, à savoir : si l'on vous fait du tort, vous, n'en faites à personne : si l'on vous loue, ne vous en réjouissez point : si l'on vous dénigre, ne vous en attristez point ; si l'on vous accuse de mensonge, ne vous en fâchez point ; si l'on vous trompe, ne trompez, vous autres, personne. » — « J'ai entendu, rapporte Moḥammad, fils d'al-Faraǵ, Qâsim, fils d'ʿOṯmân, dire : « Quelles natures d'élite que ces hommes qui se consacrent exclusivement à Dieu ; qui se vouent entièrement à son culte, qui se bornent à avoir en lui la plus entière confiance : qui en ont le cœur rempli d'aise, de préférence à tout ce qui, des plaisirs de ce monde, peut faire une impression sur leurs âmes : qui n'ont pas d'autre ami que Lui, et pas d'autre sujet d'allégresse que ce qui les rapproche de sa Majesté divine ! » — « Travailler peu, disait-il encore, mais avec connaissance, vaut mieux que de travailler beaucoup, sans savoir ce que l'on fait : » et il ajoutait : « Instruis-toi, repose ta tête et dors : car l'action la plus méritante que l'homme puisse accomplir pour servir son Dieu, c'est de s'instruire. » On tient de lui l'anecdote suivante : « Je vis, dit-il, dans mes tournées saintes, autour du Temple Sacré, un individu dont je m'approchai et qui ne proférait pas d'autres mots que ceux-ci : « O mon Dieu, tu as exaucé les désirs de tous les autres, et les miens, tu ne les a pas exaucés. » — « Comment se fait-il, lui demandai-je, que tu ne profères que ces seules paroles ? » — « Je vais te l'apprendre, me répondit-il : nous étions [sans me compter] sept compagnons, originaires de différents pays, qui faisions des incursions dévastatrices sur le territoire des infidèles. On nous fit tous prisonniers et on nous conduisit à l'écart pour nous couper le cou. Je levai les yeux vers le ciel et voilà que j'aperçus sept portes ouvertes devant lesquelles se trouvaient sept jeunes filles, aux yeux de ḥouris, chacune d'elles postée devant une porte. En ce moment, l'un de nous s'avança et on lui coupa le cou. Je vis alors une de ces ḥouris, qui tenait un mouchoir à la main, descendre du ciel sur la terre et couper le cou à mes six compa-

gnons. Il ne restait plus que moi, plus qu'une porte [ouverte] et qu'une seule jeune fille. Au moment où cette dernière s'avançait pour me couper le cou, un des familiers du roi demanda à ce qu'on lui fît cadeau de ma personne, demande que le souverain lui accorda. Alors, j'entendis la jeune fille s'écrier : « Que tu as peu de chance ! Comment se fait-il que tu aies été privé de ce bonheur ? » et elle, à l'instant, de fermer la porte. Et moi, ô mon frère, ajouta l'individu, je suis désolé de cette occasion qui m'a échappé. » « Je regarde cet homme, observait Qâsim, fils d'ʿOṯmân, comme le plus méritant de ses compagnons, car il a vu ce que n'ont pas vu les autres et il a été laissé en proie à son ardent désir :

Saïdi Abou-Bikr, Dolaf, fils de Ǵaḥdar aś-Śibli, homme d'un grand mérite, personnage important de la secte malikite, compagnon d'al-Ǵonaïd, et des [autres pieuses] personnes de l'époque; il s'évertuait à glorifier les saintes lois divines. Quand le mois vénéré de Ramaḍân était arrivé, il le consacrait, avec le plus grand zèle, à ses devoirs religieux et s'écriait : « C'est un mois que mon seigneur a en grande estime et il me sied encore mieux à moi de le vénérer ! » — Comme on lui demandait des explications sur ces paroles du Prophète : « La meilleure action de l'homme, c'est ce que gagne sa main droite », il répondit : « Quand la nuit est venue, mets-toi à faire tes ablutions et prépare-toi à la prière; puis, fais la prière que tu voudras et étends tes deux mains en implorant le Dieu Très-Haut et Très-Grand »; « c'est là, ajoutait-il, le gain de ta main droite (1). » Quand il fit le pèlerinage et qu'il vit la sainte cité de la Mekke (que le Dieu Très-Haut la couvre de gloire !), il tomba évanoui et, lorsqu'il revint à lui, il récita ce vers :

Ḳafîf. — « Ce sera leur Maison et Toi leur Bien-Aimé, tant que les « larmes perleront dans les coins des paupières ! »

On rapporte qu'il a raconté le fait suivant : « J'étais un jour assis, dit-il, et il me passa par l'esprit que j'étais un avare. Eh

(1) Il existe, dans le texte de l'interprétation de cette tradition, une lacune dans l'édition de Boulaq. L'édition lithographiée supplée à cette lacune, mais d'une manière qui paraît imparfaite.

bien ! m'écriai-je, tout ce que Dieu me procurera aujourd'hui, je le remettrai au premier pauvre qui me rencontrera. Or, pendant que j'étais à réfléchir, voilà que se présenta à moi un individu, porteur de cinquante dinars, lequel me dit : « Emploie cette somme à améliorer ta position. » Je pris cet argent et sortant, voilà que je rencontrai un pauvre aveugle qui se trouvait sous les mains d'un barbier qui lui rasait la tête. Je m'avançai vers lui et lui remis la bourse, mais il me dit : « Remets-la au barbier. » — « Ce sont des dinars, lui observai-je, [qu'il y a dans cette bourse]. » — « Tu es bien avare », reprit-il. — « Je tendis donc la bourse au barbier, mais ce dernier me dit : « Il est d'usage chez nous que lorsque nous avons affaire à un pauvre, nous ne recevons de lui aucun salaire. » A cette réponse, je lançai la bourse dans le Tigre, en m'écriant : « [O argent] personne ne t'a eu en honneur sans que le Dieu Très-Haut ne l'ait humilié ! »

On compte encore Saïdi Zirqân, fils de Moḥammad, frère de Ḏou-n-Noun al-Miṣri, homme vivant dans la retraite et habitant dans les montagnes du Liban. On raconte, d'après Yousof, fils d'al-Ḥosaïn, originaire de Raï, le fait suivant : « Pendant que j'étais, dit-il, à parcourir les montagnes du Liban, au moment de l'heure de l' Asr, voilà que j'aperçus Zirqân, frère de Ḏou-n-Noun al-Miṣri, assis devant une source d'eau. Je le saluai et m'assis derrière lui. Alors il se tourna vers moi et me dit : « Que demandes-tu ? » — « Je voudrais, lui répondis-je, te faire part de deux vers que j'ai entendus de la bouche de ton frère Ḏou-n-Noun. » — « Je t'écoute, parle ! » — « Je lui ai entendu dire :

Ḳafîf. — « Nous sommes en délire, hors de nous, cherchant comment
« nous pourrons arriver à confondre nos âmes avec la divinité ;
« Légers sont pour nous les élans de notre amour et pesant tout ce qui y
« met obstacle ! »

Et moi, s'écria Zirqân, je m'exclame à mon tour :

Ḳafîf. — « Nous sommes en délire, hors de nous ; Dieu, cet excellent
« Protecteur, absorbe toutes nos pensées !
« Partout où se trouve la mort, elle est l'objet de nos vœux ; c'est vers
« elle qu'en toutes circonstances nos cœurs s'élancent ! »

Je mis les distiques de l'un et de l'autre sous les yeux de Ṭâhir al-Moqaddasi et il s'écria : « Que Dieu fasse miséricorde à

Ḏou-n-Noun ! c'est lui-même qu'il interpelle, dans son distique, et il a dit ce qu'il a dit, tandis que Zirqân, c'est à son Dieu que, dans le sien, il s'adresse et il a dit ce qu'il a dit. » — Abou-ʿAbd-ar-Raḥmân as-Solami a dit : Zirqân, fils de Moḥammad, frère de Ḏou-n-Noun, — seulement je crois que cette qualification de frère était due à une liaison de confraternité et non à une parenté d'origine, — était un des émules et des compagnons de ce dernier ;

Saïdi Abou-ʿAbd-Allah an-Nibâǵi, [originaire de Nibâǵ] Saʿîd, fils d'Yazid, un des émules de Ḏou-n-Noun al-Miṣri et de mon professeur Âḥmad, fils d'Abou-l-Ḥawâri. On cite de lui de belles paroles sur la connaissance de Dieu et autres sujets. On rapporte qu'il a raconté le fait suivant : « Je me trouvais, dit-il, dans la gêne et dans une situation difficile et je passai la nuit à songer à aller trouver un de mes amis, lorsque j'entendis une voix qui, dans ma somnolence, me disait : « Est-il convenable pour un noble disciple, lorsqu'il peut trouver auprès de Dieu ce qu'il désire, de s'adresser, de gaîté de cœur, à son serviteur ? » Là-dessus, je me réveillai et me sentis le plus riche des hommes;

Saïdi Biśr, fils d'al-Ḥariṯ, al-Ḥâfi, (que Dieu sanctifie son âme!) surnommé Abou-Naṣr, un des adeptes de la vie spirituelle, originaire de Marw et habitant de Bagdad : il était au nombre des personnages les plus vertueux et des saints les plus éminents et les plus pieux et fut le compagnon d'al-Foḍaïl, fils d'ʿIyâḍ, Les traditions qu'il citait, il les donnait sur l'autorité de Sari-as-Saqati et de quelques autres. On cite de lui ces paroles : « Tu ne seras vraiment un [homme] accompli que lorsque ton ennemi aura confiance en toi et, comment y aurait-il en toi quelque chose de bon, si ton ami lui-même n'a point confiance en toi. » Il a dit encore : « La plus vive douleur que puisse en ce monde éprouver l'homme, c'est de se voir séparé des personnes qu'il aime. Il a dit aussi : « C'est une belle aubaine pour le bon croyant que ce monde ne fasse pas attention à lui et que sa demeure lui reste inconnue. » Il a dit encore : « Se montrer fier envers les orgueilleux, c'est faire acte d'humilité. » Comme on lui demandait de définir ce que c'était que la noble résignation, il répondit : « La noble résignation, c'est celle qui fait qu'on ne se plaint à personne.» On raconte qu'ayant rencontré un homme ivre, celui-ci se mit à lui baiser la main et à s'écrier : « O mon maître ! ô Abou-Naṣr ! »

sans qu'il le repoussât. Lorsque l'individu se fut retiré, les yeux de Biśr s'inondèrent de larmes et il se mit à dire : « Un homme en aime un autre à cause des grâces qu'il pense en recueillir; il espère que son amour sera pour lui une cause de salut, tandis que la personne aimée ne sait pas dans quelle situation elle sera peut-être un jour. »

On raconte qu'une femme vint trouver Àḥmad, fils d'Ḥanbal, pour le consulter et lui dit : « Je suis une femme qui file, pendant la nuit et pendant le jour, et je vends le fil que j'ai ainsi filé, sans faire distinguer celui qui a été filé [la nuit] de celui qui a été filé le jour; y a-t-il là quelque chose de répréhensible pour moi ? » — « Il convient, lui dit Àḥmad, que tu en fasses la distinction. » Quand cette femme fut partie, Àḥmad dit à son fils : « Va-t-en voir où elle entrera. » Son fils retourna et lui dit : « Elle est entrée dans la maison de Biśr. » — « Ah ! s'écria là-dessus Àḥmad, cela m'aurait étonné que la personne qui est venue me faire cette demande fût entrée dans une maison autre que celle de Biśr. » Quand il fut pris de la maladie qui le conduisit au tombeau, sa famille lui dit : « Nous allons consulter un médecin sur ce que tu as. » — « Je suis, leur répondit-il, sous les yeux du véritable médecin [Dieu]; il fera de moi ce qu'il voudra. » Comme sa famille insistait, il dit à sa sœur : « Donne-leur mon urine. » En effet, sa sœur leur remit de son urine dans une fiole et la famille la porta à un médecin chrétien qui habitait à côté d'eux. Celui-ci leur dit de remuer l'urine, ce qu'ils firent; puis le médecin les invita à déposer la fiole, ce qu'ils firent encore. « Que nous prescris-tu, à la suite de ton examen ? » lui demandèrent-ils. — « Et que voulez-vous donc que je vous prescrive ? » — « On t'a donné à nous, lui observèrent-ils, comme étant le plus habile médecin de ton époque. » — « C'est bien, en effet, comme on vous l'a dit, reprit le médecin; cette urine, si elle appartient à un chrétien, est celle d'un moine dont la crainte divine a brisé le cœur; si elle appartient à un musulman, c'est celle de Biśr al-Ḥafi, car il n'y a pas d'être au monde qui ait plus que lui la crainte de Dieu. » — « En effet, dirent-ils, c'est l'urine de Biśr. » Là-dessus le chrétien s'écria : « J'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu unique et j'atteste que Moḥammad est l'Envoyé de Dieu ! » Lorsqu'ils furent de retour auprès de Biśr, celui-ci leur dit : « Le médecin [que

vous êtes allé consulter] a embrassé l'Islâmisme. » — « Et qui t'a appris cela ? » lui demandèrent-ils. — « Quand vous fûtes sortis d'auprès de moi, j'ai entendu une voix qui me criait : « O Biśr, grâce à la sainte influence de ton urine, le médecin a embrassé l'Islâmisme. » Biśr fut appelé au sein de Dieu en l'année deux cent vingt-sept ;

Saïdi Abou-Yazîd, Ṭaïfour, fils d''Isâ, al-Bisṭâmi, docteur des plus illustres et personnage éminent. On cite de lui ces paroles : « Je n'ai jamais cessé d'élever mon âme vers Dieu, alors qu'elle était dans la désolation, jusqu'au moment où, sous mon énergique impulsion, elle finissait par s'épanouir d'aise. » Comme on lui demandait comment il était arrivé à posséder cette connaissance du Dieu Très-Haut, il répondit que c'était en ayant le ventre creux et le corps nu. Comme on lui demandait encore ce qu'il avait trouvé de plus ardu dans l'exercice de ses dévotions envers le Dieu Très-Haut, il répondit qu'il était impossible d'en faire la description. On lui demanda encore ce que son âme avait trouvé chez lui de plus facile. — « Oh ! quant à cela, répondit-il, je vais vous le dire : je conviais ma personne à quelque chose ayant trait aux devoirs religieux envers Dieu ; si elle regimbait, je la privais d'eau durant une année. » « Tout le monde, disait-il, a horreur de faire son examen de conscience et s'en abstient : pour moi, au contraire, je supplie le Dieu Très-Haut de me faire rendre compte de mes actions. » — « Et pourquoi donc ? » lui demanda-t-on. — « C'est que, répondit-il, il pourrait se faire que, durant la déposition que j'en ferais, il me dise : O mon serviteur ! à quoi, je répondrais : me voici, ô mon seigneur ! et de m'être entendu appeler par lui, ô mon serviteur ! me serait plus agréable que le monde et toutes ses jouissances ; puis, il agirait envers moi comme il l'entendrait. » Comme un individu lui demandait de lui indiquer l'œuvre par laquelle il se concilierait le mieux les bonnes grâces de Dieu, il répondit que c'était en chérissant les saints, afin qu'il fût chéri d'eux, car le Dieu Très-Haut [ajoutait-il] regardant dans les cœurs des saints, il pourrait se faire qu'il y aperçût son nom gravé dans le cœur de l'un d'eux et qu'il le pardonnât. On lui demanda encore de définir ce que c'était que l'amitié. — « L'amitié, répondit-il, consiste à faire peu de cas de beaucoup, quand il s'agit de soi, et de faire, au contraire, grand cas de peu de chose, quand il s'agit

d'un ami. » Il mourut en l'année deux cent soixante et un. (Puisse le Dieu Très-Haut le recevoir au sein de sa miséricorde!)

On compte aussi le supérieur de la confrérie [des ṣoufis], Saïdi, Abou-l-Qâsim, al-Ǵonaïd, fils de Moḥammad, al-Qawârîri, le docteur de son époque et l'unique de son temps; il était originaire de Nahâwand, mais il était né à Bagdad et y avait été élevé. Il avait eu pour maître une foule de docteurs et avait été l'élève de son oncle maternel as-Sari et d'al-Ḥariṯ al-Moḥâsibi. Il eut pour professeur de jurisprudence Abou-Ṭawr, qui rendait des décisions juridiques, dans son prétoire, en présence d'al-Ǵonaïd, lequel était alors âgé de vingt ans. On cite de lui (puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction!) ces paroles : « Une preuve que le Dieu Très-Haut s'éloigne de son serviteur, c'est lorsqu'il le fait s'occuper de ce qui ne le regarde pas. » — « Il y a deux sortes de bienséance, disait-il encore, la bienséance de l'âme et la bienséance extérieure ; la bienséance de l'âme consiste en la pureté de la conscience; la bienséance extérieure, en celle qui retient les membres du corps de tomber dans le péché. » Comme on lui voyait, un jour, un chapelet à la main, on lui dit : « Comment! toi, avec la haute faveur et l'immense considération dont tu jouis, tu portes à la main un chapelet! » — « Parfaitement! répondit-il, je ne quitterai jamais un objet de dévotion qui m'a fait arriver là où je suis parvenu. » Ḥasan, fils de Moḥammad, as-Sarrâǵ, a dit : « J'ai entendu al-Ǵonaïd raconter le fait suivant : Je rêvai, rapportait-il, que je voyais, durant mon sommeil, le Diable tout nu. Tu n'as donc aucune honte des gens, lui criai-je. » — « Eh quoi! m'observa-t-il, tu considères ces êtres là comme des gens! si c'étaient véritablement des gens, tu ne jouerais point d'eux comme les garçons jouent avec des balles; à mon avis, il n'y a que trois espèces de personnes qui peuvent s'intituler des gens. » — « Et ces personnes, qui sont-elles? » lui demandai-je. — « Ce sont celles qui, dans l'oratoire d'aś-Śounizi (1), rendent mon cœur malade, amaigrissent mon corps; celles qui, toutes les fois que je pense à elles, reportent leurs pensées vers Dieu

(1) (Ibn Kallikân, traduction anglaise de de Slane, tome I, p. 339.) The shunizi is a well known burying place at Bagdad, on the west side of the river; it contains the tombs of a number of cheïkhs.

(qu'Il soit honoré et glorifié!), au point que peu s'en faut que je n'en sois incendié. » Là dessus, continue al-Ǵonaïd, je me réveillai de mon sommeil, m'habillai et me rendis de nuit à l'oratoire d'aś-Śounîzi; j'y entrai et je trouvai là trois personnes assises, leurs têtes enveloppées dans leurs vêtements en haillons. Quand elles comprirent que j'étais entré, l'une d'elles sortit sa tête [de dessous sa robe] et cria : « O Abou-l-Qâsim! toutes les fois qu'on te dit une chose, tu t'en assures par toi-même. » On rapporte que les trois personnages qui se trouvaient dans l'oratoire d'aś-Śounîzi étaient Abou-Ḥamzah, Abou-l-Ḥasan at-Ṯawri et Abou-Bikr ad-Daqqâq (que Dieu les agrée tous!). Moḥammad, fils d'al-Qâsim, al-Fârisi, rapporte ce qui suit : « Al-Ǵonaïd, dit-il, passait, la nuit de la fête [de la rupture du jeûne, le Baïram, le 1er du mois de śawwâl], par l'endroit qui lui servait de demeure habituelle dans le désert, lorsqu'il aperçut, au point du jour, un jeune homme, enveloppé dans un manteau, qui pleurait et s'exclamait :

Wâfir. — « Par les égards que l'on me doit, en ma qualité d'étranger,
« [dites-moi] combien durera encore cette aversion? que ne vous montrez-
« vous plutôt bon et généreux [envers moi]?
« Les réjouissances de cette fête s'étendent de tous côtés, mais, ma
« douleur à moi devient de plus en plus profonde; elle ne se calme point;
« Si j'ai commis des actes répréhensibles, je donnerai pour excuse que je
« ne retomberai jamais plus dans mes passions. »

Al-Ǵonaïd (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) mourut, à Bagdad, en l'année deux cent quatre-vingt-dix-sept et près de soixante mille personnes prièrent sur son corps. (Puisse Dieu leur être à toutes propice!)

Au nombre des personnes que j'ai eu moi-même pour maîtres, des leçons desquels j'ai bénéficié et dont j'ai recueilli, grâce à leur sainte influence, d'abondants bienfaits, il me faut citer le docteur, le savant Imâm, le bienfaisant, l'homme aux nobles vertus, à l'insigne loyauté, mon maître Abou-Bikr, fils d''Omar at-Ṭarîni, le Malikite, (que Dieu sanctifie son cœur et son âme et illumine sa tombe!). Il était l'unique de son temps, comme austérité et comme piété, l'adversaire acharné de l'erreur et des innovations dangereuses; il était doué d'un caractère de sainteté manifeste et la source d'abondantes bénédictions; tous les peuples, Persans ou Arabes, obéissaient à sa direction et la réputa-

tion de son nom se répandit dans l'univers entier, en Orient et en Occident. Les rois accouraient à sa porte et briguaient l'honneur d'être admis au nombre de ses compagnons. Il ne fut jamais en butte à une affliction, sans que le Dieu Très-Haut ne l'en délivrât; il ne fit jamais une prière, sans que Dieu ne l'exauçat. Il s'acquittait régulièrement de toutes les dévotions surérogatoires et observait scrupuleusement toutes celles qui sont de prescription divine. Sa principale nourriture consistait en plantes végétales dont l'usage est permis. Jamais, en ce monde, il ne se délecta, en mangeant ou en buvant des aliments ou des boissons recherchés, bien au contraire. On rapporte qu'une fois étant mécontent de lui-même, il se priva, durant de longs mois, de boire de l'eau. Il était (que Dieu l'agrée!) plein d'affection et de tendresse envers ses compagnons, un conseiller sincère pour toutes les créatures de Dieu, aussi bien pour ses ennemis que pour ses amis. Le pire de ses ennemis se présentait-il à lui, il le recevait avec son air riant et sa nature affectueuse; aussi, lorsque ce dernier le quittait, il n'y avait personne à ses yeux qui lui fût devenu plus cher; il se conduisait ainsi que l'a dit un certain poète:

Ṭawîl. — « Oui donc! une personne que je sais être mon ennemie « et nourrir contre moi, en son cœur, une haine secrète, je l'aborde,

« En la gratifiant d'un aimable sourire et voilà qu'elle s'en retourne, le « cœur pur de toute inimitié, et que la haine s'est éteinte en son âme. »

Les gens de son époque se déchargeaient sur lui de leurs fardeaux et, en toutes circonstances, s'en remettaient à lui du soin de leurs affaires. Bien des fois, je lui ai entendu réciter ce vers, en faisant allusion à sa situation.

Ṭawîl. — « Ils ne se sont point déchargés sur moi d'une peine, sans « que j'en aie accepté le poids: c'est que je suis un être aimant et l'homme « aimant se plaît à se charger [du fardeau de son prochain]. »

C'était un homme (que Dieu l'agrée!) plein de bons sentiments et d'une grande loyauté. Il se faisait remarquer par sa mansuétude et sa discrétion; jamais il ne se départit du respect dû à

un Musulman, ni ne ternit sa réputation ; jamais personne ne le consulta, sans qu'il ne le dirigeât dans la voie du bien et ne lui donnât de sages conseils. Je fus (que Dieu l'agrée!) son disciple durant près de quinze ans et ces années me furent si douces qu'elles me passèrent comme une année ; jamais un seul jour son affection ne me fit défaut, à tel point que je m'imaginais que j'étais, à ses yeux, la personne qu'il estimait plus particulièrement que toutes les autres, bien que sa conduite fût la même envers tous ses élèves, sans exception. (Puisse Dieu entourer son visage d'une [lumineuse] auréole au jour de la résurrection ! Puisse son Seigneur, dans sa bonté, combler ses désirs !). Ce fut (que Dieu l'agrée !) un jurisconsulte éminent, professant les doctrines de l'Imâm Mâlik, et un grand docteur, comme il n'en existait point, de son temps, le semblable ni le pareil. On lui doit une foule de sentences sur la science de la vie spirituelle. De combien de visions extatiques et de transports divins de sa part, nous avons été témoin ; s'il me fallait passer en revue tous ses mérites, le sujet m'entraînerait trop loin ; je me bornerai à dire qu'il était l'unique de son époque (que Dieu le bénisse !). Il vécut (que Dieu l'agrée !) soixante et quelques années ; de son vivant, le peuple menait une vie heureuse et coulait des jours prospères ; il était (que Dieu l'agrée !) sujet à des maladies et à des indispositions fréquentes. Vers la fin de sa vie, il fut pris d'une faiblesse extrême qui lui dura près d'une année ; puis, dans la première dizaine du mois sacré de Ḏou-l-Ḥiǵǵah, sa maladie empira. Dans la nuit du onze, son état devint plus mauvais encore et il se trouva dans ses derniers moments. Il demeura en agonie jusqu'au premier tiers de de la nuit précitée ; puis, il rendit son âme à Dieu (puisse le Dieu Très-Haut lui faire miséricorde !), comme un bienheureux, un saint homme, dans la nuit du vendredi, onze du mois sacré de Ḏou-l-Ḥiǵǵah, de l'an huit cent vingt-sept. Quand le peuple apprit sa mort, les Musulmans furent désolés de cette perte douloureuse. Ce ne furent que gémissements, pleurs et lamentations, dans les quartiers des villes, même parmi les sectes qui diffèrent de la religion musulmane, tels que les chrétiens et autres ; tous pleuraient, se désolaient, se lamentaient de sa perte, et comment en eût-il pu être autrement, alors qu'il était le guide spirituel du siècle, le phare lumineux de son époque ; on aurait pu, avec beaucoup de raison, lui appliquer ce vers du poète :

Kâmil. — « Le temps avait juré d'en produire un pareil ; ô temps,
« parjure a été ton serment ! il te faut donc l'expier ! »

Puisse Dieu l'agréer ! puisse-t-il nous agréer nous aussi et nous faire profiter de ses mérites, au jour de la résurrection, et dans ce monde et dans l'autre ! On s'occupa de ses funérailles et on lava son corps. Je fus un de ceux qui assistèrent à sa lotion funéraire, mais, en ce moment, je ne savais plus ce que je faisais, tant nous étions désolés du malheur qui nous frappait par sa mort. Comment en aurait-il pu être autrement, alors qu'il avait été pour moi un père si tendre et si affectueux, si bon et si aimant ? Quand on eut fini de laver son corps (que Dieu l'agrée !), les qâḍis, les substituts, les chefs de districts et les gouverneurs arrivèrent, chargèrent son cercueil sur les épaules et le portèrent à la mosquée du Prône, dans le quartier d'al-Moḥallah. La mosquée, malgré son étendue, se trouvait trop étroite pour les contenir et les rues, les chemins et les avenues n'étaient pas assez spacieux, tant la foule était grande ; jamais on ne vit une plus nombreuse affluence de monde, ni verser tant de larmes que ce jour-là, ce qui prouve qu'il était le modèle des gens de son époque. L'Imam Àḥmad, fils de Ḥanbal (que Dieu l'agrée !), a dit : « Entre nous et la foule était le convoi funèbre », voulant dire par là que la foule était compacte ; mais Dieu sait le mieux ce qui en est. La bière fut élevée sur leurs épaules ; son Šaïḳ, le savant dans la connaissance du Dieu Très-Haut (que Dieu nous fasse profiter de ses mérites !), Saïdi Solaïmân ad-Dawâḳili, présida aux prières funéraires et l'illustre défunt fut enterré, le vendredi, dans la chapelle qu'il avait fait construire à Sandafâ, à côté de son père, le šaïk, l'Imâm, le savant, le très érudit, le mufti des Musulmans, Sarrâġ-ad-dîn, Abou-Ḥafṣ, Omar aṭ-Tarini, le Malikite, dans le même tombeau. Puisse Dieu nous faire profiter de ses grâces et lui donner le Paradis, comme vie future et comme dernière demeure ! Puisse-t-il nous réunir, lui et nous, au jour du jugement dernier, sous la bannière du Prince des anciennes et des nouvelles générations, Moḥammad, le sceau des Prophètes et le meilleur des Envoyés ! Que Dieu répande ses bénédictions sur lui, sur sa Famille et sur tous ses Compagnons ! Nous lui demandons pour nous son assistance et son appui et qu'Il fasse la grâce aux Musulmans de

conserver longtemps son frère, notre seigneur et maitre, le Šaïḳ Šams-ad-dîn, Moḥammad aṭ-Ṭarînî. Puisse Dieu prolonger ses jours pour les Musulmans et répandre ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur tous ses Compagnons!

CHAPITRE XXXI.

Des mérites des hommes vertueux; des miracles des saints (puisse Dieu leur accorder des marques de sa satisfaction !).

Sachez que les miracles des saints dont les mérites ne sauraient être mis en doute sont trop nombreux pour être énumérés. Nous prions le Dieu Très-haut de nous joindre à eux, au jour du jugement dernier, dans le cortège de ceux qui marcheront sous la bannière de notre Prophète Moḥammad. Certes, Dieu peut ce qu'Il veut et Il est à même d'exaucer nos vœux : c'est en Lui que nous mettons toute notre confiance et Il est le meilleur des Protecteurs !

Anecdote. — Mâlik, fils de Dînâr, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit : « Nous trouvant privés de pluie à al-Baṣrah, nous sortîmes plusieurs fois pour implorer le Ciel qu'il fît pleuvoir, mais nous ne voyions aucun indice d'être exaucés. Je sortis, accompagné d'ʿAṭâ, le Solaïmite, de Ṯâbit al-Bonâni, de Yaḥiâ al-Bakkâ, de Moḥammad, fils de Wâsiʿa, d'Abou-Moḥammad as-Saḵtiâni, de Ḥabîb al-Fârisi, de Ḥassân, fils de Ṯâbit, fils d'Abou-Sinân, d'ʿOtbah, le page, et de Ṣâliḥ al-Mozani, et nous arrivâmes à l'oratoire d'al-Baṣrah, au moment où les enfants sortaient de l'école. Nous demandâmes à Dieu de faire pleuvoir, mais nous n'aperçûmes pas le moindre indice [qui pût nous faire supposer] que nous allions être exaucés, jusqu'au milieu du jour où le monde se retira. Ṯâbit al-Bonâni et moi, nous demeurâmes dans l'oratoire. Lorsque la nuit se fut faite, je vis un esclave noir, à la bonne figure, aux jambes fluettes, qui était vêtu d'une chemise en laine et dont j'estimais tout le costume à deux dirhems. Cet esclave arriva avec de l'eau et, après avoir fait ses

ablutions, s'en vint au miḥrâb et accomplit une prière de deux courtes *rik'at*, puis il leva ses regards vers le ciel et s'écria : « O mon Dieu, ô mon Seigneur, ô mon Maître, jusques à quand refuseras-tu à tes serviteurs des choses qui ne sauraient être pour toi d'aucun avantage? ce dont tu disposes serait-il épuisé? ce que renferment tes trésors serait-il tari? Au nom de ton amour pour moi, je t'en conjure, que ne nous abreuves-tu, sur l'heure, de tes bienfaisantes ondées? » Il n'avait pas fini de proférer ces paroles que le ciel se couvrit de nuages et que la pluie tomba dru, comme si elle se fût échappée des bouches des outres. Je m'avançai vers lui, rapporte Mâlik, et lui dis : « O noir, n'as-tu pas honte de parler de la sorte? » — « Et qu'ai-je dit? » demanda-t-il. — « Tu as dit [en t'adressant à Dieu], au nom de ton amour pour moi! » — « Va-t-en loin de moi, s'écria-t-il, ô toi qui le délaisses pour t'occuper de toi-même; ne vois-tu donc point qu'Il ne m'a fait plaisir, en cette circonstance, qu'à cause de l'affection qu'Il me porte. » puis, il ajouta : « D'ailleurs, son amour pour moi est en raison directe de mon amour pour lui, et réciproquement. » — « Que Dieu te fasse miséricorde! lui dis-je, veuille bien m'accompagner un instant. » — « Je suis un esclave, m'observa-t-il, et la religion me fait un devoir d'obéir à mon petit maître. » En effet, il partit. Nous nous mîmes à suivre de loin où il allait et nous le vîmes entrer dans la maison d'un marchand d'esclaves. Le lendemain matin, nous vînmes trouver ce dernier et je lui dis : « Que Dieu te fasse miséricorde! as-tu un jeune garçon à nous vendre pour nous servir de domestique? » — « Parfaitement! me répondit-il, j'en ai cent à vendre » et il se mit à nous les montrer, l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il nous en eût présenté soixante-dix, sans que j'eusse trouvé parmi eux mon petit ami. — « Revenez, nous dit là-dessus le marchand d'esclaves, dans un autre moment. » Or, nous nous disposions à sortir de chez lui, lorsque nous entrâmes dans une petite chambre délabrée, située derrière la maison et, soudain, j'aperçus le petit noir en question, occupé à prier. « Par le Seigneur de la Ka'bah! m'écriai-je, voilà mon ami. » Je revins trouver le marchand d'esclaves et je lui dis : « Vends-moi ce jeune garçon. » — « O Abou-Yaḥiâ, m'observa-t-il, ce garçon n'a pas d'autre souci que de pleurer la nuit et, le jour, que de se retirer complètement à l'écart de tout le monde. » — « Cela ne fait rien, lui dis-je; il faut absolu-

ment que tu me le cèdes ; je te le paierai et ne t'en ferai point de reproches. » — Il l'appela et il vint comme s'il était pris de somnolence. « Prends-le, me dit le marchand d'esclaves, pour le prix que tu voudras, puisque tu me décharges de toutes les mauvaises qualités qu'il peut avoir. » Je le lui achetai pour la somme de dix dinars et je dis à l'esclave : « Comment t'appelles-tu ? » — « Maïmoun », me répondit-il. Je le pris par la main et me disposai à regagner ma demeure, lorsqu'il se tourna vers moi et me dit : « O mon petit maître, pourquoi m'as-tu acheté, alors que je ne vaux absolument rien pour le service des gens ? » — « Par Dieu, ô mon maître, lui dis-je, je t'ai acheté, au contraire, pour te servir de domestique moi-même. » — « Et comment cela ? » me demanda-t-il. — « N'es-tu point, repris-je, notre compagnon d'hier dans l'oratoire ? » — « Si fait ! répondit-il, tu as fait attention à cela ? » — « Oui, lui dis-je, je suis la personne qui t'a adressé la parole hier dans la chapelle. » Là-dessus, rapporte Mâlik, l'esclave se mit à marcher jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'oratoire où, après m'en avoir demandé la permission, il entra et accomplit une prière de deux courtes *rik'at* ; puis, levant ses regards vers le ciel, il s'écria : « O mon Dieu, ô mon Seigneur, ô mon Maître, un secret existait entre toi et moi et, ce secret, tu l'as divulgué à un autre ; dorénavant, comment l'existence pourrait-elle me plaire ? je t'en conjure, je t'en supplie, que ne m'appelles-tu auprès de Toi, à l'instant même ! » Ce disant, il se prosterna. J'attendis un moment, mais comme il ne relevait plus la tête, je courus à lui, le secouai et voilà qu'il était mort. (Sur lui soit la miséricorde du Dieu Très-Haut !) Je lui étendis les mains et les pieds et le trouvai, la figure souriante et l'air radieux ; son corps était plus blanc que noir et son visage brillait comme la lune, la nuit de son plein. A ce moment entra par la porte un jeune homme qui dit : « Sur vous soient le salut et la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! Puisse Dieu augmenter notre récompense et la vôtre, en l'honneur de notre frère Maïmoun ! tenez, voici le linceul. » A ces mots, il me tendit deux pièces d'étoffe comme je n'en avais jamais vu les semblables. Nous lavâmes son corps, l'ensevelîmes dans ces deux pièces d'étoffe et l'enterrâmes. » « Depuis lors, ajouta Mâlik, fils de Dînâr, c'est toujours auprès de son tombeau que nous demandons au ciel de faire

pleuvoir et que nous adressons au Dieu Très-Haut nos demandes. (Que la miséricorde de Dieu repose sur lui !) »

On raconte à propos d'Ḥodaïfah al-Marʿâši, (que Dieu l'agrée !) qui avait été au service d'Ibrâhîm al-Ḳawwâṣ (que Dieu l'agrée !) et, pendant quelque temps, son élève, le fait suivant : « Quelle est la chose la plus extraordinaire que tu aies remarquée chez lui ? demanda-t-on à Ḥodaïfah. — « Nous restâmes, répondit-il, sur la route de la Mekke, durant plusieurs jours, sans prendre de nourriture ; puis nous entrâmes à al-Koufah et nous allâmes nous abriter dans une mosquée en ruines. Là, Ibrâhîm me regarda et me dit : « O Ḥodaïfah, je remarque que tu parais avoir faim. » — « En effet, c'est comme tu le vois », lui dis-je. — « Eh bien ! reprit-il, qu'on me donne de l'encre et du papier. » — Je lui apportai de l'encre et du papier et il écrivit ce qui suit : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; tu es Celui à qui on a recours, en toutes circonstances ; tu es Celui vers Lequel convergent toutes les pensées » ; puis, il ajouta :

Kâmil. — « Je chante tes louanges, je t'exprime mes sentiments de « gratitude, je célèbre ton Saint nom ! J'ai faim, je tombe d'inanition, je « suis nu !

« Ce sont là six choses : je me porte garant de la première moitié, mais « Toi, ô mon Créateur, porte-toi garant de la seconde !

« Célébrer les louanges d'un autre que Toi, ce serait me plonger dans « un feu dévorant. Ah ! Puisses-tu préserver tes serviteurs des flammes « ardentes. »

Ibrâhîm, continue Ḥodaïfah, me remit ensuite le mot de billet, en me disant : « Emporte-le avec toi et que ton cœur ne songe qu'au Dieu Très-Haut ; tu remettras le billet à la première personne que tu rencontreras. » En effet, je sortis, dit-il, et la première personne qui me rencontra, ce fut un homme monté sur une mule. Je lui remis le billet ; il le prit, le lut et s'écria, les larmes aux yeux : « Qu'est-il donc arrivé à l'auteur de ce billet ? » — « Il se trouve dans telle chapelle », lui répondis-je. Là-dessus, l'individu me remit une bourse contenant six cents dirhems ; je la pris et m'en allai. [Chemin faisant], je rencontrai un homme auquel je demandai quelle était la personne qui se trouvait montée sur cette mule et il me répondit que c'était un chrétien. Je revins, rapporte-t-il, trouver Ibrâhîm et lui racontai ce qui en était. —

« Ne touche point à cet argent, me dit-il, car son propriétaire va venir à l'instant. En effet, au bout d'un moment, le chrétien arriva monté sur sa mule; il mit pied à terre devant la porte de la chapelle et, y entrant, il se précipita sur Ibrâhîm et lui baisa la tête et les mains, en s'écriant : « J'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; qu'Il est unique et n'a pas d'associé ; j'atteste que Moḥammad est son serviteur et son envoyé. » Ibrâhîm al-Ḳawâṣṣ, continue le narrateur, pleura de joie et de bonheur de cette conversion et s'écria : « Que Dieu soit loué de t'avoir dirigé vers l'Islâmisme et vers les préceptes divins de Moḥammad (que sur lui reposent les plus excellentes bénédictions et le salut !). »

On rapporte qu'un individu exerçait la profession de batelier, sur la rivière bénie du Nil, en Egypte. Mon bateau, rapporte-t-il lui-même, servait de bac, pour passer de la rive occidentale à la rive orientale et de la rive orientale à la rive occidentale. Or, un certain jour que j'étais dans mon embarcation, voilà que m'arriva un śaïḳ, à la figure rayonnante et à l'aspect vénérable, lequel me salua et auquel je rendis son salut. — « Veux-tu me transporter, me dit-il, sur la rive occidentale, pour l'amour du Dieu Très-Haut ? » — « Oui », lui répondis-je. En effet, il monta dans ma barque et je le conduisis sur la rive opposée. Cet ascète était vêtu d'une robe rapiécée et portait à la main une gourde et un bâton. Au moment où il se disposait à sortir de la barque, il me dit : « Je voudrais te charger d'une commission. » — « De quoi s'agit-il ? » lui demandai-je. — « Demain, me dit-il, à l'heure de midi, tu me trouveras mort au pied de cet arbre, mais, tu oublieras ma commission. Quand Dieu te la rappellera, viens auprès de moi, lave mon corps, enveloppe-moi dans le linceul que tu trouveras à mon chevet, récite sur moi les prières funéraires et enterre-moi, au pied de cet arbre ; quant à cette robe rapiécée, à ce bâton et à cette gourde, quelqu'un viendra te les réclamer ; tu les remettras à cette personne, sans avoir pour elle aucun sentiment de mépris. » A ces mots, rapporte le batelier, le śaïḳ me quitta et s'en alla. Je demeurai étonné de ce qu'il venait de me dire et je passai la nuit. Le lendemain, j'attendis le moment qu'il m'avait fixé, mais, l'heure de midi arriva et la commission qu'il m'avait donnée me passa de la tête et ne me la rappelai que vers l'heure de la prière de l'ʿAsr (du soir). Je partis en toute hâte et je trouvai, en effet, mon individu mort, au pied de l'arbre.

J'aperçus, à son chevet, un linceul tout neuf d'où s'exhalait une odeur de musc. Je lavai son corps et l'ensevelis. Je venais de terminer les lotions funéraires, lorsque je vis arriver un nombre considérable de gens qui m'étaient tous inconnus. Nous priâmes sur son corps et l'enterrâmes au pied de l'arbre, comme il me l'avait recommandé; puis, je retournai sur la rive orientale. La nuit arriva et je m'endormis. Lorsqu'il fit jour et qu'on put distinguer les visages, voilà que je vis venir à moi un jeune homme sur lequel je fixai mes regards et que je reconnus être un de ces jeunes musiciens dont on utilise les services; il s'avança, vêtu de vêtements en fine étoffe, les mains teintes de henné et son tambour de basque sous le bras. Il me salua et je lui rendis son salut; puis, il me dit : « O batelier, est-ce toi un tel, fils d'un tel? » — « Oui », lui répondis-je. — « Alors, veuille bien me remettre, me dit-il, le dépôt qu'on t'a confié. » — « Et comment le sais-tu? » lui demandai-je. — « Ne me questionne point », me dit-il. — « Il faut absolument que tu me le dises. » — « Tout ce que je sais, me répondit-il, c'est que j'étais hier à la noce de tel négociant et nous passâmes la nuit à danser et à chanter jusqu'au moment où les Muaḏḏins entonnèrent, du haut des minarets, les louanges de Dieu. Je m'étais endormi pour me reposer, lorsqu'un homme me réveilla et me dit : « Certes Dieu vient d'appeler à Lui le Saint, un tel, et Il t'a désigné pour le remplacer; va-t-en trouver un tel, fils d'un tel, patron du bac, car le šaïḳ a déposé entre ses mains ceci et cela. » Je lui livrai donc les objets, rapporte le batelier, et notre individu se dépouilla de ses vêtements de fine étoffe et les jeta dans l'embarcation en disant : « Tu en feras l'aumône à qui tu voudras »; puis, il prit la gourde et le bâton, endossa la robe rapiécée du Saint, et partit en me laissant la mort dans l'âme et les yeux baignés de larmes de ce que j'étais privé de ce bonheur. Je passai toute la journée jusqu'à la nuit à pleurer, puis, je m'endormis et vis en rêve le Seigneur de la Toute-Puissance (que sa Gloire soit proclamée!) qui me dit : « O mon serviteur, es-tu donc peiné que j'aie accordé à un serviteur désobéissant de revenir à moi? C'est là une faveur de ma part que j'accorde à qui bon me semble de mes serviteurs; je suis le Dieu, à la bonté ineffable. »

Abou-Isḥâq aṣ-Ṣaʿlouki (le mendiant) rapporte le fait suivant : « Je partis, dit-il, une année, pour faire le pèlerinage à la Mekke.

Or, pendant que je me trouvais égaré de mon chemin, dans le désert, voilà que j'entendis, au moment où la nuit venait d'étendre ses voiles et que la lune brillait au firmament, la voix d'un individu débile qui disait : « O Abou-Isḥâq, je suis là à t'attendre depuis ce matin. » — Je m'approchai de lui et je vis que c'était un jeune homme, au corps décharné, sur le point de rendre l'âme, et auprès duquel se trouvaient une quantité de plantes odoriférantes dont les unes m'étaient connues et les autres inconnues. « Qui es-tu, lui demandai-je, et d'où viens-tu ? » — » Je viens, me répondit-il, de la ville de Śimśâṭ ; je vivais, au sein de la puissance et des grandeurs ; mais pris d'envie d'aller à l'étranger et de mener une vie retirée, je partis. A cette heure, me trouvant sur le point de mourir, j'ai prié le Dieu Très-Haut de m'envoyer un de ses saints ; j'espère que tu es ce saint là. » — « As-tu quelque chose à me demander ? » lui dis-je. — « Oui, me répondit-il, j'ai une mère, des frères et des sœurs. » — « As-tu parfois désiré les revoir ? » — Non, si ce n'est aujourd'hui où j'ai été pris du violent désir de flairer leur odeur, de sorte que l'envie de les revoir m'est venue à l'idée : mais, les bêtes féroces et les reptiles m'ont entouré, se sont associés à mes pleurs et m'ont porté ces plantes odoriférantes que tu vois là. » Or, pendant que j'étais auprès de lui, rapporte Abou-Isḥâq, mon cœur compâtissant à son état, voilà qu'arriva, portant dans sa gueule une grosse liasse de narcisses, un énorme serpent qui s'écria : « Laisse tranquille ce saint du Dieu Très-Haut, car Dieu est jaloux de ses saints. » Le jeune homme tomba évanoui et moi également je perdis connaissance. Je n'étais pas encore revenu à moi que déjà son âme s'était envolée. (Que Dieu lui fasse miséricorde !) Après avoir accompli mon pèlerinage à la Mekke, continue Abou-Isḥâq, j'entrai dans la ville de Śimśâṭ ; une femme, tenant à la main une gourde, vint à ma rencontre et je remarquai qu'elle ressemblait d'une manière frappante au jeune homme. Lorsqu'elle me vit, elle s'écria : « O Abou-Isḥâq, qu'est devenu le jeune homme qui est mort loin de sa famille, car je suis là à l'attendre, depuis telle et telle époque. » Je lui racontai alors ce que je savais de ce jeune homme et lorsque j'arrivai aux mots qu'il avait proférés, à savoir : « [J'ai brûlé du désir de] flairer leur odeur », elle jeta des cris de douleur, en disant : « Par Dieu ! l'odeur lui en est parvenue ! » Puis, elle poussa un râlement par

lequel s'échappa son dernier souffle. A ce moment, des jeunes filles de son âge, vêtues de robes rapiécées et de mantilles et, la figure couverte d'un voile, accoururent auprès d'elle, prirent soin de son corps et s'occupèrent de l'ensevelir. (Puisse Dieu leur être à toutes propice!) Vers :

Ramal. — « O zéphir qui souffles de la vallée de Qobâ (1), ap-
« prends-moi dans quelle situation se trouvent les [pauvres] exilés !
« Que de fois j'ai demandé à la fortune de nous réunir ensemble, comme
« nous l'étions auparavant, mais elle a refusé. »

On raconte qu'il y avait un individu connu sous le nom de Dînâr al-ʿAiyâr [le vaurien]. Il avait une mère vertueuse qui avait l'habitude de le morigéner; mais, lui, n'écoutait point ses salutaires admonestations. Un certain jour, en passant auprès d'un cimetière, il prit un ossement et, cet ossement s'étant effrité dans ses mains, il réfléchit en lui-même et dit : « Malheur à toi, ô Dînâr; il me semble déjà voir tes os s'effriter de la sorte et ton corps tomber en poussière! » Alors il se repentit de sa négligence et résolut de s'amender. Il leva ses regards vers le ciel et s'écria : « O mon Dieu, ô mon Maître, je remets entièrement entre tes mains le soin de mes affaires, accueille-moi et daigne me faire miséricorde! » puis, il se rendit auprès de sa mère, les traits décomposés et le cœur brisé, et lui dit : « O ma chère mère, comment traite-t-on un esclave qui s'est échappé, quand son maître le rattrape? » — « Il le soumet, répondit la mère, à des vêtements rudes et à une nourriture grossière et il lui met des fers aux mains et aux pieds. » — « Eh bien alors! reprit le fils, je veux une robe de bure, des pains d'orge et des chaînes aux mains et aux pieds; je veux, en un mot, que tu me traites comme on traite un esclave qui s'est échappé; peut-être que mon maître remarquera mon humilité et me pardonnera. » En effet, sa mère agit envers lui comme il le désirait et, lorsque la nuit avait étendu ses voiles, il se prenait à pleurer, à gémir et à se dire à lui-même : « Malheur à toi, ô Dînâr! aurais-tu assez de force pour endurer les tourments de l'Enfer? Comment affronterais-tu le

---

(1) Qobâ est un village situé à six ou sept milles de Médine. (Dictionnaire géographique attribué à Soyouthi et intitulé « Maraṣid-al-Iṭṭilâʿa », édition de Juynboll.)

courroux du Dieu Terrible? » et il continuait à se gourmander de la sorte jusqu'au jour. — « O mon cher fils, lui disait sa mère, traite-toi avec plus d'indulgence. » — « Laisse-moi, lui répondait-il, me malmener un peu, dans l'espoir de jouir du long repos; chère mère, demain il me faudra comparaître longtemps devant un Dieu glorieux et j'ignore s'il m'enverra dans le Paradis, aux frais ombrages, ou bien dans le pire des séjours. » — « O mon cher fils, lui observait la mère, donne-toi quelque repos. » — « Ce n'est point le repos que je recherche; ô ma chère mère, il me semble te voir demain, parmi les créatures qui seront dirigées sur le Paradis, pendant que moi, on me poussera vers l'Enfer, avec ceux qui y seront condamnés. » Cependant la mère laissa son fils tranquille et dans l'état d'esprit où il se trouvait. Alors celui-ci se reprit à pleurer, à se livrer à des actes de dévotion et à réciter le Qorân. Or, une certaine nuit qu'il venait de réciter ce verset du Livre Saint: (xv, 92 et 93) « Par ton Seigneur, nous leur demanderons compte à tous de ce qu'ils auront fait! » il médita ces paroles et se prit à pleurer jusqu'à ce qu'il en eût perdu connaissance. Sa mère, étant venue auprès de lui, l'appela, mais il ne lui répondit point. « O mon ami, lui dit-elle, ô prunelle de mes yeux, où nous rencontrerons-nous? » — « O ma chère mère, lui répondit-il, d'une voix expirante, si tu ne me trouves point sur les esplanades de la résurrection, enquiers-toi de moi auprès de Mâlik, le gardien de l'Enfer »; puis, il poussa un râlement et expira. (Que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) Sa mère, après avoir lavé son corps et procédé à ses funérailles, sortit et se mit à crier: « O braves gens! venez prier sur une pauvre victime [des terreurs] de l'Enfer! » On accourut de tous côtés et on ne vit jamais une foule plus considérable, ni répandre tant de pleurs que ce jour là. Lorsqu'on l'eut enterré, un de ses amis eut cette même nuit un songe dans lequel il vit le pauvre défunt qui marchait, dans le Paradis, d'un pas joyeux, vêtu d'un costume vert et qui récitait ces versets du Saint Livre: « Par ton Seigneur, nous leur demanderons compte à tous de ce qu'ils auront fait! » et ajoutait: « Par sa Toute-Puissance et par Sa Majesté, Il m'a interrogé et Il a eu pitié de moi! Il m'a pardonné et daigné me faire grâce! vite, informez-en de ma part mon excellente mère. »

Al-Ḥasan al-Baṣri rapporte le fait suivant: « Un mendiant, dit-il, étant descendu dans une chapelle, demanda aux gens de lui

donner un morceau de pain ; mais personne ne lui donna rien à manger. Alors le Dieu Très-Haut dit à l'ange de la mort : «Enlève-lui la vie, car il est mourant de faim. » En effet, l'ange de la mort lui prit la vie. Le muaḏḏin de l'oratoire étant arrivé et apercevant un cadavre, en informa les gens et chacun s'entr'aida pour le mettre en terre. Cependant le muaḏḏin entra dans l'oratoire et trouva, dans le miḥrâb, le linceul sur lequel étaient écrits ces mots : « Ce linceul vous sera refusé, à vous, misérables gens que vous êtes ! un pauvre vous a demandé à manger et vous ne lui avez rien donné ; vous l'avez laissé mourir de faim ; celui qui est au nombre de nos amis, nous ne confions, pas à d'autres qu'à nous, la charge d'en prendre soin. »

On raconte qu'Abou-ʿAli al-Misri a dit : « J'avais pour voisin un vieillard dont la profession était de laver les morts et, une fois, je lui dis de me raconter ce qu'il avait vu de plus curieux dans l'exercice de son métier. Un certain jour, me dit-il, se présenta à moi un jeune homme, beau de figure, élégamment vêtu, lequel me dit : « Veux-tu nous laver ce mort ? » — « Je veux bien », lui répondis-je. En effet, je le suivis et il me fit arrêter devant une porte qu'il franchit à pas lents et voilà que sortit de l'intérieur une jeune fille ressemblant à s'y méprendre au jeune homme, laquelle me dit, tout en s'essuyant les yeux : «C'est toi le laveur de morts ?» — « Oui, » répondis-je. — « Entre, me dit-elle, et que Dieu t'accompage ! il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ! » En effet, j'entrai dans la maison et voilà que j'aperçus le jeune homme qui m'avait amené, en train de se débattre contre les affres de la mort, qui n'avait plus que le cœur qui battait et dont le regard était déja moribond. A côté de lui se trouvaient placés son linceul et les aromates pour l'embaumer. Je n'avais pas eu le temps encore de m'asseoir auprès de lui que déjà il était mort. « Que Dieu soit loué ! m'écriai-je, cette personne est un Saint d'entre les Saints du Dieu Très-Haut, puisqu'elle connaissait l'heure de son décès. » Cependant, je me mis à le laver, tout en tremblant de tous mes membres. Or, au moment où je l'enveloppais dans le linceul, la jeune fille, qui était sa sœur, arriva et l'embrassa, en s'écriant : « Je t'assure que je ne vais point tarder à te rejoindre ! » Je me disposais à me retirer, lorsqu'elle me remercia et me dit : « Envoie-moi ta femme, si elle s'en acquitte aussi habilement que toi. » Ces paroles me firent

frissonner et je compris qu'elle allait le rejoindre. Lorsque j'eus fini d'enterrer son frère, je vins trouver ma femme, lui racontai ce qui en était et la conduisis à la maison de la jeune fille. Je m'arrêtai devant la porte et demandai l'autorisation d'être reçu. — « Au nom de Dieu, cria la jeune fille, que ton épouse entre ! » En effet, ma femme entra et voilà qu'elle se trouva en présence de la jeune fille qui, la figure tournée du côté de la qiblah, venait de rendre l'âme. Ma femme lava son corps et la mit dans le tombeau, à côté de son frère. (Que le Dieu Très-Haut les reçoive tous les deux au sein de sa miséricorde!) Vers :

Ṭawîl. — « O vous qui nous étiez chers, vous vous êtes éloignés de « la maison et, par suite de votre absence, la maison gémit de douleur, soir « et matin ;

« Vous avez quitté cette maison dont vous faisiez les délices et les vestiges des demeures qui s'y dressaient autrefois se sont égalisés avec le sol « et les herbes [qui y ont poussé] y répandent leurs senteurs embaumées.

« C'est à croire que, le jour de la séparation, vous avez emporté avec « vous mon sommeil; car, depuis lors, mes yeux ne peuvent plus fermer leurs « paupières ;

« Auparavant, j'étais avare de mes larmes, même d'une seule, et voilà « qu'aujourd'hui, loin de vous, j'en prodigue d'abondantes, de mes yeux « ulcérés ;

« Mon ami, me voyant toujours le sourire aux lèvres, s'imagine que je « suis heureux, alors qu'au contraire mon cœur est rempli d'angoisses ;

« Que de personnes, à l'air riant, ont le cœur embrasé d'un feu dont la « flamme éclaterait intense, si on en enlevait le couvercle ;

« Que Dieu bénisse ces jours [heureux] qui s'écoulaient dans le charme « de notre conversation ! Puisse une ondée bienfaisante les faire revivre et « reverdir !

« Depuis qu'ils sont partis, je ne me suis jamais écrié, dans une causerie « nocturne avec un compagnon : Ciel ! quels jours heureux c'étaient ! sans « que mon cœur ne se soit écrié, à son tour :Hélas ! que je les regrette ! »

On raconte que Sari as-Saqati (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) a dit : « J'étais une nuit en proie à l'insomnie et je ne pouvais fermer l'œil. Dès que l'aube du jour parut, je fis mes prières, et dans la matinée, je me rendis à l'hôpital où je vis une jeune fille esclave, garrottée et enchaînée par le cou, qui s'exclamait en ces vers :

Wâfir. — « Mes mains sont enchaînées à mon cou et, cependant, « mes mains n'ont ni prévariqué ni volé;

« Dans ma poitrine est un cœur que je sens s'y consumer à grand feu ! »

« Qui est cette jeune fille ? » demandai-je au Directeur de l'hôpital. — « C'est une jeune fille esclave, me répondit-il, qui a le cerveau dérangé ; on l'a fait enfermer, dans l'espoir qu'elle reviendra à la raison. » En entendant ces paroles, la pauvre fille sourit et s'écria :

Kafîf. — « O braves gens, je ne suis point folle ; je suis ivre d'amour,
« mais mon esprit est sain ;
« Pourquoi m'a-t-on enchaîné les mains, alors que je n'ai commis aucun
« méfait ; mon seul déshonneur, mon seul opprobre, c'est de l'aimer ;
« Je suis folle d'amour pour cet Etre chéri, de la porte Duquel je ne veux
« point m'écarter un moment ;
« Celui que j'aime n'a aucun maître au-dessus de lui et serait-ce une faute
« que de se complaire dans son amour ! »

En lui entendant proférer ces paroles, rapporte le narrateur, je fondis en larmes, ce que voyant, elle s'écria : « Tu pleures, ô Sari, à chaudes larmes, devant sa simple description ! que serait-ce donc, si tu le connaissais comme il convient qu'on le connaisse ? » Or, pendant qu'elle me parlait, continue Sari, voilà que son maître arriva et celui-ci, m'apercevant, se montra envers moi plein de déférence. « Par Dieu ! lui dis-je, elle a droit plus que moi à tes égards, pourquoi donc la traites-tu de la sorte ? » — « C'est parce qu'elle négligeait son service, qu'elle était constamment à pleurer, à gémir, à se lamenter, comme une mère qui a perdu son enfant ; qu'elle ne dormait point et nous empêchait de dormir. Je l'avais achetée au prix de vingt mille dirhems, à cause de son talent, car c'est une musicienne. » — « Et comment sa folie a-t-elle commencé ? » — « Elle avait, un jour, son luth sur ses genoux et elle se mit à chanter :

Wâfir. — « Je te l'assure ! je n'ai jamais manqué à mon serment ;
« depuis que je t'aime, la pureté de mon amour ne s'est jamais démentie !
« Tu remplis mon âme et mon cœur d'une ardente flamme, comment
« pourrais-je donc, ô mon Être chéri, rester en repos et demeurer tranquille ?
« O toi qui es pour moi mon seul et unique Maître ! Tiens me voilà,
« puisses-tu m'agréer sur le seuil de ta porte, ainsi qu'une esclave ! »

« Donne-lui la liberté, dis-je à son maître, et je m'engage à te rembourser le prix qu'elle t'a coûté. » — « Oh ! la pauvre affaire [pour toi] ! s'écria-t-il, mais, d'ailleurs, où prendrais-tu ces vingt

mille dirhems, ô Sari? » — « Tu me donneras du temps » — « Elle restera ici à l'hospice, tant que tu n'auras point payé son prix. » — « C'est entendu ! » répliquai-je. Je me retirai, rapporte Sari, les yeux baignés de larmes et le cœur atterré, et, par Dieu ! je n'avais point, en ma possession, un seul dirhem à consacrer à son achat. Je passai toute la nuit à prier, avec ferveur, le Dieu Très-Haut, lorsque quelqu'un frappa à ma porte. J'allai ouvrir et une personne, accompagnée de six serviteurs, portant avec eux cinq bourses (1), se présenta à moi et me dit : « Me connais-tu, ô Sari? » — « Non », lui répondis-je. — « Je suis, reprit l'individu, Âḥmad, fils d'al-Motannâ : j'étais assoupi, lorsque j'ai entendu une voix mystérieuse qui me disait : « O Âḥmad ! voudrais-tu te charger de traiter pour nous une affaire? » — « Et qui donc serait plus heureux que moi de m'en charger? » répondis-je. — « Eh bien ! me dit mon interlocuteur invisible, porte à Sari as-Saqati ces cinq bourses pour racheter la jeune fille esclave une telle, car je lui porte un vif intérêt. » Là dessus, rapporte Sari, je me prosternai en actions de grâces devant Dieu et m'assis, attendant que le jour se fît. Lorsque l'aube du jour eut paru, nous fîmes nos prières, nous célébrâmes la Gloire du Dieu Très-Haut et nous partîmes pour nous rendre auprès de la jeune fille que nous entendîmes réciter ces vers :

Ramal. — « Je me suis résignée jusqu'au moment où ma patience
« a succombé, sous le poids de l'amour que tu m'inspires !
« Mes fers, mes entraves, l'avilissement auquel pour Toi je me condamne
« me serrent le cœur d'angoisses ;
« Ma situation, ô Toi la [suprême] ambition de mon cœur, ô mon trésor,
« n'échappe point à tes regards !
« C'est Toi qui vas me délivrer de ce servage ; c'est Toi qui vas aujour-
« d'hui mettre un terme à ma captivité ! »

Or, pendant que je l'écoutais, rapporte Sari, voilà que son maître arriva en pleurant. « Ne te chagrine point, lui dis-je, je t'apporte la somme principale et un bénéfice de dix mille dirhems. » — « Par Dieu ! s'écria-t-il, je ne veux pas de ça ! »

(1) La bourse consistait en une somme de dix mille dirhems, et, par suite, il conviendrait de lire trois au lieu de cinq que porte le texte.

— « J'augmenterai la somme » observai-je. — « J'en atteste Dieu! reprit-il, me donnerais-tu tout ce qui se trouve entre l'Orient et l'Occident que je n'accepterais point; je lui donne la liberté pour l'amour du Dieu Très-Haut. » — Profondément étonné de ce revirement, je lui dis: « Tu ne tenais point hier un semblable langage. » — « O mon ami, me dit-il, ne me gourmande point, car c'est assez des reproches que je me suis adressés à moi-même; je te certifie que je vais consacrer toute ma fortune en œuvres de charité, pour la cause du Dieu Très-Haut, et que je me consacre entièrement à lui: je te supplie de ne point me refuser d'être ton disciple. » — « Je te l'accorde. » lui dis-je; puis, je me retournai et je vis la personne, qui avait fourni l'argent, en train de pleurer. » Qu'est-ce qui te fait pleurer? » lui demandai-je. — « O mon maître, me répondit-il, c'est de voir que mon Seigneur n'a pas agréé l'action à laquelle il m'a convié et qu'il m'a rendu ce que je donnais de bon cœur. Je te prends à témoin que je me dépouille de tout ce que je possède, pour l'amour du Dieu Très-Haut et pour sa [sainte] cause: tous les esclaves que j'ai, hommes et femmes, je leur donne la liberté, en l'honneur du Dieu Très-Haut. » — « Que ta sainte influence est grande, ô jeune fille! » m'écriai-je, rapporte Sari. Nous lui enlevâmes, dit-il, les fers du cou et les chaînes des pieds et la fîmes sortir de l'hospice. Alors elle s'enleva les vêtements fins qu'elle portait, se revêtit d'un voile de bure et d'une robe de crin et partit. Nous nous rendîmes tous les trois, continue Sari, moi, son maître et le bâilleur des fonds, à la Mekke, et pendant que nous accomplissions les tournées saintes, voilà que nous entendîmes une voix de laquelle nous nous rapprochâmes et la personne de qui elle émanait n'était plus que l'ombre d'une femme. Cette personne, en me voyant, s'écria: « Que le salut soit sur toi! ô Sari. » — « Et sur toi soient le salut et la miséricorde de Dieu ainsi que ses bénédictions! lui répondis-je; qui es-tu? » — « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu Unique, s'exclama-t-elle: on ne me remet donc plus, après m'avoir si bien connue! » — Je la regardai de plus près et je reconnus en elle la jeune fille en question. — « De quel avantage Dieu t'a-t-il fait bénéficier, depuis que tu t'es retirée du monde? » lui demandai-je. — « C'est de vivre avec Lui dans une douce intimité, me répondit-elle, et de me trouver isolée de tout autre que Lui. » Ce disant, elle se dirigea vers la Maison Sainte

et s'écria : « O mon Dieu ! que de temps tu me laisses dans une demeure où je ne vois point de compagnons qui me plaisent ; il y a bien longtemps que je désire te voir ; hâte-toi de m'appeler dans ton sein ! » A ces mots, elle poussa un râlement et tomba morte (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !). Lorsque son maître la vit, les larmes lui vinrent aux yeux ; il se mit à prier d'une voix défaillante et finit par s'affaisser inanimé sur le sol, à côté d'elle (que Dieu lui fasse miséricorde !). Nous les enterrâmes tous les deux dans le même tombeau. Vers :

Tawîl. — « Au nom sacré de l'affection qui existe entre moi et vous, « que n'effectuez-vous mon union avec votre Majesté divine !
« Pourquoi me refusez-vous de jeter sur moi un de vos Augustes regards ? « On ne verra jamais un esclave aussi soumis envers vous que moi.
« Par Dieu ! mon cœur n'aura jamais d'amour que pour vous, le criblât-« on de coups de lance et de flèche. »

On raconte que vivait, du temps des enfants d'Israël, un homme qui faisait partie des serviteurs de Dieu renommés pour leur piété. Dieu avait mis à sa disposition un nuage qui le suivait partout où il allait (et l'abritait de son ombre). Or, un certain jour, cet individu se relâcha de sa piété et Dieu lui retira son nuage et demeura sourd à ses prières. Notre pauvre homme en fut profondément attristé et navré ; longs furent son désespoir et sa douleur, et il ne cessait de désirer ardemment le retour de ses jours de sainteté, pleurant, gémissant de regrets, soupirant et se désolant. Une certaine nuit, il se leva et pria bien longtemps, pleurant et plein de contrition, et, après avoir adressé au Dieu Grand d'ardentes prières, il s'endormit. Pendant son sommeil, il vit en songe quelqu'un qui lui dit : « Si tu veux que le Dieu Très-Haut te rende ton nuage, va trouver dans telle ville le roi un tel et demande-lui qu'il prie Dieu pour toi de te rendre ton nuage. » Notre individu, rapporte le narrateur, partit et franchit l'espace jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville qui lui avait été désignée, durant son sommeil. Il entra dans cette ville et demanda à quelqu'un de lui indiquer le chemin du palais du roi. En effet, il vint à ce palais et aperçut devant la porte un jeune garçon, assis sur un grand trône, en or pur, incrusté de perles et de diamants, et autour duquel se pressaient des gens qui lui exposaient leurs affaires et qu'il renvoyait ensuite. Notre saint homme s'arrêta

devant lui et le salua. — « D'où viens-tu, lui demanda le jeune garçon, et quel est le but qui t'amène ? » — « J'arrive, répondit-il, d'un pays éloigné et je désirerais avoir une entrevue avec le roi. » — « Il n'y a pas possibilité pour toi, lui répondit le jeune garçon, que tu le voies aujourd'hui ; seulement, fais-moi part de ce que tu désires et je te satisferai, si je le puis. » — « Ce que je désire, personne ne peut me l'octroyer que le roi. » — « Eh bien ! reprit le jeune garçon, le roi ne reçoit les gens qu'un seul jour par semaine, retire-toi donc et attends que ce jour soit arrivé. » En effet, notre individu se retira dans une chapelle en ruines et s'y mit à adorer le Dieu Très-Haut, trouvant mauvais que ce roi se séquestrât pour ne recevoir personne. Lorsque le jour où le roi donnait audience fut arrivé, il se rendit au palais et trouva à la porte une foule de gens qui attendaient la permission d'entrer. Il se mêla à ce grand nombre de personnes. Cependant le vizir sortit et autorisa la foule à entrer. Ceux qui avaient une demande à faire entrèrent et l'homme au nuage pénétra avec eux. Et voilà que le roi était assis, entouré des Grands de l'Etat, chacun à la place que son rang lui assignait. Alors l'introducteur des gardes fit avancer les gens, l'un après l'autre, et le tour de l'homme au nuage finit par arriver. En le voyant, le roi s'écria : « La bienvenue à l'homme au nuage ! assieds-toi jusqu'à ce que j'aie terminé les affaires du peuple, et alors je m'occuperai de ce qui te concerne. » L'homme au nuage demeurait abasourdi de cette interpellation du roi. Lorsque le souverain eut terminé les affaires de son peuple, il se leva de son siège, prit par la main l'homme au nuage et l'emmena avec lui dans [l'intérieur de] son palais ; il lui en fit traverser le vestibule, le long duquel notre homme ne rencontra pas même un seul serviteur, et le roi le conduisit jusqu'à ce qu'ils parvinssent à une porte construite avec des branches de palmier, fixée à une vieille masure et à des murs qui menaçaient ruines, et en dedans de laquelle se trouvait une chambre délabrée avec un paillasson. Il n'y avait pas là pour dix dirhems d'objets ; on n'y voyait qu'un mauvais tapis de prières, un baquet pour les ablutions, une natte en lambeaux, et quelques feuilles de palmier. Le roi se débarrassa de ses vêtements royaux, endossa de mauvais habits de laine, se mit sur la tête un bonnet en crin, puis, s'étant assis et ayant fait asseoir l'homme au nuage, il cria : « O une telle ! » — « Me voici ! », répondit cette dernière.

— « Sais-tu, demanda alors le roi à la femme qu'il avait appelée, quelle est la personne que nous avons pour hôte cette nuit ? » — « Oui, répondit-elle, c'est l'homme au nuage. » Le roi, en ce moment, l'envoya chercher quelque chose et elle sortit. C'était une femme ressemblant à une vieille outre, vêtue d'une robe de bure grossière, et cependant c'était une toute jeune personne. Le roi, rapporte notre individu, se tourna vers moi et me dit : « O mon frère, nous allons te mettre au courant de notre situation, puis nous satisferons à ta demande et tu partiras. » — « Par Dieu ! lui dis-je, votre situation me fait oublier la chose pour laquelle je suis venu. » — « Dieu sait, reprit le roi, que j'ai eu comme prédécesseurs de vertueux ancêtres qui se sont légué le trône de père en fils. Lorsqu'ils eurent été appelés au sein de la miséricorde du Dieu Très-Haut et que le trône me fut échu, Dieu m'inspira le dégoût de ce monde et de ses adeptes. Je pensai (un moment) à parcourir la terre en pèlerin et à laisser mes sujets se chercher quelqu'un pour les gouverner et en faire leur roi, mais j'eus peur que la discorde n'éclatât parmi eux, que la religion et les lois n'en tombassent en désuétude et que l'unité du culte n'en fût compromise. Cependant, mes sujets me prêtèrent le serment d'obéissance, bien que, par Dieu ! je n'y tinsse point et je laissai leurs affaires aller comme auparavant. On dressa les tables à manger comme d'ordinaire ; les gardes et les mamelouks firent leur service comme d'habitude et je ne changeai point quoi que ce soit. Je fis installer aux portes du palais un poste de janissaires armés, pour faire trembler les méchants et protéger les honnêtes gens, puis je quittai mon palais, tout splendide qu'il était, et y ouvris une porte qui est celle que tu as vue me donner accès à cette vieille masure. C'est là où je viens me dépouiller de mes habits royaux, endosser ces vêtements de bure, et tresser ces nattes en feuilles de palmier que je vends et dont le prix sert à pourvoir à ma subsistance et à celle de ma femme que tu as vue et qui est ma cousine germaine, la fille de mon oncle paternel. Elle a renoncé comme moi au monde et elle se livre à de tels excès de mortification qu'elle en est devenue comme une vieille outre. Tout le monde ignore le genre de vie que nous menons. J'avais nommé quelqu'un, pour me remplacer durant toute la semaine, mais, comme j'ai su qu'on me réclamait, j'ai fixé un jour de la semaine pour me présenter à mon peuple et examiner leurs

demandes en réparation de griefs, comme tu l'as vu d'ailleurs; il y a longtemps que j'agis de la sorte. Veuille bien — que Dieu te fasse miséricorde! — demeurer auprès de nous; nous allons vendre nos paillassons, et avec l'argent que nous en retirerons, nous achèterons de quoi manger et tu rompras avec nous le jeûne; puis, après avoir passé la nuit ensemble, tu repartiras, ayant rempli, s'il plaît au Dieu Très-Haut, le but de ton voyage.» Vers la fin de la journée, un jeune enfant de cinq ans vint nous trouver, prit les paillassons que le roi et sa femme avaient confectionnés, les porta au marché, les vendit et, avec une partie de l'argent qu'il en retira, acheta du pain et des fèves et, avec le reste, fit emplette de feuilles de palmier. Quand le soir fut arrivé, le roi et son épouse rompirent le jeûne; j'en fis de même et passai la nuit auprès d'eux. Au milieu de la nuit, ils se mirent à prier et à pleurer, et, aux approches de l'aube du jour, le roi s'écria: « O mon Dieu, ton serviteur que voici demande à ce que tu lui rendes son nuage, et c'est Toi qui l'as conduit auprès de nous; ô mon Dieu, veuille bien le lui rendre, car tu peux toutes choses. » Son épouse joignit ses prières aux siennes et voilà que le nuage se forma dans la voûte céleste. — « Je t'annonce, me dit le roi, la réalisation de tes vœux et le prompt exaucement de ta prière. » Je pris congé d'eux, rapporte-t-il, et je partis, accompagné par le nuage comme autrefois. Depuis lors je n'ai rien demandé au Dieu Très-Haut, en leur nom, qu'il ne me l'ait accordé; puisse le Dieu Grand les recevoir au sein de sa miséricorde! (Vers):

Basîṭ. — « Cultive la patience (1), tu en récolteras, dans la suite, le « miel; sois assidu à la porte jusqu'à ce que tu arrives à la réalisation de « tes espérances;

« Prosterne-toi la face dans la poussière de son seuil, dès l'aube du jour, « et supporte, pour te concilier son amour et son affection, toutes les mor- « tifications;

« Il n'y a, ô mon cher frère, que l'amant, tenace dans son amour et « transporté d'ardeur, qui obtienne sa conjonction avec le bien-aimé;

« C'est de bon matin, alors qu'il fait nuit encore, que l'Ami doit être « invoqué. Debout donc et sois celui qui par sa conduite a effectué son « union [avec l'Etre Chéri] (2). »

(1) Le mot « patience » signifie également en arabe « aloès ».
(2) On remarquera le sens mystique de ces vers.

On raconte, sur l'autorité de Mâlik, fils de Dînâr, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) le fait suivant: « Je partis, dit-il, pour faire le pèlerinage à la Mekke. Or, chemin faisant, voilà que j'aperçus un jeune homme qui demeurait silencieux, sans célébrer le nom du Dieu Très-Haut, mais qui, alors que la nuit eut étendu ses voiles, leva ses regards vers le ciel et s'écria: « O toi que la pratique des devoirs religieux réjouit et à qui les péchés ne sauraient nuire, accorde-moi ce qui te réjouit et pardonne-moi ce qui ne saurait te nuire! » Je le revis ensuite à Dou-l-Ḥolaïfah (1), revêtu du manteau pénitentiel. La foule célébrait le Saint nom de Dieu, mais lui s'en abstenait. — « C'est un insensé! » me dis-je. Cependant je m'approchai de lui et lui dis: « O jeune homme! » — « Plaît-il! » me répondit-il. — « D'où vient, lui demandai-je, que tu n'offres point tes hommages à Dieu? » — « O Šaïḳ, me répondit-il, à quoi me servirait d'offrir mes hommages à Dieu, alors que je l'ai bravé en commettant envers lui des fautes graves et de gros péchés qui me sont imputables; par Dieu! je crains de proférer ces mots: « Me voilà à ton service, ô mon Dieu! » et qu'il me réponde: « Je n'accepte point tes hommages, je repousse tes déclarations de soumission: je n'écoute pas tes paroles et je ne prête nulle attention à toi! » — « Ne parle point de la sorte, lui dis-je, car Dieu est souverainement bon; s'Il se fâche, Il se laisse fléchir; s'Il se laisse fléchir, Il n'est plus en colère; ce qu'Il promet, Il le tient et quand Il menace, Il pardonne! » — « Alors, ô Šaïḳ, me dit-il, tu me conseilles d'offrir mes hommages à Dieu. » — « Certainement! » lui répondis-je. Là-dessus, il se jeta vivement par terre, s'y étendit de son long et collant une de ses joues dans la poussière, il prit une pierre qu'il posa sur son autre joue; puis, donnant un libre cours à ses larmes, il s'écria: « Me voilà à ton service! me voilà à ton service! ô mon Dieu! me voilà devant Toi humble et soumis! me voilà prosterné à tes pieds! » Il demeura dans cette position une heure de temps, puis il s'en alla. Je ne le revis plus qu'à Mina et il était en train de s'écrier: « O mon Dieu! les pèlerins viennent d'accomplir leurs sacrifices.

---

(1) Village situé à deux milles de Médine. — Voyez le Marâṣid al-Iṭṭilâ'a, *libro citato.*

d'égorger leurs victimes et ont cherché à mériter tes bonnes grâces; mais, moi, je n'ai rien à te sacrifier, pour mériter ta faveur, à moins de t'offrir mon âme; veuille bien l'accepter de ma part! » A ces mots, il poussa un râlement et tomba mort (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!).

On raconte qu'il y avait, dans la ville de Bagdad, un homme connu sous le nom d'Abou-'Abd-Allah-al-Ândalousi. Tout le monde, dans l''Irâq, le regardait comme un docteur des plus éminents; il savait par cœur trente mille traditions émanant de la bouche du Prophète et récitait le Qorân, avec toutes ses variantes. Une certaine année, il partit pour parcourir le monde en pèlerin et emmena avec lui un certain nombre de ses disciples, tels qu'al-Ǵonaïd, aś-Śibli et autres docteurs de l''Irâq. « Nous ne cessâmes, rapporte ce dernier, d'être à son service et honorés de l'assistance du Dieu Très-Haut jusqu'au moment où nous arrivâmes à une bourgade d'entre les bourgades des mécréants. Là, nous demandâmes de l'eau pour faire nos ablutions, mais nous n'en trouvâmes point. Nous nous mîmes alors à circuler dans cette bourgade et voilà que nous remarquâmes des églises dans lesquelles se trouvaient des prêtres, des évêques et des moines, qui adoraient les idoles et les croix. Nous demeurâmes navrés de cette conduite de leur part et de leur manque de jugement; cependant, nous partîmes et nous nous dirigeâmes vers un puits qui était à l'extrémité du village, et voilà que nous rencontrâmes, devant ce puits, des jeunes filles qui puisaient de l'eau et au milieu desquelles s'en trouvait une, jolie de figure, et qui était la plus belle et la plus gracieuse de toutes; elle portait à son cou des colliers d'or. Lorsque notre maître la vit, ses traits se décomposèrent et il s'écria : » Cette demoiselle, de qui est-elle la fille? » — « Cette demoiselle, lui répondit-on, est la fille du roi de cette bourgade. » — « Comment se fait-il, observa notre Śaïḳ, qu'elle ne soit point choyée et bien considérée par son père et qu'il la laisse venir ainsi puiser de l'eau à ce puits?» — « Son père, lui dit-on, la traite de la sorte pour que, lorsqu'elle se mariera, elle respecte et serve son mari, et ne soit point infatuée de sa personne. » Cependant le docteur s'assit et tint la tête baissée; puis, il demeura trois jours sans boire ni manger, sans parler à personne, mais accomplissant, néanmoins, ses devoirs religieux d'obligation divine, au milieu de ses disci-

ples qui ne savaient plus quelle conduite tenir. Je m'approchai de lui, rapporte aś-Śibli, et lui dis : « O mon maître, tes compagnons et tes disciples sont étonnés de ce mutisme de ta part durant trois jours et de ce que tu n'as pas ouvert la bouche (pendant tout ce temps) pour parler à qui que ce soit. » — Là-dessus, Abou-ʿAbd-Allah se tourna vers nous et dit : « O mes amis, sachez que je suis tombé éperdûment amoureux de la jeune fille que j'ai vue hier, que mon cœur ne pense plus qu'à elle, et que je me trouve ne plus pouvoir quitter ce pays. » — « O mon maître, lui dis-je (rapporte lui-même aś-Śibli), tu es le coryphée des docteurs du pays de l'ʿIrâq ; tu es renommé pour ta piété dans tous les pays du monde ; le nombre de tes disciples est de douze mille ; nous t'en supplions au nom de la sainteté du Livre glorieux, ne nous déshonore point eux et nous ! » — « O mes amis, répondit-il, ce que la plume [du destin] avait décrété à mon égard s'est accompli ; et je suis tombé dans les gouffres de la perdition. Les liens de ma sainteté se sont de moi détachés et les repères de la bonne direction se sont voilés à mes yeux ; » puis, il fondit en larmes et s'écria : « O mes amis, partez, car le destin et les arrêts du ciel se sont accomplis. »

Nous demeurâmes atterrés de ce changement et nous implorâmes le Dieu Très-Haut de nous préserver d'une pareille aberration. Nous pleurâmes et lui aussi pleura si abondamment qu'il mouilla la terre de ses larmes ; puis, nous le quittâmes pour retourner à Bagdad. Le peuple se porta à sa rencontre et, dans la masse de la foule, se trouvaient ses disciples, mais ceux-ci, ne le voyant point, s'enquirent de lui. Nous leur racontâmes ce qui s'était passé et un grand nombre de ses disciples moururent de tristesse et de douleur de ne plus le revoir. Les gens se prirent à pleurer et à implorer humblement le Dieu Très-Haut de le leur rendre. On ferma les monastères, les chapelles, les couvents, et tout le monde était en proie à une tristesse profonde. Nous passâmes une année entière, puis je partis avec quelques-uns de mes compagnons, en quête de ses nouvelles. Nous arrivâmes au bourg en question et nous demandâmes après le Śaïḳ. — « Il se trouve, nous répondit-on, dans la campagne, occupé à garder les pourceaux. » — « Comment cela se fait-il ? » nous enquîmes-nous. — « Il a demandé, nous dit-on, en mariage la demoiselle à son père qui ne voulait accorder la main de sa fille qu'à quelqu'un

qui serait de sa religion, qui en porterait les vêtements, se ceindrait de la ceinture [des chrétiens], desservirait les églises et garderait les pourceaux. Il s'est résigné à tout cela et il est actuellement, dans la campagne, à garder les pourceaux. » Nos cœurs, rapporte aś-Śibli, se brisaient; nos yeux débordaient de larmes. Nous allâmes le trouver et, en effet, nous le vîmes posté devant les pourceaux. Dès qu'il nous aperçut, il baissa les yeux et nous remarquâmes qu'il avait sur la tête un bonnet de chrétien, qu'il portait autour des reins une ceinture et qu'il s'appuyait sur le bâton sur lequel il avait l'habitude de s'appuyer quand il se rendait au Miḥrâb (de la Mosquée). Nous le saluâmes et il nous rendit notre salut. — « O Śaïḳ, lui dîmes-nous, que signifie cela, cette conduite? Pourquoi ce scandale, cet écœurant spectacle, après avoir été si versé dans les traditions et avoir possédé tant de science? » — « O mes frères, ô mes amis, répondit-il, rien ne pouvait m'en préserver, c'était fatal : mon Maître a agi envers moi comme il l'a voulu, et comme il l'entendait; il m'a éloigné de sa porte, après avoir été au nombre de ses amis. Gardez-vous, gardez-vous, ô vous tous qui l'aimez, de lui déplaire et de le faire vous repousser: craignez, craignez, ô vous tous qui l'aimez et l'affectionnez, d'encourir sa disgrâce et ses rigueurs. » Ce disant, il leva ses regards vers le ciel et s'écria : « O mon maître, je ne m'attendais point à pareille chose de ta part; et lui d'implorer l'assistance divine, de pleurer et de me crier: O aś-Śibli, que l'exemple d'autrui te serve de salutaire leçon! — Là-dessus, aś-Śibli s'écria de sa voix la plus forte : « O mon Dieu, c'est Toi à qui nous avons recours ! c'est Toi de qui nous implorons l'assistance ! c'est Toi en qui nous mettons notre confiance! délivre-nous, dans Ta bonté, de cette calamité, car nous sommes frappés d'un malheur dont Toi seul peux nous soulager. » Les pourceaux, rapporte le narrateur, en entendant les pleurs et les cris de mes compagnons, accoururent auprès d'eux, vautrèrent leurs museaux dans la poussière, et poussèrent, tous à la fois, un cri dont retentirent les montagnes. « Je crus, rapporte aś-Śibli, que le jour de la résurrection était arrivé.» Pendant ce temps, le Śaïḳ versait des torrents de larmes. — « Veux-tu retourner avec nous à Bagdad? » lui demandâmes-nous. — « Et comment le pourrais-je, répondit-il, alors que j'ai été pasteur de pourceaux, après avoir été pasteur des âmes? » — « O Śaïḳ, lui dis-je, tu savais le Qorân par cœur;

tu le lisais suivant les sept différentes versions, t'en rappelles-tu encore quelque chose? » — « Je l'ai tout oublié, répondit-il, à l'exception de deux versets. » — « Quels sont-ils? » — « Ce sont ces deux versets du Dieu Très-Haut [le premier]: (Q. XXII, 19) « Et celui que Dieu rendra méprisable, il n'y aura personne qui l'honorera, car Dieu fait ce qui lui plaît. » Et le second: (Q. II, 102) « Celui qui a échangé la foi contre l'infidélité, celui-là s'est égaré de la droite voie. » — « O Šaïḳ, lui dis-je, tu savais, par cœur, trente mille traditions, émanant du Prophète de Dieu, t'en rappelles-tu quelques-unes? » — « Je ne me souviens plus que d'une et c'est celle-ci: « Celui qui change de religion, tuez-le. » — Nous le laissâmes, continue aš-Šibli, et partîmes tous navrés de sa situation. Il y avait trois jours que nous étions en route lorsque nous l'aperçûmes qui venait de se purifier dans les eaux d'une rivière et en sortait en prononçant la profession de foi du Dieu Véritable, revenant ainsi de nouveau à l'Islâmisme. Lorsque nous le vîmes, nous ne pûmes plus nous contenir de joie et de bonheur. Il nous regarda et nous dit: « O mes amis, donnez-moi des vêtements non souillés. » Nous lui donnâmes des vêtements qu'il revêtit, puis il pria et s'assit. « Que Dieu soit loué! lui dîmes-nous, de ce qu'il t'a rendu à nous et de ce qu'il a effectué notre union avec toi; veuille bien nous raconter ce qui t'est advenu et ce qui s'est passé par rapport à toi. » — « O mes amis, dit-il, lorsque vous m'eûtes quitté, je priai Dieu avec ma ferveur d'autrefois et je lui dis: « O mon Seigneur, c'est moi qui ai eu tort, c'est moi le coupable! » Et Dieu, dans sa bonté, m'a pardonné et m'a couvert de son voile protecteur. » — « Nous t'adjurons, au nom de Dieu, de nous dire si l'épreuve à laquelle tu as été soumis a une cause. » — « Oui, répondit-il. Lorsque nous fûmes arrivés au bourg et que vous vous mîtes à vous promener autour des églises, je me fis en moi-même cette réflexion: que valent ces gens-là par rapport à moi, par rapport à moi qui suis un croyant sans pareil! et voilà qu'une voix intérieure me cria: Cela n'est point dû à ton propre mérite, et, si tu veux, nous allons t'en convaincre. Au même instant je sentis quelque chose qui s'envolait et qui s'échappait de mon cœur, et ce quelque chose, c'était la foi. » — Nous éprouvâmes, rapporte aš-Šibli, une immense joie de l'avoir de nouveau avec nous, et le jour de notre entrée à Bagdad fut un jour solennel, mémorable. Les chapelles, les couvents, les monastères furent rouverts et le

kalife lui-même se porta à la rencontre du Šaïḳ et lui envoya des présents. Quarante mille personnes se réunissaient autour de lui pour entendre sa parole érudite et cela dura un long espace de temps. Dieu lui avait remis en mémoire ce qu'il avait oublié du Qorân et des traditions, et lui en avait appris encore davantage. Or, un certain jour que nous étions assis auprès de lui, après la prière du matin, voilà que nous entendîmes quelqu'un qui frappait à la porte de la chapelle ; je regardai par la porte et je vis une personne enveloppée d'un manteau noir. « Que désires-tu ? » lui demandai-je. — « Dites à votre Šaïḳ, me répondit cette personne, que la fille Grecque qu'il a laissée dans telle bourgade est venue pour le servir. » J'entrai, rapporte aś-Šibli, et annonçai cette nouvelle au šaïḳ qui changea de couleur, trembla de tous ses membres et m'invita à la faire entrer. En arrivant devant lui, la jeune fille fondit en larmes. — « Comment es-tu venue ici, lui demanda le šaïḳ, et qui t'a conduite en ces lieux ? » — « O mon maître, répondit-elle, après ton départ de notre bourgade, il m'est venu quelqu'un qui m'a appris qui tu étais. Je me couchai, mais je ne pus trouver le repos. Je vis en songe quelqu'un qui me dit : « Si tu désires être au nombre des vrais croyants, abandonne le culte des idoles que tu professes, rejoins le šaïḳ et embrasse sa religion. » — « Et quelle est sa religion ? » demandai-je. — « C'est la religion de l'Islâm. » — « Et en quoi consiste-t-elle ? » — « Elle consiste à témoigner qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et que Moḥammad est l'Envoyé de Dieu. » — « Et comment faire pour aller le trouver ? » — « Ferme les yeux, me dit-il, et donne-moi la main » ; ce que je fis. Alors il marcha quelques pas et me dit : « Ouvre les yeux. » Je les ouvris et voilà que je me trouvais sur les bords du Tigre. « Rends-toi, me dit-il, à cette chapelle ; transmets mes salutations au šaïḳ et et dis-lui que son frère al-Ḳiḍr (1) le salue. » Le šaïḳ, rapporte le même narrateur, la conduisit dans son enclos et l'invita à s'adonner à la dévotion. Elle devint la femme la plus pieuse de son temps ; elle jeûnait le jour et passait la nuit en prières, au point que son corps s'émacia, que ses traits s'altérèrent et qu'elle tomba dangereusement malade et en arriva à ses derniers moments. Cepen-

(1) Voir la note de la page 62.

dant, comme le šaïḳ ne venait point la voir, elle s'écria : « Faites dire au šaïḳ de venir me trouver avant que je ne meure. » Ce dernier, ayant été informé de la chose, vint la voir et la jeune fille, en l'apercevant, se prit à pleurer. — « Ne pleure point, lui dit-il, car nous nous reverrons bientôt, au jour de la résurrection, dans le séjour des bienheureux. » Là-dessus l'âme de la jeune fille s'envola auprès de la miséricorde du Dieu Très-Haut. Le šaïḳ ne lui survécut que peu de jours et mourut (que la miséricorde du Dieu Grand repose sur lui !). « Je le vis depuis en songe, rapporte aš-Šibli ; il avait épousé soixante-dix houris et la première d'entre elles qu'il avait épousée, c'était la jeune fille. Tous les deux se trouvaient avec ceux que (Q. IV, 71, 72) « Dieu comble de ses faveurs, tels que les prophètes, les justes, les martyrs de la foi et les hommes vertueux. Quelle admirable société que la leur ! c'est là un effet de la bonté divine. Il [me] suffit que Dieu connaisse [tout]. » Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XXXII.

Des méchants et des pervers ; des turpitudes, des infamies et des scandales qu'ils commettent.

On donne, sur l'autorité d'an-Nowâs, fils de Sam'ân, (que Dieu l'agrée!) que le Prophète a dit : « Avant que l'heure [du jugement dernier] ne sonne, Dieu enverra un vent frais, délicieux, et voilà que les âmes de tous les bons croyants seront enlevées au ciel, que les méchants se démèneront comme se démènent les ânes et que sur eux surgira l'heure suprême. » — Mâlik, fils de Dînâr, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) a dit : « C'est un assez grand malheur pour l'homme, que de ne point être vertueux et de se trouver au milieu de gens vertueux. » — Loqmân dit à son fils : « O mon cher fils, il en a menti celui qui a dit que le mal éteint le mal ; s'il est sincère, qu'il allume deux feux et alors il verra si l'un éteint l'autre ; il n'y a que le bien qui éteigne le mal, de même que l'eau éteint le feu. » — Une personne, faisant le portrait d'un individu d'entre les méchants, disait : « Il a été dépouillé du manteau de la piété ; l'estampille de la bonne direction a été effacée de sa personne ; les rênes tutélaires de la crainte de Dieu ne le guident plus ; la peur de la reddition de compte ne le retient plus ; il foule aux pieds les principes religieux et il obéit aux suggestions funestes de Satan. » Vers :

Basîṭ. — « Il ressemble au bouc qui a succombé de vieillesse ; il n'a « plus ni chair, ni poils, ni rien qui vaille. »

Il y a un adage qui dit : « Celui qui fait ce qui lui plaît recueille ce qui lui déplaît. » — Un individu, dit-on, s'étant laissé aller à la fornication avec une jeune esclave, l'engrossa. — « O ennemi

de Dieu, lui cria-t-on, que n'as-tu, en commettant cette turpitude, jeté, au moins, ta semence dehors! » — « J'ai ouï dire, répondit-il, que c'est un acte répréhensible que de jeter sa semence dehors. » — « N'as-tu point aussi ouï dire, lui observa-t-on, que la fornication est un acte défendu? » — Comme on disait à un Arabe qui s'était épris d'une jeune chanteuse : « Quel inconvénient verrais-tu à l'acheter avec une partie de l'argent que tu dépenses pour elle? » il répondit : « Si je le faisais, qui me procurerait alors le plaisir des intrigues fortuites, des entrevues à la dérobée et des attentes du rendez-vous? » — Abou-l-ʿAïnâ rapporte ce qui suit : « Je vis, dit-il, une jeune fille aux mains d'un vendeur d'esclaves et celle-ci jurait qu'elle ne voulait plus retourner auprès de son maître. Je lui en demandai le motif et elle me répondit : « C'est que, ô mon seigneur, mon maître me caresse, en se tenant debout, procède à ses prières, en demeurant assis, me gronde en termes grossiers, estropie, en le lisant, le Qorân, jeûne le jeudi et le mardi, fait ripaille durant le Ramaḍân, se met à prier, alors que le soleil est déjà haut sur l'horizon, et néglige de remplir ses devoirs d'obligation divine. » — « Que Dieu, m'écriai-je, se garde de multiplier parmi les Musulmans les gens de cette sorte! » — Ẕilmah, la proxénète, toute petite, à l'école, volait aux enfants leur encrier et leurs plumes; arrivée à l'âge de puberté, se prostituait, et, devenue vieille, faisait l'entremetteuse. — L'auteur du livre [intitulé] « Les Routes et les Royaumes » (1) a dit : « Les rois de l'Inde, en général, regardent la prostitution, comme chose licite, à l'exception du roi de Qomâr. » — Az-Zamaḳśari (que Dieu lui fasse miséricorde!) a dit : « Je vécus, à Qomâr, plusieurs années et je n'ai pas vu de roi plus sévère que celui de cette ville. Il punissait de mort la prostitution et ceux qui buvaient du vin. » C'est de cette ville que le bois d'aloès [appelé] al-Qomâri tire son nom, de même que [le bois d'aloès appelé mandali] tire son nom [de la ville] de Mandal. Miskîn ad-Dârimi a dit :

Ṭawîl. — « Ce n'est pas un tort pour le bois d'aloès al-Qomâri si, quand on le brûle, le parfum qu'il répand trahit sa présence. »

---

(1) Ibn-Ḳordâdbah.

Le fils d'ʿAbbâs (que Dieu soit propice au pere et au fils!) a dit : « J'ai connu les hommes d'autrefois et leurs passions étaient sous la férule de leurs sentiments religieux ; mais les hommes d'aujourd'hui, leurs sentiments religieux sont sous la férule de leurs passions. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « C'est pour un homme une calamité assez grande que de mépriser son frère musulman ! »

De ce qui a trait aux infamies et aux scandales; de la populace. — L'Apôtre de Dieu a dit : « Des sentences des premiers prophètes, il n'y a que celle-ci que la tradition ait conservée : « Si tu n'as pas de vergogne, fais ce que tu voudras. » C'est à ce propos qu'un poète a dit :

Ṭawîl. — « Si tu ne tiens point à préserver intact ton honneur ; si « tu ne crains point ton Créateur et si tu n'as honte d'aucune créature, oh ! « alors, fais ce que bon te semble ! »

Ibn-Sallâm a dit : « Le sage est brave de cœur, le sot est brave de figure. » — Un individu, stigmatisant certaines gens, s'exprimait en ces termes : « Leurs figures et leurs mains sont de fer », voulant dire par là que c'étaient des gens sans pudeur, de misérables ladres. — Un individu, faisant le portrait d'un homme sans pudeur, disait de lui : « S'il heurtait du front contre des pierres, il les casserait ; si on le laissait seul avec les tentures de la Kaʿbah, il les volerait. » Un poète a dit :

Kâmil. — « Si j'avais un morceau de la peau de ton visage, j'en « ferais des sabots pour mon cheval gris-cendré. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Quand un homme est doué d'une audace infernale, il se « retourne, dans les affaires, comme il l'entend. »

Ânouśirwân a dit : « Il y a quatre turpitudes qui sont encore plus indignes chez quatre personnes : l'avarice, chez les rois ; le mensonge, chez les juges ; la jalousie, chez les savants, et l'effronterie, chez les femmes. » — On dit communément : « Qui ose,

réussit, qui est timoré, est déçu dans son attente (1). » Un poète a dit :

Kafîf. — « Dans les affaires, ne soyez point timorés, car l'homme « timoré marche à l'insuccès. »

'Ali (que Dieu l'agrée!) a dit : « Quand tu redoutes une chose, tombes-y au beau milieu, car le mal que tu te donnes pour t'en préserver est pire que ce que tu en redoutes. » Il a dit encore : « La populace, quand elle s'ameute, est un fléau ; quand elle se disperse, un bienfait. » — « Nous connaissions, lui observa-t-on, les inconvénients de la populace qui s'ameute, mais quel avantage retire-t-on, lorsqu'elle se disperse ? » — « C'est que, répondit-il, la classe des domestiques retourne à ses travaux et ces gens en bénéficient ; il en est de même lorsque les maçons retournent à leurs bâtisses, les tisserands à leurs métiers, les boulangers à leurs pétrins. » — Un musulman des premiers siècles de l'Islâmisme a dit : « N'injuriez point la populace, car c'est elle qui éteint les incendies et sauve les gens en danger de se noyer. » — Al-Âḥnaf a dit : « Moins il y a chez un peuple d'insensés, plus il dégénère ! » — Un sage a dit : « Que personne ne sorte de chez lui sans emporter dans son sein deux grains d'ignorance, car, il n'y a que l'ignorance qui vienne à bout de l'ignorant » ; il visait [par le mot ignorance] la sottise. Un poète a dit :

Wâfir. — « Oui donc ! que personne ne s'avise de tenir envers nous « une conduite insensée, car nous lui opposerions une manière d'agir plus « insensée encore ! »

Il y a un adage qui dit : « Ignorant est celui qui n'a point l'ignorant », en d'autres termes, ignorant est celui qui n'a point [à son entour] quelque insensé qui [par sa conduite] le préserve [de commettre des sottises]. — Pendant que le Prince des croyants, 'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !) était assis, voilà qu'un Arabe se présenta à lui et le souffleta. Là-dessus, Wâqid, fils d'Omar, se précipita sur lui et le terrassa ; mais 'Omar de s'écrier : « Le prince qui ne possède point de fou,

(1) Cette maxime nous rappelle l'adage latin : *Audaces fortuna juvat.*

parmi son peuple, ne jouit d'aucune considération. » Le poète a dit :

Tawîl. — « L'ignorant ne tardera pas à opprimer l'homme bénévole,
« à moins que ce dernier n'appelle à son aide l'ignorance elle-même. »

Ṣâliḥ, fils de Ǵanâdiḥ, a dit :

Tawîl. — « Si [d'une part] tu es en présence d'une mesure insensée
« et [d'autre part] d'une décision pleine de sagesse et que tu aies la faculté
« de choisir entre elles deux, il vaut mieux t'arrêter au parti le plus sage ;
« Cependant, si tu es juste envers une personne qui ne le soit point elle-
« même et qui se soucie fort peu que tu sois bon envers elle, dans ce cas,
« [l'adoption de] la mesure insensée répond mieux à la situation. »

Al-Âḥnaf, fils de Qaïs, a dit :

Wâfir. — « Que de fois n'ai-je point refusé, sagement, de prêter
« l'oreille aux propos [malveillants] de l'homme haineux ; mais il persis-
« tait à me les faire entendre ;
« L'homme qui est bon et qui n'a point le caractère frivole éprouve de la
« part des gens de bien gros ennuis. »

Un autre poète a dit sur le même sujet :

Tawîl. — « Si tu as besoin d'être bon, j'ai encore plus besoin moi-
« même, en certaines circonstances, d'être ignorant ;
« Pour le bien, j'ai un cheval bridé avec le bien ; pour le mal, j'ai un
« cheval sellé avec le mal ;
» Si on veut que je sois droit, je suis droit ; si on veut que je sois tor-
« tueux, je suis tortueux. »

Un autre poète a dit encore sur le même sujet :

Tawîl. — « Si l'on me dit : Sois bon, je réponds : La bonté comporte
« son lieu et place ; mais, si l'homme est bon, quand il ne le faut pas, c'est
« de la sottise. »

O mon Dieu, nous nous réfugions auprès de Toi pour que, par

un effet de ta bonté, ô Toi le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde, Tu nous préserves de nous conduire en ignorant ou qu'on se conduise ainsi envers nous. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XXXIII.

De la générosité, de la libéralité, de la noblesse de sentiments, des hautes qualités de cœur et des œuvres de bienfaisance. Récits de faits glorieux et de traits généreux.

Sachez que la générosité consiste à donner de ses biens avec libéralité et que la générosité la mieux placée est l'argent que l'on dépense dans un but louable. Le Dieu Très-Haut a préconisé la générosité dans ce verset de son Saint Livre où il dit: (Q. III, 86) « Vous ne serez arrivés à être réellement bienfaisants que lorsque vous donnerez, en aumônes, de ce que vous aimez [le mieux]. » On dit que les mots « Ǵoud », « Saḳâ » et « Iṯâr », ont, tous les trois, la même signification. On dit que le mot saḳâ s'applique à l'homme généreux qui donne aux uns et refuse aux autres: le mot ǵoud, à celui qui est généreux envers presque tout le monde et enfin le mot iṯâr, à un homme qui donne à un autre ce qu'il a sous la main et reste, lui-même, dans une situation gênée. La signification propre du mot saḳâ est générosité. Celui qui donne est avare, s'il donne à regret, et l'avare est généreux, s'il ne lui est point pénible de donner.

Parmi les traits de générosité, on cite le suivant qui est raconté par Ḥoḏaïfah al-ʿAdawi. « Le jour de la bataille d'Yarmouk, rapporte-t-il, je me mis à chercher parmi les morts un mien cousin germain. J'avais avec moi un peu d'eau et je disais: s'il respire encore, je lui donnerai à boire. En effet, je le trouvai parmi les blessés à mort et je lui dis: Je vais te faire boire. Il me fit signe qu'il le voulait bien, mais à ce moment même, un individu ayant fait entendre des gémissements, mon cousin me fit signe de me rendre auprès de cet individu et de lui donner à boire. Or, cet homme n'était autre qu'Hiśâm, fils d'al-ʿÂṣ. Je

vais te donner à boire, lui dis-je, et il me fit un signe d'assentiment; mais tout à coup, d'autres cris plaintifs s'étant fait entendre, il me fit signe de me porter vers la personne qui proférait ces cris. Je courus à ce dernier, mais voilà qu'il venait de rendre l'âme; je revins aussitôt auprès d'Hiśàm, mais lui aussi venait d'expirer. Alors je courus auprès de mon cousin, mais lui encore venait de rendre le dernier soupir. »

Comme trait remarquable de générosité, Abou-Moḥammad, l'Azdite, rapporte le suivant : « Lors de l'incendie de la mosquée de Marw, dit-il, les Musulmans, s'imaginant que c'étaient les chrétiens qui y avaient mis le feu, brûlèrent leurs boutiques. Le sultan, ayant fait arrêter un certain nombre de ceux qui avaient incendié les boutiques, fit écrire, sur des morceaux de papier, les mots : amputation, bastonnade, peine de mort et les fit jeter sur eux. Celui sur lequel tombait un de ces billets subissait la peine qui y était portée; or, un de ces billets portant la peine de mort tomba entre les mains d'un individu qui s'écria : « Par Dieu! je me soucierais fort peu de mourir, si je n'avais point une mère à soutenir! » — A côté de lui, se trouvait un de ces incendiaires qui s'exclama : « Sur mon carré de papier, il y a écrit bastonnade et je n'ai pas de mère; tiens! prends mon billet et donne-moi le tien. » En effet, les billets furent échangés et il fut mis à mort et l'autre fut sauvé.

On demandait [un jour] à Qaïs, fils de Sa'd, s'il connaissait quelqu'un qui fût plus généreux que lui? — « Oui, répondit-il. Nous descendîmes, dit-il, dans le désert chez une femme; son mari arriva et elle lui dit : « Il est descendu chez nous des hôtes. » Alors le mari alla chercher une chamelle, l'égorgea et nous dit : « Tenez, voilà pour vous. » Le lendemain, il amena une autre chamelle et, après l'avoir égorgée, il nous dit encore : « C'est pour vous. » — « De celle que tu as égorgée hier, lui observâmes-nous, nous n'avons mangé qu'une petite quantité. » — « Jamais je ne donne à manger à mes hôtes, répondit-il, de la viande qui ne soit point fraîche. » Nous demeurâmes chez lui quelques jours, car le ciel était pluvieux, et il continua à agir de la sorte. Au moment où nous allions partir, nous déposâmes dans sa tente cent dinars et nous dîmes à son épouse de nous excuser auprès de lui, puis, nous nous mîmes en route. Lorsque le jour parut, voilà que nous entendîmes quelqu'un qui criait derrière nous :

« Arrêtez-vous, ô indignes voyageurs ! comment avez-vous osé me payer le prix de mon hospitalité ! » Il nous rejoignit et nous dit : « Reprenez votre argent, sinon je vous transperce de ma lance que voici ! » En effet, nous reprîmes notre argent et continuâmes notre route. »

Un certain sage a dit : « La générosité est la base de toutes les vertus, et le principe fondamental de la générosité consiste à ce que l'âme s'abstienne de ce qui est illicite et se montre généreuse de ce qu'elle possède, envers tout le monde, grands et petits; toutes les bonnes qualités sont des ramifications dont la générosité est le tronc. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Soyez indulgents pour les fautes de l'homme généreux ; car Dieu le prend par la main, toutes les fois qu'il fait un faux pas, et lui ouvre une nouvelle issue, toutes les fois qu'il tombe dans la misère. » — On rapporte que Ĝâbir, fils d' ʿAbd-Allah, (que Dieu l'agrée !) a dit : « On ne demandait jamais quelque chose au Prophète sans qu'il ne répondît oui. » — On rapporte encore, sur son autorité, que le Prophète a dit : « L'homme généreux est honoré de Dieu, honoré des hommes, se rapproche du Paradis et s'éloigne de l'Enfer ; l'homme avare est exécré de Dieu, exécré des hommes, s'éloigne du Paradis et se rapproche de l'Enfer ; un païen généreux est plus cher, aux yeux de Dieu, qu'un bon croyant avare. » — Un certain Musulman des premiers siècles de l'Islâmisme a dit : « Se montrer avare de ses biens, c'est se faire une bien pauvre idée du Dieu qu'on adore, et il récitait ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXXIV, 38) « Tout ce que vous donnerez en aumônes, Il vous le rendra : Il est le meilleur dispensateur de dons. » — Al-Foḍaïl a dit : « Ils [les Musulmans des premiers siècles de l'Islamisme] ne considéraient point un prêt comme un service rendu ». — Âkṯâm, fils de Ṣaïfi, a dit : « L'homme bienfaisant ne tombe point, et s'il vient à tomber, il trouve un point d'appui. » — Comme on disait à al-Ḥasan, fils de Sahl : « La prodigalité n'est pas un bien », il répondit : « Il n'y pas de prodigalité dans le bien » ; il intervertissait ainsi les mots, tout en laissant à la phrase un sens complet. — On trouva, écrits sur une pierre, [ces mots] : « Saisis l'occasion favorable, quand elle se présente ; ne chagrine point ton âme d'une chose qui ne t'est point arrivée ; aie conscience qu'être avare envers soi-même, c'est accroître le trésor d'un autre ; car combien amassent pour les [futurs] maris

de leurs femmes! » — ʿAli (que Dieu l'agrée!) a dit : « Ce que tu amasses d'argent en plus de ce qui t'est nécessaire, tu ne fais que le thésauriser pour un autre ».

An-Noʿamân, fils de Mondir, demandant un jour à ses courtisans quel était l'homme dont la conduite était la plus méritoire, qui possédait le cœur le plus content, le caractère le plus généreux, l'âme aux sentiments les plus élevés, personne de la société ne répondit mot. Cependant un tout jeune homme se leva et dit : « O Roi, puisses-tu ne jamais encourir de malédictions! l'homme le plus méritant est celui qui fait vivre les gens de sa générosité. » — « Tu as dit vrai », lui observa le roi. — Âsmâ, fils de Ḳâriǵah, disait souvent : « Je n'aime point renvoyer quelqu'un, sans lui accorder ce qu'il demande, car, si c'est un homme de cœur, je préserve son honneur et, si c'est un fripon, je préserve le mien. » —Mowarriq al-ʿIǵli s'évertuait à rendre heureux ses semblables et à se montrer bon envers eux : il se plaisait à déposer, chez eux, une bourse d'argent et à leur dire : « Gardez-la jusqu'à ce que je revienne vous trouver »; puis, il leur envoyait dire qu'il les en tenait quittes. — Al-Ḥasan (que Dieu l'agrée!) a dit : « Ṭalḥah, fils d'ʿO̱tmân, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !) vendit une terre pour sept cent mille dirhems. Quand on lui apporta l'argent, il s'écria : « Un homme, qui passe la nuit avec tant d'argent chez lui, ne sait pas ce qui peut lui arriver, la nuit, de fâcheux : il se fie trop au Dieu Très-Haut. » Immédiatement il distribua cette somme entre les Musulmans. — Al-Monkadir s'étant présenté chez ʿÂïšah (que Dieu l'agrée!) lui dit : « O mère des croyants, l'indigence s'est appesantie sur moi. » — « Je n'ai rien chez moi, lui répondit ʿÂïšah, et si j'avais dix mille dirhems, je serais heureuse de te les envoyer. » Quand al-Monkadir fut sorti de chez elle, on apporta à Âïšah, de la part de Ḳâlid, fils d'Osaïd, dix mille dirhems et elle les lui envoya sur-le-champ. Al-Monkadir les prit, se rendit avec cet argent au marché et acheta, pour le prix de mille dirhems, une jeune esclave dont il eut trois fils qui furent, tous trois, de pieux personnages de Médine, à savoir : Moḥammad, Abou-Bikr et ʿOmar, fils d'al-Monkadir. — Le plus généreux des Arabes de l'Islâmisme fut Ṭalḥah, fils d'ʿObaïd-Allah, (que Dieu lui soit propice!) Il reçut [un jour] la visite d'un individu qui le sollicita, au nom des liens de parenté qui existaient entre eux. « Tiens, lui dit Ṭalḥah,

j'ai une propriété, située à tel et tel endroit, pour laquelle on m'a offert cent mille dirhems et dont on m'apportera l'argent ce soir; je te donne, à ton choix, ou l'argent ou la propriété. » — Ziyâd, fils de Ǵarir, rapporte le trait suivant : « J'ai vu, dit-il, Ṭalḥah, fils d'ʿObaïd-Allah, distribuer cent mille dirhems, dans une seule séance, et il cousait ses vêtements de sa propre main. » — L'Imâm Abou-ʿAli al-Qâli rapporte, dans son livre [intitulé] « Les Dictées », qu'un individu vint trouver Moʿâwiyah (que Dieu l'agrée!) et lui dit : « Au nom des liens de parenté qui existent entre toi et moi, je te demande pourquoi tu n'as pas satisfait à mes besoins? » — « Fais-tu partie des Qoraïchites? » lui demanda Moʿâwiyah. — « Non », répondit-il. — « Alors, de quelle parenté entre toi et moi argues-tu? » — « De la parenté d'Adam (que le salut soit sur lui!). — « C'est une parenté bien éloignée, observa Moʿâwiyah, mais par Dieu! [ajouta-t-il] je veux être le premier de ceux qui auront soulagé des parents malheureux appartenant à cette catégorie », et, en effet, il satisfit à la demande de l'individu.

On raconte qu'al-Âśʿaṯ, fils de Qaïs, envoya chez ʿAdi, fils de Ḥâtim, pour le prier de lui prêter les marmites qui avaient appartenu à son père Ḥâtim. ʿAdi les remplit d'argent et les lui envoya, en disant : « Je ne les prête point vides. » — Le professeur Abou-Sahl aṣ-Ṣaʿlouki était un homme des plus généreux; il ne donnait jamais rien à personne de la main à la main; seulement, il jetait par terre [ce qu'il avait à donner] et celui qui avait à le recevoir le ramassait sur le sol. « Les biens de ce monde, avait-il l'habitude de dire, ont trop peu de valeur pour voir quelqu'un placer, pour eux, sa main sur celle d'un autre. » Le Prophète a dit : « La main qui donne vaut mieux que la main qui reçoit », [mot à mot : la main de dessus vaut mieux que la main de dessous]. — Moʿâwiyah demandant à al-Ḥasan (que Dieu leur accorde à tous deux des marques de sa satisfaction!) de lui définir ce que c'était que la générosité, celui-ci répondit : « La générosité, c'est de faire le bien spontanément, sans qu'on le demande et, en donnant aux malheureux, de le faire avec grâce. » — Un Qoraïchite arrivant de voyage, passa, dans un chemin fréquenté, près d'un Arabe sur lequel s'était appesantie [la main de] la mauvaise fortune et que la maladie avait terrassé. « O mon brave, lui dit celui-ci, assiste-nous contre les rigueurs

du sort. » — « Remets-lui ce qui te reste en bourse », dit le Qoraïchite à son valet. En effet, ce dernier lui versa dans la poche quatre mille dirhems. Là-dessus, l'Arabe voulut se lever, mais étant incapable de le faire, tant il était faible, il se prit à pleurer. — « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? lui demanda le Qoraïchite ; peut-être que tu trouves trop petite la somme que nous venons de te donner. » — « Non, par Dieu !, répondit l'Arabe, seulement il m'est venu à l'esprit tout le bien que retire le monde de ta générosité et cette pensée m'a fait pleurer. » — Une certaine personne rapporte qu'un individu alla trouver un sien ami et frappa à sa porte. L'ami vint lui ouvrir et lui demanda ce qu'il voulait. « J'ai telle et telle dette », lui dit l'individu. Alors notre homme entra chez lui et en revint avec la somme que son ami devait ; puis il rentra de nouveau chez lui, en pleurant. — « Que n'as-tu prétexté une excuse, lui dit sa femme, puisque cela te contrariait de satisfaire à sa demande ? » — « Je ne pleure, lui observa alors le mari, que parce que je ne me suis pas aperçu de sa situation et que je l'ai mis dans la nécessité de venir s'adresser à moi. »

On raconte qu' ʿAbd-Allah, fils d'Abou-Bikr, — et c'était un homme des plus généreux parmi les généreux, — se trouvant un jour en voyage, eut soif et demanda à boire à la demeure d'une femme. Celle-ci lui sortit une cruche et lui dit, tout en se tenant derrière la porte : « Tiens-toi à l'écart et qu'un de tes serviteurs prenne la cruche ; car, je suis une veuve dont le mari est mort, il y a quelques jours ». ʿAbd-Allah but l'eau et dit : « O page, porte-lui dix mille dirhems. » — « Dieu grand ! s'écria-t-elle là dessus, voudrais-tu te moquer de moi ? » — « O page, reprit ʿAbd-Allah, porte-lui-en vingt mille. » — « Je demande à Dieu, s'exclama alors la femme, de t'accorder la santé ! » — « O page, porte-lui-en trente mille ». Aussi, le soir n'était-il point encore venu qu'une foule d'individus l'avait déjà demandée en mariage. — ʿAbd-Allah (que Dieu l'agrée !) pourvoyait aux dépenses de quarante maisons de ses voisins, situées à sa droite, de quarante autres, situées à sa gauche, de quarante encore placées sur son confront et, enfin, de quarante autres sises sur ses derrières ; il leur envoyait des victimes et des vêtements pour les jours de fête, durant chacun desquels il affranchissait cent mamelouks. (Puisse Dieu lui être propice !) — Qaïs, fils de Saʿd, fils d'ʿObâdah, étant

tombé malade et ses camarades tardant à venir le voir, il demanda après eux. — « Ils sont honteux, lui répondit-on, des dettes qu'ils ont contractées envers toi. » — « Que Dieu confonde, s'écria-t-il, un argent qui empêche mes camarades de venir me voir ! » et immédiatement il fit faire, par un héraut, cette proclamation : « Quiconque doit quelque argent à Qaïs en est quitte envers lui ! » Le soir de la même journée, le seuil de sa porte se trouva brisé, par suite de l'affluence des visiteurs qui étaient venus le voir. — ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar, tenait sous le rapport de la générosité, une place fort distinguée. Il existe sur lui, à ce sujet, des anecdotes que l'auditeur pourrait presque rejeter, tant elles sortent des usages habituels. Moʿâwiyah lui donnait, chaque année, un million de dirhems qu'il distribuait aux gens et on ne lui connaissait que des dettes. Un individu ayant engraissé une bête, sortit pour la vendre. Il passa auprès d'ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar, qui lui cria : « O propriétaire de la bête, veux-tu me la vendre ? » — « Non, lui répondit l'individu, mais je t'en fais cadeau », et ce disant, il laissa sa bête entre ses mains et rentra chez lui. Il y avait à peine un moment qu'il y était, lorsqu'il vit à sa porte, des portefaix, au nombre de vingt, dont dix étaient chargés de froment, cinq de viande et de vêtements, quatre de fruits secs et frais et un de numéraire. ʿAbd-Allah lui fit don de tout cela et s'excusa auprès de lui [de ne point lui donner davantage]. (Puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction !) — Lorsque Moʿâwiyah (que Dieu l'agrée !) fut mort, ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar, se rendit auprès de son fils Yazîd qui lui dit : « Combien le Prince des croyants te donnait-il ? » — « Il me donnait (que Dieu lui fasse miséricorde !) un million de dirhems. » — Eh bien ! moi, lui dit Yazîd, je t'augmente cette somme d'un million de dirhems, pour te récompenser des vœux de miséricorde que tu viens de proférer en sa faveur. » — « Tu m'es plus cher, lui dit alors ʿAbd-Allah, que mon père et ma mère ! » — « Pour ces paroles, reprit Yazîd, je t'alloue un million de dirhems de plus. » — « Eh bien ! moi, s'écria là-dessus ʿAbd-Allah, je t'assure qu'après toi je n'adresserai jamais plus à personne les paroles que je viens de proférer en ton honneur ! » Comme on observait à Yazîd qu'il donnait à un seul individu cette [grosse] somme, sur l'argent des Musulmans, il répondit : « Par Dieu ! je n'ai fait que la donner à tous les habitants de Médine. » Yazîd chargea alors

quelqu'un qui était attaché à la personne d''Abd-Allah, de se rendre compte, à son insu, de ce qu'il allait faire. Or, 'Abd-Allah étant arrivé à Médine, distribua tout l'argent [qu'il avait reçu], à tel point qu'au bout d'un mois, il fut obligé de faire des dettes. Ce même 'Abd-Allah, (que Dieu l'agrée!) accompagné des deux Ḥasans et d'Abou-Daǧǧânah, l'Ansârite, (que Dieu leur accorde à tous trois des marques de sa satisfaction!) partit de la Mekke pour Médine. Ils rencontrèrent un ciel pluvieux et cherchèrent un abri dans la tente d'un Arabe où ils restèrent trois jours, attendant que le temps se fût remis au beau. L'Arabe égorgea pour eux une brebis. Au moment de partir, 'Abd-Allah dit à l'Arabe: « Si tu viens à Médine, demande après nous. » Quelques années plus tard, l'Arabe se trouvant dans le besoin, sa femme lui dit : « Que ne vas-tu à Médine trouver ces jeunes gens? » — « J'ai oublié leurs noms », lui observa le mari. — « Demande après Ibn-aṭ-Ṭaiyâr, lui dit sa femme. En effet l'Arabe vint à Médine et rencontra notre Seigneur al-Ḥasan qui lui fit donner cent chamelles avec leurs petits et leurs pasteurs; puis il alla trouver al-Ḥosaïn (que Dieu l'agrée!) qui lui dit: « Abou-Moḥammad nous a dispensé de te donner un approvisionnement en chameaux» et il lui fit donner mille brebis. L'Arabe se rendit ensuite auprès d''Abd-Allah, fils de Ǧa'far, (que Dieu l'agrée!) qui lui dit : « Mes camarades m'ont dispensé de te donner des chameaux et des brebis » et il lui fit remettre cent mille dirhems. Enfin notre Arabe alla trouver Abou-Daǧǧânah (que Dieu l'agrée!) qui lui dit : « Je ne possède rien de semblable à ce qu'ils t'ont donné; mais amène-moi tes chameaux » et il les chargea complètement de dattes. A partir de ce moment l'aisance ne cessa de régner dans la famille de cet Arabe.

Al-Ḥasan et al-Ḥosaïn dirent un jour à 'Abd-Allah, fils de Ǧa'far, (puisse Dieu leur accorder à tous les trois des marques de sa satisfaction!) : « Tu as gaspillé ton argent par ta prodigalité. » — « O vous qui m'êtes plus chers que mon père, leur répondit 'Abd-Allah, certes Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!) m'a habitué à ses largesses à mon égard et je veux l'habituer à mes largesses envers ses serviteurs; aussi craindrais-je que, si je rompais avec mes habitudes, il ne me privât des ressources dont il me favorise. » — An-Noṣaiyib ayant fait l'éloge d''Abd-Allah, celui-ci lui fit donner des chevaux, des meubles, des pièces d'or

et des pièces d'argent. — « Comment peux-tu donner, lui observa un individu, tant de richesses à un pareil noir? » — « S'il est noir, lui répliqua ʿAbd-Allah, ses louanges sont blanches et je tiens beaucoup plus à ce qu'il a dit qu'à ce qu'il a reçu. Nous, nous ne lui avons donné pas autre chose que des hardes périssables et de l'argent éphémère, tandis que lui nous a décerné des éloges dont on parlera et des louanges qui dureront. » — ʿAbd-Allah, (que le Dieu Très-Haut l'agrée!) en se rendant à une de ses métairies, s'arrêta dans un enclos où se trouvaient des palmiers appartenant à une tribu et dont la garde était confiée à un jeune noir. Au moment où on apportait à ce dernier la nourriture [de la journée] qui consistait en trois petits pains ronds, un chien entra et s'approcha du jeune homme qui lui jeta un pain; le chien l'ayant mangé, il lui jeta le second, puis le troisième, et le chien les dévora. ʿAbd-Allah témoin de cette scène : « O jeune homme, lui demanda-t-il, quelle est ta nourriture de chaque jour? » — « Les trois pains que tu viens de voir », lui répondit le jeune noir. — « Et pourquoi les as-tu donnés à ce chien ? »— « C'est que, répondit-il, notre pays n'est pas un pays de chiens et, comme celui-ci arrivait d'un endroit éloigné et mourant de faim, il m'était pénible de le chasser. » — « Et comment vas-tu faire aujourd'hui ? » — « Eh bien ! je me serrerai le ventre pendant la journée. » On me reproche, observa là dessus ʿAbd-Allah, fils de Ǧaʿfar, mon excessive générosité et, assurément, ce jeune garçon vient de se montrer plus généreux que moi. » ʿAbd-Allah acheta l'enclos et tout ce qu'il renfermait en fait de palmiers et de matériel; il acheta également le jeune noir, puis, il l'affranchit et lui fit cadeau de l'enclos, des palmiers et des outils qu'il contenait. — « Puisque le tout m'appartient à cette heure, dit alors le jeune garçon, je vais l'affecter à la cause sacrée du Dieu Très-Haut. » Ces paroles remplirent d'admiration ʿAbd-Allah qui s'écria : « Eh quoi! ce brave enfant serait généreux et moi je serais avare! Ah! cela n'arrivera jamais! »

ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbbâs, (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction!) était un homme des plus généreux. [Un jour qu'il était] dans la cour de sa maison, il reçut la visite d'un individu qui s'arrêta devant lui et lui dit : « O Ibn-ʿAbbâs, je t'ai rendu un service [dans le temps] et aujourd'hui, j'ai besoin que tu m'en témoignes ta reconnais-

sance. » ʿAbd-Allah leva ses regards sur lui et ne le reconnut point. « Quel est donc le service que tu m'as rendu? » lui demanda-t-il. — « Je te vis, lui répondit l'individu, sur l'esplanade du puits de Zamzam, pendant que ton page t'y puisait de l'eau et, comme le soleil t'incommodait, je te fis ombre avec les pans de mes vêtements, jusqu'à ce que tu eusses bu. » — « C'est vrai, lui dit ʿAbd-Allah, je m'en souviens » et appelant son page, il lui dit : « Combien as-tu en bourse? » — « Deux cents dinars et dix mille dirhems », répondit le page. — « Eh bien, lui dit ʿAbd-Allah, donne-les-lui et je ne me considère point, par cette somme, comme m'étant totalement acquitté du service qu'il m'a rendu. » — ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbbâs, (que Dieu soit propice au père et au fils!) se présenta une fois chez Moʿâwiyah qui lui fit cadeau, pour les fêtes du jour de l'an, de présents, consistant en une foule de vêtements, en musc et en vaisselle d'or et d'argent et lui envoya le tout par son chambellan. Lorsque ce dernier eut déposé tous ces présents devant ʿAbd-Allah, celui-ci regarda le chambellan qui admirait tous ces objets et lui dit : « Ces objets, te ferait-il plaisir de les posséder? » — « Oui, par Dieu! répondit le chambellan, mon cœur en a envie comme Jacob avait envie de voir Joseph (que le salut repose sur eux deux!) » ʿAbd-Allah sourit et dit : « Prends-les, ils sont à toi. » — « Que ma vie soit la rançon de la tienne! lui dit le chambellan, je crains que la chose ne parvienne aux oreilles de Moʿâwiyah et qu'il ne m'en veuille. » — « Eh bien! reprit ʿAbd-Allah, scelle-les de ton sceau et remets-les à mon trésorier : au moment où nous partirons, nous te les ferons porter de nuit. » — « Par Dieu! s'écria là-dessus le chambellan, voilà un expédient de générosité qui est encore plus remarquable que le trait de générosité lui-même! » — Moʿâwiyah ayant supprimé envers al-Hosaïn, fils d'ʿAli, (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction!) ses libéralités, on dit à ce dernier : « Que ne vas-tu trouver le fils de ton oncle paternel ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbbâs, qui a reçu en cadeau environ un million de dirhems? » — « Et qu'est-ce donc, s'écria al-Hosaïn, qu'un million de dirhems, dans les mains d'ʿAbd-Allah (1), lui qui est, assurément, plus

(1) Peut-être conviendrait-il mieux de traduire ce dernier membre de phrase de la

généreux que le vent, quand il souffle en tempête et plus libéral que la mer grossissante. » Cependant il lui expédia par son messager une lettre par laquelle il l'avisait que Moʿâwiyah lui avait supprimé ses largesses, lui faisait part qu'il se trouvait dans une situation gênée et qu'il avait besoin de cent mille dirhems. Après avoir lu la lettre, ʿAbd-Allah fondit en larmes et s'écria : « Malheur à toi ! ô Moʿâwiyah, moëlleuse est ta couche, élevé est le montant de ta tente (tu occupes une haute position), tandis qu'al-Ḥosaïn se plaint de son dénuement et est chargé de famille ! » Puis, il dit à son intendant : « Porte à al-Ḥosaïn la moitié de ce que je possède, comme or, comme argent et comme bestiaux, et avise-le que j'ai partagé ma fortune avec lui ; si cela lui suffit, [cela va bien], sinon tu lui porteras l'autre moitié. » Lorsque l'envoyé arriva chez al-Ḥosaïn, ce dernier s'écria : « Certes nous appartenons à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons ! Par Dieu ! j'ai importuné le fils de mon oncle paternel et je ne m'imaginais point qu'il m'aurait fait cadeau de tout cela. » Puisse Dieu accorder à eux tous des marques de sa satisfaction !

Un personnage d'entre les Ânsârs vint trouver ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbbâs, (puisse Dieu être propice au père et au fils!) et lui dit : « O fils de l'oncle paternel de Moḥammad, il m'est né, cette nuit, un fils auquel j'ai donné ton nom, te regardant comme une source de bénédictions, et sa mère est morte. » — « Que Dieu te comble de biens, lui dit ʿAbd-Allah, et te dédommage du malheur qui te frappe ! » puis, il appela son intendant et lui dit : « Sors immédiatement et va acheter pour l'enfant une bonne qui en prenne soin et remets au père deux cents dinars qu'il consacrera à l'élever » ; s'adressant ensuite à l'Ânsârite, il lui dit : « Reviens nous voir dans quelques jours, car tu es venu nous trouver précisément dans un moment où nos ressources sont à sec et notre bourse presque épuisée. » — « Que ma vie soit la rançon de la tienne ! s'écria l'Ânsârite, si tu avais précédé Ḥâtim seulement d'un seul jour, ce ne serait point lui dont les Arabes célébreraient [la générosité]. »

Abou-Gahm, fils de Ḥodaïfah, dit un jour à Moʿâwiyah : « Nous

---

manière suivante : « Ah ! que ce million de dirhems a dû faire plaisir à ʿAbd-Allah lui qui..... »

professons pour toi, ô Prince des croyants, les sentiments qu'a exprimés Ibn-ʿAbd-al-Kilâl dans ces vers :

Wâfir. — « Il nous préserve de ce que nous craignons : si nous « avons une bonne opinion, sur son compte, il nous prouve que nous som- « mes dans le vrai ;

« Nous sommes pleins d'affection pour lui à cause de ses bons procédés ; « à voir l'amour que nous lui prodiguons, on dirait que c'est notre père qui « est l'objet de notre tendresse ;

« Nous l'étudions pour connaître ses qualités et nous en déduisons qu'il « est généreux et bon. »

Moʿâwiyah [enchanté] lui fit compter cent mille dirhems.

ʿAbd-Allah, fils d'az-Zobaïr, ayant récité à Moʿâwiyah les vers suivants :

Wâfir. — « J'ai mis les hommes à l'épreuve, les uns après les « autres, et je n'ai trouvé chez eux que des gens fourbes et rancuniers ;

« Dans les circonstances critiques, je n'ai rencontré rien de plus terrible, « de plus douloureux que l'inimitié des hommes ;

« J'ai goûté toutes les amertumes de ce monde et je n'ai trouvé rien de « plus amer que d'être obligé de quémander. »

ce prince lui donna cent mille dirhems.

Al-Ḥasan se présenta un jour à Moʿâwiyah qui se trouvait étendu sur un canapé et qui, après l'avoir salué et fait asseoir à ses pieds, lui dit : « N'es-tu point étonné de cette assertion émise par la mère des croyants, ʿÂïšah, (que Dieu l'agrée !) à savoir que je n'étais point digne du kalifat et que ce n'était pas ma place ? » — « Y a-t-il donc lieu de s'étonner de ce qu'elle a dit ? » lui répondit al-Ḥasan. — « Oui vraiment ! observa Moʿâwiyah, il y a lieu d'en être étonné ! » — « Ce qu'il y a de plus étonnant encore que tout cela, reprit al-Ḥasan, c'est de me trouver assis à tes pieds ! » Cette apostrophe remplit de confusion Moʿâwiyah qui se mit sur son séant et dit : « Je t'en conjure, ô Abou-Moḥammad, que ne me fais-tu part de tout ce que tu dois ? » — « Cent mille dirhems », lui répondit celui-ci. — « O page, s'écria là-dessus Moʿâwiyah, donne à Abou-Moḥammad trois cent mille dirhems, cent mille dirhems pour payer ses dettes, cent mille dirhems pour les distribuer à ses gens et cent mille dirhems

pour l'aider à faire face aux vicissitudes de la fortune et fais-lui tenir immédiatement cette somme. »

Maʿn, fils de Zâïdah, était un homme des plus généreux. Il était, à Bassora, receveur des impôts de la province de l'ʿIrâq. On raconte qu'un certain poète qui était venu pour le voir, demeura, devant sa porte, quelque temps dans le but d'être introduit auprès de lui, mais, sans pouvoir y réussir. « Lorsque l'Emir ira dans le jardin, dit-il à l'un de ses eunuques, fais-le-moi savoir. » En effet, lorsque l'Emir se rendit au jardin, cet eunuque l'en informa. Alors le poète composa un vers et le grava sur une planchette qu'il jeta dans un ruisseau qui entrait dans le jardin. Or, Maʿn se trouvait, en ce moment, assis au bord du ruisseau. Il aperçut la planchette, la prit et y lut ce vers isolé qui était gravé dessus :

Ṭawîl. — « Oui, Maʿn est généreux ! parle-lui discrètement de mon « affaire ; je n'ai auprès de lui pas d'autre intercesseur que toi. »

« Quel est l'individu, demanda Maʿn, qui est l'auteur de ce vers ? » On le lui amena et Maʿn lui dit : « Comment t'es-tu exprimé ? » — Le poète lui récita alors le vers et Maʿn lui fit donner dix bourses (d'argent). Le poète les prit et Maʿn déposa la planchette, sous son tapis. Le lendemain, l'Emir retira la planchette de dessous son tapis et jetant les yeux dessus, s'écria : « Qu'on m'amène l'auteur de ce vers ! » Lorsqu'on le lui eut amené, il lui dit : « Comment t'es-tu exprimé ? » et le poète de lui réciter de nouveau son vers, et Maʿn de lui faire donner encore dix bourses d'argent et notre individu de se retirer, après les avoir prises. Maʿn déposa derechef la planchette sous son tapis et, le lendemain la retira et jetant les yeux dessus s'écria : « Qu'on m'amène l'auteur de ce vers ! » Le poète fut de nouveau introduit et Maʿn lui dit encore : « Comment t'es-tu exprimé ? » et le poète de répéter son vers et Maʿn de lui faire compter la même somme que notre homme emporta. Cependant le poète se mit à réfléchir en lui-même et, ayant peur que Maʿn ne lui enlevât ce qu'il lui avait donné, quitta furtivement la ville avec ce qu'il possédait. Le quatrième jour, Maʿn redemanda notre poète, mais ne le trouvant plus, il s'écria : « J'en atteste Dieu ! il s'est fait de nous une bien piètre idée ; je me proposais, cependant, de continuer à lui donner

jusqu'à ce qu'il ne restât plus, dans ma cassette particulière, ni une pièce d'argent ni une pièce d'or. »

Un poète a dit, à la louange de Ma'n :

Tawîl. — « On dit que la fortune de Ma'n n'augmente point, mais « comment augmenterait-il sa fortune, celui qui la prodigue en lar- « gesses !

« Lorsque l'année est passée, on ne trouve plus d'argent chez lui ; il n'y « reste plus que le souvenir et la mémoire de ses bienfaits !

« As-tu recours à lui, tu le vois le front radieux ; on dirait que c'est toi « qui lui donnes ce que, toi, tu reçois ;

« C'est tellement son habitude d'avoir la main ouverte que, voudrait-il la « fermer, ses doigts s'y refuseraient ;

« N'aurait-il, en sa possession, que sa vie qu'il en ferait cadeau encore ! « qu'il craigne donc Dieu celui qui a recours à sa générosité ! »

On cite de lui ce vers :

Wâfir. — « Laisse-moi [ô femme] dilapider mes biens [pour les « répandre en bienfaits]; mon but est d'établir une ligne de démarcation « entre les hommes généreux et les gens ladres. »

Yazîd, fils d'al-Mohallab, était un des hommes les plus généreux. On raconte de lui des traits de générosité remarquables, entre autres celui que rapporte 'Oqaïl, fils d'Abou-Țâlib (que Dieu l'agrée !). Au moment où Yazîd, fils d'al-Mohallab, allait partir pour Wâsiț, relate 'Oqaïl, je vins le trouver et lui dis : « O Emir, si tu jugeais bon de m'en accorder la permission, je t'accompagnerais. » — « Tu viendras me trouver, s'il plaît au Dieu Très-Haut, quand je serai arrivé à Wâsiț », me répondit-il. En effet, il partit et je restai. — « Va le trouver », me dirent quelques-uns de mes amis. — « Il me semble que la réponse qu'il m'a faite, leur observai-je, n'a pas été ferme. » — « Aurais-tu la prétention d'obtenir d'Yazîd, me dirent-ils, une réponse plus catégorique que celle qu'il t'a faite ? » Je me mis donc en route et me rendis auprès de lui. Lorsque la nuit fut venue, je fus invité à une soirée où, après avoir devisé de choses et d'autres, on vint à parler des femmes. Yazîd, se tournant vers moi, me dit : « Et toi,

ô 'Oqaïl, que dis-tu sur ce sujet ? » — Je lui répondis par ce vers :

Wâfir. — « La société vient de discourir longuement sur les fem-
« mes, mais les célibataires n'en peuvent rien dire. »

« Ah ! s'écria là-dessus Yazîd, tu ne resteras point célibataire!» En effet, à peine étais-je de retour chez moi que je vis arriver un eunuque, lequel m'amenait une jeune esclave et, avec elle, un mobilier de maison et une bourse contenant dix mille dirhems. Le lendemain, au soir, il en fut de même. Je passai ainsi dix jours et, chaque nuit, c'était le même envoi que je recevais. En présence de ces largesses, je me rendis, le dixième jour, chez Yazîd et lui dis : « Par Dieu ! ô Emir, tu m'as enrichi; tu m'as donné l'opulence ; si tu jugeais à propos de me donner la permission de m'en retourner, je ferais la désolation de mes ennemis et la joie de mes amis ? » — « Je te laisse seulement à choisir, me répondit-il, de ces deux choses, l'une : ou tu resteras et je te donnerai un emploi, ou tu t'en iras et je te ferai riche ? » — « Eh quoi ! ô Emir, m'écriai-je, ne m'as-tu donc point déjà enrichi ? » — « [Ce que je t'ai donné] m'observa-t-il, c'est seulement pour meubler ta maison et t'installer à ton arrivée. » En effet, j'obtins encore de sa bonté des dons que je ne saurais décrire ».

Abou-l-Yaqẓân raconte, sur l'autorité de son père, le fait suivant : Yazîd, fils d'al-Mohallab, rapporte-t-il, effectuant le pèlerinage de la Mekke, demanda un barbier pour lui raser la tête et, en effet, on lui amena un barbier qui lui fit cette opération. Yazîd lui fit donner cinq mille dirhems et le barbier, confondu et stupéfait, s'écria : « Je prends ces cinq mille dirhems et je cours chez la mère d'un tel l'informer que je suis devenu riche ! » — « Qu'on lui donne cinq mille autres dirhems ! » dit là-dessus Yazîd. — « Je jure de répudier ma femme, s'écria le barbier, si, après toi, je rase encore la tête de qui que ce soit ! » On dit qu'al-Ḥaǵǵâǵ fit incarcérer Yazîd, à cause d'un impôt foncier dont il était responsable et dont le montant s'élevait à cent mille dirhems. Pendant qu'il était en prison, on réunit pour lui cette somme. Sur ces entrefaites, al-Farazdaq vint pour le voir et demanda au geôlier l'autorisation d'être introduit auprès de lui. « Il est dans une situation, répondit le geôlier, où on ne peut guère t'accorder la permission d'aller le voir. » — « Je suis venu, observa al-

Farazdaq, pour lui exprimer la peine que j'éprouve de le trouver dans cette position et non pour lui adresser des éloges. » Alors le geôlier l'autorisa à se rendre auprès du prisonnier et al-Farazdaq, en le voyant, s'exclama en ces vers :

Ṭawîl. — « O Abou-Ḳâlid, depuis que tu es parti, le Ḳorâsân est dé-« solé et les nécessiteux s'écrient : « Qu'est donc devenu Yazîd ? »

« Depuis que tu es absent, il n'est plus tombé une seule goutte d'eau, en « Orient ! Depuis que tu es absent, les rameaux dans les deux Marws (1) « n'ont plus reverdi !

« Depuis que tu n'es plus au pouvoir, il n'y a plus, pour l'allégresse, de « beaux jours ! Depuis que tu ne peux plus déployer ta générosité, la géné-« rosité n'existe plus ! »

« Remets-lui, cria là-dessus Yazîd au geôlier, les cent mille dirhems qu'on a recueillis pour moi et laisse al-Ḥaggâg faire de mon corps ce qu'il voudra ! » — « C'est ce que je redoutais, dit le geôlier à al-Farazdaq, lorsque je t'empêchais de te présenter à lui. » Cependant le geôlier remit les cent mille dirhems à ce dernier qui les prit et partit. — Yazîd, fils d'al-Mohallab, en sortant de la prison où l'avait fait incarcérer ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, (que Dieu l'agrée !) passa auprès d'une vieille femme arabe qui tua, pour l'héberger, une chèvre. « Combien as-tu encore d'argent à dépenser ? » demanda Yazîd à son fils. — « Cent dinars. » — « Donne-les à cette vieille. » — « Elle se contentera de peu, attendu qu'elle ne te connaît point », lui observa le fils. — « Si elle se contente de peu, s'exclama le père, pour ma part, je ne serai content qu'en donnant beaucoup et, si elle ne me connaît point, moi je me connais ! »

Marwân, fils d'Abou-l-Ḥabouḥ, le poète, raconte le trait suivant : « Al-Motawakkil, dit-il, me fit donner cent vingt mille dirhems, cinquante vêtements et une grande quantité de cha-

---

(1) Ces vers sont du poète al-Âḳṭal. Par les deux Marws, le poète veut désigner les deux villes bien connues du Ḳorâsân, Marw aš-Šâhigân, qui est la plus grande, et Marw ar-Roud, qui est la plus petite. (Consultez Wüstenfeld, Ibn Challikani vitæ illustrium virorum, fasc. X, page 104.)

meaux. Je lui fis une pièce de vers pour lui en exprimer ma reconnaissance et lorsque je fus arrivé à ce passage :

Ṭawîl. — « Mets un terme à la générosité de tes mains envers moi « et ne me donne plus rien, car j'ai peur que tant d'argent ne me rende « hautain et orgueilleux »,

il s'écria : « Par Dieu ! je n'y mettrai un terme que lorsque je t'aurai submergé sous les flots de ma générosité ! » et il lui fit cadeau de métairies valant un million de dirhems.

Abou-l-ʿAïnâ rapporte le fait suivant : « On discourait, [un jour] dit-il, sur la générosité et on s'accordait à en attribuer la palme à la famille d'al-Mohallab, sous le règne de la dynastie des Marwâns, et aux Barmécides, sous le règne de la dynastie des Abbassides ; on fut d'accord, ensuite, que le plus généreux de tous et le plus méritant avait été Âḥmad, fils d'Abou-Dâwoud. »

Comme on interrogeait Isḥâq al-Mawṣili, sur la générosité des enfants de Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, il répondit : « Pour ce qui est d'al-Faḍl, on était enchanté de sa manière de faire ; quant à Ǵaʿfar, on était charmé de ses paroles ; pour ce qui est de Moḥammad, il agissait suivant sa bonne ou mauvaise humeur. » Un poète a dit de Yaḥiâ :

Ṭawîl. — « Je demandai à la générosité si elle était de condition « libre. — « Non, me répondit-elle, je suis l'esclave de Yaḥiâ, fils de Ḳâlid ; »
« Il t'a donc achetée ? » observai-je. — « Non, reprit-elle, mais je cons- « titue pour lui un héritage qui se transmet de père en fils. »

Un poète a dit d'al-Faḍl :

Ṭawîl. — « Lorsque al-Faḍl, fils de Yaḥiâ, arrivait dans une ville, « j'y voyais germer le pâturage de la générosité ;
« Quand on lui demandait quelque chose, il ne se mettait point à avoir « des quintes de toux, ni à baisser la tête par terre et à y tracer des figu- « res. »

Un poète a dit de Moḥammad :

Ṭawîl. — « D'où vient donc, demandai-je à la libéralité et à la « générosité, que je vous vois échanger les grandeurs contre l'affreuse « misère ?

« Comment se fait-il que vous détruisiez ainsi votre piédestal de gloire ?
« — Elles répondirent : C'est que nous avons eu le malheur de nous lier
« avec Moḥammad, fils de Yaḥîâ ;
« Comment n'avez-vous pas expiré, quand il n'a plus été, repris-je, alors
« que vous étiez ses fidèles adoratrices dans tous les sanctuaires ?
« Nous lui survivrons, l'espace d'un jour, répondirent-elles, pour pleurer
« sa perte et demain nous le rejoindrons ! »

ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu lui soit propice et couvre son visage de gloire !) a dit : « Que celui qui a quelque demande à me faire, me l'adresse par écrit, afin que je préserve sa figure de la honte de demander. » — Un Arabe vint le trouver et lui dit : « O Prince des croyants, j'ai à te faire une demande que la honte m'empêche de t'adresser. » — « Eh bien ! lui répondit ʿAli, écris-la sur le sol. » — « Je suis pauvre », écrivit alors l'Arabe. — « O Qonbar, s'écria ʿAli, donne-lui comme vêtement mon manteau. » Là-dessus, l'Arabe de s'exclamer en ces vers :

Basîṭ. — « Tu viens de me donner un vêtement dont la splendeur se
« fanera : mais moi, je vais te vêtir, grâce à mes pompeux éloges, d'un
« somptueux costume [dont la durée sera impérissable].
« Si je te décerne de flatteuses louanges, c'est que j'ai obtenu de toi de
« riches bienfaits et, cependant, pour les dons que tu répands, tu ne
« demandes rien en échange.
« Les éloges font revivre assurément la mémoire de celui qui en est l'ob-
« jet ; telle une ondée dont l'eau bienfaisante fait reverdir les plaines et les
« coteaux.
« L'histoire ne passera point sous silence les bonnes actions qui émanent
« de toi ; tout homme est rétribué suivant ses œuvres. »

O Qonbar, s'écria là-dessus ʿAli, donne-lui encore cent dinars ! » — « O Prince des croyants, lui observa Qonbar, si tu distribuais cette somme parmi les Musulmans, tu améliorerais, grâce à ces subsides, leur situation. » — O Qonbar, lui répondit ʿAli, (que Dieu l'agrée !) j'ai entendu l'Apôtre de Dieu dire : « Soyez reconnaissants envers celui qui vous loue et, si un personnage de marque d'une tribu vient vous voir, accueillez-le avec distinction. »

ʿAbd-Allah, fils de Ǵodʿân, est l'auteur de ce distique :

Basîṭ — « Bien que mes dépenses excèdent mes revenus, je n'en
« serai pas moins toujours libéral de l'argent que mes mains possèdent.

« Je ne saurais mieux serrer mon argent qu'en le mettant là où je le « dépense et, quelles que soient les circonstances, elles ne me feront jamais « dévier de cette manière d'agir. »

Un certain Arabe dit à son fils : « Garde-toi bien de te montrer parcimonieux d'un bienfait, car la fortune est fertile en vicissitudes ; que de fois, en effet, de solliciteur qu'on est ne devient-on point soi-même la personne auprès de laquelle on sollicite ; de quémandeur qu'on se trouve, ne devient-on point encore celui à qui on s'adresse pour obtenir ce qu'il peut dispenser ! Conduis-toi comme l'a dit le poète :

Tawîl. — « Suppute les bienfaits et les faveurs que tu as reçus du « Dieu Miséricordieux, lorsque quelqu'un vient te demander que tu lui fasses du bien ;
« Garde-toi d'éconduire une personne qui, ayant une supplique à t'adresser, se présente à toi en solliciteur, car tu ignores si tu ne seras point « toi-même un jour un solliciteur. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Tu passes la nuit, le ventre creux, nu, souffrant de la « faim et moi je suis favorisé d'une table aux mets fins et recherchés ;
« J'y joins les douceurs d'un bon lit, d'un tapis [moëlleux] qui recouvre le « sol, d'une chaude couverture qui me préserve des intempéries de la nuit,
« Et je me mets en garde, pour plus tard, alors qu'un jour la terre de ma « fosse s'appesantira sur ma poitrine, contre les propos [malveillants] des « gens [en usant de générosité envers eux]. »

Yaḥiâ, le Barmécide, a dit : « Sois généreux des biens de ce monde, quand la fortune te sourit, car ta libéralité ne saurait en rien les diminuer ; sois-en généreux encore, quand la fortune t'est défavorable, car ta main les ménagerait-elle, qu'elle ne t'en conserverait point une parcelle de plus. » Al-Ḥasan, fils de Sahl, était enthousiaste de ces paroles et s'écriait : « Quel digne homme ! quelle générosité dans sa nature ! comme il connaissait bien l'usage qu'il faut faire des biens de ce monde ! » — Yaḥiâ chargea quelqu'un de mettre cette pensée en vers et celui-ci composa ce distique :

Basîṭ. — « Ne sois point avare des biens de ce monde, quand la for- « tune te sourit, car tes largesses et ta prodigalité ne sauraient les diminuer ;

« Si la fortune t'est défavorable, à plus forte raison encore, montre-toi
« généreux : car l'argent s'en va et la reconnaissance des libéralités qu'on
« a faites reste! »

Yaḥiâ dit à son fils Ǵaʿfar : « O mon cher fils, tant que ta
lume grincera, fais pleuvoir des bienfaits. » Un certain poète a
lit :

Kâmil. — « [O femme] ne me reproche point si souvent ma géné-
« rosité ; mais, si je devenais avare, accable-moi de reproches !
« Cesse de me gourmander ; car, tant que je vivrai, jamais je ne me ferai,
« le jour présent, souci du lendemain ! »

ʿAli (que Dieu lui soit propice et couvre son visage de gloire!)
a dit : « N'ayez point honte de donner peu : car, ne rien donner
du tout, c'est encore moins. » — Comme on interrogeait Isḥâq
al-Mawṣili sur al-Maḳlouʿa, il répondit : « Sa carrière tout
entière a été un sujet d'admiration ; peu lui importait la place
où, dans une société, il s'asseyait ; sa générosité était celle de
celui qui ne craint point la pauvreté. Un jour, comme Solaïmân,
fils d'Abou-Ǵaʿfar, se trouvait chez lui et se disposait à retourner
auprès de sa famille, il lui dit : « Que préfères-tu : effectuer ton
voyage par terre ou par mer? » — « Je trouve plus confortable
pour moi d'aller par mer », lui répondit Solaïman. — Qu'on
charge, s'écria-t-il là-dessus, sa barque d'or, et, en effet, il lui fit
donner un million de dirhems. »

Saʿïd [fils de Ḳâlid], fils d'ʿAmr, fils d'ʿOṯmân, fils d'ʿAffân, se
plaignit de Mousâ, fils de Śahwân [lisez Mousà Śahawât], à So-
laïman, fils d'ʿAbd-al-Malik, en disant : « Il a écrit contre moi
des satires, ô Prince des croyants. » Solaïman fit appeler Mousà
et lui dit : « Fils d'esclave que tu es! Comment, tu oses tourner
Saʿïd en ridicule? » — « O Prince des croyants, répondit Mousà,
je vais te dire ce qui en est. J'étais épris d'une jeune fille esclave
de Médine ; j'allai voir Saʿïd et lui dis : « J'aime cette jeune fille ;
sa maîtresse consentirait à la céder pour la somme de deux cents
dinars [mot à mot : on en a offert à sa maîtresse deux cents di-
nars], et je suis venu te trouver. » — « Que Dieu t'assiste (1) ! » me

---

(1) C'est l'expression dont on se sert pour renvoyer un solliciteur sans rien lui
donner.

répondit-il. — « Ce n'était pas le moment, observa Solaïman, de te dire : Que Dieu t'assiste ! » — « Alors, reprit Mousâ, j'allai trouver, ô Prince des croyants, Sa'îd, fils de Kâlid, [fils d''Abd-Allah, fils de Kâlid, fils d'Osaïd, son cousin germain], et lui ayant fait part de ma situation, il s'écria : « O servante, apporte-moi une serviette en soie grège, aux bords coloriés.» En effet, celle-ci lui apporta cette serviette en soie grège et Sa'îd, dans chacun des coins de cette serviette, plia deux cents dinars. Alors je sortis de chez lui en m'exclamant en ces vers :

« C'est du père de Kâlid, Sa'îd, fils de Kâlid, de ce coryphée de la géné-
« rosité, que je parle et non point du fils de la fille de Sa'îd (1) ;
« J'entends parler du fils d''Âïšah (2) dont les père et mère ont eu pour
« aïeul Kâlid, fils d'Osaïd.
« De ce compagnon inséparable de la générosité ('Aqîd-an-nadâ), dont
« il sera le chéri, tant qu'il vivra, mais qui, lui mort, ne trouvera plus de
« favori qui lui plaise.
« Laissez-le, laissez-le donc tranquille ; vous vous laissez, vous autres,
« aller au sommeil, mais lui, pour vous faire du bien, demeure vigilant ! »

« [S'il en est ainsi], s'écria Solaïman, tu peux dire ce que tu voudras. »

Koltoum, fils d''Omar, écrivit à un homme généreux un billet sur lequel se lisait ce distique :

Basîṭ. — « S'il te répugne de donner peu et que tu ne puisses donner
« davantage, ta générosité ne se fera point jour :
« Donne quand même et que le peu que tu as à donner ne t'en empêche
« point, car tout ce qui bouche un trou de la misère est une action digne
« d'éloges. »

Alors cet individu lui donna la moitié de tout ce qu'il possédait; il lui envoya même la moitié de sa bague et une de ses sandales.

'Abd-Allah, fils d''Otbah, fils de Mas'aoud, ayant vendu une terre pour quatre-vingt mille dirhems, on lui dit : « Si tu mettais

---

(1) La mère de Sa'îd, fils de Kâlid, fils d''Amr, fils d''Otmân, fils d''Affân était Amînah, fille de Sa'îd fils d'Al-'Âṣ.

(2) 'Âïšah, mère d''Aqîd-an-nadâ, Sa'îd, fils de Kâlid, était la fille d''Abd-Allah, fils de Kalaf et la sœur de Talḥah-aṭ-Ṭalḥât. (Consultez le Kitâb-al-Âgâni, édition de Boulâq, tome III, page 118 et sequentes.)

de côté, pour ton fils, une partie de cet argent? » — « Non pas, répondit-il, je vais le mettre en réserve pour moi et, à mon fils, je lui laisse Dieu comme pécule, » et, lui, de distribuer tout cet argent aux gens nécessiteux. — Ibn-Mâlik al-Qośaïri était au nombre des gens généreux. On raconte qu'à la foire d'ʿOkaẓ, il livra, pendant trois jours, sa fortune au pillage des gens. Son oncle maternel lui ayant reproché cette prodigalité, il répondit :

Basîṭ. — « O mon oncle, trêve à tes récriminations envers moi ! « laisse-moi faire de ma fortune l'emploi auquel je la consacre et prends-en « ta quote-part ; ma ferme résolution est de faire du bien ; (1)

« Je n'accepterais tes reproches qu'autant qu'il te serait donné de perpé- « tuer mon nom : vois-donc si, par ton habileté, tu es à même de pouvoir « le faire. »

« Les louanges ne s'acquièrent qu'en se montrant généreux et, ayant de « l'argent, je ne veux point vivre sans qu'on me loue. »

Al-Mohallab a dit : « Je suis étonné de voir les gens acheter des esclaves, avec leur argent, et de ne point les voir acheter, par leurs bonnes œuvres, [les cœurs] des gens de libre condition. » — Wahb, fils de Wahb, le Qoraïchite, étant descendu, comme hôte, chez Abou-l-Boḥtori, les serviteurs de ce dernier s'empressèrent de le recevoir, lui prodiguèrent les soins les plus dévoués et eurent pour lui toutes sortes de prévenances. Or, au moment où il se disposait à partir, voilà qu'ils ne lui témoignèrent plus aucune déférence et que tous l'évitaient. Comme il leur en exprimait son mécontentement, ils lui dirent : « Nous ne prodiguons nos soins aux hôtes qui descendent chez nous que pour qu'ils y restent ; ce n'est point pour qu'ils en partent que nous les entourons de prévenances. » — Laïlâ al-Âḳialiyah étant venue voir al-Ḥaǵǵâǵ, lui adressa ces vers :

Ṭawîl. — « Quand al-Ḥaǵǵâǵ arrive dans un pays malade, il

---

(1) Je lis « moudi », participe actif de la IV[e] forme du verbe doublement imparfait, c'est-à-dire hamzé et défectueux, « âdâ », qui comporte la signification d'aider, assister quelqu'un [contre les rigueurs du sort].
Si on lit « moudi », sans hamzah, ce serait le participe de la IV[e] forme du verbe doublement imparfait, c'est-à-dire assimilé et défectueux, « wadâ », faire périr, détruire, et, si on adopte cette leçon, il conviendrait alors de traduire : « Je suis bien résolu à voir la fin de mes biens ! »

« combat la maladie [dont il souffre], dans ses plus profonds replis, et il
« le guérit :

« Il le guérit de la grave maladie dont il est atteint : c'est un jeune
« homme qui, lorsqu'il brandit sa lance, l'abreuve du sang [qu'il fait cou-
« ler]. »

« Tu n'aurais pas dû dire « un jeune homme », lui observa al-Ḥaǵǵâǵ, mais te servir plutôt de l'expression de « valeureux guerrier » ; page, cria-t-il, donne-lui cinq cents dirhems. » — « O Emir, lui dit-elle, donne-moi la contre-valeur de cette somme en bestiaux. » En effet, al-Ḥaǵǵâǵ la lui remplaça par des chamelles.

Abou-l-Faiyâḍ aṭ-Ṭabari a dit :

Kâmil. — « La considération est une hôtesse que ne voit pas, sous
« son toit, celui qui ne regarde point, comme une vertu patrimoniale, d'être
« libéral des biens dont il a hérité ;

« La générosité a rehaussé, avant nous, le piédestal de la gloire de Kaʿb;
« il est mort illustre du moment qu'il est mort généreux. »

Un autre poète a dit [sur le même sujet] :

Kâmil. — Il m'est avéré que c'est de la bravoure que de donner de
« bon cœur et je sais pertinemment que c'est de la bienfaisance que d'être
« généreux. »

Àḥmad, fils de Ḥamdoun, le commensal, rapporte l'anecdote suivante : « La mère d'al-Mostaʿîn, dit-il, confectionna un tapis sur lequel étaient figurés, en or, des animaux de toutes espèces et des oiseaux de tous genres. Les yeux étaient représentés par des pierres précieuses et des brillants. Elle avait dépensé à la confection de ce tapis un million et trente mille dinars ; elle pria son fils de venir le voir et de l'examiner, mais celui-ci négligea, ce jour-là, par paresse, de se rendre à cette invitation et me dit, rapporte lui-même Àḥmad, fils de Ḥamdoun, à moi et à Otroǵah, l'Hachémite, d'aller tous les deux le voir. Nous partîmes donc, accompagnés du chambellan ; nous vîmes le tapis et, par Dieu ! nous n'avions jamais vu au monde rien de plus beau ; il n'y avait aucune merveille [au monde] qui n'y fût représentée. Je portai la main sur une gazelle en or dont les yeux étaient formés de deux pierres précieuses et je la glissai dans ma manche, puis,

nous revînmes auprès d'al-Mosta'în et lui fîmes le récit du chef-d'œuvre que nous venions de voir. « O Prince des croyants, lui dit Otroǵah, Ȧḥmad a soustrait de ce tapis quelque chose » et, ce disant, il lui désignait des yeux ma manche. Je lui montrai la gazelle et il s'écria : « Par ma vie ! je vous conjure de retourner et de prendre ce qu'il vous plaira. » En effet, nous retournâmes ; nous remplîmes nos manches et nos poches et nous nous mîmes à marcher, [sous le poids de notre butin] comme des femmes enceintes. Lorsqu'il nous aperçut, il éclata de rire. « Et nous, ô Prince des croyants, demandèrent les autres courtisans, quelle est notre faute [pour ne point avoir notre part de ces largesses?] » — « Allez, vous autres aussi, leur dit al-Mosta'în et prenez ce que vous voudrez » ; puis, ce prince se leva et alla se poster sur le chemin, pour voir comment ils se seraient chargés et en rire. Yazîd al-Mohallabi jeta son dévolu sur un petit vase en or, rempli de musc, le prit dans sa main et sortit. — « Où vas-tu ? » lui demanda al-Mosta'în — « Aux bains, ô Prince des croyants », lui répondit-il, réponse qui fit rire al-Mosta'în. Ce prince invita ensuite les valets et les eunuques à faire main basse sur le reste : ce qu'ils firent. Cependant sa mère lui envoya dire : « Que Dieu réjouisse le Prince des croyants ! j'aurais bien voulu qu'il vît mon tapis avant qu'il ne le partageât, car j'y avais dépensé un million et trente mille dinars. » — « Qu'on lui porte, s'écria-t-il là dessus, une somme égale afin qu'elle en refasse un pareil ! » En effet, sa mère en confectionna un autre et le prince, après être allé le voir, en disposa comme il l'avait fait la première fois. »

Ṭalḥah, fils d''Abd-Allah, fils d''Awf, étant allé un jour au marché y rencontra [le poète] al-Farazdaq auquel il dit : « O Abou-Firâs, veuille bien choisir dix têtes de chameaux » ; ce que le poète fit. — « Choisis-en encore dix autres », continua à dire Ṭalḥah, qui ne cessa de lui répéter ces mêmes mots que lorsque le nombre de cent eut été atteint. — « Je te les donne, dit alors Ṭalḥah au poète, lequel [devant la munificence de ce cadeau], s'exclama en ces vers :

Kâmil. — « O Ṭalḥah, tu es le frère de la générosité et son compa-
« gnon inséparable : certes ! Ṭalḥah, une fois mort, morte sera la générosité ;
« Assurément, c'est sur toi que la générosité a jeté sa selle : aussi, quelle
« que soit la station où tu viennes la nuit gîter, c'est là également qu'elle-
« même passe la nuit. »

Ziyâd al-Â'ġâm vint trouver à Naïsâpour 'Abd-Allah, fils d'al-Ḥaśraġ, qui le reçut avec beaucoup d'honneur, le combla de bienfaits et lui envoya mille dinars. Alors Ziyâd fit ce vers en son honneur :

Kâmil. — « En vérité, la générosité, la noblesse de sentiments et « la libéralité se trouvent réunies ensemble sous la tente qui a été dressée « et qui abrite al-Ḥaśraġ. »

'Abd-Allah lui ayant dit de continuer, Ziyâd lui répondit : « Toute chose se paye. » — Abou-'Aṭâ as-Suddi arriva, dans le Ḳorasân, avec deux de ses compagnons, auprès de Naṣr, fils de Saiyâr, qui le fit descendre chez lui, le traita avec les plus grands égards et lui dit : « O Abou-'Aṭa, qu'as-tu à nous dire ? » — « Et que pourrais-je dire, lui répondit Abou-'Aṭâ, alors que tu es le meilleur poète des Arabes ? néanmoins, [ajouta-t-il], j'ai fait un distique. » — « Voyons, lui dit Naṣr, le distique que tu as fait. » — « Le voici :

Tawîl. — « O toi qui es à la recherche de la générosité ! puisque tu « es réellement à sa poursuite, cherche, devant sa porte, Naṣr, fils de « Saiyâr,

« Le donneur de chevaux dont les rênes sont entre les mains de pale- « freniers et sur lesquelles se trouvent [comme supplément de largesses] « mille dinars. »

En effet, Naṣr lui donna mille dinars, des esclaves et lui fit cadeau d'un magnifique costume. Abou-'Aṭâ distribua le tout à ses deux compagnons et ne garda rien pour lui. Naṣr, ayant eu connaissance de ce fait, s'écria : « Ciel ! quel noble seigneur que cet Abou-'Aṭâ ! quel homme admirable ! quelle grandeur de sentiments chez lui ! » et, ce disant, il donna l'ordre qu'on lui remît encore une somme pareille.

Al-'Otbi rapporte le fait suivant : « 'Amr, fils d'Obaïrah, en jetant, un jour, les yeux en dehors de son palais, aperçut un Arabe qui pressait le pas de sa chamelle : si c'est moi que cet Arabe désire voir, dit-il à son chambellan, fais-le-moi venir. » Lorsque l'Arabe fut arrivé, le chambellan lui demanda ce qu'il voulait. — « Je voudrais voir l'Emir », répondit-il. Le chambellan le conduisit donc auprès d''Amr et lorsque l'Arabe se trouva

devant lui, l'Emir lui demanda ce qu'il désirait. Là dessus, l'Arabe se mit à réciter ce distique :

Monsariḥ. — « [O Emir], que Dieu te conserve! mes ressources « sont épuisées et je ne puis plus subvenir aux besoins de ma famille qui « est fort nombreuse;
« La mauvaise fortune a établi autour de moi le campement de ses co- « hortes; aussi, ma famille m'a-t-elle envoyé auprès de toi et ils sont à m'at- « tendre. »

[En entendant ce distique], ʿAmr, transporté de contentement, se mit à trépigner de joie sur son siège, puis s'écria : « Ils t'ont envoyé auprès de moi et ils t'attendent! Dans ce cas, par Dieu! ne t'assieds point avant que tu ne sois de retour auprès d'eux. » Et, ce disant, il fit donner à l'Arabe mille dinars.

Ibn-ʿÀmir, raconte-t-on, voulant émettre, pour un individu, un bon de cinquante mille dirhems, commit une erreur de plume et écrivit cinq cent mille dirhems. Son trésorier lui en fit l'observation, mais il lui dit : « Solde-le, car il ne me reste plus qu'à le payer : je préfère plutôt, en effet, sortir de ma caisse cet argent que de dire que je me suis trompé. » Son trésorier l'ayant taxé de prodigalité, il s'écria : « Quand Dieu veut faire du bien à quelqu'un, il fait suivre à la plume un mouvement contraire à l'intention de l'écrivain, mais conforme à la sienne; pour moi, j'avais bien dans l'idée une chose, mais le Dieu Bon, Généreux, a voulu que son serviteur reçût dix fois plus; sa volonté a été plus forte que la mienne. » Ibn-ʿÀmir, en effet, prescrivit à son trésorier de payer intégralement cette somme. — Un Arabe se posta [un jour] devant Ibn-ʿÀmir et lui dit : « O lune de Bassora, ô soleil de l'Ḥigâz, ô rejeton des hommes les plus marquants des Arabes, ô fils de la vallée de la Mekke, la misère m'étreint et je n'ai mis mon ferme espoir qu'en ta générosité : donne-moi, dans la mesure de tes facultés, non en raison de ta bonne renommée, de ton illustration et de tes généreux sentiments. » En effet, Ibn-ʿÀmir lui fit donner deux cents dirhems.

Al-Mâmoun, entendant ce vers d'Omârah, fils d'ʿOqaïl :

Ṭawîl. — « Faut-il, parce que la fortune de Ḳâlid a diminué, ne « plus aller le voir : en vérité, je serais, dans ce cas, un triste sire ! »

s'écria : « La fortune de Ḳâlid aurait-elle donc diminué! qu'on

lui porte cent mille dirhems ! » Alors Ḳâlid, fils de Yaḥiâ, envoya cette somme à ʿOmârah, fils d'ʿOqaïl, en lui disant : « C'est là une goutte des nuées de ta générosité ! »

ʿAbd-ar-Raḥmân, fils d'aḍ-Ḍaḥḥâk, ayant été destitué du gouvernement de Médine, se prit à pleurer et s'écria : « Par Dieu ! ce n'est point de douleur de me voir destitué ni de regret d'avoir perdu mon gouvernement que je pleure, mais bien parce que je redoute, pour toutes ces importantes affaires, que ce ne soit quelqu'un, qui ne les connaisse point comme il faut, qui soit chargé de les administrer. »

Comme ar-Râśid se disposait à partir pour un voyage d'agrément, Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, demanda à Raǵâ, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, qui était chargé de ses dépenses : « Combien avons-nous d'argent chez nos banquiers ? » — « Sept cent mille dirhems », répondit ce dernier. — « Eh bien ! ô Raǵâ, lui dit Yaḥiâ, va les retirer. » Là dessus Raǵâ auprès duquel se trouvait Manṣour, fils de Ziyâd, baisa la main de Yaḥiâ. Lorsque Raǵâ fut sorti, Yaḥîa dit à Manṣour : « Je crois que Raǵâ s'est imaginé que je lui ai fait cadeau de cet argent, alors que je lui ai donné seulement l'ordre de le retirer de chez les banquiers, pour qu'il le tînt chez lui à notre disposition, en vue de subvenir à nos besoins pendant le voyage que nous allons entreprendre. » — « Je vais aller m'assurer pour toi de la chose », dit Manṣour. — « Dans ce cas, lui observa Yaḥiâ, il pourrait bien te répondre : « Puisqu'il en est ainsi, dis-lui qu'il me baise la main, comme j'ai baisé la sienne ; aussi, (ajouta Yaḥiâ) ne lui dis rien, car je lui abandonne la somme en question. »

On raconte qu'ar-Râśîd distribua en cadeau, en un seul jour, un million trois cent cinquante mille dirhems et qu'al-Manṣour donna, en un seul jour, aux Banou-Hâśim et aux principaux de ses généraux, d'après ce qu'on rapporte, dix millions de dinars.

On raconte, sur l'autorité d'al-Âḳfaś, le jeune, le fait suivant : « Osaïd, fils d'ʿAnqâ, le Fizârite, dit-il, était un des personnages les plus considérables de son temps, comme mérite, et l'un des plus marquants, comme instruction, des plus éloquents, comme langage, et des plus fermes, comme caractère. Il vécut longtemps et fut en butte aux vicissitudes de la fortune. Un soir qu'il était sorti pour se rendre dans sa famille, il fut rencontré par ʿOmaïlah, le Fizârite, qui le salua et lui dit : « O mon oncle, qu'est-ce

qui t'a donc réduit à la situation que je vois? » — « C'est, répondit-il, l'avarice des personnes de ton espèce à dénouer [les cordons de] leurs bourses et le soin de mon honneur qui m'empêchait d'aller quémander chez les gens. » — « Par Dieu! lui dit 'Omaïlah, si tu veux bien attendre jusqu'à demain, je te promets de changer la situation dans laquelle je te vois ». — Ibn-'Anqâ retourna chez lui et fit part à sa famille de ce que lui avait dit 'Omaïlah. — « Tu t'es laissé séduire, lui dirent-ils, par les paroles d'un jeune homme [qui les a proférées], à la faveur de la nuit. » — « On aurait dit que je lui avais bourré la bouche de pierres », répliqua-t-il. Cependant il passa la nuit dans une vive agitation, flottant entre l'espérance et le désespoir. Au point du jour, il entendit des chameaux et des chevaux qui mugissaient et hennissaient sous le poids des colis dont ils étaient chargés. « Qu'est-ce donc? » demanda-t-il. — « 'Omaïlah, lui répondit-on, a partagé, en deux parties égales, ses biens et il t'en envoie une moitié. » Là dessus Ibn 'Anqâ de s'exclamer en ces vers :

Ṭawîl. — « 'Omaïlah s'est aperçu de la détresse dans laquelle je me « trouvais; ma triste position faisait appel à sa fortune; aussi est-il venu « à mon secours et ne s'est-il point dérobé.

« Voyant que de la gloire on pouvait emprunter les vêtements, il s'en « est enveloppé [comme] d'un manteau à longues basques et s'en est majes- « tueusement drapé.

« 'Omaïlah est un garçon que Dieu a favorisé, dès son adolescence, de « traits charmants; il possède une beauté où rien ne choque les regards;

« On dirait que les Pléïades sont suspendues à son front, que Sirius brille « sur son nez, la Lune, sur son cou! »

'Omar, fils d''Obaïd-Allah, fils de Ma'mar, le Tamîmite, était un jeune homme des plus généreux. On rapporte qu'un individu, qui possédait une jeune esclave qu'il aimait, se vit dans la nécessité de la vendre. [Le petit-fils d']Ibn-Ma'mar la lui acheta pour une somme considérable. Lorsque l'individu en eut reçu le prix, la jeune esclave s'exclama en ces vers :

Ṭawîl. — « Puisse l'argent que tu viens de toucher te rendre heu- « reux! Pour moi, il ne me reste plus, en ma possession, que d'amers « regrets!

« Séparée de toi, je vais être en proie à une douleur profonde; mon âme, « rongée de désespoir, ne cessera d'y être en butte! »

Là-dessus, son ancien maître, de s'exclamer, à son tour, en ces vers :

Tawîl. — « Si ce n'était que ma mauvaise fortune s'obstine à me « séparer de toi, rien au monde, excepté le trépas, n'eut pu nous désunir ; « excuse-moi donc ;
« Adieu ! [dorénavant] plus de visites entre nous, plus de douce intimité, « à moins que ne le veuille [le petit-fils d']Ibn-Ma'mar ! »

« Oui, je le veux ! s'écria ce dernier [attendri], car je te fais cadeau de la jeune fille et de l'argent que tu as reçu ; emmène-la et retire-toi. »

Abou-ś-Śamaqmaq vint dans la ville de Sâbour pour y voir Moḥammad, fils d''Abd-as-Sallâm. Arrivé dans cette ville, il se rendit à la demeure de ce dernier, mais il se trouvait au bureau des impôts, en train de faire des réclamations. Il se présenta à lui pour lui exposer sa fâcheuse situation et Moḥammad, en le voyant, s'écria :

Kâmil. — « Tu te présentes à des gens auxquels, depuis longtemps, « les hommes s'adressaient, puis se retiraient enrichis :
« Mais [aujourd'hui] sur eux se sont appesantis les malheurs des temps ; « aussi [à cette heure] on dirait qu'ils se trouvaient sur une terre aride et « désolée d'où on a émigré pour se transporter ailleurs. »

Et Abou-ś-Śamaqmaq de répliquer :

Kâmil. — « C'est leur générosité qui les a appauvris, qui les a rui- « nés ; aussi, aujourd'hui, bien que désirant être généreux, ils sont forcés « d'être avares ! »

Là-dessus, rapporte le narrateur, Moḥammad enleva son pardessus et son anneau et les donna à son interlocuteur. Le collecteur des impôts écrivit au kalife ce qui s'était passé et ce prince rendit une ordonnance prescrivant à son agent d'exempter d'impôts, pour l'année courante, Moḥammad, fils d''Abd-as-Sallâm, de lui faire la remise de ce qu'il restait devoir et de lui compter cent mille dirhems, à titre de secours, en récompense de sa grandeur d'âme.

Abou-l-'Aïnâ rapporte le fait suivant : « Je me trouvais, dit-il, dans une affreuse misère et je cachai ma situation à mes amis.

Un jour j'allai trouver le Qâḍi Yaḥiâ, fils d'Âkṯam, et il me dit : « Le Prince des croyants al-Mâmoun tient audience pour entendre les réclamations en réparation de griefs et recevoir les requêtes ; veux-tu y assister ? » — « Je le veux bien », lui répondis-je. En effet, je me rendis avec lui au palais du Prince des croyants qui, dès que nous nous présentâmes devant lui, nous invita tous les deux à nous asseoir ; puis s'adressant à moi me dit : « O Abou-l-ʿAïnâ, au nom de l'affection et de l'amitié [que je te porte], veuille bien me faire part du motif qui t'amène auprès de moi, dans un pareil moment. » Et moi alors de réciter ce distique :

Basîṭ. — « C'est en toi seul, à l'exclusion de toute autre personne, « que j'ai mis mes espérances ; les espérances ont des droits qui sont « tous obligatoires :

« Si je n'ai plus de ressources suffisantes pour vivre, eh bien ! j'en trou-« verai de nouvelles dans la grandeur de tes généreux sentiments ! »

« O Salâmah, s'écria là-dessus al-Mâmoun, vois ce qui se trouve dans notre caisse, en dehors de l'argent appartenant à l'Etat. » — « Il y a un [assez fort] excédent », répondit Salâmah. — « Eh bien ! reprit le Prince des croyants, donne, sur cet argent, deux cent mille dirhems à Abou-l-ʿAïna et envoie-lui chaque mois pareille somme. » Onze mois après, al-Mâmoun mourut et Abou-l-ʿAïna pleura si amèrement sa mort que ses paupières en devinrent ulcérées. Un de ses fils vint le trouver et lui dit : « O mon cher père, si tu perds la vue, à quoi t'aura servi de pleurer ? » Là dessus, Abou-l-ʿAïna de s'exclamer en ces vers :

Kâmil. — « Il y a deux choses pour lesquelles mes yeux verse-« raient-ils des larmes de sang, au point qu'on leur déclarât qu'ils sont « perdus,

« Qu'ils ne se seraient point acquittés encore de la dixième partie de ce à « quoi elles ont droit. Ces deux choses sont : la perte de la jeunesse et la « séparation d'avec les personnes qui vous sont chères. »

Âḥmad, fils de Ṭouloun, était un homme très charitable ; il consacrait, chaque mois, aux œuvres de bienfaisance, mille dinars, sans compter les offrandes et les donatives imprévues et sans compter aussi les aliments qu'on faisait cuire dans la maison de charité. C'était Salîm, l'eunuque, qui était chargé de distri-

buer ses aumônes. Un jour, ce dernier lui dit : « O Emir, je parcours les tribus, je frappe aux portes pour distribuer tes aumônes et [en remplissant ce ministère] il y a des mains colorées de henné qui se tendent vers moi et souvent elles portent des bagues et des bracelets en or ; faut-il, dans ce cas, que je donne ou que je m'en abstienne ? » — A cette demande, Âḥmad, après être demeuré un bon moment pensif et la tête baissée, lui répondit : « Ne repousse aucune main que l'on tendra vers toi. »

Salamah, fils d'ʿAiyâš, a dit à l'adresse de Ǵaʿfar, fils de Solaïmân :

Ṭawîl. — « De toutes les mains que mon nez a flairées, il n'y en a « pas eu de plus parfumée que la tienne ! »

Là dessus, Ǵaʿfar lui fit donner mille dinars, cent miṯqâls (onces) de musc et cent miṯqâls d'ambre.

ʿAbd-al-ʿAziz, fils d'ʿAbd-Allah, était un homme généreux et très hospitalier. Un jour un Arabe, qui avait déjeuné chez lui, passa le lendemain devant sa porte et remarqua que les gens entraient comme ils l'avaient fait la veille. — « L'Emir donne-t-il donc tous les jours à manger ? » demanda-t-il. Comme on lui répondit affirmativement, notre Arabe s'exclama en ces vers :

Ḳafîf. — « On dirait que c'est, tous les jours, fête chez ʿAbd-al-ʿAzîz, « ou encore la fête de la rupture du jeûne :

« Il y a chez lui, toujours prêtes, mille grosses écuelles pleines jusqu'aux « bords ; chacun des chaudrons qu'il sert est de la capacité de mille mar- « mites. »

Il y eut une nuit un souper chez Saʿïd, fils d'al-ʿÂṣ. Le monde se retira, mais un jeune homme, originaire de Syrie, demeura assis. « As-tu quelque chose à demander ? » lui dit Saʿïd et, en même temps, il éteignait la bougie, parce qu'il lui répugnait de voir rougir le jeune homme. Celui-ci lui fit part alors que son père était mort, en lui laissant des dettes et des charges de famille, et le pria d'écrire en sa faveur une lettre aux habitants de Damas pour qu'ils s'occupassent d'améliorer un peu sa situation. Saʿïd lui remit dix mille dinars, en lui disant : « Je ne veux point te faire éprouver de l'humiliation devant leurs portes. »

Un individu se présenta devant le vizir ʿAli, fils de Solaïman, et lui dit : « Je te conjure, au nom du Dieu Grand et de son glorieux Prophète, de me dire pourquoi tu ne m'as point défendu contre l'injustice de mon adversaire ? » — « Et quel est ton adversaire ? » lui demanda ʿAli, afin que je puisse te protéger contre lui ? » — « [Mon adversaire, c'est] la pauvreté », lui répondit l'individu.» ʿAli, après avoir tenu un instant la tête baissée, lui dit : « J'ai ordonné de te faire compter cent mille dirhems. » L'individu prit la somme et partit. Or, pendant qu'il était en chemin, le vizir donna l'ordre qu'on le lui ramenât, et lorsqu'il fut de retour, il lui dit : « Je te conjure, au nom du Dieu Grand et et de son illustre Prophète, si ton adversaire vient de nouveau à t'opprimer, d'accourir te plaindre à nous de son oppression. »

Al-Âʿmaś rapporte le fait suivant : « J'avais, dit-il, une brebis qui vint à tomber malade et les enfants furent privés de son lait. Ḳaïṯamah, fils d'ʿAbd-ar-Raḥmân, venait voir la brebis, matin et soir, et me demandait si elle avait mangé tout son fourrage et comment se comportaient les enfants, depuis qu'ils étaient privés de son lait. Or, j'avais sous moi un morceau de feutre sur lequel je m'asseyais et, quand il sortait, il me disait : « Prends ce qu'il y a sous le feutre »; de sorte que, par suite de la maladie de ma brebis et grâce à sa générosité, je recueillis plus de trois cents dinars, à telle enseigne que j'en vins à souhaiter que ma brebis ne guérît point. »

Abou-Qodâmah al-Qośaïri raconte ce qui suit : « Je me trouvais, dit-il, un jour avec Yazîd, fils de Mazîad, et il entendit quelqu'un qui criait : « O Yazîd, fils de Mazîad ! » — Yazîd envoya chercher cet homme et on le lui amena. — « Quel est le motif, lui demanda-t-il, qui t'a porté à pousser ce cri ? » — « C'est que, répondit-il, j'ai perdu ma monture et que mes ressources sont épuisées ; or, j'ai entendu ce vers du poète :

Ṭawîl. — « Si l'on s'écrie : « Qui me fera rencontrer un être généreux, bon, libéral, une voix répond : [Adresse-toi à] Yazîd, fils de Mazîad. »

Là dessus, Yazîd fit donner à l'individu un cheval, bigarré de blanc et de noir, qui lui plaisait beaucoup et, de plus, cent dinars et une magnifique pelisse. Notre homme prit le tout et se retira.

On rapporte qu'une troupe d'Arabes, étant venue pour visiter

le tombeau d'un de leurs bienfaiteurs, passa la nuit auprès de sa tombe. Un d'entre eux vit en songe l'individu, qui s'y trouvait enterré, lequel lui disait : « Veux-tu me vendre ton chameau contre mon cheval de race ? » — Or, le défunt avait laissé un cheval de race et l'Arabe qui avait eu ce songe possédait un chameau bien gras.— « Je le veux bien », lui répondit l'Arabe, et, en effet, dans son rêve, il lui vendit son chameau, en échange de son cheval. Lorsque le contrat de vente fut conclu, l'habitant du tombeau se glissa auprès du chameau et l'égorgea, pendant que son propriétaire dormait. Celui-ci, en se réveillant du songe qu'il venait d'avoir, remarqua que le sang coulait de l'encolure de son chameau : il courut à lui et finit de l'égorger ; puis, il le dépeça. On en fit cuire la viande et on mangea ; ensuite, on partit et on chemina. Or, le lendemain, pendant qu'ils étaient sur la route, ils rencontrèrent une caravane d'où se détacha un jeune homme qui se mit à crier : « Y a-t-il parmi vous un tel, fils d'un tel ? » — « Oui, répondit le propriétaire du chameau en question, c'est moi un tel fils d'un tel. » — « As-tu acheté quelque chose du défunt un tel ? » demanda le jeune homme. — « Oui, répondit-il, je lui ai acheté en rêve, son cheval en échange de mon chameau. » — « Eh bien ! voilà son cheval, observa le jeune homme, prends-le. Je suis son fils [ajouta-t-il] et j'ai vu en songe mon père qui me disait : « Puisque tu es mon fils, remets mon cheval à un tel. » Remarquez comme ce noble cœur traitait encore généreusement ses hôtes, même après sa mort.

On tient d'al-Haïṯam, fils d'ʿAdi, l'anecdote suivante : « Trois individus, dit-il, discouraient ensemble des hommes généreux et l'un d'eux soutenait que l'homme le plus généreux de l'époque où l'on vivait était ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar ; l'autre prétendait que c'était Qaïs, fils de Saʿd, fils d'ʿObàdah, et enfin le troisième accordait la palme de la générosité, pour l'époque présente, à ʿArâbah al-Âwsi. Or, cette altercation entre eux avait lieu sur le parvis de la Kaʿbah. Une personne présente leur dit : « Vous gaspillez inutilement des paroles : que chacun de vous se rende auprès de la personne à laquelle il accorde la préférence et lui fasse une demande ; nous verrons ce qu'il en rapportera et alors nous pourrons nous prononcer sur des constatations faites de visu. » En effet, celui qui prônait Ibn-Ǵaʿfar se leva et alla trouver ce dernier, au moment où il venait de poser le pied sur l'étrier

de sa monture, pour se rendre à une ferme qu'il possédait. — « O fils de l'oncle paternel de l'Envoyé de Dieu, lui dit notre homme, je suis un pauvre voyageur, dépourvu de toute ressource, pour poursuivre ma route. » Là dessus, Ibn-Ǵaʿfar, rapporte le narrateur, sortit un pied de l'étrier et dit à notre homme : « Mets ton pied dans l'étrier, assieds-toi commodément sur ma chamelle et prends ce qu'il y a dans ma valise. » Or, dans cette valise, il y avait des étoffes de soie grège aux bords coloriés et quatre mille dinars. Celui qui tenait pour Qaïs partit également et trouva ce dernier qui dormait. — « Que demandes-tu ? » lui dit une servante de Qaïs ? — « Je suis, dit-il, un pauvre voyageur, à bout de ressources. » — « Il m'est plus facile de te satisfaire, observa la servante, que d'éveiller mon maître ; tiens, voici une bourse qui contient sept cents dinars ; Qaïs n'en a point aujourd'hui chez lui davantage ; en outre, va dans le parc aux chameaux, prends-y un chameau de mon maître et ce qu'il lui faut pour qu'il soit en bon état, ainsi qu'un serviteur et poursuis ton chemin. » On rapporte que, quand Qaïs se réveilla, sa jeune esclave l'informa de ce qu'elle avait fait et que son maître, pour l'en récompenser, l'affranchit. Or, si l'esclave n'avait pas été convaincue que sa conduite aurait plu à son maître, elle n'eut pas osé le faire. Les sentiments des serviteurs sont, en effet, l'image de ceux de leurs maîtres. Un certain poète a dit :

Kafîf. — « Lorsque tu voudras t'assurer du degré de bonté que pos-
« sède un ami, c'est par ses serviteurs que tu arriveras à t'en rendre
« compte. »

Enfin, celui qui soutenait la thèse en faveur d'ʿArâbah, partit et rencontra ce dernier au moment où il venait de sortir de chez lui pour faire sa prière. — O ʿArâbah, lui dit-il, je suis un voyageur, dénué de ressources pour poursuivre son chemin. » ʿArâbah, qui était accompagné de deux esclaves, frappa avec sa main droite dans sa main gauche et s'écria : « Hélas ! hélas ! par Dieu ! il n'y aura absolument rien chez ʿArâbah, ni ce matin ni ce soir ; la destinée inévitable ne lui a rien laissé dont il puisse disposer, mais, [ajouta-t-il], prends ces deux esclaves. » — « Par ma foi ! s'écria notre homme, je ne serai point assurément celui

qui te privera de tes deux esclaves ! » — « Si tu ne les prends point, je t'assure que je vais leur donner à tous deux la liberté, en l'honneur du Dieu Très-Haut ; ce sera comme tu voudras; prends-les, sinon je vais les affranchir. » Notre homme prit donc les deux esclaves et s'en alla. Cependant les parieurs se réunirent et chacun d'eux ayant raconté son aventure, tous se prononcèrent en faveur d''Arâbah, par la raison qu'il avait encore réussi à être généreux, malgré son profond dénuement.

On rapporte qu'un poète alla trouver Ḳâlid, fils d'Yazîd, et lui récita un poème où se trouvaient ces vers :

Ṭawîl. — « J'ai demandé à la générosité et à la libéralité si elles « étaient toutes les deux de condition libre et elles répondirent : Non, « assurément ! nous sommes des esclaves :
« Et quel est votre maître ? leur demandai-je. Elles se penchèrent vers « moi et me dirent : c'est Ḳâlid, fils d'Yazîd. »

« Page, cria là-dessus Yazîd, donne-lui cent mille dirhems et dis-lui que s'il continue, nous lui donnerons encore. » — Alors le poète s'exclama en ces vers :

Ṭawîl. — « C'est l'homme généreux, l'homme de noble descendan- « ce, le type accompli ; ses mains et sa magnanime nature répandent à pro- « fusion ses bienfaits ;
« De quelque côté que tu l'abordes, c'est un océan dont l'immensité des « eaux te représente sa générosité, la vaste étendue de ses rivages, sa « libéralité ;
« Il a toujours la main ouverte pour donner ; c'est au point que s'il « invitait sa main à se fermer, ses doigts s'y refuseraient. »

« Page, cria Yazîd, donne-lui, de nouveau, cent mille dirhems et dis-lui que, s'il continue, nous lui donnerons encore : » Là-dessus, le poète d'improviser ces vers :

Ṭawîl. — « Tu m'as tellement comblé des effets de ta générosité « que tu m'as mis à l'abri de la misère ; tu m'as donné avec une telle libé- « ralité que j'ai cru que tu plaisantais ;
« Tu m'as fait repousser les plumes sur mes deux ailes, alors qu'elles « étaient tombées ou sur le point de disparaître ;
« En vérité, tu es la générosité même, le fils, le frère, l'allié de la géné- « rosité : la générosité ne saurait s'esquiver de tes mains. »

« Page, cria encore Yazîd, donne-lui de rechef cent mille lirhems et dis-lui que, s'il continue, je continuerai, moi, à lui lonner. » — « Que l'Emir se contente, observa le poète, de ce qu'il ı entendu ; pour moi, je me contente de ce que j'ai reçu », et il ɔartit.

Au temps du paganisme, les personnages qui ont tenu le prenier rang, sous le rapport de la générosité, furent Ḥâtim, fils l'ʿAbd-Allah, le Ṭayite, Harim, fils de Sinân, Ḳâlid, fils d'ʿObaïd-Allah et Kaʿb, fils de Mâmah, l'Yâdite. La générosité de Ḥâtim et :elle de Kaʿb sont toutes deux passées en proverbe, mais la généosité de Ḥâtim est plus connue. Kaʿb sacrifia sa vie en donnant généreusement à son compagnon de l'eau dans le désert et mourut ui-même de soif. On ne connaît de lui aucun autre trait digne le remarque ; quant à Ḳâlid, fils d'ʿObaïd-Allah, un certain ɔoète vint le trouver, au moment où, partant pour une expédiion, il avait le pied dans l'étrier. — « J'ai composé, en ton honieur, lui dit le poète, un distique. » — « [Tiens-tu à m'en faire ɔart], dans un pareil moment ? » lui demanda Ḳâlid. — « Oui », épondit le poète. — « Alors récite-le. » — Et le poète de réciter :es vers :

Kâmil. — « O toi, le sans pareil, parmi les Arabes, ô toi dont on ne saurait trouver le semblable, dans le monde entier,

« S'il existait une autre personne comme toi, il n'y aurait plus de pauvres ici-bas. »

« Page, cria Ḳâlid, donne à ce poète vingt mille dinars. » Le ɔoète les prit et se retira.

Quant à Ḥâtim, il est le héros d'une foule d'anecdotes et ses raits de générosité sont bien connus. Il portait les surnoms l'Abou-Saffânah et d'Abou-ʿAdi. Dans sa tribu, il avait droit au nirbâʿa et le mirbâʿa est le quart du butin [conquis sur les enneais]. Son fils ʿAdi était hostile au Prophète. L'Apôtre de Dieu nvoya ʿAli contre les Ṭayites. ʿAdi prit la fuite, avec sa famille t son fils, et gagna la Syrie. Il laissa derrière lui sa sœur Saffâah, qui fut faite prisonnière par des cavaliers du Prophète. orsqu'on l'amena devant lui, elle s'écria : « O Moḥammad, le ère est mort et avec lui a disparu le libérateur ; si tu jugeais on de me laisser tranquille et que les tribus des Arabes n'in-

sultent point à mon malheur, [je t'en saurais gré]; mon père était le chef de sa tribu : il délivrait les captifs, exterminait les oppresseurs, protégeait ses vassaux et défendait les droits de chacun : il soulageait les misères, il donnait à manger, il répandait partout la sécurité; il était dur à la fatigue; il assistait tout le monde contre les vicissitudes de la fortune; jamais il ne renvoya déçu, dans ses espérances, qui que ce soit qui était venu s'adresser à lui; je suis la fille de Ḥatim, le Ṭayite. » — « O ma fille, lui dit le Prophète, ce sont là, en vérité, les vertus qui distinguent les vrais croyants; si ton père avait été Musulman, nous appellerions sur lui la miséricorde de Dieu; qu'on la laisse tranquille, [ajouta-t-il], car son père aimait à pratiquer les nobles vertus; puis, [dit-il encore], à son adresse : « Ayez pitié d'une personne [autrefois] honorée et [aujourd'hui] déchue de sa grandeur; d'une personne [jadis] riche et [aujourd'hui] réduite à la misère; d'une personne instruite, égarée au milieu d'ignorants. » Le Prophète lui rendit la liberté et la combla de bienfaits. La jeune fille lui demanda la permission d'appeler sur lui les bénédictions du ciel. Le Prophète le lui permit et dit à ses Compagnons : « Ecoutez et gravez-vous ses paroles dans la mémoire. » — « Puisse Dieu faire, dit-elle, que tes bienfaits tombent toujours sur ceux qui en sont dignes et que tu n'aies jamais besoin des gens vils; puisse-t-Il ne jamais ravir le bien-être à une personne honorable d'une tribu, sans faire que tu ne sois la cause que ce bien-être lui est rendu! » Lorsque le Prophète l'eut mise en liberté, la fille de Ḥâtim retourna auprès des siens; elle alla trouver son frère ʿAdi qui était à Doumat-al-Ǵandal et lui dit : « O mon frère, rends-toi auprès de cet homme avant que ses filets ne t'enlacent, car, j'ai constaté [chez lui] une [telle] droiture de sentiments, un [tel] esprit de sagesse que les natures les plus rebelles finiront par en être subjuguées : j'ai trouvé en sa personne des vertus qui m'ont charmée : j'ai vu qu'il aimait les pauvres, qu'il délivrait les prisonniers, qu'il avait pitié des petits et ne méconnaissait point la valeur des grands; je n'ai pas connu d'homme plus généreux, de cœur plus noble : je te donne pour conseil d'aller le voir; si c'est un prophète, tu seras le premier à bénéficier de ses mérites; si c'est un roi, notre puissance dans le Yaman n'en sera nullement amoindrie. » En effet, ʿAdi alla trouver le Prophète qui fit disposer pour lui [comme siège] un coussin rempli de fi-

bres de palmiers et s'assit lui-même par terre. 'Adi, fils de Ḥâtim, embrassa l'Islâmisme, ainsi que sa sœur Saffânah, fille de Ḥâtim, dont nous venons de parler. Cette dernière était une des femmes Arabes les plus généreuses ; son père lui faisait une pension en chameaux, mais ces chameaux, elle les donnait et les distribuait aux gens. Un jour, son père lui dit : « O ma chère fille, quand deux personnes généreuses puisent dans la même caisse, elles en ont bientôt vu la fin ; ou je continuerai à donner et tu t'en abstiendras, ou bien je m'abstiendrai et, toi, tu continueras à donner, car sinon aucune fortune ne résisterait à cette manière d'agir. » — « O mon père, lui objecta-t-elle, c'est toi-même qui m'as inculqué ces nobles sentiments de générosité ! »

Ibn-al-A'râbi rapporte que Ḥâtim, le Ṭayite, était un des poètes de l'époque du Paganisme ; qu'il était généreux et que sa générosité était à la hauteur de ses vers et ses paroles conformes à ses actes ; quel que fût le lieu où il avait dressé sa tente, relate-t-il, on reconnaissait sa demeure ; c'était un irrésistible guerrier ; quand il combattait, il sortait victorieux ; quand on lui demandait, il donnait ; luttait-il de vitesse, il arrivait le premier ; faisait-il quelqu'un prisonnier, il lui rendait la liberté. A l'apparition de la nouvelle lune [du mois] de Raǵab, pour laquelle les enfants de Moḍar, au temps du Paganisme, avaient beaucoup de vénération, il égorgeait, chaque jour, dix de ses chameaux et donnait à manger au peuple. On s'empressait autour de lui. Il avait épousé Mâriyah, fille d''Ofaïr, qui lui reprochait de dissiper ses biens ; mais, lui, ne prêtait aucune attention à ses reproches. Or, Mâriyah avait un cousin germain, du côté paternel, nommé Mâlik, lequel dit un jour à sa cousine : « Que fais-tu avec Ḥâtim ? car, par Dieu ! s'il trouve de l'argent, il ne manquera pas de le gaspiller et, s'il n'en trouve point, cela lui sera bien douloureux ; s'il vient à mourir, il laissera ses enfants à la charge de ta famille. » — « Tu as raison, lui dit Mâriyah ; il est tel que tu le dépeins. » Or, au temps du Paganisme, les femmes avaient la faculté de répudier les hommes et, comme elles vivaient sous des tentes en poils de chameaux, voici comment elles s'y prenaient : Quand l'entrée de la tente était tournée du côté de l'Est, la femme qui voulait divorcer en tournait l'entrée du côté de l'Ouest et, si l'entrée de la tente faisait face à l'Ouest, elle en tournait l'entrée du côté de l'Est ; si elle était dirigée du côté de l'Yaman,

elle la tournait du côté de la Syrie et vice versâ. Le mari, en voyant ce changement, apprenait que sa femme l'avait répudié et ne venait plus la trouver. Donc le cousin germain de Mâriyah lui dit : « Répudie Ḥâtim et je t'épouserai ; je vaux mieux pour toi que lui ; je suis riche et j'économiserai pour toi et pour ton fils. » Le cousin ne cessa d'insister auprès d'elle jusqu'à ce qu'il l'eût décidée à répudier son mari Ḥâtim. Ce dernier vint la voir, alors que déjà elle avait changé la direction de l'entrée de sa tente. « O ʿAdi, dit Ḥâtim à son fils, n'as-tu point vu ce qu'a fait ta mère ? » — « Si fait ! je l'ai remarqué, » lui répondit ʿAdi. Là dessus, Ḥâtim, rapporte le narrateur, emmena son fils et gagna Baṭn-Wâdi où il campa. Pendant ce temps, des gens arrivaient et mettaient pied à terre devant l'entrée de la tente de Mâriyah, comme ils en avaient l'habitude. Ils étaient au nombre de cinquante cavaliers. Mâriyah, se trouvant dans une situation gênée pour les héberger, dit à sa jeune esclave : « Rends-toi auprès de mon cousin germain Mâlik et dis-lui que des hôtes de Ḥâtim, au nombre de cinquante personnes, nous sont arrivés et qu'il nous envoie de quoi les héberger et du lait pour leur donner à boire ; fais bien attention, lui recommanda-t-elle, à son front et à sa bouche ; s'il t'accueille le sourire aux lèvres, approche-toi de lui ; mais s'il frappe de sa barbe sa poitrine et se donne des coups à la tête, retourne-t-en et laisse-le. » Lorsque la servante arriva auprès du cousin, elle le trouva étendu, ayant pour oreiller une grosse outre [pleine] de lait. Elle le réveilla et, après lui avoir fait part de la commission dont elle était chargée, elle ajouta : « Ce n'est seulement que pour cette nuit, en attendant que l'on sache quelle est la nouvelle demeure de Ḥâtim. » Là-dessus, le cousin se frappa de la main la figure et balançant sa barbe sur sa poitrine, répondit : « Adresse à ma cousine mes salutations et dis-lui de ma part que c'est précisément là ce qui m'a fait l'inviter à répudier son mari et que je n'ai point en ma possession suffisamment de lait pour les hôtes de Ḥâtim. La jeune esclave retourna auprès de sa maîtresse et lui fit part de ce qu'elle avait vu et de ce que le cousin lui avait dit. « Rends-toi auprès de Ḥâtim, lui dit sa maîtresse, et dis-lui ceci : « Tes hôtes son descendus chez nous, cette nuit, ignorant où tu étais ; veuille bien nous envoyer une chamelle pour leur donner à manger et du lait pour les faire boire. » La servante se rendit donc auprès de Ḥâtim et

l'appela. « Me voici ! lui répondit ce dernier ; tu as appelé quelqu'un qui est d'un facile accès. » Alors la jeune esclave lui fit part du motif qui l'amenait et Ḥâtim lui répondit qu'il allait, du meilleur cœur, la satisfaire. En effet, celui-ci courut à ses chameaux, enleva à deux d'entre eux leurs entraves et les appela de la voix jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la tente de son ancienne épouse et là il leur coupa les jarrets. — « Ah ! s'écria Mâriyah, voilà précisément le motif qui m'a fait te répudier : tu laisseras tes enfants, sans qu'il ne leur reste rien ! » — « O Mâriyah, lui observa Ḥâtim, celui qui les a créés et qui a créé tous les êtres, pourvoiera à leurs besoins. »

Ḥâtim, quand le froid était intense et que le ciel était pluvieux, ordonnait à ses serviteurs d'allumer de grands feux ; ceux-ci les allumaient sur des terrains élevés, afin que les personnes, qui se trouvaient égarées de leur route, pussent les apercevoir de loin et s'y diriger. Ḥâtim n'avait rien en propre, si l'on excepte son cheval et ses armes dont il se montrait jaloux. Cependant, dans une année de disette, il fut assez généreux pour sacrifier son cheval. On raconte, en effet, que Malkân, fils du frère de Mâriyah, est l'auteur du récit suivant : « Je dis un jour, rapporte-t-il, à ma tante Mâriyah de me relater un des épisodes les plus remarquables de la vie de Ḥâtim, et un des traits de ses sentiments de générosité. » — « O fils de mon frère, me dit-elle, voici un de ses traits les plus remarquables dont j'ai été témoin. On se trouvait dans une année de disette qui avait épuisé toutes nos ressources ; nous étions tous les deux, moi et lui, aux prises avec la faim qui nous empêchait de dormir. Moi, je pris ma fille Saffânah et lui, son fils ʿAdi, et nous nous mîmes à les distraire jusqu'à ce qu'ils se fussent endormis. Alors Ḥâtim se mit à causer avec moi, cherchant à me détourner, par sa conversation, de mes sombres pensées et à me faire dormir. J'eus compassion des souffrances que lui causait la faim et je cessai de lui répondre pour qu'il s'endormît. « Dors-tu ? » me demanda-t-il, mais comme je ne lui répondis point, il se tut. A ce moment, il jeta les yeux sur l'entrée de la tente et remarqua la silhouette d'une ombre qui approchait. Il leva la tête et apercevant devant lui une femme, « Qui est là ? » cria-t-il. — « O père d'ʿAdi, lui dit cette dernière, j'arrive de chez mes enfants qui hurlent la faim, comme des chiens ou comme des loups. » —

« Fais-moi venir tes enfants, lui dit Ḥâtim, car, par Dieu ! je les rassasierai ! » La femme retourna et courut chercher ses enfants. A ce moment, je levai la tête et lui dis : « Avec quoi rassasieras-tu ses enfants, alors que les tiens eux-mêmes à peine ont pu fermer l'œil, tant ils ont faim ? » — « Par Dieu ! me répondit-il, je te rassasierai toi, tes enfants et ceux de cette femme ! » Lorsque la femme arriva, il se leva debout, prit dans sa main un couteau et, courant à son cheval, il l'égorgea ; puis, il alluma du feu et, passant à la femme un couperet, il lui dit : « Coupe et fais rôtir ; mange et fais manger tes enfants. » En effet, la femme mangea et rassasia ses petits ; de mon côté, je réveillai les miens ; je mangeai et les fis manger. « Par Dieu ! s'écria-t-il, c'est là vraiment une indignité ! vous mangez, vous autres, et, cependant, les gens de la tribu se trouvent dans le même état que vous êtes ! » Ce disant, il alla parcourir les tentes, les unes après les autres, en disant à tous : « Levez-vous, venez auprès du feu ! » Tout le monde se réunit donc autour du cheval et Ḥâtim, la figure couverte de son manteau, se tenait à l'écart, et par Dieu ! le jour ne s'était point fait encore, que déjà il n'y avait plus sur le sol la moindre parcelle du cheval ; il n'en restait plus que les os et les sabots. Ḥâtim n'en avait pas goûté un seul morceau et, cependant, il souffrait de la faim plus que tous les autres. Ḥâtim est le héros d'une foule d'autres traits remarquables : il est l'auteur de ce distique :

Ṭawîl. — « O Mâriyah, la richesse vient le matin et s'en va le soir ;
« mais, de la richesse, il reste la renommée et l'éloge [du bon usage que
« l'on en a fait] !

« Le monde sait bien que si Ḥâtim avait voulu des richesses, il en pos-
« séderait des monceaux ! »

Une tribu ayant fait une incursion déprédatoire contre les Ṭayites, Ḥâtim monta sur son cheval, prit sa lance et se mettant à la tête de ses troupes et des gens de sa tribu, alla au devant de l'ennemi, le mit en fuite et le poursuivit. Durant la poursuite le chef s'étant écrié : « Ḥâtim, fais-moi cadeau de ta lance », celui-ci la lui jeta. — « Tu allais au devant de ta perte, lui observa-t-on, car s'il s'était retourné contre toi, il t'eut tué ! » — « Je le sais parfaitement, répondit-il, mais que fallait-il donc répondre

à quelqu'un qui me disait de lui faire un cadeau? » Quand Ḥâtim mourut, les Ṭayites furent désolés de sa mort et son frère prétendit qu'il le remplacerait. « Tant s'en faut, lui dit sa mère, que tu puisses le remplacer! quelle différence, en effet, entre vos deux natures! Quand je l'ai eu mis au monde, il est resté, par Dieu! sept jours sans téter, de sorte qu'avec l'une de mes mamelles, j'ai pu nourrir un jeune enfant des voisins, tandis que toi, tu en tétais une et tu avais la main posée sur l'autre; comment pourrais-tu donc le remplacer? »

Un poète a dit :

Ṭawîl. — « La générosité vivra tant que vivra Ḥâtim Ṭayi; à sa « mort, éclateront les gémissements pour pleurer la perte de la générosité ».

Les Arabes donnaient au chien les qualifications de « inviteur de l'[hôte] étranger » [Dâʿi-ḍ-ḍamîr], de « collaborateur des bienfaits » [motamim-an-niʿam], « d'animal portant haut la renommée de son maître », [Mośaiyid-ḏ-ḏikr], par la raison qu'il attirait les hôtes par ses aboiements: Ḍamîr signifie [hôte] étranger.

Quand le froid était rigoureux, que la bise se faisait sentir et qu'il n'y avait pas de feux allumés, ils disséminaient les chiens tout autour de la tribu et les attachaient aux supports des tentes, afin que, désolés de se trouver seuls, ils aboyassent, indiquassent le chemin aux voyageurs égarés et attirassent les hôtes par leurs aboiements. Les traits qui ont rendu célèbres les hommes aux sentiments larges, généreux, libéraux, les personnes aimant à faire le bien et celles qui se sont adonnées aux actes de générosité et de libéralité sont trop nombreux pour qu'on puisse les énumérer et trop connus pour qu'on en fasse mention. Voilà donc les vertus pour lesquelles chacun doit lutter d'émulation, les nobles qualités que chacun doit s'évertuer à pratiquer, car c'est en professant de si généreux sentiments qu'on s'assure, ici-bas, l'estime et la considération et, là-haut, une place élevée; qu'on s'acquiert une réputation honorable et une renommée à jamais impérissable. En effet, nous ne trouvons, au cours des siècles, rien qui soit durable, si ce n'est les actes mémorables, qu'ils soient, d'ailleurs, dignes d'éloge ou de blâme.

Un poète a dit :

Wâfir. — « Il n'y a rien qui soit durable ! mais que ta vie soit une « histoire que l'on se plaise à retracer, car le monde est un récit [continuel]. »

Saisis donc avec empressement [pour perpétuer ta mémoire] les occasions favorables qui s'offrent dans ta vie et les chances que te donnent la main de la fortune et le cours des évènements ; produis de belles actions, comme d'autres en ont produit avant toi ; les bonnes œuvres perpétueront ton nom, comme elles ont perpétué le leur ; mets en réserve, en ta faveur, pour le jour de la résurrection [des œuvres pies], comme d'autres l'ont fait, et pénètre-toi bien [de cette pensée] que les aliments sont [profitables] pour le corps, les bienfaits, pour la vie future, et que ce que l'on laisse [après soi et que l'on n'a point dépensé en bonnes œuvres], c'est l'ennemi qui en profite ; c'est à toi donc de choisir, de ces trois résultats, celui qui te plaira. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XXXIV

De l'avarice et de la ladrerie ; des avares, de leurs traits et de ce qu'on rapporte d'eux.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV, 41) « [Il n'aime pas] ceux qui sont avares et qui recommandent l'avarice aux autres et qui cachent soigneusement ce que Dieu, par un effet de sa bonté, leur a donné. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « Gardez-vous d'être avares, car l'avarice a perdu ceux qui vous ont précédés. » — On cite de lui encore ces paroles : « L'avarice est le réceptacle de toutes les turpitudes du cœur ; elle est la bride qui conduit à toutes les vilenies. »

Omm-al-Banîn, sœur d''Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, (que Dieu agrée le père et le fils !) a dit : « En vérité, si l'avarice était une tunique, je ne l'endosserais point ; si c'était une route, je ne m'y engagerais point. »

On dit que les avares, chez les Arabes, sont au nombre de quatre, à savoir : al-Ḥoṭaiyah, Ḥomaïd-al-Àrqaṭ, Abou-l-Àswad ad-Dowali et Kàlid, fils de Ṣafwàn. Un individu ayant passé devant al-Ḥoṭaiyah, qui se trouvait sur la porte de sa maison, tenant dans sa main un bâton, et lui ayant dit : « Je suis un hôte », al-Ḥoṭaiyah lui cria, en lui montrant son bâton : « C'est pour le fourrer dans les talons des hôtes que je le tiens prêt ! » — Quant à Ḥomaïd al-Àrqaṭ, il était envers ses hôtes satirique à l'excès et se conduisait fort mal à leur égard. Un jour des hôtes étant descendus chez lui, il leur donna des dattes à manger et les tourna en ridicule en publiant partout qu'ils avaient mangé les dattes avec leurs noyaux ; quant à Abou-l-Àswad, il fit l'aumône d'une datte à un mendiant qui lui dit : « Que Dieu te donne pour

ta part de paradis une chose semblable ! » Il disait souvent : « Si nous écoutions les malheureux pour ce qui a trait à nos biens, nous finirions par tomber dans une situation plus malheureuse que la leur ! » Pour ce qui est de Ḳâlid, fils de Ṣafwân, il avait l'habitude de dire à l'argent, au moment où il le recevait : « Coureur que tu es ! quel vagabond tu fais ! que tu aimes à aller de côté et d'autre ! je vais t'emprisonner pour longtemps ! » Ce disant, il le jetait dans sa caisse qu'il fermait à clef. Comme on lui faisait observer qu'il ne faisait point de dépenses, alors qu'il avait une vaste fortune, il répondit que le monde était encore plus vaste qu'elle.

Un certain poète déclamait ce distique :

Ṭawîl. — « Admets que j'aie amassé une fortune, que je l'aie mise « en caisse et que l'heure de ma mort soit arrivée, crois-tu que cet argent « pourra prolonger mes jours ?

« L'avare amasse des trésors et ces trésors sont pour lui un sujet d'in- « quiétude et lui suscitent des ennuis. »

Ḥanẓalah ayant demandé à être reçu par un de ses amis qui était avare, on lui dit qu'il avait la fièvre. — « Mangez à sa table, observa-t-il, pour qu'il sue ! » — Sahl, fils d'Hâroun, composa un livre dans lequel il faisait l'éloge de l'avarice et en fit présent à al-Ḥasan, fils de Sahl, lequel inscrivit sur le dos du livre ces mots : « Nous avons décidé de te récompenser de ton cadeau de la manière que tu recommandes dans le corps de ton livre. »

Ibn-Abou-Fonon est l'auteur de ce distique :

Ṭawîl. — « [Femme], fais-moi grâce de tes reproches et laisse-moi « dissiper mes biens, car, de toutes les qualités du cœur, je préfère celle qui « est la plus noble ;

« L'homme le plus digne de blâme, c'est le poète qui reproche aux hom- « mes leur avarice et qui, lui-même, se montre avare. »

'Omar, fils d'Yazid, al-Àsadi, était un gros avare. Pris de douleurs au ventre, le médecin lui administra un lavement avec beaucoup d'huile. Il rendit ce qu'il avait dans le corps dans une cuvette et dit à son valet : « Recueille l'huile qui est sortie avec le lavement et fais-la servir à l'éclairage. » — Al-Manṣour était aussi fort avare. Moslim, le chamelier, passant un jour près de

lui, pendant qu'il était en route pour le pèlerinage, se mit à chanter, pour exciter ses chameaux à la marche, ces vers du poète :

Raǵaz. — « Une auréole lumineuse brille sur son front ; la modes-
« tie et la bonté embellissent ses traits ;
« Son teint noir est largement compensé par la blancheur de ses actes ;
« prend-il ses repas, on relève les portières [pour qu'on puisse venir y pren-
« dre part]. »

Al-Manṣour [entendant ce distique] en éprouva une telle joie qu'il frappa de son pied la litière qui le portait et s'écria : « O Rabîʿa, donne-lui un demi-dirhem. » — « Un demi-dirhem ! ô Prince des croyants, observa Moslim : par Dieu ! j'ai chanté pour stimuler à la marche les chameaux d'un Hachémite et il m'a fait donner trente mille dirhems. » — « Tu prendras, ô Rabîʿa, reprit al-Manṣour, dans le Trésor public des Musulmans trente mille dirhems [pour les lui donner], mais tu chargeras quelqu'un de lui soutirer cette somme. »—« Je ne cessai, rapporte ar-Rabîʿa, de marcher entre eux deux et de cajoler Moslim jusqu'à ce qu'enfin je l'eusse amené à s'engager à stimuler [par ses chansons] la marche des chameaux du Prince des croyants, à l'aller et au retour, sans aucune rétribution.

Abou-l-ʿAtâhiyah et Marwân, fils d'Abou-Ḥatṣah, étaient deux avares dont l'avarice est passée en proverbe. « Je n'ai jamais éprouvé, rapporte Marwân, de joie plus vive que celle que me firent ressentir les cent mille dirhems dont me fit cadeau al-Mahdi. Je les pesai et trouvai, comme poids, un dirhem en plus avec lequel j'achetai de la viande. » — Marwân acheta un jour pour un dirhem de viande. Quand il l'eut mise dans la marmite, un de ses amis l'ayant invité à dîner, il rendit la viande au boucher, moyennant un rabais de deux dâniqs. Le boucher mit à l'encan le morceau de viande, en disant : « C'est de la viande de Marwân ! » — Un autre jour, ce même personnage étant passé près d'une femme arabe et celle-ci l'ayant hébergé, il lui dit : « Si le Prince des croyants me donne cent mille dirhems, je te donnerai à toi un dirhem. » Or, al-Mahdi ne lui ayant donné que soixante-dix mille dirhems, il ne fit cadeau à cette femme que de quatre dâniqs.

Les gens de Marw étaient au nombre de ceux que l'on citait

pour leur avarice. On rapporte qu'ils avaient pour habitude, quand ils effectuaient un voyage en commun, d'acheter chacun un morceau de viande, de l'attacher à une ficelle et de mettre tous les morceaux de viande réunis, dans une seule marmite ; chacun tenait le bout de la ficelle de son morceau, puis, quand la viande était cuite, tirait à soi sa ficelle, mangeait la viande et on se partageait ensuite le bouillon.

Comme on demandait un jour à un avare quel était l'homme le plus brave, il répondit : « C'est celui qui entend les molaires des gens s'abattre sur ses mets, sans en avoir le cœur brisé. » — On posa cette question à un certain individu : « Moḥammad, fils de Yaḥiâ, ne t'habille-t-il point ? » — « Par Dieu ! répondit notre homme, eût-il une chambre remplie d'aiguilles, et lui arrivât-il Jacob, accompagné des Prophètes comme intercesseurs et des Anges comme cautions, pour lui emprunter une aiguille, dans le but de coudre la chemise de Joseph, déchirée par derrière, qu'il ne la lui prêterait point ; comment veux-tu donc alors qu'il m'habille ! » Un certain poète a mis ainsi en vers cette pensée :

Kâmil. — « Ta demeure te produirait-elle des aiguilles en abon-
« dance et en serait-elle bourrée au point que la cour de la maison serait
« trop étroite pour les contenir,

« Et Joseph viendrait-il t'emprunter une aiguille, pour coudre la déchi-
« rure de sa tunique, que tu la lui refuserais. »

Al-Motanabbi était un gros avare. Un individu ayant fait son éloge, dans un poème, il lui demanda combien il s'attendait à recevoir de lui pour son panégyrique. — « Dix dinars », répondit l'individu. — « J'en atteste Dieu ! s'écria là-dessus al-Motanabbi, eusses-tu cardé le coton de l'Univers, sur le front des anges, avec l'arc-en-ciel, que je ne te donnerais pas un dâniq ! » « Nous étions, rapporte Di'bil, chez Sahl, fils de Hâroun, et nous y restâmes jusqu'au moment où celui-ci ne pouvant plus supporter la faim qui l'étreignait, s'écria : « Voyons donc ! ô page, apporte-nous notre souper. » Le page arriva avec une écuelle dans laquelle se trouvait un coq bouilli, et en dessous, un peu de soupe de pain trempé. Sahl examina le coq et remarquant qu'il n'avait pas de tête, demanda à son page ce que cette tête était devenue. — « Je l'ai jetée », répondit ce dernier. — « Par

Dieu! s'écria Sahl, j'ai en horreur celui qui en jette les pattes, à plus forte raison celui qui en jette la tête; malheureux que tu es! ne sais-tu donc point que la tête est la principale des parties du corps; c'est grâce à elle que le coq chante et, si ce n'était son chant, on n'en voudrait point; il porte une crête qui est une source de bénédictions et son œil est passé en proverbe, car l'on dit: « Du vin comme l'œil du coq »; sa cervelle est admirable pour guérir les maux de reins et l'on ne rencontre point d'os plus tendre sous la dent que les os de sa tête; j'admets que tu aies pensé que je ne la mangerais point, mais ne t'es-tu point dit qu'il y aurait chez lui quelqu'un qui la mangerait: vois en quel endroit tu l'as jetée et apporte-la-moi. » — « Vraiment! observa le page, je ne me rappelle pas du tout où je l'ai jetée. » — « Où tu l'as jetée, moi je le sais bien; tu l'as jetée dans ton ventre; Dieu t'en demandera compte! »

Il y a, dit-on, des gens qui sont avares, quand il s'agit de donner à manger, mais qui, au contraire, sont généreux, quand il s'agit de donner de l'argent et réciproquement.

Un certain poète a dit à l'adresse d'Abou-Dolaf:

Wâfir. — « Abou-Dolaf gaspille des millions de dirhems; mais, « pour un pain, il se ferait couper en quatre! [mot à mot, il se battrait à « coups de sabre].

« De la cuisine d'Abou-Dolaf s'exhale un fumet de victuailles, mais avant « d'y arriver, il faut passer par la pointe des glaives. »

Un individu, originaire de Marw, souffrait d'un rhume de poitrine. On lui indiqua [comme remède] de la farine d'amande; mais il recula devant la dépense et trouva que de souffrir patiemment lui était moins douloureux que d'acheter le remède. Or, pendant qu'il différait de jour en jour, résistant à ses souffrances, voilà qu'un de ses amis vint le trouver et lui indiqua, comme remède, de l'eau de son, en lui disant qu'elle dégageait la poitrine. En effet, il envoya chercher du son qu'on lui fit bouillir et, l'ayant bu en tisane, sa poitrine se dégagea; il trouva, de plus, que cette tisane était nourrissante. L'heure de son déjeuner étant arrivée, il s'en fit apporter et mettre de côté pour son souper et dit à sa femme: « Fais-en cuire pour les gens de notre maison, car j'ai constaté que l'eau de son nourrissait et dégageait

la poitrine. » — « Dieu, lui observa sa femme, a accordé à ce son deux vertus : celle de guérir et de servir d'aliments ; que Dieu soit loué de cette faveur ! »

On raconte que Ḳakân, fils de Sobḥ, a dit : « J'entrai de nuit chez un individu, originaire du Ḳorâsân, et il nous apporta une lampe où se trouvait une mèche excessivement fine et à laquelle il avait attaché, avec du fil, un morceau de bois. « A quoi sert d'y avoir attaché ce morceau de bois ? » demandai-je. — « C'est que, me répondit-il, il est saturé d'huile et que, si je n'en prenais point soin et venais à l'égarer, il nous faudrait nous en procurer un autre ; nous ne trouverions alors que du bois qui s'imbiberait et il y aurait à craindre qu'il ne nous bût l'huile. » Or, rapporte le narrateur, pendant que j'étais ébahi de cette réponse et que je demandais à Dieu de me préserver [d'une pareille avarice], voilà que se présenta à nous un Śaïḳ, originaire de Marw. Il jeta les yeux sur le morceau de bois et dit à l'individu : « O un tel, tu as cherché à éviter une chose et tu es tombé dans un inconvénient qui est pire ; ignores-tu donc que le vent et le soleil ont une action absorbante sur toutes les choses et qu'ils dessèchent ce bois ; pourquoi ne le remplaces-tu pas par une tringle en fer, car le fer est plus dense et, de plus il n'est point sujet à se dessécher ; il y a à considérer encore qu'il peut se faire qu'au morceau de bois se colle un fil du coton de la mèche et que ce soit là une cause de consommation. » — « C'est Dieu, lui dit l'habitant du Ḳorâsân, qui t'a indiqué la meilleure voie et qui nous a fait profiter de ton expérience ; en vérité, je n'étais, sous ce rapport, qu'un prodigue. »

Un individu du Yamâmah, rapporte al-Haïṯam, fils d''Adi, étant descendu chez Abou-Ḥafṣah, le poète, celui-ci abandonna sa maison et s'enfuit de crainte qu'il ne fût obligé de l'héberger pendant cette nuit. L'hôte sortit, acheta ce qu'il lui fallait et, étant revenu, lui écrivit ce distique :

Sarî'a. — « O toi qui sors de ta maison et t'enfuis dans une terreur « folle,

« Ton hôte vient d'arriver avec des provisions à lui appartenant ; reviens « donc et sois l'hôte de ton hôte. »

Un individu d'entre les Arabes acheta une maison et alla y

habiter. Un mendiant s'étant arrêté devant sa porte, il lui dit : « Que Dieu t'assiste ! » Le mendiant étant venu encore une seconde fois et une troisième fois, il lui répéta les mêmes paroles ; puis, se tournant vers sa fille, il lui dit : « Les mendiants pullulent dans ce quartier ! » — « O mon père, lui observa la fille, tant que tu continueras à les éconduire par de semblables paroles, il t'importera peu qu'ils soient nombreux ou en petite quantité.

Le plus sordide des avares, le plus ladre d'entre eux, fut Ḥomaïd al-Ârqaṭ, que l'on surnommait le satiriste éhonté de ses hôtes ; c'est lui qui dit, dans un poème qu'il composa à l'adresse d'un de ses hôtes, en décrivant sa manière de manger :

Basît. — « Entre la première bouchée qu'il vient d'ingurgiter et « celle qui la suit, il y a la longueur d'un ongle. »

Il fit aussi ce vers à l'adresse du même hôte :

Ṭawîl. — « Ses deux mains font l'office de pourvoyeurs et son « gosier engloutit dans son estomac ce que ses doigts ont pu embrasser. »

Un Arabe mangeait avec Abou-l-Âswad des dattes fraîches et en absorbait beaucoup. Abou-l-Âswad porta la main sur une datte pour la prendre, mais l'Arabe ayant été plus leste que lui pour la saisir, la datte, dans ce mouvement, échappa des mains de ce dernier et tomba par terre. Alors Abou-l-Âswad la ramassa et s'écria : « Je ne veux point la laisser manger au Diable ! » — « Par Dieu ! lui répliqua l'Arabe, ce ne sera pas non plus Gabriel ni Michel [qui la mangeront] ; descendraient-ils du ciel, que je ne la leur abandonnerais point ! » — Un Arabe dit à un hôte qui était descendu chez lui : « Tu es venu camper dans une vallée qui manque de pluie et chez un individu qui n'est pas heureux de te recevoir ; reste donc avec la certitude de manquer de tout ou bien va-t-en désappointé. »

Al-Ḥamdouni est l'auteur de ces vers :

Wâfir. — « J'ai vu Abou-Zorârah, la main armée d'un glaive acéré « dire un jour à son chambellan :

« Au moment où on dressera la table, s'il se présente quelqu'un, je ne « manquerai point de te faire sauter la tête ; [à bon entendeur], salut !

« A l'exception de ton père ? lui observa le chambellan, car c'est un viei
« lard entêté qu'aucune raison ne pourra éconduire. »

« Là-dessus, Abou-Zoràràh se leva, exaspéré contre lui et s'exclama e
» ce vers dont les sentiments sont loin d'être cités comme modèle :

« Mon père, les fils de mon père et le chien sont, à mes yeux, sur u
« même pied d'égalité, quand on sert le repas !

« Puis, il ajouta : Dis-le-moi franchement, ô engeance de chien, puis-j
« souffrir qu'on vienne empiéter sur mon pain ou me l'extorquer !

« Quand on apporte à manger, mes père et mère n'ont plus sur moi aucu
« droit, aucun privilège,

« Car, il n'y a au monde rien de plus détestable qu'une table servie autou
« de laquelle se presse une foule de gens. »

Ah ! quelle différence entre ces vers et le distique de ce
autre poète :

Tawîl. — « L'avare considère la générosité comme un défaut
« l'homme aux nobles sentiments, au contraire, regarde comme une vileni
« d'être ladre et avare ;

« Un homme est-il riche et, son ami n'a-t-il aucun espoir d'en tirer avan
« tage, puisse la mort, à l'instant, s'appesantir sur ce mauvais riche !

Un autre poète a dit dans le même sens :

Tawîl.— « Comme elle m'invitait à être avare, je lui dis : Renonces-y
« car, tant que je vivrai, il n'y aura jamais aucune voie ouverte pour arrive
» à ce résultat.

« Je remarque que tout le monde est l'ami de l'homme généreux et je
« constate qu'au contraire l'avare n'a pas un seul ami au monde. »

On dit communément : « Quand tu demanderas à un avare
quelque chose, presse-le de te l'accorder de suite et ne lui laisse
point le temps de la réflexion, car, plus il réfléchira, moins i
sera près de te l'accorder. »

Ribʿî al-Hamadâni a dit :

Tawîl. — « J'ai recueilli, de tous côtés, diverses sommes d'argent
« mais je ne les ai reçues que d'une main généreuse ;

« J'espère qu'il me sera donné de mourir et de passer de vie à trépas
« sans être redevable d'un service à un ladre. »

Al-Gâḥiẓ récita ce distique à Abou-ś-Śamaqmaq :

Moǵataṭṭ. — « De qui as-tu appris à ne te montrer généreux de
« quoi que ce soit ?

« N'as-tu donc jamais passé auprès d'un esclave appartenant à un esclave « d'Ḥâtim Ṭayi ? »

De ce que les poètes ont dit, entre autres, sur les avares et leur nourriture. — Un des vers, à la satire la plus mordante, qui aient été composés contre eux est ce vers de Ǵarîr, à l'adresse des Banou-Taǵlab :

Kâmil. — « Le Taǵlabite, quand on lui demande l'hospitalité, se « gratte le derrière et se confond en arguments. »

Le même poète a dit encore à l'adresse des gens de cette tribu :

Basîṭ. — « Ce sont des gens qui, lorsqu'ils sont à table, parlent à « voix basse et comptent sur la fermeture de leur porte et de leur maison ;
« Ce sont des gens qui, lorsque des hôtes provoquent les aboiements de « leurs chiens, disent à leurs mères de pisser sur le feu,
« Et dont les mères, par avarice, s'abstiennent même de prodiguer leur « urine et ne pissent, à leur demande, que dans une certaine mesure. »

Quelle différence entre ces gens et ceux en l'honneur desquels le poète a dit :

Basîṭ. — « Le pain est, chez eux, [roux] comme de l'ambre indien « et ils vous donnent cinquante ardabs de blé pour un dinar. »

Un autre poète a dit [dans le même sens] :

Raǵaz. — « Une auréole illumine son front d'une vive clarté ; prend-il « son repas, on enlève les barrières. »

Un certain poète a dit encore, en parlant d'un avare :

Motaqârib. — « Un avare nous servit un pain aussi mince « qu'un petit dirhem ;
« Quand on respire autour de la table, ce pain s'envole dans la salle, tant « il est léger. »

Un autre a dit dans le même sens :

Wâfir. — « Tu les vois, par crainte des hôtes, demeurer muets et « se mettre à s'acquitter de la prière, sans attendre l'appel du Muaḏḏin. »

Un autre poète, qui avait passé la nuit chez un avare, a dit:

Ṭawîl. — « Nous passâmes la nuit, au milieu d'eux, comme si nous « eussions été des pleureurs venus pour faire entendre nos lamentations « sur un mort qui allait être déposé au fond du tombeau ;

« Nous nous entretenions, les uns les autres, de notre déconvenue et cha- « cun de se recommander mutuellement de s'armer de constance. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Ce sont des voisins comme nous n'en avons jamais vu « encore les pareils au monde, quand ils donnent une fête ou qu'ils rom- « pent le jeûne ;

« Allument-ils du feu, ils nous inondent de leur fumée ; mais nous ne « recevons rien de ce que leur feu fait cuire. »

Un autre poète a dit, et en de forts bons termes :

Basîṭ. — « S'il s'écrie, avec vivacité : Non, j'en jure par le pain ! sin- « cère est son serment ; c'est un serment sacré pour lui ;

« Si tu veux le tuer, moque-toi de son pain ; car, son pain est, à ses yeux, « de sa chair et de son sang ;

« J'aurais été enchanté si la tendre sollicitude dont il entoure ses galet- « tes, il l'eut déversée sur les gens de son harem. »

Un autre poète à dit :

Kâmil. — « Les hommes généreux sont partis ; il n'en existe plus; « mais il est resté les hommes vils et bas,

« Ces hommes qui jamais ne vous accueillent le sourire aux lèvres ; qui « ne donnent rien et chez lesquels on ne sent aucun fumet dé victuailles ! »

Un autre poète a dit dans le même sens :

Ṭawîl. — O mes deux amis de la tribu de Kaʿb, venez en aide à « votre frère contre les vicissitudes du sort auquel il est en butte ; certes, « l'homme généreux est secourable ;

« Ne vous montrez point avare comme le fut Ibn-Qozʿah que la crainte « même qu'on espérât en sa générosité rendait soucieux :

« Qui, lorsqu'on venait le trouver pour lui demander un service, barrica- « dait sa porte et que l'on ne rencontrait qu'à condition de dissimuler sa « venue. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Il a deux jours : un jour qu'il consacre à ses libéralités,
« et un jour où il tire le glaive hors du fourreau ;
« Sa générosité, il la réserve pour les prostituées; son sabre, pour les
« chiens. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « J'envoyai à Nabhân en grande cérémonie, telle qu'une
« belle fiancée, une pièce de vers dans laquelle j'avais déployé toutes les
« ressources de mon imagination et dont le milieu d'un livre eut été la place
« d'honneur ;
« Il la baisa dix fois et en demeura amoureux fou ; mais, lorsque je lui
« parlai de la dot [de la récompense], il la répudia dix fois. »

Un autre poète a dit encore :

Sarî'a.— « Traverserait-il le fleuve, aux vagues tourmentées, par une
« nuit sombre et froide,
« Les mains, pleines de graines de moutarde, qu'il ne s'en échapperait pas
« une seule de ses mains. »

Un autre poète a dit :

Sarî'a. — « O toi qui te tiens, dans ta maison, tranquillement assis,
« sans but ni utilité,
« Tes hôtes s'en vont mourir de faim ; récite vite sur eux le chapitre de la
« table. (Ch. V du Qorân) (1). »

Un autre a dit :

Wâfir. — « Tes libéralités, avant de les obtenir, il faut passer par les épines du *tragacante* [c'est-à-dire, avant de les obtenir, il y a de grands obstacles à vaincre] et ton pain, pour l'atteindre, est aussi distant que les Pléïades ;
« Verrais-tu en songe un hôte, qu'assurément le sommeil fuirait constamment tes paupières jusqu'au jour de la résurrection [de peur de le revoir encore]. »

---

(1) G. Sale, *al-Korân*, page 82, note A. This title is taken from the *Table*, which, towards the end of the chapter, is fabled to have been let down from heaven to Jesus.

Un autre a dit aussi :

Basîṭ — « Ne vous étonnez point si un pain est tombé de sa main ;
« les astres, aux tristes présages, ne donnent-ils point, parfois, de la pluie
« à la terre ? »

Ibn-Abou-Ḥâzim a dit :

Wâfir. — « Tu as fait l'éloge, m'ont-ils dit, d'un homme généreux.
« — Je leur ai répondu : Un homme généreux, où voulez-vous donc que je
« l'aie trouvé ?
« J'ai été soumis à de rudes épreuves ; cinquante ans ont passé sur ma
« tête et cela te suffit pour être pénétré que l'expérience est complète ;
« Eh bien ! il n'y a absolument personne qui compte à son avoir un jour
« de bien, personne qui ait été [réellement] généreux envers un indigent. »

On compte, parmi les avares de notoriété, Moḥammad, fils de Ǵahm. C'est lui qui a tenu ce propos : « Je trouverais bon que dix docteurs de la loi, dix orateurs, dix poètes, dix littérateurs se missent d'accord pour me blâmer et se plussent à me dénigrer, au point que la nouvelle s'en répandît par tout l'univers, pourvu que personne ne vînt me tendre la main, dans l'espoir de recevoir de moi quelque chose ; pourvu que personne ne vînt s'adresser à moi, dans l'espérance que je lui donnerais quelque chose. » Ses élèves lui dirent un jour : « Nous craignons de rester auprès de toi, au-delà du temps que tu désires ; que n'établis-tu pour nous un signal conventionnel qui nous indiquerait le moment où notre présence à tes leçons te deviendrait importune ? » — « Eh bien, leur répondit-il, ce signal sera quand je dirai : « O page, sers à manger ! »

'Omar, fils de Maïmoun, a dit : « Je passais sur une des routes d'al-Koufah, lorsque je rencontrai un homme qui se disputait avec un de ses voisins. « Qu'est-ce qui vous divise ? » leur demandai-je. — « Un mien ami, me répondit l'un d'eux, est venu me voir et a désiré [manger] une tête. Je l'ai achetée et nous en avons dîné ; puis, pour me donner de l'importance, j'en ai déposé les os devant la porte de ma maison ; mais, cet individu-là est venu me les enlever et les a déposés devant la porte de la sienne pour faire croire aux gens que c'était lui qui avait acheté la tête. »

Un certain avare dit à ses enfants : « Achetez-moi de la viande. »

En effet, ses enfants lui achetèrent de la viande et il la fit cuire. Quand elle fut cuite à point, il la mangea en totalité, de sorte qu'il ne resta plus dans sa main qu'un os : les enfants ne le quittaient point des yeux. « Je ne donnerai, dit-il, cet os à l'un de vous qu'autant qu'il aura fait la meilleure description de la manière de le manger. » — « O mon père, dit l'aîné, je le mâcherai et le sucerai jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule cavité qui puisse attirer les fourmis. » — « Ce n'est pas toi qui l'auras », lui dit son père. — « O mon père, dit son second fils, je le mâcherai et le sucerai de telle sorte que personne ne saura plus dire si c'est un os qui a un an ou deux ans (?). » — « Tu ne l'as pas gagné, toi non plus », lui dit le père. — « O mon père, dit à son tour le plus jeune, cet os, je le sucerai, le broierai avec mes dents et le réduirai en pâte. » — « Voilà qui est bien, s'écria le père, tu l'as gagné : l'os est à toi : puisse Dieu te faire croître en savoir et sagesse ! »

Un Arabe s'arrêta devant Abou-l-Âswad pendant que ce dernier prenait son repas. L'Arabe l'ayant salué, Abou-l-Âswad lui rendit son salut et se remit à manger, sans l'inviter. « Je suis passé, lui dit alors l'Arabe, par chez toi. » — « C'est que c'était là ta route. » — « Et ta femme était enceinte. » — « C'est vrai, je le savais. » — « Elle a accouché. » — « Il fallait bien qu'elle accouchât. » — « Elle a accouché de deux garçons. » — « Elle a fait comme sa mère. » — « L'un d'eux est mort. » — « C'est qu'elle n'était pas assez forte pour nourrir les deux. » — « Puis, l'autre est mort aussi. » — « C'est qu'il n'a pas voulu survivre à la mort de son frère. » — « La mère est morte également. » — « Elle est morte de douleur d'avoir perdu ses deux enfants. » — « Que tes mets sont délicieux ! » — « C'est pour cela que je les mange tout seul et que, par Dieu ! ô Arabe, tu ne les goûteras point. »

Un Arabe qu'al-Ḥaǧǧâǧ, raconte-t-on, avait nommé gouverneur d'une certaine contrée partit et y demeura un long espace de temps. Or, un certain jour, il arriva chez lui un Arabe de sa tribu à qui il fit servir à manger. Il demanda à l'Arabe qui, en ce moment avait bien faim, des nouvelles de sa famille et lui dit : « Comment se porte mon fils 'Omaïr ? » — « Il se porte, lui répondit-il, aussi bien que tu peux le souhaiter : il a rempli la terre et la tribu d'hommes et de femmes. » — « Et la mère d''Omaïr, que fait-elle ? » — « Elle se porte très bien, elle aussi. »

— « Et la maison, dans quel état est-elle ? » — « Elle est peuplée de monde. » — « Et notre chien Iyqâ'a ? » — « Il remplit la tribu de ses aboiements. » — « Et comment va mon chameau Zoraïq ? » — « Il se porte d'une manière qui te ferait plaisir [à voir]. » — Là-dessus, rapporte le narrateur, le gouverneur se tourna vers son serviteur et lui dit : « Enlève les mets. » En effet, le serviteur les enleva, sans que l'Arabe eut pu encore apaiser sa faim et le gouverneur se remit de nouveau à l'interroger et lui dit : « O mon cher compatriote, (mot à mot : ô béni de toupet) répète-moi ce que tu viens de m'apprendre. » — « Pose-moi les questions que tu jugeras à propos. » — « Comment va mon chien Iyqâ'a ? » — « Il est mort ! » — « Et de quoi est-il mort ? » — « Il est mort étranglé par un os d'entre les os de ton chameau Zoraïq ! » — « Mon chameau Zoraïq est donc mort ? » — « Mais oui, il est mort ! » — « Et de quoi est-il mort ? » — « Il est mort à force de porter de l'eau au tombeau de la mère d''Omaïr ! » — « La mère d''Omaïr est donc morte ? » — « Parfaitement ! » — « Et de quoi est-elle morte ? » — « Elle est morte à force de pleurer 'Omaïr ! » — « 'Omaïr est donc mort ? » — « Mais oui ! » — « Et de quoi est-il mort ? » — « La maison s'est écroulée sur lui ! » — « La maison s'est donc effondrée ? » — « Parfaitement ! » Là-dessus, ajoute le narrateur, le gouverneur tomba sur l'Arabe à coups de bâton et celui-ci de lui tourner le dos et de s'enfuir.

Un certain individu a raconté ce qui suit : « J'étais, dit-il, en voyage et, m'étant égaré de mon chemin, j'aperçus une tente dans le désert. Je m'y dirigeai et voilà que je vis une femme Arabe qui, dès qu'elle m'aperçut, me cria : « Qui es-tu ? » — « Je suis un hôte », lui répondis-je. — « Que l'hôte, dit-elle, soit le bienvenu, le bien accueilli ! donne-toi la peine de mettre pied à terre et veuille bien te regarder ici comme chez toi et te mettre à ton aise ! » En effet, je mis pied à terre et la femme me servit des aliments que je mangeai et de l'eau que je bus. Sur ces entrefaites, voilà qu'arriva le maître de la maison qui demanda à sa femme : « Quel est cet individu ? » — « C'est un hôte », répondit-elle. — « Qu'il ne soit point le bienvenu, ni le bien reçu ! s'écria là-dessus le mari ; que peut-il y avoir de commun entre nous et cet hôte ? » En entendant ces paroles, je remontai immédiatement à cheval et partis. Le lendemain matin, j'aperçus dans le désert une autre tente. Je m'y dirigeai et je vis sous cette tente une

femme Arabe. Quand elle m'aperçut, elle me dit : « Qui es-tu ? » — « Un hôte », lui répondis-je. — « Pas de bienvenue, pas de réception cordiale à l'hôte ! s'écria-t-elle ; un hôte et nous, n'avons rien de commun ensemble. » Or, pendant qu'elle m'adressait ces paroles, voilà que le maître de céans arriva et, lorsqu'il me vit, il demanda : « Quel est cet individu ? » — « C'est un hôte », lui répondit sa femme. — « Que l'hôte soit le bienvenu et le bien reçu ! », s'écria-t-il ; puis, il apporta de bons mets que je mangeai et de l'eau que je bus. Je me rappelai ce qui m'était arrivé la veille et je souris. « De quoi souris-tu ? » me demanda-t-il. Je lui racontai alors ce qui m'était advenu avec la femme Arabe et son mari et ce que j'avais entendu dire par ce dernier et par sa femme. — « Que cela ne t'étonne point, me dit-il, la femme Arabe que tu as vue hier est ma sœur et son mari est le frère de ma femme que voici ; chez chacun d'eux, ce sont les sentiments inhérents au caractère de leur famille qui l'ont emporté. » Les histoires de ces gens-là et de leurs pareils abondent ; leur traits et leurs procédés singuliers sont connus ; aussi, nous en tiendrons-nous à ceux que nous venons de rapporter. Je prie le Dieu Très-Haut de m'accorder son appui et de me diriger dans la droite voie ; certes, Il peut tout ce qu'Il veut et Il est à même d'exaucer les prières qu'on lui adresse. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

CHAPITRE XXXV.

Des repas et des convenances à y observer ; des repas d'hospitalité et des bienséances auxquelles sont tenus l'amphitryon et son hôte ; anecdotes sur les gros mangeurs et historiettes que l'on raconte à leur sujet, etc.

De la faculté de manger des mets délicats. — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. II, 167) « O vous qui êtes de vrais croyants, mangez des bonnes choses que nous vous avons accordées et rendez-en grâces à Dieu, si vous êtes ses adorateurs. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. V, 6) « Ils te demanderont ce qui leur est permis [de manger], réponds-leur : Les choses qui sont bonnes vous sont permises ainsi que ce que vous aurez appris aux animaux de proie à chasser, à la manière des chiens. » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. VII, 30) « Dis-[leur] : Qui a défendu de se parer des ornements que Dieu a produits pour ses serviteurs et [de faire usage] des bonnes choses [qu'Il a accordées] comme aliments ? Dis : Ce sont là des choses qui sont dévolues à ceux qui croient, dans ce monde présent, [mais] particulièrement au jour de la résurrection. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « S'abstenir de ce qui est permis, c'est comme si on se permettait ce qui est défendu. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Dieu se plaît à voir chez son serviteur les marques de ses faveurs, pour ce qui a trait à ses aliments et à ses boissons. »

Al-Hasan disait souvent : « Ce n'est pas être prodigue que de faire usage de mets recherchés. » — Comme quelqu'un interrogeait al-Fadl sur ceux qui renonçaient, dans un but d'austérité, à faire usage de mets recherchés, tels que les viandes et les crèmes, il répondit : « Qu'y a t-il de commun entre l'usage des crèmes et l'austérité ? Fasse le ciel que tu en manges, pourvu que tu

craignes Dieu! certes, Dieu ne réprouve point que tu manges ce qui est permis, à la condition que tu t'abstiennes de ce qui est défendu; préoccupe-toi de te montrer bon fils envers tes père et mère, de venir en aide à tes parents malheureux, d'être affable envers ton voisin, d'être humain envers les Musulmans, de maîtriser ta colère, de pardonner à ceux qui t'oppriment, de faire du bien à ceux qui te font du mal, de supporter avec résignation et égalité d'âme tes peines; il est plus nécessaire pour toi de t'attacher à ces principes de morale que de t'abstenir des crèmes. »

De la description de certains mets et de quelques anecdotes s'y rattachant. — On rapporte qu'ar-Rašîd ayant demandé à Abou-l-Ḥâriṯ ce qui était meilleur, du fâloudaǵ ou du louzînaǵ, celui-ci lui répondit : « O Prince des croyants, je ne veux pas juger un absent. » — Ar-Rašîd lui ayant fait apporter de l'une et de l'autre de ces pâtisseries, Abou-l-Ḥâriṯ se mit à manger une bouchée de celle-ci, ensuite, une bouchée de celle-là, puis s'écria : « O Prince des croyants, chaque fois que je vais me prononcer en faveur de l'une d'elles, l'autre m'apporte un nouvel argument [qui me rend indécis]. »

Ar-Rašîd et la mère de Ǵa'far étaient divisés d'opinion pour déterminer ce qui était meilleur, du fâloudaǵ ou bien du louzînaǵ; sur ces entrefaites, le Qâḍi Abou-Yousof arriva et ar-Rašîd le prit pour juge de leur différend. « O Prince des croyants, lui dit ce dernier, on ne condamne point un absent. » Là-dessus ar-Rašîd lui fit apporter de l'un et de l'autre et Abou-Yousof en mangea à satiété. « Eh bien! lui dit ar-Rašîd, prononce-toi! » — O Prince des croyants, lui répondit Abou-Yousof, les deux adversaires se sont mis d'accord. » Cette repartie fit rire ar-Rašîd qui fit compter au Qâḍi mille dinars. Le fait étant parvenu à la connaissance de Zobaïde, celle-ci fit compter également à Abou-Yousof mille dinars moins un. — Al-Ḥasan al-Baṣri, entendant quelqu'un critiquer le fâloudaǵ, s'écria : « De la farine de pur froment, mélangée avec du miel d'abeille et du beurre de première qualité, je ne pense point que ce soit là quelque chose qu'un homme sensé puisse critiquer. » — Al-Âṣma'î a dit : « Le premier qui confectionna du fâloudaǵ fut 'Abd-Allah, fils de Ǵoḏ'ân. » — On apporta à un Arabe du fâloudaǵ et, lorsqu'il en eut mangé

une bouchée, on lui demanda s'il savait ce que c'était. — « Par ta vie, répondit-il, c'est la droite voie ! » — L'aliment que le prophète de Dieu aimait le mieux, c'était la viande. — On tient d'Abou-d-Dardâ (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le fâloudaǵ est le roi des mets des habitants du monde d'ici bas et des habitants du Paradis. » — Il disait encore : « C'est le roi des mets de ce monde et de l'autre : il augmente la finesse de l'ouïe et, si je priais mon Dieu de m'en donner à manger tous les jours, il ne manquerait point de le faire. » — L'Apôtre de Dieu aimait beaucoup la courge et disait souvent : « O ʿÀïšah, quand vous ferez bouillir la marmite, ayez soin d'y mettre beaucoup de courge, car la courge ranime le courage du cœur attristé et c'est la plante de mon frère Jonas (Q. XXXVII, 146). On rapporte encore que le Prophète a dit : « Je vous recommande de manger de la courge, car la courge raffermit le cœur et donne plus de cervelle ; mangez aussi des lentilles, car les lentilles attendrissent l'âme et facilitent les pleurs. » — On tient d'Abou-Râfiʿa qu'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) disait souvent : « Manger des dattes préserve des coliques ; boire du miel à jeûn, préserve de la paralysie ; manger des coings, donne de beaux enfants ; des grenades, améliore le foie ; du raisin sec, raffermit les nerfs et dissipe la migraine et les maux de tête ; le céleri fortifie l'estomac et purifie l'haleine ; le meilleur morceau de viande, c'est l'épaule. » Abou-Horaïrah aimait à manger souvent du harisah (hachis de viande) ; il se plaisait à s'asseoir à la table de Moʿâwiyah, à faire ses prières derrière ʿAli, à se tenir assis tout seul à l'écart. On lui en demanda la raison et il répondit : « Les mets de Moʿâwiyah sont plus gras, les prières faites derrière ʿAli plus méritoires, car il est le plus savant, et il est plus salutaire pour moi de me tenir assis tout seul à l'écart. » — Les [mets appelés] motawakkiliyiah tiraient leur nom d'al-Motawakkil et les [mets dits] al-mâmouniyah, d'al-Mamoun. — Al-Ḥasan, fils de Sahl, ayant dit un jour à la table d'al-Mâmoun que le riz prolongeait l'existence, celui-ci lui en demanda la raison. — « O Prince des croyants, lui répondit al-Ḥasan, la médecine de l'Inde est indiscutablement dans le vrai et les Indiens affirment que le riz procure des songes charmants et celui qui fait des songes charmants vit deux jours dans un seul jour. » Al-Mâmoun approuva ces paroles et fit donner à al-Ḥasan un cadeau. — Abou-Ṣatwân a dit : « Le riz blanc, au

beurre et au sucre, n'est point un mets de ce bas monde. » — Comme on demandait à Abou-l-Ḥârit̲ ce qu'il pensait du fâloudag̲, il répondit : « Il me plairait, lors même que ce mets et l'ange de la mort engageraient entre eux une lutte dans ma poitrine et, par Dieu ! si Moïse était allé au devant de Pharaon avec du fâloudag̲, il eut été en sûreté, mais il l'aborda avec un bâton. »

Les Arabes ne connaissaient point les mets artistement apprêtés ; leur nourriture consista tout simplement en de la viande cuite à l'eau et au sel jusqu'à l'époque de Moʿâwiyah (que Dieu l'agrée !). Ce fut lui qui, le premier, fit usage de mets apprêtés. — On appelle un ragoût réchauffé le produit de deux feux. — Un certain individu, au palais raffiné, disait souvent : « Prohibez de ma table le produit de deux feux. » — Cela ne vaut rien, dit-on, de manger d'un mets qui a passé deux fois sur le feu. — On dit que si l'on plonge de la viande dans du miel et qu'on la retire au bout d'un mois, elle est encore fraîche, car, de cette manière elle ne se corrompt point. — Le sikbâg̲, dit-on, est le roi des ragoûts, le mets par excellence et l'ornement des tables. — Quand on fait cuire, dit-on, de la viande avec du vinaigre, on lui enlève, pour l'estomac, le tiers de ses qualités nutritives. — On donne communément au pain l'épithète de « fils du grain ». Un certain poète a dit :

Moġtatt. — « Dans le fond de mon cœur, j'ai semé l'amour du fils « du grain. »

On tient du fils d'Abbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) cette tradition qu'il donnait, en citant les témoignages qui la faisaient remonter jusqu'à sa source : « Honorez le pain. » — « Et quel honneur faut-il lui rendre, ô Prophète de Dieu ? » demanda-t-on à ce dernier. — « C'est qu'il ne faut point attendre [qu'on ait pour le manger] du ragoût ; quand vous trouvez du pain, mangez-en jusqu'à ce qu'on vous apporte autre chose. » — Il y a une tradition qui dit : « Celui qui mange constamment de la viande, durant quarante jours, dur devient son cœur, et celui qui s'en passe, durant quarante jours, mauvais devient son caractère. » — On dit que la table qui descendit du ciel aux enfants d'Israël se trouvait contenir tous les légumes, à l'exception du poireau, et un poisson, à la tête duquel était du vinaigre, et à la

queue, du sel, ainsi que sept pains sur chacun desquels étaient des olives et des grains de grenade.

Ibn-Qozʿah se présenta un jour à ʿIzz-ad-dawlah devant lequel se trouvait un plat de bananes. Celui-ci ayant tardé à lui en offrir, son visiteur lui dit : « D'où vient que notre maître ne m'invite point au plaisir de manger des bananes ? » — « Avant de t'en faire goûter, veuille bien en faire la description. » — « La description que j'ai à en faire est celle-ci : par sa magnifique couleur, la banane produit l'effet d'un lingot d'or qu'on dirait bourré de beurre et de miel ; c'est le plus savoureux des fruits et elle ressemble à de la moëlle de graisse ; sa peau est lisse et facile à peler ; elle est, parmi les fruits savoureux, d'un goût exquis, fondante à la bouche. » Ce disant, Ibn-Qozʿah porta la main sur le plat de bananes et en mangea. — Ce même Ibn-Qozʿah, entendant un individu qui critiquait le beurre frais, lui dit : « Quel défaut y trouves-tu ? serait-ce parce que sa couleur est noire ou parce que son goût est désagréable, ou bien parce qu'il est d'une déglutition difficile ou bien encore parce qu'il est rude au toucher ? » — « Que penses-tu des aubergines ? » lui demanda-t-on. — « Ce sont, répondit-il, des queues de sangsues, des ventres de scorpions, des graines de zaqqoum (1). » — « On peut les farcir avec de la viande, lui observa-t-on, et alors elles sont délicieuses. » — « Seraient-elles farcies de piété et de miséricorde, objecta Ibn-Qozʿah qu'elles n'en seraient point meilleures. »

Al-Ḥaǵǵâǵ donna un festin où il déploya une grande magnificence. « Un Cosroès, demanda-t-il à Zâḏân, a-t-il jamais donné une fête semblable ? » Comme celui-ci lui demandait d'être dispensé de répondre à cette question, al-Ḥaǵǵâǵ l'en adjura par un serment. — « Eh bien ! dit Zâḏân, un esclave d'un esclave d'un Cosroès donna une fête et plaça, derrière les convives, mille négresses, tenant chacune, dans leurs mains, une aiguière en

(1) Le Zaqqoum est un arbre qui, selon les Mahométans, croît aux enfers et dont le fruit, d'un goût repoussant, servira de nourriture aux réprouvés. — Dans le Qorân de G. Sale, page 367, note D, on lit ce qui suit : « [Al-Zakkûm.] There is a thorny tree so called, which grows in Tehâma, and bears fruit like an almond, but extremely bitter ; and therefore the same name is given to this infernal tree. » Voyez également le Qorân, ch. XXXVII, v. 62 et 63.

or. » — « Hélas ! s'écria là-dessus al-Ḥaǵǵâǵ, par Dieu ! les Perses n'ont laissé aux rois qui sont venus après eux aucun sujet d'illustration ! »

Un individu fit cadeau à un autre d'un tâloudjaǵ qui sentait le rance et lui écrivit : « Je l'ai choisi parce qu'il était confectionné avec du sucre de Sous, avec du miel du Mâridân et du safran d'Ispahan », mais l'autre lui répondit : « Par le Dieu Grand ! ton gâteau a été confectionné avant qu'Ispahan n'eût été fondé, avant que Sous n'eût été pris d'assaut, et avant que ton Dieu (Q. XVI, 70) n'eut fait sa révélation à l'abeille. »

On rapporte qu'Abou-Ǵahm était, à la cour d'al-Manṣour, l'espion d'Abou-Moslim al-Ḳawlâni. Ce prince ayant eu vent de la chose, laissa un jour traîner la conversation jusqu'au moment où Abou-Ǵahm eut soif et demanda à boire. Al-Manṣour lui fit apporter un verre de sirop d'orgeat dans lequel il y avait du poison et le lui offrit. Abou-Ǵahm en but et il ne fut pas plus tôt rendu chez lui qu'il mourut. C'est à ce propos que fut fait ce vers :

Ṭawîl. — « Méfie-toi du sirop d'orgeat ; ne l'approche point de tes « lèvres, car, c'est le sirop d'orgeat qui a tué Abou-Ǵahm. »

Abou-Ṭâlib al-Mâmouni a dit :

Ṭawîl. — « La main d'un homme n'a jamais porté à sa bouche un « mets plus savoureux, plus appétissant que « les doigts de Zaïnab. »

On appelle « doigts de Zaïnab » une espèce de gâteau fabriqué à Bagdad, qui ressemble à des doigts de femme tatoués.

As-Sâïb arriva, un jour d'hiver, chez ʿAli (que Dieu l'agrée !) et celui-ci lui offrit un verre dans lequel il y avait du miel, du beurre et du lait ; mais, as-Sâïb n'en voulut point. — « Nul doute, lui dit ʿAli, que si tu en avais bu, tu te fusses senti réchauffé et rassasié durant toute la journée. » On rapporte que Nâfiʿa, fils d'Abou-Noʿaïm, a dit : « Abou-Ṭâlib donnait souvent à ʿAli un verre de lait qu'il versait à ce dernier devant l'idole al-Lât ; or, ʿAli buvait le lait, puis se mettait à pisser sur l'idole. »

De la sobriété dans le manger. — Un grand nombre de gens vertueux se privaient de manger et pouvaient le supporter, mais, il y en avait d'autres qui n'en avaient point la force. —

ʿÀïšah (que Dieu l'agrée !) a dit : « J'en atteste Celui qui a envoyé l'Apôtre de Dieu apporter la Vérité Immuable, nous n'avions point de tamis et l'Apôtre de Dieu n'a jamais mangé du pain [dont la farine eut été] tamisée, depuis le moment où le Dieu Très-Haut l'envoya comme Prophète jusqu'à celui où Il le rappela à lui. » — « Et comment mangiez-vous l'orge ? » lui demanda-t-on. — « En nous écriant, répondit-elle, pouah ! pouah ! que c'est mauvais ! »

On tient de Ǵâbir (que le Dieu Très-Haut l'agrée !) la tradition suivante qu'il donnait avec toutes les autorités à l'appui, en remontant jusqu'à sa source : « Quel excellent condiment que le vinaigre ! » Il suffit, pour prouver l'humeur acariâtre d'un homme, de le voir mécontent de ce qu'on lui offre. — « Il ne se trouva jamais à la table de l'Apôtre de Dieu, rapporte ʿOmar, (que Dieu l'agrée !) deux ragoûts, sans qu'il n'en mangeât qu'un et qu'il ne fit la charité de l'autre. » — ʿÀïšah (que Dieu l'agrée !) a dit : « L'Apôtre de Dieu ne mit jamais, dans sa bouche, une bouchée composée de deux mets différents ; si c'était de la viande, il n'y avait pas de pain ; si c'était du pain, il n'y avait pas de viande. » — On raconte que l'Apôtre de Dieu a dit : « O ʿAli, commence par le sel et finis par le sel ; car, le sel contient le remède à soixante-dix maladies. » — On rapporte qu'un Prophète d'entre les Prophètes (que la paix repose sur eux !) se plaignit à Dieu de sa faiblesse et que Dieu lui prescrivit de faire cuire de la viande dans du lait, parce que la vigueur résidait dans ces deux aliments.

S'il plaît au Dieu Très-Haut, nous traiterons du mérite de l'abstinence, en ce qui concerne le boire et le manger, dans le chapitre où nous ferons l'éloge des pauvres.

De ce que l'on rapporte, au sujet des usages reçus, quand on mange. — L'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui, au moment de manger et de boire, prononce ces mots : « Au nom de Dieu, le plus excellent des noms ! Au nom de Dieu, le Seigneur de la Terre et des Cieux ! » ce qu'il va manger et boire ne lui fera pas de mal. » — L'Apôtre de Dieu, quand on plaçait devant lui les mets, disait : Au nom de Dieu ! ô mon Dieu, bénis-nous dans ce que tu nous as octroyé ! Tu es responsable de ce qui peut en résulter ! » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Celui

qui mange un mets et dit : « Que Dieu soit loué de m'avoir donné cela pour aliment et de me l'avoir octroyé sans peine ni effort de ma part ! ». Dieu lui pardonne les fautes qu'il a pu commettre ; celui qui se revêt d'un vêtement et dit : « Que Dieu soit loué de m'en avoir vêtu, de me l'avoir octroyé sans peine ni effort de ma part ! ». Dieu lui pardonne ses fautes passées. » — L'Apôtre de Dieu, au rapport d''Âïšah, a dit : « Lorsque quelqu'un de vous va manger, qu'il prononce le nom de Dieu ; s'il l'oublie, au commencement, qu'il dise : « Au nom de Dieu ! », pour le commencement et pour la fin. »

Suivant une tradition rapportée par le fils d''Omar, (que Dieu agrée le père et le fils !) l'Apôtre de Dieu a dit : « Quand quelqu'un de vous mange, qu'il mange de la main droite ; quand il boit, qu'il boive de la main droite ; car, Satan, mange de la main gauche et boit de la main gauche. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « C'est une ignominie que de manger dans un lieu public. » — On tient d'Ânas (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu blâmait de boire étant debout. — « Et quand on mange ? », lui demandâmes-nous, ajoutait Ânas. — « Oh ! répondit le Prophète, manger étant debout, c'est encore pire ! »

Un individu d'entre les serviteurs des Rois, faisant ses recommandations dernières à son fils, lui tint ce langage : « Lorsque tu manges, rassemble tes lèvres et ne tourne point la tête à droite et à gauche ; ne porte point les mets à ta bouche, avec le couteau ; ne t'assieds point à un siège plus élevé que celui occupé par une personne qui est plus noble que toi et d'une position supérieure à la tienne, et ne crache point dans les endroits qui sont propres et bien tenus. » — Dans le même ordre d'idée est cette tradition du Prophète rapportée par az-Zohri : « L'Apôtre de Dieu, a-t-il dit, défendait de souffler sur les mets et sur les boissons. » — 'Ali (que Dieu l'agrée !) rapporte, de son côté, que l'Apôtre de Dieu défendait de manger les mets trop chauds. — On lit dans les deux Ṣaḥîḥs qu'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) a dit : « L'Apôtre de Dieu ne critiqua jamais aucun mets ; s'il lui plaisait, il en mangeait ; sinon, il le laissait de côté. » — 'Amr, fils d'Hobaïrah, a dit : « Ayez soin de déjeuner le matin de bonne heure ; car, le déjeuner de bon matin rend l'haleine suave et vient en aide aux nobles sentiments. » — « Et comment vient-il en aide aux nobles sentiments ? » lui demanda-

t-on. — « C'est qu'alors, répondit-il, on ne porte point envie aux mets de son prochain. » — On rapporte encore que l'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui mange les restants de sa table vivra dans l'aisance et sera préservé de la sottise dans son enfant et dans l'enfant de son enfant. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Celui qui ramasse par terre quelque aliment et le mange, Dieu préservera sa peau du feu de l'Enfer. »

Al-Ḥâriṯ, fils de Kaladah, disait souvent : « Quand l'un de vous a dîné, qu'il dorme après son repas ; mais quand il a soupé, qu'il se promène quarante pas. » — On dit communément que les déjeuners les plus hygiéniques sont ceux que l'on prend de bon matin et que, pour les soupers, ce sont ceux que l'on fait au moment du crépuscule. — On rapporte qu'Ibn-ʿAbbâs (que Dieu soit propice au père et au fils !) a dit : « L'Apôtre de Dieu a défendu que l'homme suivît du regard ce que mangeait son prochain. » — Al-Ḥaǧǧâǧ dit un jour à un Arabe qui mangeait à sa table : « Modère-toi ! » — « Et toi, ô al-Ḥaǧǧâǧ, lui observa l'Arabe, ferme [un peu plus] les yeux ! » — Moʿâwiyah dit un jour à un Arabe qui se trouvait à sa table : « Enlève ce cheveu de dessus ta bouchée. » — « Comment, lui dit l'Arabe, tu me surveilles au point de voir un cheveu sur ma bouchée ! je ne mangerai jamais plus chez toi ! » — Moʿâwiyah, ayant placé devant al-Ḥasan, fils d'ʿAli, (puisse Dieu être propice au père et au fils !) un poulet, celui-ci le découpa. — « Y a-t-il entre toi et sa mère une inimitié ? » lui demanda Moʿâwiyah. — « Existe-t-il entre toi et sa mère une parenté ? » lui répliqua al-Ḥasan. Moʿâwiyah aurait voulu qu'al-Ḥasan honorât sa société, comme on honore la société des rois ; mais al-Ḥasan connaissait mieux que lui les convenances et les usages reçus. (Puisse Dieu les agréer tous les deux !) Un Arabe se trouvant à la table d'un certain kalife, on servit un chevreau rôti. L'Arabe s'étant mis à en manger avec avidité, le kalife lui dit : « Je vois que tu manges de ce chevreau, avec une telle animosité qu'on dirait que sa mère t'a donné un coup de corne. » — « Je constate, lui répondit l'Arabe, que tu t'intéresses à lui comme si sa mère t'eût allaité de son lait. »

De ce qui a trait aux excès de table. — On rapporte, sur l'autorité d'Ḥodaïfah, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a

dit : « Celui qui mange peu, se porte bien du ventre et a le cœur tendre, tandis que celui qui mange beaucoup, souffre du ventre et a le cœur dur. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Ne tuez point les cœurs, en mangeant et en buvant beaucoup ; car, le cœur est comme une plante, quand elle a trop d'eau, elle meurt. » — L'Apôtre de Dieu a encore dit : « Dieu n'a pas accordé à l'homme une plus noble vertu que celle de la sobriété de son ventre. » — « Je n'ai vu, rapporte 'Amr, fils d''Obaïd, rire al-Ḥasan qu'une seule fois. Un individu, en sa société, ayant dit que jamais aucun mets ne lui avait fait du mal, un autre lui observa : « Si tu avais une pierre dans ton estomac, il la broierait assurément ! » — 'Ali (que Dieu couvre son visage de gloire !) a dit : « La gloutonnerie tue l'intelligence. » — Ibn-al-Moqannʿa a dit : « Les rois de Perse, quand ils voyaient un individu glouton et vorace, le biffaient de la liste des gens sérieux et le portaient sur celle des gens à l'esprit frivole, et de la liste des gens respectables et l'inscrivaient sur celle des gens méprisables. » — Les Arabes disent communément : « Mange peu, tu dormiras bien. » — Les Arabes se faisaient un déshonneur les uns aux autres de manger beaucoup et récitaient souvent ce vers :

Sarîʿa. — « Je ne suis point glouton comme le sont les esclaves, ni gros dormeur comme le sont les Banou-Fahd. »

Al-ʿÀṣmaʿï apostropha, en ces vers, un individu des Banou-Fahd :

Ṭawîl. — « Si je ne rends visite que pour manger un morceau, puisse ma main ne plus porter les aliments à ma bouche !
« Car ce morceau, si je l'obtenais, serait loin d'être [pour moi] une [riche] aubaine, et la faim, me faudrait-il la supporter, serait loin d'être un supplice ! »

L'Apôtre de Dieu, rapporte ʿÀïšah, (que Dieu l'agrée !) se proposant d'acheter un jeune esclave, jeta devant lui des dattes que celui-ci dévora en grande quantité. — « C'est un mauvais pronostic, s'écria là-dessus l'Apôtre de Dieu, que de manger beaucoup ! » — « Etre seul, dit-on, vaut mieux que d'être en mauvaise société ; être en mauvaise société vaut mieux que d'être avec un goinfre de commensal. » — Abou-l-ʿAïnâ, se plaignant à

un de ses amis de la misère dans laquelle il se trouvait, celui-ci lui dit : « Bénis plutôt le ciel, car Dieu t'a accordé et l'Islâm et la santé. » — « C'est parfaitement vrai ! lui observa Abou-l-'Aïnâ ; mais, entre l'Islâm et la santé, il s'est glissé la faim qui me torture le cœur. » — Une maîtresse d'Abou-l-Ḥâriṯ invita ce dernier et causa un instant avec lui. Abou-l-Ḥâriṯ, ayant faim, demanda à manger, mais sa maîtresse lui dit : « Est-ce que tu n'as point dans les [traits de] ma figure de quoi te distraire de manger ? » — « Puissent mes jours servir, [ô ma belle], lui objecta Abou-l-Ḥariṯ, de rançon aux tiens ! si Ǧamil et son amante Boṯaïnah fussent demeurés une heure sans manger, ils se seraient craché à la figure l'un de l'autre et se seraient séparés. »

Des anecdotes ayant trait aux gros mangeurs. — On raconte que Wahb, fils de Ǵarîr, demanda à Maïsarah-al-Barrâś ce qu'il avait mangé de plus étonnant. — « J'ai mangé, répondit-il, cent pains avec un boisseau de dattes. » — Ce même Maïsarah passant un jour, monté sur son âne, devant des gens, ceux-ci l'invitèrent à un repas d'hospitalité ; ils égorgèrent l'âne, le firent cuire et le servirent à Maïsarah qui le mangea tout entier. Le lendemain matin, il demanda son âne pour le monter, mais on lui répondit qu'il l'avait dans le ventre.

Al-Mo'atamir, fils de Solaïmân, rapporte ce qui suit : « Je demandai, dit-il à Hilâl al-Mâzini : « Quel est donc ce repas que tu fis et dont j'ai ouï parler ? » — « Un jour, me répondit-il, j'avais faim et j'avais avec moi un chameau qui m'appartenait. Je l'égorgeai, le fis rôtir et le mangeai ; il n'en resta que fort peu de chose que je me chargeai sur le dos. Quand la nuit fut venue, je voulus cohabiter avec une de mes esclaves ; mais, comme je ne pouvais arriver jusqu'à elle, elle me dit : « Comment veux-tu me joindre, alors qu'il y a entre nous un chameau ? » — « Ce repas, combien de temps te satisfit-il ? » demandai-je. — « Quatre jours », me répondit-il.

Al-Àṣma'ï rapporte que Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, était un gros mangeur ; il était si vorace que lorsqu'on lui apportait la broche où se trouvaient embrochés des poulets rôtis bien gras, il n'avait pas la patience d'attendre qu'ils fussent refroidis et

qu'on lui apportât une serviette ; mais, il les prenait avec sa manche et les mangeait l'un après l'autre jusqu'à ce qu'il en eût vu la fin. — O mon cher 'Àṣma'ï, lui dit ar-Raśîd, d'où diable tiens-tu donc tous ces détails sur les gens? [C'est vrai!] j'ai eu sous les yeux des robes de Solaïmân et j'y ai, en effet, remarqué des taches de graisse que j'ai cru être des taches de parfums jusqu'à aujourd'hui où tu viens de me faire part de ce fait ». Alors ar-Raśîd me fit donner une de ces robes et, lorsque je l'endossais, je disais : C'est là une robe de Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik. »

Aś-Śamardal, intendant d''Amr, fils d'al-'Àṣ, a rapporté le fait suivant : « Solaïmân, fils d''Abd-al-Malik, étant venu à at-Ṭâïf, entra chez moi, accompagné d''Omar, fils d''Abd-al-'Âzîz. — « O Śamardal, me dit-il, qu'as-tu chez toi à me donner à manger? » — J'ai, lui répondis-je, un chevreuil, tout ce qu'il y a de plus beau comme graisse. » — « Fais-le-moi apporter de suite. » — En effet, je le lui fis apporter et on l'eut pris pour une outre de graisse. Aussitôt, sans inviter 'Omar, Solaïmân se mit à en manger jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'un cuissot et alors, il cria : « O Abou-Ǵa'far, mets-toi de la partie! » — « Je jeûne, » répondit ce dernier. Alors Solaïmân mangea le cuissot qui restait, puis il dit : « O mon brave Śamardal, as-tu encore quelque chose ? » — « J'ai sept poules qu'on prendrait pour des cuisses d'autruche », lui répondis-je, et je les lui apportai. Solaïmân les dévora jusqu'au dernier morceau; puis, il demanda si j'avais encore quelque chose. — « Oui, lui dis-je, j'ai de la farine d'orge qu'on prendrait pour des rognures d'or. » Je la lui apportai et il l'avala jusqu'à ce qu'il n'en restât plus. — « Page, cria-t-il à ce moment, as-tu fini de nous préparer à dîner ? » — « Oui », répondit ce dernier. — « Et qu'est-ce qu'il y a pour dîner? » — Il y a plus de trente marmites. » — « Eh bien! sers-les-moi successivement. » — En effet, le page les lui ayant apportées avec des galettes, Solaïmân mangea un tiers de chaque marmite; puis il s'essuya la main et s'étendant sur son lit, permit aux gens d'entrer, ce qu'ils firent. On dressa la table et Solaïmân s'y assit et mangea encore avec les convives. Hilâl, fils d'al-'Àś'ar, lui mettait les meilleurs morceaux dans la bouche et lui versait à boire du lait ou du nabîd. Solaïmân était d'une grosse corpulence et d'un caractère violent.

Un Arabe avisant un individu gras lui cria : « Tu portes sur

toi une couverture tissée par tes molaires. » — Abou-l-Moḥsin al-Àʿrâbi rapporte ce qui suit : « J'avais, dit-il, une fille qui prenait à table ses repas avec moi et elle tendait une main qu'on eut prise pour une tige de palmier, attenante à un bras d'une blancheur si éclatante qu'on eut dit de la moelle de cet arbre ; ses yeux ne tombaient jamais sur un bon morceau, sans qu'aussitôt elle ne le réservât pour moi ; elle devint grande et je la mariai. Alors je pris l'habitude de m'asseoir à table avec un fils à moi, lequel tendait une main qu'on aurait prise pour un tronçon de palmier et, par Dieu ! mes yeux ne s'étaient pas plus tôt fixés sur un bon morceau que déjà sa main y avait devancé la mienne. » — Moslim, fils de Qotaïbah, a dit : « Je servis à al-Ḥaǧǧâǧ quatre-vingt-quatre pains, sur chacun desquels se trouvait un poisson. » — On dit communément : « Un tel ressemble au poisson de Jonas, pour exprimer qu'il avale gentiment, et au bâton de Moïse, pour exprimer qu'il avale avec gloutonnerie. » — Comme on demandait à Abou-Morrah quel était le mets qu'il préférait, il répondit : « C'est de la viande grasse et du pain frais dans lequel j'enfonce les dents comme un mauvais tuteur enfonce les siennes dans les biens de son pupille. » — Ṣadaqah, fils d'ʿObaïd, al-Mâzini, rapporte le fait suivant : « Lorsque je me mariai, dit-il, mon père donna, en mon honneur, un grand repas. Il fit préparer dix énormes écuelles de pain trempé dans du bouillon de mouton. Le premier qui nous arriva fut Hilâl al-Mâzini. Nous lui servîmes une écuelle pleine jusqu'aux bords et il la mangea, puis une autre et il la mangea encore, et, enfin, toutes les dix y passèrent. On apporta ensuite une grosse outre pleine de nabîd, et Hilâl en appliqua le goulot sur ses lèvres et la vida tout entière dans son ventre. Après cela, il se leva et sortit et il nous fallut de nouveau préparer à manger.

ʿObaïd-Allah, fils de Ziyâd, faisait chaque jour cinq repas. Il partit une fois pour se rendre à al-Koufah et un individu des Banou-Šaïbân lui cria : « Je t'invite à diner, que Dieu protège l'Emir ! » ʿObaïd-Allah mit pied à terre et on tua pour lui vingt oies qu'il mangea ; ensuite, on lui servit le repas et il mangea encore ; puis on lui apporta deux corbeilles, dans l'une desquelles il y avait des figues, et dans l'autre, des œufs, et il se mit à manger, tantôt une figue, tantôt un œuf, jusqu'à ce qu'il eut tout dévoré et encore s'en alla-t-il sans être rassasié. — Maïsarah

al-Barrâś avait coutume de manger [à son repas] un gros bélier, accompagné de cent pains. On rapporta la chose à al-Mahdi qui s'écria : « J'envoyai un jour chercher un éléphant : je lui fis jeter un pain après l'autre et il en mangea quatre-vingt-dix-neuf; je lui en fis jeter un centième, mais il le laissa. » Le Śaïḳ Nabîh-ad-dîn al-Ǵawhari raconte qu'il a entendu l'Imâm ʿIzz-ad-dîn, fils d'ʿAbd-as-Sallâm, dire : « Certes Moʿâwiyah, fils d'Abou-Sofiân, mangeait chaque jour, à Damas, cent livres [de mets] et encore n'était-il pas rassasié. » — Un individu descendit dans l'ermitage d'un moine qui, après lui avoir servi quatre pains, se retira, pour aller lui chercher des lentilles; il prit les lentilles et revint, mais il trouva notre individu qui avait déjà dévoré tous les pains; il alla chercher d'autres pains et, étant revenu, il trouva que notre homme avait mangé les lentilles; dix fois de suite, il agit avec lui de la sorte. Enfin, le moine lui ayant demandé où il allait, l'individu lui répondit qu'il se rendait au Jourdain. — « Et dans quel but? » — « J'ai ouï dire, répliqua notre homme, qu'il y a là un habile médecin auquel je veux demander ce qui pourrait bien me refaire l'estomac, car je n'ai presque plus d'appétit. » — « J'ai une chose à te demander », lui observa là-dessus le moine. — « Qu'est-ce donc? » — « C'est que, lorsque tu seras parti et que tu te seras refait l'estomac, tu n'effectues point ton retour par chez moi. »

Du badinage avec les mets. — On rapporte, sur l'autorité de Yaḥiâ, fils d'ʿAbd-ar-Raḥmân, (que Dieu l'agrée!) qu'ʿÂïśah (que Dieu lui soit propice!) a dit : « L'Apôtre de Dieu se trouvait chez moi avec Sawdah. Je fis une bouillie et la lui apportai; je dis en même temps à Sawdah d'en manger, mais elle répondit qu'elle n'en voulait pas. — « Par Dieu, lui dis-je, il faut que tu en manges, sinon, je t'en barbouillerai la figure! » — « Je ne veux absolument point en goûter, » me répliqua-t-elle. — Alors, j'en pris un peu dans le plat et lui en barbouillai la figure. L'Apôtre de Dieu se trouvait assis entre elle et moi. J'en pris moi-même, à mon tour, un peu dans le plat et m'en barbouillai aussi la figure devant l'Apôtre de Dieu qui se mit à pouffer de rire. »

Un enfant gâté acheta un jour un poisson et, après avoir dit à

ses parents de le lui apprêter, s'endormit. Pendant ce temps, sa famille mangea le poisson et lui en barbouilla les mains. Lorsque l'enfant se réveilla, il demanda à ce qu'on lui servît le poisson, mais on lui dit qu'il l'avait mangé. — « Pas du tout ! » s'écria-t-il. — « Eh bien ! lui dit-on, sens tes doigts. » — En effet, l'enfant se sentit les doigts et dit : « Vous avez raison ! mais je ne m'en trouve point rassasié. » — Al-Ḥamdouni entra chez un individu auprès duquel se trouvaient des gens qui avaient devant eux des plats de sucreries auxquels ils ne touchaient point. — « Vous me rappelez, s'écria-t-il, l'hôte d'Abraham et ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XI, 73) « Et lorsqu'il vit que leurs mains ne touchaient pas même [au mets préparé], il les désapprouva et en fut désolé de frayeur » ; puis, il ajouta : « Mangez et que Dieu vous fasse miséricorde ! » Alors les gens se mirent à rire et mangèrent. Les anecdotes, sur ce sujet, abondent.

Des repas d'hospitalité et de la manière de donner à manger. — Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LI, 24) « L'histoire des hôtes, si bien reçus par Abraham, n'est-elle point venue à ta connaissance ? » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui croit en Dieu et au jugement dernier doit honorer ses hôtes et ne point faire de mal à son prochain. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Celui qui a les yeux braqués sur quelqu'un qui mange et ne le met point à son aise sera affligé d'une maladie à laquelle il n'y aura point de remède. »

Al-Ḥasan a dit : « Nous avons entendu dire qu'un des devoirs stricts de la charité consiste à donner à manger au frère Musulman qui a faim. » — Comme on demandait à Abraham, l'ami [de Dieu], (que la paix repose sur lui !) quelle était la raison qui avait fait que Dieu l'avait pris pour son ami, il répondit : « C'est grâce à trois choses ; d'abord, on ne m'a jamais laissé le choix entre deux partis à prendre, sans que je n'aie choisi de préférence celui qui était agréable à Dieu ; secondement, je ne me suis jamais préoccupé de ce qui m'avait été garanti et, enfin, je n'ai jamais dîné ni soupé qu'en compagnie d'un hôte. » — On dit que la maison hospitalière de l'ami [de Dieu], (que la paix repose sur lui !) n'a jamais, jusqu'à nos jours, chômé une seule

nuit (1). — Az-Zohri, quand quelqu'un de ses amis ne mangeait point de ses mets, lui jurait que de dix jours il ne lui parlerait plus. — On dit que la table est une [source de] bénédictions, en d'autres termes, que celui qui est hospitalier, Dieu apporte chez lui l'aisance. — Le premier, dit-on, qui établit l'usage de l'hospitalité fut Abraham, l'ami [de Dieu], (que la paix repose sur lui !) ; le premier qui fit de la soupe [appelée] *ṯarîd* (2) et y émietta du pain fut Hâšim ; le premier qui, dans l'Islâmisme, donna à ses voisins de ses propres aliments, pour rompre le jeûne, fut 'Abd-Allah, fils d''Abbâs, (que Dieu soit propice au père et au fils !). Ce fut lui encore qui, le premier, fit dresser ses tables sur le chemin ; une fois que les mets étaient sortis de chez lui, rien n'y retournait plus ; s'il ne trouvait personne, pour les manger, il les laissait sur la route. — Comme on demandait à une certaine personne généreuse comment elle était arrivée à avoir de si nobles sentiments et à être si courtoise envers ses hôtes, elle répondit : « Mes voyages me mettaient dans la nécessité de descendre chez les gens ; or, ce que je trouvais de bon chez eux, comme qualité, je l'adoptais et ce qui me paraissait mauvais, je le laissais de côté. »

Des devoirs de politesse qui incombent à l'amphitryon envers ses hôtes. — Il est du devoir de la personne qui reçoit de se montrer empressée auprès de ses hôtes, de les accueillir avec plaisir et le visage riant ; car, on dit qu'une figure avenante vaut mieux que l'hospitalité elle-même ; à plus forte raison, dit-on, en est-il de même de celui qui, à un air épanoui, joint encore le sourire.

Le Šaïḳ Šams-ad-dîn, fils d'al-Bodaïwi, (que Dieu lui fasse miséricorde !) a amplifié cette pensée dans ces vers où il dit :

Ṭawîl. — « Quand un homme arrive dans ta demeure pour te demander l'hospitalité et que ses pas l'ont conduit auprès de toi,

(1) Je pense que par la maison hospitalière de l'ami [de Dieu], il est fait allusion au *maqâm* ou station d'Abraham, place située auprès du temple de la ka'bah où, dit-on, Abraham se tenait en travaillant à la construction du temple.

(2) Soupe qui se compose de pain trempé dans le bouillon, avec accompagnement d'œufs, d'huile, de vinaigre et d'ail.

« Reçois-le d'un air riant, la figure épanouie, et dis-lui : « Sois le bienvenu !
« sois à l'aise comme si tu étais chez toi ! Ciel ! quel jour heureux pour nous !
« Empresse-toi de lui faire l'accueil le plus hospitalier que tu pourras et
« ne te montre point avare de ce qui peut lui être agréable ;
« Car, il y a un ancien vers, un vers qui date de longtemps, un vers que
« Zaïd et ʿAmr et Mâlik se sont plu à citer [et qui est celui-ci]:
« Le visage avenant de l'homme vaut mieux que l'hospitalité qu'il donne;
« par suite, combien vaut-il mieux encore, quand, à l'hospitalité qu'il offre,
« il joint un air riant. »

Les Arabes disent : « Le comble de l'hospitalité, c'est de montrer, dès le premier moment, un visage riant et de prolonger la conversation durant le repas. »

Ḥâtim le Ṭayite a dit :

Ṭawîl. — « O Omm-Mâlik, demande au voyageur attardé que le
« besoin attire chez moi, si, lorsqu'il vient me trouver, au moment où mon
« feu est allumé et l'animal égorgé,
« Je ne le reçois point, le sourire aux lèvres, ce premier devoir de l'hospi-
« talité, et si je ne lui prodigue point mes bienfaits sans le moindre déplai-
« sir ? »

Un autre poète a dit en l'honneur d'ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar :

Raǵaz. — « Tu es, ô fils de Ǵaʿfar, le meilleur des hommes, le plus
« hospitalier d'entre eux, pour celui qui vient frapper à ta porte. »

Ah ! quel noble cœur que celui qui a dit :

Kâmil. — « Dieu sait que rien ne me fait plus de plaisir que la
« venue d'un hôte qui vient frapper à ma porte pour y être hébergé ;
« Je ne cesse de me montrer si courtois que l'on croirait que c'est moi qui
« suis l'hôte et que celui que je reçois est le maître de la maison. »

Cette pensée est empruntée à ce vers du poète :

Kâmil. — « O notre hôte, si tu viens nous voir, tu trouveras que
« c'est nous qui sommes les hôtes et que c'est toi qui es le maître de la
« maison. »

Qu'ils sont beaux ces vers de Saïf-ad-dawlah, fils de Ḥamdân :

Sarîʿa. — « Notre maison est grand'ouverte pour celui qui y vient ;
« nous et le voyageur qui est venu frapper à notre porte y sommes sur un
« même pied d'égalité ;

« Tout ce que notre maison contient est à sa disposition, à l'exception de « ce que le Créateur a interdit. »

Comme je demandais, rapporte al-Âṣma'ï, à 'Oyaïnah, fils d'Wahb-ad-Dârimi, de me définir ce que c'étaient que les sentiments généreux, il me répondit : « N'as-tu donc jamais entendu ce vers d''Âṣim, fils d'Wâïl :

Kâmil. — « Nous autres, nous hébergeons notre hôte, avant même « qu'il ne soit descendu chez nous ; nous le rassasions, en l'accueillant d'un « air avenant et le sourire aux lèvres. »

Un homme, au noble cœur, a dit :

Ṭawîl. — « J'accueille mon hôte, le sourire aux lèvres, avant qu'il « ne soit descendu de sa monture ; il trouve chez moi tout en abondance, « bien que la disette règne dans la maison ;

« Que tu lui offres une large hospitalité, ce n'est point là, pour l'hôte, le « point capital ; loin de là ! mais bien que tu le reçoives de l'air affable de « l'homme au cœur généreux. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Que je sois dans la gêne ou dans l'opulence, alors que « mon attention est attirée sur mon hôte, j'ai pris pour habitude d'égorger « des pièces de bétail. »

Il est dans les convenances que la personne qui reçoit un hôte s'occupe, tout d'abord, en détail, de sa monture et l'entoure de soins, et cela avant même de faire à l'arrivant un accueil distingué.

Un poète a dit :

Basîṭ. — « Immédiatement après avoir accueilli mon hôte, je m'oc- « cupe de sa monture ; un hôte n'est tranquille que lorsque tu as pris soin « de son cheval. »

'Ali, fils d'al-Ḥosaïn, (que Dieu soit propice au père et au fils !) a dit : « C'est mettre le comble à la noblesse des sentiments que de servir ses hôtes comme le faisait lui-même, de sa propre personne, et avec le concours de sa famille, notre père Abraham, l'ami [de Dieu], (que les bénédictions et les grâces divines reposent sur lui !). En effet, ne te souvient-il point de ces paroles de

Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!) : (Q. XI, 74) « Sa femme se tenait là debout... »

C'est un devoir de politesse, pour celui qui reçoit, d'entretenir ses hôtes de choses qui leur sont agréables, de ne point aller se coucher avant eux, de ne point se plaindre des rigueurs de la fortune en leur présence, de les accueillir le sourire aux lèvres, quand ils arrivent, de se montrer désolé, quand ils partent ; de ne leur rien dire de ce qui pourrait les attrister et [de ne point en agir] comme [dans cette circonstance que] raconte un certain individu. « Isḥâq, fils d'Ibrâhîm, aṭ-Ṭâhiri, rapporte-t-il, m'invita à manger du harîsah (sorte de hachis), de bonne heure dans la matinée d'un certain jour. Je me rendis chez lui et, en effet, on nous servit du harîsah. Nous nous mîmes à en manger et voilà qu'il se trouva, sur une bouchée, un cheveu qui avait échappé à l'attention du cuisinier. Là-dessus, Isḥâq appela son serviteur, lui dit à l'oreille quelques mots à voix basse que nous ne pûmes entendre et celui-ci retourna bientôt après, apportant avec lui un plat en porcelaine de Chine sur lequel se trouvait un couvercle. Le domestique enleva le couvercle de dessus le plat et voilà qu'il y avait dedans la main du cuisinier, avec les chairs encore toutes pantelantes. Cela jeta parmi nous un froid et nous nous retirâmes de chez lui tout écœurés. » Il est donc du devoir de celui qui reçoit de respecter les sentiments de ses hôtes, autant qu'il lui est donné de le faire, de ne se mettre en colère envers personne en sa présence ; de ne point troubler leurs moments par des choses qui leur font de la peine ; de ne point avoir l'air maussade, ni de se montrer contrarié, ni de gronder ni d'injurier personne devant eux ; mais, il lui sied, au contraire, de susciter, en leur cœur, la joie par tous les moyens en son pouvoir et de se comporter comme dans cette circonstance que l'on rapporte, au sujet d'un homme, aux sentiments élevés. Celui-ci avait invité à sa campagne un certain nombre de ses amis et leur offrait un repas. Il avait un petit garçon d'un aspect charmant, qui, au commencement de la journée, servit les invités et faisait [tant il était gentil] leurs délices et qui, sur le soir, monta sur la terrasse de la maison, en tomba et se tua sur le coup. Le père adjura son épouse par le triple serment du divorce, de ne point crier ni pleurer jusqu'au lendemain matin. Quand la nuit fut arrivée, les hôtes ayant demandé où était le petit garçon, le père leur répon-

dit qu'il était couché. Le lendemain matin, au jour, au moment où les invités allaient se retirer, il leur dit : « Vous plairait-il de prier sur le corps de mon fils, car, hier, il est tombé du haut de la terrasse et il est mort sur le coup. » — « Pourquoi ne nous en as-tu rien dit, quand nous t'avons demandé de ses nouvelles?» — « Il ne convient point, répondit-il, à un homme sensé de troubler ses hôtes dans leurs plaisirs, ni d'attrister leur existence. » Les invités demeurèrent ravis de sa résignation, de sa force d'âme et de la noblesse de ses sentiments. Ils prièrent sur le corps du pauvre enfant, assistèrent à son ensevelissement, pleurèrent sur lui et se retirèrent.

Il est du devoir de celui qui reçoit de prescrire à ses gens de prendre soin des sandales de ses hôtes, de s'assurer que leurs domestiques aient ce qu'il leur faut, de faciliter l'accès de chez lui, au moment de ses repas, et de ne repousser aucun arrivant.

Comme on observait à un certain Emir, au noble cœur, qu'il n'y avait pas de mal à défendre sa porte, pour empêcher d'entrer les personnes qu'il ne connaissait pas et qu'il fallait se mettre en garde contre les gens hostiles, cet Emir, répondit : « Certes un individu malintentionné, qui mange à notre table et qu'on ne trompe point, Dieu ne saurait lui donner pouvoir sur nous ! »

Il est fort bienséant, pour un homme généreux haut placé, de défendre à son chambellan de se poster à la porte de sa demeure, au moment où l'on sert à manger, car ce serait là le premier acte indigne qu'on aurait à lui reprocher. Il lui incombe aussi de veiller avec ses hôtes, de les distraire par d'agréables causeries et d'intéressantes histoires, de se concilier leurs sympathies en leur faisant des cadeaux d'objets rares et curieux, s'il lui est donné de pouvoir le faire, et de traiter ses hôtes comme de bons amis.

On rapporte qu'un roi de l'Inde a dit : « Quand quelqu'un vient comme hôte chez toi, indique-lui où sont les cabinets ; car, j'ai été une fois mis à cette dure épreuve et j'ai dû me soulager dans mon bonnet. » — Il n'est point malséant, dit-on, que l'homme entre dans la maison de son frère et qu'il y demande à manger, au nom de la bonne amitié qui les lie. — L'Apôtre de Dieu, accompagné des deux Śaïks [Abou-Bikr et Omar], se rendit [dans un but semblable] à la demeure d'al Haïtam, fils d'al-Nabhân et à celle d'Abou-Àïioub, l'Ànṣarite, et c'était là une coutume des

Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme, (puisse Dieu leur accorder des marques de sa satisfaction !). — ʿAwn, fils d'ʿAbd-Allah, al-Masʿoudi, avait trois cent soixante amis chez chacun desquels il se rendait, à tour de rôle, dans le courant de l'année.

Il n'y a point d'inconvénient à ce que l'homme entre dans la demeure de son ami et y mange, malgré qu'il soit absent ; car, l'Apôtre de Dieu entra dans la maison de Barîrah, (que Dieu l'agrée !), bien que celle-ci fût absente, et y mangea de ses mets. — Al-Ḥasan, (que Dieu l'agrée !) se trouvant un jour chez un épicier, se mit à prendre, de cette table, une figue, de cette autre, une pistache et les mangea. — « O père de Saʿîd, lui observa Hiśâm, quel compte tiens-tu des convenances ? » — « Gros nigaud que tu es ! lui répliqua al-Ḥasan, récite-moi donc le verset sur le manger. » — En effet, Hiśâm récita : (Q. XXIV, 60) « Et [il n'y a pas de mal] pour vous que vous mangiez dans vos maisons, etc... » jusqu'aux mots : « ou dans la maison de votre ami. » — « Or, un ami, ajouta al-Ḥasan, est celui sur lequel l'âme se repose et en qui le cœur se confie. »

Il est du devoir d'un amphitryon généreux de ne point se tenir à l'écart de ses hôtes : il ne faut point que la modicité des ressources dont il dispose l'en fasse s'abstenir ; il doit tout simplement leur offrir ce qu'il est à même de pouvoir se procurer.

La tradition rapporte qu'Ânas et d'autres personnes d'entre les Compagnons du Prophète offraient un morceau de pain sec et de mauvaises dattes et disaient : « Nous ne saurions dire lequel des deux est le plus répréhensible, si c'est celui qui dédaigne ce qu'on lui offre, ou bien si c'est celui qui a honte d'offrir ce qu'il a. » — On rapporte, sur l'autorité d'Ânas, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui offre à son semblable une bonne bouchée, Dieu écartera de lui l'amertume du jour du jugement dernier. » L'Imâm aś-Śâfiʿaï (que Dieu l'agrée !) rapporte qu'il avait l'habitude de descendre à Bagdad chez az-Zaʿfarâni. Celui-ci écrivait, chaque jour, la note des différents plats que le cuisinier avait à préparer et la remettait à sa jeune esclave. Aś-Śâfiʿaï prit un jour, des mains de cette dernière, cette note et y ajouta à la suite un autre plat. Az-Zaʿfarâni, ayant eu connaissance de ce fait, en éprouva une telle joie qu'il affranchit la jeune esclave.

C'était un usage chez les Musulmans des premiers temps de l'Islâmisme de servir tous les plats à la fois, afin que chacun pût

manger de ce qui lui plaisait. — Il est de tradition que l'amphitryon reconduise son hôte jusqu'à la porte de sa maison ; c'est un devoir de l'amphitryon, quand il a servi à manger à ses hôtes, de ne point attendre que des gens de sa famille arrivent, car on dit que trois choses rendent malade : une lampe qui n'éclaire point, un émissaire qui tarde à revenir, et une table servie pour laquelle on attend la venue d'une personne. — L'Imâm aś-Śâfi'aï (que Dieu l'agrée !) descendit chez l'Imâm Mâlik (que Dieu l'agrée !) et celui-ci versa lui-même de l'eau sur les mains de son visiteur, en lui disant : « Que ce que tu me vois faire ne te surprenne point ; car, c'est un devoir obligatoire pour celui qui reçoit de prendre lui-même soin de son hôte. » Vers :

Basîṭ. — « Sers les mets que tu offres et donne-les de bon cœur à « manger ; insiste auprès de celui qui refuse et remercie celui qui accepte ;
« Garde-toi de ce faux point d'honneur des Samaritains qui consiste à « éprouver un sentiment de honte à donner peu, car on n'est pas toujours en « mesure de déployer une grande magnificence. »

C'est faire preuve d'avarice que d'inviter une personne qui s'en excuse, sans insister auprès d'elle et de se considérer comme affranchi d'une lourde charge par le seul fait qu'elle a décliné l'invitation. — Comme on demandait à un certain avare en quoi consistait le dénouement heureux d'une situation difficile, il répondit que c'était [comme par exemple] lorsqu'un hôte s'excuse [d'accepter l'invitation qu'on lui fait], en donnant pour raison qu'il jeûne. — C'est encore faire preuve d'avarice que d'être dans l'admiration de ses mets, d'en vanter les sauces et de souhaiter qu'ils restent intacts ; c'est aussi faire preuve d'avarice que de faire apporter les plats et d'ordonner, dès que les invités les ont vus, d'en distraire ce qu'il y a de meilleur et de plus appétissant pour l'estomac, sous prétexte que l'on attend chez soi, le lendemain matin, des amis qui doivent arriver.

On raconte qu'un hôte demanda à être reçu par un certain avare qui avait devant lui un plat dans lequel se trouvait du miel d'abeilles ; l'avare enleva d'abord le pain, puis, il allait faire enlever le miel, lorsque l'hôte entra avant qu'il ait pu y réussir. Notre avare, s'imaginant que son hôte ne mangerait point le miel sans pain, lui dit : « Penses-tu qu'on puisse manger du miel sans pain ? » — « Parfaitement ! » lui répondit ce dernier qui

se mit à manger le miel cuillerée par cuillerée. — « Modère-toi, ô mon frère, lui observa l'avare, ce miel va te mettre le feu au cœur. » — « Oui, c'est juste, mais au tien [et non au mien] ! lui riposta son hôte.

On rapporte qu'un individu a raconté le fait suivant : « Me trouvant un jour pressé par la faim, je dis : Je vais aller à la maison d'un tel pour dîner chez lui. En effet, je me rendis à la porte de sa demeure et, y ayant rencontré son valet, je lui demandai où était son maître. — « Par Dieu ! me répondit-il, je ne te dirai où il est que si tu me donnes un morceau de pain. » A ces mots, je m'en revins en courant. »

C'est encore une preuve d'avarice que d'offrir peu de chose et de le faire en des termes pompeux.

On raconte qu'un avare ayant prié avec instance un de ses amis [de venir dîner chez lui] lui fit servir du pain et du fromage, en lui disant : « Ne fais point fi de ce fromage, car il coûte trois dirhems la livre. » — « Je vais faire, lui répondit son hôte, qu'il ne te reviendra pas à plus d'un dirhem et demi. » — « Et comment cela ? » — « Je mangerai une bouchée avec du fromage et une autre sans fromage ».

Quelle différence entre ces individus et celui qui a dit :

Sarî'a. — « Que ne pars-tu, me dit-elle, pour chercher fortune ? —
« Mais alors, lui objectai-je, qui recevra l'hôte attardé, venant frapper la
« nuit à ma porte ?

« Eh quoi ! reprit-elle, aurais-tu donc quelque chose à lui offrir ? » —
« Certainement ! répliquai-je, tout ce que peut humainement offrir un hom-
« me dénué de tout. »

« Ah ! j'en atteste Dieu ! que de nuits j'ai donné à manger à mon hôte,
« sans rien manger moi-même !

« O ma chère, la richesse consiste dans la générosité du cœur ; la richesse
« ne consiste point dans l'argent et les écus. »

Un certain avare a dit :

Ṭawîl. — « Il vint, le ventre vide, frapper la nuit à notre porte et
« nous demander à l'héberger. Ah ! il se faisait de nous, à ce sujet, de bien
« fausses idées ;

« En effet, toute la nuit jusqu'au jour, l'un de nous ne cessa de l'invecti-
« ver, de déblatérer contre le parasitisme des hôtes et de le rosser. »

Ciel! quelle différence entre les sentiments professés par ce dernier et le précédent!

Des convenances que les hôtes ont à observer. — Il est bienséant, pour un hôte, de complaire, en certaines choses, à celui qui le reçoit, comme par exemple, d'accepter à manger et de ne point prétexter qu'on n'a pas faim ; de manger, au contraire, autant que son estomac le lui permet. On raconte à ce sujet, qu'un hôte se présenta à un certain Arabe qui le conduisit chez lui et lui servit à manger. — « Je n'ai pas faim, lui dit l'hôte : je n'ai seulement besoin que d'un gîte pour y passer la nuit. » — « Si c'est là ton seul but, lui observa l'Arabe, eh bien ! sois l'hôte d'un autre que moi, car je ne trouve pas bon que tu célèbres dans le monde entier, [mes sentiments hospitaliers] et, qu'alors que nous nous trouvons avoir affaire ensemble, tu m'insultes! » — Un certain négociant a raconté le fait suivant : « Abou-Ḥafṣ, Moḥammad, fils d'al-Qâsim, originaire de Karḳ, dit-il, me fit appeler pour que je lui montrasse des étoffes de mon commerce. Or, pendant que j'étais auprès de lui, voilà qu'on apporta des corbeilles de fruits. Je me levai pour me retirer de chez lui, mais, il m'interpella en me disant : « O un tel, que signifie de ta part cette manière commune d'agir! veuille bien rester. » En effet, je me rassis et, convaincu de son bon cœur, je me mis à manger une poire d'une bouchée et une pomme, d'une autre ; puis, on servit la table, et, comme j'avais faim, je fis un bon repas ; ensuite je me retirai. Le lendemain de ce jour, au moment où je m'en doutais le moins, voilà que je vis arriver le page de l'individu, avec un mot de sa part, dans lequel il me priait d'aller le trouver. [En arrivant chez lui], « O un tel, me dit-il, je suis un petit mangeur ; ma digestion s'opère lentement et, hier, j'ai été charmé de la manière dont tu as mangé : aussi, je désirerais que dorénavant tu ne manques jamais de venir chez moi. » En effet, rapporte le même narrateur, toutes les fois que je négligeais de me rendre chez lui, son page venait me relancer. Je recueillis donc de ces bonnes relations avec lui des avantages pécuniaires considérables et une grande considération.

Il est encore bienséant de la part d'un hôte de ne point s'enquérir, auprès du maître de céans, de quoi que ce soit ayant

trait aux affaires de la maison, à l'exception de la qiblah et de l'endroit où se trouvent les cabinets; il ne doit point jeter les yeux du côté du harem, ni décliner de s'asseoir à la place que le maître de la maison lui donne pour lui faire honneur, ni l'empêcher de lui laver les mains; il doit encore, lorsqu'il voit celui-ci se laisser aller à de certains mouvements, ne point y mettre obstacle; car, on lit, dans un certain recueil, qu'un individu, aux sentiments généreux, se montrait brutal et d'un mauvais caractère envers ses hôtes. Un homme d'esprit, ayant eu connaissance de la chose, s'écria: « Il m'est avéré que cette personne est d'une nature généreuse et je crois que le mauvais caractère dont il fait preuve n'est dû qu'à un manque de politesse de la part de ses hôtes; il faut que je m'introduise chez lui, en parasite, pour me rendre compte de ce qui en est réellement. En effet, rapporte-t-il, je me rendis chez lui, le saluai et il me dit: « Veux-tu être mon hôte? » — « Je le veux bien », lui répondis-je. Là-dessus, il marcha devant moi et me conduisit à la porte de sa maison dans laquelle il me pria d'entrer. J'entrai et il m'invita à m'asseoir à la place la plus honorable de son salon. Je m'assis à la place qu'il m'avait désignée et il me donna un coussin sur lequel je m'accoudai; puis, il sortit un jeu d'échecs et me demanda si je connaissais quelque peu ce jeu. Je lui répondis affirmativement et je fis avec lui une partie. Quand on servit à manger, il se mit à m'offrir les morceaux qu'il jugeait les meilleurs et moi de les manger. Quand nous eûmes fini, il fit apporter une cuvette et une aiguière et se mit en mesure de me verser lui-même de l'eau sur les mains, ce que je ne l'empêchai point de faire. Il voulut aller faire un tour de promenade avec moi, après qu'il m'eut fait apporter mes sandales, et je ne lui fis, à ce sujet, aucune objection. Au moment où il se disposait à rentrer, je lui dis: « O mon Seigneur, je t'en conjure au nom de Dieu, ne voudrais-tu point me délivrer d'une chose qui me tracasse l'esprit? » — « De quoi s'agit-il? » me demanda-t-il. — Je lui exposai alors ce qui en était. — « Par Dieu! s'écria-t-il, ce n'est que le manque de savoir vivre de la part de mes hôtes qui me contraint à en agir de la sorte. Comment! un hôte arrive chez moi; je le prie de s'asseoir à la place d'honneur et il refuse; je lui fais servir à manger et je lui offre moi-même les morceaux les plus délicats et il les repousse; je veux

lui verser de l'eau sur les mains, au moment de se les laver et il jure par un serment irrévocable que jamais il n'y consentira ; je veux le reconduire jusqu'à la porte et il ne me le laisse point faire ; alors, je me dis en moi-même : Comment ! on ne pourrait même pas commander chez soi, et là-dessus, j'injurie mon hôte et l'envoie au diable ; que dis-je, je le rosse. » Un certain poète a exprimé ainsi cette pensée :

Sari'a.— « Il ne sied point à l'hôte, s'il est homme sérieux et d'un « caractère aimable, de se mettre en opposition [avec celui qui le reçoit] ;

« Car, l'homme chez lui doit commander, soit qu'il lui plaise d'être juste « ou injuste. »

Il y a des choses qui sont répréhensibles chez les hôtes, entre autres, de manger beaucoup et à l'excès, à moins qu'il ne s'agisse d'un bédouin ; car, il est dans les habitudes de ces derniers de se conduire comme des gloutons, comme, par exemple, l'individu qui apporte avec lui une sacoche, doublée de toile cirée, dans laquelle il verse le contenu des plats, les sauces, les ragoûts et autres choses ; il est encore malséant qu'une personne se fasse accompagner de son petit garçon et lui apprenne à pleurer, au moment où on se lève de table, afin de recevoir quelque chose que l'on donne pour le contenter.

Il y a encore une foule de vilenies que l'on commet, sous le rapport du manger, et qui sont des actes des plus répréhensibles ; de ce nombre est [la conduite que tiennent] le motaśâwif (l'épieur), le 'addâd (le compteur), le ġorâf (le goulu), le raśśâf (le gourmet), le naffâḍ (le secoueur), le qarrâḍ (le rongeur), le bahhât (le ravi), le lattât (le comprimeur), le 'awwâm (le nageur), le qassâm (le partageur), le moḳallil (celui qui se cure les dents), le mozabbid (l'écumeur), le morannik (l'humecteur), le moraśśiś (l'éclabousseur), le mofattiś (le fureteur), le monaśśif (l'essuyeur), le molabbib (le faiseur de miettes), le ṣabbâġ (le teinturier), le naffâḳ (le souffleur), le ḥâmi (l'accapareur), le moġannih (le joueur de coudes), le śiṭrangi (le joueur d'échecs), le mohandis (l'ordonnateur), le motamanni (le faiseur de souhaits) et le faḍouli (l'indiscret).

L'épieur (motaśâwif) est l'individu qui ne sachant maîtriser sa faim, avant que le repas ne soit entièrement préparé, ne fait que

regarder du côté de la porte, se figurant que tout ce qui arrive, ce sont les mets que l'on apporte ;

Le compteur (ʿaddâd) est celui qui s'absorbe à compter les plats, en fait l'énumération sur ses doigts, les désigne de la main et va jusqu'à perdre sa dignité ;

Le goulu (ǵorâf) est celui qui pose ses bouchées sur le bord du plat, les promène jusques sur l'autre côté, en faisant main basse sur tout ce qu'il rencontre ;

Le gourmet (raśśâf) est celui qui met les morceaux dans sa bouche, les déguste en faisant claquer, au moment où il les ingurgite, sa langue contre le palais, avec un bruit qui n'échappe point aux convives, et se délecte de ce qu'il mange ;

Le secoueur (naffâḍ) est celui qui, après avoir porté la bouchée à sa bouche, se secoue les doigts dans le plat ;

Le rongeur (qarrâd) est celui qui grignote la bouchée du bout de ses dents, en enlève le dessus, puis la remet dans le plat ;

L'étonné (bahhât) est celui qui regarde, d'un air étonné, les convives dans le blanc des yeux, au point de leur faire perdre contenance, et qui enlève la viande qui se trouve devant eux ;

Le comprimeur (lattât) est celui qui comprime fortement, avec le bout des doigts, la bouchée, avant de la porter dans le plat ;

Le nageur (ʿawwâm) est celui qui tend les deux bras, à droite et à gauche, pour s'emparer des plats ;

Le partageur (qassâm) est celui qui mange la moitié de la bouchée et remet l'autre moitié qui reste, de sa bouche dans le plat ;

Le cureur de dents (moḳallil) est celui qui se cure les dents avec ses ongles ;

L'écumeur (mozabbid) est celui qui emporte avec lui les mets [du repas] ;

L'humecteur (moranniḳ) est celui qui laisse longtemps tremper ses bouchées dans les ragoûts et n'avale la première que lorsque la seconde est bien imbibée ;

L'éclabousseur (moraśśiś) est celui qui découpe les poulets, au moment où on s'y attend le moins, et en éclabousse ses voisins de table ;

Le fureteur (mofattiś) est celui qui farfouille dans la viande, avec ses doigts ;

L'essuyeur (monaššit) est celui qui essuie la graisse qu'il a aux doigts sur ses bouchées et les avale ensuite :

Le faiseur de miettes (molabbib) est celui qui remplit les mets de mie de pain ;

Le teinturier (ṣabbâġ) est celui qui verse les mets d'un plat dans un autre pour les faire refroidir ;

Le souffleur (naffâḳ) est celui qui souffle sur les mets :

L'accapareur (ḥâmi) est celui qui accapare les plats devant lui et empêche ses compagnons de table d'en manger ;

Le joueur de coudes (moġammiḥ) est celui qui joue des coudes contre ses voisins de table, pour se faire la place plus large et ne point être gêné pour manger ;

Le joueur d'échecs (šiṭranġi) est celui qui enlève un plat et en met un autre à sa place ;

L'ordonnateur (mohandis) est celui qui dit à la personne qui sert les plats : « Place celui-ci là, cet autre, ici,» afin d'avoir devant lui les mets qui lui conviennent ;

Le faiseur de souhaits (motamanni) est celui qui dit : « Que je serais heureux si je n'avais avec moi personne qui mangeât ! »

L'indiscret (faḍouli) est celui qui dit au maître de la maison, quand le repas est fini : « S'il te reste quelque chose dans la marmite, tu ferais bien de le donner à manger au pauvre monde, car il y en a, parmi eux, qui n'ont point mangé.»

Il y a des hôtes qui ne se plaisent à causer qu'au moment où [le repas étant terminé] on se lave les mains, de sorte que le serviteur, l'aiguière à la main, demeure posté devant eux pendant que les autres sont à l'attendre. Il y en a d'autres qui se lavent les mains, dans une seule eau, avec de la potasse, et, alors que la crasse et la saleté y surnagent, s'en servent pour se rincer la bouche ; il y a encore ceux qui, en entrant dans une maison, commencent d'abord par en examiner la distribution et se mettent à dire : « Il aurait mieux valu que la porte du salon fût ici ; que la salle à manger fût là » ; qui, après avoir critiqué la disposition des lieux, s'occupent de l'arrangement du salon, changent les fruits d'un endroit à l'autre et qui, bien que la faim les harcèle, demandent à être dispensés de manger et ne se préoccupent nullement des autres invités et de la faim qui les presse. Il y a également ceux qui sortent et qui, passant chez les amis de celui qui a donné le repas, se montrent peinés de voir qu'ils

n'y ont pas été invités, se disent désolés d'avoir remarqué qu'ils ne s'y trouvaient point et leur tiennent des propos malveillants contre l'indélicatesse de leur ami. On racontait qu'un chanteur qui, cependant, n'avait pas un grand talent, ne chômait jamais une seule nuit et l'unique raison en était que, lorsqu'on lui demandait où il était allé, il répondait : « J'ai été quelque part »; quand on lui demandait où il avait mangé, il répondait : « J'ai mangé dans mon ventre » ; où il avait bu : « Dans ma bouche », répliquait-il. Il y en a d'autres encore qui, entendant le maître de la maison dire au domestique : « Va acheter telle et telle chose », s'écrient : « [Non], je t'en conjure au nom du Dieu Grand »! ou encore, se liant par le triple serment irrévocable du divorce, disent : « Je t'en prie, commande-lui de ne rien acheter, car je n'y toucherais point! » mettant ainsi le maître de la maison dans l'embarras et le couvrant de confusion, s'il n'a rien chez lui de prêt sous la main; ah ! je serais curieux de connaître, puisqu'il ne mange point, pour quelle raison il est venu! Il y en a qui, voyant le maître de céans dire à son ami quelque chose à l'oreille, s'exclament, alors que le maître de la maison ne voudrait point le leur faire savoir : « Que vient de dire notre seigneur à notre ami? » Il y en a d'autres qui pressent le maître de céans de faire servir à manger, se plaignent qu'ils ont faim et s'imaginent, en agissant ainsi, faire preuve d'un caractère gai et d'un bon naturel ; on peut faire cela chez soi, mais, non dans les maisons des autres ; il y a encore ceux qui disent à la personne qui les reçoit : « Qui va nous chanter? » et qui, informés par ce dernier que ce sera telle personne, s'écrient : « Tu n'as pas eu la main heureuse : pourquoi n'as-tu pas fait venir plutôt un tel? » ceux qui posent au maître de céans cette question indiscrète : « Quelle est ta force sur la bagatelle? » et qui, devant la réponse de ce dernier qu'il se fait vieux, que ses forces l'abandonnent, qu'il n'a plus la même ardeur, ou bien qu'il n'est plus bon à grand'chose, s'écrient : « Oh ! moi, par Dieu ! plus les années s'accumulent sur ma tête, plus je deviens ardent, plus je me sens porté de ce côté là » et parlent assez haut pour se faire entendre de la maîtresse de la maison ; ceux qui se plaignent de la situation de leur intérieur domestique, parlent de l'argent qu'ils dépensent pour l'entretien de leur famille, du coût de leurs vêtements, des nombreux cadeaux et gracieusetés dont ils la comblent, du carac-

tère acariâtre et de la susceptibilité auxquels ils sont en butte de la part de leur épouse, afin que la maîtresse de la maison se regarde comme malheureuse, en comparaison de la manière dont elle, au contraire, est traitée par son mari, ce qui est cause, bien des fois, que la femme se sépare de son époux.

Il y a encore ceux qui prennent des airs de grandeur, s'admirent dans leurs vêtements, se complaisent dans leurs parfums, et qui, entendant chanter, tombent en extase, font éclater leur joie, remuent la tête, se dressent debout et se balancent, afin que les gens de la société puissent voir qu'ils ont une élégante tournure et qu'ils sont pleins de grâce dans leurs mouvements; qui s'imaginent, dans leur for intérieur, être hommes à inspirer des passions et qu'ils ne vont pas tarder à recevoir un billet doux de la part de la maîtresse de céans; ceux à qui l'on propose de jouer aux échecs et qui refusent pour se livrer à des jérémiades et se lancer dans les cancans; ceux qui donnent des ordres aux domestiques du maître de la maison, s'érigent en censeurs de ses enfants et s'imaginent leur donner une leçon; ceux qui répondent au maître de céans les invitant à dîner : « Je n'accepterai que tout autant que mon camarade sera de la partie »; ceux qui entendant un pauvre mendier à la porte lui font l'aumône avec ce qui appartient au maître de la maison, sans y être autorisés par lui, ou qui disent au mendiant : « Que Dieu t'assiste! »; ceux qui invitent du monde chez une personne qui donne un festin, sans avoir l'autorisation de cette dernière et, par cette façon d'agir, lui imposent cette politesse; il y a une foule de gens qui tombent dans ce travers.

Nous demandons au Dieu Très-Haut de nous diriger dans la droite voie, de nous préserver, dans sa bonté et sa générosité, des entraînements de notre nature; car, Il est le Dieu Bon, Généreux, Compatissant, Miséricordieux; il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le Haut, le Grand! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut!

CHAPITRE XXXVI.

De la clémence, de la mansuétude et du pardon des offenses; de la répression de la colère; des excuses; de l'acceptation des excuses; des réprimandes et autres sujets de ce genre.

— —

Le Dieu Très-Haut (qu'Il soit honoré et glorifié!) a recommandé à son Prophète le pardon et la clémence dans ces paroles où Il dit (que son Nom soit exalté!) (Q. XV, 85) : « Par conséquent, [ô Moḥammad] pardonne [ton peuple] d'un beau pardon », ce qui signifie, dit-on, pardonne de bonne grâce, sans [faire entendre de] récriminations. — Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. VII, 198) « Sois indulgent, ordonne ce qui est juste et détourne-toi des ignorants. » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. III, 128) « Ceux qui maîtrisent leur colère et pardonnent aux hommes [qui les ont offensés] : certes, Dieu aime ceux qui agissent avec bonté. » — Le Dieu Très-Haut a dit aussi : (Q. XLII, 41) « Ceux qui supportent [les injures] patiemment et pardonnent; ce sont là assurément [de leur part] des actes d'une sage résolution. »

On rapporte, sur l'autorité d'Ânas, fils de Mâlik, (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Je vis des palais qui dominaient le Paradis; ô Gabriel, demandai-je, pour qui sont ces palais? » — « Ils sont, me répondit-il, pour ceux qui maîtrisent leur colère et pardonnent aux hommes [qui les offensent.]» — Quand l'Apôtre de Dieu, rapporte Moʿâḏ, fils de Ǧabal, (que Dieu l'agrée!) m'envoya dans le Yaman, il me dit : « Gabriel n'a cessé de me recommander d'être clément et, si ce n'était la connaissance que j'ai de Dieu, je croirais qu'il m'a recommandé d'abandonner tout châtiment corporel. »

Al-Ḥasan, fils d'Abou-l-Ḥasan, a dit : « Quand le jour de la résurrection sera venu, un héraut proclamera ces paroles : « Que

celui à qui Dieu doit une récompense se lève! » et il n'y aura que ceux qui auront pardonné aux hommes leurs offenses qui se lèveront, et le hérant récitera ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XLII, 38) « Celui qui a pardonné et s'est réconcilié [avec son ennemi], Dieu lui doit une récompense. » — ʿAli (puisse Dieu couvrir son visage de gloire!) a dit : « Les gens qui aiment le plus à pardonner sont ceux qui ont le plus d'autorité pour châtier. » — Al-Mâmoun (que Dieu lui fasse miséricorde!) aimait à pardonner et s'en donnait le plaisir. « J'aime tellement à pardonner, disait-il, que je crains de ne point en être récompensé là-haut. » « Si les gens qui commettent de mauvaises actions, disait-il encore, savaient le plaisir que j'éprouve à pardonner, ils en commettraient d'autres. » Il a dit aussi : « Si l'on savait combien j'aime à pardonner, on ne viendrait me trouver que dans un état de culpabilité. »

ʿAli (que Dieu couvre son visage de gloire!) a dit : « Viens-tu à triompher de ton ennemi, accorde-lui son pardon, en reconnaissance de ce que tu as eu le dessus sur lui. » Il a dit encore : (que le Dieu Très-Haut l'agrée!) : « Pardonnez aux gens de cœur leurs fautes, car nul d'entre eux ne trébuche, sans que sa main ne rencontre celle de Dieu pour le relever. » Il a dit aussi (que Dieu l'agrée!) : « La première compensation que reçoit l'homme indulgent pour sa mansuétude, c'est que les gens lui viennent en aide contre l'ignorant. » — Al-Mostanṣir a dit : « Le plaisir de pardonner est suivi de la satisfaction qu'on éprouve d'une bonne action accomplie; le plaisir de sévir est suivi du remords qu'engendre le regret [de la décision prise]. — Al-Moʿatazz a dit : « N'enlaidissez point la face du pardon par les réprimandes. » — « Ce n'est point, dit-on, pardonner une faute que de la reprocher. » Un homme disait à un autre auquel il faisait des reproches : « C'est bien toi à qui je m'adresse! » et cet autre de lui répondre : « Eh bien! moi, c'est toi à qui je tourne le dos! »

Al-Âḥnaf (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) était un homme fort indulgent et d'une grande mansuétude. « Personne, disait-il souvent, ne m'a jamais tracassé sans que je n'aie agi envers lui de l'une des trois façons suivantes : s'il m'était supérieur, je lui donnais à entendre que je reconnaissais sa supériorité; s'il était à ma hauteur, je lui faisais un accueil des plus empressés; s'il m'était inférieur, je me montrais envers lui plein

de condescendance. » Al-Aḥnaf était fort connu dans le monde pour la douceur de son caractère et c'est grâce à cette qualité qu'il devint le chef de sa tribu. Il se plaisait à dire qu'il avait trouvé dans sa tolérance plus d'appui que chez les hommes. Comme on lui demandait chez qui il avait puisé ces sentiments de douceur, il répondit que c'était chez Qaïs, fils d''Âṣim. « Nous discourions ensemble, disait-il, sur la douceur de caractère, de la même manière que les docteurs discourent sur la théologie. » Je me trouvais un jour chez lui, au moment où on lui conduisit un frère consanguin qui lui avait tué son fils. Comme on le lui amenait, les mains liées derrière le dos, il s'écria : « Vous avez effrayé mon frère ; détachez-le et allez porter à la mère de mon fils l'indemnité pécuniaire représentant le prix de son sang, car elle ne fait point partie de notre tribu ; puis, il s'exclama en ces vers :

Basîṭ. — « Je dis à mon âme pour la faire se résigner et se consoler :
« C'est l'une de mes deux mains qui, sans le vouloir, est la cause du
« malheur qui me frappe :

« Chacune d'elles me compense la perte de l'autre ; quand je les dé-
« nomme, l'un est mon frère et l'autre est mon fils (1). »

C'est le propre, dit-on, d'un cœur généreux de pardonner, quand il le peut et, quand il voit commettre une faute, d'y jeter un voile. — Il n'est point dans la nature des hommes généreux de se mettre facilement en colère et de se venger. Celui qui se venge, dit-on, apaise sa colère et se fait justice lui-même ; aussi n'a-t-il droit à aucune reconnaissance et la louange de son nom n'est-elle point célébrée parmi les hommes. — L'autorité suprême, disent les Arabes, est incompatible avec la vengeance. — Ce qui sied à l'homme intelligent, quand le Dieu Très-Haut lui en donne la faculté, c'est de faire que punir ne soit pas le trait caractéristique de sa nature ; cependant, s'il ne peut faire différemment que de sévir et que ce soit de toute nécessité, qu'il fasse preuve, dans la répression, d'une grande modération, à moins

(1) L'[illegible] du Mostaṭraf ne donne point le nom de celui qui relate cette anecdote.

que la faute ne tombe sous le coup d'une des peines corporelles prévues par le Dieu Très-Haut.

Al-Manṣour dit à un inculpé qui ne pouvait trouver d'excuse à son méfait : « D'où vient chez toi cette attitude embarrassée, alors que je te connais si disert et si beau parleur ? » — « O Prince des croyants, lui répondit l'individu, ce n'est point ici le moment de faire de l'esprit, mais bien le moment de se montrer repentant, et c'est faire acte de repentir que d'être contrit et atterré. » Al-Manṣour fut pris de pitié pour lui et lui pardonna.

On fit à al-Manṣour de mauvais rapports contre un individu appartenant à la famille d'al-Àśtar an-Naḳa'ï. On lui rapporta qu'il sympathisait avec les descendants d''Ali et qu'il prenait parti pour eux. Al-Manṣour le fit venir et, quand l'individu se trouva devant ce prince, il s'écria : « O Prince des croyants, ma faute est plus grande que ta vindicte », et l'individu de réciter ce distique :

Ṭawîl. — « Regarde-moi, ainsi que je l'ai avoué, comme un scélérat, « comme un coquin, mais [accorde-moi] un généreux pardon, afin que le « mérite t'en revienne :

« Si je ne suis point digne de ta clémence, en raison du méfait que j'ai « commis, du moins tu es assez généreux pour me l'accorder. »

Al-Manṣour, en effet, lui pardonna et lui fit donner, de plus, un présent.

On amena à al-Mâmoun un homme qui s'était rendu coupable d'un délit. — « C'est toi, lui dit ce prince, qui a commis tel et tel méfait ! » — « Oui, ô Prince des croyants, lui répondit l'individu, je suis bien celui qui s'est laissé aller à des excès à son détriment et qui a mis sa confiance en ta clémence. » En effet, al-Mâmoun lui pardonna et le fit relâcher.

On amena à al-Hadi un individu [qui faisait partie] des compagnons d''Abd-Allah, fils de Mâlik; ce kalife lui reprocha amèrement une faute. « O Prince des croyants, lui dit cet individu, avouer, ce serait me reconnaître coupable d'une faute que je n'ai pas commise et faire peser sur moi un délit dont je suis innocent ; nier, ce serait te démentir; aussi, répondrai-je [par ce vers du poète] :

Ṭawîl. — « Si, pour assouvir ta vengeance, tu es sévère dans tes

« châtiments, de même, quand tu pardonnes, garde-toi d'être parcimo-
« nieux dans tes récompenses. »

« Que tu aies tort ou raison, avec quel esprit tu plaides ta cause ! s'écria al-Hadi; que ta langue est affilée et ton cœur ferme ! » Cependant, ce prince lui pardonna et lui rendit la liberté.

'Amr, fils d'al-'Âṣ, (que Dieu l'agrée !) monta un jour une mule grise qui lui appartenait et, étant venu à passer devant un groupe de personnes, l'une d'elles s'écria : « Celui qui ira au-devant de l'Emir et lui demandera qui il a pour mère recevra dix mille dirhems. » — « Je m'en charge, moi », dit l'un des individus. En effet, notre homme s'avança, saisit les rênes de la mule d''Âmr et dit : « Que Dieu protège l'Emir ! Comment se fait-il que toi qui possèdes les plus beaux chevaux, tu aies pris pour monture une mule à la robe gris cendré ? » — « Je ne me dégoûte de ma monture, lui répondit l'Emir, que lorsqu'elle m'en dégoûte elle-même : de même que je ne me dégoûte d'un compagnon que lorsqu'il m'en dégoûte lui-même. » — « Que Dieu protège l'Emir ! reprit l'individu : pour ce qui est d'al-'Âṣ, nous l'avons connu ; nous savions quelle était sa noble origine ; mais, toi, quelle est ta mère ? » — « [Pour avoir ce renseignement] tu ne pouvais pas mieux t'adresser, lui dit 'Amr ; j'ai eu pour mère an-Nâbiġah, fille d'Ḥarmalah, fils d''Ozzah, que les lances des Arabes firent captive. On la conduisit au marché d''Okâẓ où elle fut vendue et achetée par 'Abd-Allah, fils de Ǵod'ân, qui la donna à al-'Âṣ, fils de Wâïl : elle conçut et mit au monde un héros. S'il a été convenu qu'on te donnerait une somme, retourne la recevoir et lâche la bride de ma mule. » On rapporte que la mère d' 'Amr menait, chez 'Abd-Allah, fils de Ǵod'ân, une vie dépravée ; que, dans l'intervalle de deux menstrues, elle se donna à Abou-Lahb, à Omaiyah, fils de Ḳalaf, à Abou-Sofiân, fils de Ḥarb, et à Al-'Âṣ, fils de Wâïl, et qu'elle conçut 'Amr. Comme chacun d'eux en réclamait la paternité, la mère fut chargée de se prononcer sur la question et elle l'attribua à al-'Âṣ, parce que c'était ce dernier qui pourvoyait à ses dépenses ; on disait, cependant, qu'il ressemblait d'une manière frappante à Abou-Sofiân.

Al-Wâṯiq ressemblait à al-Mâmoun, sous le rapport des qualités du cœur et de la douceur de caractère. On l'appelait al-Mâmoun le petit. On rapporte que la fille de Marwân, fils de Moḥammad,

s'étant présentée à lui s'écria : « Que le salut soit sur toi ! ô Prince des croyants ! » — « Je ne suis point le Prince des croyants », lui fit observer al-Wâṯiq. — « Eh bien ! reprit la fille de Marwân, que le salut soit sur toi ! ô Emir. » — « Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! » lui répondit-il. — « Que votre justice s'étende largement sur nous ! » poursuivit-elle. — « Oui, quand il ne restera plus un seul de vous sur la surface du globe ! car, vous avez combattu 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée et couvre son visage de gloire !) et vous l'avez privé de ses droits : vous avez empoisonné al-Ḥasan (que Dieu lui soit propice !) et vous avez violé vos engagements envers lui : vous avez assassiné al-Ḥosaïn (que Dieu l'agrée !) et réduit sa famille à la captivité ; vous avez maudit du haut de vos chaires 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !) et frappé injustement de vos fouets 'Ali, fils d''Abd-Allah ; eh bien ! notre justice n'épargnera aucun de vous ! » — « Que ce soit alors votre clémence qui s'étende généreusement sur nous ! » — « Oh ! quant à cela, oui ! » s'écria al-Wâṯiq, et ce prince ordonna aussitôt qu'on rendit à la fille de Marwân ses biens et la combla de bienfaits.

Mo'âwiyah (que Dieu l'agrée !) était renommé pour sa douceur et, à ce propos, on cite de lui des actes remarquables et des traits mémorables. « Je serais désolé, disait-il souvent, qu'il se commît quelque part une sottise, sans que je n'étendisse sur elle mon indulgence, une faute, sans que je ne la couvrisse de mon pardon : qu'il se produisît un besoin, sans que je ne l'entourasse de ma générosité ! » Ce sont là des paroles qui dénotent les sentiments les plus élevés. Un individu lui ayant dit, un jour : « Que ton derrière ressemble à celui de ta mère ! » il répondit : « C'est ce qui, chez elle, plaisait le plus [à mon père] Abou-Sofiân. » — Mo'âwiyah écrivit à 'Oqaïl, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée !) pour s'excuser d'une affaire qui s'était passée entre eux, une lettre ainsi conçue : « De la part de Mo'âwiyah, fils d'Abou-Sofiân, à 'Oqaïl, fils d'Abou-Ṭâlib : or sus, ô enfants d''Abd-al-Moṭṭalib, oui ! j'en atteste Dieu ! vous alliez, à la haute descendance de Qoṣaï, la grandeur d'âme d''Abd-Manâf et l'honnêteté d'Hâšim : aussi, où donc trouver ailleurs ces sentiments magnanimes dont vos cœurs sont si profondément imbus, ces attraits dont vos intelligences sont si brillamment parées ! Par Dieu ! le Prince des

croyants déplore ce qui s'est passé et il ne fera jamais plus rien de semblable jusqu'à ce que la terre se referme sur lui! » Alors 'Oqaïl lui écrivit, en réponse, ce distique :

Wâfir. — « Tu as été de bonne foi et tu as exprimé des vérités ;
« seulement, je pense qu'il est bon que je ne te voie point et que tu ne me
« voies point ;
« Je ne dis jamais du mal de mon ami ; mais, je m'en écarte, s'il se
« montre dur à mon égard. »

Mo'âwiyah (que Dieu l'agrée!) monta aussitôt à cheval et, se rendant auprès de lui, le conjura, au nom de Dieu, de lui pardonner et l'amadoua jusqu'à ce qu'il l'eût fait revenir.

On raconte que, lorsque Mo'âwiyah se trouva investi du kalifat, que les affaires de son gouvernement furent en bonne voie, qu'il se fut concilié la sympathie des cœurs, que tout le monde eut reconnu son autorité et que la destinée immuable eut secondé ses efforts, il convoqua, une nuit, les principaux de ses compagnons, leur rappela les combats des journées de Ṣiffîn et les personnages connus pour avoir été à la tête de cette épouvantable révolte. Tout le monde, bien portant et malade, prenait un puissant intérêt à la discussion ; enfin, la conversation tomba sur ceux qui s'étaient évertués à attiser contre eux, d'une manière effrénée, le feu de la guerre. Une femme, racontaient-ils, appartenant aux habitants d'al-Koufah et portant le nom d'az-Zarqâ, fille d''Adi, se tenait bravement sur le front de bataille des deux armées et criait d'une voix retentissante : « O compagnons d''Ali! » et elle de leur tenir un langage mordant comme un glaive acéré et de les exciter par des paroles qui eussent fait le poltron se porter hardiment au combat, le fuyard revenir à la charge, le partisan de la paix se prononcer pour la guerre, le fugitif se lancer en avant, et l'homme tremblant de tous ses membres reprendre courage. — « Qui de vous, leur dit Mo'âwiyah (que Dieu l'agrée!), a conservé, dans sa mémoire, les paroles de cette femme? » — « Tout le monde se les rappelle, » répondirent-ils. — « Et que me conseillez-vous de faire contre cette femme? » — « Nous te conseillons de la mettre à mort, car elle l'a bien mérité. » — « Le conseil que vous me donnez là, leur dit Mo'âwiyah (que Dieu l'agrée!), est détestable et l'avis que vous avez émis est une infamie ; serait-il convenable qu'on dise partout

de moi, qu'après être sorti victorieux de la lutte, alors que mon autorité est sans conteste, j'ai mis à mort une femme dont la seule faute est d'être restée fidèle à son maître; je serais, dans ce cas, un misérable; non, par Dieu! je ne tiendrai jamais une pareille conduite!» Là-dessus, il manda son secrétaire qui écrivit, à son chargé d'affaires à al-Koufah, une lettre ainsi conçue: «Envoie-moi az-Zarqâ, fille d' ʿAdi, en la faisant accompagner d'un certain nombre de personnes de sa famille et d'une escorte de sa tribu et en ayant soin de la pourvoir de tapis moëlleux et d'une monture confortable.» Le chargé d'affaires, ayant reçu cette lettre, se rendit à cheval chez az-Zarqâ et lui en donna lecture. Lorsqu'elle eut connaissance du contenu de cette lettre, az-Zarqâ s'écria: «Je ne suis pas femme à me soustraire à l'obéissance.» En effet, le chargé d'affaires la fit monter dans un palanquin dont il garnit l'intérieur de soie ouatée, puis lui donna pour l'accompagner une magnifique escorte. Quand elle arriva chez Moʿâwiyah, ce prince lui dit: «Sois la bienvenue, la bien accueillie! quelle agréable visite que celle que je reçois à cette heure! comment vas-tu, ô ma bonne mère, et comment as-tu effectué ton voyage?» — «Mon voyage s'est très bien passé», répondit-elle. — «Sais-tu pourquoi, lui demanda Moʿâwiyah, je t'ai envoyé chercher?» — «Il n'y a que le Dieu Très-Haut (que son Nom soit glorifié et sa Puissance exaltée!) qui puisse connaître le secret des destins.» — «N'est-ce point toi, reprit Moʿâwiyah, qui, montée sur un chameau rouge, dans la journée de Ṣiffîn, te tenais sur le front de bataille des deux armées, attisant, [par tes paroles], le feu de la guerre et exhortant à la lutte?» — «Oui, c'est bien moi!» — Et quel est le mobile qui te faisait agir de la sorte?» — «O Prince des croyants, répondit-elle, la tête est morte et la queue a été coupée; la fortune est changeante; celui qui réfléchit est prévoyant et un événement en engendre un autre après lui.» — «C'est parfaitement vrai! Te rappelles-tu tes paroles et ta mémoire a-t-elle conservé les propos que tu as tenus?» — «Non, j'en atteste Dieu!» — «Heureux le père qui t'a donné le jour! reprit Moʿâwiyah; eh bien! moi, je les ai entendues; tu criais: O valeureux guerriers! un flambeau ne brille point à la lumière du soleil; les étoiles ne brillent point à la clarté de la lune; le mulet ne saurait lutter de vitesse avec le noble coursier; le fer ne saurait être entamé que par le fer. Oui donc! qui nous demandera le

droit chemin, nous l'y dirigerons ; qui s'adressera à nous, nous le renseignerons. La vérité était à la poursuite d'une bête égarée et elle a fini par l'atteindre ! ô troupe des Mohâgirs et des Ânṣârs, de la fermeté ! Il me semble déjà voir que vous avez rétabli la concorde, que des paroles de justice ont éclaté au grand jour ; que la vérité a terrassé l'erreur, car l'ami de la vérité et le partisan du mensonge ne sauraient marcher de pair ; le croyant peut-il être mis au même niveau que l'impie ? non, ils ne sont point égaux ! chargez, chargez, le cœur ferme et l'âme inébranlable ! c'est l'heure, pour les femmes, de se teindre les mains de henné et, pour les hommes, de se teindre de sang : c'est avec de la fermeté qu'on arrive au meilleur résultat ; engagez le combat, sans lâcher pied ; c'est là une journée comme il ne s'en présentera plus ! » — « Ne sont-ce pas là, ô Zarqâ, les propres paroles avec lesquelles tu stimulais mes adversaires à la lutte ? » — « Oui, répondit-elle, cela s'est passé ainsi. » — « Tu as donc été, lui observa Moʿâwiyah, l'associée d'ʿAli dans tout le sang qu'il a versé. » — Puisse Dieu, ô Prince des croyants, lui répondit-elle, embellir encore tes traits charmants et t'accorder une vie longue et prospère ! c'est à un prince magnanime tel que toi que l'on souhaite du bien et c'est avec lui que l'on aime à se trouver en société. » — « Ce qui est arrivé t'a donc fait plaisir ? » lui demanda Moʿâwiyah. — « Oui, par Dieu ! répondit-elle, ton langage m'a charmée et je me plais à le reconnaître. » — « Par Dieu, lui dit Moʿâwiyah, j'admire encore plus votre fidélité envers lui, après sa mort, que l'affection dont vous l'entouriez de son vivant ! expose-moi tes besoins, ils seront satisfaits. » — « O Prince des croyants, dit-elle, je me suis juré à moi-même de ne jamais rien demander à personne, après la mort d'ʿAli. » — « Des gens qui te connaissent m'avaient conseillé de te mettre à mort. » — « Honte à ces conseillers, s'écria-t-elle, honte que tu eusses partagée, si tu avais suivi leurs conseils ! » — Je ne l'ai pas fait ; au contraire, nous te pardonnons ; nous te ferons du bien et nous aurons pour toi de la considération. » — « O Prince des croyants, dit-elle, c'est là un acte de générosité de ta part ; il n'y a qu'un prince aussi magnanime que toi qui puisse, alors qu'il est tout puissant, se montrer clément, pardonner à ceux qui l'ont offensé et donner, sans qu'on le lui demande ! » En effet, Moʿâwiyah donna à cette femme un habillement, de l'argent et lui assigna, en fief,

une terre dont les produits lui rapportaient un revenu annuel de dix mille dirhems ; puis, il la renvoya dans son pays saine et sauve et écrivit au gouverneur d'al-Koufah pour la lui recommander, elle et sa famille.

ʿAbd-Allah, fils d'az-Zobaïr, (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction !) possédait une terre dans laquelle des esclaves à lui travaillaient et cette terre était contiguë à une autre appartenant à Moʿâwiyah, où des esclaves travaillaient aussi. Les esclaves de Moʿâwiyah ayant pénétré dans la terre d'ʿAbd-Allah, fils d'az-Zobaïr, celui-ci écrivit à Moʿâwiyah une lettre dans laquelle il lui disait, après les compliments d'usage : « O Moʿâwiyah, en vérité, tes esclaves sont entrés dans ma terre ; veuille bien le leur défendre ; sinon, nous aurons maille à partir ensemble, salut ! » — Moʿâwiyah ayant reçu cette lettre et l'ayant lue la passa à son fils Yazîd. Lorsque celui-ci en eut pris connaissance, Moʿâwiyah lui dit : « O mon fils, qu'en penses-tu ? » — « Je pense, lui répondit Yazîd, que tu devrais envoyer, pour t'apporter sa tête, une armée dont l'avant-garde arriverait chez lui, alors que les dernières colonnes seraient encore chez toi. » — « Non, ô mon fils, il vaut mieux agir différemment. » Ce disant, il prit une feuille de papier et y écrivit, en réponse à la lettre d'ʿAbd-Allah, fils d'az-Zobaïr, après les salutations d'usage, ce qui suit : « J'ai pris connaissance de la lettre du fils du disciple bien-aimé de l'Apôtre de Dieu et ce qui lui a déplu m'a déplu aussi ; à côté de ses bonnes grâces, le monde entier est bien peu de chose à mes yeux ; je me démets, en ta faveur, de ma propriété ; annexe-la donc à la tienne, avec tout ce qu'elle contient d'esclaves et de bestiaux ; adieu ! » ʿAbd-Allah, fils d'az-Zobaïr, (que Dieu les agrée tous deux !) ayant pris connaissance de la lettre de Moʿâviyah lui écrivit, en réponse, ce qui suit : « J'ai lu la lettre du Prince des croyants ; puisse Dieu lui accorder une longue existence et ne jamais le priver de cet esprit de sagesse qui l'a élevé, parmi les Qoraïchites, à ce si haut degré de gloire ; salut ! » Moʿâviyah ayant reçu cette lettre et l'ayant lue la passa à son fils Yazîd dont le visage, à sa lecture, devint radieux et s'illumina. « O mon fils, lui dit alors le père, qui pardonne commande ; qui est indulgent grandit ; qui use de clémence se concilie la sympathie des cœurs ; quand tu

seras aux prises avec quelques maladies de ce genre, guéris-les par de semblables remèdes. »

Quand l'éléphant arriva à Damas (1), tout le monde courut pour le voir et Moʿâwiyah monta dans un endroit élevé pour le regarder passer. Or, pendant qu'il était là, soudain, il aperçut, dans une des chambres de son palais, un homme en compagnie d'une femme de son harem. Il vint à cette chambre, frappa à la porte et il fallut bien qu'on l'ouvrît. En apercevant l'individu, Moʿâwiyah lui dit : « Eh quoi ! malheureux que tu es ! ici même dans mon palais, alors que tu es sous mon aile protectrice et sous ma dépendance, tu oses violer le respect qui m'est dû ! Qu'est-ce qui t'a poussé à commettre une pareille action ? » L'individu, tout ahuri, rapporte le narrateur, lui répondit : « C'est l'indulgence de ton caractère qui m'y a conduit. » — « Si je te pardonne, lui dit Moʿâwiyah, tu jetteras un voile sur le scandale de cette femme, par égard pour moi, n'est-ce pas ? » — « Oui », répondit notre homme. En effet, Moʿâwiyah lui pardonna et le laissa aller son chemin. N'est-ce pas le comble de la mansuétude que de demander à un coupable de ne point ébruiter la faute qu'il a commise. Une pensée analogue est exprimée dans ce vers du poète :

Basîṭ. — « Si vous êtes malade, nous irons vous voir ; si vous com-« mettez une faute, nous irons vous trouver et vous en excuser. »

Ar-Rabîʿa, esclave affranchi du Kalife al-Manṣour, rapporte ce qui suit : « Je n'ai jamais vu, dit-il, un individu, au cœur mieux trempé, à l'âme plus ferme que celui que l'on dénonça à al-Manṣour, comme ayant chez lui des dépôts et de l'argent appartenant aux Banou-Omaiyah. Ce prince m'ordonna de le faire venir. Je le lui amenai et al-Manṣour lui dit : « On nous a parlé de dépôts et [de sommes] d'argent, appartenant aux Banou-Omaiyah, que tu aurais chez toi, veuille bien nous produire ces objets et nous les apporter, sans en rien dissimuler. » — « Ô Prince des croyants, lui dit l'individu, es-tu l'héritier des Banou-Omaiyah ? » — « Non, » lui répondit al-Manṣour. — « Es-tu l'exécuteur testamentaire de leurs biens et de leurs propriétés ? » — Je ne le suis

(1) Je n'ai trouvé, dans les auteurs arabes, aucun détail sur cette exhibition.

point non plus. » — « Mais alors, observa l'individu, à quel titre réclames-tu la remise des biens dont on me dit le dépositaire? » Là-dessus al-Manṣour baissa les yeux et réfléchit un instant; puis, relevant la tête : « Ce sont des biens, dit-il, que les Banou-Omaiyah ont extorqués aux Musulmans et comme par le fait je suis le fondé de pouvoir des Musulmans pour la défense de leurs intérêts, je veux reprendre aux Banou-Omaiyah ce qu'ils leur ont extorqué et le verser dans le trésor public. » — O Prince des croyants, reprit l'individu, il faudrait encore que tu produisisses une preuve indiscutable que ce que j'ai en mes mains appartenant aux Banou-Omaiyah provient de ce qu'ils ont dilapidé et extorqué; car, les Banou-Omaiyah, en dehors des biens des Musulmans, possédaient des fortunes personnelles. » Al-Manṣour demeura un instant les regards baissés; puis, relevant la tête : « O Rabi'a, me dit-il, je ne vois rien que de très juste dans ce que vient de me dire ce šaïḳ et il ne saurait équitablement être l'objet d'aucune poursuite; il ne nous reste plus qu'à l'absoudre du rapport qu'on a fait contre lui » — « As-tu quelque chose à nous demander? » dit alors al-Manṣour à l'individu. — « Oui, j'ai à te demander, ô Prince des croyants, à ce que tu me confrontes avec celui qui m'a dénoncé auprès de toi; car, par Dieu! par le Dieu qui est le seul et l'unique, je n'ai par devers moi, appartenant aux Banou-Omaiyah, ni argent, ni dépôt; seulement, quand je me suis trouvé en ta présence et que tu m'as posé les questions que tu m'as adressées, j'ai mûrement pesé, dans mon esprit, à la fois, le langage que je viens de tenir en ce moment et les paroles que j'ai exprimées tout d'abord et j'ai reconnu que cette manière d'agir était la plus propre à me tirer d'affaire et à me sauver. » — « O Rabi'a, dit al-Manṣour, mets-le en présence de celui qui l'a dénoncé. » En effet, je les mis en présence l'un de l'autre. Lorsque l'individu vit son dénonciateur, il s'écria : « Tiens, c'est mon domestique! comme il m'avait dérobé trois mille dinars, il s'est enfui de chez moi et, craignant que je ne le fisse rechercher, il est allé faire un faux rapport contre moi au Prince des croyants. » Al-Manṣour, rapporte le narrateur, prenant un air sévère fit peur au page qui avoua, en effet, qu'il était le valet de l'individu; qu'il lui avait réellement soustrait la somme en question et qu'il avait fait contre lui un faux rapport dans la crainte de tomber en ses mains. « Je te prie, ô šaïḳ, dit al-Manṣour, de lui

pardonner.» — «Je lui pardonne, dit l'individu; de plus, je l'affranchis, lui laisse les trois mille dinars qu'il m'a pris et lui fais cadeau de trois mille autres que je m'en vais lui compter.» — «Il n'y a rien au dessus de la conduite que tu viens de tenir,» lui observa al-Manṣour. — «Si fait! ô Prince des croyants, reprit l'individu, tout cela est bien peu de chose, en comparaison des paroles que tu m'as adressées et du pardon que tu m'as octroyé», et, ce disant, il se retira. Al-Manṣour, rapporte ar-Rabîʿa, demeura émerveillé de la conduite de cet homme et, toutes les fois qu'il en parlait, il s'écriait: «Je n'ai jamais connu, ô Rabîʿa, une personne comme ce śaïḳ!»

Ḥomaïd aṭ-Ṭousy ayant encouru la colère d'ar-Raśîd, ce prince fit apporter le tapis à exécution et le sabre. Ḥomaïd s'étant mis à pleurer, le kalife lui demanda ce qui le faisait pleurer. «Par Dieu! ô Prince des croyants, lui répondit Ḥomaïd, ce n'est point la mort qui m'effraie, car, la mort est inéluctable; seulement je pleure de douleur d'être obligé de quitter ce monde en laissant le Prince des croyants courroucé contre moi.» Cette réponse fit sourire le kalife qui lui pardonna et dit: «L'homme généreux, quand on cherche à le séduire, se laisse circonvenir.»

Ziyâd ayant donné l'ordre de couper le cou à un individu, celui-ci s'écria: «O Emir, j'ai droit à une considération de ta part!» — «Et quelle est cette considération?» — «C'est que mon père, à al-Basrah, est ton protégé.» — «Et qui est ton père!» — «J'ai oublié, ô mon maître, même mon propre nom; à plus forte raison celui de mon père m'échappe.» A cette réponse, Ziyâd ramena la manche de sa robe sur sa bouche et, éclatant de rire, lui pardonna.

Al-Ḥaǵǵâǵ ayant donné l'ordre de mettre à mort un individu, celui-ci s'écria: «Au nom de Celui devant Lequel tu comparaîtras bientôt dans une posture plus humble que celle où je me tiens à cette heure, devant toi, je te conjure de me pardonner!» En effet, al-Ḥaǵǵâǵ lui pardonna. — Lorsque al-Ḥaǵǵâǵ eut fait couper le cou aux partisans d'al-Âśʿaṯ, il se présenta un individu de la famille des Banou-Tamîm qui s'écria: «Par Dieu, ô Ḥaǵǵâǵ, assurément, si nous autres, nous sommes tombés dans des fautes répréhensibles, toi, d'un autre côté, tu ne te distingues point par ta clémence.» — «Peste soit de ces charognes-là! s'écria là-dessus al-Ḥaǵǵâǵ; il n'y a donc pas eu, parmi eux,

d'autres personnes qui aient su aussi bien parler que celui-là! » Cependant, l'Emir pardonna à cet homme et le laissa aller son chemin.

Ibrâhîm, fils d'al-Mahdi, disait souvent : « Par Dieu! al-Mâmoun ne m'a point pardonné, en vue de se concilier les bonnes grâces du Dieu Très-Haut, ni en considération de ma proche parenté avec lui; non pas certes! mais bien parce qu'il tenait marché ouvert au pardon et qu'il redoutait qu'en me mettant à mort, ce marché ne se désachalandât. »

Comme on demandait à al-Faḍl en quoi consistait la véritable noblesse de race, il répondit qu'elle consistait à pardonner les fautes de son prochain.

On lit, dans un certain livre révélé, que c'est se prolonger l'existence que de pardonner souvent. Cette sentence est basée sur ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XIII, 18) « Mais ce qui est utile aux hommes reste sur la terre. »

Yazid, fils de Maziad, a dit : « Ar-Raśid m'ayant envoyé chercher, pendant la nuit, j'en fus rempli d'effroi.» — « Tu es, me dit ar-Raśid, la personne qui a dit : « Je suis le pilier de l'Empire; je suis son bras vengeur; je suis le coupeur des cous de ses scélérats! » Misérable que tu es! quel pilier, quel bras vengeur peux-tu donc être ? » — « O Prince des croyants, répondis-je, je n'ai pas dit cela, mais voici ce que j'ai dit : Je suis le serviteur de l'Empire et son bras vengeur! » A cette réponse, ar-Raśid baissa la tête : l'expression de sa colère se dissipa peu à peu de dessus sa figure; puis, il se mit à rire. « Ce qui vaut encore mieux que cela, observai-je, c'est ce vers de ma composition :

Basîṭ. — « Le Kalifat de Dieu est solidement implanté chez Hâroun « et ses descendants jusqu'au jour où retentira la trompette du jugement « dernier. »

« O Faḍl, s'écria là-dessus ar-Raśid, fais-lui compter, avant que le jour ne paraisse, deux cent mille dirhems. »

Moṣʿab, fils d'az-Zobaïr, ayant donné l'ordre de mettre à mort un individu, celui-ci s'écria : « Quel désagrément pour moi d'avoir, au jour de la résurrection, à affronter tes traits si charmants, ta figure si rayonnante d'éclat, d'avoir à me cramponner à ton cou et être obligé de dire : « Voyons! ô mon Dieu, demande à Moṣʿab, pourquoi il m'a fait mettre à mort? » Là-dessus, Moṣʿab

donna l'ordre de le relâcher et, lorsque l'individu se trouva en liberté, il s'écria : « Complète la grâce que tu viens de me faire en m'accordant la vie, en me donnant les moyens de vivre dans l'aisance. » — « Je donne l'ordre, lui dit Moṣʿab, qu'on te compte cent mille dirhems. » Là-dessus, l'individu de s'exclamer :

Ṭawîl. — « C'est moi qui ai commis cette mauvaise action, mais « ta clémence est sans bornes ; si on ne commettait point de faute, on ne « saurait point ce que c'est que la clémence. »

ʿAbd-al-Malik, fils de Marwân, s'étant mis en colère contre un individu, s'écria : J'en atteste le ciel, si Dieu me faisait lui mettre la main dessus, je ne manquerais point de lui faire ceci et cela ! » Cependant, cet individu ayant été amené devant lui, Raǵâ, fils de Ḥaïwah, lui dit : « O Prince des croyants, Dieu a réalisé ton souhait ; fais, à ton tour, ce que Dieu souhaite. » En effet, ʿAbd-al-Malik pardonna à cet homme et lui fit, de plus, donner un cadeau.

Al-Ḥasan a dit : « Le plus beau manteau dont l'homme puisse se vêtir, c'est la mansuétude ; car, j'en atteste Dieu ! la mansuétude est sur soi un manteau plus beau que l'éclat de la beauté ! » Abou-Tammâm a dit dans le même sens :

Ṭawîl. — « Sa grande douceur de caractère le rend charmant ; si sa « bonté était ton apanage, je ne mettrais point en doute qu'elle ne fût pour « toi un [superbe] manteau. »

On dit communément : « Le sage demeure indemne [de blessures morales] ; le sot [en] est ensanglanté. »

Moḥammad, fils d'ʿAǵlân, a dit : « Il n'y a rien qui soit plus redoutable pour le Diable qu'un savant doué d'une grande douceur de caractère : parle-t-il, il parle en connaissance de cause ; se tait-il, c'est la sagesse qui retient sa langue ; son silence, dit le Diable, a plus de force que ses paroles. » Vers :

Ṭawîl. — « Si tu cherches à avoir un naturel différent de celui que « la nature t'a donné, ton caractère ne t'obéira point. »

On attribue à ʿAli, fils d'al-Ḥosaïn, (puisse Dieu accorder au père et au fils des marques de sa satisfaction !) ces paroles : « Se mettre en colère est l'action qui expose le plus une créature

au courroux de Dieu. » On lit, dans le Pentateuque : « Songe à moi, quand tu seras en colère et je songerai à toi quand je serai en courroux ; je ne te refuserai point, en effet, ma bénédiction comme dans les cas où je la refuse (1) ; t'opprime-t-on, résigne-toi et contente-toi de mon appui, car mon appui vaut mieux pour toi que celui que tu peux te donner toi-même. » — Ibn-'Awn, quand il était en colère contre quelqu'un, lui disait : « Que Dieu te bénisse ! » — Il possédait une chamelle bonne laitière que son valet frappa et à laquelle il fit sortir un œil de son orbite. « Si jamais Ibn-'Awn se met en colère, observa-t-on, ce sera bien aujourd'hui ; mais non, il dit tout simplement à son valet : « Que Dieu te pardonne ! »

Un individu ayant demandé à l'Apôtre de Dieu quelle était la chose la plus funeste, ce dernier lui répondit : « C'est la colère de Dieu ? » — « Et qu'est-ce qui me préservera de la colère de Dieu ? » reprit l'individu. — « C'est de ne point te mettre en colère toi-même, » répondit le Prophète. — Il y a un adage qui dit : « Qui obéit à la colère se barre l'accès du but qu'il se propose. » — Abou-l-'Atâhiyah a dit :

Tawîl. — « En fait d'ennemis, après les avoir bien étudiés, je n'en « ai pas connu de plus redoutable pour la raison de l'homme que la colère. »

Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée !) a dit : « Le fort n'est point celui qui terrasse son adversaire ; le fort est celui qui sait se maîtriser, quand il est en colère. » — Ibn-Mas'aoud, (que Dieu l'agrée!), a dit : « Il suffit à l'homme pour qu'il soit en faute qu'on lui dise de craindre Dieu et qu'il se mette en colère et réponde : « Occupez-vous de ce qui vous regarde ! » — 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, (puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction !) écrivit à l'un de ses gouverneurs en ces termes : « Ne gronde personne, quand tu seras en colère ; es-tu irrité contre un individu, mets-le en prison ; puis, quand ta colère aura passé, fais-l'en sortir et, alors, réprimande-le en proportion de la faute qu'il aura commise et ne dépasse point, comme punition, quinze coups de fouet. » — Comme on demandait à Ibn-al-Mobârak (que le

---

(1) J'adopte la leçon donnée par le texte lithographié de l'ouvrage qui diffère du texte imprimé.

Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) de résumer en quelques mots ce que c'était que la bonté de caractère, il répondit qu'elle consistait à ne point se mettre en colère.

Al-Moʿatamir, fils de Solaïmân, a dit : « Il y avait, parmi les personnes qui ont vécu avant vous, un individu qui avait l'habitude de se fâcher et de se mettre dans des colères violentes. Cet individu rédigea trois notes et remit chacune d'elles à une personne différente. A la première de ces personnes, il dit : « Quand tu me verras bien en colère, viens à moi et remets-moi ta note »; à la seconde, il dit : « Quand tu verras que la colère m'a un peu passé, tu me remettras la tienne », et, enfin, à la troisième, il dit : « Quand tu verras que la colère m'a totalement passé, ce sera ton tour de me remettre ta note. » Or, voici ce que portait la première de ces notes : « Contiens-toi ! car, que peut-il donc y avoir de commun entre toi et cette colère ? tu n'es point une divinité ; tu n'es qu'une pauvre créature humaine ; se peut-il qu'une partie de toi-même en dévore une autre ? » Sur la seconde, il y avait : « Aie pitié de ceux qui sont sur terre, Celui qui est dans le ciel aura pitié de toi ! » et, enfin, la troisième contenait ces mots : « Porte les serviteurs de Dieu vers le Livre de Dieu, car il n'y a que ce Livre qui vous rendra meilleurs. » On rapporte que cette personne était Ânouśirwân.

Ce qui plaisait le plus à aś-Śaʿbi, c'était ce vers :

Ramal. — « Ce n'est point quand on se trouve content, mais bien « quand la colère gronde que la douceur de caractère se révèle. »

On rapporte, sur l'autorité de Moʿâḏ, fils de Ǧabal, qui le donnait sur la foi d'Ânas, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui maîtrise sa colère, alors que rien ne l'empêche d'y donner un libre cours, Dieu, au jour de la résurrection, le fera venir, par devant toutes les créatures, pour lui faire choisir n'importe quelle ḥouri il lui plaira, » — et suivant une autre version, — « Dieu le remplira de sécurité et d'assurance. »

Ibn-as-Sammâk rapporte qu'un valet, appartenant à une femme de la tribu de Qoraïch, ayant commis une faute, celle-ci prit un fouet et courut sur lui, mais, qu'au moment où elle allait l'atteindre, elle jeta le fouet, en s'écriant : « La crainte de Dieu n'a

jamais permis à personne d'assouvir sa colère ! » — Abou-Ḏarr demanda à son valet pourquoi il avait laissé aller les moutons sur le foin des chevaux et celui-ci répondit que c'était dans le but de le faire mettre en colère. — « A cette colère que tu as voulu susciter, lui dit Abou-Ḏarr, je ne saurais manquer de joindre une récompense ; tu es libre en l'honneur du Dieu Très-Haut. »

Une famille de Juifs ayant demandé audience à l'Apôtre de Dieu et celui-ci la leur ayant accordée, ils se mirent à dire : « Mort à toi, ô Moḥammad ! (as-sâm 'alaïka, expression qui a, à peu près, la même consonnance que la formule de politesse : as-salâm 'alaïka, que le salut soit sur toi !). Là-dessus, 'Âïšah (que Dieu l'agrée !) s'écria : « Plutôt mort à vous et malédiction sur vous autres ! » — « O 'Âïšah, observa alors le Prophète, Dieu aime qu'on soit bon en toutes circonstances. » — « Tu n'as donc point entendu l'expression dont ils se sont servis ? » — « Si fait ! mais, je leur ai répondu qu'il en soit de même pour vous ! »

Un Arabe, du nom de Ḥamzah, qui s'était rendu coupable d'un vol, en appela, pour être jugé, à 'Abd-al-Malik, fils de Marwân ; mais, ayant été convaincu de ce dont on l'accusait, ce prince avait résolu de lui faire couper la main, lorsque notre Arabe lui écrivit de sa prison ce distique :

Ṭawîl.— « Ma main, ô Prince des croyants, je la mets sous la sau-
« vegarde de ta clémence, pour la préserver d'une mutilation qui la désho-
« norerait ;
« Il n'y a plus rien de bon à espérer en ce monde — et les gens sont mé-
« chants, — lorsque la main gauche a été séparée de la main droite. »

'Abd-al-Malik, rapporte le narrateur, se refusa, cependant, à ne point la lui faire couper. Alors la mère de Ḥamzah vint le trouver et lui dit : « O Prince des croyants, c'est mon fils, mon gagne-pain et tout ce qui me reste. » — « C'est un triste gagne-pain que tu as là ! lui dit 'Abd-al-Malik, et la punition est une de celles ordonnées par le Dieu Très-Haut. » — « O Prince des croyants, reprit la mère, considère le crime de mon fils comme une de tes fautes dont tu demandes à Dieu le pardon. » — « Remettez-lui son fils, » s'écria là-dessus 'Abd-al-Malik, et, en effet, il laissa ce dernier aller son chemin. Vers :

Wâfir.— « Si ta douceur de caractère a assez peu de consistance pour
« en exclure ton ennemi et que la froideur d'un ami te laisse indifférent,

« Tu n'es point, dans ce cas, un homme vraiment clément et indulgent, et « un frère ne saurait sérieusement compter sur ta fidélité;

« Quand ton camarade fait un faux pas, si tu es de ceux qui n'ont pour « lui aucune bienveillance, tu finiras par ne plus avoir d'amis;

« Si tu fais un nouvel ami, parce que l'ancien ne te plaît plus,

« Tu ne sais point [ce qui arrivera]; il peut se faire que, cherchant à éviter « le sable brûlant, tu te précipites dans une fournaise;

« Que de gens, en effet, croyant s'engager sur une route sûre, y ont ren- « contré ce que l'on redoute sur les chemins. »

Un individu adressant des insultes à un autre celui-ci lui dit : « O mon brave! fais que tes insultes envers nous n'excèdent point toute mesure et laissent une porte ouverte à la réconciliation; quand j'étais petit, je dédaignais les insultes des hommes; devenu grand, je n'y répondrai jamais. En vérité, je n'opposerai à celui qui offense Dieu, en m'injuriant, de mesure plus efficace que celle de me montrer à son égard obéissant envers Dieu [c'est-à-dire, en me conformant au précepte de Dieu qui veut qu'on se montre clément envers ses ennemis].

On raconte sur Ǵa'far aṣ-Ṣâdiq, le trait suivant : Un de ses pages, posté devant lui, lui versait de l'eau sur les mains, lorsque l'aiguière, lui échappant, tomba dans la cuvette et éclaboussa de son eau la figure de ce prince. Ǵa'far le regarda d'un air courroucé, mais le page s'écria : « O mon maître! (Q. III, 128) [il y a] ceux qui maîtrisent leur colère. » — « Ma colère, je l'ai maîtrisée. » — « [Il y a] ceux qui pardonnent aux gens [qui les ont offensés]. » — « Je t'ai pardonné. » — « Certes Dieu aime ceux qui font du bien. » — « Retire-toi, tu es libre, en l'honneur du Dieu Très-Haut. »

On dit que lorsque Naṣr, fils de Manî'a, comparut devant le Kalife qui avait déjà donné l'ordre qu'on lui coupât le cou, il s'écria : « O Prince des croyants, daigne écouter l'apologue que je vais te raconter. » — « Parle », lui dit le Kalife. Là-dessus Naṣr de réciter ces vers :

Kâmil. — « On affirme que le sacre rencontra un jour un moineau « des champs que le destin avait poussé sur son passage.

« Le moineau, sous l'aile du sacre qui planait pour fondre sur lui, se mit « à lui dire :

« Pour un être comme toi, je n'arriverais pas même à former une bouchée « et, si on me faisait rôtir, je serais, je te l'assure, un bien pauvre morceau!

« Alors le sacre, dans sa fierté, dédaigna une proie qui se faisait si petite
« et le moineau s'échappa. »

Cet apologue, rapporte le narrateur, fit que le Kalife lui pardonna et qu'il lui rendit sa liberté.

Le poète a dit :

Basîṭ. — « Reconnais ta faute, puis sollicites-en auprès d'eux le par-
« don : car, c'est se rendre doublement coupable que de nier une faute que
« l'on a commise. »

Un autre poète a dit encore :

Ragaz. — « Il mérite qu'on lui pardonne, l'homme qui avoue sa
« faute et se repent du préjudice qu'il a commis et du mal qu'il a fait,
« Conformément à ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. VIII, 39) « Dis, à
« ceux qui se montrent mécréants, que, s'ils mettent fin [à leur opposition
« envers toi], ce qui est déjà passé leur sera pardonné. »

Un autre poète a dit [dans le même sens] :

Basîṭ. — « Lorsque je songe aux bienfaits dont tu m'as comblé,
« malgré l'indignité de mes actions, de mes fautes, de mes offenses,
« Peu s'en faut que je ne me donne la mort ; mais, aussitôt, ce que je
« sais me rappelle que tu es pétri de clémence. »

On raconte qu' 'Omar (que Dieu l'agrée !) ayant rencontré un homme ivre voulut l'arrêter pour lui administrer une correction, mais, comme l'individu l'injuriait, il y renonça. — « O Prince des croyants, lui observa-t-on, c'est parce qu'il t'a insulté que tu l'as laissé tranquille. » — « Loin de là ! répondit-il ; je ne l'ai laissé tranquille que parce qu'il m'avait mis en colère : si je l'avais châtié, c'est que j'aurais pris le dessus sur moi-même, car je n'aime pas frapper un Musulman, sous l'influence de la colère. »

Al-Manṣour, furieux contre un de ses secrétaires, donna l'ordre de lui couper le cou ; mais, celui-ci de s'exclamer en ce vers :

Wâfir. — « Nous sommes les secrétaires et, si nous nous conduisons
« mal, fais-nous grâce en considération de ceux qui se conduisent bien. »

En effet, al-Manṣour lui pardonna, le traita avec bienveillance et le laissa aller.

Ar-Rašîd, ayant demandé à un Arabe de quelle manière Hišâm,

fils d'ʿOrwah, s'était élevé, parmi eux, à la haute situation à laquelle il était parvenu, celui-ci lui répondit : « Il y est arrivé par son indulgence envers nos sottises, sa clémence envers nos méfaits et sa douceur envers nos malheureux ; avait-il donné, il ne le reprochait point ; s'était-il mis en colère, il n'en conservait point rancune ; il avait le cœur ouvert, la main généreuse, la langue affilée. » Ar-Rašîd, désignant alors du regard un chien de chasse qui se trouvait à ses pieds, s'écria : « Par Dieu ! si toutes ces qualités étaient réunies chez ce chien, elles lui donneraient assurément le droit de commander ! »

Comme on disait à Maʿn, fils de Zâïdah, que la répression des fautes était du devoir d'un chef, il observa qu'il n'était point de cet avis ; que la meilleure conduite à suivre était, au contraire, de pardonner à ceux qui, ayant commis des fautes capitales, manquaient d'intercesseurs et ne trouvaient point de protecteurs.

Maḥmoud al-Warrâq a dit :

Ṭawîl. — « Je m'impose, comme un devoir, de pardonner à toutes « les personnes qui ont commis des fautes, quelque capitales que paraissent « ces fautes à mes yeux.

« On ne peut classer les hommes que dans l'une de ces trois catégories : « supérieurs, inférieurs et égaux ;

« Celui qui est mon supérieur, je reconnais son autorité : je remplis envers lui mes devoirs, et c'est une obligation que de remplir ses devoirs ;

« Celui qui est mon inférieur me tient-il un langage déplacé, je me garde « bien de lui répondre, dussé-je même encourir le blâme du censeur ;

« Quant à celui qui est mon égal, fait-il un faux pas, commet-il une « erreur, je suis envers lui de la plus grande indulgence ; certes l'homme « bien né juge toujours avec bonté. »

Al-Âḥnaf, fils de Qaïs, dit à son fils : « O mon cher fils, quand tu te proposes de te lier avec quelqu'un par des liens fraternels, excite auparavant sa colère : si, alors, il se montre juste envers toi, [c'est très bien !], sinon évite-le. »

Le poète a dit :

Ṭawîl. — Si tu te proposes de faire un choix tout particulier d'un « ami, pour que, dans la suite, tu ne sois point réduit à t'en écarter, quand « tu le rencontreras, excite [préalablement] sa colère ;

« Si, pendant qu'il est en état de brouille avec toi, il se montre équitable, « [rien de mieux] sinon tu en as fait l'épreuve, évite-le. »

Il y a un proverbe arabe qui dit : « Sois débonnaire, tu commanderas. »

Le poète a dit encore :

Basîṭ. — « Il y a des hommes qui, tout éminents qu'ils sont, quelle « que soit la haute considération dont ils jouissent auprès de quelques-uns, « n'arrivent à la gloire qu'après avoir été en butte au mépris ;

« On les vilipende, mais vous voyez leurs traits demeurer radieux ; ils « pardonnent, non d'un cœur qui a été humilié mais d'un cœur aux senti- « ments magnanimes. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Que de sottises n'avons-nous pas écartées par l'influence « de notre douceur de caractère, sottises que, si nous avions voulu, nous « aurions pu repousser par une conduite irréfléchie [en usant de repré- « sailles]. »

« Gardez-vous, disait al-Âḥnaf, de la manière de voir des imbéciles. » — « Et quelle est la manière de voir des imbéciles? » lui demanda-t-on. — « C'est, répondit-il, de considérer le pardon et la clémence comme une honte. » — Un individu dit à Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée!) : « Je vais assurément t'adresser une injure que tu emporteras jusque dans le tombeau. » — « Ce sera, lui riposta Abou-Bikr, une injure que tu emporteras toi-même, par Dieu! dans le tombeau et non pas moi! »

On rapporte qu'al-Âḥnaf fut insulté par un individu avec lequel il faisait, sur un chemin, route ensemble. Lorsqu'il fut arrivé près de sa demeure, al-Âḥnaf s'arrêta et lui dit : « O mon brave, si tu as encore quelques invectives à m'adresser, dépêche-toi de les proférer ici, car je craindrais que les hommes de la tribu ne t'entendissent et qu'ils ne te fissent un mauvais parti ; nous n'aimons point, en effet, qu'on vienne nous prêter main-forte. »

Loqmân disait à son fils : « O mon fils, il y a trois choses dont on ne peut se rendre compte que par trois autres : l'homme, au caractère doux, ne se reconnaît que lorsqu'il est en colère, le brave, que dans la mêlée, et le véritable frère, que quand on a besoin de lui. »

Un des plus beaux vers que l'on ait composés sur la douceur de caractère est celui de Ka'b, fils de Zohaïr :

Ṭawîl. — Si tu ne te gardes point de la sottise et des propos orduriers

« tu blesseras l'homme sensé [qui ne mérite pas un pareil traitement] ou « bien un sot [enhardi par ton langage] te blessera à son tour.»

Un autre poète a dit :

Kâmil.— « Si un vaurien, par sa sottise, te maltraite, fais-le succomber sous le poids de tes bienfaits et non point sous le poids de tes « récriminations. »

Un autre poète a dit encore :

Basîṭ. — « Dis ce que bon te semble, que ce soit vrai ou faux; « sourde demeurera ma douceur de caractère, bien que mon oreille ne « soit pas atteinte de surdité. »

Une certaine tradition rapporte qu'un Roi d'entre les Rois donna l'ordre qu'on lui préparât un festin auquel il invita plusieurs personnages de la cour. Quand la table fut dressée, le domestique entra, portant à la main un plat dans lequel se trouvaient des mets. En arrivant près du Roi, ce domestique, saisi d'une crainte respectueuse, fit un faux pas et une quantité de sauce étant tombée sur le bord des vêtements du Roi, celui-ci donna l'ordre de lui couper le cou. Quand le domestique vit que le Roi était bien décidé à faire exécuter son ordre, il saisit le plat et en versa tout le contenu sur la tête du Roi qui s'écria : « Misérable, que viens-tu de faire !» — «Grand Roi ! lui répondit le domestique, je n'ai agi de la sorte que pour conserver intacte ta bonne réputation et par dévouement à ta personne, afin qu'on ne dise point, quand on apprendra la faute pour laquelle tu me fais mettre à mort, que tu m'as tué pour une faute légère qui ne t'a causé aucun préjudice et que j'ai commise sans le vouloir, et qu'alors on ne t'accuse d'injustice et de méchanceté. Je me suis rendu coupable de cette énorme faute afin qu'on t'excuse de m'avoir tué et que tu sois ainsi exempt de blâme. » Le Roi tint les regards baissés pendant quelque temps, puis, levant la tête vers son domestique, il lui dit : « O toi dont l'action est indigne, mais dont les excuses sont admirables, nous te pardonnons ton détestable méfait et ta grande faute, en raison de l'excellence de tes arguments ; retire-toi donc, car tu es libre en l'honneur du Dieu Très-Haut. »

Sur le Prince des croyants al-Mâmoun dont tout le monde

s'accorde à reconnaître la profonde érudition et dont la clémence et la magnanimité de caractère étaient connues de l'Univers entier, on raconte le trait suivant : Lorsque son oncle paternel Ibrâhîm, fils d'al-Mahdi, se révolta contre lui et que les Abbassides l'eurent reconnu, à Bagdad, comme Kalife et se furent soustraits à l'obéissance d'al-Mâmoun, ce dernier se trouvait dans le Korasân. Dès qu'il apprit cette nouvelle, il partit pour l''Irâq et, quand il arriva à Bagdad, Ibrâhîm, fils d'al-Mahdi, se cacha et les Abbassides et les autres firent leur soumission à al-Mâmoun. Ce prince ne cessa de faire rechercher Ibrâhîm et finit par s'en emparer, au moment où, entouré de femmes, il avait la figure couverte d'un voile. Il fut d'abord incarcéré ; puis, al-Mâmoun le fit amener et comparaître devant lui. « Que le salut soit sur toi, ô Prince des croyants, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! », lui dit Ibrâhîm en arrivant. — « Que Dieu ne te bénisse point ! lui cria al-Mâmoun, et puisse-t-il ne point rapprocher ta demeure de la nôtre ! faut-il que Satan t'ait égaré pour que tu aies entretenu, en ton cœur, l'idée d'obtenir ce que l'imagination même ne saurait concevoir ! » — « Calme-toi, ô Prince des croyants, lui dit Ibrâhîm ; car celui qui a le droit légitime de se venger est le maître souverain de ses représailles ; or, la clémence s'accorde mieux avec la crainte de Dieu et tu as hérité, par ta parenté avec l'Apôtre de Dieu, de ses nobles sentiments et de ses principes de sagesse ; Dieu t'a élevé autant au dessus du coupable que le coupable est au dessous de toi ; si tu sévis, ce sera un effet de ta justice ; si tu pardonnes, ce sera un effet de ta bonté, et la bonté, ô Prince des croyants, sied mieux à ton caractère. » Là-dessus Ibrâhîm de réciter ces vers :

Mogtatt. — « Grande est ma faute envers toi, mais plus grande « encore est ta magnanimité !

« Sévis donc, c'est ton droit ; ou bien non, cette faute, dans ta clémence, « pardonne-la ;

« Si, par ma conduite, je ne me suis point montré un homme au noble « cœur, sois toi-même ce cœur aux sentiments élevés. »

En entendant ces paroles et ces vers proférés par son oncle, des larmes perlèrent dans les yeux d'al-Mâmoun et il s'écria : « Le repentir est une pénitence et la clémence du Dieu Très-Haut est plus grande que ce que l'on peut souhaiter, plus large que

ce que l'on peut espérer; cette clémence, il l'a rendue si chère à mon cœur que je crains de ne point en être récompensé ; trève aux récriminations aujourd'hui envers toi!» Ce disant, al-Mâmoun donna l'ordre qu'on défît à Ibrâhîm ses liens, qu'on le conduisît aux bains et qu'on fît cesser le désordre qui régnait dans sa toilette; il le revêtit, de plus, d'une pelisse d'honneur et lui rendit tous ses biens. Alors Ibrâhîm ému lui adressa ce distique :

Basîț. — « Tu m'as rendu mes biens et, de ces biens, tu ne t'es point « montré envers moi parcimonieux; en outre de me les avoir rendus, tu as « encore épargné mon sang;

« Si j'étais assez ingrat pour méconnaître la générosité dont tu as fait « preuve, je serais plus indigne que tu n'es généreux! »

'Abd-al-Malik, fils de Marwân, écrivit à al-Ḥaǵǵâǵ pour lui donner l'ordre de lui envoyer la tête d''Abbâd, fils d'Âslam, al-Bakri. — O Emir, lui dit 'Abbâd, je te conjure, au nom de Dieu, de ne point me mettre à mort, car, par Dieu! j'ai à ma charge vingt-quatre femmes qui n'ont que moi pour subvenir à leurs besoins. » Al-Ḥaǵǵâǵ eut compassion de ces femmes et les envoya chercher; une d'elles était belle comme la pleine lune. « Quel est ton degré de parenté avec 'Abbâd », lui demanda l'Emir. — « Je suis sa fille, répondit-elle; daigne, ô Ḥaǵǵâǵ, écouter ce que je vais te dire », et elle de s'exclamer en ces vers :

Tawîl. — « O Ḥaǵǵâǵ, ou bien tu nous feras la grâce de nous le « laisser, ou bien tu nous mettras à mort en même temps que lui !

« O Ḥaǵǵâǵ, ne jette point dans la désolation, en le tuant, vingt-quatre « personnes !

« O Ḥaǵǵâǵ, ne fais point que ses filles et ses tantes maternelles aient à « pleurer à jamais sa mort! »

Là-dessus, al-Ḥaǵǵâǵ fondit en larmes et eut pitié d''Abbâd. Il demanda et obtint du Prince des croyants 'Abd-al-Malik sa grâce et lui fit donner, de plus, un présent.

'Oyaïnah, fils de Ḥiṣn, vint trouver le fils de son frère al-Ḥorr, fils de Qaïs, qui était un des personnages qu''Omar (que Dieu l'agrée!) avait en affection, — or, les lecteurs du Qorân étaient les gens avec lesquels 'Omar faisait société et de qui il prenait conseil, qu'ils fussent d'un âge mûr ou encore adolescents,— et lui dit : « O mon neveu, tu jouis auprès de ce Prince

d'une certaine considération, veuille bien lui demander de me recevoir. » En effet, le neveu demanda à ʿOmar, pour son oncle, cette audience et le prince autorisa ce dernier à se présenter devant lui. ʿOyaïnah en entrant chez le kalife, l'apostropha en ces termes : Fi de toi, ô fils d'al-Ḳaṭṭâb ! car, j'en atteste Dieu, tu n'es point pour nous libéral et tu ne nous traites point avec équité ! » Devant ces paroles, ʿOmar fut tellement transporté de colère que l'idée lui vint de se ruer sur lui, mais al-Ḥorr lui dit : « O Prince des croyants, le Dieu Très-Haut et Très-Glorieux a dit à son Prophète : (Q. VII, 198) « Sois indulgent, ordonne le bien et évite les ignorants » et cet homme est au nombre des ignorants. » Or, par Dieu ! ʿOmar (que Dieu l'agrée !) ne transgressa point le verset du Qorân qu'al-Ḥorr venait de lui réciter ; car il s'en tenait strictement aux prescriptions du Livre du Dieu Très-Haut.

On raconte qu'un individu contrefit l'écriture d'al-Faḍl, fils de Rabîʿa, sur un mandat qui spécifiait que celui-ci le créditait de mille dinars. L'individu vint avec ce mandat auprès de l'intendant d'al-Faḍl et ce dernier en ayant pris connaissance ne douta point que ce ne fût l'écriture d'al-Faḍl. Il se mettait en mesure de lui peser les mille dinars lorsque, à ce moment même, al-Faḍl arriva pour l'entretenir d'une affaire sérieuse. Quand al-Faḍl fut assis, son homme d'affaires lui parla de notre individu et lui mit sous les yeux le bon dont il était porteur. Al-Faḍl l'examina ; puis, portant ses regards sur l'individu, le trouva presque mourant d'effroi et de honte. Al-Faḍl baissa la tête et dit à son intendant : « Sais-tu le motif qui m'amène, en ce moment, auprès de toi ? » — « Ma foi non ! » lui répondit ce dernier. — « Eh bien ! je suis venu, reprit al-Faḍl, pour t'inviter à te hâter de remettre à cet individu la somme qui est portée sur ce billet. » Là-dessus, l'intendant se mit aussitôt à peser l'argent et le remit à notre homme qui prit la somme, stupéfait de ce dénouement. Al-Faḍl, se tournant alors vers lui, lui dit : « Rassure-toi, va ton chemin et n'aie aucune crainte sur ta sécurité. » L'individu lui baisa les mains et lui dit : « Puisse Dieu te couvrir de son voile protecteur, et dans ce monde et dans l'autre, comme tu viens de le faire pour moi ! » puis, notre homme se retira en emportant l'argent.

Il convient à l'homme de prendre exemple sur ces généreuses natures, d'imiter ces admirables lignes de conduite et de se con-

former aux pratiques de notre Prophète; car, c'était l'homme, au caractère le plus doux, à la nature la plus généreuse, à l'âme la plus magnanime, le plus porté à la clémence et au pardon et la créature la plus bienfaisante pour combler les vœux des pauvres honteux qui s'adressaient à lui. Que Dieu répande ses bénédictions sur lui, sur sa Famille et sur tous ses Compagnons et leur accorde le salut! Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!

De ce que l'on cite ayant trait aux reproches. — On dit communément qu'il vaut mieux gronder que tenir rancune et qu'on ne doit adresser des réprimandes qu'à la suite d'une faute. Il y a des gens qui préconisent les remontrances et disent: «Les reproches sont les jardins de ceux qui aiment et une preuve de la constance de leur affection.»

Abou-l-Ḥasan, fils de Monqiḏ, a dit:

Basîṭ. — « Je le rudoie, mais mon cœur, s'il avait autorité sur mes « mains, ferait que, de dépit, il les attacherait à mon cou;
« C'est ma rudesse envers lui qui me rend furieux, ah! qu'il y a loin de « l'humilité de l'amour à la morgue de la colère! »

Il en est d'autres, au contraire, qui réprouvent les objurgations. Iyâs, fils de Mo'âwiyah, rapporte ce qui suit: « Je partis, dit-il, en voyage, accompagné d'un Arabe. Arrivé à une certaine aiguade, cet Arabe rencontra un de ses cousins germains. Après s'être embrassés, tous les deux se mirent à s'adresser l'un à l'autre des reproches. A côté d'eux, se trouvait un Šaïk de leur tribu qui leur dit: «Puissiez-vous jouir d'une vie heureuse! certes, les reproches engendrent la froideur, la froideur fait naître les querelles, les querelles suscitent l'inimitié et il n'y a rien de bon à espérer d'une chose dont le fruit est l'inimitié.» Le poète a dit:

Wâfir. — « Abstiens-toi de proférer des reproches; car que de fois « n'a-t-on pas vu éclater une guerre interminable dont les reproches étaient « la cause première. »

On dit que les reproches sont les effets d'un amour ardent, mais, cela n'est vrai qu'entre deux amants. Le poète a dit:

Ṭawîl. — « Les reproches que s'adressent deux amants, au sujet de

toutes choses vraies ou fausses, sont l'indice du vif amour qu'ils éprouvent l'un pour l'autre. »

Un individu écrivit ce qui suit à un ami pour le gourmander de ce qu'il ne se montrait plus le même envers lui :

Wâfir. — « Nous vous avons fait l'hommage d'un cœur qui nous était cher et, ce cœur, vous l'avez accueilli avec dédain ;
« Si nous l'avions gardé par devers nous, il fut assurément demeuré fort apprécié, mais toute chose offerte n'a pas de valeur. »

Un autre, gourmandant son ami, lui disait :

Ṭawîl. — « Lorsque j'allais te voir, tu me faisais asseoir à tes côtés et le contentement suintait de tous les pores de ta figure :
« Qui me rendra de nouveau cet œil de satisfaction avec lequel tu me regardais dans le temps passé ? »

Abou-l-Ḥasan, fils de Monqiḍ, a dit :

Kâmil. — « Pourquoi ton naturel, aux qualités si brillantes, s'est-il laissé troubler par les viles calomnies des méchantes langues, alors qu'il était semblable au vin pur et généreux ? »
« Pourquoi le miroir de ton intelligence, [si net] aux yeux de tes serviteurs, s'est-il rouillé, toi qui étais aussi pur qu'un diamant de la plus belle eau ? »

Un autre individu morigénait en ces termes un ami, à propos d'une lettre qu'il avait reçue de lui et dans laquelle il y avait des termes offensants à son égard :

Kâmil. — « Relis ta lettre et qu'elle te serve de leçon ; il me suffit d'en appeler à toi-même contre toi-même :
« De bons amis doivent-ils donc s'écrire de la sorte ? [est-il nécessaire que], dans leur correspondance, ils emploient des expressions malsonnantes.
« Quelle serait mon excuse, si je t'écrivais en des termes semblables ou si je te répondais en te faisant des reproches grossiers ?
« D'ailleurs, je craindrais de rompre l'amitié qui nous unit et que ma bienveillance envers toi ne fût regardée comme une faute de ma part. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Je constate que, lorsque tu avances une chose, je l'admets, tandis que toi, mes assertions, tu les repousses ;
« Cela ne vient que de ce que tu professes une mauvaise opinion sur des gens parfaitement loyaux et que tu regardes ton propre jugement comme excellent ;

« Dans ton orgueil, dans ton infatuation de toi-même, — et cela ne t'en « coûtera guère, — argue de ce vers du *Ḥamasah* (1) :

« Nous pouvons, nous, si nous le voulons, rejeter ce que les autres avan- « cent, mais, personne ne saurait mettre en doute ce que nous avons une « fois allégué. »

Moḥammad, fils d'al-Ḥasan, fils de Sahl, avait un ami qui, d'abord, s'était trouvé dans la gêne, mais qui, plus tard, ayant été investi d'une fonction publique, était devenu riche. Moḥammad alla le trouver, pour le saluer, mais comme il s'aperçut que son ami n'était plus le même à son égard, il lui écrivit ce distique :

Ṭawîl. — « Si la fortune t'a octroyé la richesse ; si actuellement « tu te trouves dans une opulente situation, alors que tu étais naguère dans « la misère,

« Eh bien! [sache que] la richesse à mis à nu chez toi des qualités peu « estimables que recouvraient les vêtements de la pauvreté. »

Un autre poète a dit dans le même sens :

Wâfir. — « J'ai demandé à Dieu que tu t'élevasses, que tu montasses « à la hauteur des astres [qui gravitent], dans les régions du firmament ;

« Mais, quand tu t'y fus élevé, tu t'es éloigné de moi, de sorte que les « vœux que j'ai faits en ta faveur ont tourné à mon désavantage. »

Ibn-ʿArâdah as-Saʿdi se trouvait dans le Ḳorâsân avec Salm, fils de Ziyâd, qui le comblait de prévenances, tandis que lui se montrait froid à son égard. Cependant Ibn-ʿArâdah finit par délaisser Salm tout à fait et se fit un autre ami, mais, bientôt, il en eut du regret et, revenant à Salm, il s'écria :

Ṭawîl. — « Je faisais des reproches à Salm, mais lorsque je l'ai eu « perdu et que je me fus lié avec d'autres gens, je fus désolé de l'avoir « délaissé ;

« Je revins à lui, après avoir fait l'expérience d'autres personnes ; ce fut « comme une guérison à la suite d'une longue maladie. »

Moslim, fils d'al-Walîd, a dit :

Wâfir. — « Si, dans mes relations, je me tiens à l'écart de ta per- « sonne, l'expérience des hommes ne tarde pas à me ramener auprès de « toi. »

---

(1) Voyez page 417.

Abou-l-Ḥasan al-Qâbisi a dit :

Ṭawîl. — « Si je morigène une personne, au point de la tracasser. « je ne fais pas autre chose que tracer, avec ma plume, des caractères sur « l'eau ;

« J'admets qu'à la suite de mes remontrances il s'amende, mais son affec- « tion, qui était chez lui naturelle, ne tournera-t-elle point en contrainte ? »

Abou-d-Dardâ (que Dieu lui soit propice !) a dit : « Il est moins dur de faire des remontrances à un ami que de le perdre. »

Quelle admirable pensée que celle qui, à propos des remontrances, a été exprimée dans ce vers :

Basîṭ. — « Entre certaines gens, les remontrances, c'est leur vie ; « c'est un stimulant, quand on se trouve embarrassé et incertain. »

Enfin, il n'y a rien de plus agréable que les reproches que deux amants s'adressent, ou rien de plus doux que la conversation que l'on échange entre hommes d'esprit. Mais le Dieu Très-Glorieux et Très-Grand sait le mieux ce qui en est. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

CHAPITRE XXXVII.

De la fidélité à la foi jurée; de l'observation des engagements et du respect des conventions.

Le guide le plus sûr sur lequel l'homme puisse compter, c'est le Livre du Dieu Très-Haut; celui qui s'y réfère est dirigé dans la droite voie; celui qui en suit les préceptes est conduit dans la bonne direction. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. v, 1) « O vrais croyants, remplissez vos engagements. » — Il a dit encore (que sa Gloire soit exaltée et son Nom sanctifié !) (Q. xiii, 20) : « Ceux qui remplissent fidèlement les engagements pris envers Dieu et ne violent point les conventions. » — Il a dit aussi, (que sa Grandeur soit proclamée et exaltée !) (Q. xvi, 93) : « Acquittez-vous fidèlement de votre pacte envers Dieu, alors que vous vous y êtes engagés; ne violez point les serments que vous avez solennellement ratifiés. » — Il a dit encore : (Q. xvii, 36) « Remplissez vos engagements, car, de la fidélité aux engagements il sera demandé compte. » Nombreux sont les versets qui ont trait à ce sujet, mais le plus important consiste dans ces paroles du Dieu Très-Haut (Q. lxi, 2) : « O vrais croyants, pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? il est des plus haïssables, aux yeux de Dieu, que vous disiez ce que vous ne faites pas. »

On lit, dans les deux recueils de traditions, dans celui d'al-Bokâri et dans celui de Moslim, sur la foi d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée!) que le Prophète de Dieu a dit : « Il y a trois signes qui caractérisent un hypocrite : s'il converse, il ment; s'il promet, il ne tient point ses engagements; si on se fie à lui, il trahit. »

La fidélité à la foi jurée est une des vertus des âmes nobles, des cœurs généreux et des natures d'élite; elle grandit, aux yeux

des gens, ceux qui en sont doués ; les personnes les plus méfiantes ont en eux pleine et entière confiance. — Il y a un adage qui dit : « La promesse est un visage dont l'accomplissement de la promesse constitue les attraits ; la promesse est un nuage dont la pluie constitue la réalisation. »

'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu lui soit propice !) a dit : « Toute chose a son point capital ; le point capital d'une bonne œuvre, c'est la promptitude de son exécution. » Un poète a dit :

Ṭawîl. — « Si tu as dit oui, au sujet de quelque chose, exécute-le ;
« car, le mot « oui » crée une dette obligatoire pour les âmes bien nées ;
« Autrement, dis « non » ; tu auras de cette manière le cœur tranquille et
« tu n'auras pas à craindre qu'on te dise que tu es un menteur. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Dieu (Q. II, 286) n'a imposé à personne aucune tâche au-
« dessus de ses forces et la main ne peut se montrer généreuse que de ce
« dont elle dispose ;
« Ne fais donc point de promesse sans la tenir et garde-toi d'agir contrai-
« rement à la parole donnée. »

Un Arabe a dit : « La promesse d'un homme généreux est de l'argent payé comptant et d'avance ; la promesse d'un homme vil est un argent dont le paiement est différé et la validité contestée. » — Un Arabe a encore dit : « Une défaite polie vaut mieux qu'une promesse longtemps différée. » — Baššâr, ayant fait l'éloge de Ḳâlid, fils de Barmak, celui-ci donna l'ordre de lui compter vingt mille dirhems. Comme on tardait à lui payer cette somme, Baššâr dit à son conducteur : « Poste-moi dans un endroit par où Ḳâlid doit passer. » En effet, le conducteur l'y posta et, Ḳâlid étant venu à passer, Baššâr saisit les rênes de sa mule et se mit à réciter ce distique :

Ṭawîl. — « Un jour, grâce à toi, un nuage est venu nous couvrir
« de son ombre ; un éclair en a jailli, mais les ondées s'en sont fait
« attendre ;
« Le nuage ne s'est point résolu en pluie bienfaisante et déçu a été l'es-
« poir de celui qui se flattait d'en bénéficier ; ses eaux fécondantes ne sont
« point tombées et ne sont point venues étancher la soif de celui qui les
« attendait pour se désaltérer. »

« Ne bouge point d'ici, lui observa Ḳâlid, avant que, de ce nuage, tu aies ressenti les effets. »

Ṣâliḥ, le Laḳmite, a dit :

Tawîl. — « Les calamités seraient-elles réunies que la pire d'entre « elles serait l'avarice et pires encore que l'avarice sont les promesses dont « l'exécution se trouve trop longtemps différée ;

« Quelle triste chose qu'une promesse qui est mensongère ! quelle triste » chose qu'une promesse qui n'est point suivie d'effet ! »

Al-Hoḏali, ayant perdu une concubine, al-Manṣour chargea ar-Rabîʿa d'aller lui en exprimer ses sentiments de condoléance et de lui porter ce message : « Le Prince des croyants va t'envoyer une jeune esclave superbe, bien élevée et jolie, qui te consolera de celle que tu as perdue ; il a, de plus, donné l'ordre de te faire parvenir, en même temps que cette esclave, un ameublement, des vêtements et un présent. » Al-Hoḏali attendit la réalisation de la promesse du Prince des croyants, mais al-Manṣour l'avait oubliée. Cependant, ce prince fit le pèlerinage de la Mekke, accompagné d'al-Hoḏali, et, se trouvant à Médine, il dit à celui-ci : « Je voudrais bien, cette nuit, faire un tour en ville ; trouve-moi quelqu'un qui m'accompagne dans ma promenade. » — « Je t'accompagnerai, moi, ô Prince des croyants, » lui dit al-Hoḏali. En effet, ils se promenèrent dans la ville et, comme ils passaient devant la demeure d'ʿÂtikah, al-Hoḏali dit à al-Manṣour : « O Prince des croyants, voilà la demeure d'ʿÂtikah en l'honneur de laquelle al-Âḥwas a composé ce distique :

Kâmil. — « O demeure d'ʿÂtikah que j'évite par crainte des ennemis, « bien que mon cœur y soit profondément attaché :

« Je te tourne le dos et te fuis, mais, je te jure que, malgré mon appa- « rente froideur, j'ai pour toi la plus profonde tendresse ! »

Al-Manṣour trouva étrange qu'al-Hoḏali eût parlé de la demeure d'ʿÂtikah, sans qu'il le lui eût demandé et, quand il fut rentré chez lui, il se repassa, dans son esprit, les vers de ce poème et y trouva celui-ci :

Kâmil. — « Je constate que tu fais ce que tu dis, mais il y en a « d'autres, à la langue trompeuse, qui disent ce qu'ils ne font point. »

Alors, al-Manṣour se rappela la promesse qu'il avait faite à

al-Hodali; il s'en acquitta envers lui immédiatement et lui adressa ses excuses. Le poète a dit :

Sarî'a. — « C'est une noble vertu chez l'homme que de remplir « promptement sa promesse; les plus pompeux éloges répandent au loin « son nom;
« L'homme bien né ne diffère point ses bienfaits; non, il ne sied point au « galant homme de les ajourner. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Tu as promis et tu es le plus généreux de ceux qui « promettent; une promesse que l'on ne tient point n'a aucun mérite.
« Gratifie-moi de ce que tu m'as si généreusement promis; car, ajourner « tes bienfaits, ce serait leur en faire perdre tout leur charme. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — Ton serviteur tient de toi une promesse que tu lui as faite « autrefois; avoir exprimé cette promesse est digne d'éloges; la réaliser est « digne de reconnaissance.
« Tu réunis en toi toutes les nobles vertus; aussi n'as-tu point d'excuse « pour différer la réalisation de ton bienfait. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Ce qu'un homme généreux t'a promis est pour lui une « dette; aussi ne fais pas autre chose que de le saluer;
« Ton salut lui rappellera ce qu'il te doit: il te dispensera de lui en parler.»

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Ma langue s'est plainte de toi; mais, de ma langue, j'ai « retenu la moitié; c'est pour faire ton éloge que la moitié de ma langue « a parlé;
« Cependant, si tu ne tiens point ce que tu as promis, c'est que tu m'auras « mis de côté et, alors, à cette autre moitié je donnerai libre cours pour te « critiquer. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — Grâce à ta promesse, mon œil a passé la nuit sans fermer « la paupière; vivaces étaient toujours les ténèbres de la nuit et l'aurore « semblait ne jamais devoir éclore;
« C'est à la suite d'une promesse en laquelle j'avais foi que je passai

« ainsi ma nuit; comment l'eussé-je donc passée, si j'avais craint que cette
« promesse, on ne la tînt point ? »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Quand nous oublions, on nous relance par des requêtes ;
« Dieu n'entend point que les hommes, au cœur généreux, oublient. »

De la fidélité à la foi jurée et du respect des engagements. — On cite, à ce sujet, des faits remarquables et des traits admirables qui charment l'auditeur et enchantent les oreilles ; telle est, par exemple, l'histoire du Ṭayite et de Śarîk, commensal d'an-No'amân, fils de Mondir, dont voici la substance : An-No'amân avait établi pour lui deux jours, un jour de malheur où il faisait mettre à mort et périr ceux qu'il rencontrait, et un jour de bonheur où il comblait de faveurs et de richesses ceux qui se trouvaient sur son passage. Les malheurs des temps avaient frappé des flèches de la misère et du dénûment le Ṭayite en question, et le besoin l'avait chassé hors du lieu de son domicile, pour aller en quête de quelque chose pour sa femme et ses jeunes enfants. Sur ces entrefaites, an-No'amân le rencontra, dans son jour de malheur. En apercevant ce prince, le Ṭayite comprit qu'il était un homme perdu et que son sang allait être impunément versé. « Que Dieu, s'écria-t-il, prolonge les jours du Roi ! certes, j'ai des enfants jeunes et une femme qui souffrent la faim et j'ai fait taire mes sentiments de dignité, pour aller leur chercher quelque chose à manger ; mais, voilà que ma mauvaise fortune m'a conduit devant le Roi, en son jour de malheur ; je me trouve près de l'habitation de ma famille et de mes enfants qui sont sur le point de mourir d'inanition. Or, il importe peu que je sois mis à mort, au commencement de la journée ou à la fin ; aussi, si le Roi daignait me permettre de leur porter ces aliments et d'aller les recommander aux braves gens de la tribu, afin qu'ils ne meurent point misérablement, je m'engage à revenir auprès de lui et à me livrer, pour que ses ordres soient exécutés. » An-No'amân ayant entendu la teneur du langage du Ṭayite, convaincu que la situation était telle qu'il venait de la dépeindre et comprenant que sa mise à mort immédiate entraînerait la perte de ses jeunes enfants, eut pitié de lui

et fut ému de sa position; seulement il lui dit: « Je ne te donnerai l'autorisation que tu demandes qu'autant que quelqu'un se sera porté garant envers nous de ton retour et que, si tu ne reviens pas, nous le mettrons à mort à ta place. » Or, an-No'amân avait avec lui Śarîk, fils d''Adi, fils de Śoraḥbîl, son commensal. Le Ṭayite, se tournant vers ce dernier, lui dit :

Ramal. — « O Śarîk, fils d''Adi, je ne saurais échapper à la mort :
« Qui prendra soin de ces pauvres jeunes enfants qui manquent même « de quoi manger,
« Et qui attendent mon retour, en proie à la faim et [en butte] à la misère « et aux souffrances ?
« O toi, le frère de tous les cœurs généreux, ô toi qui appartiens à une « famille aux nobles sentiments !
« O toi, l'ami d'an-No'amân ! sois assez bon pour me servir de caution « et répondre pour moi ;
« Dieu t'est garant que je retournerai avant qu'il ne soit nuit. »

« Que Dieu protège le Roi ! s'écria là-dessus Śarîk, fils d''Adi, je réponds pour lui. » Le Ṭayite partit aussitôt. Cependant an-No'amân se mit à dire à Śarîk : « Voilà une bonne partie de la journée passée et il n'est pas encore revenu », et Śarîk de lui répondre : « Le Roi ne peut rien contre moi avant que la nuit ne soit venue. » Quand la nuit approcha, an-No'amân dit à Śarîk : « Ton heure est arrivée; lève-toi et prépare-toi à la mort. » — « Voilà, lui répondit Śarîk, la silhouette de quelqu'un qui arrive et j'espère que ce sera le Ṭayite; si ce n'est pas lui, l'ordre du Roi sera exécuté. » Or, pendant qu'ils échangeaient ces paroles, voilà que l'on aperçut le Ṭayite qui, s'avançant en toute hate et courant d'un pas précipité, s'écria dès qu'il fut arrivé : « Ma peur était que le jour n'expirât avant que je ne fusse de retour ! » puis, se dressant de toute sa hauteur, « O Roi, dit-il, donne tes ordres. » An-No'amân baissa d'abord la tête, puis, levant les yeux, s'écria : « Par Dieu ! je n'ai connu personne de plus admirable que vous autres deux ! Pour ce qui est de toi, ô Ṭayite, tu n'as plus laissé à qui que ce soit, sous le rapport de la fidélité à la foi jurée, ni place où il puisse se distinguer, ni action mémorable dont il puisse s'enorgueillir; quant à toi, ô Śarîk, tu n'as plus laissé à un homme, aux nobles sentiments, une action généreuse de nature à l'illustrer aux yeux des âmes magnanimes;

et moi, ajouta an-No'amân, je ne serai point le plus répréhensible des trois; certes non! je supprime mon jour de malheur et en abolis la coutume, en l'honneur de la fidélité du Ṭayite à la foi jurée et de la générosité de Śarîk. » Là-dessus le Ṭayite de s'exclamer en ces vers :

Kâmil. — « Les gens de ma tribu m'engageaient à agir différemment;
« mais j'ai regardé leurs conseils comme une erreur;
« Je suis un homme dont le caractère consiste à demeurer fidèle à la foi
« jurée et dont les actes sont ceux de toute personne probe et au cœur ma-
« gnanime. »

« Qui t'a poussé à demeurer fidèle à la foi jurée, lui demanda an-No'amân, alors que tu savais qu'en agissant ainsi tu courais à ta perte? » — « C'est ma religion, répondit le Ṭayite, car, qui n'est point fidèle à la foi jurée n'a pas de religion. » An-No'amân combla le Ṭayite de bienfaits, lui fit des cadeaux qui l'enrichirent, le renvoya, avec honneur, dans sa famille et lui fit obtenir ce qu'il souhaitait.

On raconte encore cet autre trait remarquable de fidélité à la foi jurée. Le Kalife al-Mâmoun, ayant investi 'Abd-Allah, fils de Ṭâhir, fils d'al-Ḥosaïn, du gouvernement de l'Egypte et de la Syrie et lui ayant donné pleins pouvoirs, un des frères de ce prince vint le trouver et lui dit : « O Prince des croyants, certes 'Abd-Allah, fils de Ṭâhir, penche pour les descendants d'Abou-Ṭâlib, et ses sympathies sont pour les Alides; d'ailleurs, son père, avant lui, professait les mêmes sentiments. » Ces paroles de son frère firent, sur l'esprit d'al-Mâmoun, une certaine impression, à l'encontre d''Abd-Allah, fils de Ṭâhir; il en eut l'âme troublée et le cœur serré. Il manda auprès de lui un individu, le fit déguiser en dévot et pieux voyageur et l'envoya comme espion, pour surveiller la conduite d''Abd-Allah, fils de Ṭâhir, en lui disant : « Rends-toi au Caire, mêle-toi à la population, insinue-toi auprès des grands personnages et tâche de les gagner à la cause d'al-Qâsim, fils de Moḥammad, l'Alide, en exaltant ses qualités; cela fait, aie soin de te lier avec un des bons amis d''Abd-Allah, fils de Ṭâhir, puis, de t'aboucher avec ce dernier et de l'amener chez al-Qâsim, fils de Moḥammad, l'Alide, pour découvrir le fond de sa pensée et pénétrer ses secrètes intentions; tu viendras ensuite me rendre compte de ce que tu auras en-

tendu.» L'individu fit ce que venait de lui ordonner al-Mâmoun. Il se rendit au Caire, y invita un certain nombre de personnes de la population ; puis, il écrivit un mot de billet fort courtois qu'il remit à ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, au moment où celui-ci était à faire une promenade à cheval. Quand ce dernier fut rentré de sa promenade et se fut assis dans son prétoire, l'huissier alla trouver l'individu et l'introduisit auprès d'ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, qui se trouvait tout seul. « J'ai compris, lui dit ʿAbd-Allah, quel est ton but ; expose ce que tu as à dire. » — « Me promets-tu la vie sauve? » lui demanda notre homme. — « Oui », lui dit l'Emir. Alors l'individu lui révéla quels étaient ses desseins et le but qu'il poursuivait, en allant chez al-Qâsim, fils de Moḥammad. « T'engages-tu à répondre avec franchise aux questions que je vais te faire? » lui demanda ʿAbd-Allah. — « Oui », répondit-il. — « Les hommes doivent-ils, reprit ʿAbd-Allah, se montrer reconnaissants les uns envers les autres des bienfaits et des faveurs dont ils sont mutuellement l'objet ? » — « Parfaitement ! » — « Eh bien ! alors, c'est un devoir qui m'incombe à moi qui suis dans cette situation de puissance, de prospérité et de commandement que tu vois, à moi dont l'autorité s'étend en Orient et en Occident, dont les ordres sont répandus sur toute cette vaste étendue et les paroles agréées ; [oui, c'est un devoir qui m'incombe] à moi qui, jetant les yeux, à droite et à gauche, me vois comblé des bienfaits de ce Prince et inondé de ses faveurs. Me pousserais-tu donc à payer d'ingratitude tous ces avantages et me proposerais-tu de lui faire défection et de trahir envers lui la foi jurée ? Par Dieu ! m'appellerais-tu, au Paradis même, qu'assurément je ne le trahirais point, que je ne violerais point le serment d'obéissance que je lui ai prêté et que je demeurerais fidèle à la foi que je lui ai jurée ! » L'individu gardait le silence. « Par Dieu ! continua ʿAbd-Allah, ma seule peur est que ta vie soit en danger ; hâte-toi donc de quitter cette ville. » Notre homme, désespérant de rien obtenir d'ʿAbd-Allah et de découvrir ce qu'il pensait, retourna, après cette conversation avec lui, auprès d'al-Mâmoun auquel il rendit compte du résultat de sa mission. Ce rapport fit plaisir à al-Mâmoun qui combla ʿAbd-Allah de nouveaux bienfaits et redoubla ses faveurs envers lui.

Au nombre des belles qualités naturelles et des nobles sentiments que l'on rencontre chez les cœurs magnanimes et qui por-

tent à demeurer fidèle aux engagements et à respecter les traités consentis, on cite ce que rapporte, dans ses annales, Ḥamzah, fils d'al-Ḥosaïn, le jurisconsulte. « Abou-l-Fatḥ al-Minṭiqi, dit-il, m'a raconté le trait suivant : Nous nous trouvions chez Kâfour al-Ikśîdi qui était, à cette époque, gouverneur de l'Egypte et de la Syrie et jouissait d'une autorité, d'un pouvoir, d'une puissance, d'une considération et d'une renommée au-delà de toute description et de tout tableau qu'on pourrait en faire. On apporta la table et on servit à manger. Lorsque nous eûmes mangé, Kâfour s'endormit et nous nous retirâmes. Quand il se réveilla, il fit appeler quelques-uns de nous et nous dit : « Rendez-vous de suite à 'Aqabat-an-Naǵǵaraïn et enquérez-vous d'un Śaïḳ astrologue borgne qui demeure là et, s'il est vivant, amenez-le-moi ; s'il est mort, informez-vous de ses enfants et sachez me dire ce qu'ils sont devenus. » En effet, nous nous rendîmes à l'endroit désigné et, nous étant enquis de ce Śaïḳ, nous apprîmes qu'il était mort et qu'il avait laissé deux filles, dont l'une était mariée et l'autre encore jeune fille. Nous retournâmes auprès de Kâfour et lui rendîmes compte de ce qui en était. Il envoya, sur le champ, acheter pour chacune d'elles une maison et leur donna des sommes considérables et des vêtements splendides; il maria celle qui était encore jeune fille, assigna à l'une et à l'autre une pension et s'occupa, avec tant d'intérêt, de leurs affaires, qu'il montra qu'elles étaient au nombre des personnes qui étaient chères à son cœur. Quand il eut accompli tout cela avec la plus grande sollicitude de sa part, il se mit à rire et nous dit : « Savez-vous pourquoi j'ai agi de la sorte? » — « Non », lui répondîmes-nous. — « Eh bien ! sachez, dit-il, que je passais un jour auprès de leur père, l'astrologue, à une époque où je me trouvais être la propriété d'Ibn-'Abbâs, le scribe. J'étais misérablement vêtu. Je m'arrêtai devant lui et, fixant ses regards sur moi, il fut très aimable à mon égard et me dit : « Tu te rends auprès d'un grand personnage ; grâce à lui, tu arriveras à une haute situation te tu acquerras une immense fortune. Alors, il me demanda quelque chose et je lui donnai deux dirhems que j'avais sur moi et qui composaient tout mon avoir. Il me les jeta en disant : « Je t'annonce cette bonne nouvelle et tu me donnes deux dirhems ! Je te prédis que tu arriveras même plus haut, poursuivit-il ; par Dieu ! tu deviendras le souverain de cette ville et mieux encore ! Quand

tu seras arrivé à la haute situation que je viens de te prédire, souviens-toi de moi et ne m'oublie point. » — « Parfaitement! » lui répondis-je. — « Jure-moi, reprit-il, de remplir envers moi ta promesse et que ta haute position ne te fera pas oublier de t'enquérir de moi. » Je le lui jurai et il ne voulut pas recevoir de moi les deux dirhems. Cependant, les divers évènements et les circonstances successives auxquelles je fus mêlé depuis firent que je ne pensai plus à lui ; j'arrivai à la haute position où je me trouve et j'oubliai complètement mon astrologue. Or, aujourd'hui, lorsque nous eûmes mangé et que je me fus endormi, je le vis, durant mon sommeil, qui venait me trouver et il me dit : « Où en est l'accomplissement de l'engagement que tu as pris envers moi et l'exécution de ta promesse? Ne sois point parjure, de crainte qu'on ne soit parjure envers toi. » Je me réveillai et j'ai agi comme vous venez de le voir. » Kâfour combla ensuite les deux filles de l'astrologue de nouveaux bienfaits pour remplir la promesse qu'il avait faite à leur père. Mais Dieu sait le mieux ce qui en est.

Un des traits que des écrivains éminents ont fait ressortir et dont des hommes dignes de foi ont propagé le récit, dans l'univers entier, un de ces traits que les conteurs ont mis en relief en en Syrie et en ʿIrâq, et que l'on s'accorde généralement à citer comme exemple de la fidélité à la parole donnée, c'est l'histoire d'as-Samawal, fils d'ʿÂdiâ, dont voici le résumé succinct :

Imro-l-Qaïs, le Kindite, ayant résolu de se rendre auprès de César, empereur de Roum, mit en dépôt, entre les mains d'as-Samawal, des cuirasses, des armes et divers autres objets dont la valeur s'élevait à une somme d'argent considérable (1). Imro-l-Qaïs étant mort, le Roi de Kinda envoya réclamer les cuirasses et les armes qui avaient été mises en dépôt chez as-Samawal ; mais, celui-ci répondit qu'il ne les livrerait qu'à celui qu'il reconnaîtrait y avoir droit et refusa de lui en remettre quoi que ce fût. Le Roi des Kindites réitéra, auprès d'as-Samawal, sa demande ; mais, ce dernier persista dans son refus, en disant : « Je ne trahirai point mon engagement ; je ne serai point parjure à ma foi jurée et ne manquerai point au devoir que m'impose la parole donnée. » Le Roi partit de Kinda et marcha contre lui à la tête de son armée.

(1) Voyez Freytag, *Arabum proverbia*, tome II, p. 828 et sequentes.

As-Samawal s'enferma dans sa forteresse pour ne point tomber entre ses mains; mais, le Roi l'y assiégea. Or, le fils d'as-Samawal, qui se trouvait hors des murs de la forteresse, fut vaincu par ce Roi qui le fit prisonnier. Alors le Roi fit le tour de la forteresse et, appelant as-Samawal, qui vint le regarder du haut des murailles du fort, lui cria, dès qu'il le vit : « Je viens de faire prisonnier ton fils; regarde-le; le voici auprès de moi; si tu me livres les cuirasses et les armes que t'a confiées Imro-l-Qaïs, je lèverai le siège et te rendrai ton fils; mais, si tu n'y consens point, je vais le massacrer là, sous tes yeux; choisis celui des deux partis que tu voudras. » — « Je me garderai bien, lui répondit as-Samawal, de manquer à mes engagements et de trahir ma foi jurée; fais donc ce que tu voudras. » En effet, le Roi égorgea le fils, sous les yeux du père; puis, ne pouvant se rendre maître du château-fort, il s'en retourna désappointé. As-Samawal regarda l'assassinat de son fils comme une affliction dont Dieu lui tiendrait compte et se montra inflexible pour demeurer fidèle à la parole donnée. Cependant, les fêtes du pèlerinage arrivèrent et les héritiers d'Imro-l-Qaïs s'étant présentés, as-Samawal leur livra les cuirasses et les armes et jugea que d'avoir observé ses engagements et de s'en être religieusement tenu à sa foi promise lui était chose plus douce que la vie de son fils et que de l'avoir sauvé de la mort. Aussi, la fidélité d'as-Samawal à la foi jurée est-elle passée en proverbe et, lorsqu'on fait, dans le monde, l'éloge des hommes qui ont scrupuleusement observé leurs engagements, on cite en première ligne as-Samawal. A quel degré de grandeur cette fidélité à la foi promise n'a-t-elle point élevé celui qui s'y cramponnait des deux mains, n'a-t-elle point grandi le mérite de celui qui l'avait sans cesse présente à ses yeux et qui, par sa conduite, a fait que l'éloge de son nom est célébré dans toutes les bouches et que toutes les mains qui demeuraient pour lui fermées se sont ouvertes pour le combler de bienfaits ?

Un de ces traits [encore], qui sont consignés dans le corps des livres, qui ont reçu l'approbation de tous les gens sensés, dont la relation se trouve dans toutes les bouches, dans la bouche des grands comme dans celle des petits, que célèbrent à l'envi toutes les langues, la langue des Anciens comme celle des Modernes, est celui qu'a rapporté un eunuque du Prince des croyants al-Mâ-

moun. « Une certaine nuit, raconte-t-il, alors que le tiers en était déjà écoulé, le Prince des croyants me fit demander et me dit : « Prends avec toi un tel et un tel, — personnes qu'il désigna par leur nom et dont l'une était ʿAli, fils de Moḥammad, et l'autre Dînâr, l'eunuque, — et pars en toute hâte, pour remplir la mission que je vais t'exposer : je me suis laissé dire qu'un vieillard se rend, la nuit, aux demeures des Barmécides, y récite des vers dans lesquels il célèbre longuement leurs louanges, déplore leur mort et se retire, après avoir pleuré sur le sort qui les a frappés ; va donc de suite, avec ʿAli et Dînâr, voir ces ruines ; dissimulez-vous derrière quelque mur et, si vous voyez le vieillard venir pleurer, prononcer des élégies et réciter quelque chose, amenez-le-moi ». En effet, je pris avec moi, rapporte l'eunuque, mes deux compagnons et nous cheminâmes jusqu'à ce que nous fûmes arrivés aux masures, lorsque, tout à coup, nous vîmes venir un jeune page qui portait avec lui un tapis et un siège en fer ; il était suivi d'un beau vieillard, aux traits vénérables, à la figure pleine de dignité et inspirant le respect. Ce vieillard, en arrivant, s'assit sur le siège, se mit à pleurer et à sangloter, puis récita ces vers :

Tawîl. — « Lorsque je vis le glaive faire rouler à terre la tête de « Ǵaʿfar et un héraut du kalife proclamer la condamnation à mort de Yaḥiâ,
« Les vicissitudes de ce monde m'arrachèrent des larmes et, donnant un « libre cours à la douleur que j'éprouvais de leur malheureux sort, je m'é- « criai : Maintenant ce monde ne saurait m'être d'aucune utilité ! »

Il continua ainsi à déclamer le reste du poème, le tout formant une tirade fort longue qu'il répétait. Lorsqu'il eut fini, nous lui mîmes la main dessus et lui dîmes : « Viens parler au Prince des croyants.» A cette injonction, notre personnage fut saisi d'une immense épouvante et s'écria : « Accordez-moi le temps de donner mes dernières instructions, car je ne suis point sûr de vivre après. » Ce disant, il s'avança vers une boutique, l'ouvrit, y prit une feuille de papier sur laquelle il écrivit ses dernières volontés et la remit à son serviteur ; après quoi, nous l'emmenâmes. Quand il se trouva en présence du Prince des croyants, celui-ci le reçut fort mal et lui dit : « Qui es-tu et qu'est-ce que les Barmécides t'ont fait, pour mériter la manière dont tu te comportes sur les ruines de leurs maisons et les élégies que tu prononces pour déplo-

rer le sort de cette famille. » Nous assistions là, debout, à cette scène, rapporte l'eunuque, et ne perdions pas une parole. — « O Prince des croyants, dit le vieillard, je suis redevable aux Barmécides d'immenses bienfaits; veux-tu me permettre de te raconter les relations que j'ai eues avec eux? » — « Parle », lui dit al-Mâmoun. — « Eh bien! ô Prince des croyants, reprit le Śaïḳ, je suis al-Mondir, fils d'al-Moǵîrah, de descendance royale. Mes jours de prospérité disparurent, comme ils disparaissent chez les hommes; accablé de dettes et réduit à vendre la maison qui m'avait vu naître, les principaux de ma famille me conseillèrent d'aller trouver les Barmécides. En effet, je partis de Damas, emmenant avec moi plus de trente personnes, femmes, garçons et filles, sans avoir par devers nous quoi que ce fût que je pusse vendre, quoi que ce fût dont je pusse disposer et, enfin, nous arrivâmes à Bagdad et allâmes nous loger dans une des mosquées. Je me fis apporter des vêtements des plus modestes que j'avais préparés pour aller solliciter la charité des gens et, les ayant endossés, je sortis, laissant ma famille, souffrant la faim et dans le plus complet dénûment. Je m'engageai dans les rues de Bagdad, m'enquérant de la demeure des Barmécides, lorsque tout à coup je me trouvai devant un oratoire, tout étincelant d'or, dans lequel étaient cent Śaïḳs, vêtus des plus beaux costumes et des plus riches parures. Devant la porte se tenaient deux eunuques. Je fus pris d'envie de me joindre à cette société et, pénétrant dans l'oratoire, je pris place devant eux, faisant tantôt un pas en avant, tantôt un pas en arrière et, pendant que je ruisselais de sueur, car je n'étais pas habitué à pareille chose, voilà qu'arriva un eunuque qui fit l'appel des invités parmi lesquels je m'étais glissé et ceux-ci se levèrent et entrèrent dans la maison de Yaḥiâ, fils de Ḳâlid. J'entrai avec eux et voilà que j'aperçus Yaḥiâ assis sur une estrade dressée pour lui au milieu d'un jardin. Nous le saluâmes et il constata que nous étions cent-un. Devant lui se trouvaient dix de ses fils. Alors, un page encore imberbe, mais sur les joues duquel la barbe commençait à se dessiner, sortit d'un des cabinets, précédé de cent eunuques revêtus d'une ceinture en or. Cette ceinture que chacun d'eux portait, autour des reins, était du poids d'environ mille sequins; chaque eunuque portait, de plus, une cassolette en or dans chacune desquelles était un morceau de bois d'aloès, de la dimension du poing, joint à un morceau

'ambre royal de la même grosseur. Les eunuques déposèrent hacun leur cassolette devant le page et celui-ci s'assit à côté de 'aḥiâ. A ce moment Yaḥiâ dit au Qâḍi : « Prends la parole et iarie ma fille 'Âïšah au fils de mon oncle paternel que voici. » ,e Qâḍi prononça un discours, maria les deux jeunes gens et prit our témoins de cet acte toute la société. Alors, on se mit à jeter ur nous des boules de musc et d'ambre et, par Dieu ! ô Prince es croyants, j'en ramassai plein la main ; je jetai ensuite un oup d'œil et je constatai que nous formions, en comptant Yaḥiâ, es Šaïḳs, ses fils et le page, une société de cent douze personnes. Ious vîmes arriver cent douze eunuques, dont chacun portait n plateau en argent où se trouvaient mille pièces d'or. Ils disosèrent devant chacun de nous un plateau. Je vis alors le âḍi et les Šaïḳs verser dans leurs manches les pièces d'or et iettre sous leur bras le plateau, puis se retirer l'un après l'au-e, de sorte que je finis par demeurer tout seul devant Yaḥiâ, 'osant point prendre le plateau [qu'on avait déposé devant moi]. ependant, l'eunuque m'ayant fait signe des yeux, je m'enhardis ; ; ramassai le plateau, glissai les pièces d'or dans ma manche et, ardant le plateau à la main, je me retirai, tout en regardant errière moi, de crainte qu'on ne m'empêchât de l'emporter. Or, u moment où je me trouvais dans cette situation, dans la cour e la maison, sous les yeux de Yaḥiâ, voilà que celui-ci dit à eunuque : « Amène-moi cet homme. » Je revins auprès de lui t il m'ordonna de jeter à terre les pièces d'or, le plateau et tout e que j'avais dans ma manche ; puis, m'ayant invité à m'asseoir, e que je fis, il me dit : « A quelle famille appartiens-tu ? » Je ii racontai alors mon histoire ; après quoi, il dit à l'eunuque : Fais-moi venir mon fils Mousâ. » En effet, on le lui amena et lui dit : « O mon fils, cet homme est un étranger, emmène-le hez toi ; prends soin toi-même de sa personne et comble-le 'égards. » Là-dessus, Mousâ me prit par la main, me conduisit ans une de ses maisons et me traita avec la plus grande consiération. Je passai chez lui un jour et une nuit, dans le plus rand confort et le bonheur le plus complet. Le lendemain matin, appela son frère al-'Abbâs et lui dit : « Le vizir m'a prié d'avoir our cet homme les plus grands égards et tu connais les occupaons que j'ai au palais du Prince des croyants : emmène-le donc hez toi et traite-le avec considération. » En effet, al-'Abbâs

m'emmena et eut pour moi les plus grandes bontés. Le lendemain, ce fut le tour de son frère Âḥmad de me recevoir et je ne cessai, durant dix jours, de passer successivement aux mains de toute la famille. Cependant, j'étais sans nouvelle des miens et de mes enfants; j'ignorais s'ils étaient morts ou s'ils étaient encore en vie. Le onzième jour, un eunuque, accompagné de plusieurs autres, vint me trouver et ils me dirent : « Sors, va rejoindre ta famille et que la paix t'accompagne ! » — « Eh quoi ! m'écriai-je, malheureux que je suis ! on m'a enlevé les pièces d'or et le plateau et il me faut retourner auprès de ma famille dans cette situation ; certes, nous appartenons à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons ! » L'eunuque releva alors la première portière, puis la seconde et successivement la troisième et la quatrième. En relevant la dernière portière, il me dit : « Toutes les choses dont tu pourras avoir besoin, aie soin de me les faire connaître, car je suis chargé d'exécuter tout ce que tu m'ordonneras de faire. » Quand il eut soulevé la dernière portière, je vis une chambre superbe, resplendissante comme le soleil, et il me vint au visage une odeur de nadd et d'ambre et des effluves de musc ; mes enfants et toute ma famille se trouvaient là, disparaissant dans la soie et le brocard. On m'apporta un million de dirhems et dix mille dinars, les titres de propriété de deux métairies et, de plus, le plateau que j'avais pris et dans lequel se trouvaient encore les pièces d'or et les boules de parfums. Je vécus, ô Prince des croyants, treize ans avec les Barmécides dans leurs maisons, le monde ignorant si j'étais un des membres de leur famille ou bien un étranger auquel ils faisaient du bien. Lorsqu'ils furent en butte aux infortunes dont le Prince des croyants ar-Raŝîd les frappa, ʿAmr, fils de Masʿadah, me ruina ; il frappa les deux métairies que j'avais d'un impôt que leurs revenus ne suffisaient point à couvrir. De nouveau en butte aux malheurs des temps, je me rendais, vers les dernières heures de la nuit, sur les ruines des demeures de mes anciens bienfaiteurs et là je déplorais leur triste fin, célébrais leur généreuse conduite envers moi et les remerciais du bien qu'ils m'avaient fait. » — « Qu'on me fasse venir ʿAmr, fils de Masʿadah, s'écria là-dessus al-Mâmoun et, quand on le lui eut amené, ce prince lui dit : « O ʿAmr, connais-tu cet homme ? » — « Parfaitement ! ô Prince des croyants, répondit-il, c'est une des créatures des Barmécides. » — « Quelles sont les

ontributions que tu lui as imposées pour ses deux métairies? »
– « Telle et telle somme. » — « Eh bien! lui dit al-Mâmoun,
estitue-lui tout ce que tu lui as fait payer durant sa vie et rends,
n sa faveur, au sujet de ses deux métairies, une ordonnance
dictant qu'elles lui appartiennent et qu'elles seront, après lui, la
ropriété de ses descendants. » Notre individu, rapporte le narra-
eur, éclata là-dessus en sanglots et en pleurs. Al-Mâmoun le
oyant fondre en larmes lui dit: « O mon brave, nous venons
e te faire du bien, pourquoi donc pleures-tu? » — « O Prince des
royants, répondit-il, ce qui m'arrive là est encore la conséquence
es bienfaits que j'ai reçus des Barmécides, attendu que si je
'étais point venu sur les ruines de leurs demeures pour les pleu-
er et regretter leur triste fin, ce qui a occasionné que le Prince
es croyants a eu connaissance de ma conduite et m'a traité
omme il l'a fait, qu'est-ce qui m'aurait amené auprès de Sa Ma-
esté? » « Je vis, rapporte Ibrâhim, fils de Maïmoun, les yeux
'al-Mâmoun se remplir de larmes; un air de tristesse apparut
ur ses traits et il s'écria: « Par ma vie! voilà un des obligés des
Barmécides! Pleure donc, ajouta-t-il, leur sort et témoigne-leur
es sentiments de reconnaissance; demeure-leur fidèle et célèbre
eurs bienfaits! »

Il y a un adage qui dit: « Désires-tu connaître si un individu
st fidèle à la parole donnée et tient jusqu'au bout ses engage-
nents, rends-toi compte de l'amour qu'il professe pour son pays
atal, du désir qu'il éprouve de revoir ses frères et de l'abon-
ance des larmes qu'il verse sur le temps passé. » Le poète a dit:

Ṭawîl. — « Puisse la main de Dieu vivifier, par une pluie bienfaisante, les champs abandonnés de la fidélité à la foi promise, car les signes et les vestiges en disparaissent peu à peu. »

Un autre poète a dit encore:

Kâmil. — « Cramponne-toi des deux mains à celui dont tu as éprouvé la fidélité à la parole donnée, car c'est chose rare que cette fidélité chez les hommes. »

Mâlik, fils d''Omârah, le Lakmite, raconte le fait suivant:
J'étais assis, rapporte-t-il, durant les fêtes du pèlerinage, auprès
d''Abd-al-Malik, fils de Marwân, de Qabiṣah, fils de Ḏowaïb, et
d''Orwah, fils d'az-Zobaïr. Notre conversation roulait, tantôt sur

la jurisprudence, tantôt sur les faits mémorables, tantôt sur les poésies des Arabes et les proverbes et adages chez les peuples. Je ne constatai chez aucun autre ce que je trouvais chez 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, comme étendue de connaissances, comme érudition dans toutes les branches des sciences, comme bienveillante attention quand on lui parlait, et comme douceur de langage quand lui-même avait la parole. Une nuit que j'étais seul avec lui, je lui dis : « Je suis vraiment enchanté de la profondeur de ton érudition, du charme de ta conversation et de ton exquise courtoisie envers ceux qui sont en ta société, toutes choses que j'ai pu constater par moi-même. » — « Si tu vis quelque temps, me dit-il, tu verras les regards se porter vers moi et les cous se tendre de mon côté ; quand je serai arrivé au pouvoir, j'espère que tu transporteras vers moi ton étrier (que tu viendras me trouver) et je te promets de te remplir les mains. » En effet, lorsque le kalifat lui fut échu, je partis pour aller le trouver et j'arrivai auprès de lui, un jour de vendredi, au moment où, du haut de la chaire, il faisait un sermon au peuple. Lorsqu'il me vit, il m'évita, mais je me dis : « Peut-être ne me reconnaît-il point ou bien il m'a reconnu et il a fait semblant de ne pas me connaître. » La prière terminée, il y avait à peine un moment qu'il était entré chez lui, lorsque son chambellan sortit et demanda : « Où est Mâlik, fils d''Omârah ? » Je me présentai et le chambellan me prenant par la main m'introduisit auprès de son maître qui, en me voyant, me tendit la main et me dit : « Tu t'es présenté à moi dans un endroit où il n'était point permis de se conduire autrement que ce que tu as vu ; mais maintenant tu es auprès de moi le bienvenu et le bien accueilli ; comment t'es-tu porté depuis que je t'ai quitté ? » Je le renseignai à cet égard. « Te rappelles-tu, me demanda-t-il, ce que je t'ai dit ? » — « Parfaitement ! » lui répondis-je. — « Ce n'est point, par Dieu ! reprit-il, un héritage de famille que nous ayons gardé avec un soin jaloux, ni une tradition que nous ayons entendu rapporter [et à laquelle nous nous serions conformé] ; non ! mais je vais te donner connaissance de quelques règles de conduite qui m'ont permis de m'élever à la situation que tu vois. Je n'ai jamais trahi ceux qui me portaient affection ; je n'ai jamais pris plaisir au malheur d'un ennemi ; je ne me suis jamais détourné de quelqu'un qui me parlait avant qu'il n'eût terminé ce qu'il avait

à dire et je n'ai jamais songé à commettre, de gaieté de cœur, un de ces méfaits que le Dieu Très-Haut réprouve. J'espérais bien que, grâce à cette manière d'agir, le Dieu Très-Haut m'élèverait en rang, ce que, d'ailleurs, il a fait. » Ce disant, il appela un page et lui dit : « Page, donne un logement à cette personne, dans le palais. » En effet, le page me prit par la main et me donna, pour mon usage particulier, un superbe appartement. Ma situation était des plus heureuses : je vivais dans le plus grand bien-être ; ʿAbd-al-Malik prêtait l'oreille à mes paroles et j'écoutais ce qu'il me disait. J'avais accès auprès de sa personne durant ses repas du matin et du soir ; il me tenait en haute estime, me traitait avec bienveillance ; il se plaisait à causer avec moi et à me demander des renseignements, tantôt sur l'ʿIrâq, tantôt sur le Ḥiǵâz et je passai ainsi avec lui vingt nuits de suite. Un jour, je déjeûnai chez lui. Lorsque la société se sépara, je me levai [moi aussi, pour partir], mais, il me dit : « Attends un instant. » Je me rassis. — « Que préfères-tu de ces deux choses, me demanda-t-il, ou rester auprès de nous, en passant la moitié de ton temps, en notre société, ou bien t'en retourner dans ta famille, comblé d'honneurs ? » — « O Prince des croyants, lui répondis-je, j'ai laissé ma femme et mes enfants, pour venir rendre visite au Prince des croyants et revenir ensuite les trouver. Cependant, si le Prince des croyants me l'ordonne, je choisirai de préférence sa société à celle de ma femme et de mes enfants. » — « Non pas ! m'observa-t-il, je trouve, maintenant que tu nous as vu, qu'il vaut mieux pour toi que tu retournes auprès de ta famille ; d'ailleurs, je viens de donner l'ordre qu'on te compte vingt mille dinars et, de plus, nous t'habillerons et te fournirons des moyens de transport : juges-tu que je t'aie rempli les mains ? il n'y a rien à espérer de bon, en effet, d'une personne qui, lorsqu'elle a promis, oublie sa promesse ; si tu consens [à retourner], que la paix t'accompagne ! »

Un trait d'une nature semblable est celui que l'on raconte sur Abou-Bakkâr, l'aveugle, qui s'était entièrement dévoué au service de la famille des Barmécides. « Lorsque ar-Rašîd, rapporte le Grand Masrour, m'eut donné l'ordre de mettre à mort Ǵaʿfar, fils de Yaḥiâ, je me présentai chez ce dernier et trouvai auprès de lui Abou-Bakkâr, l'aveugle, qui disait en chantant :

Wafir. — Ne te désole point, car, que ce soit le soir ou le matin, la « mort finit toujours par venir frapper à la porte de chacun. »

Par Dieu ! m'écriai-je, c'est dans ce but que je suis venu précisément te trouver. Ce disant, je saisis Ǵa'far par la main, le fis se lever et lui tranchai le cou. — « Je t'en conjure, au nom de Dieu, s'exclama là-dessus Abou-Bakkâr, que ne me fais-tu le rejoindre ! » — « Qu'est-ce qui te pousse à me faire une pareille demande ? » lui dis-je. — « C'est qu'il m'a fait assez riche pour me passer de tout le monde. » — « Je ne pourrai accéder à ta demande qu'autant que j'aurai pris les ordres du kalife. » Cependant, je portai la tête de Ǵa'far à ar-Rašîd et lui rendis compte de l'incident d'Abou-Bakkâr. — « Voilà un homme, observa-t-il, auquel il convient de faire du bien : attache-le-toi ; sache quel est le traitement que lui allouait Ǵa'far et compte-le-lui. »

Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, avait coutume de dire pour corroborer son serment : « Non, par celui qui a fait que la fidélité à la promesse donnée est la chose la plus honorable qu'on puisse voir ! »

Le poète Abou-Firâs, fils de Ḥamdân, a dit :

Ṭawîl. — — « Auprès de qui l'homme trouvera-t-il une sauvegarde « contre les malheurs qui peuvent le frapper ? d'où donc surgiront des amis « pour les nobles cœurs ?

« Alors que tous les hommes, à l'exception d'un petit nombre, sont devenus des loups, le corps affublé de vêtements humains. »

Comme al-Manṣour demandait [un jour] à un des bons amis d'Hišâm, quelle était en guerre la tactique de ce prince, il reçut cette réponse : « Il agissait, (que Dieu lui fasse miséricorde !), de telle et telle manière. » — « Que la malédiction de Dieu soit sur toi ! s'écria al-Manṣour ; comment, tu foules de tes pieds mon tapis et tu oses appeler la miséricorde de Dieu sur mon ennemi ! » — « Certes, lui répondit l'individu, les bienfaits de ton ennemi sont un collier attaché à mon cou que n'enlèvera que celui qui sera chargé de laver mon corps ! » — « Je rétracte mes paroles, s'écria là-dessus al-Manṣour, et j'atteste que tu es un homme fidèle à la foi jurée et qui conserve le souvenir des bienfaits » ; puis, il lui fit compter une somme d'argent que notre homme prit en disant : « Par Dieu ! si ce n'était le respect que m'inspire le Prince des croyants et ma soumission à exécuter

ses ordres, je n'aurais point, après Hiśâm, endossé l'obligation d'un autre bienfait ! » — « Quel noble caractère tu es ! lui dit al-Manṣour ; n'y aurait-il dans ta famille que toi seul, que tu suffirais à lui donner une gloire impérissable. »

Solaïmân, fils d'ʿAbd-Allah, accompagné d'Yazîd, fils d'al-Mohallab, étant allé dans un certain cimetière de la Syrie, y rencontra une femme assise qui pleurait sur un tombeau. « Je relevai, rapporte Solaïmân, le voile qui lui couvrait la figure et elle me fit l'effet d'un soleil sortant de dessous un nuage. Nous restions ébahis d'admiration en la contemplant. » — « O servante de Dieu, lui dit Yazîd, fils d'al-Mohallab, te plairait-il d'avoir pour mari le Prince des croyants ? » Là-dessus, la dame leva les yeux sur nous, puis se mit à réciter ce distique :

Ṭawîl. — « Si vous me demandez, ô mes nobles Seigneurs, quel est « celui qui est l'objet de mon affection, je vous dirai qu'il habite en ce tom- « beau ;

« Certes ! bien que la terre nous sépare, j'ai honte de lui comme j'avais « honte de lui, alors qu'il me regardait. »

Un trait du même genre est celui que l'on raconte de Nâïlah, fille de Farâfiṣah, fils d'al-Âḥwaṣ, al-Kalbi, épouse d'ʿOṯmân (puisse Dieu accorder des marques de sa satisfaction à l'époux et à l'épouse !). Au moment où ʿOṯmân fut assassiné, Nâïlah reçut sur la main un coup des meurtriers. Moʿâwiyah la demanda en mariage, mais elle le repoussa, en disant : « Qu'est-ce qui peut donc chez moi plaire à cet homme ? » — « Ce sont tes dents », lui répondit-on. Alors elle cassa ses dents et les envoya à Moʿâwiyah. La beauté des dents était un des attraits qui suscitaient chez les Qoraïchites l'envie d'épouser des femmes appartenant à la tribu des Banou- Kalb.

Lorsque Moṣʿab, fils d'az-Zobaïr, comprit qu'il allait être mis à mort, il remit à son affranchi Ziyâd un chaton de bague, en pierre précieuse, qui valait un million de dirhems et lui dit : « Emporte-le et sauve-toi. » Celui-ci prit le joyau, le broya entre deux pierres, en s'écriant : « Personne autre, après toi, n'en jouira jamais plus ! »

Lorsqu'on amena Hodbah, fils d'al-Ḳaśram, devant Marwân, fils d'al-Ḥakam, pour être mis à mort, son épouse s'écria : « J'ai chez moi un dépôt que m'a fait Hodbah ; veuille bien retarder son

exécution et me donner le temps de te l'apporter. » — « Eh bien, fais vite! lui dit Marwân, car la foule grossit », et, en effet, ce dernier se tenait en dehors de son palais au milieu de la populace [et cherchait à la contenir]. La femme se rendit au marché et allant trouver un boucher lui dit : « Prête-moi ton coutelas que je te rendrai et prends ces deux dirhems. » En effet, elle prit le coutelas, s'approcha d'un mur, et se couvrant le visage de sa mantille, elle se trancha le nez à la base, se coupa les lèvres et, après avoir rendu le couteau au boucher, s'avança en fendant la foule et en criant : « Penses-tu, ô Hodbah, que je me remarierai après ce que tu vois! » — « Maintenant, lui répondit Hodbah, je suis content de mourir et puisse Dieu récompenser une épouse si fidèle à la foi jurée! »

Nous terminerons ce chapitre par un dernier trait des plus courts comme récit, mais des plus jolis comme ordre d'idées et des plus frappants comme portée morale et logique dénouement, un trait dans lequel se trouvent alliés deux contrastes : la fidélité et la trahison, la vertu et le vice, le bien et le mal, l'avantage et le préjudice; où se rencontre le caractère de deux personnes dont l'une, demeurée fidèle à la promesse donnée, réussit, se sauve et arrive au but qu'elle poursuivait et qui faisait l'objet de ses espérances, et dont l'autre trahit et qui, comme punition de sa trahison, ne peut trouver une échappatoire pour sauver ses jours, ni se frayer une issue pour sortir de l'impasse où l'avait jetée sa perfidie. Ce trait est rapporté par ʿAbd-Allah, fils d'ʿAbd-al-Karîm, qui était parfaitement au courant des particularités de la vie d'Âḥmad, fils de Ṭouloun, connaissait ses affaires et était instruit même des plus petits détails de son existence. Voici le sens de ce qu'il racontait. Âḥmad, fils de Ṭouloun, ayant trouvé, à côté de son réservoir à eau, un jeune enfant abandonné, le recueillit, l'éleva et lui donna le nom d'Âḥmad; mais il le désignait plus généralement sous la qualification de l'Orphelin. L'enfant grandit, se développa et devint un garçon des plus intelligents, des plus éveillés et des plus beaux, comme aspect et comme tournure. Âḥmad, fils de Ṭouloun, prit soin de lui et le fit instruire jusqu'à ce qu'il fût devenu un jeune homme des plus accomplis et des plus distingués. Sur le point de mourir, il le recommanda à son fils Abou-l-Ǵaïś Ḳamârawaïh, lequel l'emmena chez lui. Lorsque Âḥmad, fils de Ṭouloun, fut mort, l'Emir Abou-

l-Ǵaïš manda auprès de lui Âḥmad et lui dit : « Tu continueras à jouir auprès de moi de la considération que j'ai pour toi ; seulement, j'ai pour habitude de faire prendre, à tous ceux à qui je confie une gestion de quelque nature qu'elle soit, l'engagement qu'ils ne me trahiront point. » En effet, Âḥmad le lui promit et Abou-l-Ǵaïš lui confia la gestion de ses biens et le mit à la tête de l'administration de ses affaires. En conséquence, Âḥmad, l'orphelin, prit la haute direction de sa charge et exerça son autorité sur tous les gens de la maison, sur les grands comme sur les petits. L'Emir Abou-l-Ǵaïš, [fils d'Âḥmad], fils de Ṭouloun, le comblait de bienfaits et, voyant que les services de son intendant étaient marqués au coin de la sagesse et que le succès couronnait ses efforts, il se reposa entièrement sur lui et remit en ses mains la gestion de ses affaires domestiques. « O Âḥmad, lui dit-il, un jour, va dans telle chambre, tu trouveras, à la place où je m'assieds, un chapelet en pierres précieuses et tu me l'apporteras. » En effet, Âḥmad sortit et, entrant dans cette chambre, surprit une des chanteuses favorites de l'Emir, en compagnie d'un jeune homme qui faisait partie des valets de chambre que son maître tenait en haute estime. Dès que les deux amants l'aperçurent, le jeune homme s'esquiva et la jeune fille s'avançant vers Âḥmad lui proposa ses faveurs et le convia à assouvir sur elle ses désirs. « Dieu me garde, s'écria Âḥmad, de jamais trahir l'Emir, lui qui me comble de bienfaits et m'a fait jurer que je ne le tromperai point! » Ce disant, il la laissa, prit le chapelet et, se rendant auprès de l'Emir, le lui remit. La jeune esclave avait une peur atroce qu'Âḥmad, après avoir pris le chapelet et être sorti de la chambre, n'eût raconté à l'Emir son méfait. Cependant, plusieurs jours se passèrent, sans qu'elle remarquât chez l'Emir aucun changement envers elle. Or, il arriva que ce dernier acheta une jeune esclave qu'il préféra à toutes les autres favorites : qu'il la combla de cadeaux et ne se préoccupa plus que d'elle seule. Il en était tellement épris qu'il ne faisait plus attention à ceux qui se trouvaient à son entour, à tel point qu'il en était presque arrivé à ne plus parler que d'elle et à ne plus voir qu'elle, tandis qu'auparavant, c'était, au contraire, de cette satanée traîtresse et de cette abominable et vicieuse coquine, de cette impudique scélérate et corrompue jeune esclave qu'il était amouraché. Or donc, lorsque l'Emir eut délaissé cette dernière, pour se consacrer entièrement à la

nouvelle favorite qui était, d'ailleurs, une personne méritante, bien douée et bien favorisée de la nature, digne et distinguée, une servante tendre et dévouée, douce et bienveillante ; lorsque, subjugué par ses ravissantes qualités et la distinction de ses manières, il eut renoncé à se divertir avec les autres concubines et que la nouvelle favorite l'eut, par le nectar de sa salive, détourné de humer le miel sur les lèvres de ses compagnes, — il faut dire ici que l'ancienne favorite, grâce à sa beauté, avait [jusqu'alors] exercé le plus grand ascendant sur l'esprit de l'Emir et qu'elle ne redoutait qui que ce fût de ses intimes et de ses dévoués serviteurs, — la favorite délaissée fut péniblement affectée de l'abandon de son maitre et en attribua la cause à Âḥmad l'orphelin, qui avait surpris la conduite qu'elle avait tenue. Se drapant du manteau d'une douloureuse indignation simulée, elle entra un jour chez l'Emir et, éclatant devant lui en sanglots, pour faire réussir ses perfides desseins, elle s'écria : « Âḥmad, l'orphelin, a cherché à me séduire! » En entendant ces paroles, l'Emir, bondissant de fureur et de colère, résolut de le faire mettre à mort à l'instant ; mais, l'influence de son bon sens le fit revenir sur sa détermination et il remit à plus tard l'exécution de son dessein. Il appela un eunuque dans lequel il avait pleine confiance et lui dit : « Lorsque je t'enverrai un individu, ayant avec lui un plateau en or, et qu'il viendra te dire de ma part de remplir le plateau de musc, tu tueras cet homme ; puis, tu mettras sa tête sur le plateau et tu me l'apporteras avec un couvercle dessus. » Alors l'Emir Abou-l-Gaïś s'assit pour boire, invita chez lui ses principaux commensaux et leur offrit une soirée dans laquelle il leur prodigua des marques de son intimité. Âḥmad, l'orphelin, était debout devant lui, l'esprit parfaitement tranquille, n'ayant nulle idée de ce qui se passait et ne se doutant absolument de rien. Placé devant l'Emir, il lui prenait des mains la coupe et s'occupait de la direction de la fête. « O Âḥmad, lui dit alors l'Emir, prends ce plateau, porte-le à l'eunuque un tel et dis-lui ceci : « L'Emir des croyants te fait dire de remplir ce plateau de musc. » En effet, Âḥmad, l'orphelin, prit le plateau et sortit. Chemin faisant, il rencontra les chanteurs et le reste des commensaux et des compagnons intimes de l'Emir, lesquels lui barrèrent le chemin et le prièrent de se joindre à leur société. « Je vais, leur observa-t-il, chercher pour l'Emir quelque chose qu'il

m'a chargé de lui apporter sur ce plateau. » — « Envoie quelqu'un à ta place, lui dirent-ils, te chercher la chose que tu recevras de ses mains et que tu porteras toi-même ensuite à l'Emir. » Âḥmad promena autour de lui ses regards et, apercevant le jeune valet de chambre qu'il avait surpris avec la jeune esclave, il lui remit le plateau en lui disant : « Va trouver l'eunuque un tel et dis-lui ceci : « L'Emir te fait dire de lui remplir ce plateau de musc. » En effet, le valet de chambre alla trouver l'eunuque et lui transmit ces paroles ; aussitôt celui-ci le tua, lui coupa la tête, la mit sous un couvercle, puis, sur le plateau, et s'en vint ensuite la porter à Âḥmad, l'orphelin, lequel prit le plateau, sans avoir aucune idée de la réalité des choses. En arrivant avec le plateau chez l'Emir, celui-ci écarta le couvercle et, voyant ce qu'il contenait, s'écria : « Qu'est-ce donc ! » Âḥmad lui raconta alors ce qui s'était passé ; comment il s'était attardé auprès des chanteurs et des autres commensaux qui l'avaient invité à faire société avec eux ; comment il avait fait porter et remettre le plateau par le valet de chambre et ajouta qu'il ne savait pas autre chose que ce qu'il venait de dire. — « Connais-tu à la charge de ce valet de chambre, lui demanda alors Abou-l-Ǵaïś, quelque fait qui ait mérité ce qui lui est arrivé ? » — « O Emir, lui répondit Âḥmad, ce qui vient de lui arriver est la punition d'un acte de trahison qu'il avait commis et dont je n'avais pas cru devoir donner connaissance à l'Emir. » Et Âḥmad de lui raconter d'un bout à l'autre ce dont il avait été témoin et ce qui lui était arrivé avec la jeune esclave, lorsque l'Emir l'avait envoyé chercher le chapelet en pierres précieuses. Abou-l-Ǵaïś fit appeler cette esclave et, la pressant de questions, lui fit avouer que ce que lui avait rapporté Âḥmad était l'exacte vérité. L'Emir la remit à Âḥmad avec l'ordre de la tuer, ce que celui-ci fit. A partir de ce moment, Âḥmad jouit d'une plus large considération encore auprès de son maître qui l'eut en plus haute estime, doubla ses bienfaits envers lui et remit entre ses mains la direction de tout ce qui le concernait.

Veuille bien remarquer, ô lecteur, (puisse Dieu te faire miséricorde !) combien les actes de fidélité à la parole donnée préservent des évènements fâcheux, sauvent, alors même que les sabres tranchants ont déjà pénétré dans les chairs, des étreintes de la mort et conduisent ceux qui possèdent cette vertu au sommet des plus hautes positions ; témoin ce jeune page, de même nature

que son maître, et non point en réalité son esclave, qui demeura fidèle à la foi qu'il lui avait jurée et dont Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!) mit en évidence la pureté d'intentions et de desseins et qu'Il préserva, par un effet de sa bonté, de cette mort ignominieuse; à plus forte raison, si l'homme demeure fidèle à son pacte d'obéissance envers son Créateur, envers Lui qui pourvoit à ses besoins, comment ne le comblerait-il point de ces insignes faveurs que, dans sa bonté et sa reconnaissance, il dispense avec tant de largesses; ne lui accorderait-il point, des multiples effets de sa sollicitude et des parts de ses bienfaits, ce qu'il ne saurait lui refuser après cet acte de soumission?

On dit qu'il n'y a rien de plus fidèle que la tourterelle; le mâle vient-il à mourir, la femelle ne s'approche plus d'un autre et ne cesse de gémir sur sa perte jusqu'à ce qu'elle meure elle-même. Dieu (que sa Gloire soit proclamée et son saint Nom exalté!) connait le mieux la vérité. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur adresse d'abondantes salutations jusqu'au jour de la résurrection! Louanges à Dieu, le seigneur des mondes!

CHAPITRE XXXVIII.

De la garde des secrets et de la discrétion dont on doit les entourer ; de la vilenie de les divulguer.

Le Dieu Très-Haut a dit, à propos de l'histoire de Jacob (que les bénédictions et le salut de Dieu reposent sur lui !) (Q. XII, 5) : « O mon cher fils, garde-toi bien de raconter ton songe à tes frères, etc. » Joseph (que la paix repose sur lui !), ayant révélé, en présence de la femme de Jacob, le songe qu'il avait eu, celle-ci en informa les frères de Joseph et il arriva à ce dernier ce que l'on sait. Au nombre des passages du Saint Livre où il est question des secrets, on cite celui-ci où le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LIII, 10) « Et il révéla à son serviteur ce qu'il révéla » ; et cet autre où Il (que son Nom soit exalté !) dit : (Q. LXXXI, 24) « Il ne suspectait pas les secrets [qui lui étaient révélés]. »

Il existe une tradition qui dit : « Facilitez l'accomplissement de vos affaires, en gardant le secret, car tout homme qui est dans la prospérité est jalousé. » 'Ali (que Dieu l'agrée et couvre son visage de gloire !) a dit : « Ton secret est ton prisonnier ; le divulgues-tu, tu deviens le sien. » Sachez bien que les personnes qui gardent scrupuleusement les secrets sont plus rares, en ce monde, que ceux qui gardent fidèlement les valeurs qu'on leur confie en dépôt et qu'il est plus facile de garder les valeurs que de garder les secrets : en effet, ce qu'on garde, des biens de la fortune, est préservé par les portes et les serrures ; tandis que ce que l'on garde, des secrets d'autrui, est beaucoup plus exposé ; une langue trop libre le divulgue ; une parole trop prompte le révèle. La charge d'un secret est plus lourde que celle d'une somme d'argent ; l'homme, en effet, ne se préoccupe guère d'un lourd fardeau ; il le met sur ses épaules et le voilà qui l'emporte, tandis

qu'il ne peut garder un secret. L'homme qui détient un secret en son cœur est en proie à une inquiétude et à un malaise que ne lui donne point la charge de lourds fardeaux ; le revèle-t-il, il se sent soudain l'esprit tranquille, le cœur allégé ; c'est comme s'il avait débarrassé ses épaules d'un poids accablant.

ʿOmar, fils d'ʿAbd-al-ʿAzîz, a dit : « Les cœurs sont des coffrets dont les lèvres sont les serrures et les langues les clefs ; que tout homme garde donc avec soin la clef de son secret. » — Une des choses les plus dignes de remarque, c'est que, pour l'argent, on en est d'autant plus sûr que les gardiens en sont plus nombreux ; tandis que, lorsqu'il s'agit de secrets, plus le nombre de gardiens auxquels on les confie est grand, plus ils sont susceptibles d'être divulgués. Que de fois la révélation d'un secret n'a-t-elle point fait couler le sang de celui qui en était détenteur, et ne l'a-t-elle point empêché d'arriver au but de ses vœux, tandis que s'il eut gardé ce secret, il eut été à l'abri des violences [que sa révélation lui a attirées].

Ânouśirwân a dit : « Celui qui garde avec soin son secret s'assure, en agissant ainsi, deux précieux avantages : il réussit dans ses desseins et se met à l'abri des attaques malveillantes.» — Plus un secret a de dépositaires, plus il est susceptible d'être divulgué. — Il y a un adage qui dit : « Sois seul à posséder ton secret ; ne le confie ni à une personne discrète, de crainte qu'elle ne le laisse échapper [dans un moment d'inadvertance], ni à un ignorant, de peur qu'il ne le trahisse. — Kaʿb, fils de Saʿd, al-Ġanawi, a dit :

Tawîl. — « Je me garde bien de livrer mon secret à qui que ce soit,
« de même que je ne demande à personne de me livrer les siens. »

Abou-Moslim, Ṣâḥib ad-Dawlah, a dit :

Basît. — « J'ai obtenu, grâce à ma prudence et à ma discrétion, ce
« que n'ont pu obtenir, malgré leur efforts, les princes des Banou-Marwân.
« Je n'ai cessé d'intriguer contre eux, dans leurs propres palais, alors que
« leurs partisans, ne se préoccupant de rien, dormaient tranquillement en
« Syrie.
« Jusqu'au moment où, les ayant frappés de mon glaive, ils sont sortis
« d'une léthargie dans laquelle personne avant eux n'était tombé encore.
« Si celui qui est chargé de la garde d'un troupeau, dans un pays in-
« festé de lions, ne l'entoure point de sa vigilante sollicitude, c'est le lion
« lui-même qui devient le maître du troupeau. »

Un certain individu ayant communiqué, sous le sceau du secret, un fait à son ami, ajouta : « As-tu bien saisi ? » — « Non, lui répondit l'autre, je n'ai rien compris.» — « As-tu bien retenu ? » — « Pas du tout ! lui répondit-il encore, j'ai oublié. » — « Comment fais-tu pour garder un secret ? » demandait-on à quelqu'un. — « Je renie, répondit-il, celui qui me l'a confié [c'est-à-dire j'agis comme si je ne le connaissais pas] et j'éconduis, par un serment, celui qui s'en enquiert. » — Al-Mohallab a dit : « La plus petite des qualités d'un noble cœur, c'est de garder un secret ; la plus haute, c'est d'oublier un secret qui lui a été confié.

Le plus beau vers que le poète ait composé sur la garde des secrets est celui-ci :

Kâmil. — « Les secrets de ma Laïlà, je les tiens cachés dans les « replis de mon cœur, et mon cœur oublie qu'il les détient dans ses replis, »

vers auquel le Saïḳ Šams-ad-dîn al-Badawi a adapté les suivants de sa composition :

« Je cache les secrets de ma Laïlà ; je ne les divulgue jamais à personne, « ni ouvertement, ni implicitement ;

« Soit que j'aie raison ou que je sois dans l'erreur de me montrer profon- « dément attaché à l'amour qu'elle m'inspire, je demeurerai fidèle aux pro- « messes d'amour que je lui ai faites ;

« Les secrets de ma Laïlà, je les tiens cachés dans les replis de mon cœur « et mon cœur oublie qu'il les détient dans ses replis. »

La fidélité à garder les secrets dénote la vraie nature de l'homme ; de même qu'un vase, qui ne retient point ce qu'il contient, n'est bon à rien, de même un homme qui ne garde point son secret ne vaut pas grand'chose. Le poète a dit :

Ṭawîl. — « L'endroit où mon secret se trouve déposé, je le préserve « de toute perception des sens, de peur que cette perception ne les trahisse ;

« Craignant même pour lui les épanchements spontanés de mon âme, j'ai « déposé mon secret là où mon âme ne saurait trouver accès. »

Qaïs, fils de Ḥaṭim, a dit :

Ṭawîl. — « Je suis prodigue des biens auxquels je tiens le plus ; mais, « mon secret, je m'en montre avare envers celui qui me le demande ;

« Les autres jetteraient-ils aux quatre vents mon secret que, moi, je gar-
« derais, je serais le fidèle dépositaire des secrets de ma tribu. »

Ǵaʿfar, fils d'ʿOṯmân, a dit :

Sarîʿa. — « O toi qui m'as confié ton secret, ne crains point de m'en « entendre parler ;
« Il ne me viendra jamais à la pensée ; ce sera comme s'il n'eût jamais été « confié à mes oreilles. »

ʿOmar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu lui soit propice !) disait souvent : « Je n'ai jamais révélé mon secret à quelqu'un qui l'ait divulgué, sans que je l'en aie blâmé, alors même que ce secret me pesait plus qu'à lui sur le cœur. » — Al-Âḥnaf, fils de Qaïs, a dit : « Le cœur de l'homme se trouve mal à l'aise pour garder son secret, et, cependant, quand il le révèle à quelqu'un, il lui dit : « Je te recommande bien de n'en rien dire à personne. » Le poète a dit :

Ṭawîl. — « Quand un homme divulgue, de sa propre langue, son « secret et blâme les autres de le répéter, cet homme est un sot ;
« Quand on se trouve mal à l'aise soi-même pour garder son propre secret « il est évident que celui à qui on le confie s'en trouve plus incommodé « encore. »

Un autre poète a dit [sur le même sujet] :

Wâfir. — « Puisque c'était pour toi un poids sur le cœur que de ne « point parler d'un fait que tout le monde maintenant colporte, à qui donc « [en imputer] la faute [si ton secret est ébruité] ?
« Grondes-tu celui qui divulgue ce qui me concerne et le secret que je lui « ai confié, c'est à ma propre personne que s'adressent tes reproches. »

Ṣâliḥ, fils d'ʿAbd-al-Qoddous, a dit : « Ne confie point ton secret à celui qui te le demande, car celui qui demande à ce qu'on lui révèle un secret, le divulgue [si on le lui confie] ; ne confie point non plus ton argent aux mains de celui qui t'y invite, car celui qui t'invite à lui faire ce dépôt est un trompeur. » — Comme on demandait à un Arabe comment il s'y prenait pour garder si bien ses secrets, il répondit : « Je les disperse sous la membrane de mon cœur, puis je les rassemble et je les oublie, comme si je n'en avais jamais entendu parler. » — Il y a un adage qui dit : « Le plus prudent des hommes est celui qui ne confie son secret

pas même à son ami, de peur que, si quelque mésintelligence venait à éclater entre eux, ce dernier ne l'ébruite pour lui nuire. » — Un sage a dit : « Les cœurs des gens bien nés sont les tombeaux des secrets. » — « C'est une sottise que de se fier à une personne, avant de l'avoir éprouvée. » Un certain poète a dit :

Tawîl. — « Lorsque j'aurai une fois pardonné à quelqu'un la faute « qu'il aura commise, je ne lui en reparlerai jamais plus, tant que je vivrai ;
« Un ami du secret duquel je serais le dépositaire, viendrait-il à manquer « à sa parole envers moi, que ce secret, je ne le divulguerais point. »

Quelle différence entre [les sentiments de] ce dernier et [ceux de] celui qui a dit :

Tawîl. — « Ne confie point tes secrets à mes oreilles, car ce serait « verser de l'eau dans un vase percé. »

Et quelle différence encore avec celui qui a dit :

Tawîl. — « Je ne garde point les secrets; je les divulgue, au con« traire : je ne laisse point les secrets me torturer le cœur ;
« C'est assurément un pauvre d'esprit que celui à qui un secret fait pas« ser la nuit à s'agiter sur sa couche de côté et d'autre. »

Un autre poète a dit encore :

Wâfir. — « Toutes les fois que je te confie un secret, tu es plus jaseur « que le Zéphir dans les bosquets. »

Isḥâq, fils d'Ibrâhîm, al-Mawṣili, a dit :

Tawîl. — « C'étaient des gens en qui nous avions une entière con« fiance, et ils ont tenu sur nous des propos malveillants; lorsque nous leur « cachâmes nos secrets, ils firent alors des inventions sur notre compte. »

Quelle belle pensée a exprimée al-Motanabbi, quand il a dit :

Tawîl. — « Pour les secrets, j'ai une place où mon compagnon de « plaisir n'a point accès, une place vers laquelle le vin ne saurait se frayer « un passage. »

Nous nous en tiendrons, sur ce sujet, à l'exposé succinct que

nous venons de faire; Dieu nous suffit; Il est le meilleur des protecteurs! qu'Il répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde de nombreux saluts jusqu'au jour du jugement dernier! Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes!

CHAPITRE XXXIX.

De la fourberie, de la duplicité, du vol, de l'inimitié, de la haine et de l'envie.

(PLUSIEURS SECTIONS.)

SECTION PREMIÈRE.

DE LA FOURBERIE ET DE LA DUPLICITÉ.

L'Apôtre de Dieu a dit : « La chose qui reçoit le plus vite son châtiment, c'est l'iniquité. » — On tient d'Abou-Horaïrah (que Dieu l'agrée!) que l'Apôtre de Dieu a dit : « La fourberie, la tromperie et la duplicité sont en Enfer. » — Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu lui soit propice!) a dit : « Il y a trois choses qui, se trouvant chez un individu, tournent à son désavantage; ce sont : l'iniquité, la mauvaise foi et la fourberie.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. x, 24) « En vérité, l'iniquité que vous commettez contre vous-mêmes.... » — Le Très-Haut a dit encore : (Q. XLVIII, 10) « Celui qui manque à sa parole ne le fait qu'au détriment de sa propre personne. » — Le Très-Haut a encore dit : (Q. XXXV, 41) « L'inique fourberie n'englobe que ceux qui la commettent. » — Que de fourbes la duplicité n'a-t-elle point précipités dans la perdition et combien ne leur a-t-elle point rendu étroites, en les conduisant à leur ruine, les voies les plus larges; que de fois la perfidie ne leur a-t-elle pas attaché au cou un carcan d'ignominie qu'ils ont été impuissants à s'enlever, et ne les a-t-elle point fait rouler dans de funestes catastrophes et de fatals abîmes, sans qu'il leur fût possible de réagir, sans que personne vint à leur secours; et ce qui atteste la véracité de ces terribles conséquences, qui sont à la connaissance de tous les

gens de cœur, c'est l'histoire de Ṯaʿlabah, fils de Ḥabib, l'Ansârite, dont voici le résumé : Le Ṯaʿlâbah dont il est question ici et qui était un des Ànṣârs du Prophète de Dieu vint trouver un jour ce dernier et lui dit : « O Prophète de Dieu, prie Dieu de m'accorder les biens de ce monde. » — « Malheur à toi, ô Ṯaʿlabah! lui répondit le Prophète ; peu qui te porte à lui en exprimer ta reconnaissance vaut mieux que beaucoup qui t'en empêcherait. » Quelque temps après, Ṯaʿlabah vint de nouveau trouver le Prophète et lui dit encore : « O Apôtre de Dieu, prie le Seigneur de me combler des biens de la fortune. » — « O Ṯaʿlabah, lui dit le Prophète, n'as-tu point, dans l'Apôtre de Dieu, un noble exemple ; car, par Celui qui tient ma vie entre ses mains, si je désirais que les montagnes se transforment pour moi en or et en argent, certes, elles opèreraient ce changement ! » Plus tard, Ṯaʿlabah vint trouver une troisième fois le Prophète et lui dit : « O Apôtre de Dieu, prie le Seigneur de me favoriser des biens de la fortune; j'en atteste Celui qui t'a envoyé, comme Prophète, apporter la vérité absolue, si Dieu m'octroie la richesse, je donnerai à chacun son dû », et l'Ansârite prit à témoin de son engagement le Dieu Très-Haut. — « O Seigneur, s'écria la-dessus le Prophète, daigne accorder la richesse à Ṯaʿlabah ! » Ce dernier, rapporte le chroniqueur, prit des moutons qui multiplièrent comme multiplient les vers, à tel point que Médine se trouva trop étroite pour les contenir. Il quitta cette ville et vint s'établir dans une vallée d'entre ses vallées où ses moutons se multiplièrent encore comme se multiplient les vers. Or, Ṯaʿlabah était si assidu à fréquenter la mosquée qu'on l'appelait le pilier de la mosquée. Lorsque son troupeau de moutons se fut multiplié et qu'il eut quitté la ville, il faisait, en compagnie de l'Apôtre de Dieu, ses prières de midi et de quatre heures du soir et s'acquittait de ses autres prières, au milieu de son troupeau. Cependant son bétail ayant continué à croître et à multiplier, il s'éloigna de la ville et n'assista plus qu'à la prière du vendredi. Son troupeau continuant à s'accroître tous les jours, il s'éloigna encore davantage de Médine et il n'assistait plus à aucune prière du vendredi ni à aucune réunion. Or, le vendredi, les gens, en se rencontrant, se demandaient des nouvelles, et l'Apôtre de Dieu, s'étant rappelé un jour Ṯaʿlabah, s'enquit de ce qu'il était devenu. — « O Apôtre de Dieu, lui répondit-on, il est en possession d'un troupeau de moutons qu'une

vallée n'est pas assez vaste pour contenir. » — « Malheur à Ṯa'labah », s'écria l'Apôtre de Dieu, et le Dieu Très-Haut révéla aussitôt le verset de l'aumône. Alors le Prophète expédia deux individus, un homme des Banou-Solaïm et un autre des Banou-Ǵohaïnah, leur donna par écrit les quotités de l'aumône et la manière dont ils devaient les percevoir et leur dit : « Passez chez Ṯa'labah, fils de Ḥabîb, et chez une autre personne des Banou-Solaïm et percevez d'eux la dîme des pauvres. » Les deux messagers partirent et, se rendant auprès de Ṯa'labah, lui demandèrent l'acquittement de la dîme, en lui donnant lecture de la lettre du Prophète. — « Ce n'est là, observa Ṯa'labah, pas autre chose qu'une capitation ou quelque chose d'analogue à une capitation; allez terminer votre tournée, puis revenez me trouver. » En effet, ils se retirèrent et le Solaïmite, ayant appris leur arrivée, choisit dans son troupeau les plus belles chamelles, les mit de côté pour la dîme des pauvres et alla au-devant d'eux pour les leur donner. Lorsqu'ils le virent, ils s'écrièrent : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » — « Prenez-le, leur dit-il, car je suis heureux de vous le donner. » Ils passèrent ensuite chez les gens et perçurent les dîmes, puis ils retournèrent auprès de Ṯa'labah qui leur dit : « Montrez-moi votre lettre » et qui, après l'avoir lue, s'écria : « Ce n'est là pas autre chose qu'une capitation ou quelque chose d'analogue à une capitation ; retirez-vous, en attendant que je prenne une décision. » En effet, rapporte le narrateur, ils se retirèrent de chez lui et se rendirent auprès du Prophète. Dès que ce dernier les vit, il s'écria, avant même qu'ils ne lui eussent parlé : « Malheur à toi, ô Ṯa'labah ! » et le Dieu Très-Haut fit descendre du ciel ces paroles : (Q. IX, 76, 77, 78 et 79) « Il en est parmi eux qui avaient fait un pacte avec Dieu ; [ils avaient dit] : Si Dieu nous donne de son abondance, nous ferons l'aumône et nous serons au nombre des justes ; mais, lorsque Dieu leur eut donné de son abondance, ils s'en sont montrés avares, ont tourné le dos et se sont retirés au loin ; aussi Dieu a-t-il fait surgir l'hypocrisie dans leur cœur, jusqu'au jour où ils se trouveront face à face avec Lui et [auront à lui rendre compte] d'avoir manqué aux promesses qu'ils lui avaient faites et d'avoir prévariqué. Ne savent-ils point que Dieu connaît le fond de leur cœur et leurs cachotteries ? Dieu est parfaitement au courant des choses cachées. » Or, il se trouvait auprès de l'Apôtre de Dieu un

individu de la parenté de Ṯaʿlabah ; celui-ci ayant entendu ces paroles, sortit, vint trouver son parent et lui dit : « Malheur à toi, ô Ṯaʿlabah ! Dieu a révélé à ton encontre tels et tels versets. » Là-dessus, Ṯaʿlabah sortit et se rendant auprès du Prophète, le pria de recevoir sa dîme des pauvres. « Le Dieu Très-Haut, lui répondit le Prophète, m'a défendu de recevoir de tes mains aucune aumône. » A ces mots, Ṯaʿlabah se mit à se jeter de la terre sur la tête et sur le visage. « C'est ta faute, lui dit le Prophète, je t'ai donné un ordre et tu ne m'as pas obéi. » Or, l'Apôtre de Dieu, ayant refusé de recevoir sa dîme des pauvres, Ṯaʿlabah retourna à sa demeure et le Prophète mourut sans avoir voulu jamais rien accepter de lui.

Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu lui soit propice !) ayant été nommé Kalife, Ṯaʿlabah vint le trouver et lui dit : « Tu sais la considération dont je jouissais auprès de l'Apôtre de Dieu et le rang que j'occupe parmi les Ânṣârs ; veuille bien accepter ma dîme des pauvres. » Le Prophète de Dieu, lui répondit Abou-Bikr, (que Dieu l'agrée !) n'a jamais voulu l'accepter de toi et moi je ne l'accepterai point non plus. » En effet, Abou-Bikr mourut, sans avoir voulu l'accepter. Lorsque ʿOmar, (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !) eut été investi de l'autorité suprême, Ṯaʿlabah vint le trouver et lui dit : « O Prince des croyants, accepte ma dîme des pauvres » ; mais, ʿOmar ne voulut point l'accepter de lui, en lui disant : « L'Apôtre Dieu et Abou-Bikr n'ont pas voulu l'accepter et moi je ne l'accepterai point non plus », et ʿOmar mourut sans jamais avoir voulu l'accepter. L'autorité suprême échut ensuite à ʿOṯmân, fils d'ʿAffân, (que Dieu l'agrée !) et Ṯaʿlabah le pria d'accepter sa dîme. « Ni le Prophète, ni Abou-Bikr, ni ʿOmar, lui dit ʿOṯmân, ne l'ont acceptée et, moi, je ne l'accepterai point non plus. » Ṯaʿlabah mourut sous le Kalifat d'ʿOṯmân (que Dieu lui soit propice !). Veuillez remarquer les fâcheuses conséquences de son manquement à la parole donnée ; comment la violation de sa promesse empoisonna le restant de ses jours, le frappa d'un stigmate d'ignominie qui fut pour lui une source de désagrément et le fit accuser d'une hypocrisie qu'il considérait, comme un déshonneur, à l'époque où il était pauvre et misérable. En effet, y a-t-il une infamie plus déshonorante que celle de manquer à la foi jurée, aux engagements contractés ? Y a-t-il, quand on passe en revue les défauts de la nature humaine, une

indignité plus honteuse qu'une fourberie qui engendre l'hypocrisie, un opprobre plus manifeste que celui de manquer à la promesse donnée? Il y a un adage qui dit : « Un traître n'est traître que parce qu'il manque de cœur pour demeurer fidèle à la parole donnée et qu'il n'a pas assez d'énergie pour supporter les désagréments qui sont attachés à l'acquisition des nobles vertus.

Le poète a dit :

Ṭawîl. — « Tu nous as trompés dans une affaire à laquelle tu nous « avais toi-même poussés; quelle vilaine nature que celle qui trahit ses enga« gements ! »

Lorsque Moḥammad al-Âmîn s'engagea par serment envers al-Mâmoun, dans le temple sacré de Dieu, — et ces deux princes étaient les successeurs désignés de l'Empire, — Ǵa'far, fils de Yaḥiâ, exigea d'al-Âmîn qu'il proférât ces paroles : « Que Dieu m'abandonne, si je le trompe! » En effet, al-Âmîn prononça trois fois ces paroles. Or, al-Âmîn, rapporte al-Faḍl, fils de Rabî'a, me dit ce jour là, au moment où il sortait de la maison de Dieu : « O père d'al-'Abbâs, je sens en moi-même que je ne tiendrai point l'engagement que je viens de contracter. » — « Et pourquoi cela, lui demandai-je, puisse Dieu élever en dignité l'Emir! » — « C'est que, me répondit-il, pendant que je lui faisais mon serment, je me promettais, par une restriction mentale, de ne point le tenir. » Et, en effet, il en fut ainsi : il ne remplit point son engagement.

On lit, dans les chroniques des Arabes qu'aḍ-Ḍaïzan, fils de Mo'âwiyah, fils de Qodâ'h, régnait sur la partie de territoire comprise entre le Tigre et l'Euphrate et possédait, dans son royaume, un château, aux hautes murailles, connu sous le nom de Ǵawsaq. Ce Prince étendit sa domination jusqu'en Syrie, attaqua la ville de Sâbour ḏou-l-âktâf, la prit, s'empara de la sœur de ce dernier et tua une quantité considérable d'hommes. Cependant Sâbour réunit des armées et, marchant contre aḍ-Ḍaïzan, passa quatre ans à l'assiéger, sans pouvoir arriver de ce fait à aucun résultat. Or, an-Naḍirah, fille d'aḍ-Ḍaïzan, qui était une des plus jolies femmes de son temps, eut ses règles, autrement dit ses menstrues, et sortit de l'enceinte de la ville. C'était un usage chez eux d'en agir ainsi avec leurs femmes, quand elles se trouvaient dans cette position. Sâbour était, lui aussi, un des plus beaux hommes

de son époque. La fille d'aḍ-Ḍaïzan et Sâbour se virent et tombèrent tous les deux épris l'un de l'autre. La princesse envoya dire à Sâbour : « Que me donneras-tu, si je t'indique un moyen pour détruire cette ville et tuer mon père? » — « Je te donnerai ce que tu voudras », lui fit-il répondre. — « Eh bien! lui envoya dire la princesse, procure-toi un pigeon à collier, gris cendré; trace sur lui des caractères avec le sang des menstrues d'une jeune fille; puis, lâche le pigeon qui viendra s'abattre sur les murs de la ville et, aussitôt, toute la ville sera en révolution. Or, c'était là le seul talisman avec lequel on pût détruire cette ville. Sâbour suivit ces indications et la princesse lui fit dire encore : « J'abreuverai de vin [les troupes de] la garnison et, lorsqu'ils seront étendus ivres-morts, tu les tueras. » En effet, c'est ce que fit Sâbour. Une révolution éclata dans la ville et il emporta d'assaut la cité et tua aḍ-Ḍaïzan; puis, il emmena avec lui sa fille an-Naḍîrah et la conduisit chez lui en fiancée. La nuit de la consommation du mariage, la jeune épouse ne cessa pas un moment de se démener et de s'agiter sur son matelas qui était en soie, rempli de plumes d'autruche. Sâbour chercha ce qui la tracassait et trouva que c'était une feuille de myrte qui s'était collée à la peau de son ventre et y avait laissé son empreinte. Quelque temps après, Sâbour lui tendit un guet-apens et la tua. On rapporte qu'il donna l'ordre à un homme de monter un cheval fougueux, d'attacher à sa queue les cheveux de son épouse, puis, de le lancer au galop. Sâbour la fit ainsi écarteler et mettre en pièces. Oh! l'infâme traître! Puisse Dieu le mettre, lui aussi, en pièces!

Les Arabes disent en proverbe : « Il m'a récompensé de la récompense de Sinimmâr. » Voici l'origine de ce proverbe : Yazdaǵird, fils de Sâbour, craignant pour son fils Bahrâm, car, avant lui, il avait perdu tous ses fils, s'enquit d'un séjour pur et salubre et on lui indiqua Ẓahr-al-Ǵazîrah. Il remit son fils Bahrâm à an-No'amân, qui était, sur le territoire des Arabes, son vice-roi et lui ordonna de bâtir pour lui un palais. En effet, an-No'amân, se conformant à cet ordre, fit construire, pour le fils de Sâbour, un palais, tel qu'on ne pouvait en voir de plus beau. L'architecte qui bâtit ce palais était un individu du nom de Sinimmâr. Lorsqu'il eut fini de le construire, comme on s'extasiait devant la beauté de l'édifice, il s'écria : « Si j'avais su qu'on m'eût payé le prix de mon travail, je l'aurais construit de telle façon qu'il

aurait tourné avec le soleil, au fur et à mesure du déplacement de cet astre. » — « Tu étais donc à même, lui observa-t-on, d'en construire un encore plus beau et tu ne l'as pas fait! » Là dessus, l'ordre fut donné de le précipiter du haut du palais et il fut mis en pièces ; c'est ce qui a donné naissance à ce proverbe : « Il m'a récompensé de la récompense de Sinimmâr! »

Au nombre des traîtres, on compte encore ʿAbd-ar-Raḥmân, fils de Molǵam, (que Dieu le maudisse!) qui tendit un guet-apens à ʿAli, (que Dieu l'agrée!) et l'assassina ; ʿAmr, fils de Ǵarmouz, qui trahit az-Zobaïr, fils d'al-ʿAwwâm, (que Dieu lui soit propice!) et le massacra ; Abou-Loulouah, page d'al-Moǵîrah, fils de Śoʿabah, (que Dieu le maudisse!) qui tendit des embûches au Prince des croyants ʿOmar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée!) et le tua.

Al-Manṣour désigna comme son successeur au trône ʿIsà, fils de Mousâ, puis lui fit défection, le mit de côté et lui préféra al-Mahdi, ce qui fit dire à ʿIsà :

Ṭawîl. — « Les Banou-ʿAbbâs oublieraient-ils les coups de sabre « que j'ai donnés pour les défendre, alors que le feu de la guerre étendait « ses ravages?

« J'ai conquis à leur domination l'Orient et l'Occident du monde entier ; « humiliés y ont été leurs ennemis, puissants y sont devenus leurs défen- « seurs ;

« Pour eux, j'ai rompu avec des parents qui m'étaient chers ; je leur ai « tendu des embûches, je les ai traqués :

« Puis, quand j'ai remis toutes les affaires en bon ordre et qu'un soleil, à « l'éclat radieux, illumine l'empire,

« On me prive de l'autorité à laquelle j'ai droit et voilà que maintenant « je suis leur bouc émissaire chargé de tout le poids de leur perfidie. »

Des individus, étant partis pour la chasse, poursuivirent une hyène et la forcèrent à chercher un refuge dans la tente d'un Arabe. Cet Arabe prit l'hyène sous sa protection et lui donna à manger et à boire. Or, un certain jour, pendant qu'il dormait, l'hyène se rua sur lui, l'éventra et s'enfuit. Sur ces entrefaites, le fils de son oncle paternel vint le chercher et, trouvant son cousin étendu à terre, se mit à la poursuite de l'hyène et la tua ; puis, il s'exclama en ces vers :

Ṭawîl. — « Celui qui fait du bien à celui qui en est indigne éprouve « ce qu'éprouva le bienfaiteur de l'hyène ;

« Il lui offrit, lorsqu'elle eut cherché asile dans sa tente, du lait tout frais « de chamelles laitières,

« Et l'engraissa jusqu'au moment où celle-ci, se trouvant en mesure de le « faire, le lacéra de ses dents et de ses griffes.

« Dis donc à ceux qui sont bienfaisants : C'est là la récompense des per- « sonnes qui font du bien à ceux qui n'en ont point de reconnaissance. »

Un individu a raconté le fait suivant : « Etant allé, dit-il, dans la campagne, je me trouvai en présence d'une vieille femme qui avait devant elle une brebis égorgée, à côté de laquelle était un jeune loup. — « Sais-tu ce que c'est ? » me demanda-t-elle. — « Non », lui répondis-je. — « Eh bien ! reprit-elle, c'est un jeune loup que nous avons pris tout petit : nous l'avons recueilli chez nous et l'avons élevé ; puis, quand il a eu grandi, il a fait à ma brebis ce que tu vois. » Et la vieille de s'exclamer en ces vers :

Wâfir. — « Tu as éventré ma petite brebis : tu as jeté la désolation « dans la maison et, cependant, la brebis était ta mère adoptive :

« Elle t'avait nourri de son lait : tu avais grandi à côté d'elle ; qui t'a donc « appris que tu avais pour père le loup ?

« Quand le naturel est un naturel méchant, ni bonne éducation, ni bon « éducateur ne sauraient l'améliorer. »

O mon Dieu, nous cherchons auprès de Toi un refuge contre les méchants et leurs partisans, contre les gens perfides et leurs agissements. Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut !

SECTION II.

DU VOL ET DES VOLEURS.

On raconte qu'ʿAmr, fils d'ʿObaïd, passant devant un attroupement, demanda de quoi il s'agissait. « C'est, lui répondit-on, le sultan qui fait couper la main à un voleur. » — « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu unique ! s'écria-t-il, c'est un voleur de notoriété manifeste qui fait couper la main à un voleur sans notoriété ! » — Alexandre, ayant donné l'ordre de pendre un voleur,

celui-ci s'écria : « O Roi, j'ai fait ce que j'ai fait, mais c'est bien malgré moi. » — « Eh bien ! lui dit Alexandre, tu vas être pendu et ce sera bien malgré toi ! » — Un Médinois, ayant volé une chemise, la remit à son fils pour qu'il la vendît, et cette chemise lui fut volée. Le fils, étant venu trouver le père, celui-ci lui demanda combien il avait vendu la chemise. — « Je l'ai vendue, répondit-il, le prix qu'elle t'avait coûté. »

Âktal, le Solaïmite, qui était un brigand de la pire espèce, a dit :

Ṭawîl. — « En vérité, je rougirais devant Dieu qu'on me vît tirer (1) « ma corde sans qu'il ne s'y trouvât un chameau [attaché],
« Et de demander à un homme vil le sien, alors que les chameaux du « Seigneur sont si abondants sur cette terre. »

Al-Farazdaq a dit :

Ṭawîl. — « Certes, Abou-l-Karśâ est loin d'être un voleur, mais, « lorsque sa tribu rapine, il en profite. »

ʿAmr, fils de Dowaïrah, le Bağalite, avait un frère qui était tombé amoureux d'une sienne cousine germaine. Une certaine nuit, celui-ci ayant pénétré, avec effraction, dans la maison qu'elle habitait, les frères de la jeune fille le surprirent et le conduisirent par devant Ḳâlid, fils d'ʿAbd-Allah, al-Qasri, et le lui donnèrent comme un voleur. Ḳâlid le questionna et l'individu, afin d'éviter de compromettre la jeune fille, lui répondit qu'ils avaient dit vrai. Ḳâlid, se disposant à lui faire couper la main, son frère ʿAmr s'écria :

Ṭawîl. — « O Ḳâlid, ce sont, par Dieu! des apparences trompeuses « qui te forcent la main ; ce n'est point, à nos yeux, un voleur que l'amant « persécuté ;
« Il s'avoue, en galant homme, coupable d'un crime qu'il n'a pas commis ; « il aime mieux se laisser couper la main que de compromettre sa bien- « aimée. »

En effet, Ḳâlid pardonna au prétendu coupable et lui fit épouser la jeune fille.

---

(1) Le commentaire turc, *libro citato*, donne pour ce verbe une variante dont j'ai adopté la leçon.

SECTION III.

DE CE QUI A TRAIT AUX INIMITIÉS ET AUX HAINES.

Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!) a parlé, dans son Saint Livre, de l'inimitié et de la haine; en effet, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. v, 69) « Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine [qui dureront] jusqu'au jour de la résurrection. » Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. xii, 5) « Satan est pour l'homme un ennemi déclaré. » — Il a dit encore (qu'Il soit exalté!) : (Q. xxxv, 6) « Certes, Satan est un ennemi pour tous; considérez-le donc comme un ennemi. » — Il a dit aussi (exalté soit son saint Nom!) : (Q lxiv, 14) « En vérité, vous avez des ennemis parmi vos épouses et vos enfants : méfiez-vous-en donc. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « Ton ennemi le plus acharné, c'est ton âme qui réside dans tes flancs. » — Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée!) a dit : « L'inimitié se transmet en héritage. » — Ziyâd, fils d''Abd-Allah, a dit :

Wâfir. — « Si j'avais à souffrir d'un Hachémite dont les oncles ma-
« ternels seraient les fils d''Abd-al-Modân,
« Je supporterais patiemment son inimitié; mais tenez, voyez celui qui
« m'inflige cette épreuve! »

Un individu ayant tenu un propos attentatoire à l'honneur d'Abou-'Obaïdah, celui-ci s'exclama en ces vers :

Tawîl. — « Que mes chairs, quand elles tomberont en lambeaux,
« deviennent le jouet des lions altiers ou des hyènes ou des loups,
« Je n'en serais point accablé de douleur ou encore je me consolerais de
« de mon malheur; mais, ce qu'il y aurait de plus poignant, c'est qu'elles
« devinssent la pâture des chiens. »

Comme on demandait à un Cosroës quel était l'homme qu'il aimerait le mieux à trouver intelligent, il répondit que c'était son ennemi. — « Et pourquoi cela? » lui observa-t-on. — « C'est que, reprit-il, s'il est intelligent, je me sentirai, par rapport à lui, en paix et en sécurité. » Il y a un adage qui dit : « Tenez-vous plus en garde

contre l'homme qui dissimule sa haine que contre celui qui l'étale au grand jour ; car le traitement des personnes atteintes de maladies apparentes est plus facile que le traitement des maladies intérieures et cachées. » — « Garde-toi, dit-on, de te faire un ennemi de la personne qui, lorsqu'elle le veut, jette à terre ses vêtements et se glisse sous les draps de la couche du roi. »

Abou-l-ʿAtâhiyah a dit :

Wâfir. — « Ecarte-toi des malhonnêtes gens et ne fraie point avec « eux ; mais, ceux auxquels tu auras fait du bien, continue à leur en faire ;
« Tu seras victime de toutes sortes d'artifices de la part de ton ennemi, « si à sa ruse tu n'opposes point la ruse. »

Ǵalîlah, fille de Morrah et sœur de Ǵassâs, était mariée à Kolaïb. Son frère tua son mari, alors qu'elle était enceinte d'Hiǵris, fils de Kolaïb. Quand celui-ci eut grandi et qu'il fut devenu un jeune homme, il s'écria :

Ṭawîl. — « Mon oncle maternel a tué mon père et je ne sais vraiment en faveur de qui me prononcer, alors que c'est mon père et mon oncle « qui sont en cause ;
« Ǵassâs, fils de Morrah, m'a légué [là] un bien triste héritage qui, lorsque j'y pense, me jette dans de poignantes angoisses. »

Puis, il ajouta :

Basîṭ. — « Venez au secours d'un cœur qui se sent défaillir ! est-il « possible de se résigner, alors que c'est sur la personne de Ǵassâs qu'il me « faut me venger. »

Ce disant, il se rua sur son oncle et le tua, en s'écriant :

Wâfir. — « Ne voyez-vous point que je viens de venger mon père « Kolaïb ; celui à qui, dès son enfance, a été inculquée l'idée de se venger, « temporise [jusqu'à ce qu'il en ait trouvé l'occasion favorable].
« J'ai lavé en la personne de Ḏou-l-Batoul, Ǵassâs, fils de Morrah, l'affront « fait à Ǵośam, fils de Bakr. »

Vers :

Basîṭ. — « Ce sont nos aïeux qui, de temps immémorial, ont institué « l'inimitié ; elle ne disparaîtra point de la scène du monde ; après les pères, « ce seront les fils. »

Il y a un adage qui dit : « Cajole ton ennemi pour l'une de ces deux raisons, soit pour t'assurer une amitié qui te tranquillise, soit pour attendre que la fortune te fournisse une occasion favorable [de t'en débarrasser]. »

Sowaïd écrivit à Moṣ'ab ce distique :

Wâfir. — « Transmets de ma part à Moṣ'ab ce message : Crois-tu que « tu trouveras en tous lieux des personnes qui te donneront de sages avis?
« Pénètre-toi bien que la plupart des gens avec lesquels tu chuchottes à « l'oreille, bien qu'ils te fassent bonne mine, sont des ennemis. »

Il y a un adage qui dit : « Un tel est plein d'attraits, [mais ce sont des attraits] amers à la dégustation. » — Al-Ḥaǵǵâǵ dit à un Ḳariǵite : « Par Dieu ! je te hais cordialement ! » — « Puisse Dieu, lui répondit ce dernier, ouvrir les portes du Paradis à celui de nous deux qui professe envers l'autre la haine la plus féroce ! » — Ânouśirwân, voulant investir son fils Hormoz de l'autorité souveraine, consulta les Grands de son Empire qui le désapprouvèrent. « Sa mère, lui dit l'un d'eux, est Turque et tu connais par toi-même ce qu'est le caractère des Turcs. » — « Les fils, observa Ânouśirwân, tiennent de leurs pères et non de leurs mères : la mère de Qobâd était bien Turque et vous avez été témoin de l'excellence de sa conduite. » — « Ton fils, lui objecta-t-on, est petit de taille et cela ne cadre point avec la Majesté royale. » — « Sa petitesse, reprit-il, provient de ses jambes et, comme on ne le verra guère qu'assis ou à cheval, ce défaut ne ressortira point » — « C'est parfaitement vrai, mais le peuple le déteste ! » — « Hélas ! s'écria là-dessus le père, c'en est fait de mon fils Hormoz, car l'on a dit : « L'homme ne possèderait-il qu'un seul bien, si ce bien n'est point l'affection populaire, de bien, il n'en a pas ; n'eût-il qu'un seul défaut, si ce défaut ne consiste point dans la haine que le peuple lui porte, de défaut, il n'en possède point (1). » Vers :

Ṭawîl. — « Je ne vois point chez l'homme que j'aime et qui m'est « sympathique tous les défauts qu'il a, ni même une partie de ceux qu'il a ;

---

(1) Pour rendre plus intelligible cette sentence que j'ai traduite littéralement, il conviendrait de la paraphraser de la manière suivante : « Ne manquerait-il à l'homme qu'un seul bien, si ce bien qui lui fait défaut, est l'affection populaire, de bien, il n'en possède aucun ; n'y aurait-il chez lui rien à lui reprocher, si ce n'est d'être en butte à la haine du peuple, que les défauts, il les possède tous. »

« C'est que l'œil de la satisfaction pallie tous les défauts, de même que « l'œil de la colère les rend plus saillants. »

Un autre poète a dit, dans le même sens :

Wâfir. — « L'œil de la haine fait ressortir tous les défauts, de même « que l'œil de l'affection n'en découvre aucun. »

On donne, sur l'autorité d'Abou-Haiyân, que Loqmân a dit : « J'ai transporté des rochers ; j'ai porté du fer, mais je n'ai trouvé rien de plus pesant qu'une dette. J'ai mangé des mets succulents ; j'ai serré dans mes bras des femmes ravissantes ; mais, je n'ai trouvé rien de plus doux que la santé » ; et, moi, [auteur de ce livre], je dis : « Faudrait-il épuiser les mers, balayer les déserts, qu'on trouverait la chose moins pénible encore que d'être en butte à la joie maligne que notre malheur inspire à un ennemi, surtout quand cet ennemi a quelque degré de parenté avec vous ou est votre voisin de ville. O mon Dieu, je cherche auprès de Toi un refuge contre les entraînements du péché, les mauvaises pensées et la joie que notre malheur inspire à nos cousins germains ! »

Comme on demandait à Job, (que la paix soit sur lui !) quelle avait été la chose qui, dans ses afflictions, lui avait été la plus douloureuse, il répondit que c'était la joie que son malheur inspirait à ses ennemis.

Al-Ǧâḥiẓ est l'auteur de ce distique :

Wâfir. — « Mes rigides censeurs me disent de ne plus penser à elle « et de guérir dans l'oubli les angoisses de mon cœur,

« Mais cela est-il possible, alors qu'un regard d'elle me jette dans un trans- « port de bonheur plus doux que la joie maligne qu'inspire le malheur d'un « ennemi ? »

Ibn-Abou-Ǵohaïnah al-Mohallabi a dit :

Kâmil. — « L'homme supporte avec assez de résignation toutes les « calamités qui s'appesantissent sur sa tête ; il n'est sensible qu'à la joie « maligne qu'inspirent à son ennemi ses malheurs. »

Al-Ǧâḥiẓ a dit : « Je ne connais point de fer de lance plus acéré que la joie maligne qu'inspire à un ennemi le malheur d'autrui. » On rapporte que lorsque l'Apôtre de Dieu fut enlevé de ce monde, les femmes de la tribu de Kinda et du Ḥadramaout, apprenant

sa mort, se teignirent [de joie] les mains de henné et battirent du tambour de basque. Alors un des leurs s'écria :

Kâmil. — « Annonce à Abou-Bikr, quand tu iras le trouver, que les « ribaudes des Banou-Marrâm ont manifesté, en apprenant la mort du « Prophète, une joie maligne qui insultait à sa mémoire et qu'elles se sont « teint les mains de henné ;

« Qu'il leur coupe donc (que Dieu le dirige dans le droit sentier!) les « mains avec un glaive fulgurant comme l'éclair qui se dégage du sein des « nuages. »

Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée!), écrivit à al-Mohâgir, son délégué, lequel s'empara de ces femmes et leur coupa les mains. — On dit, sous forme d'adage : « Un tel guette le moment où les vicissitudes de la fortune fondent sur toi ; il souhaite que les malheurs t'assaillent ; ce n'est que sur tes ruines qu'il espère trouver satisfaction ; ce n'est que par ta chute qu'il espère s'élever. » — Un sage a dit : « Ne te crois point à l'abri des atteintes de ton ennemi, quelque faible qu'il soit, car la lance, bien que dépourvue de son fer, est encore une arme meurtrière. » Le poète a dit :

Wâfir. — « Ne te crois point en sûreté contre ton ennemi, le consi- « dèrerais-tu comme un être plus infime qu'un singe ;

« Car la guerre, c'est [souvent] un poltron qui la déchaîne, et un incendie « éclate [bien des fois] de cendres [mal éteintes]. »

Vers isolé :

Tawîl. — « Celui d'entre vous qui n'est point méchant, s'avise-t-il « de marcher la main dans la main de celui qui l'est (mot à mot d'étreindre « fortement la main de celui qui l'est), celui-ci l'entraîne [et il devient aussi « pervers que lui]. »

'Abd-Allah, fils de Solaïmân, fils d'Wahb, a dit :

Basîṭ — « La protection de Dieu est plus efficace que le soin que « nous prenons de nous défendre ; la conduite de Dieu envers les généra- « tions passées nous en est un sûr garant ;

« Nos ennemis nous ont tendu des pièges ; ah ! oui, par Dieu ! ils ne nous « ont épargné ni quolibet, ni machination, ni insinuation malveillante, « ni outrage.

« Et nous, nous nous sommes bornés à dire, et de cœur et de bouche : « O notre Seigneur, protège-nous !

« Et nos vœux ont été exaucés. Dieu, dans son courroux, a repoussé nos « envieux ; leurs calculs malveillants à notre égard n'ont point prévalu. »

SECTION IV.

DE L'ENVIE.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV, 57) « Envieront-ils aux [autres] hommes ce que Dieu, dans sa bonté, leur a accordé. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Appelez à votre aide la discrétion dans l'accomplissement de vos affaires ; car, tout individu dont la situation est prospère est jalousé. » — 'Ali (que Dieu lui soit propice !) a dit : « L'envieux est irrité contre un individu auquel il n'a rien à reprocher. » — Il y a un adage qui dit : « L'envieux est un être qui est en colère contre le destin. » — On dit encore : « Il y a trois choses qui ne profitent point à ceux qui les possèdent ; ce sont : la rancune, l'envie et le mauvais caractère. » — Il y a une maxime qui dit : « Quel affreux apanage que l'envie ! » — Comme on demandait à quelqu'un comment il se faisait qu'un tel le détestait, il répondit : « C'est qu'il est mon égal comme origine, mon voisin dans la ville et que j'exerce le même métier que lui », et il cita tous les motifs qui suscitent l'envie. — Un Arabe a dit : « L'envie est un mal qui est équitable : les effets en sont plus pernicieux à l'envieux qu'à celui qui est l'objet de son envie. » Cette pensée est tirée de cette tradition [du Prophète qui dit] : « Que Dieu anéantisse l'envie ! mais qu'elle est juste dans ses effets ; c'est l'envieux qui en est la première victime et elle le tue. » — Le jurisconsulte Abou-l-Laïṯ, as-Samarcandi, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) a dit : « L'envieux est frappé de cinq châtiments, avant même que celui auquel il porte envie ne ressente les effets de sa jalousie : premièrement, c'est pour lui une angoisse de tous les moments ; secondement, c'est une souffrance poignante, sans mérite pour l'autre vie ; troisièmement, c'est une vilenie dont il ne recueille aucune grâce ; quatrièmement, c'est le courroux de Dieu [qu'il s'attire] ; cinquièmement, c'est la porte à l'assistance divine qu'il se ferme. » On cite, à ce sujet, l'anecdote suivante : Un individu d'entre les Arabes, raconte-t-on, s'étant présenté chez al-Mo'taṣim, ce prince l'honora, l'admit dans son intimité et en fit son commensal. L'Arabe entrait même dans son harem, sans qu'il eût à en demander la permission.

Or, al-Mo'taṣim avait un vizir envieux et celui-ci, jaloux du Bédouin et lui portant envie, se dit à part lui : « Si je ne trouve point un moyen pour tuer ce Bédouin, il va s'emparer du cœur du Prince des croyants et fera qu'il me prendra en aversion. » Dans cette idée, il se mit à flatter le Bédouin et finit par l'amener chez lui. Il fit cuire à son intention un mets dans lequel il mit beaucoup d'ail. Lorsque le Bédouin eut fini de manger de ce mets, le vizir lui dit : « Fais attention de ne point t'approcher du Prince des croyants, de crainte qu'il ne sente l'odeur de l'ail et ne s'en trouve incommodé, car le Kalife en déteste l'odeur ; d'un autre côté, le vizir se rendit auprès du Prince des croyants et, dans une conversation qu'il eut avec lui, en tête-à-tête, lui dit : « O Prince des croyants, ton Bédouin fait courir, dans le public, le bruit que tu empestes de la bouche et que ton haleine le fait tomber mort. » Or, en entrant chez le Prince des croyants, le Bédouin mit la manche de sa tunique sur sa bouche, de crainte que le Kalife ne sentît l'odeur de l'ail. Le Prince des croyants, voyant le Bédouin se couvrir la bouche, avec le pan de sa manche, se dit : Ce que le vizir m'a rapporté de ce Bédouin est l'exacte vérité et, aussitôt, il écrivit à un de ses Préfets de province une lettre dans laquelle il lui disait : « Quand cette lettre te parviendra, fais couper le cou à celui qui te l'aura portée » ; puis, il fit appeler le Bédouin et lui remit la lettre en lui disant : « Va la porter à un tel et rapporte-m'en la réponse. » Le Bédouin, se conformant aux ordres du Prince des croyants, prit la lettre et sortit avec sa missive de chez le Kalife. Arrivé à la porte du palais, il rencontra le vizir qui lui dit : « Où te rends-tu ? » — « Je vais, lui répondit-il, porter cette lettre du Prince des croyants à son Préfet un tel. » Ce Bédouin, se dit là-dessus le vizir à part lui, va recevoir, de ce diplôme d'investiture qu'il porte, une somme considérable. « O Bédouin, lui dit-il, que dirais-tu d'une personne qui t'épargnerait la course fatigante que va t'occasionner ce voyage et te donnerait, en outre, deux mille dinars ? » — « Tu es, lui répondit le Bédouin, le grand chef, c'est à toi de décider et tout ce que tu jugeras bon, je le ferai. » — « Eh bien ! donne-moi la lettre. » En effet, le Bédouin lui remit la lettre et le vizir lui donna deux mille dinars ; puis, il partit, avec la missive, et se rendit à l'endroit où il avait à aller. Le Préfet, à qui la lettre était destinée, en ayant pris

connaissance, donna l'ordre de trancher le cou au vizir. Cependant, au bout de quelques jours, le Kalife songea à cette affaire du Bédouin et, s'étant enquis de son vizir, on l'informa qu'il y avait quelques jours qu'on ne l'avait plus vu et que le Bédouin se trouvait en ville. Etonné d'apprendre cette nouvelle, il ordonna qu'on amenât le Bédouin et, lorsqu'il fut arrivé, il lui demanda des nouvelles de la commission dont il l'avait chargé. Le Bédouin lui raconta alors d'un bout à l'autre tout ce qui s'était passé entre lui et le vizir. — « C'est toi qui, en parlant de moi, dis aux gens, lui observa le Kalife, que je sens mauvais de la bouche. » — « Que Dieu me préserve de parler jamais, ô Prince des croyants, lui répondit le Bédouin, d'une chose que je ne sais pas ! c'est une machination ourdie contre moi par le vizir auquel je portais ombrage », et le Bédouin de raconter au Kalife, comment le vizir l'avait amené chez lui, lui avait donné à manger de l'ail, en un mot, il relata tout ce qui s'était passé entre eux deux. « Que Dieu confonde l'envie ! s'écria là-dessus le Prince des croyants, qu'elle est juste dans ses effets ! c'est l'envieux qui en est la première victime et elle le tue. » Le Kalife concéda une robe d'honneur au Bédouin, le prit comme vizir, tandis que l'autre périt victime de sa propre envie. Al-Moġîrah, poète de la famille d'al-Mohallab, a dit :

Basîṭ. — « Fait-on l'éloge de la famille d'al-Mohallab, [on doit recon-« naître que] ses membres ont tous été, de père en fils, des gens au noble « cœur ;
« Les personnes les plus distinguées en étaient jalouses et on ne voit point « qu'on soit jaloux de personnes méprisables. »

'Omar (que Dieu lui soit propice !) a dit : « Il doit te suffire de savoir que ton envieux se morfond de dépit de te voir heureux. » — Mâlik, fils de Dînâr, a dit : « Le témoignage des lecteurs du Qorân est admis dans tous les cas, excepté dans celui où l'un d'eux porte témoignage contre un autre, car ils sont entre eux plus jaloux que les boucs. » — Ânas (que Dieu l'agrée !) cite la tradition suivante qu'il donne avec tous les témoignages remontant jusqu'à sa source : « Certes, l'envie dévore les bonnes actions, comme le feu dévore le bois. » — Manṣour, le jurisconsulte, a dit :

Wâfir. — « Les sentiments d'envie dont l'homme est animé à « l'égard de choses périssables révèlent la faiblesse de son caractère ;

« C'est être encore plus petit qu'elles que de courir après les petites cho-
« ses et ce sont de petites choses que tous les biens de ce monde. »

L'envieux, dit Dieu, (que son Nom soit honoré et glorifié !) est l'ennemi de mes bienfaits; mes actes le dépitent; il n'est pas satisfait de la manière dont je répartis mes biens entre mes serviteurs. » Le poète a dit :

Motaqârib. — « O toi à qui mon bonheur porte envie, sais-tu
« envers qui tu manques aux convenances ?
« C'est contre les décisions de Dieu que tu t'insurges, car ce sont les fa-
« veurs qu'Il m'octroie qui te portent ombrage;
« Que Dieu donc te rabaisse autant qu'Il me rehausse et ferme les voies
« à tes [indignes] aspirations. »

Je rencontrai, rapporte al-Âṣma'ī, un Arabe qui était parvenu à l'âge de cent vingt ans. — « Qu'est-ce qui t'a donc allongé la vie? » lui demandai-je. — « Je me suis bien gardé de l'envie, me répondit-il, et mes jours se sont prolongés. » Il y a une maxime qui dit : « L'homme haut placé ne manque ni de gens affectueux qui le louent ni d'envieux qui le dénigrent. » Ibn-Mas'aoud (que Dieu lui soit propice !) a dit : « Voyons ! ne vous insurgez point contre les faveurs de Dieu ! » — « Et qui donc s'insurge contre les faveurs de Dieu ? » lui demanda-t-on. — « Ce sont, répondit-il, (Q. IV, 57) « Ceux qui jalousent les autres à cause de ce que Dieu, dans sa bonté, leur a accordé. » — Comme on demandait à 'Abd-Allah, fils d''Orwah, pourquoi il s'était fixé dans le désert et avait abandonné sa tribu, il répondit : « Y a-t-il [en ce monde] d'autres gens que ceux qui portent envie au bonheur de leur prochain ou qui se réjouissent du malheur d'autrui ? » Le poète a dit :

Basîṭ — « O toi qui vises à vivre tranquille et paisible, à mener une
« vie heureuse et sans nuages, une existence sereine que rien ne trouble,
« Bannis de ton cœur tous sentiments de haine et d'envie, car la haine
« est au cœur ce qu'un carcan est au cou. »

Un autre poète a dit encore :

Kâmil. — « Reste calme devant la jalousie de l'envieux, car ton
« calme l'assassine ;
« Tel le feu se dévore lui-même, lorsqu'il ne trouve plus rien à dévorer. »

Dans le livre des sentences morales remarquables [de Zamakšari], on lit celle-ci : « L'envie est une haie garnie de pointes de fer; celui qui s'y accroche est perdu. » Un certain poète a dit :

Basîṭ. — « On me porte envie et puisse Dieu faire qu'on soit de moi « plus envieux encore! Périsse celui qui vit un seul jour sans qu'on lui « porte envie! »

Naṣr, fils de Saiyâr, a dit :

Basîṭ — « Je prospère et j'ai une foule de jaloux : ô toi qui es monté « jusqu'au trône de Dieu [Moḥammad], fais que leur nombre n'en diminue « point!

« S'ils me jalousent de ce que j'ai par rapport à ce qu'ils ont, c'est que des « choses pareilles à ce que je possède sont de celles qui suscitent l'envie. »

ʿOmar (que Dieu l'agrée!) disait souvent : « Je cherche auprès de Dieu un refuge contre tous les arrêts du Ciel qui répondent aux désirs de l'envieux! » — Comme on demandait à Aristote comment il se faisait que l'envieux était l'homme le plus dévoré d'angoisses, il répondit : « C'est qu'il a sa part des ennuis qui incombent à tout le monde et qu'à ces ennuis s'ajoute le chagrin qu'il éprouve du bonheur d'autrui. » Mais Dieu (qu'Il soit loué et exalté!) sait le mieux ce qui en est. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut!

CHAPITRE XL.

De la bravoure et des fruits qu'on en recueille; de la guerre et de la stratégie; des mérites de la guerre sainte; du courage intrépide et de l'excitation au combat.

(DEUX SECTIONS.)

SECTION PREMIÈRE.

DU MÉRITE DE LA GUERRE ENTREPRISE POUR LA CAUSE DE DIEU ET DU COURAGE INTRÉPIDE.

Le Dieu Très-Haut a fait l'éloge de ceux (Q. II, 172) « qui sont patients dans l'adversité, dans le malheur et dans les circonstances critiques. » Il a célébré aussi ceux qui font la guerre sainte; en effet le Dieu Très-Haut a dit : (Q. LXI, 4) « En vérité, Dieu aime ceux qui combattent pour sa religion, en rangs [serrés], et qu'on prendrait pour de solides murailles. » Il a exhorté à la guerre contre les ennemis idolâtres et a promis la plus belle des récompenses à ceux qui l'entreprennent. Dans la guerre, la prudence est le modérateur de la bravoure. L'Apôtre de Dieu a dit : « La guerre est une lutte au plus fin. » L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Il n'y a pas de goutte qui soit plus agréable au Dieu Très-Haut que la goutte de sang répandue pour sa cause ou que la goutte de pleurs, répandue au cœur de la nuit, par suite de la vénération qu'Il inspire. »

Un individu entendant 'Abd-Allah, fils de Qaïs, (que Dieu lui soit propice!) dire : L'Apôtre de Dieu a dit : « Le Paradis est à l'ombre des sabres », s'écria : « Aurais-tu vraiment, ô Abou-Mousà, entendu le Prophète proférer ces paroles? » — « Certainement! » répondit-il. Là-dessus l'individu retourna auprès de ses

compagnons et leur dit : « Je vous adresse mes salutations » ; puis, brisant le fourreau de son sabre, il le jeta ; marchant ensuite à l'ennemi, son glaive nu à la main, il en frappa jusqu'à ce qu'il fût tué. — Abou-Bikr, le Véridique, (que Dieu l'agrée !) écrivit à Ḳâlid, fils d'al-Walid, ce qui suit : « Sache que Dieu a sur toi des regards qui te protègent et te voient ; quand tu rencontreras l'ennemi, porte-toi hardiment au-devant de la mort ; tu en sortiras sain et sauf ; garde-toi de laver le sang de ceux qui seront tombés martyrs de la Foi ; car, le sang du martyr formera pour lui une auréole au jour de la résurrection. » Ânas (que Dieu l'agrée!) rapporte le fait suivant : « Au moment où nous arrivâmes à Ḳaïbar, l'Apôtre de Dieu s'écria : Dieu est le plus Grand ! périsse Kaïbar ! Nous, quand nous campons sur le territoire d'une tribu, funeste est la matinée de ceux qui reçoivent cet avertissement ! » — D'après une tradition dont Ânas cite les autorités en remontant jusqu'à la source, l'Apôtre de Dieu a encore dit : « Une matinée ou une soirée consacrée à combattre pour la cause de Dieu vaut mieux que le monde entier et tout ce qu'il renferme. » — Ibn-Mas'aoud rapporte, d'après une tradition qu'il fait remonter jusqu'à la source, en en citant les autorités, que le Prophète de Dieu a dit : « Les âmes des martyrs, qui ont succombé pour la défense de la Foi, se trouvent dans les gésiers d'oiseaux verts pour lesquels sont suspendus, auprès du trône céleste, des lustres ; ces oiseaux se promènent dans le Paradis, où bon leur semble, puis, reviennent se remiser sur ces lustres. » — Il y en a qui disent qu'Ânas, fils de Naḍr, oncle paternel d'Ânas, fils de Mâlik, (que Dieu l'agrée!), n'ayant point assisté au combat de Badr, ne cessait de soupirer de regret et de s'écrier : « J'ai été privé d'assister au premier combat où le Prophète a vu succomber des martyrs de la Foi ! » Quand la journée d'Ohod arriva, il s'écria : « Quelle délicieuse odeur du Paradis il m'arrive du côté d'Ohod ! » puis, il combattit jusqu'à ce qu'il fût tué. On constata sur son corps plus de quatre-vingts blessures provenant soit de coups de sabres ou de lances ou de projectiles. Sa sœur ar-Rabî'a, fille de Naḍr, rapporte qu'elle ne reconnut son frère que par l'extrémité de ses doigts.

Foḍâlah, fils d'Obaïd, rapporte la tradition suivante, en citant toutes les autorités qui la faisaient remonter jusqu'à sa source : » Les actions de tous les morts sont définitivement arrêtées, au

moment de leur décès, à l'exception du guerrier qui aura combattu pour la défense de la Foi; car, ses actions iront pour lui en grandissant jusqu'au jour de la résurrection et il sera affranchi des tribulations du tombeau. » — Sahl, fils de Ḥonaïf, rapporte la tradition suivante dont il cite les autorités en remontant jusqu'à la source : « Celui qui demande à Dieu, d'un cœur sincère, de mourir martyr de la Foi, Dieu le fait parvenir aux demeures réservées aux martyrs, bien qu'il meure dans son lit. » Pour nous, nous prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de mourir martyrs de la Foi et de nous mettre au nombre de ceux qui font le bien, car à eux sont réservés une récompense et un surplus.

SECTION II.

DE LA BRAVOURE ET DES FRUITS QU'ON EN RECUEILLE; DE LA GUERRE ET DE SA DIRECTION.

Pénétrez-vous bien que la bravoure est la base de toutes les vertus et que celui chez qui elle fait défaut ne possède en lui aucune qualité parfaite. On la désigne aussi sous le nom de courage et de force d'âme. Les sages ont dit : « La base de tous biens consiste dans la fermeté d'âme. » Il y a, sur les champs de bataille, trois genres de bravoure : la première consiste, alors que deux armées ennemies se trouvent en présence, et que les troupes marchent l'une sur l'autre pour en venir aux mains, alors qu'on se lance, des deux côtés, des regards courroucés, à sortir des rangs et à se porter sur le front de bataille en s'écriant, tout en se précipitant en avant, puis revenant en arrière : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille se mesurer avec moi en combat singulier? » La seconde consiste, alors que les armées en sont venues aux mains, que le combat est engagé corps à corps et que nul ne sait plus d'où lui viendra le coup mortel qui peut l'atteindre, à se montrer le cœur inébranlable et l'âme ferme, à conserver tout son sang-froid, à ne point perdre la tête et à ne point se trouver déconcerté; à demeurer maître de ses mouvements et à défendre sa vie. La troisième consiste, alors que les vôtres sont mis en déroute, à résister de pied ferme, à l'arrière-garde, à frapper d'estoc et

de taille, en face des combattants, à aller et venir parmi les siens et au milieu des rangs ennemis, pour raffermir le cœur des premiers, rendre espoir à ceux dont le courage chancelle, à les soutenir par de viriles paroles et à leur relever le moral : elle consiste à remettre sur pied ceux qui tombent, à pousser en avant ceux qui s'arrêtent, à protéger ceux qui roulent par terre désarçonnés, jusqu'au moment où l'ennemi désespère d'en venir à bout ; voilà l'homme dont la bravoure est la plus digne d'éloges. C'est à propos d'un homme de cette trempe qu'on a dit : « Celui qui combat sur les derrières des fuyards est semblable à celui qui, [dans les prières publiques], implore la miséricorde divine, par derrière les hommes insouciants. » C'est encore une des plus nobles vertus que de protéger et de défendre son foyer domestique.

Saïdi Abou-Bakr aṭ-Ṭorṭouši (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde!) rapporte, dans son livre intitulé *Sirâğal-molouk* (le flambeau des Rois), ce qui suit : « Les vieux troupiers, dit-il, nous racontaient souvent, dans notre pays, l'épisode que voici : Un combat, rapportaient-ils, eut lieu entre les Musulmans et les Infidèles mécréants ; puis, les combattants se séparèrent et on trouva, sur le champ de bataille, un débris de casque, de la dimension du tiers du casque complet, auquel adhérait encore la partie de la tête qu'il avait contenue. Nous n'avons jamais vu, s'écria-t-on, un coup plus vigoureux que celui-là, ni n'avons jamais ouï dire qu'on en ait porté un pareil, soit durant les siècles de l'ignorance, soit du temps de l'Islâmisme. Les Roums emportèrent ce casque et le suspendirent dans une de leurs églises. Quand on leur faisait honte de leur déroute, ils disaient : Nous avons eu affaire à des ennemis qui frappaient des coups dont voilà un spécimen! Les guerriers du pays de Roum se mettaient en voyage, pour aller voir ce casque. »

Il y a un adage qui dit : « C'est agir sagement que de ne point dédaigner son ennemi, quelque faible qu'il soit, et d'avoir l'œil sur lui, tout méprisable qu'il est ; car que de fois une simple puce n'a-t-elle point tourmenté un éléphant et empêché de dormir un roi omnipotent. » Le poète a dit :

Motaqârib. — « Garde-toi de dédaigner un ennemi qui te lance « une flèche, fût-il même manchot des deux bras ;
« Parfois les glaives qui tranchent les cous ne sauraient faire ce que pro- « duisent les aiguilles. »

Sachez que l'on a écrit, sur la tactique de la guerre, des volumes où le sujet est traité avec méthode ; nous allons en dire un mot et nous commencerons d'abord par citer ce que le Dieu Très-Haut en a dit, dans son sublime Qorân. Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. VIII, 62) « Disposez contre eux [toute] *la force* et [tous] les escadrons de cavalerie *que vous pourrez*, pour en frapper de terreur les ennemis de Dieu et les vôtres. » Ces paroles du Dieu Très-Haut *que vous pourrez* s'appliquent à tout ce que l'homme peut mettre en œuvre en fait d'engins, d'instruments militaires et de ruses de guerre. Voici l'explication que l'Apôtre de Dieu donna du mot *force* [de ce verset], un jour qu'il passait auprès de gens qui tiraient de l'arc. « Oui donc ! dit-il, la *force* consiste à lancer des projectiles ! Oui donc ! la *force* consiste à lancer des projectiles ! » Le plus efficace des engins, c'est d'apporter, sur le champ de bataille, de saintes œuvres, telles que la charité, le jeûne, la réparation des injustices, le soulagement des parents malheureux, les prières sincères, l'invitation au bien, la proscription du mal et autres actions de ce genre ; mais, dans la guerre, la chose qui est d'une importance des plus capitales, c'est d'avoir une confiance absolue dans la capacité des chefs, dans le choix des généraux et des porte-étendards ; c'est à ce propos que les sages des Perses ont dit : « Un lion qui commande à mille renards vaut mieux qu'un renard qui commande à mille lions. » Il ne convient donc point de mettre à la tête d'une armée une autre personne qu'un homme brave, résolu, intrépide, audacieux, énergique, au cœur ferme, à l'âme inébranlable, un général rompu au métier des armes, qui ait vécu au milieu des troupes et qui soit connu des soldats ; qui ne craigne point d'attaquer l'ennemi et d'engager le combat avec ses guerriers, qui se rende compte des positions avantageuses, sache bien disposer son centre et l'aile droite et l'aile gauche de son armée ; si le général réunit toutes ces qualités et que tous les ordres émanent de sa direction, toutes ses troupes ne feront avec lui, pour ainsi dire, qu'une seule et même personne ; s'il trouve une occasion favorable d'infliger une défaite à l'ennemi, [il la saisira] ; sinon, en cas de danger, il ramènera ses troupes dans leurs retranchements.

Sachez que la guerre, dans toutes les campagnes, est une lutte au plus fin. Les grands dignitaires turcs se plaisaient à dire qu'il fallait qu'un habile général en chef réunît une foule de qualités,

de qualités propres aux bêtes, à savoir : la bravoure du coq, l'esprit d'investigation de la poule, le cœur du lion, la furie du sanglier, l'astuce du renard, la résignation du chien pour ses blessures, la vigilance de la grue, l'instinct déprédatoire du loup, l'embonpoint du nogaïr, de ce petit animal du Ḳoràsàn qui demeure gras et replet, malgré la fatigue et la misère.

Il y a un adage qui dit : « Les choses les plus dures que le Dieu Très-Haut ait créées sont au nombre de dix : ce sont d'abord les montagnes, le fer qui entame les montagnes, le feu qui dévore le fer, l'eau qui éteint le feu, le nuage qui porte l'eau, le vent qui chasse le nuage, l'homme qui se garantit du vent, avec ses propres moyens, l'ivresse qui terrasse l'homme, le sommeil qui dissipe l'ivresse et le chagrin qui empêche le sommeil. Le chagrin est donc ce que ton Seigneur a créé de plus fort ; aussi, ô mon Dieu, cherchons-nous auprès de Toi un refuge contre le chagrin et la tristesse.

C'est une ruse de guerre du général de disséminer des espions dans l'armée ennemie, pour chercher à savoir ce qui s'y passe et [tâcher] de gagner à sa cause le cœur des chefs et des guerriers ; d'intriguer auprès d'eux, de leur faire de belles promesses ; d'exciter leurs convoitises par l'espoir des magnifiques présents et des gouvernements importants dont il peut disposer ; de se hâter, s'il en trouve le moyen, de leur faire ces présents, en leur imposant la condition, soit de trahir leur parti, soit de faire défection, au moment où on en sera venu aux mains ; d'écrire sur les flèches de fausses nouvelles et de les lancer dans les rangs ennemis. Sachez, cependant, que la ruse ne saurait empêcher le sort et le destin de s'accomplir ; que, pour les empires, lorsqu'ils doivent s'écrouler, les ruses dont ils se servent tournent à leur désavantage et que, lorsque le Dieu Très-Haut permet qu'une situation fâcheuse se dénoue heureusement, c'est un fléau que d'employer la ruse. Les sages ont dit : « Lorsque le destin doit s'accomplir, il y a péril à agir de ruse ; le faible, si la fortune lui sourit, sort victorieux ; de même que le fort, à la suite du temps, finit par être vaincu. »

Une tactique familière aux stratégistes est de placer au centre de l'armée les troupes les plus solides, les hommes les plus braves ; car, si les deux ailes viennent à subir un échec, les yeux se tournent vers le centre et, si l'on y voit les drapeaux

flotter au vent, si on y entend les tambours battre, ce sera pour les deux ailes culbutées de l'armée, une forteresse derrière laquelle viendront s'abriter tous les fuyards ; tandis que, lorsque le centre est battu, les deux ailes sont [bientôt] taillées en pièces. Tel l'oiseau, qui a seulement une de ses deux ailes cassée, peut espérer, du moins au bout d'un certain temps, se refaire ; mais, lorsque c'est la tête qui est brisée, c'en est fait de ses deux ailes ; de même il est rare qu'une armée dont le centre a cédé puisse reprendre le dessus et revenir en avant : eh ! mon Dieu, oui ! à moins que ce ne soit une ruse de guerre du commandant en chef qui ait voulu dégarnir son centre exprès et dans un but prémédité, afin d'envelopper l'ennemi de ses ailes, au moment où celui-ci, arrivé au centre de ses positions, n'aurait plus d'autre souci que de piller. Bien des hommes de guerre ont recours à ce stratagème.

Il y a une maxime qui dit : « Rends chère aux ennemis la fuite, en ne les poursuivant point lorsqu'ils battent en retraite. » — Il y a un proverbe qui dit : « Le brave est estimé même de son ennemi et le poltron est abhorré même de sa mère. » Lorsque Kisrâ, fils d'Hormoz, résolut d'aller combattre Bahrâm, son confident lui dit : « Est-ce que tu ne fais point de préparatifs ? » — « Mes préparatifs, répondit-il, consistent dans ma fermeté d'âme, dans la sagesse de mon jugement, dans la pointe de mon épée et dans l'assistance de mon Créateur. » Yazîd, fils d''Abd-al-Malik, étant sorti d'une de ses chambres, revêtu d'une chemise de femme, — ce fait se passait à l'époque de la guerre d'Yazîd, fils d'al-Mohallab — Maslamah l'apostropha par ce vers d'al-Ḥoṭaiyah :

Basît. — « Ce sont des gens qui, lorsqu'ils sont en guerre, serrent « étroitement leurs pantalons pour s'abstenir des femmes, bien qu'elles se « trouvent dans un état de pureté légale. »

« Nous n'en agissons ainsi, lui riposta Yazîd, que lorsque nous luttons contre des ennemis qui nous valent ; mais, quand il s'agit d'un adversaire comme celui-là ou de son acabit, oh ! alors non ! » Devant cette fière réponse, Maslamah courut à lui et l'embrassa sur le front.

On rapporte que le roi de Perse étant mort, la nation voulut prendre pour roi un individu de la famille de Sâsân. Alors Bahrâm se présenta au peuple et lui dit : « Procurez-vous deux

lions affamés et jetez la couronne au milieu d'eux; celui qui ira la prendre, celui-là sera roi! » Ils en agirent ainsi. Alors un individu s'avança vers les deux lions qui se ruèrent sur lui, mais, il saisit la tête de l'un d'eux et l'approchant de la tête de l'autre, il les fit s'entrechoquer et finit par tuer ainsi les deux lions; puis, il courut à la couronne, la ramassa, la mit sur la tête et les Perses le reconnurent comme leur roi. — Il y en a qui disent qu'il n'y avait point chez les Persans de plus habile archer que le roi Bahrâm. Il partit un jour pour la chasse, emmenant derrière lui, en croupe sur son cheval, une favorite dont il était épris et il rencontra un troupeau de cerfs. « A quel endroit, demanda-t-il à la favorite, désires-tu que je plante cette flèche? » — « Je voudrais, lui répondit-elle, que tu transformes le mâle en femelle et la femelle en mâle. » En effet, Bahrâm décocha sur un cerf une flèche à deux branches et lui enleva les deux cornes; puis, il lança contre une biche deux flèches qui vinrent se planter à l'endroit des deux cornes; la favorite lui demanda ensuite de clouer d'un coup de flèche, le sabot d'un cerf à l'oreille de l'animal. Alors Bahrâm frappa d'un trait la base de l'oreille d'un cerf et, comme la bête portait son pied à son oreille pour se gratter, il saisit ce moment pour lui décocher une seconde flèche qui colla son sabot à son oreille.

Dans la guerre, une des ruses les plus importantes, c'est l'embuscade. Il arrive, dans ce cas, que le guerrier ne cesse de lutter avec vigueur et de défendre vigoureusement sa cause jusqu'au moment où tout à coup se retournant et apercevant sur ses derrières un drapeau déployé et entendant le son du tambour, le voilà qui ne songe plus qu'à se sauver. C'est un devoir de mettre en avant des cavaliers d'élite et des guerriers d'une valeur éprouvée et d'avoir sans cesse présent à l'esprit ce dire du poète :

Ragaz. — « Chez les hommes, dans une circonstance critique, [sou-« vent] mille d'entre eux n'en valent qu'un et un seul en vaut mille : »

que dis-je, on en a fait l'expérience et on a constaté qu'un seul homme vaut mieux [quelquefois] que dix mille. Je vais, ô lecteur, te raconter, à ce sujet, un fait qui te surprendra. Le voici : « Lorsque al-Mosta'în, fils d'Houd, se rencontra avec aṭ-Ṭâġiyah, fils de Roumil, le chrétien, sous les murs de la ville de Waśqah (Huesca), sur les confins du pays de l'Andalou-

sie, on eût pris les deux armées pour des gens rivalisant entre eux [d'audace et d'intrépidité]. Chacune d'elles se montait à près de vingt mille combattants, cavaliers et fantassins. Sur le point d'en venir aux mains, rapporte un des soldats qui assistèrent à cette bataille, aṭ-Ṭâġiyah, fils de Roumîl, dit à un de ses hommes en qui il avait confiance, sous le rapport de l'intelligence et de son expérience des choses de la guerre : « Sache me dire quels sont les braves qui se trouvent dans l'armée des Musulmans, de ceux que nous connaissons et dont nous sommes connus, et quels sont ceux qui sont absents et ceux qui sont présents. » L'individu partit, puis retourna et rendit compte qu'il se trouvait, dans l'armée des Musulmans, telles et telles personnes, et il en désigna sept. « Constate, lui dit alors aṭ-Ṭâġiyah, quels sont ceux, des hommes de mon armée, renommés pour leur bravoure, qui sont présents et ceux qui sont absents. » L'individu en fit le recensement et trouva qu'ils étaient au nombre de huit, pas davantage. Là-dessus aṭ-Ṭâġiyah se leva, le sourire aux lèvres et l'air radieux, et s'écria : « Ciel! quel heureux jour! » Cependant la lutte s'engagea entre les deux armées et les adversaires ne cessèrent de se porter des coups, sans qu'aucun des combattants ne tournât le dos ou ne lâchât pied d'une semelle jusqu'au moment où, des deux côtés, la plus grande partie des combattants eut succombé. Tout le monde avait tenu bon. Vers les quatre heures du soir, rapporte le témoin oculaire, les chrétiens, après nous avoir regardés un instant, fondirent sur nous, comme un seul homme, percèrent nos lignes, nous divisèrent et coupèrent notre armée en deux, en sorte qu'une partie de nous se trouva isolée de l'autre. Cette manœuvre fut le signal de notre anéantissement et de notre déroute ; la lutte ne dura plus alors qu'un instant au bout duquel la bataille se trouva être perdue pour nous et le commandant de l'armée fit signe au sultan de se sauver. L'armée des Musulmans fut donc mise en déroute ; toutes les troupes se débandèrent et la ville de Waśqah tomba au pouvoir de l'ennemi. Que cette réunion d'hommes qui comprenait quarante mille combattants et dans laquelle ne se trouvaient, comme vaillants guerriers de notoriété, que quinze personnes, serve de leçon salutaire aux gens sérieux et doués de perspicacité ; qu'ils se pénètrent bien que le barbare est assuré de la victoire et peut se bercer de l'espoir de faire du

butin, s'il compte, parmi ses braves, un seul homme de plus.

On raconte que Saïdi Abou-Bakr aṭ-Ṭorṭouśi (que la miséricorde de Dieu repose sur lui!) a dit : Voici ce que j'ai entendu raconter à mon précepteur le Qâḍi Yaḥiâ, fils de Yaḥiâ, Abou-Walid : « Al-Manṣour, fils d'Abou-'Âmir, relatait-il, dans une de ses expéditions, se posta sur un monticule élevé et vit devant lui, derrière lui, à sa droite et à sa gauche, les armées des Musulmans qui couvraient la plaine et la montagne. Il se tourna vers le commandant en chef qui se trouvait être un général connu sous le nom d'Ibn-al-Modǵi'aï et lui dit : « Que penses-tu d'une pareille armée, ô vizir? » — « Je reconnais, répondit le général en chef, que c'est une masse d'hommes considérable et une puissante armée. » — « Ne penses-tu point qu'il y ait dans cette armée, lui demanda al-Manṣour, mille valeureux combattants, intrépides et vaillants? » Ibn-al-Modǵi'aï ne répondant mot, al-Manṣour lui en demanda la raison et ajouta : « Comment! n'y aurait-il point, dans toute cette armée, mille braves? » — « Non », répondit le général. Cette réponse étonna al-Manṣour qui reprit : « Eh quoi! n'y aurait-il point cinq cents combattants, renommés pour leur bravoure? » — « Non », lui fut-il répondu encore. Là-dessus, al-Manṣour s'écria d'un air courroucé : « N'y aurait-il point parmi eux cent braves? » — « Non. » — « Cinquante? » — « Non. » A cette réponse, al-Manṣour invectiva le général en termes grossiers et donna l'ordre qu'on l'expulsât de la façon la plus ignominieuse. Lorsqu'ils furent engagés au milieu du pays de Roum, les chrétiens se concentrèrent et les deux armées se rangèrent en ligne de bataille. A ce moment, sortit des rangs ennemis un Barbare, armé de pied en cap, lequel se mit à faire des simulacres d'attaque, faisant semblant, tantôt de se porter en avant, tantôt de battre en retraite, en s'écriant : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille se mesurer avec moi en combat singulier? » Un guerrier musulman se porta à sa rencontre et les deux adversaires engagèrent une lutte corps à corps, mais, le chenapan de Chrétien tua le Musulman. Là-dessus les idolâtres poussèrent des cris de joie qui portèrent le trouble dans les cœurs musulmans. Le Barbare se mit alors à se démener sur le front des deux armées, comme une vague en furie, et à crier : « Y a-t-il encore un second tenant pour le même! » Un autre guerrier d'entre les Musulmans se porta en avant contre lui et les deux adversaires

s'empoignèrent un instant, dans une lutte corps à corps, mais, le Musulman fut tué par le Barbare qui se mit encore à parader, faisant des simulacres d'attaque et de fuite, et à s'écrier : « Y a-t-il un troisième tenant pour le même ! » Un guerrier d'entre les Musulmans se porta contre lui et fut encore tué par le Barbare. Les idolâtres exultaient de joie : les Musulmans, eux, étaient atterrés et peu s'en fallait qu'ils ne se débandent. Il n'y a qu'Ibn-al-Modḍi'aï, cria-t-on à al-Manṣour, qui soit à la hauteur de la situation. En effet, al-Manṣour envoya chercher ce dernier et, lorsqu'il fut arrivé, il lui dit : « Ne vois-tu point comme nous traite depuis aujourd'hui ce chien de Barbare ? » — « Oui, je le vois, lui répondit-il, et que désires-tu ? » — « Je voudrais bien que tu délivres les Musulmans de ce fléau. » — « C'est ce que je vais faire, séance tenante, répondit-il ; les Musulmans s'il plaît au Dieu Très-Haut, vont être délivrés de ces coups funestes ! » Ce disant, il se dirigea vers des guerriers qu'il connaissait et voilà que s'en vint au devant de lui un homme appartenant à la population des frontières : il était monté sur un cheval dont les hanches tombaient en ruines, tant elles étaient décharnées, et portait devant lui, sur l'encolure de sa monture, une outre d'eau ; son extérieur et sa personne n'avaient rien d'imposant. — « As-tu vu, lui demanda Ibn-al-Modḍi'aï, comment nous traite ce Barbare depuis aujourd'hui ? » — « Parfaitement ! et que désires-tu ? » — « Je désire que tu délivres les Musulmans de ses coups funestes. » — « Très volontiers ! » En effet, le cavalier déposa immédiatement par terre son outre et s'avança vers le Barbare, sans avoir le moindre souci de son adversaire. Les deux champions se battirent à outrance durant un moment et les spectateurs de cette scène n'avaient pu rien voir encore de ce qui se passait que déjà le Musulman, éperonnant son cheval, se portait au-devant des siens, jouant avec la tête du Barbare qu'il tenait à la main, et la jetait aux pieds d'al-Manṣour. « C'est à des gens de cette trempe que je faisais allusion, quand je parlais de braves », dit alors Ibn-al-Modḍi'aï à al-Manṣour, lequel lui rendit son commandement et le combla d'honneurs. Enfin Dieu accorda la victoire aux troupes musulmanes et aux armées du culte Unitaire.

On raconte encore que les Arabes avaient un champion qui s'appelait Ibn-Fatḥoan ; c'était l'homme de son époque le plus brave des Arabes et des Persans. Al-Mosta'în l'honorait et l'esti-

mait beaucoup ; il lui allouait, à chaque paye, un traitement de cinq cents dinars. L'armée des mécréants le redoutait et, connaissant son extrême bravoure, craignait de l'avoir pour adversaire. On raconte que lorsqu'un chrétien conduisait son cheval à l'abreuvoir et qu'il refusait de boire, il l'interpellait en lui criant : « Eh! mon brave! pourquoi ne bois-tu point? aurais-tu, par hasard, aperçu dans l'eau l'image d'Ibn-Fathoun? » Ses compagnons d'armes le jalousaient, à cause des cadeaux importants qu'il recevait et de la haute estime que le sultan avait pour lui ; aussi le desservirent-ils auprès du Prince qui le tint à l'écart et lui supprima ses allocations. Cependant, al-Mosta'in ayant entrepris une expédition dans le pays de Roum, les Musulmans et les Idolâtres mécréants se rangèrent en ligne de bataille en face les uns des autres. Un Barbare s'avança sur le front des deux armées et se mit à crier : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille se mesurer avec moi en combat singulier? » Là-dessus, un cavalier musulman se porta à sa rencontre et les deux champions engagèrent un moment une lutte furieuse dans laquelle le Musulman fut tué. Les idolâtres jetèrent des cris de joie, tandis que les cœurs des Musulmans se trouvaient démoralisés. Alors le chien de chrétien se mit à se pavaner sur le front de bataille et à s'écrier : « Y a-t-il un second champion pour le même? » Un cavalier musulman se porta contre lui et le chrétien le tua encore. Les idolâtres jetèrent de nouveau des cris de joie et les Musulmans avaient le cœur atterré. Le chien de chrétien se mit à caracoler devant les rangs et s'écria de rechef : « Y a-t-il un troisième tenant qui veuille se mesurer avec le même? » Mais aucun Musulman n'osait se porter à sa rencontre et tous étaient atterrés. « Personne autre, dit-on au sultan, ne nous tirera de cette critique position si ce n'est Abou-l-Walid, fils de Fathoun. » Alors Al-Mosta'in le fit appeler, lui prodigua des marques d'intérêt et lui dit : « O Abou-l-Walîd, ne vois-tu point comment nous traite ce Barbare ?» — « Si fait ! lui répondit-il, je l'avais précisément sous mes yeux. » — « Et que faut-il faire ? » — « Sur l'heure, je vais délivrer les Musulmans de ce fléau. » Ce disant, il endossa un sarrau en toile, se raffermit sur la selle de son cheval, sans armes, prit à la main un long fouet en lanière, à l'extrémité duquel se trouvait formé un nœud ; puis, il se porta contre le chenapan de chrétien, au grand étonnement de celui-ci. Les deux champions se ruèrent l'un sur

l'autre et, au moment où le chrétien portait un coup de lance qui venait atteindre la selle d'Ibn-Fatḥoun, celui-ci se cramponnait au cou de son cheval, sautait à terre et vidait complètement la selle ; puis, remontant sur ses étriers, il fondait sur le barbare, lui lançait son fouet qui s'entortillait autour de son cou et, le tirant avec sa main de dessus la selle, le désarçonnait et l'amenait, en le traînant, jusqu'à ce qu'il l'eût jeté aux pieds d'al-Mosta'în. Ce prince reconnut alors qu'il n'avait pas bien agi envers Abou-l-Walîd Ibn-Fatḥoun, en le traitant comme il l'avait fait ; il s'excusa auprès de lui, l'honora, le combla de bienfaits, se plût à lui conférer des faveurs et le rétablit dans la plus haute de ses situations. A partir de ce moment, ce fut l'homme qu'il chérissait le plus.

Il convient au général en chef de l'armée de cacher les insignes auxquels on le distingue ; sinon, l'ennemi arriverait à connaître son costume, la couleur de ses chevaux et de son étendard ; il ne doit point, ni durant la nuit ni pendant le jour, se confiner dans sa tente : il faut qu'il change souvent de costume et déplace sa tente, pour éviter que l'ennemi ne le surprenne à l'improviste ; il ne faut point non plus, quand l'ardeur de la lutte s'est calmée, qu'il s'aventure, à la tête d'un petit nombre des siens, en dehors des lignes de son armée ; car, [il ne doit point ignorer que] les yeux de l'ennemi épient tous ses mouvements : c'est, grâce à une faute semblable que les armées musulmanes défirent les troupes de l'Afrique septentrionale, lors de la conquête de cet Etat. Voici comment les faits se passèrent : Au milieu du jour, la bataille ayant cessé, le commandant des troupes ennemies se porta en dehors des lignes de son armée, pour examiner celles des Musulmans. On annonça cette nouvelle à 'Abd-Allah, fils d'Abou-Sarḥ, qui reposait, en ce moment, dans sa tente. Aussitôt celui-ci sortit à la tête de quelques hommes en qui il avait confiance, tomba sur l'ennemi, tua leur roi et remporta la victoire.

C'est, grâce à une faute semblable encore qu'al-Bârsalân, roi des Turcs, vainquit le roi de Roum, le soumit, tua ses hommes et anéantit son armée. Les Roums avaient réuni une armée telle que personne autre ne put jamais dans la suite en réunir une semblable ; leur nombre se montait à sept cent mille combattants : ils constituaient une longue file de bataillons, une agglo-

mération de troupes, des masses d'escadrons se succédant les uns aux autres, si nombreux que le regard ne pouvait les embrasser et qu'il était impossible de les supputer. Ils étaient munis d'une quantité innombrable de matériel, d'armes, de catapultes et d'engins propres à la guerre et au siège des places; ils avaient coupé les communications des pays musulmans, entre la Syrie, l'ʿIrâq, l'Egypte, le Ḳorâsân, le Diâr-Bakr, et ils ne doutaient point que le sort des armes ne tournât à leur avantage et que la fortune favorable ne s'attachât à leurs pas. Ils s'avancèrent vers le pays des Musulmans et, la nouvelle de leur invasion se répandant de proche en proche dans les provinces de l'Islâmisme, toutes les populations des États musulmans étaient dans un profond émoi. Cependant le roi al-Bârsalân, le même qu'on appelait le Roi Juste, réunit des troupes pour les combattre et, concentrant son armée dans la ville d'Ispahan, fit tous les préparatifs qu'il pût; puis, il sortit et se porta à leur rencontre.

Les deux armées ne cessèrent de s'approcher l'une de l'autre jusqu'au moment où les éclaireurs des Musulmans revinrent vers le gros de l'armée et dirent à al-Bârsalân : « Demain les deux armées seront en présence. » Les Musulmans passèrent la nuit du jeudi au vendredi et l'armée des Roums était si nombreuse que Dieu seul, qui les avait créés, aurait pu en supputer le nombre; les Musulmans, par rapport à eux, n'étaient qu'une simple bouchée pour un être affamé; ils étaient atterrés de ce qui leur arrivait. Quand, le lendemain vendredi, le jour parut, ils se regardèrent les uns les autres, démoralisés par la quantité considérable d'ennemis qu'ils avaient devant eux. Al-Bârsalân fit compter les Musulmans et leur nombre s'éleva à douze mille; ils faisaient l'effet d'un point blanc sur un taureau noir. Al-Bârsalân réunit en conseil ceux de son armée, renommés pour leur bon jugement, leur tactique, leur sollicitude pour la cause des Musulmans et leur connaissance des conséquences des choses, et les consulta pour savoir quel était le meilleur parti à prendre pour se tirer d'affaire. Après une longue délibération, ils prirent, d'un commun accord, la résolution de combattre. On se fit mutuellement les derniers adieux, on se pardonna entre soi les offenses, on proféra un acte de foi à l'Islâm et à ses adeptes; puis, après avoir pris toutes leurs dispositions pour en venir aux mains, on dit à al-Bârsalân : « Au nom de Dieu, nous

allons marcher contre eux. » — « O vous Musulmans qui m'entourez, leur dit al-Bârsalân, différez votre attaque, car c'est aujourd'hui un vendredi et les Musulmans vont prêcher dans les chaires et prier pour nous dans les pays de l'Orient et dans les contrées de l'Occident ; quand le soleil aura disparu de l'horizon et que nous saurons que les Musulmans ont accompli leurs prières et ont prié Dieu d'accorder la victoire à sa religion, ce sera, à ce moment, que nous fondrons sur eux. » Or, al-Bârsalân avait reconnu la tente du roi des Roums, ses insignes, son costume, ses ornements et son cheval et il dit à ses hommes : « Qu'aucun de vous ne reste en arrière et que chacun imite ce que je ferai ; qu'il me suive partout où j'irai, frappe de son sabre et lance ses flèches partout où je frapperai de mon sabre et lancerai ma flèche » ; puis, se précipitant à la tête des siens, en masse compacte, sur la tente du roi des Roums, ils tuèrent tous ceux qui en défendaient l'approche et, parvenant jusqu'au roi, massacrèrent ses gardes et se mirent à crier, en langue de Roum : « Le roi a été tué ! le roi a été tué ! »

Les Roums entendant crier que leur roi avait été tué se débandèrent et ce fut chez eux un sauve qui peut général. On les poursuivit, l'épée dans les reins, durant plusieurs jours et les Musulmans s'emparèrent de leurs trésors et de leurs richesses ; ils amenèrent leur roi prisonnier et la corde au cou par devant al-Bârsalân qui lui dit : « Comment m'aurais-tu traité, si tu m'avais fait prisonnier ? » — « Peux-tu douter que je ne t'eusse fait mettre à mort ? » lui répondit le roi. — « Tu es, à mes yeux, trop infime pour que je te tue, lui dit al-Bârsalân ; qu'on l'emmène et qu'on le vende, ajouta-t-il, à celui qui en offrira le plus. » En effet, on le fit circuler, la corde au cou, et on le mit à l'encan, en criant : « Qui veut acheter le roi de Roum ? » On ne cessa de le promener ainsi devant les tentes et les demeures des Musulmans, offrant de le vendre pour des pièces d'argent ou des pièces de cuivre, sans que personne en voulût à aucun prix ; à la fin, cependant, on le vendit à un individu, en échange d'un chien. Celui qui l'avait mis à l'encan, l'emmena, lui et le chien, et les conduisit devant al-Bârsalân. « Je l'ai promené par toute l'armée, dit l'encanteur, et l'ai mis aux enchères, mais personne n'en a rien offert, à l'exception d'un individu qui a consenti à donner ce chien pour l'avoir. » — « Il ne t'a pas trompé, lui dit al-Bârsalân, car ce

chien vaut encore mieux que lui. » Cependant, le roi des Turcs donna l'ordre de le relâcher et le roi de Roum retourna à Constantinople. Le peuple le déposa et l'aveugla, en lui brûlant les yeux au moyen d'un poinçon. C'est ici le lieu de faire remarquer les résultats qu'obtiennent les rois, lorsqu'ils connaissent les ruses et les stratagèmes de la guerre. O mon Dieu, accorde la victoire aux troupes musulmanes et aux armées qui professent le le culte unitaire et détruis l'infidélité et les idolâtres! Par un effet de ta miséricorde, ô le plus miséricordieux des miséricordieux, accorde aux Musulmans une victoire éclatante! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et leur accorde le salut! Louanges à Dieu, le Seigneur des Mondes.

CHAPITRE XLI.

Nomenclature des hommes vaillants et des héros intrépides; de leurs catégories et des faits qui les concernent; des hommes pusillanimes et des traits qui s'y rattachent; de la flétrissure de la lâcheté.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Ceux qui ont vécu dans la période de l'Ignorance et au temps de l'Islâmisme. — Ḥamzah, fils d''Abd-al-Moṭṭalib, (que Dieu l'agrée!). — Ḥamzah était l'oncle paternel du Prophète. Il fut le lion de Dieu, le lion de son Envoyé et fut tué dans l'expédition d'Ohod. Waḥši, affranchi de Gobaïr, fils de Moṭ'aïm le frappa d'un coup de pique et le tua. Ḥamzah était un valeureux guerrier de la tribu de Qoraïch qui ne reculait jamais, un de leurs braves à qui nul ne pouvait résister. Sa perte fut un coup douloureux pour le Prophète qui fit vœu de tuer, en expiation de sa mort, soixante-dix individus Qoraïchites. Dans la prière qu'il fit sur son corps, il poussa, soixante-dix fois, le cri de : Dieu est le plus grand!

Le Prince des croyants, 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, (que Dieu l'agrée et couvre son visage de gloire!). Il fut un prodige d'entre les prodiges de Dieu, un miracle d'entre les miracles de l'Apôtre de Dieu. Il était favorisé de l'assistance divine; il délivrait des angoisses et les dissipait; il consolida les colonnes de l'Islâm et les raffermit; il occupait, parmi tous les braves, le premier rang, sans contestation ni divergence. On rapporte qu'il a dit (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction!) : « Par Celui qui tient en ses mains la vie d'Ibn-Abou-Ṭâlib, j'assure que recevoir mille coups de sabre me serait moins pénible que de mourir dans

un lit! » — Un certain Arabe a dit : « Nous n'avons jamais rencontré une troupe dans laquelle se trouvait 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, sans que nous ne nous soyons fait mutuellement nos dernières recommandations. » — 'Ali (que Dieu l'agrée!) tint [un jour] à Mo'âwiyah ce langage : « Tu as appelé les hommes à la guerre : eh bien! laisse-les de côté et viens te mesurer avec moi, afin que l'on sache lequel de nous deux a le cœur sourd aux nobles sentiments et l'esprit voilé d'un bandeau. Je suis le père d'al-Ḥasan et c'est moi qui [tout jeune encore] ai tué, en leur fracassant la tête, dans la journée de Badr, ton grand-père, ton oncle maternel et ton frère. Voici le sabre que je portais! c'est avec ce cœur que j'affrontais mon ennemi ! » — Comme on lui demandait, (que Dieu couvre son visage de gloire!) où il fallait le chercher, lorsque les cavaliers s'élançaient au combat, il répondit : « Vous me trouverez là où vous m'aurez laissé »; comme on lui demandait encore comment il s'y prenait, pour faire mordre la poussière aux plus vaillants guerriers, il répondit : « J'aborde mon adversaire avec la conviction que je dois fatalement le tuer et que lui, de son côté, est convaincu qu'il doit fatalement périr sous mes coups, ce qui fait que j'ai, en moi et en lui, un auxiliaire contre lui. — Moṣ'ab, fils d'az-Zobaïr, a dit : « 'Ali (que Dieu l'agrée!) était, dans la guerre, d'une prudence consommée et d'une grande astuce; il était difficile que quelqu'un pût le surprendre. Sa cuirasse n'avait que le devant et pas de derrière. Comme on lui demandait s'il ne craignait point d'être frappé par derrière, il s'écria : « Si je mettais mon ennemi à même de me frapper dans le dos, puisse ce dos, Dieu ne point l'épargner, si mon ennemi l'épargnait! » Il fut assassiné par 'Abd-ar-Raḥmân, fils de Molǵam, al-Morâdi, (que Dieu l'ait en exécration!) lequel le prit en traître, pendant qu'il faisait sa prière du matin et en voici le motif : 'Abd-ar-Raḥmân, fils de Molǵam, (que Dieu le maudisse!) désirait épouser Qoṭâm, fille d''Alqamah, qui était Kariǵite; mais, celle-ci lui dit qu'elle ne serait satisfaite que s'il lui payait le don nuptial quelle avait fixé, à savoir, trois mille dirhems, un esclave et une servante et que s'il tuait 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib. — « Tu auras, lui répondit-il, tout ce que tu as demandé, à l'exception de ce qui concerne 'Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, car comment pourrais-je m'en défaire? » — « Tu le frapperas, lui observa-t-elle, sans qu'il s'y attende : si tu te sauves, tu auras débarrassé le monde de cet être malfaisant et

tu vivras avec ta famille; si tu succombes, tu entreras en Paradis. » Alors Ibn-al-Molǵam récita ce distique :

Tawîl. — « Trois mille dirhems, un esclave, une servante et frapper « ʿAli, avec ce glaive acéré !
« Il n'y a pas de don nuptial, quelque élevé qu'il puisse être, qui soit plus « cher que [la tête d'] ʿAli; il n'y a pas de scélératesse qui soit plus infâme « que celle d'Ibn-Molǵam ! »

On dit qu'Ibn-Molǵam poignarda ʿAli, le 16 du mois de Ramadan, au moment où, au petit jour, ce dernier entrait dans la mosquée et qu'ʿAli mourut le lendemain 17, de l'an quarante. Il fut enseveli dans trois linceuls et enterré dans la cour qui était contiguë à la porte de Kindah, une des portes de la mosquée. Lorsque Ibn-Molǵam (que Dieu le maudisse!) l'eut frappé, al-Ḥasan, al-Ḥosaïn et ʿAbd-Allah, fils de Ǵaʿfar (que Dieu leur soit à tous propice!) accoururent et le reçurent dans leurs bras. Al-Moġirah, fils de Nawfal, fils d'al-Ḥârit, fils d'ʿAbd-al-Moṭṭalib, se leva et le soutint. ʿAli (que Dieu l'agrée!) lui fit signe de présider la prière et al-Moġirah accomplit, avec les fidèles, la prière de l'aurore. Cependant les Hamadanites arrivèrent, se présenterent à ʿAli et lui dirent : « O Prince des croyants, ils ne pourront plus dorénavant se relever, s'il plait au Dieu Très-Haut ! » — « Ne leur faites rien, leur dit ʿAli : seulement vie pour vie ! » Al-Ḥasan, rapporte le narrateur, après avoir récité la prière de l'aurore, monta en chaire et voulut parler, mais les sanglots étouffaient sa voix. Cependant il parvint à se faire entendre et dit : « Que Dieu soit loué pour ce que nous avons aimé et pour ce que nous avons abhorré! j'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu véritable! qu'il est Unique et qu'il n'a point d'associé! j'atteste que Moḥammad est son Serviteur et son Envoyé! je me fais auprès du Dieu Très-Grand et Très-Glorieux un mérite de mon malheur, en considération du meilleur des pères, de l'Apôtre de Dieu, qui a dit : « Que celui qui est frappé d'un malheur s'en console, en présence du mien, car mon malheur est le plus grand de tous! » J'en jure par le Dieu, qui est le Dieu Unique, par le Dieu qui a envoyé à son serviteur le Livre de la Vérité, la mort nous a ravi, cette nuit, un homme à qui personne, dans le passé, à l'exception du Prophète, n'a été supérieur et que personne, dans l'avenir, n'égalera. Nous nous faisons auprès de Dieu

un mérite du malheur qui s'est appesanti sur nous et sur toute la communauté de l'Apôtre de Dieu; par Dieu! en ce jour, je ne dirai que la vérité; en perdant mon père, un grand malheur a fondu sur toutes les créatures, sur tous les pays, sur les arbres et sur les animaux. La mort l'a ravi précisément la même nuit où Jésus, fils de Marie, a été enlevé au ciel, où sont décédés Moïse, fils d''Imrân, et Josué, fils de Noun (que la paix repose sur eux tous!); la même nuit où le Qorân est descendu du ciel à Mohammad. L'Apôtre de Dieu l'envoyait en expédition à la tête de détachements; Gabriel marchait à sa droite et l'ange Michel, à sa gauche, et il ne revenait que lorsque Dieu (qu'Il soit honoré et glorifié!) avait, par ses mains, remporté la victoire; il ne laisse ni pièces d'or, ni pièces d'argent, à l'exception de six cents dirhems avec lesquels il se proposait d'acheter un serviteur pour sa famille: certes les desseins du Dieu Très-Haut suivent leur cours: ce qui est bien procède de Dieu, ce qui est mal provient de vous-mêmes. Oui donc! les Qoraïchites ont mis leurs brides entre les mains de leurs démons et ces démons, avec leurs rênes, les conduisent en enfer; parmi eux, il en est qui ont combattu l'Apôtre de Dieu, jusqu'au moment où le Dieu Très-Haut lui a accordé sur eux une victoire éclatante; il en est qui ont caché leur haine, au fond de leur cœur, jusqu'au moment où il a trouvé des auxiliaires contre leur hypocrisie. Le livre a été ramassé, la plume a séché et les arrêts ont été décrétés dans un livre qui est fermé pour toujours! (1) Ce disant, al-Ḥasan baissa la tête et le peuple fondit en larmes; puis, il descendit de la chaire, dégaîna son sabre et se fit amener Ibn-Molǵam. Celui-ci arriva d'un pas chancelant, les cheveux pendants sur ses deux oreilles et s'arrêta devant al-Ḥasan auquel il dit: « O Ḥasan, je n'ai jamais pris un engagement par devant Dieu sans que je ne l'aie tenu; or, j'avais promis par devant le Dieu Très-Haut que je tuerais ton père et c'est ce que j'ai fait; si tu m'épargnes, je tuerai Mo'âwiyah et, si je le tue, je mettrai ma main sur la tienne et, si je suis tué, c'est ce que tu désires. » — « Non, par Dieu! s'exclama al-Ḥasan, (que Dieu l'agrée!) il n'y a aucune voie ouverte pour t'accorder

(1) Cette phrase signifie que tout est fixé d'avance et qu'il n'y a plus à y revenir. Voyez J. A. 1873, vol. I, p. 195.

la vie ! » et, à ces mots, il se rua sur Ibn-Molǵam et le frappa d'un coup de sabre que ce dernier para de sa main, mais al-Ḥasan lui en porta aussitôt un second et le tua.

Au nombre des braves, on compte encore Ḳâlid, fils d'al-Walîd, fils d'al-Moǵîrah, le Maḳzoumite, (que Dieu l'agrée !), le glaive de Dieu, le glaive de son Prophète, guerrier renommé, champion fameux, et au temps du Paganisme et après l'avènement de l'Islâm. Ce fut lui qui tua Mâlik, fils de Nowaïrah et Mosaïlimah, l'imposteur, (que Dieu le maudisse !) ; qui remporta la victoire, dans la journée de Yamâmah, se rendit maître, par les armes, de Damas et de la plus grande partie des provinces de la Syrie ; il livra contre les Roums de grandes batailles dans lesquelles Dieu favorisa de sa protection l'Islâmisme. Ḳâlid mourut dans son lit. Il se plaisait à dire : « J'ai assisté à telle et telle bataille et je n'ai pas, sur le corps, un seul endroit large d'un empan, où il n'y ait quelques marques de coups de lance, de sabre ou de flèche, et voilà que je meurs dans mon lit ; puisse l'œil du poltron ne jamais fermer la paupière ! » Il chantait souvent en cadence, sur le mètre Raǵaz, ce distique :

Raǵaz. — « Ne cherchez point à nous faire peur, avec vos sabres « étincelants ! certes nos flèches décochent la mort :

« La guerre est déchaînée : déliées en sont les entraves et Ḳâlid, grâce à « sa foi, est plein de confiance [c'est-à-dire, il sait bien que la mort n'arrive « pas par le glaive, mais en vertu des arrêts du destin]. »

(Puisse Dieu lui accorder des marques de sa satisfaction !)

Az-Zobaïr, fils d'al-'Awwâm, (que Dieu l'agrée !) disciple de l'Apôtre de Dieu et fils de sa tante paternelle, valeureux guerrier, héros d'une intrépidité incontestable, d'une énergie sans rivale ; il fut tué par 'Amr, fils de Ǵormouz, qui l'assassina pendant qu'il était en prière.

'Amr, fils de Ma'di-Karib, le Zobaïdite, un des valeureux champions du Paganisme ; il prit part à des rencontres mémorables et à des combats fameux ; il embrassa l'Islâmisme, puis apostasia et se convertit de nouveau ; il assista aux guerres contre les Perses, où il accomplit de belles actions et des prodiges de valeur. Lorsque le Prince des croyants 'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !), le voyait, il s'écriait : « Que Dieu soit loué de nous avoir créé et d'avoir créé 'Amr ! » On raconte que

ce Kalife (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction!) l'interrogea un jour, en lui disant : « O 'Amr, quelle est l'arme qui est la plus meurtrière dans les combats? » — « De quelle arme veux-tu parler? » observa 'Amr. — « Que penses-tu des flèches? » — « Il y en a qui manquent le but, d'autres qui l'atteignent. » — « Quelle est ton opinion sur la lance? » — « La lance est une bonne sœur, mais qui, parfois, vous trompe. » — Que dis-tu du bouclier? » — « C'est une arme circulaire autour de laquelle pivotent les revirements de la fortune? » — « Et du sabre, qu'en dis-tu? » — « Le sabre! voilà la véritable arme de guerre, dans la chaude mêlée. » On rapporte qu'ayant, dans la journée d'al-Qâdisiyiah, campé auprès du fleuve, il dit à ses compagnons d'armes : « Je vais franchir ce pont et, si vous vous hâtez [de vous porter en avant au delà du pont] d'une longueur égale à celle que laisse la marée descendante, vous me trouverez, le sabre à la main, combattant droit devant moi, avec cette arme, les ennemis qui m'auront reconnu et au milieu desquels je serai engagé; mais, si vous tardez, vous me trouverez mort dans leurs rangs. Ce disant, il se précipita en avant et fondit sur l'ennemi. « O enfants de Zobaïd, se crièrent ses compagnons d'armes les uns aux autres, à quoi bon appeler vos camarades? Par Dieu! nous ne pensons point que vous arriverez assez à temps, pour le trouver encore vivant. » Néanmoins, ils chargèrent et parvinrent jusqu'à lui, mais déjà il avait été renversé de dessus son cheval et, en tombant, il avait saisi la jambe de la monture d'un cavalier et s'y était cramponné; le cavalier frappait son cheval qui se trouvait dans l'impossibilité de bouger de place. Lorsqu'il vit que nous arrivions sur lui, ce dernier sauta à bas de son cheval, et abandonna sa monture; alors, 'Amr grimpa dessus, en criant : « Je suis Abou-Ṯawr, par Dieu, vous avez failli ne plus me retrouver! » — Où est ton cheval? » lui demanda-t-on. — « Mon cheval, répondit-il, a été frappé d'un coup de flèche; il s'est emporté, a pris le mors aux dents et m'a désarçonné. » On rapporte que dans cette même journée d'al-Qâdisiyiah, il se porta contre Rostâm, qui était le général que le roi de Perse Yazdagird avait mis à la tête de son armée, pour combattre, ce jour-là, les Musulmans; il l'atteignit et, frappant l'éléphant sur lequel ce général était monté, il lui coupa le jarret. Rostâm tomba et l'éléphant qui portait une sacoche contenant quarante mille dinars s'abattit sur

lui. Rostâm fut tué et l'armée des Persans mise en déroute. 'Amr périt à Nahâwand, dans la bataille livrée aux Perses, après avoir vécu jusqu'à ce qu'il fût devenu infirme; il était au nombre des poètes célèbres et al-'Abbâs, fils de Mirdâs, a composé ce vers en son honneur :

Ṭawîl. — « Lorsque 'Amr (le soutien des Banou-Zobaïd] mourra, je « dirai aux cavaliers : Foulez aux pieds cette tribu, car 'Amr a emporté « dans sa tombe toute la valeur des Zobaïdites. »

Ṭalḥah al-Âsadi (que Dieu l'agrée!), un des plus valeureux guerriers du temps du Paganisme et après l'avènement de l'Islâm. Il embrassa l'Islâmisme, puis apostasia et, se faisant passer pour prophète, il réunit une armée considérable que Ḳâlid, fils d'al-Walid, mit en déroute; il faisait profession de prédire l'avenir. Cependant il se convertit de nouveau à l'Islâmisme, assista à la prise d'al-Qâdisiyiah et d'autres places fortes.

Al-Miqdâd, fils d'al-Âswad, (que Dieu l'agrée!), champion des plus valeureux et d'une indomptable énergie, à l'âme forte et au cœur inébranlable : célèbre était sa réputation parmi les braves et renommés ses exploits; ses qualités militaires sont au-dessus de toute description. (Que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction et l'agrée!)

Sa'd, fils d'Abou-Waqqâṣ, az-Zohri l'Ânṣarite, (que Dieu l'agrée!), cavalier intrépide et habile archer. Il fut le premier qui lança une flèche pour la cause de Dieu. Lorsque 'Oṯmân, fils d''Affân, fut assassiné, il fut destitué et, après le meurtre de ce Kalife, il n'assista plus dès lors à aucune guerre. Il mourut de mort naturelle.

Abou-Daǵǵânah, l'Ânṣarite, (que Dieu l'agrée!). Ce fut lui qui s'avança, sur le front de bataille, en se dandinant, attitude à propos de laquelle l'Apôtre de Dieu s'écria : « Voilà une démarche que le Dieu Très-Haut abhorre, excepté quand elle se produit dans une pareille circonstance! »

Al-Moṯannâ, fils de Ḥâriṯah, le Śaïbânite, (que Dieu l'agrée!). Il fut le premier qui ouvrit la guerre contre les Perses.

Abou-Obaïd, fils de Mas'aoud, le Ṯaqafite, (que Dieu l'agrée!). Il combattit un escadron ennemi, dans la journée de Qoss-an-Nâṭif, durant la guerre d'al-Qâdisiyiah.

'Ammâr, fils d'Yâsir, (que Dieu l'agrée!), compagnon du Pro-

phète de Dieu, celui-là même au sujet duquel l'Envoyé de Dieu a dit : « La vérité suit 'Ammar partout où il va. » On raconte qu'il fut tué par une bande de révoltés et qu'il succomba à Ṣiffîn, en combattant pour 'Ali (que Dieu l'agrée !).

Hâšim, fils d''Otbah, (que Dieu l'agrée !), un des braves les plus intrépides, porte-étendard d''Ali, (que Dieu l'agrée!), à Ṣiffîn.

Mâlik, fils d'al-Ḥariṯ, an-Nakaʿï al-Âštar, (que Dieu l'agrée!). Il mourut empoisonné, en buvant une boisson au miel, ce qui fit dire à Moʿâwiyah : « Certes, Dieu possède des armées au nombre desquelles on compte le miel ! »

Al-Qaʿqâʿa, fils d''Amr, (que Dieu l'agrée !). Ce fut lui qui porta un coup de lance à l'éléphant, le soir de la journée d'al-Qâdisiyiah.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

'Abd-Allah, fils d'az-Zobaïr, fils d'al-'Awwâm, (que Dieu l'agrée !). Il tua Ǧirǧîr, roi de l'Ifriqiyah, qui passait pour le guerrier le plus brave de son temps. 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, dit [un jour] à Ibn-Abou-Molaïkah : « Trace-nous le portrait d''Abd-Allah, fils d'az-Zobaïr. » — « Par Dieu ! lui répondit-il, je n'ai jamais vu de peau attenant à la chair, de chair attenant à des nerfs, de nerfs attenant à des os, comme la peau, la chair et les nerfs d''Abd-Allah, fils d'az-Zobaïr. Je n'ai jamais vu non plus une âme plus inébranlable dans le corps que ne l'était la sienne. Un jour qu'il était en train de prier, une pierre, lancée par une catapulte, passa entre sa barbe et sa poitrine et, par Dieu ! 'Abd-Allah, devant elle, ne baissa pas même les yeux : il n'interrompit point sa prière et ne fit pas d'autres inclinaisons du corps que celles qu'elle comportait. Al-Ḥaǧǧâǧ le fit mettre à mort, après l'avoir assiégé dans la Mekke. Ses compagnons et sa famille le livrèrent à cet Emir qui le fit crucifier. « (Q. II, 206) Certes! c'est à Dieu que toute chose aboutit. »

Abou-Hâšim Moḥammad, fils d''Ali, fils d'Abou-Ṭâlib, fils de la Ḥanafite, (que Dieu l'agrée !). Son père le lançait en avant dans les combats et s'en servait pour se garantir des coups funestes. C'était un guerrier, au cœur intrépide, à l'âme inébranlable. Comme on lui demandait un jour comment il se faisait que

le Prince des croyants 'Ali (que Dieu couvre son visage de gloire!) le lançait toujours en avant dans les combats, de préférence à al-Ḥasan et à al-Ḥosaïn (que Dieu les agrée tous deux!), il répondit que c'était parce que ses deux frères étaient les yeux du père et que lui en était les mains et que son père se garantissait naturellement les yeux avec les mains. On rapporte que son père Ali, ayant acheté une cotte de mailles et l'ayant trouvée trop longue, voulut en couper un morceau, mais que Moḥammad lui dit : « O mon père, indique-moi l'endroit où tu veux la couper. » 'Ali ayant indiqué l'endroit, Moḥammad saisit le bas de la cotte de mailles, de la main droite, et avec l'autre, l'endroit désigné et, la tirant à lui, en coupa le morceau que son père avait en vue. 'Abd-Allah, fils d'az-Zobair, malgré sa bravoure sans égale, était jaloux de la force de Moḥammad et, lorsqu'on lui racontait le trait que nous venons de relater, il se mettait en colère. Abou-Hâśim mourut de mort naturelle à Śi'ab-Raḍwâ.

'Abd-Allah, fils de Ḥâzim, le Solaïmite, (que Dieu l'agrée!), Gouverneur du Ḳorâsân, vaillant guerrier de Moḍar et le champion de son temps de cette tribu. Il fut tué, lors d'une émeute qui éclata dans le Korâsân, par Waki'a, fils d'Abou-Sowaïd.

Waki'a, fils d'Abou-Sowaïd, qui tua 'Abd-Allah, fils de Ḥâzim, dont il vient d'être question. C'était un homme brave, énergique, audacieux jusqu'à la témérité; il fut nommé gouverneur du Ḳorâsân. On rapporte qu'après avoir tué 'Abd-Allah, son plan ne réussit point, à cause de sa témérité. Il mourut de mort naturelle.

Moṣ'ab, fils d'az-Zobaïr, fils d'al-'Awwâm, guerrier vaillant, intrépide et généreux, prodigue de sa fortune et de sa vie. Il fut tué par 'Obaïd-Allah, fils de Ziyâd, dans les guerres qu'il soutint contre 'Abd-al-Malik, fils de Marwân.

'Omaïr, fils d'al-Ḥabbâb, le Solaïmite, champion de l'Islâm. Il fut tué par les Banou-Taġlab, dans la guerre qui éclata entre eux et Qaïs.

Maslamah, fils d''Abd-al-Malik, fils de Marwân, poète de grand talent des Banou-Omaiyah, leur champion et leur généralissime. On rapporte que siégeant un jour, au Caire, pour administrer la la justice au peuple, une dame lui adressa la parole et, comme il ne faisait point attention à elle, celle-ci s'écria : « Je n'ai pas vu encore quelqu'un qui eut moins de respect humain que toi! » Là-dessus, Maslamah se découvrit la jambe et l'on y vit neuf cica-

trices de coups de lance. « Vois-tu, dit-il à cette dame, toutes ces marques de coups de lance? eh bien, par Dieu! si j'avais seulement reculé la jambe de la longueur d'un empan, pas un seul de ces coups ne m'eut atteint : il n'y a que le respect humain qui m'ait empêché de faire ce pas en arrière et toi, tu m'accuses d'en manquer ! »

Al-Moʿataṣim, homme brave et valeureux, cavalier intrépide. Les Banou-ʿAbbâs ne possédaient point parmi eux de plus vaillant guerrier, d'homme au cœur plus énergique. Ibn-Abou-Dâwoud rapporte qu'al-Moʿataṣim lui dit : « O Abou-ʿAbd-Allah, mords-moi au bras, aussi fort que tu le pourras! » — « O Prince des croyants, lui répondis-je, par Dieu! cela ne me fait pas plaisir »; mais lui de me dire : « Cela ne me fera pas de mal; je le veux absolument : si les fers de lance n'y peuvent rien, comment veux-tu que les dents y fassent quelque chose? » On rapporte qu'un certain Ḳariǵite lui porta un coup de lance, alors qu'il était couvert d'une cotte de mailles. Al-Moʿataṣim para le coup avec son dos et la lance se brisa en deux : il appuyait fortement le doigt sur l'inscription en relief d'un dinar et l'effaçait; il prenait une barre de fer, la tordait et la transformait en un carcan pour le cou.

Ibrâhîm, fils d'al-Àštar, an-Naḳaʿî. Il fut au nombre des guerriers renommés pour leur vaillance; il combattit ʿObaïd-Allah, fils de Ziyâd, à la tête de quatre mille hommes, tandis que ce dernier en avait, sous ses ordres, huit mille et, cependant, il le vainquit, le tua de sa main et mit en déroute son armée.

ʿAbd-ʿAllah, fils d'al-Ḥorr, al-Ǵoʿafi, vaillant guerrier, poète et champion redoutable. Il fut le héros de grands et terribles combats et ses traits de bravoure sont demeurés célèbres.

Ǵaḥdar, fils de Rabîʿah, al-ʿOkli, guerrier brave et valeureux, champion redoutable, grand déprédateur et barde. Il subjugua les habitants du Yamâmah et les extermina. Al-Ḥaǵǵâǵ, fils de Yousof, ayant eu connaissance de la chose, écrivit à son agent une lettre dans laquelle il lui faisait de vifs reproches de ce qu'il s'en laissait imposer par Ǵaḥdar et lui ordonnait de le harceler sans relâche jusqu'à ce qu'il l'eût tué ou qu'il le lui eût amené prisonnier. L'agent envoya contre lui des braves de la tribu de Ḥanẓalah et leur promit de fortes sommes d'argent s'ils tuaient Ǵaḥdar ou le lui amenaient prisonnier. Ces guerriers se mirent à

sa recherche et, lorsqu'ils furent arrivés dans son voisinage, ils lui envoyèrent dire qu'ils désiraient se joindre à lui et faire partie de sa bande. Ǵaḥdar ajouta foi à leur proposition et se fia à leurs paroles ; mais, un jour qu'il se trouvait parmi eux, ils se ruèrent sur lui, le garrottèrent solidement et le conduisirent à l'agent, qui l'expédia, avec ceux qui s'en étaient emparés, à al-Ḥaǵǵâǵ. Lorsqu'ils le lui eurent amené et qu'il se trouva debout devant cet Émir, celui-ci lui dit : « C'est toi Ǵaḥdar ? » — « Parfaitement, répondit-il, que Dieu protège l'Émir ! » — « Qu'est-ce qui t'a enhardi à ce point de te livrer aux actes de brigandage qu'on m'a rapportés de toi ? » — « Que Dieu protège l'Émir ! répondit-il, c'est la dureté des temps, l'inhumanité du sultan et la hardiesse des poltrons [eux-mêmes contre nos droits]. » — « Quel parti juges-tu qu'on puisse tirer de toi ? » lui demanda al-Ḥaǵǵâǵ. — « Si l'Émir voulait bien me mettre à l'épreuve, parmi les braves, il verrait de moi des choses qui l'étonneraient. » Al-Ḥaǵǵâǵ, rapporte le narrateur, admirant son sang-froid et la fermeté de son langage, lui dit : « O Ǵaḥdar, je vais te faire jeter dans une fosse où se trouve un énorme lion ; s'il te tue, il nous aura épargné la peine de nous occuper de toi et, si tu le tues, nous t'amnistierons. » — « Eh bien, s'écria-t-il, que Dieu protège l'Émir ! ma délivrance ne va pas tarder, s'il plaît au Dieu Très-Haut. » Al-Ḥaǵǵâǵ le fit charger de chaînes en fer ; puis, il écrivit à son agent de tâcher de lui procurer un lion et de le lui envoyer. L'agent prit ses mesures et chercha à capturer un lion terrible, féroce, qui avait détruit des quantités de troupeaux. On fit tant et si bien qu'on s'en empara ; puis, on le mit dans une cage que l'on traîna sur un chariot. Lorsqu'on l'eut amené à al-Ḥaǵǵâǵ, celui-ci ordonna de le jeter dans la fosse. Or, le lion n'ayant point mangé de trois jours se trouvait affamé et comme une bête enragée. Alors, l'ordre fut donné qu'on introduisît Ǵaḥdar dans la fosse. En effet, on le jeta dans la fosse, chargé de liens *(sic)*, mais on le munit d'un sabre. Al-Ḥaǵǵâǵ, ainsi que les personnes qui l'entouraient, regardaient d'un point dominant ce qu'allait faire le lion. Or, dès que celui-ci aperçut Ǵaḥdar, il se leva, fit un bond, puis se ramassa, en poussant un rugissement dont les montagnes retentirent et qui jeta l'épouvante dans le cœur de tout le monde ; mais, Ǵaḥdar s'avança résolûment vers lui tout en chantant :

Raǵaz. — « Voici deux lions en présence, dans une étroite arène :
« ils sont tous les deux doués de force et avides de sang ; tous les deux vail-
« lants, intrépides, braves jusqu'à la témérité :
« Si Dieu daigne écarter le voile du doute, oh ! alors [ô lion] tu es sous
« ma coupe et en mon pouvoir. »

Ce disant, Ǵaḥdar s'approcha du lion et le frappant de son sabre, lui fendit la tête en deux. Là-dessus, les spectateurs poussèrent le cri de « Dieu est le plus Grand ! » et al-Haǵǵaǵ, ravi d'admiration de cet exploit, s'écria : « Ciel ! quel homme intrépide tu es ! quel valeureux champion tu fais ! » Puis, il donna l'ordre de le sortir de la fosse, de le débarrasser de ses liens et lui dit : « Choisis : ou bien tu demeureras auprès de nous, et nous te comblerons d'honneurs et te témoignerons la plus grande estime ; ou bien, nous te permettrons de retourner dans ton pays et auprès de ta famille, à la condition que tu nous garantiras que tu n'y commettras plus de méfaits et que tu n'y molesteras plus personne. » — « Je préfère demeurer attaché à ta personne, ô Emir », répondit-il. En effet, al-Haǵǵaǵ le mit au nombre de ses gardes de nuit et de ses officiers et ne tarda pas à l'investir du gouvernement de l'Yamâmah où il se conduisit comme l'on sait.

Al-Mohallab, fils d'Abou-Ṣofrah, un des hommes renommés pour leur bravoure et leur intrépidité. Ses enfants furent tous aussi de valeureux guerriers, seulement al-Moḡirah était celui qui, de tous, jouissait de la plus haute estime. Son père, en parlant de lui, disait : « Il ne s'est jamais trouvé avec moi dans un combat sans que je n'aie vu ses traits refléter l'espoir du succès. » Un brave d'entre les braves se rua sur lui, ayant à la main un tronc d'arbre. Dès qu'il le vit, al-Moḡirah se pencha sur le pommeau de sa selle et, s'élançant sous le tronc d'arbre, le fendit en deux avec son sabre. Al-Mohallab avait l'habitude de dire : « Les hommes les plus braves sont au nombre de trois, à savoir : Ibn-al-Kolaïbiyiah, Âḥmar Qoraïś et Râkib-al-baḡalah. » Or, Ibn-al-Kolaïbiyiah, était [le surnom de] Moṣ'ab, fils d'az-Zobaïr, Âḥmar Qoraïś, [celui d'] 'Omar, fils d''Abd-Allah, fils de Ma'mar, qui ne rencontra jamais un corps de cavaliers sans le disperser, et, enfin, Râkib-al-bagalah, (le monteur de la mule) [celui d'] 'Abbâd, fils d'al-Ḥosaïn, qui ne fut jamais dans une situation critique, sans trouver le moyen de s'en tirer heureusement. Ce fut un vaillant défenseur de l'Islâm. Al-Mohallab était renommé pour ses strata-

gèmes dans la guerre et ses combats exterminèrent les Ḳariǵites qui étaient déjà parvenus à imposer leur autorité aux Musulmans. C'était un homme aux sentiments généreux. Il mourut de mort naturelle. Son fils al-Moǵîrah lui ressemblait et c'est à lui que s'adresse ce vers de Ziyâd al-Âʿǵam :

Kâmil — « Al-Moǵîrah est mort, après avoir affronté longtemps « le trépas, au milieu des lances et des sabres. »

Il y avait parmi les Ḳariǵites de fameux guerriers dont la vaillance était irrésistible ; il serait trop long d'en faire l'énumération et la chose nous ferait sortir du cadre que nous nous sommes tracé ; nous citerons, cependant, Abou-Bilâl Mirdâs, qui, à la tête de quarante hommes, fondit sur une troupe de deux mille combattants et les mit en fuite ; Śabîb, le Ḳariǵite, le même qui se noya dans l'Euphrate. Sa femme Ǵazâlah avait fait vœu d'accomplir dans la mosquée d'al-Koufah, une prière de deux rakʿahs dans la première desquelles elle réciterait tout le chapitre de la Vache et, dans la seconde, le chapitre de la Famille d'ʿImrân. Son mari traversa avec elle le pont de l'Euphrate, la fit entrer dans la mosquée et lui-même demeura à la porte pour la protéger jusqu'à ce qu'elle eut accompli son vœu, bien qu'al-Ḥaǵǵaǵ se trouvât dans al-Koufah, à la tête de cinquante mille hommes ; nous citerons encore Qaṭari, fils d'al-Foǵâah : il était le chef des Ḳariǵites et on lui donnait le titre de Prince des croyants ; il était très honoré et très estimé. Ses traits caractéristiques de bravoure expliquent la haute situation qu'il s'était acquise parmi eux. Il fut tué dans un combat que livrèrent les Ḳariǵites.

TROISIÈME CATÉGORIE.

Maʿn, fils de Zaïdah, le Śaïbânite. Il fut tué dans le Siǵistân, par les Ḳariǵites, sous le règne d'al-Mahdi.

Al-Walîd, fils de Ṭarif, le Śaïbânite, tué par Yazîd, fils de Maziad.

ʿAmr, fils de Ḥonaïf, un des guerriers célèbres pour leur bravoure. On raconte de lui qu'étant à la chasse il se lança à la poursuite d'un onagre et ne cessa d'éperonner son cheval jusqu'à

ce qu'il l'eût atteint. Alors, il ramassa ses jambes et, s'élançant de dessus son cheval, il tomba sur le dos de l'âne sauvage et se mit à lui labourer le cou avec un sabre ou un couteau qu'il avait à la main jusqu'à ce qu'il l'eût tué.

Abou-Dolaf al-Qâsim, fils d''Isâ l''Iglite, champion valeureux, barde et joyeux viveur, réunissant les qualités qui se trouvent disséminées chez les autres. Il frappa d'un seul coup de lance deux cavaliers montés en croupe et les traversa de part en part de son fer. Il attaqua, avec sa lance, quatre personnes en même temps. C'est en parlant de lui que Bakr, fils d'an-Naṭṭâḥ, a dit :

Kâmil. — « Au moment où il venait de transpercer, dans un jour « de mêlée, deux cavaliers d'un seul coup de lance, sans regarder cet exploit « comme un haut fait, ils s'écrièrent :

« Ne vous en étonnez point ; si la lance eut été longue d'un mille, c'eut été « sur l'étendue d'un mille qu'il les eut enfilés. »

Comme un individu lui demandait un jour quelque chose, il lui répondit : « Comment ! tu oses mendier, alors que c'est ton grand-père qui a dit :

Tawîl. — « Chez nous, celui qui est pauvre, trouve dans son glaive « de quoi vivre ; chez tous les autres, celui qui est pauvre mendie ;

« Pour nous, nous trouvons à brandir nos sabres le même plaisir qu'é- « prouve une coquette à se parer d'un collier [formé] de clous de girofles. (1)

Devant cette apostrophe, notre individu se retira et mit son sabre au clair. Chemin faisant, la première personne qu'il rencontra, ce fut précisément l'intendant d'Abou-Dolaf qui était porteur d'une somme considérable dont il le dépouilla, après l'avoir tué. La nouvelle en parvint à Abou-Dolaf qui s'écria : « Laissez-le tranquille, car c'est moi qui lui ai fait la leçon, à mon détriment. »

Bakr, fils d'an-Naṭṭâḥ, guerrier intrépide, champion valeureux, auteur de poésies remarquables et de traits mémorables.

De ce que l'on cite à la louange du sabre.— L'Apôtre de Dieu a dit : « Le bonheur est dans le sabre, le bonheur est

(1) Les Bédouines pauvres portent, en guise de parures, un collier formé de clous de girofles.

avec le sabre, le bonheur est par le sabre! » Le sabre d'ʿAmr, [appelé] Ṣamṣâm était le plus célèbre des sabres des Arabes. Nahśal est un de ceux qui ont fait allusion à ce sabre, en disant :

Ṭawîl. — « C'est un frère glorieux qui, comme le sabre d'ʿAmr, ne « me fait point défection, le jour de la lutte, et dont les coups ne me trahis- « sent point! »

Lorsque ʿAmr le donna à Ḳâlid, fils de Saʿîd, fils d'al-ʿÂṣ, délégué de l'Apôtre de Dieu, dans le Yaman, il dit :

Wâfir. — « O mon ami, ce sabre, je ne l'ai jamais trahi et il ne m'a « jamais trahi, lorsqu'il s'est abattu au milieu des os ;

« O mon ami, ce n'est pas parce que j'en suis dégoûté que je te le donne, « mais bien parce que c'est le propre des gens généreux de faire des « cadeaux ;

« C'est à un noble Qoraïchite que je l'offre ; puisse ce sabre faire sa joie et « le protéger contre les gens vils ;

« Je dis adieu à mon bon ami, à l'ami de mon cœur ; mille saluts de ma « part au sabre Ṣamṣâm. »

Ce sabre demeura entre les mains de la famille de Saʿîd jusqu'au jour où Ḳâlid, fils d'ʿAbd-Allah al-Qasri, l'acheta, moyennant une somme considérable, à un Hachémite auquel il avait écrit préalablement pour traiter l'affaire. Il demeura ensuite en la possession des Banou-Marwân ; plus tard, as-Saffâh, al-Manṣour et al-Mahdi le firent rechercher, mais ne le découvrirent point. A son tour, al-Hâdi le fit rechercher avec plus de soins et finit par s'en emparer. Ce sabre portait cette inscription :

Kâmil. — « C'est une fine lame qui s'abat sur le brave avec son fer « tranchant ; c'est une lame du Yamân dans la main d'un guerrier Yamânite. »

Ibn-ar-Roumi a dit :

Sarîʿa. — « Je ne connais rien dont l'utilité aux mains des gens soit « plus immédiate que l'argent et le sabre ;

« L'argent leur sert à satisfaire leurs besoins, le sabre à les protéger con- « tre l'injustice. »

Zaïd, fils d'ʿAli, (que Dieu soit propice au père et au fils !), a dit :

Basîṭ. — « Le sabre connaît mon énergie, quand je le brandis ; la « lance sait qui je suis et Dieu est mon refuge ;
« Certes, nous espérons ce que nos anciens avant nous ont espéré, si le sort nous est favorable. »

ʿAbd-Allah, fils de Ṭâhir, a dit :

Ṭawîl. — « Tantôt mon sabre reste tranquillement déposé au chevet « de mon lit, tantôt il laboure de ses coups les têtes des humains ;
« C'est un ami fidèle que je suis heureux d'avoir dans la mêlée, pour com- « pagnon, et je suis plus heureux encore d'être le sien !
« On ne se couvre de gloire qu'autant qu'on se passionne à l'acquérir, alors « que les bataillons tiennent ferme ! »

ʿOrwah, fils d'az-Zobaïr, se présenta à ʿAbd-al-Malik, fils de Marwân, après que son frère ʿAbd-Allah eut été tué et lui réclama le sabre d'az-Zobaïr, en lui disant : « Rends-le-moi, car c'est le sabre que lui donna le Prophète de Dieu, dans la journée de Ḥonaïn. » — « Le reconnaîtrais-tu ? » lui demanda ʿAbd-al-Malik. — « Parfaitement ! » — « Et à quel signe ? » — « Je le reconnaîtrai à un signe par lequel tu ne reconnaîtrais même point le sabre de ton père ; je le reconnaîtrai à ce signe qu'a célébré le poète :

Ṭawîl. — « Ils n'ont pas de défauts, à l'exception que leurs sabres « sont ébréchés, à force de frapper les escadrons ennemis. »

Al-Àǵdʿa al-Hamadâni a dit :

Ṭawîl. — « Les femmes d'Hamadân savent bien que, le jour du com- « bat, pour les défendre, je ne reste point en arrière ;
« Que, dans la chaude mêlée, je n'épargne point ma vie ; mais elles savent « aussi que je ne l'expose point ailleurs que dans les combats. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Vingt mille guerriers parmi lesquels il ne s'en trouvait « pas un qui ne valût, à lui seul, mille hommes valeureux, intrépides,
« Entrèrent en campagne, leurs sacs pleins d'espérance ; mais ces sacs, ils « les vidèrent et les bourrèrent de trépas. »

Au nombre des traits de bravoure, on cite celui que raconte al-Faḍl, fils de Yazîd. « Une certaine année, dit-il, les Banou-

Ta'lab vinrent camper auprès de nous et je me plaisais à entendre les histoires des Arabes et à les recueillir. Or, pendant que je circulais au milieu de l'une de leurs tribus, je remarquai, postée sur le devant de sa tente, une femme qui tenait par la main un jeune garçon dont j'avais vu rarement le pareil, sous le rapport de la beauté et des grâces. Il portait deux boucles de cheveux qu'on aurait prises pour des colliers de jais. La femme l'admonestait d'un ton si tendre et d'une voix si douce que les oreilles en étaient charmées et les cœurs attendris. Je lui entendais souvent dire ces mots : « Courage, ô mon cher fils ! » et lui de sourire à sa mère et de ne rien lui répondre, la figure rouge de confusion et de timidité, comme si c'eût été une jeune fille. Enchanté de ce que je voyais et ravi de ce que j'entendais, je m'approchai du jeune homme, le saluai et il me rendit mon salut. Comme je m'arrêtais à les regarder tous deux, la mère me dit : « O citadin, que désires-tu ? » — « Ce que je désire, lui répondis-je, c'est de continuer à me récréer de ce que j'entends et à charmer mes regards en contemplant ce jeune garçon. » — « O mon bon citadin, me dit-elle, si tu veux, je vais te raconter de lui quelque chose qui te sera plus agréable que sa vue. » — « Je le veux bien, répliquai-je, que Dieu te fasse miséricorde ! » — « Tout le temps que je fus enceinte de lui, reprit la mère, malgré que je gagnasse péniblement ma subsistance et que j'eusse beaucoup de difficulté à vivre, je le portai allègrement et, au bout de neuf mois de grossesse, il plût au Dieu Grand et Glorieux que je le misse au monde. Je donnai naissance à un enfant solidement constitué et j'en atteste le Seigneur, ton Dieu, il ne tarda pas à devenir le soutien de son père et de sa mère, au point que le Dieu Très-Grand et Très-Glorieux nous combla de ses dons et de ses bienfaits et nous procura, en fait de moyens de subsistance, ce qui nous satisfit et nous contenta. Je l'allaitai durant deux années entières et, lorsque j'eus terminé de le nourrir, je le transportai des langes de son berceau au lit de son père et il fut élevé comme le petit d'un lion. Je le garantis du froid de l'hiver et des chaleurs torrides de l'été, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de cinq ans, époque à laquelle je le mis entre les mains du précepteur qui lui apprit par cœur le Qorân qu'il récita, lui enseigna les poésies qu'il déclama et lui inspira l'ambition de marcher sur les traces glorieuses de sa tribu, de ses aïeux et de

ses ancêtres. Lorqu'il fut arrivé à l'âge de puberté, que ses os se furent raffermis et qu'il eut atteint son entier développement, je le fis monter sur des chevaux de race et il se montra bon et habile cavalier. Il endossa les armures de guerre et marcha, la tête haute, parmi les familles les plus marquantes des Arabes. Il se mit à héberger les hôtes, à donner à manger [aux pauvres]. Je l'entourais de la plus tendre sollicitude et je veillais sur lui pour le garantir de l'influence du mauvais œil. Or, il advint que nous campâmes, au milieu des tribus des Arabes, auprès d'une aiguade d'entre les aiguades. Les braves de notre tribu se mirent en campagne pour chercher à se venger des injures qu'ils pouvaient avoir reçues ; mais le Dieu Très-Haut voulut que [ce jour-là] mon fils fût pris d'une violente fièvre qui l'empêcha de les suivre. Soudain, alors qu'il ne restait plus personne autre que lui dans la tribu et que nous étions tranquilles et sans appréhension, voilà que surgit l'ennemi et, qu'au moment où la nuit disparaissait et que le petit jour se faisait, nous vîmes arriver sur nous les fronts des chevaux et l'avant-garde de l'ennemi et que, dans un instant, les envahisseurs eurent fait main-basse sur nos troupeaux, sans qu'ils rencontrassent aucune résistance chez leurs propriétaires. Mon fils me demandait ce que c'était que tout ce bruit et, par affection pour lui, je lui cachai ce qui en était. Cependant les cris redoublant et les femmes, qui d'habitude restaient confinées chez elles, s'enfuyant hors de leurs tentes, mon fils se débarrassa de la couverture qui l'enveloppait et, bondissant comme bondit le lion, ordonna qu'on lui sellât son cheval, endossa sa cuirasse de guerre, prit en mains sa lance et, tombant sur l'arrière-garde des assaillants, il en porta un coup à celui d'entre eux qu'il trouva le plus rapproché de lui et le terrassa ; puis, il se rua sur le plus éloigné et le tua. Les chefs des cavaliers se retournèrent et, voyant un tout jeune homme qui n'avait personne derrière lui pour le soutenir, se précipitèrent sur lui. Alors mon fils battit en retraite du côté des tentes, — et nous, nous ne cessions de prier le Dieu Très-Grand et Très-Glorieux de le tirer sain et sauf de ce pas, — et, lorsqu'il les eut fait s'espacer derrière lui et qu'ils se trouvèrent former une longue file à sa poursuite, il fit contre eux volte-face, les dispersa, et, jetant parmi eux le désarroi, éclaircit leur nombre et les tailla en pièces de la plus belle façon, en leur portant des coups de lance qui tom

baient sur eux drus comme des flèches, et en même temps qu'il leur criait : « Abandonnez votre butin, car j'en atteste Dieu ! je ne m'en retournerai que lorsque vous me l'aurez lâché ; sinon je vous exterminerai avant que vous ayez pu l'emporter. » Là-dessus, la troupe ennemie se retourna contre lui ; les cavaliers se portèrent dans sa direction, les braves se massèrent pour l'attaquer et fondirent sur lui, la lance en arrêt et les rênes de leurs chevaux dirigées de son côté ; mais, mon fils se rua sur eux, en mugissant comme un étalon mugit derrière les chamelles, et n'attaqua pas une seule bande, sans l'anéantir, pas un seul escadron, sans le mettre en pièces, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de l'ennemi que ceux qui durent leur salut à la vitesse de leurs chevaux. Après cet exploit, il poussa devant lui le bétail qu'avait enlevé l'ennemi et le ramena. A sa vue, la tribu poussa le cri de : « Dieu est le plus Grand ! », et tout le monde fut heureux de le voir revenir sain et sauf. Nous n'avions encore jamais assisté à une journée dont la matinée eût été plus inquiétante et la soirée plus agréable que celle-là. Je lui entendis ensuite réciter ces vers, en présence des hommes les plus marquants de sa tribu :

Tawîl. — « Elles ont été témoins de ma conduite, mais ont-elles vu « qu'elle ait été celle d'un poltron dont le cœur râle d'épouvante,

« Qui trouve la terre trop étroite pour lui et qui, dans sa peur, est comme « un être qui a perdu toute énergie, toute force morale ?

« N'ai-je point octroyé, à chacun, des coups de ma lance flexible et de « mon glaive tranchant, ce qu'il méritait et la part qui lui revenait ?

« Je suis le fils d'Abou-Hind, fils de Qaïs, fils de Mâlik, le rejeton d'hom-« mes illustres, généreux, bienfaisants !

« Un sabre, à la lame acérée, un coursier aux reins, au corps, aux flancs « solides et une fermeté inébranlable, ne veulent point que je subisse aucun « affront !

« [Non, ils ne le veulent pas], ni mon glaive qui, frappât-il de son tran-« chant les montagnes, solidement assises sur leurs bases, les ferait s'écrou-« ler au niveau de terre,

« Ni ma réputation intacte à laquelle je redoute de faire la moindre tache, « ni ma noble maison que ma rude pointe de lance protège !

« Si je ne combats point pour vous défendre ; si je ne vous prends point « sous ma protection ; si je ne vous garantis point, et par ma lance et par « mon glaive,

« C'est qu'alors elles en ont menti celles qui ont été trouver mon père « pour le féliciter de ma bravoure, de mon intrépidité et de mon ardeur « guerrière. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Leurs conseils, leurs visages, leurs sabres, sont autant « d'astres dans les situations qui s'assombrissent ;

« Les uns constituent des repères qui indiquent la bonne direction, les « autres, des phares [éclatants] qui dissipent les ténèbres, et les derniers « sont [comme] des traits célestes [qui atteignent et frappent les enne- « mis] (1). »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Ce sont des braves qui crient à leurs cavaliers : En « avant! et qui ne s'attaquent qu'aux personnages les plus marquants de « l'ennemi ;

« Ils brandissent, en leurs mains, leurs lances de roseau fauve, aux poin- « tes desquelles on croirait que s'est établie une officine de plaies. »

Un autre poète a dit aussi :

Kâmil. — « Ce sont des gens que tu prendrais, lorsqu'ils se jettent « dans le tourbillon de la mêlée, pour des soleils et dont les figures te font « l'effet de lunes ;

« Que la fortune ait été juste envers eux ou qu'ils en aient subi les injus- « tices, ils ne ménagent point leur assistance à ceux qui l'implorent,

« Et lorsque quelqu'un les appelle à son secours, dans une circonstance « critique, ils sacrifient leur vie et quittent le monde sans regret. »

De la couardise et des poltrons; récits et traits que l'on raconte d'eux. — Notre Maître, l'Apôtre de Dieu, a demandé à Dieu de le préserver de la lâcheté. En effet, il a dit : « O mon Seigneur, je cherche auprès de Toi un refuge contre la tristesse et le chagrin; je cherche auprès de Toi un refuge contre la mollesse et la fainéantise ; je cherche auprès de Toi un refuge contre la couardise et l'avarice ; je cherche auprès de Toi un refuge contre l'accablement des dettes et l'asservissement des hommes. » Nous autres aussi, nous cherchons un refuge auprès

(1) Voyez les *Séances de Hariri*, édition de Reinaud et Derenbourg, tome II, notes, page 195.

de Dieu contre tout ce dont le Prince des créatures, l'Apôtre de Dieu, a demandé au Seigneur de le préserver.

Pour dépeindre ce que c'est qu'un poltron, il suffit de dire que, s'il entend le cri d'un passereau, son cœur se trouble; si un moustique bourdonne, c'est pour lui une longue insomnie; il s'effraie du grincement d'une porte; le bruit d'une mouche jette dans son cœur l'effroi; le regarde-t-on de travers, il en demeure un mois dans une prostration complète; il prend le sifflement du vent pour le cliquetis des lances. Un poète a dit :

Ṭawîl. — « Au simple cri d'un passereau, son cœur d'effroi s'envole, « mais, à table, c'est un lion, aux dents d'acier. »

Ḥassân, fils de Ṯâbit, (que Dieu l'agrée!), était au nombre des poltrons. On rapporte qu'Ibn-az-Zobaïr a dit : « Ḥassân se tenait au fond d'un fortin, avec les femmes, dans la journée du fossé. Ce jour-là, un juif étant venu rôder autour de la forteresse, Ṣafiyah, fille d' 'Abd-al-Moṭṭalib, (que Dieu l'agrée!), s'écria : « O Ḥassân, ce juif, comme tu le vois, rôde autour de la forteresse et j'en atteste Dieu! je ne suis pas sûre qu'il ne signale point, aux juifs qui se trouvent derrière lui, nos points faibles et attaquables; rue-toi sur lui et tue-le. » — « Que Dieu te pardonne! ô fille d' 'Abd-al-Moṭṭalib, lui observa Ḥassân, tu sais bien que je ne suis pas homme à me charger d'une pareille mission! » Alors Ṣafiyah, rapporte le narrateur, se couvrit la tête d'un voile, prit un pieu, descendit de la forteresse et, assénant un coup du pieu sur la tête du juif, le tua; puis, retourna à la forteresse et dit à Ḥassân : « Maintenant, ô Ḥassân, va à lui et dépouille-le; car, je ne me suis abstenue de le dépouiller moi-même que parce que c'est un homme. » — « Je ne vois point, lui observa Ḥassân, quelle nécessité il y a pour moi d'aller le dépouiller. »

On raconte qu'un jeune Qoraïchite possédait une jeune esclave, jolie de figure et d'une bonne éducation, pour laquelle il avait un vif amour. Ce jeune homme étant tombé dans le besoin et dans le dénuement, se vit dans la nécessité de la vendre. Il la conduisit en 'Irâq. Or, ceci se passait du temps d'al-Ḥaǵǵâǵ, fils de Yousof, et celui-ci acheta la jeune esclave qui se fit fort apprécier de son nouveau maître. Un jeune Ṯaqifite, des proches parents

de l'Émir, étant venu le trouver, al-Ḥaǵǵâǵ le logea près de lui et le combla de prévenances. Un jour, le jeune homme entra chez l'Émir, pendant que la jeune esclave lui grattait la plante des pieds. Or, le garçon était joli et l'esclave se mit à lui lancer de furtives œillades. L'Émir s'en étant aperçu fit cadeau de l'esclave à son parent qui l'emmena et se retira. Cette nuit même, la jeune esclave partagea sa couche, mais, le matin, elle s'esquiva, alors qu'il faisait sombre encore. Au jour, le jeune homme ne sut plus ce qu'elle était devenue. Al-Ḥaǵǵâǵ, ayant eu connaissance du fait, donna l'ordre à un héraut de faire, à son de trompe, la publication suivante : « Sera mise hors la loi toute personne qui, ayant vu une esclave dont le signalement est tel et tel, ne l'aura pas ramenée. » Cette proclamation venait à peine d'être faite qu'on la lui amena. « O ennemie de Dieu, lui cria al-Ḥaǵǵâǵ, tu étais auprès de moi une des personnes pour lesquelles j'avais la plus tendre affection et, malgré cela, je t'ai laissé la faculté d'opter pour mon neveu, jeune homme à la belle figure, sur lequel je t'ai vu lancer de furtives œillades qui m'ont fait comprendre que tu étais éprise de lui ; je lui ai fait alors cadeau de ta personne et voilà que la première nuit tu t'esquives de chez lui. » — O mon maître, lui répondit la jeune esclave, veuille bien écouter mon récit, puis tu feras de moi ce que tu voudras. » — « Parle, lui dit al-Ḥaǵǵâǵ, et ne me cache rien. » — « J'appartenais auparavant, dit-elle, à un jeune Qoraïchite qui, s'étant trouvé dans la nécessité de me vendre, me conduisit à al-Koufa. Quand nous arrivâmes près de cette ville, il s'approcha de moi et se mit en mesure de me caresser. A ce moment même, entendant le rugissement d'un lion, il bondit debout, dégaina son sabre et, se précipitant sur le lion, il le frappa, le tua et apporta sa tête ; puis il s'approcha de moi, sans que son ardeur s'en trouvât le moins du monde refroidie et termina son affaire. Ton cousin, au contraire, celui-là même dont tu m'as laissé le choix, quand la nuit se fut faite, est venu me trouver ; mais, au moment où j'avais le ventre en l'air, une souris est tombée du plafond et mon individu a pété [de peur] et s'est évanoui. Je suis demeurée longtemps à lui asperger la figure avec de l'eau, sans pouvoir arriver à lui faire reprendre connaissance. Alors, j'ai craint qu'il ne mourût et que tu ne m'accusasses de sa mort, et, dans ma peur de toi, je me suis enfuie. » Là-dessus, al-Ḥaǵǵâǵ ne put se contenir de

rire, à gorge déployée, et s'écria : « O ma chère, tiens la chose secrète et n'en dis mot à personne. » — « Oui, mais à la condition que tu ne me feras point retourner chez lui.» — « Je te l'accorde. »

Un voisin d'Abou-Ḥanifah an-Nomaïri a raconté ce qui suit : « Abou-Ḥanifah, rapporte-t-il, avait un sabre qui n'avait point de différence avec un bâton et il appelait ce sabre : « Le grand pourfendeur de têtes ». Une certaine nuit que, se trouvant devant la porte de sa maison, il venait d'entendre un certain bruit dans l'intérieur, je le surpris qui dégaînait son sabre et se mettait à crier : « O toi qui te fais illusion sur notre compte! ô toi qui te montres si hardi à notre égard! par Dieu! dans quelle vilaine entreprise tu t'es lancé! quelle mauvaise affaire pour toi! Le sabre affilé [te guette], le sabre, grand pourfendeur de têtes dont tu as entendu parler! Esquive-toi et profite du pardon que je t'accorde avant que je n'entre pour te châtier! » Ce disant, il ouvrit la porte, tout tremblant de peur, et il en sortit un chien. « Que Dieu soit loué, s'écria-t-il, de t'avoir changé en chien et de nous avoir épargné la nécessité de te combattre! »

Al-Moʿtaṣim, s'étant rendu un jour dans un de ses lieux de chasse et y ayant aperçu un lion, cria à un homme de son escorte dont il connaissait la haute stature, les armes et la solide constitution de formes : « Eh toi! te sens-tu du nerf? » — « Ah! ma foi, non! », lui répondit l'individu. — Là-dessus, al-Moʿtaṣim se mit à rire et s'écria : « Que Dieu ait en exécration le poltron! »

Alexandre, ayant remarqué un individu qui portait le même nom que lui et qui avait l'habitude de fuir sans cesse, lui dit : « Eh toi! dis-moi donc! tu vas changer de conduite ou bien tu vas changer de nom! »

Un grand tumulte ayant éclaté dans une certaine armée, un originaire du Ḳorasân courut précipitamment vers sa monture pour lui mettre la bride au cou, mais, dans son effarement, c'est à la queue qu'il l'adapta. « Tiens! comme ton front est devenu large et ta crinière longue! », cria-t-il à son cheval, en l'interpellant.

Àslam, fils de Zorʿah, al-Kilabi, étant sorti à la tête de deux mille hommes pour combattre Abou-Bilâl Mirdâs, qui n'en avait que quarante, fut, cependant, mis en déroute par ce dernier.

Comme on l'en blâmait et qu'Ibn-Abou-Ziyâd le lui reprochait, il s'écria : « J'aime mieux qu'Ibn-Abou-Ziyâd me blâme [alors que je suis] vivant que s'il m'adressait des éloges [alors que je serais] mort. » Dans la suite, lorsque Âslam se rendait au marché et qu'il passait près des enfants, ceux-ci lui criaient : « Voilà Abou-Bilâl à tes trousses ! » Ennuyé de la chose, il porta plainte contre eux à Ibn-Abou-Ziyâd et celui-ci donna l'ordre au chef de la police de veiller à ce que les enfants le laissassent tranquille. C'est à ce propos qu'un certain poète a dit :

Ṭawîl. — « Le poltron de la tribu, quand il est en état d'ivresse et « qu'il a ingurgité la liqueur vermeille, s'écrie : « Qui veut donc se mesurer « avec moi en combat singulier ! »

« Où sont ces guerriers valeureux sur le champ de bataille, pour que je « me rue sur chacun de ces lions intrépides !

« Sous l'influence de l'ivresse, c'est un Qaïs, un Ibn-Maʿdi, un ʿÂmir, « [comme bravoure], mais est-il dégrisé, tu le trouves aussi poltron qu'une « vieille femme. »

Tel est ce que nous avons entendu raconter ayant trait à ce chapitre. Louanges au Dieu Généreux et Libéral ! que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses vertueux Compagnons ! Loué soit Dieu, le Seigneur des mondes !

CHAPITRE XLII.

De la louange ; des éloges ; de la reconnaissance des bienfaits reçus ; de la rétribution [du bien et du mal].

(PLUSIEURS SECTIONS.)

SECTION PREMIÈRE.

DE LA LOUANGE ET DES ÉLOGES.

L'éloge consiste à faire, à l'adresse de celui qui en est l'objet, la description de qualités que l'on prône chez ceux qui en sont doués, pourvu que ces qualités soient de nature à être célébrées en des termes flatteurs. L'éloge est une chose qui sied bien dans la bouche du maître envers son serviteur. Le Dieu Très-Haut a dit, en effet, à la louange de son Prophète Job : (Q. XXXVIII, 43 et 44) « En vérité, Nous avons trouvé Job homme plein de résignation ; quel excellent serviteur [que Job] ! il aimait à revenir souvent à son Dieu. » — Le Dieu Très-Haut a dit encore à son Prophète Moḥammad : (Q. LXVIII, 4) « Certes, tu es d'un caractère élevé. » — Le Très-Haut a encore dit : (Q. XXIII, 1) « Heureux sont les croyants qui s'humilient dans leurs prières, etc., jusqu'à la fin du verset. » Il découle de là qu'il est permis de faire l'éloge d'une personne pour les qualités louables dont elle est douée ; quant à ces paroles qu'a prononcées le Prophète : « Si vous rencontrez des personnes qui vous louent, jetez-leur de la poussière au visage », al-ʿOlbi a dit que ces paroles s'appliquent aux éloges faux et mensongers, mais qu'il n'y avait rien de mal à faire l'éloge d'une personne pour les qualités qu'elle possède. D'ailleurs, Abou-Ṭâlib, al-ʿAbbâs, Kaʿb et d'autres encore ont fait l'éloge du Prophète de Dieu et le Prophète n'a point, que nous sachions,

jeté de la poussière à la figure d'aucun panégyriste. L'Apôtre de Dieu lui-même a célébré les louanges des Moâgirs et des Ânṣars. Les mots « jeter de la poussière » sont susceptibles de deux sens différents : le premier, c'est qu'il faut être intraitable pour repousser les éloges de ceux qui vous louent [à tort et mensongèrement]; le second équivaut à leur dire : vous ne méritez, pour récompense de vos louanges, que de la poussière.

Abou-Bikr, l'homme à la foi sincère, (que Dieu lui soit propice!), avait l'habitude de s'écrier quand on le louait : « O mon Dieu, tu me connais mieux que je ne me connais moi-même et moi je me connais mieux qu'ils ne me connaissent eux-mêmes ; ô mon Dieu, rends-moi meilleur que ce qu'ils me croient ; pardonne-moi ce qu'ils ignorent et ne me blâme point à cause de ce qu'ils disent. » — Sârîah ad-Dîli fit l'éloge du Prophète de Dieu ; c'est ce Sârîah qu''Omar (que Dieu l'agrée!) avait nommé gouverneur d'as-Souriyah et qu'il avait interpellé, étant en chaire, en l'appelant : « O pilier de la montagne ! » Voici un des vers où il fait l'éloge de l'Apôtre de Dieu :

Ṭawîl. — « Jamais chamelle n'a porté, sur son dos, un homme plus « vertueux et d'une loyauté plus scrupuleuse que Moḥammad. »

C'est là le vers le plus conforme à la vérité qu'aient exprimé les Arabes. Au nombre des plus beaux vers que Ḥassân (que Dieu l'agrée!) a composés à la louange du Prophète, on cite ce distique :

Wâfir. — « D'homme meilleur que toi, mes yeux n'en ont jamais « vu ; d'homme plus excellent que toi, les femmes n'en ont jamais enfanté ;

« Tu as été créé exempt de tout défaut ; c'est à croire que tu as été créé « au gré de tes désirs. »

Au nombre des plus beaux vers par lesquels 'Abd-Allah, fils de Rawâḥah, l'Ânṣarite, (que Dieu l'agrée!), a célébré les louanges de Moḥammad, on cite celui-ci :

Basîṭ. — « N'eut-il point existé à son égard des signes manifestes, la « première impression, en le voyant, t'eut révélé ce qu'il était réellement. »

[Et moi, auteur de ce livre], quand j'eus terminé mon pèlerinage [à la Maison Sainte] et que j'eus visité le tombeau du Pro-

phète, je me présentai, tout indigne que j'en étais, devant sa sublime Majesté, dans l'enceinte de son noble tombeau, en face de son vénérable cercueil, et, la tête nue et les yeux baignés de larmes, je le louai en une longue pièce de vers que je récitai en sa présence et dont voici un extrait :

Kâmil. — « O Seigneur des Seigneurs ! je suis venu te trouver dans « l'espoir d'obtenir tes bonnes grâces et pour me mettre sous ta protection ;

« J'en atteste Dieu, ô toi la meilleure des créatures, oui ! c'est de toi que « mon cœur est épris ; c'est après toi seul qu'il aspire !

« J'en atteste la majesté de ta personne, j'éprouve pour toi une affection « sans bornes ! Ah ! Dieu connaît combien je t'aime !

« Tu es celui sans lequel l'homme n'eut absolument jamais été créé ; sans « lequel l'espèce humaine n'eut jamais été engendrée !

« Tu es celui auquel la pleine lune emprunte son éclat ! c'est de la splen- « deur de tes traits radieux que le soleil tire son éblouissante lumière !

« Tu es celui dont la visite, lorsque tu fus transporté, durant ton voyage « nocturne, dans les régions célestes, remplit d'orgueil le ciel et le fit se pa- « rer d'atours !

« Tu es celui à qui le Seigneur, ton Dieu, a adressé des paroles de bien- « venue, celui qu'il a appelé auprès de sa personne, celui qui a été l'objet « de sa prédilection !

« Tu es celui qui, ayant demandé à Dieu son intercession à notre égard, « reçut de ton Seigneur la réponse qu'à toi seul était accordée cette faveur !

« Tu es celui qui, lorsque [le fils d'] Âdam implore l'indulgence de Dieu, « pour le pardon de ses fautes lui fait obtenir ce qu'il désire, bien qu'il « t'ait désobéi !

« C'est toi que l'ami de Dieu (Abraham) invoqua et aussitôt le feu devint « frais (Q. XXI, 69) ; il s'était éteint au contact de ta lumineuse auréole !

« C'est toi que Job implora dans l'affliction qui le frappa et, lorsqu'il « t'eut invoqué, il fut soulagé de ses souffrances !

« C'est, grâce à toi, que le Messie est venu apporter la bonne nouvelle, « proclamer tes hautes qualités, célébrer ta grandeur !

« C'est ainsi également que Moïse ne cesse d'implorer, par tes mérites, « l'indulgence de Dieu, pour le jour de la résurrection, et de mettre son « espoir en ta bienveillante intervention !

« Les Prophètes, toutes les créatures du genre humain, les Apôtres, les « Anges, marchent sous ton étendard !

« Tu opérais des miracles qu'aucun mortel n'était à même d'accomplir ; « tu possédais des qualités si éclatantes que tu étais sans égal !

« Le gigot (mot à mot l'épaule) parlait pour t'avertir qu'il était empoi- « sonné et le lézard, lorsqu'il vint le trouver, t'offrait ses hommages !

« Le loup te rendait visite, la gazelle accourait auprès de toi, pour implo- « rer ton assistance et se mettre sous ta protection !

« De même tous les animaux s'empressaient de venir te trouver pour te « saluer ! dès qu'il te vit, le chameau t'exposa ses doléances !

« Tu appelais à toi des arbres qui, à ta voix, accouraient vers toi, humbles
« et soumis, et se hâtaient de répondre à ton appel !
« Par la seule imposition de tes mains, l'eau jaillissait en abondance ! la
« froide pierre, dans ta main droite, célébrait tes mérites !
« Ici bas, le nuage t'abritait de son ombre et le tronc de palmier brûlait
« de désirs de rencontrer ton auguste personne !
« Tes pas ne laissaient point de traces dans la poussière et tes pieds s'im-
« primaient profondément dans le dur rocher !
« Tu guérissais de ses maux l'homme atteint de maladie ! tu remplissais
« le monde entier de ta libéralité !
« Tu rendais la vue à Qatâdah qui avait été frappé de cécité ! par tes
« soins, tu faisais que le fils d'al-Ḥosaïn recouvrait la santé !
« De même Habîb et Ibn-ʿAfrâ, quand ils furent blessés, tu les guérissais
« en les touchant de ta main !
« A Ḳaïbar, tu soignais ʿAli de son ophtalmie et son mal se dissipait,
« grâce au baume salutaire de tes lèvres !
« Tu invoquais ton Seigneur, en faveur d'Ibn-Ǵâbir qui était déjà mort,
« et Dieu, pour te satisfaire, le rendait à la vie !
« Tu touchais la brebis d'Omm-Maʿbad dont le lait s'était tari et, sous
« ta miraculeuse influence, elle redonnait un lait abondant !
« Tu appelais toutes les créatures [à l'Islâmisme] et chacun, humble et
« soumis, s'empressait d'accourir à ton appel, d'obéir à ta voix !
« L'année de la sécheresse, tu invoquais ton Seigneur ostensiblement et,
« à tes prières, l'eau des nuages tombait à profusion !
« Tu rabaissais le culte de l'idolâtrie, ô toi le phare de la droite voie, et
« tu exaltais la sainte religion ! aussi éclatait-on pour toi en actions de grâ-
« ces !
« Tes ennemis, les insensés qu'ils étaient ! tombaient renversés dans l'abî-
« me ; ils avaient tellement excité ton courroux que ton indulgence leur fai-
« sait défaut !
« Dans la journée de Badr, des anges, envoyés par ton Seigneur, venaient
« t'assister et combattre tes ennemis !
« La victoire t'était accordée, le jour où tu emportais d'assaut la Mekke,
« et l'assistance divine t'était octroyée contre les confédérés !
« C'est dans tes mérites qu'Houd et Jonas puisaient leur résignation à
« leurs maux ; c'est à la splendeur de tes traits que Joseph empruntait son
« éclatante beauté !
« O Tah ! (1) ton auréole surpassait en éclat celle de tous les Prophètes !
« proclamée soit la gloire de Celui qui te créa si beau !

(1) Un grand nombre de chapitres du Koran portent, soit pour titre, soit au premier verset, des lettres isolées dont la signification et la valeur sont inconnues (*le Koran*, traduction de Kasimirski, page 2, note 5). Consultez également la traduction anglaise du *Koran* par George Sale, the preliminary discourse, sect. III, p. 59 et 60.

« Par Dieu ! ô Ya-sîn ! (1) il n'y eut jamais, dans l'univers entier, ton pareil,
« j'en atteste celui qui t'envoya comme son Prophète !

« Ô toi qui t'enveloppais de ton manteau ! (Q. LXXIV, 1), les poètes ne sau-
« raient décrire dignement tes mérites ! ils demeurent impuissants à célébrer
« ta grandeur !

« L'Évangile de Jésus a annoncé ta mission et le Qorân nous est descendu
« [du ciel] pour exalter tes mérites ;

« Que peuvent donc dire de plus les panégyristes ? que peut-il donc rester
« encore à dire aux écrivains sur tes vertus ?

« Par Dieu ! les mers, constituassent-elles l'encre dont ils se serviraient,
« les [tiges des] herbes, fussent-elles les plumes dont ils disposeraient à cet
« effet.

« Que les hommes et les génies seraient à jamais impuissants à ajouter
« un atôme de plus à tes mérites et ne sauraient énumérer complètement
« tes vertus !

« O mon maître, mon cœur a pour toi une affection sans bornes et tout
« mon être est rempli de ton amour !

« Si je me tais, c'est à toi qu'est consacré mon silence tout entier ! si j'ou-
« vre la bouche, c'est pour célébrer ta grandeur !

« Si je prête l'oreille, c'est pour entendre parler de toi en termes élogieux ;
« si je lève les yeux, ce n'est que toi que je vois !

« Ô mon souverain, [mâliki], sois mon intercesseur [Śafiʿaï], contre la pau-
« vreté, car, parmi les mortels, j'ai besoin de tes largesses ! (2)

« Ô toi le plus noble des hommes et des génies, ô trésor des humains,
« favorise-moi de ta bienveillance, accorde-moi tes bonnes grâces !

« C'est en ta bonté que je mets mon espoir ! c'est en toi seul que, parmi
« les mortels, Ibn-al-Ḳatîb se confie !

« Il espère que tu intercèderas pour lui, le jour de la reddition de compte,
« il y a longtemps déjà qu'il s'est mis sous ton infaillible protection !

« Ah ! tu es certes le plus excellent de ceux qui intercèdent et de ceux
« dont on agrée l'intercession ! Quiconque se réfugie sous ta protection est
« sûr d'obtenir ton appui !

« Fais que les hommages que je t'offre me servent demain auprès de toi
« d'intercesseurs et puissé-je, au jour de la résurrection, marcher sous ta
« bannière !

« Puisse Dieu, ô toi le meilleur des hommes, répandre, aussi longtemps
« que l'ardent amoureux brûlera du désir de visiter ton tombeau, ses béné-
« dictions sur toi,

« Sur tous tes nobles Compagnons en général, sur les adeptes de ta sainte

---

(1) Voyez la note qui précède.

(2) Le poète joue sur les mots *mâliki*, *śafiʿaï*, et *faqîr*, qui signifient à la fois le premier, *mâlikite* (disciple de Mâlik) et *mon maître* ; le second, *śafiʿaïte* (disciple de Śafiʿaï) et *mon intercesseur*, et, enfin, le dernier, *faqîr*, *pauvre* et *qui a besoin de...*

« religion qui sont venus immédiatement après eux, ainsi que sur quiconque « t'est resté dévoué! »

Et que peut-il donc rester à dire aux panégyristes pour glorifier une créature dont le Dieu Très-Haut a Lui-même célébré les louanges et à laquelle Il a rendu hommage? L'Apôtre de Dieu a dit : « Je suis le Prince des enfants d'Âdam et je ne m'en fais point un titre de gloire. » Par Dieu! les mers, fussent-elles de l'encre, les arbres, des plumes, toutes les créatures, des scribes, qu'ils ne pourraient, à eux tous, arriver à recueillir une faible parcelle d'une partie de ses mérites et se trouveraient impuissants à décrire une portion d'une partie de ses miracles! Que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut!

Un individu s'étant avisé de faire l'éloge de Hiśâm, fils d'ʿAbd-al-Malik, celui-ci lui dit : « O mon brave! il est défendu de louer quelqu'un en face. » — « Je ne t'ai pas loué, lui répondit l'individu; je n'ai fait que te rappeler les bienfaits de Dieu envers toi, afin que tu lui en rendes de nouvelles actions de grâces. » — « Cette réponse, lui observa Hiśâm, vaut mieux que ton éloge! » et il donna à l'individu une gratification et le combla d'égards.

Un individu écrivit à ʿAbd-Allah, fils de Yaḥiâ, fils de Ḳâqân, ce qui suit : « Quand j'ai voulu entreprendre de célébrer tes louanges, je me suis senti dans la situation de celui qui chercherait à démontrer la clarté du jour radieux et de la resplendissante pleine lune et je suis demeuré convaincu que ma parole, à quelque hauteur qu'elle pût s'élever, serait taxée d'impuissance et tout à fait au-dessous de la tâche à atteindre; aussi, au lieu de faire ton éloge, me suis-je borné à appeler sur toi les bénédictions du ciel et m'en suis-je rapporté, pour la célébration de tes mérites, à la haute réputation dont tu jouis dans le monde. »

Al-Ḥârit̠, fils de Rabîʿa, a dit en l'honneur d'un membre de la famille d'al-Mohallab :

Ṭawîl. — C'est un individu dont la vie, dans ses différentes phases, « se présente sous deux aspects; un jour, c'est le courage qui le distingue, « un autre, c'est la libéralité :

« Ceux qui recourent à ses bienfaits ne découvrent point de fêtu [le fêtu « de l'avarice] dans ses yeux et la guerre, quand elle fait entendre sa « voix mugissante, ne le trouve point sourd à son appel. »

Un Arabe dit à un individu : « La ville qui te donne asile n'est pas à blâmer et l'époque où tu vis n'est pas à plaindre ! » (1)

Al-Ḥaggâg ne pouvait pas sentir Ziyâd, fils d''Amr, l''Oklite. Un jour, celui-ci s'étant présenté à 'Abd-al-Malik, fils de Marwân, lui dit : « O Prince des croyants, al-Ḥaggâg est pour toi un glaive qui ne s'émousse point, une flèche qui ne manque jamais le but, un serviteur auquel la censure d'un critique ne trouve rien à reprocher dans sa conduite à ton égard ! » A partir de ce moment, al-Ḥaggâg n'eut personne qui lui fût plus sympathique que Ziyâd.

Un individu dit à un autre : « Tu es le jardin de ce monde ! » — « Et toi, lui répondit l'autre, tu es le cours d'eau qui l'arrose ! » — Un individu dit à 'Amr, le dévot, l'auteur du livre de linguistique [intitulé] al-Yâqoutah (La pierre précieuse) : « J'en atteste Dieu, tu es l'œil du monde ! » — « Et toi, lui répondit 'Amr, de cet œil tu es la prunelle ! »

Al-Qâsim, fils d'Omaiyah, fils d'Abou-Ṣalt, le Ṯaqafite, a dit :

Kâmil. — « Ce sont des gens qui, lorsqu'un étranger descend chez « eux, le laissent maître et des chevaux hennissants et des servantes ;
« Ce sont des gens qui, les appelles-tu dans un jour de danger, accourent « obscurcissant les rayons du soleil [par le nombre] de leurs cavaliers. »

Âws a dit, en l'honneur de Ḥâtim, le Ṭayite :

Tawîl. — « O Mariyat-al-Ḳaïr, si tu épouses Ḥâtim, [sache] qu'il n'a « point son égal, ni chez nous, ni chez les autres peuples ;
« C'est un noble cœur qui n'a jamais cessé de professer les sentiments les « plus généreux, d'être le libérateur des prisonniers et la providence des « pauvres ! »

Ibn-Ḥamdoun a dit, en l'honneur de la famille d'al-Mohallab :

Kâmil. — « La famille d'al-Mohallab est une pépinière de gens dis« tingués ; chez eux, les nobles qualités et la loyauté sont un héritage qu'on « se transmet de père en fils ; aussi, occupent-ils le premier rang ;

---

(1) Il voulait dire par là qu'on ne pouvait blâmer une ville qui avait l'avantage de le compter parmi les siens, ni plaindre une époque qui avait la bonne fortune de posséder un homme pareil, tellement l'une et l'autre devaient en être honorées.

« Al-Mohallab a porté encore plus haut ce qu'ont édifié ses ancêtres ; ses « fils ont marché sur ses traces ; aussi se sont-ils illustrés ;
« Tels sont ceux dont les rejetons de leur maison florissent et prospèrent « et dont les pères et les ancêtres ont, de plus, édifié pour eux [des titres de « gloire]. »

Al-Farazdaq se plaisait à mordre de ses satires 'Amr, fils d'Hobaïrah. Quand ce dernier fut jeté dans une prison qu'on avait creusée sous terre et qu'il se trouva, lui et ses enfants, dans le cachot souterrain, al-Farazdaq composa ce distique :

Tawîl. — « Lorsque je vis que le sol de la terre avait été muré sur « toi et qu'il ne te restait plus, pour en sortir, que ses entrailles,
« Je priai [en ta faveur] Celui que Jonas, après être demeuré trois nuits « dans les ténèbres, invoqua et par Qui il fut délivré. »

« Je n'ai connu, observa Ibn-Hobaïrah, personne de plus noble qu'al-Farazdaq ; il me déchirait de ses satires, quand j'étais émir, et il me loue, alors que je suis sous les verroux.

As-Sari ar-Raffâ, fils d''Abd-ar-Raḥmân, a composé, en l'honneur de Ḳâlid, fils de Ḥâtim, ce distique :

Kâmil. — « O toi l'unique des Arabes, toi à qui tous les enfants de « Qaḥtân sont inférieurs et qui surpasses en mérite les descendants de Nizâr.
« J'espère bien, si j'ai le bonheur de te rencontrer sain et sauf, que je n'au- « rai plus dès lors à entreprendre de pénibles voyages. »

Ka'b, fils de Mâlik, l'Ânṣarite, a dit, en l'honneur de la famille d'Hâśim :

Kâmil. — « O famille d'Hâśim, vous à qui Dieu a accordé ce qu'une « langue éloquente ne saurait dignement décrire (1).
« Vous êtes une famille dont les membres, à l'origine, étaient tous de « hauts personnages et dont un des descendants a été l'Apôtre de Dieu. »

Al-Ḥosaïn, fils de Di'bil, le Ḳozâ'ite, a dit :

Kâmil. — « Grâce à sa libéralité et au tranchant de son glaive, il

(1) Dans l'édition imprimée et celle lithographiée, la mesure du premier hémistiche de ce distique est fausse. Le texte donné par l'édition turque la rétablit.

« s'est glorieusement élevé à la direction des affaires, menant ses ennemis
« par la bride :

« Dans ses dons, il obéit à ses sentiments de générosité ; dans ses déci-
« sions, il obéit aux prescriptions de Dieu. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Il affronte les glaives, la poitrine et le cou en avant ;
« il oppose sa tête, [aux coups de l'ennemi], en guise de casque ;

« Montre-toi, crie-t-il à son coursier, inébranlable devant le fer brillant
« des lances, car ma gloire recevrait, dans sa base, un coup mortel, si tu ne
« succombais toi-même sous les coups ennemis !

« Aperçoit-il la silhouette d'un hôte qui arrive les vêtements tout cou-
« verts de poussière,

« [Il s'écrie], en montrant de la main une grasse chamelle : Voici un hôte
« qui vient frapper à notre porte, que mes ennemis m'égorgent, si tu n'es
« pas égorgée ! »

Le poète des Banou-Tamim a dit :

Wâfir. — « Quand ils se coiffent de leurs turbans, c'est sur de nobles
« têtes qu'ils l'enroulent ; s'ils ôtent leurs turbans, l'éclat de leur visage
« éblouit.

« D'autres vendent et achètent pour leur compte, mais leur négoce à eux
« consiste à échanger des coups de lance.

« Si tu as le bonheur d'être le protégé des Banou-Tamim, tu es le protégé
« de la tribu la plus noble des hommes et des génies. »

Une femme de la tribu des Banou-Nomaïr, se trouvant dans ses derniers moments, demanda à sa famille réunie autour d'elle quel était celui qui avait dit :

Wâfir. — « Par ma vie ! les lances des Banou-Nomaïr ne manquent
« ni les poitrines ni le but. »

« C'est Ziyâd al-Âgam », lui répondit-on. — « Je vous prends à témoin, s'écria-t-elle, que je lui lègue le tiers de ma fortune ! » et sa fortune était considérable.

Un individu faisant l'éloge d'un autre s'exprimait en ces termes : « Parle-t-il, c'est l'homme le plus éloquent de son époque ; lui parle-t-on, c'est l'homme qui prête l'oreille la plus attentive à ce qu'on lui dit ; est-on en dissentiment avec lui, c'est l'homme

le plus ennemi des querelles ; il donne à son ami sans qu'il y soit tenu et il ne lui demande en échange pas même ce qui serait d'étroite obligation : son cœur est fermé à toutes les vilenies, ouvert à toutes les vertus : c'est, pour ainsi dire un or pur qui, à tout instant, a son prix, un soleil radieux qui ne cesse nulle part d'être constamment au-dessus de l'horizon, une étoile éclatante au voyageur égaré, une aiguade, aux eaux fraîches et limpides, à l'homme mourant de soif. »

Al-Ḥasan, fils d'Hâni, a dit :

Ṭawîl. — « Lorsque nous célébrons tes louanges comme homme de « bien, tu es à la hauteur de nos éloges et même au-dessus :
« Nos paroles viennent-elles parfois à faire l'éloge d'un autre que toi, c'est « encore à toi que nos louanges s'adressent. »

Le même poète a dit, en l'honneur d'al-Faḍl, fils d'ar-Rabi'a :

Basîṭ, — Tu jouis, ô Abou-l-'Abbas, d'une considération telle que les « hommes n'en verront désormais plus de pareille !
« La fortune t'a doué d'un œil vigilant et tes mains généreuses cicatrisent « toutes les blessures qu'elle fait. »

Ziyâd-al-A'ǵam a dit, en l'honneur de Moḥammad, fils d'al-Qâsim, le Ṯaqafite :

Kâmil. — « Les chaires se montrent fières de Moḥammad, fils d'al-« Qâsim, fils de Moḥammad ;
« A dix-sept ans, il commandait en chef les armées : ciel ! qu'il commença « jeune à exercer un haut commandement ! »

Au nombre des compositions remarquables d'al-Motanabbi, (1) on cite ces vers :

Basîṭ. — « Ciel ! que je voudrais que mes vers pussent célébrer digne-« ment ses nobles qualités ! que m'importent Kolaïb et les générations des « temps anciens !
« Fais l'éloge de ce que tu vois et laisse de côté ce que tu as entendu dire ; « quand tu as devant toi la pleine lune, à quoi bon te préoccuper de Saturne !

---

(1) Consultez Dieterici, Mutanabbi carmina, p. 19 .

« Tu possèdes [grâce à ses mérites] un assez vaste champ pour célébrer « ses louanges et, si tu es doué d'une langue éloquente, donne-lui plein « essor. »

Abou-l-ʿAtâhiyah, ayant fait l'éloge d'ʿAmr, fils d'al-ʿAlâ, celui-ci lui donna soixante mille dirhems et le revêtit de pelisses d'honneur si riches qu'il ne put plus se lever. Ces dons ayant inspiré aux autres poètes des sentiments de jalousie contre lui, ʿAmr les réunit et leur tint ce langage : « Par Dieu ! c'est vraiment étonnant de voir combien est grande votre jalousie les uns envers les autres ; l'un de vous vient-il nous trouver pour faire notre éloge, il commence dans son poème par célébrer en cinquante vers, les charmes de sa belle et ne s'occupe de nous que lorsqu'il a épuisé ses beautés poétiques, tandis qu'Abou-l-ʿAtâhiyah n'y a consacré que quelques vers, puis, il a dit :

« **Kâmil**. — « Je vis insouciant des disgrâces de la fortune et de ses « vicissitudes, attendu que je me suis concilié l'amitié protectrice de l'Emir ;
« Si la chose était faisable, les gens, pour lui faire honneur, lui donneraient « le beau milieu de leur visage pour lui servir de sandales :
« Les montures [harassées de fatigue] t'adressent leurs doléances, parce « que leurs maîtres, pour venir te complimenter, leur ont fait franchir des « plaines et des déserts immenses,
« Et par la raison qu'en nous conduisant vers toi, légère était leur charge, « tandis que, lorsqu'elles nous ramènent, elles plient sous le poids de leurs « fardeaux, [par suite des dons dont tu nous a comblés] (1). »

Abou-Nowâs étant venu voir au Caire al-Ḳaṣîb, celui-ci le reçut, au moment où les poètes se trouvaient près de lui. Ces derniers débitèrent leurs vers et, lorsqu'ils eurent fini, Abou-Nowâs prit la parole et dit : « Permets-moi de te réciter, ô noble Emir, un poème qui, semblable au bâton de Moïse, (Q. xx, 72) « engloutira ce qu'ils ont fait. » — « Récite », lui dit l'Emir. Là-dessus, Abou-Nowâs récita son poème dans lequel se trouvent ces vers :

Tawîl. — « Si nos montures ne viennent point visiter le pays d'al- « Ḳaṣîb, quel homme généreux, en dehors de lui, visiteront-elles donc ?

(1) Voyez le diwan des poésies de ce poète publié à Beyrouth par l'imprimerie catholique, édition complète, page 330.

« Al-Ḳaṣib paye, à beaux deniers comptants, les belles louanges qu'on lui « décerne, car il sait que la fortune est sujette à des revirements ;
« La générosité s'attache à ses pas ; jamais elle ne s'égare hors de son « enceinte ; elle le suit, au contraire, partout où il va. »

En entendant ces vers, al-Ḳaṣib exulta de joie et fit donner au poète mille dinars, un jeune esclave du sexe masculin et une autre du sexe féminin.

On raconte qu'Abou-Dolaf se promenant un jour en compagnie de son frère Ma'qil, tous les deux avisèrent deux dames qui faisaient route ensemble. « Tiens, voici Abou-Dolaf! », dit l'une d'elles à l'autre. — « Parfaitement ! répondit cette dernière, c'est cet Abou-Dolaf, en l'honneur duquel un certain poète a dit :

Madîd. — « Abou-Dolaf, c'est le monde entier et pour les campa- « gnards et pour les citadins :
« Si Abou-Dolaf s'en va, le monde entier se porte là où il se déplace. »

Abou-Dolaf pleura au point que ses larmes ruisselèrent. « Pourquoi pleures-tu ? » lui demanda son frère Ma'qil. — « C'est parce que, répondit-il, je n'ai pas récompensé, comme il le méritait, le poète qui a composé ce distique. » — « Ne lui as-tu point donné, cependant, cent mille dirhems ? » — « Par Dieu ! le seul regret que j'aie, observa Abou-Dolaf, c'est de ne point lui avoir donné cent mille dinars. » On dit en proverbe : « Voilà les éloges, où est la récompense ? » Un certain poète a dit :

Wâfir. — « Lorsque les éloges ne reçoivent point de récompense de « la personne dont on célèbre les louanges, ces éloges se transforment en « satire contre elle. »

Moḥammad, fils de Solṭân, connu sous le nom d'Ibn-Goïwouś, ayant fait l'éloge de Moḥammad, fils de Naṣr, gouverneur d'Alep, celui-ci l'en récompensa par un cadeau de mille dinars. Moḥammad, fils de Naṣr, étant venu à mourir et son fils Naṣr lui ayant succédé dans le poste qu'il occupait, Moḥammad, fils de Solṭân, vint trouver ce dernier avec un poème dans lequel il faisait son éloge et où on lisait ces vers :

Ṭawîl. — « C'est par délicatesse et non par indifférence que je suis

« demeuré éloigné de vous; mais, je suis venu vous trouver, dès que j'ai
« senti les atteintes de la gêne ;

« Abou-Naṣr a été assez généreux pour me donner mille dinars qui sont
« dépensés et je sais pertinemment que son fils Naṣr me les remplacera. »

Moḥammad ayant fini de réciter son poème, Naṣr s'écria : « J'en atteste Dieu ! s'il eut dit : Naṣr me les doublera, je n'aurais point manqué de les lui doubler ! » Ce disant, il fit remettre à Moḥammad mille dinars sur un plateau en argent.

Un certain poète, que l'on dit être al-Badi'a al-Hamadâni, fit l'éloge d'un individu, en ces termes :

Basîṭ. — « La pluie des nuages tombant en ondées bienfaisantes lui
« ressemblerait presque, si, le sourire aux lèvres, c'était des pièces d'or
« qu'elle laissait choir ;

« [Il en serait de même de] la fortune, n'était sa perfidie; du soleil, s'il
« était doué de la parole; du lion, n'étaient ses déprédations; de la mer,
« n'était l'amertume de ses ondes. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « C'est un homme généreux ; ceux qui le visitent sortent
« de ses appartements pour entrer dans les riches pâturages que sa libéra-
« lité a fertilisés.

« Que de fois ceux qui sont venus solliciter ses bienfaits n'ont-ils point
« passé de l'enceinte où ils lui ont offert leurs hommages dans les salons de
« la générosité [c'est-à-dire, dans des demeures obtenues de sa libéralité] ! »

On dit [sous forme d'éloges] : « Un tel est le camarade de la générosité et son affidé ; il est le compagnon inséparable de la libéralité et son hôte assidu ; il est à son siècle ce qu'est au cheval la tache blanche [qui orne son front] et les balsanes blanches [qui embellissent ses pieds] ; ses dons se déversent comme les pluies bienfaisantes et son cœur [comme générosité] est [aussi vaste que] l'immensité des déserts ; son assistance est acquise aux malheureux ; il prodigue ses secours aux faibles ; sa générosité est plus grande que sa fortune ; sa grandeur d'âme excède les biens dont il dispose ; les sources de la libéralité jaillissent de ses doigts ; le printemps de la générosité puise dans ses bienfaits son gracieux sourire ; chercherais-tu un homme qui l'égale en géné-

rosité, tu mourrais à la tâche; quelqu'un qui fût à la hauteur de son mérite, tu succomberais avant d'y parvenir. C'est un brave qui a pour habitude d'être toujours au premier rang, partout où la mêlée est la plus chaude, un homme intrépide qui considère la lâcheté comme une honte que le temps ne saurait effacer ; sa nature est si douce que si on la mélangeait à de l'eau de mer, elle lui enlèverait son amère saveur et la purifierait de ses impuretés : c'est une nature que l'on prendrait pour la douce brise du matin [qui s'est rafraichie en passant] sur la surface des ondes ; il est plus agréable que la saison des roses, plus resplendissant que l'éclat de la lune, au milieu d'une nuit sombre ; c'est un caractère qui se concilie l'affection des natures les plus rebelles et qui s'attire l'amour des cœurs les plus récalcitrants ; les matières de la terre entrent-elles en décomposition, il en est le sel [qui les vivifie]; le monde tombe-t-il en ruines, il en est le restaurateur [qui le réédifie] ; il résout les cas les plus épineux et les plus embrouillés ; il éclaircit les points les plus obscurs et les plus compliqués ; l'éloquence est le moindre de ses mérites; sa bonne diction ne donne qu'un aperçu de ses nobles qualités ; on dirait que l'assistance divine a été insufflée dans son âme et que la notion du juste a été rivée à sa nature et à son intelligence ; le maniement de la parole est un jeu pour lui ; il la dirige avec les plus minces rênes [elle coule de source, rien de contraint dans sa diction], au point qu'on croirait que ses paroles se jalousent entre elles, pour être les premières à exprimer leurs idées et que ses pensées luttent d'émulation pour complaire à ses ordres ; dans ses discours, il est concis, sans être obscur ; prolixe, sans fatiguer ; parfois, sa parole devient si ferme que tu dirais d'elle un rocher, ou quelque chose de plus solide encore ; parfois, elle est si coulante que tu la prendrais pour de l'eau ou pour quelque chose de plus liquide encore ; compose-t-il, son style est plein de couleurs et d'images ; soutient-il une thèse, c'est un modèle d'élégance ; se sert-il de sa parole concise, il démonte ; le monde est fier de le posséder ; les plumes, dans sa main, sont fières et orgueilleuses ; son esprit est si cultivé que, s'il pouvait prendre une forme tangible, les cœurs s'en éprendraient. Un poète a dit :

Wâfir. — « Il est d'une nature qui, en vieillissant, devient meilleure « encore : tel le vin se bonifie avec le temps. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Si la prairie était douée de sa splendide nature, ce n'est « point l'hiver qui lui ferait perdre l'éclat de ses fraîches parures,
« Ou encore, si son heureuse étoile entrait en opposition avec les astres « célestes, il n'y aurait plus au ciel de constellations aux funestes présages.»

Un autre poète a dit encore :

Tawîl. — « Ta figure est une pleine lune resplendissant au sein « d'une nuit sombre : ta main, un nuage, [aux ondées bienfaisantes], dans « une année de profonde sécheresse.
« N'est-ce point surprenant de voir resplendir une pleine lune qui ne cesse « d'avoir devant elle un nuage, sans que ce nuage ne projette sur elle au- « cune ombre !
« Et ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ce nuage, lorsqu'il « gronde, fait briller, au lieu d'un éclair, un glaive acéré. »

Al-Ḥosaïn, fils de Moṭaïr, al-Àsadi, a dit :

Tawîl. — Il a un jour néfaste où il accable les gens de calamités et « un jour propice où il les comble de ses libéralités :
« Le jour propice, c'est une pluie de largesses qui s'échappe de ses mains ; « le jour néfaste, c'est une pluie de sang qui en ruisselle :
« Si, le jour néfaste, il donnait un libre cours à ses châtiments, il n'y au- « rait plus sur terre de criminels :
« Si, le jour propice, il laissait à la générosité de ses mains son libre essor, « il n'y aurait plus, ici-bas, d'indigents. »

Le Śaik Ǵamâl-ad-dîn, fils de Nobâtah, est l'auteur de ce distique :

Kâmil — « Par Dieu ! ce que j'admire, ce n'est point ta puissance, mais bien ton pouvoir sur les méchants, quelque éloignés qu'ils soient !
« Oui donc ! alors que tu existes et fusses-tu seul au monde, on ne sau- « rait se plaindre d'être isolé. »

Ṣafi-d-dîn al-Ḥilli a composé ce distique :

Kâmil — « J'essaie de faire ton éloge, mais tes nobles qualités me « font tourner bride, rendu, épuisé. Ah ! que d'orateurs la célébration de « tes vertus n'a-t-elle point harassés !
« Si toutes les créatures et moi réunissions nos langues pour faire ton « éloge, nous serions encore impuissants à nous en acquitter dignement ! »

Le Šaïḳ Borhân-ad-dîn al-Qirâṭi a dit :

Sari'a. — « Le récit de vos qualités court par le monde ; telles les « étoiles éclatantes effectuent leurs révolutions à travers la voûte céleste ;
« De même vos traits de générosité, les caravanes, sur leurs routes, les « racontent, en les appuyant de témoignages authentiques (1). »

Le Šaïḳ Ǵamâl-ad-dîn, fils de Nobâtah, a dit :

Ṭawîl — « Les annales des hauts faits citent de toi des vertus dont « la vue de ta personne dispense les langues de faire l'éloge ;
« Ta figure, en effet, est l'emblème de l'amabilité, ta main, de la libéralité, « ton caractère, de la douceur, ton jugement, de la fortune propice. »

Un autre poète a encore dit :

Basîṭ — « Quiconque a une fois visité ta porte, sa langue ne peut plus « se lasser de parler des bienfaits dont tu l'as comblé ;
« Ton regard dénote l'amabilité ; ta main, la générosité ; ton cœur, la bonté ; « ton oreille, la bienveillance. »

Abou-Firâs, fils de Ḥamdân, est l'auteur de ce distique :

Wâfir. — « Si d'autres ont été créés pour aimer le vin, la flûte, la « guitare et le luth,
« Eh bien ! les Banou-Ḥamdân n'ont été créés que pour aimer la gloire, la « vaillance et la générosité. »

Un autre poète a dit encore :

Basîṭ. — « Certes les dons que prodiguent les hommes généreux se « font attendre jusqu'au soir, tandis que les libéralités de tes mains se pro- « duisent dès l'aurore ;
« Tu arrives toujours le premier, au point que tes envieux disent que tu « détiens en tes mains la route la plus courte pour arriver à des hauts « faits. »

Moḥammad, fils de Mobâdir, a composé les vers suivants, en l'honneur de la famille de Barmak :

Ṭawîl. — « Ces fils de rois, issus de la famille de Barmak, sont ve-

(1) Le poète veut dire que ces récits sont authentiques et qu'on les fait remonter jusqu'à ceux qui ont reçu ces bienfaits comme les traditionnistes font remonter leurs traditions aux premiers Compagnons du Prophète.

« nus nous voir ; ciel ! quel heureux événement, quel réjouissant spectacle !
« Chaque année, c'est une expédition qu'ils entreprennent contre les ennemis, un pèlerinage qu'ils font à la Maison antique et vénérée ;
« Mettent-ils pied à terre, dans la vallée de la Mekke, voilà que la vallée resplendit de l'éclat de Yaḥiâ, d'al-Faḍl, fils de Yaḥiâ, et de Ǵa'far !
« Certes ! leurs mains n'ont été créées que pour répandre des bienfaits et leurs pieds que pour courir à la victoire ;
« Quand Yaḥiâ entreprend une affaire, les difficultés s'en aplanissent ; il suffit [pour qu'elle réussisse] qu'il s'en occupe et la dirige (1). »

Quand Ibrâhîm, fils d'al-Mondir, fut destitué des fonctions de [Directeur de] l'assistance publique, à al-Baṣrah, un fou l'aborda et lui récita ce quatrain :

Ramal. — Puissé-je connaître tous ceux qui se trouvant dans la « détresse ont été assistés, [par ton inépuisable bonté], après avoir souffert « la faim !
« Dieu avait jeté sur ces pauvres, au nombre desquels nous étions, un œil « de compassion et, maintenant, voilà que nous sommes privés de toi, à « cause d'une faute déjà bien ancienne ;
« O Abou-Isḥâq, prends-le avec résignation et que la grâce de Dieu t'accompagne, car tu ne saurais être remplacé [dignement] ;
« Tu es une pluie précoce et, quel que soit l'endroit où Dieu envoie cette « pluie, c'est là qu'elle va [et qu'elle répand l'abondance]. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Si des personnes, en récompense de leur générosité, « avaient leur siège au-dessus du soleil, assurément on dirait : allez vous y « asseoir, ô famille d'al-'Abbâs !
« Montez plus haut encore dans les régions solaires ; élevez-vous jusqu'au « ciel, car vous êtes les Princes des hommes ! »

Al-Ḥosaïn, fils de Moṭaïr, al-Àsadi, a composé les vers suivants, en l'honneur d'al-Mahdi :

Basîṭ.— « Si les hommes, ô Mahdi, adoraient le plus méritant d'entre « eux, il n'y aurait au monde que toi seul d'adoré ;
« Ta main est l'emblème de la générosité ; je me trompe, c'est la générosité qui est l'emblème de ta main ;

---

(1) Voyez Silvestre de Sacy, Chrestomathie arabe, 2e édition, tome I, page 13 de la traduction, page 15 du texte où ces vers sont cités avec quelques variantes.

« Si la plus petite parcelle de ta lumineuse auréole se projetait sur la
« race entière des noirs, tous les noirs deviendraient blancs ! »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Tu m'as comblé de faveurs et d'abondants bienfaits ;
« tu as été si bon pour moi que je t'ai regardé comme un père :
« Je jure que, s'il était permis de se prosterner en adoration devant un
« bienfaiteur, ce ne serait que devant toi que je m'inclinerais et me pros-
« ternerais. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Plus parfumées que le musc sont les louanges qu'on te
« décerne ici-bas ; haute et honorable est la situation qui t'a été dévolue en
« ce monde ;
« Ta main est une mer, tes doigts, des rivières [de générosité] : que Dieu
« garde avec un soin jaloux cette main qui contient une mer et des rivières !
« Que le Dieu Miséricordieux te préserve de tous les envieux ! puissent
« ceux qui te jalousent être précipités dans les abîmes de la Géhenne !
« O mon maître, ma langue est impuissante à célébrer dignement tes
« louanges, car je suis pauvre et le pauvre est toujours impuissant. »

SECTION II.

DE LA RECONNAISSANCE DES BIENFAITS.

La reconnaissance est un devoir strict pour toutes les créatures : c'est la gratitude du cœur. Elle consiste pour l'homme à reconnaître que les bienfaits procèdent tous du Dieu Très-Grand et Très-Glorieux et à être bien pénétré qu'il n'y a aucun bien dont jouissent les créatures, parmi les habitants des cieux et de la terre, qui n'ait le Dieu Très-Haut pour cause première : aussi, c'est à Dieu que l'on doit adresser, pour soi et pour les autres, ses sentiments de gratitude et, ce qui prouve que la reconnaissance envers Dieu a pour siège le cœur dans lequel réside la connaissance [que les bienfaits procèdent tous de Lui], ce sont ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XVI, 55) « Tous les biens dont vous jouissez émanent certainement de Dieu. » ce qui veut dire,

en d'autres termes, qu'il faut être bien convaincu que tous les biens dérivent de Dieu.

Il y un adage qui dit : « La reconnaissance consiste à être pénétré de l'impuissance dans laquelle on se trouve d'exprimer sa reconnaissance [d'une manière parfaite]. » On rapporte que David (que la paix repose sur lui !) a dit : « O mon Dieu, comment t'exprimerai-je ma gratitude, alors que ma gratitude envers toi est encore un nouveau bienfait de ta part ? » Alors, le Dieu Très-Haut lui fit cette révélation : « Maintenant, [grâce aux paroles que tu viens de proférer], tu m'as réellement exprimé tes sentiments de reconnaissance ! » C'est à ce propos que l'on dit [sous forme d'adage] : « La gratitude de la gratitude est le complément de la gratitude. » Maḥmoud al-Warrâq est l'auteur de ces vers :

Tawîl. — « Puisque ma reconnaissance d'un bienfait de Dieu est « encore un bienfait que Dieu me confère, il est de mon devoir de lui exprimer ma reconnaissance de ce nouveau bienfait ;

« Mais alors, comment parviendrai-je, quelle que soit la durée de mes « jours, quelque prolongé que soit le terme de mon existence, à parfaire mes « sentiments de gratitude envers Dieu, à moins qu'il ne m'en fasse la grâce ?

« Dieu nous donne-t-il en partage un bonheur sans mélange ou bien nous « afflige-t-il de malheurs qu'il récompensera un jour dans l'autre monde,

« Dans l'un ou dans l'autre cas, ce n'est pas autre chose de sa part qu'une « grâce dont nous lui sommes redevables, une grâce devant laquelle l'es- « prit, le cœur et la langue demeurent confondus. »

Dans une prière mentale que Moïse (que le salut soit sur lui !) adressa au Dieu Très-Haut, il lui dit : « O mon Dieu, tu as créé Adam de ta main et tu as fait [ceci] et tu as fait [cela] ; comment pouvons-nous te remercier [de tous ces bienfaits] ? » — « Fais savoir, lui dit Dieu, que c'est de moi que tous ces bienfaits émanent et la connaissance que l'on aura que j'en suis l'auteur, constituera pour moi l'acte de reconnaissance de ces bienfaits. » Pour ce qui est d'exprimer oralement nos sentiments de gratitude, le Dieu Très-Haut a dit, à ce sujet : (Q. XCIII, 11) « Quant aux bienfaits de ton Seigneur, proclame-[les bien haut] ! »

On raconte qu'an-No'amân, fils de Bo'aîr, (que Dieu l'agrée !), a dit : « L'Apôtre de Dieu a tenu ce propos : « Celui qui ne se montre point reconnaissant de peu ne se montre point reconnaissant de beaucoup, et celui qui ne se montre point reconnais-

sant envers les hommes ne se montre point reconnaissant envers Dieu ; parler des bienfaits [qu'on a reçus] en constitue la reconnaissance. » — 'Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, que Dieu l'agrée !), a dit : « Rappelez-vous les bienfaits [que vous avez reçus], car vous les rappeler, c'est vous en montrer reconnaissants. » Quant à la reconnaissance que l'on exprime par des actes extérieurs, le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XXXIV, 12) « O famille de David, conduisez-vous bien et vous ferez œuvre de gratitude, etc. » Dieu a donc fait que la bonne conduite est un acte de gratitude.

On raconte que l'Apôtre de Dieu étant demeuré debout au point que ses pieds en étaient devenus enflés, on lui dit : « O Apôtre de Dieu, pourquoi mortifier ton corps de la sorte, alors que Dieu t'a pardonné tes fautes passées et tes fautes futures ? » — « Et pourquoi donc, répondit-il, ne serais-je point un serviteur reconnaissant ? »

Abou-Hâroun rapporte ce qui suit : « J'allai trouver Abou-Ḥâzim et je lui dis : « Que Dieu te fasse miséricorde ! Quelle est la gratitude des yeux ? » — « La gratitude des yeux, me répondit-il, c'est, lorsque tu vois par eux, quelque chose de bien, d'en faire l'éloge et, lorsque tu vois, par eux, quelque chose de mal, de le cacher. » — « Quelle est la gratitude des oreilles ? » lui demandai-je encore. — « Elle consiste, répondit-il, lorsque tu entends, de tes oreilles, quelque chose de bien, à te le graver dans la mémoire ; si tu entends quelque chose de mal, à l'oublier. »

Dans les sentences morales d'Idris (que Dieu le bénisse et le salue !), il est dit : « Personne ne saurait se montrer plus reconnaissant des bienfaits de Dieu qu'en faisant lui-même du bien à ses créatures : que l'homme se conduise donc envers elles comme Dieu se conduit envers lui : aussi, si tu veux t'assurer la continuation des bienfaits du Dieu Très-Haut, ne cesse jamais de venir en aide aux pauvres, car le Dieu Très-Haut a promis à ses serviteurs d'accroître envers eux ses bienfaits, s'ils s'en montrent reconnaissants. Le Dieu Très-Haut a dit, en effet : (Q. XIV, 7) « Certes, si vous êtes reconnaissants, je ne manquerai point d'accroître [mes faveurs envers vous]. » Il a, de plus, mis chez ses serviteurs un signe par lequel on distingue celui qui est reconnaissant : si donc, l'on ne voit plus chez une personne les faveurs dont elle jouit aller en augmentant, on peut en conclure

qu'elle ne s'en est point montrée reconnaissante et, encore, si l'on voit déchoir un homme riche qui exprime sa gratitude envers le Dieu Très-Haut, par sa langue et par ses biens, on peut être convaincu qu'il a manqué de reconnaissance ; ou bien, c'est qu'il ne donne point aux pauvres, sur sa fortune, la part qui leur revient ; ou bien, c'est qu'il la donne à ceux qui ne la méritent point ; ou bien, c'est qu'il ne fait point la charité, en son temps ; ou bien encore, qu'il s'abstient d'un devoir obligatoire, comme, par exemple, de fournir des vêtements à ceux qui sont nus ou des aliments à ceux qui ont faim, etc., et que, par suite, il se trouve sous le coup de ces paroles de l'Apôtre de Dieu : « Si le mendiant est de bonne foi, celui qui l'éconduit n'est pas heureux. » Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. XIII, 12) « En vérité, Dieu ne changera point les faveurs qu'il accorde aux hommes, tant qu'ils ne changeront point eux-mêmes [par le péché] les sentiments qui les animent. » S'ils changent, dans leurs sentiments d'obéissance, Dieu change aussi les bienfaits dont ils jouissaient. Un certain sage a dit : « Celui qui a reçu en don quatre choses ne se voit point privé de quatre autres. L'homme, qui a reçu le don de se montrer reconnaissant, ne se voit point privé de nouveaux bienfaits ; l'homme, qui a reçu le don de se montrer repentant, ne se voit point privé de l'acceptation de son repentir ; l'homme, qui a reçu le don de demander à Dieu de l'éclairer sur la meilleure direction à suivre [dans les circonstances difficiles], ne se voit point privé de cette faveur divine ; et, enfin, l'homme, qui a reçu le don de demander conseil, ne se voit point privé de l'indication du plus sage parti à prendre. »

Al-Moǧîrah, fils de Šo'abah, a dit : « Sois reconnaissant envers celui qui te fait du bien et fais du bien à celui qui s'en montre envers toi reconnaissant ; car les bienfaits que l'on reçoit n'ont point de durée, si on les méconnaît, et ils n'ont point de fin, si on s'en montre reconnaissant. »

Al-Ḥasan disait souvent : « O homme, comment pourrais-tu t'affranchir de la gratitude d'un bienfait, alors que tu en es l'otage ; toutes les fois que tu te montreras reconnaissant d'un bienfait, tu t'en attireras, par la gratitude, un autre plus grand encore ; tu ne t'affranchis donc, par la reconnaissance, d'un bienfait que pour courir au devant d'un bienfait plus grand encore. » On raconte qu''Oṯmân, fils d''Affân, (que Dieu lui soit propice !), fut requis

de se rendre auprès de certaines gens, pour les punir d'une action blâmable ; mais, ceux-ci se dispersèrent, avant qu'il eût pu s'emparer d'eux. Alors 'Otmân affranchit un esclave, pour exprimer sa gratitude au Dieu Très-Haut de lui avoir épargné la douleur d'infliger, de ses propres mains, un déshonneur à un Musulman.

On raconte qu'une fourmi dit à Salomon, fils de David, (que la paix repose sur le père et le fils !) : « O Prophète de Dieu, malgré ma petitesse, je suis plus reconnaissante envers Dieu que toi. » Salomon, qui se trouvait, en ce moment, sur un cheval docile, sauta à bas de sa monture et, se prosternant devant le Dieu Très-Haut, s'écria : « Si ce n'était que j'ai pour toi la plus grande vénération, je te demanderais de me dépouiller des dons que tu m'as accordés ! »

Ṣadaqah, fils de Yasâr, rapporte ce qui suit : « Un jour que David (que la paix repose sur lui !) se trouvait dans son miḥrâb, voilà qu'un vermisseau passa auprès de lui et, réfléchissant à la petitesse de cet insecte, il s'écria : « Pourquoi Dieu a-t-il pris la peine de créer un être si mesquin ! » Mais, le Dieu Très-Haut accordant la parole au vermisseau, celui-ci lui fit cette réponse : « O David, tu es trop infatué de ta personne ; moi, malgré la petitesse que le Dieu Très-Haut m'a départie, je célèbre mieux ses louanges et suis envers Lui beaucoup plus reconnaissant que tu ne l'es toi-même des dons qu'il t'a accordés. »

'Ali (que Dieu l'agrée !) a dit : « Craignez que les bienfaits ne vous fuient, car on ne rattrape pas toujours un esclave qui s'est échappé. » — Il a dit encore (que Dieu l'agrée !) : « Lorsque des parcelles de bienfaits vous échoient, ne vous privez point par votre manque de gratitude de la continuation de ces faveurs. » — Il y a un adage qui dit : « Quand les mains ne se trouvent point en mesure de payer de reconnaissance, que la langue s'étende longuement en actions de grâces ! » — Un sage a dit : « Il y a dans la reconnaissance trois phases : c'est d'abord, la gratitude dont le siège est au fond du cœur ; ensuite, la gratitude que la langue exprime et, enfin, la gratitude qui se manifeste par la rétribution de la main. »

Le poète a dit :

Tawîl.— « Vos bienfaits vous ont fait bénéficier de ma part de trois « avantages : la gratitude de la main, la gratitude de la langue et, enfin, « la gratitude dont le siége est au fond du cœur. »

Ibn-ʿÀïšah a tenu ce propos : « Dieu n'accorde jamais à une créature une faveur dont celle-ci se sert pour faire du tort, sans qu'il ne considère comme un devoir pour lui de la lui retirer. » Abou-l-ʿAbbâs, fils d'Omârah, a exprimé la même pensée dans ce distique :

Wâfir. — « Il [Dieu] t'a prêté ses biens pour que tu remplisses les « devoirs qui t'incombent de ce chef et pour que tu t'acquittes envers lui « des obligations qui en dérivent ;
« Mais non ! tu n'a pas cherché à lui obéir ; au contraire, tu t'es complu, « au moyen des biens qu'il t'accordait, à te montrer rebelle à son égard. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — Si j'avais, à la pointe de chacun de mes cheveux, une « langue pour exprimer longuement mes sentiments de gratitude [envers « Dieu], je me sentirais encore au-dessous de ma tâche. »

Moḥammad, fils de Ḥabib, le conteur, a dit : « Les faveurs [de Dieu] diminuent d'autant plus que les sentiments de reconnaissance en deviennent plus faibles. »

Il y a une tradition qui dit : « Si tu méconnais les bienfaits que tu reçois, tu en perds le bénéfice. » — Comme on demandait à un certain sage quelles étaient les choses qui donnaient les résultats les plus négatifs, il répondit que c'était la pluie fécondante qui tombait sur un terrain salsugineux dont le sol ne sèche point et où l'herbe ne saurait pousser ; une lampe que l'on allume, en plein soleil ; une belle jeune fille que l'on conduit, en costume d'apparat, à son fiancé aveugle et, enfin, un bienfait conféré à quelqu'un qui ne s'en montre point reconnaissant. » ʿAbd-al-Âʿlâ, fils de Ḥammâd, a dit : « J'entrai un jour chez al-Motawakkil et ce prince me dit : « O Abou-Yaḥià, nous avions l'intention de te faire un cadeau, mais, les circonstances nous en ont empêché. » — « O Prince des croyants, lui répondis-je, j'ai ouï dire que Gaʿfar aṣ-Ṣâdiq, fils de Moḥammad, a dit : « Celui qui n'est point reconnaissant de l'intention n'est point reconnaissant du bienfait lui-même », et moi, là-dessus, de réciter au Prince ce distique :

Basît. — « Oui ! je te suis reconnaissant du bien que tu te proposais « de me faire, car ta seule intention de me faire du bien est elle-même un « bienfait ;

« Je ne te blâme point, si le destin n'a pas voulu que ce bienfait s'effec-
« tuât; car le mal dépend également du destin immuable. »

Abou-Firâs, fils de Ḥamdân, a dit :

Ṭawîl. — « Un bienfait que j'ai accordé à une personne, qui ne s'en
« montre point reconnaissante et le méconnait, ne m'empêche point d'en
« conférer un autre :
« Je ferai du bien tant que je vivrai : car, si les hommes ne s'en montrent
« point reconnaissants, j'en trouverai, du moins, au ciel, la récompense. »

ʿOmar, fils d'al-Ḳaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !), a dit : « Celui qui prend pour monture la reconnaissance s'assure l'obtention de nouveaux bienfaits. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui fait que les actions de grâces sont l'épilogue d'un bienfait qu'il a reçu, Dieu fait qu'elles deviennent pour lui le prologue de nouveaux bienfaits [en d'autres termes, celui qui clôt la série des bienfaits qu'il reçoit, en exprimant des actions de grâces, Dieu l'en récompense en lui en accordant de nouveaux]. » — Ibn-as-Sammâk a dit : « Les faveurs de la part de Dieu envers son serviteur demeurent ignorées ; ce n'est que lorsqu'on les perd qu'elles sautent aux yeux. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui n'est point reconnaissant d'un bienfait en appelle la cessation. » — On dit communément : « Puisque le bienfait est un enfant, aux traits charmants, donne-lui la reconnaissance pour amulette [afin de le préserver de l'influence du mauvais œil, c'est-à-dire pour que le bienfait ne te soit point ravi]. » — Un sage a dit : « Gardez-vous de faire du bien à trois espèces de gens : à l'homme vil, car l'homme vil est de même nature qu'un terrain salsugineux [où rien ne pousse] ; à l'homme méchant, car l'homme méchant s'imagine que le bien qu'on lui fait est dû à la crainte qu'inspire sa méchanceté, et, enfin, à l'homme sot, car l'homme sot ne se rend point compte de la valeur du bien qu'on lui fait ; si tu obliges un homme de cœur, c'est une bonne œuvre que tu sèmes et de la reconnaissance que tu moissonnes. »

Abou-Naḳîlah s'étant présenté devant as-Saffâḥ pour lui réciter une poésie en son honneur, ce prince lui fit cette observation : « Que peux-tu dire de plus, après avoir dit à la louange de Maslamah :

Ṭawîl. — « O Maslamah, ô toi la gloire de tous les Kalifes ! ô toi le
« héros du monde, ô toi la montagne de la terre !

« Je t'exprime mes sentiments de gratitude; certes, la gratitude est un
« devoir pour l'homme de cœur, mais, de ce devoir, tous ceux à qui tu as fait
« du bien ne s'en acquittent pas;
« Tu as ravivé mes souvenirs, des souvenirs qui n'étaient point éteints.
« Oui! il y a des souvenirs qui sont plus enracinés que d'autres. »

Ar-Rašîd l'entendit et s'écria : « C'est ainsi que versifient les nobles cœurs; ils célèbrent, dans leurs vers, leur héros, sans s'abaisser eux-mêmes! » — On raconte, sur la foi de Naṣr, fils de Yasâr, qui l'avait entendu dire à 'Ikrimah, qui l'avait appris du fils d''Abbâs, (que Dieu accorde des marques de sa satisfaction au père et au fils!), lequel le tenait de la bouche de l'Apôtre de Dieu, que celui-ci a dit : « Quand quelqu'un fait du bien à un autre qui ne s'en montre point reconnaissant, sa prière est exaucée, s'il appelle sur cet autre la malédiction divine; » puis, Naṣr [après avoir cité cette tradition] ajouta : « O mon Dieu, j'ai fait du bien aux Banou-Sâm et ils ne m'en ont point été reconnaissants; ô mon Dieu, fais-les périr! » Et, en effet, ils périrent tous. — On rapporte sur l'autorité d''Ali, fils d'al-Ḥosaïn, (que Dieu soit propice au père et au fils!), que l'Apôtre de Dieu a dit : « En vérité, si le croyant, se trouvant repu de nourriture, en exprime sa gratitude au Dieu Très-Haut, Dieu lui assigne la même récompense que celle qu'il réserve à ceux qui pratiquent le jeûne; certes, Dieu est reconnaissant et il aime ceux qui le sont aussi. » — On donne, comme ayant été dit par Moḥammad, fils d''Ali : « Dieu ne confère point un bienfait à un serviteur qui sait reconnaître que ce bienfait lui vient de Dieu, sans qu'Il ne décrète que ce serviteur s'en montrera reconnaissant, avant même qu'il ait eu le temps de le glorifier de ce bienfait; de même aucun homme ne commet une faute, sans avoir la certitude que Dieu en a connaissance et qu'Il peut, à son gré, la lui pardonner ou l'en punir, sans que Dieu ne lui pardonne cette faute, avant même qu'il en ait demandé pardon. »

Un individu, ayant rendu un service à un Arabe, celui-ci s'écria : « Puisse Dieu ne point te frapper d'une affliction qui soit au-dessus de ta résignation! Puisse Dieu t'accorder des faveurs dont tu ne puisses dignement lui exprimer tes sentiments de reconnaissance! » Un certain poète a dit en des termes excellents :

Tawîl. — « Je t'exprimerai mes sentiments de reconnaissance, non

« point pour te rétribuer de tes bienfaits, mais afin d'ajouter ma reconnais-
« sance à celle de tant d'autres.
« Et de célébrer ces jours où tu m'as comblé de tes faveurs: en définitive,
« il reste toujours à l'homme reconnaissant la faculté de célébrer les louan-
« ges de son bienfaiteur. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Tu m'as prodigué des bienfaits pour lesquels je pro-
« clamerai sans cesse ma reconnaissance : tous mes vœux, tu les as comblés
« sans exception !
« Aussi, tant que je vivrai, je t'exprimerai ma gratitude et, une fois mort,
« mes os, dans leur tombeau, te rendront encore des actions de grâces ! »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « O mon Seigneur, tu m'as comblé de faveurs sans cesse
« renouvelées et mes sentiments de reconnaissance ne se sont point élevés
« à la hauteur de tes bienfaits :
« Un autre pourrait, auprès de toi, en donner une excuse, en alléguer un
« prétexte : quant à moi, mon excuse, c'est de reconnaître que je n'ai point
« d'excuse ! »

Maḥmoud al-Warraq a dit :

Ṭawîl. — O mon Dieu, je t'adresse les remerciements que tu mérites,
« pour des faveurs que je n'ai jamais méritées :
« Plus je me trouve impuissant à t'exprimer dignement mes sentiments
« de gratitude, plus tu me combles de tes grâces : on dirait que mon insuffi-
« sance entraîne de ta part un surcroît de bienfaits. »

Noṣaiyib, en faisant la description des éloges et de la recon-
naissance, a dit en des termes excellents :

Ṭawîl. — Ils firent halte et t'adressèrent les éloges que tu méritais ;
« s'ils s'étaient tus, les sacoches auraient pris la parole pour célébrer tes
« louanges. »

Un individu des Banou-Ġaṭafân a dit :

Basîṭ. — « La reconnaissance est le plus sûr moyen d'obtenir ce que
« tu cherches, [à savoir] de t'assurer de nouveaux bienfaits auprès de Dieu
« et des hommes. »

Il y a un adage qui dit : « Sois reconnaissant envers celui qui te fait du bien et fais du bien à celui qui se montre reconnaissant envers toi : de cette manière, tu t'attireras de la part de ton Dieu de nouvelles faveurs et de la part de ton semblable des conseils sincères et désintéressés. »

SECTION III.

DE LA RÉTRIBUTION.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Celui qui vous aura fait du bien, rétribuez-le ; si vous ne le pouvez pas, du moins, bénissez-le. »

Une troupe de gens envoyés par le Nigâši [titre du roi d'Abyssinie], étant venus trouver l'Apôtre de Dieu, celui-ci se mit à les servir de ses propres mains. « O Prophète de Dieu, lui observa-t-on, si tu nous avais laissé faire, nous nous serions acquittés pour toi de ce soin. » — « Ils ont reçu, répondit le Prophète, mes Compagnons avec tant de distinction [que je me plais à leur rendre hommage] ! » — On rapporte qu'un individu d'entre les Ânṣârs vint trouver 'Omar, fils d'al-Kaṭṭâb, (que Dieu l'agrée !), et lui dit :

Basîṭ. — « Rappelle-toi le service que je t'ai rendu, dans la journée « d'as-Saqîfah, alors qu'un insensé fondit sur toi à l'improviste et que « [Abou-Bikr] le Véridique se trouvait occupé [ailleurs]. »

Là-dessus, 'Omar lui cria de sa voix la plus sonore : « Approche-toi de moi ! » L'individu s'étant approché, 'Omar le saisit par le bras, pour attirer sur lui les regards de tout le monde, et s'écria : « Tenez ! voilà l'individu qui a protégé ma personne contre un insensé de sa tribu, dans la journée d'as-Saqîfah ! » puis, il le fit monter sur un superbe cheval, le combla de bienfaits, le nomma percepteur de la dîme des pauvres de sa tribu et récita ces paroles : (Q. LV, 60) « Peut-on récompenser une bonne action autrement que par une bonne action ! » — Un individu dit à Sa'îd, fils d'al-'Âṣ, qui se trouvait gouverneur

d'al-Koufah : « Ma main t'a rendu un signalé service. » — « Et quel service ? » — « Ton cheval, lui dit l'individu, t'ayant désarçonné, je courus à toi avant tes pages, te pris par le bras, te remis en selle et te donnai de l'eau à boire. » — « Et où donc es-tu demeuré jusqu'à cette heure ? » lui demanda Sa'ïd. — « L'introducteur m'a toujours empêché d'arriver jusqu'à toi. » — « Eh bien ! reprit Sa'ïd, l'ordre est donné qu'on te remette deux cent mille dirhems et, de plus, tout ce que possède l'introducteur, puisqu'il t'a empêché d'avoir accès auprès de nous. » — Qaṭari, fils de Foǵâah, ayant dit à un Ḳariǵite qu'al-Ḥaǵǵâǵ avait fait prisonnier et qu'il avait ensuite amnistié et remis en liberté : « Recommence à combattre cet ennemi de Dieu ! », ce Ḳariǵite s'écria : « Tant s'en faut (que je le fasse) ! il a lié ma main celui qui l'a détachée ! il a asservi mon cou celui qui lui a rendu la liberté ! » et l'individu de s'exclamer en ces vers :

Kâmil. — « Puis-je, rebelle à sa souveraineté, combattre al-Ḥaǵǵâǵ,
« avec un bras qui reconnaît lui devoir sa liberté ?
« Quelle raison pourrais-je invoquer lorsque, au jour du jugement, je me
« trouverai en face de lui et que sa conduite [envers moi] plaiderait en sa
« faveur ?
« Pourrais-je alléguer qu'il m'a opprimé ? Ma foi, non ! puisque, de tous
« ceux sur lesquels s'est appesantie son autorité, c'est moi qui le méritais le
« plus ;
« Je ne veux pas que l'on dise que des bienfaits ont été semés dans mon
« champ et qu'ils ont produit des fruits amers. »

Aš-Šafi'aï (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !) passant, au Caire, dans le marché des forgerons, laissa tomber son fouet. Un individu s'empressa de le ramasser, l'essuya et le lui remit. « Combien as-tu sur toi ? » demanda aš-Šafi'aï à son page. — « Dix dinars. » — Eh bien ! remets-les-lui et excuse-toi [de ne pouvoir lui en donner davantage]. » — 'Abd-al-Malik ayant demandé à 'Âmir aš-Ša'bi de lui réciter des vers, celui-ci lui récita des vers de différents poètes et finit par lui déclamer ces vers composés par Ḥassân :

Kâmil. — « Que celui qui, en ce monde, est heureux de s'illustrer,
« ne cesse de faire partie de la troupe des vertueux Anṣârs,
« Qui, le sabre acéré à la main et la lance vibrante en arrêt, sacrifient
« leurs vies, pour défendre leur prophète,

« Et dardent des regards enflammés comme des charbons ardents et non « des regards émoussés. »

Là-dessus, un des Ânṣârs se leva et dit : « O Prince des croyants, ʿÂmir a mérité la récompense : je m'oblige à lui donner soixante chameaux, le même nombre que nous donnâmes à Ḥassân, le jour où il prononça ces vers. » — Et moi, à mon tour, s'écria ʿAbd-al-Malik, je le déclare en crédit auprès de moi de soixante mille [dirhems] et de soixante chameaux. » — On cite, comme ayant été dites par ʿAli, (que Dieu couvre son visage de gloire !) ces paroles : « Faites du bien à la descendance d'autrui et Dieu conservera votre propre descendance. » — « Je vis, rapporte al-Madâïni, un individu qui accomplissait ses tournées saintes entre Ṣafâ et Marwah (collines de la Mekke), monté sur une mule; plus tard, je le rencontrai, en voyage, qui marchait à pied. Je lui en demandai la raison et il me répondit : Je me suis servi d'une monture là où les autres vont à pied ; aussi Dieu a bien eu le droit de me faire marcher à pied là où les autres vont en monture. »

Au nombre des traits que l'on cite, au sujet de la rétribution des bienfaits, on rapporte le suivant que l'on tient de la bouche d'al-Ḥasan, fils de Sahl : « Je me trouvais, un jour, disait-il, chez Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, le Barmécide, qui s'était retiré dans son cabinet, pour étudier une affaire que lui avait confiée ar-Raśid. Or, pendant que nous étions assis, voilà que se présenta à lui une foule de personnes qui avaient des réclamations à lui faire et auxquelles il fit droit, et qui se retirèrent ensuite pour vaquer à leurs affaires. La dernière personne dont Yaḥiâ eut à s'occuper fut Âḥmad, fils d'Abou-Ḳâlid al-Âḥwal [le louche]. Il jeta les yeux sur lui et, se tournant vers son fils al-Faḍl, lui dit : « O mon cher fils, ton père a eu avec le père de cet homme une aventure; quand j'aurai fini le travail auquel je me livre en ce moment, veuille bien me la rappeler et je te la raconterai. » En effet, quand Yaḥiâ eut fini son travail et qu'il eut mangé, son fils al-Faḍl lui dit : « Que Dieu t'élève en dignité, ô mon père ! Tu m'as prié de te rappeler l'aventure que tu as eue avec Abou-Ḳâlid, le louche. » — « Parfaitement, ô mon fils ! Lorsque ton père arriva de l'ʿIrâq, sous le règne d'al-Mahdi, il était pauvre : il ne possédait absolument rien. J'en étais même réduit à ce point de dénuement que les personnes mêmes de ma maison me dirent : « Nous

avons dissimulé notre fâcheuse position jusqu'à ce jour, mais, notre misère n'a fait qu'empirer et voilà trois jours aujourd'hui que nous n'avons plus rien à manger. » Là-dessus, ô mon fils, je fondis en larmes et demeurai ahuri, atterré, pensif et soucieux. Cependant, je me rappelai que je possédais encore une serviette et je leur dis : « Qu'est donc devenue cette serviette ? » — » Nous l'avons encore », me répondirent-ils. — « Eh bien ! remettez-la-moi. » — En effet, je la pris et la donnai à un de mes amis en lui disant : « Vends-la le prix que tu pourras en retirer. » Cet ami me la vendit pour dix-sept dirhems, somme que je remis à ma famille, en leur disant : « Servez-vous de cet argent pour vos besoins, en attendant que Dieu nous ait procuré d'autres ressources. » Cependant, le lendemain matin de bonne heure, je me rendis à la porte d'Abou-Ḳâlid qui, à cette époque, était le vizir d'al-Mahdi et je trouvai, postés devant sa maison, des gens qui attendaient sa sortie. Il parut tout-à-coup au milieu d'eux, à cheval, et dès qu'il m'aperçut, il me salua et me dit : « Dans quelle situation te trouves-tu ? » — « O Abou-Ḳâlid, lui répondis-je, quelle peut être la situation d'un individu qui a vendu hier, [du linge] de sa maison, une serviette pour la somme de dix-sept dirhems ? » A ces mots, Abou-Ḳâlid me regarda d'un œil scrutateur, mais ne me fit aucune réponse. Je retournai auprès de ma famille, le cœur brisé, et leur racontai ce qui venait de m'arriver avec Abou-Ḳâlid. — « Par Dieu ! s'écrièrent-ils, quelle fâcheuse chose que ce que tu viens de faire ; tu es allé trouver un individu qui avait foi en tes services pour une affaire importante et tu lui as mis à nu le fond de ton cœur et révélé le secret de ta position ; tu t'es par là discrédité à ses yeux et tu as porté atteinte à ta dignité, alors qu'il avait pour toi une grande considération : dorénavant, il ne te regardera plus qu'avec cet œil [de commisération]. » — « Maintenant, leur dis-je, la chose est faite et il est impossible d'y revenir. » Cependant, le lendemain matin, de bonne heure, je me rendis à la porte du kalife et, comme j'y arrivai, je vis venir à moi un individu qui me dit : « Il était question de toi, à l'instant même, à la porte du Prince des croyants » ; mais, je ne prêtai aucune attention à ce qu'il me dit ; un autre individu m'aborda encore et me dit la même chose que le premier. Un moment après, le chambellan d'Abou-Ḳâlid vint à moi et me dit : « Où étais-tu donc ? Abou-Ḳâlid m'a chargé de te retenir jusqu'à ce qu'il sorte de chez le Prince des

croyants. » En effet, je demeurai assis jusqu'à ce qu'il sortît et, dès qu'il me vit, il m'appela, me fit donner une monture et, l'ayant enfourchée, je me rendis avec lui à sa demeure. Quand il eut mis pied à terre, il cria : « Qu'on aille me chercher un tel et un tel, les négociants en grains ! » Lorsqu'on les lui eut amenés, il leur dit : « Ne voudriez-vous pas m'acheter les revenus en céréales du Sawâd pour dix-huit millions de dirhems ? » — « Si fait ! » répondirent-ils. — « Ne consentiriez-vous point que je vous impose la condition d'un co-associé pour cette affaire ? » — Nous acceptons. » — « Eh bien ! reprit-il, voici l'individu que je vous donne comme associé dans cette affaire » ; puis, il ajouta en s'adressant à moi : « Lève-toi et va avec eux. » Quand nous fûmes sortis, les deux négociants en grains me dirent : « Entrons ensemble dans un oratoire ; nous voulons te proposer une combinaison dans laquelle tu trouveras immédiatement ton bénéfice. » En effet, nous entrâmes dans un oratoire et ils me dirent : « Pour l'affaire [que nous venons de conclure], il va te falloir des commissionnaires, des hommes de confiance, des mesureurs, des aides et des avances de fonds auxquelles tu n'es absolument point en mesure de faire face ; veux-tu nous vendre ton droit de participation à l'affaire pour une somme que nous te paierons tout de suite et dont tu recueilleras profit sans plus tarder ; tu t'épargneras ainsi toute peine et tout débours. » — « Et combien m'offrez-vous ? » leur demandai-je. — « Cent mille dirhems. » — « Non, leur dis-je, je n'accepte point. » Ils ne cessèrent d'augmenter le prix de leur offre et moi de refuser, jusqu'à ce qu'enfin ils me proposèrent trois cent mille dirhems, en disant qu'ils ne pouvaient pas aller au-delà. « Je voudrais, avant de conclure, leur dis-je, consulter Abou-Ḳâlid. » — « Cela te regarde, » me dirent-ils. En effet, je retournai auprès de ce dernier et lui fis part de ce qui en était. Abou-Ḳâlid les fit appeler et leur dit : « Etes-vous d'accord avec lui sur ce qu'il rapporte ? » — « Oui, » répondirent-ils. — « Eh bien ! reprit Abou-Ḳâlid, retirez-vous et comptez-lui immédiatement son argent ; » puis, s'adressant à moi, il me dit : « Range tes affaires et prépare-toi à partir, car je t'ai nommé gouverneur d'une province. » En conséquence, j'arrangeai mes affaires et il m'investit du gouvernement qu'il m'avait promis. A partir de cette époque, je ne cessai de prospérer et arrivai à la situation où je me trouve actuellement. » Alors Yaḥiâ dit à son fils al-Faḍl : « O mon garçon, que penses-tu du

fils d'une personne qui s'est conduite envers ton père de la sorte et comment convient-il de l'en récompenser? » — « Par ma vie! répondit le fils, il a sur toi des droits incontestables! » — « Par Dieu! ô mon fils, reprit le père, je ne vois pas d'autre moyen de le récompenser dignement que celui de me démettre de mes fonctions et de les lui conférer. » Et c'est ce que fit, en effet, Yaḥiâ (que Dieu l'agrée!). Telle est la manière de récompenser les gens.

Au nombre des anecdotes du même genre est celle que rapporte al-ʿAbbâs, chef de la police d'al-Mâmoun. « J'entrai un jour, dit-il, dans le prétoire du Prince des croyants, à Bagdad, et devant lui se trouvait un individu chargé de chaînes. En me voyant al-Mâmoun me cria : « O Abbâs! » — « Plaît-il! ô Prince des croyants, » lui répondis-je. — « Emmène chez toi cet homme, me dit-il; ne le perds pas de vue et veille sur lui : demain, tu me le ramèneras de bon matin; seulement, ne te départs point à son égard de la plus stricte vigilance. » J'appelai une escouade, rapporte lui-même al-ʿAbbâs, et l'on emmena mon individu, [si étroitement garrotté], qu'il ne pouvait faire aucun mouvement. Devant les sévères recommandations, me dis-je à part moi, que vient de me faire le Prince des croyants, de le surveiller étroitement, je ne saurais mieux remplir mon devoir qu'en le gardant chez moi dans ma maison. En effet, j'ordonnai à mes hommes de le laisser dans un appartement situé dans ma demeure. Cependant, je me mis à lui demander ce qu'il avait fait et à m'enquérir de sa situation et d'où il était. « Je suis de Damas », me répondit-il. — « Que Dieu, m'écriai-je, répande ses bienfaits sur Damas et sur sa population! qui donc es-tu des habitants de cette ville? » — « De qui veux-tu avoir des nouvelles? [je te renseignerai et tu verras par là que je suis bien un Damascain]. » — « Connais-tu un tel? » — « Et comment se fait-il que tu connaisses cet homme? » — « Il m'est arrivé avec lui une aventure. » — « Je ne serai la personne qui te donnera de ses nouvelles qu'autant que tu m'auras raconté l'aventure que tu as eue avec lui. » — « O mon brave, lui dit al-ʿAbbâs, je me trouvais à Damas, avec un certain gouverneur, lorsque les habitants de cette ville se révoltèrent et marchèrent contre nous; le gouverneur descendit, dans un panier, du haut du palais d'al-Ḥaǵǵâǵ, et prit la fuite, lui et ses gens. Je m'enfuis moi-même ainsi que tout le monde. Or,

pendant que je me sauvais à travers une des rues [de la ville], voilà qu'une bande de gens se mit à ma poursuite ; je ne cessai de courir devant eux jusqu'à ce que je leur eusse échappé ; dans ma fuite, je passai devant l'individu dont je viens de te parler et qui était assis devant la porte de sa maison et je lui dis : « Assiste-moi et Dieu t'assistera ! » — « Ne crains rien, me répondit-il ; entre dans ma maison. » En effet, j'entrai et sa femme me cria : « Va te cacher dans cette chambre, » ce que je fis. Alors l'individu alla de nouveau se poster devant la porte de sa maison. Je n'avais pas eu encore le temps de me reconnaître que déjà ce dernier rentrait chez lui, suivi de gens qui criaient : « Par Dieu, il doit se trouver chez toi ! » — « Voilà la maison, leur dit-il, fouillez-la. » En effet, ils fouillèrent toute la maison et il ne leur restait plus qu'à visiter la petite chambre dans laquelle se trouvait sa femme. « Il doit être là-dedans ! crièrent-ils ; mais, la femme se mit à vociférer contre eux et, par ses cris, les empêcha d'entrer. Ils se retirèrent et mon individu sortit et s'assit un instant devant la porte de sa maison, pendant que je tremblais de tous mes membres et que, dans l'excès de ma frayeur, mes jambes ne pouvaient plus me soutenir. « Assieds-toi, me dit sa femme ; il ne t'arrivera rien de fâcheux. » Je m'assis et à peine s'était-il écoulé un moment que l'individu entra. « Ne crains plus rien, me dit-il ; Dieu t'a préservé du mal qu'ils voulaient te faire et te voilà maintenant en sûreté et à l'abri, s'il plaît au Dieu Très-Haut. » — « Que Dieu te récompense de ta généreuse action ! » lui dis-je. Cependant notre homme continua à me traiter avec les plus grands égards et à avoir pour moi les attentions les plus bienveillantes ; il affecta, à mon usage particulier, un appartement dans sa maison, ne me laissa manquer de rien et ne cessa pas un moment de s'informer de mes besoins. Je demeurai ainsi chez lui quatre mois menant la vie la plus agréable et la plus heureuse. Pendant ce temps, l'émeute s'apaisa, se calma et toute trace en disparut. « Me permets-tu, lui-dis-je alors, de sortir afin de m'enquérir de ce que sont devenus mes pages ; peut-être obtiendrai-je sur eux des renseignements. » Il me fit prendre l'engagement de revenir le trouver. Je sortis donc et cherchai mes pages, mais, n'ayant pu me procurer sur eux aucune nouvelle, je revins auprès de lui et lui dis ce qui en était. Or, l'individu avait eu pour moi tous ces égards, sans savoir qui j'étais, sans avoir cherché à me le

faire dire, ni à connaître mon nom, m'appelant d'un nom quelconque, quand il m'adressait la parole. « Que comptes-tu faire ? » me demanda-t-il. — « Je me propose, lui répondis-je, de me rendre à Bagdad. » — « Eh bien ! m'observa-t-il, dans trois jours, la caravane va partir et je suis heureux de pouvoir te donner ce renseignement. » — « Pendant tout le temps, lui dis-je, tu as été envers moi d'une excessive bonté et je prends devant toi Dieu à témoin que je n'oublierai jamais le service que tu m'as rendu et que je ne manquerai point de m'acquitter envers toi, d'une manière complète, toutes les fois que je le pourrai, [de ce que tu viens de faire pour moi]. » Là-dessus, l'individu appela un page noir de la maison et lui dit : « Selle le cheval un tel et prépare tout ce qu'il faut pour un voyage. » Il faut croire, me dis-je en moi-même, qu'il a l'intention de se rendre dans une de ses métairies ou de partir pour quelque pays. Tout le monde, dans la maison, passa la journée en occupation et en fatigue. Lorsque le jour du départ de la caravane fut arrivé, l'individu vint me trouver, au point du jour, et me dit : « O un tel lève-toi, car la caravane va partir immédiatement et je ne serai pas content qu'elle te laissât. » — « Comment vais-je faire, me dis-je en moi-même, alors que je n'ai aucune provision de route, ni aucun argent qui me permette de louer une monture ? » Cependant, je me levai et je les rencontrai, lui et sa femme, qui portaient un paquet dans lequel se trouvaient de superbes vêtements, deux paires de bottines toutes neuves et tout l'attirail nécessaire à un voyage : puis, l'individu m'apporta un sabre et une ceinture qu'il m'attacha autour des reins ; il m'amena ensuite une mule, chargea sur elle deux coffres qu'il recouvrit d'un tapis et me remit une note détaillée de ce que contenaient ces deux coffres, dans lesquels se trouvaient cinq mille dirhems ; après quoi, il me présenta le cheval qu'il m'avait fait préparer et me dit : « Monte ; ce page noir te servira de domestique et soignera ta monture. » Alors, l'individu et sa femme s'avancèrent vers moi et, après s'être excusés de n'avoir pu faire pour moi davantage, le mari monta à cheval, pour me faire la conduite, et je partis pour Bagdad. Depuis cette époque, je suis en quête de ses nouvelles pour remplir la promesse que je lui ai faite de le récompenser et de le rétribuer de ses bons procédés envers moi ; je suis actuellement au service du Prince des croyants et je ne passe pas un jour sans mettre quelqu'un en campagne pour savoir ce

que cet individu est devenu ; voilà la raison qui a fait que je me suis enquis de lui auprès de toi.

Lorsqu'il eut entendu mon récit, mon prisonnier s'écria : « Le Dieu Très-Haut t'a mis à même de remplir ta promesse envers cette personne, de la rétribuer de ce qu'elle a fait pour toi et de la récompenser de sa bonne action, sans que cela te coûte aucune peine et t'impose aucun dérangement. » — « Et comment cela ? » lui demandai-je. — « C'est moi qui suis cet individu ; seulement, le malheur dans lequel je me trouve a changé ma physionomie et ce que tu connaissais de mes traits ; » puis, il ne cessa de me rappeler en détail les diverses circonstances de mon séjour chez lui, de telle sorte que je finis par être convaincu que c'était bien là la personne avec laquelle j'avais eu affaire. Alors, ne pouvant me maîtriser, je me levai, lui embrassai la tête et lui dis : « Qu'est-ce qui t'a donc réduit à la situation dans laquelle je te vois? » — « Une émeute, me répondit-il, pareille à celle qui eut lieu pendant que tu t'y trouvais, éclata à Damas et on m'accusa d'en être l'auteur. Le Prince des croyants envoya des troupes qui rétablirent l'ordre dans la ville ; on s'empara de ma personne et on me bastonna jusqu'à ce que je fusse sur le point de rendre l'âme ; puis, on me chargea de fers et on m'envoya au Prince des croyants ; c'est à ses yeux un énorme forfait que j'ai commis et il me considère comme un grand coupable ; nul doute qu'il ne me fasse mettre à mort : j'ai été arraché du sein de ma famille, sans pouvoir lui faire aucune recommandation ; un de mes serviteurs m'a suivi, pour être à même de lui faire parvenir de mes nouvelles, et ce serviteur se trouve actuellement chez un tel. Si tu juges bon de reconnaître le service que je t'ai rendu, veuille bien m'envoyer chercher ce serviteur, afin que je puisse faire les recommandations que je désire ; si tu me rends ce service, tu m'auras rétribué, et au-delà, de ce que j'ai fait pour toi et tu auras rempli l'engagement que tu as contracté à mon égard. » — Là-dessus, rapporte al-ʿAbbâs, je m'écriai : « Dieu fera quelque chose de mieux ! » En effet, cette nuit même, al-ʿAbbâs fit venir un forgeron qui enleva au prisonnier ses fers et le débarrassa des liens dont il était chargé, le conduisit aux bains de sa maison, le fit revêtir des habillements dont il avait besoin, puis, envoya chercher son serviteur. L'individu, en voyant ce dernier, se prit à pleurer et lui donna ses instructions. Cependant, al-ʿAbbâs fit venir son lieutenant et lui dit : « Amène-

moi tel cheval et tel autre, telle mule et telle autre, » et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il lui eût désigné dix montures. « Apporte-moi également dix coffres et, en fait de vêtements, ceci et cela, et en fait de provisions de bouche, telle et telle chose. » Il me fit apporter aussi, rapporte l'individu, une bourse contenant dix mille dirhems et une autre dans laquelle il y avait cinq mille dinars et il dit à son lieutenant de police : « Emmène cet homme et conduis-le jusqu'à la limite du territoire d'al-Ânbâr. » — « Mon offense, aux yeux du Prince des croyants, lui observai-je alors, est grande et grave est mon affaire ; si tu allègues pour excuse que je me suis échappé, le Prince des croyants enverra à ma poursuite tous ceux qu'il aura sous la main et je serai ramené et mis à mort. » — « Ne te préoccupe que de te sauver, me répondit-il, et laisse-moi le soin de me tirer moi-même d'affaire. » — « Par Dieu, lui répliquai-je, je ne quitterai point Bagdad avant que je ne sache comment tout cela aura tourné pour toi et, dans le cas où tu aurais besoin de me retrouver, je serai là présent. » — « Puisqu'il veut qu'il en soit ainsi qu'il le dit, observa al-ʿAbbâs à son lieutenant de police, qu'il se tienne à tel endroit ; si, demain matin, je m'en tire, je le lui ferai savoir ; si je suis mis à mort, eh bien ! je l'aurai sauvé au prix de ma vie, comme il a sauvé autrefois la mienne, en exposant ses jours ; de plus, je te conjure, au nom de Dieu, de veiller à ce qu'il ne perde pas un dirhem de son argent et d'employer tous les moyens possibles pour le faire sortir de Bagdad. »

« Le lieutenant de police, rapporte l'individu, m'emmena et me conduisit dans un endroit où j'étais en sûreté. Alors, al-ʿAbbâs s'occupa de lui-même : il se munit des plantes aromatiques [nécessaires à l'embaumement de son corps] et prépara pour lui un linceul. « Je n'avais pas terminé, rapporte al-ʿAbbâs, ma prière du matin, que je vis arriver les émissaires d'al-Mâmoun qui venaient me chercher et qui m'adressèrent ces paroles : « Le Prince des croyants te fait dire d'aller le trouver et d'amener avec toi l'individu. » Je me rendis au palais du Prince des croyants et le trouvai assis et tout habillé, attendant notre arrivée. « Où est l'individu ? » me demanda-t-il. — Je restai sans mot dire. — « Malheur à toi ! s'écria al-Mâmoun, où est l'individu ? » — « O Prince des croyants, lui dis-je, veuille bien m'écouter. » — « Je prends Dieu à témoin, observa al-Mâmoun, que si tu me dis qu'il s'est échappé, je te ferai couper le cou ! » — « Non, par Dieu ! ô Prince des croyants, il ne

s'est pas échappé, repris-je ; mais, veuille bien écouter le récit de mon aventure et de la sienne ; je serai ensuite entièrement à ta disposition et tu feras de moi ce que tu voudras. » — Parle, dit-il, je t'écoute. » — « Eh bien ! ô Prince des croyants, lui dis-je, il s'est passé entre lui et moi telles et telles circonstances. » Je lui racontai toute mon aventure avec lui et lui fis part que j'avais voulu remplir l'engagement que j'avais pris à son égard et le récompenser du service qu'il m'avait rendu et j'ajoutai : « Mon seigneur et mon maître, le Prince des croyants, et moi, nous nous trouvons dans ces deux alternatives : ou bien, il me pardonnera et j'aurai rempli ma promesse et récompensé l'individu du service qu'il m'a rendu ; ou bien, il me fera mettre à mort et je l'aurai sauvé au prix de ma vie. [En prévision de ce dernier cas], je me suis pourvu des aromates nécessaires à mon embaumement et voici, ô Prince des croyants, mon linceul. » Après avoir écouté mon récit, al-Mâmoun s'écria : « Malheureux que tu es ! Puisse Dieu ne point te récompenser de ton action ! Comment ! il s'est conduit envers toi avec une pareille générosité sans te connaître, et toi, alors que tu l'as reconnu, alors que tu as pris envers lui des engagements, voilà comment tu le payes de retour, pas autrement ! Que ne m'as-tu plutôt donné connaissance de ce qu'il avait fait pour toi, nous l'en aurions récompensé à ta place et nous n'aurions point manqué de remplir les obligations que tu avais contractées envers lui. » — « O Prince des croyants, lui dis-je, il est encore ici ; il m'a juré qu'il ne s'éloignerait pas avant de savoir que je me suis tiré sain et sauf de cette situation et, si tu l'obliges à se présenter devant toi, il viendra. » — « Cette conduite de sa part, dit al-Mâmoun, est encore plus méritante que la première ; va de suite le trouver, rassure-le, apaise ses craintes et amène-le-moi, afin que je me charge de le récompenser moi-même. » En effet, rapporte al-ʿAbbâs, j'allai le trouver et lui dis : « Bannis de ton cœur toute crainte ; car le Prince des croyants vient de me dire telle et telle chose. » — Que Dieu soit loué ! s'écria-t-il, c'est lui seul qui mérite d'être loué dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ! » Là-dessus, il se leva et, après avoir fait une prière de deux rakʿahs, il monta à cheval et nous partîmes. Lorsqu'il se présenta devant le Prince des croyants, celui-ci lui fit un accueil gracieux, le fit approcher de son siège et s'entretint avec lui jusqu'au moment où on servit le repas. Al

Mâmoun le fit manger à sa table, lui fit cadeau d'une robe d'honneur et lui offrit le gouvernement de Damas, offre que l'individu s'excusa de ne pouvoir accepter. Al-Mâmoun lui fit donner dix chevaux, avec leurs selles et leurs brides, dix mules, avec leurs harnachements, dix bourses d'argent, dix mille dinars, dix mamelouks, avec leurs bêtes de somme, et écrivit à son représentant à Damas, pour le lui recommander et l'exempter de tout impôt. Il prescrivit à l'individu de le tenir au courant, par correspondance, de ce qui se passerait à Damas. Des lettres de lui parvinrent régulièrement à al-Mâmoun et toutes les fois que le sac de la poste arrivait contenant une de ses lettres, ce prince me disait : « Voici une lettre de ton ami »; mais, Dieu sait le mieux ce qui en est.

Au nombre des traits extraordinaires et remarquables de ce genre, on cite le suivant qu'a relaté Moḥammad, fils d'al-Qâsim, al-Ànbâri, (que le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde !). Sawâr, qui a donné son nom à Raḥbah-Sawâr, dit-il, personnage des plus célèbres, a raconté ce qui suit : « Je quittai, un jour, le palais du Kalife al-Mahdi et, étant rentré chez moi, je me fis apporter à manger; mais, je ne me sentis aucun appétit. J'ordonnai de desservir et je fis venir une jeune esclave que j'aimais et avec laquelle je me plaisais à converser et à passer le temps, et elle ne réussit point à me distraire. Sur ces entrefaites survint l'heure de la sieste ; mais, je n'éprouvai aucune envie de dormir. Alors, je me levai et donnai l'ordre de seller une mule de mes écuries et, lorsque l'on me l'eut amenée, je l'enfourchai. Or, au moment où je sortais de ma résidence, je fus abordé par un intendant de ma maison qui me portait de l'argent. « Qu'est-ce que cela ? » lui demandai-je. — « C'est, me répondit-il, une somme de deux mille dirhems que je viens d'encaisser de la vente des denrées de ta nouvelle récolte. » — « Garde-les sur toi, lui dis-je, et suis-moi. » Je lâchai la bride de ma mule jusqu'à ce que j'eusse franchi le pont ; puis, je m'engageai dans la rue où était située la maison d'ar-Raqîq et arrivai en pleine campagne. Là, je rebroussai chemin dans la direction de la porte d'al-Ànbâr et arrivai à la porte d'une jolie maison devant laquelle il se trouvait un arbre et, au seuil de la porte, un eunuque. Comme j'avais soif, je dis à ce dernier : « As-tu chez toi de l'eau pour me donner à boire. » — « Parfaitement ! » me répondit-il. En effet, il entra, m'apporta une jolie gargoulette, recouverte d'une serviette d'où

s'exhalait une odeur parfumée et, me passant la gargoulette, je bus. Pendant ce temps, l'heure de la prière de l'ʿaṣr étant arrivée, j'entrai dans un oratoire, situé auprès de la porte de cette maison et y fis ma prière. Lorsque j'eus fini ma prière, voilà que j'aperçus un aveugle qui cherchait en tâtonnant. « O mon brave, lui dis-je, que désires-tu? » — « C'est toi précisément que je cherche », me répondit-il. — « Et que me veux-tu? » Il s'approcha de moi et, s'asseyant à mon côté, il me dit : « J'ai senti, émanant de ta personne, une douce senteur, ce qui m'a fait penser que tu étais un homme de la classe riche et je voudrais t'entretenir de quelque chose. » — Parle, lui dis-je, je t'écoute. » — « Tiens! reprit-il, tu vois bien la porte de ce palais? » — « Parfaitement! » lui répondis-je. — « Eh bien! continua-t-il, c'est là un palais qui a appartenu à mon père; il le vendit et partit pour le Ḳorâsân où il m'emmena avec lui; depuis, nous avons perdu l'aisance dans laquelle nous nous trouvions et moi je suis devenu aveugle. Je suis arrivé dans cette ville et je suis venu trouver le propriétaire de cette maison pour lui demander de me donner quelque chose qui me permît de me présenter à Sawâr, car c'était un ami de mon père. » — « Qui était ton père? » lui demandai-je. — « Mon père, me répondit-il, était un tel, fils d'un tel. » A cette réponse, je me le rappelai, et, en effet, il se trouvait être un de mes meilleurs amis. — « O mon brave, lui dis-je, en vérité, c'est le Dieu Très-Haut qui t'a conduit auprès de Sawâr; il lui a enlevé l'appétit, le sommeil, la tranquillité, afin de l'amener auprès de toi et de le mettre ici en ta présence. » Là-dessus, j'appelai mon intendant, lui pris l'argent qu'il avait sur lui et le remis à l'aveugle, en lui disant : « Demain matin, n'oublie point de venir chez moi. » Je me retirai ensuite et je me dis : « Je ne saurais raconter au Prince des croyants une chose plus curieuse. » Je me rendis donc chez lui, lui demandai audience et il me l'accorda. En arrivant auprès de sa personne, je lui racontai ce qui venait de se passer. Enchanté de mon récit, il donna l'ordre qu'on me comptât deux mille dinars, somme qu'on apporta, en effet, et qu'il me dit de remettre à l'aveugle. Je me levai pour me retirer, mais le Prince des croyants me pria de me rasseoir, ce que je fis. « As-tu des dettes? » me demanda-t-il. — « Oui », lui répondis-je. — A combien se montent-elles? » — « A cinquante mille dirhems. » Après m'avoir causé un instant, il me dit : « Rentre chez

toi. » En effet, je rentrai chez moi et voilà que je vis arriver un eunuque qui apportait avec lui cinquante mille dirhems et qui me dit : « Le Prince des croyants te fait dire de solder ce que tu dois avec cet argent. » Je reçus donc des mains de l'eunuque l'argent qu'il m'apportait. Le lendemain, l'aveugle tarda à venir me trouver et un envoyé d'al-Mahdi vint me chercher. Je me rendis auprès du Kalife qui, en me voyant, me dit : « J'ai réfléchi hier à ta situation et je me suis fait ce raisonnement : il va bien acquitter ses dettes, mais après, il se trouvera encore dans la nécessité d'en faire d'autres et, pour obvier à cet inconvénient, je viens de donner l'ordre qu'on mette à ta disposition cinquante mille autres dirhems. » En effet, je touchai cette somme et me retirai. Cependant, je reçus la visite de l'aveugle et je lui remis les deux mille dinars en lui disant : « Le Dieu Très-Haut, dans sa bonté, vient de pourvoir à tes besoins : il t'a rétribué des bienfaits de ton père et il m'a rétribué, moi aussi, du bien que je t'ai fait. » Je lui donnai encore quelque autre chose de ce que je possédais : il le prit et s'en alla. Mais Dieu (que son Nom soit glorifié et exalté !) sait le mieux ce qui en est.

Un trait d'une beauté plus saisissante, d'une nature plus sublime encore est celui que raconte le Qâḍi Yaḥiâ, fils d'Âkṭam (que Dieu daigne lui faire miséricorde !). « Je me présentai, un jour, rapporte-t-il, chez le Kalife Hâroun-ar-Raśid, fils d'al-Mahdi, et le trouvai pensif et soucieux. « Connais-tu, me demanda-t-il, l'auteur de ce vers :

Basîṭ. — « Le bien [que l'on fait], quelque reculée qu'en soit l'époque, « subsiste toujours et le mal est la pire des provisions que l'on puisse mettre en réserve. »

« O Prince des croyants, lui dis-je, ce vers se rapporte à une aventure qui est survenue à 'Obaïd, fils d'al-Âbraṣ. » — « Qu'on me le fasse venir », dit-il. Celui-ci étant arrivé devant lui, le Kalife lui dit : « Veuille bien me raconter l'aventure à laquelle se rapporte tel vers. » — « O Prince des croyants, dit-il, j'effectuais une certaine année le pèlerinage à la Mekke. Un jour que je me trouvais au milieu de la campagne, — et c'était par une journée de chaleur accablante, — j'entendis, parmi la caravane, un vacarme épouvantable qui s'étendait d'un bout à l'autre. Je deman-

dai ce qui se passait et un individu de la caravane me dit : « Approche, tu verras ce qui arrive aux gens. » En effet, je m'avançai vers la tête de la caravane et j'aperçus un énorme serpent noir qui ouvrait une gueule grosse comme un tronc de palmier, qui beuglait comme beugle le taureau et mugissait à l'instar d'un chameau. Ce spectacle me frappa d'épouvante et je demeurai déconcerté, ne sachant plus quel parti prendre. Cependant, nous nous écartâmes de l'endroit où était ce serpent et en gagnâmes un autre ; mais, le monstre nous barra encore le chemin et je compris qu'il avait un but ; personne n'osait s'en approcher. Je vais me dévouer, me dis-je, pour sauver la vie à tout ce monde et, en les préservant de ce reptile, je m'assurerai les bonnes grâces du Dieu Très-Haut. En effet, je pris une outre d'eau, me la suspendis en bandoulière et, tirant mon sabre du fourreau, je me portai à sa rencontre. Le monstre, en me voyant approcher, ne bougea plus et je m'imaginais qu'il allait s'élancer sur moi et m'avaler : mais, lorsqu'il aperçut l'outre, il ouvrit la gueule. A ce moment, je lui introduisis le goulot de l'outre dans la gueule et y versai l'eau, comme si c'eût été dans un vase. Quand l'outre fut vide, il rampa sur le sable et disparut. J'étais étonné de ce qu'il nous avait d'abord barré le chemin, puis, de ce qu'il s'était retiré sans qu'il nous eut fait aucun mal. Nous repartîmes pour notre pèlerinage et, effectuant ensuite notre retour, par la même route que nous avions suivie à l'aller, nous campâmes, par une nuit sombre et noire, précisément au même lieu que précédemment. Je pris un peu d'eau et m'écartant de la route je gagnai un certain endroit où je satisfis mes besoins naturels; puis, je fis mes ablutions, récitai mes prières et me mis à célébrer le nom du Dieu Très-Haut. Le sommeil me prit et je m'endormis là où j'étais. Lorsque je me reveillai, je ne vis plus trace de la caravane ; tout le monde était parti. Me trouvant tout seul, ne voyant plus personne et ne sachant quel parti prendre pour me tirer de cette fâcheuse situation, je demeurai atterré et me pris à trembler. Soudain, j'entendis la voix d'une personne invisible dont je percevais les sons sans voir l'individu. Cette voix disait :

Ragaz. — « O toi dont la monture est égarée et qui n'as, à ton entour,
« plus personne pour te servir de guide et t'indiquer la bonne route.

« Tiens, prends ce jeune chameau à nous et monte-le. — Le tien, al-Mâmoun, en vérité, tu le mèneras en laisse à son côté. —
« Puis, demain matin, au jour, lorsque les ténèbres de la nuit se seront dissipées, tu remettras mon chameau en liberté dans le désert. »

En effet, je regardai et voilà que j'aperçus, posté auprès de moi, un jeune chameau à côté duquel se trouvait le mien. Je fis agenouiller ce chameau et, montant dessus, je menai en laisse, à son côté, le mien. Quand j'eus parcouru la distance d'environ dix milles, je découvris la caravane, au moment où l'aube du jour se faisait. Le chameau [sur lequel j'étais monté] s'arrêta et je compris que l'heure était venue d'en descendre. Alors, je passai de son dos sur celui du mien et m'exclamai en ces vers :

Basît. — « O jeune chameau, tu viens de me délivrer de ces douloureuses angoisses et de ces perplexités qui déconcertent, à la tombée de la nuit, le guide égaré ;
« Que ne m'apprends-tu, au nom de Dieu, notre Créateur, quel est celui qui, dans le désert, a eu la bonté de me conférer ce bienfait ?
« Retourne, emportant nos sentiments de gratitude ; car, c'est toi qui nous as conduit en un lieu où nous sommes en sûreté (1) ; puisses-tu être un chameau béni, et le matin et le soir ! »

Là-dessus, le chameau se tourna vers moi et me dit :

Basîṭ. — « Je suis le serpent que tu as trouvé sur le sable brûlant et c'est Dieu qui délivre de ses angoisses l'homme éperdu, mourant de soif ;
« Tu as eu la bonté de me donner de l'eau, alors que ceux qui en avaient s'en sont montrés avares ; dans ton bon cœur, tu ne me l'as pas octroyée avec parcimonie :
« Le bien [que l'on fait], quelque reculée qu'en soit l'époque, subsiste toujours et le mal est la pire des provisions qu'on puisse mettre en réserve.
« C'est là la récompense du service que tu m'as rendu et je ne m'en prévaux point ; retire-toi avec notre gratitude et puisse le Créateur, le Guide souverain, t'avoir en sa garde ! »

---

(1) J'adopte, pour la traduction de ce vers, la leçon donnée par l'édition turque, le texte, dans les deux autres éditions, me paraissant fautif.

Ar-Rašîd prit un vif intérêt à ce récit et ordonna que cette histoire et les vers fussent recueillis de la bouche du narrateur et consignés par écrit. « Un bienfait, s'écria-t-il, n'est jamais perdu, en quelque endroit qu'on le place ! » Dieu (que son Nom soit glorifié et exalté !) connaît le mieux la vérité ; c'est à Lui que forcément tout revient et que tout retourne !

CHAPITRE XLIII.

De l'épigramme et de ses assauts [mordants].

L'épigramme a pour but d'attirer l'attention par sa causticité
; par les expressions élégantes et les fines pensées qu'elle ren-
erme et non pas d'assouvir une vengeance, en s'attaquant à
honneur des gens et en y portant atteinte. L'épigramme n'est
oint une preuve que celui contre lequel elle est lancée est une
ersonne indigne, et les traits mordants que le poète décoche con-
re elle ne sont pas toujours l'expression de la vérité ; aussi tout
ndividu qui est l'objet d'une épigramme n'est-il point, par ce fait,
ne personne méprisable. Il y a des gens que l'on satirise sans
ondement, à tort, ou encore pour les tourner en ridicule, ou
ien pour leur faire peur. Al-Motawakkil dit [un jour] à Abou-l-
Aïnâ : « Que de fois tu loues des gens que tu critiques ensuite. »
– « Je loue, répondit ce dernier, ce qu'ils font de bien et je cri-
que ce qu'ils font de mal. » Le Dieu Très-Haut, se trouvant satis-
it d'un serviteur d'entre ses serviteurs et celui-ci ayant célébré
es louanges, s'écria : (Q. xxxviii, 29) « Quel excellent serviteur !
aime à revenir à Dieu. » Un autre ayant encouru sa colère,
s'écria : (Q. lxviii, 12) « C'est un individu inaccessible au bien,
n mauvais garnement, un grossier personnage, un transgresseur
t, de plus, un crampon (zanim). » Le *zanim*, dit-on, est l'indi-
idu qui se cramponne aux gens, sans être un des leurs.

Di'bil, ayant composé le distique suivant sur al-Mâmoun, après
avènement de ce prince au trône et le meurtre d'al-Âmin :

Kâmil. — « J'appartiens à la même famille que ceux qui ont tué ton
frère et qui t'ont glorieusement élevé sur le trône ;
« Que ceux qui ont fait resplendir la gloire de ton nom, demeuré si long-

« temps obscur, et qui t'ont tiré de l'abaissement profond dans lequel tu
« vivais ! » (1)

Al-Mâmoun s'écria : « Quel insigne menteur que ce Diʿbil ! Je voudrais bien savoir comment j'ai pu vivre dans cette obscurité, alors que j'ai été élevé au sein de la famille impériale et nourri de son lait ! »

Lorsque Gaʿfar, fils de Yaḥiâ, eut été mis à mort, Abou-Nowâs pleura sa fin tragique. Comme on lui faisait observer qu'il le pleurait, alors que [de son vivant] il l'avait déchiré de ses satires, il répondit : « C'était un effet de la passion [qui m'aveuglait] ; d'ailleurs, Gaʿfar savait bien, par Dieu ! que c'est moi qui ai dit :

Tawîl. — « Je ne suis point, moi qui me suis acharné à dénigrer
« Gaʿfar, le premier individu qui se soit c... dans ses culottes ! »,

puisqu'il écrivit alors : « Qu'on remette à Abou-Nowâs dix mille dirhems pour qu'il fasse laver ses culottes. »

Au nombre des épigrammes qui n'avaient que la plaisanterie pour mobile, on cite la suivante : Al-Ḥoṭaiyah, désirant faire une satire et ne trouvant personne contre laquelle il pût la lancer à propos, s'écria :

Ṭawîl. — « Aujourd'hui mes lèvres se refusent à ne point dire quel-
« que chose de méchant, mais, je ne sais point à l'adresse de qui ; eh bien !
« ce sera contre moi.
« Je constate que j'ai une figure à qui Dieu a donné des traits détestables ;
« Fi donc de cette figure ! Fi donc de celui qui la porte ! »

Il fit encore ces vers dans lesquels il raillait sa mère :

Wâfir. — « Eloigne-toi ; va t'asseoir loin de nous ! Puisse Dieu
« débarrasser le monde de ta personne !
« Quand j'ai confié un secret, une chose que l'on doit cacher, je suis furieux
« contre les langues indiscrètes qui l'ébruitent :
« Ta vie, j'en ai la conviction, est une calamité et ta mort réjouirait [tous]
« les gens de bien. »

---

(1) Voyez Ibn-Kallikân's biographical dictionary de Mac Guckin de Slane, vol. I, pages 508 de la traduction anglaise et 259 du texte arabe.

Comme un homme disait : « Il m'importe peu qu'on me satirise ou qu'on me loue », al-Ȧḥnaf lui observa : « Ton âme demeure indifférente devant une chose qui tracasse les nobles cœurs. » — Un individu dit à un autre : « Tu m'as satirisé ; est-ce que ma fille mourra ? » — « Non. » — « Est-ce que mon champ sera dévasté ? » — « Non. » — « Eh bien, que mon pied avec ma jambe [et tout mon corps] jusqu'à mon gosier soient dans le vagin de ta mère ! » — « Et pourquoi en exceptes-tu ta tête ? » — « C'est pour voir la mine que tu ferais ! »

Pour moi [auteur de ce livre], je soutiens qu'il n'y a que ceux qui craignent pour leur réputation qui redoutent la satire ; quant à ceux qu'une atteinte à leur honneur laisse froids, il leur est parfaitement indifférent qu'on les loue ou qu'on les critique. C'est un triste homme que celui qui professe de tels sentiments, parce que c'est un homme sans honneur, un homme perdu, que l'éloge et le blâme ne touchent point.

Les membres de la tribu des Banou-Nomaïr, toutes les fois qu'on leur demandait à quelle famille ils appartenaient, répondaient qu'ils étaient de la tribu des Banou-Nomaïr et faisaient, en même temps, une profonde révérence pour leur rendre hommage. Plus tard, après que le poète Ǵarîr eut composé contre eux ce vers satirique :

Wâfir. — « Baisse les yeux, car tu es de la tribu des Banou-Nomaïr !
« tu n'es à la hauteur ni des enfants de Ka'b ni des enfants de Kilab ! »

lorsqu'on demandait à un membre de cette tribu de quelle famille il était, il répondait : « Je suis de la tribu des enfants d'Âmir. » Aucune tribu arabe ne fut aussi sensible aux traits satiriques que le furent les Banou-Nomaïr devant les épigrammes de Ǵarîr. — Ibn-Bassâm, ayant fait une satire contre un individu, celui-ci l'apostropha en ces termes :

Kafîf. — « Figure d'espion, créature sans ami, ô toi qui te présenteras,
« au jour de la résurrection, débiteur [d'une foule de méfaits] !
« O soleil de zénith, par un temps orageux et une chaleur estivale ! ô figure
« de marchand, le jour où il est sans clients ! »

Ibn-'Oyaïnah alla trouver Qabîṣah, le Mohallabite, et le pria de lui donner quelque chose ; mais, comme celui-ci ne lui donna rien,

il se retira furieux. Cependant, Qabîṣah lui envoya Dâwoud, fils de Zaïd, fils de Hâtim, qui s'évertua à le satisfaire et le combla de bienfaits ; c'est à ce propos qu'Ibn-ʿOyaïnah s'exclama :

Kâmil. — « Dâwoud est un homme digne d'éloges, mais toi, [ô « Qabîṣah] tu es un triste sire ! La chose est singulière vu que tous les deux vous provenez de la même souche !

« D'ailleurs, il arrive très souvent qu'une pièce de bois est fendue [en deux] ; « la moitié pour [servir à] une mosquée, et que ce qu'il en reste est employé « aux latrines d'un juif !

« Eh bien, toi, [ô Qabîṣah] tu représentes les latrines et Dâwoud, la mos-« quée. Ah ! quelle énorme différence entre l'endroit où l'on dépose les « déjections et celui où l'on se prosterne !

« Voilà ta rétribution, ô Qabîṣah ! c'est que les mains de Dâwoud se sont montrées généreuses, tandis que toi, tu es [demeuré comme] un coffre cadenassé ! »

Ibn-ʿOyaïnah est encore l'auteur de cette épigramme à l'adresse de Ḳâlid :

Ṭawîl. — « Ton père est pour nous un nuage, aux ondées bienfai-« santes, et toi, une nuée de sauterelles ; puisses-tu ne point être épargné et « ne jouir d'aucun repos !

« Ton père nous laisse des marques de sa générosité qui nous réjouissent « et, toi, ces marques, constamment tu les effaces ! »

Al-Mobarrad a fait sur Ibn-ʿOyaïnah cette remarque : « C'est le premier poète moderne, a-t-il dit, qui ait fait, dans le même vers, la critique d'un individu et l'éloge de son père. »

Lorsque Hammâd ʿAǵarrad fut chargé de l'éducation du fils d'al-Âmîn, Baśśâr, fils de Bord, composa contre lui ce distique :

Basîṭ. — « Dis à al-Âmîn (puisse le ciel te récompenser de cette bonne « œuvre !) : « Dieu ne met pas en contact l'agneau avec le loup ;

« L'agneau sait fort bien que le loup le mangera et le loup sait très bien, « de son côté, quel délicieux morceau est l'agneau ! »

Il composa encore contre lui ces vers :

Ḳafîf. — « O Abou-l-Faḍl, ne t'endors point : le loup a fait irruption « dans la bergerie ;

« Hammâd ʿAǵarrad est un vieillard corrompu qui possède,

« Entre ses cuisses, un dard, dans un étui de peau humaine;
« S'il trouve un moment où l'on ne soit point sur ses gardes, il opérera la « jonction du dard avec le mîm! » (1)

Ces vers s'étant ébruités, al-Âmîn donna l'ordre de renvoyer Ḥammâd.

Un individu dit à son frère, issu du même père et de la même mère que lui : « Je t'assure que je vais faire contre toi une épigramme que tu porteras avec toi jusque dans ton tombeau! » — Voyons, lui observa le frère, comment t'y prendrais-tu pour me satiriser, alors que nous avons le même père et la même mère! » — « Eh bien! je dirai :

Ṭawîl. — « L'homme ne s'attire le déshonneur que par son propre « fait; il ne lui vient ni du côté de la mère ni du côté du père. » (2)

Baššâr, fils de Bord, était un homme satirique à l'excès. Il fit, à ce que l'on dit, une épigramme contre le Kalife al-Mahdi et déchira également de ses traits satiriques le secrétaire de ce prince, Ya'qoub, fils de Dâwoud. En effet, il composa cette épigramme :

Basîṭ. — « O descendants d'Omaiyah, sortez de votre torpeur; il y a « déjà trop longtemps que vous dormez! Le véritable kalife, [à l'heure actuelle], c'est Ya'qoub, fils de Dâwoud :
« Peuple, votre Prince n'existe plus pour vous! cherchez le Kalife de Dieu au milieu des femmes et des plaisirs. » (3)

[Ce fut à la suite de ces vers] qu'Ya'qoub alla trouver al-Mahdi et lui fit part que Baššâr avait fait une satire contre lui. Al-Mahdi

(1) Ces vers sont d'une nature trop licencieuse pour que je me permette d'en donner une explication. Le lecteur arabisant n'en saisira que trop facilement la révoltante obscénité.

(2) Il existe ici, dans l'édition imprimée à Boulaq et dans celle lithographiée, une lacune que signale, à la fin du deuxième volume, l'éditeur de la première de ces éditions : il rétablit le texte de ce passage de l'ouvrage et c'est la leçon que j'ai suivie dans ma traduction.

(3) Le texte arabe est beaucoup plus énergique : j'ai cru devoir en adoucir la traduction. Consultez J. A., 1859, I, p. 2 8.

s'en montra vivement contrarié. Cependant, ce prince descendit à al-Baṣrah, pour s'occuper des affaires de cette ville, et y arrivant, au moment où le soleil était déjà haut sur l'horizon, il entendit un appel public à la prière. « Voyez ce que c'est », demanda-t-il. Et voilà que c'était Baššâr qui était ivre. — « O renégat que tu es! lui cria-t-il, j'aurais été bien étonné de voir que cette personne fût un autre que toi! » et il lui fit administrer soixante-dix coups de fouet qui faillirent le laisser mort; puis, il ordonna qu'on le jetât au fond d'une barque. Baššâr se mit alors à dire : « C'est à croire que l'œil d'aš-Šamaqmaq me voyait [dans cet état de détresse], quand il disait autrefois :

Ramal. — « Baššar, fils de Bord, est [comme] un bouc aveugle, au fond d'une barque. » (1)

Lorsqu'il fut mort, son cadavre fut jeté à l'eau et, porté par le courant, fut entraîné dans le Tigre. Des gens de sa famille arrivèrent et transportèrent son corps à al-Baṣrah. On procéda à ses funérailles, mais personne ne suivit son convoi. La plus grande partie de la population se félicitait de sa mort, à cause des mauvais procédés dont elle avait été victime de sa part.

Abou-Dolâmah et un individu, ayant ensemble une altercation, portèrent l'objet de leur litige par devant le Qaḍi 'Âfiyah. Dès qu'il aperçut le Qaḍi, Abou-Dolâmah l'apostropha en ces termes :

Motaqârib. — « De rusés compères m'ont cherché noise ; je me « suis disputé avec eux une année entière :

« Or, Dieu n'a mis en défaut aucun de mes arguments ; il ne m'a déçu dans « aucune de mes raisons [m. à m. il ne m'a pas fait manquer une seule rime] :

« S'il est un homme dont je craigne les arrêts injustes, ce n'est pas toi [dans tous les cas], ô 'Âfiyah (que je crains)! »

« Eh bien! lui dit 'Âfiyah, je porterai plainte contre toi au Prince des croyants et lui ferai part que tu m'as insulté. » — « Dans ce cas, par Dieu! il te destituera, » lui répondit Abou-Dolâmah. — « Et pourquoi donc? » — « Parce que tu ne sais

(1) Voyez le Livre des Chansons, édition en 20 volumes publiée à Boulaq, tome III, p. 71.

point distinguer une épigramme d'un éloge. » Ce propos étant parvenu à la connaissance d'al-Manṣour, rapporte le narrateur, ce prince en rit [beaucoup] et fit donner au poète une gratification.

Abou-Dolâmah se présenta [un jour] chez al-Mahdi auprès duquel se trouvaient Ismâ'il, fils d'Ali, Isâ, fils de Mousâ, al-Abbâs, fils de Moḥammad, et quelques membres de la famille des Banou-Hâśim. « J'en atteste Dieu ! lui dit al-Mahdi, si tu ne fais point une épigramme sur une des personnes qui se trouvent ici présentes dans cet appartement, je te ferai couper la langue ! » Abou-Dolâmah, ayant jeté les yeux sur les personnes qui composaient la société, demeura très embarrassé de sa situation. Il promena ses regards sur tout le monde, mais, chacun de lui faire signe de l'œil qu'il comptait sur ses bons offices [pour l'épargner]. Je me sentis alors encore plus embarrassé, rapporte Abou-Dolâmah, et, ne voyant rien de plus prudent que de me satiriser moi-même, je m'exclamai :

Wâfir. — « Voyons, ô Abou-Dolâmah, transmets-toi à toi-même ce « message : [dis-toi], tu ne fais point partie des hommes au noble cœur, ah ! « ma foi non !

« Dans ta personne, la difformité s'allie à la bassesse ; ainsi donc, chez « toi, c'est la bassesse escortée de la laideur.

« Abou-Dolâmah coiffe-t-il un turban, je m'écrie : c'est un singe ; se l'en- « lève-t-il, c'est un porc ! »

Là-dessus, tout le monde éclata de rire et pas un seul ne manqua de faire à Abou-Dolâmah un cadeau.

Ibn-al-Â'râbi a dit : « Certes le vers, à la satire la plus mordante, qu'aient composé les poètes modernes est celui-ci que Moḥammad, fils d'Wahb, fit contre Moḥammad, fils d'Hâśim :

Basîṭ. — « De même que tes mains ne se sont jamais montrées géné- « reuses dans la distribution des largesses, de même ton sabre, depuis que « tu l'as ceint, ne s'est point montré généreux dans l'effusion du sang. »

Un certain individu lança contre la lune cette épigramme : « La lune, dit-il, ruine la vie, contraint à louer des appartements, altère les couleurs, ronge le chanvre, égare le voyageur de nuit, assiste le voleur et couvre de confusion l'amoureux. »

On cite cette épigramme d'Ibn-Monqid contre Ibn-Ṭolaïb al-Miṣri dont la maison venait de brûler :

Kâmil. — « Voyez comme le sort, dans ses arrêts immuables, nous « pousse méchamment vers nos destinées !
« Ibn-Ṭolaïb n'a jamais allumé de feu dans sa maison et voilà que sa « maison est détruite par le feu ! »

Al-Waǵîh, fils de Ṣourah, al-Miṣri, courtier en livres, possédait au Caire une maison renommée pour sa splendeur. Cette maison étant venue à brûler, Ibn-al-Monaǵǵim composa, à cette occasion, ce distique :

Ṭawîl. — « A la vue de la maison d'Ibn-Ṣourah qui est en feu et « qu'un vaste incendie dévore, je m'écrie :
« Cet être n'est qu'un mécréant qui n'a que trop vécu ! L'enfer, fatigué de « l'attendre, est venu le trouver. »

Le lettré Kamâl-ad-dîn, 'Ali, fils de Moḥammad, fils d'al-Mobârak, plus connu sous le nom d'Ibn-al-À'mà, fit sur une maison qu'il habitait cette [spirituelle] critique : (1).

Kâmîl. — « Dans cette maison où j'habite, la moindre des particu-« larités, c'est que la vermine y pullule de tous côtés ;
« Le confortable en est exclu et s'en tient à distance : les désagréments, « au contraire, ont élu domicile dans tous les coins ;
« Une des calamités auxquelles on y est en butte, ce sont les moustiques ; « puissé-je en être débarrassé ! que de fois n'ont-ils empêché mes paupières « de goûter la douceur du sommeil !
« Toute la nuit, les puces y exercent leurs méfaits ; tandis que les mousti-« ques y chantent, les puces, aux sons de leurs accords, y dansent ;
« C'est une danse avec piqûres (*tanqît*), mais où le *q* de *tanqîṭ* (2) figu-« rerait en tête de ses congénères (taqnîṭ).
« Les mouches, semblables à un brouillard épais, y interceptent le disque « du soleil et leurs bourdonnements ne font que m'agacer :
« Qu'est-ce donc que les pointes des glaives acérés, en comparaison de leurs

---

(1) Voyez le Maǵâni-al-âdab du R. P. Cheikho, vol. v, page 189 et les notes correspondantes du commentaire.

(2) C'est-à-dire où le *q* de « tanqîṭ » constituerait, dans le mot, la première des radicales et, par suite, deviendrait « taqnîṭ », en d'autres termes, une danse qui vous exaspère.

« morsures ? Qu'est-ce donc que la furie des lions, en comparaison de leurs
« assauts ?

« La piqûre de leurs dards est telle que notre esprit se trouve impuissant
« à en donner une exacte description.

« Elle renferme des chauves-souris qui, contrairement à leur habitude,
« y volent et le jour et la nuit :

« Les rats y foisonnent en telle quantité que les chevaux de race ne
« suffiraient point à les porter :

« Les escarbots y pullulent à ce point qu'ils tapissent le parquet et
« qu'ils grimpent de tous côtés ;

« Si les gens de guerre respiraient la puanteur qu'ils répandent, leurs
« délétères émanations feraient tomber foudroyés leurs plus intrépides
« guerriers :

« Elle fourmille de cancrelats et d'une quantité de bêtes analogues, telles
« que la variété de leurs espèces échappe aux regards :

« De bêtes qui sucent continuellement notre sang : on dirait d'elles la
« femme qui applique les ventouses et qui s'évertue à les maintenir [sur le
« corps du patient] ;

« Les grosses fourmis *Salomoniennes* (1) y grouillent à ce point que les
« atômes du soleil sont en moindre quantité qu'elles ;

« Rien ne m'a jamais tant glacé d'effroi que ses grosses tarentules ; ah !
« cherchez auprès de Dieu un refuge contre leurs morsures !

« Elles font un tel bruit, dans leurs trous, que vous vous imagineriez que
« ce sont des tourterelles qui roucoulent sur les arbres ;

« Il y a des guêpes qu'on croirait être des scorpions : la chaleur du simoun
« est moins pénible que l'inflammation qu'engendrent leurs piqûres :

« Il y a des scorpions, gros comme des outres, qui font de notre chair leur
« pâture ; que Dieu nous garde de la piqûre de leurs aiguillons !

« Comment faire pour se préserver des serpents qu'on y voit, alors qu'il
« n'y a pas moyen de leur échapper ni de s'en garantir ?

« Ses plafonds sont tapissés d'araignées et le sol est jonché de leurs œuvres
« malfaisantes ;

« De tous côtés, on y entend des hurlements qu'on prendrait pour des coups
« de tonnerre : la poussière du sol y est aussi grossière que du gravier ;

« Le hibou a élu domicile dans ses dépendances et les vers y opèrent, dans
« le sol de son enceinte, leurs œuvres dévastatrices :

« Lorsque la nuit a étendu son voile, les Ginn (Génies) y arrivent faisant
« [entendre] un bruit semblable à une charge de vigoureux coursiers :

« L'Enfer est une parcelle de la chaleur brûlante qu'on y éprouve : c'est
« là que la Géhenne puise ses bouffées enflammées :

« J'ai vu dans son enceinte : j'ai remarqué sur ses murs, un écriteau por-
« tant cette inscription : « Ne vous approchez point de cette maison, redoutez-
« la : gardez-vous même de porter vos mains sur ses régions pestiférées :

(1) Les fourmis *Salomoniennes* sont les grosses fourmis rouges auxquelles il pousse des ailes.

« Ceux qui en franchissent la porte ne manquent jamais de s'écrier : « O
« Seigneur, préserve les gens des fléaux qui y règnent ! »
« Lorsque le corbeau, allègue-t-on, fait entendre sur les demeures ses
« lugubres cris, c'est que ses habitants vont se disperser et quitter les lieux.
« Eh bien ! dans notre maison, il y en a deux mille qui font entendre
« leurs sinistres croassements ; les auteurs de cette allégation en ont donc
« menti ! que devient, en effet, dans ce cas la véracité de leur assertion ?
« Mais patience ! peut-être Dieu finira-t-il par donner la quiétude à notre
« âme, puisqu'elle aura su parvenir à vaincre ses passions (1) ;
« C'est une maison hantée par les Ginn qui viennent s'y réfugier la nuit et
« qui y poussent, dans leurs différents jargons, des cris lamentables ;
« Que de nuits j'y ai passées dans la désolation, mes yeux, dans leur désir
« de voir apparaître l'aurore, répandant des torrents de larmes,
« Et m'écriant : O Seigneur des cieux élevés ; ô toi qui fournis la pâture
« aux animaux dans leurs déserts !
« Tu m'as donné pour demeure la Géhenne du monde d'ici-bas ; accorde-
« moi, en retour, dans l'autre monde, le séjour de l'Eternité, dans ses jardins,
« Et fais, ô toi qui réunis les âmes, après les avoir séparées, que je me
« retrouve là-haut avec ceux que j'affectionne ! »

Un certain poète fit cette épigramme contre un garçon de bains :

Basîṭ. — « Je me plains à Dieu de ce garçon de bains entre les mains
« duquel j'ai eu le malheur de tomber ! Ses doigts ont touché mon corps et
« il m'a mis en sang :
« Il n'est pas habile, en effet, à vous frotter la peau ; aussi le congédie-t-on
« sans lui donner aucune gratification. »

Voici encore, à l'encontre d'un garçon de bains, des vers dont Śams-ad-din al-Badawi est l'auteur :

Wâfir. — « C'est un garçon de bains qui a des ongles avec lesquels
« il s'évertue à surpasser le tranchant des glaives acérés ;
« Il dépouilla mon corps de ses vêtements, mais, pour le couvrir d'un
« sang noir [qui coulait] sur les pans flottants de mes habits de bain ;
« Il s'attachait bien à m'assouplir les membres tout gentiment, mais, au
« contraire, il me les atrophia et me brisa l'épine dorsale ;
« Je n'ai jamais vu qu'il fît quelque chose de bien et, pour comble de
« malheur,

---

(1) Le poète veut dire que celui qui aura habité cette maison, par cela même qu'il y aura subi avec résignation tous les désagréments dont elle est la source, jouira, dans l'autre vie, du repos de l'Eternité.

« Il m'aveugla les yeux avec l'odeur fétide de ses aisselles dont la puan-
« teur se répandait partout.
« O mon Dieu, fais que je n'aie point un être pareil pour me laver le
« corps, le jour de mon décès venu. »

Un autre fit contre un certain établissement de bains cette épigramme :

Wâfir. — « Ces bains, où nous allâmes dans un but, nous produisi-
« rent l'effet d'un Enfer où se trouveraient des suppliciés,
« Qui hurleraient tous ensemble et crieraient : « Sortez-nous d'ici et, si
« nous y retournons, c'est que nous aurons été des pervers. »

Le Śarîf Abou-Ya'là al-Hâśimi al-Baġdâdi, composa contre Nizâm-al-Molk ces vers où il le menace de ses traits satiriques :

Wâfir. — « Est-il décent, ô Nizâm-al-Molk, que je revienne de ton
« enceinte comme j'y suis venu,
« Et que je retourne de tes réservoirs où tout le monde puise à pleines
« cruches, sans avoir pu en approcher ?
« Ma misérable situation prouve ta conduite envers moi et révèle, quelque
« discret que je sois, ton manque de libéralité à mon égard ;
« Si on me demande ce que j'ai obtenu de toi, il me faudra me taire, alors
« que tout le monde [excepté moi] a été l'objet de tes bienfaits. »

Au nombre des poètes, qui ont décoché des traits satiriques, on compte al-Ḳowârazmi. C'est ainsi qu'il a dit, à l'adresse d'Abou-Ǵa'far :

Motaqârib. — « O Abou-Ǵa'far, tu n'es pas équitable. Un
« homme comme toi, quand il a donné sa parole, doit la tenir !
« Si tu tiens ce que tu m'as promis [rien de mieux] : sinon, je composerai
« contre toi une épigramme et j'y ferai entrer [le mot] fî (c'est-à-dire exécute-
« toi, sois fidèle à ton engagement : en d'autres termes, je te forcerai à tenir
« ta promesse).
« Le monde saura alors ce que l'on doit entendre par le mot fî ; étouffe
« donc l'affaire et ne laisse rien transpirer (1). »

---

(1) Le mot *fi*, affecté d'un kasrah, est l'impératif 2e personne du masculin singulier du verbe doublement imparfait (défectueux et assimilé) « wafa », être fidèle à sa parole, tenir ses engagements, et, par licence poétique, cet impératif composé d'une seule lettre (fa), affectée d'un kasrah, est pour la rime suivi d'un ïa (*fî*).

As-Sarrâǵ al-Warrâq, ayant fait l'éloge d'un individu et n'ayant reçu de lui aucune récompense, lui écrivit qu'il allait le déchirer de ses satires et le menaça de faire contre lui cette épigramme :

Wâfir. — « Retourne-moi mes éloges et reçois autre chose, car tu « m'as lassé, ô toi que rien n'émeut ;
« Ne te fâche point si, un jour, je viens à composer [à ton adresse] des « vers d'une nature tout opposée et si l'on me dit que j'ai frappé juste. »

Il fit encore contre le même individu ce distique :

Wâfir. — « Rends-moi mes louanges dans lesquelles j'ai fait de toi « des éloges mensongers et dont je n'ai recueilli que des déboires ;
« Maintenant, je vais m'exprimer sur ton compte en toute franchise ; puisse « la vérité de mes paroles ne point t'être désagréable ! »

Un individu fit cette épigramme, à l'adresse de pèlerins qui, au retour de leur pèlerinage, ne lui avaient rien donné en présent :

Ṭawîl. — « Ils sont partis pour accomplir le pèlerinage de la Mekke, « avec des figures si radieuses que peu s'en fallait que les routes en fussent « éclairées ;
« Ils sont revenus et c'est à croire que leurs visages portaient une couche « de goudron [tant ils étaient sombres] : qu'ils ne soient point les bienvenus « ces arrivants ! qu'aucune parole de bénédictions ne les accueille !
« Ils sont arrivés et ils n'ont pas même eu la générosité de faire cadeau « d'un morceau de bois d'àràk [d'un cure-dent] : ils n'ont pas même mis dans « la main d'un de nos enfants la moindre friandise ! »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Ai-je envie de lancer contre un tel des traits satiriques, « ses détestables qualités m'en empêchent, y mettent obstacle ;
« Elles défient toute espèce d'épigramme ; c'est au point que les plus « sanglantes satires dont on puisse lacérer un homme constitueraient pour « lui un éloge. »

Un certain individu fit contre une femme cette épigramme :

Ṭawîl. — « Elle a le corps d'une puce, la jambe d'un moustique, la « figure comme celle d'un singe ; que dis-je, elle est plus laide encore !

« La regardez-vous, elle roule des yeux hébétés ; partagez-vous sa couche,
« elle vous reluque d'un air renfrogné et maussade ;
« On dirait de son aspect [l'image de] l'Enfer ; rit-elle à la face des gens,
« elle vous brûle la figure ;
« Satan lui-même, en voyant les traits de son visage, cherche, que ce soit
« le matin ou le soir, un refuge pour échapper à cet [affreux] spectacle. »

Un certain individu a dit, à l'adresse d'une personne possédant un nez démesuré :

Kafîf. — « Tu as une figure sur laquelle se profile un pan de nez qui
« fait qu'on la prendrait pour un mur qu'une poutre étançonne :
« On dirait d'elle un tombeau, mais un tombeau dont on aurait érigé la pierre
« tumulaire dans une autre direction que celle de la Qiblah (la Mekke) (1). »

Il a encore dit, en parlant de la même personne :

Wâfir. — « Nous remarquons chez az-Zaki un pan de nez qui riva-
« lise en hauteur avec les montagnes ;
« Il se mit en face de la lune pour la voir et il l'eût certainement vue,
« n'eût été la longueur démesurée de son nez. »

Un autre poète a dit sur un individu impuissant à la cohabitation et puant de la bouche :

Basîṭ. — « Un tel, me disent-ils, pue de la bouche ; je leur réponds :
« O mes amis, mon esprit demeure confondu devant sa hideuse infirmité :
« Ne vous étonnez point, ô mes braves, de la puanteur de son haleine ;
« la raison en est que *suum virile membrum in os suum quod continet*
« *projicit.* »

Ṣafi-d-din al-Ḥillî est l'auteur de ces vers :

Ṭawîl. — « Mon cheval, ayant aperçu l'étable d'ʿIsà, me dit : faisons
« tous les deux halte ici, pour pleurer au souvenir d'une amie et d'une
« habitation.

---

(1) Le poète, dans ce distique, fait allusion à la forme qu'affectent les tombeaux musulmans. Je lis, comme dans l'édition lithographiée *bibaǧlah*, au lieu de *bibaqlah* que porte l'édition imprimée et *naṣbahou* au lieu de *niṣfahou*, leçon qui, d'ailleurs, est fournie plus loin dans un passage où ce distique est reproduit.

« Où je n'ai jamais goûté la saveur de l'orge et où il me semblait que « j'étais au bout des bandes de sable situées entre ad-Dakoul et Ḥawmal,

« Les membres grelottants, sous un froid rigoureux d'hiver, et sur lesquels « les brises alternées des vents du Sud et des vents du Nord traçaient des « ecchymoses. » (1).

Il est également l'auteur de ce distique :

Wâfir. — « Je te souhaite bonne chance ! j'ai un fils et un esclave « qui se valent, [l'un] comme sentiment et [l'autre], comme services ;

« Celui-ci est empressé (sâbiq), mais sans *s* [c'est-à-dire âbiq, toujours « prêt à s'enfuir]; celui-là est intelligent ('âqil), mais sans *l* [c'est-à-dire « 'âq, mauvais fils]. »

Le même poète est encore l'auteur de cette épigramme sur un médecin qui s'appelait Isḥâq :

Ṭawîl. — « On dirait que les lancettes d'Isḥâq, le médecin, sont un « sûr garant de la destruction du genre humain ;

« Elles sont habituées à ne mettre leurs pointes en dehors de leur étui et à « n'y rentrer qu'autant qu'elles se sont arrogé le droit de tuer quelqu'un. »

Le même poète est également l'auteur de cette épigramme sur un sot, à la langue longue :

Kâmil. — « S'il possédait en son cœur l'audace qu'il étale sur sa « figure, il capturerait les lions et pourfendrait les guerriers les plus valeu-« reux ;

« Si son bras avait la longueur de sa langue, (2) il épuiserait les trésors ; « il mettrait à sec les caisses (il serait des plus généreux). »

Un arabe a dit, déchirant d'abord de ses satires un individu, puis, faisant son éloge :

Kâmil. — « C'est dans un moment d'étrange lubie que j'ai fait ton

---

(1) Voyez Caussin de Perceval, Essai sur l'Histoire des Arabes, tome II, p. 326. moallaca d'Imroulcays, et Aug-Arnold, septem moallakat carmina antiquissima Arabum, page 2 du texte arabe.

(2) On dit, en arabe, d'un homme généreux qu'il a le bras long, ce qui explique le second vers de ce distique.

« éloge, alors que je savais que vaines étaient les louanges que je t'adressais :
« Seulement, j'ai remarqué que le musc en décomposition, si on l'approche
« des latrines, répand encore une bonne odeur. »

« Que penses-tu d'un tel et d'un tel ? » demandait-on à quelqu'un. — « Je ne puis pas mieux les comparer qu'au vin et aux jeux de hasard ; (Q. II, 216) « dans l'un comme dans l'autre, le mauvais l'emporte sur le bon. » — « Comment trouves-tu un tel ? » demandait-on à un autre. — « Il a, répondit ce dernier, la langue longue pour médire, le bras court pour faire du bien ; il est prompt au mal, inaccessible aux généreux sentiments. » — Un Arabe, entendant prononcer ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. IX, 98) « Les Arabes du désert sont les plus endurcis dans leur infidélité et dans leur hypocrisie », en fut profondément mortifié ; mais, entendant proférer ces autres paroles du Dieu Très-Haut : (Q IX, 100) « Il en est, parmi les Arabes du désert, qui croient en Dieu et au jour dernier », il s'écria : « Dieu est le plus grand ! Il nous a d'abord satirisés, puis, il a fait notre éloge. »

C'est ainsi qu'un poète a dit :

Ṭawîl. — « J'ai mordu d'abord de mes satires Zohaïr, puis, j'ai fait
« son éloge ; les gens de haute condition sont toujours satirisés et loués
« tour à tour. »

Deux individus s'invectivaient et l'un d'eux dit à l'autre : « Si on te coupait la verge et qu'on la pendît, il n'y aurait pas dans al-Koufah une seule p... qui ne la reconnût. »

Abou-Zaïd al-ʿAbdi a dit :

Kâmil. — « Je t'ai blessé mortellement par mes sanglantes satires,
« mais tu n'es pas mort ; ah ! les chiens ont la vie dure ! »

Al-Motawakkil ayant dit [un jour] à Abou-l-ʿAïnâ : « Il n'y a, ici dans cette réunion, personne, en dehors de moi, qui ne t'ait lacéré de ses satires et stigmatisé », celui-ci s'écria :

Ṭawîl. — « Si les nobles cœurs de ma société m'accordent leurs
« sympathies, [peu m'importe] que les tristes sires qui s'y trouvent ne ces-
« sent d'être furieux contre moi ! »

CHAPITRE XLIV.

De la vérité et du mensonge.

(DEUX SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE LA VÉRITÉ.

Le Dieu Très-Haut annonçant, aux gens qui disent la vérité, la bonne nouvelle, a dit : (Q. v. 119) « Ce jour-là sera un jour où les personnes qui auront dit la vérité tireront profit de leur sincérité. » — Le Dieu Très-Haut a encore dit : (Q. XXXIII, 35) « Les hommes et les femmes qui disent la vérité » ; puis, il en a fait l'éloge et leur a déclaré qu'Il leur accorderait « le pardon et une haute récompense. »

'Omar (que Dieu l'agrée !) a dit : « Attache-toi à dire la vérité, dût-elle te coûter la vie ! » Qu'il est beau ce distique composé à ce propos :

Sarî'a. — « Attache-toi à dire la vérité, ta franchise dût-elle te faire « brûler d'un feu dévorant,
« Et recherche les grâces du Souverain-Maître, car le plus inepte des « hommes est celui qui met en colère le maître et complaît au serviteur ! »

Ismâ'îl, fils d'Obaïd-Allah, a raconté ce qui suit : « Mon père, étant à son lit de mort, rassembla ses fils et leur dit : « Je vous recommande, ô mes fils, la crainte de Dieu ; je vous recommande également le Qorân : prenez donc mutuellement l'engagement de vous conformer à ses prescriptions ; attachez-vous à dire tou-

jours la vérité. l'un de vous eût-il même tué quelqu'un et raison dût-elle lui en être demandée : je déclare, par Dieu ! que je n'ai jamais proféré un mensonge, depuis que j'ai lu le Qorân. »

On rapporte qu''Âïšah (que Dieu l'agrée!) a dit : « Je demandai à l'Apôtre de Dieu à quoi l'on reconnaissait un vrai croyant ? » — « A son air digne, me répondit-il, à la douceur de son langage et à la sincérité de ses paroles. » Chaque chose, dit-on, a un ornement ; l'ornement du langage, c'est la sincérité.

Maḥmoud al-Warrâq a dit :

Sarîa. — « La vérité, c'est le salut pour ceux qui s'y attachent ; c'est « une œuvre méritoire qui rapproche de Dieu. »

« La vérité, dit-on, est le pilier de la religion, la pierre angulaire de la bonne éducation et la base des nobles sentiments ; mais, ces trois supports ne sont d'une solidité parfaite qu'autant qu'ils reposent sur la vérité. » Aristote a dit : « Le plus beau discours est celui où l'orateur s'exprime avec franchise et dont l'auditeur recueille profit. » Al-Mohallab, fils d'Abou-Ṣofrah, a dit : « Le sabre tranchant, dans la main du brave, ne lui est pas plus cher que l'est à moi la vérité. » — On dit communément d'un homme franc : « Un tel a rivé sa langue à la vérité. » — « La vérité, dit-on, est une vertu dans la bouche de tout le monde, excepté dans celle du délateur. » — On dit : « Si l'homme se montrait sincère, mais vraiment sincère, dans ses rapports entre lui et le Dieu Très-Haut, il aurait connaissance des mystères cachés et serait le confident de Dieu dans les cieux et sur la terre. » — Il y a un adage qui dit : « Celui qui s'attache à la vérité et y accoutume sa langue est favorisé du ciel. » — « La franchise, dit-on, est ce qui sied le mieux aux personnes bien nées. »

'Otbah, fils d'Abou-Sofiân, a dit : « Lorsque ton esprit est en présence de deux partis à prendre et que tu es indécis pour savoir lequel des deux est le meilleur, cherche celui qui s'accorde le mieux avec tes passions et rejette-le ; le parti le plus sage, en effet, est celui qui est le plus en opposition avec nos passions. » — Aristote a dit : « Mourir en disant la vérité vaut mieux que de vivre en mentant. » — Sur l'anneau de Ḏou-Yazan se trouvaient gravés ces mots : « C'est une gloire que d'être l'esclave de la vérité ! » — Ibn-Maiyâdah ayant fait l'éloge de Gatar, fils de

Solaïmân, ce prince lui fit donner cent chamelles. Le panégyriste lui baisa les mains et s'écria : « Par Dieu ! en dehors de toi, je n'ai baisé qu'à un seul la main d'un Qoraïchite. » — « Est-ce à al-Mansour ? » — « Non, par Dieu ! » — « A qui donc alors ? » — « A al-Walîd, fils d'Yazîd. » Là-dessus, rapporte le narrateur, Ǵa'far, furieux, s'écria : « Par Dieu ! ce n'est point pour l'amour du Dieu Très-Haut que tu la lui as baisée ! » — « Ah ! non, par Dieu ! ce n'est point non plus pour l'amour du Dieu Très-Haut que j'ai baisé la tienne, mais je l'ai baisée pour mes propres intérêts ! » — « J'en atteste Dieu ! s'écria là-dessus Ǵa'far, ta franchise envers moi ne te nuira point ! Qu'on lui donne cent autres chamelles ! »

'Âmir-al-'Adwâni a dit, dans ses dernières recommandations : « J'ai reconnu que la franchise dans le langage était une portion du monde invisible ; soyez donc francs ! » Il entendait dire par là que celui qui est l'esclave de la vérité et y accoutume sa langue est assisté du ciel et que l'on peut presque dire que s'il avance une chose par simple conjecture, cette chose tourne ainsi qu'il l'a conjecturée.

Bilâl demandant en mariage, pour son frère, une femme Qoraïchite, tint aux parents de cette dernière ce langage : « Nous autres, vous nous connaissez : nous étions tous les deux esclaves et le Dieu Très-Haut nous a affranchis ; nous étions l'un et l'autre des égarés et le Dieu Très-Haut nous a remis dans le bon chemin ; nous étions tous les deux pauvres et le Dieu Très-Haut nous a enrichis. Moi, je vous demande pour mon frère la main d'une telle ; si vous la lui donnez en mariage, que le Dieu Très-Haut en soit loué ! si, au contraire, vous nous repoussez, eh bien ! Dieu est le plus grand ! » Les parents se regardèrent les uns les autres et se dirent entre eux : « Bilâl est un de ceux dont vous connaissez les antécédents, la part qu'il a prise aux combats, ainsi que la considération dont il jouissait auprès du Prophète de Dieu ; en conséquence, accordons à son frère la main de notre parente ! En effet, c'est ce qu'ils firent. Lorsque les parents se furent retirés, le frère dit à Bilâl : « Que Dieu te pardonne ! Que ne t'es-tu borné à parler seulement de nos antécédents et de notre conduite méritoire à l'égard de l'Apôtre de Dieu et que n'as-tu laissé le reste de côté ! » — « Trève aux récriminations, ô mon frère ! lui observa

Bilâl; j'ai parlé en toute franchise et c'est ma franchise qui t'a fait marier. »

Al-Ḥaǵǵâǵ faisant un sermon et s'y attardant longuement, un individu se leva et cria : « La prière! car l'heure ne t'attend pas et le Seigneur ne t'excuserait point! » Al-Ḥaǵǵâǵ ayant fait incarcérer cet individu, les gens de sa tribu vinrent trouver l'Emir, alléguèrent que leur contribule était fou et intercédèrent auprès de lui pour qu'il le remît en liberté. — « S'il reconnaît lui-même qu'il est fou, dit al-Ḥaǵǵâǵ, je le relâcherai. » — On fit part de la chose à l'individu, mais il se récria et dit : « A Dieu ne plaise que je prétende qu'il m'a affligé de cette calamité, quand, au contraire, je suis parfaitement sain d'esprit! » On rapporta ces paroles à al-Ḥaǵǵâǵ qui lui pardonna, en raison de la sincérité de son langage.

SECTION II.

DU MENSONGE ET DE CE QUI S'Y RAPPORTE.

Le Dieu Très-Haut a dit contre les menteurs : (Q. II, 9) « Un châtiment rigoureux leur est réservé pour les mensonges qu'ils ont proférés. » Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XXXIX, 61) « Au jour de la résurrection, tu verras que ceux qui ont proféré des mensonges contre Dieu auront le visage noir. »

L'Apôtre de Dieu a dit : « Gardez-vous de mentir, car le mensonge mène à l'impiété et l'impiété mène en Enfer ; attachez-vous, au contraire, à dire la vérité, car la vérité mène à la piété et la piété mène en Paradis. » — On rapporte, sur l'autorité d''Abd-Allah, fils d' Omar, que l'Apôtre de Dieu a dit : « Lorsque l'homme profère un mensonge, ses deux anges gardiens s'éloignent de lui, à la distance d'un mille, par suite de la puanteur qui se dégage de sa personne. » — Il y a une maxime qui dit : « L'homme qui répète un mensonge est au nombre des menteurs. » — On dit communément : « La cause première des péchés, c'est le mensonge, et le pilier du mensonge, c'est la calomnie. » — Il y a un adage qui dit : « Il y a deux choses auxquelles le mensonge est inhérent :

l'abondance des promesses et la vivacité des excuses. » — Al-Ḥasan a dit, à propos de ces paroles du Dieu Très-Haut : (Q. XXI, 18) « Malheur à vous, à cause de ce que vous décrivez [faussement contre Dieu !] » que ces paroles s'appliquent, jusqu'au jour de la résurrection, à tous ceux qui font des descriptions mensongères. » — Al-Âṣma'ï a dit : « Je demandai à un menteur s'il avait jamais dit la vérité et il répondit : « Si je ne craignais point de dire la vérité, en cette circonstance, je dirais que non », réponse qui laissa al-Âṣma'ï ahuri.

Maḥmoud, fils d'Abou-Ǧonoud, a dit :

Kâmil. — « J'ai une ressource contre celui qui colporte des propos « calomnieux, mais, je n'en ai point contre le menteur ;
« Contre celui qui forge ce qu'il dit, bien faible est mon action. »

On dit, sous forme d'adage : « Un tel est plus menteur que le miroitement du mirage, qu'un nuage d'été. » — Il y avait en Perse un Moḥatasib (fonctionnaire de police chargé de la vérification des poids et des mesures), connu sous le nom de *sac à mensonges*. « Si on m'empêchait de mentir, avait-il l'habitude de dire, mon fiel éclaterait et, j'en atteste Dieu ! malgré l'ignominie dont je me couvre en mentant, j'éprouve une satisfaction que je n'éprouverais point en disant la vérité, sans compter l'avantage que j'en retirerais. » — Un philosophe a dit : « L'homme qui se sait menteur n'ajoute point foi à ce que dit l'homme franc. » Un certain poète a dit :

Kâmil. — « C'est une punition suffisante pour le menteur qu'une « partie même de ce qu'on met sur son compte ;
« Apprend-on, en effet, un mensonge dont un autre est l'auteur, c'est lui « qu'on en accuse. »

Un changeur traitant chez lui des invités se mit à leur raconter des histoires et une personne de la société fit cette observation : « Nous sommes, dit-il, dans la situation dont parle le Dieu Très-Haut [dans ce verset de son Saint Livre] : (Q. V, 46) « Ils prêtent avidement l'oreille aux mensonges ; ils dévorent avec avidité ce qui est illicite. » — On rapporte qu''Abd-Allah, fils d'as-Soddi, a dit : Je demandai [un jour] à Ibn-al-Mobârak de nous raconter une

histoire. » — « Renoncez-y, répondit-il, car je ne vous en raconterai point. » — « [Dans ton refus] tu ne t'es lié par aucun serment », lui observa-t-on. — « Si je m'étais lié par un serment, répliqua-t-il, j'en aurais dégagé ma conscience, en vous racontant une histoire, mais, je n'ai pas voulu être un menteur. » Or, cette réponse nous plut davantage que l'histoire [qu'il aurait pu nous raconter]. » Al-Moǵâhid a dit : « Il est tenu compte par écrit de tout ce que fait un enfant d'Âdam, même des gémissements qu'il pousse quand il est malade ; quand une mère dit à son petit qui pleure : tais-toi et je t'achèterai telle chose, puis, ne le fait point, cela est inscrit, à son débit, comme un mensonge. » Al-Fodaïl a dit : « Il n'y a pas un organe qui soit plus cher au Dieu Très-Haut que la langue, quand elle est sincère, ni un organe qui soit plus odieux au Dieu Très-Haut que la langue lorsqu'elle est menteuse. » D'après des témoignages remontant jusqu'à la source, on cite, sur l'autorité d'Ibn-Mas'aoud, la tradition suivante : « La langue qui ment est le plus grand des fléaux ! »

Un poète a dit :

Basîṭ. — « L'homme ne ment que par indignité de caractère, ou bien « parce qu'il a commis une mauvaise action, ou encore par manque d'éducation ;

« Certes un quartier de charogne de chien sent meilleur que le mensonge « d'un homme, qu'il le profère sérieusement ou en plaisantant. »

Lorsque Mo'âwiyah eut institué son fils Yazid, comme son légitime successeur au trône, il le fit asseoir sous un dais [en damas] rouge et le peuple se mit à présenter ses hommages, d'abord à Mo'âwiyah et, ensuite, à Yazid. Un individu, après en avoir agi de même, revint vers Mo'âwiyah et lui dit : « O Prince des croyants, sache que si tu n'avais point confié, à ta mort, le soin des affaires des Musulmans, à ton fils que voici, ces affaires, tu les aurais ruinées. » Comme al-Âḥnaf demeurait silencieux, Mo'âwiyah lui dit : « Et toi, ô Abou-Baḥr, comment se fait-il que tu ne dises rien ? » — « Si je mentais, répondit-il, j'aurais peur du Dieu Très-Haut et, en disant la vérité, j'ai peur de toi. » — « Que Dieu te récompense de ce que tu viens de dire ! » lui observa Mo'âwiyah, et ce prince lui fit donner plusieurs milliers de dirhems. Lorsque al-Âḥnaf sortit, cet individu l'accosta à la porte et lui dit : « Je sais

pertinemment que notre futur souverain est une des créatures du Dieu Très-Haut les plus perverses, mais, ces gens-là [les Omaiyades] ont mis en sûreté leurs richesses, sous la garantie des portes et des serrures ; nous ne pouvons donc nous bercer de l'espoir de les en faire sortir qu'à l'aide de paroles semblables à celles que tu viens d'entendre [c'est-à-dire, en les flattant]. » — « O mon brave, lui dit al-Âḥnaf, cesse de parler de la sorte, car l'homme, à deux faces, ne mérite de trouver aucune considération devant Dieu. »

On dit que le mensonge est louable, quand il a pour but de réconcilier deux personnes qui étaient brouillées ou de raccommoder le mari et la femme, et que la vérité est une action blâmable, lorsqu'elle porte préjudice aux gens ; dans la guerre, ce n'est point un péché que de mentir et il en est de même du mensonge qui sert à rapatrier le mari et l'épouse. — Al-Mohallab, dans la guerre contre les Ḳariġites, avait l'habitude de mentir à ses compagnons d'armes, dans le but de relever leur courage ; aussi, ces derniers le voyaient-ils venir vers eux, ils s'écriaient : « Le voilà qui vient encore nous apporter un mensonge ! » — Yaḥiâ, fils de Ḳâlid, a dit : « J'ai vu des ivrognes se corriger, des voleurs venir à résipiscence, des débauchés s'amender, mais, je n'ai jamais vu un menteur finir par dire la vérité. » — Âmr, fils de Maʿdi-Karib, était connu pour ses mensonges. Comme on demandait à Ḳalaf-al-Âḥmar, qui était un partisan fanatique du Yamân, si Ibn-Maʿdi-Karib avait l'habitude de mentir, il répondit : « Il mentait de langue, mais, il était franc dans ses actes. » — On dit que Bilâl ne mentit jamais plus, dès qu'il eut embrassé l'Islâmisme. Que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction ! Louanges au Dieu Unique !

CHAPITRE XLV.

)e la piété filiale ; de la réprobation des fils dénaturés ; des enfants ; des égards auxquels ils ont droit et des devoirs qui leur incombent ; de l'assistance à donner aux père et mère et aux parents malheureux ; des généalogies.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

E LA PIÉTÉ FILIALE ; DE LA RÉPROBATION DES FILS DÉNATURÉS.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. IV. 40) « Adorez Dieu et ne lui ssociez aucune créature ; soyez bons pour vos père et mère. » – Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. XXXI. 13) « Sois reconaissant envers moi et envers tes père et mère ; c'est à Moi que ɔut aboutit [pour être jugé]. » — Le Dieu Très-Haut a encore it : (Q. XVII. 24) « Dieu a ordonné que vous n'adoriez personne utre que Lui et que vous soyez bons envers vos père et mère. » – Le Dieu Très-Haut a dit aussi : (Q. XVII. 24 et 25) « Garde-toi onc de leur dire : Fi de vous ! et de leur faire des reproches ; ıais, parle-leur avec respect ; sois, avec une tendre affection, umble envers eux (à la lettre : déploie envers eux l'aile de humilité avec une tendre affection) et adresse cette prière à ieu : Seigneur, aie pitié d'eux, de même [qu'ils ont eu pitié de ıoi] en m'élevant [quand j'étais] petit. »

On rapporte qu'ʿAli (que Dieu l'agrée !) a dit : « Si Dieu eût su ue les mauvais fils pussent employer envers leur père et mère

une expression plus blessante que le mot fi! Il en eût parlé et l'eût certainement défendue : qu'un fils dénaturé fasse ce qu'il voudra, il n'entrera jamais en Paradis ; qu'un fils bon envers ses père et mère fasse ce qu'il voudra, jamais il n'ira en Enfer. » — Il y a un adage qui dit : « Dieu est content, quand on contente ses père et mère ; il est en courroux, quand on les fait se fâcher. » — Abou-Sahl raconte, sur l'autorité d'Abou-Ṣâliḥ, qui le tenait d'Abou-Nağîḥ, qui l'avait reçu de Rabî'ah, qui le donnait sur la foi d''Abd-ar-Raḥmân, qui l'avait appris de la bouche d''Aṭâ, fils d'Abou-Moslim, que l'Apôtre de Dieu a dit : « Le fils qui, après la mort de son père, accomplit, à son intention, le pèlerinage [de la Mekke], Dieu porte au crédit de son père [le mérite d'] un pèlerinage et décrète pour l'enfant qu'il sera affranchi [des peines] de l'Enfer. » — L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Gardez-vous de manquer de respect à vos père et mère, car l'odeur du Paradis se sent à une distance de cinq cents années de marche, et le mauvais fils ne la percevra jamais. » — Un homme pieux baisait, chaque jour, les pieds de sa mère. Un jour qu'il avait tardé à rejoindre ses camarades, ceux-ci lui en demandèrent la raison et il répondit : « Je m'ébaudissais dans les vergers du Paradis, car j'ai entendu dire que le Paradis était aux pieds des mères. » — Il est à notre connaissance que le Dieu Très-Haut échangea avec Moïse (que la paix repose sur lui!) trois mille cinq cents paroles et que les dernières paroles que Moïse adressa à Dieu furent celles-ci : « O mon Seigneur, fais-moi encore une recommandation. » — « Je te recommande, lui dit Dieu, d'être bon pour ta mère », et Il lui répéta ces paroles sept fois. — « Cela suffit! » dit Moïse. Puis, Dieu ajouta : « O Moïse, oui donc! quand la mère est contente, je le suis aussi ; quand elle est fâchée, je le suis également. »

Omar, fils d''Abd-al-'Azîz, (que Dieu l'agrée!) dit [un jour] à Ibn-Mahrân : « Garde-toi de venir aux portes des sultans, bien que je leur aie prescrit de faire le bien et défendu de faire le mal ; garde-toi de demeurer en tête à tête avec une femme, bien que je lui aie fait apprendre un chapitre du Qorân ; évite de faire société avec un mauvais fils, car il ne se conduirait pas bien envers toi, attendu qu'il n'est point respectueux envers ses père et mère. » — Un philosophe a dit : « L'individu qui est pour ses père et mère un mauvais fils, son enfant sera aussi mauvais fils pour

lui. » — Al-Mâmoun a dit : « Je n'ai pas connu de fils meilleur pour son père que l'était al-Faḍl, fils de Yaḥiâ. Il poussait sa tendresse envers lui à ce point (qu'il arriva ceci) : son père ne faisait ses ablutions qu'avec de l'eau chaude ; or, le geôlier, par une nuit froide, les ayant empêchés d'allumer du feu, le fils, lorsque son père se fut étendu sur sa couche, alla prendre un flacon en cuivre, le remplit d'eau et le tint près de la lampe ; il continua de veiller, tenant ainsi le bocal à la main, jusqu'au lendemain matin au jour où son père Yaḥiâ se réveilla.

On rapporte qu'un individu demanda à son fils de l'eau à boire. Lorsque celui-ci arriva, apportant à son père de quoi boire, ce dernier se trouva endormi. Le fils ne cessa de demeurer debout, avec son eau à la main, jusqu'au lendemain matin au jour où son père se réveilla. — Un individu dit à 'Omar, fils d'al-Ḳaṭṭâb : « J'ai une mère qui est parvenue à un âge si avancé qu'elle ne peut plus satisfaire ses besoins naturels qu'en se mettant à califourchon sur mon dos : est-ce que je ne me suis point ainsi acquitté de mes devoirs envers elle ? » — « Non, lui répondit 'Omar, car, pour ce qui la concerne, elle a fait cela pour toi, tout en souhaitant que tu vécusses, tandis que toi, tu le fais, tout en souhaitant de t'en séparer. » Ibn-al-Monkadir a dit : [Pour disposer mon père au sommeil], je passais la nuit à lui gratter la plante des pieds et une autre personne la passait à prier. Eh bien ! il ne m'eut pas fait plaisir d'échanger sa nuit contre la mienne ! » (1) — On dit que Moḥammad, fils de Sirin, parlait à sa mère avec la même déférence que celle avec laquelle on s'adresse à un chef dont on craint de ne point obtenir justice. — Comme on disait à 'Ali, fils d'al-Ḥosaïn (que Dieu l'agrée !) : « Tu es, en vérité, un fils des plus respectueux : tu ne manges même point dans le même plat que ta mère », il répondit : « Je crains que ma main ne devance la sienne et que, se portant sur une bouchée sur laquelle ses yeux auraient jeté leur dévolu, je me trouve ainsi manquer de respect envers elle. »

(1) La prévenance pour les parents est, en effet, d'obligation stricte, tandis que la prière, la nuit, est un acte surérogatoire.

SECTION II.

DES ENFANTS ET DES ÉGARDS AUXQUELS ILS ONT DROIT ; DES FILS QUI FONT HONNEUR A LEUR FAMILLE ; DES ENFANTS INTELLIGENTS, BORNÉS, PERVERS.

L'Apôtre de Dieu a dit: Le fils est une fleur parfumée du Paradis.» — Al-Faḍl a dit : « L'odeur du fils est une émanation du Paradis.» « On dit communément : « Ton fils est pour toi une plante odoriférante durant sept [ans] ; le gardien de ta maison durant sept [autres] ; puis, c'est un ennemi ou un bon ami. » — On rapporte qu'Abou-Saïd al-Ḳodri (que Dieu l'agrée !) a dit : « Je dis [un jour] à mon maître, l'Apôtre de Dieu : ô Apôtre de Dieu, est-ce que les habitants du Paradis procréeront des fils ? » — « Par Celui qui tient entre ses mains ma vie ! me répondit-il, pour l'homme qui désirera avoir un fils, la conception de ce fils, sa mise au monde et l'entier développement de la beauté auquel il doit arriver, s'opèreront dans un même instant. » — On dit que c'est un devoir pour le père envers son fils que de lui rendre la vie douce et facile, afin de l'empêcher de mal tourner. — ʿOmar (que Dieu l'agrée !) a dit : «Je me fais violence, malgré ma répugnance, pour accomplir l'acte du mariage, dans l'espoir que Dieu fera sortir de mes reins une créature qui célèbrera ses louanges et chantera sa gloire.» Il a dit encore (que Dieu lui accorde des marques de sa satisfaction !): « Multipliez votre progéniture ; car vous ne savez point lequel de vos enfants pourvoiera [un jour] à vos besoins. » — Šabib, fils de Šaïbah, a dit : « Tous les plaisirs passent, à l'exception de trois, à savoir : la douce senteur des petits enfants, la société des bons amis et les relations intimes avec les femmes.» — ʿAmr, fils d'al-ʿÀṣ, s'étant présenté chez Moʿâwiyah, au moment où ce Prince avait auprès de lui sa fille ʿÀïṣah, lui dit : « O Prince des croyants, quelle est cette personne ? » — « C'est, lui répondit Moʿâwiyah, la pomme de mon cœur! » — « Eh bien ! reprit ʿAmr, repousse-la loin de toi, car, ce sont ces créatures-là qui mettent au monde des ennemis, qui favorisent les étrangers et fomentent les haines. » — « Ne parle pas de la sorte, ô ʿAmr, lui observa Moʿâwiyah, car, j'en atteste Dieu ! il n'y a qu'elles qui soignent les malades,

qui pleurent les morts et qui concourent à assister les frères ! » — « O Prince des croyants, s'écria là dessus 'Amr, tu viens de me les rendre chères ! »

Comme on demandait à quelqu'un quel était celui de ses enfants qui lui était le plus cher, il répondit : « C'est le plus jeune d'entre eux jusqu'à ce qu'il soit devenu grand ; celui qui est malade jusqu'à ce qu'il ait recouvré la santé, et celui qui est absent jusqu'à ce qu'il soit revenu. » — Ibn-'Âmir dit à son épouse Omâmah, fille d'al-Ḥakam, la Ḳozâ'ïte : « Si tu mets au monde un garçon, c'est toi qui commanderas. » En effet, comme elle donna naissance à un garçon, elle dit : « Je prescris que, durant sept jours, tu serves, chaque jour, à manger aux pauvres, sur mille tables, du fâloudaǵ (sorte de nougat aux amandes et au miel) et que tu égorges mille brebis » ; ce que fit, d'ailleurs, pour elle son mari. — Mo'âwiyah se fâcha contre son fils Yazîd et cessa avec lui toute relation. « O Prince des croyants, dit alors al-Âḥnaf à Mo'âwiyah, les enfants sont les fruits de nos cœurs, la colonne de nos dos ; nous sommes pour eux une toiture qui les ombrage, une terre, aux chemins bien frayés : pour eux, nous nous lançons résolûment dans toutes les affaires sérieuses ; aussi, sont-ils en colère, rends-les contents ; demandent-ils quelque chose, donne-le leur ; s'ils ne te demandent rien, sois le premier à aller au-devant d'eux ; ne les regarde jamais de travers de crainte qu'ils ne troublent tes jours et ne te désirent la mort. » — « Page, cria là-dessus Mo'âwiyah, quand tu verras Yazîd, adresse-lui mes salutations et porte-lui deux cent mille dirhems et deux cents costumes. » — « Quelle est la personne qui se trouve auprès du Prince des croyants ? » demanda Yazîd. — « C'est al-Âḥnaf », lui répondit-on. — « Qu'on me le fasse venir », dit Yazîd, fils de Mo'âwiyah. (Al-Âḥnaf étant arrivé). « O Abou-Baḥr, lui demanda Yazîd, que s'est-il donc passé ? » Al-Âḥnaf lui raconta alors ce qui avait eu lieu et Yazîd le remercia de ses bons offices et partagea avec lui les cadeaux (que lui avait envoyés son père).

Al-Kisâï raconte que s'étant présenté un jour chez ar-Raśîd, ce Kalife envoya chercher ses deux fils al-Âmîn et al-Mâmoun. Au bout d'un court instant, les deux jeunes princes arrivèrent et on les eut pris pour deux astres du firmament. Leurs manières affables et leur noble maintien rehaussaient encore leurs attraits. Ils tinrent leurs regards respectueusement baissés jus-

qu'au moment où, s'arrêtant devant leur père, dans le salon où il se tenait, ils le saluèrent de la manière dont on salue les Kalifes et appelèrent sur lui, en des termes excellents, les bénédictions du Ciel. Ar-Rašîd les invita à s'approcher et adossa, sur sa poitrine, Moḥammad à sa droite et ʿAbd-Allah à sa gauche. Le Prince des croyants me pria alors de leur poser quelques questions sur les diverses parties de la grammaire et je ne leur en fis pas une seule, sans qu'ils y répondissent avec beaucoup d'à propos. Ar-Rašîd en exultait de joie et il me dit : « Comment les trouves-tu ? »— Je répondis en m'exclamant en ces vers : (1)

Tawîl. — « Je vois deux lunes du firmament, deux superbes rameaux « d'un arbre odorant auxquels le noble et magnifique tronc donne encore « plus d'éclat :

« Deux rejetons du Prince des croyants ; deux possesseurs de [l'illustre] « héritage qu'a laissé le Prophète Moḥammad,

« Qui boucheront les orifices de l'hypocrisie, par leur digne conduite, et « dont une énergie indomptable et un glaive acéré rehausseront encore le « prestige. »

Puis, j'ajoutai : « Que Dieu exalte la gloire du Prince des croyants ! je n'ai pas vu encore, parmi les enfants de race impériale, issus de la souche du Prophète et rejetons de ce tronc si pur, de fils s'exprimer dans un langage plus courtois, se servir de termes plus choisis et être plus maîtres qu'eux de leurs paroles, comme raisonnement mesuré et respect des convenances. Je prie le Dieu Très-Haut d'accroître par eux la gloire et la puissance de l'Islâm et de les faire servir à abattre et à terrasser les sectateurs de l'idolâtrie ! » — « Ainsi soit-il de ces vœux ! s'écria ar-Rašîd, qui pressa ses deux fils sur son cœur et les serra tendrement dans ses bras. Il n'avait pas encore détaché ses mains de cette affectueuse étreinte que déjà je voyais des larmes rouler de ses yeux sur sa poitrine. Cependant, il invita ses deux fils à se retirer, puis il s'écria : « Il me semble déjà voir, par leur fait, la mauvaise fortune fondre sur vous autres et les calamités du Ciel s'appesantir sur vos têtes,

(1) Voyez les *Prairies d'Or* de Maçoudi, traduction de B. de Meynard, tome vi, page 318. Je propose de lire, dans le premier vers : « farʿaï basâmatin » comme le donne, d'ailleurs, l'édition turque.

alors que la discorde aura éclaté entre eux et que la division règnera dans leurs sentiments, le tout accompagné de scènes sanglantes et de déchirements de voiles (de scandales honteux!) »

On dit communément : « La dynastie des Omaiyades fut un tonneau de vinaigre d'où Dieu tira une outre de miel. » c'est-à-dire, 'Omar, fils d'Abd-al-'Aziz (que Dieu l'agrée!). Comme un Arabe grondait son fils, en lui rappelant les égards qu'il lui devait, celui-ci lui dit : « O mon cher père, mes grands devoirs envers toi n'annulent point les petits devoirs qui t'incombent à mon égard! » — Mon maître Abd-al-Aziz ad-Daïraïni (que Dieu lui fasse miséricorde!) a dit :

Wâfir. — « J'aime [bien tendrement] ma chère fille, mais, je serais
« heureux de l'enterrer moi-même au fond du tombeau ;
« Ce n'est point que j'en fasse peu de cas, seulement je crains qu'à ma
« mort elle ne tombe dans une situation misérable :
« Si je la marie à un homme pauvre, c'est chez lui que je la verrai habiter,
« tandis que c'est chez moi que sera le souci :
« Si, au contraire, je la marie à un homme riche et qu'il la brutalise, ce
« sera un affront fait à mon nom :
« Aussi, je demande à Dieu qu'il me la prenne sous peu, bien qu'elle soit
« à mon cœur la plus chère créature au monde.

Hâroun, fils d'Ali, fils de Yaḥiâ, l'astrologue, a dit :

Wâfir. — « Je constate que mon fils a des traits de ressemblance avec
« 'Ali et avec Yaḥiâ et cette ressemblance, chez lui, est chose naturelle :
« S'il leur ressemble au physique et au moral, c'est que les branches sont
« de même espèce que les racines [m. à m., c'est que les racines propagent la
« ressemblance]. »

Abou-n-Naṣr, affranchi des Banou-Solaim, a dit :

Tawîl. — « Nous sommes heureux de voir naître un enfant issu de
« la famille de Barmak et, surtout, lorsque cet enfant est un fils d'al-Faḍl. »

Al-Ḥasan, fils de Zaïd, al-Alawi, a dit :

Basîṭ. — « Ils disent : c'est un impuissant : il n'a jamais eu de fils et,
« cependant, quand le père meurt, c'est le fils qui le remplace :
« Je leur réponds : celui dont la bravoure est éprise des combats ne se
« préoccupe guère des femmes et peu nombreuse est sa progéniture. »

Az-Zobaïr, fils d'al-'Awwâm, (que Dieu l'agrée!) avait coutume de faire sauter son [petit-] fils, tout en disant :

Ragaz. — C'est une merveille de grâce, dans la famille des Banou-« 'Atîq ('Atîq, surnom d'Abou-Bikr, le kalife) ;
« C'est une bénédiction parmi les enfants d'aṣ-Ṣiddîq (Le Véridique, autre « surnom d'Abou-Bikr) ;
« Je l'aime comme j'aime le souffle qui m'anime ! » (1).

Une femme arabe, tout en faisant sauter son fils, disait :

Ragaz. — « Ciel ! que cet enfant sent bon ! C'est, dans les champs, « la suave senteur de la lavande !
« Tous les enfants seraient-ils comme celui-là ou bien est-ce parce qu'au-« cune mère n'a mis au monde un fils pareil au mien ? »

Un Arabe des tentes avait coutume de faire sauter son fils tout en chantant :

Ragaz. — « Je l'aime comme l'avare aime son argent.
« Comme l'avare qui a goûté l'amertume de la pauvreté, puis s'est enrichi ;
« Comme l'avare qui, lorsqu'il est sur le point de dépenser son argent, se « souvient de sa misère [et alors le serre]. »

Un Arabe du désert avait deux femmes : l'une mit au monde une fille et l'autre un garçon. Un jour, la mère du garçon faisait sauter son fils et disait, pour narguer l'autre épouse de son mari :

Ragaz. — « Louanges au Dieu Glorieux, au Dieu Grand ! Cette « année-ci, Il m'a délivré de la servitude ;
« Toute femme, ratatinée comme une vieille outre usée, n'est pas apte à « préserver sa famille de l'oppression. »

Cette dernière, l'ayant entendue, se mit à faire sauter sa fille, en chantant :

Ragaz. — « Il n'y a pas d'inconvénient pour moi que ce soit une fille « qui me lave la tête et me cherche les pous,

---

(1) Az-Zobaïr avait épousé Âsmâ, fille d'Abou-Bikr aṣ-Ṣiddîq, qui lui avait donné deux fils 'Abd-Allah et 'Orwah. (Voyez Mac Guckin de Slane, Ibn-Kallikân's biographical, dictionary tome II, p. 199.)

« Qui me ramasse mon voile, quand il tombe, si, lorsqu'elle sera arrivée
« à l'âge de huit ans.
« Je la drape d'un voile du Yaman et la fais épouser par Marwân ou bien
« par Mo'âwiyah ;
« Ciel ! les superbes alliances, les riches douaires. »

En effet, Marwân, rapporte le narrateur, ayant entendu parler de cette dernière, l'épousa moyennant un douaire de cent mille mitqâls (dinars) (1), en disant : « Sa mère méritait bien que son pressentiment ne fût point trompé et qu'elle ne fût point déçue dans ses prévisions ! » — « Si Marwân ne nous avait point devancé pour l'épouser, dit Mo'âwiyah, je lui eusse donné un douaire double de cette somme; mais, il n'est point défendu de lui faire un cadeau ; » et, en effet, il lui envoya deux cent mille dirhems; mais, Dieu sait le mieux ce qui en est réellement.

De ce qui a trait aux enfants simples d'esprit et peu favorisés du ciel. — Un Arabe, dit-on, contemplant un fils à lui, qui était laid de figure, lui dit : « O mon fils, tu es loin d'être un ornement du monde d'ici-bas ! » — Un individu dit à son fils qui se trouvait à l'école : « A quel chapitre du Qorân en es-tu ? » — « J'en suis, lui répondit le fils, à ce passage : (Q. xc, 1 et 3) « Je ne jurerai pas par ce pays-ci, ni par mon père sans enfant ! » [Le texte du Qorân est ainsi conçu : « Je ne jurerai pas par ce pays-ci...., ni par le père, ni par ce qu'il a engendré. » La citation faite par le fils était donc erronée]. — « Par ma vie ! s'écria là-dessus le père, celui dont tu es le fils, c'est celui-là qui est un père sans enfant ! » — Un individu envoya son fils lui acheter pour son puits une corde de vingt coudées de longueur. Arrivé à mi-chemin, le fils s'en revint et dit à son père : « O mon père, vingt coudées, quelle longueur, en largeur, cela donne-t-il ? » — « Cela fait juste, ô mon fils, lui répondit le père, la largeur de ma désolation à ton sujet ! » — Un Arabe avait un fils qui s'appelait Ḥamzah. Or, un jour que ce dernier cheminait avec son père, voilà qu'un individu appela un jeune homme, en lui criant : O 'Abd-Allah ! Ce

(1) Le mitqâl était un poids d'un et trois septièmes de dirhem. Le poids du dirhem, fixé par la loi pour la perception de la dîme, était de 70 grains d'orge.

jeune homme ne lui répondant point, l'individu lui dit : « Tu es donc sourd ! » — « O mon oncle, lui observa le jeune homme, nous sommes tous des 'Abd-Allah (des serviteurs de Dieu) ; de quel 'Abd-Allah, as-tu donc voulu parler ? » — Là-dessus, le père de Ḥamzah se tourna vers son fils et lui dit : « O Ḥamzah, n'as-tu point remarqué la réponse spirituelle de ce jeune homme ? » Le lendemain, comme un autre individu appelait un jeune homme [en lui disant] : O Ḥamzah ! (lion), Ḥamzah, le fils de cet Arabe, cria à l'individu : « Nous sommes tous les lions de Dieu ! de quel lion veux-tu donc parler ? » — « Oh ! ce n'est pas toi assurément qu'il a voulu désigner par ce nom, lui observa le père, toi par la bêtise duquel Dieu éteindra la mémoire de l'auteur de tes jours ! » — Moḥammad, fils de Baśîr, le poète, avait un fils d'une forte corpulence qu'il dépêcha pour lui faire une commission. Le fils tarda beaucoup ; puis, il revint, sans avoir rempli la commission dont il avait été chargé. Alors, le père, le fixant du regard, l'apostropha en ces termes :

Ḳafîf. — « Son intelligence est celle d'un oiseau, mais sa corpulence « est celle d'un chameau. » (1).

Mais le fils de lui riposter :

Ḳafîf. — « Il te ressemble, ô mon père, de sorte qu'il ne fait point « mentir la race (m. à m., il ne sort pas de ta famille). »

Un Arabe défendit à son fils de boire du nabîd (2), mais, le fils ne s'en abstint nullement et s'écria :

Ṭawîl. — « Est-ce pour une gorgée d'eau de vigne que j'ai bue que tu « te fâches maintenant contre moi ? le vin me plaît.

« Et j'en boirai : peu m'importe que tu te mettes en colère et que tu ne sois « point satisfait : te désobéir et m'enivrer sont deux choses qui l'une et « l'autre sont chères à mon cœur. » (3).

---

(1) Ce vers et le suivant appartiennent au mètre *Kafîf* tronqué (maǵzou-l-Kafîf). La mesure du second vers, dans le texte fourni par l'édition imprimée et celle lithographiée, est défectueuse. Le texte de l'édition turque en rétablit la mesure.

(2) Le nabîd est une boisson spiritueuse préparée avec des dattes ou des raisins secs.

(3) Voyez J. D. Carlyle, specimens of arabian poetry, the second edition, page 32.

On dit que ces paroles furent adressées par Yazid, fils de Moʿâwiyah, à son père, lorsque celui-ci lui défendit de boire du vin.

De ce qui a trait au maintien de l'union entre les membres d'une même famille. — L'Apôtre de Dieu a dit : « L'union entre les membres d'une même famille est un frein [salutaire] pour les enfants et une source de richesses [c'est-à-dire, quand une famille est unie, Dieu la récompense dans la personne des enfants qui demeurent vertueux et cette union est une source de richesses]. » — On rapporte que, pendant qu'Abraham, l'ami [de Dieu], (que la paix repose sur lui !), creusait les fondements du Saint Temple, on trouva une pierre sur laquelle était gravée, en caractères hébraïques, cette inscription : « Je suis le Dieu Unique, le Seigneur de la vallée de la Mekke ; c'est Moi qui ai créé les liens de parenté [fondés sur la génération] dans l'utérus (raḥim) et je lui ai donné une appellation que j'ai dérivée du nom d'un de mes attributs [Raḥîm, clément, miséricordieux] ; aussi, quiconque conservera ces liens de parenté solidement unis, à lui également je serai indissolublement attaché ; quiconque les coupera, de lui aussi je me couperai, » ce qui signifie : avec lui je romprai. — L'Apôtre de Dieu a dit : « La bonne action qui est la plus vite récompensée est celle qui consiste à maintenir l'union dans la famille. » — Nous tenons d'Abou-Sahl, qui le donnait sur l'autorité de Sâliḥ, fils de Ǵarîr, fils d'ʿAbd-al-Ḥamid, qui l'avait reçu d'ʿAṭâ, fils d'Abou-Marwân, qui l'avait appris de la bouche de son père, que Kaʿb-al-Âḥbâr a dit : « Par Celui qui a séparé en deux [les eaux de] la mer pour [laisser passer] Moïse, fils d'ʿImrân ! En vérité, dans le Pentateuque, se trouvent écrites ces paroles : « O fils d'Adam, crains [le Seigneur] ton Dieu : sois plein d'affection pour tes père et mère et maintiens l'union dans la famille, et Moi, Je t'accorderai une plus longue existence, te seconderai dans la bonne fortune et détournerai de toi la mauvaise. » — On rapporte, sur l'autorité d'Abou-Omâmah, le Bahilite, (que Dieu l'agrée !) que l'Apôtre de Dieu a dit : « Les œuvres de bienfaisance préservent des chutes du péché ; la loyauté du cœur apaise la colère de Dieu (qu'Il soit glorifié et exalté !) et le maintien de l'union

dans la famille prolonge les jours. » Et Abou-Omâmah citait cette tradition dans son entier.

SECTION III.

DES GÉNÉALOGIES, DES PROCHES PARENTS, DE LA FAMILLE.

'Omar (que Dieu lui soit propice!) a dit : « Apprenez vos généalogies; vous connaîtrez, grâce à elles, vos origines et, de cette manière, vous pourrez maintenir l'union dans votre famille. » — « Quand on ne puiserait, dit-on, dans la connaissance des généalogies qu'un sentiment de légitime fierté devant l'insolence d'un ennemi et dans les disputes entre égaux, l'étude de cette science constituerait certainement une des plus sages résolutions, un acte des plus méritoires; n'en avons-nous point une preuve, dans ces paroles du peuple de Śo'aïb [le Jethro de la Bible] (que la paix de Dieu repose sur lui!) où il est dit : (Q. xi, 93) « Si nous n'avions eu égard à ta famille, nous t'aurions assurément lapidé; » et, en effet, ce fut par égard pour sa famille qu'ils l'épargnèrent. » — 'Omar (que Dieu l'agrée!) a dit aussi : « Apprenez l'arabe, car cette langue donne encore plus de force aux nobles sentiments; apprenez également vos généalogies, car, que de fois l'union n'a-t-elle point été conservée dans des familles obscures par la connaissance qu'elles possédaient de leur origine! » — Comme on demandait à Jésus (que la paix repose sur lui!) quel était l'homme le plus noble [comme origine], il prit deux poignées de terre et dit : « Quelle est celle des deux qui vaut le mieux? » puis, il les mêla et les jeta par terre, en disant : « Tous les hommes viennent de la terre; certes, le plus noble de vous aux yeux de Dieu, c'est le plus pieux d'entre vous. » — Abou-Kabśah était le grand-père de l'Apôtre de Dieu, du côté maternel. Quand le Prophète de Dieu s'éleva contre le culte des Qoraïchites, on s'écria : « S'il se met en opposition avec eux pour ce qui regarde le culte de Sirius, c'est que le sang de Kabśah bouillonne dans ses veines! » — Ḳâlid al-Qasri, fils d''Abd-Allah, a dit : « Je demandai à Wâṣil, fils d''Aṭâ, quelle était son origine et il me répondit : « Mon origine, c'est [la religion de] l'Islâm; qui la

néglige, c'en est fait de la noblesse de sa naissance; qui s'y attache garde intact l'honneur de son nom. » A cette réponse, Ḳâlid s'écria : « Figure d'esclave, mais parole d'homme libre! »

Au nombre des sentences d''Ali, (que Dieu couvre son visage de gloire!), on cite celle-ci : « Honore les tiens, car ils constituent pour toi l'aile avec laquelle tu voles; c'est grâce à eux que tu seras intrépide dans l'attaque, grâce à eux que tu sortiras victorieux; ils seront tes engins de résistance dans les jours de détresse. Honore chez eux les nobles cœurs, visite leurs malades, associe-les à tes affaires et viens à leur aide pour les tirer d'embarras dans les circonstances critiques. » — Il y a un adage qui dit : « As-tu un parent? si tu n'es pas allé le voir en personne et si tu ne l'as point assisté de ton argent, c'est que tu l'as abandonné. » — On dit communément : « Entre parents, les plus jeunes doivent le respect aux aînés et les aînés doivent être affectueux envers les cadets. » — L'Apôtre de Dieu a dit : « Dans une famille, le droit du frère aîné envers le cadet est le même que celui du père envers son fils. » Un certain poète a dit :

Kâmil. — « Quand, entr'autres dons [de ce monde], tu auras été « favorisé de la richesse, consacre ton superflu à faire du bien à tes proches « parents

« Et sois convaincu que tu ne seras [véritablement] digne d'être proclamé « leur chef que lorsqu'on te verra d'un caractère doux et accommodant. »

CHAPITRE XLVI.

Des gens, des qualités et des particularités qui les distinguent; de la beauté et de la laideur; des hautes et petites tailles; des couleurs, des vêtements et autres sujets de ce genre.

(PLUSIEURS SECTIONS).

SECTION PREMIÈRE.

DE LA BEAUTÉ PHYSIQUE ET DES VERTUS MORALES.

Notre Seigneur Moḥammad, l'Apôtre de Dieu, tenait le premier rang, sous le rapport de la beauté et de la grâce. Moḥammad était d'une taille moyenne; il ne se faisait pas remarquer par sa haute taille ni ne choquait point les yeux par sa petitesse : il avait le teint blanc, nuancé de rouge, les yeux noirs, les dents bien espacées, le corps peu poilu, le front resplendissant de blancheur, les joues éclatantes, le nez aquilin. On eut dit de son cou une aiguière d'argent. Il était d'une propreté remarquable; son visage avait l'éclat de la lune; il avait les mains épaisses, les pieds plats, la carrure large; il avait, depuis le haut de la poitrine, une ligne de poils qui se profilait comme une baguette; il n'avait point sur le ventre et sur la poitrine d'autres poils que ceux-là; il avait les bras et les épaules très velus; il n'avait point sur la tête ni dans la barbe vingt poils blancs : il avait la charpente osseuse et les parties découvertes de son corps étaient d'une blancheur éclatante : marchait-il, on aurait dit qu'il descendait une pente tant son allure était dégagée; se tournait-il, il le faisait tout d'une pièce : entre ses deux épaules, se voyait le sceau de la prophétie, qu'on aurait pris pour un bouton de voile de fiancée.

ou pour un œuf de pigeon, et dont la couleur était celle de son corps. Il avait l'air avenant, le caractère doux, l'aspect gracieux et distingué : de chaque côté de son front se dessinaient des sourcils fins et allongés : il avait les yeux noirs et bien fendus, le cou dégagé, la barbe touffue : gardait-il le silence, sa figure respirait la dignité : parlait-il, il gagnait en majesté et sa beauté n'en devenait que plus frappante. Vu de loin, il était le plus gracieux, le plus charmant des hommes ; de près, le plus beau et le plus parfait d'entre eux. On aurait dit de ses paroles des perles qui s'échappaient d'un collier. Ânas (que Dieu l'agrée !) a dit : « Je n'ai pas vu de personne, aux cheveux noirs, drapée dans un magnifique costume rouge, qui fût plus belle que l'était l'Apôtre de Dieu. » Ḥassân, fils de Ṯâbit, (que Dieu l'agrée !), a célébré ses louanges en ces termes :

Wâfir. — « De plus beau que toi, mes yeux n'en ont jamais vu ; de « plus charmant que toi, aucune femme n'en a jamais enfanté !

« Tu as été créé exempt de toute imperfection ; c'est à croire que tu as été « créé tel que tu le désirais. »

O mon Dieu, répands sur lui tes bénédictions et accorde-lui le salut ! Fais qu'il soit auprès de Toi l'intercesseur de celui qui le bénit !

L'Apôtre de Dieu a dit : « Dieu n'a jamais donné à un serviteur la beauté physique et de belles qualités morales, sans avoir l'appréhension que sa chair devînt un aliment pour le feu de l'Enfer. » Al-Motawakkil (que Dieu lui fasse miséricorde !) fut un des plus beaux Kalifes Abbassides, comme figure, et des plus charmants, comme aspect. — Moṣ ab, fils d'az-Zobaïr, était un des plus beaux hommes, comme traits de figure. On raconte que, se trouvant assis, un jour, à al-Baṣrah, dans la cour de son hôtel, il vit arriver une dame qui s'arrêta pour le regarder. « Pourquoi donc (que Dieu te fasse miséricorde !), lui dit Moṣ ab, te tiens-tu postée là ? » — « Notre lampe, lui répondit-elle, s'est éteinte et nous sommes venue pour la rallumer à la lumière de ton visage. » — Comme on demandait à une jolie dame arabe comment il se faisait que ses lèvres fussent fendues, elle répondit : « Lorsque la figue devient sucrée, elle se fendille, et la rose s'ouvre au contact de la rosée. » — Lobânah, fille d'Abd-Allah, fils d'Abbâs, (que Dieu soit propice au père et au fils !), était une des plus jolies

femmes comme figure et habitait chez al-Walîd, fils d''Otbah, fils d'Abou-Sofiân. « Je n'ai jamais, avait-elle l'habitude de dire, regardé ma figure, dans un miroir, en même temps que celle d'un homme, sans que, devant la beauté de mon visage, je l'aie pris en pitié, à l'exception d'al-Walîd, car, quand je regardais, dans un miroir, ma figure à côté de la sienne, c'était alors la mienne qui, devant le charme de ses traits, me faisait pitié. »

Un poète a dit :

Tawîl. — « Eût-elle vécu du temps de Joseph, c'eut été les cœurs « des hommes et non les mains des femmes qui eussent été lacérés (1). »

Kotaiyir a dit :

Kâmil. — « Assurément, si 'Ozzah [mon amante] le disputait en « beauté avec le soleil de l'aurore, par devant un juge assisté du ciel, ce « serait en sa faveur qu'il se prononcerait! »

De ce qui a trait aux beautés physiques, disposées dans un ordre commençant par les cheveux [du sommet de la tête] et allant vers les pieds. — De ce qu'on a dit, entre autres, sur les cheveux.

Il y a un adage qui dit : « Que celui qui épouse une femme ou qui prend une fille esclave [comme concubine] fasse attention que les cheveux lui plaisent, car une belle chevelure est [comme] le bon endroit des deux côtés [d'une étoffe]. » Bakr, fils d'an-Naṭṭâḥ a dit :

Kâmil. — « Elle est éclatante de blancheur; ses cheveux, quand elle « est droite, traînent à terre; ils sont si noirs qu'elle disparaît sous les « ténèbres profondes qu'ils projettent ;

« Sous eux, c'est, comme on le dirait, un soleil radieux; sur elle, comme « une nuit noire et profonde! »

(1) Allusion au verset 31 du chapitre XII du Qorân.

Al-Motanabbi est l'auteur de ce distique (1) :

Kâmil. — « Une nuit, elle déploya trois tresses de ses [noirs] che-
« veux et, soudain, ce furent quatre nuits qu'elle fit apparaître ;
« Elle tourna son visage vers la lune du ciel et, au même instant, ce furent
« les deux astres du firmament [le soleil et la lune] qu'elle étala à nos regards. »

Al-Motanabbi est également l'auteur de ce distique (2) :

Wâfir. — « Elles se revêtirent de robes en brocart damassé, non
« pour s'embellir, mais bien pour voiler pudiquement leurs beautés ;
« Elles tressèrent leurs cheveux en larges nattes, non point par esprit de
« coquetterie, mais bien parce qu'elles auraient craint de s'égarer dans [les
« ténèbres profondes qu'auraient projetées] leurs chevelures. »

Aṣ-Ṣafadi [Ṣalâḥ ad-dîn] a dit :

Kâmil. — « N'eut été l'influence qu'exerçait sur son bien-aimé sa
« [magnifique] chevelure, celui-ci ne fût point venu la voir et n'eût pas ainsi
« mis un terme à la maladie [qui le minait] ;
« Mais, ses beaux cheveux s'étaient érigés en champions pour plaider sa
« cause auprès de lui et voilà que [éperdu d'amour] il se jeta à ses pieds. »

Ibn-aṣ-Ṣâï'ġ a dit :

Wâfir. — « Elle s'inclina comme un flexible rameau et étendit sur
« elle une chevelure [immense] comme mon bonheur, au moment où je
« sollicite ses faveurs ;
« Ses hanches sont si opulentes qu'elles font son tourment ; ah ! je n'ai
« certainement jamais vu une chevelure pareille à la sienne ! »

Un autre poète a dit [sur le même sujet] :

Sarî'a. — « Un jour de bain, elle laissa tomber [sur ses épaules] trois
« tresses de cheveux d'où s'exhala un délicieux parfum d'ambre ;
« Et moi de m'exclamer, à l'adresse de ces cheveux [si noirs et si touffus] :
« Hélas ! à quelle insomnie je vais être en butte par des nuits si longues [et
« si profondes !] »

---

(1) Voyez Dieterici, Mutanabbii carmina, p. 182.
(2) Dieterici, *libro citato*, p. 217.

Un autre poète a dit :

Ragaz. — « Les Pléiades [les diamants] de ses boucles d'oreilles « resplendissent aux regards et sa chevelure, comme tu le vois, lui descend « jusqu'aux talons :
« Quel surprenant prodige que de voir sa chevelure partir des Pléiades « et arriver jusqu'à terre ! »

Ibn-al-Mo'atazz a dit :

Tawîl. — « Grâce à la nuit [profonde] que projettent ses tresses de « cheveux, elle se dérobe aux regards indiscrets ; sous cette nuit, grâce à « l'effet de ses traits éclatants, resplendit la radieuse aurore.
« Sa chevelure est si noire que les ténèbres qui en émanent la couvrent « d'un voile épais ; sous la nuit profonde qu'elle produit, on cherche ce « qu'est devenue la pleine lune. »

De ce qui a trait aux boucles de cheveux qui ornent les tempes.

Ibn-al-Mo'atazz a dit :

Kâmil. — « C'est une beauté qui se montre fière de la splendeur de « ses traits ; une douce langueur s'étale dans le regard de ses prunelles ;
« On dirait que les scorpions (1) des boucles de cheveux qui ornent ses « tempes se sont arrêtés, lorsqu'ils se sont trouvés à proximité de la rose « [du feu] de ses joues. »

Al-'Âdili a dit :

Wâfir. — « Je sais pertinemment qu'en hiver la piqûre des scorpions « est moins grave et qu'elle fait moins de mal ;
« Mais alors d'où vient donc que l'hiver est arrivé et que les scorpions de « ses boucles de cheveux n'en sont devenus, au contraire, que plus mal- « faisants. »

Un autre poète a dit [sur le même sujet] :

Tawîl. — « Le feu qui flambe sur ses joues ne l'incommode point, « mais, il met au supplice le cœur de son amoureux ;

(1) Consultez de Slane, Ibn Kallikân's biographical dictionary, tome I, introduction, page xxxvi.

« Sur ses deux joues serpentent les tresses (mot à mot, les grappes de rai-
« sins) de ses cheveux bouclés ; sur ses deux hanches se jouent les flots de
« ses fesses opulentes :

« C'est du vin pur de l'amour, de son doux nectar que je bois ; mais, ce
« sont ses regards qui me le versent et mon cœur qui le savoure. »

Un autre poète a dit [encore sur le même sujet] :

Basîṭ — « Elle ouvrit sa tunique et tressa les boucles de cheveux de
« ses tempes ; mais, sa robe et sa chevelure ensemble s'embrouillèrent :
« ciel ! combien je demeurais émerveillé devant cette robe défaite et ces
« cheveux embrouillés !

« Sa bouche et sa douce salive m'enivraient et moi de m'exclamer :
« Serait-ce ces grappes de raisins [ces boucles de cheveux] qui distille-
« raient ce vin [délicieux] ? »

De ce qui a été dit, entre autres, à la louange de la barbe naissante [des jeunes adolescents].

Abou-Firâs, fils de Ḥamdân, a dit :

Kâmil. — « O toi qui sottement déblatères contre ceux qui sont épris
« de sa personne, jette les yeux sur sa charmante figure qui vient de
« se revêtir d'un léger duvet, [tu les excuseras] (1) ;

« Elle est superbe, cette barbe naissante ! un délicieux parfum s'en
« dégage : on dirait d'elle des parcelles de musc qui seraient tombées sur
« une joue vermeille. »

Moḥammad, fils de Wahb, a dit :

Wâfir. — « Ton dédain et la flamme [que tu m'inspires] déchirent
« les voiles [qui dérobaient mes sentiments aux regards] et mes pleurs
« contribuent à dévoiler mon secret !

« De [charmantes] beautés, j'en ai contemplé de nombreuses ; mais, pour
« mon malheur, il a fallu que mon choix tombât sur toi ;

---

(1) Le poète joue sur le double sens du verbe 'adara, qui signifie à la fois *excuser quelqu'un* et *se couvrir* [*joue*] *d'un léger duvet*.

« Je n'ai perdu toute retenue à ton égard que parce que j'ai constaté que « tes joues s'étaient parées d'une barbe naissante (1). »

Un autre poète a dit [sur le même sujet].

Kâmil. — « De ce jeune adolescent, au visage ombragé d'un léger « duvet, aux pommettes des joues charmantes, nos cœurs, enflammés d'amour « pour lui, sont les esclaves :

« Ce n'est point d'un noir de maquillage que ses joues sont fardées ; loin « de là ! ce sont ses prunelles qui ont injecté sur elles le noir de leurs pupil- « les. »

Un autre poète a dit encore :

Kâmil. — « Ce charmant jouvenceau, à la taille élancée, resplendis- « sant est l'éclat de son visage : les yeux, en le voyant, jouissent du plus « beau spectacle ;

« Il chauffa au feu de ses joues le musc de son grain de beauté et la fumée « de ce musc produisit la légère noirceur qui les pare. »

Un autre poète a encore dit :

Kâmil. — « Par ta beauté, tu règnes en maître sur les cœurs et les « grâces de tes traits forment une armée qui subjugue le genre humain « tout entier.

« Précédés du vert étendard, les éclaireurs de tes deux joues [le feu qui « brille sur tes deux joues et sur lesquelles s'étale le léger duvet de tes « favoris naissants] se portent en avant en guerroyant victorieusement. »

Un autre poète a dit encore :

Kâmil. — « O toi sur les joues duquel les favoris naissants ont tracé « deux lignes qui font mon désespoir et mon tourment [d'amour],

« Je n'ai été réellement convaincu que ton regard était un glaive acéré « que lorsque tu as eu ceint sur tes deux joues les baudriers [de tes duvets « naissants] (2). »

---

(1) Le poète joue sur le double sens que comporte l'expression « ḳal'a al-'idâr », qui signifie, à la fois, *se dépouiller de toute honte, perdre toute retenue* et *se revêtir d'une barbe naissante* (joue).

(2) Ibn-Kallikân, p. 46, texte arabe publié par M. Mac Guckin de Slane.

Un autre poète a dit encore :

Basîṭ. — « Celui qui n'a pas encore vu le sanctuaire de la beauté
« gardé par les fourmis (les favoris naissants) et à l'entrée duquel (et dans
« la bouche duquel) se trouve la station des abeilles,
« Qu'il jette les yeux sur les fourmis [sur le noir duvet de sa barbe nais-
« sante] qui viennent de paraître sur ses joues et qui font, autour de sa bou-
« che gracieuse, sept fois et sept fois encore, les tournées saintes. »

Badr-ad-dîn ad-Damâmînî a dit :

Wâfir. — « La nuit de sa joue (le noir duvet de ses favoris naissants
« qui ombrage sa joue) racontait que je l'oublierais et que mes visites pren-
« draient fin :
« Mais, soudain, surgit l'aurore de ses traits éclatants qui s'écria : les
« paroles de la nuit, le jour les efface ! »

Un autre poète a dit :

Motaqârib.— « Ils me disent : ne songe plus à lui, car des favo-
« ris naissants viennent de l'enlaidir ; cette laideur mettra ton cœur à l'aise
« pour t'en tenir à l'écart :
« Je leur réponds : vous vous trompez ; au contraire, ce sont précisément
« ces joues (revêtues de ce léger duvet) qui me font perdre tout sentiment
« de retenue (1). »

Saïdi Abou-l-Faḍl, fils d'Abou-l-Wafâ, a dit :

Ṭawîl.— « Sur ses deux joues s'étale un parterre d'une ravissante
« beauté ; sur lui on voit les regards des gens se porter en foule :
« Les feux intenses (l'incarnat) de ses deux joues servent de défenseurs à
« ses favoris naissants. Oh ! la suave senteur de ces herbes odorantes qui
« défendent l'approche de ces joues enflammées ! » [Le poète considère le
« duvet naissant de la barbe comme des herbes odorantes].

Ibn-Nobâtah a dit :

Kâmil. — « Je donnerais ma vie pour racheter celle de ce tendre
« jouvenceau, à la taille si flexible ; on dirait que l'ivresse se puise sur ses
« lèvres ;

---

(1) Voir la note (1) de la page précédente.

« Les poils de sa barbe naissante, follement amoureux de ses joues,
« n'ont pas plus tôt aperçu ses regards pris de somnolence (ses regards
« langoureux) qu'ils en ont profité pour se disséminer sur elles. »

Al-Mawṣili a dit :

Kâmil. — « Charmante est la récente végétation [qui vient de germer] sur ses deux joues : c'est une parure qui transporte d'amour ses
« adorateurs :

« S'avise-t-on de me défendre [de l'admirer], je m'écrie : Soyez indulgents, car vous ne tarderez point vous-même à en subir l'influence [mot à
« mot, car c'est à vous que ce discours s'adresse]. » (1)

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Je suis demeuré terrassé par les flèches de ses regards
« et garrotté par les [magnifiques] tresses de ses cheveux et par [la captivante éloquence] de sa langue (2) :

« Lorsqu'enfin apparut le glaive dégainé de ses favoris naissants, ce qui
« me fit craindre qu'il ne me tuât, car il est coutumier du fait. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « O mon ami, voici réunis le vin et l'objet de ma flamme ;
« après en avoir été séparé, j'ai le bonheur de me trouver encore en la
« délicieuse compagnie de cet être chéri :

« Un léger duvet a revêtu ses joues d'un nouveau charme ; aussi, [ô échanson], verse-moi à boire et fais rouler toute la conversation sur la personne
« parée de ce nouvel attrait. »

Ibn-Nobâtah a dit :

Tawîl. — « J'ai déposé, à son égard, les armes de la résignation ;
« mais, d'où vient qu'il s'attache à poursuivre de ses agaçantes œillades
« celui qui ne répond plus à ces regards provocateurs de sa part ?

« Le duvet de ses favoris naissants s'est propagé sur ses joues ; ah ! que

---

(1) Le poète joue sur le mot « ḥadiṯ » qui signifie à la fois *récent* et *histoire*.

(2) L'édition turque fournit une variante, dans le premier vers de ce distique :
« et [le cœur] enchaîné par les boucles entrelacées de ses cheveux ».

« la propagation de cette barbe naissante craigne Dieu [pour les ravages
« qu'elle opère sur les cœurs !].» (1)

De ce que l'on a dit, entre autres, pour vilipender la barbe naissante.

Un poète a dit :

Wâfir. — « Ce fut une sombre nuit que son visage, quand la barbe
« se trouva y avoir poussé, alors que naguère, ce visage était, au contraire,
« comme une lune éclatante.

« Cette noirceur a tracé sur ses deux joues ces paroles que chacun peut
« y lire : (Q. xxxv, 34) « Et ne vous est-il donc point venu l'avertisseur
« [c'est-à-dire, n'est-on point venu vous avertir de vous tenir en garde con-
« tre vos passions]? »

Un autre poète a dit, pour la stigmatiser :

Sarî'a. — « Comme il venait de passer, auprès de moi, les joues cou-
« vertes de ténèbres (par les ténèbres, le poète entend les poils noirs de la
« barbe), lui dont la figure était naguère si radieuse, je dis à mes compa-
« gnons :

« O mes chers amis, je vous en conjure, au nom de Dieu, arrêtez-vous et
« remarquez combien sont fugitifs les charmes de ce monde. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Il ne cessa d'arracher les herbes odorantes qui pous-
« saient sur ses joues, jusqu'au moment où, débordé par elles, il lui fallut
« les raser.

« C'est à croire que le mont Sinaï est tout le temps sur sa joue, car Moïse
« [le rasoir] ne la quitte point. » (2)

Un autre poète a dit :

Kâmil.— « Il ne cessait de me jurer par tous les serments possibles
« qu'il demeurerait, tout le temps de sa vie, mon camarade.

---

(1) Plusieurs vers cités dans ce chapitre sont d'une nature si énigmatique et si alambiquée que je ne suis point sûr d'en avoir saisi le sens véritable et c'est bien le cas de dire : *sunt bona, sunt mediocria, sunt mala plura.*

(2) Le poète joue sur le double sens que comporte le mot *mousâ* qui signifie à la fois *rasoir* et *Moïse.*

« Mais, comme ses promesses n'étaient que feintes, son visage se noircit « bientôt par les poils noirs de sa barbe : remarquez donc la noirceur du « visage de ce menteur! » (1)

Ibn-al-Moʿatazz a dit :

Basîṭ. — « O mon Dieu, si on ne peut se flatter d'obtenir ses faveurs, « s'il n'y a point moyen d'échapper à la persistance de ses procédés inhu- « mains,

« Guéris alors, du moins, la langueur qui réside dans le regard de sa pru- « nelle et voile, au moyen de sa barbe, le charme de ses joues. »

De ce qui a été dit, entre autres, à propos du front et des sourcils.

Ḳâlid al-Kâtib (le scribe) a dit :

Ṭawîl. — « Elle a l'air langoureux des antilopes du désert; elle a les « sourcils touffus comme une luxuriante plante de basilic;

« Elle a la taille et la souplesse des flexibles rameaux; ses cheveux bou- « clés ont la noirceur de l'encre la plus noire. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « L'amour m'a envahi, à la tête de son armée et de ses « légions; ses escadrons se sont rués sur moi de tous côtés;

« A l'aile gauche de ses bataillons opéraient les yeux des antilopes; à « l'aile droite, les flèches acérées des paupières accomplissaient leurs ra- « vages. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « O lune (visage radieux), toi dont le sourire étale des dents « blanches comme les pétales de la camomille! ô branche (taille svelte), toi « qui t'inclines flexible sous le souffle de la brise!

« Ton front, ton visage, tes dents constituent trois éclatantes aurores! »

---

(1) Le poète joue sur les mots « sawâd al-waǵh » qui signifient à la fois *noirceur du visage* due aux poils de la barbe et *noirceur du visage* du méchant.

De ce qui a été dit, entre autres, sur les yeux.

Al-Âṣmaʿï a dit : « Jamais personne n'a fait des yeux une description semblable à celle qu'en a donnée Âḥmad, fils d'ar-Raqâʿa, quand il a dit :

Kâmil. — « On dirait que c'est à elle seule, à l'exclusion de toute « autre, qu'une superbe antilope a prêté ses beaux yeux noirs
« Et somnolents que le désir de dormir obsède et dont la somnolence « harasse les paupières, sans que pourtant elle y cède [par crainte du chas- « seur]. » (1)

Ibn-al-Moʿatazz a dit :

Ṭawîl. — « Connaissant bien tout ce que ses yeux recèlent d'amour, « prompte à cligner des paupières et à bouleverser ainsi mon cœur,
« Elle me lacère les entrailles de ses langoureuses œillades : tel un glaive « dont le plat de la lame est doux et uni, mais dont le tranchant est acéré. »

Al-Âkṭal a dit :

Wâfir. — « Garde-toi de venir camper auprès des demeures des « Banou-Kolaïb et n'en fais jamais approcher les hommes :
« On y rencontre, en effet, des belles aux regards foudroyants, aux traits « acérés, dont on pourrait presque dire qu'ils portent l'incendie dans les « cœurs des humains. »

Abou-Firâs a dit, et en des termes excellents :

Ṭawîl. — « Ce sont des sabres, au fer étincelant, que les regards des « yeux de ces belles ; on dirait qu'elles brandissent des glaives et qu'elles « dégaînent des poignards ;
« Elles m'abordèrent un jour dans la vallée d'al-Liwâ et tendirent un guet- « apens à mon cœur que la résignation abandonnait.
« C'était l'éclat de la pleine lune que leurs visages à découvert ; c'était le « croissant de la lune nouvelle que leurs visages [à demi] voilés ; s'incli- « naient-elles, c'était la flexibilité du tendre rameau ; tournaient-elles la « la tête, c'était la grâce de l'antilope. »

---

(1) Le poète compare les yeux de la belle, tant ils sont langoureux, à ceux de l'antilope accablée par le sommeil et qui, néanmoins, y résiste dans sa crainte du chasseur.

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Beauté aux regards langoureux, elle n'a jamais dardé
« ses œillades sur un homme, sans le faire tomber mort foudroyé;
« En la voyant se mouvoir avec tant de grâce en marchant, sa taille solli-
« citée en arrière par l'opulence de ses hanches, je m'écriai :
« O toi à qui je souhaite que la taille soit préservée de la tyrannie de tes
« hanches, préserve de tes regards le cœur de ton amoureux ! »

Abou-l-Hattân a dit :

Wâfir. — « Il est la proie de la maladie : ce sont les flèches déco-
« chées par tes paupières, flèches qui ne manquent jamais leur but, qui
« l'ont atteint et frappé :
« Les coups mortels que tu portes ne sont, dit-on, lancés que par les
« pupilles de tes noires prunelles : les dards empennés [que tu décoches] ne
« sont lancés que par les beaux et longs cils de tes yeux ;
« [Les traits de tes regards] l'ont frappé mortellement au cœur et il est
« tombé anéanti, se débattant entre la vie et la mort ;
« Si nombreuses sont ses angoisses que si une armée d'afflictions le quitte,
« ce sont des armées de souffrances qui font agenouiller chez lui leurs
« montures. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Ils vinrent à lui avec amulettes et talismans : ils l'as-
« pergèrent d'eau, avec force incantations magiques,
« En s'écriant : Il a dans les yeux quelque chose du regard fascinateur
« des Ĝinn. S'ils lui avaient rendu justice, ils eussent dit : C'est la volupté
« en personne qui réside dans ses yeux. »

'Izz-ad-dîn al-Mawṣili a dit :

Wâfir. — « Ses yeux enduits de collyre [qui en rehausse l'éclat] sont
« [à la fois] agressifs et langoureux et mes yeux à moi sont larmoyants.
« Ses regards produisent l'effet de glaives acérés ; ciel ! qu'elles sont char-
« mantes ces prunelles avec leur douce langueur et leurs effets tranchants
« [qui filent et qui tissent]. » (1)

---

(1) Le poète joue sur les mots *ġazala* et *ḥâka* qui, le premier, comporte à la fois les significations de *filer* et *sommeiller, être frappé de somnolence* et, le second, celles de *trancher, couper, faire des entailles* et *tisser*.

Borhân-ad-dîn al-Qîrâṭi a dit :

Wâfir. — « Il produit, à mes yeux, l'effet d'un glaive et d'un fer de « lance, ce tendre jouvenceau qui, parmi les mortels, s'arroge le droit de « m'assassiner [de ses œillades].

« Le glaive et le fer de lance sont accourus et se sont écriés : Moins acé- « rées que ses regards sont nos pointes : que Dieu nous en préserve et les « émousse ! »

Ce même poète a dit :

Wâfir. — « Plus cher à mon cœur que mon père est ce jouvenceau « à la tournure si gracieuse et si svelte, à la taille si souple qu'elle excite la « jalousie de la lance flexible !

« Ce jouvenceau dont les paupières, depuis que j'ai souhaité qu'elles me « parlassent, m'ont répondu en me dardant leurs traits acérés ! »

Badr-ad-dîn, fils de Ḥabîb, a dit :

Kâmil. — « Ses yeux ont témoigné que c'est moi le coupable et en « ont dressé le certificat d'attestation avec l'écriture de sa barbe naissante :

« O toi qui es chargé de juger mon litige d'amour, ne te hâte point de « me mettre à mort, car l'écriture est fausse et les témoins étaient ivres « [tant ils étaient langoureux]. »

Ǵalâl-ad-dîn Daraiyâ, fils de Kâtib, a dit :

Kâmil. — « Les paupières de la belle qui fait mon tourment ont « attesté que j'étais lassé d'elle et que son amour m'était à charge,

« Alors qu'au contraire je lui suis demeuré constamment attaché : mais, « c'est une assertion émise par sa paupière et elle est faible. » (1)

Le Śaïk 'Izz-ad-dîn al-Mawṣili a dit :

Mogtatt. — « O prunelle de ma bien-aimée, modère-toi, car tu t'es « [déjà assez] vengée [par les traits acérés que tu m'as décochés] :

« Et vous, joues [enflammées] de sa [gracieuse] personne, ne m'incendiez « plus de vos feux brûlants. »

---

(1) Le poète joue sur le mot « ḍa'îf » *faible, langoureux*, qui peut se rapporter aussi bien à « kabar », *assertion*, qu'à « ǵofû » *paupières*. J'ai cherché à conserver dans la traduction l'amphibologie du texte.

Ibn-aṣ-Ṣâïġ a dit :

Wâfir. — « Contre moi, de ses regards partent des flèches qui ont « sur mon cœur une action meutrière : ciel! quelles affreuses blessures!
« Quand ma belle se propose de percer un cœur de ses traits, l'amoureux « tombe indubitablement foudroyé. »

Ṣalâḥ [ad-din] aṣ-Ṣafadi a dit :

Basît. — « O toi qui me reproches l'amour dont m'embrasent ces yeux « à demi-voilés, redoute la fascination de leurs regards, car la magie est « cachée sous leurs paupières ;
« Prends mon cœur et place-le en face de ses prunelles, mais garde-toi de « te jeter entre les flèches qu'elles dardent et le but qu'elles visent. » (1)

Un autre poète a dit :

Monsariḥ. — « Il me terrasse avec les flèches [qu'il décoche] de « ses paupières et je fonds par suite de sa froideur et de son éloignement ;
« Si je succombe, ce n'est pas à d'autre qu'à lui que je demanderai [au « jour du jugement dernier] raison de ma mort, car c'est lui qui, par ses « regards, me tue [car ce sera lui-même mon meurtrier]. » (2)

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Les flèches de tes paupières, combien n'ont-elles point « assassiné de gens innocents, purs de toute indifférence [à ton égard]!
« Quelle force ont tes paupières et encore elles sont malades (langoureu- « ses)! quelle puissance elles possèdent pour foudroyer tout le monde! »

De ce qui a été dit, entre autres, sur les grains de beauté.

Ṣalâḥ [ad-din] aṣ-Ṣafadi a dit :

Wâfir. — « Elle est plus chère à mon cœur que ma vie cette joue « vermeille sur laquelle brille ce grain de beauté qui éprend les cœurs [mot « à mot, qui est une condition essentielle de l'amour!]

---

(1) Pour rétablir la mesure du premier hémistiche de ce distique qui est défectueuse, je propose de lire, comme dans l'édition turque, publiée à Constantinople, tome I, page 543, *fi hawa* au lieu de *'alâ*, car cette leçon rend la mesure du vers régulière.

(2) Le poète joue sur l'expression « bi'ainihi » qui signifie à la fois *avec son regard et en personne.*

« C'est à croire que, dans le temps, la beauté s'en est rendue amoureuse
« et qu'elle sema sur sa figure une pièce d'or ou une parcelle [de musc]. »

Ibn-aṣ-Ṣâïġ a dit :

Ṭawîl. — « Il m'est plus cher que ma vie ce grain de beauté qui
« s'étale sur sa joue ! Et que ne suis-je riche en biens de ce monde pour le
« racheter au prix de ma fortune !
« Qu'Il soit béni Celui qui a affranchi sa joue de tout poil et a fait que la
« grâce tout entière résidât dans ce grain de beauté ! »

Le Šaïḳ Ǵamâl-ad-dîn, fils de Nobâtah, a dit :

Basîṭ. — « Ciel ! le magnifique grain de beauté qui s'étale sur la joue
« de ma bien-aimée ! Grâce à lui, elle se fait, au gré de ses caprices, un jeu
« de ses amoureux :
« Je lui ai donné en héritage le cœur de sa victime et je savais pourtant
« que l'oncle maternel n'était pas apte à hériter. » (1)

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « O toi dont la beauté éclipse la lune du firmament, tu
« as jeté sur moi un voile de tristesse aussi sombre qu'est le ciel [quand
« tu éclipses l'astre qui lui donne la lumière] :
« Tu as incendié mon cœur d'où a jailli une étincelle qui s'est attachée à
« ta joue et s'est éteinte dans l'eau de sa beauté. »

Le Šaïḳ Taqi-d-dîn, fils de Ḥoǵǵah, a dit :

Ḳafîf. — « A la vue de ce grain de beauté qui s'étale sur la nuque de
« son cou fortuné, je m'écriai :
« O adorateur, voilà pour toi une heureuse aubaine ! mais, celui-ci de me
« répondre : Je suis un adorateur de toutes les belles encolures (ou de toutes
« les excellentes choses). »

Ibn-Iibik a dit :

Sarî'a. — « Sur le côté droit de sa joue est un grain de musc que je
« voudrais bien sentir !

---

(1) Le poète joue sur le mot « ḳâl » qui comporte la double signification de *grain de beauté* et *oncle maternel*.

« J'ai pensé, quand il se fut dessiné sur sa joue, que c'était sa lentille (son « oncle maternel) et j'ai constaté que, de sa beauté, toute sa personne en « était rehaussée [mais j'ai reconnu que c'était son oncle paternel]. » (1)

Al-Ḥasan, fils d'aḍ-Ḍaḥḥâk, a dit :

Mojtatt. — « O toi qui chasses les cœurs lesquels [à la vue de tes « charmes] s'envolent [de leurs poitrines], que de gens, par tes regards, tu « terrasses et tu fais prisonniers !

« Tu as tendu le filet (le point) de ton grain de beauté et voilà que tu as « capturé mon cœur qui s'envolait [de ma poitrine]. »

De ce qui a été dit, entre autres, sur les joues.

Ibn-al-Mo'tazz a dit :

Ḳafîf. — « Colle tes joues sur les miennes, tu jouiras d'un spectacle « ravissant à la vue duquel l'imagination demeurera confondue :

« En effet, sur tes joues, c'est un parterre de fleurs printanières ; sur les « miennes, c'est un étang de larmes. »

Un autre poète a dit :

Kâmil — « La rose de ses joues, le narcisse (la langueur) de ses « regards, les baisers de ses lèvres, dans l'intimité,

« Sont des choses qui me transportent de bonheur et que, [j'en jure] par « sa vie ! je considère comme plus douces que [toutes] les [autres] voluptés. »

De ce qui a été dit, entre autres, sur les lèvres.

Yousof, fils de Mas'oud, aṣ-Ṣawwâf, a dit :

Tawîl. — « Je donnerais ma vie en rançon de celui qui me fuit, qui « me fuit en emportant mon cœur ; c'en est fait de mon sommeil ! il a dis- « paru comme les moments fugitifs d'une rencontre ;

« Il défend ses lèvres contre mes baisers avec le glaive acéré de ses

(1) Le poète joue sur les doubles significations que comportent les mots « ḳâl » et « 'amm », qui, le premier, signifie à la fois *grain de beauté* et *oncle maternel* et le second, *s'étendre à tout, embrasser tout* et *oncle paternel*.

« regards : jusques à quand ses lèvres incendieront-elles, bien qu'elles soient « [si] fraiches ? »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « J'ai tari, en l'honneur de sa bouche, le puits de mes « larmes ; j'ai recueilli, pour la célébrer, les pensées les plus délicates :

« Je lui ai demandé, en récompense de mes efforts, un baiser, mais elle « s'est enfuie et mes odes amoureuses n'ont rencontré auprès d'elle que de « la froideur. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Mon censeur remarqua les lèvres de celle que j'aime et, « ignorant que d'entendre discréditer ses joues soulevait mon indignation, « il me dit :

« Ta belle t'absorbe [tout entier] ; ses charmes te captivent, mais ce qu'il « y aurait de mieux à faire pour toi, ce serait de combattre l'ennemi aux « frontières (de résister aux voluptés de ses lèvres). » (1)

Ibn-Raiyân a dit :

Sarîa. — « Autour de ses lèvres voluptueuses resplendissent trois « grains de beauté contigus les uns aux autres :

« Ne vous étonnez point qu'ils soient là en si grand nombre, car, à une « aiguade de bonne eau, la foule afflue [toujours]. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur le goût suave de la salive [de la bien-aimée] et [le parfum embaumé] de son haleine.

Dou-r-Rommah a dit :

Tawîl. — « C'est une sémillante jeune fille, aux joues charmantes « (mot à mot, délicate quant à l'endroit où coulent les larmes), à la taille « élancée et dont le sourire est comme une éclaircie dans les nuages :

« On dirait de sa bouche et de l'exquise liqueur que j'y savoure, une « carafe de vin dans laquelle le liquide aurait acquis un délicieux bouquet. »

---

(1) Le poète joue sur le double sens que comporte le mot « tagz » qui signifie à la fois *frontière ennemie* et *lèvres d'une personne*.

Śihâb-ad-dîn al-Kordi a dit :

Mogtatt. — « En buvant ce vin, au bouquet parfumé, j'ai pensé « à l'haleine embaumée de ma belle ;
« Le fait n'a rien de surprenant, car une chose vous en rappelle une « autre. »

Un autre poète a dit encore :

Mogtatt. — « Alors que je n'y tenais plus, j'ai humé le délicieux « nectar de ta salive.
« Et j'espère bientôt avoir le bonheur de jouir de tes faveurs, car le com- « mencement d'une ondée est d'abord une simple goutte d'eau. »

Ṣalâḥ-ad-dîn aṣ-Ṣafadi a dit :

Kâmil. — « L'acacia [le cure-dent] rapporte que la salive de sa « bouche est du vin qui a été mélangé avec de l'eau du Kawṯar (fleuve du « Paradis) ;
« Ce que rapporte le cure-dent est parfaitement authentique, car c'est une « tradition textuelle qu'il cite sur l'autorité du Ṣiḥâḥ d'al-Ǵawhari. » (1)

Un autre poète a dit :

Motaqârib. — « Trois choses sont réunies dans sa bouche, trois « choses charmantes dont les preuves sautent aux yeux ;
« Si on demandait : Ces choses, quelles sont-elles ? veuille bien nous le « dire ; je répondrais : C'est l'exquise saveur [de sa salive], la couleur [rosée « de ses lèvres] et le parfum [de son haleine]. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Ah ! que de fois une belle qui me refuse ses faveurs, « une belle que son voile dérobe à mes regards, une belle semblable à une « pleine lune, au milieu des nuages,
« Ne m'a-t-elle point abreuvé à la fois du nectar que distillent ses lèvres et « de la coupe [de vin qu'elle me présentait], m'enivrant ainsi de ses deux « liqueurs capiteuses. »

---

(1) Siḥâḥ est le nom que porte le lexique arabe d'al-Ǵawhari. Le poète fait ici, ce me semble, un jeu de mots sur l'expression « Ṣiḥâḥ al-Ǵawhari », par laquelle on peut entendre, à la fois, le lexique d'al-Ǵawhari qui porte la dénomination de « Siḥâḥ » et la traduction littérale de ces mots qui signifient *les authenticités du joaillier*, c'est-à-dire, sur l'autorité authentique de ses dents de perles.

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Ce que j'ai savouré et qui m'a plongé dans une ivresse
« dont je ne pouvais presque plus revenir, est-ce de la salive de sa bouche
« ou bien du vin ?
« La rousse liqueur a plusieurs noms, mais, j'ignorais que parmi ces
« noms figurait la salive. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les charmes de la conversation.

Al-Boḥtori a dit :

Kâmil. — « Lorsque nous nous rencontrâmes sur le monticule
« sablonneux où nous nous étions donné rendez-vous, mes regards demeu-
« rérent émerveillés de ses magnifiques perles et de celles qui jonchaient
« le sol :
« C'est que, quand elle sourit, ce sont des perles éclatantes qu'elle étale
« aux regards et que, quand elle parle, ce sont encore des perles qu'elle
« laisse tomber de sa bouche. »

Sâlim al-Ḳâsir a dit :

Tawîl. — « Nous passâmes toute une journée, la nuit et le jour,
« chez Omm-Moḥammad (la mère de Moḥammad), sans boire du vin ni
« aucune boisson enivrante ;
« Cessait-elle de nous causer, nous étions navrés de la voir se taire ;
« parlait-elle, elle faisait naître l'ivresse dans nos cœurs. »

Ibn-ar-Roumi a dit :

Kâmil. — « Que ce soit le soir ou le matin, il se détourne [de moi
« avec hauteur] ; on le prendrait pour un grand potentat devant l'autorité
« duquel tout le monde se courbe ;
« Sa morgue ne lui ôte rien de ses grâces et ce sont des perles que sa
« langue répand à mes pieds. »

Qu'ils sont beaux les vers suivants : c'est de la poésie à la facture originale, pleine d'ampleur, aux termes choisis, aux expressions heureuses et [le tout] formant un tableau ravissant :

Ṭawîl. — « La conversation de tout le monde roule sur des lieux

« communs, excepté la sienne, car tout ce qu'elle raconte a un cachet
« original ;

« Son cou d'antilope, ses yeux de génisse portent le ravage dans les
« cœurs ; ses hanches opulentes ondulent sous le poids de leur masse :

« Elle fléchit sous la pesanteur de ses fesses puissantes, de ses cuisses
« potelées et de ses membres que recouvrent des vêtements de soie grège
« aux bords coloriés. »

De ce que l'on a dit, entre autres, pour célébrer la délicatesse de la peau.

Ibn-al-Mo'atazz a dit :

Wâfir. — « Elle enleva sa chemise pour se verser de l'eau sur le
« corps et l'excès de sa pudeur fit rougir ses joues ;

« Toute nue, elle exposa à l'air ses formes, aux contours gracieux, plus
« délicates que le souffle du zéphir :

« Puis, elle tendit une main, éclatante de blancheur, pour prendre de
« l'eau qui se trouvait préparée dans un vase :

« Ses ablutions finies, elle se disposait à reprendre, en toute hâte, sa robe,

« Lorsque, tout à coup, apercevant à proximité d'elle, la silhouette de
« l'individu qui l'épiait, elle laissa tomber les ténèbres [de sa chevelure] sur
« la splendeur [de son corps].

« Et, soudain, l'aurore de sa personne de disparaître sous une nuit pro-
« fonde et une sueur froide de perler sur sa peau éblouissante de blancheur
« [m. à m. et l'eau se trouva dégoutter sur l'eau]. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « La tendresse dont il m'entourait s'altéra et ses senti-
« ments à mon égard changèrent ; lui, qui, naguère, était plein d'affection
« pour moi, cessa ses relations amicales ;

« Sa coquetterie lui a appris comment il pouvait me délaisser [et par là
« me plonger dans la douleur] : plût à Dieu qu'il se fût servi de cette coquet-
« terie pour me faire jouir de son intimité ;

« Regardez-le : c'est un roseau (une taille svelte et élancée) qui surmonte
« ses hanches ; un roseau qui s'incline avec grâce, sous le mouvement que
« lui impriment ses pas :

« Si je lui parle, je fais monter la rougeur à son front ; si je l'impressionne,
« le sang déborde de ses joues (m. à m. si je lui parle, je produis une mar-
« que sur sa figure, si je le remue, alors le vin coule). »

Baśśâr a dit :

Ṭawîl. — « Le matin où je la rencontrai, il n'y eut rien autre que
« ses formes élégantes et ses noires prunelles qui fixèrent l'attention de mes
« regards ;
« On la prendrait pour une Houri du Paradis : son visage est [si] resplen-
« dissant que quiconque regarde sa figure voit s'y refléter la sienne. »

Abou-Nowâs lui a emprunté cette pensée, quand il a dit :

Motaqârib. — « Je jetai sur sa figure un regard et je vis mes
« traits se refléter dans la sienne. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Mon cœur songea à quelque chose de sa personne et
« soudain, sur sa joue, à l'endroit même qui avait fait l'objet de ma pensée,
« une empreinte s'offrit à mes regards ;
« Son corps me vint à l'esprit et cette seule pensée suffit pour le blesser ;
« ah ! je n'avais jamais vu encore un corps être blessé par ce seul fait qu'on
« pensait à lui ! »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Que Dieu arrose de ses eaux ce jardin où apparut aux
« regards une gracieuse nymphe qui se joue et s'incline avec la souplesse
« du flexible rameau ;
« Ses deux joues distillent le parfum de ses roses : tout vase ne suinte que
« de ce qu'il contient. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Svelte est sa taille, vermeilles sont ses joues ; elle réu-
« nit toutes les beautés ; aussi est-elle sans pareille.
« M'évertuerais-je à la faire rougir par mes propos que rien n'apparaîtrait
« sur ses joues, tant elles sont rouges par elles-mêmes. »

De ce qui a été dit, entre autres, sur les baisers.

Mozaffar al-Âmâ (l'aveugle) a dit :

Basîṭ. — « Je déposai un baiser sur son front et la braise de sa
« joue devint incandescente ; des deux côtés de son visage s'exhalait un
« doux parfum d'ambre ;

« Des gouttes de sueur coulèrent entre le feu de ses joues et l'ambre de
« son visage, mais, chose singulière! le feu de ses joues demeurait toujours
« incandescent et l'ambre ne brûlait point sous son action. »

Un autre poète a dit :

Sarî'a. — « Je lui demandai de lui poser un baiser sur la bouche,
« mais elle de me dire : ma bouche, il n'est point permis de la baiser;
« Tiens! ce baiser, pose-le sur ma joue et contente-t-en! D'ailleurs, quand
« on a une chose à sa portée, on en dispose (m. à m., la propriété, qui en
« avoisine une autre, a sur cette dernière un droit [de préemption]. »

Ṣâḥib Ḥamâh a dit :

Ragaz. — « La belle dont l'amour me subjugue s'est écriée : Dites
« à celui dont je trouble l'esprit
« Et qui désire obtenir de moi un baiser, que ce baiser je ne le lui accor-
« derai point, dût-il en mourir ! »

Le Šaïḳ 'Izz-ad-dîn al-Mawṣili a dit :

Sarî'a. — « Les cheveux bouclés de ses tempes ressemblent à une
« cotte de mailles artistement tressée et sa joue est comme la rose quand
« elle est épanouie ;
« Je l'embrassai avec effusion et posai sur sa joue un baiser qui défit les
« tresses de ses cheveux (m. à m. qui défit [les anneaux de] sa cotte de
« mailles). »

Un autre poète a dit :

Motaqârib. — « J'ai vu, devant sa figure, la pleine lune et je
« ne saurais dire laquelle des deux est la plus resplendissante ;
« La seule chose qui les différencie, c'est que celle-ci, bien loin est le lieu
« de sa visite, tandis que celle-là, au contraire, est près des regards qui la
« contemplent :
« Que l'une disparaît et l'autre est sans cesse présente ; or, celui qui
« s'absente n'est point comme celui qui est toujours présent :
« D'ailleurs, petits sont les avantages que nous recueillons de la lune,
« tandis que ceux de la personne chérie sont beaucoup plus nombreux. »

Ibn-Ṣâbir a dit :

Kâmil. — « Je posai un baiser sur sa joue et, aussitôt, lui de tour-
« ner la tête, rouge de confusion, et de s'enfuir en inclinant sa taille flexible ;

« Sur ses favoris naissants, perlait de ses joues une sueur qu'on aurait
« prise pour des gouttes de rosée sur un plant de myrte :
« On aurait dit que je distillais les roses de ses joues au feu des soupirs
« qui s'échappaient de ma poitrine. » (1)

Un autre poète a dit :

Moǵtatt.— Je posai mes lèvres sur le pied de ma bien-aimée et elle
« de se dérober à mes caresses et ses joues de rougir :
« En m'embrassant les pieds, s'écria-t-elle, tu as compromis ta dignité.
« Je n'ai rien commis d'anormal, lui répliquai-je, et n'ai point dépassé les
« bornes ;
« A ces pieds qui t'ont conduit vers moi, on ne saurait rendre de trop res-
« pectueux hommages. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les charmants visages.

Ibn-Nobâtah a dit :

Basîṭ.— « De race humaine, [elle a été façonnée] à l'image des Ǵinn ;
« tu la prendrais pour un soleil qui se montre, entre son lever et son cou-
« cher :
« Le soleil a déchiré pour elle un morceau de sa robe éclatante ; aussi, ses
« traits offrent-ils l'image du soleil et ses yeux celle de la gazelle. »

ʿAbd-Allah, fils d'Abou-Ḳabîṣ, a dit :

Moǵtatt — « Elle se montre fière sans raison : elle traite avec
« dédain les hommages qu'on lui rend :
« Quand elle s'avance, on la prendrait pour un soleil couvert d'un parasol :
« Resplendit-elle dans la nuit sombre, elle surpasse l'éclat de la lune nou-
« velle. »

Un autre poète a dit :

Sarîʿa. — « Je le jure par Dieu et par ses signes, mes yeux n'ont
« jamais vu son semblable !

---

(1) Ces vers ont été traduits par Grangeret de Lagrange, dans son anthologie arabe, page 77.

« Sa figure ne s'est jamais montrée à mes regards sans que j'aie demandé « à Dieu [qu'il m'accordât] quelque chose de ses attraits. » (1)

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Tiens-moi lieu de la pleine lune, alors que la pleine lune « vient de disparaître sous l'horizon : tiens-moi lieu du soleil qu'a précédé « l'aurore ;
« Chez toi, en effet, resplendit l'éclat du soleil radieux ; mais il manque « au soleil la grâce de ton sourire et l'émail de tes dents. »

ʿOmar, fils d'Abou-Rabiʿah, a dit :

Ramal. — « Elle est charmante ! le soleil de l'aurore se voile-t-il, « l'éclat de son visage nous le supplée avantageusement.
« Tout le monde s'accorde à lui décerner la palme de la beauté, mais on « est loin de s'accorder pour en aimer une autre. »

Abou-Tammâm a emprunté cette pensée et s'en est servi, sous forme d'éloge ; il a dit, en effet :

Basîṭ. — « Si nous sommes tous d'accord pour lui reconnaître les « hautes qualités d'un chef, [par contre] sur sa piété, il n'y a pas deux per- « sonnes, dans la communauté, qui ne soient d'un avis différent. »

Un autre poète a dit :

Sarîʿa. — « O toi dont la beauté et les formes sont sans pareilles ! « ô toi qui enseignes à tes yeux de me mettre à mort !
« La lune emprunte sa lumière au soleil de l'aurore : mais, c'est par ton « éclat que le soleil complète la sienne. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Quatre choses de ta personne jettent dans le ravisse- « ment quatre autres de la mienne et je ne saurais dire laquelle des quatre « excite [le plus] mes transports.
« Est-ce ta figure qui ravit mes regards ? Est-ce ta salive qui délecte ma

---

(1) Dans le premier hémistiche du second vers de ce distique, il y a dans l'édition imprimée de Boulaq et dans l'édition lithographiée, une faute de prosodie. Le texte de l'édition turque publiée à Constantinople, tome I, page 548, rétablit la mesure du vers.

« bouche ? Est-ce ton langage qui charme mes oreilles ou, enfin, est-ce ton
« amour qui me captive le cœur ? »

En entendant ces vers, Isḥâq, fils de Ya'qoub, le Kindite, s'écria : « Voilà une énumération où sont observées toutes les règles de l'antithèse. »

Al-'Alawi [pour exprimer une pensée semblable] a employé cinq antithèses. Il a dit, en effet :

Ṭawîl. — « Cinq choses de ta personne charment cinq autres de la
« mienne ; ta salive, en effet, est ce que ma bouche savoure de plus suave ;
« Ta figure est ce qu'il y a de plus charmant à mes regards, ton attou-
« chement, à mes mains, ta voix, à mes oreilles, ta senteur, à mon odorat. »

Ibn-Nobâtah a dit :

Ḳafîf. — « O toi qui es si riche en censures, donne-toi la peine d'exa-
« miner de près cette personne dont les attraits embrasent les cœurs d'un
« feu dévorant
« Et extasie-toi devant [l'ébène de] ses cheveux et [la blancheur de] son
« front : c'est une merveille comme nuit; c'est une merveille comme aurore! »

Maḥmoud al-Maḳzoumi a dit :

Ṭawîl. — « Je t'ai aperçu, un matin, à la lumière d'un soleil écla-
« tant et je t'ai trouvé encore plus radieux que cet astre du jour ;
« C'est que ta beauté resplendit encore, alors que la nuit est venue, tandis
« que l'astre du jour ne brille plus dès qu'il se trouve au soir. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Se dérobe-t-elle aux regards, la pleine lune ne saurait te
« tenir lieu de sa figure : la pleine lune s'est-elle couchée, sa figure te sup-
« plée avantageusement sa lueur disparue ;
« La saveur de sa salive te tiendra lieu de vin, mais, assurément par Dieu !
« le vin ne saurait te remplacer le nectar de sa salive. »

De ce que l'on a composé, entre autres, sur les doigts teints de henné.

Ibn-ar-Roumi a dit :

Ḳafîf. — « Une gracieuse nymphe, du nombre des belles filles de
« l''Irâq, s'arrêta un moment devant la porte de la voûte ;

« Fille de quatorze ans, elle captivait le cœur de son ardent amoureux.
« Qui es-tu, lui demandai-je, ô [charmante] gazelle? Elle me répondit : Je
« suis une des œuvres admirables du Créateur :
« Ne brigue point mes faveurs, car tiens voici nos doigts ; nous les avons
« teints avec le sang de nos amoureux. »

Ar-Râḍi-bi-llah a dit :

Kâmil. — « Au moment où j'étais absorbé par les paroles qu'elle
« m'adressait, on cria : « en route! » et, alors, elle de s'enfoncer les ongles
« dans les joues.
« Il me sembla que ses doigts d'argent cueillaient avec leurs fleurs de
« violette les jujubes de sa personne. » (1)

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Lorsque nous nous embrassâmes pour nous faire nos
« adieux, mes larmes [dans leur langage muet] exprimaient les angoisses
« que j'éprouvais ;
« [Elles étaient si abondantes qu'] elles établissaient une ligne de démar-
« cation entre mes regards et le voile [de ma bien-aimée] et qu'elles opéraient
« la jonction de la violette et de l'anémone. » (2)

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Lorsque nous nous rencontrâmes, je remarquai que ses
« doigts avaient la couleur du suc de l'ʿandam (sang de dragon) ;
« En mon absence, lui dis-je, tu t'es teint les mains ; est-ce ainsi que tu
« récompenses [la fidélité de] ton amant éperdu, fou d'amour ?
« Mais elle, embrasant mon cœur d'une flamme dévorante, de me faire la
« réponse d'une amante que l'amour n'a jamais cessé de torturer de ses
« feux,
« Et de me dire : Le jour de notre séparation, j'ai versé des larmes de
« sang et, les ayant essuyées avec ma main, mes doigts en sont demeurés
« rougis. »

---

(1) Le poète compare les doigts de son amante à l'éclat de l'argent, ses ongles teintés de henné à la fleur de violette et ses joues vermeilles à la jujube.

(2) Le poète veut dans le second vers de ce distique exprimer, ce me semble, cette pensée : mes larmes étaient si abondantes qu'elles masquaient à mes regards le voile de ma bien-aimée et elles coulaient rouges comme du sang sur mon visage violet de douleur.

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Le soir des adieux, elles s'approchèrent de moi, pen-
« dant que mes yeux versaient des larmes de sang :
« Elles ne furent pas assez généreuses pour m'essuyer les paupières : au
« contraire, elles cherchèrent à se teindre les doigts de mon sang. »

De ce que l'on a dit, entre autres, pour célébrer les seins des femmes.

Di'bil a dit :

Wâfir. — « L'amour a déchaîné contre toi des belles éclatantes de
« blancheur, aux charmes ravissants, aux yeux et aux seins d'une mer-
« veilleuse beauté :
« Tu n'as fait que porter tes regards sur leurs gorges et tu as failli en
« mourir ; quel effet t'auraient-elles donc produit, si tu avais jeté les yeux
« sur leurs tailles. »

De ce que l'on a dit, entre autres, comme description des seins.

Al-'Abbâs, fils d'al-Aḥnaf, a dit :

Kâmil. — « Par Dieu ! si les cœurs étaient aussi durs que le sien,
« le père n'aurait plus de compassion même pour son enfant malade :
« C'est un roseau que sa ceinture entoure, une taille dont les charmes
« sont encore rehaussés par des seins comme jamais vierge n'en a eus en
« partage. »

Un autre poète a dit encore :

Tawîl. — « Au moment des adieux, je vis ma bien-aimée qui s'es-
« suyait les larmes avec [les pans de] sa mantille parfumée,
« Et qui, dans sa crainte de me voir séparé d'elle, versait des pleurs qui
« roulaient sur ses joues, au parcours ravissant :
« On eût pris ces larmes qui coulaient de ses joues pour des gouttes de
« rosée glissant sur des roses :
« Le voile qu'elle avait écarté laissait voir un radieux visage, aux yeux
« enchanteurs, et une poitrine où s'étalaient, [comme] dans un écrin entr'ou-
« vert, des seins admirables. »

'Amr, fils de Kolṭoum, a dit : (1)

Wâfir. — « T'introduis-tu auprès d'elle, alors qu'elle est seule et « qu'elle n'a pas à craindre les regards des haineux, elle étale à tes yeux,

« Des seins semblables, comme beauté, à des boîtes d'ivoire, et qu'aucune « main n'a jamais profanés de son contact. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Sur sa poitrine s'étalent deux globes en perles qu'on pren- « drait pour deux reliques (m. à m. pour deux angles) [angles dans l'un « desquels se trouve inscrustée la pierre noire du temple sacré] qu'aucune « bouche [de fidèles] n'aurait souillées de ses baisers ;

« Elle protège ces reliques [contre les regards, en les voilant] de sa man- « tille ; la foule est exempte [des obligations qui incombent aux pèlerins], « mais les reliques sont dans le territoire sacré. » (2)

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Ce sont des poitrines sur lesquelles s'étalent des boîtes « d'ivoire et des perles dont la merveilleuse disposition rehausse encore « l'éclat ;

« A leur vue, les spectateurs [ébahis] s'écrient : Sont-ce là les bijoux de « ces boîtes d'ivoire ?

« Ces seins ne sont pas autre chose que des boîtes à bijoux dont les joyaux « ont été symétriquement disposés hors de leurs écrins ;

« A ces seins, on ne trouve point de défaut, le seul reproche qu'on puisse « leur adresser, c'est d'empêcher, par leur opulence, les baisers de l'amou- « reux. »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Les yeux de ces gracieuses nymphes nous assaillent de « leurs glaives étincelants, et ils sont noirs ;

« Lorsque nous les avons rencontrées, leurs tailles nous ont transpercés « de leurs lances de roseau fauve dont leurs seins formaient les pointes. »

---

(1) Voir la mo'allaqah de ce poète, vers 13 et 15, édition d'Aug. Arnold, page 123 et 124 et Caussin de Perceval, Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islâmisme, tome II, page 385.

(2) Il y a ici une allusion au territoire sacré de la Mekke qu'on nomme *Haram*, où se trouve la pierre noire, à l'angle appelé *rokn*, auquel le poète compare les seins qui sont comme deux rokns et placés dans un endroit sacré, bien que, cependant, les hommes qui l'entourent ne soient pas soumis aux obligations des pèlerins de la Mekke.

De ce qui a été dit, entre autres, sur les hanches [opulentes] et les tailles [élancées].

Ibn-ar-Roumi a dit :

Kâmil. — « J'ai bu une coupe de vin que m'a présentée sa main et « à ce vin était joint le vin de ses lèvres :
« Elle se pencha et, dans mon ravissement, je me mis à rire de l'ampleur « de ses hanches et à pleurer de la minceur de sa taille. »

At-Ṭanbaġâ al-Moḥaribi a dit :

Ḫafîf. — « Ses hanches ont tellement augmenté en opulence qu'elles « forcent sa taille svelte et son corps élancé à demeurer assis ;
« Cependant, sa taille et son corps réussirent à se lever et s'écrièrent : Deux « faibles parties de sa personne sont venues à bout de la forte. »

Un autre poète a dit :

Moġtatt. — « Ciel ! quelle tyrannie exerce sa taille élancée, malgré « sa minceur !
« Ah ! ses hanches [opulentes] — Puissé-je en être préservé ! — ne sont « par leur pesanteur que des importunes ! » (1)

Al-Qirâṭi a dit :

Moġtatt. — « Les hanches opulentes de ma pleine lune (de ma « belle), sous l'influence de mes désirs, ont apparu [en songe] à mes regards,
« Et moi de m'exclamer : O pleine lune, voilà, en vérité, une apparition qui « va être fatale pour moi (je vais en mourir d'amour) ! » (2)

---

(1) Je lis comme dans l'édition turque *ṯaqîl* au lieu de *baḫîl*, que donnent l'édition de Boulaq et celle lithographiée.

(2) Suivant le texte donné par la traduction turque, il y aurait lieu, peut-être, de traduire ce distique de la manière suivante :

« Les hanches opulentes de ma pleine lune m'apparurent au pied du mont al-Ġobaïn (?).

« Et moi de m'écrier : Ces hanches opulentes sont, en vérité, les montagnes de Ḥonaïn. »

Un autre poète a dit :

Tawîl. — « Je demandai à ma bien-aimée où était sa ceinture — en « effet, elle en était dépourvue et une odeur suave s'exhalait de sa personne.— « Et elle me répondit, en me montrant son bracelet : J'en ai fait don à « mon poignet, quand j'ai vu que ma taille s'y mouvait trop à l'aise. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Ce sont des glaives étincelants que ses deux prunelles ; « c'est une lance flexible que sa taille ; c'est une lune resplendissante que « son visage, une nuit profonde que sa chevelure !
« Plus dur que le granit est son cœur : plus subtile que les accents de « l'amant éperdu d'amour est sa taille ! »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « [Nymphes] au doux langage, aux séduisantes manières, « elles offrent l'aspect des flexibles rameaux dans un parterre ;
« Elles allient à un corps potelé un cou admirable de blancheur et, en « outre, une taille élancée et des formes aux gracieux contours. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les poignets.

'Omar, fils d'Abou-Rabî'ah, a dit :

Tawîl. — « Avec leurs bras et leurs poignets, elles découvrirent « leurs visages et, de leurs grands et beaux yeux, elles dardèrent sur les « cœurs des regards meurtriers ;
« Elles relevèrent leurs manches et mirent à nu des poignets d'argent « qu'on aurait pris pour une exhibition de glaives aux lames étincelantes. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur la taille pleine de grâce et de souplesse.

Ṣalâḥ-ad-dîn aṣ-Ṣafadi a dit :

Tawîl. — « Depuis qu'elle a incliné sa taille pleine de grâce et de « souplesse, les tendres rameaux lui disent : Soutiendras-tu encore que la « flexibilité n'a pas élu domicile en ta personne ?

« Viens, allons soumettre notre différend à l'arbitrage du verger, au mo-
« ment où la brise y souffle, afin qu'il décide qui de nous se balance avec
« le plus de légèreté, sous l'impulsion du zéphir.»

On dit qu'on ne rencontre chez aucun autre poète arabe, en ce qui concerne la description des charmes de la femme, sans compter l'excellence du style et la finesse des expressions, des tableaux aussi remarquables que ceux dont Dou-r-Rommah est l'auteur, à tel point qu'on croirait que c'était un bourgeois, habitant des villes, et non un Arabe nomade du désert.

Le Qâḍi Maǵ-ad-din, fils de Mokânis, a dit :

Tawîl. — « Je dis à ma bien-aimée : Ô toi qui fais mon tourment,
« viens, incline-toi, à l'instar d'une jeune et gracieuse jouvencelle que
« l'ivresse aurait fait sortir de son état normal :
« Ne t'en défends point, puisque tu ressembles à une pareille jouvencelle.
« Là dessus, ma belle se mit à s'incliner, flexible comme une branche de
« saule, sous le souffle du zéphir.»

Un autre poète a dit :

Kâmil.— « Ses mouvements souples et gracieux vouent à la mort
« l'amoureux qui n'a, cependant, commis aucune faute ;
« Admire sa taille élancée qui condamne les cœurs à l'aimer. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Jeune beauté, à la taille légère, c'est loin de moi qu'elle
« se penche : ce n'est jamais vers moi qu'elle s'incline : aussi, dans l'ardeur
« de ma flamme, je m'écrie :
« Pourquoi, ô branche flexible du monticule sablonneux, ne t'inclines-tu
« point vers moi ? Et elle de me répondre : Comment le pourrais-je, alors que
« tu appartiens à la famille du vent [et que je cède à ton impulsion] ? » (1)

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les mollets.

Dou-r-Rommah a dit :

Kâmil. — « Je n'ai jamais oublié ce moment où, de propos délibéré,
« elle se mit à découvrir son mollet dont la blancheur resplendit comme
« une perle éclatante :

(1) Le poète joue sur la double signification du verbe *mâla*, qui comporte à la fois le sens de *s'incliner*, *se pencher*, et celui de *avoir de la sympathie, de l'affec-*

« Ne soyez point étonnés qu'à sa vue le jour de la résurrection se soit « dressé devant moi ; c'est que le jour où elle montre son mollet, tout le « monde est bouleversé. »

Un autre poète a dit :

Sarî'a. — « Elle se présenta étalant aux yeux de ses adorateurs une « jambe blanche, lisse, comme une perle.

« Et elle, aussitôt, de porter le ravage dans tous les cœurs des humains et « les horreurs de la guerre d'éclater à cause de sa jambe (m. à m. et la « guerre se dressa sur sa jambe, c'est-à-dire la guerre éclata). » (1)

Ibn-Monqiḍ a dit :

Monsariḥ. — « C'est une pleine lune, mais une pleine lune à côté « de soi ; c'est une biche, mais une biche apprivoisée ;

« Si sa taille n'était point un flexible rameau, ses mouvements n'auraient « point assurément cette grâce et cette souplesse. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur la marche des femmes.

Un certain poète a dit :

Basîṭ. — « Elles balancent, au mouvement de leurs pas, leurs mains « colorées de henné : tel l'Aquilon, le matin, incline les rameaux de l'églantier ;

« Telle encore la lance flexible (m. à m. Rodaïnite) que brandissent les « mains des hommes et qui est d'autant plus solide qu'elle est plus souple. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Elles marchent comme la perdrix des vallons, leurs tail- « les minces et sveltes pliant sous le poids de leurs hanches opulentes ;

« Veulent-elles faire une visite, on dirait [tant leur marche est pesante, « qu'à chaque pas qu'elles font] elles arrachent leurs pieds d'un terrain fan- « geux. »

---

tion pour quelqu'un et encore sur le double sens que comporte le mot *hawâ* qui signifie, *souffle*, *vent* et *amour*.

(1) Le poète joue sur le mot *sâq*, jambe, mollet.

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les étreintes amoureuses et leurs voluptés.

Ibn-al-Mo'atazz a dit :

Sarîʿa. — « Que la nuit est courte pour le dormeur ! que les souffrances du malade sont légères au visiteur !

« On aurait dit que je pressais dans mes bras une plante odoriférante qui exhalait sa douce senteur par une nuit de fraîcheur ;

« Si tu nous avais aperçus sous le manteau des ténèbres, tu te serais imaginé que nous ne faisions qu'un seul et même corps. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Comme elle portait une ceinture, je lui en arrachai les pans et lui en formai une autre de mon bras ;

« L'argus jaloux passa toute la nuit à se lacérer la peau du visage, pendant que ma belle étalait à mes regards des mouvements souples et gracieux. »

Ibn-al-Mo'addal a dit :

Motaqârib. — « Je m'écrie, alors que la nuit a laissé tomber son voile de ténèbres, que sa sombre main s'est étendue sur tous les vallons,

« Et que nous nous trouvons couchés à côté l'un de l'autre, dans un oratoire : Ah ! béni soit cet oratoire qui nous donne asile à tous deux !

« O toi, ô [aurore du] lendemain, si tu veux me rendre service, ne t'approche point de ma nuit ;

« Et toi, ô nuit de la douce intimité, prolonge ta durée ! sois, comme la nuit de la séparation, interminable. »

Un autre poète a dit :

Ṭawîl. — « Que de nuits, délicieuses d'un bout à l'autre, dans lesquelles les astres du firmament le cédaient en éclat à la lune éblouissante de nos belles,

« N'avons-nous pas passées à cultiver, à la faveur de leur obscurité, les charmes de séduisantes jouvencelles (m. à m. avec des gazelles du désert sablonneux), qui, dans leurs voluptueuses étreintes, nous faisaient tomber pâmés d'aise (m. à m. qui tuaient l'amour entre la poitrine et le bras). »

Ibn-al-Mo'atazz a dit :

Monsarih. — « Pour nous, que d'étreintes voluptueuses ; que de « baisers pris à la dérobée, par crainte du censeur qui nous épie ;

« [Tels] les passereaux, tremblant d'être aperçus, becquettent les dattes « mûres. »

Dik-al-Ǵinn a dit :

Tawîl. — « Jeune fille, aux contours charmants, toutes les fois « qu'elle incline le corps, c'est la branche flexible ; quant à sa taille, c'est la « souplesse du roseau :

« La lune des nuits est sa sœur germaine ; à la lune parfois elle se montre « et celle-ci, aussitôt, de s'éclipser.

« Je lui dis, alors que la nuit venait de laisser tomber les pans de ses « voiles et que le tendre rameau de l'amour avait ses bourgeons pleins « de sève et de vigueur :

« Je t'assure que tu es l'objet de mes vœux, ô toi l'ornement de toutes « les belles ! en toi réside l'amour qui me provoque et auquel je réponds ! »

'Ali, fils d'al-Ǵahm, a dit :

Tawîl. — « Que Dieu bénisse cette nuit qui nous a réunis l'un à « l'autre, après notre séparation, cette nuit qui a rapproché un cœur d'un « cœur torturé !

« Cette nuit, nous la passâmes ensemble [si étroitement enlacés] que, si « on avait versé entre nos corps un verre de vin, le liquide n'eut point filtré « à travers. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « O nuit, dure pour moi sans cesse ! je ne veux point que « tu finisses ! la figure [éclatante] de celle qui fait mon tourment me suffit « comme flambeau.

« Me suffit comme lumière ; sa salive me supplée le vin, ses joues me rem- « placent les pommes ;

« Le sourire de ses lèvres, alors que j'excite sa joie, me tient lieu de l'éclat « de tous les astres.

« De mon bras, je lui fis un collier d'une voluptueuse étreinte et, l'entou- « rant de mes mains comme d'une ceinture, lui prodiguai mes baisers.

« C'est là ce qu'on peut appeler un jour de volupté ; laisse-nous donc tous « les deux étroitement enlacés, car nous souhaitons que ce bonheur n'ait « [pour nous] point de fin. »

Un autre poète a dit :

Kâmil. — « Je n'ai pas oublié ces heures où j'enlaçais, dans mes « bras, voluptueusement ma belle, où je humais sur ses lèvres une salive « suave comme un vin délicieux :

« Ni encore, quand je prodiguais mes baisers sur ses joues, ces paroles où « elle me disait : « Passe d'une volupté à une autre, car les plaisirs de « l'amour consistent à en varier la nature. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur l'embonpoint du corps.

Ar-Rabî'a, fils de Solaïmân, a dit : « J'ai entendu aś-Śâfi'aï (que Dieu l'agrée!) dire : Je n'ai point connu de personne grasse qui fût intelligente, à l'exception de Moḥammad, fils d'al-Ḥasan.»

Un poète a dit :

Basîṭ. — « Je n'aime point la blanche, gonflée de graisse, mais, je « raffole de la brune au corps fluet :

« Je suis un cavalier qui se plaît à monter les jeunes pouliches, aux « flancs dégagés, alors que d'autres, les jours de course, enfourchent des « mastodontes. »

De ce que l'on a dit, entre autres, à la louange des couleurs du teint et des vêtements. — De l'éloge de la blancheur du teint.

L'Apôtre de Dieu a dit : « Un teint blanc est la moitié de la beauté. » L'Apôtre de Dieu avait une peau blanche, d'une nuance éclatante, mêlée de rouge. Un poète a dit :

Kâmil. — « Blancs sont leurs visages, généreux sont leurs senti- « ments, magnanimes, au premier chef, sont leurs cœurs !

De ce que l'on a dit, entre autres, en l'honneur des teints noirs.

Comme on demandait à quelqu'un ce qu'il pensait de la couleur noire, il répondit : « La lumière est dans le noir », voulant

dire par là que la vue des yeux résidait dans le noir de leurs prunelles. Un certain poète a dit :

Basîṭ. — « Ils me disent : tu t'es amouraché d'une noire. Je leur ré-
« ponds : Le noir, c'est la couleur du ġaliah (parfum composé de musc, d'am-
« bre et autres aromates) ; c'est la couleur du musc et du bois d'aloès;
« Je suis un individu aux yeux duquel les blanches n'auraient point un
« grand prix, même si le monde était privé de noires. »

Al-Ḥaïqaṭân a dit :

Ṭawîl. — « Si j'ai les cheveux crépus et le teint noir comme du
« charbon, par contre, j'ai la main généreuse et mon honneur est sans ta-
« che ;
« Certes, la noirceur de mon teint ne me porte point préjudice. lorsque,
« au jour de la terrible mêlée, je brandis mon sabre acéré. »

Ibrâhîm, fils d'al-Mahdi, étant entré chez al-Mâmoun, ce prince lui dit : « En vérité, tu es l'oncle noir du kalife ! » — « C'est vrai ! » lui répondit Ibrâhîm. Alors al-Mâmoun récita, sous forme de sentence, ce vers de Noṣaiyib :

Basîṭ. — « Si je suis un esclave, j'ai du moins l'âme noble et géné-
« reuse ; si ma couleur est noire, blancs sont mes sentiments. »

Puis, il ajouta : « O mon oncle, nous sommes passés du plaisant au sévère. » Là-dessus, Ibrâhîm de s'exclamer en ces vers :

Kafîf. — « Le teint noir ne dégrade point le guerrier au cœur intré-
« pide, ni l'homme intelligent et bien élevé ;
« Si ma conduite envers toi a été entachée de noirceur, j'ai été l'objet de
« ta part de procédés aux blancs sentiments. » (Allusion à la générosité dont
« Ibrâhîm fut l'objet de la part d'al-Mâmoun, après sa révolte envers ce
« prince). »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « De rigides censeurs me blâment d'aimer une négresse,
« noire comme du charbon, une négresse dont on pourrait comparer le
« teint au sang noir du cœur :
« Mais il y a des gens qui se passionnent pour un seul point noir (grain
« de beauté) et, ainsi qu'ils le savent bien, la personne dont je raffole est
« formée tout entière de ces points noirs. »

Comme on demandait à un Médinois : « Vous autres, quels sentiments vous inspire la négresse ? » il répondit : « Si nous l'avions trouvée blanche, nous l'aurions rendue noire ! »

Un autre poète a dit :

Wâfir. — « Une lentille noire s'étale sur une laide joue et elle revêt cette joue de beauté et de grâce ;
« Comment donc pourrait-on blâmer un amoureux d'aimer une personne chez laquelle il remarque que toute la joue ne forme qu'une seule lentille noire. »

Un autre poète a dit :

Basît. — « Comme ils s'extasiaient d'admiration devant la lentille noire qui orne sa joue, je leur dis : J'aime une belle dont la personne tout entière n'est qu'une lentille. »

Ḥâtim, le Médinois, se plaisait à réciter ce vers :

Wâfir.— « Que d'autres admirent les filles des Cosroës, pour moi, ce sont les filles de Ḥâm (Cham, fils de Noé) qui font mes délices ! »

Une Abyssinienne et une Grecque se disputaient la palme de la beauté. « Je suis, disait la Grecque, un grain de camphre, tandis que toi, tu es un sac à charbon ! » — « Je suis, lui ripostait l'Abyssinienne, un grain de musc et toi, un sac de sel ! »

Un poète a dit dans le même sens :

Wâfir. — « J'aime les noirs à cause de l'amour que j'ai pour elle, à telles enseignes que, grâce à la flamme qu'elle m'inspire, j'en arrive à aimer même les chiens noirs. »

Un autre poète a dit :

Sarî'a. — « Le musc te ressemble et tu ressembles au musc : tu en as la couleur bien caractérisée :
« Il est hors de doute, puisque vos couleurs sont les mêmes, que vos natures le sont aussi. » (1)

---

(1) La mesure du second vers de ce distique, qui appartient au mètre Sarî'a, est défectueuse. Pour la rétablir, il conviendrait de lire :

La šakka id lawnokomâ waḥidoun
Annakomâ min etc.

De ce que l'on a dit, entre autres, sur la couleur pâle.

Le poète a dit :

Tawîl. — « O femme au teint pâle, ma séparation d'avec toi m'a « fait apprécier encore davantage ces nuits où je te prodiguais un amour « légitime.
« On aurait dit, alors que tu étais au milieu d'elles, que les [autres] « femmes de la tribu [éclipsées par ta beauté] étaient [toutes] laides et, « maintenant que tu es partie, elles sont redevenues jolies. »

Un autre poète a dit :

Basîṭ. — « Ils disent : Il a un teint jaune qui enlaidit ses charmes; « je réponds : Ce n'est point là un défaut inhérent à sa nature :
« Ses yeux sont poursuivis pour venger sur eux les homicides qu'ils ont « commis et tu ne l'as rencontré que dans un état, où, tremblant de peur, il « frissonnait d'épouvante. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur la longueur de la barbe.

On dit qu'une longue barbe est un nid à puces. Yazid aś-Saïbâni, ayant jeté les yeux sur un individu à la barbe si longue qu'elle lui descendait, touffue, jusque sur la poitrine et, dans cette personne, reconnaissant Ḳâḍib, lui dit : « Eh mon brave ! assurément ta barbe doit t'entraîner à des dépenses. » — « Oui, sans doute, lui répondit l'individu, et c'est pour cette raison que je dis :

Tawîl. — « Pour ma barbe, chaque semaine, c'est un dirhem de « pommade et un dirhem de henné qui me passent par les mains,
« Et n'était le subside que je reçois d'Yazid, fils de Maziad, bientôt, dans « ses régions, se promèneraient les ciseaux. »

Isḥâq, fils de Ḳalaf, a dit, en parlant d'un homme de petite taille, mais à la longue barbe :

Basîṭ. — « Je me promenais en compagnie de Dâwoud et je me mis à « rire d'étonnement ; on aurait dit un père qui marchait à côté de son petit « enfant.

« Il n'y a de long, chez Dâwoud, que la longueur de sa barbe et il estime que, sous ce rapport, on ne saurait trouver son pareil. »

Ibn-al-Moqanna'a a dit :

Tawîl.— « J'ai passé en revue les marchés de l''Irâq et je n'y ai pas trouvé une seule boutique où l'on ne vit point le patron,
« Assis sur le devant, se secouant la barbe; tels des mulets affamés secouent leurs sacs à fourrage. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les fortes corpulences et sur les hautes et petites statures.

On rapporte, que lors de la destruction [de la citadelle] de Qohondoz (1), on y fit la découverte de têtes de squelettes humains. Une de ces têtes fut fendue et les dents s'en répandirent par terre. On pesa une de ces dents et on trouva que son poids était de quatre livres. On la porta à Ibn-al-Mobârak qui, après l'avoir tournée et retournée dans ses mains, s'écria, étonné de sa grosseur :

Motaqârib. — « Lorsque je songe à leurs corps [gigantesques],
« j'ai une si mesquine opinion de moi-même que je me regarde avec dédain. »

Le roi du Roum, cherchant à en imposer aux populations de l'Islâm, envoya à Mo'âwiyah deux hommes dont l'un était un géant et l'autre un nain, mais d'une force colossale. Mo'âwiyah fit venir, pour l'opposer au géant, Qaïs, fils de Sa'd, fils d''Obâdah, lequel retira ses hauts-de-chausses et les lui jeta. Le géant se les passa et elles lui arrivèrent jusqu'aux seins. On reprocha à Qaïs de s'être enlevé ses hauts-de-chausses, mais il s'écria :

Tawîl. — « Mon intention est que tout le monde soit convaincu, en « présence des délégués, que ce sont bien là les hauts-de-chausses de Qaïs,
« Et que l'on ne dise point : Qaïs a voulu nous en imposer, car ce sont là « les hauts-de-chausses d'un 'Adite que les Tamoudites ont recueillis.
« Je suis un chef des tribus Yamanites et les hommes ne se composent « que de gens qui commandent et de gens qui sont commandés. »

(1) Voyez Marâṣid-al-Iṭṭilâ'a, *libro citato*, tome II, page 461.

Moʿâwiyah fit ensuite venir, pour l'opposer à l'individu d'une force colossale, Moḥammad, fils de la Ḥanafite. Celui-ci donna à son adversaire le choix de demeurer assis et qu'il le forcerait à se lever, ou de rester debout et qu'il le forcerait à s'asseoir. En effet, Moḥammad eut sur lui le dessus, dans l'un et l'autre cas, et les deux individus se retirèrent vaincus. On raconte que Salamah, fils de Morrah, an-Nâmousi, avait fait prisonnier Imro-l-Qaïs, fils du roi an-Noʿamân, le Laḳmite. An-Nâmousi était petit de taille et gringalet, tandis que le Laḳmite était de haute stature, avec un corps de colosse. « Eh toi, ô gringalet! laisse aller mon père, lui cria la fille d'Imro-l-Qaïs; mais, Salamah, ayant entendu ces paroles, s'exclama en ces vers :

Ṭawîl. — « La fille d'Imro-l-Qaïs prétend que je suis un gringalet,
« mais ce gringalet est venu à bout de son père!
« Ah! que de colosses j'ai dépouillés de leurs armes et terrassés, alors que
« les cous des chevaux ruisselaient de sang! »

On dit qu'une grosse barbe est un indice de bêtise, une barbe large, une preuve de peu d'esprit, et qu'une petite barbe révèle l'aisance dans les mouvements. Des sourcils tombant sur les yeux dénotent l'envie, des yeux de grandeur moyenne indiquent un esprit vif, un bon caractère et de nobles sentiments. Des yeux qui voient de fort loin sont une preuve de sottise; ceux qui clignent des paupières, un signe de légèreté et d'étourderie. Les poils dans les oreilles indiquent une bonne ouïe; des oreilles grandes et droites sont un indice de niaiserie et de frivolité. Une personne, désirant faire parvenir une lettre à un de ses amis, ne trouva pour la lui faire porter qu'un individu, à la figure repoussante et à l'aspect hideux, et cette personne était si difforme qu'il lui fut impossible d'en donner le signalement. Il écrivit donc à son ami ce qui suit : « Cette lettre te sera remise par un phénomène d'entre les phénomènes du Dieu Très-Haut et un produit de sa Toute-Puissance. Laisse-le donc aller au feu de Dieu et dans sa Géhenne! »

Abou-l-Âswad ad-Dowali, passant auprès d'une réunion de Banou-Qośaïr, l'un des jeunes gens de cette assemblée s'écria : « On dirait de sa figure celle d'une vieille femme retournant dans sa famille, après avoir été répudiée! » Al-Gâḥiẓ rapporte le

fait suivant : « Personne ne m'a causé une confusion pareille à celle que m'occasionna une femme auprès de laquelle j'étais venu à passer et qui me mena chez un bijoutier et lui dit : « Fais-le-moi pareil à cet homme. » Étonné de ces paroles, je demandai au bijoutier des explications et il me répondit : « Comme cette dame désirait que je lui fisse une figure de Diable, je lui observai que je ne savais point de quelle façon le représenter et elle t'a conduit auprès de moi pour que je le lui confectionne d'après ton portrait! » C'est en parlant d'al-Ǵâḥiẓ qu'un poète a dit :

Kâmil. — « Si le cochon était métamorphosé une seconde fois et « rendu plus hideux, il serait encore, assurément, en dessous de la laideur « d'al-Ǵâḥiẓ ;

« C'est, en effet, un individu dont la figure vous produit l'effet de l'Enfer ; « il constitue un supplice pour les yeux de tous ceux qui le regardent :

« Si un miroir venait à refléter ses traits et qu'il les vît, ces traits « feraient pour lui l'office du plus grand prédicateur (il en serait lui-même « profondément impressionné). »

Al-Âṣma'î rapporte le fait suivant : « J'ai connu une bédouine d'une figure aussi belle qu'il soit possible de voir et qui avait un mari fort laid. « Ô une telle, lui dis-je, comment peux-tu te résoudre à être la femme d'un pareil mari? » — « Ô mon brave, me répondit-elle, qui le sait? peut-être sa conduite envers Dieu est des plus méritoires et Dieu m'a-t-il donnée à lui pour l'en récompenser, ou bien encore, ma conduite envers Dieu a été mauvaise et Dieu me l'a-t-il donné pour m'en punir. Pourquoi donc ne serais-je point contente de ce dont Dieu lui-même est satisfait? » — Un mauvais sujet, qui effectuait un pèlerinage [à la Mekke], voyant un individu, laid de figure, qui implorait le pardon de ses fautes, lui dit : « Ô mon ami, d'où vient donc que tu veux priver l'Enfer de cette figure? » — Un individu dit à un autre : « Il m'est sorti un clou dans l'endroit le plus laid. » — « Tu mens, s'écria ce dernier, l'endroit le plus laid, c'est ta figure et il n'y a rien. » — Un individu, laid de figure, partit pour faire du commerce ; il entra dans le Yaman et n'y rencontrant personne qui eût une plus jolie figure que la sienne, il s'exclama :

Raǵaz. — « Je n'ai pas vu une seule belle figure, depuis que je suis « entré dans le Yaman :

« Oh! l'affreux pays où le plus bel individu qu'on puisse voir, c'est ma « propre personne! »

Un individu, avec un grand nez, demandant une femme en mariage, lui dit : « Tu sais que je suis un homme d'un caractère débonnaire et qui supporte patiemment les contrariétés. » — « Il n'est pas douteux, lui observa la femme, que tu supportes patiemment les contrariétés, puisque tu t'es résigné à porter un pareil nez durant quarante ans. » Un poète a dit, en parlant d'un individu, possesseur d'un nez démesuré :

Kafîf. — « Tu as une figure sur laquelle se profile un pan de nez ; tel « un mur (délabré) qu'une poutre étançonne ;
« Elle offre l'aspect d'un tombeau, mais d'un tombeau dont on aurait placé « la colonne tumulaire dans une autre direction que celle de la Qiblah. » (1)

Un autre poète a dit :

Ramal.— « Tu as un nez [long] comme plusieurs nez : un nez dont « les autres sont indignés :
« Tu es à prier à Jérusalem et ton nez se trouve, à la Mekke, à faire les « tournées saintes. » (2)

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les importuns.

Al-Moṭi'a, fils d'Iyâs, a dit :

Ramal. — « Dis à notre frère 'Abbâs [ceci] : O toi l'être le plus impor- « tun des importuns !
« En été, tu es un vent brûlant [simoun], en hiver, de la glace !
« Insupportable, tu es sur terre; insupportable, tu seras dans le ciel ! »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur les vêtements et leurs couleurs, les turbans, etc.

Le Dieu Très-Haut a dit : (Q. xciii, 11) « Quant aux bienfaits de ton Seigneur, proclame-[les]. Le Dieu Très-Haut a dit encore : (Q. vii, 29) « O enfants d'Adam, mettez vos plus beaux habits,

---

(1) Voyez page 758 où ce distique est cité.
(2) Dans l'édition de Boulaq et celle lithographiée, la mesure de ce distique qui appartient au mètre Ramal est défectueuse ; j'ai adopté la leçon de l'édition turque qui la rétablit.

toutes les fois que vous vous rendrez à un oratoire. » L'Apôtre de Dieu a dit : « Dieu se plaît à voir sur son serviteur les marques de ses bienfaits. » L'Apôtre de Dieu a dit encore : « Coiffez-vous d'un turban, vous n'en aurez que plus de grâce. » Il a dit aussi : « Les turbans sont les diadèmes des Arabes. »

Az-Zobaïr, fils d'al-ʿAwwâm, dans la journée de Badr, combattait coiffé d'un turban jaune et les anges descendirent du ciel également coiffés de turbans jaunes dont ils laissaient pendre les bouts jusqu'à terre. — L'Apôtre de Dieu envoya ʿAbd-ar-Raḥmân, fils d'Awf, à Dawmat-al-Gandal. (1) Celui-ci, étant resté en arrière des troupes, vint trouver l'Apôtre de Dieu, coiffé d'un turban noir, en étoffe de soie écrue. Le Prophète le lui déroula et tout en le lui arrangeant sur la tête, de ses propres mains, en en faisant pendre les deux bouts, de chaque côté de ses épaules, de la longueur d'un empan, lui dit : « O Ibn-ʿAwf, c'est comme cela qu'il te faudra dorénavant porter ton turban. » — Le roi du Roum envoya à l'Apôtre de Dieu une robe en brocart dont celui-ci se revêtit et qu'ʿOṯmân porta à son tour. — Saʿîd, fils de Mosaiyab, revêtit un costume d'une valeur de mille dirhems et entra dans la Mosquée. Comme on lui fit des observations à ce sujet, il répondit : « C'est que je viens m'asseoir à l'audience de mon Dieu! » — On dit [sous forme d'adage] : « La dignité extérieure consiste en des vêtements convenables. » Il y a un autre adage qui dit : « Portez des costumes blancs et noirs, car il en est de même du temps dont le jour est blanc et la nuit noire. » On cite, à propos des vêtements noirs, entre autres, ce distique d'Abou-Qaïs :

Wâfir. — « Je t'ai aperçu, vêtu de noir, et je me suis écrié : C'est « une pleine lune qui se montre dans les ténèbres de la sombre nuit!
« Tu as enlevé ton vêtement noir et je me suis exclamé : C'est un soleil « dont les rayons lumineux dissipent l'éclat des étoiles! »

Un négociant arriva, à Médine, apportant avec lui des voiles de femmes de l'Irâq et réussit à vendre tous ses voiles, à l'exception des noirs. Il se plaignit de la chose à ad-Dârimi qui s'adonnait tout entier au culte de Dieu et était fort pieux. Alors celui-

---

(1) Localité située dans la province de Médine, à sept étapes de Damas. — Marâṣid al-Iṭṭilâʿa, *libro citato*, I, p. 416.

ci composa un distique et le fit chanter par quelqu'un dans Médine. Ce distique consistait en ces vers :

Kâmil. — « Dis à la Beauté, vêtue d'un voile noir : Quel effet as-tu « donc produit sur cet austère et pieux personnage?
« Il ne releva les pans de ses habits pour se rendre [plus vite] à la prière « que lorsque tu fus venue t'asseoir à la porte de la mosquée. »

La nouvelle se répandit dans Médine, rapporte le narrateur, qu'ad-Dârimi avait rompu avec ses exercices de dévotion et s'était épris de la personne vêtue du voile noir [dont il était question]. Aussi, ne resta-t-il plus, dans Médine, une seule beauté qui ne s'achetât un voile de cette couleur. Quand le négociant eut épuisé tous les voiles noirs qu'il avait, ad-Dârimi revint à ses actes de dévotion et, reprenant son costume de fervent religieux, il l'endossa de nouveau. Un autre poète a dit, en parlant d'une dame vêtue d'un costume rouge :

Wâfir. — « Nymphe, aux traits radieux, à la taille élancée, aux han- « ches opulentes, elle se montre vêtue d'un costume fleur de grenade ;
« Par sa salive, elle m'abreuve d'un vin pur : par ses joues rubicondes, « elle m'émerveille; elle porte l'ardeur de ma flamme à son comble. » (1)

Un autre poète a dit, en parlant d'une dame vêtue d'un costume couleur vin :

Sâri a. — « Vêtue d'un costume couleur vin, elle arriva avec un « visage rouge comme un charbon incandescent ;
« Dès que je l'aperçus, je chancelai d'ivresse; ne me trouvez point à « redire, si je me suis laissé enivrer par le vin. »

As-Sonobouri a dit, à l'adresse d'une dame vêtue d'un costume vert :

Motaqârib. — « C'est une jeune fille qui a été façonnée avec un « art infini; c'est à croire que le soleil a emprunté son éclat à sa beauté ;
« Elle se montra vêtue d'une robe couleur verte ; telles les feuilles voilent « les fleurs du grenadier.

(1) Le poète joue sur le double sens que comporte en arabe le mot grenade, suivant qu'on le considère comme un seul mot ou comme en formant deux.

« Quel est le nom de ce vêtement? lui demandai-je. Et elle de me répon-
« dre par cette charmante métaphore :

« Nous avons brisé par lui les cœurs d'une foule de gens, aussi l'appelons-
« nous le brisement des cœurs. » (1)

Un sage dit à son fils : « Garde-toi de te revêtir du costume qui attire sur toi les regards du roi ; sache qu'il n'y a qu'un sot ou un roi qui fasse usage de vêtements en étoffe coloriée; tiens-t'en donc aux costumes blancs. » On dit que les vêtements en étoffe de soie épaisse sont ceux que portent les avares à cause de leur long usage; les vêtements de soie fine, ceux que porte la classe aisée, à cause de leur peu de durée; les vêtements en brocart, ceux dont fait usage la classe bourgeoise, à cause de leur durée moyenne. Un certain Émir ayant dit à son chambellan de lui présenter un homme intelligent, celui-ci lui amena un certain individu. — « A quoi as-tu reconnu son intelligence? » demanda l'Émir au chambellan. — « C'est que, répondit-il, j'ai remarqué qu'en été, il portait des vêtements en fil et, en hiver, des étoffes en coton; quand il faisait chaud, des vêtements à demi usés et, quand il faisait froid, des vêtements neufs. » — On rapporte que Àbarwìz possédait un turban d'une longueur de cinquante coudées. Quand ce turban était sale, il le jetait dans le feu et la saleté s'en consumait, sans que le turban brûlât. Il avait aussi un superbe manteau dont la couleur changeait à tous moments, des hauts-de-chausses enrichis de pierreries et une ceinture rehaussée d'entre-deux en émeraude. On dit que la tunique à manches est le vêtement des Perses, le veston, celui des Indiens, et l'izâr, celui des Arabes. Comme on interrogeait un certain Arabe sur les vêtements, il répondit : « Le jaune est le plus coquet, le rouge, le plus gracieux, le vert, le plus considéré, le noir, le plus sévère et le blanc les prime tous. » — Platon a dit : « Les teintes couleur anémone et les parfums au safran calment la colère; les teintes couleur rubis et les parfums à la rose excitent la joie; la couleur rouge, mariée à la couleur jaune, soulève les passions érotiques; le rouge, mêlé au jaune, provoque les sentiments naturels; la couleur pomme, alliée au rouge, donne essor à tous les senti-

(1) L'édition lithographiée donne pour ces vers plusieurs variantes.

ments. » — Moṣ'ab, fils d'az-Zobaïr, avait l'habitude de dire : « Chaque chose a ses délices : la maison exulte, quand on la balaye, l'étoffe, quand on la plie. » — Un certain Arabe a dit : « J'ai vu, à al-Baṣrah, des manteaux qu'on aurait dit tissés avec toutes les couleurs [des fleurs] du printemps. » — Un certain individu, appartenant à la tribu des 'Odrites, se présenta à Mo'âwiyah, vêtu d'un 'abâ (vêtement grossier en laine ou en poils de chameau). Mo'âwiyah, faisant peu de cas de lui, l'individu lui dit : « O Prince des croyants, ce n'est point l'abâ que je porte qui t'adresse la parole, c'est la personne qui en est vêtue. »

De ce que l'on a dit, entre autres, sur ceux qui sont mal vêtus, mais qui, cependant, ont conscience de ce qu'ils valent.

« Je rencontrai, rapporte al-Aṣma'ï, un Arabe du désert et le priai de me réciter des vers. En effet, il me récita des vers et me raconta des anecdotes. Comme je demeurais étonné à la fois de ses belles manières et de son piteux accoutrement, il se tut un instant, puis il s'exclama en ces vers :

Kafîf. — « O mon cher frère, les vicissitudes de la fortune m'ont « tanné comme on tanne une peau :

« Ne trouve donc point mauvais de voir ton frère sous les haillons d'un « indigent :

« Si mes vêtements sont en lambeaux, ils recouvrent, du moins, un noble « cœur. »

Un certain individu que l'on dit être aš-Šâfi'aï (que Dieu lui fasse miséricorde !) a dit :

Tawîl. — « Je porte des vêtements dont la totalité mise en comparaison avec une obole le céderait encore en valeur à cette dernière ;

« Mais, sous ces vêtements, bat un cœur dont une partie mise en parallèle avec tous les cœurs du genre humain l'emporterait sur eux en noblesse et en grandeur.

« L'usure du fourreau ne saurait nuire à la pointe du glaive, quand ce « glaive est une fine lame et que le fil en est tranchant. »

Un individu [mal vêtu] s'étant présenté à ar-Rašid, ce prince fit peu de cas de lui. Alors notre homme s'exclama en ces vers :

Wâfir. — « L'homme, à l'aspect misérable, se présente à toi et tu le « méprises; cependant, sous ses vêtements, bat un cœur de lion ;
« Le dandy, au contraire, te plaît; mais, le mets-tu à l'épreuve, tu t'aper- « çois [bien vite] qu'il ne répond point à l'idée que tu en as conçue ;
« Le chameau, tout gros qu'il est, est sans volonté et ne retire point profit « de son imposante masse ;
« Un gamin le dirige à sa guise ; un simple licou le maintient, bien que « la faim le presse ;
« Une petite fille le brutalise à coups de bâton et il ne s'en trouve point « humilié ; il ne regimbe point.
« Si je suis peu considéré par ceux de vos gens qui sont mauvais, je suis, « en revanche, très estimé de ceux qui sont bons. »

Il y a un adage qui dit : « Mange ce que ton cœur désire, mais habille-toi de la façon qui plaît aux gens. » Un poète a exprimé cette pensée en ces vers :

Kâmil. — « Les yeux se fixent-ils sur toi, tu les choques, si tu te « trouves vêtu de vêtements sordides (m. à m. de vêtements de la classe des « domestiques) ;
« Pour ce qui a trait aux aliments, dispense-toi (m. à m. mesure-toi) ce « que ton cœur désire ; quant aux vêtements, habille-toi de la façon qui « plaît aux gens. »

Nous nous bornerons, sous ce rapport, à ce que nous venons de dire. Dieu sait le mieux la vérité : qu'Il répande ses bénédictions sur notre seigneur Moḥammad, sur sa Famille et sur ses Compagnons et qu'Il leur accorde le salut !

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Toulon. Imprimerie Isnard et Brun, place d'Armes, 19.

ERRATA.

Pages	*Lignes*	*Au lieu de :*	*Lisez :*
33	32	révéla ce verset :	révéla ces versets :
40	16	Tu nous a promis	Tu nous as promis
66	16	comme aïeuls, je me prévaux	comme aïeux, je me prévaux
67	26	son créancier insolvable	son débiteur insolvable
73	5	et ne soutient personne	et ne soutiens personne
91	8	notre inimité est due	notre inimitié est due
91	31	dépourvue de point	marquée d'un point
95	10	Si la gloire avait pu	Si la louange avait pu
95	11	mais la gloire de l'homme	mais la louange de l'homme
106	17	et les gens s'écrier	et les gens de s'écrier
106	21	Barbue est le *labrus niloficus*	Barbue est le *labrus niloticus*
122	10	Lettre Ǵaln	Lettre Ḡaïn
127	17	de les passsr en revue	de les passer en revue
133	1	fils d'Waïl	fils de Waïl
135	20	c'est à sa famille	c'est-à-dire sa famille
138	22	de sortir d'embarras	de se sortir d'embarras
159	12	propres parents	proches parents
163	27	que nous ayions entendu	que nous ayons entendu
167	36	de ses bon conseils	de ses bons conseils
173	4	qui me transportera,d'al-Maʿrrah	qui me transportera, d'al-Maʿarrah
173	14	se rendit à la ville d'al-Maʿrrah	se rendit à la ville d'al-Maʿarrah
178	17	une femme ḳaraǵite	une femme Ḳariǵite
178	20	s'écria là-dessus la ḳaraǵite	s'écria là-dessus la Ḳariǵite
178	26	Une autre femme ḳaraǵite	Une autre femme Ḳariǵite
182	38	que vous ne m'ayiez renseigné	que vous ne m'ayez renseigné
185	14	ô Abou-Miḥǵan	ô Ibn-Abou-Miḥǵan
185	18	le ḳaraǵite	le Ḳariǵite
186	5	fils d'Ḥarb	fils de Ḥarb
187	27	que nous ne l'ayions demandé	que nous ne l'ayons demandé
187	28	n'y ayions préalablement	n'y ayons préalablement
201	21	ce vers d'Abou-Tamàmm	ce vers d'Abou-Tammàm
220	36	fils d'Ḥanîfah	fils de Ḥanîfah
224	7	ne te désoles point	ne te désole point
244	19	en parlant de Noé	en parlant par la bouche de Noé
246	17	fils de Mazid	fils de Mazîad
246	34	Fìrouz, fils d'Ḥosaïn	Fìrouz, fils de Ḥosaïn
248	28	Moḥì-ad-Dìn an-Nawaï	Moḥì-d-dìn an-Nawawi
257	24	fils d'Ḥaïwah	fils de Ḥaïwah
257	37	fils d'Ḥaïwah	fils de Ḥaïwah
266	8	et d'an-Nisàï	et d'an-Nasàï
282	26	dìme aumônière	dìme des pauvres
289	6	nomme Bakàr	nommé Bahàr
301	15	dìme aumônière	dìme des pauvres
302	27	sera celui qui, Dieu lui ayant	sera celui à qui Dieu ayant

Pages	*Lignes*	*Au lieu de :*	*Lisez :*
312	18	fils d'Yʿaqoub	fils de Yaʿqoub
313	27	Quel est donc ce mastadonte ?	Quel est donc ce mastodonte ?
327	30	dans le pays du Moġrab	dans le pays du Maġrab
331	1	sur l'autorité d'Ḥodaïfah	sur l'autorité de Ḥodaïfah
339	36	nous souhaitâmes le voir	nous souhaitâmes de le voir
347	37	fils de Moṣaʿb	fils de Moṣʿab
353	4	que nous soyions	que nous soyons
359	18	C'est Abou-Noaʿîm qui rapporte	C'est Abou-Noʿaïm qui rapporte
359	34	rapportée par Abou-Noaʿîm	rapportée par Abou-Noʿaïm
361	5	dans le petit Moaʿǵam	dans le petit Moʿaǵam
362	18 et 19	que le même a dit	qu'ʿAli a dit encore
363	7	fils d'Ibrâhîm al-Moṣaʿbi	fils d'Ibrâhîm, al-Moṣʿabi
363	26	Ne te réclames donc point	Ne te réclame donc point
365	2	Des nobles	Des bonnes
384	26	que je n'y eusse point pris garde	que je n'y aurais point pris garde
411	3	dîme aumônière	dîme des pauvres
423	13	que je l'honorasse	que je l'honore
433	19	Al-Âwazâʿî rapporte	Al-Âwzâʿî rapporte
436	6	percepteur d'Ibrâhîm	précepteur d'Ibrâhîm
440	1	fils d'Ḥonaïf	fils de Ḥonaïf

Page 447, ligne 3, *lisez :* consistait à repousser les injustices, à renoncer aux péchés, à rechercher ce qui était permis et à accomplir, etc.

Pages	*Lignes*	*Au lieu de :*	*Lisez :*
451	7	fils d'Ḥanbal	fils de Ḥanbal
452	1	vous êtes allé consulter	vous êtes allés consulter
460	2	prière de deux courtes *rikʿat*	prière de deux courtes *rakʿahs*
461	19	prière de deux courtes *rikʿat*	prière de deux courtes *rakʿahs*
514	30	fils d'Obaïrah	fils de Hobaïrah
540	36	Moġataṯ	Moġtaṯ
545	16	en savoir et sagessé	en savoir et en sagesse
556	37	l'autorité d'Ḥodaïfah	l'autorité de Ḥodaïfah
560	2	al-Âʿrabi rapporte ce qui suit	al-Âʿarâbi rapporte ce qui suit
567	38	fils d'al-Nahbân	fils d'an-Nahbân
614	6	m'engagaient à agir	m'engageaient à agir
616	33	haute situation te tu acquerras	haute situation et tu acquerras

Page 681, ligne 31, *lisez :* Moḥammad, fils d'ʿAli, fils d'Abou-Ṭâlib, Abou-Hâšim, qui eut pour mère la Ḥanafite.

Pages	*Lignes*	*Au lieu de :*	*Lisez :*
689	25	Les femmes d'Hamadân	Les femmes de Hamadân
698	22	al-ʿOlbi a dit que ces paroles	al-ʿOtbi a dit que ces paroles
699	2	les louanges des Moâǵirs	les louanges des Mohâǵirs
787	4	fils d'ar-Ruqâʿa	fils d'ar-Riqâʿa
793	31	le mot « ṯaġz » qui signifie	le mot « ṯaġr » qui signifie
797	29	Mozaffar al-Âmâ (l'aveugle)	Mozaffar al-Âʿmâ (l'aveugle)

FIN DES ERRATA.





